Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 118 (2010)

Artikel: Le palais de Derrière la Tour à Avenches : étude des éléments de construction, de décor et du mobilier
Autor: Castella, Daniel / Pury-Gysel, Anne de / Amrein, Heidi
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-835678

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Cahiers d'Archéologie Romande 118
Aventicum XVII

Le palais de Derrière la Tour à Avenches

Volume 2

Étude des éléments de construction, de décor et du mobilier

sous la direction de Daniel Castella et Anne de Pury-Gysel

Heidi Amrein, Martin Bossert, Philippe Bridel, Daniel Castella, Sophie Delbarre-Bärtschi, Regula Frei-Stolba, Suzanne Frey-Kupper, Friedrich Jakob, Franz E. Koenig, Marie-France Meylan Krause, Catherine Meystre Mombellet, Corinne Morier-Genoud, Anne de Pury-Gysel et Serge Rebetez

Avec la collaboration de

Michel Aberson, Maryse Blet-Lemarquand, Vera Hubert, Katja Hunger, Markus Leuthard, Hans Lieb et Alexander C. Voûte

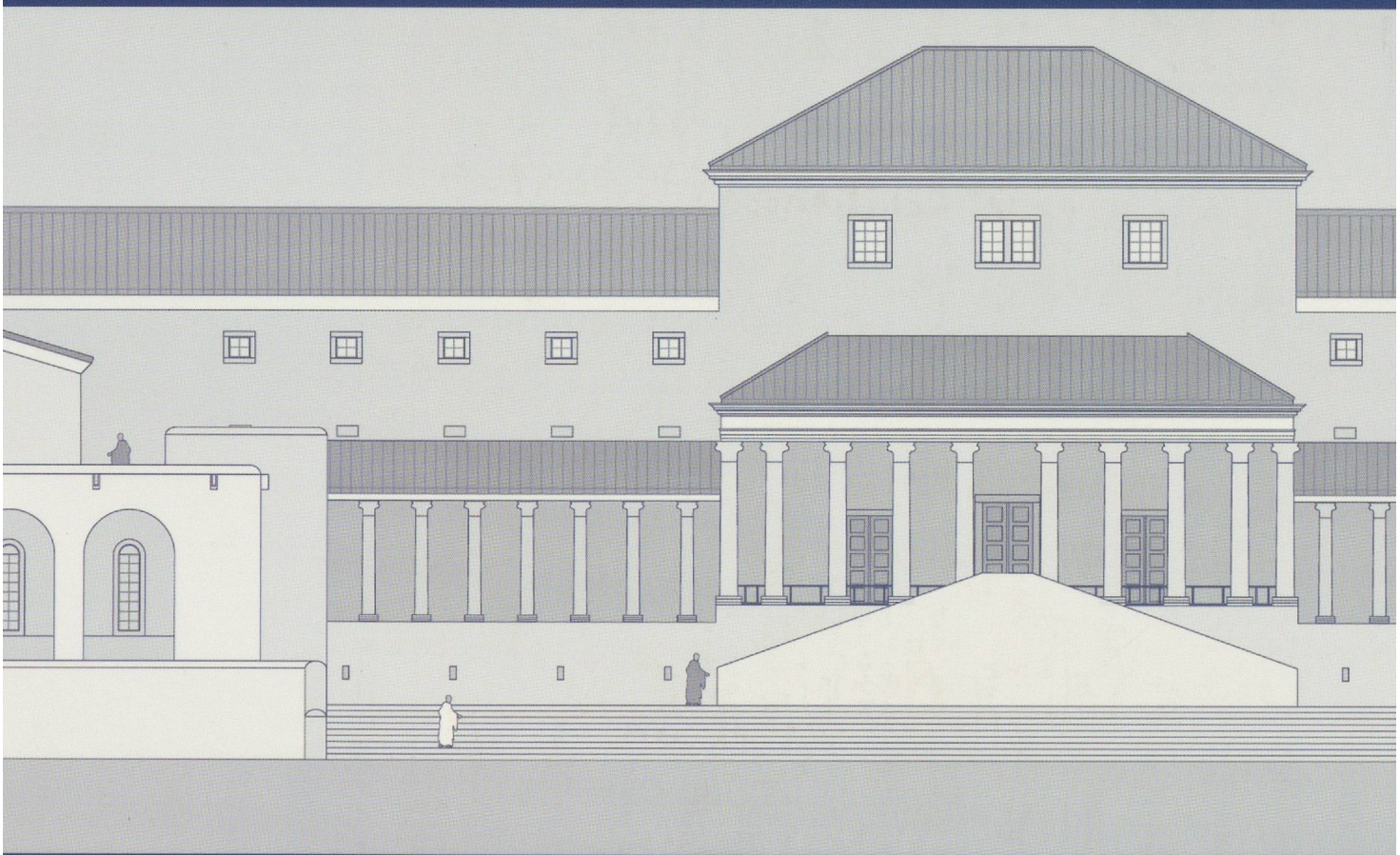

Lausanne 2010



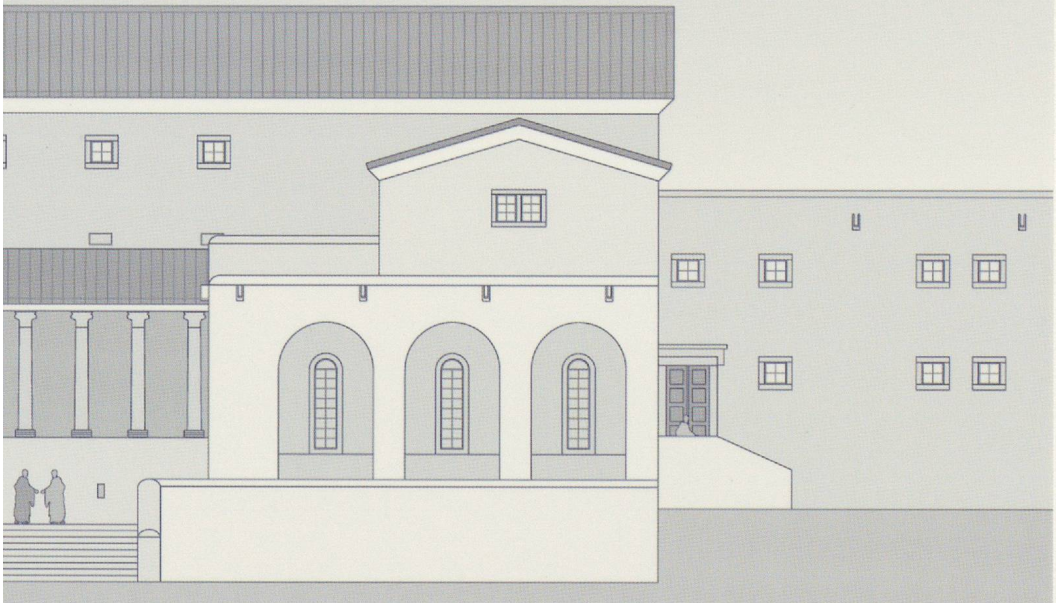

Le palais de Derrière la Tour à Avenches

Volume 2

Étude des éléments de construction, de décor et du mobilier

Ouvrage publié avec le soutien des institutions suivantes :

ASSOCIATION PRO AVENTICO

FONDATION PRO AVENTICO



ÉTAT DE VAUD,
SERVICE DES AFFAIRES CULTURELLES
MUSÉE ROMAIN D'AVENCHES



LOTERIE ROMANDE

Avec le soutien de la
Loterie Romande

Images de couverture

Façade nord du palais de Derrière la Tour *au début du IIIe s. ap. J.-C.*

Dessin Pierre André, Lyon, Éric Soutter, Archéodunum SA, Daniel Castella et Jean-Paul Dal Bianco, Site et Musée romains d'Avenches.

Page 1, rabat:
Avenches, Derrière la Tour. *Relief de la Louve capitoline. Inv. 1862/1.*

Photo Site et Musée romains d'Avenches.

Page 4:
Avenches, Derrière la Tour. *Détail du relevé de la mosaïque de Bacchus et Ariane par David Fornerod (1752).*

Burgerbibliothek, Berne.

Page 4, rabat:
Avenches, Derrière la Tour. *Détail d'un chapiteau de pilastre en calcaire blanc. Inv. 95/9839-1.*

Photo Site et Musée romains d'Avenches.

Le palais de Derrière la Tour à Avenches. Volume 2.
Étude des éléments de construction, de décor et du mobilier

Daniel Castella et Anne de Pury-Gysel (dir.)

Heidi Amrein, Martin Bossert, Philippe Bridel, Daniel Castella,
Sophie Delbarre-Bärtschi, Regula Frei-Stolba, Suzanne Frey-Kupper, Friedrich Jakob,
Franz E. Koenig, Marie-France Meylan Krause, Catherine Meystre Mombellet,
Corinne Morier-Genoud, Anne de Pury-Gysel et Serge Rebetez

Avec la collaboration de Michel Aberson, Maryse Blet-Lemarquand, Vera Hubert,
Katja Hunger, Markus Leuthard, Hans Lieb et Alexander C. Voûte

Cahier d'Archéologie Romande 118
Aventicum XVII

Les commandes d'ouvrages peuvent être adressées à

Cahiers d'Archéologie Romande
Palais de Rumine
Pl. de la Riponne 6
CH–1005 Lausanne

Tous les droits de traduction, de reproduction ou d'adaptation réservés pour tous les pays
© 2010 by Cahiers d'Archéologie Romande

ISBN 978-2–88028–118–0
ISSN 1021–1713

Mise en page, prépresse
Daniel Castella

Impression
Swissprinters IRL, Renens

Cahiers d'Archéologie Romande 118
Aventicum XVII

Le palais de Derrière la Tour à Avenches

Volume 2

Étude des éléments de construction, de décor et du mobilier

Sous la direction de Daniel Castella et Anne de Pury-Gysel

Heidi Amrein
Martin Bossert
Philippe Bridel
Daniel Castella
Sophie Delbarre-Bärtschi
Regula Frei-Stolba
Suzanne Frey-Kupper
Friedrich Jakob
Franz E. Koenig
Marie-France Meylan Krause
Catherine Meystre Mombellet
Corinne Morier-Genoud
Anne de Pury-Gysel
Serge Rebetez

Avec la collaboration de

Michel Aberson
Maryse Blet-Lemarquand
Vera Hubert
Katja Hunger
Markus Leuthard
Hans Lieb
Alexander C. Voûte

Lausanne 2010

Sommaire du volume 2

Avant-propos *(Daniel Castella)* ..... **p. 7**

XIV La collection lapidaire *(Philippe Bridel)* ..... **p. 9**
Introduction p. 9
Tentatives de restitution partielle de quelques ordres p. 12
Conclusion p. 21
Catalogue p. 22

XV Les placages de marbre *(Corinne Morier-Genoud)* ..... **p. 41**
Buts et limites p. 41
Identification des roches décoratives p. 41
La réalisation et la pose de placages p. 49
Le remploi p. 52
Aspect décoratif p. 55
Conclusion p. 65
Catalogue p. 66

XVI Les mosaïques *(Sophie Delbarre-Bärtschi et Serge Rebetez)* ..... **p. 87**
Mosaïque de Bacchus et Ariane p. 87
Mosaïque du Zodiaque p. 106
Mosaïque du *triclinium* d'été p. 111
Autres sols en mosaïque p. 117
Conclusion p. 119

XVII Die Skulpturen *(Martin Bossert)* ..... **p. 121**
Vorbemerkung zum Katalog p. 121
I. Palast von *Derrière la Tour* p. 122
II. Bronze und Steinplastik aus der näheren Umgebung des Palastes von *Derrière la Tour* p. 149
III. Auswertungsteil p. 151
IV. Résumé p. 155

XVIII La céramique *(Marie-France Meylan Krause)* ..... **p. 159**
Introduction p. 159
État 1. Première fréquentation du site p. 160
État 2. Construction d'un secteur artisanal à l'est et d'un premier édifice résidentiel à l'ouest p. 161
État 2. Occupation/démolition du secteur artisanal à l'est et de l'édifice résidentiel à l'ouest p. 163
État 3. Réaffectation du secteur artisanal à l'est et construction/réfection de l'édifice résidentiel à l'ouest p. 168
État 3. Désaffectation du secteur artisanal et domestique à l'est et occupation/démolition de l'édifice résidentiel à l'ouest p. 171
État 4A. Extension de l'ensemble palatial à l'est et restauration du complexe résidentiel à l'ouest p. 177
État 4A. Occupation du nouveau complexe architectural à l'est et de l'édifice résidentiel principal à l'ouest p. 184
État 4B. Transformations ponctuelles des bâtiments de l'extension palatiale à l'est et réfections du complexe résidentiel à l'ouest p. 187
État 4C. Ultimes réfections dans les locaux de service à l'est et premier abandon de l'aile thermale p. 189
État 5. Réoccupation partielle du complexe architectural à l'est et de l'édifice résidentiel à l'ouest p. 192
Catalogue p. 194

XIX Le verre et le moule hexagonal *(Heidi Amrein et Anne de Pury-Gysel)* ..... **p. 249**
Introduction p. 249
L'atelier de verriers p. 249
Les caractéristiques du mobilier en verre p. 249
Localisation et insertion stratigraphique p. 251
Les formes attestées p. 254
Le moule hexagonal p. 261
Le verre à vitre p. 263
Catalogue p. 265

XX Le petit mobilier *(Catherine Meystre Mombellet)* ..... **p. 279**
Introduction p. 279
Fonction des objets p. 279
Commentaires par matière p. 285
Catalogue p. 292

XXI L'orgue hydraulique *(Anne de Pury-Gysel et Friedrich Jakob)* ..... **p. 319**
Avec la collaboration de Vera Hubert, Katja Hunger, Markus Leuthard et Alexander C. Voûte
Circonstances et lieu de découverte p. 319
Les éléments de l'orgue p. 320
Dimensions et construction de l'orgue p. 320
Étude technologique p. 322
Autres découvertes comparables p. 324
Le jeu d'orgue antique p. 325
Catalogue p. 326

XXII Les fragments de tables en bronze *(Regula Frei-Stolba)* ..... **p. 329**
Avec la collaboration de Hans Lieb et Michel Aberson
Présentation des fragments de bronze nouveaux et révisés p. 329
Les tables de patronat p. 338
Les tables de patronat et le palais de *Derrière la Tour* p. 344

XXIII Les trouvailles monétaires *(Suzanne Frey-Kupper)* ..... **p. 351**
Avec la collaboration de Maryse Blet-Lemarquand et la contribution de Franz E. Koenig †
La stratigraphie, la représentativité des monnaies et leur apport à la connaissance de l'ensemble architectural p. 351
Coulé ou fourré? L'analyse du denier [...] (nº 16) par LA-ICP-MS p. 358
Un bluzger de Gubert von Salis, Baron de Haldenstein (1722-1737) p. 359
Catalogue p. 360
Les monnaies des fouilles de 1971 et de 1910-1912 p. 368
Les monnaies illustrées par Samuel Schmidt au milieu du XVIIIe siècle p. 374
Conclusion p. 376

Bibliographie ..... **p. 377**
Crédit des illustrations ..... **p. 393**

Avant-propos

Daniel Castella

Le deuxième volume de la publication du site de *Derrière la Tour* réunit une série de contributions consacrées d'une part aux éléments architecturaux et décoratifs mis au jour et, d'autre part, aux diverses catégories de mobilier représentées.

En raison de la longue durée des travaux d'élaboration, entamés en 1991 et achevés près de deux décennies plus tard, et en fonction de l'étendue des mandats confiés aux différents spécialistes, l'état des dossiers s'avère aujourd'hui inégal.

Le projet de publication initial portait sur les fouilles de 1988 à 1991. De ce fait, l'intégration des trouvailles des ultimes campagnes de fouille de 2003-2004, voire celle des interventions ponctuelles de 1995-1996, n'est pas systématique, de même que la mise à jour des références et des éléments de comparaison. En outre, la prise en compte des trouvailles antérieures à 1988, incontournable pour certaines études, telles celles des mosaïques et de la sculpture, a été parfois écartée du projet.

La **collection lapidaire** étudiée par Philippe Bridel (p. 9-40) comprend l'ensemble des blocs d'architecture recensés. Dans la mesure où leur connexion avec les édifices reconnus et avec les divers états de construction du complexe s'avère très difficile, cette contribution a été conçue en premier lieu comme un catalogue raisonné des trouvailles, très variées au demeurant, accompagné de quelques propositions de mises en contexte et de reconstitutions ponctuelles. En partie pour les mêmes raisons, les propositions de restitution architecturale figurant dans le volume 1, esquissées par Pierre André et complétées par divers collaborateurs à l'issue des fouilles de 2003-2004, tiennent, il faut l'admettre, peu compte de la collection lapidaire disponible.

Les mêmes difficultés de mise en contexte entravent l'étude des **placages** réalisée par Corinne Morier-Genoud (p. 41-86). La fréquence de ces revêtements de sol et de paroi est un indicateur indiscutable du standing du complexe de *Derrière la Tour*. La plupart des décors ont été réalisés en calcaire blanc de la région, mais on relève la présence de marbres importés d'Italie et des provinces de la Méditerranée orientale.

Les **mosaïques** – et en premier lieu celle de Bacchus et Ariane – sont évidemment l'un des points forts du site de *Derrière la Tour*. Rédigé par Serge Rebetez et complété par Sophie Delbarre-Bärtschi, le chapitre qui leur est dédié (p. 87-120) porte principalement sur la grande mosaïque susmentionnée, découverte au XVIIIe siècle. Il n'en subsiste aujourd'hui que quelques miettes, mais aussi, par chance, la remarquable documentation établie à l'époque. Le chapitre présente une autre mosaïque découverte à la même période et partiellement conservée (mosaïque du Zodiaque) ainsi que les vestiges du tapis central ornant le *triclinium* d'été exploré en 1995.

Pour diverses raisons, principalement budgétaires, la **peinture murale** n'a pas fait l'objet d'une étude exhaustive. En raison de l'état de conservation des vestiges et du caractère ponctuel des interventions, la plupart des enduits peints mis au jour sont des éléments épars et hétérogènes appartenant aux décors des deux premiers états de la résidence. Par conséquent, la restitution des décors et leur localisation précise s'avèrent en général délicates, voire impossibles. Seule exception notable à ce constat, le décor du *triclinium* d'été (état 3), partiellement conservé *in situ*, a fait

l'objet d'une étude détaillée par Michel E. Fuchs, avec le concours de Sophie Bujard. Cette contribution a été insérée dans le volume 1, à la suite de la description des vestiges architecturaux de cette salle d'apparat. On y trouvera aussi une évocation des fresques du portique de la grande cour-jardin occidentale et, çà et là, quelques commentaires relatifs au décor peint de quelques bâtiments.

Le *corpus* des **sculptures** de *Derrière la Tour*, étudié par Martin Bossert (p. 121-158), réunit une riche série d'éléments en pierre et en bronze mis au jour depuis le XVIIIe siècle. En dépit de la disparition de certaines pièces et de l'état parfois très fragmentaire des objets étudiés, cette contribution illustre à la fois le faste ornemental du palais et les liens étroits tissés entre les propriétaires des lieux et le pouvoir impérial. À cet égard, les deux découvertes les plus significatives sont le fameux relief de la Louve capitoline découvert en 1862 et la jambe en bronze doré découverte plus récemment et attribuée à une statue équestre d'empereur légèrement plus grande que nature.

Comme on peut s'en douter, les études engagées sur le mobilier ont elles aussi rencontré les difficultés inhérentes à l'état de conservation des vestiges et à la nature des interventions archéologiques sur le site.

La contribution de Marie-France Meylan Krause dédiée à la **céramique** (p. 159-247) porte presque exclusivement sur les trouvailles de 1988 à 1991. Avec quelques autres trouvailles – numismatiques en particulier – elle sert de fondement à la chronologie des états successifs de la résidence. Le mobilier des campagnes ultérieures a fait l'objet d'un rapide survol, sans amener de modifications importantes à ces datations.

Heidi Amrein a établi le catalogue des objets en **verre** (p. 249-278) recueillis entre 1988 et 1991. Les trouvailles liées à l'atelier de verriers en activité sur le site entre 40 et 70 ap. J.-C. ont été publiées dans sa thèse de doctorat parue en 2001. Anne de Pury-Gysel a complété le catalogue avec un certain nombre d'objets mis au jour plus récemment et a rédigé les commentaires qui l'accompagnent. Quelques lignes sont en outre consacrées à un fond de moule destiné à la production de bouteilles à section hexagonale.

Le chapitre dédié au **petit mobilier** (p. 279-317) a été rédigé par Catherine Meystre Mombellet. Les trouvailles de 2003-2004 n'y sont pas prises en compte, à l'exception d'une brève notice consacrée aux remarquables garnitures de lits en bronze mis au jour durant cette ultime campagne.

Déjà publiés à plusieurs reprises, les éléments en bronze attribués au mécanisme d'un **orgue hydraulique**, dont au moins trois proviennent assurément du site de *Derrière la Tour*, font l'objet d'un chapitre synthétique sous la plume d'Anne de Pury-Gysel et Friedrich Jakob (p. 319-327).

L'étude épigraphique des fragments de **tables en bronze** (p. 329-349) menée par Regula Frei-Stolba, avec la collaboration de Hans Lieb et Michel Aberson, s'avère très riche d'enseignements sur la fonction du palais et l'identité de ses propriétaires. C'est en effet un objet de cette série, découvert en 1995, qui permet selon toute vraisemblance d'associer l'édifice à la grande famille des *Otacilii*.

Le catalogue des **trouvailles monétaires** (p. 351-376), entamé par Franz E. Koenig†, a été complété par Suzanne Frey-Kupper qui a également intégré les monnaies découvertes anciennement, dont celles dessinées au milieu du XVIIIe siècle dans le manuscrit de F. S. Schmidt. Outre une pièce livrant un précieux *terminus post quem* pour le chantier de la phase «palatiale» (état 4), les monnaies les plus intéressantes sont celles qui jalonnent la fin de son «âge d'or», à partir du milieu ou du troisième quart du IIIe siècle.

Étalé sur bien des années, l'accouchement de cet épais volume ne s'est pas fait sans douleurs. C'est donc à la fois l'indulgence des auteurs et celle des lecteurs que sollicite l'auteur de ces lignes, mandaté à mi-parcours pour conduire à son terme cette longue aventure.

Il convient de remercier ici encore une fois les collaborateurs chargés des travaux graphiques et photographiques, Hugo Amoroso, Madeleine Aubert-Bornand, Jean-Paul Dal Bianco, Laurent Francey, Mireille Gerber, Eva Gutscher, Iwona Jaworowska, Regula Jordi, Liberale Maroelli†, Cécile Matthey, Catherine Mettraux, Claude Michel, Ariane Pantet, Esther Schmid, Andreas Schneider, Alain Wagner et Jürg Zbinden.

XIV La collection lapidaire

Philippe Bridel

Introduction

Exploré sporadiquement et très partiellement depuis plus de deux siècles, le «palais» de *Derrière la Tour* n'a livré qu'une partie infime des blocs d'architecture mis en œuvre pour l'édification de ses divers états successifs. Les quelque 90 rubriques de ce catalogue réunissent, dans l'ordre chronologique de leur apparition et de leur enregistrement, des pièces entrées dans les collections du Musée romain d'Avenches dès sa création et jusqu'à tout récemment, mais aussi des fragments perdus ou jamais déposés au Musée, qui ne sont connus que par des dessins ou des descriptions plus ou moins fiables. Certaines pièces sans numéro d'inventaire connu, et enregistrées comme telles «sous X» dans l'inventaire du Musée ont pu être attribuées à l'ensemble de *Derrière la Tour* en les confrontant à des documents illustrés, publiés principalement par E. Ritter ou C. Bursian (p. ex. nos 5 et 14; fig. 1 et fig. 8: 5), soit qu'on ait pu les identifier formellement sur la base des relevés anciens, soit qu'on puisse les considérer comme appartenant à de mêmes séries de blocs au vu de leurs caractéristiques.

Les critères de classement d'une telle collection, hétéroclite et parfois mal documentée, sont à la fois nombreux, contradictoires et parfois inopérants.

On peut tenter tout d'abord un classement par lieu de trouvaille, censé rapprocher les éléments retrouvés de l'élévation du monument des vestiges de leurs fondations. La tentative, illustrée par les plans fig. 2 et 3, révèle bien les limites d'une telle démarche: exiguïté des surfaces fouillées méthodiquement, imprécision des données des fouilles anciennes, remplois de pièces hors de leur position d'origine, spoliation des élévations pour en faire de la chaux, etc.

On peut être tenté – mais c'est rarement possible – de regrouper le matériel lapidaire par phases de construction, accentuant ainsi le découpage chronologique



Fig. 1

Avenches, Derrière la Tour. *Rosace de chapiteau corinthien (n° 14) illustrée (à gauche) par* Bursian *1867 (Taf. V/6) et identifiée dans le dépôt du Musée romain (à droite).*

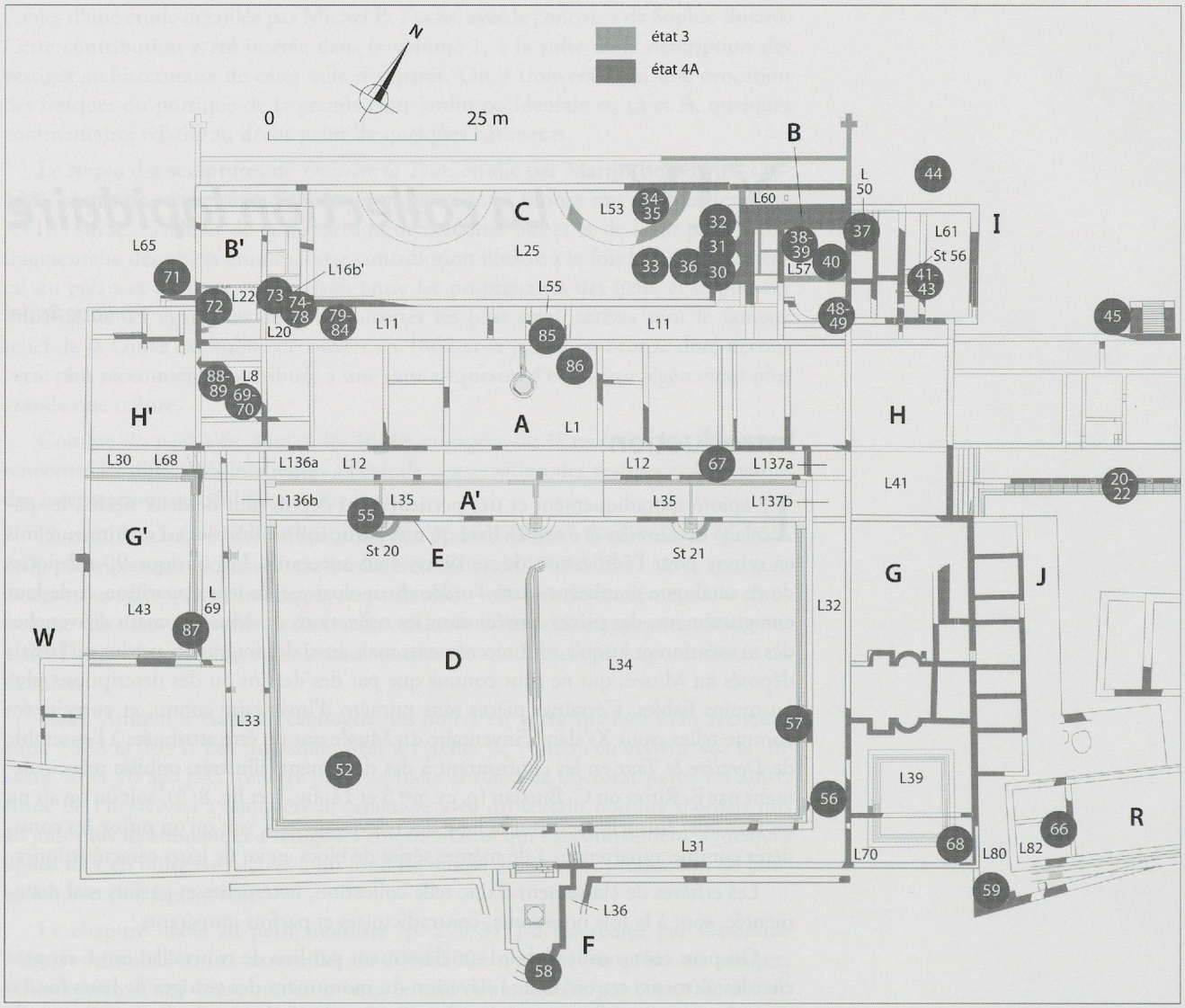

Fig. 2

Avenches, Derrière la Tour. *Lieux de découverte des blocs d'architecture dans le secteur Ouest et situation des locaux mentionnés dans le texte et le catalogue. Les chiffres renvoient au catalogue.*

parfois artificiel d'un développement qu'il faudrait plutôt lire comme un *continuum*. On hésitera par exemple, partant du fait qu'un chapiteau et quelques fragments de colonnes endommagées par un incendie ont été retrouvés enfouis dans les décombres du cryptoportique nord du bâtiment ouest, à conclure que le portique d'étage L11 a été complètement détruit et reconstruit à neuf avec un ordre à arcades, et non pas simplement réparé pour ses parties détruites par le feu et ensevelies dans le remblai de la galerie semi enterrée, désormais condamnée. De même, le portique oriental L32 du péristyle de la grande cour occidentale D a-t-il été certainement transformé et réparé, les rares emplacements explorés de ses fondations le prouvent, mais n'a-t-on pas remployé les mêmes colonnes et les mêmes bases, même si le plan n'est peut-être pas exactement le même ? L'aspect assez négligé de la grande galerie coudée à piliers toscans de grès qui borde au nord et à l'est la cour orientale (L103/L105) n'est-il pas le fruit d'une reconstruction maladroite d'un dispositif à l'origine beaucoup plus régulier, qu'il a fallu hâtivement relever et remettre en place après un bouleversement dû peut-être à des glissements de terrain ou des accumulations de boues s'écoulant de l'amont de la terrasse artificielle, en pente assez forte, qu'il borde ? Des données stratigraphiques précises, corrélées avec une bonne étude analytique des fondations retrouvées manquent encore trop souvent pour oser des hypothèses de restitution suffisamment argumentées.

Combiner critères topographiques et chronologiques, comme on devrait pouvoir le faire en bonne méthode, ne reviendrait donc ici bien souvent qu'à cumuler incertitude sur incertitude, alors que sur bien des points le plan des fondations du palais, même schématiquement restitué, n'est pas assuré, le nombre et le statut des espaces qu'il délimite à grand peine établis, les niveaux et itinéraires de circulation

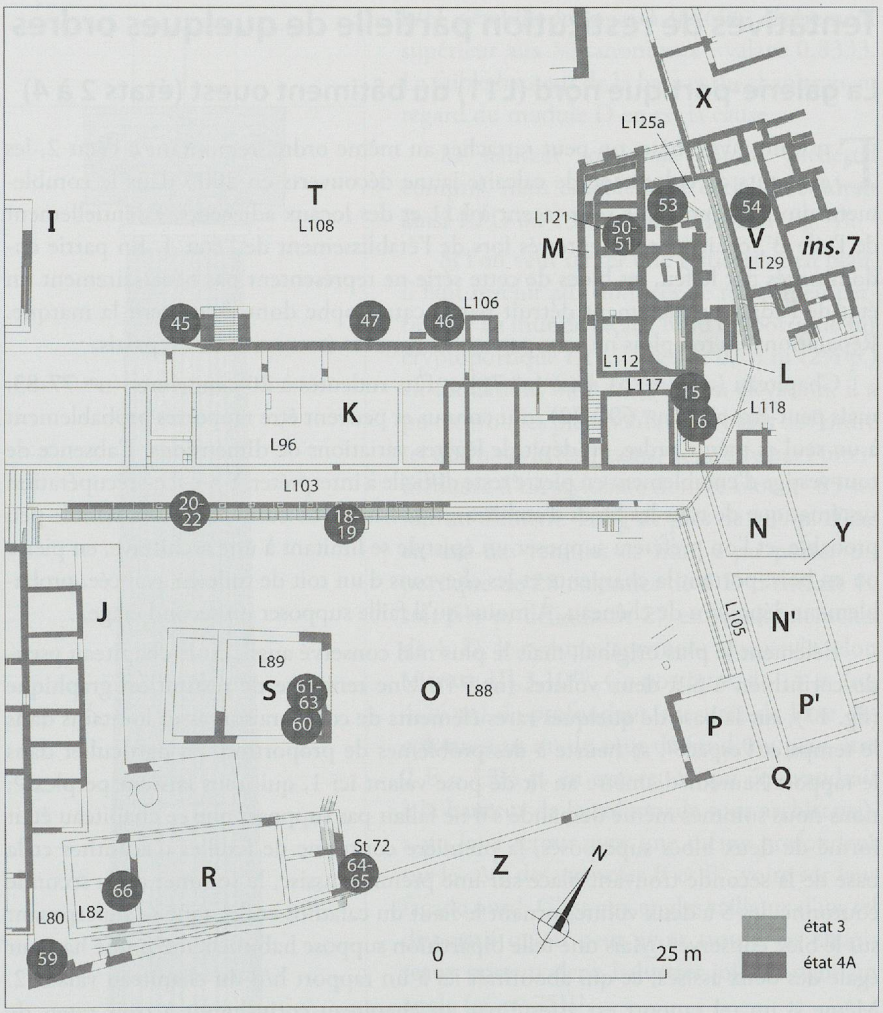

Fig. 3

Avenches, Derrière la Tour. *Lieux de découverte des blocs d'architecture dans le secteur Est et situation des locaux mentionnés dans le texte et le catalogue. Les chiffres renvoient au catalogue.*

rarement connus avec certitude. La comparaison avec d'autres bâtiments mieux connus permet certes d'entrevoir quelques possibilités de restitution, mais n'autorise que rarement une véritable anastylose graphique à partir des vestiges conservés.

C'est donc ici bien plutôt la critique interne du *corpus*, son classement typologique, qui peut ouvrir quelques pistes. En recourant, prudemment bien sûr, à l'étude métrologique, on pourra tenter parfois un regroupement de certaines pièces du catalogue considérées comme relevant d'un même ordre, toscan ou corinthien le plus souvent, qu'on tentera alors de restituer graphiquement et de situer dans l'édifice en fonction de ses caractéristiques, et accessoirement des indices livrés par les circonstances de leur découverte: lieu et phase du bâtiment si possible...

Les diverses roches utilisées, calcaire jaune hauterivien, calcaire urgonien blanc dit «de la Lance», grès coquillier à ciment calcaire dit «de la Molière», constituent elles aussi un bon critère de classement, qui vient recouper les données de la typologie architecturale et, le cas échéant, de son décor sculpté, soulignant de leur couleur propre les particularités de chaque ordre, donnant ainsi son aspect singulier aux espaces que chacun d'eux délimite, idéalement en accord avec la fonction qui leur est attribuée. Une hiérarchie des ordres pourrait en être déduite.

Tous ces arguments nous conduiront à quelques conclusions dans les cas les moins douteux ou les moins désespérés.

À la restitution des ordres, on pourra parfois ajouter une proposition de restitution des façades, en plan et en vue, sur la base de quelques principes modulaires simples, compatibles avec les vestiges en place des fondations et parfois avec les données du décor peint des parois, lorsqu'il a pu être reconstitué. De simples remarques accompagneront les séries les plus mal documentées, relevant parfois d'ordres de petite taille, qui ornaient sans doute des espaces domestiques moins monumentaux. Enfin, le mobilier en pierre, d'intérieur ou de jardin, fera lui aussi l'objet de quelques remarques[1].

1 Quelques éléments sculptés relevant de ces catégories sont mentionnés plus loin par M. Bossert: *cf. infra*, p. 121 *sqq.*

Tentatives de restitution partielle de quelques ordres

La galerie-portique nord (L11) du bâtiment ouest (états 2 à 4)

En toute hypothèse, on peut rattacher au même ordre, remontant à l'état 2, les éléments de colonnade de calcaire jaune découverts en 2003 dans le comblement du cryptoportique sous-jacent à L11 et des locaux adjacents, essentiellement de l'aile B', où ils ont été enterrés lors de l'établissement de l'état 4. En partie endommagés par le feu, les blocs de cette série ne représentent pas nécessairement un état de l'édifice entièrement détruit par la catastrophe dont ils portent la marque. Réparations ou remplois ne sont pas exclus dans les états suivants du palais.

Chapiteau (nos 74-75), base (n° 76) et fûts rudentés à 20 cannelures (nos 77-83, mais peut-être aussi nos 69 à 72) sont connus et peuvent être rapportés probablement à un seul et même ordre, en dépit de légères variations de dimensions. L'absence de tout vestige d'entablement en pierre reste difficile à interpréter. Y a-t-il eu récupération systématique de tous les blocs d'architrave, de frise et de corniche ? Cela semble peu probable, et l'on préférera supposer un épistyle se limitant à une architrave, en pierre ou en bois, portant la charpente et les chevrons d'un toit de tuile en avancée, probablement dépourvu de chêneau. À moins qu'il faille supposer un second étage....

L'élément le plus original, mais le plus mal conservé aussi, est le chapiteau pseudo-corinthien à S à deux volutes (n° 74). Une tentative de restitution graphique (fig. 17), sur la base de quelques rares éléments de comparaison assez lointains dans le temps et l'espace[2], se heurte à des problèmes de proportion, en particulier dans le rapport hauteur/diamètre au lit de pose valant ici 1, qui nous laissent perplexe[3]; nous nous sommes même demandé s'il ne fallait pas supposer que ce chapiteau était formé de deux blocs superposés, la première couronne de feuilles d'acanthes et la base de la seconde trouvant place sur une première assise, le sommet de la seconde couronne, les S à deux volutes ornant le haut du calathos et l'abaque se superposant sur le bloc conservé[4]. Mais une telle bipartition suppose habituellement une hauteur égale des deux assises, ce qui aboutirait ici à un rapport h/d du chapiteau valant 2. Même si un tel rapport est attesté par un chapiteau corinthisant à trois rangs de feuilles, *unicum* taillé dans un seul bloc à époque post-hadrianique, un élément aussi tardif semble difficile à admettre comme modèle pour tenter la restitution d'un ordre du Ier siècle[5]. Compléter le bloc conservé par un second, plus bas, ne portant qu'un rang de feuilles d'acanthe pour donner à l'ensemble du chapiteau une hauteur valant plus canoniquement le module donné par le diamètre inférieur D du fût, connu ici par celui du lit d'attente de la base n° 76, aboutirait à restituer une hauteur de ⅓ p. seulement pour ce bloc, ce qui semble bien peu probable pour de simples raisons techniques. Eu égard à l'aspect ionique des côtés en retour du chapiteau, on admettra plutôt qu'il est bien complètement représenté par le bloc conservé, en dépit de ses proportions inhabituelles[6].

La base n° 76, bien conservée, présente des dimensions et proportions convenant parfaitement au chapiteau. La naissance du fût, taillée dans le même bloc que la base attique elle-même, donne au lit d'attente 0,390 m pour le diamètre inférieur du fût; on en déduit que le diamètre max. D, mesuré au premier tiers du fût, et valeur modulaire pour la restitution de l'ensemble de l'ordre, valait sans doute 1⅓ p. ou 0,396 m.

La hauteur de la base attique, de type italo-occidental, avec scotie en trait de scie, mais dépourvue de plinthe, cote 0,125 m, soit environ 5/12 p., pour un diamètre max. de 0,60 m environ, équivalant en théorie à 1,5 D, ici 2 p. ou 0,595 m[7]. On attendrait une hauteur valant ½ D, soit ⅔ p. s'il y avait plinthe, mais il faut sans doute supposer ici plutôt un dé ou piédestal quasi cubique, haut de 1⅙ p. ou 1,4 D, rainuré sur ses deux faces en retour, tout comme la base, pour recevoir les dalles de pierre d'un parapet ou une barrière de bois formant garde-corps, à hauteur d'appui, probablement 2 D ou 2⅔ p. soit 0,793 m[8].

Avec une hauteur h du fût de 7,5 D, soit 10 p. ou 2,975 m, et un diamètre minimum d valant 1 p. ou ¾ D, on aurait une hauteur H de la colonne, chapiteau et base inclus pour 1 1/16 + 5/12 = env. 1½ p., portée à 11½ p. soit 8,625 D. Le rapport

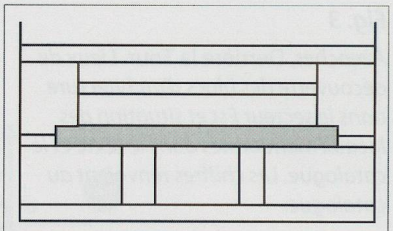

État 2

2 Voir les références et parallèles cités dans le catalogue, *infra*, p. 27.

3 Selon P. Gros, *L'architecture romaine, I, les monuments publics*, Paris, 2002², p. 158, cette proportion, pour les chapiteaux corinthiens «normaux», est encore trapue à la Maison Carrée de Nîmes (1,24), mais atteint une valeur plus canonique au temple de Mars Ultor à Rome (1,34).

4 C'est le cas des chapiteaux de pilastre du premier niveau de l'ordre intérieur du temple de Mars Ultor, où les protomes de chevaux se terminent d'ailleurs en volutes adossées dans l'axe du fleuron...; *cf.* P. Gros, *op. cit.*, p. 150, fig. 170.

5 Véronique Brunet-Gaston, chargée de recherche à l'INRAP Franche-Comté, UMR CNRS 6565, nous a aimablement communiqué un rapport (encore inédit?): *Le décor architectonique du site de Besançon Collège Lumière*. Elle y présente, p. 38-39 et pl. XXXVII ce chapiteau corinthisant 1201.14, totalement atypique. Nous la remercions de cette libéralité.

6 Faudrait-il en faire un chapiteau ionicisant, à l'image d'un chapiteau du Musée archéologique de Dijon, provenant de l'église Saint-Bénigne, à abaque carré et balustres latéraux, dépourvu cependant du rang d'oves sur l'échine ? Le rapport h/d, valant ici 0,75, serait alors trop important à Avenches, où il vaut 1. Même remarque pour un chapiteau encore inédit de Langres et pour ceux des piliers du cryptoportique de Narbonne (V. Perret, Le Capitole de Narbonne, *Gallia* 14, 1956, p. 2-22 et fig. 14), ce dernier plutôt corinthisant.

7 Ce profil, qui n'a rien d'orthodoxe selon P. Gros, dans R. Amy, P. Gros, *La Maison Carrée de Nîmes* (38e suppl. à *Gallia*), Paris, 1979, I, p. 124-125, mais subsiste à l'époque augustéenne en Narbonnaise, (*cf.* n. 82) et plus tard encore selon Ch. Goudineau, *Les fouilles de la Maison au Dauphin, recherches sur la romanisation de Vaison-la-Romaine* (37e suppl. à *Gallia*), Paris, 1979, p. 203-214, et même en Lyonnaise et en Germanie à notre connaissance. L'exemple du théâtre de Lyon (P. Gros, *op. cit.*, p. 125, fig. 51, à gauche) est particulièrement intéressant pour nous, puisqu'il prend place sur un dé: *cf.* A. Audin, La datation du théâtre de Lugdunum, *Latomus* XVI, 1957, p. 225-231, avec la description de la p. 226, reprise par Ch. Goudineau, *op. cit.*, p. 205 et A. Audin, fouilles en avant du théâtre de Lyon, *Gallia* 25, 1967, p. 19-21 et fig. 21.

8 Pour la restitution d'un tel dispositif, mais avec une colonnade toscane, voir par exemple V. Brunet-Gaston, L'étude du lapidaire architectural gallo-romain: méthodologie et résultats, *Archéopages* 9, 2003, p. 12-19, en particulier p. 14 et fig. 3. Une telle balustrade à claire-voie a été aussi

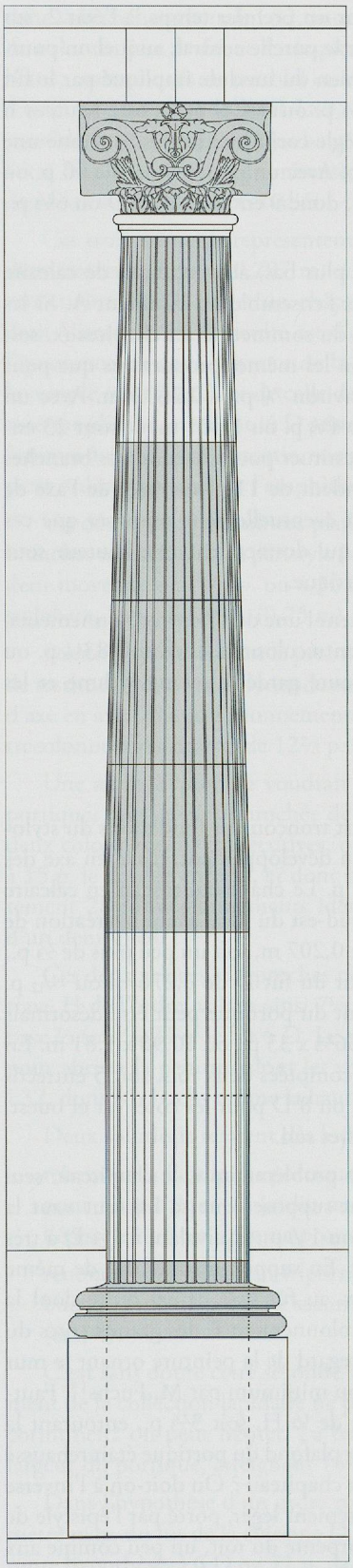

Fig. 4

Avenches, Derrière la Tour. *Portique nord L11 du corps de bâtiment occidental. Restitution de l'ordre sur la base des blocs nos 74 et 76-82. Échelle 1:20.*

h/H s'établit donc ici à 0,8696, légèrement supérieur aux 5/6 canoniques[9], valant 0,8333. La faible hauteur de la base et du chapiteau au regard du module D en est la cause.

La hauteur totale de l'ordre, piédestal compris, mais entablement exclu, atteindrait ainsi 10 D ou 13⅓ p., soit 3,965 m (fig. 4).

Si l'on veut tenter une restitution en plan, il faut revenir aux données de terrain, en particulier au mur de façade nord du portique sur cryptoportique L11. Large de 0,75 m (2½ p.) en fondation, 0,60 m (2 p.) en élévation, il a pu recevoir les piédestaux et les bases de l'ordre tel que nous le restituons, peut-être par l'intermédiaire d'un stylobate dont le bloc n° 85 serait un élément. Long de près de 180 p. d'axe en axe des retours, ce mur a pu porter un portique de 28 colonnes de 5 D d'entraxe E, soit 6⅔ p. délimitant 27 entrecolonnements de 4 D, le rythme largement araeostyle selon Vitruve III,3,10[10]. Ce portique, de 15 p. (ou 4,46 m) de profondeur, mesurée de l'axe des colonnes au nu du mur de fond (ou peut-être 2 E = 13⅓ p. en œuvre, ce qui équivaudrait à la hauteur de la colonnade sous architrave), a pu faire retour avec une même profondeur sur le côté des avancées B et B', voire sur leur façade nord. C'est aux angles saillants d'un tel dispositif qu'on peut avoir trouvé les chapiteaux portant deux balustres jointifs dans un angle (*cf.* n° 75)[11].

Cette coursive à colonnes sur piédestaux reliées par des parapets de bonne hauteur desservait ainsi l'ensemble du bâtiment A et de ses ailes B et B', tout en donnant au nord sur les accès au palais, disposés en terrasses successives, et sur le paysage imposant des crêtes du Vully et du Jura.

Le portique sud (L12) du bâtiment ouest (états 2 à 4)

Le seul élément archéologiquement localisé est le petit fragment de chapiteau (ou de corniche modillonnaire ?) n° 67, en calcaire jaune, attribué à l'état 4; c'est à un porche axial du même bâtiment qu'il faut peut-être attribuer les quatre colonnes relevées par E. Ritter, l'une au moins à console (n° 1), en calcaire urgonien très probablement. Ces colonnes, mises en œuvre à l'état 4 au plus tard, ont-elles pu entrer dans le dispositif de l'état 2 déjà, et faire l'objet d'un remploi ? On ne peut l'exclure.

restituée en parapet du portique de la terrasse dominant le jardin du péristyle de la Maison du Centenaire à Pompéi: *cf.* W. M. F. Jashemski, *The Gardens of Pompeii, Herculaneum and the Villas Destroyed by Vesuvius*, New York, I, 1973, p. 50, fig. 87.

9 Pour la mise en évidence de ce rapport, mis en œuvre pour des raisons tant esthétiques de *symmetria* que pratiques, *cf.* la contribution fondamentale de M. Wilson Jones, Designing the Roman Corinthian Order, *Journal of Roman Archaeology* 2, 1989, p. 35-69.

10 C'est fréquent pour un portique, mais pourrait bien impliquer une architrave de bois si l'on en croit le même passage de Vitruve...

11 Le petit fragment de fleuron d'abaque n° 36, attribué à l'état 3, trouvé dans l'angle sud-est de la cour C, pourrait relever du même ordre et être un indice de ce retour du portique sur l'aile saillante B.

La façade du portique sud se développe, dans un premier temps, à l'état 2, sur une longueur de 260 p. environ, dont 60 p. pour le porche central, auquel on pourrait attribuer déjà des colonnes en calcaire urgonien du module impliqué par le fût à console n° 1. Pour un diamètre max. D de 1⅔ p. ou 0,496 m, et une hauteur h du fût valant 7,5 D, soit 12½ p. ou 3,72 m, la règle corinthienne des ⅚ donne une hauteur totale H sous architrave de 9 D ou 15 p. Avec un porche long de 60 p. ou 36 D d'axe en axe on peut supposer 10 colonnes, donc 9 entraxes de 4 D ou 6⅔ p., selon un schéma diastyle.

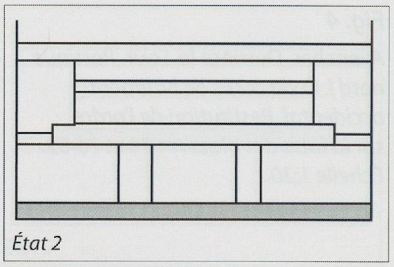
État 2

De part et d'autre, sur 100 p., un portique plus bas, aux colonnes de calcaire jaune, probablement corinthiennes, distribuerait l'ensemble du bâtiment A. Si les consoles des colonnes du porche sont au niveau du sommet de ses chapiteaux, soit à 7⅚ p. ou 2,33 m du sol, il faut supposer, selon les mêmes proportions que pour le porche, un diamètre D de 0,2588 m, soit environ ⅞ p. = 0,2602 m. Avec un entraxe E de 5 D, comme au portique nord, soit 4⅜ p. ou 1,301 m, ce sont 23 entrecolonnements ou 24 colonnes qu'il faudrait restituer pour chacune des branches de ce portique relativement bas, et d'une profondeur de 11 p. mesurée de l'axe de la colonne au nu du mur de fond. On pourrait éventuellement supposer que ces colonnes reposent sur des dés hauts de 3⅛ p., qui donneraient une hauteur sous architrave de 11 p., équivalant à la largeur du portique.

Réduites à deux branches inégales, probablement l'une de 17 entrecolonnements, soit 74⅜ p. ou 22,11 m environ, l'autre de 19 entrecolonnements, soit 83⅛ p. ou 24,72 m dès l'état 3, ce portique sud a sans doute gardé le même rythme et les mêmes colonnes, jusqu'à l'état 4 peut-être.

Le péristyle secondaire L39 (état 3)

Le plan de ce péristyle, restitué à partir d'un court tronçon des fondations du stylobate portant aussi une dalle caniveau[12] donne un développement, d'axe en axe des colonnes, de 11 x 9,80 m environ, soit 37 x 33 p. Le chapiteau toscan en calcaire urgonien n° 68, trouvé dans ce qui était l'angle sud-est du local avant la création de L70 à l'état 4, présente un diamètre au collet d de 0,207 m, soit un peu plus de ⅔ p., qui permettrait d'en inférer un diamètre inférieur du fût D de 0,276 m ou 11/12 p. si l'on admet que D/d vaut ⅘. Le développement du portique peut être désormais précisé, et ramené à 40 x 36 D d'axe en axe, soit 36⅔ x 33 p., ou 10,90 x 9,81 m. En admettant 6 colonnes par côté, celles des angles comptées deux fois, soit 5 entrecolonnements, on retiendra un entraxe E de 7⅓ p. ou 8 D pour les côtés est et ouest, et de 6⅔ p. ou 7¼ D environ pour les côtés nord et sud.

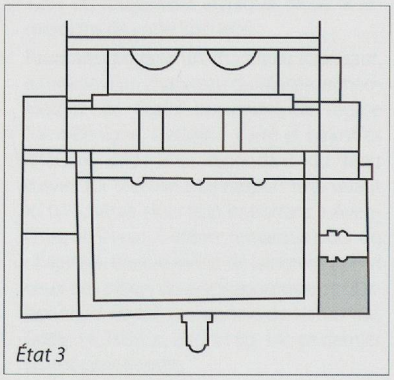
État 3

La restitution de l'ordre en élévation est plus problématique, le chapiteau, seul élément conservé, n'étant pas complet. On peut supposer que sa hauteur vaut la moitié du côté de l'abaque, qui mesure 0,34 m (ou 1⅛ p., équivalant à 1¼ D à très peu de chose près), soit 0,17 m ou ⅘ p. = ⅝ D. En supposant une base de même hauteur, il faudrait donner 6¾ D ou 6⅙ p. env. au fût lisse de cet ordre dont la hauteur H de 7⅓ p. équivaudrait ainsi à l'entrecolonnement E des grands côtés du péristyle. Elle semble cependant insuffisante au regard de la peinture ornant le mur de fond, restituée à 3,6 m (ou 12 p.) de hauteur au minimum par M. Fuchs[13]. Faut-il en conséquence supposer un mur bahut, haut de ½ H, soit 3⅔ p., entourant la cour et percé de quelques accès, et admettre que le plafond du portique était rehaussé par la charpente de 1 p. au-dessus du sommet du chapiteau ? Ou doit-on à l'inverse supposer un mur montant, en matériau nécessairement léger, porté par l'épistyle de bois, et rehaussant de la même valeur ½ H la charpente du toit, un peu comme aux portiques de la cour du temple du Cigognier[14] ?

Le péristyle L31-33 de la cour ouest (états 3 et 4)

La création, à l'état 3, du grand péristyle délimitant la cour D située au sud du bâtiment A et desservant le *triclinium* d'été F, puis sa réfection à l'état 4, attestée par la transformation de son stylobate[15] n'ont livré que quelques rares éléments, dont il faut se demander s'ils ont pu être mis en œuvre dans l'un ou l'autre des deux états de son élévation: le chapiteau toscan de colonne, en calcaire urgonien, n° 56, trouvé

12 *Cf.* vol. 1, p. 118 et fig. 100, p. 106, avec la description du mur M36, large de 0,55 m environ, et de la St 45, vestige d'un dallage à caniveau large de 1,0 m environ.

13 *Cf.* vol. 1, p. 129-130.

14 *Cf.* Bridel 1982, I, p. 128-130.

15 *Cf.* vol. 1, p. 102-107 et 168-169.

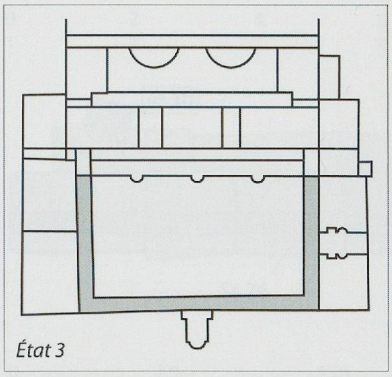
État 3

dans la branche orientale L32, auquel on pourrait associer le fragment de pied de fût de colonne lisse nº 66 et le chapiteau toscan nº 68, tous deux de calcaire urgonien blanc, mais trouvés en remblai ou en remploi hors de leur emplacement fonctionnel d'origine, l'un dans le local L82, l'autre dans le local L70. Pour ce dernier, il est possible, nous l'avons vu plus haut, qu'il provienne du péristyle secondaire restitué à l'état 3 en L39, qui aurait présenté une colonnade d'un module très proche de celui des deux autres blocs ici étudiés.

Ces trois éléments représentent un ordre toscan, avec un fût monolithe dont le diamètre max. D vaut 0,297 m, ou 1 p., et le diamètre au sommet d vaut ¾ de D, soit environ 0,223 m, et un chapiteau haut de ⅔ D, et non ½ D comme le voudrait Vitruve[16]. La difficulté est d'en déduire la hauteur H sous entablement, dans l'ignorance où nous sommes de la hauteur du fût h (6 D selon Vitruve, mais pour le temple étrusque...), et de celle de la base. Était-elle toscane elle aussi; avec un seul tore sur plinthe, et valant ½ D selon Vitruve ? ou comme souvent à Avenches, atticoionique à deux tores et scotie, sur plinthe, pouvant valoir jusqu'à 11/12 D comme au petit ordre du portail de l'amphithéâtre[17] ?

Un détour par les données planimétriques reconstituées nous révèle que les trois branches nouvelles de ce péristyle bordant la cour D à l'état 3 présentent une profondeur moyenne de 14⅔ p. ou 4,36 m, mesure prise du nu du mur de fond à l'axe du stylobate, large de 2½ p. (0,75 m) à l'est et à l'ouest, de 3½ p. (1,04 m) au sud.

Posant l'hypothèse que la profondeur du portique vaut 2 entraxes E, il est possible de restituer, pour une colonnade sud longue de 64,80 m environ (218 p. = 64,82 m) d'axe en axe, 28 entrecolonnements normaux (soit 28 x 7⅓ p. = 205⅓ p.) et un entrecolonnement central de 12⅔ p., ouvrant plus largement sur le *triclinium*.

Une autre hypothèse voudrait que l'on retienne pour la largeur en œuvre du portique, une valeur approchée de 14 p. définissant l'entrecolonnement libre entre deux colonnes non consécutives, ou paires, de la colonnade, ce qui revient à porter à 15 p. le double entraxe, et donc à 7½ p. l'entraxe simple E, définissant assez exactement 28 entrecolonnements identiques et un entrecolonnement axial augmenté d'un demi-pied.

Ces deux valeurs très proches pourraient définir également la hauteur sous architrave H de l'ordre, valant ainsi 7⅓ (ou 7½) D, le chapiteau comptant pour ⅔ D, la base ⅔ (ou 5/6) D et le fût 6 D. Le portique serait cependant alors beaucoup trop bas pour abriter la peinture dont les vestiges ont été retrouvés dans le portique oriental L32, dont M. Fuchs estime la hauteur à 3,60 m au minimum (12 p.).

Deux solutions seraient dès lors théoriquement possibles:

- rehausser la façade du portique par un mur bahut (ce qui semble peu probable pour un portique de jardin aussi développé) ou par un mur aveugle porté par l'épistyle de bois, comme proposé ci-dessus pour le péristyle secondaire L39;
- renoncer à attribuer au triportique L31-33 les 3 blocs ici étudiés pour les attribuer à ce même portique secondaire L39 ou à son homologue occidental L68-69 (état 4).

C'est sans doute cette seconde hypothèse que nous préférons, bien qu'aucun élément de la collection lapidaire ne permette désormais de s'en faire une idée. Toscan? corinthien? on peut hésiter. La hauteur sous architrave H pourrait être égale à la largeur du portique, atteignant 14⅔ p.

Dans l'hypothèse d'un ordre toscan où cette dimension peut valoir 8 D, ce diamètre max. du fût de la colonne D serait de 1⅚ p., la hauteur du fut s'établissant, en toute hypothèse, à 6 D ou 11 p., la base et le chapiteau se répartissant les 2 D restant selon une proportion difficile à déterminer. L'entrecolonnement E resterait le même que dans l'hypothèse précédente, 7⅓ p., valant la moitié de H.

Dans l'hypothèse d'un ordre corinthien, la hauteur sous architrave H pourrait être portée à 15 p. (4,46 m), soit le double de l'entraxe E de 7½ p. donné plus haut comme variante planimétrique possible. En supposant un rapport H/h de 6/5, où h est la hauteur du fût, on pourrait admettre un diamètre max. D du fût de 1⅔ p., donnant H = 9 D = 15 p., h = 5/6 H = 7½ D = 12½ p., et peut-être h. chapiteau = 1 D et h. base = ½ D.

16 P. Gros, *Vitruve, De architectura*, Paris, IV, 7.3, avec le commentaire p. 190.

17 Bridel 2004, p. 156-157.

Les branches est L32 et ouest L33 du péristyle, que l'on arrêtera au nu du mur de terrasse E délimitant au nord la cour D de l'allée à ciel ouvert L35 établie en contrebas, mesurent ainsi l'une 36,40 m environ (122,4 p.), l'autre 37,50 m environ (126,11 p.). Il semble en effet fort ardu de faire converger sur une noue les toitures du portique L12, large de 11 p. seulement et que nous avons supposé corinthien, et celles du triportique entourant la cour, établie près de 1,80 m plus haut. Nous préférons donc, dès l'état 3, supposer, à ces deux articulations, deux vestibules aux hauts murs (L136a/b et L137a/b) dominant les toits des portiques, et percés au rez-de-chaussée de portes qui maintiennent les circulations transversales d'origine entre le couloir L30 à l'ouest et le local L41 à l'est, tant par le portique L12 que par l'allée L35, tout en assurant l'accès de plain pied à la base des escaliers menant au niveau de la cour D, et ménagés en tête des nouveaux portiques L33 et L32.

Dans le portique est L32, l'entraxe E de 7⅓ p. ne permet cependant pas de loger 17 entrecolonnements; il faut compter avec une contraction dont rend compte d'ailleurs le décor peint du mur de fond M39 de ce même portique: les panneaux et interpanneaux restitués par M. Fuchs définissent un rythme de 2,125 m ou 7⅙ p. qui permet de restituer 18 colonnes et donc 17 entrecolonnements cotant eux aussi 7⅙ p. d'axe en axe, la première colonne au nord étant un support presque complet: (7⅙ p. x 17 = 121⅚ p.) + (7/12 p. = 0,64 x ½D) = 122⅝ p.

Dans le portique ouest L33, au contraire, et s'il faut bien admettre un même nombre de 18 colonnes et 17 entrecolonnements qu'à l'est, ce qui semble logique, l'entraxe E pourrait être porté à 7⅝ p., donnant à la colonnade une longueur de 126,08 p.

Par une variation subtile et imperceptible des entraxes, qu'une fouille moins incomplète devrait permettre de vérifier, les trois branches du nouveau portique bordant la cour D et aboutissant au *triclinium* d'été F réussissent à camoufler les irrégularités du plan, le désaxement du *triclinium* et de la grande salle L1 qui lui fait face, et la dénivellation importante qui les sépare de l'ancien portique L12 longeant la façade sud du bâtiment primitif. Et même lorsqu'un porche important viendra empiéter à l'état 4 sur l'allée L35, et qu'une cour bordée d'un portique sur deux côtés au moins s'établira en L43, dans l'aile ouest G'[18] les circulations transversales pourront être maintenues via les deux vestibules que nous supposons à l'extrémité nord des branches L32 et L33.

Si la restitution proposée de l'élévation de ce vaste triportique (vol. 1, fig. 238 *sqq.*) reste purement hypothétique, ne reposant sur aucun élément de la collection lapidaire, la planimétrie que nous reconstituons nous paraît conforme aux quelques vestiges conservés et mis au jour et à la logique des circulations qu'on peut en déduire.

Le portique L68-69 du local L43 (état 4)

La colonnade de ce portique à deux ou trois branches établi à l'état 4, pourrait ressembler fort à celle du péristyle secondaire L39 de l'état 3, si l'on en croit le seul élément trouvé dans L43, n° 87, un fût lisse de colonne en calcaire urgonien dont le diamètre D vaudrait 1 p. Le portique, qui pourrait avoir trois branches et faire ainsi retour au sud comme le caniveau bordant la courette, est profond de 8 p. en L68, de 8 à 10¾ p. en L69, dimensions mesurées de l'axe des colonnes au nu du mur de fond, ou 7½ p. en œuvre. Avec un développement de 13,08 m, soit 44 p. au nord (et au sud ?), et de 22,90 m, soit 77 p. à l'est, on pourrait restituer 6 entrecolonnements de 7 p. au nord et au sud, la dernière (demi-?)colonne à l'ouest s'appuyant contre une ante, et 11 entrecolonnements de 7 p. à l'est, d'axe en axe des colonnes. Les mêmes difficultés de restitution en élévation qu'au péristyle L39 se retrouvent, pour un ordre supposé toscan mais peu monumental, dont la hauteur H vaudrait entre 7½ et 8 D de 1 p., juste suffisante pour assurer une circulation aisée. Un étage en matériau léger n'est au demeurant pas exclu.

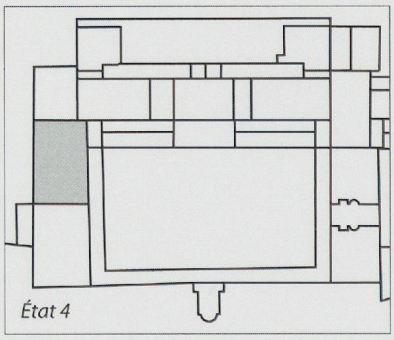
État 4

Le portique L103-105 de la cour O, à piliers toscans de grès (état 4)

Le redégagement, en 1971, de la branche septentrionale L103 du portique bordant la cour orientale O sur deux côtés, déjà mise au jour sur toute sa longueur

18 *Cf. infra.*

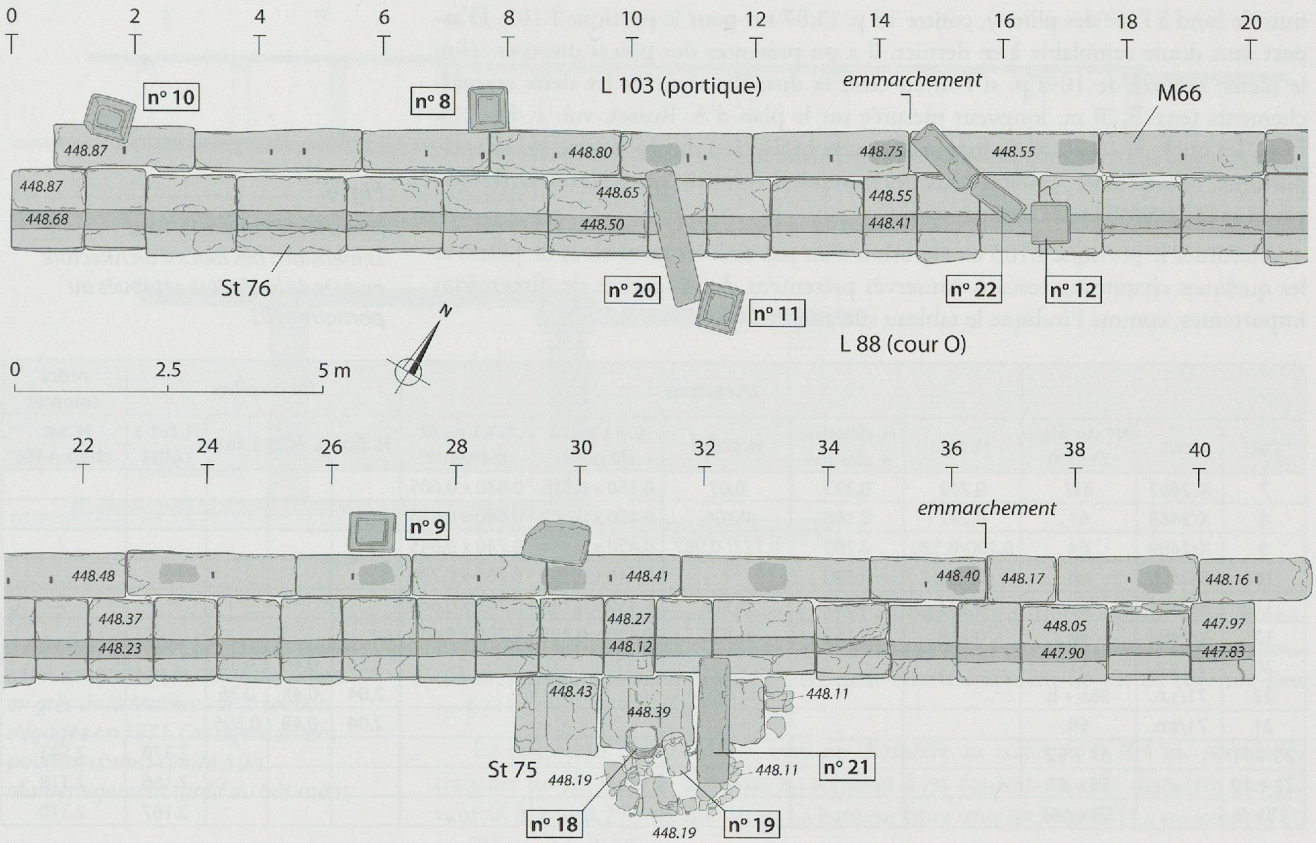

Fig. 5

Avenches, Derrière la Tour. *État 4A. Plan détaillé du stylobate du portique Nord (L 103; M66), de son caniveau (St 76) et du massif dallé St 75 (fouilles de 1971).*

en 1862/1863[19], a livré, conservés en place, 18 dalles de stylobate et 35 dalles de caniveau, qui, en deux rangées jointives, se développaient sur près de 42 m (fig. 5); dans son développement longitudinal, le stylobate M66 présentait deux emmarchements, situés au droit de chacun des murs délimitant la pièce centrale L96 du corps de bâtiment K que ce portique bordait au sud. Les dalles du caniveau étaient en revanche disposées selon une pente assez régulière, répondant à la légère déclivité ouest-est de la cour. Si l'on retient qu'un sol de circulation horizontal desservait à un seul et même niveau l'ensemble des pièces qui donnent sur ce portique, on est tenté d'admettre que les quelques 0,45 m de dénivellation du stylobate trahissent un aménagement secondaire de ce dispositif, destiné peut-être à parer aux venues de boues et d'eaux que les intempéries n'auront pas manqué de provoquer dans la pente de la cour située au sud.

De l'élévation de ce portique, subsistaient, tombés à proximité parfois immédiate de leur emplacement d'origine, trois piliers de section rectangulaire (nos 20-22) et cinq chapiteaux toscans rectangulaires (nos 7-12).

Les traces de l'assise de 10 piliers ont été clairement vues et relevées sur les blocs du stylobate M66 encore en place (fig. 5). Leurs dimensions, proches de la section des piliers conservés, semblent exclure l'existence d'une base moulurée[20]: le pilier reposait directement sur le stylobate. En outre, la répartition de ces traces permet de détecter deux séries d'entraxes, valant les uns 10⅔ p., soit environ 3,17 m, les autres 12 p., soit environ 3,57 m. On peut tenter de restituer l'ensemble du développement de ce portique sur un rythme symétrique, dont l'axe passerait alors à peu près par le dallage ajouté (tardivement ?) au nord et qui a pu servir de base à un groupe statuaire (fig. 5: St 75). De part et d'autre de 11 entrecolonnements de 10⅔ p., on trouverait un passage plus large, de 12 p., puis 4 entrecolonnements de 10⅔ p. et des espaces résiduels de 8 p. à l'est et 7 p. à l'ouest. Cette répartition des supports n'a rien à voir avec l'axe du corps de bâtiment nord K, qui régit aussi son portique nord et semble également définir, on l'a vu, l'emplacement des deux emmarchements du stylobate du portique (L103) bordant la cour au nord.

Si le portique L105, en retour oblique vers le sud à l'extrémité est de L103, présente lui aussi un caniveau et un stylobate qui accuse à deux reprises un rehaussement dans son développement longitudinal[21], sa profondeur se limite à 8 p. (2,38 m, du

19 *Cf.* vol. 1, p. 26-28 et 182-184, et le plan d'Auguste Rosset, MRA 1863/006 (vol. 1, fig. 22). Les cinq chapiteaux de piliers nos 7-12 ont peut-être été déjà vus à cette occasion, mais laissés en place.

20 La base attique de pilier rectangulaire nº 6, dont la date et le lieu exact de découverte restent incertains, si elle a pu supporter un pilier de dimensions comparables à ceux du portique L103 en raison de ses dimensions au lit d'attente (0,52 x 0,48 m) ne trouve pas place sur le stylobate relevé en 1971, où les traces de pose correspondent à la section des piliers, et non à celle de cette base, qui mesure 0,708 x 0,646 au lit de pose.

21 *Cf.* relevé A. Rosset, dessin MRA 1863/006 (vol. 1, fig. 22).

mur de fond à l'axe des piliers), contre 13 p. (3,87 m) pour le portique L103. D'aspect sans doute semblable à ce dernier, il a pu présenter des piliers disposés selon le même entraxe de 10⅔ p. si l'on en croit la distance séparant les deux emmarchements (env. 3,20 m, longueur mesurée sur le plan d'A. Rosset; vol. 1, fig. 22). Dans les quelque 19,20 m de longueur que la restitution donne à cette branche de portique, ce sont ainsi 7 piliers, ceux des extrémités compris, qui pourraient trouver place, ménageant 6 entrecolonnements.

Restituer le portique L103 en élévation n'est pas aisé: les rares blocs de piliers et les quelques chapiteaux toscans conservés présentent des disparités de dimensions importantes, comme l'indique le tableau suivant:

Fig. 6

Avenches, Derrière la Tour. *Dimensions des blocs d'architecture en grès de la Molière attribués au portique L103.*

			chapiteau					fût de pilier				ordre complet
Cat.	Inv.	N° sur plan 71/020	H. tot.	H. doucine + abaque	H. collet	L. x l. au lit de pose	L. x l. au lit d'attente	H. fût	L. fût	l. fût	H. fût + collet	H. tot. chap. + fût
7	X/2487	63?	0,293	0,223	0,07	0,380 x 0,315	0,630 x 0,605					
8	X/2488	61	0,292	0,186	0,106	0,450 x 0,362	0,680 x 0,625					
9	X/2489	64	0,290/0,330	0,203	0,127/ 0,087	0,450 x 0,356	0,740 x 0,645					
10	X/2490	60	(0,190)	0,190	?	0,445 x 0,395	0,760 x 0,730					
11	X/2495	62	0,283	0,167	0,116	0,450 x 0,365	0,745 x 0,665					
12	X/2496	63	0,278	0,152	0,126	0,430 x 0,385	0,705 x 0,665					
20	71/s.n.	57						2,26	0,48	0,38		
22	71/s.n.	58a + b						2,04	0,45	0,36		
21	71/s.n.	59						2,04	0,48	0,395		
20 + 11		57 + 62									2,376	2,543
22 + 12		58 + 63									2,166	2,318
21 + 9		59 + 64?									2,167	2,370

Les piliers et chapiteaux nos 20 + 11 et nos 22 + 12 semblent avoir reposé sur le même degré du stylobate, à env. 448,75 m; nos 21 et 9, disjoints et en remploi pour le fût, pourraient provenir d'un degré plus bas du stylobate, à env. 448,40 m. Nos 20 + 11 mesurent ensemble près de 8,5 p. = 2,528 m. Nos 22 + 12 mesurent ensemble près de 7,75 p. = 2,305 m. Nos 21 + 9 mesurent ensemble près de 8 p. = 2,379 m.

Faut-il supposer, derrière ces irrégularités d'exécution, un schéma régulateur comparable à celui du portique du sanctuaire d'Ucuétis à Alésia[22] ? Le module M, demi-longueur du pilier, valant par hypothèse 4/5 p., soit 0,238 m, la hauteur sous architrave s'établirait à 10 M ou 8 p., soit 2,38 m, l'entraxe des piliers valant alors 15 M ou 12 p., soit 3,57 m pour les plus larges, 13⅓ M ou 10⅔ p., soit 3,17 m pour les plus étroits, l'entrecolonnement 2 M de moins pour chacun, soit environ 10,5 p. ou 3,12 m et 9 p. ou 2,68 m. La coïncidence entre entrecolonnement et hauteur sous architrave n'est ainsi pas obtenue, soulignant l'absence d'une plinthe ou d'une moulure de base, perdue ou absente, qui devrait mesurer 1 p. de hauteur.

Le pilier le plus haut (nos 20 + 11) ayant apparemment reposé sur le stylobate le plus élevé, il semble impossible de restituer une architrave courant à l'horizontale d'une extrémité à l'autre du portique[23]. Rien ne permet en outre de supposer que ce portique ait superposé deux étages: les fondations du stylobate, hautes d'un mètre à peine, semblent insuffisantes pour porter une telle structure.

Toutes ces incertitudes, qui nous font renoncer à proposer une hypothèse étayée de restitution de l'élévation de ce portique, nous paraissent confirmer la réalisation hâtive, sans doute tardive et passablement «bricolée» d'un aménagement qui a pu réutiliser des blocs provenant d'une ou de plusieurs structures, préexistant au même emplacement ou ailleurs dans le palais, en les combinant assez maladroitement. On regrettera d'autant plus le manque d'informations quant aux fondations des dalles de caniveau et de stylobate prélevées en 1971.

Autres séries attribuées à l'état 4

Calcaire urgonien

Quatre chapiteaux toscans de colonne (nos 13, 17, 28, 88), une base attique de colonne (no 37) et trois fragments de fûts de colonne lisse (nos 87, 88, 27), de pro-

22 R. Martin, P. Varène, *Le monument d'Ucuetis à Alésia* (16e suppl. à *Gallia*), Paris, 1973, p. 111-125, en particulier p. 118-125, avec la pl. 24, pour la restitution théorique modulaire de l'ordre, le tracé géométrique de base et la réalisation du schéma théorique.

23 À moins que ces blocs aient été déplacés lors de la fouille de 1862-1863, ce qui semble peu probable au vu des photos de 1971. Le pilier nos 22/12, le plus court, et situé juste avant le premier décrochement, pourrait porter les extrémités de deux architraves superposées, celle de la travée de droite, la plus basse, portant celle de la travée de gauche, plus élevée. La différence de hauteur entre les piliers nos 22/12 et 20/11, soit 0,225 m ou ¾ p. environ donnerait la hauteur de l'architrave. De même, la hauteur de l'emmarchement (0,19 m env, soit ⅔ p. = 0,20 m, ajoutée à la hauteur du pilier nos 22/12, soit 2,318 m, donne une hauteur sous architrave du portique entre les deux emmarchements de 2,338 m, correspondant à 0,03 m près à la hauteur restituée du pilier nos 21/9, qui vaut 2,37 m.

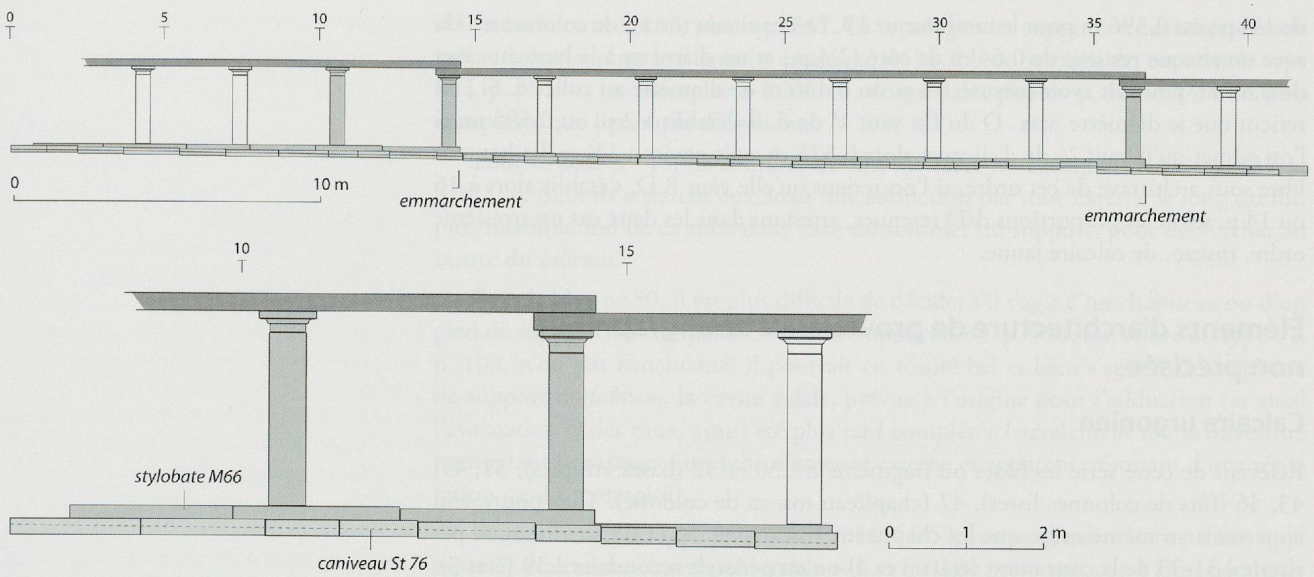

Fig. 7
Avenches, Derrière la Tour. *Portique L103. Restitution et détail des piliers en grès de la Molière sur la section dégagée en 1971. Cet agencement pourrait correspondre à un réaménagement tardif du bâtiment.*

venances diverses, peuvent être regroupés en plusieurs ordres au vu de leurs dimensions, sans qu'on puisse toutefois attribuer ceux-ci à des fondations ou des dispositifs architecturaux bien précis, à part peut-être le fragment de fût de colonne lisse n° 87[24].

Le chapiteau toscan n° 13, avec un diamètre au collet de 0,204 m, permet de restituer un fût dont le diamètre au sommet d est équivalant, et le diamètre max. D vaut 4/3 d, soit 0,273 m, ou 11/12 p. La hauteur libre sous architrave H a pu valoir 8 D, ou 7⅓ p., soit 2,18 m.

Le chapiteau toscan n° 17, avec un diamètre au collet d de 0,262 m (7/8 p. = 0,260 m) et une hauteur de 0,223 m (¾ p.) permet d'inférer un diamètre max. du fût D valant ici plus élégamment 7/6 d, soit 0,303 m, à peu de chose près 1 p. Si l'on restitue la hauteur H de cet ordre à 8 D, ou 8 p., les fûts nos 87, 89 et 27 pourraient lui convenir, de même que la base n° 37.

Enfin, l'abaque de chapiteau toscan n° 88, de 2 p. ou 0,595 m de côté, implique probablement un diamètre au collet d de 1½ p. environ, un diamètre max. D du fût de 1¾ p. ou 0,520 m et une hauteur libre de l'ordre de 8 D ou 14 p., soit 4,16 m; pour un diamètre au collet d de 1¼ p., et un rapport D/d de 4/3, cette hauteur H ne vaudrait plus que 13⅓ p.

Calcaire jaune

Ordres à colonnes cannelées et/ou rudentées

Cinq fragments de fûts de colonnes cannelées (nos 23-26, 29), quatre de colonnes rudentées (nos 62, 65, 69, 70), et deux petits fragments de chapiteaux corinthiens, peut-être de pilastre (nos 61, 63) se distinguent par leur matériau, le calcaire jaune du Jura. Les fûts cannelés, tous découvert en 1971 dans la cour O, pourraient provenir d'un seul et même ordre. Parmi les fûts rudentés deux ont été retrouvés en remploi non fonctionnel (nos 62, 65), de même que les deux fragments de chapiteaux. Les deux autres fûts localisés (nos 69, 70) proviennent du local L8 à l'ouest de l'aile A.

Cannelés ou rudentés, la plupart des fûts, divisés en tambours, semblent convenir pour un diamètre inférieur ou max. D de 1⅔ p., ou 0,496 m, et un diamètre supérieur d valant 6/7 D, soit environ 11/12 p., ou 0,322 m. Il faut supposer des chapiteaux corinthiens, mais les petits fragments conservés ne permettent pas une évaluation de leur taille.

Ordres à colonnes lisses

Un fragment de fût (n° 64), un tambour de colonne adossée? (n° 19) et un chapiteau toscan de colonne (n° 18), tous trouvés en position de remploi non fonctionnel, pourraient relever de trois ordres différents. Le premier fût, si le tambour partiellement conservé, qui mesure 0,255 m soit 6/7 p. de diamètre, est bien celui du sommet, devrait avoir un diamètre max. D valant 1 p. Le même calcul donne un diamètre D

24 *Cf. supra*, p. 16.

de 1⅓ p., ou 0,396 m pour le tambour n° 19. Le chapiteau toscan de colonne n° 18, avec un abaque restitué de 0,64 m de côté (2⅙ p.) et un diamètre à la base du cavet de 0,48 m, pourrait avoir mesuré 1½ p. ou 0,446 m de diamètre au collet d. Si l'on retient que le diamètre max. D du fût vaut ⅘ de d, il s'établit à 2 p. ou 0,595 m; si l'on admet qu'il vaut ⅞ de d, il vaut alors 0,525 m, soit environ 1¾ p. La hauteur libre sous architrave de cet ordre, si l'on retient qu'elle vaut 8 D, s'établit alors à 16 ou 14 p. selon les proportions d/D retenues, attestant dans les deux cas un troisième ordre, toscan, de calcaire jaune.

Éléments d'architecture de provenance stratigraphique non précisée

Calcaire urgonien

Relèvent de cette série les blocs ou fragments n°s 30 et 32 (bases attiques), 31, 41, 43, 46 (fûts de colonnes lisses), 42 (chapiteau toscan de colonne). Tous pourraient appartenir au même ordre que les chapiteaux toscans n°s 56 et 68, attribués au péristyle L31-33 de la cour ouest (états 3 et 4) ou au péristyle secondaire L39 (état 3), avec un diamètre D du fût valant 1 p. environ, réduit au sommet à d = ¾ D, ou ¾ p., soit 0,223 m. Mais ils pourraient aussi ressortir à l'état 4, avec l'ordre représenté par les fûts de colonnes lisses n°s 87 et 89 et la base attique n° 37, qu'il faudrait alors dissocier du chapiteau toscan n° 17, au diamètre trop important.

Calcaire jaune

Relèvent de cette série divers blocs n'appartenant pas à une colonnade, comme un élément de placage (n° 33), des claveaux ou chaperons de margelle? (n°s 34, 47), un parpaing de pilier? (n° 58), un bloc d'assise chanfreiné (n° 86), un fragment de sculpture? (n° 51). On y reconnaît aussi des fragments de fûts de colonnes rudentées (n°s 38, 39, 49, 60), un fût sommital de colonne cannelée (n° 3), un fût de colonne lisse (n° 73), un chapiteau toscan de colonne (n° 53), une base attique de colonne avec amorce de fût cannelé (n° 2).

On pourrait attribuer les fûts rudentés n°s 38, 39, 49 et peut-être le chapiteau toscan n° 53, compatibles avec un diamètre D de 1⅓ p. à la même série que l'ordre en calcaire jaune du portique L11 (état 2), dont le chapiteau semble plutôt pseudo-corinthien.

La base attique (n° 2) et le tambour sommital cannelé (n° 3), connus par les seuls dessins de L. Pfyffer, relèvent plutôt d'un diamètre modulaire D de 1⅔ p., rappelant le plus grand des ordres cannelés en calcaire jaune attribuable à l'état 4 (*supra*, p. 19 et n°s 23-26, 29). Le fût de colonne lisse n° 73 pourrait lui aussi convenir à cette même base attique n° 2.

Grès coquillier de La Molière

Le chapiteau toscan de pilier n° 4, illustré par L. Pfyffer, semble d'un module nettement plus petit que ceux du portique L103-105 de la cour O, à piliers toscans de grès (état 4).

Mobilier en pierre

Tous en calcaire urgonien, des éléments de bassins de divers types, proviennent de plusieurs points de l'édifice, rarement en position significative, et parfois en remploi. Ils pouvaient aussi bien appartenir aux installations thermales, qu'orner les cours ou les jardins[25]. La plupart ont été trouvés dans ou au voisinage du pavillon B ou dans ou au voisinage de l'aile thermale LM, mais le plus souvent dans des contextes stratigraphiquement perturbés et peu significatifs quant à leur emplacement original. Seule exception, le bassin n°s 16/44/52, en remploi dans les latrines L118 de l'aile thermale LM.

Typologiquement, on peut distinguer les éléments de *labrum* (base n° 35, pied perforé n° 45, chapiteau n° 50, cuves n°s 15, 40, 48, 54) ou de baignoire (n°s 16/44/52).

Pour les *labra* et leurs supports, on consultera principalement A. Ambrogi, *Labra di età romana in marmi bianchi e colorati* (*Studia archaeologica* 136), Roma, 2005. La cuve n° 15 correspond sans doute à son type II, p. 75-76, fig. 79 pour le profil;

25 C'est bien ce que dit aussi A. Bouet, étudiant bassins et *labra* dans son ouvrage (Bouet 2003, I, p. 125-128), à propos d'une vasque de 0,80 m de diamètre, provenant du Palais du Miroir à Saint-Romain-en-Gal (p. 127): «*Rien ne permet de dire si celle-ci se trouvait dans le bâtiment ou dans des espaces découverts, car rien ne distingue une vasque servant aux ablutions d'une vasque décorative*».

voir aussi la cuve L 157, photo p. 567. La typologie des supports est étudiée dans le même volume; pour le fragment catalogue n° 35, à base octogonale, on verra le type IIIa, p. 101, et les exemples S 8 à S 13, donnés aux photos p. 585-587, tous plus complexes que l'exemple d'Avenches.

Pour le bloc n° 45, de sommet de fût, on verra les exemples S 209, p. 617 et S 222, p. 620; ils attestent eux aussi une adduction par tube externe le long du fût, puis introduction de ce tube dans l'axe du sommet du support, pour déboucher au centre du *labrum*.

Pour le bloc n° 50, il est plus difficile de décider s'il s'agit d'un chapiteau ou d'un pied de support. La comparaison avec le support S 83, p. 598, qui relève du type VI, p. 103, n'est pas concluante; il pourrait en réalité bel et bien s'agir d'un chapiteau de support de *labrum*, la cavité axiale, prévue à l'origine pour l'adduction (et aussi l'évacuation ?) des eaux, ayant été plus tard complétée latéralement d'une ouverture permettant le passage d'un tube d'amenée externe et apparent, résultant d'une réparation ou d'un remploi.

Pour le bassin de type baignoire n°s 16/44/52, son originalité tient au fait qu'il reposait directement sur le sol semble-t-il, et qu'il ne présentait pas d'anneaux ou de pilastres en relief sur ses longs côtés[26]. Pour l'aspect de la cuve elle-même, l'exemple le plus proche, mais sur pieds, se trouve à Pompéi[27].

Si l'on peut donc, sur la base des quelques fragments conservés, supposer un riche mobilier de calcaire urgonien dans les jardins ou les salons du palais, il est bien difficile d'en restituer les formes exactes, les fonctions et les emplacements, faute de données de fouille sûres et significatives et d'éléments de comparaison pertinents repérés sur d'autres sites, qui soient bien étudiés et convenablement publiés.

Conclusion

La collection lapidaire de *Derrière la Tour* ne représente qu'une part infime de l'architecture des divers états de l'édifice. Les indications de provenance, souvent imprécises pour les découvertes anciennes, certaines perdues aujourd'hui, ne permettent qu'exceptionnellement de mettre des blocs en relation précise et argumentée avec les fondations d'une partie bien déterminée de l'édifice. Le plan d'ensemble restitué en est d'ailleurs encore fort hypothétique, les fouilles étant restées largement incomplètes.

Les tentatives d'attribution et de restitution des divers ordres demeurent en conséquence fragiles; les colonnades de certains portiques paraîtront plutôt basses pour un complexe qui affiche, dans son plan et son décor, un luxe notable. On ne peut exclure que les colonnes aient été érigées sur mur bahut ou piédestal, comme nous l'avons admis à partir d'indices que nous croyons clairs pour la colonnade sur cryptoportique de la façade nord de la résidence primitive. Mais les indices manquent ailleurs pour l'affirmer. De même, l'absence de tout fragment d'entablement dans la collection conservée nous a poussé à admettre systématiquement des épistyles de bois portant la charpente ou un éventuel étage en matériaux légers. On semble donc bien loin d'une architecture d'apparat, ce que confirment le mode de construction et l'aspect, assez rustiques, du portique de la cour orientale. Seul l'ordre auquel appartenait le fût de colonne à console n° 1, perdu, autorise la restitution d'une hauteur libre sous architrave dépassant celle qui est fonctionnellement nécessaire (7 à 8 p.), pour atteindre 15 p. (4,46 m), valeur qui reste modeste au regard de l'architecture des monuments publics.

Les arguments qu'on devrait pouvoir tirer du lapidaire manquent donc pour étayer une restitution du palais qui soit à la hauteur des ambitions de son plan, assez grandiose dans son dernier état, de son décor de placage de diverses pierres, de peintures, de mosaïques, ou encore de son mobilier d'agrément en calcaire urgonien, présent tant à l'intérieur des locaux les plus importants que dans les cours et les jardins.

Ne coïncidant guère avec les propositions émises dans ces quelques pages, les tentatives de restitution graphiques établies sur la base des esquisses de P. André (vol. 1, p. 264-279), fort suggestives au demeurant, ne peuvent en conséquence être que rarement étayées archéologiquement par l'étude du lapidaire.

26 C'est du moins ce que l'on conclut à la lecture d'A. Ambrogi, *Vasche di età romana in marmi bianchi e colorati* (*Studia archaeologica* 79), Roma, 1995, type AI, avec l'exemple de la Fontaine de Jules III, à l'angle de la via Flaminia et de la via Villa Giulia, AI 9, p. 210; cette cuve est beaucoup plus monumentale, mesurant 3,11 m de longueur pour 1,49 m de largeur et 0,84 m de hauteur.

27 W. M. F. Jashemski, *The Gardens of Pompeii, Herculaneum and the Villas Destroyed by Vesuvius*, I, New York, 1973, p. 169, fig. 260, de la maison des *Vettii*, jardin du péristyle, portique ouest.

Catalogue

Abréviations

cons.	conservé (-e, -s)	min.	minimum
diam.	diamètre	p	pouce(s)
haut.	hauteur	p.	pied(s)
long.	longueur	prof.	profondeur
larg.	largeur	restit.	restitué (-e, -s)
max.	maximum		

1 Fût de colonne lisse, à console

Calcaire urgonien blanc de La Lance très probablement. Semble brisé à la base et au sommet selon Ms Schmidt 1749-51, p. 80. Selon Ritter, qui le restitue sans doute graphiquement et donne des cotes en p. du Roi de 0,324 m (Ms Ritter 1786, fol 36 et Ritter 1788, p. 35-36), il serait complet, avec congé et listel de base, congé, listel et astragale de couronnement. La console, «*de même plan circulaire*» selon Ritter 1788, aurait porté un buste, ce qui semble cependant exclu du fait de sa faible saillie.

Haut. restit. par E. Ritter 11 P[ieds] 5 p[ouces] du Roi, soit 3,70 m ou 12½ p. romains; diam. max., sans doute mesuré par E. Ritter, 18 p. du Roi, soit 0,486 m ou 1⅔ p. romain. Haut. de la console sans doute mesurée par Ritter 10 p. du Roi, soit 0,27 m ou $^{11}/_{12}$ p. romain; saillie de la console sur le fût, sans doute mesurée par Ritter 3½ p. du Roi, soit 0,095 m ou env. ⅓ p. romain. Tant sur le relevé assez maladroit de Schmidt, que sur le dessin soigneusement restitué de Ritter, la console présente un profil superposant un listel, une doucine, sommée d'un réglet chez Ritter uniquement, et un bandeau droit. La position du lit d'attente de cette console peut être estimée à env. 2,09 m, soit 7 p. au-dessus du lit de pose du fût.

Trouvé «*à l'entrée du Pavé C, avec trois autres colo[n]nes de même proportion dorique et qui pouvoient former le Portique du Triclinium*» selon Ritter ou plutôt, selon Schmidt interprété par J. Morel, «*Sur la mosaïque, au voisinage du bassin, en compagnie de deux fragments de statue*» (*cf.* vol. 1, p. 21-24 et fig. 13 et *infra*, p. 154 et Abb. 151 (Bossert).

Perdu et sans doute jamais entré dans les collections du Musée.

2 Base attique de colonne avec amorce de fût cannelé, sans plinthe

Calcaire jaune hauterivien. Toutes faces conservées à en croire la p. 32 et la pl. VIII/4 au 1/11 de Bursian 1867.

Haut. estimée 0,58 m; diam. max. estimé 0,77 m; diam. de l'amorce du fût 0,485 m au lit d'attente. Le profil mouluré superpose un tore inférieur, une scotie en trait de scie, un tore supérieur, une doucine renversée, l'apophyge et le départ du fût.

Trouvée «*Derrière la Tour*». Inv. X/s.n., perdu?

3 Tambour sommital? de colonne cannelée

Calcaire jaune hauterivien? Toutes faces apparemment conservées, si l'on en croit la pl. VIII/8 au $^{1}/_{11}$ de Bursian 1867. Le lit d'attente semble muni d'un trou de louve ou de goujon carré. Trois au moins des 20 cannelures semblent s'arrêter avant le sommet du tambour pour laisser place à un logement carré destiné peut-être à recevoir une poutre horizontale.

Haut. estimée 0,73 m; diam. estimé 0,41 m.

Trouvé «*Derrière la Tour*». Inv. X/s.n., perdu.

4 Chapiteau toscan de pilier rectangulaire?

Grès coquillier de La Molière. Toutes faces apparemment conservées, selon la p. 32 et la pl. VIII/9 au 1:6 de Bursian 1867. Le profil superpose un bandeau, une doucine, un listel et l'abaque.

Haut. estimée 0,15 m; long. estimée 0,30 m à l'abaque, 0,18 m au lit de pose.

Trouvé «*Derrière la Tour*». Inv. X/s.n., perdu.

5 Piètement de table

Calcaire urgonien blanc de La Lance. Toutes faces conservées, les faces latérales concaves, l'une retaillée d'un encastrement vertical large de 0,275/0,285 m pour une prof. max. de 0,135 m, destiné à recevoir la dalle formant entretoise entre les deux pieds de la table. Surfaces finement piquetées, les faces verticales polies, le lit de pose dressé au pic, le lit d'attente à la gradine.

Haut. 0,725/0,740 m; long. 0,435/0,445 m à la base, 0,365 m au sommet; larg. 0,565/0,575 m.

Trouvé «*Derrière la Tour*»; nouveau groupe de bâtiments Est? fouille 1862?; état 4A? *cf.* Bursian 1867, p. 40 et pl. XII/13. Inv. X/2453.

6 Base attique de pilier rectangulaire

Grès coquillier de La Molière. Toutes faces conservées. Lit de pose et lit d'attente grossièrement piquetés, moulure plus finement dressée.

Haut. 0,275/0,280 m; long. 0,708 m à la plinthe, 0,51 m env. au lit d'attente; larg. 0,646 m à la plinthe, 0,48 m env. au lit d'attente.

Trouvée «*Derrière la Tour*»; nouveau groupe de bâtiments Est? fouille 1862?; état 4A? Inv. X/2486.

7 Chapiteau toscan de pilier rectangulaire

Grès coquillier de La Molière. Toutes faces conservées. Cuvette au lit de pose.

Haut. 0,280/0,293 m; long. 0,63 m à l'abaque, 0,38 m au lit de pose; largeur 0,587/0,605 m à l'abaque, 0,315 m au lit de pose.

Trouvé «*Derrière la Tour*»; nouveau groupe de bâtiments Est? fouille 1862?; état 4A? Inv. X/2487.

8 Chapiteau toscan de pilier rectangulaire

Grès coquillier de La Molière. Toutes faces conservées.

Haut. 0,280/0,292 m; long. 0,68 m à l'abaque, 0,445/0,450 m au lit de pose; larg. 0,611/0,625 m à l'abaque, 0,35/0,362 m au lit de pose.

Trouvé «*Derrière la Tour*»; nouveau groupe de bâtiments Est? fouille 1862?; état 4A? Inv. X/2488.

9 Chapiteau toscan de pilier rectangulaire

Grès coquillier de La Molière. Toutes faces conservées.

Haut. 0,290/0,330 m; long. 0,735/740 m à l'abaque, 0,445/0,450 m au lit de pose; larg. 0,635/0,645 m à l'abaque, 0,355/0,356 m au lit de pose.

Trouvé «*Derrière la Tour*»; nouveau groupe de bâtiments Est? fouille 1862?; état 4A? Inv. X/2489.

10 Chapiteau toscan de pilier rectangulaire

Grès coquillier de La Molière. Toutes faces conservées, sauf le lit de pose et un angle de l'abaque, perdus.

Haut. cons. 0,19 m; long. 0,76 m à l'abaque, 0,445 m à la naissance du collet; larg. 0,685/0,730 m à l'abaque, 0,385/ 0,395 m à la naissance du collet.

Trouvé «*Derrière la Tour*»; nouveau groupe de bâtiments Est? fouille 1862?; état 4A? Inv. X/2490.

11 Chapiteau toscan de pilier rectangulaire

Grès coquillier de La Molière. Toutes faces conservées, un angle perdu.

Haut. 0,266/0,283 m; long. 0,740/745 m à l'abaque, 0,450 m au lit de pose; larg. 0,665 m à l'abaque; 0,360/0,365 m au lit de pose.

Trouvé «*Derrière la Tour*»; nouveau groupe de bâtiments Est? fouille 1862?; état 4A? Inv. X/2495.

12 Chapiteau toscan de pilier rectangulaire

Grès coquillier de La Molière. Toutes faces conservées, un angle de l'abaque perdu.

Haut. 0,270/0,278 m; long. 0,690/705 m à l'abaque, 0,425/ 0,430 m au lit de pose; larg. 0,640/0,665 m à l'abaque, 0,380/ 0,3852 m au lit de pose.

Trouvé «*Derrière la Tour*»; nouveau groupe de bâtiments Est? fouille 1862?; état 4A? Inv. X/2496.

13 Chapiteau toscan de colonne

Calcaire urgonien blanc de La Lance. Toutes faces conservées sauf un côté de l'abaque. Trou de compas au lit de pose, piqueté; profil et lit d'attente polis.

Haut. 0,175 m; côté de l'abaque 0,37 m; diam. au collet 0,204 m.

Trouvé «*Derrière la Tour*». Inv. SA/900.

14 **Rosace de chapiteau corinthien**
Calcaire jaune hauterivien. Face avant et lit d'attente conservés. Trous de trépan.
Haut. cons. 0,16 m, rest. 0,18 m; long. cons. 0,175 m, restit. 0,20 m; prof. cons. 0,12 m.
Trouvée «*Derrière la Tour, champ Fornerod*»; nouveau groupe de bâtiments Est ? fouille 1862?; *cf.* BURSIAN 1867, p. 30, pl. V/6 (dessin au 1:5). Inv. SA/1076. *Cf.* fig. 1.

15 ***Labrum***
Vasque circulaire en calcaire urgonien blanc de La Lance. Intacte. Cuve et panse taillées à la gradine puis polies au tour, avec traces de concrétions calcaires. Lit de pose dressé à la pointe. Déversoir grossièrement (et tardivement ?) taillé à la pointe, large de 0,056 m et profond de 0,056 m. De part et d'autre, inégalement réparties, deux paires de trous de scellements trapézoïdaux mesurant 0,7 x 0,7 cm en plan, pour 1,5 cm de prof., distants de 7,5 et 7,8 cm, sans doute pour sceller deux paires de tiges métalliques qui assujettissaient peut-être une chèvre dressée dans la cuve, à moins qu'il s'agisse de deux appuis horizontaux entrecroisés et reposant à leur autre extrémité sur les bords de la cuve.
Haut. 0,175 m, diam. extérieur au lit d'attente 0,895 m, au lit de pose 0,415 m; diamètre intérieur au lit d'attente 0,812 m; prof. 0,098 m.
Trouvé «*Derrière la Tour*»; aile thermale LM; entre L118 et L117; état 4A ou suivants; remploi? Inv. 1911/4996.

16 **Bassin rectangulaire de type baignoire/*pyélos***
Calcaire urgonien blanc de La Lance. Toutes faces au moins partiellement conservées, trois côtés abattus à 0,45/0,48 m de hauteur, pour un remploi qui a provoqué également le percement d'un trou d'évacuation de 0,12 m de diam. au centre du fond et une «encoche» de 0,145 m de larg. et 0,15 m de haut au sommet et au centre de la face longue conservée, sans doute ménagée pour laisser passer un conduit d'alimentation. Faces externes galbées, finement dressées et polies, avec concrétions calcaires, essentiellement sur l'un des longs côtés restitué légèrement plus bas que l'autre pour faire office de déversoir; intérieur du bassin dressé à la laie dentelée avec concrétions
Haut. 0,738 m; long. hors-tout cons. 1,15 m, restit. env. 1,45 m; larg. hors-tout cons. 0,71 m, restit. env. 0,89 m. Prof. originale du bassin 0,485 m; dimensions au fond: 0,92 × 0,36 m. Dimensions au lit de pose défini par un *scamillus* haut de 0,014 m: 0,747 × 0,449 m.
Trouvé «*Derrière la Tour*»; aile thermale LM; latrines L118; état 4A ou suivants; remploi. Inv. 1911/05026; colle avec les pièces n° 44 = inv. 89/7605-1 et n° 52 = inv. 89/10237-1.

17 **Chapiteau toscan de colonne**
Calcaire urgonien blanc de La Lance. Toutes faces au moins partiellement conservées, sauf un côté de l'abaque. Cuvette hémisphérique au centre du lit d'attente, trou de compas au centre du lit de pose. Les surfaces sont finement piquetées, les arêtes ciselées.
Haut. 0,223/0,227 m; côté de l'abaque 0,396 m; diam. du collet 0,262 m
Trouvé «*dans la propriété Doleyres*»; aile thermale LM? Inv. 1939/8754-10.

18 **Chapiteau toscan de colonne**
Calcaire jaune hauterivien? Sont conservés le lit d'attente, un côté de l'abaque avec le profil complet du chapiteau combinant *ovolo*, doucine, listel et cavet; base du profil et lit de pose manquent.
Haut. cons. 0,21 m dont 0,08 m pour l'abaque; long. cons. 0,51 m; larg. cons. 0,51 m; diam. max. restit. 0,65 m, à la base du cavet 0,45 m.
Trouvé «*Derrière la Tour*»; secteur portique L103 et frange nord de la cour trapézoïdale O (*cf.* fig. 5:n° 18); état 4B? Inv. 71/s.n., perdu? *cf.* relevés MRA 1971/022 et 022a.

19 **Tambour de colonne lisse adossée?**
Calcaire jaune hauterivien. Entièrement conservé, avec un trou de goujon carré de 0,05 x 0,05 x 0,025 ou 0,06 m aux lits de pose et d'attente. Le périmètre du fût est abattu d'origine ou retaillé pour l'adosser, réduisant son diamètre à 0,325 m et dégageant un bandeau plat large de 0,30 m environ.
Haut. 0,59 m; diam. 0,40 m.
Trouvé «*Derrière la Tour*»; secteur portique L103 et frange nord de la cour trapézoïdale O (*cf.* fig. 5:n° 19); état 4B? Inv. 71/s.n., perdu? *cf.* relevé MRA 1971/021.

20 **Fût de pilier rectangulaire**
Grès coquillier de La Molière. Toutes faces conservées.
Haut. 2,26 m; long. 0,45/0,48 m; larg. 0,37/0,38 m.
Trouvé «*Derrière la Tour*»; secteur portique L103 et frange nord de la cour trapézoïdale O; état 4A? Inv. 71/s.n. *cf.* relevé 1971/020. *Non illustré.*

21 **Fût de pilier rectangulaire**
Grès coquillier de La Molière. Toutes faces conservées.
Haut. 2,04 m; long. 0,48 m; larg. 0,395 m.
Trouvé «*Derrière la Tour*»; secteur portique L103 et frange nord de la cour trapézoïdale O; état 4B? Inv. 71/ s.n. *cf.* relevé 1971/020. *Non illustré.*

22 **Fût de pilier rectangulaire**
Grès coquillier de La Molière. Brisé en deux fragments, longs de 0,995 et 1,04 m. Toutes faces conservées, l'une des deux plus grandes épaufrée.
Haut. 2,04 m; long. 0,45 m; larg. 0,35/0,36 m.
Trouvé «*Derrière la Tour*»; provient du portique sud de l'aile K; attribué à l'état 4. Inv. 71/s.n. *cf.* relevé 1971/020. *Non illustré.*

23 **Fragment de fût de colonne cannelée**
Calcaire jaune hauterivien. Une cannelure et un listel conservés.
Haut. cons. 0,09 m; larg. cons. 0,09 m; larg. cannelure env. 0,054 m, larg. listel supérieure à 0,021 m.
Trouvé «*à Autophon*»; nouveau groupe de bâtiments Est? état 4A. Inv. 71/935. *Non illustré.*

24 **Fragment de fût de colonne cannelée**
Calcaire jaune hauterivien. Deux cannelures et un listel conservés.
Haut. cons. 0,15 m; larg. cons. 0,085 m; larg. listel 0,022 m; larg. cannelure env. 0,054 m.
Trouvé «*à Autophon*»; nouveau groupe de bâtiments Est? état 4A. Inv. 71/936. *Non illustré.*

25 **Fragment de fût de colonne cannelée**
Calcaire jaune hauterivien. Deux cannelures et un listel conservés.
Haut. cons. 0,13 m; larg. cons. 0,095 m; larg. listel 0,023 m; larg. cannelure env. 0,054 m.
Trouvé «*à Autophon*»; nouveau groupe de bâtiments Est? état 4A. Inv. 71/937. *Non illustré.*

26 **Fragment de fût de colonne cannelée**
Calcaire jaune hauterivien. Une cannelure et un listel conservés.
Haut. cons. 0,075 m; larg. cons. 0,09 m; larg. listel 0,021 m; larg. cannelure env. 0,054 m.
Trouvé «*à Autophon*»; nouveau groupe de bâtiments Est? état 4A. Inv. 71/938. *Non illustré.*

27 **Fragment de sommet de fût de colonne lisse**
Calcaire urgonien blanc de La Lance. Lit d'attente, tore, baguette et congé de couronnement du fût.
Haut. cons. 0,095 m; diam. hors-tout restit. 0,29 m; diam. min. du fût au sommet 0,266 m.
Trouvé «*à Autophon*»; nouveau groupe de bâtiments Est? état 4A. Inv. 71/939; colle avec n° 43? *Non illustré.*

28 **Fragment de chapiteau toscan de colonne**
Calcaire urgonien blanc de La Lance. Profil partiellement conservé: base de l'abaque, doucine, départ du cavet. Les surfaces sont finement piquetées, les arêtes ciselées.
Haut. cons. 0,06 m; diam. max. restit. env. 0,27 m.
Trouvé «*à Autophon*»; nouveau groupe de bâtiments Est? état 4A. Inv. 71/940. *Non illustré.*

29 Fragment de fût de colonne cannelée
Calcaire jaune hauterivien. Deux cannelures et un listel conservés.
Haut. cons. 0,085 m; larg. du listel 0,024 m; larg. de la cannelure 0,042 m; prof. de la cannelure env. 0,03 m.
Trouvé «*à Autophon*»; nouveau groupe de bâtiments Est? état 4A. Inv. 71/941. *Non illustré.*

30 Base attique de colonne
Calcaire urgonien blanc de La Lance. Toutes faces conservées; un angle de la plinthe et le profil attenant sont perdus. Lit de pose et lit d'attente dressés à la gradine, moulure plus finement dressée; ciselures d'arêtes. Axe médian incisé au lit de pose, trou de compas au lit d'attente.
Haut. 0,180/0,187 m; long. 0,42 m à la plinthe; larg. 0,42 m à la plinthe; diam. au lit d'attente 0,31 m.
Trouvée «*Derrière la Tour*»; corps C; L25, près du pavillon B; état 4A altéré. Inv. 88/7285-1.

31 Trois fragments jointifs? de fût de colonne lisse
Calcaire urgonien blanc de La Lance. Périmètre du fût conservé pour 1/6, surface polie.
Haut. cons. du plus grand fragment 0,16 m; long. cons. 0,12 m, largeur cons. 0,09 m; diam. restit. 0,24 m.
Trouvés «*Derrière la Tour*»; corps C; L25, près du pavillon B; état 4A. Inv. 88/7325-2. *Non illustré.*

32 Base attique de colonne
Calcaire urgonien blanc de La Lance. Lit de pose, lit d'attente, tore supérieur, scotie et départ du tore inférieur sont conservés; la plinthe a été abattue et un secteur du profil est perdu. Lit de pose grossièrement piqueté, lit d'attente dressés à la gradine, moulure plus finement piquetée, aux arêtes ciselées. Trou de compas au lit d'attente.
Haut. 0,178 m; long. cons. 0,38 m; larg. cons. 0,28 m; diam. du tore supérieur 0,338 m; diam. du lit d'attente environ 0,31 m; côté restit. de l'abaque 0,39 m.
Trouvée «*Derrière la Tour*»; corps C; L25, près du pavillon B; état 4A altéré. Inv. 89/7510-1.

33 Élément de placage?
Calcaire jaune hauterivien. Plaque moulurée sur un long côté, en imitation d'un fût de colonne rudenté, avec deux rudentures et deux listels?; face arrière et joint droit forment un angle obtus, joint droit et lit d'attente également, lit d'attente et face arrière un angle obtus.
Haut. 0,13 m; long. 0,154 m; larg. 0,057 m; larg. cannelure 0,065 m; larg. listel 0,022 m; diam. restit. env. 0,595 m.
Trouvé «*Derrière la Tour*»; corps C; L25, près du pavillon B; état 4A altéré. Inv. 89/7525-3.

34 Claveau d'archivolte à profil en boudin? ou de chaperon de margelle?
Calcaire jaunâtre alvéolaire. Deux faces de joint divergentes encore garnies de mortier au tuileau, à découpe arquée sur l'un des longs côtés. La face en segment de cylindre ainsi générée peut être la face supérieure d'un chaperon d'un bassin circulaire ou la face avant d'un cordon d'archivolte saillant; elle est dressée à la gradine et marquée d'une rainure transversale le long de sa ligne de saillie max., large de 1,8 à 2,4 cm et profonde de 0,6 à 0,9 cm. Face arrière, joint droit et lit de pose sciés, joint gauche dressé au ciseau. *Cf.* bloc nº 47?
Haut. 0,074/0,116 m; long. 0,38 m; larg. 0,17 m; diam. restit. de la face bombée 0,42 m.
Trouvé «*Derrière la Tour*»; corps C; dans l'hémicycle L53; état 4A altéré. Inv. 89/7527-1.

35 Élément de base octogonale? d'un pied de vasque circulaire, mouluré et évidé
Calcaire urgonien blanc de La Lance. Toutes faces conservées. Profil mouluré poli, faces de joint, lit de pose et d'attente finement piquetés, parfois démaigris au centre.
Haut. 0,114 m; long. 0,198 m; larg. 0,15 m. Diam. restit. du tore de base 0,594 m, de la cavité centrale 0,42 m.
Trouvé «*Derrière la Tour*»; corps C; dans l'hémicycle L53; état 4A altéré. Inv. 89/7527-2.

36 Fleuron d'abaque de chapiteau corinthien
Calcaire jaune hauterivien. Lit d'attente, face avant, côtés gauche et droit conservés; pétale supérieur central perdu, deux pétales inférieurs ébréchés. Trous de trépan; axe marqué d'une incision au lit d'attente.
Haut. 0,045 m; long. 0,078 m; larg. 0,05 m.
Trouvé «*Derrière la Tour*»; corps C; L25, près du pavillon B; état 3 (occupation/démolition). Inv. 89/7532-1. *Non illustré.*

37 Base attique de colonne
Calcaire urgonien blanc de La Lance. Toutes faces conservées; les angles de l'abaque sont perdus. Lit de pose grossièrement piqueté, lit d'attente dressé à la gradine et piqueté, moulure finement piquetée. Trou de compas au lit d'attente.
Haut. 0,17 m; long. 0,384 m; larg. 0,384 m; diam. du lit d'attente environ 0,31 m.
Trouvée «*Derrière la Tour*»; annexe I; L50; état 4A. Inv. 89/7537-2.

38 Fragment de fût de colonne rudentée
Calcaire jaune hauterivien. Trois cannelures rudentées et deux listels conservés. Traces de feu.
Haut. cons. 0,13 m; long. cons. 0,14 m; larg. cons. 0,12 m ; larg. du listel 0,024 m; larg. de la cannelure rudentée 0,036 m; diam. restit. 0,395 m.
Trouvé «*à Autophon*»; pavillon B; L57; état 4A altéré. Inv. 89/7538-4. *Non illustré.*

39 Fragment de fût de colonne rudentée
Calcaire jaune hauterivien. Une cannelure rudentée et deux listels conservés.
Haut. cons. 0,065 m; long. cons. 0,09 m; larg. cons. 0,065 m; larg. du listel 0,022 m; larg. de la cannelure rudentée 0,040 m; diam. restit. 0,395 m.
Trouvé «*à Autophon*»; pavillon B; L57; état 4A altéré. Inv. 89/7538-5. *Non illustré.*

40 Fragment de *labrum*
Fragment d'une vasque circulaire en calcaire urgonien blanc de La Lance. Sont conservés une petite surface du bord du lit de pose circulaire, piqueté, et le départ de la panse, polie et couverte de concrétions. Traces de mortier à la cassure de la face interne, perdue.
Haut. cons. 0,14 m; long. cons. 0,16 m; larg. cons. 0,16 m; diam. restit. au lit de pose 0,89 m?
Trouvé «*Derrière la Tour*»; pavillon B; L57; état 4A altéré. Inv. 89/7540-2. *Non illustré.*

41 Fragment de fût de colonne lisse
Calcaire urgonien blanc de La Lance. Pied et tête perdus. Façonné à la gradine, puis poli. Concrétions en surface.
Haut. cons. 0,90 m; diam. max. 0,261 m.
Trouvé «*Derrière la Tour*»; annexe I; L61 et cage d'escalier St 56; état 4A altéré. Inv. 89/7548-1. *Non illustré.*

42 Chapiteau toscan de colonne
Calcaire urgonien blanc de La Lance. Toutes faces au moins partiellement conservées, sauf trois côtés de l'abaque. Trou de compas au centre du lit de pose, dressé à la gradine; lit d'attente grossièrement piqueté; profil soigneusement poli.
Haut. 0,197 m; long. cons. 0,37 m; larg. cons. 0,31 m; côté restit. de l'abaque 0,384 m; diam. du collet 0,221 m.
Trouvé «*Derrière la Tour*»; annexe I; L61 et cage d'escalier St 56; état 4A altéré. Inv. 89/7548-2.

43 Fragment de sommet de fût de colonne lisse
Calcaire urgonien blanc de La Lance. Le fût, poli, est conservé pour un quart de sa section, avec son congé, son listel et son tore de couronnement. Trou de compas au lit d'attente, piqueté.
Haut. cons. 0,485 m; diam. du tore de couronnement 0,25 m; diam. max. du fût 0,25 m; diam. min. du fût 0,21 m.
Trouvé «*Derrière la Tour*»; annexe I; L61 et cage d'escalier St 56; état 4A altéré. Inv. 89/7548-3.

44 **Fragment de bassin rectangulaire de type baignoire/*pyélos*?**
Calcaire urgonien blanc de La Lance. Court tronçon de la lèvre et du sommet du bord du bassin. Intérieur et lèvre finement piquetés, extérieur dressé à la gradine fine et couvert de concrétions.
Haut. cons. 0,21 m; long. cons. 0,31 m; larg. cons. 0,18 m.
Trouvé «*Derrière la Tour*»; cour-jardin nord T; au nord de l'annexe I; état 4A altéré. Inv. 89/7605-1. *Cf.* nº 16 = inv. 1911/5026.

45 **Fragment de sommet de fût de colonnette lisse**
Calcaire urgonien blanc de La Lance. Le fût est conservé pour un tiers de sa section, avec son congé et son bandeau de couronnement. Une perforation cylindrique oblique de 0,06 m de diamètre débouche au centre du lit d'attente, finement piqueté. C'est la forte conicité du fût qui permet d'attribuer ce fragment au sommet et non à la base du fût.
Haut. cons. 0,175 m; diam. restit. du bandeau 0,205 m; diam. min. du fût 0,175 m.
Trouvé «*Derrière la Tour*»; cour-jardin nord T; au nord du corps K; état 2 (occupation/démolition). Inv. 89/7606-1.

46 **Fragment de fût de colonne lisse**
Calcaire urgonien blanc de La Lance. Le fût, brisé à ses deux extrémités, est finement piqueté et conservé pour la moitié de sa section.
Haut. cons. 0,12 m, long. cons. 0,19 m, larg. cons. 0,11 m; diam. restit. 0,21 m?
Trouvé «*Derrière la Tour*»; cour-jardin nord T; au nord du corps K; état 4A altéré. Inv. 89/8001-11. *Non illustré.*

47 **Fragment de claveau d'archivolte à profil en boudin? ou de chaperon de margelle?**
Calcaire jaunâtre alvéolaire. Deux faces de joint divergentes, à découpe arquée sur l'un des longs côtés. La face en segment de cylindre ainsi générée, conservée pour moitié, peut être la face supérieure d'un chaperon d'un bassin circulaire ou la face avant d'un cordon d'archivolte saillant. Face arrière partiellement conservée, lit de pose et lit d'attente perdus.
Haut. cons. 0,08/0,09 m; long. cons. 0,22 m; larg. 0,17 m; diam. restit. de la face bombée 0,42 m.
Trouvé «*Derrière la Tour*»; cour-jardin nord T; au nord du corps K; état 4A altéré. Inv. 89/8007-5. *Cf.* nº 34 = inv. 89/7527-1. *Non illustré.*

48 **Fragment de *labrum***
Fragment d'une vasque circulaire en calcaire urgonien blanc de La Lance. Sont conservés la lèvre horizontale à bord externe et le départ de la panse, polis et couverts de concrétions.
Haut. cons. 0,05 m; long. cons. 0,13 m; larg. cons. 0,077 m; diam. restit. 0,89 m?
Trouvé «*Derrière la Tour*»; pavillon B; secteur de l'abside L57; état 4A altéré. Inv. 89/8008-9.

49 **Fragment de fût de colonne rudentée**
Calcaire jaune hauterivien. Deux cannelures rudentées et deux listels conservés.
Haut. cons. 0,15 m; long. cons. 0,155 m; larg. cons. 0,11 m; larg. du listel 0,019/0,021 m; larg. de la cannelure rudentée 0,041 m; diam restit. 0,395 m?
Trouvé «*Derrière la Tour*»; pavillon B; secteur de l'abside L57; état 4A altéré. Inv. 89/8008-10. *Non illustré.*

50 **Chapiteau à abaque rectangulaire de pied de vasque**
Calcaire urgonien blanc de La Lance. Toutes faces au moins partiellement conservées, sauf le lit de pose et la face arrière, le lit d'attente étant intact pour environ la moitié de sa surface. Cavité cylindrique de 0,075 m de diamètre, perforant verticalement la pièce du lit d'attente à la face inférieure, avec retaille latérale pour tube d'adduction?, le tout présentant des concrétions calcaires sur sa paroi.
Haut. cons. 0,17 m; long. 0,19 m; larg. cons. 0,14 m, restit. 0,24 m si le trou est centré.
Trouvé «*Derrière la Tour*»; aile thermale LM; L121; état 5 altéré. Inv. 89/8012-34. *Cf.* inv. X/2091 pour un élément comparable.

51 **Fragment de sculpture?**
Calcaire jaune hauterivien, brûlé. Élément de draperie?
H. cons. 0,15 m; long. cons. 0,23 m; larg. cons. 0,075 m.
Trouvé «*Derrière la Tour*»; aile thermale LM; L121; état 5 altéré. Inv. 89/8012-36. *Non illustré.*

52 **Fragment de bassin rectangulaire**
Calcaire urgonien blanc de La Lance. Lèvre et départ de la cuve conservés. Poli et recouvert de concrétions à l'intérieur et à l'extérieur.
Trouvé «*Derrière la Tour*», «*dans la propriété Zeller*»; cour D; L34; état 4A ou 3 (constr./ réfection)? Inv. 89/10237-1. *Cf.* nº 16.

53 **Chapiteau toscan de colonne**
Calcaire banc jaunâtre. Sont conservés le lit de pose et le bas du profil, avec congé, listel et tore de couronnement du fût, collet et amorce du cavet? Trou de goujon carré au centre du lit de pose. Le lit supérieur résulte à l'évidence d'une retaille et présente une dépression axiale, de part et d'autre d'une ligne-repère. Surfaces érodées.
Haut. cons. 0,195 m; diam. max. restit. au niveau du tore 0,345 m; diam. du fût sous le congé 0,335 m.
Trouvé «*Derrière la Tour*»; aile thermale LM; cour L125a; état 5 altéré. Inv. 90/8098-1.

54 **Fragment de *labrum***
Fragment d'une vasque circulaire en calcaire urgonien blanc de La Lance. Lit de pose, départ de la panse et fond à renflement intérieur central seuls partiellement conservés. Fond grossièrement piqueté.
Haut. cons. 0,21 m; diam. restit. au lit de pose 0,24-0,29 m, hors-tout à la lèvre 0,89 m?
Trouvé «*Derrière la Tour*»; espace de transition V; cour 129; état 4A altéré. Inv. 90/8105-25. *Non illustré.*

55 **Dalle chaperon?**
Grès coquillier. Toutes faces conservées. Face avant incurvée (rayon env. 1,8 m) et finement dressée; face arrière rectiligne brute de carrière; deux faces de joint latérales, avec bandeau d'anathyrose avant et supérieur, formant un angle de 55° env. entre elles, mais perpendiculaires à la face arrière sur 0,25 m environ. Cinq trous (de coins de carrier?) alignés en oblique à 45° de la face arrière près du joint gauche; profonds de 0,08 m env., ils cotent alternativement 0,03 x 0,045 m et 0,03 x 0,025 m.
Haut. 0,30/0,35 m; long. 1,15/1,65 m; larg. 0,58/0,70 m.
Trouvée «*Derrière la Tour*»; cour D/E, niche St 20; état 4A (construction). Inv. 95/9838-1.

56 **Chapiteau toscan de colonne**
Calcaire urgonien blanc de La Lance. Toutes faces au moins partiellement conservées, sauf trois côtés de l'abaque. Trou de compas au centre du lit de pose, dressé à la gradine; petite dépression décentrée au lit d'attente; profil soigneusement poli, arêtes ciselées.
Haut. 0,198 m; long. cons. 0,33 m; larg. cons. 0,28 m; côté restit. de l'abaque 0,41 m; diam. min. du collet 0,21 m; diam. au lit de pose 0,22 m.
Trouvé «*Derrière la Tour*»; portique Est L32; état 3 (occupation/ démolition). Inv. 95/9841-1.

57 **Dalle de caniveau**
Grès coquillier de La Molière. Toutes faces conservées, mais cassée en trois fragments. Faces de joint avec bandeau d'anathyrose; saillie à la base de la face avant.
Haut. 0,38/0,39 m; long. 1,225/1,24 m; larg. 1,19/1,25 m à l'arête supérieure; diam. de la cunette env. 0,295 m, à 0,295 m de la face avant.
Trouvée «*Derrière la Tour*», portique Est, L32; état 4B (occupation/réfection). Inv. 95/9902-1. *Non illustré.*

58 **Parpaing de pilier ou carreau d'orthostate**
Calcaire jaune hauterivien. Toutes faces conservées, sauf deux grandes faces jointives. Reconstitué à partir de plusieurs fragments.

Haut. 0,455 m; long. cons. 0,28 m; larg. cons. 0,20 m.
Trouvé «*Derrière la Tour*»; *triclinium* F; vide sanitaire L36; état 5 altéré. Inv. 95/9914-5. *Non illustré.*

59 **Fragment de *labrum***
Fragment d'une vasque circulaire en calcaire urgonien blanc de La Lance. Lèvre, panse, lit de pose circulaires conservent l'ensemble du profil sur un petit secteur. Surfaces polies avec concrétions, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.
Haut. 0,22 m; diam. restit. au lit de pose 0,74 m, hors-tout à la lèvre 0,97 m.
Trouvé «*Derrière la Tour*»; corps J; L80; état 4B. Inv. 95/9920-1.

60 **Fragment de fût de colonne rudentée**
Calcaire jaune hauterivien. Le lit d'attente et un quart du périmètre du fût sont conservés, avec cinq cannelures rudentées et quatre listels.
Haut. cons. 0,335 m; long. cons. 0,20 m; larg. cons. 0,14 m; larg. du listel 0,018 m; larg. de la cannelure rudentée 0,035 m; diam. restit. 0,337 m?
Trouvé «*Derrière la Tour*»; bâtiment central S dans la cour O; L89; état 4A altéré. Inv. 95/9922-5.

61 **Fragment de feuille d'acanthe de chapiteau corinthien (de pilastre?)**
Calcaire jaune hauterivien. Face avant avec deux acanthes divergentes seule conservée.
Haut. cons. 0,13 m; long. cons. 0,13 m.
Trouvé «*Derrière la Tour*»; bâtiment central S dans la cour O; L89; état 4A altéré. Inv. 95/9928-1.

62 **Fragment de fût de colonne rudentée**
Calcaire jaune hauterivien. Trois cannelures rudentées et trois listels sont conservés.
Haut. cons. 0,115 m; long. cons. 0,225 m; larg. cons. 0,082 m; larg. du listel 0,022/0,025 m; larg. de la cannelure rudentée 0,046/0,047 m; diam restit. 0,458 m?
Trouvé «*Derrière la Tour*»; bâtiment central S dans la cour O; L89; état 4A. Inv. 95/9928-2. *Non illustré.*

63 **Fragment d'angle de chapiteau corinthien, de pilastre ou de colonne engagée**
Calcaire jaune hauterivien. Lit de pose, face avant avec abaque épaufrée, lèvre du *calathos*, *summa* et *media foliae*, base de la corne feuillue des volutes, lit d'attente et face en retour à droite au moins partiellement conservés. Trou de louve brisé, profond de 0,12 m, à l'arrière du lit d'attente, grossièrement bûché, peut-être lors d'un remploi.
Haut. 0,27 m; long. cons. 0,14 m; larg. cons. 0,18 m.
Trouvé «*Derrière la Tour*»; bâtiment central S dans la cour O; L89; état 4A. Inv. 95/9928-3.

64 **Fragment de fût de colonne lisse**
Calcaire blanc jaunâtre fusé. Le fût, conservé sur un quart de son périmètre, a conservé son lit d'attente.
Haut. cons. 0,42 m; long. cons. 0,35 m; diam. restit. du fût env. 0,255 m.
Trouvé «*Derrière la Tour*»; foyer St 72 contre le bâtiment R dans la cour O; état 4B. Inv. 95/9932-1. *Non illustré.*

65 **Fragment de fût de colonne rudentée**
Calcaire jaune hauterivien, brûlé. Le fût, conservé pour un quart de son périmètre, présente trois cannelures rudentées et trois listels.
Haut. cons. 0,28 m; long. cons. 0,16 m; larg. cons. 0,16 m; larg. du listel 0,019 m; larg. de la cannelure rudentée 0,032 m; diam. restit. 0,325 m?
Trouvé «*Derrière la Tour*»; foyer St 72 contre le bâtiment R dans la cour O; état 4B. Inv. 95/9932-2. *Non illustré.*

66 **Fragment de pied de fût de colonne lisse**
Calcaire urgonien blanc de La Lance. Lit de pose, bandeau de base et apophyge, amorce du corps du fût sont conservés. Fût poli, lit de pose piqueté, arêtes ciselées.
Haut. cons. 0,04 m; long. cons. 0,09 m; larg. cons. 0,024 m; diam. max. restit. du fût 0,29 m.
Trouvé «*Derrière la Tour*»; bâtiment d'angle méridional R; L82; état 3 (désaffecté?). Inv. 96/9959-3. *Non illustré.*

67 **Fragment infime de chapiteau corinthien ou de corniche modillonnaire?**
Calcaire jaune alvéolaire. Seul une foliole de bouton central? est conservée.
Trouvé «*Derrière la Tour*»; portique du corps principal; L12; état 4A. Inv. 96/10207-4. *Non illustré.*

68 **Chapiteau toscan de colonne**
Calcaire urgonien blanc de La Lance. Toutes faces conservées sauf le lit de pose; la base du profil manque aussi. Dressé à la gradine et piqueté finement, avec ciselures d'arêtes.
Haut. cons. 0,17 m; long. 0,34 m; larg. 0,34 m; diam. au collet 0,207 m.
Trouvé «*Derrière la Tour*»; aile est G; L39/L70; état 3 (construction/réfection). Inv. 97/10360-2.

69 **Fragment de fût de colonne rudentée**
Calcaire jaune hauterivien. Le fût, conservé pour un petit segment de son périmètre, présente trois cannelures rudentées et deux listels.
Haut. cons. 0,123 m; long. cons. 0,11 m; larg. cons. 0,09 m; larg. des listels 0,018 m; larg. des cannelures rudentées 0,031 m; diamètre estimé 0,312 m.
Trouvé «*Derrière la Tour*», corps A; L8 (pièce hypocaustée); état 4A. Inv. 03/12634-2. *Non illustré.*

70 **Fragment de fût de colonne rudentée**
Calcaire jaune hauterivien. Le fût, conservé pour un petit segment de son périmètre, présente trois cannelures rudentées et trois listels.
Haut. cons. 0,148 m; long. cons. 0,140 m; larg. cons. 0,08 m; larg. des listels 0,023/0,025 m; larg. des cannelures rudentées 0,032/0,034 m; diam. restit. 0,363 m.
Trouvé «*Derrière la Tour*»; corps A; L8 (pièce hypocaustée); état 4A. Inv. 03/12634-3. *Non illustré.*

71 **Fragment de fût de colonne rudentée**
Calcaire jaune hauterivien. Le fût, conservé pour un petit segment de son périmètre, présente une cannelure rudentée et deux listels.
Haut. cons. 0,08 m; long. cons. 0,09 m; larg. cons. 0,065 m; larg. du listel 0,025 m; larg. de la cannelure rudentée 0,038 m; diam. restit. 0,395 m.
Trouvé «*Derrière la Tour*», L65, contre le pavillon B'; état 4A (construction/réfection). Inv. 03/12760-2. *Non illustré.*

72 **Huit fragments de fût de colonne rudentée**
Calcaire jaune hauterivien. Ces petits fragments ont conservé une à trois cannelures rudentées et un à trois listels. Larg. des listels 0,018/0,028 m; largeur des cannelures rudentées 0,036 m; diam. restit. 0,407 m.
Trouvés «*Derrière la Tour*», pavillon B', L22, état 2? Inv. 03/12767-8.

73 **Fragment de tambour de colonne lisse**
Calcaire blanc jaunâtre fusé. Le fût, conservé sur trois quarts de son périmètre, présente un pan rectiligne peut-être remanié. Il a conservé son lit d'attente, dressé au taillant et présentant un trou de goujon carré de 0,05 x 0,05 x 0,04 m.
Haut. cons. 0,25 m; diam. max. restit. du fût 0,48 m.
Trouvé «*Derrière la Tour*», pavillon B'; L20; état 2? Inv. 03/12775-1. *Non illustré.*

74 **Chapiteau de colonne pseudo-corinthien à S à deux volutes**
Calcaire blanc jaunâtre fusé et brûlé. Toutes faces conservées, mais largement endommagées par le feu. Au lit de pose, trou de compas central et deux lignes diagonales perpendiculaires incisées, dont l'une double. Les faces principales A et C combinent, autour du *calathos*, un rang de feuilles, d'acanthe probablement, d'où jaillit au centre un calice de feuilles à trois sépales donnant naissance à un fleuron d'abaque, perdu. De part et d'autre, deux crosses, disposées en V, combinent chacune deux volutes formant un S. Les volutes inférieures, affrontées, semblent liées à

la base par un bandeau; les volutes supérieures se développaient en sens inverse, non pas diagonalement mais bien dans le plan théorique des faces A et C, pour venir s'enrouler en tête de ce qui ressemble à un balustre ou *pulvinus* de chapiteau ionique droit, orné d'écailles, qui couronne les faces en retour B et D, sous l'abaque. La lèvre du *calathos* semble brisée et l'abaque, en cavet lisse, fort peu développé. Sur les deux faces en retour, une sorte de console rectangulaire fait saillie, large de 0,14 m, haute de 0,25 m. Était-elle ornée d'une figure ? Servait-elle, au vu de la disposition de la base de colonne nº 76, à bloquer le cadre sans doute en bois d'un *claustra* fermant l'entrecolonnement de haut en bas ? Il semble plus probable qu'il faille mettre ces supports saillants en relation fonctionnelle avec la disposition de l'entablement ou des poutres de la charpente, épistyle, demie ferme ou chevrons, dont on ne connaît malheureusement rien. Le lit d'attente, conservé, présente en effet un léger défoncement longitudinal décentré, parallèle aux faces ornées de volutes, large de 0,16 m, axé assez exactement sur les consoles des faces B et D, profond de quelques mm et ménagé au taillant. Il peut s'agir d'un démaigrissement, dispositif cependant inhabituel pour un lit d'attente; l'architrave, dont la largeur équivaut habituellement au diamètre supérieur de la colonne, reposerait alors sur les marges du lit d'attente du chapiteau; mais il peut aussi s'agir d'un aménagement assez grossier du lit d'attente destiné à recevoir une poutre de bois, beaucoup plus étroite (env. 0,15 m, soit ½ p.) formant architrave. Ce lit d'attente est muni d'un trou de louve de 0,07/0,11 x 0,018 x 0,10 m.

Le petit fragment nº 75 appartenait-il à ce chapiteau ? Il semble plus vraisemblable qu'il ait couronné un pilastre du même ordre, ou peut-être les faces «ioniques» jointives d'un chapiteau d'angle homologue, dont les deux autres faces, elles aussi jointives, auraient été ornées selon le même schéma pseudo corinthien à S à deux volutes, celles de l'angle externe, jointives, disposées cette fois diagonalement.

Haut. 0,31 m; long. restit. au lit d'attente: 0,52 m; diagonale restit. au lit d'attente: 0,74 m. diam. max. restit. au lit de pose 0,32 m.

Trouvé «*Derrière la Tour*»; pavillon B' (L16b') ou galerie L11; état 3 (occupation/démolition). Inv. 03/12778-1.

Cf. Ginouvès/Martin 1992, II, p. 97 et pl. 51.2. Connu essentiellement par des chapiteaux de pilastres, ce type de chapiteau apparaît dès la fin du Vᵉ siècle av. J.-C., à l'ordre interne de la *tholos* du sanctuaire d'Athéna Pronaia à Delphes (*Enciclopedia dell'arte antica classica e orientale, Atlante dei complessi figurati e degli ordini architettonici*, Roma, 1973, pl. 359.2). Il est attesté dans un schéma décoratif proche de notre exemplaire à Pompéi, *Domus* VI,xiv,12 (M. Cocco, I capitelli corinzio-italici e a sofà di Pompei, fig. 159, in: B. Andreae, H. Kyrieleis (éd.), *Neue Forschungen in Pompei*, DAI, Recklinhausen, 1975, p. 155-160), ou à l'arc d'Auguste à Suse (P. Pensabene, Monumenti augustei delle provincie alpine occidentali: cultura architettonica, materiali e committenza, in: M. Sapelli Ragni (éd.), *Studi di archeologia in memoria di Liliana Mercando*, Torino, 2005, p. 219 et fig. 12). U.-W. Gans, *Korinthisierende Kapitelle der römischen Kaiserzeit. Schmuckkapitelle in Italien und den nordwestlichen Provinzen*, Köln/Weimar/Wien, 1992, signale, p. 21, nº 23, ill. 15, un chapiteau de colonne de type «*Blattvolutenkapitelle*» à S à deux volutes semble-t-il, au Palais des Conservateurs de Rome; dans son chapitre consacré aux «*Korinthisierende Kapitelle mit S-Voluten*», p. 159-189, il présente d'autres exemples intéressants, mais en chapiteaux de pilastres: nº 305, ill. 88, Saint-Laurent hors-les-Murs, ou nº 314, ill. 94, de l'*antiquarium* du théâtre de Marcellus, tous deux à Rome et d'époque augustéenne; nº 322, ill. 95, de l'*antiquarium* de Formia, ou nº 321, ill. 96, de celui de Gaète, tous deux chapiteaux de colonnes, datent du début ou du milieu du Iᵉʳ siècle ap. J.-C. La série à «*Blattkelchvoluten*» se retrouve tout au long du Iᵉʳ siècle, et jusqu'au début du IIᵉ avec un exemplaire (nº 323, ill. 98) des *Praedia* de Iulia Felix, à Pompéi, ou un autre (nº 338, ill. 99) du Musée national de Naples qui présentent le motif de lien axial entre volutes que nous croyons déceler au chapiteau d'Avenches. Le motif des S à deux volutes se retrouve encore au IIᵉ siècle, avec des variantes hadrianiques, comme nº 346, ill. 100, l'un des 64 chapiteaux de pilastre du deuxième étage intérieur du Panthéon de Rome, représentés dans de nombreux musées européens, celui-ci, avec sept autres, aujourd'hui au château de Klein-Glienicke, à Berlin. Ou encore, dans une variante plus dépouillée à «*Bandvolutenkapitelle*» les chapiteaux provenant de Rome ou de sa région, de la même époque, nᵒˢ 347-349, ill. 101-103. *Cf.* aussi M. A. Gutierrez Behemenid, El capitel corintizante. Su diffusion en la Peninsula iberica, *Boletin del Seminario de Estudios de Arte y Arqueologia* 49, Valladolid, 1983, p. 73-104, en particulier: *Doble S*, p. 86-89 et fig. 2.2; *Eadem, Capiteles romanos de la Peninsula iberica*, Valladolid, 1992, p. 219 et n. 919. Récemment, S. F. Ramallo Asensio, in: *La Decoración arquitectónica en las ciudades romanas de Occidente*, Actas del Congreso Internacional celebrado en Cartagena entre los dias 8 y 10 de octubre de 2003, Universidad de Murcia, 2004, dont il est l'éditeur, a publié, p. 153-218, une contribution intitulée «*Decoración arquitectónica, edilicia y desarrollo monumental en Carthago Nova*» où il présente, dans son chapitre 5.2. *Capital con volutas adaptadas al esquema de doble S*, p. 205-207, un chapiteau ionique à volutes en S du théâtre de Cartagène (fig. 49) et deux éléments de comparaison fort éclairants pour notre propos, l'un de la Huerta de Palemo (Postmain) (fig. 50), l'autre, augustéen, du musée de Jaén (fig. 51).

75 **Fragment de balustre? de chapiteau (de pilier?)**

Calcaire blanc jaunâtre fusé et brûlé. Deux faces jointives à angle droit sont conservées, se présentant comme des boudins ornés d'écailles imbriquées, pointes vers l'angle, d'un type un peu différent de celles du balustre du chapiteau nº 74. L'angle, à 90°, est marqué par deux liens verticaux en double bandeau séparés par un sillon qui devait s'aligner sur la diagonale d'un chapiteau de pilastre ou peut-être trouver place dans l'angle intérieur d'un chapiteau d'angle, à deux faces externes jointives portant le même motif de crosses en S que le chapiteau pseudo corinthien nº 74. Chapiteau de pilastre ou chapiteau de colonne, il s'agit toujours, semble-t-il, du même ordre, à restituer probablement en portique de la galerie nord du *triclinium* à mosaïque ou en porche à l'entrée nord de ce même *triclinium*.

Haut. 0,115-0,12 m; long. cons. 0,15 m; larg. cons. 0,13 m.

Trouvé «*Derrière la Tour*»; pavillon B' (L16b') ou galerie L11; état 3 (occupation/démolition). Inv. 03/12778-2.

76 **Base attique de colonne avec amorce de fût cannelé, en 4 fragments**

Calcaire blanc jaunâtre brûlé et fusé. Toutes faces conservées, le profil mouluré cependant perdu pour un tiers de son développement; deux des cannelures rudentées manquent à l'amorce du fût. Le lit d'attente présente un trou de louve de 0,05/0,07 x 0,15 x 0,08 m. Les 20 cannelures rudentées (larg. 0,036/0,038 m) étaient séparées par autant de listels (larg. 0,020 m).

Haut. 0,215 m; diam. max. 0,595/0,60 m; diam. du lit de pose 0,495 m; diam. de l'amorce du fût 0,390 m au lit d'attente. Le profil mouluré superpose un *scamillus* de pose, un tore inférieur délimité par deux listels, une scotie en trait de scie, un tore supérieur délimité par deux listels, l'apophyge et le départ du fût. Il est entamé par deux saignées verticales larg. 0,09 m, prof. 0,10 m, dont le fond est aligné sur l'amorce du fût, aux cannelures ici simplement épannelées.

Trouvé «*Derrière la Tour*»; pavillon B' (L16b') ou galerie L11; état 3 (occupation/démolition). Inv. 03/12778-3.

77 **Fragment de tambour de pilastre ou de colonne engagée, retaillé**

Calcaire blanc jaunâtre fusé. Quatre faces conservées, dont le lit d'attente avec un trou de goujon carré de 0,045 x 0,045 x 0,04 m, repercé d'un trou de louve de 0,07/0,09 x 0,018 x 0,13 m, et deux faces verticales jointives formant un angle droit, avec arête

retaillée en trois-quarts de rond; une troisième face verticale, à angle droit, a été dégagée grossièrement lors d'un remploi.
Haut. cons. 0,39 m; long. cons. 0,33/0,36 m; larg. cons. 0,274 m.
Trouvé «*Derrière la Tour*»; pavillon B' (L16b') ou galerie L11; état 3 (occupation/démolition). Inv. 03/12778-4. *Non illustré.*

78 **Tambour de colonne rudentée**
Calcaire jaune. Toutes faces conservées, mais le périmètre du fût est épaufré, ne conservant visibles que trois cannelures rudentées (larg. 0,030/0,032 m) séparées par des listels (larg. 0,020 m). Le lit d'attente est muni d'un trou de louve de 0,06/0,07 x 0,018 x 0,07 m; le lit de pose présente un trou de compas en son centre.
Haut. 0,425 m; diam. restit. 0,331 m.
Trouvé «*Derrière la Tour*», pavillon B' (L16b') ou galerie L11; état 3 (occupation/démolition). Inv. 03/12778-5.

79 **Tambour de sommet de colonne rudentée, en 5 fragments**
Calcaire blanc jaunâtre fusé. Le tambour, conservé sur tout son périmètre, présente à son sommet, en lieu et place de l'astragale de couronnement probablement stuqué, une zone épannelée, délimitée sur un court tronçon par une ligne horizontale incisée à 5,4 cm sous le lit d'attente, dans laquelle les nervures des cannelures rudentées viennent mourir à des hauteurs diverses. Ce tambour a conservé son lit de pose, dressé au taillant et présentant un trou de goujon carré de 0,045 x 0,045 x 0,02 m et son lit d'attente, percé d'un trou de louve. Les cannelures rudentées sont au nombre de 20 (larg. 0,030 m), séparées par autant de listels (larg. 0,020 m).
Haut. 0,326 m; diam. inf. 0,330/0,334 m, sup. 0,295/0,315 m.
Trouvé «*Derrière la Tour*», galerie L11 du corps principal; état 3 (occupation/démolition). Inv. 03/12779-1.

80 **Tambour médian de colonne rudentée, en 5 fragments**
Calcaire blanc jaunâtre fusé. Le tambour, bien galbé, poli et stuqué, est conservé sur tout son périmètre. Le lit d'attente, dressé à la gradine, présente un trou de goujon carré de 0,045 x 0,045 x 0,03 m repercé d'un trou de louve de 0,07/0,09 x 0,018 x 0,104 m. Les 20 cannelures rudentées (larg. 0,036/0,038 m) sont séparées par autant de listels (larg. 0,020 m).
Haut. 0,46 m; diam. 0,388 m au lit de pose, 0,372 m au lit d'attente.
Trouvé «*Derrière la Tour*», galerie L11 du corps principal; état 3 (occupation/démolition). Inv. 03/12779-2.

81 **Tambour médian de colonne rudentée, en nombreux fragments**
Calcaire blanc jaunâtre fusé et rubéfié localement. Toutes faces au moins partiellement conservées, sauf le lit de pose. Le tambour est conservé sur les trois quarts de son périmètre, cinq des 20 cannelures manquant. Le lit d'attente, perdu, peut être identifié par la trace, dans la cassure, d'un trou de louve de 0,07/0,11 x 0,018 x 0,12 m. Les 20 cannelures rudentées (larg. 0,036 m) sont séparées par autant de listels (larg. 0,020 m).
Haut. cons. 0,35 m; diam. env. 0,325 m.
Trouvé «*Derrière la Tour*», galerie L11 du corps principal; état 3 (occupation/démolition). Inv. 03/12779-3.

82 **Morceau de tambour de colonne rudentée, en 2 fragments**
Calcaire blanc jaunâtre fusé et rubéfié localement. Seuls le lit de pose et un tiers du périmètre du fût sont conservés. Sept cannelures rudentées (larg. 0,049 m) sont séparées par autant de listels (larg. 0,020 m).
Haut. cons. 0,235 m; diam. restit. env. 0,378 m.
Trouvé «*Derrière la Tour*», galerie L11 du corps principal; état 3 (occupation/démol.). Inv. 03/12779-4; colle peut-être avec nº 81.

83 **Fragment de sommet de fût de colonne**
Calcaire jaune. Seuls sont conservés un petit secteur du lit d'attente et l'amorce du fût avec sa moulure de couronnement superposant un petit cavet et un bandeau en talus.
Haut. cons. 0,078 m; diam. max. restit. env. 0,275 m; diam. min. du fût env. 0,255 m.
Trouvé «*Derrière la Tour*», galerie L11 du corps principal; état 3 (occupation/démolition). Inv. 03/12779-5.

84 **Fragment de dalle de stylobate?**
Calcaire jaune. Deux lits et un côté conservés, une arête ciselée.
Haut. cons. 0,225 m; long. cons. 0,35 m; larg. cons. 0,30 m.
Trouvé «*Derrière la Tour*», galerie L11 du corps principal; état 3 (occupation/démolition). Inv. 03/12779-6. *Non illustré.*

85 **Bloc d'assise, peut-être dalle de stylobate, en 5 fragments**
Calcaire jaune rubéfié localement. Sont conservés le lit de pose, le lit d'attente avec les traces d'un trou de louve ravalé et deux faces de joints démaigries formant entre elles un angle droit.
Haut. 0,225 m; long. cons. 0,60 m, restit. 1,12 m; larg. cons. 0,55 m, restit. 0,594 m.
Trouvé «*Derrière la Tour*», L55 (dispositif axial dans la galerie L11); état 3 (occupation/démolition). Inv. 03/12789-1. *Non illustré.*

86 **Fragment de bloc d'assise chanfreiné**
Calcaire jaune hauterivien. Sont conservés partiellement les lits de pose et d'attente et une face verticale chanfreinée à 45° le long de l'arête supérieure. Faces finement piquetées, chanfrein dressé à la laie.
Haut. 0,162 m; long. cons. 0,21 m; larg. cons. 0,16 m.
Trouvé «*Derrière la Tour*», corps A; L1; état 4A? Inv. 03/12797-1. *Non illustré.*

87 **Fragment de fût de colonne lisse**
Calcaire urgonien blanc de la Lance. Le fût est conservé sur un sixième de son périmètre.
Haut. cons. 0,068 m; long. cons. 0,18 m; diam. cons. 0,285 m; diam. max. restit. du fût 0,295 m.
Trouvé «*Derrière la Tour*», portique est de l'aile G'?; L69/L43; état 4A. Inv. 03/12875-1. *Non illustré.*

88 **Fragment d'abaque de chapiteau toscan**
Calcaire urgonien blanc de la Lance. Sont partiellement conservés le lit d'attente, grossièrement piqueté, deux faces verticales jointives et le soffite de l'abaque, avec la lèvre et l'amorce de la doucine du chapiteau, finement polis.
Haut. cons. 0,075 m, dont 0,062 m pour l'abaque; long. cons. 0,16 m; larg. cons. 0,07 m; diam. restit. de la doucine 0,595 m env.
Trouvé «*Derrière la Tour*», corps A; L8 (pièce hypocaustée); état 4A. Inv. 03/12900-1. *Non illustré.*

89 **Fragment de fût de colonne lisse**
Calcaire urgonien blanc de la Lance. Le fût est conservé sur un sixième de son périmètre.
Haut. cons. 0,045 m; long. cons. 0,15 m; diam. cons. 0,275 m; diam. max. restit. du fût 0,295 m.
Trouvé «*Derrière la Tour*», corps A; L8 (pièce hypocaustée); état 4A. Inv. 03/12900-8. *Non illustré.*

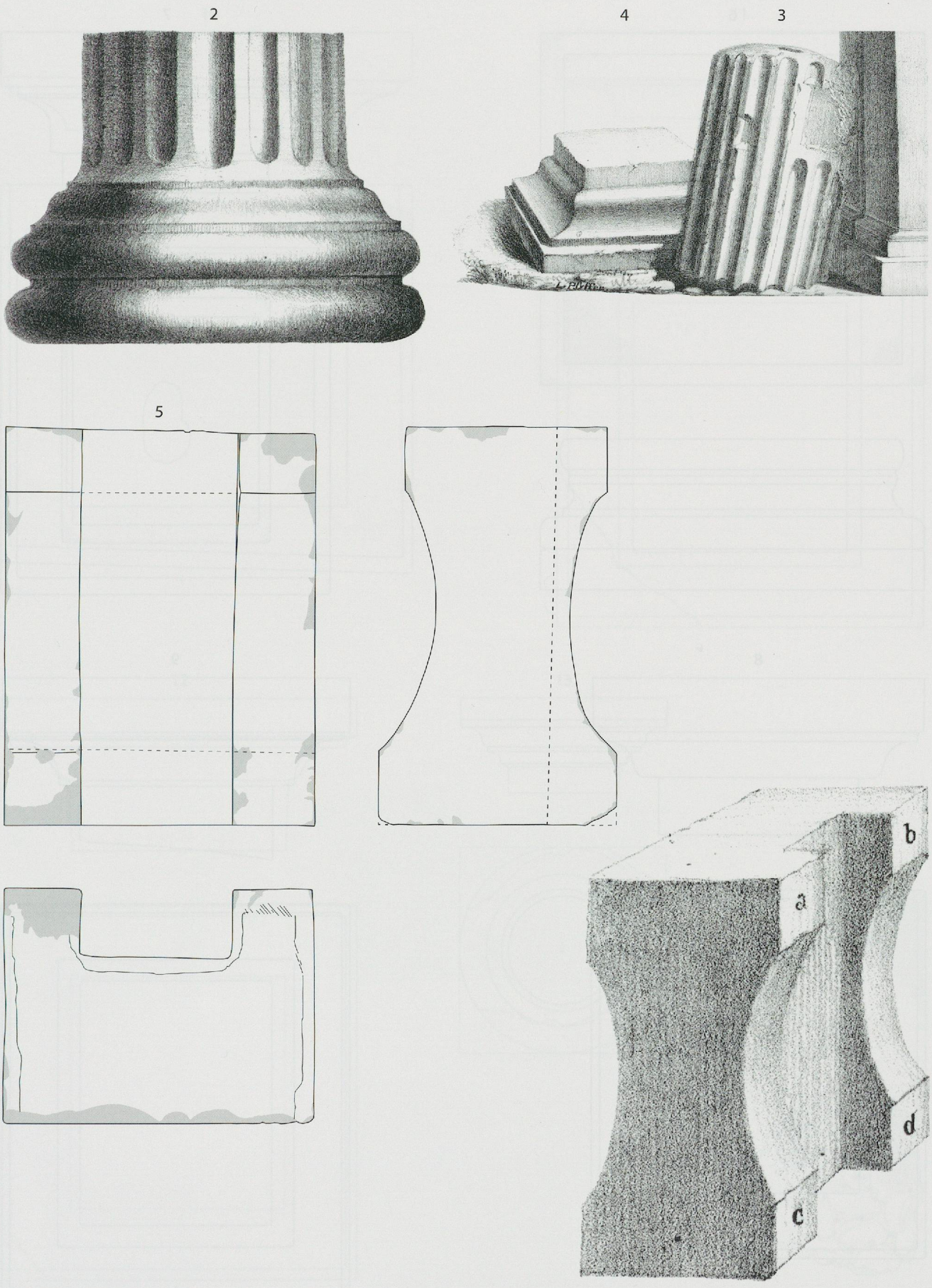

Fig. 8. *Le lapidaire.*

2 : base de colonne en calcaire jaune hauterivien ; 3 : tambour de colonne en calcaire jaune hauterivien? ;
4 : chapiteau de pilier en grès de la Molière ; 5 : piètement de table en calcaire blanc de la Lance. *Échelle 1:10 (nos 3-4 : env. 1:15)*

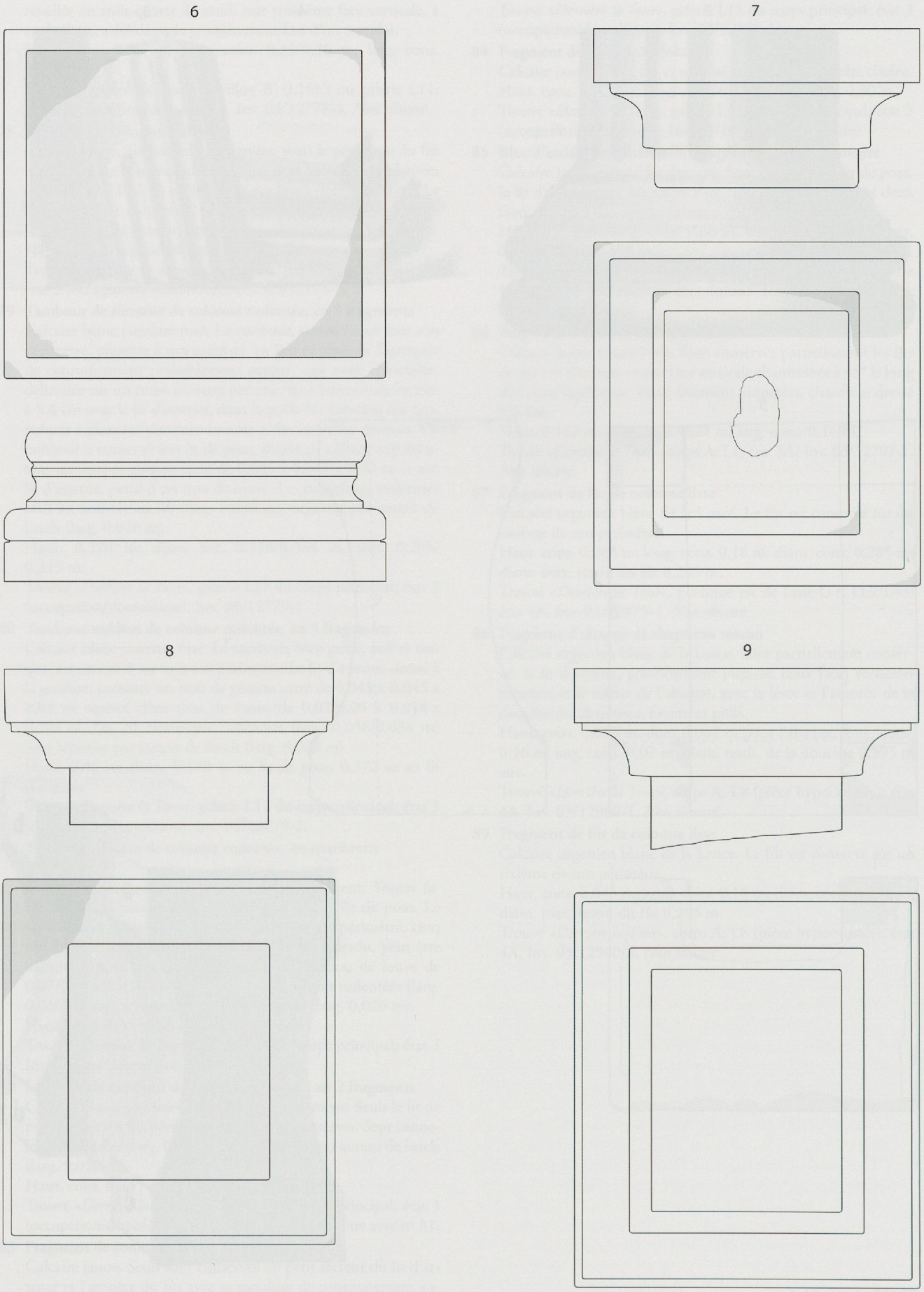

Fig. 9. *Le lapidaire.*

6 : base de pilier en grès de la Molière ; 7-9 : chapiteaux de pilier en grès de la Molière. *Échelle 1:10*

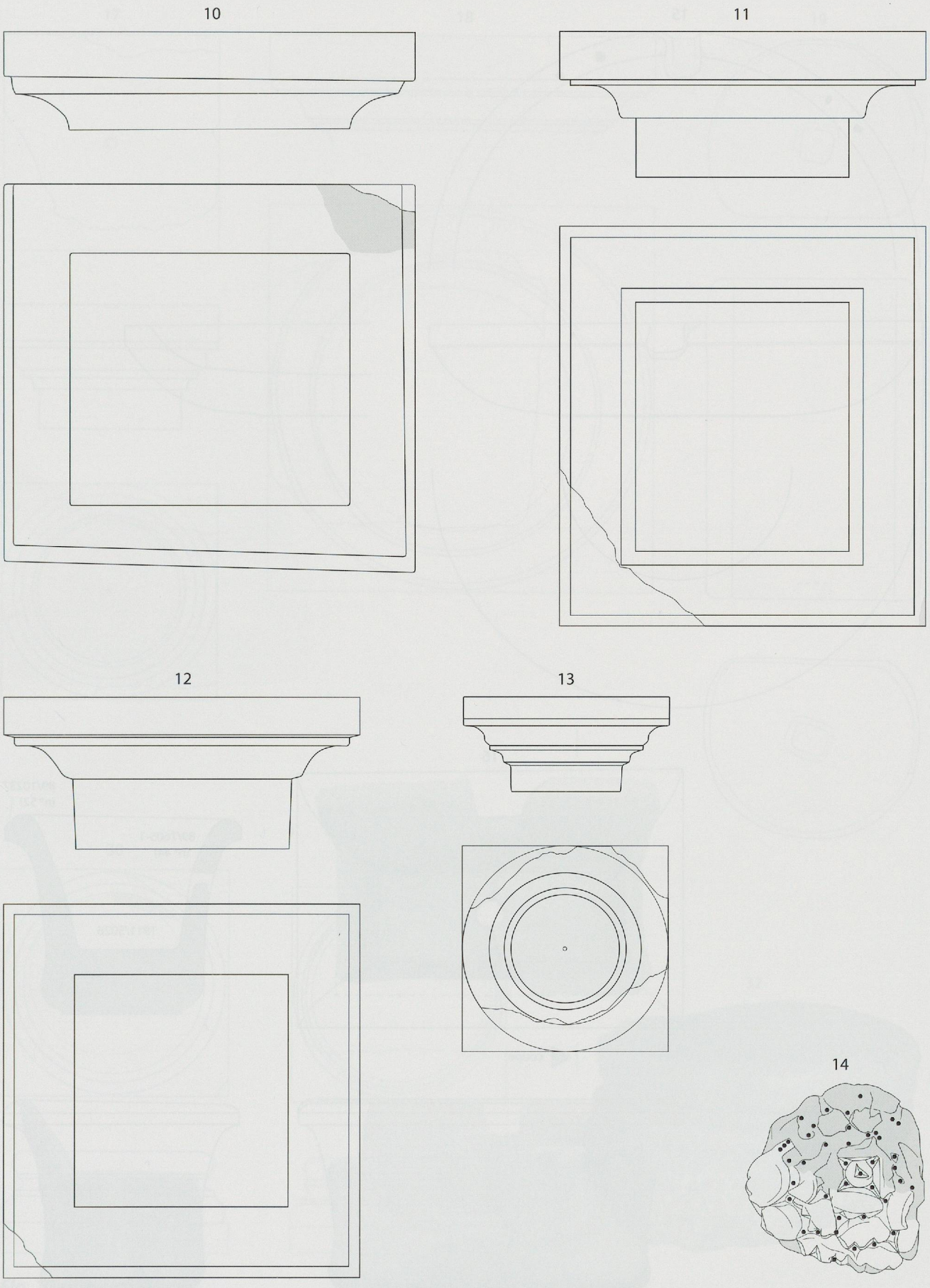

Fig. 10. *Le lapidaire.*

***10-12** : chapiteaux de pilier en grès de la Molière; **13** : chapiteau de colonne en calcaire blanc de la Lance ;*
***14** : rosace de chapiteau en calcaire jaune hauterivien.* *Échelle 1:10 (n° 14 : 1:5)*

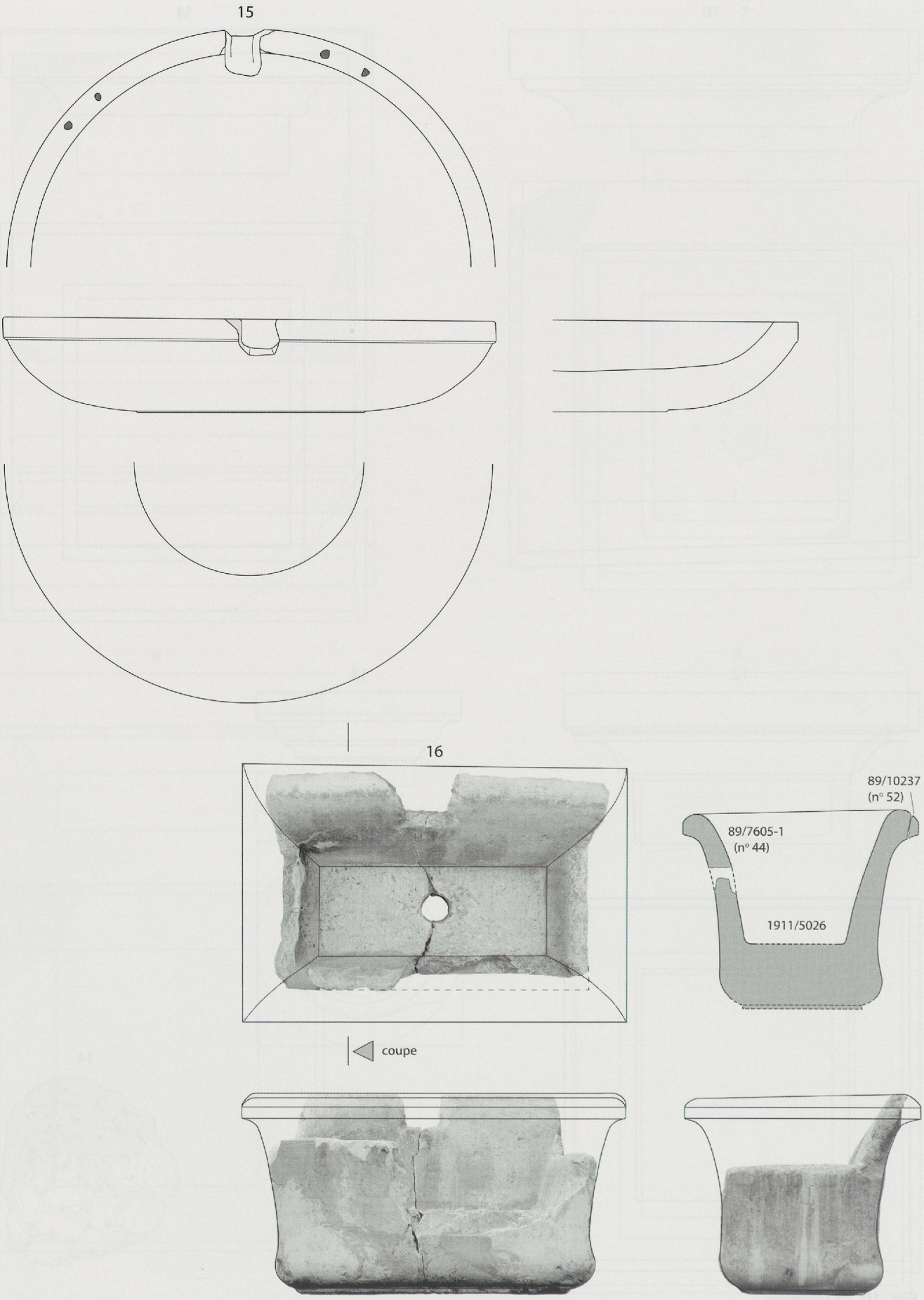

Fig. 11. *Le lapidaire.*

15 : labrum *en calcaire blanc de la Lance ;* ***16*** *: bassin en calcaire blanc de la Lance.* *Échelle 1:10 (n° 16 : 1:20)*

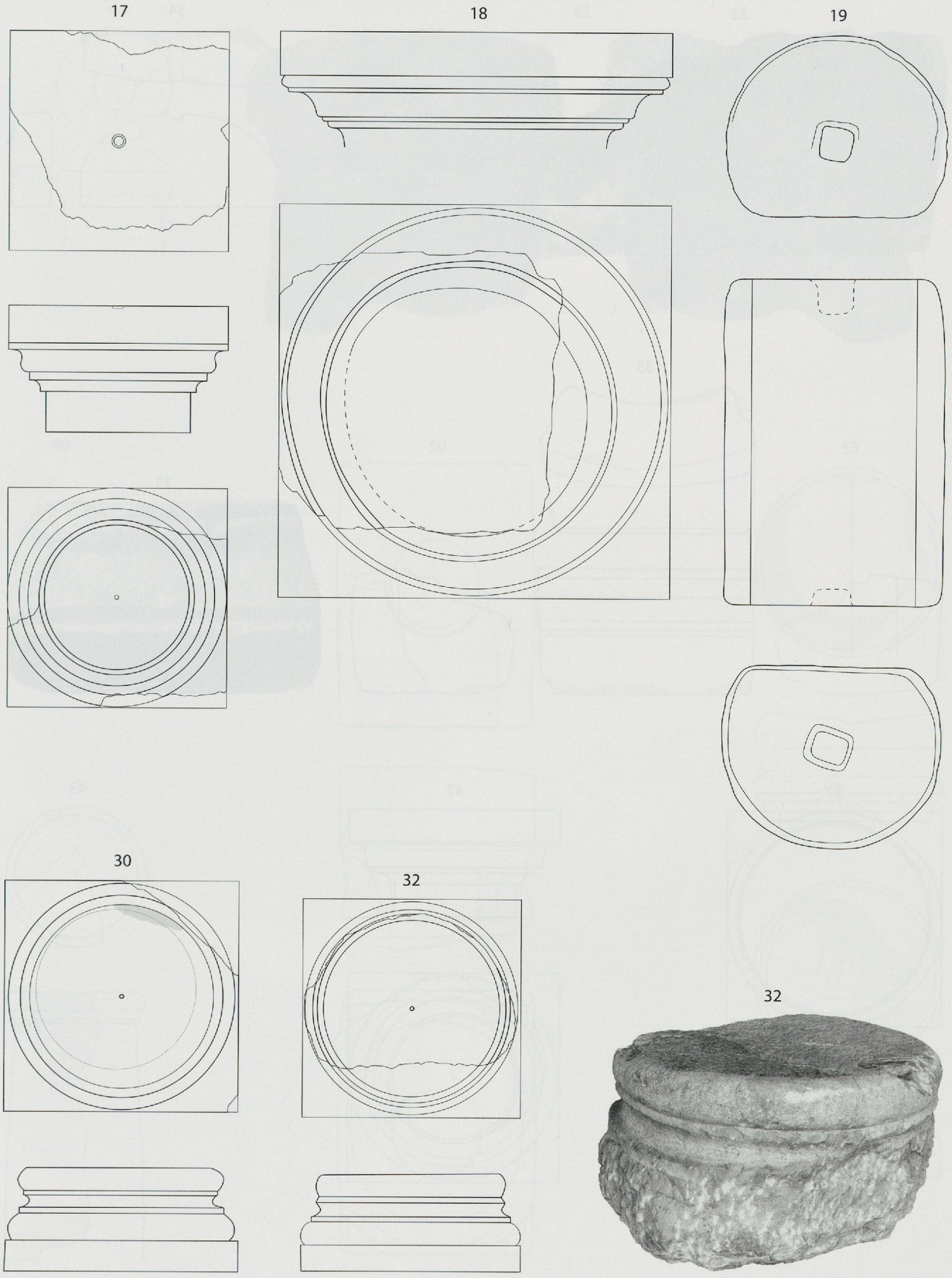

Fig. 12. *Le lapidaire.*

***17** : chapiteau de colonne en calcaire blanc de la Lance ; **18** : chapiteau de colonne en calcaire jaune hauterivien ? ; **19** : tambour de colonne adossée ? en calcaire jaune hauterivien ; **30-32** : bases de colonne en calcaire blanc de la Lance.*

Échelle 1:10 (dessins)

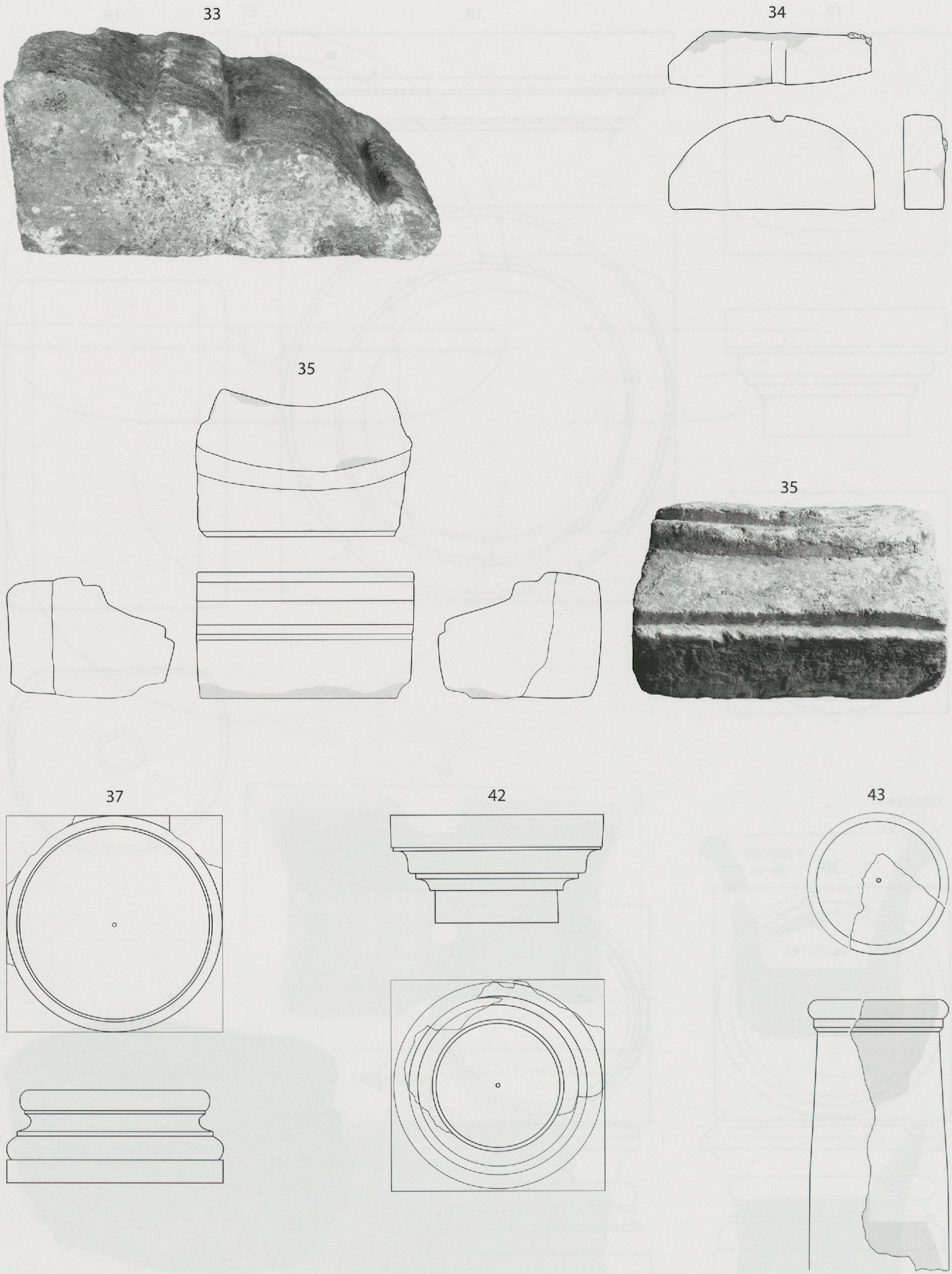

Fig. 13. *Le lapidaire.*

***33** : élément de placage ? en calcaire jaune hauterivien ; **34** : claveau ? en calcaire jaune hauterivien ; **35** : base de pied de vasque en calcaire blanc de la Lance ; **37** : base de colonne en calcaire blanc de la Lance ; **42** : chapiteau de colonne en calcaire blanc de la Lance ; **43** : sommet de fût de colonne en calcaire blanc de la Lance.*

Échelle 1:10 (n° 33 : env. 1:2 ; n° 35 : dess. 1:5)



Fig. 14. *Le lapidaire.*

***45** : sommet de fût de colonnette en calcaire blanc de la Lance ; **48** : fragment de* labrum *en calcaire blanc de la Lance ; **50** : chapiteau de pied de vasque en calcaire blanc de la Lance ; **53** : chapiteau de colonne en calcaire blanc jaunâtre.*

Échelle 1:10 (photo n° 45 : env. 1:3 ; n° 50 : 1:5)

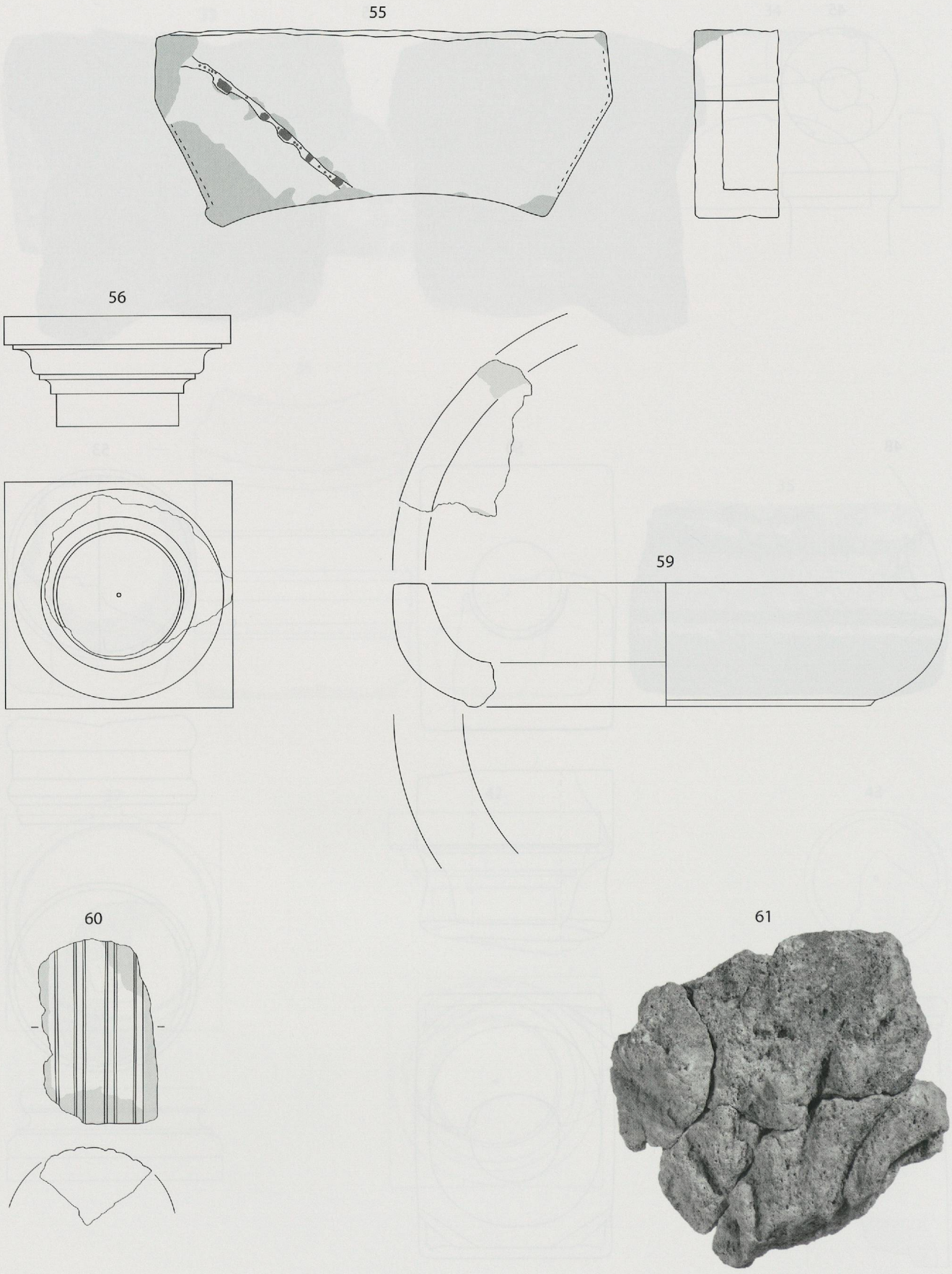

Fig. 15. ***Le lapidaire.***

55 *: dalle chaperon ? en grès de la Molière ;* ***56*** *: chapiteau de colonne en calcaire blanc de la Lance ;*
59 *:* labrum *en calcaire blanc de la Lance ;* ***60*** *: fût de colonne en calcaire jaune hauterivien ;*
61 *: fragment de chapiteau corinthien en calcaire jaune hauterivien.*

Échelle 1:10 (nº 55 : 1:20 ; photo nº 61 : env. 1:2)

63



68

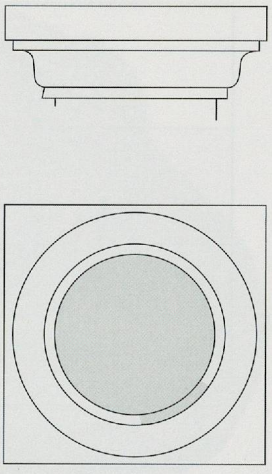

74

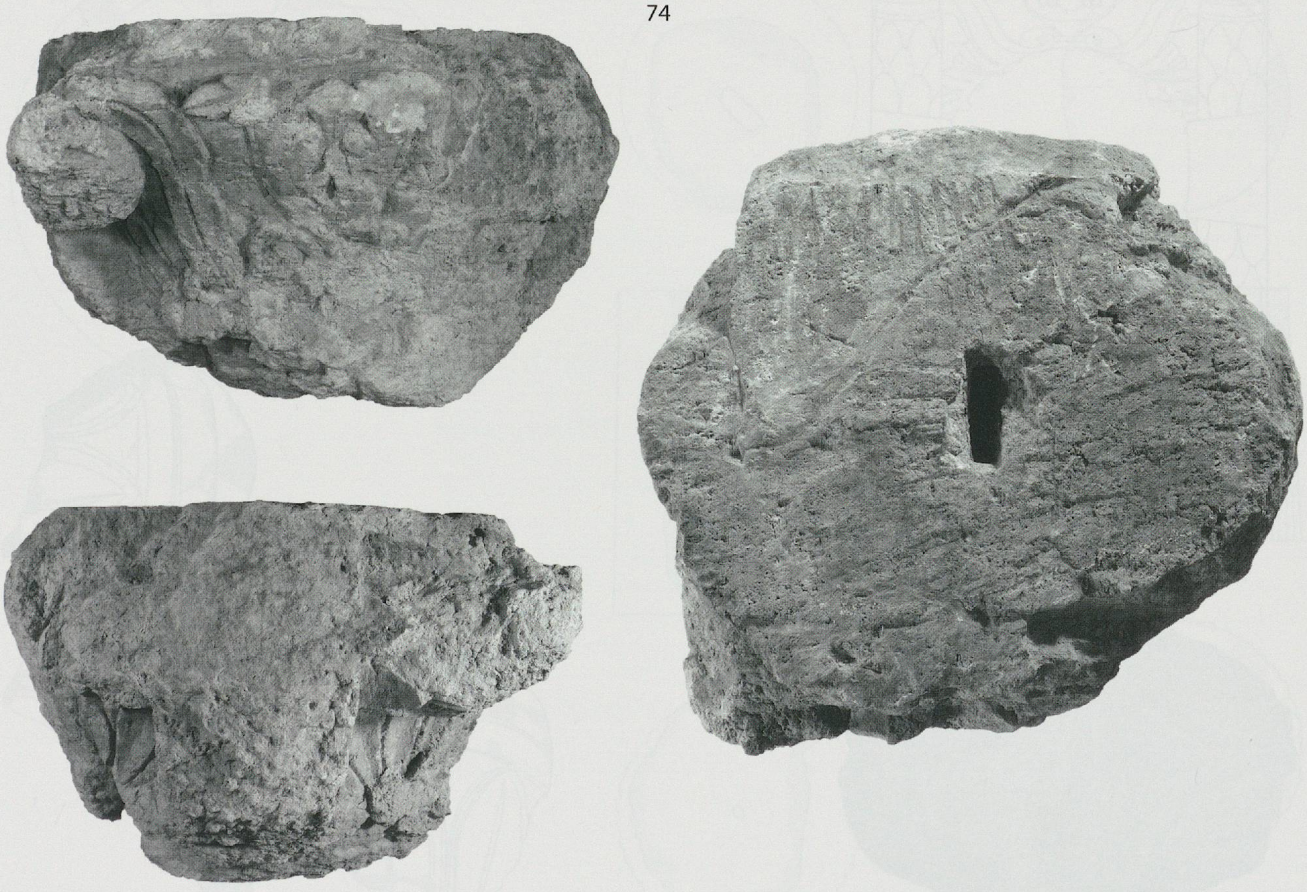

Fig. 16. *Le lapidaire.*

***63** : fragment d'angle de chapiteau en calcaire jaune hauterivien ; **68** : chapiteau de colonne en calcaire blanc de la Lance ; **74** : chapiteau de colonne en calcaire blanc jaunâtre.*

Échelle 1:10 (photo n° 63 : env. 1:3 ; photos n° 74 : env. 1:6)

74

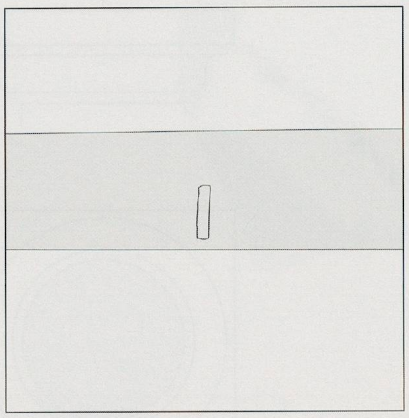

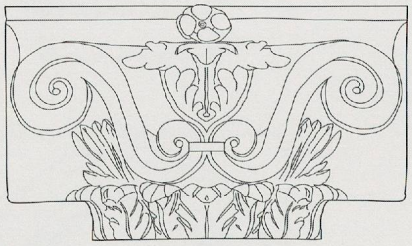

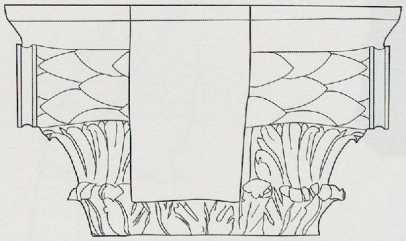

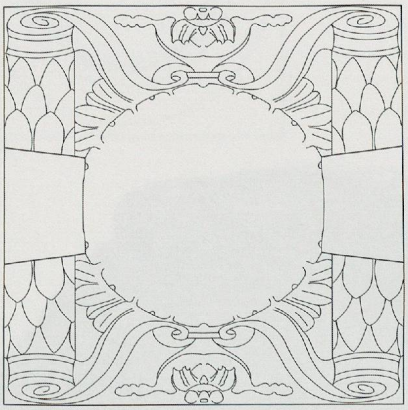

75

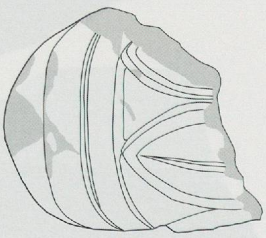

75





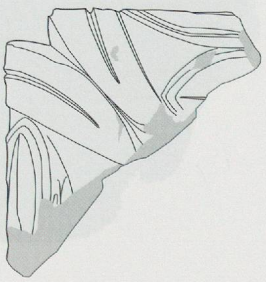

Fig. 17. ***Le lapidaire.***

74 *: chapiteau de colonne en calcaire blanc jaunâtre (proposition de restitution) ;*
75 *: fragment de balustre ? de chapiteau en calcaire blanc jaunâtre.*

Échelle 1:10 (dessin n° 75 : 1:4 ; photo n° 75 : env. 1:3)

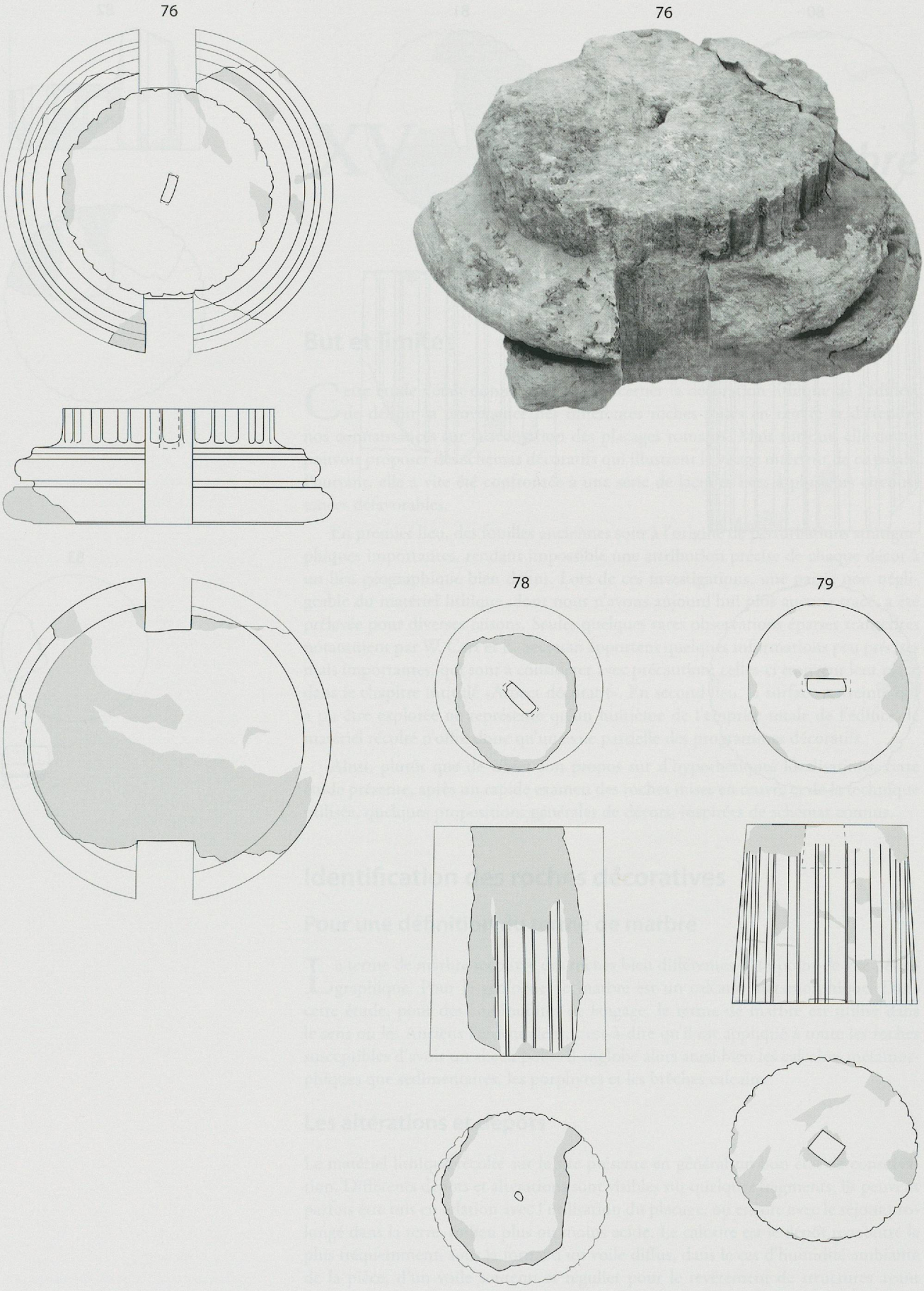

Fig. 18. *Le lapidaire.*

76 : base de colonne en calcaire blanc jaunâtre ; 78-79 : tambours de colonne en calcaire jaune. *Échelle 1:10 (dessins)*

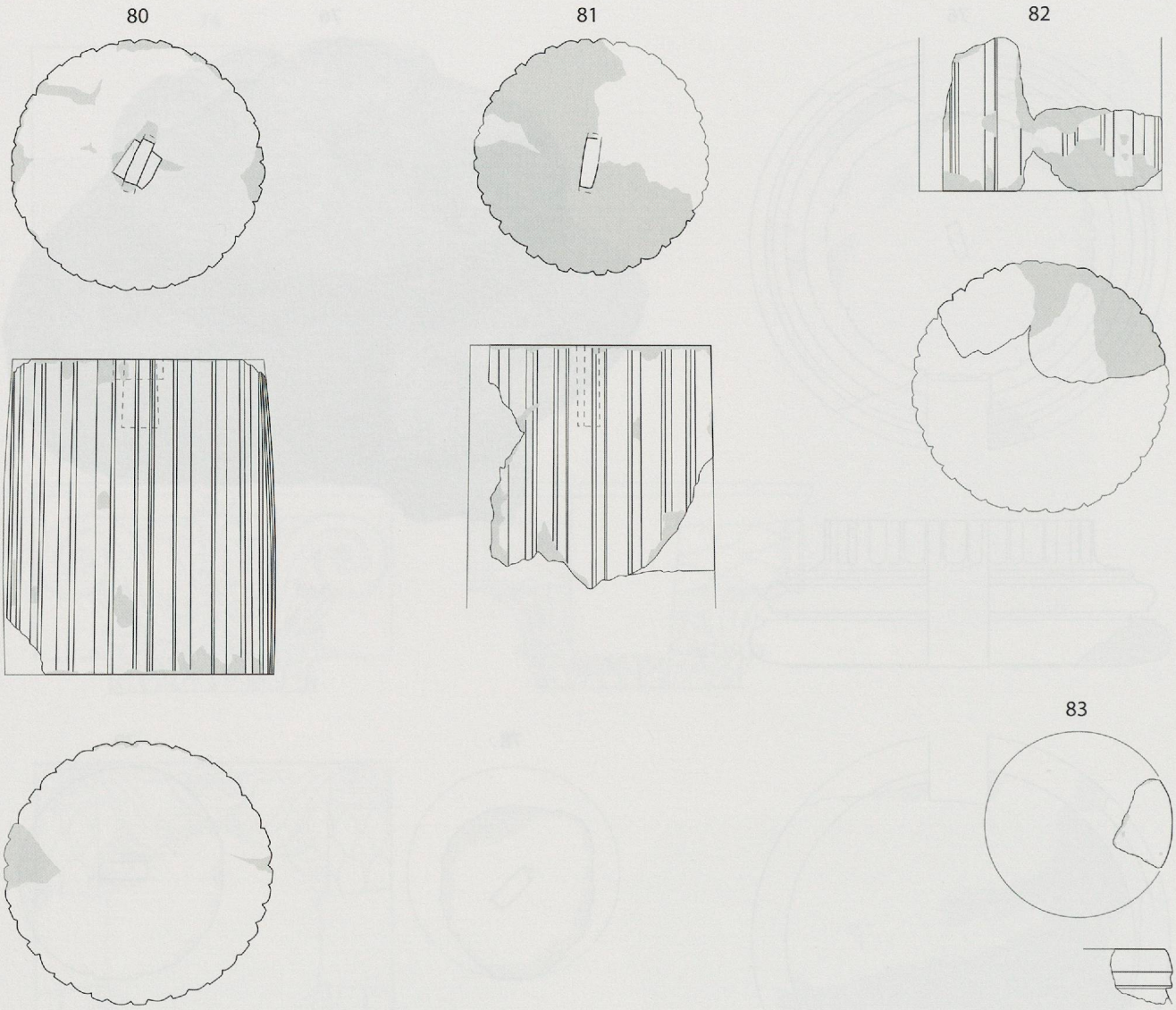

Fig. 19. ***Le lapidaire.***

80-82 *: tambours de colonne en calcaire blanc jaunâtre ;* ***83*** *: sommet de fût de colonne en calcaire jaune.* *Échelle 1:10*

XV Les placages de marbre

Corinne Morier-Genoud

But et limites

Cette étude s'était donné pour but de cerner la décoration lithique de l'édifice, de définir la provenance des différentes roches mises en œuvre et d'étendre nos connaissances sur la réalisation des placages romains. Mais surtout, elle devait pouvoir proposer des schémas décoratifs qui illustrent le visage intérieur de ce palais. Pourtant, elle a vite été confrontée à une série de lacunes liées à plusieurs circonstances défavorables.

En premier lieu, des fouilles anciennes sont à l'origine de perturbations stratigraphiques importantes, rendant impossible une attribution précise de chaque décor à un lieu géographique bien défini. Lors de ces investigations, une partie non négligeable du matériel lithique, dont nous n'avons aujourd'hui plus aucune trace, a été prélevée pour diverses raisons. Seules quelques rares observations éparses transcrites notamment par W. Cart et E. Secretan apportent quelques informations peu précises mais importantes, qui sont à considérer avec précaution; celles-ci trouvent leur place dans le chapitre intitulé «Aspect décoratif». En second lieu, la surface restreinte qui a pu être explorée ne représente qu'un huitième de l'emprise totale de l'édifice, le matériel récolté n'offre donc qu'une vue partielle des programmes décoratifs.

Ainsi, plutôt que de cibler son propos sur d'hypothétiques localisations, cette étude présente, après un rapide examen des roches mises en œuvre et de la technique utilisée, quelques propositions générales de décors, inspirées de schémas connus.

Identification des roches décoratives

Pour une définition du terme de marbre

Le terme de marbre recouvre des roches bien différentes d'un point de vue pétrographique. Pour le géologue, le marbre est un calcaire métamorphique. Dans cette étude, pour des commodités de langage, le terme de marbre est utilisé dans le sens où les Anciens l'entendaient, c'est-à-dire qu'il est appliqué à toute les roches susceptibles d'avoir un «beau poli»; il englobe alors aussi bien les calcaires métamorphiques que sédimentaires, les porphyres et les brèches calcaires.

Les altérations et dépôts

Le matériel lithique récolté sur le site présente en général un bon état de conservation. Différents dépôts et altérations sont visibles sur quelques fragments; ils peuvent parfois être mis en relation avec l'utilisation du placage, ou encore avec le séjour prolongé dans la terre, milieu plus ou moins acide. Le calcaire est le dépôt rencontré le plus fréquemment, sous la forme d'un voile diffus, dans le cas d'humidité ambiante de la pièce, d'un voile soutenu et régulier pour le revêtement de structures ayant eu une fonction hydraulique, tels les bassins, fontaines ou d'autres aménagements thermaux (90/8090, 90/8072 et 90/8105). À cette dernière catégorie, appartiennent plusieurs fragments présentant un voile de calcaire régulier, d'une épaisseur qui peut

atteindre 0,5 mm. Un fragment (88/7304) présente cependant un dépôt plus important: sa surface est recouverte de deux couches calcaires très fines ainsi que d'une accumulation de calcaire déposée sous la forme de stries ondulantes d'une épaisseur moyenne de 2 mm.

Le calcaire se retrouve également sous la forme d'une poudre blanche diffuse très fine comme on peut la rencontrer sur certains fragments (90/8080). Cette poudre semble être de même nature que celle qui a été relevée sur des fragments de peinture murale[1]. Il pourrait s'agir d'un dépôt résultant, non pas d'un usage particulier, mais plutôt de son séjour prolongé dans le sous-sol après abandon. On se gardera donc de le considérer comme les restes d'un mortier d'accrochage qui sous-entendrait que de tels éléments ont été recouverts par un nouveau décor. Nous citerons pour exemple le chapiteau de pilastre n° 38 qui présente sur sa face inférieure un important dépôt où l'on constate cette fameuse poudre blanche qui recouvre les restes infimes de mortier de tuileau, insuffisant pour constituer un véritable support d'accrochage de la pièce.

On remarque parfois une altération spectaculaire qui se présente sous la forme de petits sillons et cavités qui parsèment la surface du fragment. À Vallon FR, des éléments présentant de telles anomalies ont été extraits de couches marneuses, très humides, parfois même inondées. Mais cette altération peut également être le résultat d'un séjour prolongé en milieu acide, dans une terre bien engraissée.

Problèmes d'identification

Les nouvelles recherches qui se sont développées ces dernières années démontrent l'importance de la détermination de l'origine des différentes roches utilisées dans l'architecture. Elles permettent l'établissement de courants commerciaux et de voies de communication. «*...il est clair que des comptes rendus qui, dans l'avenir, signaleraient un pavement ou un revêtement de mur sans fournir une identification précise des pierres et se réduiraient à une phrase imprécise dans laquelle il serait dit que l'on est en présence de marbres d'Italie ou de Grèce, seront sans utilité.*»[2]. Les marbres colorés bénéficient de signes distinctifs qui rendent leur identification relativement facile après le seul examen macroscopique. Pour les marbres blancs qui présentent généralement un faciès semblable, seules des analyses plus complexes permettent de proposer une origine probable, mais non certaine. La création d'une base de données[3], ainsi qu'une meilleure connaissance des carrières, devrait, dans un avenir proche, nous permettre d'affiner ces résultats. Enfin, pour les calcaires locaux qui ont reçu une même utilisation que les marbres traditionnels, ceux-ci n'ont encore fait l'objet d'aucune étude ayant obtenu des résultats significatifs. Nos propos se limiteront donc à une brève description des différents faciès présents sur le site.

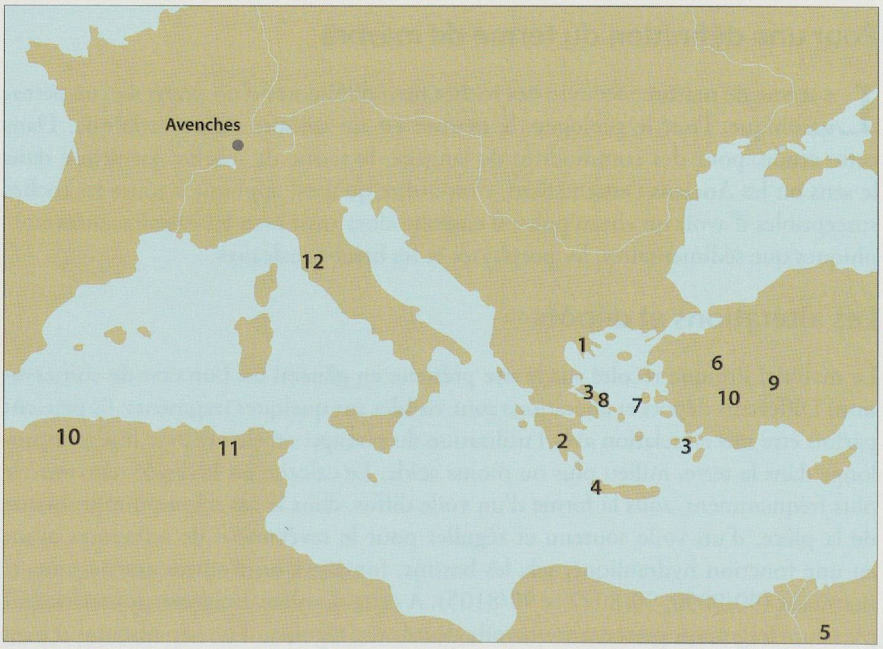

Fig. 20

Carte de répartition des carrières des marbres colorés.

1 Verde antico
Larissa (Thessalie, Grèce)
2 Porfido verde
Krokea au sud de Sparte (Grèce)
3 Cipollino
Carystos (Eubée, Grèce)
4 Rosso antico
Cap Matapan, promontoire de Tenare (Grèce)
5 Porfido rosso
Gebel Dokhan, Monts Porphyrites (Égypte)
6 Breccia corallina
Asie Mineure (Turquie)
7 Breccia di Settebasi
Skyros (Grèce)
8 Fior di pesco
près de Chalcis (Eubée, Grèce)
9 Pavonazzetto
Asie Mineure (Turquie)
10 Greco scritto
Turquie ? Afrique du Nord ?
11 Giallo antico
Chemtou (Tunisie)
12 Bardiglio di Carrara
Carrare (Italie)

1 Fragments de peinture provenant du *triclinium* (95/9906).

2 Braemer 1976, p. 173.

3 D. Decrouez du Muséum d'Histoire Naturelle de Genève élabore, en collaboration avec l'Université de Berne, une base de données de tous les marbres blancs retrouvés autour du bassin méditerranéen.

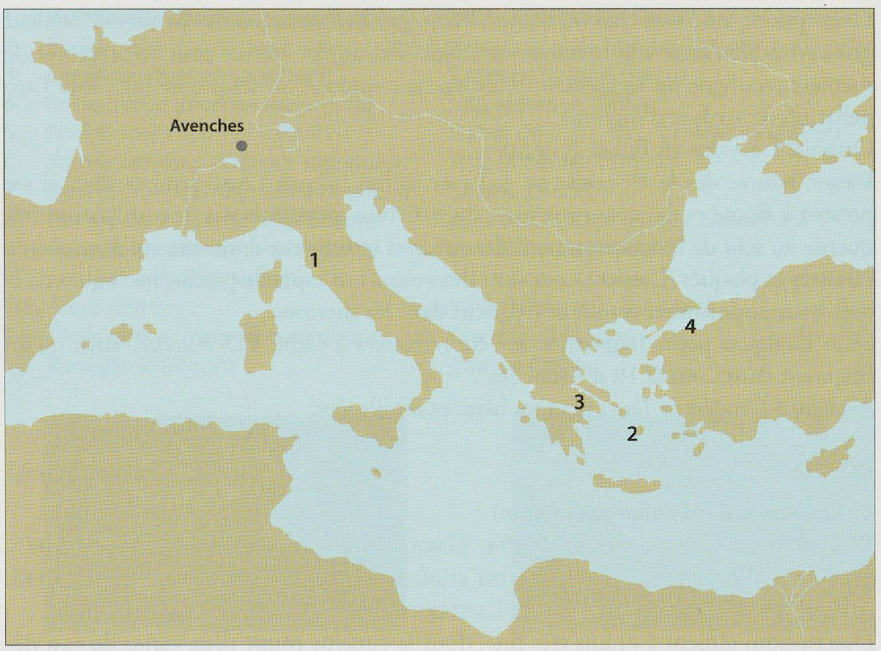

Fig. 21
Carte de répartition des carrières des marbres blancs.

1 *Carrare*
2 *Paros*
3 *Massif du Pentélique*
4 *Marmara*

Catalogue des roches: description, provenance, usage

Marbres colorés importés

Une bonne connaissance des marbres colorés exploités durant l'Antiquité permet donc, après un examen approfondi à l'œil nu, de reconnaître les différents types de marbres et de définir leur origine certaine sur la base des carrières antiques répertoriées (fig. 20). La présentation des différents faciès qui suit est organisée arbitrairement selon la couleur dominante de la roche (fig. 22).

VERT (fig. 22: 1-3)

1. *Verde antico* (*Marmor thessalicum*)
Réf. bibliogr.: Corsi 1845, p. 160-161. Gnoli 1988², p. 162-165. Mielsch 1985, p. 63-64, nos 683-691, pl. 20. Borghini *et al.* 1997, p. 292-293. Pensabene *et al.* 1998, p. 5, nos 1-4.
Description: cet ophicalcite à l'aspect de brèche est formé de divers éléments de différentes formes, dimensions et couleurs, allant du blanc au noir en passant par le vert foncé, et insérés dans un ciment vert bouteille.
Origine: Larissa en Thessalie (Grèce).
Usage: cette pierre fut introduite à Rome par Hadrien et on la retrouve souvent sous forme de colonne, parfois en plaquettes au sein de placage de sol et de paroi.
Elle est présente sur le site de Vallon FR[4] et à la *villa* romaine d'Orbe VD-*Boscéaz*[5]
Avenches-*Derrière la Tour*: plaques et/ou plaquettes.

2. *Porfido verde* (*Marmor lacedaemonium*)
Réf. bibliogr.: Corsi 1845, p. 204. Gnoli 1988², p. 141-142. Mielsch 1985, p. 66, nos 731-746, pl. 22. Borghini *et al.* 1997, p. 279-281. Pensabene *et al.* 1998, p. 10, no 58.
Description: masse pâteuse de couleur vert sombre contenant de grands cristaux en plaquettes ou en gerbes de plaquettes.
Origine: Krokea, au sud de Sparte (Grèce).
Usage: présent à Rome dès l'époque d'Auguste, ce porphyre est généralement utilisé sous la forme de plaquettes pour l'*opus sectile*.
Orbe VD-*Boscéaz* présente des éléments d'*opus sectile* et d'*opus interassile*[6].
Avenches-*Derrière la Tour*: élément d'*opus interassile* ?

3. *Cipollino* (*Marmor carystium*)
Réf. bibliogr.: Gnoli 1988², p. 181-183. Mielsch 1985, p. 58, nos 566-579, pl. 17. Borghini *et al.* 1997, p. 202-203. Pensabene *et al.* 1998, p. 5, nos 11-12. Vanhove 1996. Lazzarini *et al.* 1995.

4 Étude à paraître.
5 Étude à paraître.
6 *Opus interassile*: éléments de faible épaisseur incrustés dans un support de plus grande épaisseur et dans lequel a été creusé en négatif la forme des éléments. Il s'agit généralement de panneaux figuratifs à décoration narrative. *Cf.* Bonanni 1998.

Description: fond vert clair ou blanc à blanc-gris parcouru par des bandes de couleur gris-vert à bleu clair aux tonalités variables. Cet aspect «zoné» peut se présenter de manière rectiligne ou légèrement ondulée. Sa composition schisteuse lui a valu l'appellation de «pelure d'oignon».
Origine: Carystos en Eubée (Grèce)
Usage: connu dès le Ier siècle av. J.-C. et utilisé jusqu'à l'Antiquité tardive, il est présent à Rome et dans les provinces. Sa structure ne permit pas une utilisation fréquente au sein de la sculpture; nos découvertes se limitent donc aux colonnes lisses, pilastres et plaques. L'aspect ondoyant des veines qui rappelle parfois les vagues de la mer laisse soupçonner un usage fréquent dans les thermes.
Seuls quelques petits fragments ont été retrouvés à Orbe VD-*Boscéaz*, ainsi qu'un fragment dans l'*insula* 19 d'Avenches[7].
Avenches-*Derrière la Tour*: plaques lisses et moulurées.

ROUGE (fig. 22: 4-6)

4. ***Rosso antico* (*Marmor taenarium*)**
Réf. bibliogr: Corsi 1845, p. 93-94. Gnoli 1988², p. 187-191. Mielsch 1985, p. 59, n°s 596-599, pl. 17. Borghini *et al.* 1997, p. 288. Pensabene *et al.* 1998, p. 6, n°s 19-20. Lazzarini 1990.2; Lazzarini 2004.
Description: ciment à grains très fins, dont la couleur rouge peut varier du ton délavé, presque rose à une teinte rouge sombre presque pourpre, en passant par le rouge vif couleur sang. Parfois tachée de blanc, cette roche présente également de longues lignes noires de forme réticulaire.
Origine: Cap Matapan, promontoire de Tenare (Grèce).
Usage: déjà exploitée à l'époque mycénienne, sa couleur la rendait précieuse aux yeux des empereurs. On la retrouve souvent sous la forme d'éléments d'architecture de petites dimensions tels que corniches[8], chapiteaux et bases de colonnes et de pilastres, ainsi que plaques de revêtement.
Une corniche, des bandeaux de séparation, ainsi que quelques éléments d'*opus sectile* et d'*opus interassile* (?) ont pu être reconnus à Orbe VD-*Boscéaz*[9].
Avenches-*Derrière la Tour*: une seule corniche est répertoriée sur le site du palais. Il est à remarquer que les fouilles d'Avenches ont livré une quantité importante de corniches de *rosso antico*, notamment celles du sanctuaire du *Cigognier*[10]. Un fragment de corniche est également signalé dans l'*insula* 19[11].

5. ***Porfido rosso* (*Lapis porphyrites*)**
Réf. bibliogr.: Corsi 1845, p. 202-203. Gnoli 1988², p. 122-123. Mielsch 1985, p. 64-65, n°s 698-712, pl. 12. Borghini *et al.* 1997, p. 274. Pensabene *et al.* 1998, p. 9-10, n°s 53-56.
Description: de nombreux petits fragments de couleur blanc à rosé sont inclus dans un ciment compact de couleur rouge foncé à pourpre.
Origine: Gebel Dokhan, Monts Porphyrites (Égypte).
Usage: c'est la pierre la plus célèbre de l'Antiquité romaine et post-romaine. Son remploi fut constant. En sculpture et sous forme d'éléments architectoniques, elle fut souvent associée à l'iconographie impériale et à la figure de l'empereur en particulier.
Deux minuscules fragments ont été retrouvés à Orbe VD-*Boscéaz*. Un autre est signalé dans l'*insula* 19 d'Avenches[12].
Avenches-*Derrière la Tour*: un petit fragment d'*opus sectile*.

6. ***Breccia corallina* (*Marmor sagarium*)**
Réf. bibliogr.: Corsi 1845, p. 143. Gnoli 1988², p. 238-240. Mielsch 1985, p. 45-46, n°s 201-250, pl. 7-8. Borghini *et al.* 1997, p. 166-167. Pensabene *et al.* 1998, p. 8-9, n°s 41-44.
Description: fragments de couleur unie blanche, rouge, et parfois grise, de dimensions variables et insérés dans un ciment à dominante rouge rappelant le corail.
Origine: sous cette dénomination sont regroupés plusieurs brèches aux composantes analogues provenant d'Asie mineure. La plus réputée provient de Verzirhan-Bilecik.
Usage: il s'agit de la brèche la plus diffusée de l'Antiquité, à Rome et dans les provinces. Elle connut un usage très varié: colonnes, placages, vasques et autres objets ornementaux.

7 Morier-Genoud 2006, p. 209 et 221, n° 140.
8 Lazzarini 1990.2, fig. 3, p. 240.
9 Morier-Genoud 1999, n° 58.
10 Bridel 1982, p. 108, pl. 100.1.
11 Morier-Genoud 2006, p. 209 et 221, n° 113.
12 Morier-Genoud 2006, p. 210.

Fig. 22

Avenches, Derrière la Tour. *Les différents types de marbres colorés attestés.*

Les photos des marbres sont tirées de F. Corsi, Delle pietre antiche, *Roma, 1845 (rééd. par C. Napoleone, éditions F. M. Ricci, Milano, 2001).*

1	*Verde antico* (*marmor thessalicum*)	Larissa (Thessalie, Grèce)
2	*Porfido verde* (*marmor lacedaemonium*)	Krokea (sud de Sparte, Grèce)
3	*Cipollino* (*marmor carystium*)	Carystos (Eubée, Grèce)
4	*Rosso antico* (*marmor taenarium*)	Cap Matapan (Grèce)
5	*Porfido rosso* (*lapis porphyrites*)	Gebel Dokhan, Mts Porphyrites (Égypte)
6	*Breccia corallina* (*marmor sagarium*)	Asie Mineure (Turquie)
7	*Breccia di Settebasi* (*marmor scyrium*)	Skyros (Grèce)
8	*Fior di pesco* (*marmor chalcidium*)	près de Chalcide (Eubée, Grèce)
9	*Pavonazzetto* (*marmor phrygium, synnadicum, docimenium*)	Asie Mineure (Turquie)
10	*Greco scritto*	Turquie? Afrique du Nord?
11	*Giallo antico* (*marmor numidicum*)	Chemtou (Tunisie)
12	*Bardiglio di Carrara*	Carrare (Italie)

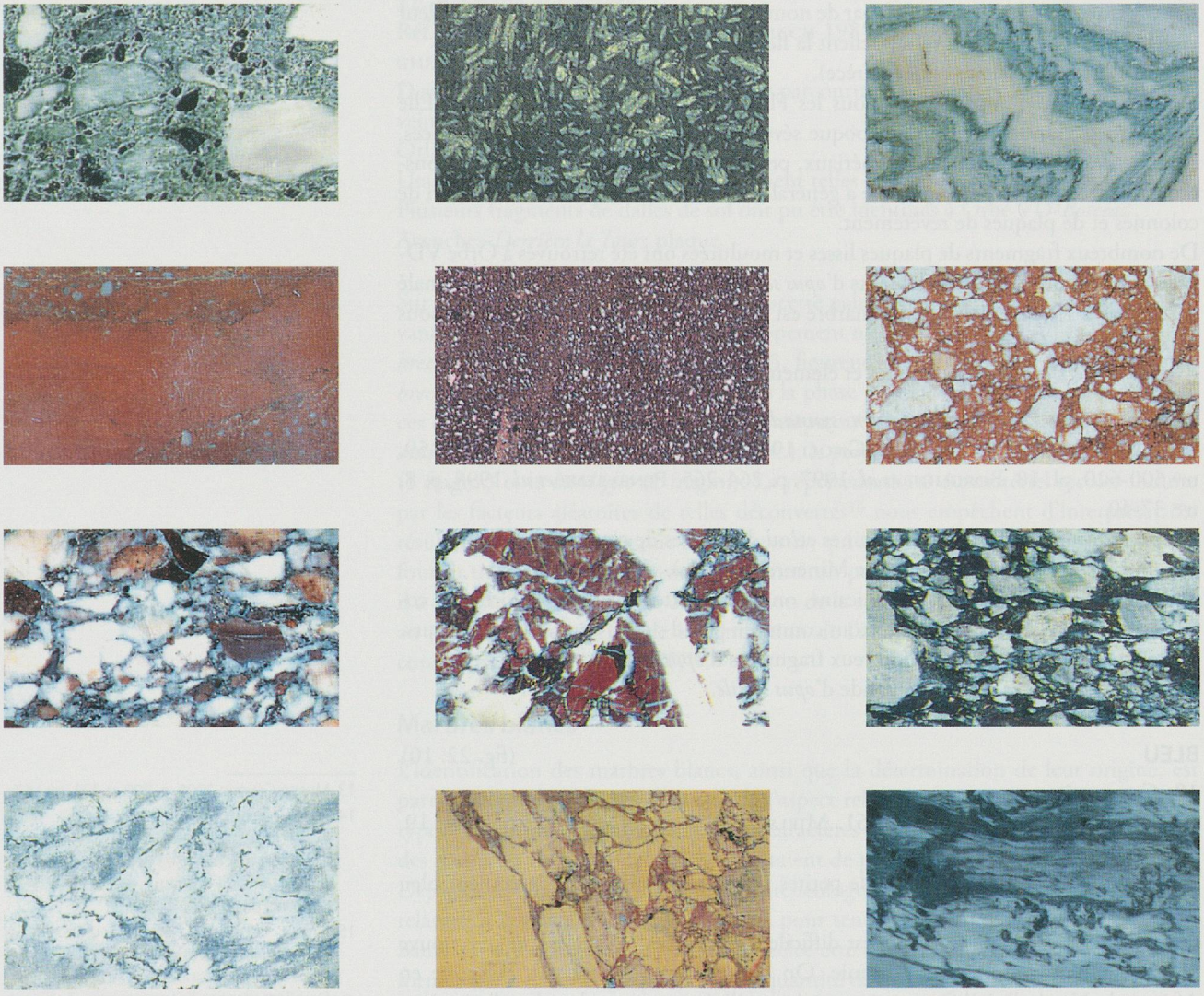

Orbe VD-*Boscéaz* a livré quelques fragments de plaques et des bandes d'encadrement. Avenches-*Derrière la Tour*: plaques et élément de pilastre.

VIOLET

(fig. 22: 7-9)

7. ***Breccia di Settebasi* (*Marmor scyrium*)**

Réf. bibliogr: Corsi 1845, p. 149-150. Gnoli 1988², p. 232-235. Mielsch 1985, p. 47, nos 273-312, pl. 9-10. Borghini *et al.* 1997, p. 192-193. Pensabene *et al.* 1998, p. 5, nos 5-8. Lazzarini 1999.

Description: brèche composée d'éléments de forme oblongue, de dimensions variables et de couleur blanc à gris-jaune, inclus dans un ciment de couleur rouge sombre, parfois avec des zones rouges plus claires.

Origine: Skyros (Grèce).
Usage: on la trouve à Rome et dans les provinces dès le Ier siècle av. J.-C., sous la forme de colonnes, dalles de sol et plaquettes d'*opus sectile*. Cette roche n'a encore jamais été retrouvée au sein des édifices impériaux de Rome.
Orbe VD-*Boscéaz* et Vallon FR ont en revanche livré un grand nombre de fragments de plaques et plaquettes.
Avenches-*Derrière la Tour*: encadrement de fenêtre, plaques moulurées, éléments d'*opus sectile*.

8. *Fior di pesco* (*Marmor chalcidicum*)
Réf. bibliogr.: Corsi 1845, p. 100-101. Gnoli 1988², p. 184-186. Mielsch 1985, p. 57, nos 548-560, pl. 16. Borghini *et al.* 1997, p. 212. Pensabene *et al.* 1998, p. 5, nos 9-10; Lazzarini *et al.* 2002.
Description: fond blanc parcouru par de nombreuses et irrégulières veines de couleur violet clair à violet foncé, qui rappellent la fleur de pêcher.
Origine: près de Chalcis (Eubée, Grèce).
Usage: cette roche apparaît déjà sous les Flaviens, à Pompéi et *Herculanum*. Elle connaît une grande diffusion à l'époque sévérienne, à Rome et dans les provinces. Absente des édifices publics et impériaux, peut-être en raison de son remploi constant durant la période baroque, elle a généralement été utilisée pour la réalisation de colonnes et de plaques de revêtement.
De nombreux fragments de plaques lisses et moulurées ont été retrouvés à Orbe VD-*Boscéaz*, ainsi que quelques éléments d'*opus sectile*. Un fragment de bande est signalé dans l'*insula* 19 d'Avenches[13]. Ce marbre est encore aujourd'hui commercialisé sous le nom de *rosso bisanzio*.
Avenches-*Derrière la Tour*: plaques et éléments d'*opus sectile*.

9. *Pavonazzetto* (*Marmor phrygium, synnadicum, docimenium*)
Réf. bibliogr.: Corsi 1845, p. 102. Gnoli 1988², p. 160-171. Mielsch 1985, p. 59, nos 600-620, pl. 18. Borghini *et al.* 1997, p. 264-265. Pensabene *et al.* 1998, p. 8, nos 37-40.
Description: fond blanc avec des veines et/ou des taches de couleur violet foncé.
Origine: Iscehisar, Dokimeion (Asie Mineure, Turquie).
Usage: dès la fin de l'époque républicaine, on trouve cette roche sous la forme de colonnes et de plaques, mais elle a surtout connu un grand succès auprès des sculpteurs.
Orbe VD-*Boscéaz* a livré de nombreux fragments d'*opus sectile*.
Avenches-*Derrière la Tour*: une bande d'*opus sectile*.

BLEU (fig. 22: 10)

10. *Greco scritto*
Réf. bibliogr.: Gnoli 1988², p. 261. Mielsch 1985, p. 60, nos 642-648, pl. 19. Borghini *et al.* 1997, p. 237.
Description: fond blanc parsemé de petites veines très irrégulières de couleur bleu foncé à gris-noir.
Origine: la détermination précise est difficile car il s'agit d'un faciès qui se retrouve en de nombreux endroits en Turquie. On le rencontre également à Hippone en Afrique du Nord, d'où il fut extrait pour être utilisé comme marbre de substitution. L'état actuel des recherches ne permet pas encore d'en localiser les carrières[14].
Usage: cette roche a connu un usage très diversifié, sous la forme de colonnes, chapiteaux, plaques.
La *villa* d'Orbe VD-*Boscéaz* comportait au moins deux pièces aux murs revêtus de plaques moulurées à décor géométrique.
Avenches-*Derrière la Tour*: divers fragments de plaques et bandes d'*opus sectile*.

JAUNE (fig. 22: 11)

11. *Giallo antico* (*Marmor numidicum*)[15]
Réf. bibliogr.: Corsi 1845, p. 90-91. Gnoli 1988², p. 166-168. Mielsch 1985, p. 56, nos 508-538, pl. 15. Borghini *et al.* 1997, p. 214-215. Pensabene *et al.* 1998, p. 13, nos 73-76.

13 Morier-Genoud 2006, p. 209 et 221, nº 142.

14 Dans ce but, il serait nécessaire, selon D. Decrouez, de faire des lames minces, ainsi que des analyses isotopiques pour le distinguer du Pentélique avec lequel on le confond parfois.

15 Il faut cependant émettre une réserve quant à l'identification de ce type. Premièrement, elle se fonde sur un seul élément. Deuxièmement, il faut garder à l'esprit qu'une carrière dans le Jura français, près de Pratz au lieu-dit *Champied*, a fourni un marbre dont le faciès est semblable (Pouppard 1997, p. 14: Jaune fleuri, calcaire graveleux veiné, jaune). Bien que ce marbre, appelé également Jaune Lamartine, soit réputé d'exploitation ancienne, la première mention de son extraction ne date que de 1845. Il est probable que ce décalage soit dû à la méconnaissance des roches jurassiennes. Une diffusion régionale de ce type de marbre n'est donc pas à exclure, d'autant plus qu'un autre type de marbre jurassien a déjà été retrouvé à Avenches (Morier-Genoud 2006, p. 209). Seules des analyses pétrographiques et isotopiques comparatives pourront lever le doute.

Description: il existe deux variétés principales a) le jaune uniforme, intense, aux tonalités variables du doré à l'orangé et b) le jaune bréché qui présente des éléments jaunes ou blancs, de formes diverses, insérés parfois de manière très dense dans un ciment de couleur blanchâtre, jaune foncé, ou encore rouge sang.
Origine: Chemtou (Tunisie).
Usage: exploité du début du Ier siècle av. à la fin du IIIe siècle ap. J.-C., il a largement été diffusé d'Auguste aux Sévères à Rome et dans les provinces et a connu un usage presque exclusif sous forme de plaques de revêtement.
Orbe VD-*Boscéaz* présente des éléments d'*opus sectile*.
Avenches-*Derrière la Tour*: le seul fragment attesté présente le faciès du jaune bréché.

GRIS (fig. 22: 12)

12. *Bardiglio di Carrara*
Réf. bibliogr.: Gnoli 1988[2], 265. Mielsch 1985, p. 60, nos 634-641, pl. 19. Borghini *et al.* 1997, p. 153.
Description: fond blanc-gris à gris clair parcouru par des veines blanches et de fines veinules gris-noir.
Origine: Carrare (Italie).
Usage: il se limite aux formes de pavement telles que plaques et dalles.
Plusieurs fragments de dalles de sol ont pu être identifiés à Orbe VD-*Boscéaz*.
Avenches-*Derrière la Tour*: plaque.

Sur le site du palais de *Derrière la Tour*, cette palette se fractionne de la manière suivante en fonction des phases de développement mises en évidence. À l'état 2, seule la *breccia di Settebasi* est attestée. À l'état 3, figurent les marbres *verde antico*, *cipollino*, *breccia di Settebasi* et *greco scritto*. Dans la phase palatiale (état 4A-4C), on retrouve ces éléments, auxquels s'ajoutent le *fior di pesco*, le *pavonazzetto* (1 fragm.), le *giallo antico* (1 fragm.), le *rosso antico* (2 fragm.), le *porfido rosso* (1 fragm.), le *porfido verde* (1 fragm.) et le *bardiglio* (1 fragm.). La représentativité du matériel récolté induite par les facteurs aléatoires de telles découvertes[16] nous empêchent d'interpréter ces résultats. On peut relever que le *verde antico*, qui a été introduit à Rome par Hadrien, fournit un *terminus post quem* de 120 environ pour son usage. Dans le cas présent, il a été employé à l'occasion de l'extension de la résidence primitive: le fragment mis au jour provient en effet de la démolition de l'annexe I de l'avant-corps nord-est, construite à l'état 3 (89/7578)[17].

Marbres blancs

L'identification des marbres blancs, ainsi que la détermination de leur origine, est particulièrement difficile en raison de l'aspect relativement semblable des différents types de marbres. Auparavant, seuls les caractères de la roche, telles la texture, la taille des grains ou encore la densité, permettaient de proposer une origine hypothétique. Depuis une quarantaine d'années, les archéologues font appel à diverses techniques relatives à la géochimie et à la géologie, pour tenter d'obtenir des résultats plus probants. La cathodoluminescence s'est révélée être une méthode particulièrement performante car elle n'exige qu'une faible quantité de matériel et demeure, relativement aux autres techniques, peu onéreuse. Fondée sur l'analyse des isotopes stables du carbone et de l'oxygène, cette méthode permet d'obtenir aujourd'hui des résultats fiables, mais non définitifs. Quelques problèmes subsistent encore et seule l'avancée de la recherche pourra peut-être les résoudre un jour[18].

Les analyses effectuées sur trente-trois fragments prélevés sur tout le matériel des différentes campagnes de fouille[19] fournissent les résultats suivants[20]: Quatre provenances probables sont proposées (Italie, Grèce, Asie Mineure), alors que quatre fragments restent indéterminés. Le plus fréquemment représenté est le marbre blanc du Pentélique, qui semble avoir connu un grand succès dans le monde romain. Sa production a, selon F. Braemer, été diffusée dans les deux bassins méditerranéens et jusqu'aux limites de l'Empire romain[21]. Un deuxième marbre blanc vraisemblablement présent dans plusieurs décors est celui de Carrare (Luni I), dont la production a été commercialisée dans le bassin méditerranéen occidental et en Atlantique[22]. Ces

16 Il n'existe pas de rapport quantitatif entre le matériel retrouvé et celui qui avait sa place originelle au sein du palais. *Cf.* Morier-Genoud 1999, chap. 2.3.

17 *Cf.* vol. 1, p. 134-136 et 143.

18 Pour une présentation de la méthode, *cf.* Decrouez *et al.* 1992.

19 N'ont pas été pris en compte les fragments récoltés en 1971 (nos 23-25).

20 Ils sont le fruit de l'étude réalisée par Mme D. Decrouez, Conservateur en chef des Sciences de La Terre, Département Géologie et Paléontologie du Muséum d'Histoire Naturelle de Genève, que je remercie vivement de sa collaboration.

21 Braemer 1986, p. 289.

22 Braemer 1986, p. 297.

deux types de marbres blancs sont également bien représentés à la *villa* d'Orbe VD-*Boscéaz*.

Nous présentons ici une liste des fragments répertoriés en fonction de leur provenance (fig. 21):

Italie – Carrare (fig. 21: 1)
- Plaques de revêtement (huit fragments).
- Plaques moulurées (nos 22-23).
- Corniche (no 51).

Grèce – Paros (fig. 21: 2)
- Plaque de revêtement.

Grèce – Massif du Pentélique (fig. 21: 3)
- Plaques de revêtement (neuf fragments).
- Corniches (nos 52-53).
- Quatre éléments indéterminés (nos 71-74).

Asie Mineure – Marmara (fig. 21: 4)
- Plaque de revêtement (trois fragments).

Origine indéterminée
- Plaque (deux fragments).
- Éléments d'encadrement (fenêtre/porte) (nos 29 et 30).

Tous les marbres blancs importés dont l'origine a pu être déterminée proviennent d'ensembles des états 4A et 5, pour la plupart altérés. On ne peut donc tirer aucune information d'ordre chronologique des résultats de ces analyses.

Roches locales

La principale roche locale utilisée est le calcaire urgonien; il s'agit généralement d'un calcaire coquiller de couleur blanc-beige à beige. Différents faciès ont pu être mis en évidence, en fonction de la présence de grands ou petits fossiles, de veinules de calcite parcourant la matrice calcaire, ou encore de la couleur blanc cassé à beige. En raison de la méconnaissance des carrières d'extraction[23], ces critères ne sont malheureusement pas significatifs du lieu de provenance. De plus, certaines de ces particularités sont conséquentes de la présence de différentes impuretés lors de la recristallisation du calcaire métamorphisé. Nous pouvons cependant affirmer qu'il s'agit de toute évidence d'un calcaire d'origine locale, provenant de la chaîne du Jura, d'âge du Crétacé inférieur et appelé communément «urgonien». On imagine volontiers un lieu d'extraction non loin d'Avenches, afin d'éviter les transports terrestres onéreux. On signalera en outre d'autres types de calcaire présents dans le matériel récolté, mais en bien moindre quantité. Une tentative de typologie est ici proposée afin de mettre en évidence les principales caractéristiques de ces roches:

- Type 1: Calcaire micritique très fin de couleur beige. L'absence de fossile interdit toute attribution à un niveau géologique quelconque. Par son aspect, il se rapproche d'un calcaire local utilisé en placage dans la *villa* de Buchs ZH-*Mühleberg*[24].
- Type 2: Ce calcaire présente un fond blanc-crème avec de petites à moyennes inclusions de couleur brique ainsi que de minuscules fragments blanc à blanc-crème. On le retrouve à Kallnach BE[25] et à Vallon FR utilisé en tant qu'éléments de placage, ainsi qu'à Bösingen FR sous la forme de deux colonnes. À Avenches-*Derrière la Tour*, il s'agit d'un élément indéterminé.
- Type 3: Calcaire fin de couleur blanche, de texture crayeuse, sans fossile.
- Type 4: Calcaire présentant de nombreux fossiles ainsi que des veines de couleur bleu foncé à bleu-noir.

Tous ces calcaires proviennent indifféremment des trois états de l'édifice de *Derrière la Tour*. Aucune cohérence selon les différents types n'a pu être mise en évidence.

Parmi les roches locales nous mentionnerons encore quelques fragments d'ardoise. Extraite de carrières locales, cette roche a joué le rôle de marbre de substitution pour le *nero antico*, qui provient parfois de carrières lointaines, d'Égypte par

23 À l'exception de l'ouvrage de DE QUERVAIN 1949, nous ne disposons d'aucun ouvrage relatif aux carrières de Suisse.

24 Publication à paraître.

25 Publication à paraître.

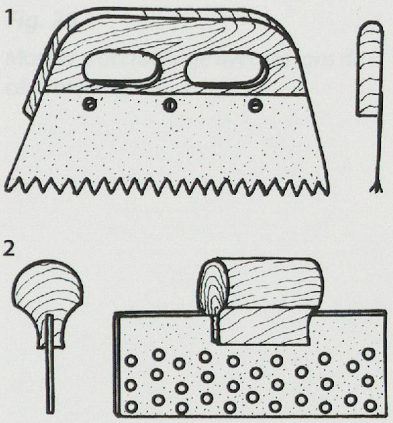

Fig. 23

Sciottes.

1 à pierre tendre;

2 à pierre dure. Les trous servent à faciliter la circulation et la répartition des grains d'abrasif.

Bessac 1986, fig. 51/1-2, p. 222.

exemple. Ceci indique que les artisans ont su tirer parti des ressources locales et ont pu ainsi réaliser une économie de coûts.

La réalisation et la pose de placages

La découpe de plaques

Le matériel retrouvé sur le site permet de mettre en évidence les différentes étapes qui ont abouti à la réalisation d'un décor de placage. Décor de sol ou de paroi, il est également le produit d'un travail de la pierre, matériau souvent très lourd. Les artisans ont dû donc faire preuve d'ingéniosité pour déjouer les lois de la gravité.

Pour s'aider dans leur tâche, les artisans avaient le choix entre deux scies fonctionnant sur le même principe: la sciotte et la scie à abrasif. La sciotte (fig. 23) est l'outil indispensable, particulièrement pour découper de faibles épaisseurs tout en évitant au maximum les risques de cassure. Cet instrument est réservé aux plaques de dimensions petites à moyennes. Il se compose d'une lame, généralement de petites dimensions (20 à 30 cm), tenu par un manche en bois. La sciotte à pierre dure, dont la lame se compose d'un métal plus résistant, use peu à peu les composants du matériau grâce à l'action abrasive du sable fin entraîné dans sa course. Le déplacement longitudinal de l'instrument entraîne les grains abrasifs contre les parois de la rainure et provoque un égrisage sommaire. L'abrasif, généralement du sable, est toujours accompagné d'eau afin de faciliter son introduction et son déplacement à l'intérieur du canal; il évite également l'échauffement du métal. L'artisan arrête son travail quelques millimètres avant la fin de l'opération et provoque, par pression de la main, la cassure suivant la rainure. Le fragment de *breccia di Settebasi* (n° 60) présente un bord scié obtenu probablement par la découpe d'une plaque à l'aide d'une sciotte. Les éléments n°s 71 et 72 montrent que la sciotte permet également de créer des moulures par le creusement de rainures[26].

Pour des plaques de plus de 40 cm, on utilisait une scie de plus grandes dimensions, qui a la caractéristique de ne pas comporter de manche, mais dont l'utilisation nécessite toute une infrastructure (fig. 24). Elle est constituée, selon J.-C. Bessac[27], d'une grande lame en métal sans dent et suspendue à un cadre en bois, où un système de contrepoids facilite le mouvement de balancier. Les traces d'une telle installation provisoire ont pu être mise en évidence dans la *villa* d'Orbe VD-*Boscéaz*.

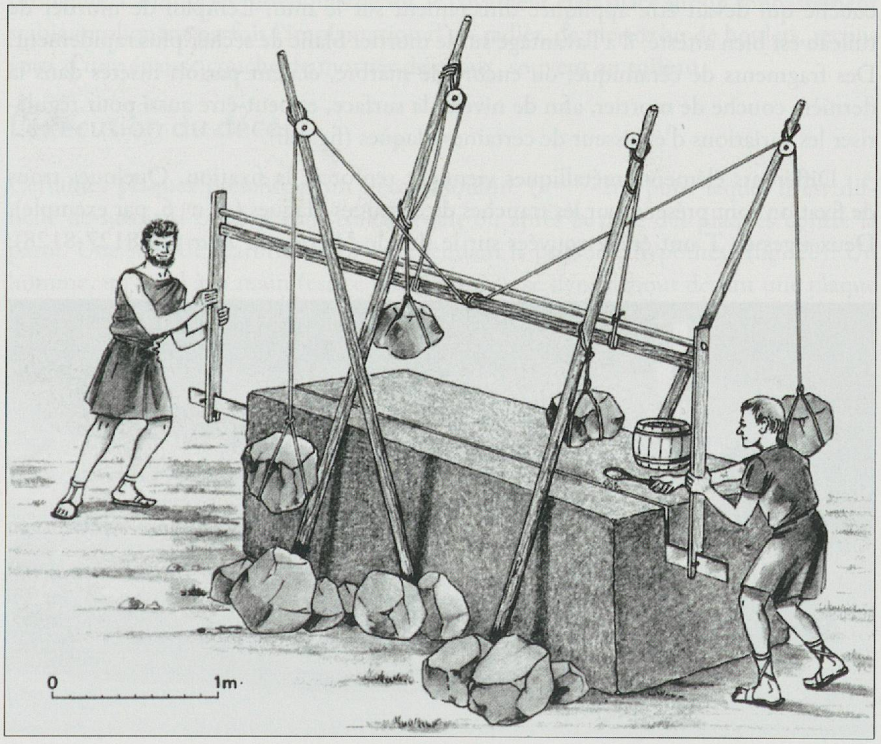

Fig. 24

La scie à pierre dure.

J.-C. Bessac, L'apogée antique de la pierre taillée, Pour la science, *juill. 1987, fig. 8.*

26 Voir le schéma des phases successives de découpe des moulures d'une corniche, Bruto/Vannicola 1974, fig. 5, p. 329. L. Lazzarini possède un exemplaire de deux petites corniches préparées sur un même bloc de *rosso antico* mais inachevée, car elles n'ont pas encore été séparées l'une de l'autre à l'aide de la sciotte; en cours de publication.

27 Bessac 1986, p. 44, fig. 8.

Le sciage des plaques est une opération délicate qui demande une bonne maîtrise technique de la scie. En effet, il n'est pas aisé de descendre verticalement en évitant une déviation de l'axe de découpe. Une erreur initiale de plusieurs millimètres peut vite se transformer en quelques centimètres en bas de la plaque. Ainsi, on ne s'étonnera guère de trouver plusieurs fragments comportant des variations d'épaisseur liées à la réalisation. Nous prendrons pour exemple le fragment n° 2 qui présente une épaisseur allant de 0,5 à 2,1 cm. Parfois, les petits dérapages sont rattrapés et, après le polissage, seule une surface légèrement bombée subsiste (n° 5); ou alors de petits décrochements sont encore visibles sur la face arrière de la plaque (n° 1). Plutôt que volontaires, ces irrégularités semblent être des défauts de fabrication. Ces variations n'ont pas d'incidence sur la mise en œuvre des matériaux, car les artisans utilisent indifféremment des plaques à la face arrière à bossage, brute de taille du bloc, ou lissée, conséquence de l'égrisage de la scie.

Les tranches sont ensuite travaillées au ciseau, mais uniquement lorsqu'elles sont jointives avec d'autres plaques, sinon, elles sont, dans la mesure du possible, laissées brutes. Généralement, ces tranches présentent un profil légèrement incliné (*cf.* p. 66, types B et C), ce qui facilite l'assemblage avec d'autres éléments. Parfois, il arrive qu'elles présentent un profil vertical (type A) dans le cas de revêtement très étanches, ou encore un profil adouci avec l'abattement de l'arête supérieure (type D), pour des éléments qui ont une position proéminente dans l'espace, comme les banquettes par exemple.

Modes de fixation

Ces décors sont parfois réalisés selon des modules de grandes dimensions, qui mettent en œuvre une quantité non négligeable de calcaire. Si l'on sait que la densité moyenne du calcaire urgonien est d'environ 4'000 kg/m^3, il est facile de calculer le poids d'une plaque de 1 x 1,5 m et épaisse de 2 cm. La force exercée au sol peut alors atteindre 120 kg sur une surface de 0,02 m^2, soit 6'000 kg/m^2.

Pour les placages de paroi, les artisans ont mis au point plusieurs systèmes de fixation. De nombreux fragments portent encore des traces de mortier de tuileau. Le n° 2 a même conservé une couche d'environ 5 à 7 cm d'épaisseur (fig. 25). La surface arrière de mortier de tuileau est plane, mais non lissée. Aucune empreinte de moellon n'est visible; il semble donc qu'il ne s'agisse pas de la couche qui était en contact avec le mur, mais plutôt d'une couche intermédiaire. Nous ne sommes donc probablement pas en présence de la totalité de l'accrochage, manque une première couche qui devait être appliquée directement sur le mur. L'emploi de mortier de tuileau est bien attesté; il a l'avantage sur le mortier blanc de sécher plus rapidement. Des fragments de céramique, ou encore de marbre, étaient parfois insérés dans la dernière couche de mortier, afin de niveler la surface, et peut-être aussi pour régulariser les variations d'épaisseur de certaines plaques (fig. 26).

Différents éléments métalliques viennent renforcer la fixation. Quelques trous de fixation sont présents sur les tranches de certaines plaques (*cf.* n° 6, par exemple). Deux tiges en T ont été retrouvées sur le site de *Derrière la Tour* (90/8127-8128);

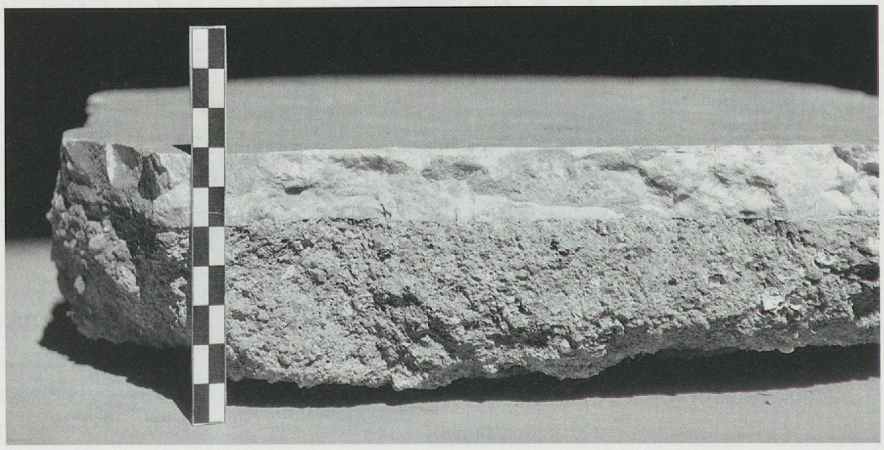

Fig. 25
Fragment de plaque (n°2) sur mortier de tuileau.



Fig. 26
Mortier d'accrochage avec tessons de céramique. Ostie.



Fig. 27
Bandeau de séparation en place et en coupe. Ostie, Domus *de la Fortune Annonaria (V, II, 8).*

elles ont pu servir à agrafer solidement au mur les tranches horizontales de deux plaques l'une au-dessus de l'autre. Les goujons maintiennent les tranches verticales entre elles, à l'endroit où les forces exercées sont moindres. Ces éléments étant de petites dimensions (environ 0,5 cm de diamètre pour 2 cm de longueur), il n'en reste jamais de trace; ils sont souvent dissous par l'acidité du sol ou indiscernables parmi le matériel métallique récolté.

Les bandeaux de séparation des zones décoratives ont également un rôle à jouer dans le maintien de l'appareil (fig. 27). En effet, leur plus grande surface sert de support à la partie médiane de la paroi, laquelle est souvent composée de plaques de grandes dimensions, et donc d'un poids assez important. Ils sont fixés aux tranches des plaques qui les bordent à l'aide de goujons. La profondeur du bandeau de séparation est généralement supérieure à l'épaisseur de la plaque qu'il est censé soutenir, il peut ainsi mieux s'insérer dans l'épaisse couche de mortier. Il en va de même avec les corniches.

Pour les placages de sol, les contraintes statiques sont moindres. Quelques témoignages nous sont parvenus[28]. Les plaques disposées horizontalement sont soumises à moins de contraintes que les éléments verticaux et leur mise en place posait peu de problème. Comme les mosaïques de sol, le pavement était placé sur un soubassement stable impliquant parfois l'implantation d'un radier, de pierres ou de boulets, recouverts d'une épaisse couche de mortier de chaux, souvent au tuileau.

L'exécution du décor

Certaines plaques présentent un décor mouluré (nos 7-26) pour lequel il est difficile de savoir si celui-ci était réalisé avant ou après la pose des plaques contre la paroi. Une stèle de marbrier favorise cependant la première hypothèse (fig. 28). Un homme, un outil à la main (est-ce une pointe ?), se tient debout devant une plaque de marbre. Celle-ci est posée sur une sorte de chevalet, formé par quatre pieds non reliés entre eux. Un motif géométrique y est gravé. Cependant, cette technique de travail n'en exclut pas forcément d'autres. La technique d'un décor mouluré peut également se réaliser de deux manières: soit chaque motif est figuré seul sur une plaque, comme à Ostie, au Nymphée des *Erotes* (fig. 29), soit une même plaque reçoit deux ou plusieurs motifs juxtaposés (fig. 30). En ce qui concerne les plaques moulurées de *cipollino*, il est impossible, en raison de leur fragmentation, de définir le mode de travail appliqué.

Le polissage

Cette dernière étape est mal connue. La surface supérieure est lissée et sera polie une fois en place contre la paroi. Le décor, s'il y en a un, doit être terminé. J.-C. Bessac nous en présente plusieurs étapes[29], mais il n'est pas certain qu'elles étaient toujours

28 À *Leptis Magna*, par exemple: *cf.* Pensabene *et al.* 1998, p. 35.

29 Bessac 1986, p. 264-265.



Fig. 28

Stèle de marbrier – Rome, Museo Nazionale Romano.

L'identification des marbres. Sa nécessité, ses méthodes, ses limites, Studi Miscellanei *26, p. 32, Tav. 2, n°2.*

toutes réalisées. Cela dépendait du travail précédemment effectué, du résultat désiré, et surtout, de la dureté de la roche. Le polissage est une étape importante car il intensifie les couleurs. La surface de certains fragments, et particulièrement celle du *porfido verde*, est ici extrêmement bien polie et présente un lustrage fort impressionnant pour une roche de grande dureté; celle-ci n'a manifestement pas été altérée par un séjour prolongé dans la terre. Pour les éléments moulurés tels que corniches et cimaises, le polissage s'effectue à l'aide d'un morceau de bois dans lequel la moulure est façonnée en creux. Cela permet d'étaler et frotter la pâte abrasive de manière uniforme sur la surface[30].

Le remploi

Définition et localisation

Le phénomène du remploi concerne aussi bien les pierres de construction que celles de décoration. Généralement motivé par des raisons économiques, il permet l'utilisation de matériaux devenus inutiles et surtout déjà prêts et condition-

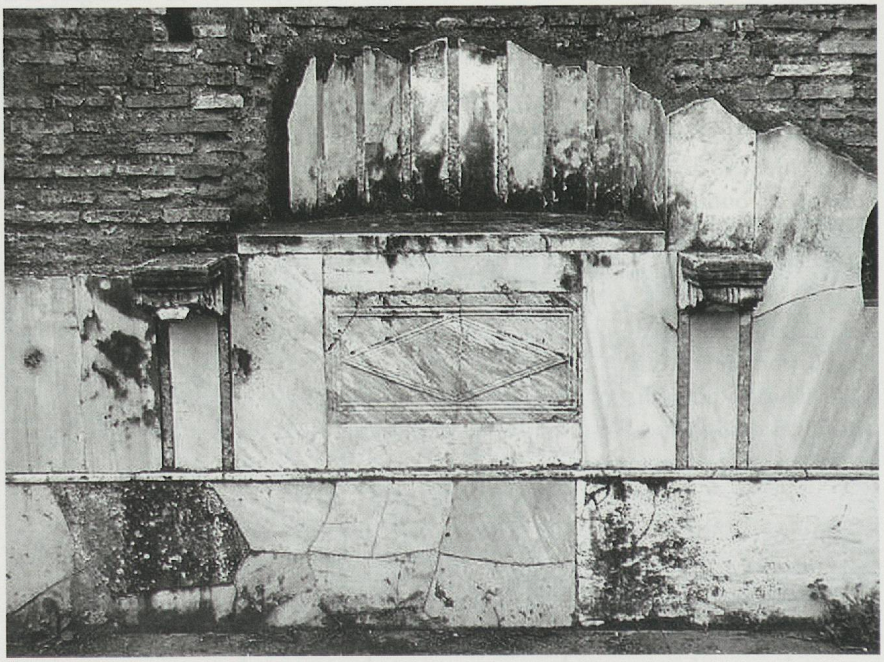

Fig. 29

Plaque à la face visible sculptée. Ostie, Nymphée des Erotes *(IV, IV, 1).*

30 Bessac 1986, p. 262, fig. 61, 1-3 et 6.

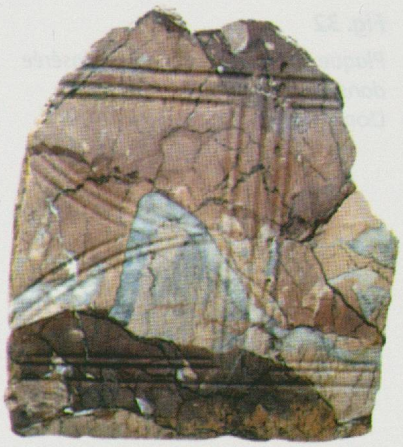

Fig. 30
Plaque à face visible sculptée.
PENSABENE 1994, p. 384, fig. 408.

nés, assurant ainsi une réduction des coûts de construction. Pour l'archéologie, ce phénomène est très perturbateur. Il provoque la destruction de certaines structures archéologiques mais conserve le solde du matériau et souvent le déplace. Les traces de la première utilisation sont fréquemment effacées par le deuxième emploi: parfois seuls subsistent quelques indices qui permettent de retrouver la fonction première.

Pour les placages d'Avenches, il est possible de définir deux types de remplois. Le premier a eu lieu lors de la réfection ou de la transformation de pièces; les plaques ont pu être réutilisées comme placages, mais également comme matière première pour la fabrication de chaux, ou encore comme simple pierre de construction, à l'image d'un fragment de calcaire retrouvé dans les fondations du mur de façade de l'aile transversale du palais M78 (89/8025). Le second type de remploi est intervenu plus tardivement et répond avant tout à un besoin de matériau de construction à moindre frais. Le passage des récupérateurs de matériaux pour les transporter à un autre endroit est fréquent. W. Cart en témoigne: «*Ces constructions* [= le *balneum* et la partie est du couloir transversal] *implantées pour ainsi dire dans le talus étaient précédées elles-mêmes au nord-est d'une série de compartiments fouillés déjà sommairement en 1873 et 1884, et partiellement détruits. Ce qui en subsistait n'offrant dès lors plus grand intérêt archéologique, nous avons pris le parti d'extraire du sol les matériaux, soit pour satisfaire le propriétaire et faciliter le déblaiement de nos fouilles, soit pour accroître notre réserve de calcaire romain en vue de réfections projetées au théâtre et au mur d'enceinte.*»[31]. Il est alors difficile de savoir à quel type de remploi peuvent se rattacher les différents éléments retrouvés. Les traces de remploi sont présentes en de nombreux endroits. Cela touche aussi bien les éléments de calcaire urgonien (89/8012, 90/8068, 90/8080, 90/8090, 90/8108, 90/8116 pour le *balneum* LM – 82/5411, 89/7530 pour l'avant-corps nord-ouest – 95/9931-9932 pour le bâtiment R fermant la cour trapézoïdale au sud-ouest), que ceux de marbre blanc (88/7324, 90/8105, 96/9957 et 96/9965), ainsi que les éléments de marbres colorés (96/9957, 96/9965 pour le *cipollino* et la *breccia di Settebasi*).

Le remploi de plaques sans changement dans leur affectation laisse souvent des empreintes facilement perceptibles. Des tracés préparatoires sont parfois visibles près des nouveaux bords de découpe. Ils sont destinés à guider le travail de l'artisan. Le tracé de recoupe est généralement parallèle au bord conservé pour sa nouvelle affectation, lorsqu'il y en a un, mais il peut également être diagonal. Ce tracé est ensuite incisé à l'aide d'une pointe ou d'un petit ciseau, ce qui permet d'entamer la surface, donc de faciliter et guider le ciseau dans sa découpe finale. Au vu des vestiges qui nous sont parvenus, il semble que la logique du travail est celle du moindre effort, qui permet une économie des coûts, tout en exploitant au maximum les éléments susceptibles de pouvoir être réutilisés à dessein. Plusieurs mesures de recoupe ont ainsi pu être reconnues, sans qu'aucune cohérence n'ait pu être mise en évidence. Pour des



Fig. 31
Plaque moulurée, récupérée et insérée dans un tesselatum. *Ostie, Thermes du Philosophe (V, II, 7).*

31 MS. CART 1912, p. 7-8.



Fig. 32
Plaque moulurée, récupérée et insérée dans un placage de paroi. Ostie, Domus *(IV, III, 4).*

éléments de plus petites dimensions, tels les éléments d'*opus sectile*, l'artisan a préféré travailler à l'aide d'une sciotte. Le passage de la sciotte permet d'obtenir un bord lissé, sans avoir forcément besoin de le retravailler au ciseau. Quelques coups habiles (et rapides) permettent de chasser efficacement le reste du canal de scie. Pour des éléments d'*opus sectile*, il semble probable d'imaginer que l'artisan a pu scier les plaquettes selon une orientation verticale légèrement oblique, qui détermine alors l'inclinaison du bord. Les éléments qui nous sont parvenus (dont le nº 60) sont probablement des déchets. Cette méthode de travail aurait pu être motivée par une réduction du temps de travail et une quantité suffisante de plaques pouvant être récupérées.

Les plaques moulurées de *cipollino* présentent des signes évidents de remploi. La majorité des fragments conserve des restes de canaux de scie sur une ou plusieurs tranches. La fonction de l'élément en tant que plaque a été conservée; cependant, la fonction décorative de celles-ci semble avoir été oblitérée. Ces plaques moulurées ont pu alors être simplement insérées, de manière plus ou moins hétéroclite, dans un pavement, comme aux thermes du Philosophe à Ostie (fig. 31), ou dans une composition de paroi dans une *domus* (IV, III, 4) de la même ville (fig. 32).

Des éléments de placages, tels que des plaques de marbre blanc de Carrare et de calcaire, ou encore des bandeaux de séparation, ont été récupérés pour être retaillés sous forme de tesselles (p. ex. nº 56), et insérés dans un pavement, dont nous n'avons aujourd'hui plus aucune trace.

Tous ces éléments attestent l'existence de plusieurs phases successives dans la décoration des différents bâtiments. Cependant, l'état lacunaire des vestiges empêche de cerner une éventuelle évolution au sein d'un ensemble décoratif précis. Nous ne pouvons que constater la pérennité de l'usage de ces matériaux au sein du programme décoratif du palais.

Aspect décoratif

Problématique de la répartition

Les éléments qui nous sont parvenus sont trop fragmentaires pour pouvoir permettre de restituer avec certitude des ensembles décoratifs et localiser précisément chacun d'eux. Ce chapitre va donc tenter de mettre en lumière quelques aspects significatifs du matériel, et proposer, lorsque cela est possible, des reconstitutions hypothétiques reposant sur des analogies de décors connus.

À ces incertitudes de restitution s'ajoute le problème de la datation. En effet, les placages de marbre sont aujourd'hui peu étudiés et les quelques exemples connus ne sont pas assez nombreux pour permettre d'établir une évolution chronologique de l'inspiration artistique et de la mise en œuvre de ce type de matériau. Le site de *Derrière la Tour* est donc particulièrement peu propice à une répartition chronologique des différents décors.

Hypothèses de localisation

L'attribution des revêtements marmoréens à un espace précis est problématique. En effet, l'examen de la répartition du matériel révèle une grande dispersion. Celle-ci n'est pas toujours visible, si l'on considère les fragments de placages de calcaire, par exemple. En revanche, pour des éléments particuliers comme les plaques moulurées de *cipollino*, elle est évidente. Ainsi, l'étude de la répartition stratigraphique du matériel semble vaine; et plutôt que de pousser l'interprétation et de porter la réflexion à un niveau hypothétique trop élevé, les propos qui suivent se limitent à présenter quelques indices suggérant différentes possibilités d'attribution de décors à certains espaces.

L'apport des anciennes fouilles

Les documents des fouilles anciennes fournissent, généralement de manière incomplète, quelques indications importantes quant à d'éventuels décors marmoréens dont il ne reste aujourd'hui plus aucune trace.

Le témoignage le plus connu est celui qui est visible sur le dessin de la mosaïque perdue de Bacchus et Ariane (vol. 1, fig. 10). Un bassin central octogonal y est représenté, et en regard de ceux retrouvés dans les *villae* de Nennig D (*infra*, fig. 87)[32] ou de Saint-Émilion (Gironde, F) (*infra*, Abb. 148)[33], il est évident que ce bassin était recouvert de plaque de marbre, probablement blanc.

Dans le rapport de fouilles qu'il écrivit en 1704 (ou 1708), peu après la découverte partielle de la mosaïque de Bacchus et Ariane, F. de Graffenried rapporte que: «*Il y a apparence que les paroys étoient revêtu par les bas de deux rangées, ou du moins d'une rangée de ces tables de marbre de deux pieds en quarré, & d'un pouce d'épais, & j'en ay trouvé quelques unes comme cela dans un coin qui tenoyent encore à la muraille ou à la parroye, mais ces tables etoyent toutes pourries & tombaient par pièces étant toutes fendues & par morceaux. Il est vray que le marbre n'en étoit pas fin: l'eau qui croupissoit toujours dans cet endroit pouvant aussi avoir contribué beaucoup à cette pourriture. En dessus de ces rangées de tables de marbre je croy que la parroye a été crespie ou gypsée & peint d'une fresque dont j'ay eu beaucoup de pétits morceaux tendres, dont les couleurs de l'enduit ou des peintures étoient encore bien vifues. (...) j'ay fait recachér ces deux corniches.*» Ces propos sont rapportés par M. Wild[34].

Ce témoignage est très intéressant car il nous fournit de précieuses indications quant au décor de cette grande pièce d'apparat (L1). Premièrement, la présence de placage en zone basse est attestée, en marbre blanc ou en calcaire, mais probablement pas en marbre coloré. Cette plinthe de couleur blanche permettait d'éclairer la pièce, et d'offrir un espace clair entre la mosaïque de sol et la peinture murale qui la surmontait. Au sein de cette composition, des éléments de corniches ont pu fonctionner comme élément de transition entre les zones basse et moyenne ou moyenne et haute. Leur présence a contribué à donner du relief à cet espace de très grandes dimensions (18 x 12 m). La dimension de deux pieds carré, proposées pour les plaques de marbre est à considérer avec prudence.

32 McKay 1980, p. 191, Abb. 173.

33 Balmelle *et al.* 1980, p. 62, fig. 2.

34 Wild 1710, p. 196-197. Sur les fouilles du XVIIIe siècle, *cf.* vol. 1, p. 17-26.

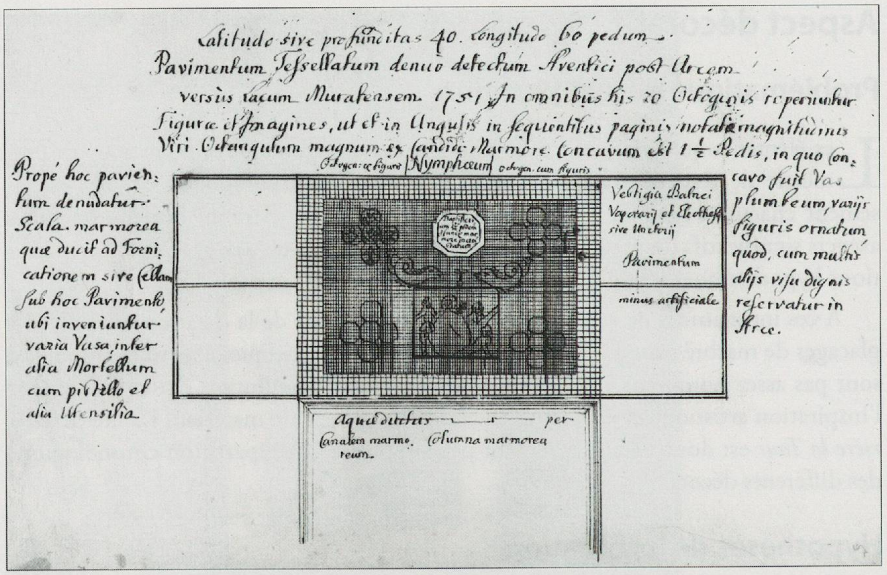

Fig. 33

Avenches, Derrière la Tour. *Plan du secteur de la mosaïque de Bacchus et Ariane, avec la mention* «canalem marmoreum».

Ms. Schmidt/Gruner *1751.*

Trois autres mentions nous renseignent sur la présence de placage dans le *balneum* L (vol. 1, fig. 23): À propos de la salle en hémicycle O (L113), W. Cart nous dit que: «*Au-dessus de la voûte* [hypocauste] *se trouvait une couche de béton de tuilée de 10 cm d'épaisseur. Les nombreuses plaques de marbre qui ont été trouvées à cet endroit ont dû lui servir de revêtement*»[35]. Le bassin P (L114) qui lui est rattaché «... *était construit en béton de tuilée que recouvraient des plaques de marbre blanchâtre de 2,5 cm d'épaisseur*»[36]. Les parois de l'octogone Q (L115) «*possédaient un revêtement, probablement en mortier au tuileau*»[37]. Il est difficile de savoir s'il s'agissait d'un revêtement de mortier de tuileau peint en rouge, à l'image du bassin du premier état des thermes de l'*insula* 19[38], ou de la couche d'accrochage de plaques de marbre, arrachées ensuite par des récupérateurs.

D'autres témoignages sont plutôt surprenants et il faut les considérer avec prudence. Secretan rapporte que «*les deux couloirs M* [L111 et L117], *entièrement dégagés, devaient être en sous-sol. L'un et l'autre avaient leurs parois revêtues en stuc de belle couleur voyante et en minces planelles de marbre, indice certain d'une construction de luxe.*»[39] Il semble pourtant absurde de revêtir richement les parois d'un corridor, qui est par définition un lieu de passage et, qui plus est, souterrain, probablement affecté à la maintenance des différents hypocaustes. Il est alors possible d'imaginer que les éléments mentionnés par Secrétan n'étaient plus en place et que ces décors de peinture murale et de plaques de marbre blanc[40] avaient pu enrichir la décoration des pièces du niveau supérieur, telle la pièce N (L112), par exemple.

Un autre témoignage pose problème: il concerne l'espace au sud de la salle à la mosaïque de Bacchus et Ariane (A'). Sur le plan de Schmidt (fig. 33), le dessin est accompagné de quelques mots: «*Aquaeductus per Canalem marmoreum. Columna marmorea*». La pièce à la mosaïque de Bacchus et Ariane est accolée à un espace rectangulaire de même largeur, apparemment ouvert sur son côté sud. Les trois éléments rectilignes qui délimitent cet espace sont représentés sous la forme de bandes parcourues de trois ou quatre traits parallèles. Un trait relie les angles deux à deux. La nature de ces éléments, ainsi que leur fonction, reste obscure. Ils ressemblent à des cimaises et pourraient délimiter un bassin. Le dessin n'est pas à l'échelle et n'est pas véritablement représentatif de la réalité (il suffit de considérer le relevé de la mosaïque pour se rendre compte de son imprécision). Seul fait certain, ces éléments sont en marbre ou en calcaire urgonien, et ils sont destinés à être vus. La proximité de cette structure avec la pièce centrale de l'édifice et son avancement dans la cour sud par rapport au bâtiment peut laisser songer à un emplacement privilégié pour une structure où l'eau jouerait un rôle important. La présence d'un fragment de «*columna marmorea*» remarquée par Schmidt peut faire penser à une fontaine monumentale telle qu'on peut la trouver à Ostie, dans la *domus* d'Amour et Psyché[41]. Malheureusement, nous n'avons aucun vestige de murs maçonnés ou de structures en dur qui pourrait soutenir cette hypothèse. Pour l'heure, l'interprétation retenue est celle d'un avant-corps placé sous un porche en avancée du portique de façade (L62)[42].

35 Ms. Cart 1912, p. 5. Sur les fouilles de 1911-1912, *cf.* vol. 1, p. 29-30.

36 Ms. Cart 1912, p. 4.

37 Bögli/Meylan 1980, p. 29.

38 Martin Pruvot 2006, p. 157 et fig. 195.

39 Secretan 1912, p. 9.

40 Dans son manuscrit de 1911, Secrétan parle même de plaques de marbre de Carrare (p. 9). Il est intéressant de noter l'attribution d'une origine, probablement abusive. Cela nous renseigne cependant sur la couleur blanche des plaques.

41 Ricciardi 1998, vol. 2, fig. 397, p.198.

42 *Cf.* vol. 1, p. 164.

Sur le plan de Schmidt, les deux pièces contiguës à la salle de la mosaïque de Bacchus et Ariane (L2a-b et L3a-b) ont été subdivisées en deux et portent la mention «*Pavimenta opere. Crassiore fabricata*». Ces quelques mots latins, dont il est difficile de comprendre le sens, indiquent pourtant l'existence de sols aménagés; nous n'avons cependant pas assez d'indication pour en connaître la nature. Ces «*appareils plus grossiers*» que la mosaïque pourraient indiquer la présence d'un *opus sectile*. Mais pourquoi Schmid n'en aurait-t-il alors pas fait un relevé? Il s'agit plus vraisemblablement de sols de *terrazzo* comprenant des incrustations de pierres, comme semblent le révéler quelques fragments découverts dans un sondage réalisé en 2003[43].

Le plan des fouilles de 1862-1863 effectuées dans l'aile transversale du palais (vol. 1, fig. 22) présente encore un sol de couloir composé de fragments de marbre (L92). Il s'agit peut-être d'un *opus segmentatum*, de même inspiration que celui retrouvé dans le bâtiment ouest (nº 55).

Quelques indices de localisation

On sait par de nombreux témoignages que les lieux privilégiés pour les revêtements marmoréens sont les thermes et les pièces d'apparat. Généralement de grandes dimensions, ces dernières sont pourvues d'un sol en dur (*terrazzo*, mosaïque, *opus sectile*) et présentent des murs richement décorés. La difficulté quant à l'interprétation de la destination de chaque bâtiment ajoutée à la mauvaise stratification des éléments retrouvés se répercute sur l'identification des pièces d'apparat. Les peintures murales en place ont l'avantage d'éliminer quelques espaces pour les revêtements de paroi; ainsi en est-il pour le local L15 au rez inférieur du pavillon d'angle B (89/7536 et 89/7564), le mur de fond du portique de la cour centrale (95/9840), le pavillon F (95/9906), ou encore le péristyle secondaire sud L39 (97/10360). Les différents sols connus tels que les mosaïques de Bacchus et Ariane (L1), du Zodiaque (L57) et du pavillon F, ainsi que les *terrazzi*, excluent quant à eux la présence d'*opus sectile* pavemental.

Généralement, la décoration du *balneum* met en œuvre de nombreux éléments marmoréens, principalement pour deux raisons. La première est fonctionnelle, en raison du caractère isolant et étanche du marbre, important pour un lieu où la chaleur et l'eau jouent un grand rôle. La seconde raison est d'ordre idéologique et met en avant l'aspect luxueux du marbre. Le *balneum* est un espace privilégié, d'inspiration romaine où l'on reçoit ses amis et relations politiques. De plus, c'est un lieu où l'on se détend, où l'on s'occupe de son corps et de son esprit, et où l'accent peut être mis sur la beauté et l'harmonie des couleurs et textures. Mais l'omniprésence de ce type de matériau ne doit pas être étendu à toutes les structures qui composent le balnéaire. Il semble en effet que le recouvrement de structures d'eau ne se faisait jamais à l'aide de marbres colorés[44] (*cf.* par exemple les thermes de Stabies à Pompéi ou les thermes du Forum à Ostie); il est vraisemblable que les décorateurs redoutaient l'apparition du dépôt de calcaire inévitable laissé par la stagnation de l'eau. Un tel dépôt ne pouvait que ternir et recouvrir progressivement les surfaces colorées jusqu'à les rendre invisibles; alors que déposée sur une surface blanche ou crème, que l'on retrouve avec les marbres blancs ou le calcaire urgonien, cette couche, identifiable sur quelques fragments, n'altère que peu la qualité esthétique du placage. Ainsi, les marbres colorés étaient réservés aux espaces non aquatiques tels que les parois ou encore les sols des vestiaires, bibliothèques et autres salles de détente. On peut également imaginer que le vide chromatique engendré par le revêtement blanchâtre des structures d'eau a pu être «compensé» par la peinture murale. Ainsi, dans les thermes du Phare à Ostie, le bassin du *frigidarium* est recouvert de plaques de marbre blanc, alors que la paroi qui surmonte le bassin est ornée d'une peinture murale représentant une Vénus entourée d'une Néréide et d'un Triton[45]. Le *balneum* L du palais de *Derrière la Tour* a livré plusieurs grands gisements de calcaire urgonien, alors que seuls quelques rares fragments de trois types de marbres colorés ont été prélevés: il s'agit du *verde antico*, du *fior di pesco* et du *porfido verde*. À eux seuls, ils témoignent pourtant d'un ou plusieurs décors d'*opus sectile*. La très faible épaisseur d'un fragment de *porfido verde* (0,5 cm) atteste en outre la présence d'un *opus interrasile* de paroi.

La présence de sept types de marbres colorés (*porfido rosso*, *cipollino*, *breccia di Settebasi*, *fior di pesco*, *pavonazzetto*, *verde antico* et *breccia corallina*) dans le bâtiment R

43 *Cf. infra*, p. 117.

44 Du moins de marbre de couleurs vives. Ainsi, le *greco scritto* ou le *bardiglio* ont pu connaître une telle utilisation, en raison de leur faciès à fond blanc, parcouru de petites veines bleues pour le premier, et de bancs/lignes gris-bleu translucides pour le second. *Cf.* Ricciardi 1998.

45 Fuchs 1987, p. 74, fig. 4.

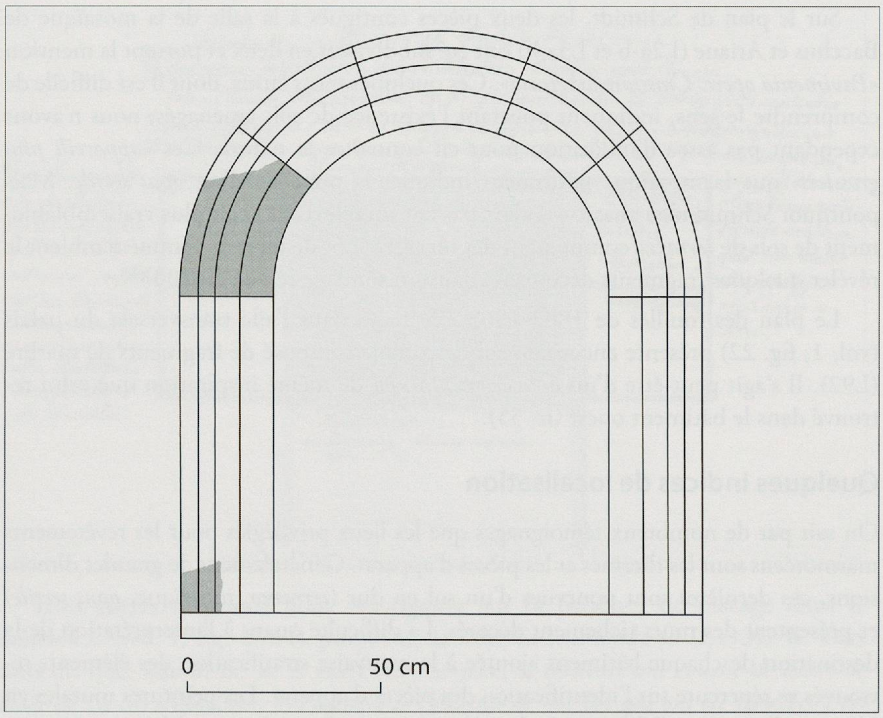

Fig. 34

Avenches, Derrière la Tour. *Bâtiment R (état 4A). Restitution d'une archivolte architravée sur la base des éléments nos 27 et 28.*

qui ferme au sud la cour trapézoïdale O, ainsi que les éléments colorés d'encadrement de fenêtre (nos 27 et 28) révèlent la présence d'un décor somptueux dans le bâtiment, sans que sa localisation exacte puisse être précisée. Ces deux éléments attestent la présence de fenêtres à arcature, élément typique de l'architecture sévérienne (fig. 34). Ce type de fenêtre se retrouve dans la *villa* de Nennig D près de Trèves. Un exemplaire de plus petites dimensions a également été retrouvé à Echternach L[46].

D'autres éléments de marbres colorés (*verde antico* et *fior di pesco*) ont été retrouvés dans le bâtiment central S de la cour trapézoïdale O (95/9922). Ils corroborent l'hypothèse d'une construction à caractère autre que domestique.

Un autre espace concerné par l'utilisation de revêtement lithique est celui des grandes allées de circulation ouvertes ou semi-ouvertes, tels les portiques. La décoration y est moins luxueuse, car on s'y attarde peut-être moins, et seul le caractère pratique du marbre est retenu. À l'image de celui de l'aile est (L32)[47], les portiques majeurs ont probablement été revêtus de sols en dalles de calcaire. Des éléments d'une colonnade de grès ont été découverts en 1971 dans le portique L103 de l'aile de liaison K[48]. On y a relevé en outre les traces d'une chape de mortier de tuileau, à la surface lissée et d'une épaisseur de 3 à 4 cm, le long du mur de fond du portique. Ce niveau a vraisemblablement servi à la pose de grandes dalles de grès ou éventuellement de calcaire urgonien, intégralement récupérées. L'absence de négatifs de dalles sur cette chape de mortier de tuileau s'explique par le caractère très ponctuel des interventions et/ou par l'utilisation de dalles de grandes dimensions. Par ailleurs, la présence d'une trace à la surface d'un fragment de peinture murale en place dans le portique L32 du bâtiment central (95/9840) semble attester la présence d'un sol dallé pour cet espace. Des calcaires locaux sont suffisants pour former une surface compacte qui résiste aux infiltrations. Les murs de fond des portiques étaient revêtus de peinture, comme le suggèrent les quelques fragments encore en place (95/9840 et 96/10213).

Quelques ensembles décoratifs

Les placages pariétaux simples

Composés d'éléments de calcaire tels que plaques lisses, bandeaux de séparation, corniches et cimaises, ils recouvrent les parois d'une manière linéaire simple. Il est facile d'imaginer, à l'image de la *domus* de la *Fortuna Annonaria* d'Ostie (fig. 35), une composition claire et sobre sous la forme d'orthostates de calcaire urgonien bordés en partie basse de petites plaques d'environ 40 cm de hauteur, surmontées d'un bandeau de séparation de section arrondie (fig. 36). Les parties hautes n'étant que rarement

46 Metzler *et al.* 1981, Nr. 43, Abb. 93.

47 *Cf.* vol. 1, p. 107.

48 Bögli/Meylan 1980, p. 36-38, fig. 21-25b. *Cf.* vol. 1, p. 182-184.



Fig. 35
Paroi plaquée. Ostie, Domus *de la* Fortuna Annonaria *(V, II, 8).*

conservées, il est difficile d'en proposer une restitution pertinente. D'autres plaques lisses ont pu y prendre place après une corniche, ou encore un registre supérieur de peinture murale comme cela est encore visible dans le couloir de Dionysos à Ostie (fig. 37).

Les éléments d'*opus sectile* de paroi

Pour les éléments de marbres colorés d'*opus sectile*, il est difficile de recomposer les divers ensembles en raison du manque d'homogénéité que certaines compositions peuvent révéler. Ici, la rareté du matériel nous incite à beaucoup de prudence. Sur la base de quelques exemples connus à Ostie (fig. 38, par exemple), et souvent

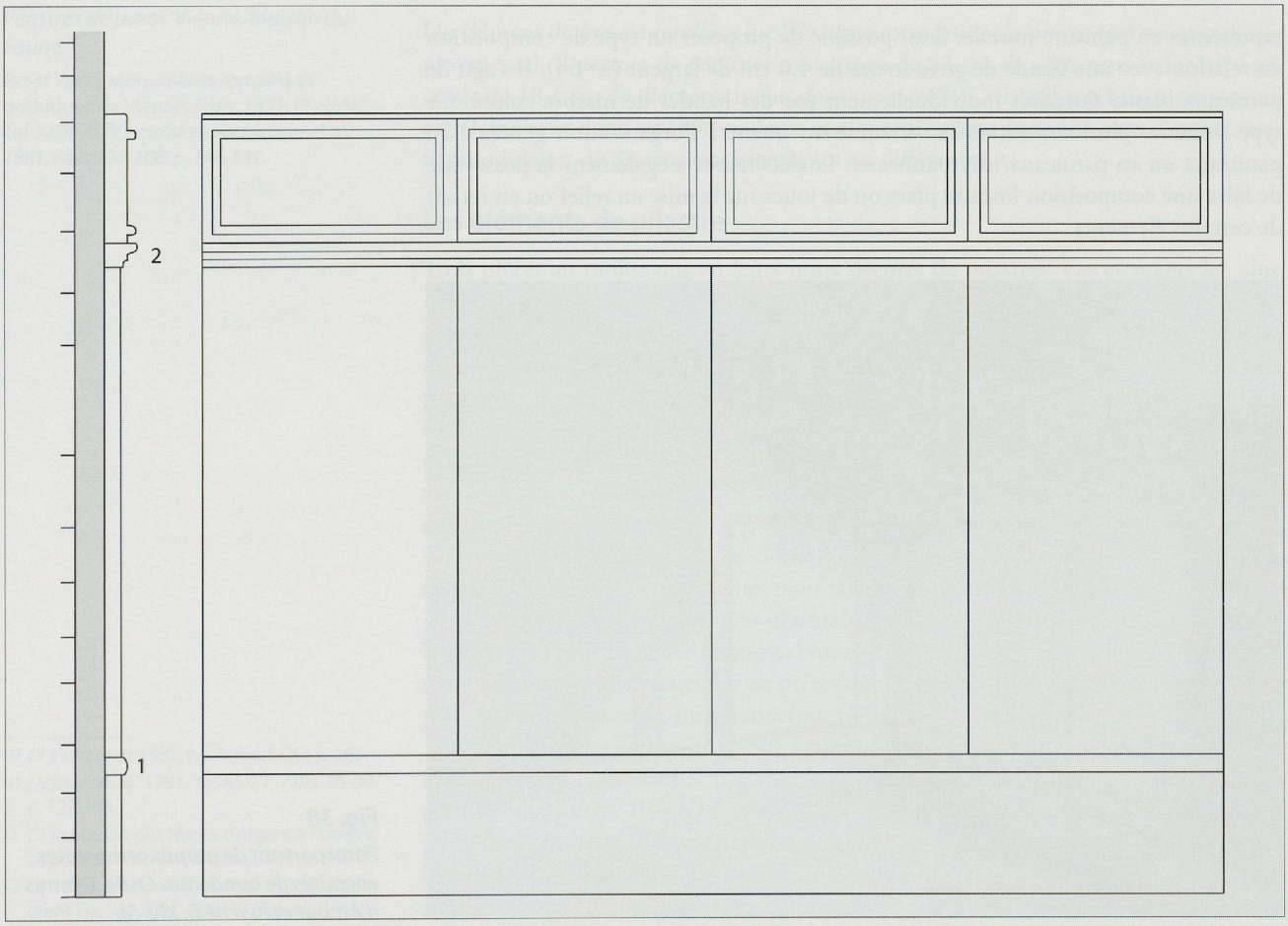

Fig. 36
Restitution d'une organisation simple de paroi.
1 bandeau de séparation
2 corniche



Fig. 37
Paroi plaquée en zones basse et médiane et recouverte de peinture murale en zone haute. Ostie, Cortile *de Dionysos (IV, V, 7).*

représentés en peinture murale, il est possible de proposer un type de composition en relation avec une bande de *greco scritto* de 4,6 cm de largeur (nº 64). Il s'agit de panneaux blancs encadrés individuellement par des bandes de marbre coloré. Ce type présente plusieurs variantes, notamment quant à l'organisation générale en panneaux ou en panneaux/interpanneaux. Le décorateur a également la possibilité de faire une composition linéaire plate ou de jouer sur la mise en relief ou en retrait de certains éléments.



Fig. 38
Paroi portant de grands orthostates encadrés de bandeaux. Ostie, Domus *d'Amour et Psyché (I, XIV, 5).*

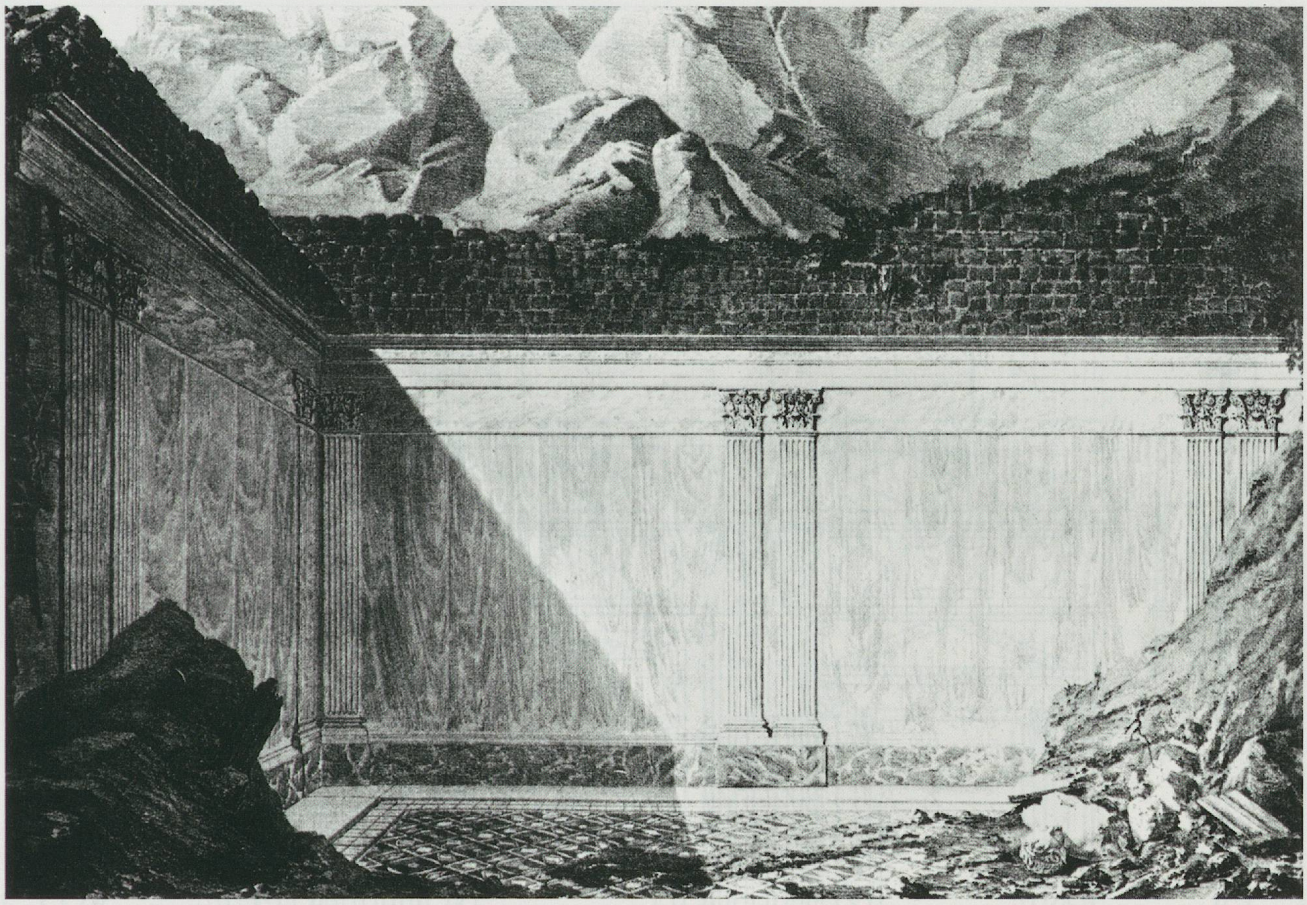

Fig. 39

Pilastres de paroi. Vienne, Maison du Faune.

Rey et Vietty, Monuments romains et gothiques de Vienne, *Paris, 1831, IIe partie, Taf. XXIII-XXIV, reproduit par* Metzler et al. *1981, Abb. 107-108, p. 140-141.*

Les éléments d'*opus sectile* de sol

Un élément de *breccia corallina* (n° 57) laisse soupçonner la présence d'un *opus sectile* pavemental. Il permet de restituer un carreau de 62 cm de côté, sous la forme d'un cercle de 18,4 cm de diamètre inclus dans un carré[49]. Ce motif modulaire peut avoir été réalisé avec deux ou trois couleurs et être répétitif ou combiné avec d'autres motifs modulaires de dimensions identiques ou différentes.

Les éléments de pilastre

Trois pièces au moins ont vu leurs murs décorés de pilastres. Les éléments les plus complets sont ceux en calcaire urgonien, avec bases, fûts cannelés à rudenture et chapiteaux floraux (n°s 38-47). On retrouve ces motifs dans nos régions, dans la *villa* d'Echternach L, qui a livré un riche ensemble de chapiteaux, fûts et bases de pilastre[50], de même inspiration que ceux retrouvés *Derrière la Tour*. Mais il faut se référer à une lithographie du XIXe siècle qui représente une salle d'une riche demeure de Vienne pour en avoir une mise en situation (fig. 39). On peut y découvrir une luxueuse décoration de marbre ornant les murs et alliant différentes roches colorées et marbres blancs. La présence de deux pilastres côte-à-côte est cependant surprenante. Généralement, les fûts rythment l'espace individuellement et non en couple, à l'image de ceux restitués pour la *villa* d'Armira (Bulgarie) (fig. 40). Il s'agit peut-être d'une interprétation du dessinateur qui aura voulu donner plus de prestige à la composition. Les rares exemples conservés *in situ* sont ceux que l'on voit figurés sur des peintures murales et qui ne présentent jamais ce cas de figure[51]. Ceux-ci nous permettent de proposer une restitution pour les pilastres de calcaire de *Derrière la Tour* (fig. 41). Le chapiteau (n° 38), qui se rapproche de celui retrouvé aux *Conches-Dessus*, non loin du théâtre (fig. 42), est daté stylistiquement par M. Bossert de la première moitié du IIe siècle[52], ce qui permet l'intégration de ces éléments dans les premières réfections du programme décoratif du palais (état 3). Il ornait vraisemblablement une des grandes pièces de l'édifice. La présence du fragment de base n° 40, de trop petites dimensions pour pouvoir fonctionner avec les autres éléments

49 *Cf.* Guidobaldi 1985, fig. 4, mod. QD, p. 183.

50 Metzler *et al.* 1981, Nr 45-77, Abb. 95-99, p. 122-134.

51 *Cf.* la Maison des Noces d'Argent à Pompéi, *La pittura di Pompei*, Milano, 1991, p. 44.

52 *Cf. infra*, p. 152, n. 99 et Abb. 150. *Cf.* également Faccani 2001, Abb. 17 (Kat.-Nr. 17).

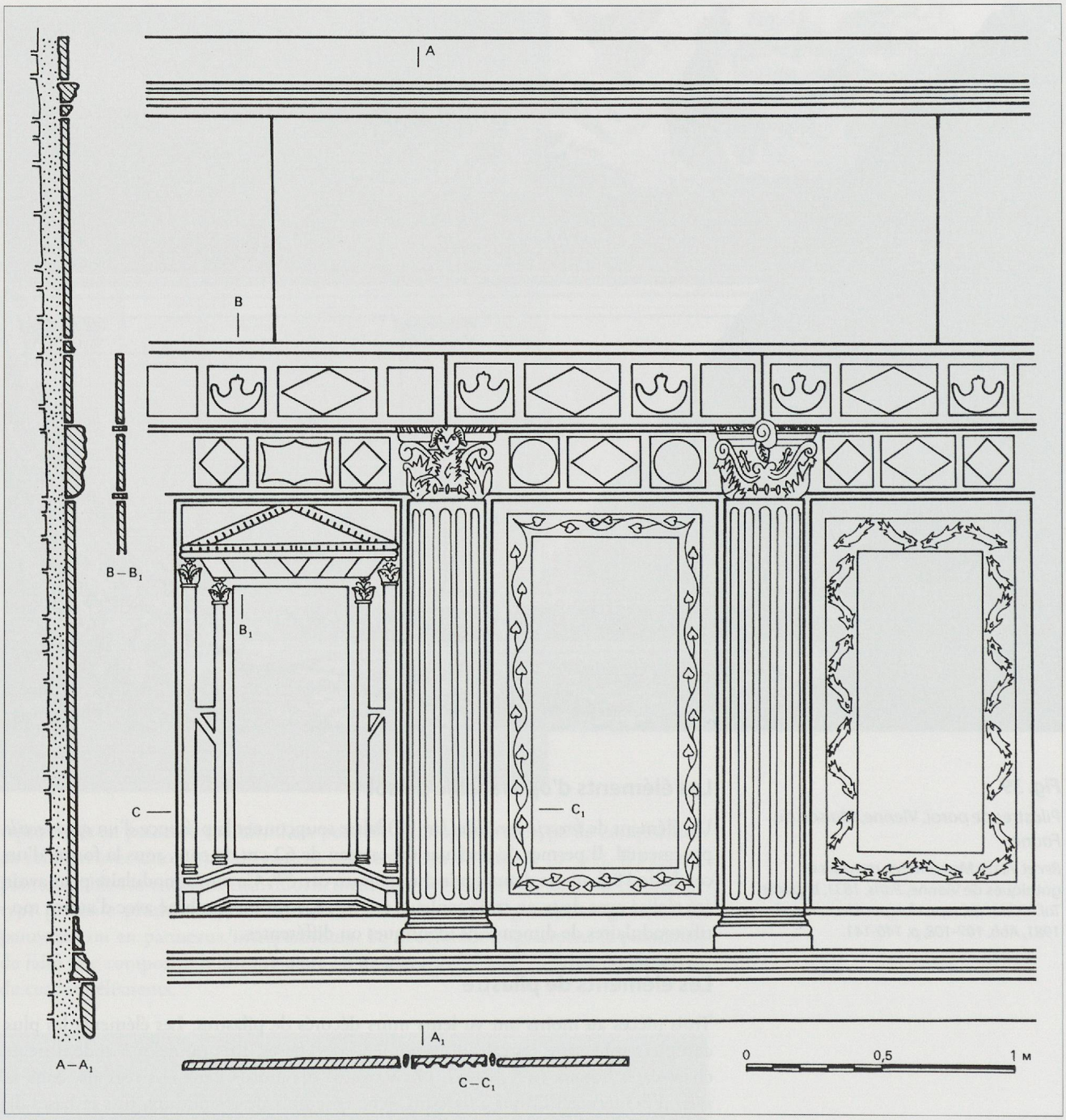

Fig. 40

Restitution de pilastres sur paroi. Armira (Bulgarie), villa *romaine.*

Mladenova 1991, reconstitution n° 8.

de pilastre peut suggérer la présence d'un parapet en zone supérieure de la paroi, à l'image de celui qui est visible dans la Maison Samnite d'*Herculanum* et qui présente un exemple rythmé par des colonnes fictives (fig. 43).

Une deuxième pièce a pu avoir ses murs décorés de pilastres. Les seuls vestiges connus sont les nos 36 et 37, des éléments de fûts de pilastre de marbre blanc. Le no 36 est intéressant car il est sculpté sur ses deux faces. En effet, il présente sur la face inférieure un motif de cannelure et rudenture, mais le décor n'est pas terminé car les tracés préparatoires sont encore visibles; ceux-ci n'ont pas été effacés par le dernier polissage, et, pour une raison inconnue (mauvais travail, dimensions fausses,...), l'artisan a retourné l'élément et a recommencé à sculpter l'autre face.

Un troisième décor de pilastres peut être proposé grâce aux nos 34 et 35 qui se rattachent à des fûts de pilastres de marbre coloré *fior di pesco*.

Il est donc intéressant de noter que les décors de pilastres ont été réalisés dans les trois catégories de roches mises en œuvre dans le palais, les roches locales et les marbres importés, blancs et colorés.

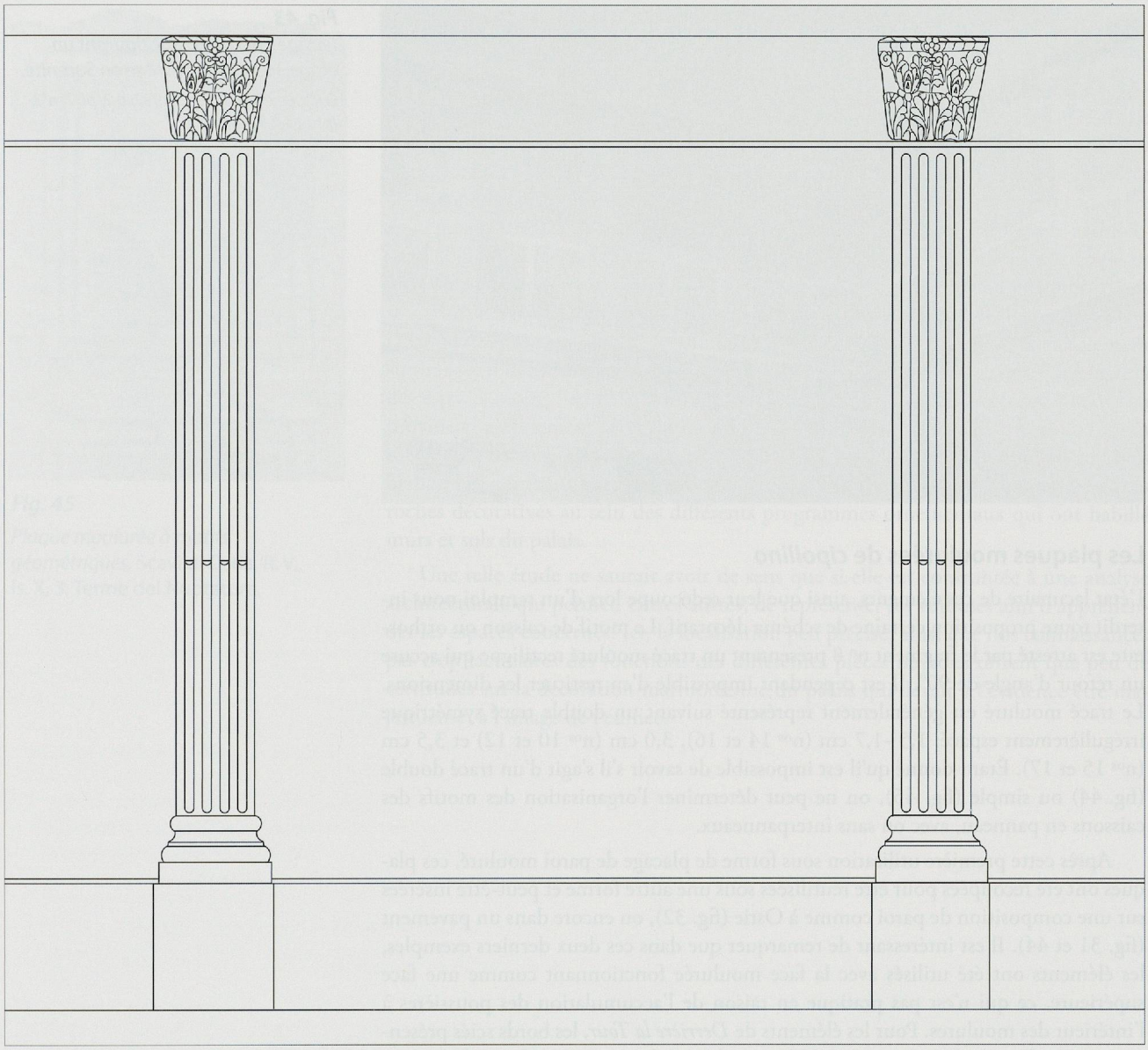

Fig. 41

Proposition de restitution de pilastres de calcaire du palais de Derrière la Tour. *Échelle env. 1:20.*



Fig. 42

*Chapiteau de pilastre en marbre de Paros (*insula *57). Hauteur 23.8 cm. MRA, inv. 1823/234.*

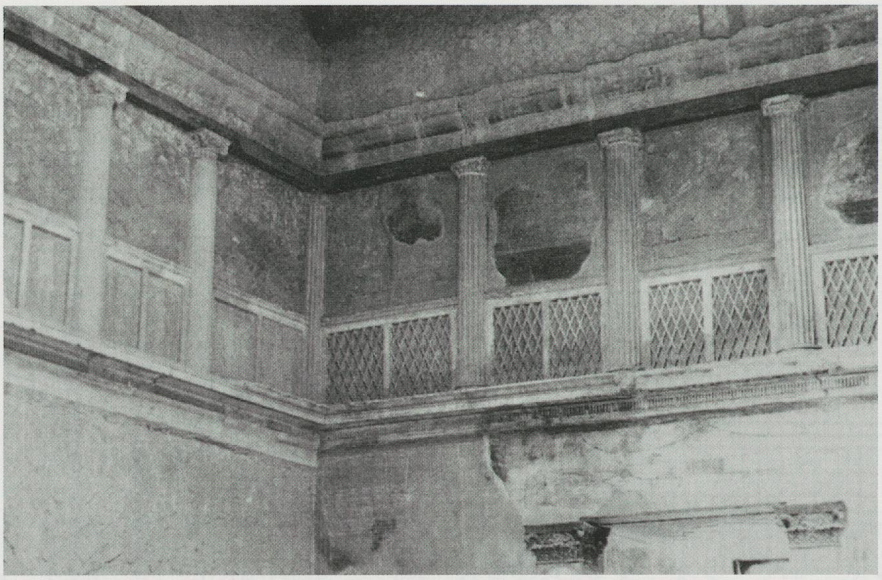

Fig. 43
Parapet, décor de stuc figurant un étage. Herculanum, *Maison Samnite.*
Ginouves/Martin 1985-1992, t. 2, pl. 7, n°3 (photo J.-P. Adam).

Les plaques moulurées de *cipollino*

L'état lacunaire de ces éléments, ainsi que leur redécoupe lors d'un remploi nous interdit toute proposition certaine de schéma décoratif. Le motif de caisson ou orthostate est attesté par le fragment n° 8 présentant un tracé mouluré rectiligne qui accuse un retour d'angle de 90°. Il est cependant impossible d'en restituer les dimensions. Le tracé mouluré est généralement représenté suivant un double tracé symétrique irrégulièrement espacé: 1,5 -1,7 cm (nos 14 et 16), 3,0 cm (nos 10 et 12) et 3,5 cm (nos 15 et 17). Étant donné qu'il est impossible de savoir s'il s'agit d'un tracé double (fig. 44) ou simple (fig. 45), on ne peut déterminer l'organisation des motifs des caissons en panneau, avec ou sans interpanneaux.

Après cette première utilisation sous forme de placage de paroi mouluré, ces plaques ont été recoupées pour être réutilisées sous une autre forme et peut-être insérées sur une composition de paroi comme à Ostie (fig. 32), ou encore dans un pavement (fig. 31 et 44). Il est intéressant de remarquer que dans ces deux derniers exemples, les éléments ont été utilisés avec la face moulurée fonctionnant comme une face supérieure, ce qui n'est pas pratique en raison de l'accumulation des poussières à l'intérieur des moulures. Pour les éléments de *Derrière la Tour*, les bords sciés présentent une inclinaison qui incite à considérer la face sculptée comme face inférieure, à l'exception du fragment n° 11, à moins qu'il ne s'agisse de déchets de taille.

La majorité des plaques moulurées de *cipollino* provient du bâtiment R au sud de la cour trapézoïdale O.



Fig. 44
Réutilisation de plaques moulurées. Ostie, thermes de la Porte marine (IV, X, 1-2).

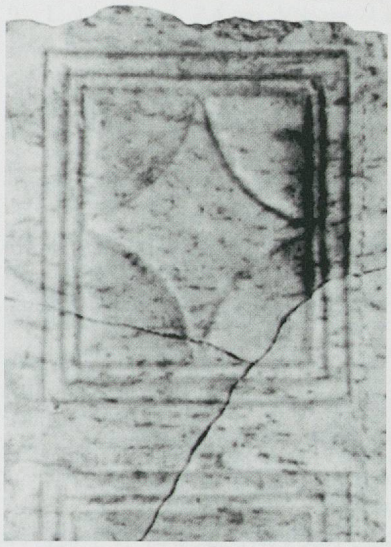

Fig. 45
Plaque moulurée à motifs géométriques. Scavi di Ostia, R. V., Is. X, 3, Terme del Nuotatore.

Conclusion

Le palais de *Derrière la Tour* offre un échantillonnage important de roches décoratives importées. Les douze types de marbres colorés, ainsi que les quatre types de marbres blancs identifiés confirment le statut exceptionnel des bâtiments. En plus du caractère prestigieux des matériaux, ces différents témoignages attestent la présence de décors typiquement romains, mais l'état lacunaire des découvertes interdit toute assurance quant à leur forme et localisation précises au sein de l'ensemble architectural. Plusieurs pièces d'apparat avaient leurs parois recouvertes de plaques à décor plus ou moins raffiné et quelques sols ont pu être recouverts d'*opus sectile* organisés sous forme de carreaux. Les nombreux éléments de placages de calcaire urgonien, ainsi que la présence d'élément d'ardoise, indiquent que les artisans ont également su tirer parti des ressources locales; ils ont ainsi pu étendre ce type d'aménagement à des espaces moins luxueux, peut-être pour des pièces à caractère privé. Ce matériau provincial a également servi de support à des décors d'inspiration romaine, sous la forme de pilastres, par exemple, peut-être en réponse à la dépréciation des marbres blancs. Les nombreuses traces de remploi visibles nous assurent de la pérennité de ces roches décoratives au sein des différents programmes ornementaux qui ont habillé murs et sols du palais.

Une telle étude ne saurait avoir de sens que si elle est confrontée à une analyse architecturale qui permet, entres autres, de représenter les volumes afin d'appréhender les espaces concernés. Ici, la localisation peu précise, ainsi que nos connaissances par trop lacunaires des fonctions des différentes pièces ne nous offrent que peu de certitudes sur la décoration marmoréenne du palais qui devait à l'évidence être majestueuse, à l'image de l'édifice.

Catalogue

Notice

Sans vouloir perdre l'attention du lecteur dans d'innombrables remarques qui sont plus dispersives qu'informatives, ce catalogue est le résultat d'une première sélection du matériel marmoréen. Il n'a pas l'ambition de présenter la quantité du matériel retrouvé. Il semble en effet qu'il n'existe pas de rapport quantitatif entre le matériel retrouvé et le matériel qui avait sa place au sein de la décoration originelle du palais[53]. Seuls les éléments particuliers, autres que les fragments de plaques à propos desquelles il est impossible de faire de quelconques remarques utiles pour notre recherche décorative, ont été retenus.

Des recherches de collages ont été effectuées sur les nombreux fragments, au sein de chaque ensemble, et entre différents ensembles localisés à proximité, afin de compléter au maximum les fragments et retrouver les mesures qui ont pu régir les différents groupes de décor. Le résultat fut plutôt décevant. De nombreuses cassures «fraîches» restent ouvertes. Les causes sont bien évidemment conséquentes des anciennes fouilles qui ont prélevé une partie du matériel et remblayé une autre partie.

Afin de faciliter le classement et la lecture, il a été établi une petite typologie des tranches. Elle peut paraître schématique, mais elle essaie de rendre compte des principales différences de profil, volontaires ou non:

A Verticale

B Légèrement inclinée vers l'intérieur

C Fortement inclinée vers l'intérieur

D Arête supérieure arrondie ou chanfreinée

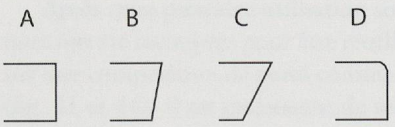

L'organisation générale du catalogue suit une répartition fonctionnelle des grandes catégories.

Les longueurs et largeurs sont distinguées de manière arbitraire. En effet, il est impossible de définir l'orientation des fragments sur la paroi.

Les dimensions complètes sont indiquées en caractères gras.

Les dimensions des trous de fixation sont données ainsi: (diamètre, profondeur).

Liste des abréviations

L.	longueur
l.	largeur
ép.	épaisseur
^	perpendiculaire
//	parallèle
séq. moul.	séquence moulurée

Les plaques lisses

Calcaire urgonien

1 1=16. L. 78,8 cm, l. 43,2 cm, ép. 2,2-2,5 cm. Un angle de 91° est conservé (A^B). Inv. 90/8072-34.

2 1=10. L. 58,8 cm, l. 44,0 cm, ép. 2,1-2,3 cm. Un angle de 90° est conservé (B^B). Reste de mortier de tuileau sur la face inférieure et présence de concrétions calcaires blanches poudreuses. Inv. 90/8105-66.

3 1=8. L. **49,4** cm, l. 32,0 cm, ép. 0,5-2,1 cm. Fragment de placage de paroi, encore en place sur une couche de mortier de tuileau d'une épaisseur de 5 à 7 cm environ. Un fragment détaché du mortier d'accrochage permet d'entrevoir la surface de celui-ci, aplanie, présentant de petites cavités (de diamètre inférieur à 1 mm), et non lissée. Inv. 90/8072-33.

4 L. 17,6 cm, l. 33,6 cm, ép. 1,8-5,2 cm. Un bord conservé a d'abord été lissé par le passage de la scie sur la première moitié, puis il a été laissé brut. La face inférieure est bossagée. La face supérieure est légèrement bombée vers le bord du fragment. *Graffiti* (?): [M] incisé ainsi que deux lignes horizontales rectilignes gravées superficiellement, comme pour délimiter le champ des lettres. Inv. 90/8141-6.

5 L. 11,4 cm, l. 14,0 cm, ép. 2,4-2,8 cm. La face inférieure lissée présente un relief particulier, qui se présente sous la forme de petits décrochements successifs, conséquence probable d'un sciage saccadé de la plaque. Inv. 89/7512-5.

6 1=6. L. **51,5** cm, l. 17,2 cm, ép. 3,6-6,4 cm. Deux bords sont conservés: C et A qui est lissé au ciseau sur la première partie supérieure, puis il est laissé brut. Deux trous de fixation (0,8 cm, 2,5 cm) et (0,8 cm, 2,4 cm) sur C. Le lissage est perpendiculaire aux bords. Reste de mortier de tuileau sur les bords et la face inférieure. Inv. 95/9931-3.

Les plaques à la face visible sculptée

Orthostates moulurés

Cipollino

Les éléments présentent tous une épaisseur comprise entre 1,4 et 1,8 cm. Séq. moul.: anglet – filet – doucine.

7 L. 11,2 cm, l. 7,1 cm. Veinage // à la moulure. Séq. moul.: 1,8 cm. Tracé simple. Un bord recoupé à la scie, parallèlement à la moulure, atteste pour ce fragment un éventuel remploi avec la face moulurée fonctionnant comme face inférieure. Inv. 89/7512-4.

8 L. 9,7 cm, l. 10,9 cm. Veinage // au bord conservé A. Séq. moul.: 2,3 cm. Tracé simple. Il reste du mortier de tuileau sur la face supérieure. Une fine couche de calcaire s'est déposée sur la face inférieure, elle est beaucoup plus épaisse vers le bord. Ce fragment atteste le motif de caisson car la moulure accuse un retour d'angle à 90°. La distance entre le bord du caisson (limite extérieure de la moulure) et le bord de la plaque est de 4,9 cm, ce qui équivaut à un sextan, c'est-à-dire un sixième du pied monétal. Inv. 95/9919-1.

53 Cf. Morier-Genoud 1999, chap. 2.3.

9 L. 13,2 cm, l. 7,4 cm. Veinage // à la moulure. Séq. moul.: 1,85 cm. Tracé simple. Ce fragment présente deux bords de recoupe, l'un réalisé à l'aide d'une scie, parallèlement à la moulure, l'autre à l'aide d'un ciseau et perpendiculairement au précédent. Ces deux bords ont conservé des restes de mortier de tuileau, témoignant d'une deuxième utilisation. Cet élément est le résultat d'une recoupe sous la forme d'une bande de 7,5 cm, la face sculptée fonctionnant comme face arrière. Inv. 95-96/9944-1.

10 L. 31,1 cm, l. 9,0 cm. Veinage // aux moulures et ^ aux coulures de mortier sur la face inférieure. Séq. moul.: 3,0 cm. Tracé double. Les deux grands côtés ont été sciés, la face moulurée dessous. Sur le côté droit, la ligne de cassure n'est pas parallèle au plan formé par la surface; l'artisan a probablement scié le fragment, la partie non moulurée proche de lui, ce qui explique qu'il a trop appuyé vers lui, et moins en s'éloignant; ceci est le témoignage d'un travail rapide. La largeur de la bande ainsi obtenue est de 8,6 cm (8,3 cm = un quart du pied de Drusus). Le mortier de tuileau présent sur les tranches sciées indique que ce fragment a été réutilisé. Inv. 96/9957-5.

11 1=2 – L. 15,3 cm, l. 6,8 cm. Veinage ^ à la moulure. Séq. moul. incomplète, mais restituée à env. 3,0 cm. Tracé simple. Un grand bord présente le reste d'un canal de scie. De petites encoches sont visibles sur l'arête supérieure, s'agit-il d'encoches d'arrachage ? Les reste de mortier de tuileau sur la face inférieure indiquent que la face moulurée a pu être utilisée comme face supérieure. Sur la face inférieure, on distingue un tracé préparatoire à 5,5 cm du bord scié (= un sixième du pied de Drusus = un sextan). Inv. 96/9957-6.

12 1=3 – L. 24,3 cm, l. 23,2 cm. Veinage ^ aux moulures. Séq. moul.: 2,8 cm. Tracé double. Ce fragment présente des reste de mortier de tuileau sur la face inférieure, ainsi qu'un important dépôt calcaire et des concrétions brunes. Un bord a été recoupé, non pas avec une scie, mais à l'aide d'un ciseau, et diagonalement au tracé; le profil de ce bord semble indiquer que la découpe a été amorcée sur les deux faces, la face inférieure présentant un tracé préparatoire de découpe incisé, probablement pour ne pas dévier l'axe de découpe. Inv. 96/9957-7.

13 L. 10,1 cm, l. 9,4 cm. Veinage invisible. Séq. moul.: 1,85 cm. Tracé simple. Un bord a été scié, parallèlement au tracé. Inv. 96/9957-8.

14 L. 11,2 cm, l. 8,1 cm. Veinage // au tracé. Séq. moul.: 1,85 cm. Tracé double. Un bord a été scié, parallèlement au tracé. Inv. 96/9957-9.

15 L. 5,8 cm, l. 7,3 cm. Veinage invisible. Séq. moul. incomplète. Tracé double. Inv. 96/9957-10.

16 L. 5,3 cm, l. 5,5 cm. Veinage ^ au tracé. Séq. moul. incomplète. Un bord scié perpendiculairement au tracé. Inv. 96/9957-11.

17 L. 19,6 cm, l. 6,4 cm. Veinage diagonal par rapport au tracé. Séq. moul. incomplète. Un bord scié et un bord recoupé à l'aide d'un ciseau, tous deux parallèlement au tracé. La face supérieure conserve des restes de mortier de tuileau. Inv. 96/9957-12.

Plaques à moulure rectiligne

Fior di pesco

18 L. 20,8 cm, l. 11,0 cm, ép. 1,3-1,4 cm. Inv. 89/7561-16.

Breccia di Settibasi

19 1=2 – L. 12,2 cm, l. 7,1 cm, ép. 2,0-2,3 cm. Séq. moul. incomplète. Face arrière bossagée. Le fragment conserve un bord de découpe, où des traces de piquetage sont visibles. Inv. 96/9957-13.

20 L. 6,3 cm, l. 4,7 cm, ép. 2,6-2,8 cm. La face arrière est bossagée. Inv. 96/9957-14.

Breccia corallina

21 L. 6,2 cm, l. 18,2 cm, ép. 2,0 cm. Un bord B. Ce fragment pourrait éventuellement être rattaché à un fût de pilastre cannelé. Inv. 96/9965-13.

Marbre blanc

22 L. 6,3 cm, l. 4,2 cm, ép. 1,7 cm. Carrare (A-99-35). Inv. 89/7561-15.

23 L. 11,5 cm, l. 11,5 cm, ép. 2,4-2,6 cm. Origine: Carrare (A-99-10). Un angle de 90°, ainsi qu'un trou de fixation (0,55 cm, 2,6 cm) sont conservé. Inv. 96/9957-15.

24 L. 14,2 cm, l. 7,0 cm., ép. 2,4-3,1 cm. Origine: indéterminée. La face inférieure est bossagée. Un bord C. Inv. 71/947.

25 L. 7,1 cm, l. 8,9 cm, ép. 1,8-2,2 cm. Origine: indéterminée. Inv. 71/949.

26 L. 7,3 cm, l. 9,1 cm, ép. 2,9 cm. Origine: indéterminée. Inv. 71/943.

Éléments moulurés particuliers

Breccia di Settibasi

27 3=1. L. 35,8 cm, l. 30,8 cm, ép. 2,5 cm. Élément d'encadrement de fenêtre à modénature. Il s'agit d'une archivolte architravée. Deux trous de fixation sont conservés (0,6 cm, 1,8 cm) et (0,8 cm, 1,6 cm). Ce dernier, présent sur l'arcature extérieure, atteste l'intégration de l'encadrement au sein d'autres placages. Cet élément a probablement fonctionné avec quatre autres plaques de même inspiration, ce qui permet de former une arcature complète. *Cf.* n° 28. Inv. 96/9957-16.

28 L. 11,9 cm, l. 11,5 cm (restituée: 21,7 cm), ép. 2,6 cm. Montant d'encadrement de fenêtre. Le bord inférieur de la pièce restituée sur le montant de gauche a un profil intéressant. Le bord présente une inclinaison nulle (type A), puis, après 5 cm et à partir de l'emplacement d'un trou de fixation (0,6 cm, 1,6 cm), la surface de la tranche est travaillée au ciseau afin de lui donner une faible inclinaison, probablement afin de faciliter l'assemblage. Ainsi, proche de l'ouverture, l'assemblage est précis, pour éviter tout risque d'infiltration. Fonctionnant avec la pièce précédente (n° 27), ces deux éléments permettent de proposer un encadrement de fenêtre complet (fig. 34). Une petite excroissance en bordure de l'arcature extérieure permettait une fixation solide des différents éléments de l'encadrement entre eux. L'épaisseur relativement réduite, ainsi que l'usage de marbre coloré rapproche cet élément d'encadrement d'une utilisation intérieure plutôt qu'extérieure. Le diamètre de l'arcature favorise l'interprétation d'un encadrement de fenêtre plutôt que de porte. Inv. 96/9957-17.

Marbre blanc

29 L. 13,2 cm, l. 6,1 cm, ép. 2,5-3,5 cm. Origine: indéterminée (A-99-31). La face inférieure présente un travail particulier. Elle est laissée brute sur toute la surface à l'exception d'une bande d'une largeur de 2,8 cm qui court le long du bord et qui a été lissée au ciseau. Ce type de travail se retrouve sur les plaques qui sont placées sur les murs, près des retours d'angle (*cf.* fig. 46). Inv. 88/7324-2.

30 L. 10,5 cm, l. 9,9 cm, ép. 1,7-2,1 cm. Origine: indéterminée (A-99-27). Fragment d'architrave de même inspiration que le n° 31. Inv. 88/7324-3.

Calcaire urgonien

31 L. 7,2 cm, l. 6,4 cm, ép. 2,1-3,9 cm. Fragment d'architrave. La face inférieure présente un relief particulier, sous la forme de petits décrochements successifs qui n'impliquent que de faibles différences d'épaisseur. Inv. 89/7512-7.

32 L. 8,7 cm, l. 8,1 cm, ép. 2,9 cm. Fragment d'architrave. Inv. 89/7512-6.

33 L. 12,0 cm, l. 9,0 cm, ép. incomplète. Fragment d'architrave. Inv. 89/7613-4.



Fig. 46

Angle de paroi plaquée. Ostie, Temple rond (I, XI, 1).

Éléments de pilastre

Fior di pesco

34 L. 14,1 cm, l. 11,9 cm, ép. 1,3 cm. Fût de pilastre. Alternance de sept cannelures et rudentures de largeurs différentes. Un bord B. Inv. 71/944.

35 L. 9,5 cm, l. 5,5 cm, ép. 1,5 cm. Fût de pilastre, de même inspiration que le n° 34. AV71/948.

Marbre blanc

36 1=3. L. 20,1 cm, l. 9,8 cm, ép. 2,0 cm. Origine: indéterminée. Fût de pilastre. Fragment sculpté sur les deux faces. Sur l'une, on peut distinguer le bas d'un pilastre; sur l'autre, la partie supérieure d'un autre pilastre. Sur celui-ci, les tracés préparatoires sont encore visibles et quelques restes de mortier de tuileau sont présents. Deux trous de fixation sont visibles sur la tranche B conservée (0,8 cm, 1,7 cm) et (0,6 cm, 1,0 cm). Inv. 71/946.

37 L. 12,0 cm, l. 4,6 cm, ép. 1,9-2,0 cm. Fût de pilastre de même inspiration que le n° 36. Atteste la largeur de la cannelure du bord: 3,2 cm. Reste d'un trou de fixation (0,8 cm, ?). Inv. 71/945.

Calcaire urgonien

38 L. **31,0** cm, l. 18,8 cm, ép. 2,1-4,8 cm. Chapiteau de pilastre à motif floral. Ce fragment présente un important dépôt sur la face inférieure, avec des restes de mortier de tuileau partiellement recouverts de poudre blanche. La face supérieure présente des traces de ciseau bien visibles. Le bord latéral témoigne d'un travail particulier. D'abord de type A sur une hauteur de 2,3 cm, il est ensuite lissé au ciseau de manière à former une surface presque perpendiculaire au bord A sur 1,5 cm, il est ensuite bossagé. Les deux bords inférieur et supérieur sont travaillés au ciseau, légèrement inclinés vers l'arrière. Le décor: Un calice central est bordé en bas à gauche de deux feuilles d'acanthe. Le tout est surmonté d'une frise. Le traitement oblique des feuilles d'acanthe, ainsi que les proportions permettent d'avancer une datation de la première moitié du IIe siècle (M. Bossert). Un chapiteau de même inspiration a été retrouvé à Avenches, aux *Conches-Dessus*: Ettlinger 1968, Abb. 1; Bossert 1998.1, Kat. Nrn. 23-24, S. 69-73, Taf. 16.1-4; Faccani 2001, Kat.-Nr. 17. Ce chapiteau est particulier en raison de sa forme. En effet, le contour de la plaque n'épouse pas la forme du chapiteau et le bord oblique gauche de celui-ci n'a pas été détaché[54]. Il ne s'agit cependant pas d'un élément inachevé, car l'artisan a travaillé au ciseau la surface normalement dégagée, et des traces de mortier de tuileau sont présents sur la face arrière. Cette particularité est-elle due à son emplacement sur la paroi ? Si cet élément est proche d'un des quatre angles de la pièce dans laquelle il se trouve, on peut facilement imaginer que l'artisan n'a pas voulu détacher ce fragment de faible largeur par souci d'économie de temps et de matériau. Cet élément a donc probablement été placé à l'angle d'une pièce ou juste après une ouverture (porte, fenêtre) (fig. 41). Inv. 95/9839-1.

39 L. 13,3 cm, l. 14,2 cm, ép. 2,2-2,4 cm. Fragment de chapiteau de pilastre à motif floral. De même inspiration que le n° 38, mais ici, le triangle de marbre qui borde le chapiteau a été détaché. Inv. 89/7613-3.

40 1=2. L. 9,5 cm, l. 5,5 cm, ép. incomplète. Fragment de chapiteau de pilastre à motif floral. De même inspiration que le n° 38. Inv. 89/7512-8.

41 L. 13,5 cm, l. 5,4 cm, ép. 4,5 cm. Base de pilastre. Un trou de fixation est visible sur la face arrière (0,65 cm, 0,85 cm), sur laquelle une faible trace de canal de scie est encore présent. Inv. 96/9965-14.

42 L. 9,7 cm, l. 3,1 cm, ép. 2,5 cm. Fragment de base de pilastre (?).Inv. 88/7324-4.

43 L. 15,8 cm, l. 8,5 cm, ép. 2,7 cm. Fragment de pilastre cannelé à rudenture. Un bord A. Inv. 89/7512-9.

44 L. 6,9 cm, l. 10,7 cm, ép. 4,0 cm. Fragment de pilastre cannelé à rudenture. Inv. 88/7325-3.

45 L. 10,6 cm, l. 3,2 cm, ép. 3,2 cm. Fragment de pilastre cannelé à rudenture. Inv. 89/7581-6.

46 L. 15,6 cm, l. 9,2 cm, ép. 2,3 cm. Fragment de pilastre cannelé. Inv. 89/7512-10.

47 L. 14,8 cm, l. 9,8 cm, ép. 3,1 cm. Fragment de pilastre cannelé. Inv. 89/7512-11.

Les éléments structurateurs de l'espace

De la forme la plus simple que l'on trouve parmi les bandeaux de séparation de section carrée ou arrondie, à la forme plus élaborée des corniches et cimaises au profil mouluré, ces éléments sont insérés au sein des placages de paroi afin de structurer l'espace et donner du relief aux surfaces lisses des plaques. Leur présence attestent l'existence de décors de paroi. Ils sont à envisager en position horizontale (cf. supra, *fig. 36).*

Bandeaux de séparation

Seuls deux éléments, appartenant aux deux types connus sont ici présentés; les autres éléments n'ont pas été retenus car ils n'apportent aucune indication supplémentaire, ils apparaissent cependant dans le tableau de répartition (en annexe).

Calcaire urgonien

48 L. 19,2 cm, l. 6,2 cm, ép. 2,1 cm. Section rectangulaire, très légèrement bombée. La face arrière a été égrisée par le passage de la scie, le reste d'un canal de scie est visible sur la face arrière. Des restes de mortier de tuileau d'une épaisseur atteignant parfois 1 cm sont encore présents sur le lit de pose, où l'empreinte du bord incliné d'une plaque venant s'y appuyer verticalement est visible. Inv. 90/8105-67.

54 Sur les étapes de réalisation d'un chapiteau, voir Bossert 1998.1, Kat. Nr. 23, p. 69-70, T. 16.

49 L. 21,0 cm, l. 6.4-6.6 cm, ép. 1.9 cm. Section arrondie. La face arrière est bossagée. Deux canaux de scie sont encore visibles. Inv. 89/8027-4.

Corniches et cimaises

Cette catégorie regroupe indifféremment ces deux types car il est impossible de les distinguer l'un de l'autre.

Rosso antico

50 L. 34,0 cm, l. **6,3** cm, ép. **9,8** cm. Un bord latéral est conservé, légèrement rentrant. Cet élément présente des restes de mortier de tuileau sur le lit de pose/d'attente. Inv. 89/7540-3.

Marbre blanc

51 L. 6,9 cm, l. **3,0** cm, ép. **6,2** cm. Origine: Carrare (A-99-21). Inv. 89/8008-13.

52 L. 10.6 cm, l. **4,2** cm, ép. **8,0** cm. Origine: Pentélique (A-99-34). Un trou de fixation (0,7 cm, 1,6 cm) est présent sur l'un des deux lits. Un canal de scie est visible près de l'arête arrière inférieure. Inv. 89/7540-4.

53 L. 14,4 cm, l. **3,8** cm, ép. **4,7** cm. Pentélique (A-99-22). Inv. 96/9957-24.

Calcaire urgonien

54 L. 14.3 cm, l. 4.7 cm, ép. 6.4 cm. Inv. 71/942.

Les éléments de revêtement de sol

55 Fragment d'*opus segmentatum*. Cet élément de sol est composé de douze petits fragments de calcaire urgonien (provenant probablement de plaques récupérées) de formes irrégulières, de dimensions moyennes de 1,5 cm sur 3,0 cm et disposés de façon à être plus ou moins jointifs, sur une importante couche de mortier blanc d'une épaisseur minimale de 12,5 cm. Contrairement au schéma traditionnel de pose de la mosaïque, les fragments ont ici été intégrés, non pas sur un lait de chaux qui permet un assemblage précis de par sa fluidité, mais directement dans la couche de mortier. Celui-ci se compose de gravier mélangé à de la chaux, ainsi que de quelques nodules et fragments de tuileau. Ces différentes remarques attestent la qualité médiocre de ce pavement et son emplacement en un lieu non humide, probablement à l'étage. Ce type de pavement se retrouve à Ostie, dans les thermes de la Porte Marine (IV, X, 1-2) où la pose d'une canalisation pour un bassin au IIIe ou IVe siècle a entraîné le creusement d'une tranchée dans la mosaïque de sol. Lors de la réfection, les ouvriers ont rempli la lacune, non pas avec les tesselles récupérées, mais avec de petits éclats de plaques de marbres colorés lisses et moulurés, disposés irrégulièrement (fig. 47). Inv. 89/7537-4.

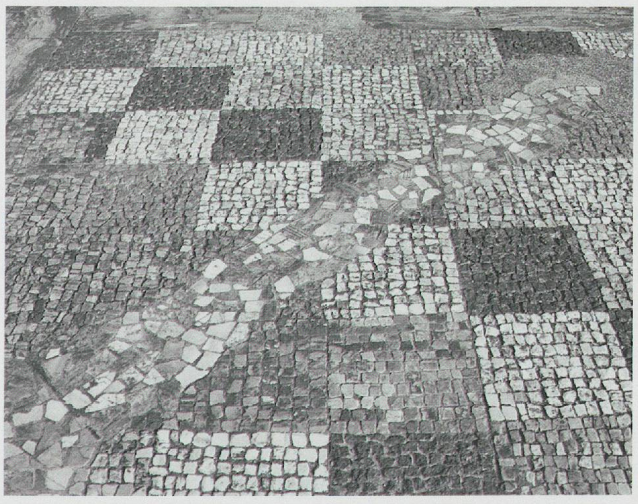

56 Tesselle de calcaire urgonien présentant un profil particulier; elle provient de la découpe d'un bandeau de séparation. Inv. 89/7537-7. Non illustré.

Les éléments d'*opus sectile*

Il n'a pas toujours été facile de recomposer les différents groupes décoratifs. Ainsi, plutôt que de proposer des associations peut-être fallacieuses, ou qui du moins ne sont que des hypothèses, l'ordre de présentation des différents éléments est organisé en fonction de la nature de la roche, plus précisément de son faciès.

*Il n'est pas toujours possible de déterminer la fonction de chaque fragment. En effet, un fragment de 5 cm peut tout aussi bien appartenir à une plaque, pour un orthostate par exemple (on parle alors de placage), comme il peut provenir d'une plaquette (on parle alors d'*opus sectile*).*

Breccia corallina

57 1=2. L. **23,6** cm, l. 16,1 cm, ép. 1,3-1,7 cm. Élément de carreau. Trois bords sont conservés (B^B/B). Un bord arrondi présente une courbure qui correspond à un cercle de 9,2 cm de rayon. On peut alors restituer un carreau modulaire de 62 cm de côté, sous la forme d'un cercle inclut dans un carré. Il peut s'agir d'un motif bi- ou tricolore, le carré pouvant être composé de une ou deux couleurs différentes. Le module de 62 cm reste cependant dévolu à une pièce de grande dimensions. Inv. 96/9957-20+9965.

Breccia di Settebasi

58 L. **2,1** cm, l. **10,5** cm, ép. 0,7-1,0 cm. Bande présentant un angle de **22°**. Inv. 89/7561-18.

59 L. 7,2 cm, l. 2,8 cm, ép. 0,7 cm. Fragment présentant un contour courbe. Inv. 95/9915-2.

60 L. 12,1 cm, l. 3,0 cm, ép. 1,2 cm. Fragment de bande. Il présente un bord scié, avec le reste du canal de scie. L'inclinaison des bords impliquerait une utilisation de la face polie comme face inférieure. Le reste du canal de scie interdit cependant une utilisation comme éléments juxtaposés. Il s'agit probablement d'un déchet de taille. D'autres éléments de même type sont présents dans ce même ensemble, ainsi que dans le K 9965. Ils sont répertoriés dans le tableau récapitulatif. Inv. 96/9957-21.

61 L. 7,3 cm, l. 1,1 cm, ép. 2,0 cm. Baguette de section arrondie, la face arrière est laissée brute. Inv. 96/9957-22.

Fior di pesco

62 L. **8,1** cm, l. **3,8** cm, ép. 1,1 cm. Losange. L'inclinaison faible des bords (B) tend à mettre la surface polie en face inférieure ! Il s'agit d'un indice pour l'insertion de cet élément non pas dans un *opus sectile*, mais plutôt dans un *terrazzo* ou une mosaïque, comme on peut le voir à *Herculanum*, dans la *Domus* IV, I (fig. 48). Il a également pu être incrusté sur un meuble. Inv. 82/3160.

Pavonazzetto

63 L. **9,5** cm, l. **2,8** cm, ép. 1,35 cm. Bande (C^B^C/C). Deux angles d'assemblage de 20° et 170°. Inv. 96/9957-29.

Greco scritto

64 L. **5,0** cm, l. **4,6** cm, ép. 1,4 cm. Plaquette (C/B/C/B). Inv. 89/7545-3.

Ardoise

65 L. 7,2 cm, l. **1,4** cm, ép. 1,6 cm (1,9 cm avec le canal de scie). Fragment de baguette de section arrondie. Reste de canal de scie sur la face arrière, près de l'arête. Un bord latéral conservé, légèrement rentrant. Inv. 89/7546-9.

Fig. 47

Mosaïque de sol. Ostie, thermes de la Porte marine (IV, X, 1-2).

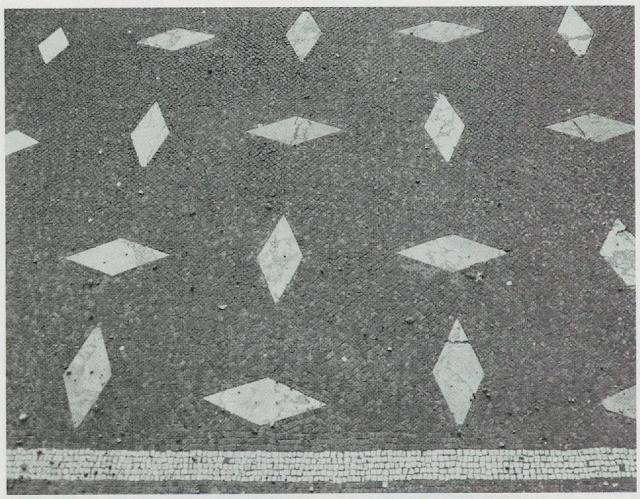

Fig. 48
Mosaïque de sol. Herculanum *(IV, I).*

Marbre blanc

66 1=2. Fragment de baguette de section carrée. L. 6,8 cm, l. **1,3** cm, ép. 1,1 cm. Face arrière brute. Inv. 82/2825.

67 L. 6,0 cm, l. **1,7** cm, ép. 3,7 cm. Fragment de baguette de section arrondie. Inv. 90/8091-26.

68 L. 9,2 cm, l. **1,7** cm, ép. 2,4 cm. Fragment de baguette de section arrondie avec un bord latéral conservé. Reste de mortier de tuileau. Inv. 82/2863.

Les éléments recoupés

Calcaire urgonien

69 1=3. L. **10,0-10,5** cm, l. 20,0 cm, ép. 3,4 cm. Élément de plaque. Inv. 89/8043-5.

Inscription

Calcaire urgonien

70 L. 13,7 cm, l. 12,2 cm, ép. 2,6-2,8 cm. Fragment d'inscription: Deux lignes, un interligne de 5,0 cm. 1ère ligne: S, 2e ligne: plusieurs lettres sont possibles: E, F, T, C, G, ou S et O, Q, C ou G. Datation: fin du IIe-début du IIIe siècle ap. J.-C.[56] Reste de mortier de tuileau sur la face supérieure, ainsi que sur une des tranches. Cela atteste une deuxième utilisation, peut-être comme élément de nivellement dans la couche de mortier de paroi (*cf. supra*, p. 50). Inv. 90/8081-2.

Éléments divers / indéterminés

Marbre blanc

71 1=2. L. 27,2 cm, l. 6,6 cm, ép. 3,3 cm. Élément non fini ou raté de taille (?). Origine: Pentélique (A-99-7). Inv. 96/9957-30+9965.

72 L. 4,0 cm, l. 6,8 cm, ép. 3,7 cm. Origine: Pentélique (*idem* no 71). Élément non fini ou raté de taille (?). Inv. 96/9957-32.

73 L. 7,4 cm, l. 4,35 cm, ép. 5,0 cm. Origine: Pentélique (A-99-16). Bandeau au profil mouluré. Il a peut-être pu être utilisé comme bandeau de séparation, mais pour une ornementation plus précieuse que pour ceux présentés plus haut (nos 48 et 49). Inv. 96/9957-31.

74 1=3. L. 47,5 cm, l. 4,8 cm, ép. 3,8-4,2 cm. Origine: Pentélique (A-99-3). Bandeau ou élément d'encadrement (?) de section rectangulaire. Petit reste de canal de scie sur le grand côté. Inv. 96/9957-33.

75 L. 4,8 cm, l. 2,8 cm, ép. 2,0 cm. Élément de siège, bras d'un petit fauteuil ? Inv. 71/950.

56 Indications fournies par Stefan Oelschig, épigraphiste.

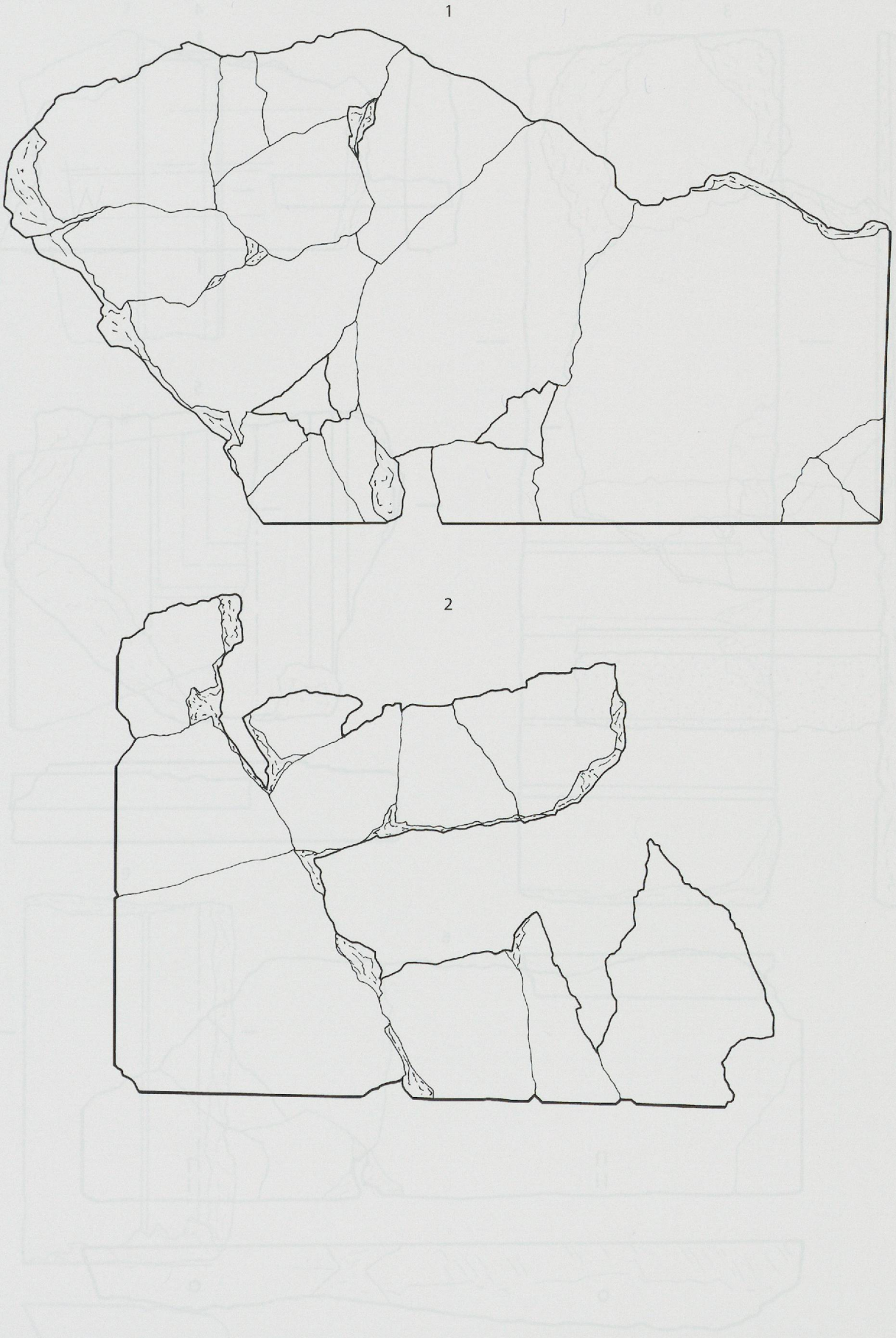

Fig. 49. *Les placages.*
1-2 : plaques lisses. Calcaire urgonien. *Échelle 1:5*

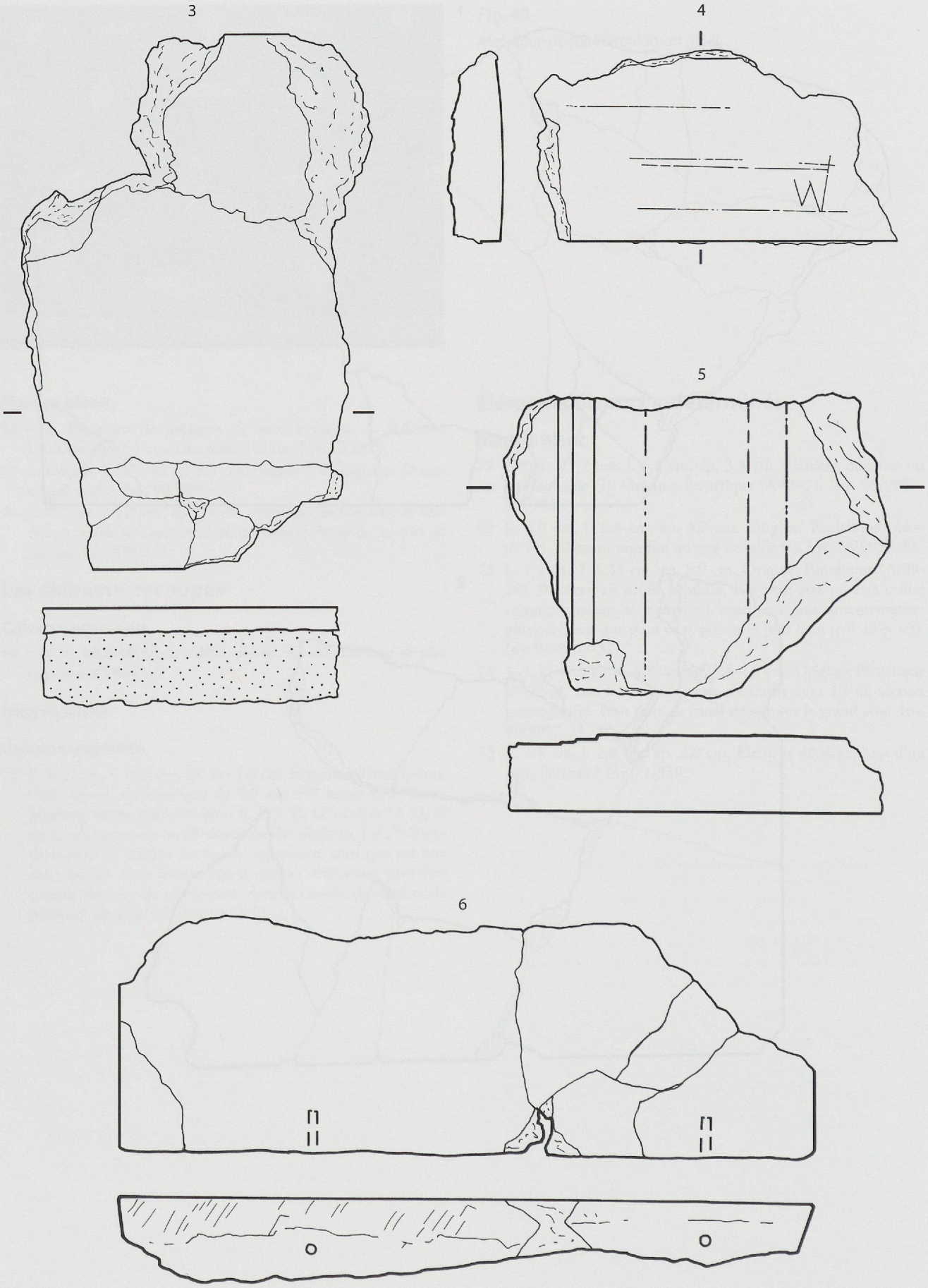

Fig. 50. *Les placages.*

***3-6** : plaques lisses. Calcaire urgonien.*

Échelle 1:5 (n° 5 : 1:2 ; n° 6 : 1:4)

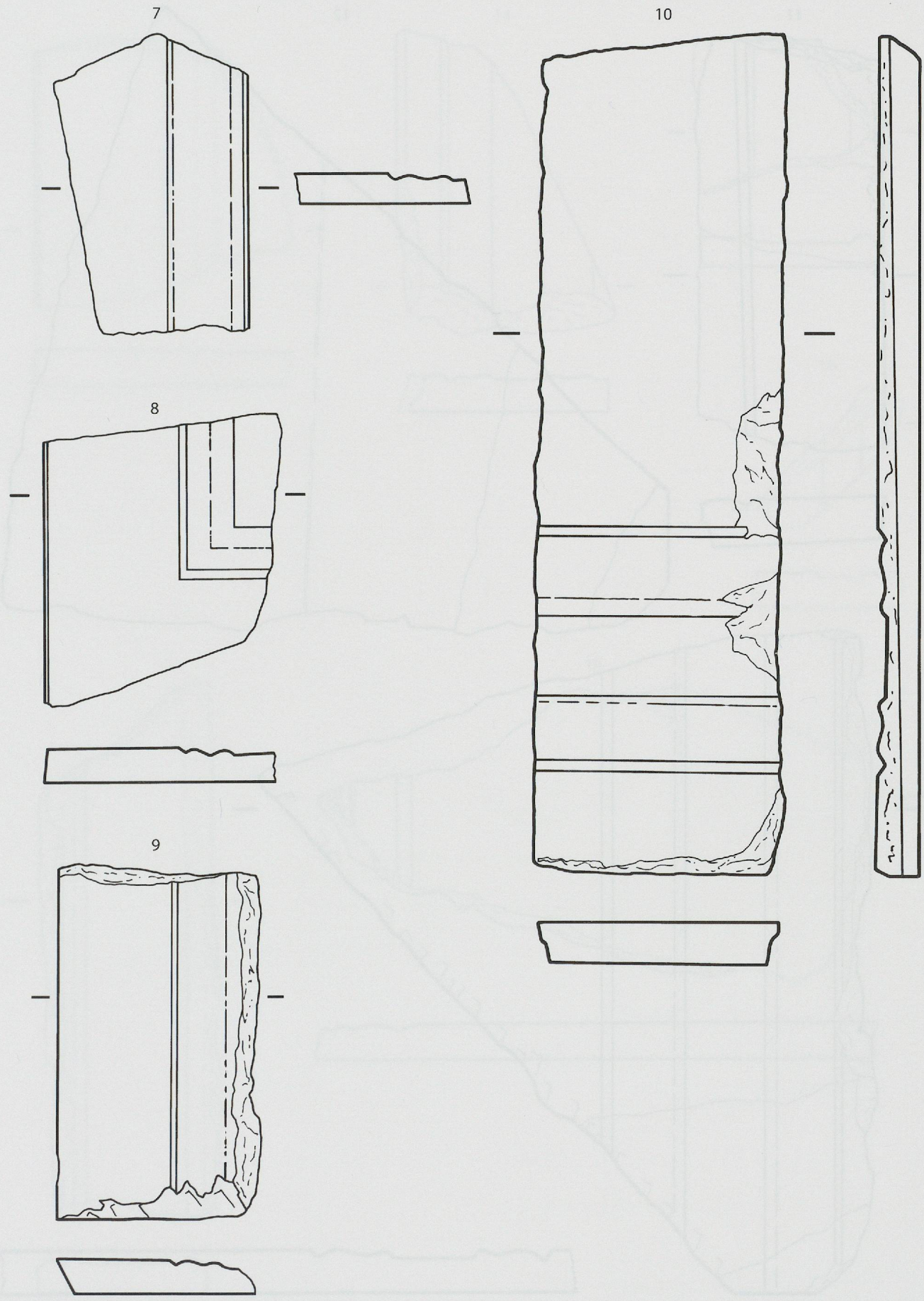

Fig. 51. ***Les placages.***
7-10 *: orthostates moulurées.* Cipollino.

Échelle 1:2

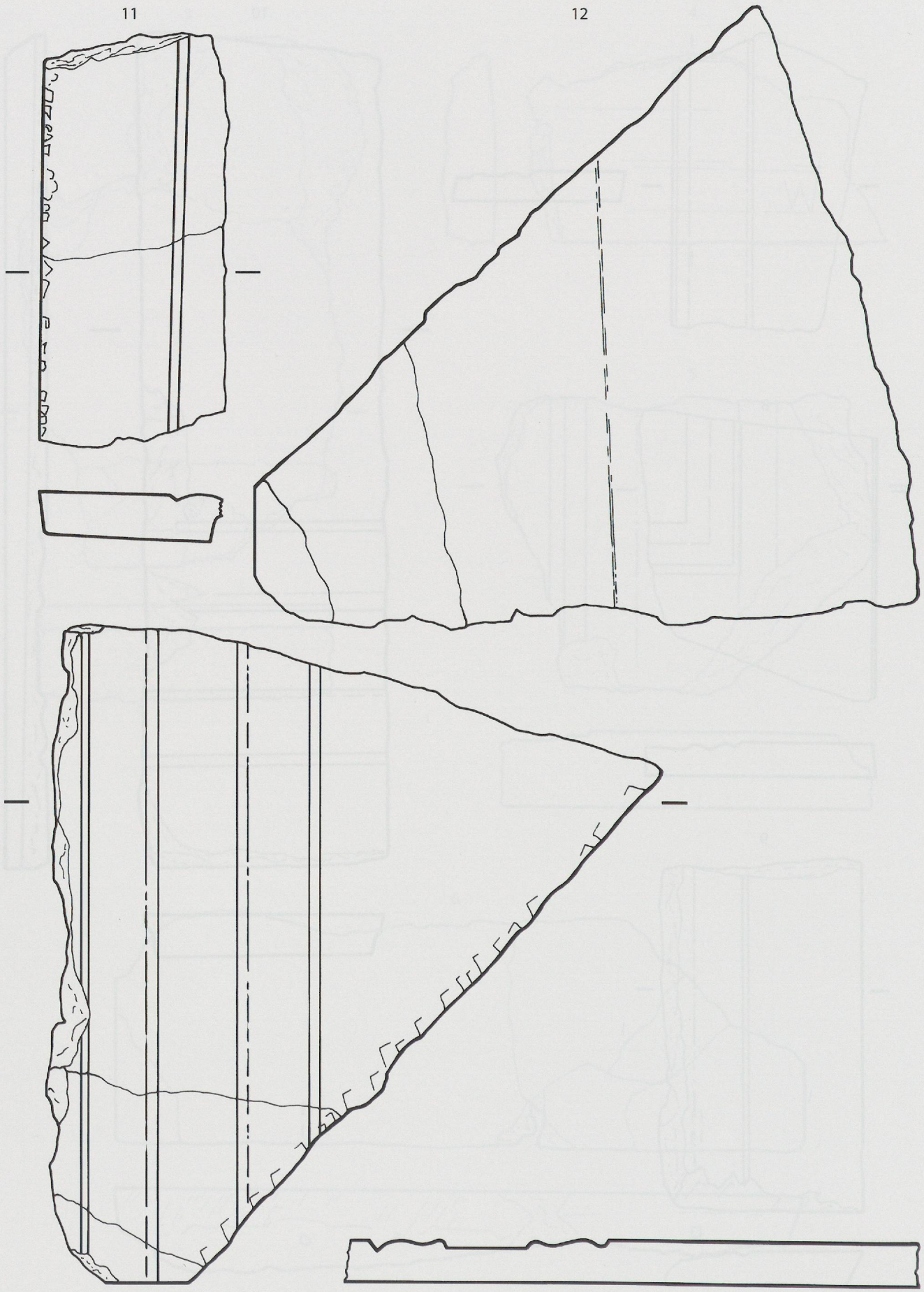

Fig. 52. ***Les placages.***
11-12 : orthostates moulurées. Cipollino.

Échelle 1:2

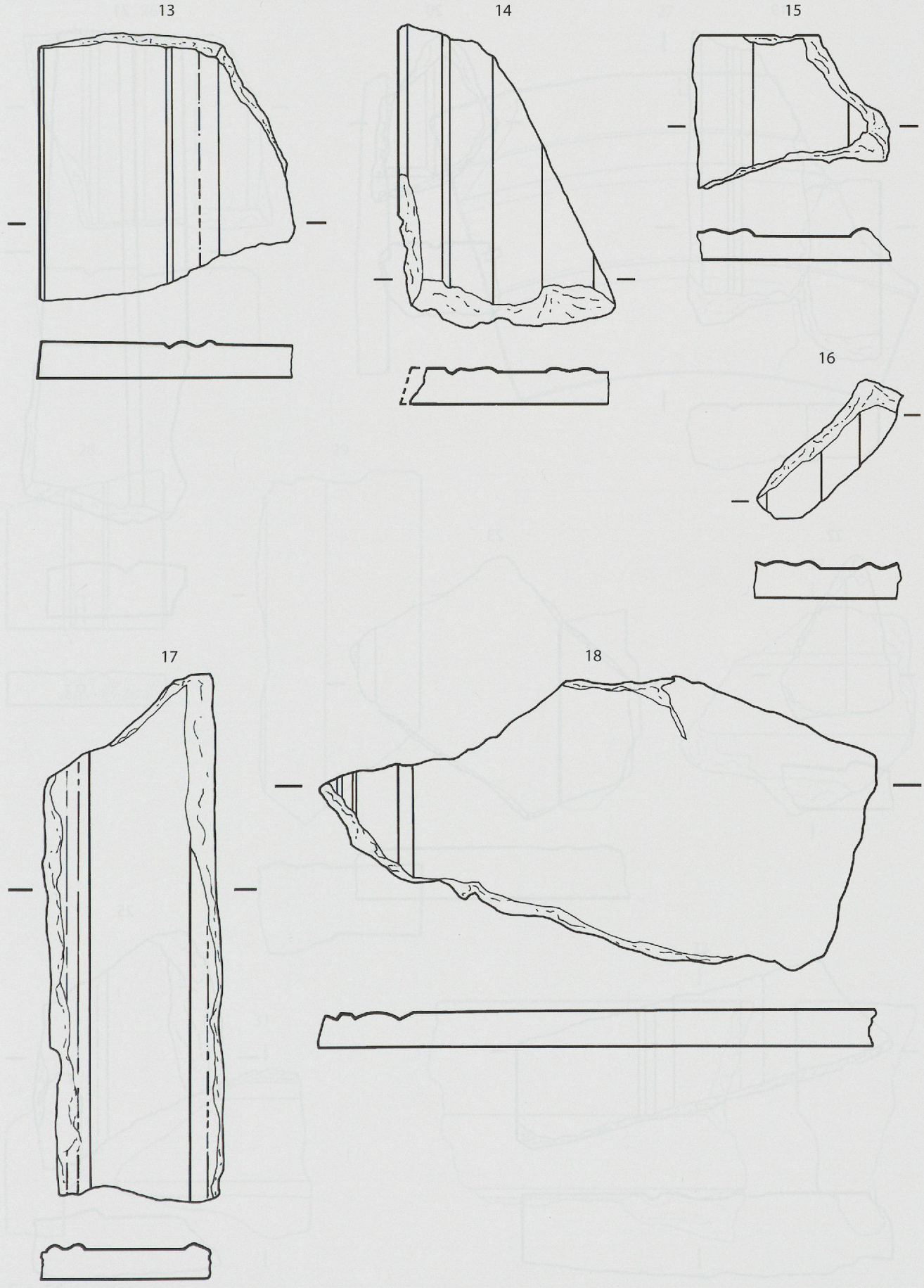

Fig. 53. *Les placages.*

13-17 *: orthostates moulurées ;* ***18*** *: plaque à moulure rectiligne.* ***13-17*** *:* cipollino *;* ***18*** *:* fior di pesco. *Échelle 1:2*

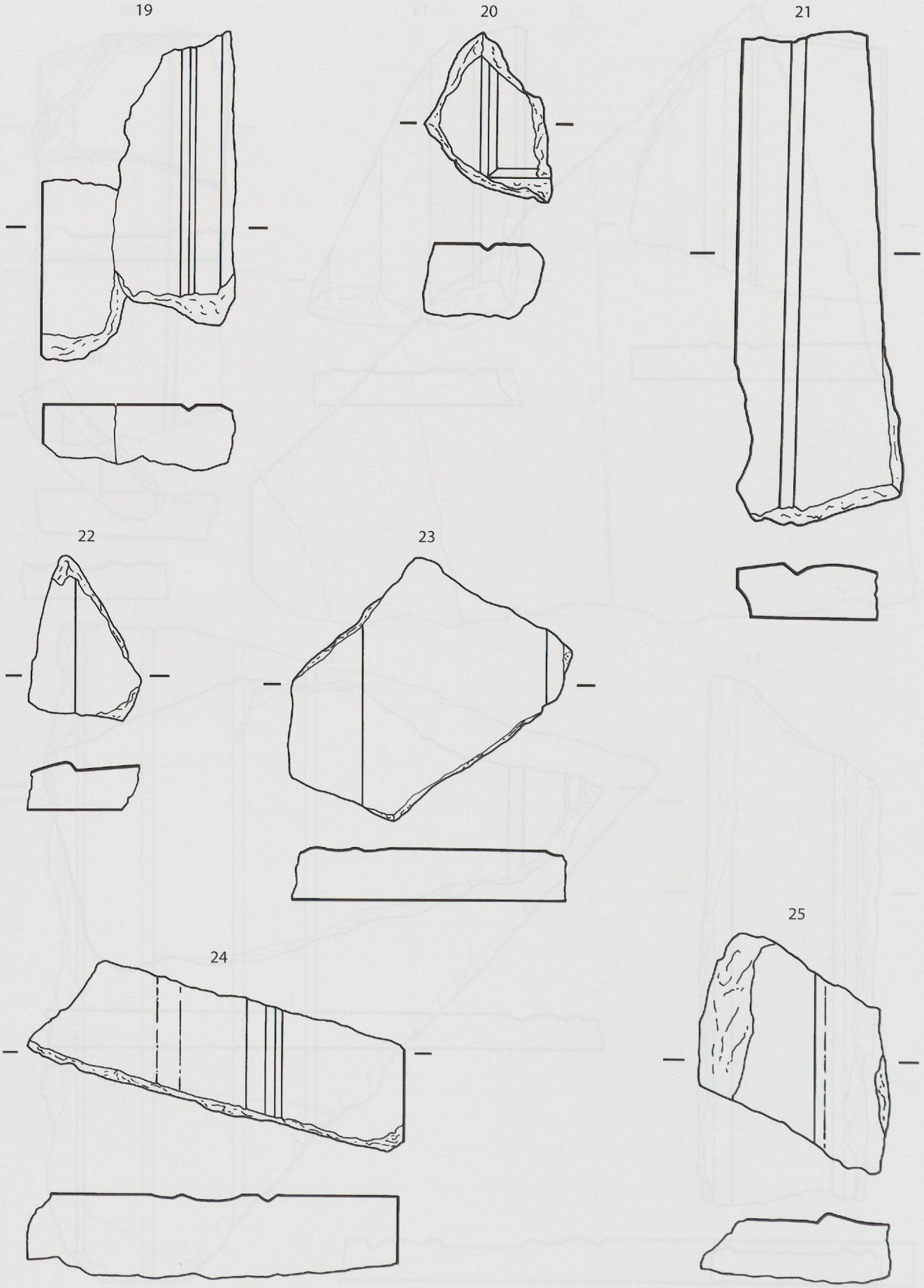

Fig. 54. *Les placages.*

19-25 : plaques à moulure rectiligne. ***19-20 :*** breccia di Settebasi ; ***21 :*** breccia corallina ; ***22-25 :*** *marbre blanc.* *Échelle 1:2*

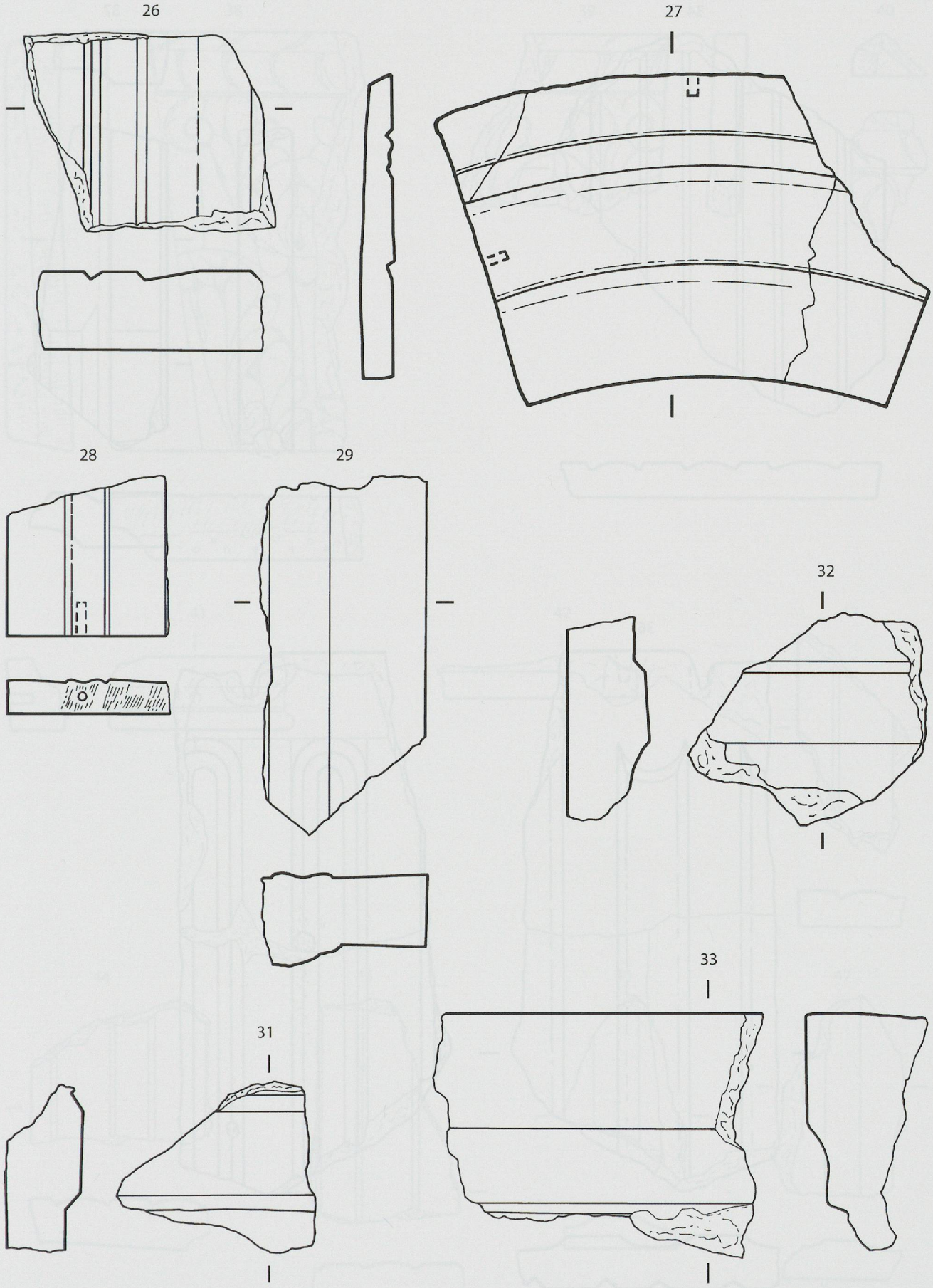

Fig. 55. *Les placages.*

26 *: plaque à moulure rectiligne ;* ***27-33*** *: éléments moulurés particuliers.* ***27-28*** *:* breccia di Settebasi *;*
29 *: marbre blanc ;* ***31-33*** *: calcaire urgonien.*

Échelle 1:2 (nos 27-28 : 1:4)

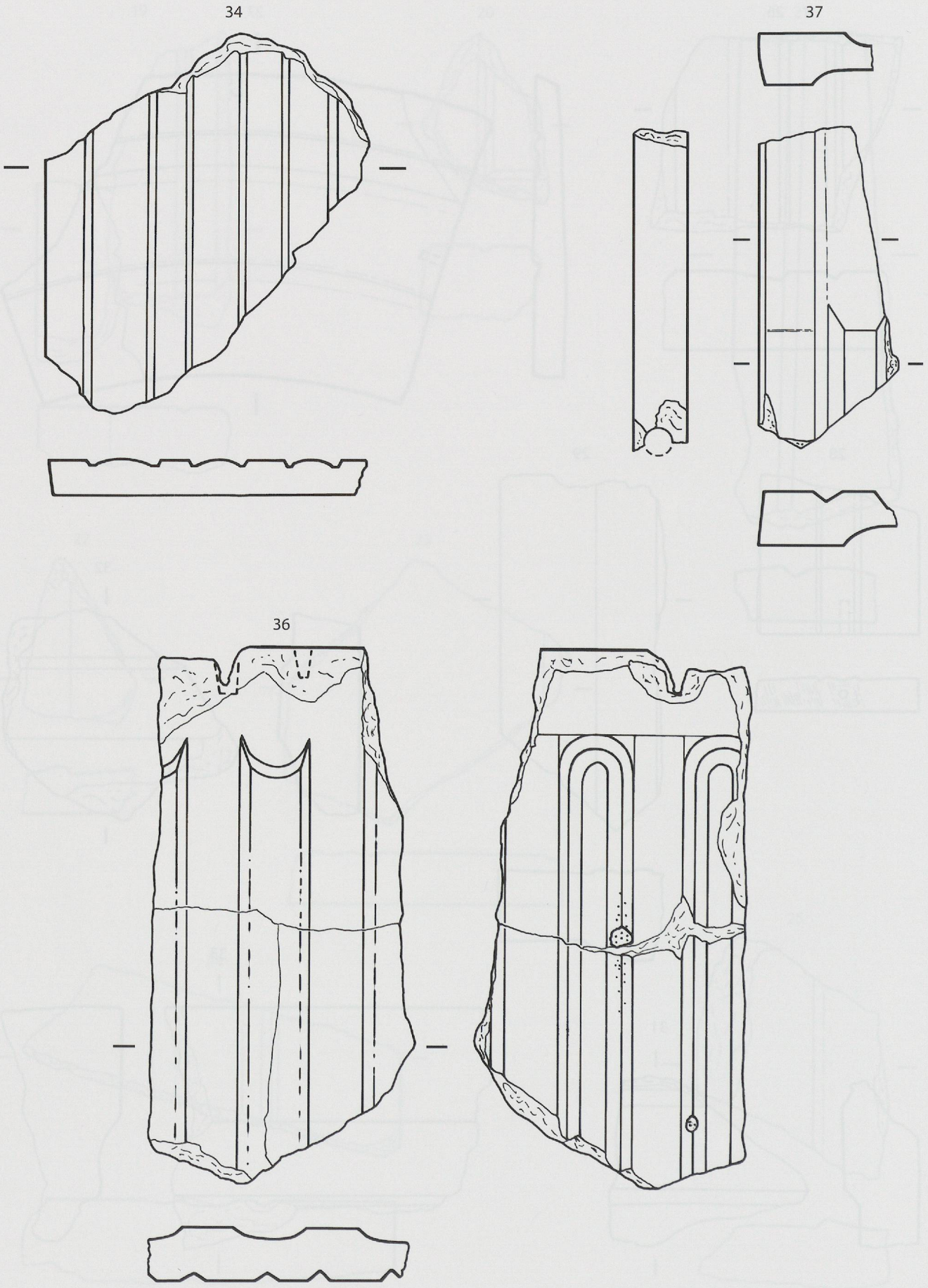

Fig. 56. *Les placages.*
***34-37** : éléments de pilastre. **34** :* fior di pesco *; **36-37** : marbre blanc.*

Échelle 1:2

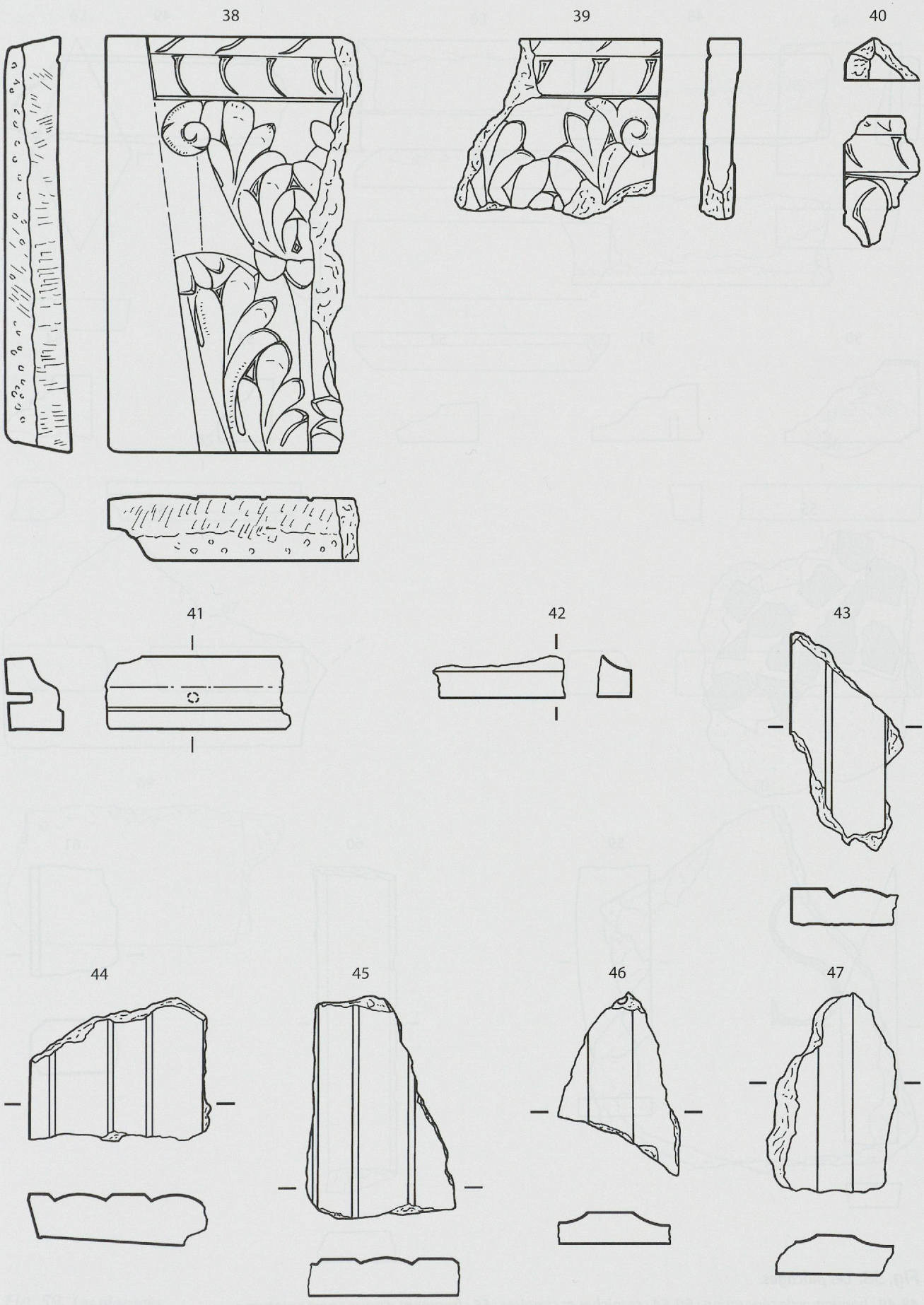

Fig. 57. *Les placages.*

***38-47** : éléments de pilastre. Calcaire urgonien.*

Échelle 1:4

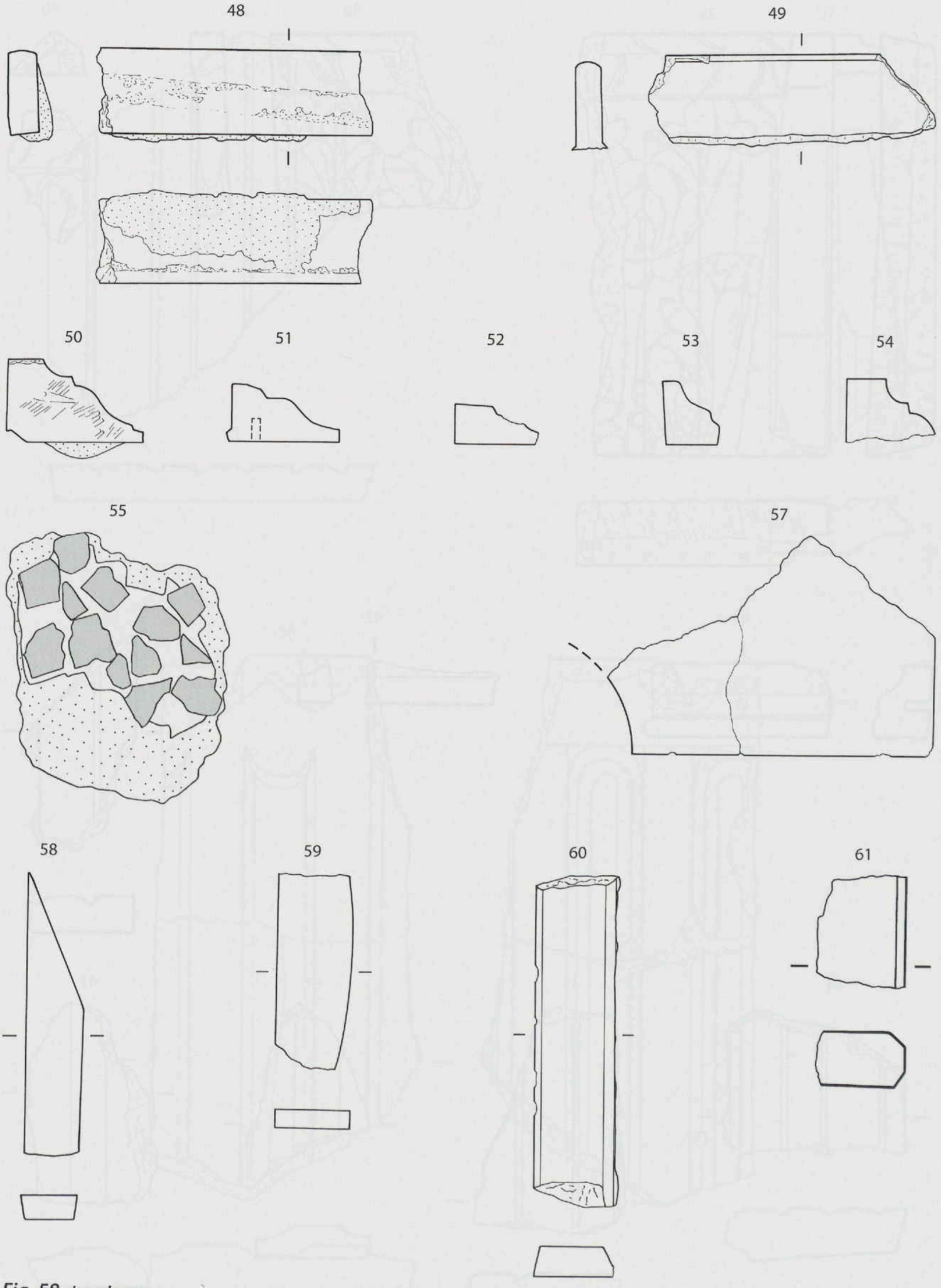

Fig. 58. ***Les placages.***

48-49 *: bandeaux de séparation ;* ***50-54*** *: corniches et cimaises ;* ***55*** *: fragment d'*opus segmentatum *;*
57-61 *: éléments d'*opus sectile. ***48-49, 54*** *: calcaire urgonien ;* ***50*** *:* rosso antico *;*
51-53 *: marbre blanc ;* ***57*** *:* breccia corallina *;* ***58-61*** *:* breccia di Settebasi.

Échelle 1:4 (nos 58-61 : 1:2)

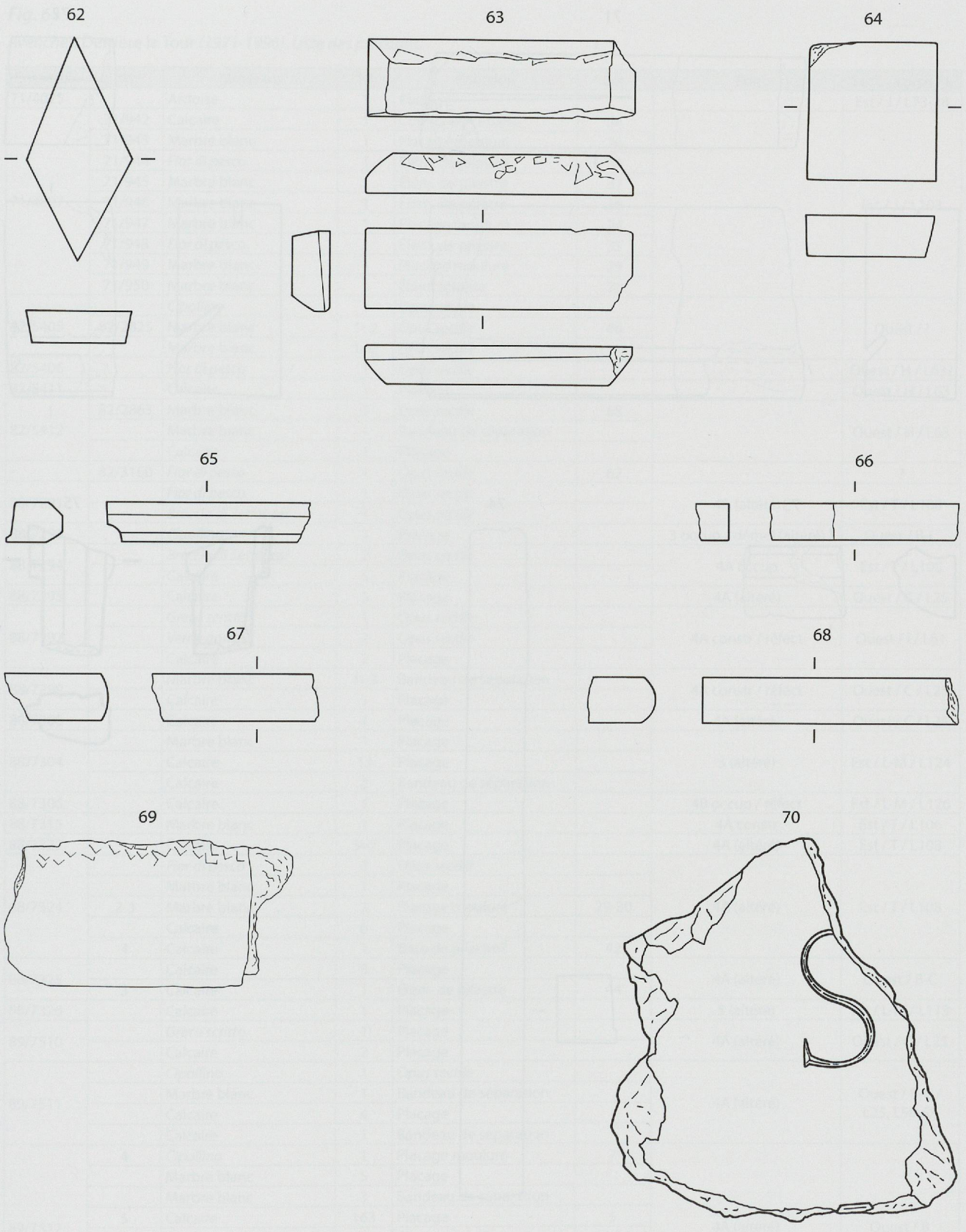

Fig. 59. ***Les placages.***

62-68 *: éléments d'*opus sectile *;* ***69*** *: élément recoupé ;* ***70*** *: fragment d'inscription.* ***62*** *:* fior di pesco *;*
63 *:* pavonazzetto *;* ***64*** *: grecco scritto ;* ***65*** *:* ardoise *;* ***66-68*** *:* marbre blanc *;* ***69-70*** *:* calcaire urgonien. *Échelle 1:2*

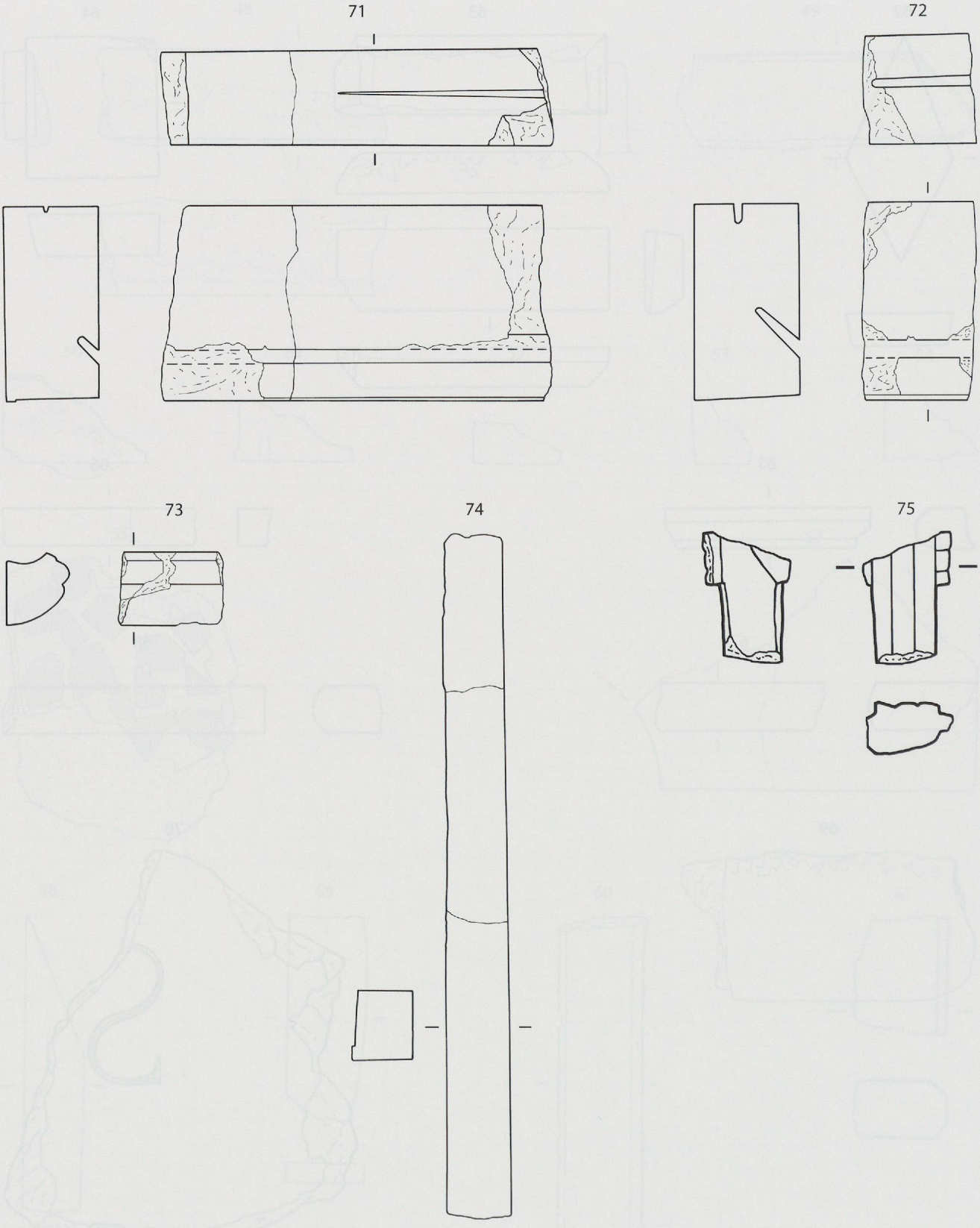

Fig. 60. ***Les placages.***
71-75 *: éléments divers et indéterminés. Marbre blanc.* *Échelle 1:4 (nos 72 et 75 : 1:2)*

Fig. 61

Avenches, Derrière la Tour *(1971-1996). Liste des placages.*

Ensemble	Inv.	Matériau	NI	Fonction	Cat.	Etat	Sect. / corps / L
71/4025		Ardoise	1	Placage		-	Est / J / L73-78
71/4027	71/942	Calcaire	1	Corniche / cimaise	54	-	Est / J / L103
	71/943	Marbre blanc	1	Placage mouluré	26		
	71/944	*Fior di pesco*	1	Élém. de pilastre	34		
	71/945	Marbre blanc	1	Élém. de pilastre	37		
	71/946	Marbre blanc	1	Élém. de pilastre	36		
	71/947	Marbre blanc	1	Placage mouluré	24		
	71/948	*Fior di pesco*	1	Élém. de pilastre	35		
	71/949	Marbre blanc	1	Placage mouluré	25		
	71/950	Marbre blanc	1	Élém. sculpté	76		
82/5405		*Cipollino*	1	*Opus sectile*		-	Ouest / I
	82/2825	Marbre blanc	1=2	*Opus sectile*	66		
		Marbre blanc	1=2	*Opus sectile*			
82/5406		*Fior di pesco*	1	*Opus sectile*		-	Ouest / H / L63?
82/5411		Calcaire	1	Placage		-	Ouest / H / L63
82/5412	82/2863	Marbre blanc	1	*Opus sectile*	68	-	Ouest / H / L63
		Marbre blanc	1	Bandeau de séparation			
		Calcaire	1	Placage			
-	82/3160	*Fior di pesco*	1	*Opus sectile*	62	-	?
88/7291		*Fior di pesco*	1	*Opus sectile*		4A (altéré)	Est / T / L108
		Breccia di Settebasi	1	*Opus sectile*			
88/7293		*Cipollino*	1	Placage		3 occup / démol (altéré)	Ouest / B-C
88/7294		*Breccia di Settebasi*	2	*Opus sectile*		4A occup	Est / T / L108
		Calcaire	5	Placage			
88/7295		Calcaire	5	Placage		4A (altéré)	Ouest / C / L25
88/7297		*Greco scritto*	1	*Opus sectile*		4A constr / réfect	Ouest / I / L61
		Verde antico	2	*Opus sectile*			
		Calcaire	2	Placage			
88/7299		Marbre blanc	1=3	Bandeau de séparation		4A constr / réfect	Ouest / C / L25
		Calcaire	1	Placage			
88/7300		Calcaire	1	Placage		4A (altéré)	Ouest / C / L25
88/7304		Marbre blanc	1	Placage		5 (altéré)	Est / L-M / L124
		Calcaire	13	Placage			
		Calcaire	2	Bandeau de séparation			
88/7306		Calcaire	1	Placage		4B occup / réfect	Est / L-M / L126
88/7315		Marbre blanc	1	Placage		4A constr	Est / T / L106
88/7322		Calcaire	5=7	Placage		4A (altéré)	Est / T / L108
88/7324		*Fior di pesco*	2	*Opus sectile*		4A (altéré)	Est / T / L108
		Marbre blanc	1	Placage			
	2-3	Marbre blanc	2	Placage mouluré	29-30		
		Calcaire	6	Placage			
	4	Calcaire	1	Base de pilastre?	42		
88/7325		Calcaire	5	Placage		4A (altéré)	Ouest / B-C
	3	Calcaire	1	Élém. de pilastre	44		
88/7326		Calcaire	1	Placage		5 (altéré)	Est / L-M / L113
89/7510		*Greco scritto*	1	Placage		4A (altéré)	Ouest / C / L25
		Calcaire	2	Placage			
89/7511		*Cipollino*	1	*Opus sectile*		4A (altéré)	Ouest / B-C / L25, L56-58
		Marbre blanc	1	Bandeau de séparation			
		Calcaire	4	Placage			
		Calcaire	1	Bandeau de séparation			
89/7512	4	*Cipollino*	1	Placage mouluré	7	4A (altéré)	Ouest / B
		Marbre blanc	5	Placage			
		Marbre blanc	3	Bandeau de séparation			
	5	Calcaire	163	Placage	5		
	6-7	Calcaire	3	Placage mouluré	31-32		
		Calcaire	3	Bandeau de séparation			
	8	Calcaire	1=2	Chapiteau de pilastre	40		
	9-11	Calcaire	9	Élém. de pilastre	43, 46-47		
89/7515		Calcaire	13	Placage		4A constr / réfect (altéré)	Ouest / B / L19
89/7525		Calcaire	3	Placage		4A (altéré)	Ouest / B-C
89/7526		*Greco scritto*	1	Placage		4A constr / réfect (altéré)	Ouest / C / L25
		Marbre blanc	2	Placage			
89/7527	3	Calcaire	1	Fragment de mosaïque		4A (altéré)	Ouest / B / L56-58

Ensemble	Inv.	Matériau	NI	Fonction	Cat.	Etat	Secteur / corps
89/7529		Marbre blanc	1	Placage		4A (altéré)	Ouest / C / L 28
89/7530		Calcaire	1	Placage		4A constr / réfect	Ouest / C / L25
89/7534		Calcaire	1	Placage		4A constr / réfect (altéré)	Ouest / C / L25
89/7537		*Fior di pesco*	2	*Opus sectile*		4A indiff.	Ouest / I / L50
		Greco scritto	1	*Opus sectile*			
		Cipollino	1	*Opus sectile*			
		Ardoise	9	Grosses tesselles			
		Marbre blanc	1	Bandeau de séparation			
		Calcaire	7	Placage			
		Calcaire	5	Bandeau de séparation			
	4	Calcaire	1	Tesselles sur lit de pose	55		
	7	Calcaire	25	Grosses tesselles	56		
89/7539		*Cipollino*	3	*Opus sectile*		4A constr / réfect (altéré)	Ouest / B / L57
		Greco scritto	1	*Opus sectile*			
		Marbre blanc	1	Placage			
89/7540	3	*Rosso antico*	1	Corniche / cimaise	50	4A (altéré)	Ouest / B / L57
	4	Marbre blanc (Pentélique)	1	Corniche / cimaise	52		
		Calcaire	6	Placage			
89/7542		Calcaire	1	Tesselle		4A (altéré)	Ouest
89/7545		Calcaire	2	Placage		4A (altéré)	Ouest / I
	3	*Greco scritto*	1	*Opus sectile*	64		
		Cipollino	1	*Opus sectile*			
89/7546		*Cipollino*	1	*Opus sectile*		4A (altéré)	Ouest / B / L23
	9	Ardoise	1	*Opus sectile*	65		
		Calcaire	2	Placage			
89/7550		Calcaire	2	Placage		4A constr / réfect	Ouest / I
89/7560		Calcaire	1	Placage		4A (altéré)	Ouest / I / L48-49
89/7561	18	*Breccia di Settebasi*	4	*Opus sectile*	58	4A constr / réfect	Ouest / I / L51
	16	*Fior di pesco*	1	Placage mouluré	18		
		Verde antico	1	*Opus sectile*			
		Marbre blanc	5=4	Placage			
	15	Marbre blanc (Carrare)	1	Placage mouluré	22		
		Marbre blanc	1	Corniche			
		Marbre blanc	4	Grandes tesselles			
		Calcaire	9	Placage			
		Calcaire	1	Bandeau de séparation			
		Calcaire	23	Grandes tesselles			
89/7568		Marbre blanc	1	Placage		3 constr / réfect	Ouest / I / L52
		Calcaire	16	Placage			
		Calcaire	8	Grandes tesselles			
89/7573		*Rosso antico*	1	*Opus sectile*		4A indiff.	Ouest-Est / I-T
89/7574		Calcaire	15	Grandes tesselles		4A constr / réfect (altéré)	Ouest / A-C
89/7578		*Greco scritto*	1	*Opus sectile*		3 occup / démol	Ouest / I / L50
		Breccia di Settebasi	1	*Opus sectile*			
		Verde antico	3=2	*Opus sectile*			
		Calcaire	17	Placage			
		Calcaire	2	Grandes tesselles			
		Calcaire	2	Élém. de pilastre			
89/7581		*Verde antico*	1	*Opus sectile*		4A (altéré)	Ouest-Est / I-T
		Calcaire	2	Placage			
	6	Calcaire	2	Élém. de pilastre	45		
89/7582		*Greco scritto*	1	Placage		4A constr	Ouest-Est / I-T
89/7583		Marbre blanc	1	Placage		4A (altéré)	Ouest / I / L61
		Calcaire	2	Placage			
89/7589		*Cipollino*	3=2	*Opus sectile*		4A indiff.	Ouest / I / L61
89/7605		*Verde antico*	1	*Opus sectile*		4A (altéré)	Est / T / L106
89/7613		*Breccia di Settebasi*	1	*Opus sectile*		2 occup / démol	Est / T / L106
		Marbre blanc	1	Placage			
		Calcaire	3	Placage			
	4	Calcaire	1	Placage mouluré	33		
	3	Calcaire	1	Chapiteau de pilastre	39		
89/8001		*Fior di pesco*	2	*Opus sectile*		4A (altéré)	Est / K / L104d
		Marbre blanc	1	Placage			
		Calcaire	1	Placage			
		Calcaire	2	Fût pilastre			
89/8007		Marbre blanc	1	Placage		4A (altéré)	Est / T / L108

Ensemble	Inv.	Matériau	NI	Fonction	Cat.	Etat	Secteur / corps
89/8007		Calcaire	2=4	Placage		4A (altéré)	Est / T / L108
89/8008		*Fior di pesco*	1	*Opus sectile*		4A (altéré)	Ouest / B / L57
		Greco scritto	1	*Opus sectile*			
		Breccia corallina	1	*Opus sectile*			
	13	Marbre blanc (Carrare)	1	Corniche / cimaise	51		
89/8012		*Fior di pesco*	1	*Opus sectile*		5 (altéré)	Est / L-M / L112
		Marbre blanc	9	Placage			
		Calcaire	48	Placage			
		Calcaire	6	Bandeau de séparation			
89/8015		Calcaire	1	Bandeau de séparation		3 désaffect.	Est / T / L108
89/8018		Calcaire	1	Placage		2 occup / démol (altéré)	Est / T / L108
89/8022		Calcaire	1	Placage		3 désaffect.	Est / T / L108
89/8025		Calcaire	1	Placage		2 occup / démol	Est / K / L104d
89/8027		Calcaire	1	Placage		4C occup / réfect	Est / L-M / L112
	4	Calcaire	2	Bandeau de séparation	49		
89/8034		Calcaire	1=2	Placage		5 (altéré)	Est / L-M / L112
89/8035		Calcaire	3	Placage		5 (altéré)	Est / L-M / L112-113
89/8043	5	Calcaire	4=7	Placage	69	4C occup / réfect	Est / L-M / L111c-119
89/8053		Marbre blanc	1=2	Placage		5 (altéré)	Est / L-M / L120-121
		Calcaire	2	Placage			
90/8068		*Porfido verde*	1	*Opus sectile*		5 (altéré)	Est / L-M / L115-126
		Verde antico	1	*Opus sectile*			
		Marbre blanc	1	Placage			
		Calcaire	52	Placage			
		Calcaire	1	Corniche / cimaise			
90/8071		Marbre blanc	3	Placage		4A (altéré)	Est / L-M / L107
		Calcaire	4	Placage			
90/8072	33-34	Calcaire	42=60	Placage	1, 3	4A (altéré)	Est / T / L108
		Calcaire	3	Placage mouluré			
		Calcaire	1=2	Bandeau de séparation			
90/8077		Calcaire	4	Placage		4A (altéré)	Est / T / L108
90/8080		Calcaire	19	Placage		5 (altéré)	Est / V / L129
90/8081	2	Calcaire	1	Inscription	70	5 (altéré)	Est / L-M / L125a
90/8082		Calcaire	1	Placage		4C occup / réfect	Est / L-M / L121
90/8090		Calcaire	16	Placage		5 réoccup (altéré)	Est / L-M / L125A
90/8091		Marbre blanc	1	Placage		5 réoccup	Est / L-M / L126
	26	Marbre blanc	1	*Opus sectile*	67		
		Calcaire	4	Placage			
90/8105		Marbre blanc	2	Placage		4A (altéré)	Est / V / L129
	66	Calcaire	22=32	Placage	2		
	67	Calcaire	1	Bandeau de séparation	48		
90/8107		Calcaire	13	Placage		4A constr	Est / L-M / L125a
90/8108		Marbre blanc	1	Bandeau de séparation		4A constr	Est / L-M / L125a
		Calcaire	12	Placage			
90/8114		Calcaire	7	Placage		4C occup / réfect	Est / L-M / L125a
90/8116		Calcaire	6	Placage		4C occup / réfect (altéré)	Est / L-M / L125a
90/8117		Calcaire	2=3	Placage		3 désaffect	Est / T / L108
90/8123		Calcaire	1	Placage		4A constr	Est / L-M / L125a
90/8124		*Verde antico*	1	*Opus sectile*		4A occup	Est / L-M / L115-125a
		Calcaire	1	Placage			
90/8126		Calcaire	1	Placage		4A constr	Est / L-M / L125a
		Calcaire	5	Grandes tesselles			
90/8141	6	Calcaire	1	Placage	4	2 occup / démol	Est
90/8184		Calcaire	1	Placage		4A occup	Est / L-M / L125a
95/9839	1	Calcaire	1	Chapiteau de pilastre	38	5 réoccup	Ouest / D / L32
95/9910		Calcaire	5	Placage		4A indiff.	Ouest / D / L31
95/9915		*Porfido rosso*	1	*Opus sectile*		5 (altéré)	Est / R / L80
	2	*Breccia di Settebasi*	1	*Opus sectile*	59		
		Breccia corallina	1	*Opus sectile*			
95/9919	1	*Cipollino*	1	Placage mouluré	8	4B occup / réfect	Est / R / L80
95/9921		Calcaire	1	Placage		4A indiff.	Ouest / sud L31
95/9922		*Verde antico*	8	Placage		4A (altéré)	Est / S / L89
		Fior di pesco	1	Placage			
		Calcaire	2	Placage			
95/9931	3	Calcaire	4=10	Placage	6	5 (altéré)	Est / O / L88

Ensemble	Inv.	Matériau	NI	Fonction	Cat.	Etat	Secteur / corps
95/9932		Calcaire	1	Placage		4B occup / réfect	Est / R
95/9944	1	*Cipollino*	1	Placage mouluré	9	4 (altéré)	Ouest
96/9957		*Breccia di Settebasi*	10=12	Placage		5 réoccup	Est / R / L82
	13-14	*Breccia di Settebasi*	3=2	Placage mouluré	19-20		
		Breccia di Settebasi	1	Bandeau de séparation			
	21-22	*Breccia di Settebasi*	24	*Opus sectile*	60-61		
	16-17	*Breccia di Settebasi*	2	Encadrement de fenêtre	27-28		
		Fior di pesco	2	Placage			
		Fior di pesco	3	*Opus sectile*			
	5-12	*Cipollino*	17=20	Placage mouluré	10-17		
		Verde antico	2=3	Placage			
		Bardiglio	1	Placage			
		Giallo antico	1	*Opus sectile*			
	29	*Pavonazzetto*	1	*Opus sectile*	63		
		Marbre blanc	20	Placage			
	15	Marbre blanc (Carrare)	1	Placage mouluré	23		
		Marbre blanc	1=3	Bandeau de séparation			
	24	Marbre blanc (Pentélique)	1	Corniche / cimaise	53		
	30-33	Marbre blanc (Pentélique)	4=7	Élém. indéterminés	71-74		
		Calcaire	39=41	Placage			
96/9959		Calcaire	12	Placage		3 désaffect	Est / R / L82
96/9965		*Breccia di Settebasi*	3	Placage		5 (altéré)	Est / R / L82-83
		Fior di pesco	3	Placage			
	13	*Breccia corallina*	1	Placage mouluré	21		
	(9957-20)	*Breccia corallina*	2=3	*Opus sectile*	57		
		Cipollino	3	Placage			
		Cipollino	1	Placage mouluré			
		Verde antico	1	Placage			
		Marbre blanc	17=29	Placage			
		Marbre blanc	1	Bandeau de séparation			
		Calcaire	2	Placage			
	14	Calcaire	1	Base de pilastre	41		
96/10207		*Breccia corallina*	1	*Opus sectile*		4A indiff.	Ouest
		Calcaire	1	Placage			

Fig. 62

Avenches, Derrière la Tour. *Plan de l'état 4 avec la situation des corps et des locaux mentionnés dans le texte et dans le tableau fig. 61.*

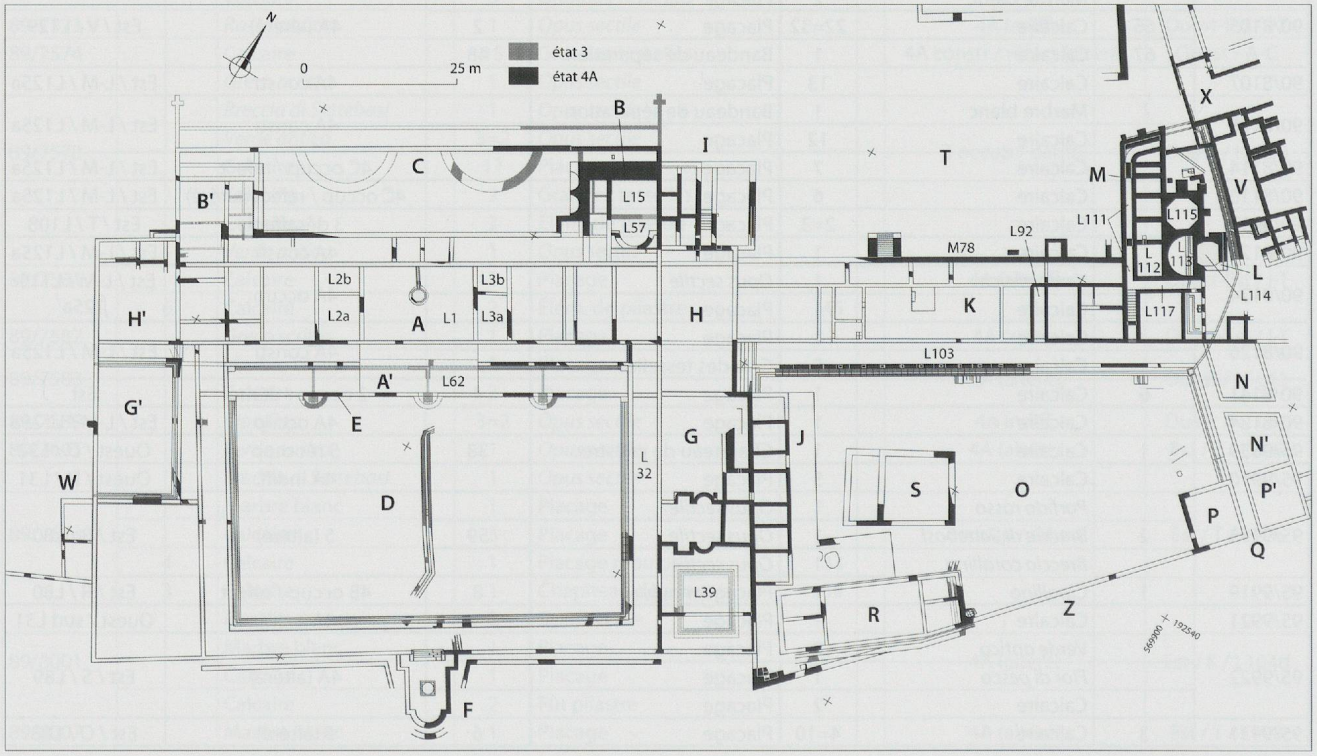

XVI Les mosaïques

Sophie Delbarre-Bärtschi et Serge Rebetez

Entre 1704 (ou 1708) et 1995, l'exploration du site de *Derrière la Tour* a permis de mettre au jour trois pavements de mosaïque dont l'importance, tant pour le domaine iconographique que pour le domaine technique, est aujourd'hui reconnue (fig. 63).

Mosaïque de Bacchus et Ariane

Date de découverte	1704 (ou 1708) et 1751
Dimensions	17,81 sur 11,73 m (60 sur 40 pieds romains)
Matériau	pierre, terre cuite et verre
Couleurs	multicolore
Taille des tesselles	0,8 à 1,2 cm
Densité	80 à 90 tesselles au dm²
État de conservation	détruite; un fragment (10,5 x 9 cm) trouvé par un promeneur vers 1965, donné au MRA en 2002; un fragment (22 x 14,5 cm) retrouvé en décembre 2003 dans le dépôt du MRA (fig. 80) et 13 petits fragments ainsi que de nombreuses tesselles, découverts en janvier-février 2004 dans un sondage
Documents	• Ms. Zoller 1713-1737 (dessin partiel du Dr. Scheuchzer, daté de 1704) (fig. 64)

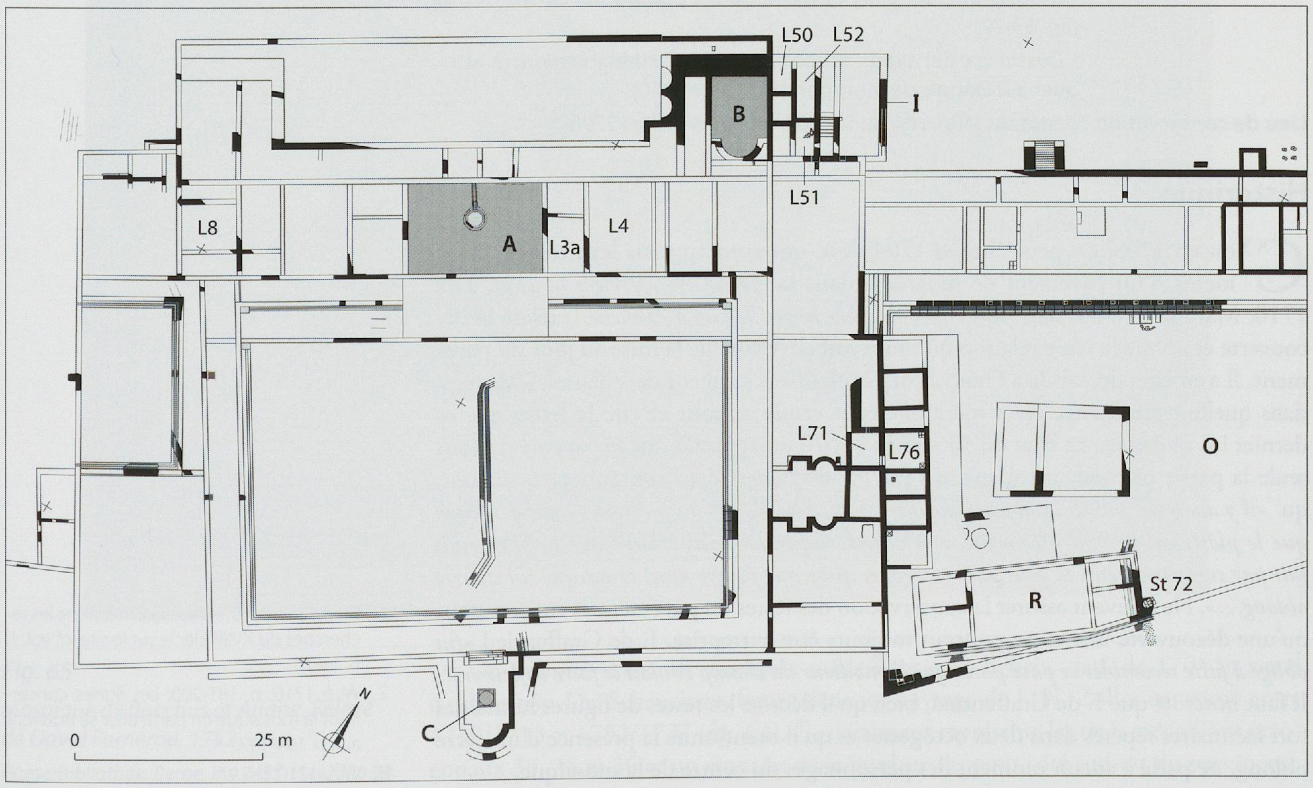

Fig. 63

Plan de situation des trois mosaïques de l'ensemble de Derrière la Tour *(état 4A) et des locaux et secteurs mentionnés dans le texte.*

- **A** *mosaïque de Bacchus et Ariane (corps principal A; local L1)*
- **B** *mosaïque du Zodiaque (pavillon B; local L57)*
- **C** *mosaïque du* triclinium *d'été (pavillon F)*

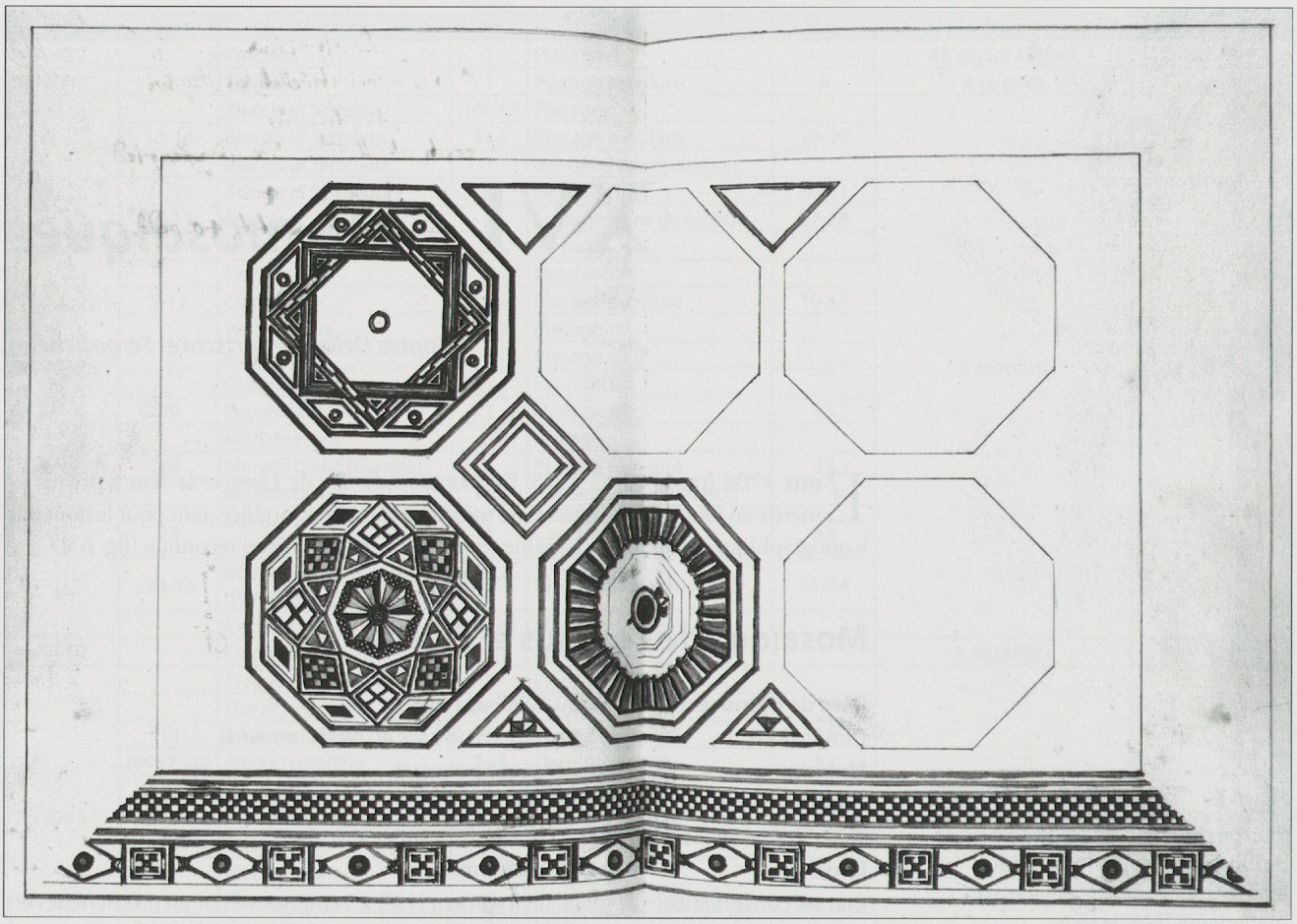

Fig. 64
Mosaïque de Bacchus et Ariane. Relevé partiel du Dr. Scheuchzer, daté de 1704 ou 1708.
Ms. Zoller 1713-1737.

- Burgerbibliothek, Berne, inv. MSS.H.H. XXIa 94 (dessin signé par David Fornerod, géomètre à Avenches, 1752) (fig. 65)
- Musée historique de Berne, inv. 18521 (dessin anonyme, non daté) (fig. 66)
- Gravure d'A. Zingg, publiée par Schmidt 1760 (fig. 67) et reproduite par E. Ritter s. d.
- Dessins de panneaux et d'octogones publiés par Schmidt 1760 (fig. 69-79)
- Dessin partiel signé «*Dubois fecit*», vraisemblablement à attribuer à F. Dubois de Montperreux (1798-1850)

Lieu de conservation dépôt du MRA, n° inv.: SA/964, 02/8766-1, 03/12798-1

Historique

C'est en 1708, ou peut-être en 1704 déjà, que sont apparus les premiers fragments d'un pavement de mosaïque dans la région de *Derrière la Tour*. Dès 1710, Marquard Wild, dans son *Apologie pour la vieille cité d'Avenches*[1], relate la découverte et publie la seule relation qui nous soit parvenue de la mise au jour du pavement. Il a en effet demandé à François de Graffenried, seigneur de Villars-les-Moines, dans quelle circonstance cette mosaïque était venue au jour et cite la lettre que ce dernier lui a adressée en date du 16 février 1710[2]: on apprend que le pavement, dont seule la partie orientale a été vue, n'a pas été découvert dans son entier et, surtout, qu' *«il y avoit de grands lambeaux ou il n'y avoit plus de dés ou pierrettes quarrées, bien que le plâtre ou le fond fût encore assés entier. Cependant j'ay trouvé que ce pavé étoit fait par compartiments la plus part octogone, quoy que j'y aye aussi remarqué un quarré oblong…»*. Ne pouvant assurer la conservation des restes du pavement et conjecturant qu'une découverte ultérieure pourrait toujours être entreprise, F. de Graffenried *«fut obligé à faire recombler ce pavé parce que l'amodieur du champ vouloit le faire enfleurér»*[3]. Il faut noter ici que F. de Graffenried, bien qu'il décrive les restes de figures humaines fort lacunaires repérés dans deux octogones et qu'il mentionne la présence d'un carré oblong, ne parle à aucun moment des personnages du centre de la mosaïque.

1 Wild 1710, p. 180. En ce qui concerne les recherches du XVIIIe siècle sur le site, *cf.* vol. 1, p. 17-26.
2 Wild 1710, p. 181-200. Les lignes concernant la mosaïque en particulier se trouvent aux p. 194-197.
3 Wild 1710, p. 197.



Fig. 65

Mosaïque de Bacchus et Ariane. Relevé de David Fornerod. 1752.

Burgerbibliothek, Berne, inv. MSS. H.H.XXIa 94.

Un premier relevé de quelques médaillons non figurés, daté de 1704 et signé d'un certain Dr. Scheuchzer, figure dans un ouvrage de J. H. Zoller constitué entre 1710/1713 et 1732/1737 (fig. 64). Ce document représente les trois médaillons octogonaux 33, 35 et 36 et un tronçon de la bordure du petit côté sud-est du pavement.

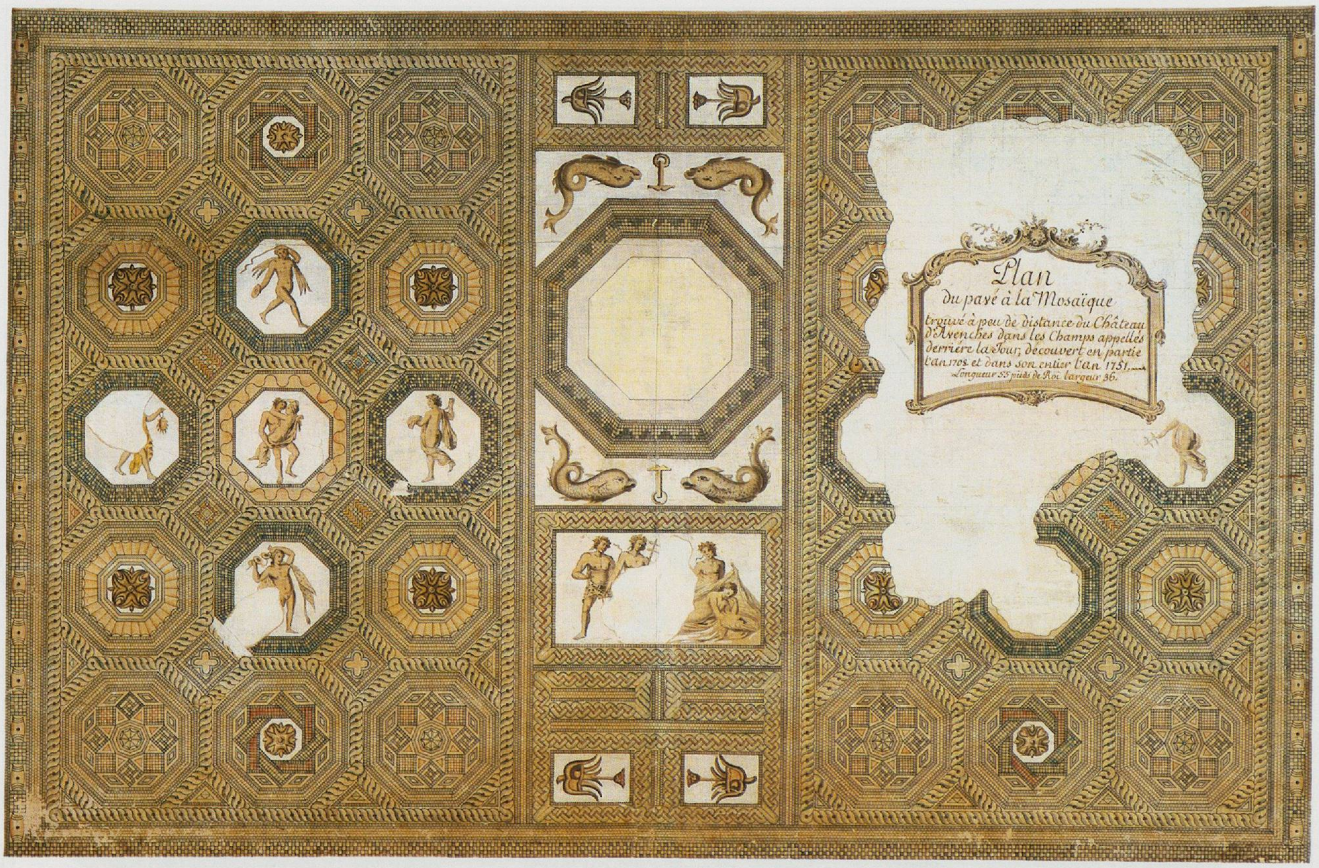

C'est en 1751 que, pour des raisons inconnues, Leurs Excellences de Berne font entreprendre les travaux de déblaiement complet du pavement. La mosaïque apparaît alors dans son entier. La partie occidentale est bien mieux conservée que la partie vue en 1704/1708 et la scène centrale, représentant la découverte par Bacchus d'Ariane endormie sur l'île de Naxos, donne son nom au pavement. En 1752, David Fornerod, géomètre à Avenches, en lève le plan, conservé encore aujourd'hui à la Burgerbibliothek de Berne (fig. 65)[4]. Un autre dessin est déposé au Musée Historique de Berne (fig. 66). L'auteur et la date de ce document demeurent inconnus[5]. Au même moment, Samuel Schmidt relève des détails du pavement, dessins réunis dans un manuscrit déposé à la bibliothèque du Musée romain d'Avenches[6]. C'est au même Samuel Schmidt que va revenir le devoir de publier pour la première fois l'ensemble de la découverte dans son ouvrage *Recueil d'antiquités trouvées à Avenches et à Culm* et ce en 1760[7]. Si l'on se réfère au témoignage de l'architecte Erasme Ritter (1788),

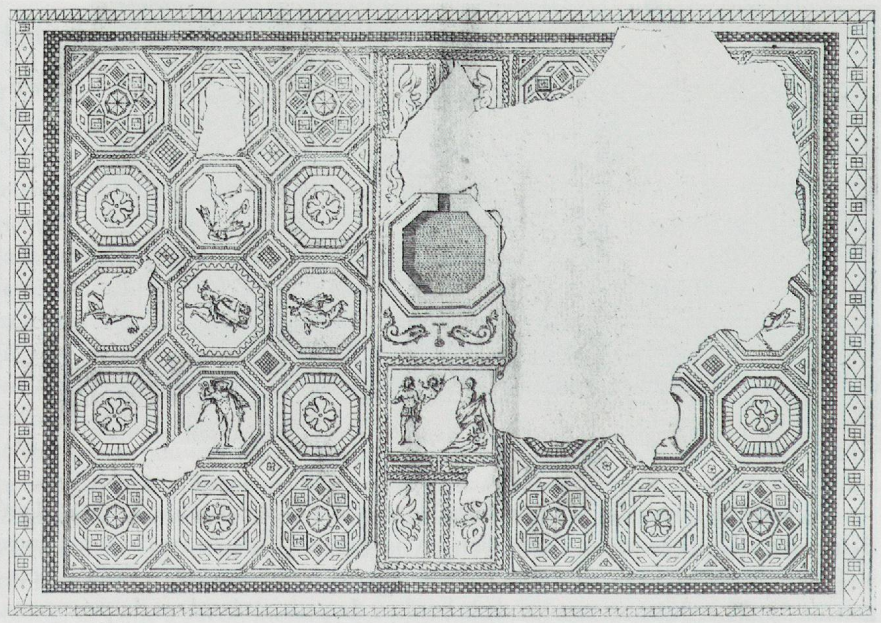

Fig. 66

Mosaïque de Bacchus et Ariane. Relevé anonyme, sans date.

Musée historique de Berne, inv. 18521.

Fig. 67

Mosaïque de Bacchus et Ariane.

Gravure d'A. Zingg, publiée par Schmidt *1760, pl. I.*

4 Inconnu jusqu'en 2001, ce document a été découvert fortuitement par M.-F. Meylan Krause et J.-P. Dal Bianco à l'occasion de la préparation de l'exposition *«Ville en vues»* (Musée Romain d'Avenches, juin-septembre 2002; *cf.* Meylan Krause 2004, p. 66-67). Il porte la légende suivante: *«Plan du Pavé à La Mosaïque Déterré à Avanche. Présenté et Dédié Aux Illustres, Hauts Puissants et Sovuerains* (sic) *Seigneurs De la Ville & Republique De Berne, par Leurs Très humble, Très Soumis & Très Fidelle Sujet, David Fornerod, D'avanche Le 5* (?) *Juin 1752»*.

5 Ce dessin a été attribué, sans doute à tort, à David Fornerod par S. Rebetez (voir Rebetez 1992.2), mais celui-ci ignorait l'existence du dessin signé de la Burgerbibliothek.

6 Ms. Schmidt 1750-1752. Ce manuscrit, coté FOL 35, a été acquis lors d'une vente aux enchères à Londres par Louis Bosset et déposé au Musée romain d'Avenches. Une étude systématique, portant notamment sur la graphie, devrait permettre de définir si l'on est en présence des relevés originaux de Schmidt ou s'il s'agit d'une copie effectuée à la même époque.

7 Schmidt 1760, p. 22-45, pl. I-XIII.

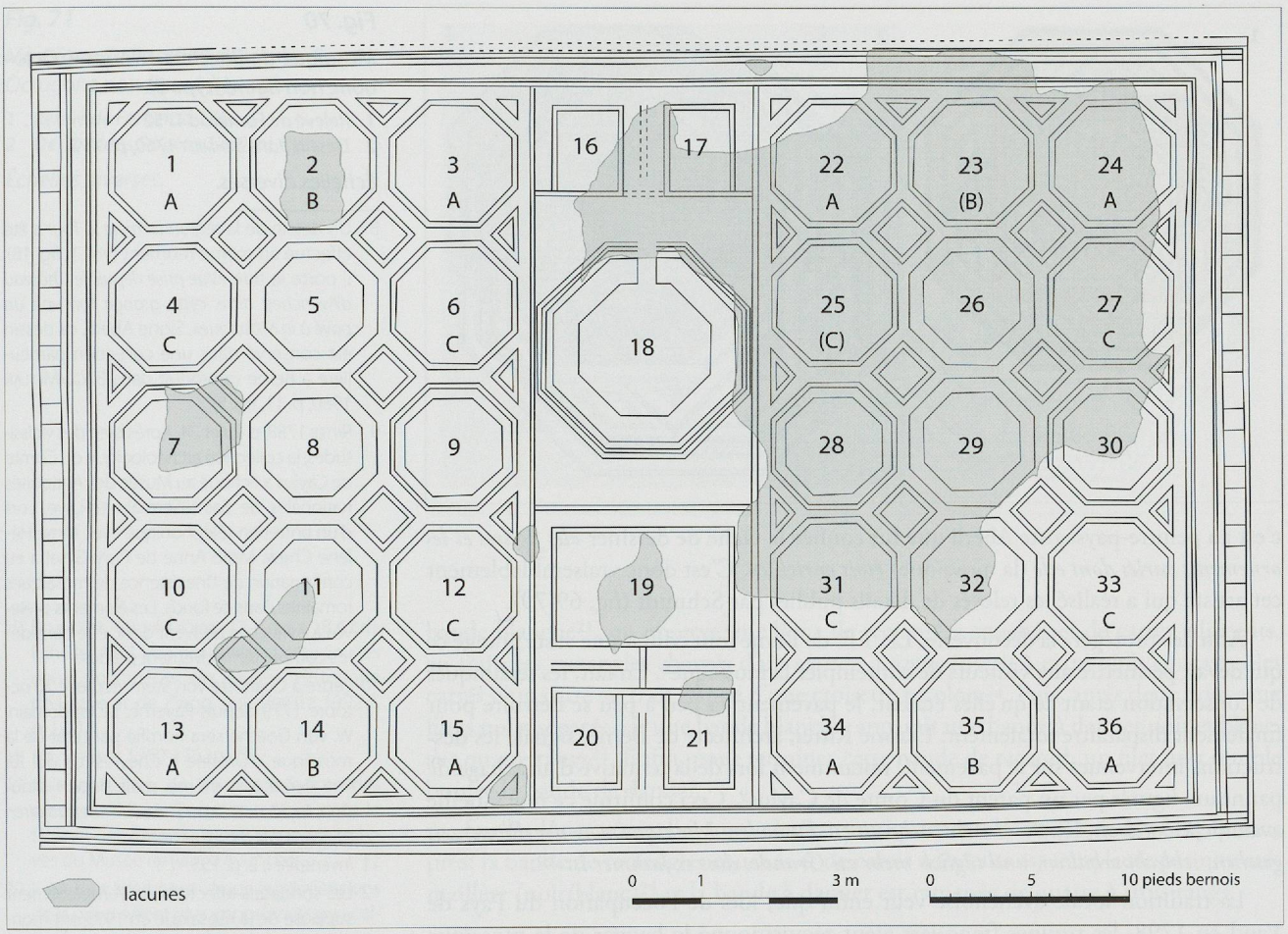

Fig. 68 *(ci-dessus)*
Mosaïque de Bacchus et Ariane. Relevé d'après le document de David Fornerod de 1752 (fig. 65), avec numérotation des panneaux et octogones et localisation des différents types d'octogones non figurés (A, B, C).

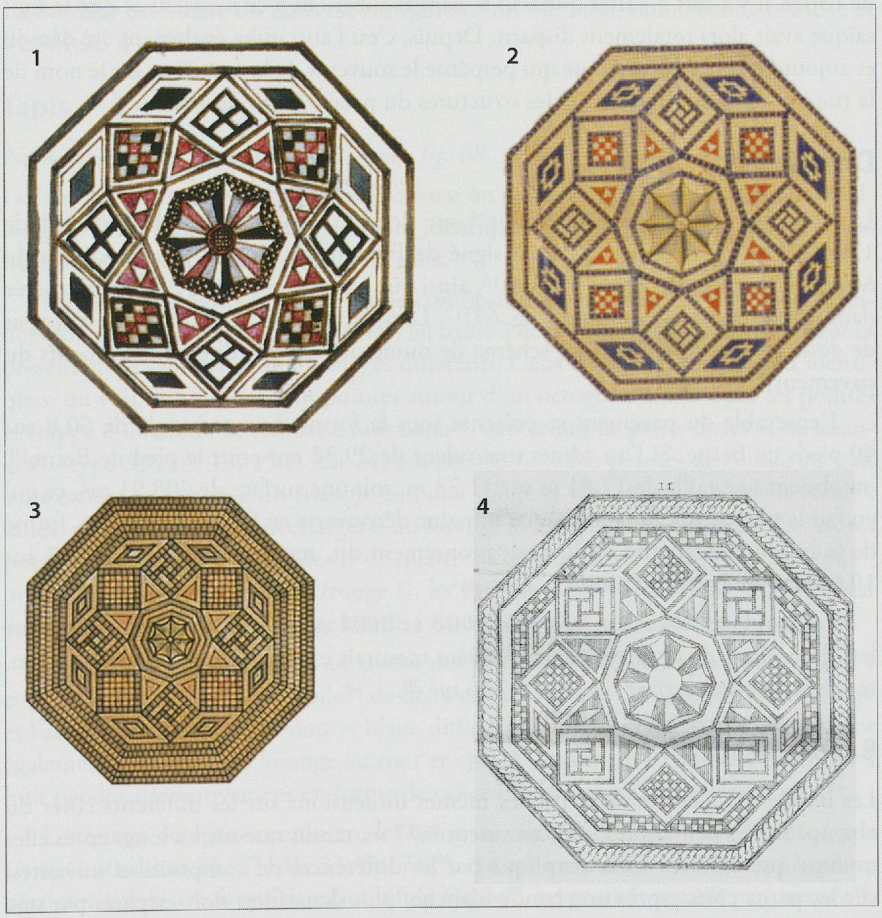

Fig. 69
Mosaïque de Bacchus et Ariane. Octogone non figuré (type A).
1 Relevé de 1704/1708 (octogone 36)
2 Relevé de D. Fornerod 1752
3 Dessin du Musée Hist. de Berne
4 Dessin dans Schmidt *1760, pl. XI/2.*
Échelles diverses.

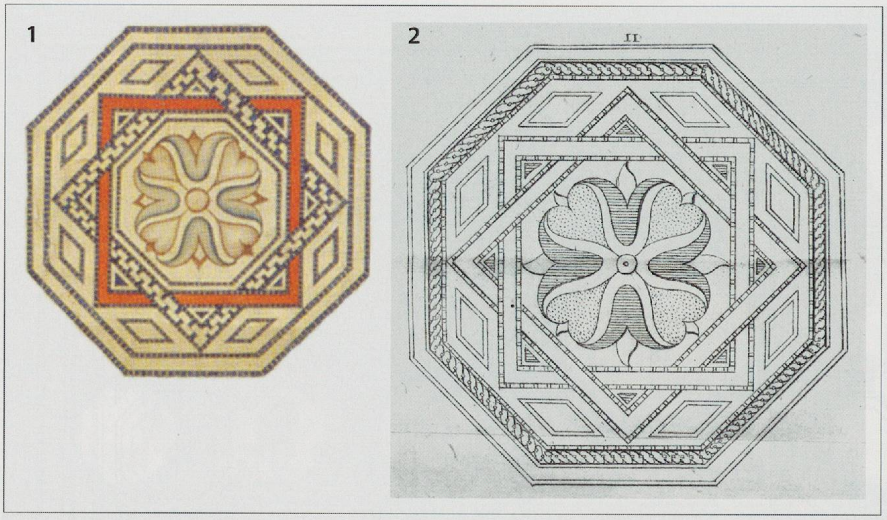

Fig. 70

Mosaïque de Bacchus et Ariane. Octogone non figuré (type B).

1 Relevé de Fornerod 1752

2 Dessin dans Schmidt 1760, pl. XI/2.

Échelles diverses.

c'est au peintre-paysagiste Aberli que fut confiée la tâche de dessiner *«les figures et les ornements variés dont elle* (la mosaïque) *étoit enrichie»*. C'est donc vraisemblablement cet artiste qui a réalisé les relevés de détails publiés par Schmidt (fig. 69-79).

Afin de «protéger» la découverte, LL. EE. de Berne font édifier une vaste grange ce qui devait permettre aux visiteurs de contempler la mosaïque[8]. En fait, les techniques de conservation étant ce qu'elles étaient, le pavement va peu à peu se détruire pour finalement disparaître totalement: Erasme Ritter, architecte de Berne, signale les destructions intervenues sur le pavement, notamment lors de la tentative d'arrachage de panneaux figurés par un parent du Comte de Caylus[9]. Ceci confirme ce que Goethe avait déjà écrit en 1779: *«In Avanche einen Fusboden Mosaique von der Römerzeit gesehen, schlecht erhalten, und täglich mehr zu Grunde, dass es Jammer ist»*[10].

La tradition locale avenchoise veut enfin que, lors de l'occupation du Pays de Vaud en 1798, les troupes françaises aient réquisitionné le hangar de la mosaïque pour le transformer en écurie[11]. Si l'on se rapporte aux témoignages de Goethe et de Ritter, il y a fort à parier que seul le hangar subsistait à ce moment et que la mosaïque avait alors totalement disparu. Depuis, c'est l'abri qui a également été démoli et aujourd'hui la seule marque qui perpétue le souvenir de la mosaïque est le nom de la rue qui passe sur une partie des structures du palais: la *rue du Pavé*[12].

Description[13]

La mosaïque de Bacchus et Ariane[14] est donc connue par le relevé partiel de 1704/1708 (fig. 64), par le dessin signé de Fornerod (fig. 65)[15], par le dessin du Musée Historique de Berne (fig. 66)[16], ainsi que par une gravure d'A. Zingg, insérée dans la publication de Schmidt (fig. 67)[17]. Le manuscrit de Schmidt ne présente pas de dessin d'ensemble, mais un schéma de numérotation des différents éléments du pavement[18].

L'ensemble du pavement se présente sous la forme d'un rectangle de 60,8 sur 40 pieds de Berne. Si l'on admet une valeur de 29,32 cm pour le pied de Berne[19], on obtient une taille de 17,81 m sur 11,73 m, soit une surface de 208,91 m^2, ce qui en fait la plus importante mosaïque romaine découverte en Suisse. Le champ, formé de la bordure extérieure et du tapis proprement dit, mesure quant à lui 16,13 sur 10,67 m, pour une surface de 172,11 m^2.

Les sondages effectués en 1995, 2003 et 2004 nous permettent de confirmer les dimensions de la pièce. Cette dernière mesurait environ 17,90 m sur 12,10 m, représentant une surface de près de 216 m^2 [20].

Bandes de raccord

Les bandes de raccord n'ont pas les mêmes dimensions sur les différents côtés du champ. Sur les petits côtés, elles mesurent 0,77 m, tandis que sur les longs côtés elles ne font que 0,52 m. Cela s'explique par les différences de composition suivantes: sur les petits côtés, après une bande blanche, puis deux filets noirs séparés par une

8 Un dessin de la région *Derrière la Tour* a été effectué au même moment (vol. 1, fig. 18). Il porte le titre *«Vue prise depuis le Château d'Avenches: dans cette grange l'on voit un pavé à la Mosaïque»*. Signé Aberli, ce dessin est conservé dans une collection particulière à Berne (reproduit dans Bögli/Meylan 1980, p. 11, fig. 5).

9 Ritter 1788, p. 23 et 24. Après bien des vicissitudes, la collection archéologique du Comte de Caylus a échoué au Musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye. Lors d'un entretien téléphonique avec Mme Hélène Chew, Mme Anne de Pury-Gysel a eu confirmation de l'inexistence de mosaïques romaines dans ce fonds. Les éléments prélevés à Avenches peuvent donc être considérés comme définitivement perdus.

10 Lettre à Charlotte von Stein, écrite le 20 octobre 1779 depuis Payerne. Le lendemain, W. von Goethe sera horrifié par l'état de la mosaïque d'Orphée à Cheyres, ce qui lui fera écrire à la même, mais depuis Moudon, le 21 octobre: *«Die Schweizer traktiren so etwas wie die Schweine»*.

11 *Inventaire* I, 2, p. 155, n. 1.

12 Les sondages effectués sur l'emplacement supposé de la mosaïque en 1995 ont montré qu'aucun reste du pavement ne semblait conservé (*cf.* Morel 1995, p. 206). Des tesselles ont été observées dans l'un des sondages effectués (propriété Schüpbach, sondage 7, relevé par A. Mazur le 2 août 1995, doc. AV 95 DLT, cote D 9). D'autres tesselles ainsi que des fragments de mortier sans tesselles ont été trouvés lors d'un nouveau sondage en bordure de l'emplacement du pavement en décembre 2003 (TR 9 a, L 1 nord-est). De nombreuses tesselles (pierre, terre cuite, ainsi qu'une en verre) et 13 petits fragments proviennent du dernier sondage effectué en janvier-février 2004 à l'emplacement du bassin octogonal et au sud de celui-ci (TR 9 f, L 1, ST 38, comblement du bassin).

13 La description qui suit se base avant tout sur le dessin de Fornerod, manifestement plus juste et plus précis que le dessin anonyme.

14 Von Gonzenbach 1961, n° 5.3 I, p. 41-43, avec bibliographie antérieure; pl. 78-79. Rebetez 1997, n° 6, p. 40-43. La mosaïque porte le n° 1391 dans l'inventaire de Blanchet (*Inventaire* 1, 2).

15 Burgerbibliothek, Berne, inv. Mss.h.h. XXIa.94. Dessin aquarellé.

16 Bernisches Historisches Museum, inv. 18521. Dim.: 77 cm x 49,8 cm; dessin à l'encre rehaussé à l'aquarelle, sur papier, collé sur un panneau d'aluminium. Échelle: 1:23,21. Le texte du dessin mentionne: *«Plan du Pavé à la Mosaïque trouvé à peu de distance du Château d'Avenches dans les Champs appelés derrière la Tour, découvert en partie l'an 1708 et dans son entier l'an 1751. Longueur 55 pieds de Roi largeur 36»*.

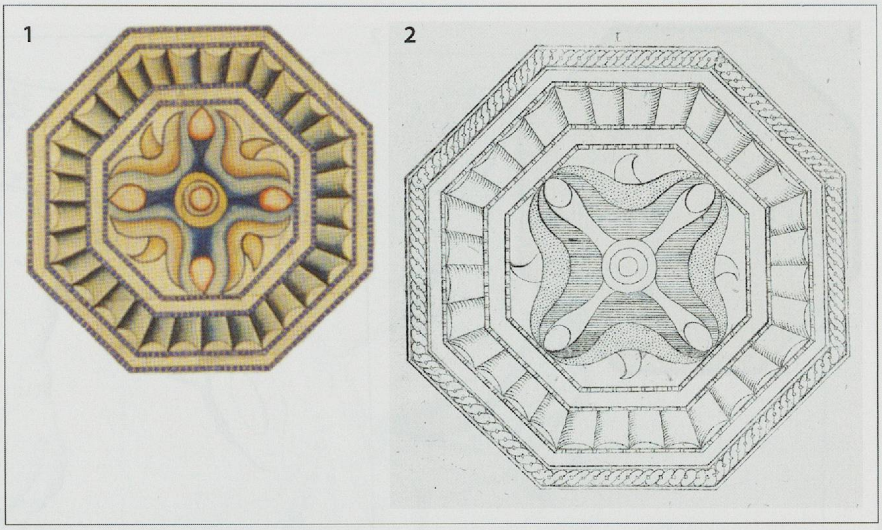

Fig. 71

Mosaïque de Bacchus et Ariane. Octogone non figuré (type C).

1 Relevé de Fornerod 1752

2 Dessin dans Schmidt 1760, pl. XI/1.

Échelles diverses.

bande blanche[21], on observe une ligne de rectangles couchés et de carrés adjacents, au trait, les rectangles chargés d'un *scutum* à *umbo* inscrit à extrémités concaves, les carrés d'un carré au trait frappé d'une croisette bicolore[22]. Puis, après deux nouveaux filets noirs séparés par une bande blanche, apparaît une bande à damier noir et blanc, sur quatre rangs[23]. Enfin, pour terminer cette bande de raccord, un filet noir semble border la bande de damier.

Sur les longs côtés, l'ordonnance est pratiquement identique, à deux exceptions près: la bande de rectangles couchés et de carrés adjacents est remplacée par une crémaillère (noir/blanc)[24] et la bande à damier est ramenée de quatre à trois rangs.

Bordure extérieure

La bordure extérieure du tapis est composée d'un filet noir, d'une bande blanche et à nouveau d'un filet noir[25].

Tapis

Numérotation des panneaux et octogones: fig. 68.

Le tapis proprement dit présente trois zones: on parle alors de tapis juxtaposés en rallonge[26]. Si les deux tapis extérieurs sont identiques, l'espace central est encore divisé horizontalement en quatre parties inégales.

Les tapis extérieurs présentent une composition orthogonale d'octogones réguliers adjacents (déterminant des carrés) en tresse à deux brins[27]. Les quinze octogones présentent des motifs de remplissages différents. Ceux des quatre angles sont identiques: on voit une étoile à huit pointes autour d'un octogone tangent par les pointes et frappé d'une roue de tenture à huit côtés[28], cantonnée de petits carrés et de losanges[29] (type A; 1, 3, 13, 15 et 22, 24, 34, 36; fig. 69). Les pointes de l'étoile au trait sont ornées au centre d'un triangle emboîté rouge et d'un triangle blanc inversé[30], tandis que les losanges sont chargés d'un losange inscrit au trait et ajouré[31]. Les carrés portent alternativement un décor de quatre rectangles autour d'un carré, au trait[32] ou un motif en damier (blanc/rouge ?), les cases droites[33]. L'ensemble du motif est encadré, selon les dessins, d'une bande à damier ou d'un cadre en filet.

Les deux octogones situés au centre des petits côtés de ces tapis (type B; 2, 14 et 23, 35; fig. 70) ont une étoile[34] de deux carrés en lacis, l'un probablement rouge et l'autre portant un décor noir et blanc difficilement identifiable. Les losanges sont également chargés d'un losange au trait et ajouré. Au centre se trouve un fleuron à huit pétales alternativement en forme de calice bifide à *apex* et en *hedera* à *apex*[35].

Les quatre octogones entourant les octogones figurés montrent une tenture (type C; 4, 6, 10, 12 et 25, 27, 31, 33; fig. 71)[36]. Au centre se trouve un fleuron à quatre pétales tricolores en forme de calice bifide à *apex*[37], tangents et séparés par une ove[38].

17 Schmidt 1760, pl. I. Dim.: 12,7 cm x 18,4 cm. Échelle: 1:97,14. Pour la comparaison des deux documents du Musée Historique de Berne et de Zingg, voir Rebetez 1992.2, p. 10-13.

18 Ms. Schmidt 1750-1752, p. 5.

19 Voir les tables de correspondances des pieds du Roi, de Berne et romain dans le Dossier Schwarz, conservé dans les Archives du Musée romain d'Avenches.

20 Il est tout à fait normal que les dimensions de la pièce soient plus importantes que celles du pavement. La plupart des mosaïques connues présentent des bandes de raccord de largeur variable, courant tout autour de la pièce, faisant le lien entre le tapis décoré et les murs.

21 Le dessin le plus détaillé de ces différents éléments se trouve dans les archives du Musée romain d'Avenches sous la cote 1708/006. D'après l'écriture, très semblable à celle du dessin de la grange (vol. 1, fig. 18), on pourrait être tenté de l'attribuer à Aberli. Il est très difficile de définir les différents filets et bandes par leurs noms respectifs, à cause du manque de détails figurant sur les dessins (voir *Décor géométrique* I, pl. 1, a, i, t et y).

22 *Décor géométrique* I, pl. 18, g.

23 *Décor géométrique* I, pl. 14, a.

24 *Décor géométrique* I, pl. 12, h.

25 Il est difficile de définir les composantes détaillées des filets et bandes, à cause de l'imprécision des relevés. Nous nous basons sur le dessin de Fornerod.

26 *Répertoire* 1973, p. 14, fig. 4.

27 *Décor géométrique* I, pl. 164, d.

28 *Répertoire* 1973, p. 28, nº 89.

29 *Décor géométrique* I, pl. 177, b (var.).

30 *Répertoire* 1973, p. 18, nº X.

31 *Décor géométrique* I, pl. 18, a (var.).

32 *Décor géométrique* I, pl. 95, a.

33 *Décor géométrique* I, pl. 14, a.

34 *Décor géométrique* I, pl. 177, d.

35 *Décor géométrique* II, p. 49-50.

36 *Décor géométrique* I, pl. 100, b et c (var.).

37 *Décor géométrique* II, p. 49.

38 *Décor géométrique* II, p. 34.

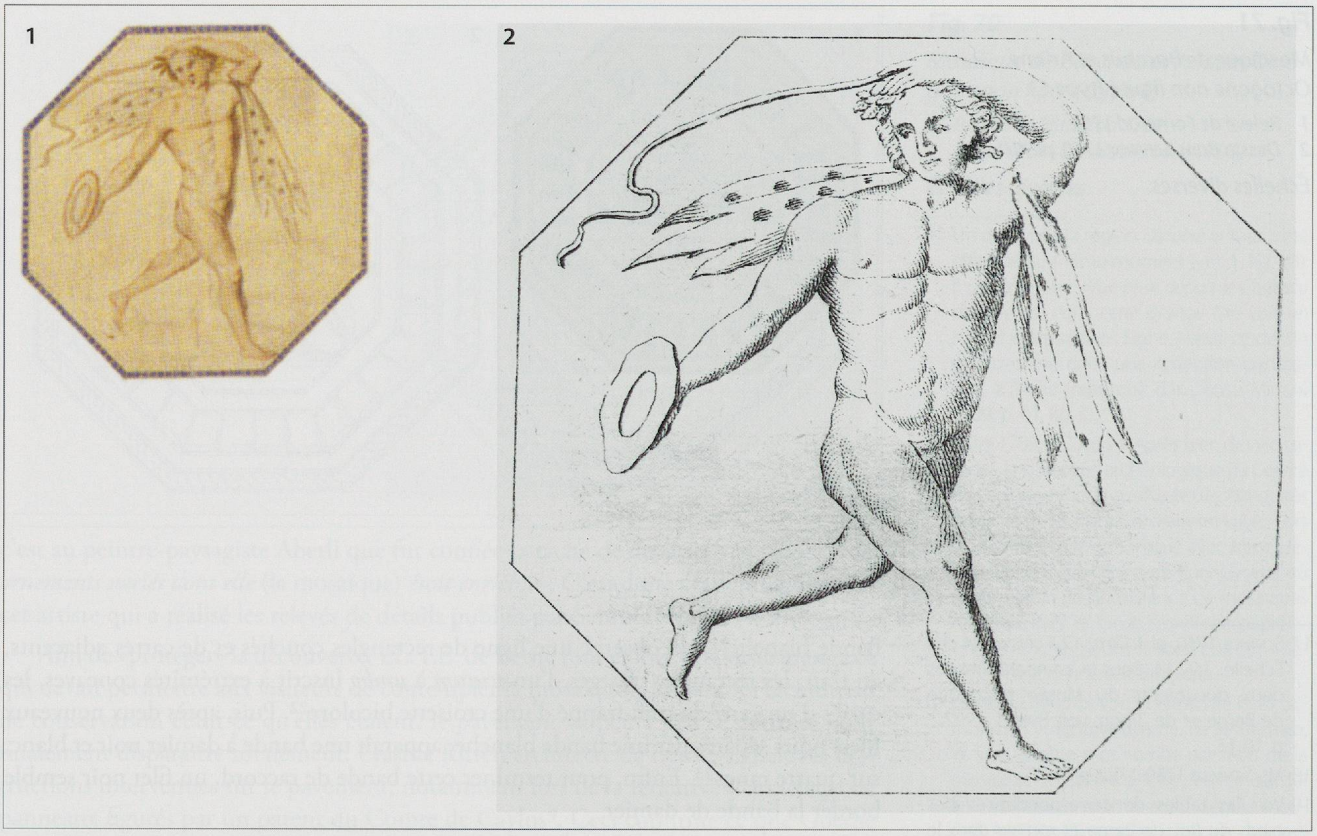

Les octogones figurés, au nombre de cinq, ont trois types de bordure: l'octogone central (8 et 29) possède une onde, le fond dégradé horizontalement[39]. Les deux octogones situés dans le grand axe (7, 9 et 28, 30) ont une bordure affectant la forme de dents de scie dentelées[40]. Les deux derniers (5, 11 et 26, 32) ont une bordure de bande à damier (2 rangs).

Fig. 72

Mosaïque de Bacchus et Ariane. Octogone figuré 5.

1 Relevé de Fornerod 1752
2 Dessin dans Schmidt 1760, pl. VII.

Échelles diverses.

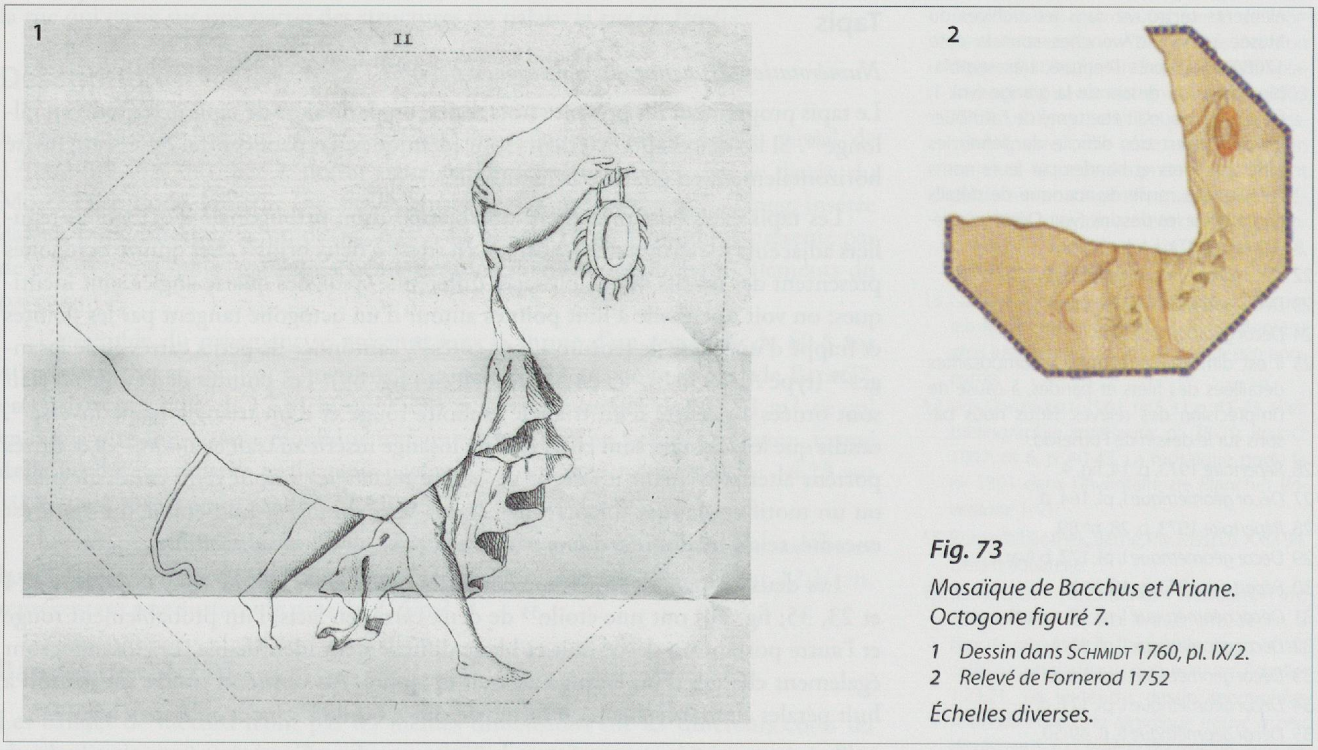

Fig. 73

Mosaïque de Bacchus et Ariane. Octogone figuré 7.

1 Dessin dans Schmidt 1760, pl. IX/2.
2 Relevé de Fornerod 1752

Échelles diverses.

39 *Décor géométrique* I, pl. 60, (e).
40 *Décor géométrique* I, pl. 10, g.

1

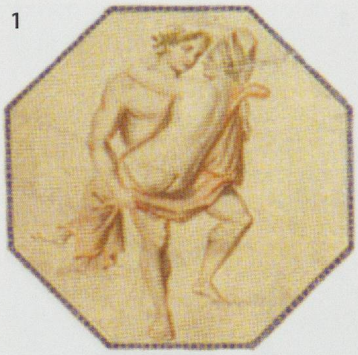

2

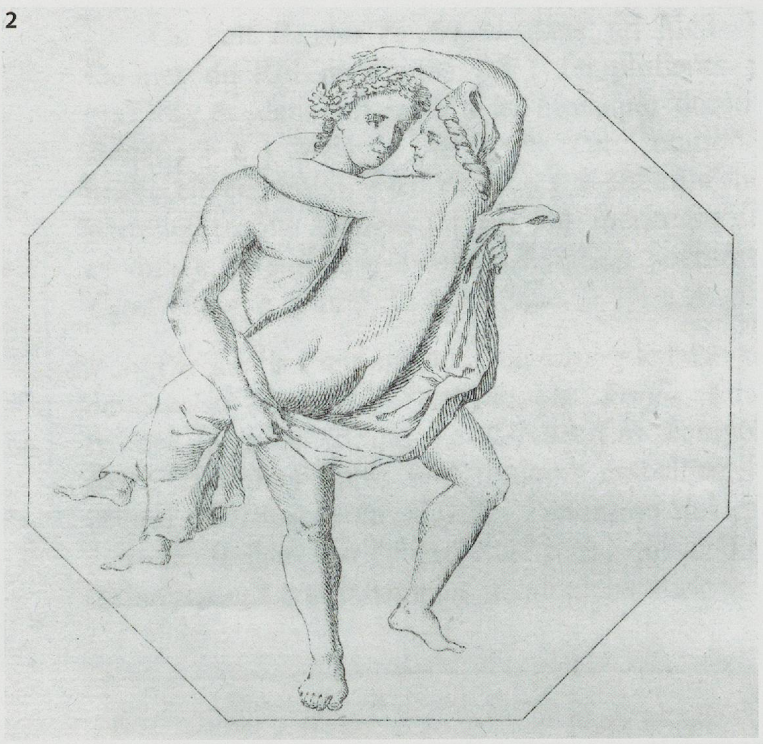

Fig. 74

Mosaïque de Bacchus et Ariane.
Octogone figuré 8.

1 Relevé de Fornerod 1752.
2 Dessin dans Schmidt *1760, pl. V*

Échelles diverses.

1



2



Fig. 75

Mosaïque de Bacchus et Ariane.
Octogone figuré 9.

1 Relevé de Fornerod 1752.
2 Dessin dans Schmidt *1760, pl. VIII.*

Échelles diverses.

Les huit carrés, résultant de la distribution des octogones, présentent quatre nœuds de Salomon[41], ainsi que des motifs en trompe-l'œil, dont deux à base de chevrons[42]. Tous ces éléments géométriques, organisés rigoureusement selon les axes et les diagonales de ces éléments du tapis, se retrouvent aussi bien dans la partie occidentale bien conservée de la mosaïque que dans la partie orientale fort lacunaire, mais dont les fragments montrent qu'elle était organisée de la même manière. Pour les scènes figurées, il en va différemment.

La scène centrale[43] du pavement occidental (8; fig. 74), tournée vers l'ouest, représente un personnage masculin, couronné de lierre, torse nu et sans chaussure,

41 *Décor géométrique* II, p. 42.

42 Schmidt 1760, pl. XII.

43 Ms. Schmidt 1750-1752, p. 15 et Schmidt 1760, pl. V.

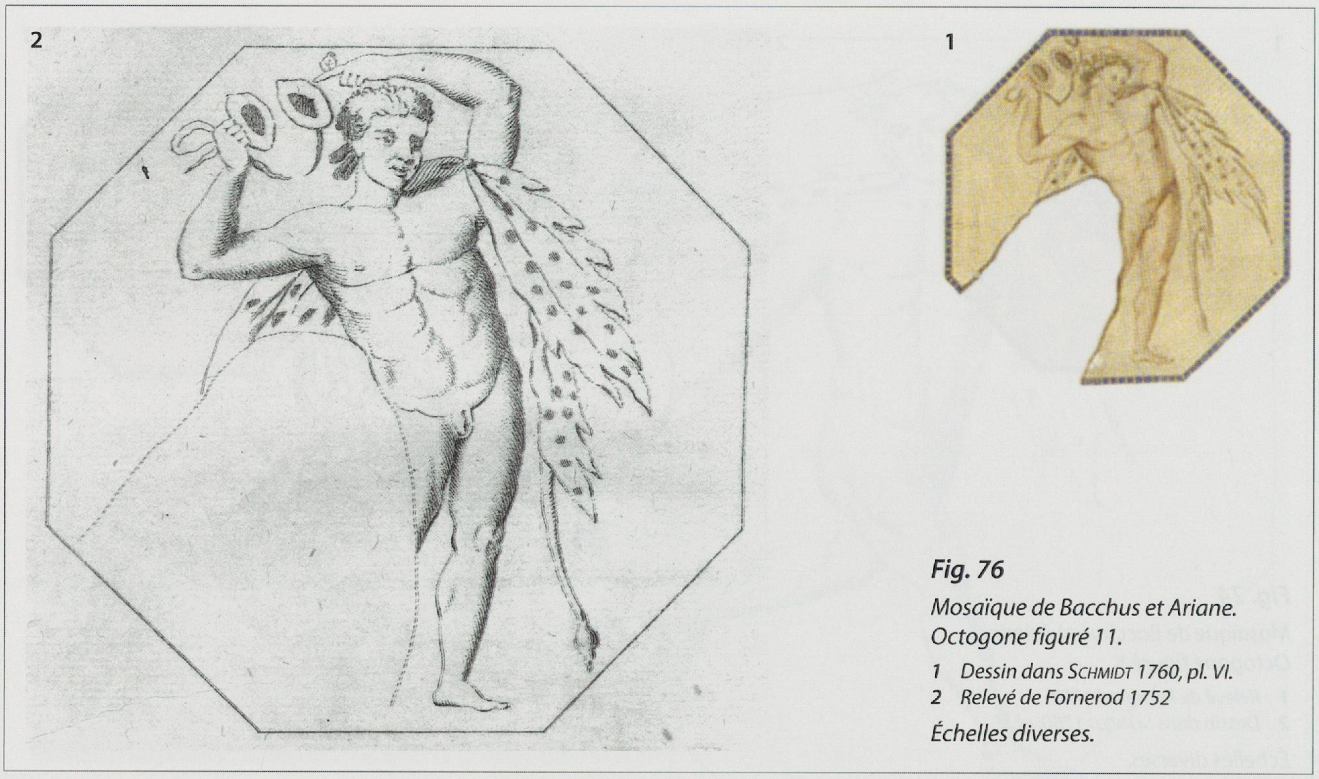

Fig. 76

Mosaïque de Bacchus et Ariane. Octogone figuré 11.

1 Dessin dans Schmidt 1760, pl. VI.
2 Relevé de Fornerod 1752

Échelles diverses.

portant dans ses bras une femme, représentée de dos, à moitié nue, coiffée d'un *tutulus*. Elle lui passe ses bras autour du cou et de la tête. Il faut noter que le personnage masculin ne tient pas directement la jeune fille, mais qu'il la soulève avec son manteau ou, du moins, une pièce d'étoffe. Depuis sa découverte, on a coutume d'interpréter cette scène comme celle d'un compagnon de Bacchus, un satyre, se saisissant d'une ménade et l'entraînant dans une danse libre[44].

Les quatre autres octogones sont tous ornés d'une seule figure et orientés chacun contre un mur de la pièce. Le premier (11; fig. 76)[45], légèrement lacunaire, tourné vers la cour, montre un personnage entièrement nu, présenté de face, et ne portant qu'une peau de panthère attachée par une fibule sur son épaule gauche. Au-dessus de sa tête, il frappe deux petites cymbales reliées entre elles par une corde. Il s'agit dans ce cas d'un satyre musicien. À l'opposé[46], on trouve à nouveau un personnage masculin nu (5; fig. 72), en course ou dansant, cette fois, et portant également une peau de panthère sur son épaule gauche. Le manuscrit permet de penser que ce satyre était couronné de lierre, ce qui est beaucoup moins clair sur la publication postérieure. Dans sa main droite, il tient un objet que S. Schmidt veut interpréter comme une cymbale. Il nous semble qu'il faut plutôt voir là une coupe servant à faire une libation, genre phyale à *omphallos*[47]. De sa main gauche, il brandit un fouet, battant l'air pour faire du bruit, selon S. Schmidt. L'octogone tourné vers l'est (9; fig. 75)[48] montre un personnage de dos, l'habit flottant laissant apparaître le dos et les fesses. Le visage, légèrement tourné vers la droite, est couronné de lierre. De la main gauche, il tient un pan de son costume et de la main droite, il élève un rython. S. Schmidt voit dans ce personnage une bacchante[49]. Le dernier médaillon de cette partie de la mosaïque (7; fig. 73)[50], tourné vers l'ouest, présente un personnage vraisemblablement de face, tenant dans sa main gauche un tambourin et dans sa main droite un fouet selon S. Schmidt[51]. Avant de terminer la description de cette partie de la mosaïque, il est nécessaire d'insister sur la disposition des personnages, montrant, autour du couple central, deux satyres dans le grand axe du tapis et deux ménades dans le petit axe, tous tournés vers les murs.

Les médaillons de la partie orientale du tapis sont en grande partie endommagés. Si les fragments des médaillons géométriques conservés montrent la même organisation qu'à l'ouest, les octogones figurés sont tous détruits ou très fragmentaires. Le médaillon situé en face du mur est (30; fig. 77:1)[52] ne laisse apparaître que la partie inférieure d'un personnage, représenté de dos, et tenant dans sa main gauche l'extrémité d'un thyrse. Un autre octogone (32; fig. 77:2)[53], orienté vers la cour, ne laisse

44 Schmidt 1760, p. 37-38.

45 Ms. Schmidt 1750-1752, p. 17 et Schmidt 1760, pl. VI.

46 Ms. Schmidt 1750-1752, p. 16 et Schmidt 1760, pl. VII.

47 L'*omphallos* n'est pas reconnaissable sur les dessins. Toutefois, la manière dont le satyre tient la coupe fait penser que cette caractéristique de l'objet devait se trouver représentée et que le dessinateur du XVIIIe siècle ne l'a pas reconnue.

48 Ms. Schmidt 1750-1752, p. 19 et Schmidt 1760, pl. VIII.

49 Schmidt 1760, p. 41.

50 Ms. Schmidt 1750-1752, p. 18 et Schmidt 1760, pl. IX, II.

51 Ce médaillon pose un problème: le manuscrit (Ms. Schmidt 1750-1752) le donne comme complet, tandis que la publication (comme l'ensemble des dessins) le présente comme lacunaire. Le fouet également est sujet à caution, comme S. Schmidt déjà le remarquait. Michel Fuchs nous a suggéré fort à propos qu'il pourrait également s'agir ici d'une erreur de report du dessinateur et qu'il faudrait peut-être voir dans ces fouets des *peda* que le dessinateur aurait mal retranscrit. Si cette hypothèse pourrait tout à fait se vérifier dans le cadre de ce médaillon, il en va autrement pour le médaillon avec le satyre à la coupe, où la longueur de l'objet ne permet pas de suivre cette interprétation.

52 Ms. Schmidt 1750-1752, p. 20 (complété, comme pour celui dont il vient d'être question dans le pavement occidental) et Schmidt 1760, pl. IX, I.

53 Schmidt 1760, pl. X, I.

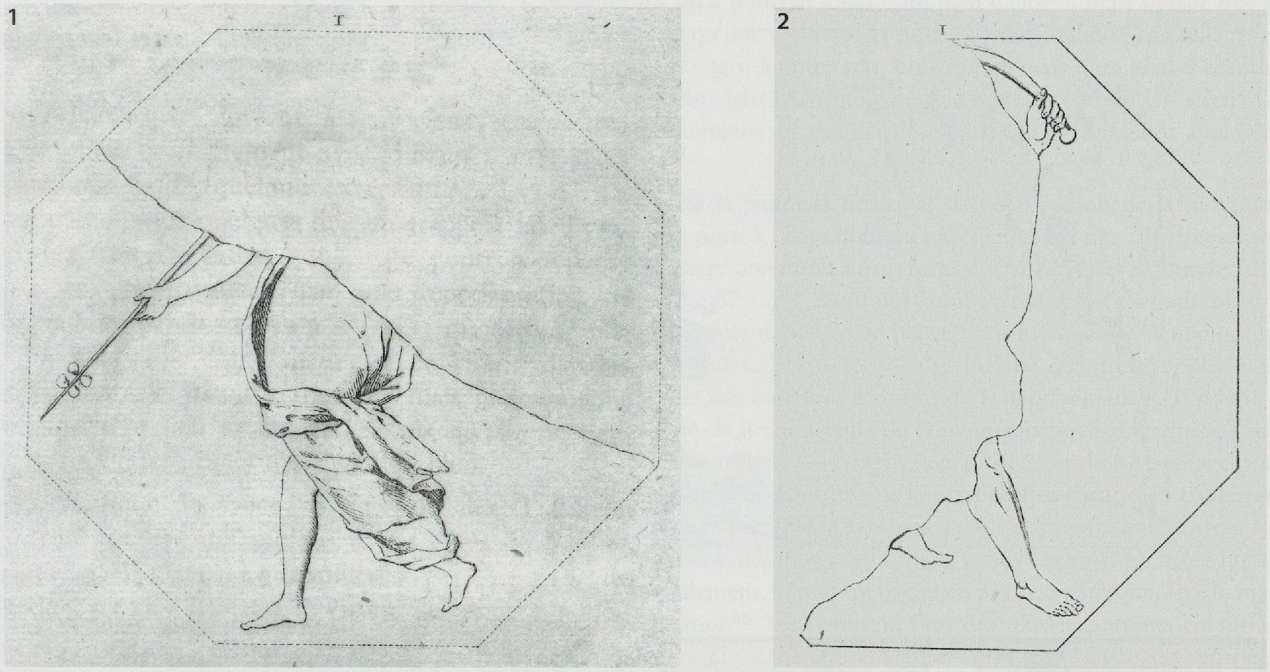

Fig. 77

Mosaïque de Bacchus et Ariane.
*Octogones figurés 30 (**1**) et 32 (**2**).*
Dessins dans Schmidt 1760, pl. IX/1 et X/1.
Échelles diverses.

Fig. 78

Mosaïque de Bacchus et Ariane.
Panneau 18.

1 Relevé de Fornerod 1752
2 Dessins dans Schmidt 1760, pl. II.

Échelles diverses.

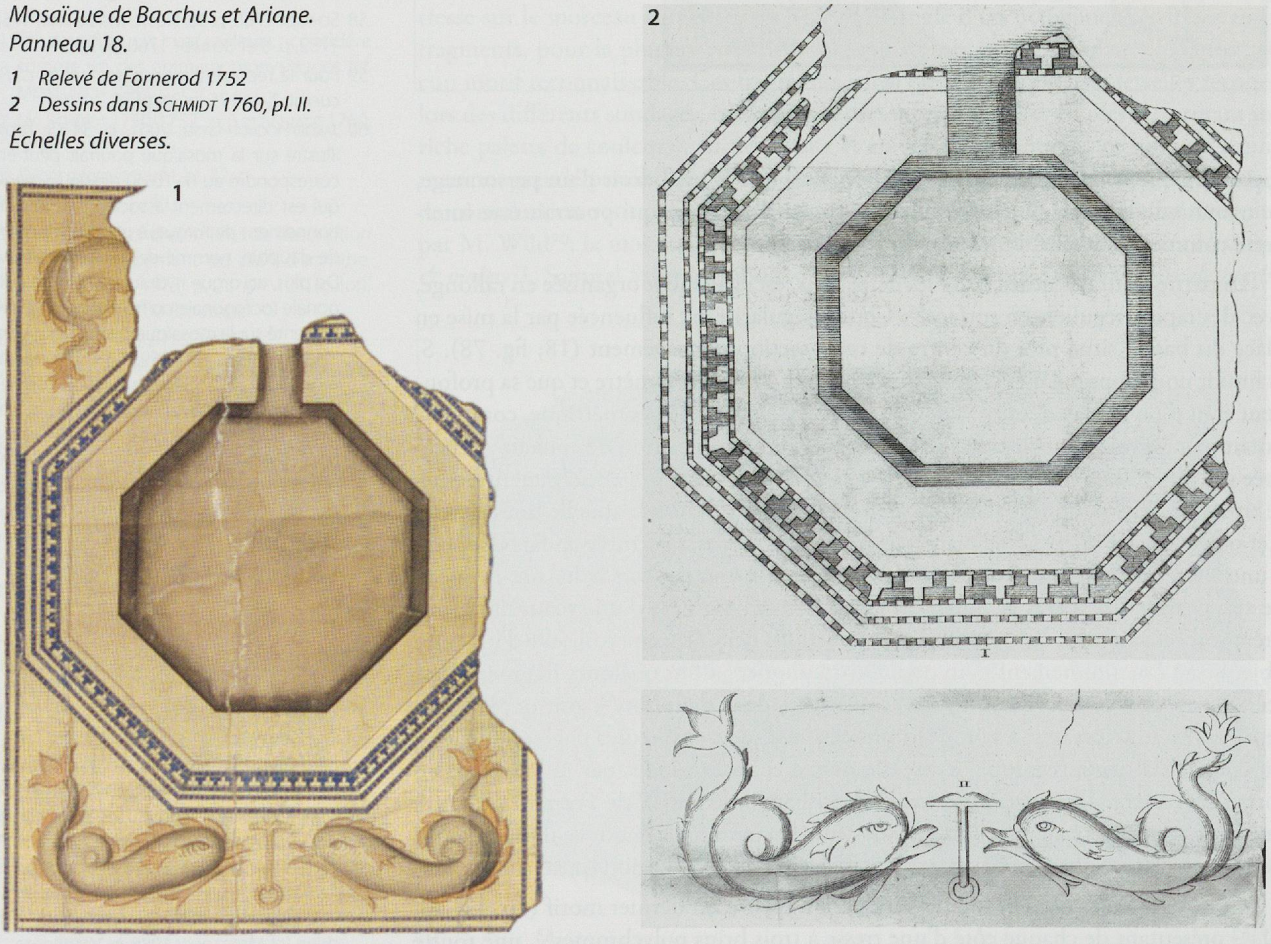

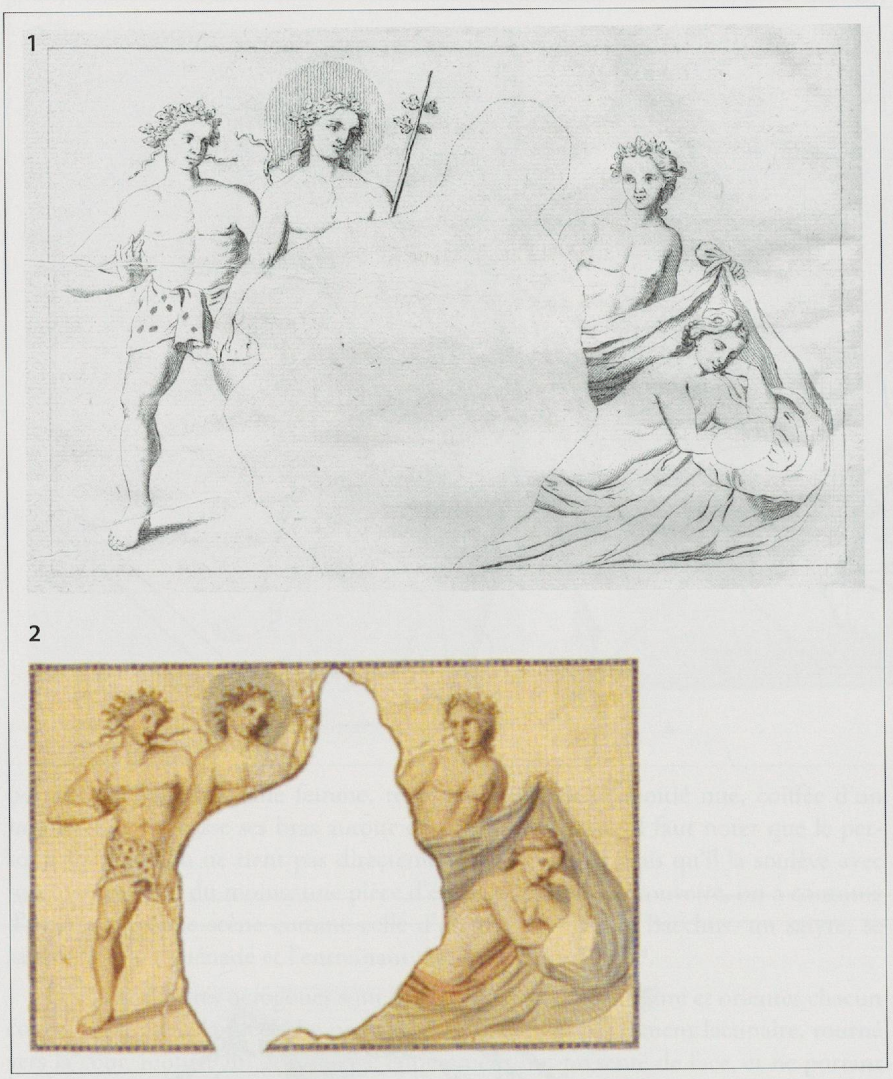

Fig. 79

Mosaïque de Bacchus et Ariane. Panneau 19.

1 Dessin dans Schmidt 1760, pl. IV
2 Relevé de Fornerod 1752.

Échelles diverses.

apparaître que le mollet et le pied gauches, ainsi que le pied droit d'un personnage, de même que la main gauche tenant l'extrémité d'un objet qui pourrait être interprété comme le manche d'un fouet[54].

La partie centrale, située entre les deux tapis, est également organisée en rallonge, avec des tapis irréguliers en surface[55]. Cette irrégularité est influencée par la mise en place du bassin situé près du centre de cette section du pavement (18; fig. 78). S. Schmidt nous apprend que ce bassin mesurait six pieds de diamètre et que sa profondeur était d'un pied et demi[56]. Il était entouré d'une bordure géométrique, composée notamment d'une ligne de dents de scie dentelées, en opposition de couleur[57], encadrée par plusieurs filets noirs. Au sud de ce *labrum*, formant son encadrement figuré, se trouvent deux dauphins affrontés, entourant ce que Schmidt appelle une ancre[58]. Cet objet, illustré de la même manière sur tous les dessins, ressemble en fait assez peu à une ancre antique et se trouve de plus orienté bizarrement vers le bassin, l'anneau de suspension dirigé vers la cour[59]. Si l'on écarte l'hypothèse d'une mauvaise interprétation du motif par le mosaïste, nous pourrions peut-être émettre celle d'un autre objet lié au fonctionnement d'un orgue hydraulique[60], dont quelques fragments ont été trouvés dans le palais de *Derrière la Tour*. Les deux dauphins[61] sont quant à eux représentés de façon tout à fait traditionnelle, avec de nombreuses nageoires le long du corps et la queue s'enroulant sur elle-même et se terminant par une caudale en forme de trident. Dans la partie au nord du bassin, le dessin de Fornerod montre que la lacune était très importante et que seule l'extrémité de la queue d'un dauphin permet d'affirmer que l'on devait trouver la même ornementation qu'au sud.

Contre les murs nord et sud de la pièce, on trouve un dernier motif (16, 17, 20, 21)[62] présentant de chaque côté d'une tresse à trois brins polychromes[63], une touffe

54 F. de Graffenried, cité par Wild 1710, p. 195, parle des deux panneaux figurés qu'il a observés et qui ont dû être détruits, ou fortement endommagés, entre le réenfouissement et la remise au jour de 1751: «*à la réserve de deux Panneaux, dont l'un contenoit un homme armé de cuirasse tenant en sa main un javelot dont la pointe penchant contre terre semble être ornée d'une frange ou bourlet designé par des dèz de verre bleu, vert et violet: Mais par malheur à cet homme cuirassé la tête manquoit: Un autre panneau contenoit une figure ce semble de femme, mais il y avoit aussi du déffaut*».

55 *Répertoire* 1973, p. 14, fig. 4.

56 Schmidt 1760, p. 29 et pl. II, I. Si l'on convertit ces mesures en mètres, l'on obtient un diamètre de 1,95 m pour une profondeur de 0,4875 m. Le manuscrit reproduit également le bassin (Ms. Schmidt 1750-1752, p. 7). Les fouilles de 2003-2004 ont permis de mettre au jour les fondations du bassin. Les dimensions de celui-ci ainsi que sa situation dans l'espace correspondent à celles transmises par les dessins et les écrits du XVIIIe s.

57 *Décor géométrique* I, pl. 10, g (var.).

58 Schmidt 1760, p. 30. Illustr.: Ms. Schmidt 1750-1752, p. 8 et Schmidt 1760, pl. II, II.

59 Pour la représentation d'une ancre, *cf. Recueil* II, 2, n° 175, p. 34, pl. VI.

60 Jakob/Hochuli-Gysel 2001, p. 34-35: l'objet illustré sur la mosaïque pourrait peut-être correspondre au n° 10 du dessin (*cymbala*) qui est directement associé, dans le fonctionnement de l'orgue, à un objet en forme de dauphin, nommé *delphinus* par Vitruve. De plus, un orgue hydraulique à base polygonale (octogonale ou hexagonale?) est représenté sur la mosaïque des gladiateurs de Nennig D (Parlasca 1959, p. 35-38, pl. 36-39), mosaïque sur laquelle se trouve, comme à Avenches, un bassin octogonal (fig. 88). Une mosaïque découverte à Westerhofen D (Parlasca 1959, p. 103-104, pl. 99-100), proche stylistiquement de la mosaïque de Nennig, présente également un bassin octogonal, ainsi que, parmi les nombreuses scènes figurées, un champ illustrant deux dauphins se faisant face autour d'un trident très schématisé. À Echternach L (Metzler *et al.* 1981, p. 159-161), un bassin octogonal est également associé à une mosaïque malheureusement très fragmentaire. Sur la mosaïque d'Avenches, la présence d'un bassin, comme celle de dauphins (*cf. infra*, n. 62), peut également être en lien avec le thème dionysiaque (*cf.* Merkelbach 1988, p. 66). Mais Dionysos n'apparaît pas sur les autres mosaïques avec bassin, citées ci-dessus. Par contre, la mention d'un joueur d'orgue en lien avec le culte dionysiaque apparaît sur une inscription d'Éphèse de l'époque d'Hadrien (*cf.* Merkelbach 1988, p. 19-20).

végétale. S. Schmidt dit qu'il pourrait s'agir d'un pied d'aloë[64], mais signale que les Romains n'en possédaient qu'une seule variété qui ne correspondrait pas à celle représentée sur la mosaïque. Il s'agit, à notre avis, plus simplement d'un pied d'acanthe, assez maladroitement réalisé dans l'Antiquité ou mal reproduit au XVIIIe siècle. On verrait ainsi le culot proprement dit duquel s'échappe une gaine faisant apparaître un simple bouton[65].

Le *«grand quarré»*[66] est le panneau principal de cette section de la mosaïque, panneau qui a donné son nom à l'ensemble du pavement (19; fig. 79). L'ensemble mesurait 3,20 sur 2,28 m avec une tresse à trois brins de 0,24 m qui l'entourait. Ainsi est délimité un espace de 2,67 sur 1,76 m qui comporte la scène de la découverte par Bacchus d'Ariane endormie dans l'île de Naxos[67]. Si une grande lacune occupe le centre du tableau, on peut toutefois reconnaître Ariane endormie, appuyée sur sa main gauche, posée sur des coussins, à droite de la représentation. Pendant ce temps, un satyre couronné de lierre dévoile de la main gauche Ariane en soulevant légèrement le drap qui la recouvrait. Son regard est tourné vers le personnage principal. Tenant un thyrse, nimbé et couronné de lierre, Bacchus s'avance et contemple la fille de Minos abandonnée par Thésée à Naxos. Le dieu est représenté torse nu, le reste du costume ne peut être défini, ayant disparu dans la lacune. Derrière lui, un autre satyre, couronné également, vêtu d'un pagne en peau de panthère, lève la main droite en signe d'acclamation[68]. Ce panneau, l'un des plus importants en surface et ne comportant qu'une seule scène figurée jamais trouvés en Suisse, est tourné en direction de la cour du bâtiment, soit vers le sud.

Dimensions et organisation

Seuls quinze petits fragments de cette mosaïque sont parvenus jusqu'à nous[69]. Le plus grand morceau (22 x 14.5 cm) provient de la tresse à trois brins polychrome (fig. 80), qui, d'après le dessin, entoure les panneaux du centre de la mosaïque. Le deuxième fragment (10.5 x 9 cm) présente un morceau de tresse à deux brins qui faisait le tour de tous les champs octogonaux et des carrés sur la pointe. La disposition de la tresse sur le morceau conservé correspond à l'angle d'un octogone. Les treize autres fragments, pour la plupart polychromes mais de très petite taille, ne présentent aucun motif reconnaissable. Ces fragments, ainsi que les nombreuses tesselles récoltées lors des différents sondages, indiquent la présence de tesselles en pierre (formant une riche palette de couleurs), en terre cuite et en verre. Ces données techniques confirment en grande partie celles qui nous ont été transmises par les textes. Les matériaux de construction sont, en effet, mentionnés dans la lettre de F. de Graffenried, citée par M. Wild[70]: la mosaïque se composait de *«pierrettes»* et de *«dèz de verre bleu, verd & violet»*[71]. Samuel Schmidt ajoute que *«les dez du pavé sont des morceaux de marbre*



Fig. 80

Mosaïque de Bacchus et Ariane. Fragment de tresse à trois brins polychrome. Longueur 22 cm. Inv. SA/964.

61 Le dauphin est, par ailleurs, considéré comme un des animaux dionysiaques (*cf.* Merkelbach 1988, p. 13).

62 Ms. Schmidt 1750-1752, p. 6 et Schmidt 1760, pl. III.

63 *Décor géométrique* I, pl. 72, c.

64 Schmidt 1760, p. 32.

65 Pour les différents éléments de description et le développement du plan d'acanthe, voir *Répertoire* 1973, p. 33 n°s 121 (culot), 124 (gaine) et 130 (bouton).

66 Ms. Schmidt 1750-1752, p. 5.

67 La scène seule est reproduite dans Ms. Schmidt 1750-1752, p. 9, et dans Schmidt 1760, pl. IV.

68 P. Canivet et J.-P. Darmon, dans leur article consacré à deux nouvelles mosaïques illustrant le même épisode, reproduisent cette scène à leur fig. 10, et analysent les origines littéraires de ce mythe et leur transposition dans le domaine de la mosaïque (Canivet/Darmon 1990). Le satyre, découvrant Ariane endormie sur la mosaïque dite de Bacchus et Ariane de Vallon FR, lève aussi la main droite en signe d'acclamation (concernant la nouvelle interprétation de cette scène, *cf.* Fuchs 2001).

69 *Cf.* fiche descriptive p. 88 et n. 12, p. 92.

70 Wild 1710, p. 195.

71 Une seule tesselle en verre (vert) a été trouvée dans les sondages récents. Ceci n'exclu pas la possibilité que des tesselles en verre de couleurs différentes aient pu être utilisées dans ce pavement, avant tout dans les scènes figurées.

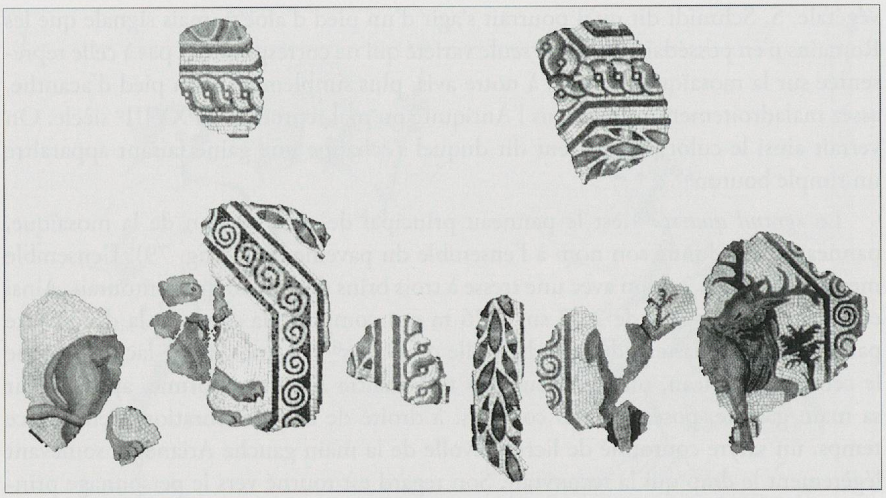

Fig. 81
Avenches, Mosaïque des Saisons. Inv. 1822/388-389.

& de terre cuite émaillée[72] *de différentes couleurs: leur grandeur ordinaire est d'un demi pouce de face»*[73], soit de 1,35 cm. Cette dimension, qui correspond à peu près à la grandeur des tesselles conservées, semble en contradiction avec ce que le même S. Schmidt signale à propos de la mosaïque du Zodiaque[74]: *«ces deux mosaïques, plus grossières, que celle, dont j'ai parlé jusques ici...»*[75]. Cependant, les cubes de la mosaïque du Zodiaque mesurent, dans leur majorité, entre 0,8 cm et 1,2 cm, donc les mêmes dimensions de tesselles que celles des fragments conservés de la mosaïque de Bacchus et Ariane. Il faut alors penser que l'impression de finesse relevée par Schmidt est probablement due à une exécution plus fine des éléments figurés de cette mosaïque (avec un plus grand nombre de petites tesselles pour ces éléments[76]), alors que les animaux du zodiaque sont exécutés assez grossièrement.

Si l'on convertit les diverses dimensions obtenues en mesurant le dessin de Fornerod pour les ramener à des dimensions romaines[77], on obtient un pavement de 60 sur 40 pieds[78]. La scène centrale est de 9 sur 6 pieds, entourée d'une tresse à trois brins de 1 pied.

Trouver un schéma régulateur est toutefois difficile, puisque nous ne possédons pas de relevé pierre à pierre montrant dans quel ordre les motifs ont été posés. On notera cependant que l'espacement entre les différents centres des quinze octogones de chacun des tapis oriental et occidental est de 2,05 m, soit de 7 pieds romains. Le schéma régulateur de ces éléments du tapis devait donc être un schéma de lignes parallèles aux différents murs de la pièce espacées régulièrement en divisions de ces 7 pieds. En l'absence d'autres documents, il est impossible d'en dire davantage.

L'organisation enfin de cette mosaïque, et en particulier des deux tapis des extrémités, est très rigoureuse. Les différents motifs sont disposés selon les axes de la pièce de manière à créer des symétries parallèles, comme pour les grands octogones géométriques et à fleurons, ou inverses et en diagonale pour les petits carrés. La disposition des motifs figurés, tournés chacun vers les différents murs de la pièce[79], montre également des choses intéressantes. La scène centrale est orientée vers la cour permettant deux hypothèses: soit l'entrée principale de la pièce se situait à cet endroit, soit le propriétaire et ses invités d'honneur se tenaient dans cette zone au moment de la réception. Les autres médaillons, mis à part deux, sont décalés de 90° ou de 180° par rapport à ce point de vue. On pouvait donc faire le tour de la pièce pour les voir dans le bon sens et l'on pouvait également accéder à la pièce par des ouvertures pratiquées dans les différents murs (oriental, septentrional ou occidental)[80].

Parallèles[81]

La trame d'octogones adjacents est très répandue en Gaule et en Germanie supérieure[82]. En Suisse occidentale, elle apparaît à quatre reprises, deux fois à Avenches (dont la mosaïque de Bacchus et Ariane) et deux fois à Orbe VD-*Boscéaz*.

À Avenches, un très bel exemple a été découvert en 1822. Il s'agit de la mosaïque des Saisons[83], l'une des plus fines de la ville romaine, dont seuls quelques fragments

72 Par le terme *«terre cuite émaillée»* on entend généralement au XVIIIe s. des tesselles en verre non translucide.

73 Schmidt 1760, p. 27.

74 *Cf. infra*, p. 106-107.

75 Schmidt 1760, p. 58.

76 Nous remarquons fréquemment une différence de taille et de densité des tesselles entre les éléments géométriques et figurés d'une même mosaïque. Le cas est particulièrement frappant sur la mosaïque des saisons d'Avenches, qui comporte également des motifs figurés dans des médaillons octogonaux (von Gonzenbach 1961, n° 5.9 p. 58-59; Rebetez 1997, n° 9, p. 48-49). Les petites tesselles sont beaucoup plus nombreuses dans les motifs figurés (250-500 au dm²) que dans les motifs géométriques servant de bordure aux médaillons (180-250 au dm²).

77 De Villefosse 1907.

78 Nous entendons ici la mesure connue sous le nom de *pes monumentalis*.

79 Le médaillon central du tapis oriental devait se composer, comme son pendant dans le tapis occidental, de deux personnages. Il devait être tourné contre le mur est, à l'inverse du médaillon composé de deux personnages dans le tapis opposé.

80 Les fouilles récentes n'ont pas permis de retrouver la trace de portes ou d'ouvertures.

81 La recherche des parallèles pour les mosaïques ici présentées s'est limitée à l'organisation générale des pavements et à leurs motifs principaux.

82 Concernant l'analyse et la bibliographie antérieure du schéma d'octogones adjacents, voir *Recueil* III, 3, n° 556, p. 92 et *Recueil* III, 1, n° 196, p. 142.

83 Von Gonzenbach 1961, n° 5.9, p. 58-59; Rebetez 1997, n° 9, p. 48-49.

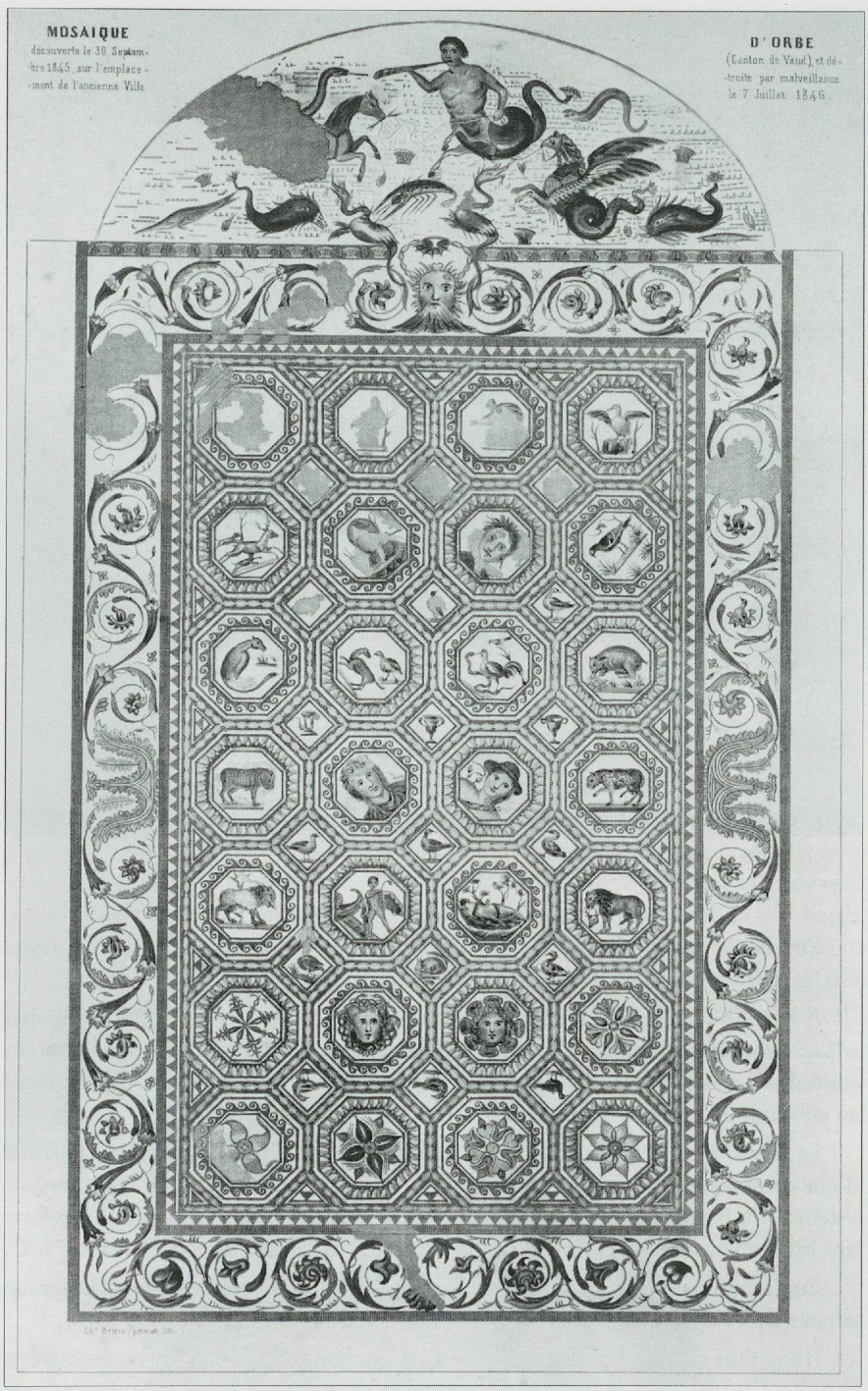

Fig. 82

Orbe VD-Boscéaz, Mosaïque du Triton. Lithographie exécutée en 1845 par Ch. Bétrix.

de motifs figurés nous sont parvenus (fig. 81). En l'absence d'indications sur le lieu exacte de sa découverte (la *villa* suburbaine *du Russalet*), la mosaïque est datée stylistiquement du début du IIIe siècle.

La *villa* d'Orbe VD-*Boscéaz* a livré deux autres exemples de ce schéma. La mosaïque du Triton[84] (fig. 82), trouvée en 1845, a été détruite dans des circonstances douteuses en 1846, mais quelques éléments sont conservés au Musée historique de Berne notamment[85]. La scène centrale, divisée en deux panneaux, représentait le moment précédant la découverte de Bacchus sur l'île de Naxos, à savoir l'abandon d'Ariane par Thésée fuyant sur son bateau, au milieu d'autres éléments figurés et de fleurons géométriques des plus variés. Cette mosaïque est datée du dernier quart du IIe siècle[86]. La mosaïque des Dieux de la Semaine (fig. 83)[87] présente de son côté un motif plus compliqué pour la détermination des octogones. Il ne s'agit pas, comme dans les deux pavements d'Avenches, d'une tresse à deux brins, mais d'un méandre de svastikas polychromes, en tresses à deux brins, les intervalles en épines courtes[88]. Ce pavement se situe dans la même période de production que la mosaïque du Triton, entre 170 et 190 ap. J.-C.

84 Von Gonzenbach 1961, n° 95, III, p. 177-182, pl. 54-57; Flutsch *et al.* 1997, p. 45-48.

85 Il en existe encore d'autres au Musée cantonal de Lausanne ainsi qu'à Orbe même.

86 Von Gonzenbach 1961, p. 177; Flutsch *et al.* 1997, p. 31. C.-A. Paratte estime actuellement que les pavements d'Orbe, tous contemporains, ont été posés assez rapidement lors la construction de la deuxième *villa*, vraisemblablement entre 170 et 190 ap. J.-C.: Paratte 2005, p. 223.

87 Von Gonzenbach 1961, n° 95, V, p. 184-194, pl. 60-67; Flutsch *et al.* 1997, p. 38-40.

88 *Décor géométrique* I, pl. 192, c (var., avec épines rectilignes) et pl. 12, d (épines courtes).

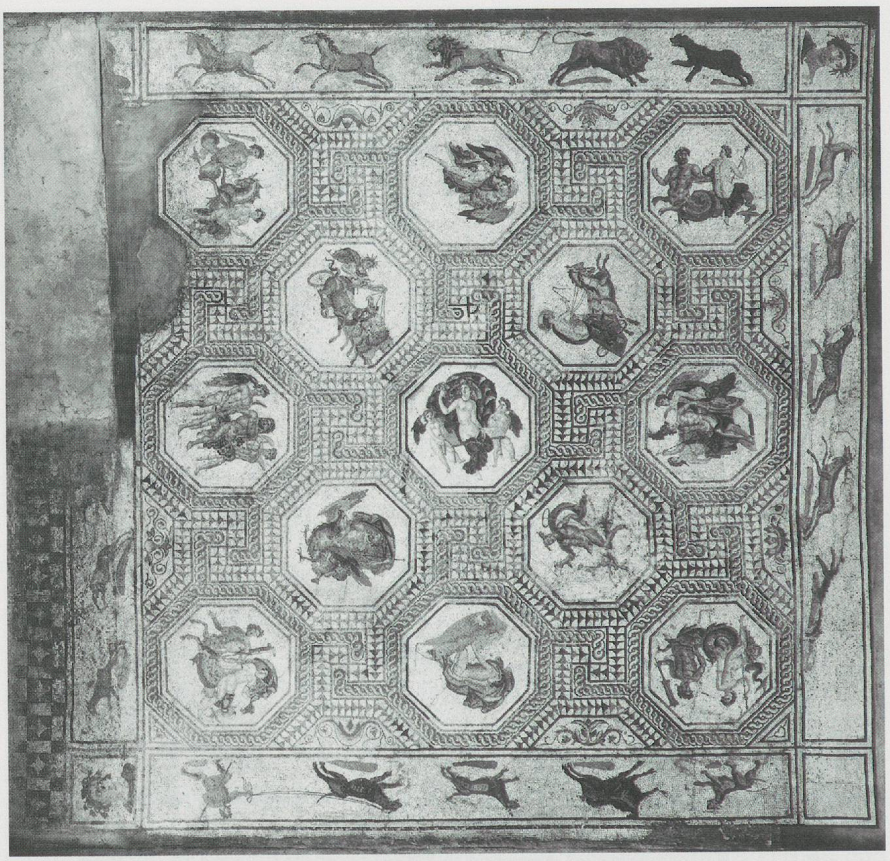

Fig. 83
Orbe VD-Boscéaz, Mosaïque des Dieux de la Semaine.

En Gaule, les mosaïques à schémas d'octogones les plus proches des exemples suisses se trouvent en Narbonnaise (Vienne F et Saint-Paul-lès-Romans F).

À Vienne F, deux mosaïques d'Orphée présente une composition d'octogones adjacents, dans lesquelles une tresse à deux brins court autour des octogones et des carrés. La première[89] aurait été posée à la fin du IIe siècle, la seconde[90] probablement au début du IIIe siècle.

La mosaïque de Saint-Paul-lès-Romans F[91] présente un tapis carré constitué d'une composition de cinq octogones adjacents. Quatre d'entre eux, bordés de tresse à deux brins représentent les saisons. L'octogone central, au sujet inconnu, comporte une bordure en feuilles de laurier. Ce pavement est daté des années 170-180 ap. J.-C.

En Germanie, deux mosaïques de Trèves D présentent un schéma d'octogones adjacents.

Il s'agit tout d'abord de la mosaïque représentant des courses de chars, découverte dans les *Kaiserthermen* en 1918[92]. Ce pavement dont les octogones sont dessinés par une tresse à deux brins, est daté de 200 ap. J.-C. environ.

La deuxième mosaïque de Trèves D, qui illustre également une course de chars, a été trouvée en 1895 à proximité du *Landesmuseum*[93]. Elle comporte, comme la précédente, un dessin en tresse à deux brins et date probablement du début de l'époque sévérienne.

Les mosaïques de la geste de Bacchus sont légion[94]. Si l'on en trouve dans les provinces méridionales et orientales de l'Empire, il en est un peu autrement dans nos contrées. Nous constatons cependant que trois mosaïques, dont celle d'Avenches, illustrent ce sujet en Suisse occidentale. Nous avons évoqué ci-dessus l'abandon d'Ariane précédant sa découverte miraculeuse par les satyres et Bacchus, représenté sur la mosaïque du Triton d'Orbe VD. La scène de la découverte proprement dite ne se retrouve qu'à Vallon FR (fig. 84-85) où un satyre, entouré de deux amours porteurs de seaux et de *peda*[95], dévoile Ariane endormie sur son rocher, dans le sens opposé, à tous les points de vue[96], de la mosaïque d'Avenches. Ce pavement, dans son premier état, est daté du troisième quart du IIe siècle.

89 *Recueil* III, 2, n° 282, p. 89-93, pl. XXXIV-XXXVII.

90 *Recueil* III, 2, n° 372, p. 226-229, pl. CXXIV-CXXV.

91 *Recueil* III, 3, n° 556, p. 91-92, pl. XX.

92 Parlasca 1959, p. 24, pl. 2.1; Hoffmann *et al.* 1999, n° 160, p. 167-168, pl. 98-99.

93 Parlasca 1959, p. 26-27, pl. 25; Hoffmann *et al.* 1999, n° 108, p. 142-143, pl. 71-73.

94 Voir notamment Merkelbach 1988, p. 219-235.

95 Voir Rebetez 1990, fig. 15; Rebetez 1992.1, fig. 14; Fuchs 2000, p. 29-30; Fuchs 2001.

96 Elle est représentée de dos et tournée vers la gauche à Vallon, alors qu'elle est représentée de face et tournée vers la droite à Avenches.



Fig. 84
*Vallon FR-*Sur Dompierre, *Mosaïque dite de Bacchus et Ariane.*

En Germanie, satyres et ménades sont représentés en pleine action à Cologne D, dans la mosaïque de l'Ivresse de Bacchus (fig. 86)[97]. Plusieurs couples sont en effet en train de danser, de boire ou de jouer de la musique dans des octogones autour d'un panneau central carré montrant Bacchus ivre s'appuyant sur un satyre. Si nous considérons que les divers dessins de la mosaïque de Bacchus et Ariane d'Avenches sont fidèles au pavement d'origine, nous constatons une nette ressemblance de style entre les figures (principalement les ménades) de la mosaïque de Cologne et de celle d'Avenches. Les similitudes sont surtout frappantes dans la représentation des drapés, ainsi que dans la pose et le mouvement des personnages. En raison notamment de l'exceptionnelle complexité du schéma géométrique[98], le pavement de Cologne, découvert pendant la dernière guerre, est daté stylistiquement de 220 ap. J.-C. environ[99].

Nous devons finalement prendre en considération les parallèles connus de bassins octogonaux, parfaitement intégrés, comme à Avenches, dans la structure décorative du pavement[100]. Trois mosaïques présentant également cette particularité ont été découvertes, l'une au nord de la Rhétie et les deux autres en Gaule Belgique.

Fig. 85
*Vallon FR-*Sur Dompierre, *Mosaïque dite de Bacchus et Ariane. Détail du médaillon central.*



97 Parlasca 1959, p. 75-79, pl. 66-79 et plus particulièrement pl. 66, 68-72 et 76. Concernant la datation, *cf.* Dunbabin 1999, p. 81.

98 On parle ici de composition orthogonale d'étoiles de deux carrés en lacis de tresse faisant apparaître une composition d'octogones adjacents, les intervalles en croix formés d'un carré cantonné de paires de losanges: *Décor géométrique* I, pl. 177, e, où les étoiles sont, de plus, adjacentes.

99 Concernant le rapport éventuel entre la présence de bassins ou de nymphées et le sujet dionysiaque des mosaïques (*cf. supra*, n. 61 et Merkelbach 1988, p. 66), un nymphée est attesté à Cologne. Il se situe dans le péristyle, à proximité et dans l'axe de la pièce à mosaïque.

100 Un autre exemple, découvert à Chassey-lès-Montbozon (Haute-Saône F), présente un bassin octogonal au centre d'une pièce dont le sol est recouvert de mortier blanc et non d'un pavement (*cf.* Barbet/Gandel 1997, p. 47-49). La construction du bassin se situe dans le courant du IIe siècle.

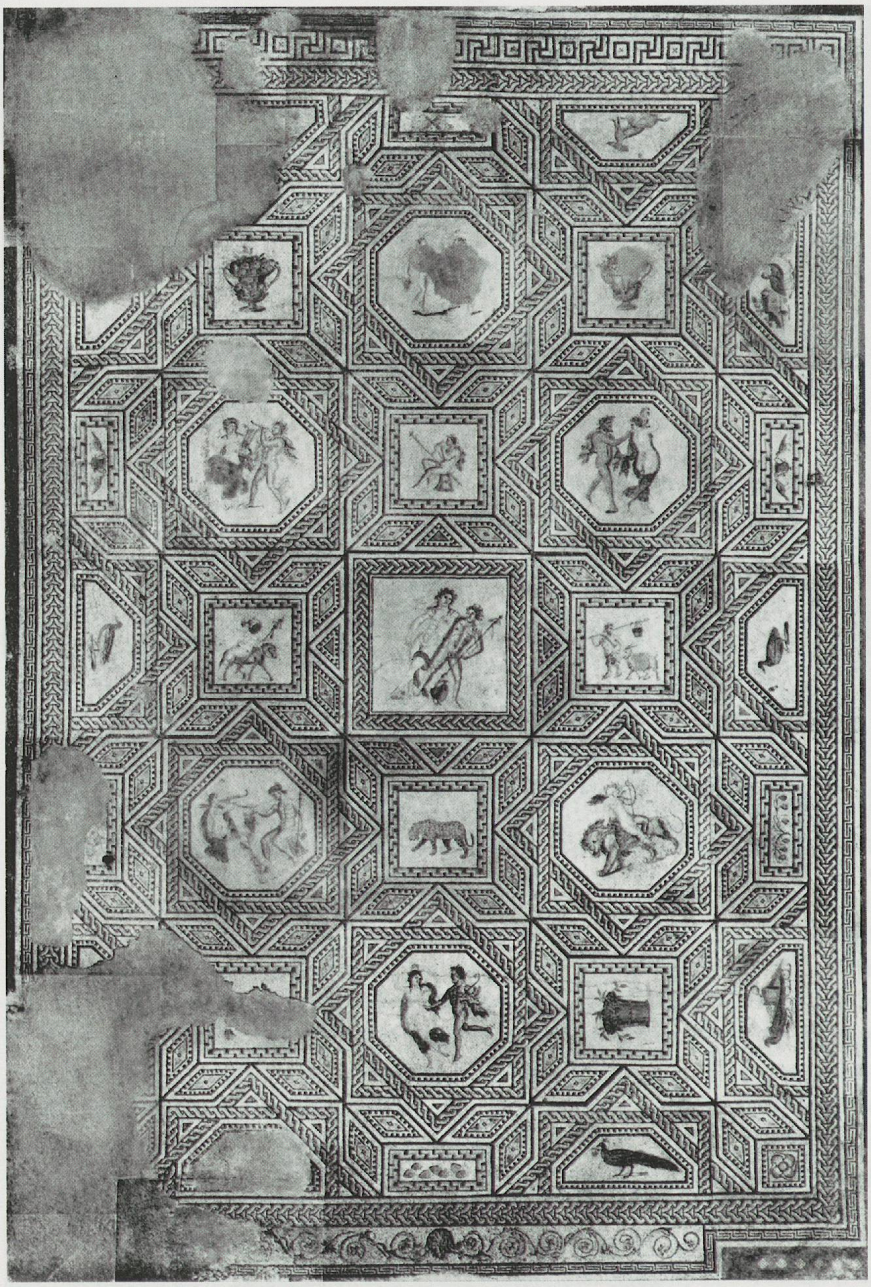

Fig. 86

Cologne D, mosaïque de l'Ivresse de Bacchus.

Parlasca 1959, Taf. 66.

À Westerhofen D[101], le bassin octogonal occupe l'espace central du pavement. Ce dernier, de forme carrée augmenté d'une abside, est daté par K. Parlasca du début du IIIe siècle.

La mosaïque de Nennig D, qui met en scène une *venatio* dans un schéma d'octogones assez différent de celui de la mosaïque d'Avenches, comporte un bassin octogonal situé dans l'axe principal du pavement (fig. 87)[102]. Le bassin occupe en fait l'espace d'un des deux grands panneaux carrés autour desquels s'organise l'ensemble du décor. Le pavement est daté archéologiquement du deuxième quart du IIIe siècle[103].

Le troisième exemple de bassin, découvert dans la *villa* d'Echternach L[104], serait plus ancien. La *villa* présente non seulement un plan assez similaire à celui du palais de *Derrière la Tour* dans son état de la fin du Ier siècle, mais également, dans la pièce principale de l'édifice au centre de la demeure, une mosaïque (fragmentaire à la découverte), ainsi qu'un bassin octogonal. D'après les informations archéologiques à notre disposition[105], le bassin ainsi que la mosaïque semblent dater du deuxième état de la *villa*, c'est-à-dire du début du IIe siècle[106].

101 Parlasca 1959, p. 103-104, pl. 99-100.

102 Parlasca 1959, p. 35-38, pl. 36-39.

103 Schindler s. d., p. 10; Dunbabin 1999, p. 81.

104 *Recueil* I, 2, n° 182, p. 40-41, pl. XIX; Metzler *et al.* 1981, p. 159-161. *Cf.* aussi vol. 1, p. 253, fig. 230.

105 D'après la coupe stratigraphique illustrée dans Metzler *et al.* 1981, p. 34, nous supposons que le bassin ne date pas, comme indiqué dans l'ouvrage cité, de la première phase flavienne du bâtiment, mais de la seconde (fin Ier-début IIe s.). En effet, le mortier de la première mosaïque (phase 1) nous semble trop mince au-dessus du canal d'évacuation pour supporter un sol de ce type. De plus, d'après le dessin, le radier nous paraît interrompu par la fosse de creusement du canal et non construit simultanément à la pose de ce dernier.

106 Cette datation précoce du bassin d'Echternach nous donne l'occasion de préciser que le bassin d'Avenches a peut-être été, lui aussi, installé à l'époque flavienne, entouré par un sol dont il ne reste rien (dallage récupéré ?). La mosaïque sévérienne aurait alors été posée autour du bassin, en intégrant ce dernier dans la structure du décor.



Fig. 87

Nennig D. Mosaïque des Gladiateurs.

Museum Römische Villa Nennig. Das Mosaik (Stiftung Saarländischer Kulturbesitz), Dudweiler, 1996[2].

Datation

V. von Gonzenbach date la mosaïque de Bacchus et Ariane du milieu du IIIe siècle[107], arguant principalement ses dires sur le fait que les rapports entre les scènes figurées et géométriques sont disproportionnés et que les médaillons sont orientés dans le même sens. On a vu que ce n'était pas le cas. Le second point de l'argumentation tombant, nous pouvons, nous semble-t-il, envisager une datation plus haute de la mosaïque. La savante disposition des médaillons dans les différentes directions de la pièce, de manière à ce qu'une partie de la mosaïque soit compréhensible d'où que l'on se trouve dans l'espace, nous ferait proposer une date antérieure d'un demi-siècle. La nouvelle datation correspond ainsi à l'étude des parallèles[108] développés ci-dessus, ainsi qu'au début de la phase de transformation du palais de *Derrière la Tour*[109], soit peu après 200 ap. J.-C.

107 Von Gonzenbach 1961, p. 42.

108 Nous avons montré dans un article publié en 1990 que l'ancienne datation basée sur l'évolution «A. mosaïques géométriques noires et blanches, B. mosaïques géométriques à fleurons, C. mosaïques géométriques figurées», n'avait plus forcément court, puisque nous trouvons, attestée archéologiquement, une mosaïque polychrome et figurée à Avenches dès le Ier siècle, dans les thermes de l'*insula* 23 (*cf.* Rebetez 1990, Rebetez 1997, p. 28-29).

109 *Cf.* vol. 1, p. 221-222.

Mosaïque du Zodiaque

Date de découverte	1751, au plus tard
Dimensions	min. 1,80 x 2,40 m (mosaïque), 7,40 x 11,05 m (pièce avec abside)
Matériau	pierre, terre cuite
Couleurs	blanc, noir, ocres, jaunes, rouges, bruns, gris, vert olive
Taille des tesselles	0,8 à 1,2 cm
Densité	70 à 80 tesselles par dm^2
État de conservation	2 fragments à la découverte, réunis en un seul panneau de 1,476 m sur 0,75 m; traces d'incendie[110]. Un petit fragment découvert en 1989 (9,5 x 8 cm; fig. 91)
Lieu de conservation	Musée Historique de Berne, inv. 56169; MRA, inv. 89/7527-3

Historique

C'est au plus tard en 1751 qu'ont été découverts deux fragments de pavement dans la même zone que la mosaïque de Bacchus et Ariane. S. Schmidt, dans le manuscrit, présente ces deux fragments, non dessinés dans leur intégralité[111], en mentionnant qu'ils ont été découverts au-dessous des bains[112]. Dans la publication de 1760 (fig. 88), il dit qu'ils ont été trouvés *«à une distance de 100 pieds de l'autre Monument»*[113]. Grâce au plan de situation qu'il avait fait figurer dans le manuscrit, on peut déduire que ces fragments proviennent d'une pièce située à 32,50 m environ en direction de l'est de l'axe de la mosaïque de Bacchus et Ariane. On se trouve ainsi dans le pavillon d'angle oriental B du bâtiment principal[114]. Transportés à Berne, les fragments sont assemblés

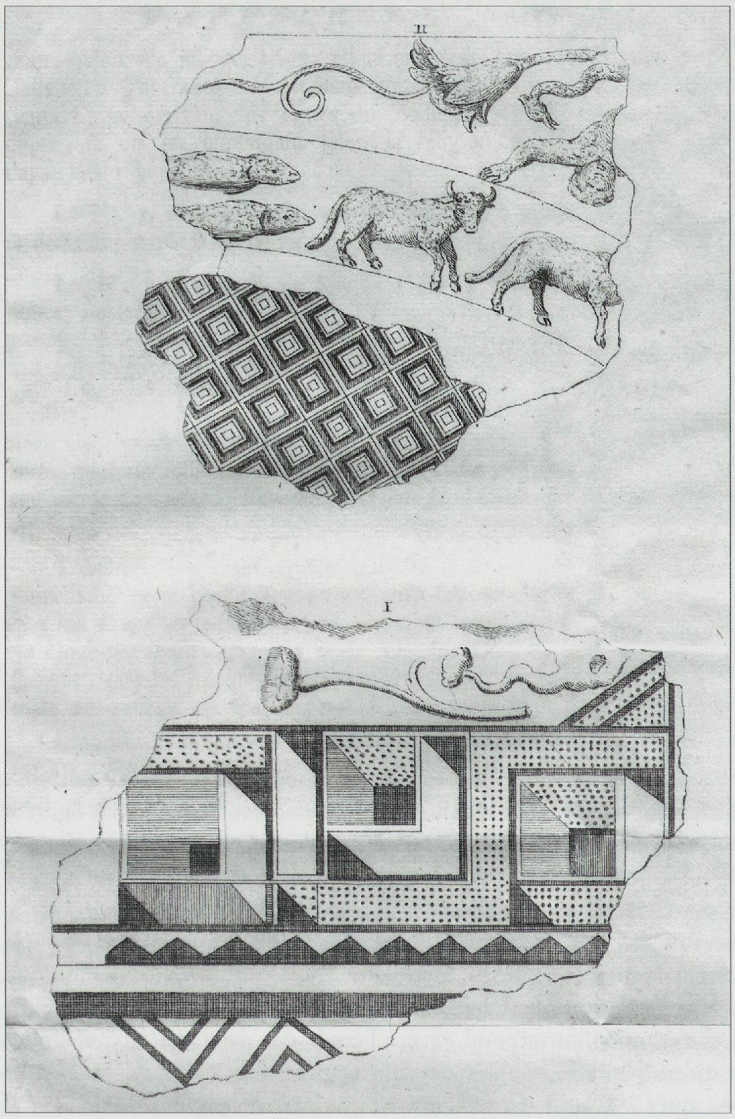

Fig. 88
Mosaïque du Zodiaque.
Dessins tirés de Schmidt *1760, pl. XXV.*

110 On note principalement des zones de très forte chauffe dans le quadrillage de filet dentelé du centre: les tesselles jaunes, sous l'effet de la chaleur, sont devenue rouges, ce qui n'a pas été compris par le restaurateur qui a utilisé des tesselles de terre cuite rosées à l'emplacement des tesselles jaunes des parties reconstituées pour terminer le cadre (angle inférieur gauche).

111 Ms. Schmidt 1750-1752, p. 31.

112 Pour S. Schmidt, la présence du bassin au milieu de la mosaïque de Bacchus et Ariane, ainsi que celle de tuyaux de plomb qui permettaient d'en vidanger le contenu et d'une conduite qui permettait de l'approvisionner, avec en plus les vestiges d'un foyer pour chauffer l'air, attestent que nous sommes en présence de bains (voir Ms. Schmidt 1750-1752, p. 4).

113 Schmidt 1760, p. 58.

114 Local à abside L57. *Cf. supra*, fig. 63. La pièce dégagée mesure 7,40 sur 11,05 m environ. C'est à l'occasion de ces fouilles qu'ont été découverts un petit fragment et quelques tesselles polychromes (89/7527-3) dans une zone de remblai, à proximité de la pièce d'origine. Le fragment illustre une petite partie de la bande en dents de scie dentelées noire sur fond jaune clair (*cf. infra*, fig. 91).

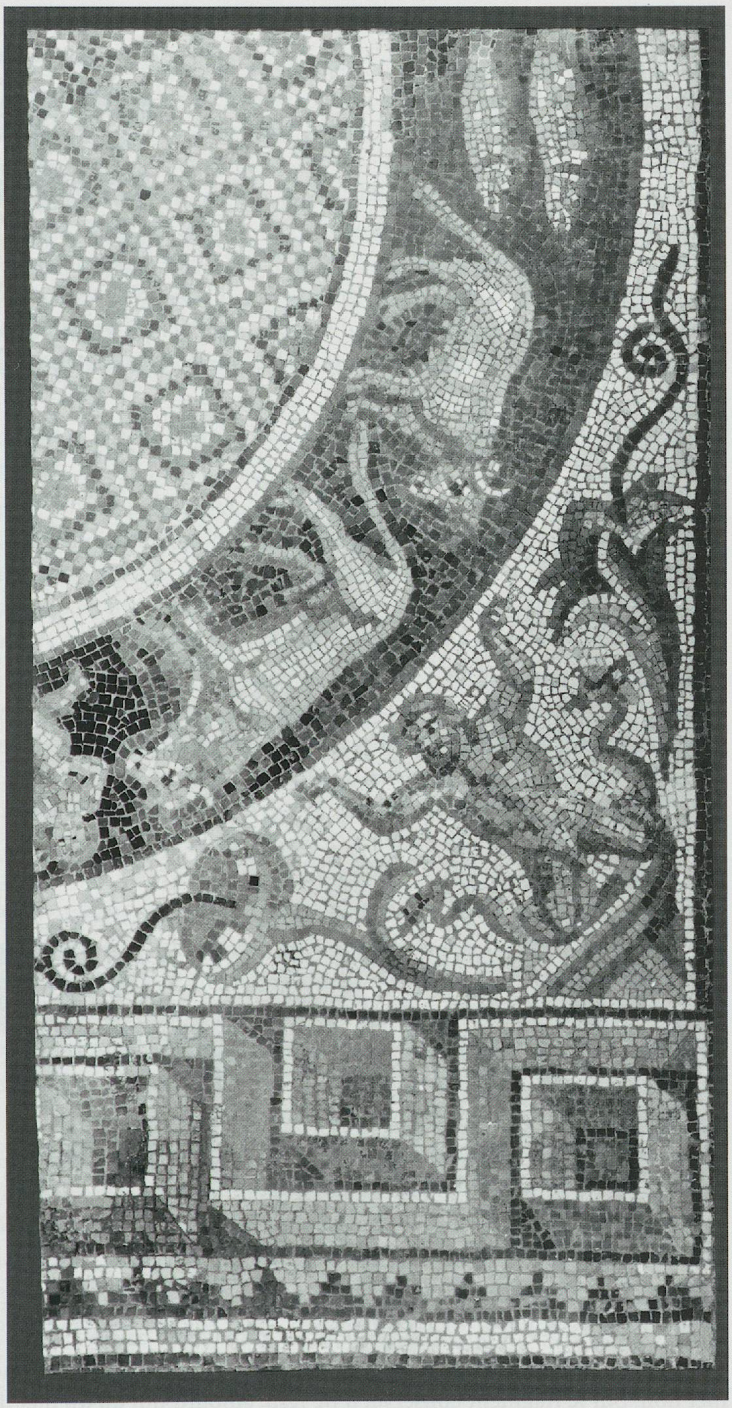

Fig. 89
Fragment restauré de la mosaïque du Zodiaque.

pour ne former qu'un seul panneau: une partie est alors détruite et les manques sont comblés (fig. 89). Le seul document montrant l'état réel de découverte est celui que S. Schmidt a publié en 1760 (fig. 88)[115]: si l'on essaie de monter les deux dessins ensemble, l'on se rend compte qu'ils ne collent pas. On peut donc proposer que les deux fragments proviennent bien de la même mosaïque, mais pas du même angle de la pièce. En effet, si S. Schmidt avait vu ces deux fragments aller ensemble, il ne les aurait certainement pas fait figurer ainsi sur sa planche.

Description

La mosaïque du Zodiaque[116] se présentait probablement sous la forme d'un tapis en rallonge, la roue zodiacale étant située au centre de la pièce[117]. De manière à passer d'un motif circulaire, facilement insérable dans une pièce carrée, à un motif à positionner dans une pièce rectangulaire, le mosaïste a disposé diverses bordures en rallonge dont quelques éléments ont subsisté[118].

115 Schmidt 1760, pl. XXV, I (bordures extérieures, fragment de monstre marin) et II (fragment du zodiaque et corps d'un monstre marin).

116 Von Gonzenbach 1961, nº 5.3 II, p. 43-45, pl. 79; Rebetez 1997, nº 7, p. 44-45. Dans *Inventaire* 1, 2, elle porte le nº 1393.

117 Concernant les représentations du zodiaque dans l'Antiquité, voir Gundel 1992 et Gury 1994. Pour la mosaïque d'Avenches en particulier, voir Gundel 1992, p. 114 et p. 234, nº 86.

118 Pour la région d'Avenches, cette manière de faire est depuis peu attestée par une autre mosaïque découverte en 1906 et en 1988 dans l'*insula* 13: autour d'un grand disque central avec une scène figurée se trouvaient toute une série de bandes et de tapis géométriques qui remplissaient le même but (voir Rebetez 1989).



Fig. 90
Restitution partielle de l'organisation de la mosaïque du Zodiaque.

Bordures

Sur la gravure de S. Schmidt (fig. 88), on voit d'abord apparaître les restes d'un motif difficile à identifier qui pourrait ressembler à une ligne brisée[119]. Cet élément a disparu lors du prélèvement ou de la restauration. On aperçoit ensuite une bande ou un filet noir. Sur le fragment conservé, il ne reste aujourd'hui qu'un filet double noir[120]. Puis, c'est un filet triple[121] blanc, une bande de dents de scie dentelées[122] noire sur fond jaune clair et un filet simple[123] noir qui forment l'ensemble de cette bordure assez rudimentaire. La présence d'éléments blancs et noirs à angle droit sur la gravure pourrait prouver que ces derniers éléments se trouvaient également sur l'autre côté de la mosaïque. Ils n'ont toutefois pas été conservés dans la restitution.

Un nouvel élément apparaît alors. Il s'agit d'un méandre à redans carré et carré, en perspective[124] multicolore. Ce décor, large de 26 cm, est constitué d'éléments parallélépipédiques de 4,9 cm de large séparés les uns des autres par des filets simples blancs ou noirs. D'après les fragments conservés, ainsi que la gravure de S. Schmidt, il est clair que ce motif décoratif ne se retrouve que sur l'un des côtés, respectivement son opposé, de la mosaïque.

Bordures extérieures

Un filet simple noir forme la bordure extérieure du tapis principal sur le petit côté, alors que sur le long côté un filet double est attesté sur le panneau.

119 *Décor géométrique* I, pl. 9, a (var.).
120 *Décor géométrique* I, pl. 1, i.
121 *Décor géométrique* I, pl. 1, t.
122 *Décor géométrique* I, pl. 10, g.
123 *Décor géométrique* I, pl. 1, a.
124 *Décor géométrique* I, pl. 31, e.

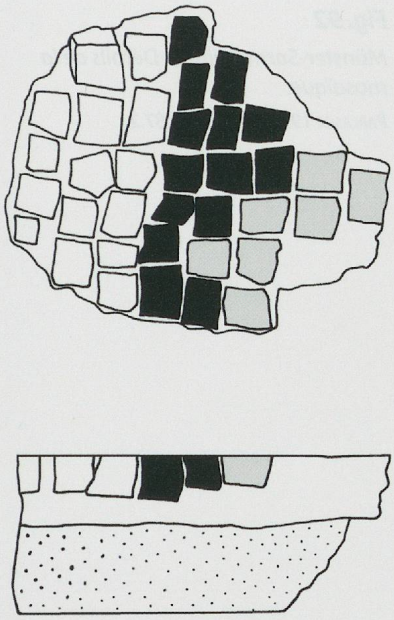

Fig. 91

Fragment attribué à la mosaïque du Zodiaque, découvert en 1989. MRA, inv. 89/7527-3. Échelle 1:2.

Tapis

Le sujet principal du tapis est une roue zodiacale qui montrait le défilé des symboles de chacune des douze sections de l'année sur une large bande noire de 24,6 cm de large. Le rayon de ce bandeau est de 88,7 cm. Les poissons, le bélier, le taureau et les gémeaux sont visibles. Il est évident que la tête du taureau et les gémeaux ont été complétés, ainsi que le fond noir à cet endroit[125]. Quelques caractéristiques sont cependant à signaler: si les poissons sont construits à l'aide de tesselles de couleurs variées, non ordonnées en lignes, pour donner l'impression des écailles, la laine du bélier est posée en filets perpendiculaires au dos, de manière à rendre correctement l'impression de sa toison. Le taureau, quant à lui, présente de longues lignes parallèles au dos ou à la forme des cuisses et des épaules, faisant ainsi ressortir la masse musculaire de l'animal.

On trouve ensuite un filet triple blanc qui sépare la bande du Zodiaque et le centre du pavement.

D'un rayon de 59 cm, le centre du disque est occupé par un motif en quadrillage de filets dentelés avec cases en arc-en-ciel[126]. Les axes sont formés par des filets dentelés noirs et jaunes, et espacés de 14,7 cm, d'axe en axe. Chaque carré présente une succession de filets dentelés simples successivement blanc, jaune, rouge, noir, blanc et gris clair, pour se terminer par un petit carré dentelé gris foncé au centre.

L'écoinçon est occupé par un personnage barbu, nu, les jambes se terminant en queue de poisson et les mains écartées au-dessus de la tête, donnant ainsi l'impression de soutenir la roue du Zodiaque[127]. L'observation attentive des gravures montre que les seules parties d'origine sont la tête, la partie supérieure gauche du buste, le bras gauche, ainsi que l'extrémité de la queue gauche, faisant partie du second fragment et la partie inférieure droite du buste et la jambe droite dans son intégralité, sur le premier fragment. Le bras droit, la plus grande partie du buste et le début de la jambe gauche sont donc des restitutions modernes.

De chaque côté de ce monstre marin, on voit deux éléments végétaux. À sa droite, d'abord, apparaît une gaine d'acanthe de laquelle s'échappe une vrille[128]. Ce dernier élément n'existe pas sur la gravure, il est donc probablement restauré également. À sa gauche ensuite, on voit une grande feuille d'acanthe, à partir de laquelle se développe une autre vrille[129].

L'ensemble de cet écoinçon se termine dans l'angle par un petit triangle de couleur ocre et grise sur lequel le monstre marin semble se reposer.

Cet écoinçon pose un problème que la restauration peut résoudre. Il nous semble en effet difficile de croire que, la symétrie aidant, l'on n'ait pas fait figurer le même genre de feuillage de chaque côté du monstre marin. Nous avons déjà dit plus haut qu'il nous semblait que les fragments avaient été assemblés abusivement. Cela confirmerait l'hypothèse évoquée plus haut: nous sommes en présence, à l'origine, de deux angles de la mosaïque, réunis pour ne former qu'un seul panneau. Le dessin des deux fragments illustrés dans l'ouvrage de Schmidt (fig. 88) nous montre clairement qu'ils ont été assemblés ultérieurement alors que leurs motifs ne coïncidaient pas forcément.

Dimensions, restitution et organisation

On a vu que les éléments formant le méandre à redans mesuraient 4,9 cm de large, ce qui correspond à un *sextans* (1/6 pied). Le décalage de l'organisation de cette bande est dû au fait que les filets simples blancs ou noirs qui séparent les motifs en parallélogrammes n'ont pas été comptés dans la mesure antique, sans quoi nous aurions un motif rigoureusement alignés sur des lignes de base en pied.

Pour le disque central, il en est tout autrement. Les axes du quadrillage sont exactement d'un demi-pied et le disque recouvert par ce motif mesure 4 pieds de diamètre. La disposition intérieure restituée ne passe pas par le centre car le système de pose adopté par le mosaïste est basé sur le côté du disque, et non sur ses diagonales. Le décalage ainsi obtenu par rapport aux côtés de la pièce, rend le centre du pavement moins «organisé».

125 Schmidt 1760, pl. XXV, II.

126 *Décor géométrique* I, pl. 124, g.

127 H. Stern parle de «*triton en guise de cariatide*» (*Recueil* I, 1, p. 47).

128 *Répertoire* 1973, p. 33, nos 124 (gaine) et 123 (vrille).

129 *Répertoire* 1973, p. 33, no 122 (feuille).

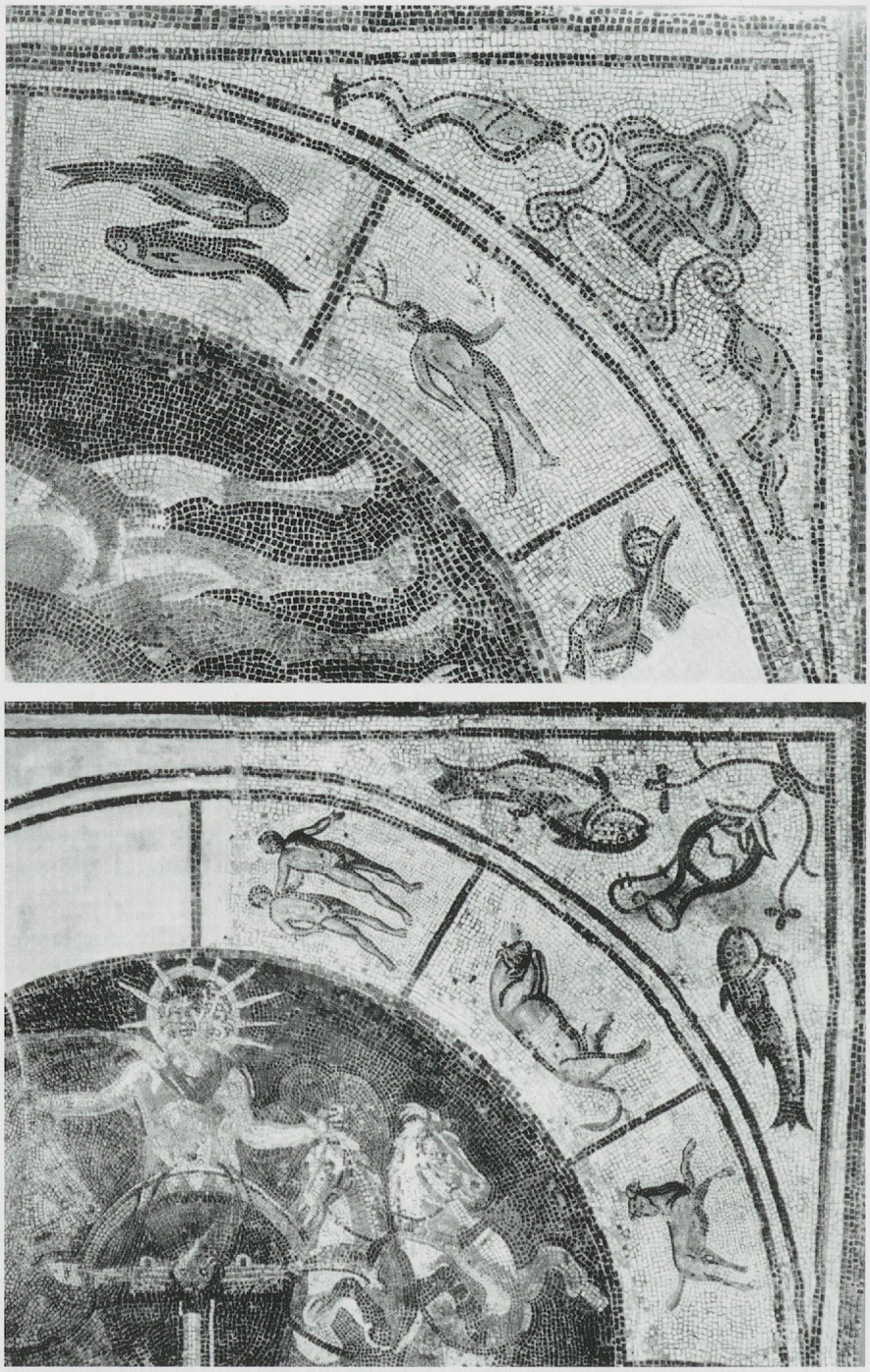

Fig. 92

Münster-Sarmsheim D. Détails de la mosaïque.

Parlasca 1959, Taf. 86.2 et 87.2.

Le diamètre du zodiaque est quant à lui, de six pieds exactement, ou de 1,65 m. Si l'on prolonge la bordure extérieure de la mosaïque, on se rend compte que ce disque n'est pas tangent aux bords du carré qui devait l'entourer. En prenant en compte les dimensions de la pièce évoquées plus haut, on remarque que de nombreux éléments manquent pour permettre une restitution complète d'un pavement unique à Avenches et dont la signification pourrait encore être étudiée plus avant.

Parallèles

Le fait d'ajouter des rallonges à un tapis carré pour mieux l'insérer dans un espace rectangulaire est très répandu, quel que soit le décor du champ carré central. Cette caractéristique apparaît, notamment, sur plusieurs mosaïques d'Avenches et du nord-ouest de la Suisse[130], qui sont, pour la plupart, datées entre le milieu du IIe et le début du IIIe siècle.

Les représentations du zodiaque sont relativement rares. Très souvent, la roue zodiacale n'est qu'un élément décoratif, ajouté à une représentation d'Aiôn ou d'Annus[131].

130 Avenches, avec médaillon circulaire: mosaïque de l'Oie (von Gonzenbach 1961, n° 5.8, p. 56-57, pl. 14), mosaïque Bardet (von Gonzenbach 1961, n° 5.35, p. 77, pl. 6 avec nouveaux fragments et restitution inédits). Augst, avec médaillon circulaire: mosaïque aux gladiateurs (Schmid 1993, *ins.* 30 I, p. 90-103). Autre décor au centre: Avenches *ins.* 9 (inédit), Hölstein (Von Gonzenbach 1961, n° 57, p. 120-121, pl. 10-11), Unterlunkhofen (von Gonzenbach 1961, n° 127 I, p. 218-220, pl. 21).

131 Pour la représentation du zodiaque sur les mosaïques, voir Gundel 1992, p. 114-117; pour Aiôn, voir Le Glay 1981, n°s 11-13 et pl. 313; pour Annus, voir Parrish 1981, n°s 1-8 et 10, pl. 646.

Un très bel exemple a été découvert assez récemment en Arles F où, dans la fouille dite de *La Verrerie*, dans le *triclinium* (pièce X), une grande mosaïque porte en son centre un *emblema* avec la figure d'Aiôn assis sur un trône, appuyé sur une roue zodiacale[132]. Ce pavement date de la fin du IIe ou du début du IIIe siècle.

Une autre roue zodiacale se trouve dans une mosaïque exhumée dans la *villa* de Münster-Sarmsheim D, en Germanie (fig. 92)[133]. Au centre de la pièce et entouré de motifs géométriques insérés dans un dessin en damier, un grand panneau carré est orné au centre du quadrige du soleil, entouré des symboles des douze signes du zodiaque dont neuf sont reconnaissables[134]. K. Parlasca situe cette mosaïque au milieu du IIIe siècle.

Concernant les tritons, une mosaïque perdue de Soissons F en présente quatre tenant un disque central, dont le motif est inconnu. Ces tritons sont fort proches de celui représenté sur notre mosaïque avenchoise. Devant le manque d'informations sur le pavement, H. Stern ne propose pas de datation précise[135].

Le motif de méandre à redans carré et carré, en perspective, fréquent à l'époque hellénistique, ne serait réapparu qu'au IIIe siècle ap. J.-C.[136]. L'exemple d'Avenches semble être le seul découvert dans les provinces de Gaule et de Germanie.

Datation

V. von Gonzenbach veut dater la mosaïque du Zodiaque de la seconde moitié du IIIe siècle. Les différents parallèles évoqués ci-dessus nous incitent à proposer une datation antérieure de trois quarts de siècle et à placer la fabrication de la mosaïque du Zodiaque au même moment que celle de Bacchus et Ariane, soit aux alentours de 200 ap. J.-C. D'ailleurs, l'homogénéité des tesselles des deux mosaïques (taille, couleurs, type de pierre, densité dans les motifs géométriques) témoigne en faveur d'un rapprochement temporel de la pose des deux pavements, même si, comme nous l'avons vu, les motifs figurés de la mosaïque de Bacchus et Ariane devaient être probablement plus finement exécutés que ceux du zodiaque.

Les fouilles récentes confirment la datation de la mosaïque du Zodiaque dans la phase de transformation sévérienne du palais.

Mosaïque du *triclinium* d'été

Date de découverte	1995
Dimensions	2,40 x 2,40 m (mosaïque), 6 x 9 m (pièce)
Matériau	pierre
Couleurs	noir, blanc, brun, rouge
Taille des tesselles	0,8 à 1 cm pour les blanches; 0,5 à 0,8 cm pour les autres
Densité	75 à 85 par dm² pour les blanches, 120 à 130 par dm² pour les autres
État de conservation	fragmentaire (1,40 x 0,89 m), traces de calcification importantes dans la bande de raccord (notamment du côté est) et quelques tesselles manquantes dans la bande de raccord sud
Lieu de conservation	réenfouie *in situ*; moulage déposé au laboratoire de restauration du MRA

Historique

Vers la fin d'une campagne de fouilles menée dans le but de vérifier des hypothèses sur l'organisation du palais de *Derrière la Tour*, une nouvelle salle, mesurant 6 sur 9 m avec une abside de 2,10 m, est apparue au sud de la parcelle (fig. 63 et 93). Une fois le dégagement de la moitié orientale de la pièce effectué et le sol en *terrazzo* atteint, les restes d'un pavement en mosaïque sont apparus, intégrés à la couche de mortier[137] du sol de la pièce et en formant la décoration centrale (fig. 94). Les investigations n'ont pas permis de dégager le reste de la pièce, mais le nombre d'éléments conservés de la mosaïque permet une étude de ce décor et d'en proposer une restitution (fig. 95).

132 Reproduite dans Rouquette/Sintès 1989, p. 88-89; texte, p. 89-90.

133 Parlasca 1959, p. 86-88, pl. 84.2-87.

134 Poissons, bélier, taureau, gémeaux, vierge, verseau, cancer, sagittaire et capricorne.

135 *Recueil* I, 1, n° 71, p. 47, pl. XIX.

136 *Cf.* von Gonzenbach 1961, p. 44.

137 Aucun décor de tesselles n'a été reconnu dans le sol de *terrazzo*.

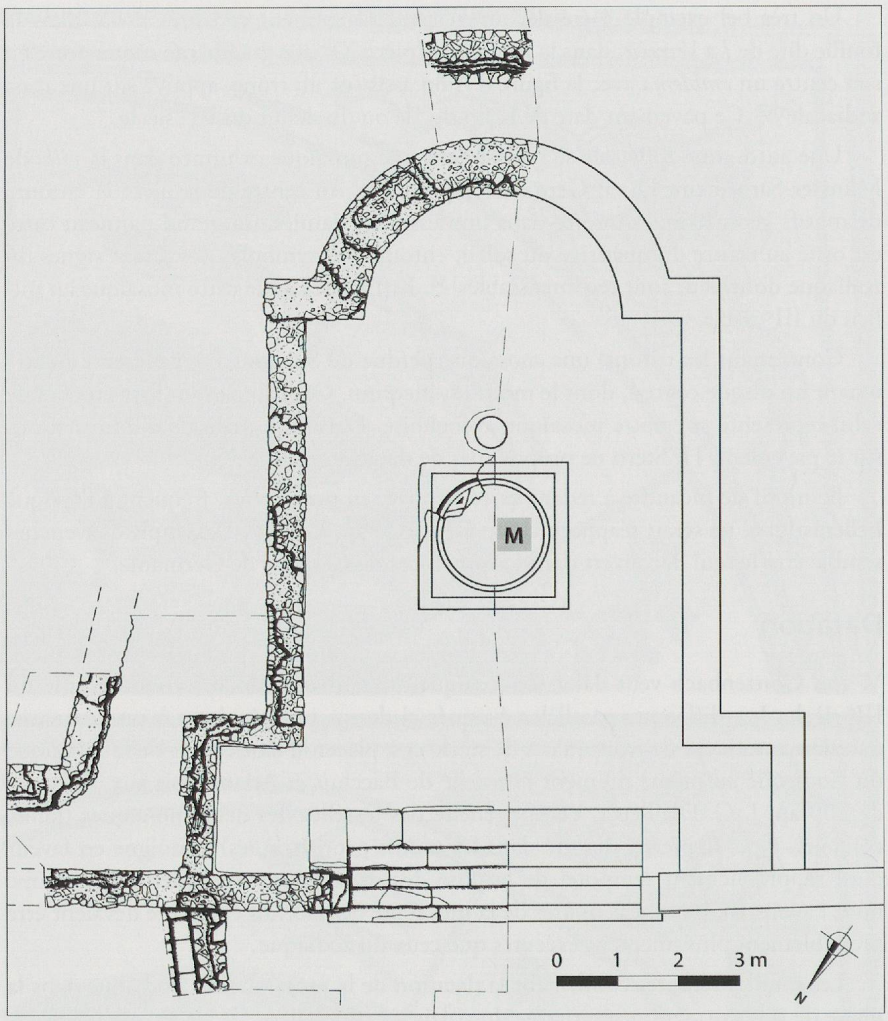

Fig. 93
Plan du triclinium *d'été et situation de la mosaïque (M).*

Description

La mosaïque du *triclinium* d'été[138] se compose d'une bande de raccord ainsi que d'un champ formé d'une bordure extérieure et du tapis proprement dit.

Bande de raccord

La bande de raccord, entièrement blanche, mesure 19 cm au maximum du côté est et 16 cm du côté sud. Elle est composée respectivement de 16 et 14 rangs de tesselles posées en lignes parallèles aux murs. L'angle a été négocié de manière tout à fait particulière, faisant se rencontrer des filets triples les uns dans les autres.

Bordure extérieure

La bordure extérieure est un filet double noir dont l'alignement, chose curieuse aussi, n'est pas posé sur l'extérieur du motif mais sur le centre.

Tapis

Le principal motif qui ressort des restes du tapis est celui formé par deux branches de laurier qui s'entrecroisent dans l'écoinçon du pavement. Chacune de ces branches, entièrement noires, est ornée de cinq feuilles et terminée en queue d'aronde. La pose ici aussi s'est faite d'une manière très précise. La branche posée du côté est passe au-dessus de celle se trouvant contre l'abside méridionale. Le mosaïste a aligné ses tesselles de manière à ce que ce détail apparaisse bien aux personnes qui pouvaient contempler son travail dans l'Antiquité.

Le centre du pavement est occupé par le découpage d'une composition triaxiale en nid d'abeilles, dans un cercle et autour d'un hexagone[139], le tout au trait, en filet double noir, et dont le rayon mesure 0,887 m. Ce motif est terminé par une bande

138 Rebetez 1997, nº 8, p. 46-47.
139 *Décor géométrique* II, pl. 415, a et b (var.).



Fig. 94
Mosaïque du triclinium *d'été.*

de quatre tesselles blanches, puis par une autre bande de six tesselles noires, montrant la particularité d'être composée de deux tailles de tesselles différentes: à l'extérieur, les tesselles sont de grande taille, tandis que les quatre rangs intérieurs sont composés de tesselles plus petites. La limite extérieure de ce dernier motif présente un rayon de 1,01 m.

Du nid d'abeilles ne subsistent que quelques éléments: un triangle emboîté d'abord, à un bord convexe, formé d'une bande de six tesselles blanches déterminant au centre un petit triangle noir; ensuite, on voit les restes de deux hexagones qui reprennent chacun la bande de six tesselles blanches déjà observée dans le triangle précédent, afin de déterminer un nouvel hexagone délimité par un filet double noir. Le centre de celui situé le plus au sud, à fond blanc, est orné d'un fleuron composite à seize éléments, huit en calice bifide à *apex* et huit en pétales fuselés[140], dont seuls quelques éléments sont conservés[141].

Dimensions, restitution et organisation

L'angle obtus du triangle conservé mesure 120°, ce qui laisse supposer que les éléments constitutifs du nid d'abeilles ont été réalisés à l'aide d'un compas[142]. La limite intérieure du cercle entourant ce même nid d'abeille, limite intérieure contre laquelle les filets viennent buter, montre que le diamètre du disque central était de 6 pieds, soit 1,77 m.

La principale anomalie de ce motif réside dans le fait que le nid d'abeilles n'est pas posé dans l'axe nord-sud de la pièce, mais décalé. Cela provient du fait que, pour dessiner son schéma régulateur, le mosaïste ne s'est pas servi des deux axes de la pièce, mais des diagonales du tapis. En reliant les points conservés, à savoir le centre du filet à l'angle du tapis à l'écoinçon et la pointe du triangle, en reportant de l'hypoténuse du même triangle un rayon de 3 pieds, on obtient un centre du pavement à 1,46 m de l'angle. Cette distance étant l'un des petits côtés d'un triangle dont l'hypoténuse est le bord du champ, on trouve ainsi une distance de 2,07 m, correspondant à 7 pieds pour les dimensions du champ.

Le mosaïste[143] a donc tiré ses deux diagonales, créé ensuite une division en pieds parallèle à la diagonale sud-est/nord-ouest et tracé ses cercles d'un diamètre de 34,5 cm, soit un pied et un *sextans*, pour dessiner le nid d'abeilles. Une fois que les sept hexagones ont été dessinés, il a inscrit à l'intérieur du motif ainsi obtenu un cercle tangent de 3 pieds de rayon, afin d'avoir la bordure du motif pour placer le filet double noir. Ainsi, les six triangles ont une hypoténuse convexe et les six hexagones ont leur côté tourné vers l'extérieur fabriqué de la même manière[144].

140 *Décor géométrique* II, pl. 268, a (var.).

141 Impossible par exemple de déterminer de quelle manière les pétales se rejoignaient.

142 L'autre manière de construire un hexagone est la méthode dite des losanges: basée sur une division du champ en rectangles formant, par leurs diagonales, des losanges, cette manière aboutit à des hexagones dont les côtés n'ont pas tous la même longueur et dont les angles ne mesurent pas 60° au centre. Un bon exemple de cette technique est fourni par les deux mosaïques de Vallon: voir Rebetez 1992.2.

143 Lors du dégagement et du nettoyage des lacunes de la mosaïque, aucune trace d'une éventuelle *synopia* (tracé préparatoire) peinte ou gravée n'a été observée.

144 L'autre technique aurait consisté à relier les pointes des hexagones entre elles, obtenant un nid d'abeilles inscrit dans un cercle.



Fig. 95
Relevé et restitution de la mosaïque du triclinium *d'été.*

La disposition intérieure des hexagones ne peut pas être reconstituée dans l'état actuel de la découverte. Si un fleuron géométrique est attesté dans l'un d'eux, rien ne permet de définir l'ordonnance de ces fleurons: étaient-ils au centre de tous les hexagones, de ceux de l'extérieur uniquement avec au centre une représentation plus détaillée du type *emblema*, étaient-ils alternativement à fleuron et géométrique, seules la poursuite du dégagement de la pièce et l'espérance que d'autres éléments explicites sont conservés dans l'autre moitié du *triclinium* d'été permettront de confirmer l'une de ces hypothèses.

La pose des tesselles reflète enfin l'extrême soin porté par les mosaïstes à la réalisation de ce pavement: on remarquera en particulier la manière de réaliser la bande noire de six tesselles, ainsi que celle de poser les lignes de construction du nid d'abeilles au moment où il vient rencontrer le filet double noir.

Parallèles

Si plusieurs mosaïques à décor centré, formé d'un cercle inscrit dans un carré, ont été découvertes sur le territoire suisse[145], aucune d'entre elles ne présente un nid

145 Von Gonzenbach 1961: Avenches, mosaïque de l'Oie, nº 5.8, p. 56-57 pl. 14; Unterlunkhofen AG, nº 127, II, p. 220-221, pl. 21; Montreux VD-*Baugy/Le Châtelard*, nº 26.1, I, p. 89, pl. 41.

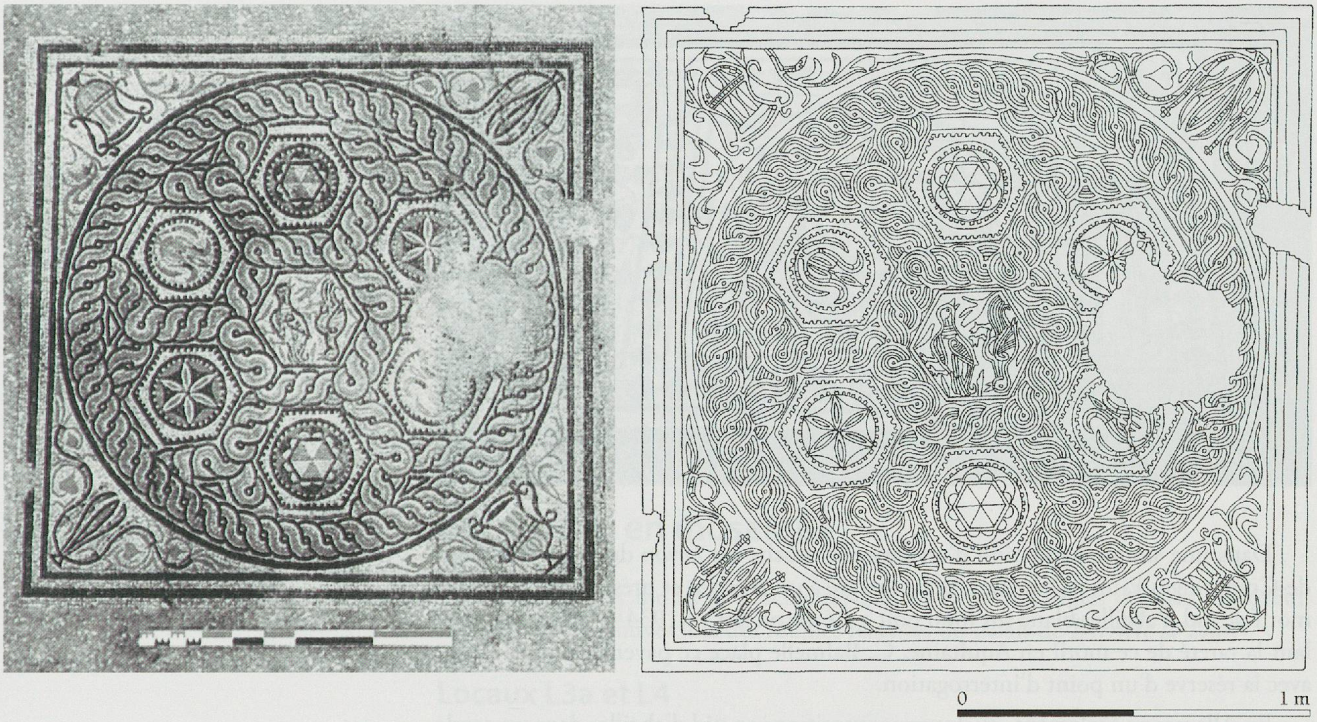

Fig. 96

Reims F, mosaïque de la maison de Nocturnus.

Balmelle/Neiss 2003, p. 68 et 16.

d'abeilles d'hexagones en motif de remplissage du cercle. Le schéma de la mosaïque du *triclinium* d'été apparaît par contre dans plusieurs provinces de Gaule, ainsi qu'en Germanie. En voici quelques exemples.

Une composition triaxiale en nid d'abeilles dans un cercle, dessinée par une tresse à deux brins, provient de la Maison de *Nocturnus* à Reims F[146]. Le pavement carré en *opus tessellatum* est entouré par un sol en béton (fig. 96). Cette mosaïque, découverte en 1998, est datée archéologiquement de la première moitié du IIe siècle.

Un autre exemple de composition en nid d'abeilles dans un cercle, également dessinée par une tresse à deux brins, a été trouvé dans la *villa* de *Jallerage*, près de Besançon F. L'écoinçon orné d'un canthare duquel s'échappent deux hampes d'un rinceau, entre autres, fait dater ce pavement du dernier quart du IIe siècle[147].

Un nouveau pavement avec un nid d'abeilles intégré à un disque provient de la ville d'Arlay B[148]. Dans ce cas aussi, la séparation des hexagones se fait au moyen d'une tresse. Mais ici, losanges, trapèzes et triangles augmentent encore la complexité du motif, ce qui amène H. Stern à dater cette mosaïque de la première moitié du IIIe siècle.

De la même époque date une grande mosaïque avec nid d'abeilles provenant de Mantoche F[149]. Les détails sont également compliqués et les écoinçons sont ornés de monstres marins multicolores.

Dans le quartier de *Sainte-Colombe* à Vienne F, un vaste pavement découvert en 1894 montre, en son centre, un nid d'abeilles dessiné par une tresse à trois brins[150]. Cette mosaïque figurée, à éléments très disparates et non reliés entre eux[151], est située par J. Lancha au troisième quart du IIe siècle.

Au centre d'un pavement dégagé en 1912 à Saint-Romain-en-Gal F, se trouve également un motif de nid d'abeilles intégré dans un cercle[152], daté stylistiquement de la deuxième moitié du IIe siècle. Si la bordure extérieure est ici une tresse, c'est un filet double noir qui détermine le motif central.

Trois pavements découverts à Vaison-la-Romaine F présentent une composition triaxiale en nid d'abeilles dans un cercle. Dans le premier[153], le cercle central est intégré à un tapis rectangulaire, qui se détache lui-même sur un sol en *terrazzo signinum* (fig. 97). H. Lavagne date cette mosaïque de la fin du Ier siècle. Il s'agit ensuite d'une des mosaïques de la *villa* du Paon[154], dans laquelle chaque hexagone est décoré d'un oiseau. Ce pavement est fixé à l'époque sévérienne. Le dernier[155], découvert dans les environs de Vaison, décorait probablement le centre d'une pièce en *terrazzo*. H. Lavagne le situe au début du IIe siècle.

146 Balmelle/Neiss 2003, p. 16-17, 68-69.

147 *Recueil* I, 3, n° 311, B, p. 56-58, pl. XXVII.

148 *Recueil* I, 3, n° 338, p. 77-78, pl. XXXIX.

149 *Recueil* I, 3, n° 363, A, p. 91-92, pl. L.

150 *Recueil* III, 2, n° 329, p. 151-157, pl. LXIX-LXXVI.

151 On voit au centre une Vénus dans une coquille, dans les hexagones périphériques des bustes de trois saisons (?), un amour sur un lion, un centaure, une chèvre et dans les écoinçons des quadriges.

152 *Recueil* III, 2, n° 373, p. 229-232, pl. CXXVI-CXXVII.

153 *Recueil* III, 3, n° 610, p. 129-130, pl. XXXIV.

154 *Recueil* III, 3, n° 651, p. 166-168, pl. LVI-LIX.

155 *Recueil* III, 3, n° 668, p. 175-176, pl. LXIII.

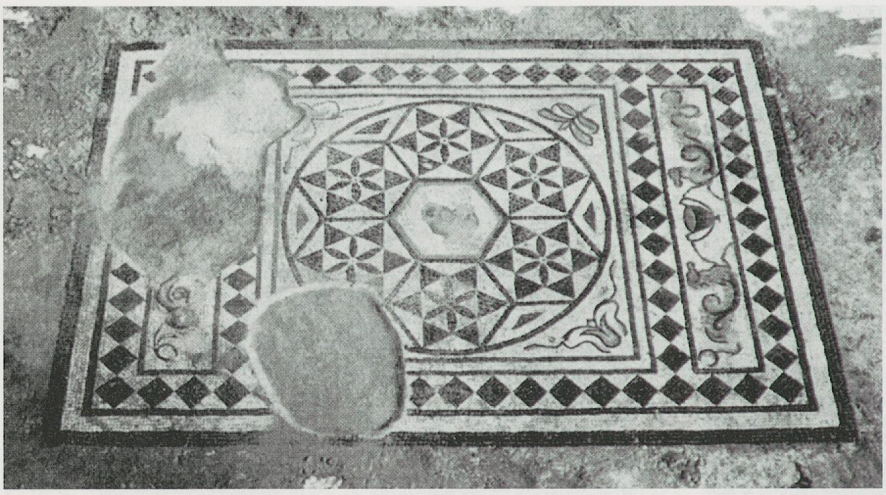

Fig. 97

Vaison-la-Romaine F, mosaïque de la maison des Animaux Sauvages.

Tiré du Recueil *III, 3, pl. XXXIV.*

Dans une simple habitation d'un quartier proche du *forum* de Saint-Bertrand-de-Comminges F, un pavement central intégré à un *terrazzo* et présentant un simple motif de nid d'abeilles blanc sur fond noir a été découvert en 1934[156]. Tout en signalant la rareté de ce motif en Aquitaine, C. Balmelle place ce pavement au Ier siècle, avec la réserve d'un point d'interrogation.

En Allemagne également, quelques compositions en nid d'abeilles dans un cercle ont été découvertes. Ainsi à Trèves D, en 1902, à la *Zuckerbergstrasse*, un motif de ce genre, séparé par une tresse à deux brins, est apparu. Chaque hexagone est encore chargé d'une bordure différente et le centre de ces formes géométriques est orné de scènes figurées. Ce pavement date du début du IVe siècle[157].

Dans la même ville, au Palais des Procurateurs, un motif presque identique a été mis au jour (fig. 98). Si les hexagones sont également délimités par une tresse à deux brins, on ne trouve pas dans ce cas de nouvelles bordures. Les centres des hexagones extérieurs sont ornés de fleurons, tandis qu'une tête de Méduse figure dans celui du milieu. Cette mosaïque a été posée dans la première moitié du IIe siècle[158].

Dans son ouvrage sur les pavements géométriques de Vienne F, J. Lancha évoque longuement le problème des tapis en nid d'abeilles[159]. Pour elle, ce motif apparaît en Italie à l'époque augustéenne[160]. Ce schéma ne se développe au nord des Alpes qu'au moment du début de la prédominance des décors végétaux sur les pavements purement géométriques, au début du IIe siècle[161].

Du point de vue purement technique, signalons enfin qu'à Avenches, un autre pavement au moins, en *tessellatum*, s'insère au centre d'un sol en *terrazzo*. Dans la zone artisanale de l'*insula* 8, un motif de S tangents entoure une plaque de marbre (ou calcaire)[162] au centre de la pièce et semblerait dater de la deuxième moitié du Ier siècle.

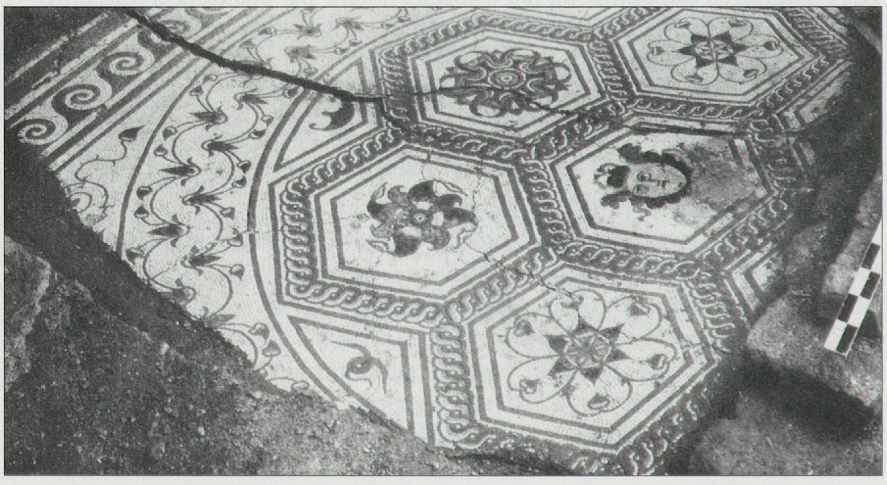

Fig. 98

Trèves D, mosaïque du Palais des Procurateurs.

Parlasca 1959, Taf. 16.2.

156 *Recueil* IV, 1, n° 14, p. 40-41, pl. III.

157 Parlasca 1959, p. 60-61, pl. 11.1; Hoffmann *et al.* 1999, n° 162, p. 169-170, pl. 102.

158 Parlasca 1959, p. 8-9, pl. 16. Ce pavement est repris dans *Recueil* I, 2, pl. D; Hoffmann *et al.* 1999, n° 76, p. 125-126, pl. 41-42.

159 Lancha 1977, p. 69 *sqq.*

160 Lancha 1977, p. 69-75.

161 Lancha 1977, p. 75.

162 Mosaïque découverte en 1961, inédite à ce jour, inv. n° 61/3557.

Datation

D'après l'étude des parallèles, nous constatons que la majorité des exemples cités présentent une ornementation plus complexe et probablement plus tardive que celle de la mosaïque du *triclinium* d'été. La plupart de ces compositions triaxiales en nids d'abeilles sont dessinés par une tresse et non par de simples filets noirs comme à Avenches[163]. Parmi ces mosaïques, celle du *triclinium* d'été semble se situer stylistiquement entre les pavements noirs et blancs du Ier siècle dont le tapis est inséré dans un sol en *terrazzo* et ceux, de surface, au décor plus compliqué, datés du IIe ou du début du IIIe siècle. L'exemple de Reims F[164], daté de la première moitié du IIe siècle, semble être le parallèle stylistique le plus proche du pavement avenchois. Ce dernier peut donc avoir été posé à la même période. Les données archéologiques confirment cette datation stylistique, puisque la construction du pavillon correspond à un agrandissement de la demeure dans la première moitié du IIe siècle (état 3).

Autres sols en mosaïque

Quelques vestiges moins spectaculaires que les trois mosaïques décrites précédemment ont été retrouvés lors des fouilles récentes du palais de *Derrière la Tour*.

Locaux L3a et L4

Quelques fragments découverts en démolition des pièces L3a et L4 du bâtiment principal (fig. 63) attestent l'existence d'un décor très simple constitué d'incrustations de pierres calcaires jaunes et grises, non taillées et disposées sans ordre apparent, dans un sol en mortier gris. La présence d'un fragment de mortier gris lissé, sans incrustation de pierres, indique certainement qu'une partie du sol de ces pièces ne présentait pas de décor particulier (bande sans incrustation en bordure des pièces ?). Ces pavements datent archéologiquement de l'état 3 (100-150 ap. J.-C.).

Date de découverte	décembre 2003
Dimensions	5 x 7,5 m (dim. de la pièce L3a), 8 x 12 m (dim. de la pièce L4)
Matériau	pierre
Couleurs	jaune, gris
Taille des pierres	0,8 à 2,5 cm
Densité	15 tesselles au dm^2
État de conservation	deux petits fragments, dont l'un sans incrustation de pierres
Lieu de conservation	dépôt du MRA, inv. 03/12794-1 et -2

Local L51 (?)

Trois fragments d'un sol en *opus segmentatum* (fig. 99), ainsi que de nombreuses tesselles de grandes dimensions, ont été retrouvés dispersés dans les locaux L50, 51 et 52 (annexe I). À l'origine, le pavement décorait vraisemblablement la pièce L51 (fig. 63). Ce sol à dominante blanche, agrémenté de quelques pierres noires, n'est pas

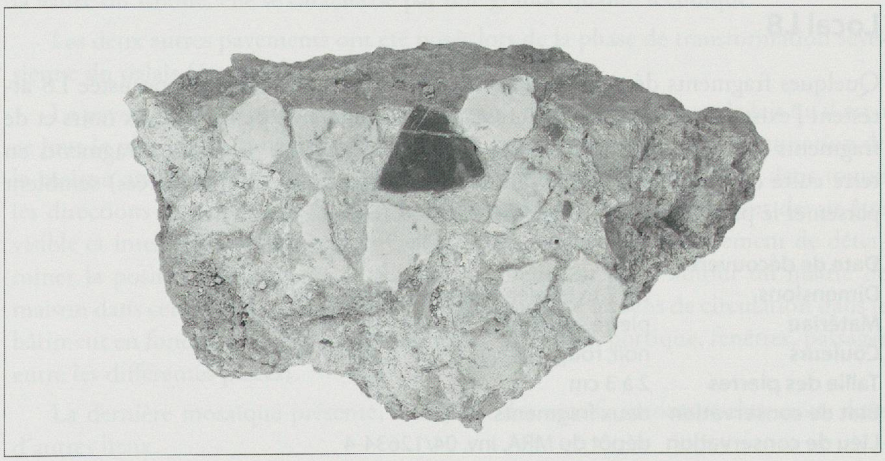

Fig. 99
Fragment d'un sol en opus segmentatum *(L51?). Inv. 89/7537-3. Échelle 1:3.*

163 Concernant l'analyse des nids d'abeilles inscrits dans un cercle, *cf. Recueil* I, 3, n° 311, B, p. 57-58 et *Recueil* III, 3, n° 651, p. 167.

164 *Cf. supra*, p. 115 et fig. 96. Le pavement de Reims associe, comme à Avenches, un tapis carré polychrome en *opus tessellatum* à un sol en *terrazzo*. Nous constatons également que la tresse à deux brins de la mosaïque de Reims, qui n'apparaît pas sur le pavement d'Avenches, présente plusieurs maladresses d'exécution.

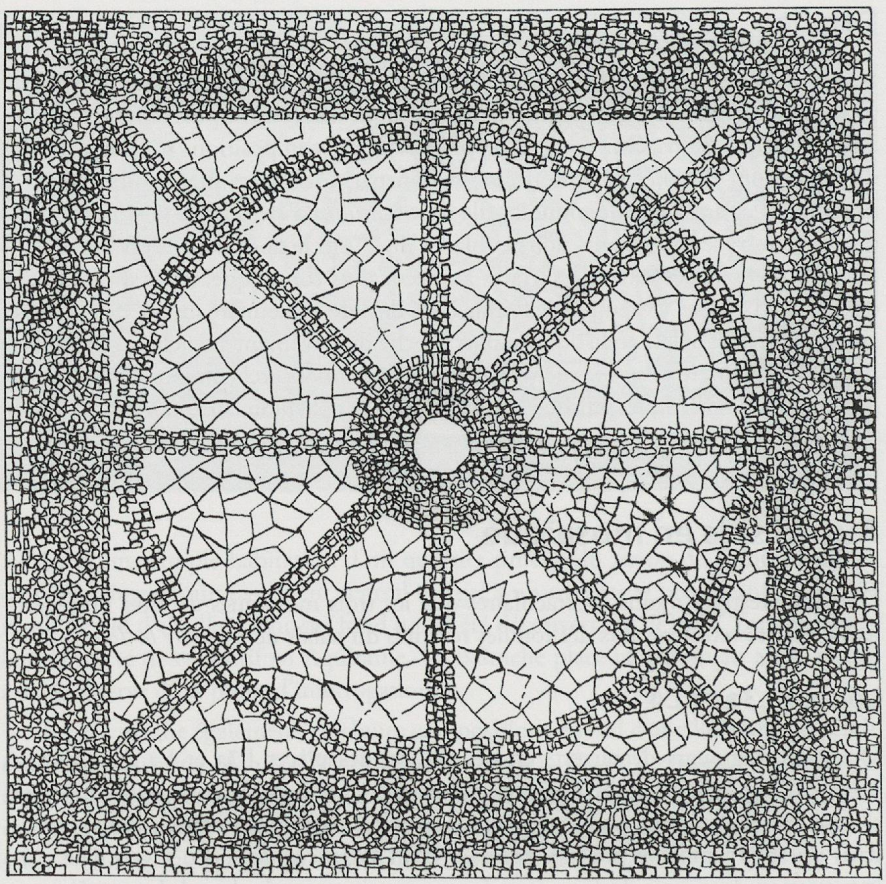

Fig. 100

Sol en opus segmentatum *mis au jour au 19e siècle à Avenches (*Aux Conches-Dessous*).*

Archives des Monuments Historiques, cote B. 1429.

constitué de véritables tesselles, mais d'un assemblage jointif de pierres calcaires de formes irrégulières. La datation de ce sol (état 3 ou 4 ?) est difficile à déterminer.

Ce type de sol est rarement attesté sur le territoire suisse. Un pavement cependant, découvert à Avenches au 19e siècle (*Conches-Dessous*) et documenté par un dessin, présente une technique similaire (fig. 100)[165]. Les pierres de couleur sombre dessinent ici un cercle divisé en plusieurs sections sur fond blanc. Nous ne possédons aucune information sur la datation et le contexte architectural de ce pavement.

Date de découverte	1989
Dimensions	2,5 x 4,5 m (dimensions de la pièce L 51) ?
Matériau	pierre
Couleurs	noir, blanc
Taille des pierres	1,5 à 3 cm
Densité	~ 8 tesselles au dm^2
État de conservation	trois fragments
Lieu de conservation	dépôt du MRA, inv. 89/7537-3

Local L8

Quelques fragments découverts dans la démolition de la pièce hypocaustée L8 attestent l'existence d'un décor d'incrustation irrégulière de petits cailloux noirs et de fragments de terre cuite dans un sol en mortier gris-rose. Quelques fragments en terre cuite de plus grande taille (grandes tesselles plus ou moins carrées) semblent parsemer le pavement. Ce sol date de l'état 4A (époque sévérienne).

Date de découverte	2004
Dimensions	6 x 7 m (dimensions de la pièce L8)
Matériau	pierre, terre cuite
Couleurs	noir, rouge
Taille des pierres	2 à 3 cm
État de conservation	deux fragments
Lieu de conservation	dépôt du MRA, inv. 04/12634-4

165 Dessin aux Archives des Monuments Historiques (cote B. 1429).

Local L71 (?)

La trouvaille d'un petit fragment (4 x 3,5 cm) de mosaïque noir et blanc dans la couche de démolition du local L76, provient vraisemblablement d'une pièce contiguë (L71) qui était chauffée par hypocauste. La petitesse du seul fragment conservé ne nous permet pas de proposer la restitution d'un décor. Nous observons en revanche une pose soignée des tesselles, la dimension réduite de ces dernières (0,4 à 0,8 cm), ainsi qu'une densité relativement importante (120 tesselles au dm^2). Ces caractéristiques laissent penser que le fragment n'appartient pas à un simple pavement géométrique noir et blanc. L'aménagement du local L71 date de l'état 4A (époque sévérienne).

Date de découverte	1971
Dimensions	4 x 4,5 m (dimensions de la pièce L71) ?
Matériau	pierre
Couleurs	noir, blanc
Taille des pierres	0,4 à 0,8 cm
Densité	120 tesselles au dm^2
État de conservation	un petit fragment
Lieu de conservation	dépôt du MRA, inv. 71/1306, K 4033

Tesselles isolées

Finalement, 14 tesselles noires de tailles très irrégulières ont été retrouvées dans un foyer situé dans la cour O (St 72, état 4B). Après une étude attentive, nous constatons que ces éléments comportent des traces de mortier. Il ne s'agit donc pas de déchets de taille, mais bien de tesselles qui ont fait partie d'un pavement dans un état antérieur, éventuellement d'un sol du bâtiment R (état 4A). Il est en revanche impossible de savoir à quelle mosaïque elles appartiennent. Leur présence au sein d'un foyer est énigmatique.

Date de découverte	1995
Matériau	pierre
Couleurs	noir
Taille des pierres	0,8 à 1,5 cm
État de conservation	quatorze tesselles
Lieu de conservation	dépôt du MRA, inv. 95/9932-3

Conclusion

Le palais de *Derrière la Tour* a livré trois mosaïques d'une qualité inégalée dans notre région.

La première, ornant le *triclinium* d'été, est contemporaine de l'extension de la résidence primitive (état 3). Stylistiquement influencée par un schéma en vogue dans la vallée du Rhône, elle se caractérise par une grande qualité technique.

Les deux autres pavements ont été posés lors de la phase de transformation sévérienne du palais (état 4A).

Le pavement de la principale pièce d'apparat du bâtiment, outre le fait qu'il est à ce jour le plus grand jamais trouvé en Suisse, permet de définir une organisation de la maison autour de lui. L'orientation des différents médaillons figurés dans toutes les directions du schéma de base de la maison montre que ce pavement devait être visible et intelligible de toute part. Cela devrait permettre non seulement de déterminer la position des principaux invités qui prenaient place autour du maître de maison dans cette pièce, mais également d'appréhender les sens de circulation dans le bâtiment en fonction des différents points de vue (porte, portique, fenêtres, passages entre les différentes pièces).

La dernière mosaïque présente, à ce jour, des motifs inconnus chez nous dans d'autres lieux.

Les deux pavements sévériens se démarquent non seulement par la rareté de leurs motifs ou de leurs dimensions, mais aussi par les rapprochements importants qui peuvent être fait, tant stylistiques, iconographiques que structurels (bassins octogonaux, par exemple), avec plusieurs pavements importants de Germanie, du nord de la Rhétie (bords du Danube) et de Gaule Belgique.

Nous ne pouvons évidemment que déplorer la destruction de la mosaïque de Bacchus et Ariane, comme celle de la plupart des mosaïques d'Avenches découvertes dans la même période. La qualité des dessins exécutés par Fornerod, Aberli ou Schmidt permet cependant d'en tirer encore aujourd'hui un maximum de renseignements utiles à l'étude des pavements de l'ancienne capitale de l'Helvétie[166]. Nous pouvons par contre souligner l'importance des fouilles récentes qui ont permis de compléter la documentation existante et d'apporter de nombreux indices, utiles à une meilleure compréhension des découvertes anciennes.

166 Nos remerciements vont à Madame Anne de Pury-Gysel, directrice du Site et du Musée romains d'Avenches, et à Monsieur Zimmermann, responsable de la section Ur- und Frühgeschichte du Musée historique de Berne qui a autorisé le retour momentané du dessin du Musée Historique de Berne et du fragment du Zodiaque dans leurs murs d'origine. Sans eux, cette étude n'aurait pu voir le jour.

XVII Die Skulpturen

Martin Bossert

Vorbemerkungen zum Katalog

Im Katalog sind die seit dem mittleren 18. Jh. bis zum Jahre 1995 im Areal der palastartigen Anlage von *Derrière la Tour* gefundenen erhaltenen und verschollenen figürlichen Skulpturen zusammengestellt. Er umfasst insgesamt 42 Nummern, 13 Steinskulpturen – Rundplastik und Reliefs aus Marmor, weissem und gelblichem Jurakalk (Urgonien blanc und Hauterivien?, im folgenden K_1 und K_2)[1] – sowie Teile zweier Grossbronzen (Kat. Nrn. 13-14) und zahlreiche nicht näher bestimmbare Fragmente von z.T. vergoldeter Bronzeplastik (vgl. Kat. Nrn. 15-39)[2]. Bei Kat. Nrn. 10-12 ist die Herkunft aus dem Palast von *Derrière la Tour* unsicher. Nachweisbar sind Ideal-, Porträt- und Tierplastik sowie Geräte und Gefässe. Ausserdem findet sich im Katalog bronzene und steinerne Plastik aus der östlich an den Baukomplex von *Derrière la Tour* angrenzenden Insula 7 (vgl. Kat. Nrn. 40-42)[3]. Die Funde sind – soweit möglich – mit der jeweiligen Kat. Nr. auf der Fundverteilungskarte verzeichnet (vgl. Abb. 145). Die genannten erhaltenen Fundstücke sind entweder im Musée Romain d'Avenches ausgestellt oder werden im Depot route de Berne aufbewahrt (im folgenden «Depot»). Bei Figuren erfolgt die Beschreibung vom Objekt, bei Blöcken oder Platten vom Betrachter aus. Zur jeweiligen Katalognummer sind, soweit vorhanden, Bibliographie und Parallelen zusammengestellt. Aussagekräftige Skulpturen kommen auch im Auswertungsteil zur Sprache. Zu Steinhauerwerkzeugen und Bearbeitungsspuren ist Bossert 1998.1, Abb. 22, zu konsultieren.

Im Katalog werden folgende Abkürzungen verwendet:

Bibl.	Bibliographie
Br	Breite
D	Dicke
Depot	Depot route de Berne
DLT	*Derrière la Tour*
Dm	Durchmesser
erh.	erhalten
err.	errechnet
FK	Fundkomplex
FO	Fundort
Gesamth	Gesamthöhe
Inv. Nr.	Inventarnummer
K_1	Jurakalk, weisslich-beige, meist kompakt, oolithisch spätig, z.T. mit fossilen Einschlüssen (Urgonien blanc)
K_2	Jurakalk, gelblich, oolithisch-spätig, meist fossile Einschlüsse (Hauterivien?)
Kat. Nr.	Katalognummer
L	Länge
l.	linke(r/s), links
M oder M_{1-3}	Marmor, weiss, meist nicht geädert, in der Regel lunensisch (Carrara), 1-3 fein-, mittel- und grobkörnig
max.	maximal/-e/-er
MRA	Musée Romain d'Avenches
R	Relief, figürlich (vgl. Bossert 1998.1)
r.	rechte(r/s), rechts
Reliefh	Relieftiefe
RS	Rückseite
Rs	Rundskulptur; vgl. Bossert 1983 und 1998.1 (Rs-Nachtrag)
T	Tiefe
Tech	Technik (Bearbeitung)
VS	Vorderseite

1 Für Publikationserlaubnis danke ich Frau Dr. A. de Pury-Gysel, Direktorin des Site et Musée Romains d'Avenches, und dem Grabungsleiter, Herrn J. Morel†, bestens. Zu den Gesteinsmaterialien vgl. de Quervain 1969[3], S. 179-180; Bossert 1983, S. 12-13; Bossert 1998.1, S. 20-25; D. Decrouez, P. Hauser, Analyse de la pierre des blocs architecturaux gallo-romains des musées d'Avenches, Genève et Nyon, *Archives des sciences* 47, 1994/3, S. 255-264; *Die mineralischen Rohstoffe der Schweiz* (hrsg. von der Schweiz. Geotechnischen Kommission in Zürich), Wetzikon, 1998, S. 188-189.

2 Die Einzelfragmente aus Bronze sind hier nur listenartig zusammengestellt. Kat. Nrn. 13-41 sollten im Rahmen einer Aufarbeitung der Grossbronzen von Avenches eingehend besprochen werden. Zu den Bronzen des Depots in Insula 8 vgl. Anm. 82.

3 Die hier behandelten Steinskulpturen der palastartigen Anlage von DLT und Insula 7 sind teilweise von Bossert 1983 (Nrn. 19. 32. 34. 43. 46. 52) und Bossert 1998.1 (Nrn. 4. 43. 47) publiziert (vgl. dort auch Rs-Nachtrag, Rs. 19. 46. 71-73), die Bronzen teilweise von Leibundgut 1976, S. 128, Nr. 168, Taf. 89) sowie von Bögli/Meylan 1980, S. 14. 40-41. 52, Abb. 26-28. 30 (Steinplastik); S. 41. 45-49, Abb. 46-48. 50-56. 58. 60-62. 64. 66 (Bronzen).

I. Palast von *Derrière la Tour*

Steinplastik

Rundplastik

1 Torso eines unterlebensgrossen jugendlichen Bacchus, wohl Brunnenfigur

Abb. 101-103; vgl. Abb. 104

Ehem. Avenches, Inv. Nr. 1751/1, verloren.

FO: Baukomplex DLT, Westflügel, zusammen mit Hand und Krug (Kat. Nr. 2) sowie Säulenschaft (Abb. 151) beim Dionysos-Ariadne-Mosaik gefunden[4]; Schmidt'sche Ausgrabungen von 1751 (vgl. Abb. 145, Nr. 1).

Bibl.: Ms. Schmidt 1749-51, Abb. S. 78 (Sepia-Zeichnung), S. 81-83; Ms. Schmidt/Gruner 1751/1, Abb. S. 29 unten (Federzeichnung); Ms. Schmidt/Gruner 1751/2, ebenso; Schmidt 1760, S. 48, Taf. 17-18; Schmidt 1771, S. 26, Taf. 17-18 (Stiche, Apollo oder Bacchus); Ms. Ritter 1786, S. 29, Blatt 36 (A. VII. 21; kolorierter Stich nach Schmidt, *op. cit.*); Dübi, *Collectana*, S. 29-40. 140-141. *Register* III, Mappe, Nrn. 98-99; Reinach, *Rst* II 1, S. 124,7 (Dionysos); *Rst* V 1, S. 38,8 (Apollo); Espérandieu 7, S. 90, Nr. 5391 (wahrscheinlich Apollo); Bossert 1983, S. 47, Nr. 43, Taf. 57, 1-3 (weitere Lit.); Bossert 1998.1, p 155, 158, Anm. 5-6 (zu Rs 19 und 46 im (Rs-Nachtrag).

Erh. H ca. 54 cm («*1 pied, 8 pouces*»). – M.

Bei der Auffindung besser erhalten als unmittelbar danach (vgl. Abb. 101-103), Beine ursprünglich bis auf Kniehöhe, Arme im Ansatz erh., Bruchkante zweier zusammenpassender Stücke auf Hüfthöhe. Vgl. unter «Bibl.».

Wie die früheste Wiedergabe des Bacchustorsos, die um 1751 entstandene Sepia-Zeichnung im Manuskript von F. S. und S. Schmidt zeigt, war die Skulptur ursprünglich besser, d.h. noch bis zu den Unterschenkelansätzen, erhalten (vgl. Abb. 101).

Der jugendliche, nackte Bacchus ist stehend, mit rechtem Stand- und linkem Spielbein, dargestellt. Der rechte Arm war gesenkt, der linke Arm vermutlich nach oben abgewinkelt. Auf die Schultern fallen vorne je zwei, hinten vier Locken. Die insbesondere auf den Stichen von 1760 und 1771 erkennbare detaillierte Angabe der Muskulatur zeugt von der guten Qualität der Arbeit (vgl. Abb. 103).

Darstellungen des Weingottes, entweder als Einzelfigur oder mit Begleiter, meist Pan oder beigeselltem Panther, erfreuten sich in römischer Zeit grosser Beliebtheit[5]. Zum Vergleich und zur Rekonstruktion der Avencher Bacchusstatuette eignen sich vor allem Bacchusfiguren aus Minturno (vgl. Abb. 104), aus dem Bäderbezirk von *Virunum*, in Klagenfurt[6], sowie Bacchus-Pan-Gruppen in Kopenhagen[7].

Die zitierten Bacchusskulpturen stehen dem Dionysostypus Woburn Abbey nahe, dem wahrscheinlich ein spätklassisches Vorbild zugrunde liegt. Es müssen wohl hellenistische Umschöpfungen als Zwischenstufen angenommen werden[8]. Der fehlende Kopf ist nach der Statue Woburn Abbey oder nach den Bacchusfiguren



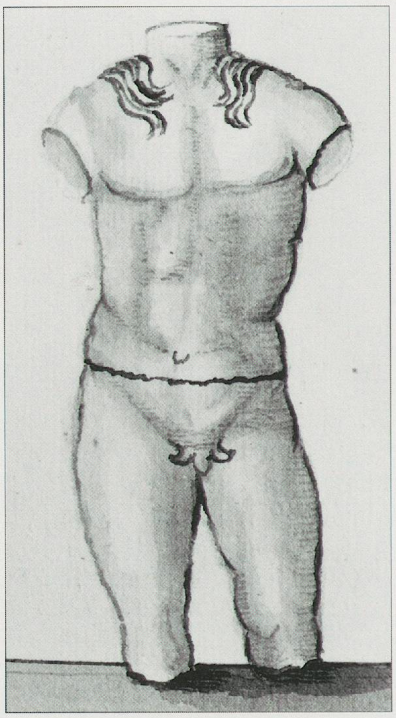

Abb. 101

Torso eines unterlebensgrossen Bacchus (Kat. Nr. 1).

Ms. Schmidt 1749-51, Abb. S. 78.

***Abb. 102** (unten)*

Torso eines unterlebensgrossen Bacchus (Kat. Nr. 1).

Ms. Schmidt/Gruner 1751, S. 51, Abb. S. 29.

4 Vgl. Auswertungsteil, S. 151-155, dazu ausführlich Beitrag von S. Delbarre-Bärtschi und S. Rebetez, *supra*, S. 87-105.

5 Dazu allgemein E. Pochmarski, *Das Bild des Dionysos in der Rundplastik der klassischen Zeit Griechenlands*, Diss. Graz, Wien, 1974; C. Gasparri, *in: LIMC* III/1-2, Zürich und München, 1986, S. 414-514. 540-566, s.v. Dionysos / Bacchus. Vgl. auch Anm. 6-8, 11-12.

6 Minturno: A. Adriani, Minturno – Catalogo delle sculture trovate negli anni 1931-1933, *Notizie degli Scavi* 1938, S. 167-168, Nr. 3, Abb. 4 (H 87 cm, Marmor, mit Kantharos). – Klagenfurt: *CSIR Österreich, Bd. II,1: Die Rundskulpturen des Stadtgebietes von Virunum* (bearb. von G. Piccottini), Wien, 1968, S. 14-15, Nr. 6, Taf. 8; Bossert 1983, S. 47, Taf. 57,4 (zu Nr. 43).

7 Vgl. *Ny Carlsberg Glyptotek. Billedtavler til kataloget over antike kunstvaerker*, Kopenhagen, 1907, Nrn 158-159, Taf. 12; Reinach, *RSt IV*, S. 69,1-3. – Zu einer max. 1,4 m hohen Bacchus-Pan-Gruppe im nördlichen Grabbezirk von Avenches-*En Chaplix*, möglicherweise im statuarischen Typ der Kopenhagener Skulpturen, könnten eine rechte Hand mit Kantharoshenkel und Fragmente einer Panstatue gehört haben. Vgl. Bossert 2002, S. 31-32, N 16-17, Taf. 14.

8 Zum Typus Woburn Abbey und zum vermuteten Vorbild vgl. Pochmarski 1974 (oben Anm. 5), S. 94-99, Anm. 355, Abb. 22A (Typus C/1); Bossert 1983, S. 17-18, Anm. 3 (zu Nr. 2, weitere Lit.), Taf. 3,4; Gasparri 1986 (oben Anm. 5), S. 435, Nr. 120a, Taf. 305 (Replik Woburn Abbey), S. 511-514.

Abb. 103
Torso eines unterlebensgrossen Bacchus (Kat. Nr. 1).
Schmidt 1760, Taf. 17-18.

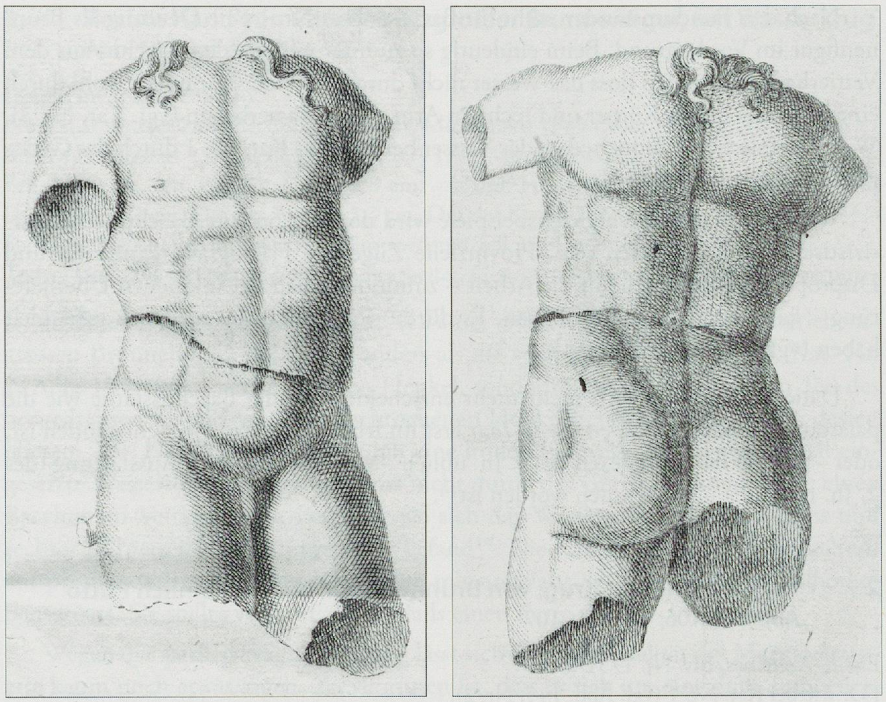

in Minturno und Klagenfurt zu ergänzen[9]. Nach dem Vergleichsbeispiel aus dem Bäderbezirk von *Virunum* muss die verschollene Bacchusstatue aus *Derrière la Tour* ungefähr 1,1 m hoch gewesen sein[10]. In der gesenkten Rechten ist, wie bei Parallelen in Minturno, Pompeji und Kopenhagen, wahrscheinlich ein umgekehrter Kantharos oder Krug zu ergänzen. Die Linke wird einen Thyrsosstab gehalten haben. Das Standmotiv dürfte den Statuetten und Statuen von Minturno, Klagenfurt und in der Ny Carlsberg Glyptotek etwa entsprochen haben[11].

Abb. 104
Bacchusstatuette aus Mintorno, Brunnenfigur. Marmor. H 87 cm.
A. Adriani, Notizie degli Scavi *1938, S. 167, Abb. 4.*



9 Vgl. Anm. 6 und 8 sowie Bossert 1983, S. 17-18, Anm. 3-4 (Nr. 2), Taf. 3, 1-4. Replikenliste *op. cit.*, S. 47, Anm. 3-4 (zu Nrn. 2. 43).

10 Errechnung der Gesamth nach Parallele in Klagenfurt, s. Piccottini 1968 (oben Anm. 6). Kat. Nr. 1: erh. H 54 cm (auf Taf. 17 von Schmidt 1760 und 1771 H 12 cm), M. also ca. 1:4,5. Masse des Rumpfes, ohne Extremitäten, im Vergleich zu Bacchus in Klagenfurt: 8 : x = 4,5 : 13,5 / x = 3 x 8 = 24 x 4,5 = **1,08 m** (err. Gesamth von Kat. Nr. 1). – Dass die Hand mit Krug (Kat. Nr. 2) von derselben Figur stammte, wie in Ms. Schmidt 1749-51, S. 82 angenommen wird, ist nicht auszuschliessen, nach den Dimensionen aber eher unwahrscheinlich. Vgl. Anm. 17.

11 Vgl. Anm. 6-7. Zur statuarischen Haltung vgl. auch Beispiele in Anm. 12 sowie Reinach, *RSt* I, S. 376,1. 7, 379,3, 381,5; Reinach, *RSt* II,1, S. 119,1. 5, 120,2. Bei Bossert 1983, S. 47, Nr. 43 (unsere Kat. Nr. 1) irrtümlicherweise Thyrsos in erhobener Rechter angenommen.

Nach den Fundumständen steht für Bacchus Kat. Nr. 1 eine Deutung als Brunnenfigur im Vordergrund. Beim eindeutig so zu interpretierenden Bacchus aus dem Vettierhaus in Pompeji floss das Wasser nicht durch das Gefäss, sondern wohl durch eine Röhre zwischen Körper und rechtem Arm in ein Wasserbassin (vgl. Kat. Nr. 3). Wahrscheinlicher ist jedoch, dass das Wasser bei Bacchus Kat. Nr. 1 durch das Gefäss geleitet wurde (vgl. Kat. Nr. 2)[12].

Wie die genannten Vergleichsbeispiele wird der verschollene Bacchus eine klassizistische Arbeit gewesen sein. Provinzielle Züge wie Flächigkeit, Linearität und Disproportionierung scheint die Arbeit – zumindest nach der bildlichen Überlieferung – kaum aufgewiesen zu haben. Es dürfte sich um ein Importstück gehandelt haben (vgl. auch Kat. Nr. 10)[13].

Datierung: Es lässt sich nicht mehr entscheiden, ob die Bacchusstatue wie die palastartige Anlage von *Derrière la Tour* erst im frühen 3. Jh. n. Chr. entstanden ist, oder – wie bei Baukomplexen des 3. Jh. üblich – von einer früheren Ausstattung (des 2. Jh. n. Chr.?) übernommen worden ist[14].

2 Rechte Hand mit Krug, von Brunnenfigur, wahrscheinlich Putto

Abb. 105-106; vgl. Abb. 107

Ehem. Avenches, Inv. Nr. 1751/2.
FO: wie bei Kat. Nr. 1 (vgl. Abb. 145, Nr. 2).
Bibl.: Ms. Schmidt 1749-51, Abb. S. 79 (Sepia-Zeichnung), S. 81; Schmidt 1760, S. 48-49, Taf. 19,1 (Stich; von Bacchantin); Schmidt 1771, S. 26, Taf. 19,1 (ebenso); Ms. Ritter 1786, S. 39, Blatt 61, Nr. 15 (kolorierter Stich nach Schmidt, *op. cit.*); Bossert 1983, S. 49, Nr. 52, Taf. 59, 1-2: Bossert 1998.1, S. 155, Anm. 3.
Stich im M. 1:1, danach erh. L (mit Krug) 17,8 cm, L der Hand 9,5 cm.
Am Handgelenk gebrochen, kleinere Beschädigungen.

Die leicht unterlebensgrosse rechte Hand umfasst einen Krughenkel mit dem Mittel- und vierten Finger; Zeigefinger und kleiner Finger sind gestreckt und berühren die Gefässwand. Der zweihenklige, bis zum Ansatz des Fusses erhaltene Krug weist einen scharfen Schulterknick auf (vgl. Abb. 105-106). Nach dem Massvergleich lässt sich die Hand mit Krug kaum mit dem Bacchustorso Kat. Nr. 1 verbinden[15].

Nach den Parallelen, besonders nach den als Brunnenskulpturen dienenden Putten im Vatikan (Abb. 107), in Sperlonga und aus Minturno[16], ist folgende Rekonstruktion der ungefähr 86 cm[17] hohen Plastik denkbar: Der aufrecht stehende Putto (oder Bacchus?) hielt in der Rechten einen auf einem Pfeiler ruhenden umgekippten Krug. Zu ergänzen ist möglicherweise auch ein Begleittier. Von einem weiteren Putto mit Wasserkrug wird Fragment Kat. Nr. 3 (Abb. 108) stammen.

Datierung: Wie Bacchus Kat. Nr. 1 kann Putto(?) Kat. Nr. 2 entweder zu einer früheren Skulpturenausstattung des 2. Jh.(?) gehört haben oder aber für die im frühen 3. Jh. n. Chr. erbaute Anlage geschaffen worden sein[18].

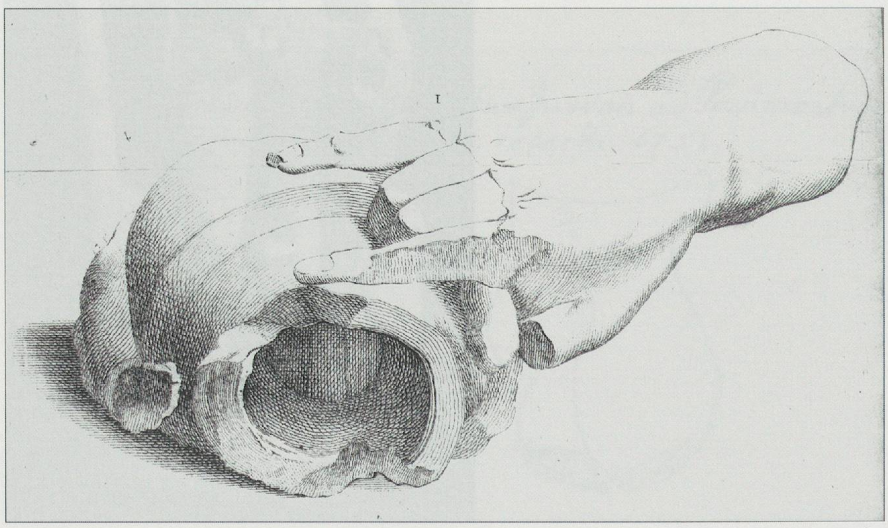

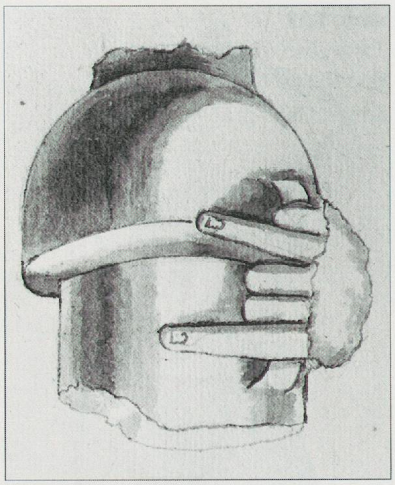

Abb. 105

Rechte Hand mit Krug, wahrscheinlich von Putto (Kat. Nr. 2), Brunnenfigur. Marmor, L 17,8 cm, verloren, ehem. Avenches. Wie Kat. Nr. 1.

Ms. Schmidt 1749-51, Abb. S.79.

***Abb. 106** (unten)*

Rechte Hand mit Krug, wahrscheinlich von Putto (Kat. Nr. 2), Brunnenfigur. Marmor, L 17,8 cm, verloren, ehem. Avenches. Wie Kat. Nr. 1.

Schmidt 1760, Taf. 19,1.

12 Pompeji, Vettierhaus: Kapossy 1969, S. 22 (Lit.); H. Eschebach, *Pompeji. Erlebte antike Welt*, Leipzig, 1978, Abb. 144. – Durch Gefäss geleitetes Wasser bei einem Paniskos aus der Villa der Quintilier in Rom: R. Neudecker, *Die Skulpturenausstattung römischer Villen in Italien* (*Beiträge*, Bd. 9), Mainz, 1988, S. 192, Nr. 39,2, Taf. 9,3, möglicherweise auch bei Bacchusfiguren im Vatikan, in Rom (Kapossy 1969, S. 22) und den Brunnenfiguren aus Minturno und im Vatikan, s. Anm. 6 und 16.

13 Klassizistische Arbeiten sind auch die ins 1. Jh. n. Chr. gehörenden ausschnittweise kopierten Bacchusköpfe von Tischfüssen in Avenches und eine Parallele aus Pompeji, Bern, Privatbesitz. Vgl. Bossert 1983, S. 17-18, Taf. 3, 1-3 (zu Nr. 2) und Bossert 1998.1, S. 121, bes. Anm. 5.

14 Zur Wiederaufstellung älterer Plastik in Komplexen des 3. Jh. n.Chr. s. Anm. 102.

15 Vgl. Anm. 10 (err. H des Bacchus Kat. Nr. 1) und 17 (H von Putto ? Kat. Nr. 2).

16 Vatikan: G. Lippold, *Die Skulpturen des Vaticanischen Museums*, Bd. III 2, Vatikan, 1956, S. 397-398, Nr. 37, Taf. 171; Bossert 1983, S. 49, Anm. 2 (zu Nr. 52), Taf. 59,3. – Sperlonga: B. Conticelli, Di un putto marmoreo del Museo di Sperlonga, *RM* 83, 1976, S. 311-317, Taf. 106-107; Neudecker 1988 (oben Anm. 12), S. 222, Nr. 62, 12 (Gesamth 67,8 cm, D der Basis 5 cm, Marmor). – Minturno: Adriani 1938 (oben Anm. 6), S. 184, Nr. 21, Abb. 16 (fragmentiert).

17 Err. der Gesamth von Kat. Nr. 2 im Vergleich zu Lebensgrösse (1,7 m), dort L der Hand mit ausgestrecktem Zeigefinger 17,2 cm, bei Kat. Nr. 2 8,7 cm: 17,2 : 170 = 8,7 : x / x = (170 x 8,7) : 17,2 = **85,9 cm** (err. Gesamth).

18 Vgl. Anm. 102.

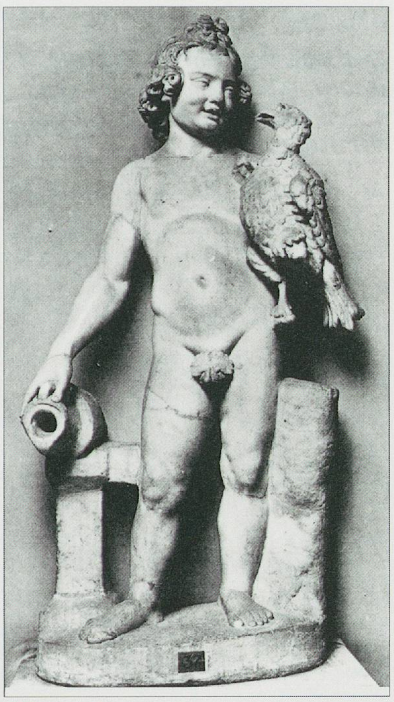

Abb. 107

Putto mit Krug und Vogel (ergänzt), Brunnenfigur, Vatikan.

G. Lippold, Die Skulpturen des Vatikanischen Museums, *Bd. III, 2 (1956), Nr. 37, Taf. 171.*

3 Rechte Hand von unterlebensgrosser Brunnenfigur, mit Wasserkrug

Abb. 108; vgl. Abb. 105-107

Depot, Inv. Nr. 89/8009-1.
FO: DLT; unterer Hof, Zerstörungsschicht, Mitteltrakt; 1989 (Abb. 145, Nr. 3).
Bibl.: vgl. Bossert 1998.1, S. 155, 159, Rs 71, Taf. 48,1 (Rs-Nachtrag).
Erh. H 12 cm, erh. Br 13 cm, erh. T 9 cm. – Hand: H 6,1 cm, L 4,4 cm. – Gefäss: H der Bauchzone 7,2 cm, Dm des Bodens 5,3 cm, Dm des Kanals 2,8 cm. – M_1.
Stark abgerieben, versintert; r. Hand im vorderen Teil mit Unterteil eines Gefässes erh.
Tech: Hand und Gefäss mit Beizeisen bearbeitet, Gegenseite roher skulptiert; Kanal gespitzt.

Erhalten geblieben ist der grösste Teil einer rechten Hand von einer unterlebensgrossen Brunnenfigur. Sie griff – anders als die vorher betrachtete Hand (Kat. Nr. 2, Abb. 105-106) – nicht an einen Henkel, sondern umfasste den unteren Teil des umgedrehten Krügleins; die weggebrochenen Henkel befanden sich wohl in dessen oberem Teil. Das Wasser wurde durch eine in den (teilweise erhaltenen) Kanal eingesetzte Wasserröhre geleitet und floss nicht durch das Gefäss. Erinnert sei an einen Bacchus im Vettierhaus in Pompeji, wo sich das Wasserrohr zwischen Gefäss und rechter Körperseite der Brunnenfigur befand[19]. Die Kat. Nr. 2 in der Höhe nahezu entsprechende Brunnenplastik erreichte mit ungefähr 83 cm Höhe etwa halbe Lebensgrösse. Sie stellte vermutlich ebenfalls einen Putto dar[20].

Wegen der starken Fragmentierung lässt sich über die Qualität der Marmorstatuette kaum noch etwas sagen. Zu vermuten ist, dass es sich um eine gute, importierte(?) Arbeit handelte (vgl. Kat. Nrn. 1-2).

Datierung: Nach der Stratigraphie ist eine Zeitstellung zwischen 150 und 250 n. Chr. anzunehmen[21].



Abb. 108

Hand von unterlebensgrosser Brunnenfigur, mit Wasserkrug, Putto? (Kat. Nr. 3), Brunnenfigur. Marmor. erh. H 12 cm (zwischen 150 und 250 n. Chr.), Avenches, MRA, Inv. Nr. 89/8009-1. M. 1:2.

4 Ellenbogenfragment einer Statuette

Abb. 109

MRA, Depot, Inv. Nr. 1911/5027.2.
FO: Ausgrabungen im Bereich der Badeanlage, im Ostflügel des Palastes von DLT; 1911 (vgl. Abb. 145, Nr. 4).
Bibl.: Bögli/Meylan 1980, S. 41, Abb. 30; Bossert 1983, S. 39, Nr. 32.
Erh. L 6,4 cm, Dm 4,5 cm, – K_1.
Unterhalb von Ellbogen und an Drapierung gebrochen; an Oberfläche versintert.
Tech: gebeizt und fein überraspelt, Faltentrennungen eingraviert.

Das Fragment zeigt ausschnittweise einen angewinkelten Statuettenarm. Das wenige Erhaltene erlaubt keine sichere Deutung der ungefähr 85 cm hohen[22], also etwa in halber Lebensgrösse wiedergegebenen Statuette. Die ungelenke, auch nach dem verwendeten Material lokale Arbeit stellte vermutlich eher einen Gott als einen Menschen dar. Die Wulstfalten könnten, falls erstere Interpretation zutrifft, zu einem an der rechten Schulter zusammengehaltenen Mäntelchen gehört haben, wie

19 Vgl. Anm. 12.

20 Bei Kat. Nr. 3 L des Mittelfingers 4,4 cm, bei Lebensgrösse (1,7 m) 9 cm: 9 : 170 = 4,4 : x / x = (170 x 4,4) : 9 = **83,1 cm** (err. Gesamth). – Vgl. Anm. 17.

21 Vgl. Anm. 102.

22 Dm des Armes bei Kat. Nr. 5 4,5 cm, bei Lebensgrösse (1,70 m) 9 cm: 170 : 2 = **85 cm** (err. Gesamth).



Abb. 109
Ellenbogenfragment von Statuette (Kat. Nr. 4). Kalkstein, L 6,4 cm (frühes 3. Jh. n. Chr.?), Avenches, MRA, Inv. Nr. 1911/5027.2. M. 1:1.

uns dies etwa bei Merkurdarstellungen begegnet[23]. Weniger wahrscheinlich, aber nicht ganz auszuschliessen ist, dass das Mäntelchen über den Unterarm fiel.

Datierung: Frühes 3. Jh. n. Chr.? (vgl. Kat. Nr. 11)[24].

5 Kinderfuss, von Statuette?

Verloren, ehem. Avenches. 1876 (Erscheinungsjahr des Artikels von H. Hagen) im Besitz von Samuel Fornerod (vgl. auch Kat. Nr. 7).
FO: zwischen 1862 und 1876, vermutlich im oder in der Nähe des südlichen Mittelhofes der palastartigen Anlage von DLT gefunden.
Bibl.: vgl. H. Hagen, Aventikum, *in: Alpenrosen. Ein schweizerisches Sonntagsblatt. Beilage zum Intelligenzblatt der Stadt Bern*, Nr. 5 (30.1.1876), S. 39; Bossert 1983, S. 50, Nr. 57.
Masse und Erhaltungszustand nicht bekannt, vermutlich unterlebensgross. – M?

Der nur noch in einer Notiz H. von Hagens überlieferte «*prächtige kleine Kinderfuss aus weissem Marmor*» stammte vermutlich von einer Statuette, vielleicht von einer Idealplastik. Die Freiplastik scheint zur Ausstattung des südlichen Hofes gehört zu haben. Die Angaben zum Fuss sprechen für eine gute, vermutlich importierte Arbeit.

Datierung: frühes 3. Jh. n. Chr. oder älter?[25]

6 Reibefinger
Abb. 110

MRA, Depot, Inv. Nr. 89/8015-1.
FO: DLT, nördlicher Hof, Auffüllung, Nivellierung für Konstruktion des Palastes (vgl. Abb. 245, Nr. 6); 1989.



Abb. 110
Reibefinger (Kat. Nr. 6), Kalkstein, L 14 cm (Mitte 2. Jh. n. Chr. oder später). Avenches, MRA, Inv. Nr. 89/8015-1. M. ca. 2:3.

23 Vgl. etwa Merkurvotiv aus *Vindonissa*: A. Leibundgut, Kunst und Kunstgewerbe, *in: Ur- und frühgeschichtliche Archäologie der Schweiz, Bd. V: Die römische Epoche*, Basel, 1975, S. 84, Abb. 29; M. Bossert, *Die figürlichen Skulpturen des Legionslagers von Vindonissa* (*CSIR Schweiz*, Bd. 1/5; *Veröffentl. der GPV* 16), Brugg, 1999, S. 34, Nr. 21, Taf. 26.
24 Vgl. Anm. 102.
25 Vgl. *loc. cit.*

Bibl.: Bossert 1998.1, S. 155-156, Anm. 15 (zu Rs 72), Taf. 48,2 (Rs-Nachtrag).
Erh. L 14 cm, erh. Br 5,3 cm, L (bis Ansatz des zweiten Gelenkes) 12,5 cm; Nagel: 3 x 2,2 cm, ausgebrochene Fläche mit Stiftloch: 6,2 x 6,2 cm, Stiftloch: Dm 1,2 cm. – Weisslich-grauer, kristalliner Kalkstein.
Im Bereich des mittleren Fingergelenkes unregelmässig gebrochen, Sinter und Wurzelspuren.
Tech: Oberfläche sorgfältig poliert, Nagel eingraviert.

Der überdimensionierte Reibefinger in etwa 2-facher Lebensgrösse[26] diente zum Zerkleinern von Speisen in einem Mörser. Der nahezu rechtwinklig anschliessende konische untere Teil mit glatter Reibefläche ist weggebrochen. Auffallend sind kantige Gestaltung und Abflachung der Seiten. Der Nagel ist sorgfältig eingemeisselt. Dass der untere Teil angestückt war, ist unwahrscheinlich. Die Einbohrung für einen Eisenstift scheint eher mit einer Reparatur in Verbindung zu stehen. Nebst unfigürlich gestalteten ist aus Avenches ein weiterer, jedoch marmorner Reibefinger überliefert, der möglicherweise aus Italien importiert worden ist[27]. Das hier besprochene Stück ist wahrscheinlich am Ort fabriziert worden[28].

Datierung: Nach stratigraphischem Befund kommt eine Entstehung ab der Mitte des 2. Jh. n. Chr. in Frage. Es ist also denkbar, dass der Reibefinger aus dem Wirtschafttrakt des im 2. Jh. nach Osten erweiterten Vorgängerbaues des Palastes von DLT stammt (vgl. Abb. 145).

Reliefs

7 Abgeschrägter Block mit Motiv der *Lupa Capitolina*, Bekrönung von Ehrenmonument

Abb. 111-115; vgl. Kat. Nr. 12

MRA, Inv. Nr. 1862/1.
FO: 1862 in DLT, auf dem Grundstück von Samuel Fornerod, gefunden. Zusammen mit zwei fragmentierten Marmorsäulen (wohl Urgonien-Kalkstein) *«30 Schritte von der Ostecke eines grossen Gebäudes entfernt»*, d.h. im Ostteil des oberen (südlichen) Hofes der palastartigen Anlage, geborgen (vgl. Abb. 145, Nr. 7); 1896 vom MRA erworben.
Bibl.: Bursian 1867, S. 22; Heft 3, *op. cit.* 1869, S. 35-36, Taf. 9 (eine Art Stadtwappen); J. J. Bachofen, La lupa romana su monumenti sepolcrali, *Annali dell'Instituto di corrispondenza archeologica* 40, 1868, S. 429-430, Nr. 10 (Dach von grossem Grabmonument); Secretan 1888, S. 17-18 (Wappen des römischen Reiches an militärischem Gebäude); Martin 1891, S. 15-16 (ebenso); Dunant 1900, S. 6-8, Taf. 1 (in öffentlichem Gebäude als Emblem der römischen Herrschaft); J. B. Carter, *in:* W. H. Roscher, *Ausführliches Lexikon der griechischen und römischen Mythologie*, Bd. IV, Leipzig, 1909-1915, Sp. 204, Nr. 15, s.v. Romulus; Espérandieu 7, S. 105-107, Nr. 5431 (Bekrönung einer Aedicula); W. Deonna, Notes d'archéologie suisse, *Anzeiger für Schweiz. Altertumskunde*, Neue Folge 20, 1918, S. 99-112 (Schmuck eines militärischen Gebäudes); Secretan 1919[3], S. 132 (wie 1888); A. Naef, Communication faite mercredi le 25 août 1926, à Avenches, *Revue Historique Vaudoise* 37, 1929/2, S. 39-40 (über einem der Tore der Umfassungsmauer des Kapitols!); F. Staehelin, *Die Schweiz in römischer Zeit*, Basel, 1948[3], S. 453, Abb. 113. S. 455-456, Anm. 1 (Wappenschild

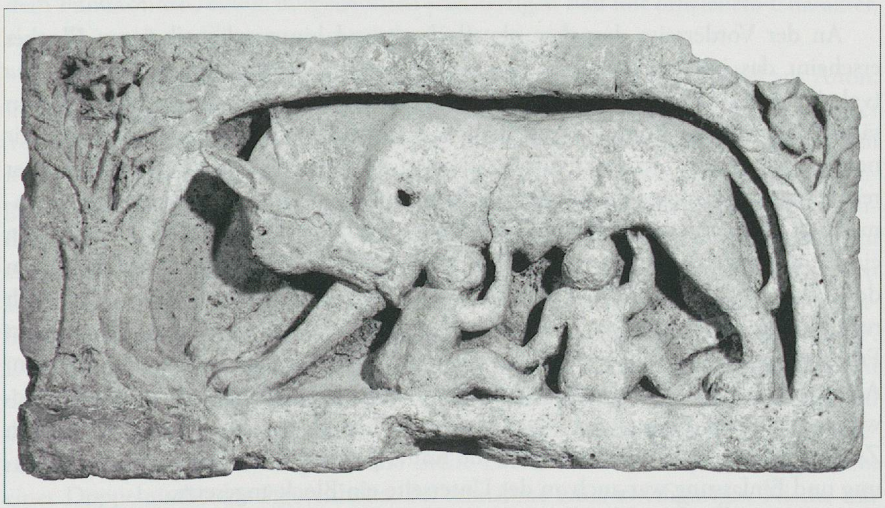

Abb. 111

Abgeschrägter Block mit Motiv der Lupa Capitolina. *Bekrönung von Ehrenmonument (Kat. Nr. 7). Kalkstein. L 1,09 m (frühes 3. Jh. n. Chr.?), Avenches, MRA, Inv. Nr. 1862/1. M. 1:10.*

26 Vermutlich Mittelfinger oder vierter Finger, L bis zum Ansatz des zweiten Gelenkes 12,5 cm, bei Lebensgrösse (1,7 m) 5 cm; 2,5 x 5 cm = **12,5 cm**.

27 Vgl. Bossert 1983, S. 39-40, Nr. 33, Taf. 44; vgl. dort Anm. 2.

28 In Avenches sind unfertige, am Ort gefertigte Mörser aus Marmor und Kalkstein fassbar. Vgl. Bossert 1998.1, S. 118, Anm. 17; S. 222.



Abb. 112
Abgeschrägter Block mit Motiv der Lupa Capitolina *(Kat. Nr. 7).*

an Wand von grossem Gebäude, repräsentierte schützende Macht Roms); A. Sz. Burger, Die Szene der Lupa Capitolina auf provinzialen Grabsteinen, *Folia Archaeologica* 13, 1961, S. 54, Anm. 18, S. 59, Abb. 19,4 (Grabmal, Bäume als *ficus Ruminalis* gedeutet); Schwarz 1964, S. 13, Anm. 18, S. 120, Anm. 422 (Heroon in Anlage eines römischen Landhauses); Noelke 1976, S. 433-434, Anm. 161. S. 438, Nr. 3 (von Grabmal); Duliere, 1979/1, S. 227-228 (in militärischem Zusammenhang); Bögli/Meylan 1980, S. 14, 40, Anm. 93-97, Abb. 26-27, S. 52 (Hinweis auf *Aventicum* als latinische Kolonie); Bossert 1983, S. 55-56, Taf. 29,4, 30,3 (Grabmal); H. Bögli, *Die Römerstadt und das Museum* (*Archäologische Führer der Schweiz* 20), 1991[2], S. 75-76, Abb. 89 (Gartenschmuck der Villa von DLT); Morel 1991, S. 220, Anm. 19 (wohl öffentliches Monument innerhalb der Anlage); M. Kempchen, *Mythologische Themen in der Grabskulptur. Germania Inferior, Germania Superior, Gallia Belgica und Raetia* (*Charybdis, Schriften zur Archäologie*, Bd. 10), Diss. Bonn 1995, Münster 1995, S. 101-106, bes. 102-103, Kat. Nr. 81, Abb. 21 (vermutlich von Grabbau, Mitte 2. Jh. n. Chr.); vgl. dort auch S. 132; Bossert 1998.1, S. 89-92, Nr. 43, Taf. 35-37, S. 221 (Ehrenmonument innerhalb der Anlage; mit weiterer Lit.).
L 1,09 m, H 57 cm, T unten 43 cm, oben 14 cm; max. Reliefh 10 cm; in der Mitte der unteren Randleiste 7,5 x 5,5 cm grosse und 7,5 cm tiefe ausgebrochene Einlassung; an r. Schmalseite anathyrosierter Streifen, im Übergang zum Schuppendach beschädigtes Klammerloch, 12 x 2,5 cm, T 9,5; an Oberseite zwei kleinere quadratische Vertiefungen, 2,5 x 2,5 x 4,5 cm und 2 x 2 x 7 cm. – K_2.
Weitgehend intakt, r. obere Ecke weggebrochen; Relief nur leicht bestossen; r. oben Kopf von Eule und Vogel daneben weggebrochen; l. Schmalseite: Beine der Gans bestossen, Rand oben ausgebrochen.
Tech: Beizeisen und Raspel; Ober- und Unterseite mit gezähnter, r. Schmalseite mit ungezähnter Fläche bearbeitet, Anathyrose durch Beizeisen an vorderem und unterem Rand; Bohrungen entlang des Konturs der Eule und zwischen den Jungvögeln; Einlassungen gepickt.

An der Vorderseite des oben abgeflachten und hinten abgeschrägten Blockes erscheint das in der römischen Kunst sehr beliebte Motiv der *Lupa Capitolina* (vgl. Abb. 111-115)[29]: Die in einer Grotte stehende, nach links gewandte Wölfin säugt die Zwillinge Romulus und Remus. Sie blickt zurück und leckt liebevoll einen der Säuglinge. Der linke bietet sich dem Betrachter in Dreiviertelansicht, der rechte kehrt ihm den Rücken zu. Die Rahmung der Grotte besteht aus zwei symmetrisch angeordneten Bäumen. Die Jungvögel im Nest des linken Baumes strecken einem mit Futter herabfliegenden Vogel gierig die Schnäbel entgegen; auf den Ästen des rechten haben sich eine Eule und ein anderer Vogel niedergelassen. Die nach rechts gewandte Gans an der linken Schmalseite mit hoch aufgerichtetem Kopf pickt Früchte. An der abgeschrägten Rückseite deuten fünf Schuppenreihen ein Dach an. Anathyrose, Glättung an rechter Schmalseite und Reste einer Verklammerung beweisen, dass hier ein weiterer Block anschloss. Die in flachem Relief ausgeführten Zweige des rechten Baumes sind um die Kante geführt. Nach Ausweis von Aufrauung und Einlassung war auch an der Unterseite ein Block angesetzt.

29 Dazu J. J. Bachofen, La Lupa Romana su monument sepolcrali, *Annali dell'Instituto di Corrispondenza archeologica* 39, 1867, S. 183-200, ders., *op. cit.* 40, 1868, S. 421-432, bes. S. 429-431, Nr. 10 (Avenches) und 1869, S. 288 ff.; E. Löwy, Quesiti intorno alla lupa Capitolina, *Studi etrusci* 8, 1934, S. 77-106; E. Strong, Sulla trace della Lupa Capitolina, *in: Scritti in onore di B. Nogara*, Vatikan, 1937, S. 475-501; F. Castagnol, *in: Enciclopedia dell'Arte Antica, Classica ed Orientale*, Bd. IV, Rom 1961, S. 731-732, s.v. Capitolina, Lupa; K. Schauenburg, Die Lupa Romana als sepulkrales Motiv, *Jdl* 81, 1966, S. 261-309, bes. Anm. 1-3; K. Schefold, Die römische Wölfin und der Ursprung der Romsagen, *in: Provincialia. Festschrift für R. Laur-Belart*, Basel, 1968, S. 428-439, bes. Anm. 7; A. Alföldi, La Louve du Capitole: quelques remarques sur son mythe à Rome et chez les Étrusques, *in: Hommage à la mémoire de J. Carcopino*, Paris, 1977, S. 1-11; Dulière 1979/1-2, *passim* in Bibl.; A.W.J. Holleman, Lupus, Lupercalia, Lupa, *Latomus* 44, 1985, S. 609-614; G.-Ch. Picard, La louve romaine, du mythe au symbole, *Revue archéologique* 1987, S. 251-309. Weitere Lit. bei Bossert 1998.1, S. 89, Anm. 3 (zu Nr. 43).



Abb. 113
Abgeschrägter Block mit Motiv der Lupa Capitolina *(Kat. Nr. 7). M. 1:7.*

Deutungs- und Rekonstruktionsvorschläge

Bis heute gelang es mangels Parallelen nicht, die Form des Monuments zu rekonstruieren. Zwei bereits in den frühesten Arbeiten erwogene Deutungen stehen im Vordergrund und wurden in der Folgezeit immer wieder aufgegriffen: J. J. Bachofen interpretierte den abgeschrägten Block mit Schuppendach als Bekrönung eines grossen Grabmonuments. Er wies auf die geglättete rechte Seite hin und nahm an, dass das Relief an eine Mauer angelehnt war. Auch in der Veröffentlichung der Avencher Rundplastik (1983) erwog der Verfasser aufgrund typologischer Merkmale am ehesten eine Zuordnung an einen Grabbau. Demgegenüber steht die Deutung als offizielles, nicht funerales Monument. C. Bursian dachte an ein Stadtwappen. In der Folge wurde vor allem diese Erklärung weitgehend oder teilweise übernommen. Die als Symbol römischer Herrschaft verstandene Szene wurde der palastartigen Anlage oder einem anderen öffentlichen Bau zugeordnet; zum Teil wurde ein militärischer Kontext angenommen. Zu gewagt ist der Vorschlag von Ch. Meylan, die das Relief mit der latinischen Kolonie *Aventicum* in Zusammmenhang brachte[30].

Der abgeschrägte, hinten geschuppte Quader (Abb. 112) mit Motiv der *Lupa Capitolina* an der Vorderseite ist Teil eines grösseren Monuments. Er muss zum linken Abschluss der dachartigen Bekrönung gehört haben. Rechts und an der Unterseite schlossen weitere Blöcke an. Als typologische Parallelen zu Block Kat. Nr. 7 bieten sich fast ausschliesslich Grabdenkmäler mit geschuppter Dachbekrönung an; auch das Motiv der *Lupa Capitolina* kommt vor allem als Giebelverzierung von Graburnen, Stelen und grösseren pfeilerartigen Grabbauten vor[31]. Dennoch ist nach dem Fundkontext, einem ausgedehnten palastartigen Bau mit offiziellem Charakter, einer Deutung als Ehrenmonument der Vorzug zu geben.

Zum Vergleich mit unserem Block eignet sich ein halbrunder Giebel aus Arlon, in Luxembourg, der wohl die Bekrönung eines Grabpfeilers gebildet hat[32]. Wie der Vergleich mit einem verschollenen, ehemals in München aufbewahrten Grabmaldach und einem Sarkophagdeckel in Trier nahelegt, dürfte das Dach aus zwei gleich langen breitformatigen seitlichen Blöcken und einem hochformatigen Mittelteil bestanden haben[33]. Am wahrscheinlichsten ist die folgende Rekonstruktion, die jedoch zu einem grossen Teil hypothetisch bleibt: In einer bogenförmig abschliessenden, in den Dachteil greifenden Mittelnische waren möglicherweise Vollfiguren wichtiger Persönlichkeiten in hohen zivilen und militärischen Ämtern dargestellt (vgl. Abb. 114)[34]. Die Breite der flankierenden Blöcke betrug 2,2 m (2 x 1,1 m). Zur Rekonstruktion des Mittelteiles wurden das claudische Nischengrabmal von Nickenich in Bonn und das um 140 n. Chr. entstandene Pfeilergrabmal des Albinius Asper in Trier[35] herangezogen. Bei beiden entspricht die Breite zweier Nischen für je eine Figur bzw. einer Doppelnische der Figurenhöhe. Bei Annahme einer zweifigurigen Nische mit

30 Verschiedene Forschungsmeinungen in Bibl. zusammengestellt. – Grabmal: Bachofen 1868, Burger 1961, Schwarz 1964, Schauenburg 1966, Noelke 1976, Bossert 1983 und Kempchen 1995 (oben in Bibl.). – Öffentlicher Bau, Szene als Symbol römischer Herrschaft: Secretan 1888 und 1919³, Martin 1891, Dunant 1900, Naef 1929, Staehelin 1948, Dulière 1979, Bossert 1998.1 (oben in Bibl.) – Militärischer Kontext: Deonna 1918 (oben in Bibl.) und Dulière 1979/1, S. 227-228. – Bögli/Meylan 1980, S. 51-52, Abb. 69 (Portikusvilla mit Eckrisaliten). – Zu den Untersuchungen im Gebäudekomplex von *Derrière la Tour* vgl. Anm. 91-92.

31 Regensburg: dachförmiger Deckel von Kindersarkophag: *CSIR Deutschland, Bd. I,1: Raetia und Noricum* (bearb. von G. Gamer und A. Rüsch), Bonn, 1973, S. 100, Nr. 424, Taf. 115. – Augsburg: Grabstein mit Satteldach, Büste im Giebel: *op. cit.*, S. 26, Nr. 27, Taf. 11 und Pfeiler mit geschupptem Kegeldach: *op. cit.*, S. 26-27, Nr. 29, Taf. 13. 15. – Zum Motiv der *Lupa Capitolina* im sepulkralen und öffentlichen Bereich vgl. Anm.40-42. – Zu den Grabmalaufsätzen in Luxembourg, München und Trier vgl. Anm. 32-33.

32 Esperandieu 5, S. 266, Nr. 4077; E. Wilhelm, *Pierres sculptées et inscriptions de l'époque romaine. Musée d'Histoire et d'Art, Luxembourg*, Luxembourg, 1974, S. 40-41, 125, Abb. 284; Nicht sepulkral bei Dulière 1979/1-2, S. 43, Nr. 108, Abb. 290 (Lit.) – Weitere Giebel mit Motiv der *Lupa Capitolina* zitiert bei Bossert 1998.1, S. 89, Anm. 9 (zu Nr. 43). Zur Deutung als Ehrenmonument s. Anm. 34.

33 Verschollener Grabmalaufsatz, ehem. München, zwei seitliche Dreieckgiebel, halbkreisförmiger Halbgiebel mit Büsten, First überragend: Gamer/Rüsch 1973 (oben Anm. 31), S. 115, Nr. 497, Taf. 144 (seitlicher Giebel). – Trier: Esperandieu 6, S. 244-245, Nr. 4974; *op. cit.* 10, S. 175-176; R. Schindler, *Führer durch das Landesmuseum Trier*, Trier, 1977, S. 51, Abb. 147.

34 Vgl. jetzt Bossert 1998.1, S. 89-92, Nr. 43, Taf. 36-37; S. 221. – Vg. Anm. 116.

35 Bonn: vgl. Espérandieu 11, S. 75-76, Nrn. 7758-7759; *Rheinisches Landesmuseum Bonn. Römische Steindenkmäler* 3 (bearb. von H.G. Horn), Köln und Bonn, 1981, S. 22-27, Nr. 31 (Abb.). H 1,72 m, Br 2,26 m, Br von Sockel und Gesims 2,9 m. – Trier: W. von Massow, *Die Grabmäler von Neumagen*, Berlin und Leipzig, 1932, S. 42-46, Nr. 4, Abb. 23, Taf. 1. 4; Schindler 1977 (oben Anm. 33), S. 104, Abb. 327.

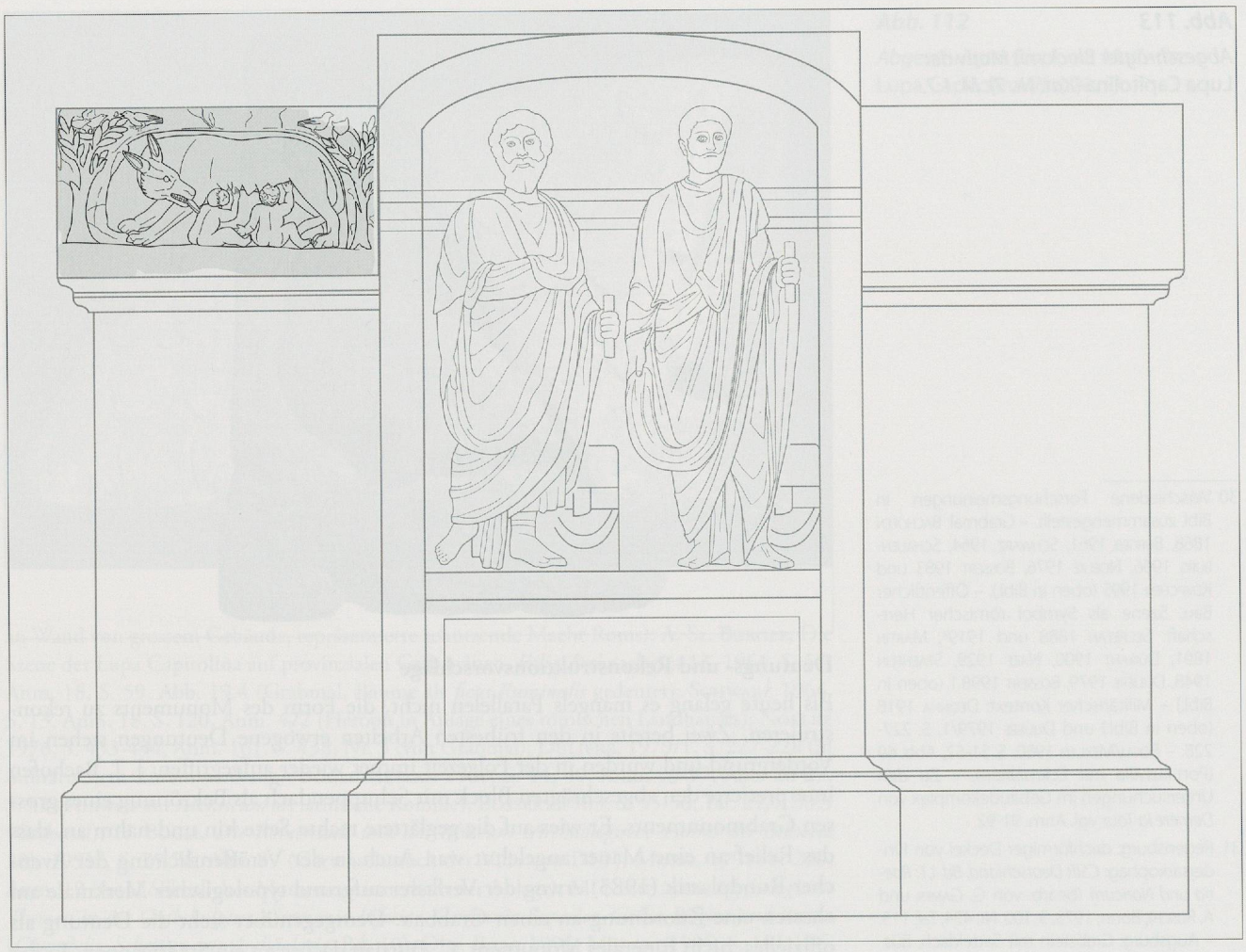

Abb. 114

Rekonstruktion des Ehrenmonuments mit Block Kat. Nr. 7 (Motiv der Lupa Capitolina*). M. 1:25.*

lebensgrossen Gestalten, entsprechend dem Trierer Grabdenkmal, ergäbe sich für die Mittelnische eine Gesamtbreite von 1,65 m und eine analoge Figurenhöhe. Dieses Mass entspräche der anderthalbfachen Länge eines seitlichen Dachelementes. Damit läge die Gesamtlänge des Ehrenmonuments bei 3,85 m (13 römische Fuss)[36]. Der möglicherweise etwas vorspringende Mittelteil mit bogenförmigem Abschluss dürfte die seitlichen breitformatigen Böcke der Dachbekrönung leicht überragt haben. Unterhalb der Figurennische möchte man, wie beim Cippus des Albinius Asper, einen Inschriftssockel annehmen; die Ehreninschrift dürfte sich auf die Dargestellten bezogen haben. Die Höhe des Inschriftsfeldes könnte, wie beim Grabdenkmal des Albinius Asper, ungefähr ein Drittel von lebensgrossen Figuren, also etwa 55 cm (1⅔ F.), betragen haben. Für die profilierte (?) Sockelzone wurde hypothetisch dasselbe Mass angenommen. Insgesamt ergäbe sich so eine Gesamthöhe von gut 3 m (10 F.)[37].

Noch weniger Anhaltspunkte gibt es für die Rekonstruktion der Seitenpartien: Die Szene auf dem rechten Block der Bekrönung ist nicht zu erschliessen. Denkbar wäre eine Darstellung aus der Romsage, etwa des Aeneas-Mythos[38]. Den Übergang von den breitformatigen Blöcken der Dachbekrönung zu den unten anschliessenden Teilen bildeten wahrscheinlich Gesimse. Über die Verzierung der Blöcke unterhalb der Gesimse lassen sich keine Angaben machen. An eine relativ geringe Tiefe von 43 cm lässt die untere Dicke des Dachteiles denken. Doch kann sie, etwa beim vorspringenden (?) Mittelteil, auch grösser gewesen sein[39].

Motiv der *Lupa Capitolina*

Das *Lupa Capitolina*-Motiv ist wie andere Symbole im funeralen Bereich, Aeneas- und Telephos-Mythos, Herkules und Cerberus oder Viktorien, Ausdruck von Unsterblichkeitshoffnungen[40]. Im öffentlichen Bereich dürfte die Darstellung von Wölfin und Zwillingen, insbesondere des seit Augustus als Gott verehrten mythischen Stadtgründers Romulus, vor allem Loyalität mit dem Kaiserhaus ausdrücken und mit der Vorstellung der *urbs aeterna* zu verbinden sein[41].

36 Cippus des Albinius Asper, Trier: vgl. von Massow 1932 (oben Anm. 35), Abb. 23. Figurenhöhe bzw. Nischenbreite dort 1,675 m. – Kat. Nr. 7: 2,2 m (2 x 1,1m) + 1,65 m (5,5 F.) = **3,85 m** (12,96 F, gerechnet mit römischem Fussmass von 29,7 cm).

37 2 x 0,55 m + 1,65 m + ca. 0,1 m (Standleiste) + ca. 0,15 m = **3,05 m** (err. Gesamth, inkl. Wölbung des Bogens). Die Sockelhöhe würde in diesem Falle der der seitlichen Dachbekrönung (57 cm) etwa entsprechen.

38 Zum Aeneasmythos vgl. Noelke 1976, S. 409-439, bes. S. 429-437; Bossert 1998.1, S. 90, Anm. 11 (zu Nr. 43).

39 An Bekrönung aus Arlon (oben Anm. 32) anschliessendes Kranzgesims erhalten. – Bei Grabmal von Nickenich (oben Anm. 35) D des Gesimses 42 cm, des Stelenteiles 30 cm, des Sockels 78 cm. – Zur vermuteten Aufstellung des Ehrenmonuments s. Auswertungsteil, S. 151-155.

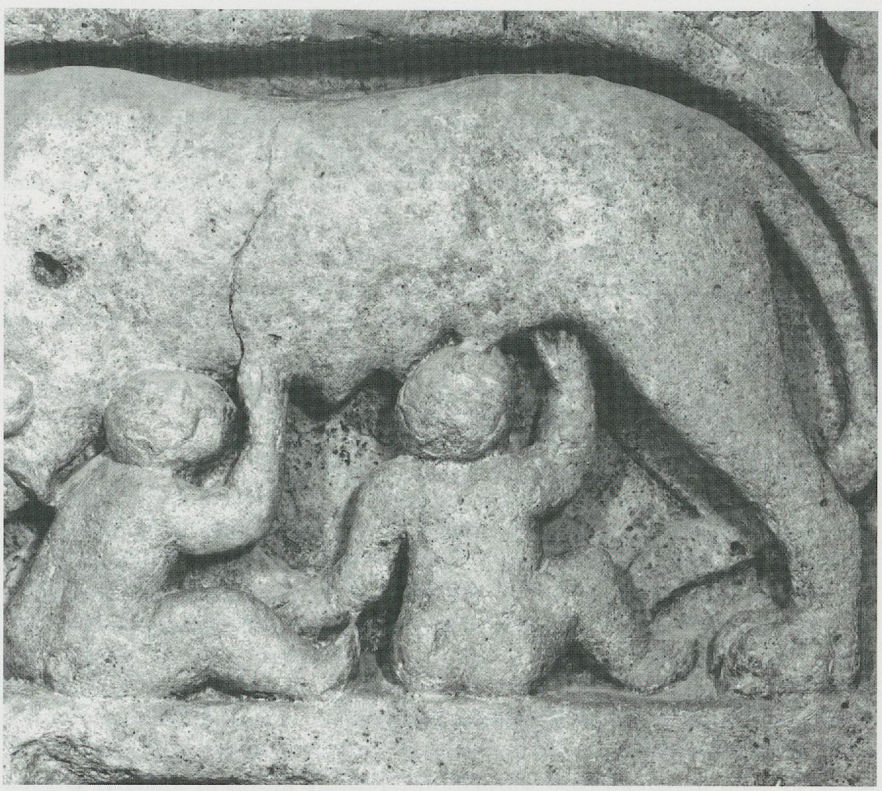

Abb. 115
Abgeschrägter Block mit Motiv der Lupa Capitolina *(Kat. Nr. 7). Detail.*

Die Darstellungen des *Lupa Capitolina*-Motives in der provinzialrömischen Kunst können typologisch in zwei Gruppen eingeteilt werden. Die eine durch ungleich mehr Beispiele vertretene zeigt die nach rechts, die andere die nach links gerichtete Wölfin. Der zweiten Gruppe ist das in einen offiziellen Kontext gehörende Avencher Relief zuzuordnen. Ikonographisch nahe stehen ihm Darstellungen in Nîmes und Turin sowie Szenen auf einer Aschenkiste im Museo Nuovo in Rom und einem Sarkophag in Marseille[42].

Werner Jobst nahm mit guten Gründen eine gemeinsame, an den Beginn der römischen Kaiserzeit gehörende Vorlage an und verwies dabei auf die Darstellung der Sage an der in allen Provinzen bekannten, 9 v. Chr. eingeweihten *Ara Pacis Augustae*. An der Westseite der äusseren Einfassung, nördlich des Einganges, war die Auffindung der Zwillinge bei der Wölfin wiedergegeben. Trotz der wenigen bisher bekannten Bruchstücke lässt sich die Szene, vor allem aufgrund literarischer Quellen, recht gut rekonstruieren (vgl. Vergil, *Aen.* VIII 630 ff., Ovid, *Fast.* II 412 ff.)[43]. Die Wölfin in der Grotte wandte sich nach rechts, dem Eingang und Altar zu. Den Kopf hatte sie zurück zu den Säuglingen gedreht und beleckte sie liebevoll. Der Vorschlag von Jobst besitzt einige Wahrscheinlichkeit. Aus republikanischer Zeit sind nur wenige Darstellungen der Sage bekannt. In augusteischer Zeit erfolgte auch eine Neubewertung des inhaltlich eng mit *Lupa Capitolina* und Zwillingen verknüpften Aeneas-Motives[44].

Die Frage nach den Vorbildern für die Szene auf der *Ara Pacis Augustae* und die Darstellungen in den Provinzen ist nicht eindeutig zu beantworten. Aus der antiken Literatur sind in Rom zwei bronzene Wölfinnen bekannt, die heute noch erhaltene vom Kapitol und die von Livius X 23, 11f. und Dionysos von Halikarnass, *Antiqu.* I 79,8 überlieferte, die beim Lupercal, der heiligen Wolfshöhle am Palatin, stand. Unter die Zitzen dieser *Lupa* setzten die Ädilen Cn. und Qu. Ogulnius 295 v. Chr. die Figuren der Zwillinge. Aus den Textstellen scheint hervorzugehen, dass die Wölfin selbst schon früher vorhanden war. Münzen bezeugen dieses Bild möglicherweise seit 269 v. Chr.[45]. Die im Konservatorenpalast aufbewahrte Wölfin kommt, wie E. Simon zu Recht betont hat, als frühester Beleg für die kanonische Fassung der Sage nicht in Frage. Diese ist literarisch und bildlich erst seit dem 3. Jh. v. Chr. bezeugt. Als Vorlage für die kaiserzeitlichen Darstellungen fällt die erhaltene *Lupa* in Rom ausser Betracht. K. Schefold dachte, ausgehend vom Figurenrepertoire der *Ara Casali* im Vatikan, an ein Vorbild von der Wende der Spätklassik zum Frühhellenismus[46].

40 Vgl. A. Sz. Burger, Die Szene der *Lupa Capitolina* auf provinzialen Grabsteinen, *Folia Archaeologica* 13, 1961, S. 51-61, 59, Abb. 19, Nr. 4; K. Schauenburg, Die Lupa Romana als sepulkrales Motiv, *Jdl* 81, 1966, S. 261-309, bes. S. 266-267, Anm. 20-21, S. 287; W. Jobst, Römische Grabdenkmäler im Stift Melk, *Jahreshefte des Österreich. Archäol. Inst. in Wien* 50, 1972/73, S. 272, Abb. 4, 273-280, Nr. 3, 277, Abb. 6; Noelke 1976, S. 433-434. 438-439. – Zur Symbolik vgl. Anm. 41.

41 Vgl. Schauenburg 1966 (oben Anm. 40), 287, Anm. 82-85; S. 304-305, Anm. 153-156. S. 307-308. – H. Brandenburg, Meerwesensarkophage und Clipeusmotiv, *Jdl* 82, 1967, S. 233-234, (Personifikation der Macht Roms). Dagegen: H. Sichtermann, Deutung und Interpretation der Meerwesensarkophage, *Jdl* 84, 1969, S. 233. – Zusammenstellung verschiedener Interpretationen bei D. Boschung, *Antike Grabaltäre aus den Nekropolen Roms* (*Acta Bernensia*, Bd. 10), Bern, 1987, S. 51, Anm. 756-759; F. Sinn, *Stadtrömische Marmorurnen* (*Beiträge*, Bd. 8), Mainz, 1987, S. 71, Anm. 541-545.

42 Vgl. Jobst 1972/73 (oben Anm. 40), S. 279, Anm. 59-60. – Vgl. Dulière 1979/1-2, S. 27, Nr. 54, Abb. 264 (Rom, Museo Capitolino Nuovo); S. 45-46, Nr. 116, Abb. 286 (Nîmes); Schauenburg 1966 (oben Anm. 40), S. 272, Abb. 9 (Turin); *op. cit.*, S. 276, Abb. 14 (Marseille); K. Schauenburg, Zur Aschenkiste des Euphrosynus im Museo Nuovo in Rom, *Archäologischer Anzeiger* 1969, S. 110, Abb. 3. – Vgl. auch Schild der Roma auf dem Sockel der Antoninus-Pius-Säule, Vatikan: L. Curtius, Ikonographische Beiträge, *RM* 48, 1933, S. 211, Abb. 13 und Pyxis, Louvre: Picard 1987 (oben Anm. 29), S. 262-263, Abb. 5.

43 Vgl. Jobst 1973 (oben Anm. 40), S. 279, Anm. 61-63; dazu E. Simon, *Ara Pacis Augustae* (*Monumenta Artis Antiquae*, Bd. 1), Tübingen, 1967, S. 24-25, Taf. 1,2, Taf. 28.

44 Vgl. Schauenburg 1969 (oben Anm. 42), S. 111, Anm. 5; Noelke 1976, S. 433, Anm. 160.

45 Zur *Lupa* vom Kapitol vgl. E. Simon, *in:* W. Helbig, *Führer durch die öffentlichen Sammlungen klassischer Altertümer in Rom* 4II, Tübingen, 1966, S. 277-281, Nr. 1454. – Palatin, Lupercal: vgl. J. B. Carter, *in:* W. H. Roscher, *Ausführliches Lexikon der griechischen und römischen Mythologie*, Bd. IV, Leipzig, 1909-1915, Sp. 202, s.v. Romulus.

46 Vgl. Schefold 1968 (oben Anm. 29), S. 428-439, bes. Taf. 1 (Rückseite der *Ara Casali*).

Dem einheimischen Bildhauer wird der Mythos der kapitolinischen Wölfin, die Romulus und Remus säugt, durch bildliche Darstellungen, Kleinkunst, Plastik u.a. oder Musterbücher vertraut gewesen sein. Durch die symmetrisch angeordneten, nicht näher als Feigenbäume charakterisierten Bäume und die Vögel – wohl auch die Gans an der linken Seite – wollte er wahrscheinlich Natur und Abgeschiedenheit des Ortes andeuten. Es scheint zu weit zu führen, dem Beiwerk Symbolgehalt zuzuschreiben[47].

Blockartig eingetieftes, kantig umbiegendes Relief, vereinfachte, lineare Gestaltung sowie Disproportionierung und verquollene Formen kennzeichnen unsere Skulptur als provinzielle Arbeit (vgl. Abb. 111-113). Enge stilistische Übereinstimmungen mit dem Brunnenlöwe Kat. Nr. 12 ergeben sich in der Ausführung der Wölfin, d.h. in expressiver, ornamentaler Gestaltung des Gesichtes und den langgestreckten, scharfgratigen Zehen (vgl. Abb. 127)[48].

Datierung: Zur zeitlichen Einordnung der werkstattgleichen Skulpturen Kat. Nrn. 7 und 12 (Abb. 111, 127) liefert die provinzielle Ausführung (Flächigkeit, Linearität, Disproportionierung u.a.) keine Anhaltspunkte. Das Relief mit dem *Lupa Capitolina*-Motiv dürfte gleichzeitig mit der im frühen 3. Jh. n. Chr. erbauten palastartigen Anlage entstanden sein. Diese Datierung ist auch für den wahrscheinlich aus den Thermen von Insula 16 West stammenden Brunnenlöwe anzunehmen[49].

8 Beckenuntersatz mit vier Löwenklauen

Abb. 116-119

Ehem. Avenches, dann zusammen mit anderen Antiken nach Bern transportiert. Verloren.
FO: 1751 bei den Schmidt'schen Ausgrabungen in DLT (Bereich Dionysos-Ariadne-Mosaik) gefunden (Abb. 145, Nr. 8).
Bibl.: Ms. Schmidt 1749-51, Abb. S. 85; S. 86-88; Ms. Schmidt/Gruner 1751/1, Abb. S. 21 oben; Ms. Schmidt/Gruner 1751/2, ebenso; Ms. Schmidt 1750-52, S. 34 oben (Abb. und Rekonstruktion als Kandelaber). MRA, Fol. 35; Schmidt 1760, S. 55-56, Taf. 23,4; Schmidt 1771, S. 28-29, Taf. 23,4; Ms. Ritter, S. 40, Blatt 67, Nr. 21 (koloriert); Dübi 1888, S. 27; Dübi, *Collectana*, S. 40, *Register* IV, Mappe Nr. 40; Bossert 1998.1, S. 94, Nr. 47, Taf. 8.
H (bei Schmidt 1760 und 1771) «*1 pied et demi* (44 cm, vermutlich zusammen mit Auffangbecken)». In Ms. Schmidt/Gruner 1751 und in Ms. Schmidt 1750-1752 unterhalb der Basis Angabe «*pes Regius* (pied du Roi = 32,5 cm)»; dieses Mass könnte sich auf die Breite oder auf die Höhe von Basis und Konus (ohne Auffangbecken) beziehen. – M, wahrscheinlich lunensisch.
Erh. H (mit Auffangbecken?) 44 cm, Br(?) (ohne) 32,5 cm.
Untersatz bis knapp über die obere Profilierung des Konus erhalten.

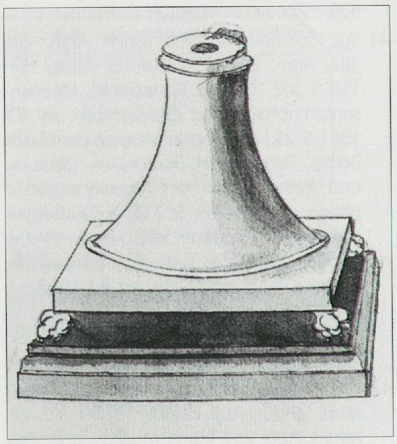

Abb. 116

Untersatz von Wasserbecken, mit Löwenklauen (Kat. Nr. 8), Marmor, H 44 cm, verloren, ehem. Avenches.
Ms. Schmidt 1749-51, S.85.

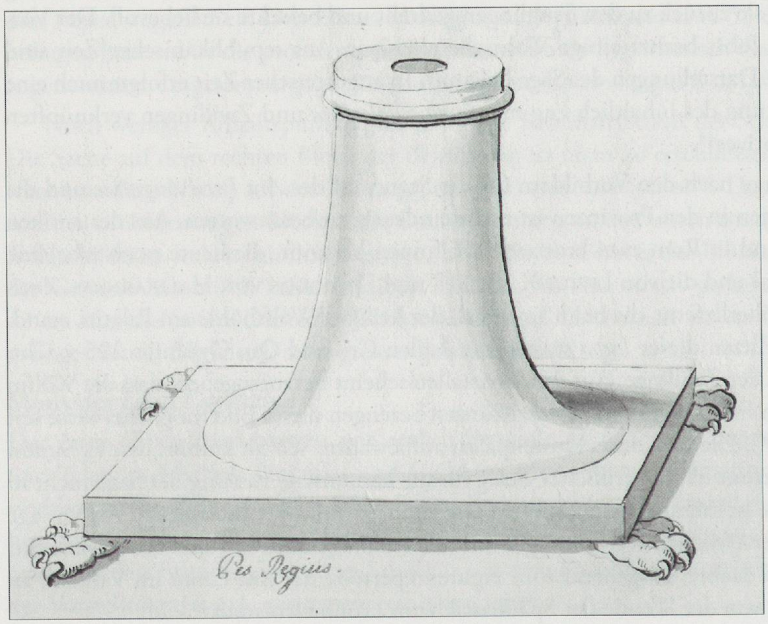

Abb. 117

Untersatz von Wasserbecken (Kat. Nr. 8).
Ms. Schmidt 1750-52, S. 34 oben.

47 Vgl. Deonna 1918 und Secretan 1919[3] (oben in Bibl.).

48 Zur Bildhauergruppe der *Lupa Capitolina* vgl. Bossert 1983, S. 56 und Bossert 1998.1, S. 118, Anm. 16 und *op. cit.*, Gesamtübersicht, S. 144 (VI).

49 Nach dem Werkstattvergleich. Vgl. Anm. 48.

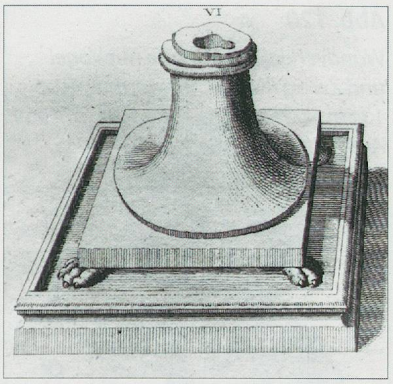

Abb. 118
Untersatz von Wasserbecken (Kat. Nr. 8).
Schmidt 1760, Taf. 23,4.

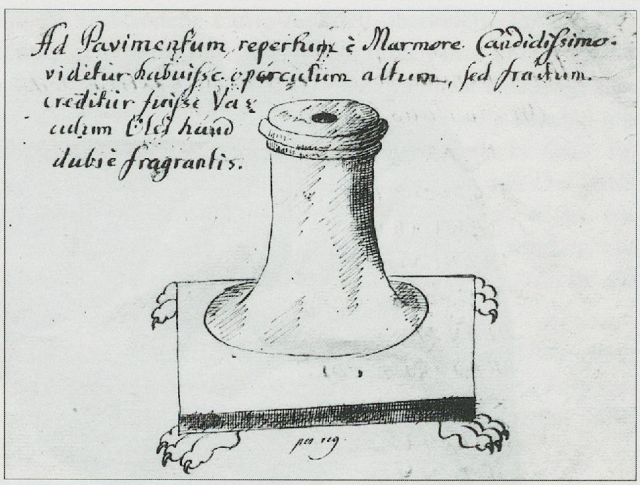

Abb. 119 *(rechts)*
Untersatz von Wasserbecken (Kat. Nr. 8).
Ms. Schmidt/Gruner 1751, Abb. S. 21 oben.

Auf der frühesten Darstellung, der Sepiazeichnung im Manuskript von S. und F. S. Schmidt (1751), ist der durchbohrte Untersatz in ein flaches Becken gestellt. In der gleichen Weise erscheint der Fund auch auf dem Stich von A. Zingg in den Schmidt'schen Publikationen von 1760 und 1771. In einem zweiten von S. und F. S. Schmidt verfassten Manuskript (1750-52) und auf einer Federskizze von J. R. Gruner (um 1751) fehlt jedoch das Bassin (vgl. Abb. 116-119). Die frühere Zeichnung bei F. und F. S. Schmidt und der Stich zeigen oberhalb der aus zwei Wülsten bestehenden Profilierung einen Ansatz (wohl vom Übergangsstück zur Schale). Der verlorene in einem Wasserbecken stehende Beckenuntersatz muss etwas höher gewesen sein als ein noch erhaltener, stark fragmentierter in Avenches[50].

Die rekonstruierte Gesamthöhe des hier betracheteten Gerätes betrug schätzungsweise 80 cm. Die Löwenpranken, die den Untersatz tragen, kehren auf allen bildlichen Darstellungen von Kat. Nr. 8 wieder. Hier äussert sich der Zeitstil des 18. Jh. besonders deutlich. Rechts neben dem Fundstück ist im Schmidt'schen Manuskript von 1752 die Ergänzung als Kandelaber abgebildet. Auf diese Weise wurde es auch im folgenden gedeutet.

Ein schlechter erhaltener Untersatz aus dem Theater stimmt im Typus völlig mit unserem überein, ist jedoch etwas kleiner. Auch stilistisch dürften sich die beiden Funde weitgehend entsprochen haben. Die Rekonstruktion als Kandelaber trifft nicht zu. Die Gegenüberstellung mit Parallelen aus den Vesuvstädten[51] lehrt, dass die Avencher Untersätze zu Wasserbecken gehörten. Das Bassin zum Auffangen des über den Schalenrand fliessenden Wassers war vermutlich antik.

Bei den einander im Aussehen verwandten Beckenuntersätzen könnte es sich, wie bei einem z.T. noch abbozzierten Stück in Martigny, um Reste importierter, am Ort fertig ausgearbeiteter marmorner Halbfabrikate handeln[52].

Datierung: frühes 3. Jh. n. Chr. oder älter.

9 Wandverkleidungsplatte mit Vogel und Zweig
Abb. 120

Depot, Inv. Nr. 1911/5035.
FO: wahrscheinlich 1911 in DLT gefunden (vgl. Abb. 145, Nr. 9)[53].
Erh. H 10 cm, erh. Br 13 cm, T (inkl. Relief) 2,7 cm, Relieft 0,1-0,3 cm. – M_1, zuckerartig verwittert.
Bibl.: Bossert 1998.1, S. 36-37, Nr. 6, Taf. 4.
Aus zwei Fragmenten zusammengesetzt. An l. und r. Seite sowie unten gebrochen, Vogel bis auf unteren Teil der Beine erh., Rest des oberen Randes vorhanden; Absplitterungen und Risse an der verwaschenen Vorderseite, z.T. fleckig.
Tech: Relief mit feinem Beizeisen skulptiert, an Rückseite gesägt.

Das Bruchstück stammt von einer Verkleidungsplatte. Von der Rahmung des Bildfeldes blieb die obere Leiste erhalten. Auf einem Zweig hat sich ein Vogel niedergelassen. Er wendet sich nach rechts und pickt gierig eine Beere. Der Reliefrest links lässt sich nicht sicher deuten: man glaubt hier noch weitere Früchte zu erkennen.

50 Bossert 1998.1, S. 40, Nr. 14, Taf. 8. Erh. H 14,8 cm; vgl. auch *op. cit.*, S. 40, Nr. 15, Taf. 8. – Hier besprochener Untersatz: *op. cit.*, S. 94, Nr. 47, Taf. 8.

51 Zu skulptierten und gemalten Becken auf Untersätzen vgl. W. Jashemski, *The Gardens of Pompei, Herculaneum, and the Villas destroyed by Vesuvius*, New Rochelle/New York, 1979, S. 169, Abb. 251 und weitere Lit. bei Bossert 1998.1, S. 40, Anm. 2 (zu Nr. 14).

52 Beckenuntersatz aus Martigny, drei Fragmente, Inv. Nrn. My 87/277, 87/397 und 88/168. Vgl. M. Bossert, C. Neukom, *Gallia Narbonnensis: Colonia Iulia Vienna: Genava – Vallis Poenina – Raetia – Italia (CSIR Schweiz, Bd. II; Antiqua 36)*, Basel, 2004, S. 111-112, Nr. 4a-c, Taf. 5-7; Bossert 1998.1, S. 40, Nr. 14, Taf. 8. Löwenklaue abbozziert. – Fragmente mit Versatzmarken: Bossert 1998.1, S. 40, Anm. 2 (Martigny); S. 118, Anm. 17.

53 Vgl. *Musée Cantonal d'Avenches. Catalogue des antiquités*, Bd. 3 (1890-1938). MRA/Cat. IV, S. 84, Nr. 5035 (Fundjahr 1911): «*Fragment d'une moulure avec fleur*». Nach der Art des Klebstoffes kann das Bruchstück mit dem Vogelkopf erst in neuerer Zeit angefügt worden sein. Freundliche Mitteilung von Frau V. Fischbacher, Restauratorin, MRA. Bei einer Drehung um 90° im Uhrzeigersinn glaubt man auf dem linken Fragment eine Blume zu erkennen.



Abb. 120
Wandverkleidungsplatte mit Vogel und Zweig (Kat. Nr. 9). Marmor, 10 x 13 cm (2. Viertel bis Mitte 1. Jh. n. Chr.), Avenches, MRA, Inv. Nr. 1911/5035. M. 2:3.

Das stellenweise nur 1 mm tiefe Relief besticht durch die feine, subtile Modellierung. Das Tier ist meisterhaft charakterisiert, die Darstellung wirkt spontan.

Unter den Avencher Skulpturen kommt ein im Bereich des Forumstempels gefundenes marmornes Inschriftsfragment[54] unserem Relief stilistisch am nächsten. Es überragt dieses jedoch noch qualitativ: Die zarte, pflanzliche Durchformung des Lorbeerzweiges wirkt naturalistischer und geht stärker ins Detail. Die Inschrift ist überaus sorgfältig eingemeisselt.

Datierung: Den beiden Werken stehen stilistisch sicher oder wahrscheinlich stadtrömische Reliefs tiberisch-claudischer Zeit nahe. Zum Vergleich bietet sich ein Relief mit Apollo zwischen zwei Lorbeerbäumen auf einem ursprünglich im Theater von Arles aufgestellten Altar an, der ins 2. Viertel des 1. Jh. n. Chr. gehört. Vergleichbar ist auch die vegetabilische Verzierung an der Nebenseite eines claudischen Grabaltars in Rom[55].

Der Zeitstil kommt an den eben genannten Parallellen deutlich zum Ausdruck; die klassizistisch wirkenden, auffallend flachen Reliefs sind kleinteilig und naturalistisch gestaltet; auf die Verwendung des Bohrers wurde oft ganz verzichtet (vgl. Abb. 220). Die Modellierung wirkt im Vergleich zu einem früheren, dem Frieden des Augustus geweihten Altars in Narbonne etwas weicher, aber noch immer akzentuiert. Später anzusetzen als die Avencher Relieffragmente ist andererseits die im 3. Viertel des 1. Jh. n. Chr. entstandene Grabara der Iulia Victorina im Louvre[56] mit pflanzlich verzierter rechter Nebenseite. Nach der stilistischen Gegenüberstellung gehören unsere Bruchstücke vermutlich in die tiberische bis claudische Zeit.

Die beiden qualitativ hochstehenden Marmorreliefs dürften zu den frühesten von italischen Bildhauern am Ort geschaffenen Skulpturen gehören[57].

Figürliche Steinplastik (Varia)

Herkunft aus dem Palast von *Derrière la Tour* unsicher

10 Lebensgrosse Knabenbüste

Abb. 121; vgl. Abb. 122

Verloren. Im Manuskript von Emanuel Curty unter den aquarellierten, zwischen 1783 und 1786 in Avenches gemachten Funden abgebildet.
FO: möglicherweise im Bereich der mit Mosaiken ausgestatteten Räume, im Westflügel der palastartigen Anlage von DLT, gefunden (vgl. Abb. 145, Nr. 10?). Denkbar wäre auch, dass die Büste von den Grabungen von Lord Northampton und Lord Comton in den Thermen von Insula 16 West stammte (vgl. auch Kat. Nr. 12)[58].
Bibl.: Ms. Curty 1786, Bl. 7, Taf. 6, Nr. 4; Dübi 1891, S. 40; Bossert 1998.1, S. 155. 159, Rs 73, Taf. 42 (Rs-Nachtrag).
Erh. H ca. 45 cm («*15 pouces*») – M, wohl lunensisch.
War, abgesehen von Beschädigungen am Büstenrand und weggebrochenem Sockel, intakt.

54 Vgl. Bossert 1998.1, S. 36, Anm. 4, Abb. 5 (zu Nr. 6).

55 Arles: H. Schoppa, *Die Kunst der Römerzeit in Gallien, Germanien und Britannien*, Deutscher Kunstverlag, ohne Erscheinungsjahr, S. 13. 50, Bild 27. – Rom: E. Schraudolph, *Römische Götterweihungen mit Reliefschmuck aus Italien (Archäologie und Geschichte*, Bd. 2), Heidelberg, 1993, S. 239, L 164, Taf. 43. Weitere Lit. in Bossert 1998.1, S. 36-37, Anm. 5.

56 Narbonne: Schoppa o. J. (oben Anm. 55), S. 11. 47, Bild 2. – Paris, Louvre: H. Wrede, *Consecratio in formam deorum. Vergöttlichte Privatpersonen in der römischen Kaiserzeit*, Mainz, 1981, S. 264-265, Nr. 183, Taf. 26, 1-2. – Weitere Lit. in Bossert 1998.1, S. 37, Anm. 6.

57 Zu Herkunft, Werkstatt und Datierung vgl. *op. cit.*, Anm. 7.

58 Zu den Schmidt'schen Ausgrabungen von 1751 vgl. Dübi 1888, S. 26-29, 35-36. Nachgrabungen von E. Ritter und Lord Northampton zwischen 1783-86 fanden in *Derrière la Tour* keine statt, Grabungen von Ritter und Northampton sind indes in Insula 16 West und *Conches Dessous* bezeugt, vgl. in Bibl. zu Kat. Nr. 12. Diesen Hinweis verdanke ich Herrn J. Morel†.

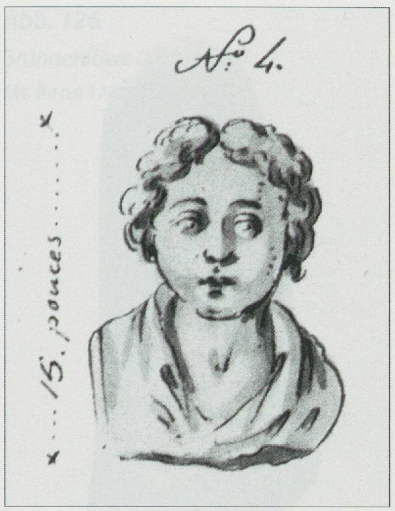

Abb. 121

Lebensgrosse Knabenbüste (Kat. Nr. 10). Marmor. H 45 cm, Aquarell. (frühantoninisch), verschollen ehem. Avenches. M. ca. 1:10.

Ms. Curty 1786, Bl. 7 (Nr. 4).

Abb. 122

Porträtkopf und Büste des jugendlichen Marc Aurel, Ostia.

R. Calza, Ostia *V 1, Rom, 1964, Nr. 152, Taf. 90.*

Die durch das um 1786 entstandene Curty-Aquarell überlieferte Porträtbüste muss ausgezeichnet erhalten gewesen sein. Lediglich am linken und unteren Rand war sie etwas ausgebrochen, der Büstensockel fehlte. Das rundliche Knabengesicht wendet sich dem Betrachter in Frontalansicht zu. Üppiges, in grössere Büschel unterteiltes Lockenhaar fällt bis auf Höhe der Ohren herab und bedeckt diese. Im ebenmässigen Gesicht fallen die grossen, breit umrandeten Augäpfel auf. Der kindliche Mund ist voll und weich gebildet. Wahrscheinlich war die Büste nicht, wie normalerweise, mit Paludamentum und darunter getragener Tunika, sondern mit einer Toga bekleidet. Das Gewand umhüllt die bis zu den Armansätzen und bis auf Brusthöhe reichende Büste. Der Hals ist grösstenteils unbedeckt[59].

Die schwungvolle Zeichnung des späteren 18. Jh. gibt die Knabenbüste etwas vereinfacht, im grossen und ganzen jedoch getreu wieder. In antoninische Zeit weisen nebst der Büstenform der etwas verträumte Gesichtsausdruck sowie das volle, wallende Lockenhaar. Es war möglicherweise leicht aufgebohrt.

In Büstenform und Stil am besten vergleichbar sind Bildnisse des jugendlichen Marc Aurel. Erinnert sei an die Paludamentum-Büste des ungefähr zwanzigjährigen Herrschers im Museo Capitolino, Galleria 36 (Inv. Nr. 279), das Gegenstück Stanza degli Imperatori 29 und vor allem ein Knabenporträt des Marc Aurel in Ostia (Abb. 122). Sie vertreten den ersten Bildnistypus des Kaisers. Das Urbild wird im Vergleich mit den ersten selbständigen Münzprägungen während des ersten Konsulats des Marc Aurel, gegen 140 n. Chr., anzusetzen sein[60].

Das Knabenbildnis des Marc Aurel diente als Vorlage für zahlreiche Privatporträts, so wohl auch für die verschollene Avencher Porträtbüste. An dieser begegnen uns ebenfalls grosse, hervorquellende Augen, die durch breite, buschige Brauen eingerahmt sind. Die genannten charakteristischen Gesichtszüge entsprechen einerseits einem von frühen antoninischen Frauenporträts her bekannten Schönheitsideal, sind andererseits jedoch auch als physiognomische Eigenheiten zu verstehen[61].

Die offenbar in Anlehnung an frühe Porträts des Marc Aurel entstandene Avencher Büste muss ein sehr qualitätsvolles, wahrscheinlich mittelitalisches Importstück gewesen sein. Provinzielle Züge wie Flächigkeit und Linearität sind – soweit das Aquarell eine solche Aussage zulässt – nicht feststellbar.

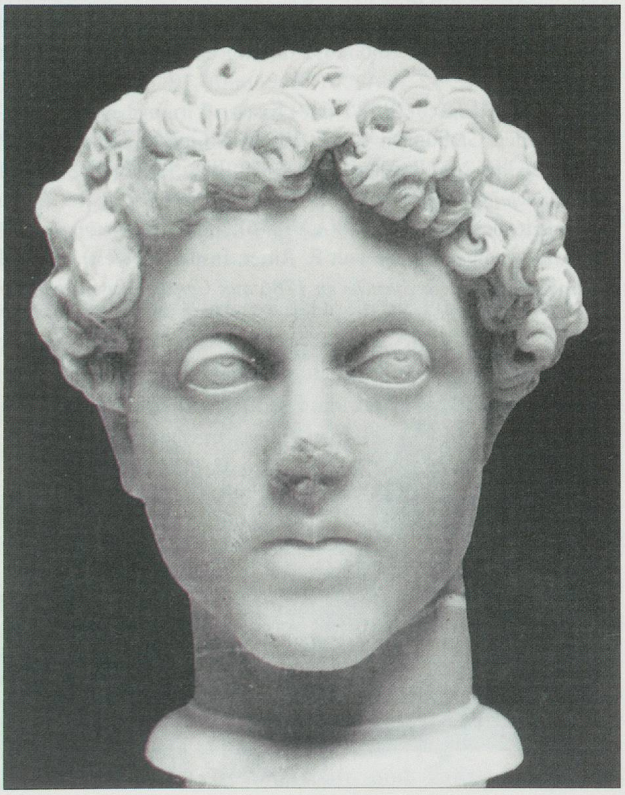

59 Herrscherbildnisse mit Togabüsten kommen in severischer Zeit auf, im privaten Bereich begegnen uns Togabüsten bereits ab trajanischer Zeit. Vgl. G. Daltrop, *Die stadtrömischen männlichen Privatbildnisse trajanischer und hadrianischer Zeit*, Selbstverlag, 1958, S. 24-28, Abb. 8, 12.

60 Rom, Museo Capitolino, Galleria 36 (ehem. 28, Inv. Nr. 279): M. Wegner, *Die Herrscherbildnisse in antoninischer Zeit, Das römische Herrscherbild*, 2. Abt., Bd. 4. Berlin 1939, S. 191-192, Taf. 15; K. Fittschen, P. Zanker, *Katalog der römischen Porträts in den Capitolinischen Museen*, Bd. 1, Mainz, 1985, S. 67-68, Nr. 61, Taf. 69-70, 72. – Replik Stanza degli Imperatori 29 (Inv. Nr. 450): Fittschen/Zanker, *op. cit.*, S. 68, Nr. 62, Taf. 69, 71, 73. – Porträt Ostia: R. Calza, *Scavi di Ostia V, Teil 1: I ritratti greci e romani fino al 160 circa D.C.*, Rom 1964, S. 95, Nr. 152, Taf. 90. – Zu den vier Bildnistypen des Marc Aurel vgl. M. Bergmann, *Marc Aurel (Liebighaus Monographie 2)*, Frankfurt, 1978, S. 22-28, zum ersten Bildnistyp S. 22-23, Abb. 25-26. Vgl. auch Fittschen/Zanker, *op. cit.*, S. 67-78, Nrn. 61-71, vgl. Taf. 69-82 (1. Bildnistyp: Nrn. 61-63); *Kaiser Marc Aurel und seine Zeit – Das römische Reich im Umbruch* (hrsg. Von K. Stemmer), Berlin, 1988, S. 14-18, B 1-8 (Bildnistypen des Marc Aurel).

61 Vgl. Bergmann 1978 (oben Anm. 60) sowie dort auch Abb. 26 und 42 (Faustina Minor). – Zu den Bildnissen des Marc Aurel s. Anm. 60.

Datierung: Nach typologischem, ikonographischem und – soweit möglich – stilistischem Vergleich mit Büsten des jugendlichen Marc Aurel entstand die verschollene Büste zwischen 140-150 n. Chr. Der antoninische Zeitstil äussert sich, auch am Aquarell des späten 18. Jh., im verträumten Gesichtsausdruck (vgl. Abb. 121-122). Die Plastik stammte vielleicht von der Ausstattung des Vorgängerbaues (vgl. Abb. 145)[62].

11 Gestreckter linker Daumen einer leicht überlebensgrossen Statue
Abb. 123

MRA, Depot, Inv. Nr. 1864/1128.
FO: DLT, Mitteltrakt, Bereich des südlichen Innenhofes oder Thermen in Insula 19[63]. 1864 (vgl. Abb. 145, Nr. 11?).
Max. erh. L. 7,8 cm, Br 4 cm (entsprechend max. Dm) – M_1.
Bibl.: Bögli/Meylan 1980, S. 41, Abb. 28; Bossert 1983, S. 40, Nr. 34, Taf. 44.
Nagel und Oberfläche leicht bestossen, versintert.
Tech: Schräg über Daumenansatz verlaufende Stückungsfläche; Oberfläche fein überraspelt; Hautfalten an oberem Gelenk und Nagelumriss eingraviert.

Der gestreckte linke Daumen (Abb. 123) gehörte zu einer wohl leicht überlebensgrossen, etwa 2 m hohen Statue[64]. Er war wahrscheinlich als Flicken an der linken Hand angesetzt; normalerweise sind dort keine Stückungen zu erwarten. Ein eiserner Verbindungsstift fehlt[65]. Es ist nicht mehr zu entscheiden, ob der Daumen von einer überlebensgrossen Porträtstatue oder von einer Idealplastik stammt. Sie könnte im Bereich des südlichen Hofes der palastartigen Anlage von *Derrière la Tour* (vgl. Abb. 145, Nr. 11) oder aber in den Thermen von Insula 19 aufgestellt gewesen sein.

Datierung: Beginn des 3. Jh. n. Chr. oder älter?



Abb. 123
Gestreckter linker Daumen (Kat. Nr. 11), Marmor. L 7,8 cm, wohl Flicken von überlebensgrosser Marmorstatue (frühes 3. Jh. n. Chr.?). Avenches, MRA, Inv. Nr. 1864/1128. M. 1:1.

12 Brunnenlöwe
Abb. 124-127

MRA, Inv. Nr. 1786/200.
FO: Nach Angabe von E. Ritter bei den Ausgrabungen von 1786 gefunden. In Frage kommen vor allem die von Lord Northampton und seinem Sohn, Lord Comton, in den Thermen von Insula 16 West, weniger wahrscheinlich sind die von E. Ritter in demselben Jahr in *Conches Dessus* durchgeführten Grabungen. Demgegenüber steht die wahrscheinlich falsche Angabe «*Derrière la Tour*» (vgl. Abb. 145, Nr. 12) im Inventarkatalog und in Dübi, *Collectana* (vgl. unten in Bibl.).
12: H 75 cm, L 74 cm, Br 25 cm – K_1.
Bibl.: Zu den Grabungen von E. Ritter in *Conches Dessous* und von Lord Northampton im Jahre 1786 vgl. Ms. Ritter 1786, S. 20, Blatt 26 (A.VII.13) («*Position géometrique des deux pavés en mosaïque découvertes en 1786 aux Champs de Conches dessous à Avenche*», aufgenommen von E. Ritter). S. 23, Blatt 29 (A.VII.16) («*Plans et desseins d'une chambre de bain antique mit Hypokaust*», aufgenommen von E. Ritter. Insula 16 West); S. 33, Blatt 44 (A.VIII.14) («*Pavé mosaïque découverte à Avenche en 1786 aux Conches dessous par Lord Compte de Northamton*»,

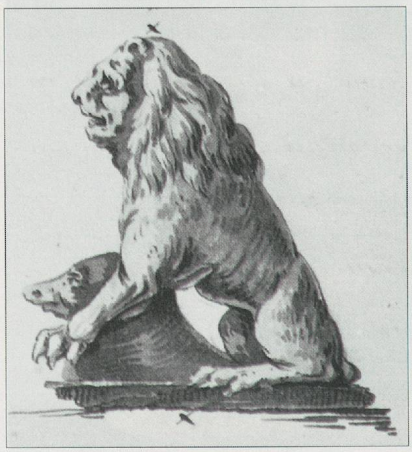

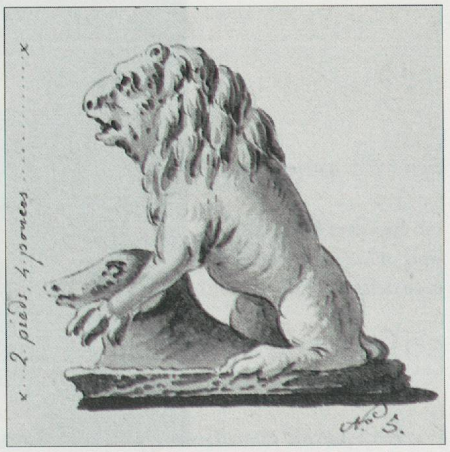

Abb. 124 *(links)*
Brunnenlöwe (Kat. Nr. 12).
Ms. Curty 1783-86, Bl. 3 (Nr. 3).

Abb. 125 *(rechts)*
Brunnenlöwe (Kat. Nr. 12).
Ms. Curty 1786, Bl. 7 (Nr. 1).

62 Vgl. Anm. 60 und 102.

63 Den Hinweis auf mögliche Herkunft aus Insula 19 verdanke ich Herrn J. Morel†, Avenches.

64 Bei Kat. Nr. 4 max. erh. L 7,8 cm, entsprechendes Mass bei Lebensgrösse (1,7 m) 6,5 cm: 6,5 : 170 (Lebensgrösse) = 7,8: x/x = (34 x 7,8) : 1,3 = **2,04 m**. Vergrösserungsfaktor von 1,16, d. h. ca. 1 1/5 Lebensgrösse.

65 Stückungsfläche bei Bossert 1983, S. 40 irrtümlicherweise als Bruchfläche angesehen. – Aus dem einer Versammlungshalle(?) in Insula 23 vorgelagerten Hof stammt ein Fingerflicken mit Eisenstift (von Kolossalstatue). Dazu Bossert 1983, S. 40, Nr. 35, Taf. 44. – Vgl. auch Flicken aus kalkhaltigem Sandstein der marmornen julisch-claudischen dynastischen Gruppe vom Avencher Forum: *op. cit.*, S. 41-44, Nr. 37b, Taf. 47,4 (Gewandflicken), Nr. 37d, Taf. 49,3 (Kopf der Agrippina Maior), Nr. 38b, Taf. 52, 2-3 (männlicher Porträtkopf).

Abb. 126
Brunnenlöwe (Kat. Nr. 12).
Ms. Ritter 1786, Bl. 29, Taf. 36.



Aquarell von E. Curty); Ritter 1788, S. 17-28, Plan Taf. 2. – Zum Löwen Kat. Nr. 12 vgl. Ms. Curty 1783-86, Bl. 3, Nr. 3; Ms. Curty 1786, Bl. 7, Nr. 1; Ms. Ritter 1786, S. 29, Blatt 36 (A.VII.21) («*Lion de marbre trouvé dans les fouilles à Avenches 1786 wohl insula 16 West*»); Dübi, *Collectana*, Register VII, Mappe Nr. 29 (unter 1786 offenbar falsche Angabe «*trouvés dans les fouilles, Derrière la Tour*»). Bern, Burgerbibl., Mss. Hist. Helv. XLII 41 (56); F. Troyon, *Inventaire des antiquités du Musée Cantonal d'Avenches*, Bd. 1, S. 20: offenbar falsche Angabe «*Lion en marbre blanc...trouvé près de la mosaïque, au lieu dit Derrière la Tour, avec une pièce pareille, qui a été enlevée par les Bernois*»; Espérandieu 7, S. 92, Nr. 5394; Espérandieu 14, S. 51, Nr. 8503, Taf. 60; Bossert 1983, S. 31-32, Nr. 19, Taf. 28. 29,1 (weitere Lit.) und S. 48, S. 155, Nr. 46, Taf. 29,2 (weitere Lit.; Grablöwe); M. Bossert, Le lion sur la fontaine de Fiez (VD). Sculpture romaine ou baroque?, *JbSGUF* 73, 1990, S. 97, Anm. 9, S. 100, Abb. 8-9, S. 102, Anm. 31 (beide Male unrichtig als Grablöwen gedeutet); Bossert 1998.1, S. 155, Rs 19, Taf. 35 (Rs-Nachtrag) und Rs 46, Taf. 34 (Rs-Nachtrag; Brunnenlöwe).
Löwe weitgehend intakt. Nase und Vorderteil des Rachens weggebrochen, Gesicht, Pranken und Schwanz bestossen.
Tech: Zahneisen (bes. an Mähne), Beizeisen, Einlassung für Brunnenröhre gepickt; Augen und Ohren gebohrt.

Die sitzende Raubkatze hat mit den Vorderpranken ein als Protome wiedergegebenes Beutetier, einen Stier oder ein Pferd, gepackt (vgl. Abb. 124-127). Dass eine früher vom Verfasser vorgeschlagene Deutung als Grablöwen nicht zutreffen kann, zeigt die sichtbare gepickte Einarbeitung unterhalb des Beutetieres (max. 14 x 12 cm, um 6,5 cm vertieft). Sie fasst eine zentrierte, ebenfalls gepickte Einarbeitung für ein Wasserrohr (H 5 cm, Br 10,2 cm, L des Kanals 19,5 cm) ein[66]. Der untere Rand ist gerade abgearbeitet.

Zwei weitere Brunnenlöwen sind aus dem Legionslager *Vindonissa* bekannt; einer stammt aus den Lagerthermen, der andere aus einer grossen Villa in Unterwindisch AG. Der Brunnenlöwe (Kat. Nr. 12) dürfte, eher als in der palastartigen Anlage von *Derrière la Tour*, am Rand eines Wasserbeckens in den Thermen von Insula 16 West aufgestellt gewesen sein[67].

Die Raubkatze von Avenches entspricht Typus A der Löwen römischer Zeit. Charakteristisch dafür sind gerundeter, gedrungener Kopftypus und Mähnen-Mittelscheitel[68]. Der Löwe (Abb. 127) ist blockhaft und kantig aufgebaut;

66 Deutung als Grablöwen: Bossert 1983, S. 31-32, 48; Nrn. 19. 46, vgl. Taf. 28-30; Brunnenlöwen: Bossert 1998.1, S. 131, Anm. 78, 155, Anm. 13 (zu Rs 19, Rs-Nachtrag).

67 Vgl. Bossert 1999 (oben Anm. 23), S. 27, Nr. 16, Taf. 18-19 (Lagerthermen, Frigidarium) und *op. cit.*, S. 27-28, Nr. 17, Taf. 20 (aus Villa in Unterwindisch AG). – Zur vermuteten Aufstellung am Rande eines Wasserbeckens vgl. Löwe als Wasserspeier, Frigidarium der Faustina-Thermen von Milet: A. von Gerkan, F. Krischen *et al.*, *Milet. Ergebnisse der Ausgrabungen und Untersuchungen seit dem Jahre 1899, Bd. I, Heft 9: Thermen und Palaestren*, Berlin, 1928, S. 64, Abb. 79 (Musensaal), 70-71, Abb. 86-87 (Frigidarium im Aufriss, ergänzt).; Kapossy 1969, S. 51; H. Manderscheid, *Die Skulpturenausstattung der kaiserzeitlichen Thermenanlagen (Monumenta Artis Romanae*, Bd. 15), Berlin, 1981, S. 44, 96, Nr. 228.

68 Vgl. bes. Brunnenlöwen aus einem Bassin der ville d'Anthée bei Dinant, Namur: Espérandieu 5, S. 195, Nr. 3993; Kapossy 1969, S. 51. Sehr ähnlicher Kopftypus, Kalkstein, H 75 cm, L 82 cm.



auffallend sind glatte, linear gegeneinander abgesetzte Flächen. Das Gesicht mit kugelig herausgeformten Augäpfeln und zeichnerischer Behandlung der Rachenpartie wirkt expressiv und ornamental zugleich. Die parallelen Zottelreihen sind schematisch wiedergegeben. Langgestreckte und scharfgratige Zehen laufen in feine Spitzen aus[69]. Die Arbeit entstand in einem guten lokalen Betrieb mit routinierten Bildhauern.

Datierung: Eine Datierung ins frühe 3. Jh. n. Chr. erscheint auch für den Brunnenlöwen wahrscheinlich, da er mit dem *Lupa Capitolina*-Relief (Kat. Nr. 7) werkstattgleich ist. Dieses stammt von einem wohl für den Palast von *Derrière la Tour* geschaffenen Ehrenmonument (vgl. Abb. 145, Nr. 7)[70].

Abb. 127

Brunnenlöwe (Kat. Nr. 12), Insula 16 West (?). Kalkstein, H 75 cm (frühes 3. Jh. n. Chr. ?), (MRA, Inv. Nr. 1786/200). M. 1:8.

69 Vgl. Anm. 48.

70 Vgl. Anm. 34 und 48-49.

Bronzen (z.T. vergoldet)

Rundplastik

13 Rechtes Bein von leicht überlebensgrosser Reiterstatue, wohl Kaiser
Abb. 128; vgl. Abb. 129-130

MRA, Depot, Inv. Nr. 90/8122-1.
FO: DLT; in sekundärer Fundlage, in Abwasserkanal, geborgen (vgl. Abb. 145, Nr. 13); Grabung J. Morel 1990.
Bibl.: vgl. Morel 1991, S. 220, Abb. 12 (ungereinigter Zustand).
Erh. Gesamth 42,5 cm (Ferse bis Wade), max. Dm (Wade) 11,3 cm, Dm (oberer Schuhrand) 8,7 cm, (Knöchel) 7,7 cm, Ferse bis Wadenansatz 27,7 cm; Wanddicke: 0,4 cm (Wade), 0,6-0,7 cm (Sohle); Fuss: max. H 11,5 cm, max. Br (oberhalb von Zehenansatz) 9,9 cm, L 27,6 cm; Schuh: H 25 cm (bis unterhalb von Wade), Sohle: L 26,7 cm, Br (über Zehenansatz) 9,2 cm, viereckige Vertiefung im Fersenbereich: max. 3,5 x 3 cm, H des seitlichen Randes 0,5 cm.
Abgesehen von schmaler Bahn an Aussenseite noch ungereinigt: auffallend stark versintert und verkrustet, Bronze mit Reliefierung stellenweise durch Korrosion zerfressen; an Oberfläche anhaftende Kieselsteine, Verfärbungen; Vergoldung punktuell erh., über die gesamte Oberfläche verteilt; oben unregelmässige, über die Wade verlaufende Bruchkante. – Riemen des Schuhwerkes (*calceus patricius*) im allgemeinen gut erh., wie gereinigter Streifen zeigt; Einlassung an Sohlenunterseite vorne unregelmässig ausgebrochen.
Hohlguss, Statue war vermutlich in verschiedenen Teilformen gearbeitet; Relief des Schuhwerkes in Kaltarbeit nachgraviert; nachträgliche Blattvergoldung.

Rechter Fuss und Wadenrest (vgl. Abb. 128) stammen von einer leicht überlebensgrossen Statue (Vergrösserungsfaktor ca. 1,14). Dass es sich um ein Reiterstandbild handelte, beweist der im vorderen Teil nach abwärts gebogene Fuss. Der Dargestellte trug einen hohen, geschlossenen Schuh, der bis unter die Wade reicht.



Abb. 128
Rechtes Bein von leicht überlebensgrosser Reiterstatue aus vergoldeter Bronze (Kaiser) (Kat. Nr. 13). H 42,5 cm (3. Viertel des 2. Jh. n.Chr), Avenches, MRA, Inv. Nr. 90/8122-1. M. 1:4.

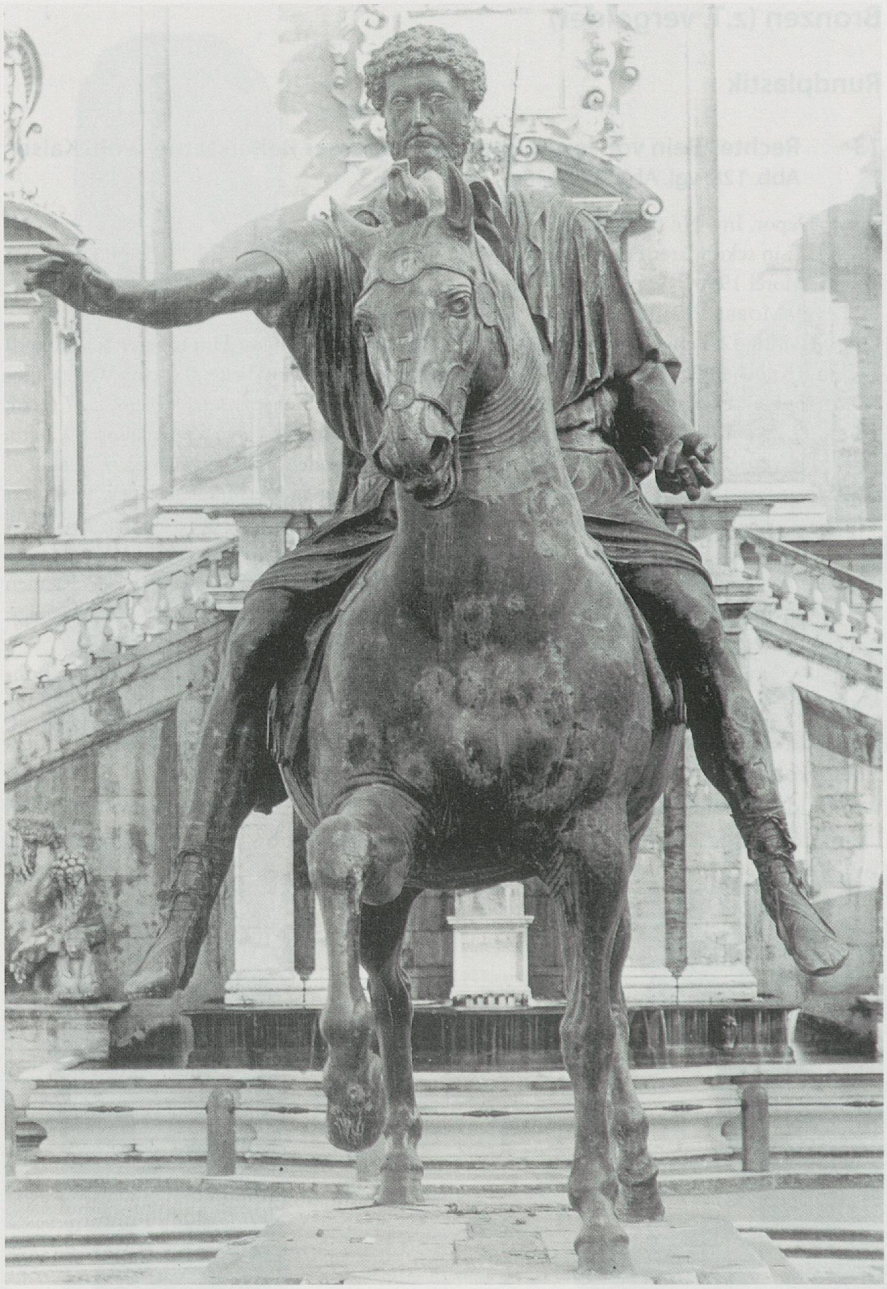

Abb. 129

Kolossale Reiterstatue des Marc Aurel. Rom, Museo Capitolino. Vergoldete Bronze, H 4,24 m.

Bergemann 1990, Taf. 78.

Dabei handelt es sich um einen *calceus patricius* mit zwei Verknotungen und vier herabhängenden Schnürsenkelenden (*corrigiae*) am Schaft[71]. Dieses Schuhwerk wurde fast ausschliesslich von Kaisern getragen. Zu den bekanntesten Beispielen gehört die Reiterstatue des Marc Aurel auf den Kapitolsplatz in Rom[72]. Mit den *calcei patricii* dieser Statue lässt sich das Schuhwerk der Avencher Reiterstatue fast Zug um Zug vergleichen (vgl. Abb. 129-130). Man wird deshalb kaum fehlgehen, den Dargestellten als Kaiser anzusprechen. In diese Richtung weisen auch die Vergoldung, das überlebensgrosse Format und die ausgezeichnete Qualität. Vergoldete Reiterstatuen gehörten zum üblichen Repertoire kaiserlicher Repräsentation; es sind indes auch solche von Magistraten bekannt[73].

Erstaunlich sind die typologischen, ikonographischen und technischen Übereinstimmungen mit den *calcei patricii* der auf dem Kapitolsplatz in Rom aufgestellten Reiterstatue des Marc Aurel aus vergoldeter Bronze. Diese ist indes zweifach lebensgross und misst in der Gesamthöhe (inkl. Pferd) 4,42 m, in der Gesamtlänge 3,87 m. Nach den Dimensionen des genannten Denkmales ergibt sich für die leicht überlebensgrosse, vergoldete und ursprünglich aus mehreren Teilen zusammengesetzte Reiterstatue in Avenches eine Gesamthöhe von ca. 2,35 m[74]. Im Vergleich zu den Proportionen der Reiterstatue des Marc Aurel in Rom (Abb. 129-130) dürfte

71 Zum *calceus patricius* (doppelt geknotet, mit vier *corrigiae*) vgl. H. R. Goette, Mulleus–Embas–Calceus, *JdI* 103, 1988, S. 451 Abb. 35a, 452-457. Vgl. Anm. 72.

72 Vgl. K. Kluge, K. Lehmann-Hartleben, *Die antiken Grossbronzen, Bde. II–III: Grossbronzen der römischen Kaiserzeit*, Berlin und Leipzig, 1927, S. 38-39, 85-87, Taf. 12, 25; Fittschen/Zanker 1985 (oben Anm. 60), S. 72-74, Taf. 77-78; Goette 1988 (oben Anm. 71), S. 455, Anm. 244; Bergemann 1990, S. 105-108, P 51, Taf. 78-80 (Schuhwerk der Reiterstatue dort fälschlicherweise als *calcei senatorii* – mit nur zwei *corrigiae* – bezeichnet, vgl. Anm. 71). – Zu den technischen Aspekten vgl. Katalog *Marco Aurelio. Storia di un monumento e del suo restauro*. A cura di A. Melucco Vaccaro e A. Mura Sommella, Milano, 1989, *passim*.

73 Zu kaiserlichen Reiterstatuen vgl. G. Lahusen, *Untersuchungen zur Ehrenstatue in Rom. Literarische und epigraphische Zeugnisse* (*Archaeologica* 35), 1983, S. 59-61, bes. Anm. 116-117. – Die Frage, ob goldene oder vergoldete Statuen, sofern es sich nicht um Götterbilder handelte, ein kaiserliches Vorrecht darstellten, ist in der Forschung umstritten und vorderhand nicht mit Sicherheit zu beantworten. Dafür, d.h. zumindest für stadtrömische Verhältnisse, spricht sich G. Lahusen, Goldene und vergoldete römische Ehrenstatuen und Bildnisse, *RM* 85, 1978, S. 385-395 aus, dagegen T. Pekáry, Goldene Statuen der Kaiserzeit, *RM* 75, 1968, S. 144-148; Ders., *Das römische Kaiserbildnis in Staat, Kult und Gesellschaft. Dargestellt anhand der Schriftquellen, Das römische Herrscherbild*, 3. Abt., Bd. 5, Berlin, 1985, S. 68-70. Goldene Statuen und Büsten dürften indes zumeist Kaisern vorbehalten gewesen und in Zusammenhang mit dem Kaiserkult gestanden sein. Vgl. Lahusen, *op. cit.* (1978), S. 389-390. 394 und Pekáry, *op. cit.* (1968), S. 148 sowie hier Anm. 77. – Zu (Reiter)statuen aus vergoldeter Bronze von Kaisern u.a. hohen Würdenträgern vgl. Pekáry 1968, *op. cit.*, S. 146, Anm. 22, 24-25; Bergemann 1990, S. 22, Anm. 194-195 (Vergoldung nicht auf Kaiserstatuen beschränkt).

74 Gesamth von Reiterstatue Kapitol (vgl. Bergemann 1990, S. 106) 4,42 m, L des r. Fusses 52 cm, bei Kat. Nr. 13 27,6 cm: 442 : 52 = x : 27,6 / x = (442 x 6,9) : 13 = **234,6 cm** (err. Gesamth von Kat. Nr. 13). – Zum Teilgussverfahren und zur Vergoldung vgl. Melucco Vaccaro/Mura Sommella 1989 (oben Anm. 72), S. 36. Vgl. auch Anm. 82.



Abb. 130
Kolossale Reiterstatue des Marc Aurel (Detail). Rom, Museo Capitolino. Vergoldete Bronze.
BERGEMANN 1990, Taf. 78.

die Gesamthöhe der sitzenden Reiterfigur in Avenches ungefähr 1,94 m betragen haben[75]. Denkbar ist eine ähnliche, auch bei andern Reiterfiguren häufig vorkommende Haltung: nach vorne rechts gerichteter Blick, erhobene rechte Hand, von Linker gehaltene Zügel. Nebst den *calcei patricii* könnte der Herrscher, wie die Reiterstatue des Marc Aurel, eine gegürtete Tunika und ein auf der rechten Schulter gefibeltes Paludamentum getragen haben.

Datierung und Deutung: Auszugehen ist von den typologischen, ikonographischen und technischen Übereinstimmungen mit dem Schuhwerk der Reiterstatue des Marc Aurel vom Kapitol, die nach 162 n. Chr., wohl erst in der Regierungszeit des Commodus, entstanden ist[76]. Danach möchte man die Avencher Reiterplastik ebenfalls in die mittlere oder spätere antoninische Zeit setzen. Es deutet also einiges darauf hin, dass auch die Reiterstatue von Avenches Marc Aurel dargestellt hat. Dass dieser in *Aventicum* besondere Verehrung genoss, legt auch dessen im *Cigognier*-Heiligtum gefundene Goldbüste nahe. Sie stellt den Kaiser im vierten und letzten Bildnistypus dar[77].

14 Schulterbausch einer überlebensgrossen Statue, wohl Kaiser
Abb. 131; vgl. Abb. 132

MRA, Inv. Nr. 1884/1991.
FO: *Derrière la Tour*, Grundstück des Numa Fornerod. Dieses lag im Bereich der Thermen im Ostflügel der palastartigen Anlage (vgl. Abb. 145, Nr. 14); Fundjahr 1884.
Bibl.: W. FETSCHERIN, Aventicum, *18. Jahresheft des Vereins Schweizerischer Gymnasiallehrer*, Aarau, 1886, S. 69 (von kolossaler Götterstatue); LEIBUNDGUT 1976, S. 128, Nr. 168, Taf. 89; BÖGLI/MEYLAN 1980, S. 41, Abb. 29.
Erh. H 43 cm, max. Br 38 cm, Wanddicke 0,4-0,5 cm.
An oberem Rand gebrochen; an seitlichen Rändern je ein Nagelloch, Nagel auf linker Seite noch erh.; grünliche Patina und Reste von Vergoldung.

Erhalten geblieben ist offenbar der separat angesetzte Mantelzipfel aus vergoldeter Bronze, der als Bausch über die linke Schulter einer überlebensgrossen Statue fiel. Es scheint sich um eine Agraffenchlamys gehandelt zu haben, die an der Schulter durch eine runde(?) Fibel zusammengehalten wurde.

Das Avencher Bruchstück stellt eine Abwandlung des Schulterbauschtypus dar. Das untere Ende der Stoffbahn war über die Schulter gelegt, der Mantel fiel hinten entlang des linken Armes herab und führte über den Vorderarm; er endete in einem Zipfel.

75 Vgl. Anm. 74. – Vermutete Masse der sitzenden Reiterfigur Kat. Nr. 13 (nach Reiterstatue Kapitol): 442 cm (Gesamth) : 16,9 (dasselbe auf BERGEMANN 1990, Taf. 78) = 26,15 (Vergrösserungsfaktor). Danach H des Marc Aurel = 26,5 x 14 = 366 cm (err. Originalhöhe). – 366 : 52 (Fusslänge) = x : 27,6 / x = (91,5 x 27,6) : 13 = **194,3 cm** (err. Gesamth der Reiterfigur Kat. Nr. 13).

76 Vgl. BERGEMANN 1990, 107-108, Anm. 534-537.

77 Vgl. H. JUCKER, Marc Aurel bleibt Marc Aurel, *BPA* 26, 1981, S. 5-36 sowie BOSSERT 1998.2, S. 87 Anm. 41 und S. 98, Tabelle 1, Nr. 1.



Abb. 131

Schulterbauschfragment von vergoldeter bronzener Kolossalstatue (Kat. Nr. 14). H 43 cm (frühes 3. Jh.?). Avenches, MRA, Inv. Nr. 1884/1991. M. 1:6.

Aufgrund dieses einen Bruchstückes lässt sich der statuarische Typus nicht mehr erschliessen. Es ist sowohl eine Zugehörigkeit zu einer nackten als auch zu einer mit Panzer bekleideten Porträtstatue möglich. Teilweise vergleichbar sind etwa die nackte Porträtstatue des Hadrian von Vaison-La-Romaine und – unserer zeitlich wohl besser entsprechend – eine Kolossalstatue des Alexander Severus in Neapel (vgl. Abb. 132)[78]. Trotz Vergoldung und überlebensgrossem Format braucht nicht zwangsläufig ein Kaiser dargestellt gewesen sein. Das Bruchstück könnte auch von der Statue eines hohen Würdenträgers stammen[79].

Datierung: Wahrscheinlich severisch (wie letzte Umbauphase des Palastes).

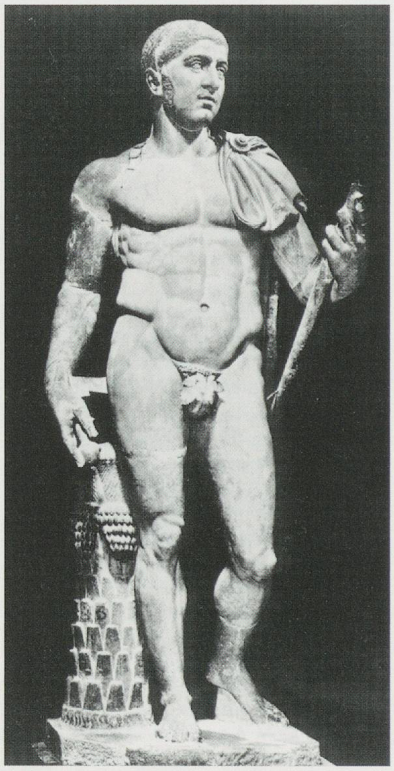

Abb. 132

Kolossalstatue des Alexander Severus. Marmor, Neapel.

H. G. Niemeyer, Monumenta Artis Romanae, Bd. 7, Berlin, 1968, Taf. 44, 2.

Die Fundorte der im folgenden listenartig zusammengestellten 25 z.T. vergoldeten Fragmente von Bronzestatuen (Kat. Nr. 15-39, Abb. 133-140) konzentrieren sich auf die Portiken von West- und Mitteltrakt sowie auf den Ostflügel mit Bad der palastartigen Anlage von DLT (vgl. Abb. 145)[80]. Sie werden wohl auch dort aufgestellt gewesen sein[81]. Zwei Bruchstücke (Kat. Nrn. 40-41, Abb. 141-142) stammen aus der östlich angrenzenden Insula 7. Es fällt indes auf, dass einige Fragmente Schnittkanten aufweisen; die Statuen sind zumindest teilweise zum Einschmelzen zerschnitten worden. Anders als in Insula 8, wo ein Bronzedepot mit zahlreichen Resten von Grossbronzen zum Vorschein kam, lässt sich im Baukomplex von DLT kein solches nachweisen[82].

15-23 Gewandfragmente
(Grabungen Autophon 1971 und DLT 1989/90)

15 Faltenfragment von mindestens lebensgrosser Statue
Abb. 133a

Inv. Nr. 71/1151 (vorher 71/1190).
FO: Mitteltrakt von DLT; nördliche Portikus (vgl. Abb. 145, Nr. 15).
Bibl.: Bögli/Meylan 1980, S. 49, Abb. 66.
Erh. H 7,1 cm, erh. Br 7,9 cm, max. T 3,1 cm, D 0,3-0,8 cm. Bronze, Patina bräunlich-schwarz, grün gefleckt, Vergoldung fast durchwegs erh.
Dreiseitig gebrochen, r. Rand fein geglättet, an oberem Rand ausgebrochene antike Flickstelle.

Das Fragment dürfte vom Mantel einer mindestens lebensgrossen Statue aus vergoldeter Bronze stammen (Kaiser?).

16 Faltenfragment von etwa lebensgrosser Statue
Abb. 133b

Inv. Nr. 71/1109.
FO: ebenso (Abb. 145, Nr. 16).

78 Zum sog. Schulterbauschtypus vgl. H. Oehler, *Untersuchungen zu den männlichen römischen Mantelstatuen, Teil I: Der Schulterbauschtypus*, Berlin, 1961, S. 76. – Hadrian in Vaison: vgl. H. G. Niemeyer, *Studien zur statuarischen Darstellung der römischen Kaiser* (*Monumenta Artis Romanae*, Bd. 7), Berlin, 1968, S. 110, Nr. 110, Taf. 41. – Alexander Severus in Neapel: *op. cit.*, S. 112, Nr. 124, Taf. 44,2. – Vgl. auch Statue des Pupienus, Paris, Louvre: *op. cit.*, S. 112-113, Nr. 126, Taf. 47 und Panzerstatue des Domitian, Rom, Vatikan, Braccio Nuovo: *op. cit.*, S. 94-95, Nr. 44, Taf. 14,3.

79 Vgl. Anm. 73.

80 Vgl. Anm. 3. Vorläufig sind Leibundgut 1976 und Bergemann 1990 zu konsultieren. Vgl. auch Anm. 82.

81 Vgl. Auswertungsteil, S. 151-155.

82 Zum hier nicht behandelten Bronzedepot in Insula 8 vgl. A. E. Furtwängler, Bruchstücke von Grossbronzen in Avenches, *BPA* 20, 1969, S. 45-52. In Avenches-*Conches Dessous* lässt sich eine Bronzegiesserwerkstatt nachweisen. – Zu einem Bronzedepot von Augst mit Resten einer Reiterstatue vgl. B. Janietz Schwarz, D. Rouiller, *Ein Depot zerschlagener Grossbronzen aus Augusta Raurica. Die Rekonstruktion der beiden Pferdestatuen und Untersuchungen zur Herstellungstechnik* (*Forschungen in Augst* 20), Augst, 1996.

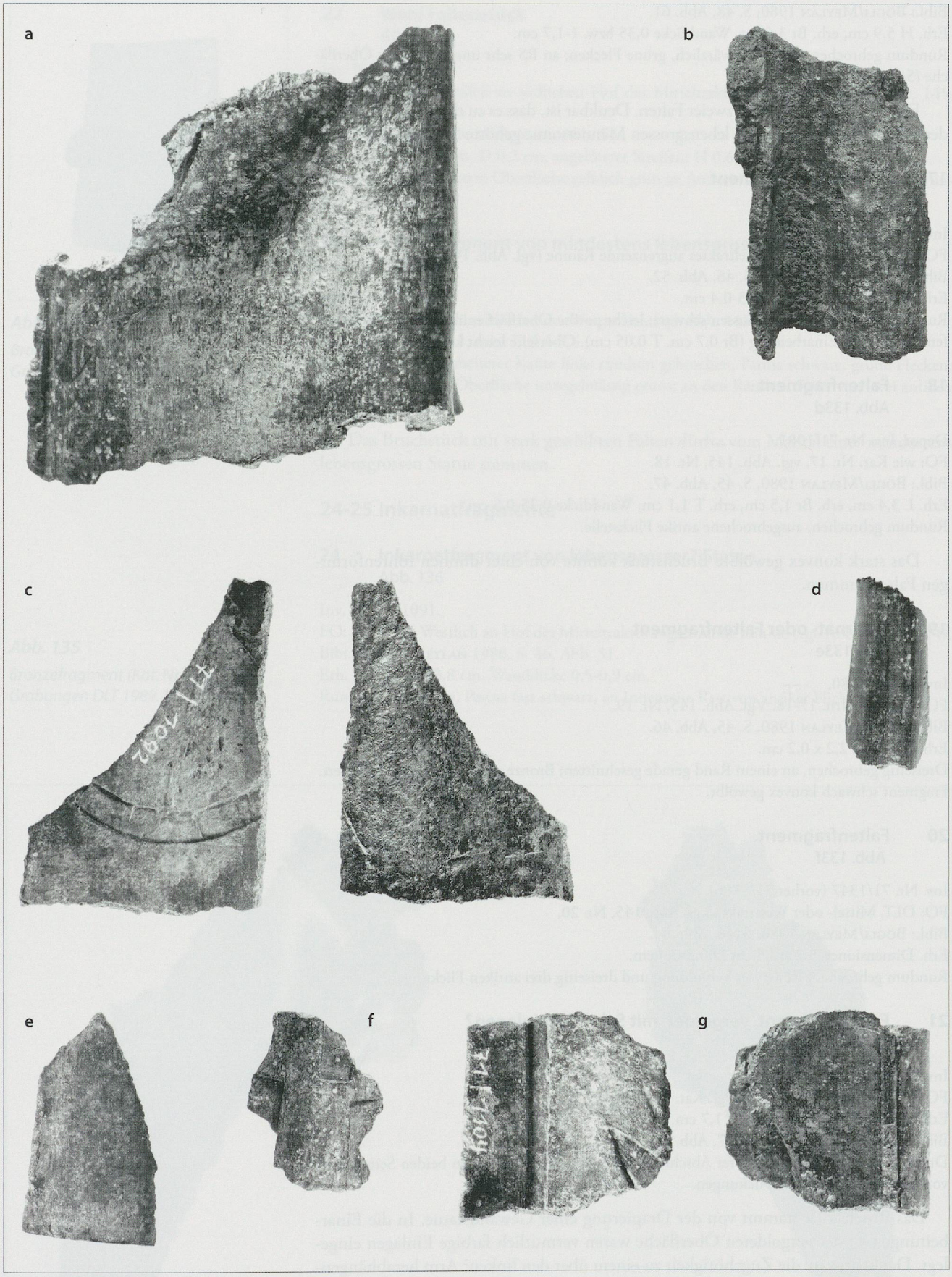

Abb. 133

Bronzefragmente (Kat. Nrn. 15-21).
Grabungen Autophon 1971. M. 1:1.

Bibl.: Bögli/Meylan 1980, S. 48, Abb. 61.
Erh. H 5,9 cm, erh. Br 3,6 cm, Wanddicke 0,35 bzw. 1-1,7 cm.
Rundum gebrochen, Patina schwärzlich, grüne Flecken; an RS sehr unregelmässige Oberfläche (Schlackenreste?).

Das Fragment zeigt Reste zweier Falten. Denkbar ist, dass es zu einem herabhängenden Mantel(zipfel) einer etwa lebensgrossen Männerstatue gehörte (vgl. Kat. Nr. 15).

17 Wohl Faltenfragment
Abb. 133c

Inv. Nr. 71/1092.
FO: westlich an Hof des Mitteltraktes angrenzende Räume (vgl. Abb. 145, Nr. 17).
Bibl.: Bögli/Meylan 1980, S. 46, Abb. 52.
Erh. Dim. 6,0 x 4,3 cm, D 0,3-0,4 cm.
Rundum gebrochen, Patina aussen schwarz; leicht poröse Oberfläche; über Fragment verlaufende gebogene Einarbeitung (Br 0,7 cm, T 0,05 cm). Oberseite leicht konvex gewölbt.

18 Faltenfragment
Abb. 133d

Depot, Inv. Nr. 71/1081.
FO: wie Kat. Nr. 17, vgl. Abb. 145, Nr. 18.
Bibl.: Bögli/Meylan 1980, S. 45, Abb. 47.
Erh. L 3,4 cm, erh. Br 1,5 cm, erh. T 1,1 cm; Wanddicke 0,35-0,5 cm.
Rundum gebrochen, ausgebrochene antike Flickstelle.

Das stark konvex gewölbte Bruchstück könnte von einer dünnen röhrenförmigen Falte stammen.

19 Inkarnat- oder Faltenfragment
Abb. 133e

Inv. Nr. 71/1080.
FO: wie Kat. Nrn. 17-18. Vgl. Abb. 145, Nr. 19.
Bibl.: Bögli/Meylan 1980, S. 45, Abb. 46.
Erh. Dim. 4 x 2,2 x 0,2 cm.
Dreiseitig gebrochen, an einem Rand gerade geschnitten; Bronze grünlich-schwarz patiniert. Fragment schwach konvex gewölbt.

20 Faltenfragment
Abb. 133f

Inv. Nr. 71/1347 (vorher 71/1186).
FO: DLT, Mittel- oder Westtrakt? Vgl. Abb. 145, Nr. 20.
Bibl.: Bögli/Meylan 1980, S. 48, Abb. 64.
Erh. Dimensionen 3,2 x 2,5 cm D 0,2-0,4 cm.
Rundum gebrochen, Reste von Vergoldung und dreiseitig drei antiken Flickungen?

21 Faltenfragment, vergoldet, mit Schmuckeinlagen?
Abb. 133g

Inv. Nr. 71/1104.
FO: nicht genauer verzeichnet, vgl. Kat. Nrn. 15-20.
Erh. Dim. 3,7 x 3,7 cm, max. D 1,7 cm.
Bibl.: Bögli/Meylan 1980, S. 47, Abb. 58.
Dreiseitig gebrochen, links glatter Abschluss; Reste von Einlassungen an beiden Seiten, eher von farbigen Einlagen als Flickungen.

Das Bruchstück stammt von der Drapierung einer Gewandstatue. In die Einarbeitungen an der vergoldeten Oberfläche waren vermutlich farbige Einlagen eingelegt. Denkbar wäre die Zugehörigkeit zu einem über den linken? Arm herabhängenden Faltenzipfel.

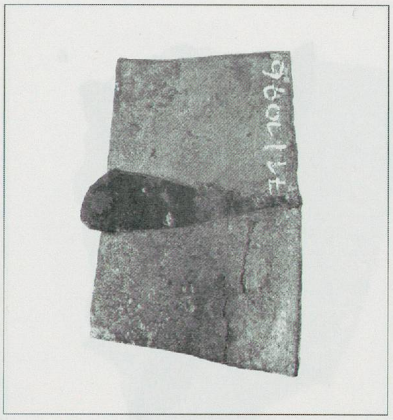

Abb. 134

Bronzefragment (Kat. Nr. 22). Grabungen Autophon 1971. M. ca. 1:1.

22 Wohl Faltenstück
Abb. 134

Inv. Nr. 71/1096.
FO: FK 4033. Westlich an südlichen Hof des Mitteltraktes grenzende Räume (Abb. 145, Nr. 22).
Bibl.: Bögli/Meylan 1980, S. 46, Abb. 54.
Erh. Dim. 4,3 x 3 cm, D 0,2 cm; angelöteter Streifen: H 0,6, D 0,05 cm.
Rundum Schnittkanten; Oberfläche gelblich grün an Aussenseite; innen Schleifspuren, grünliche Flecken.

23 Faltenfragment von mindestens lebensgrosser Statue
Abb. 135

Inv. Nr. 89/7548-4.
FO: östlicher Risalit im Norden des Westtraktes (vgl. Abb. 145, Nr. 23).
Erh. Dim. 10,0 x 6,3, max. D 3,4-3,6.
Abgesehen von bearbeiteter Kante links rundum gebrochen, Patina schwarz, grüne Flecken; Oxydationsspuren, Oberfläche unregelmässig porös; an den Rändern Reste von zwei antiken Flickstellen?

Das Bruchstück mit stark gewölbten Falten dürfte vom Mantel einer mindestens lebensgrossen Statue stammen.

24-25 Inkarnatfragmente

24 Inkarnatfragment von lebensgrosser? Statue
Abb. 136

Inv. Nr. 71/1091.
FO: FK 4029. Westlich an Hof des Mitteltraktes angrenzende Räume (vgl. Abb. 145, Nr. 24).
Bibl.: Bögli/Meylan 1980, S. 46, Abb. 51.
Erh. Dim. 4,7 x 3,8 cm, Wanddicke 0,5-0,9 cm.
Rundum gebrochen, Patina fast schwarz, an Innenseite Rest von antiker Flickstelle.

Abb. 135

Bronzefragment (Kat. Nr. 23). Grabungen DLT 1989. M. 1:1.

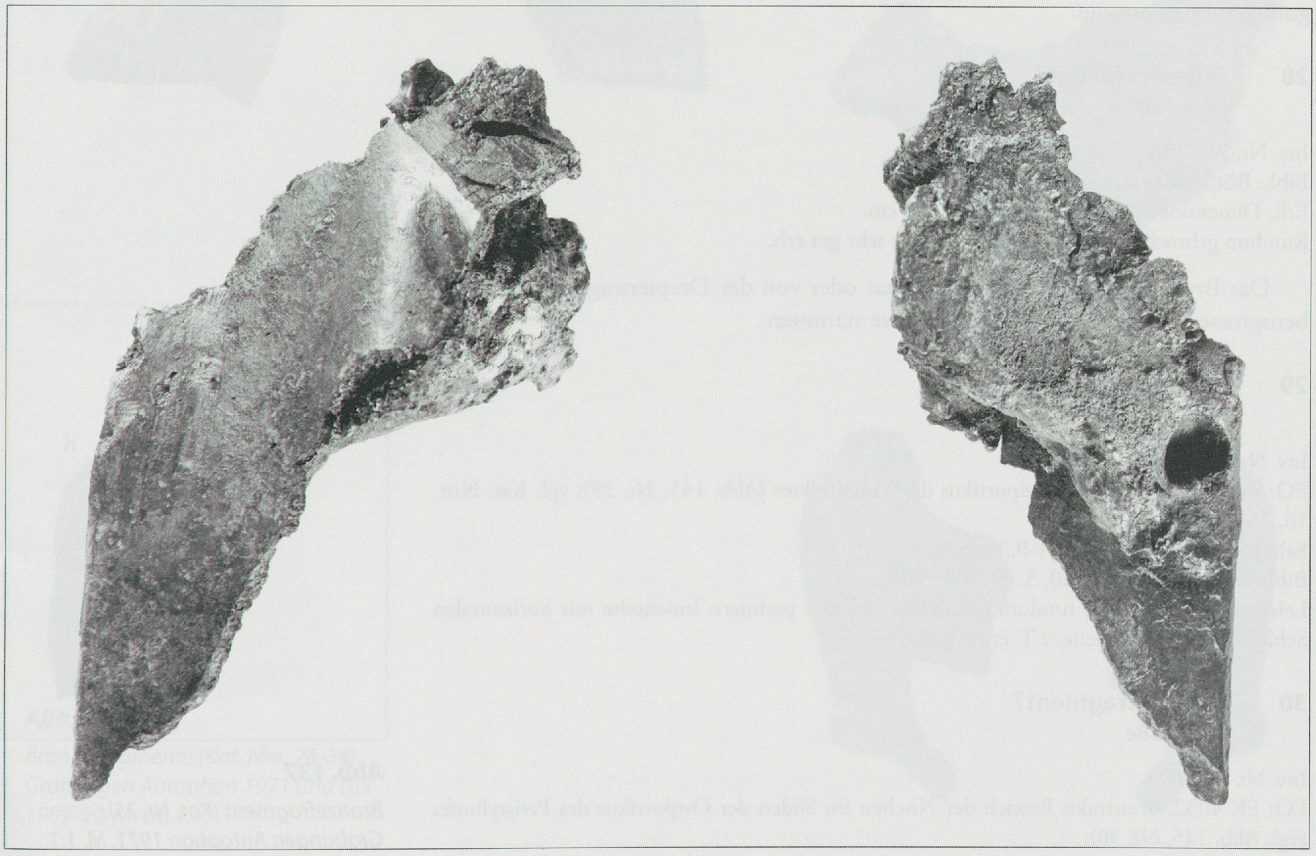

25 Inkarnatfragment, von Statuette?
Abb. 137

Inv. Nr. 71/1082.
FO: FK 4027. Westteil von Nordportikus des Mittelhofes (Abb. 145, Nr. 25); vgl. Kat. Nrn. 16, 29.
Erh. Dim. 5,3 x 1,85 x 0,05 cm. – Bronze z.T. weisslich grün patiniert.
Bibl.: Bögli/Meylan 1980, S. 45, Abb. 48.
An einer Kante (sekundär?) gerade geschnitten, sonst gebrochen.

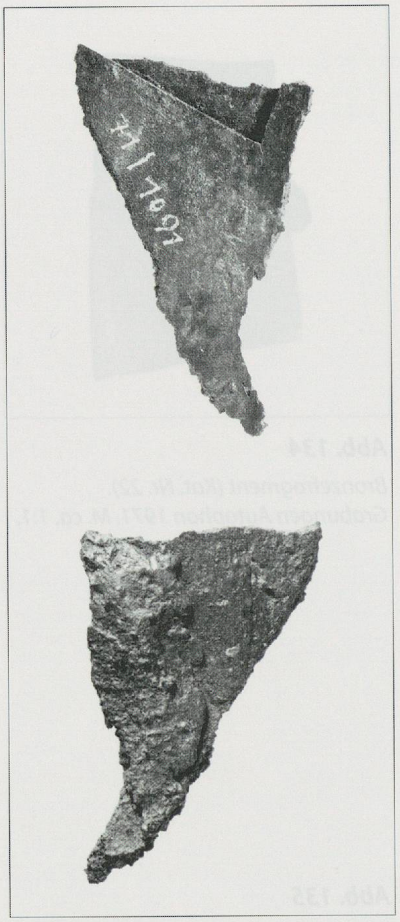

Abb. 136
Bronzefragment (Kat. Nr. 24). Grabungen Autophon 1971. M. ca. 1:1.

26-41 Deutung unsicher: Gewand- oder Inkarnatfragmente u.a.

26 Eher Inkarnat- als Faltenfragment, von ca. lebensgrosser Statue
Abb. 138a

Inv. Nr. 71/1089.
FO: westlich an Hof des Mitteltraktes angenzende Räume, FK 4029 (vgl. Abb. 145, Nr. 26); wie Kat. Nrn. 17 und 24.
5,4 x 4,1 x 0,35-0,7 cm.
Bibl.: Bögli/Meylan 1980, S. 46, Abb. 50.
Rundum gebrochen, Patina dunkelgrün bis schwärzlich, z.T. porös, Innenseite verkrustet. An einer Seite Rest von Schnittkante, Schleifspuren.

Das leicht gewölbte Bruchstück mit Resten von Modellierung könnte von der Drapierung oder vom Inkarnat einer ungefähr lebensgrossen Statue stammen.

27 Fragment
Abb. 138b

Inv. Nr. 71/1100.
FO: FK 4033 (Abb. 145, Nr. 27); vgl. Kat. Nrn. 22 und 31.
Bibl.: Bögli/Meylan 1980, S. 47, Abb. 56.
Erh. Dim. 5 x 3,2 cm, D 0,2-0,3 cm.
Rundum gebrochen, leicht konvex gewölbt; Innenseite summarisch geglättet, leicht porös; Patina grün gefleckt, z.T. schwärzlich, Vergoldungsreste.

Das Bruchstück stammt vielleicht vom Inkarnat einer ungefähr lebensgrossen vergoldeten Bronzestatue.

28 Faltenfragment?
Abb. 138c

Inv. Nr. 71/1184.
Bibl.: Bögli/Meylan 1980, S. 48, Abb. 62.
Erh. Dimensionen 6,3 x 4,5 cm, D 0,2-0,4 cm.
Rundum gebrochen. Vergoldung der Bronze sehr gut erh.

Das Bruchstück könnte vom Inkarnat oder von der Drapierung einer etwa lebensgrossen Statue aus vergoldeter Bronze stammen.



Abb. 137
Bronzefragment (Kat. Nr. 25). Grabungen Autophon 1971. M. 1:1.

29 Inkarnatfragment?
Abb. 138d

Inv. Nr. 71/1108.
FO: westlicher Raum in Nordportikus des Mitteltraktes (Abb. 145, Nr. 29); vgl. Kat. Nrn. 16, 25.
Erh. Dim. 5,1 x 4 cm, D 0,1-0,3 cm.
Bibl.: Bögli/Meylan 1980, S. 47, Abb. 60.
Leicht konvex gewölbt; rundum gebrochen, schwarz patiniert; Innenseite mit horizontalen Schleifspuren; Aussenseite, z.T. etwas poliert.

30 Statuenfragment?
Abb. 138e

Inv. Nr. 71/1095.
FO: FK 4032. Westtrakt: Bereich der Nischen im Süden der Ostportikus des Peristylhofes (vgl. Abb. 145, Nr. 30).

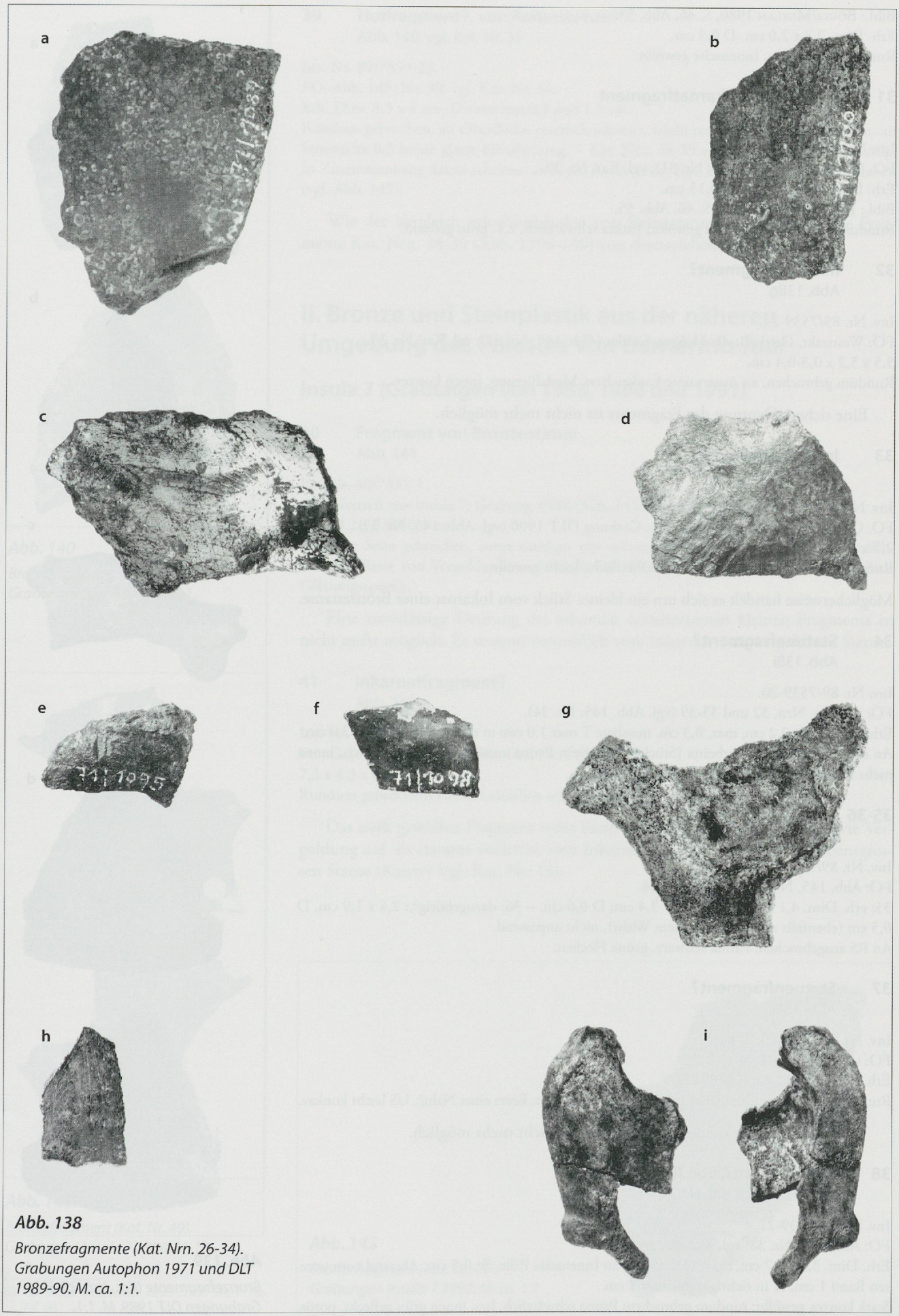

Abb. 138

Bronzefragmente (Kat. Nrn. 26-34). Grabungen Autophon 1971 und DLT 1989-90. M. ca. 1:1.

Bibl.: Bögli/Meylan 1980, S. 46, Abb. 53.
Erh. Dim. 2,7 x 2,0 cm, D 0,3 cm.
Rundum gebrochen, Innenseite gewölbt.

31 Falten- oder Inkarnatfragment
Abb. 138f

Inv. Nr. 71/1098.
FO: FK 4032 (vgl. Abb. 145, Nr. 31); vgl. Kat. Nr. 30.
Erh. Dim. 2,6 x 2,1 cm, D 0,15 cm.
Bibl.: Bögli/Meylan 1980, S. 46, Abb. 55.
Rundum gebrochen, schwach gewölbt; Patina schwärzlich, z.T. grün gefleckt.

32 Inkarnatfragment?
Abb. 138g

Inv. Nr. 89/7539-24.
FO: Westtrakt, Ostrisalit des Hauptgebäudes (Abb. 145, Nr. 32); vgl. Kat. Nr. 23.
5,5 x 5,2 x 0,3-0,4 cm.
Rundum gebrochen, an Aussenseite konkav bzw. Modellierung, innen konvex.

Eine sichere Deutung des Fragments ist nicht mehr möglich.

33 Inkarnatfragment?
Abb. 138h

Inv. Nr. 90/8080-18.
FO: Ostflügel, Ostteil des Badetraktes; Grabung DLT 1990 (vgl. Abb. 145, Nr. 33).
2,7 x 1,7 x 0,3 cm.
Rundum gebrochen, Patina schwarz, Oberfläche leicht gewölbt.

Möglicherweise handelt es sich um ein kleines Stück vom Inkarnat einer Bronzestatue.

34 Statuenfragment?
Abb. 138i

Inv. Nr. 89/7539-20.
FO: wie Kat. Nrn. 32 und 35-39 (vgl. Abb. 145, Nr. 34).
Erh. Dim. 5,0 x 2,2 cm, max. 0,3 cm, messbare T max 1,0 cm; in richtiger Position H 2,0 cm.
An einer Seite glatt abgearbeitet (Stückungsfläche?); Patina aussen vor allem grünlich, innen mehr schwarz. An Oberfläche plastischer Wulst.

35-36 Statuenfragmente?
Abb. 139a-b

Inv. Nr. 89/7539-19.
FO: Abb. 145, Nr. 35; vgl. Kat. Nr. 34.
35: erh. Dim. 4,1 x 2,5 cm, max. T 3,4 cm; D 0,6 cm. – 36: dazugehörig?,: 2,4 x 1,9 cm, D 0,5 cm (ebenfalls mit angearbeitetem Wulst), nicht anpassend.
An RS ausgebrochen; Patina schwarz, grüne Flecken.

37 Statuenfragment?
Abb. 139c

Inv. Nr. 89/7539-22.
FO: vgl. Kat. Nr. 34.
Erh. Dim. 4,1 x 1,8 x 0,2-0,9 cm.
Rundum gebrochen, Oberfläche grünl.-schwarz patiniert, Reste einer Naht?, US leicht konkav.

Eine Deutung des kleinen Bruchstückes ist nicht mehr möglich.

38 Huffragment?, von Reiterstatue?
Abb. 139d; vgl. Kat. Nr. 39

Inv. Nr. 89/7539-21.
FO: Abb. 145, Nr. 38; vgl. Kat. Nr. 34.
Erh. Dim. 3,8 x 3,7 cm, max. D 0,45 cm; an Innenseite Rille, Br 0,5 cm, Abstand vom unteren Rand 1 cm, H in richtiger Position 3 cm.
Stark konvex gewölbt; rundum gebrochen; Patina schwärzlich, bes. innen grün gefleckt, porös.

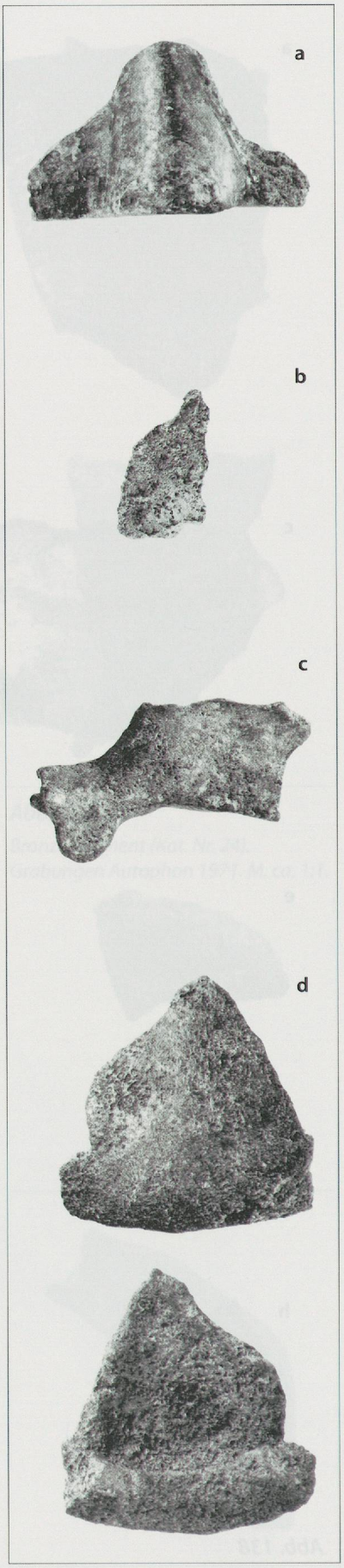

Abb. 139
Bronzefragmente (Kat. Nrn. 35-38). Grabungen DLT 1989. M. 1:1.

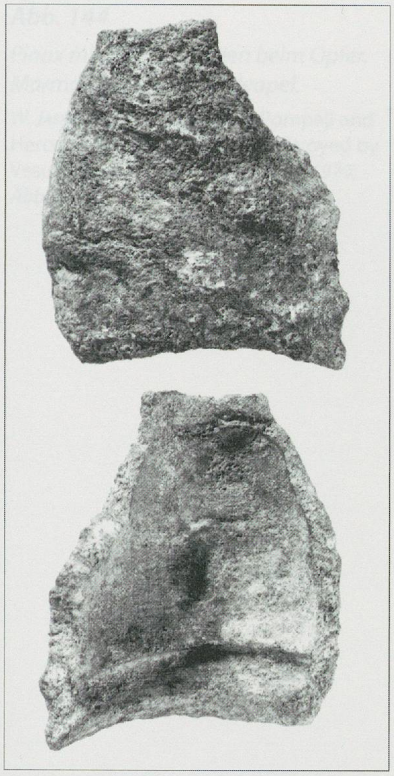

Abb. 140

Bronzefragment (Kat. Nr. 39). Grabungen DLT 1989. M. 1:1.

39 Huffragment?, von Reiterstatue?

Abb. 140; vgl. Kat. Nr. 38

Inv. Nr. 89/7539-23.
FO: Abb. 145, Nr. 39; vgl. Kat. Nr. 34.
Erh. Dim. 4,5 x 4 cm, D zwischen 0,3 und 1,5 cm.
Rundum gebrochen, an Oberfläche grünlich-schwarz, leicht porös; stark konvex gewölbt, an Innenseite 0,3 breite glatte Einarbeitung. – Kat. Nrn. 38-39 vermutlich zusammengehörig. In Zusammenhang damit scheinen auch die Bruchstücke Kat. Nrn. 32 und 34-37 zu stehen (vgl. Abb. 145).

Wie der Vergleich mit Pferdehufen von Reiterstatuen zeigt, könnte die Fragmente Kat. Nrn. 38-39 (Abb. 139d-140) von ebensolchen stammen[83].

II. Bronze und Steinplastik aus der näheren Umgebung des Palastes von *Derrière la Tour*

Insula 7 (Grabungen von 1988, 1990 und 1991)

40 Fragment von Bronzestatue

Abb. 141

Inv. Nr. 88/7331-1.
FO: Westteil von Insula 7; Grabung 1988 (Abb. 145, Nr. 40), vgl. Kat. Nr. 41.
4,6 x 4,2 x 0,05-0,6 cm.
An einer Seite gebrochen, sonst rundum mit sekundären Schnittkanten; Patina grünlich-schwarz, Reste von Vergoldung, zwei Nietlöcher (Dm 0,5 cm, Abstand 1,5 cm). Vertikale Glättungsspuren.

Eine zuverlässige Deutung des sekundär zerschnittenen kleinen Fragments ist nicht mehr möglich. Es stammt vermutlich vom Inkarnat einer vergoldeten Statue.

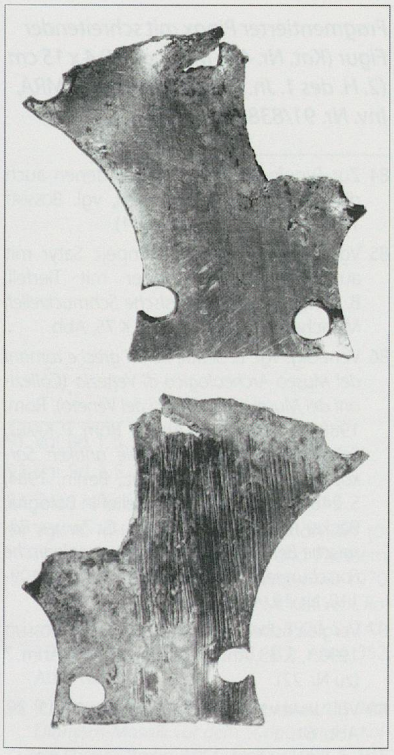

Abb. 141

Bronzefragment (Kat. Nr. 40). Grabungen Insula 7 1988. M. 1:1.

41 Inkarnatfragment?

Abb. 142

Inv. Nr. 90/8191-2.
FO: Grabung DLT 1990 (Abb. 145, Nr. 41).
7,3 x 4,3 x 0,2-0,4 cm.
Rundum gebrochen; Patina bräunlich schwarz, grün gefleckt, Reste von Vergoldung.

Das stark gewölbte Fragment weist Reste von kräftiger Modellierung sowie Vergoldung auf. Es stammt vielleicht vom Inkarnat einer lebens- oder überlebensgrossen Statue (Kaiser? Vgl. Kat. Nr. 13).



Abb. 142

Bronzefragment (Kat. Nr. 41). Grabungen Insula 7 1990. M. ca. 1:1.

83 Vgl. etwa Bergemann 1990, S. 91-94, P 35, Taf. 68.

42 Fragmentierter Pinax mit schreitender Figur
Abb. 143

Depot, Inv. Nr. 91/8389-2.
FO: Insula 7; untere Terrasse, NO-Ecke (Abb. 145, Nr. 42); von Zerstörung herrührendes Material in Auffüllung für Raum und Portikus; Grabung J. Morel 1991.
Bibl.: Bossert 1998.1, S. 32-33, Nr. 4, Taf. 2.
Erh. L 19,4 cm, erh. H 15 cm, D 1,9-2,3 cm, davon H des Reliefs 0,4 cm, Br des Randes max. 3 cm. – M_1.
Drei zusammenpassende Fragmente, bis auf unteren Rand und l. untere Ecke gebrochen, Sinter.
Tech: reliefierte Seite gebeizt und fein überraspelt, an RS gesägt, Mörtelreste?

Auf dem fragmentierten *pinax*[84] erscheint in flachem Relief eine auf unebenem Gelände nach rechts schreitende Gestalt (Abb. 143). Sie blieb bis auf Hüfthöhe erhalten. Bekleidet ist sie wahrscheinlich mit einem besonders von kelternden Satyrn oder Handwerkern getragenen Lendenschurz aus Stoff. Wegen der fehlenden Fellstruktur kommt ein Tierfell kaum in Frage[85]. Zum Vergleich eignen sich ein Relief in Venedig mit Satyrn und ein Jahreszeitensarkophag in Rom mit Eroten bei der Weinernte[86]. Auf dem zuletzt genannten Steindenkmal ist der eine Putto mit einem Lendenschurz, der andere mit einer *exomis* (Arbeitstracht der Handwerker) bekleidet. Bei unserem Relief ist die Ergänzung einer solchen eher unwahrscheinlich, da bei einer *exomis* normalerweise Zipfel zwischen den Beinen herabhängen[87].

Die Gegenüberstellung mit den Vergleichsbeispielen erlaubt mehrere Deutungen der hier betrachteten Gestalt. Der Fundort des Pinax in einem Villenkomplex sowie die in den Häusern der Vesuvstädte vorherrrschende dionysische Thematik auf Schmuckreliefs spricht eher für einen Satyrn oder Silen beim Opfer als für einen Handwerker. In dieser Hinsicht ist vor allem ein Pinax vom Peristyl der *Casa degli Amorini dorati*, in Neapel, zu vergleichen (Abb. 144)[88]. Als Ganzes ist die Szene nicht mehr rekonstruierbar.

Die Reliefplatte ist eine gute, aber nicht erstklassische, wohl italische Arbeit, die durch späthellenistische-neuattische Vorbilder beeinflusst ist[89]. Die Modellierung geht nicht in die Einzelheiten.

Datierung: Nach dem Grabungsbefund ist eine Entstehung dieses wohl aus Italien importierten Schmuckreliefs an das Ende des 1. oder an den Beginn des 2. Jh. n. Chr. wahrscheinlich[90].

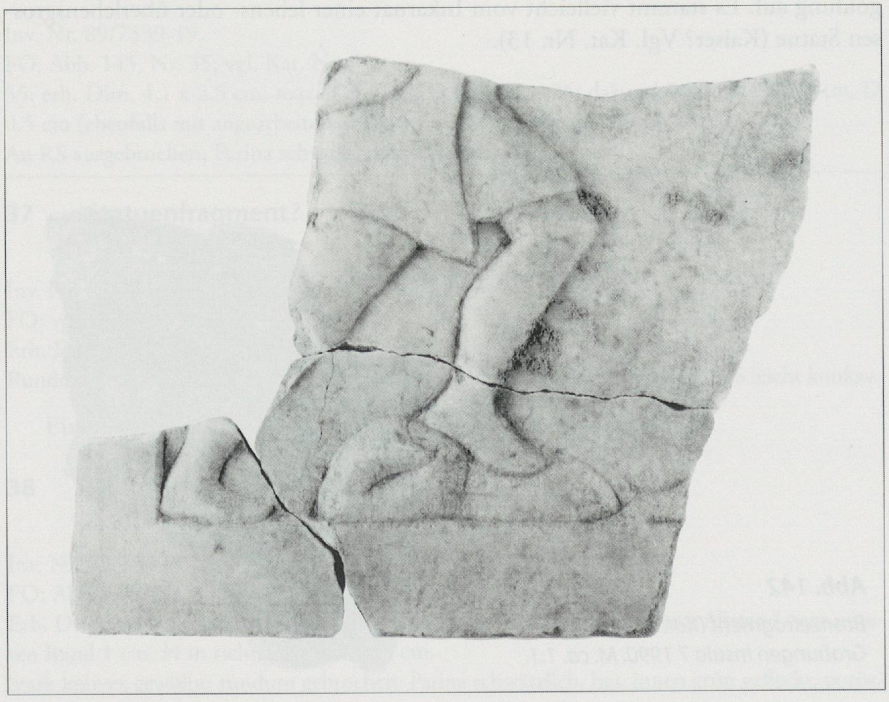

Abb. 143

Fragmentierter Pinax mit schreitender Figur (Kat. Nr. 42). Marmor, 19,4 x 15 cm (2. H. des 1. Jh. n. Chr.), Avenches, MRA, Inv. Nr. 91/8389-2. M. 1:2.

84 Zur Typologie der *oscilla*, zu denen auch die *pinakes* gezählt werden, vgl. Bossert 1998.1, S. 29, Anm. 3 (zu Nr. 1).

85 Vgl. Schmuckrelief in Pompeji: Satyr mit aufgestütztem Bein, aber mit Tierfell. B. Hundsalz, *Das dionysische Schmuckrelief*, München, 1987, p 180-181, K 75, Abb.

86 Venedig: vgl. L. Sperti, *Rilievi greci e romani del Museo Archeologico di Venezia (Collezioni dei Musei archeologici del Veneto)*, Rom, 1988, S. 152, Nr. 44, Abb. – Rom: P. Kranz, *Jahreszeiten-Sarkophage. Die antiken Sarkophagreliefs*, Bd. 5, 4. Abt., Berlin, 1984, S. 248, Nr. 334, Taf. 95,4. – Relief in Bologna, Bäcker mit Lendenschürzen: G. Zimmer, *Römische Berufsdarstellungen (Archäologische Forschungen*, Bd. 12), Berlin, 1982, S. 109-110, Nr. 19, Abb.

87 Vergleichsbeispiele mit *exomis*: Bossert 1998.1, S. 33, Anm. 5 (zu Nr. 4); S. 69, Anm. 7 (zu Nr. 22).

88 Vgl. Jashemski 1979 (oben Anm. 51), S. 39, Abb. 61.

89 Zu den Vorbildern vgl. H.-U. Cain, *Römische Marmorkandelaber (Beiträge*, Bd. 7), Mainz, 1985, S. 122-123, bes. Anm. 684-685, Beil. 9-11 (Silen / Satyr).

90 In *Aventicum* konzentriert sich die italische Gartenplastik auf die 2. H. des 1. Jh. n.Chr. Vgl. Bossert 1983, S. 58, Anm. 12 und Bossert 1998.1, S. 121, bes. Anm. 7.

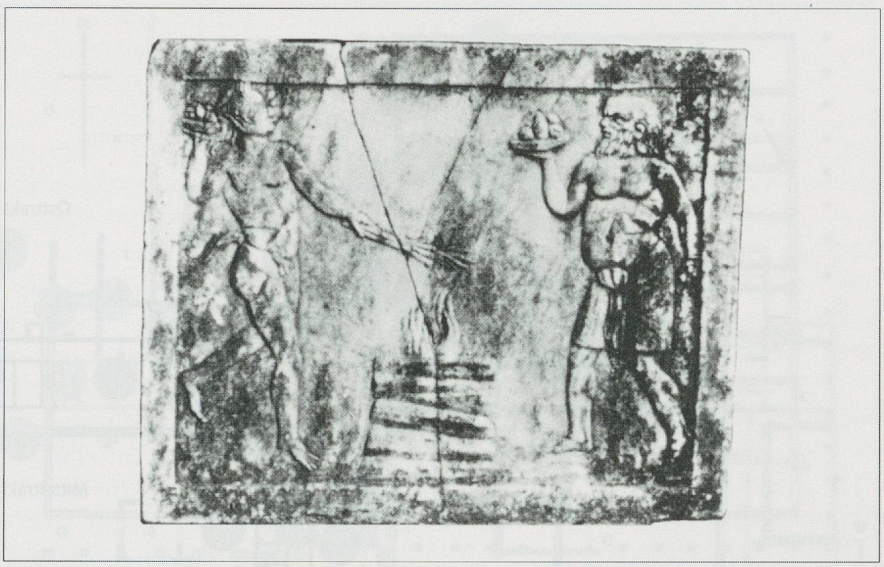

Abb. 144

Pinax mit Satyr und Silen beim Opfer. Marmor, aus Pompeji, Neapel.

W. Jashemski, The Gardens of Pompeji and Herculaneum and the Villas destroyed by Vesuvius, *New Rochelle/New York, 1979, Abb. 61.*

III. Auswertungsteil

Vergleichbare Baukomplexe zur palastartigen Anlage von *Derrière la Tour* und vermutete Aufstellung der Stein- und Bronzeplastik

Baubeschreibung und verwandte Grundrisse

Aus einer *domus* neronisch-flavischer Zeit, die im 2. Jh. nach Osten hin erweitert wurde, entwickelte sich zu Beginn des 3. Jh. n. Chr. ein palastartiger, ca. 200 x 90 m grosser Gebäudekomplex (vgl. Abb. 145)[91]. Der Kern der älteren Anlage, insbesondere der zentrale Teil der *domus*, wurde teilweise beibehalten. Der zwischen 1708 und 1995 freigelegte severische Baukompex bestand aus einem Mitteltrakt mit zwei zentralen Höfen, an die ein Westtrakt mit Repräsentationsräumen, Hof und Triclinium und ein Osttrakt mit Badeanlage anschlossen. Letzterer stellte die Verbindung zu Insula 7 des unterschiedlich orientierten Stadtnetzes dar[92]. In seiner Endphase hatte der Palast wahrscheinlich offiziellen Charakter. Dies legen nebst den beträchtlichen Dimensionen und der prunkvollen Ausstattung drei Inschriftsfragmente mit juristischen Texten aus der dem Audienzsaal mit dem Dionysos-Ariadne-Mosaik vorgelagerten Portikus nahe (vgl. Abb. 145)[93].

Bei den mit dem Palast des frühen 3. Jh. n. Chr. vergleichbaren, etwa gleichzeitigen Anlagen sind leider keine Reste von Skulpturenausstattung überliefert. Die terrassierte, ca. 120 x 85 m grosse Villa von Nennig bei Trier D (Abb. 146)[94] hat ebenfalls ein Hauptgebäude in Form einer Portikusvilla, an die ein Peristylhof mit Brunnenanlage anschliesst. Entsprechend findet sich hier auch ein Badetrakt. In der Gartenanlage befanden sich Brunnenanlagen.

Als weiterer gut vergleichbarer Grundriss kann der des Peristylhauses beim Kölner Dom herangezogen werden (vgl. Abb. 147)[95]. An der Westseite eines Peristylhofes mit Brunnenanlagen liegt das *triclinium*. Das Mosaik im Esszimmer besteht aus 27 polychromen Mosaikmedaillons mit Darstellungen von Bacchus, Jahreszeiten usw. Die Gebäudeflügel stehen in Beziehung zu einer Gartenanlage.

Gute Entsprechungen im Grundriss zeigt auch die Villa von Haccourt B (Bd. 1, Abb. 225), mit zentralem Hof und zwei grossen Flügeln, von denen der Badetrakt ebenfalls stumpfwinklig an den Hof anschliesst[96].

Das beste Vergleichsbeispiel zum Hauptsaal im Westflügel der palastartigen Anlage von *Derrière la Tour* ist der mindestens 9,46 x 9,8 m grosse Raum I im zentralen Sektor der Villa vom *Palat* (St-Émilion, Gironde F). Er darf wohl ebenfalls als Empfangsraum gedeutet werden. Die prunkvolle Innenausstattung bestand aus Mosaiken, Wandmalereien, Stuckaturen und einem oktagonalem Becken (C, Dm 1,15 m) (vgl. Abb. 148 und Bd. 1, Abb. 222)[97].

91 Vgl. Bd. 1, S. 245-247.

92 Vgl. Bd. 1, S. 254.

93 Dazu *infra*, S. 329 *sqq.* – Vgl. Anm. 115.

94 Vgl. H. Mylius, Die Rekonstruktion der römischen Villen von Nennig und Fliessem, *BJb* 129, 1924, S. 109-120; Wightman 1970, S. 145-147 (Plan, Abb. 16); P. McKendrick, *Romans and the Rhine*, New York, 1970, S. 147-151; McKay 1980, S. 188-189, Anm. 352, Abb. 167.

95 P. Fremersdorf, *Das römische Haus mit dem Dionysos-Mosaik vor dem Südportal des Kölner Domes*, Berlin, 1956; McKay 1980, S. 191, Anm. 359, Abb. 173.

96 Vgl. de Boe 1974/1975/1976; Bögli/Meylan 1980, S. 31, Abb. 14.

97 Vgl. Balmelle *et al.* 1980, bes. S. 59-66; P. Garmy, Informations archéologiques. Circonscription d'Aquitaine, *Gallia* 43, 1985, S. 234-235, Abb. 16.

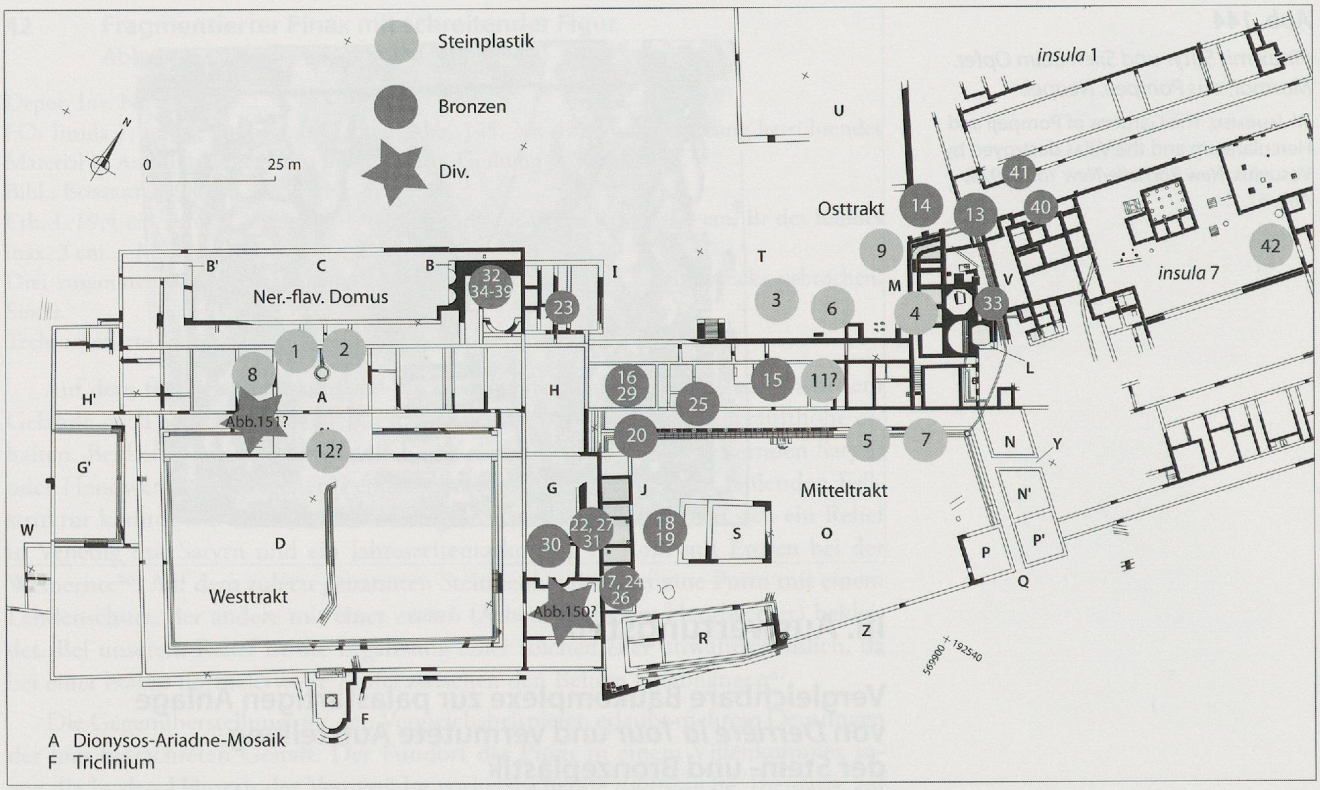

Zuordnung der Plastik an die verschiedenen Räume

Neronisch-flavische Domus (Perioden 2 und 3)

Die ursprüngliche, neronisch-flavische Domus wurde in der 1. Hälfte des 2. Jh. mit einem südlich daran anschliessenden Peristylhof und einem Triclinium erweitert. Zur Skulpturenausstattung dieses Baukomplexes, die im severischen Palast wohl teilweise wiederverwendet wurde[98], könnten folgende Skulpturen gehört haben:

- eine im 2. Viertel des 1. Jh. n. Chr. entstandene marmorne Verkleidungsplatte, die im Bereich der späteren Badeanlage im Ostflügel zum Vorschein kam (Kat. Nr. 9, Abb. 120; vgl. Abb. 145),
- ein Pilasterkapitell aus der 1. Hälfte des 2. Jh. n. Chr. (Abb. 150)[99] sowie ein in Wiederverwendung verbautes korinthisches Kapitell,
- eine Reiterstatue aus vergoldeter Bronze, die wahrscheinlich den Kaiser Marc Aurel darstellte (vgl. Kat. Nr. 13, Abb. 128),
- eine frühantoninische Knabenbüste (Kat. Nr. 10, Abb. 121), die vielleicht im Herrschaftsgebäude aufgestellt war (vgl. Abb. 145),

Abb. 145

Derrière la Tour *und Insula 7. Fundverteilungskarte mit gesicherten und vermuteten Fundorten von Stein- und Bronzeplastik. M. ca. 1:1500.*

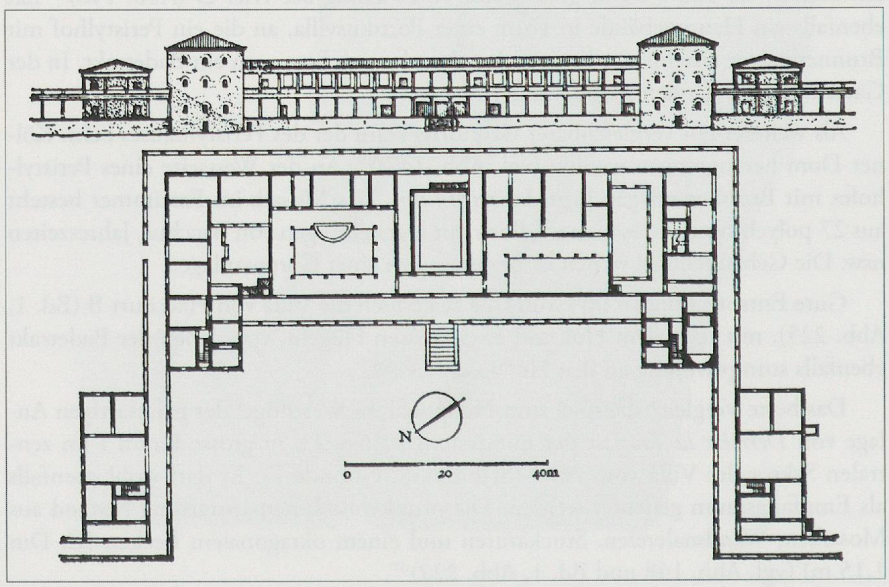

Abb. 146

Grundriss der Villa von Nennig (bei Trier). M. 1:1600.

McKay 1980, S. 188, Abb. 167.

98 Zur neronisch-flavischen Domus vgl. Anm. 91-92. Die Wandmalereien aus dem Triclinium stammen aus der 1. Hälfte des 1. Jh. n.Chr. – Zur Wiederverwendung älterer Skulpturenausstattung vgl. Anm. 102.

99 1: Pilasterkapitell, Inv. Nr. 95/9839-1. Kalkstein, H 31 cm. Peristylhof, östliche Portikus. Vgl. *supra*, S. 61-63, 79, Abb. 57. Zur Datierung vgl. Bossert 1998.1, S. 72-73, Taf. 16,1. 4. – 2: Korinthisches Kapitell (Inv. Nr. 95/9928-3). In späterem Gebäude im südlichen Hof des Mitteltraktes wiederverwendet. Vgl. *supra*, S. 26 und 37, Abb. 16: 63.

Abb. 147

Köln, Peristylhaus beim Dom.

McKay 1980, S. 191, Abb. 173.

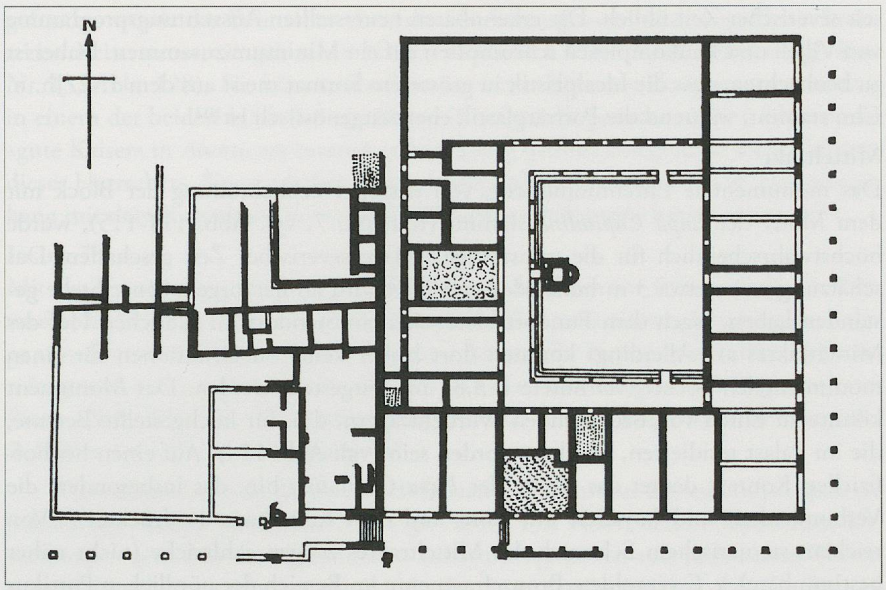

Zu erwähnen ist schliesslich ein Reibefinger, der aus dem Wirtschaftstrakt stammen könnte (Kat. Nr. 6, Abb. 110).

Im Norden des Peristylhofes (Bd. 1, Abb. 95.97) befinden sich drei halbkreisförmige Nischen mit Sockeln für Brunnenskulpturen oder Vasen. Sie gehörten wohl zu einem Nymphäum der älteren Anlage, das auf den Haupttrakt ausgerichtet und über eine Treppe erreichbar war. Vergleichen lässt sich etwa das Nymphäum der *Casa dell'Ancora Nera* in Pompeji[100]. Auf einem der Sockel oder im Umkreis des Nymphäums könnte das geriefelte Wasserbecken (Abb. 149) mit einem Durchmesser von ca. 70 cm gestanden haben. Erinnert sei an die *Casa di Apolline* in Pompeji, wo reliefierte Vasen und Brunnenskulpturen einen Miniaturbrunnen umgaben[101].

Abb. 148

Villa vom Palat, *St-Émilion (Gironde F), oktagonales Wasserbecken. Grund- und Aufriss.*

Balmelle et al. *1980, S. 64, Abb. 4.*

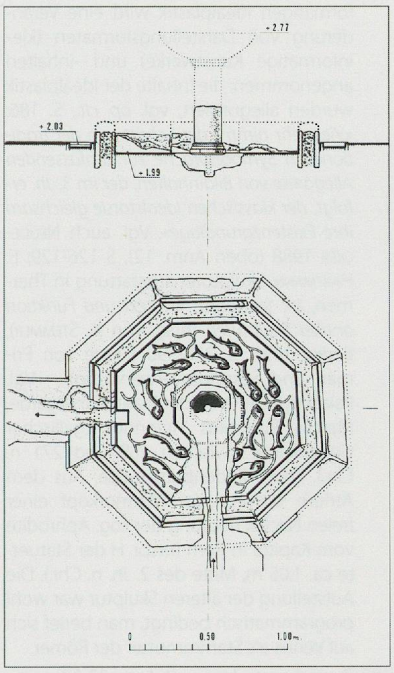

Abb. 149

Wasserbecken, Dm 68,5 cm, verloren, ehem. Avenches.

Schmidt 1760, Taf. 20,1.

Severische Palastanlage (Periode 4)

Wesentlich grösser und prunkvoller war die zu Beginn des 3. Jh. n. Chr. erbaute palastartige Anlage (vgl. Abb. 145). Von der einst üppigen Skulpturenausstattung zeugen vor allem die zahlreichen z.T. vergoldeten Fragmente von Grossbronzen. Bei der Stein- und Bronzeplastik lässt sich meist nicht entscheiden, ob sie von der vorhergehenden neronisch-flavischen Skulpturenausstattung übernommen oder für die neue Anlage geschaffen wurde. Wie D. Willers herausgearbeitet hat, war die Wiederaufstellung älterer Skulpturen, insbesondere von Idealplastik, in Villen und Palästen

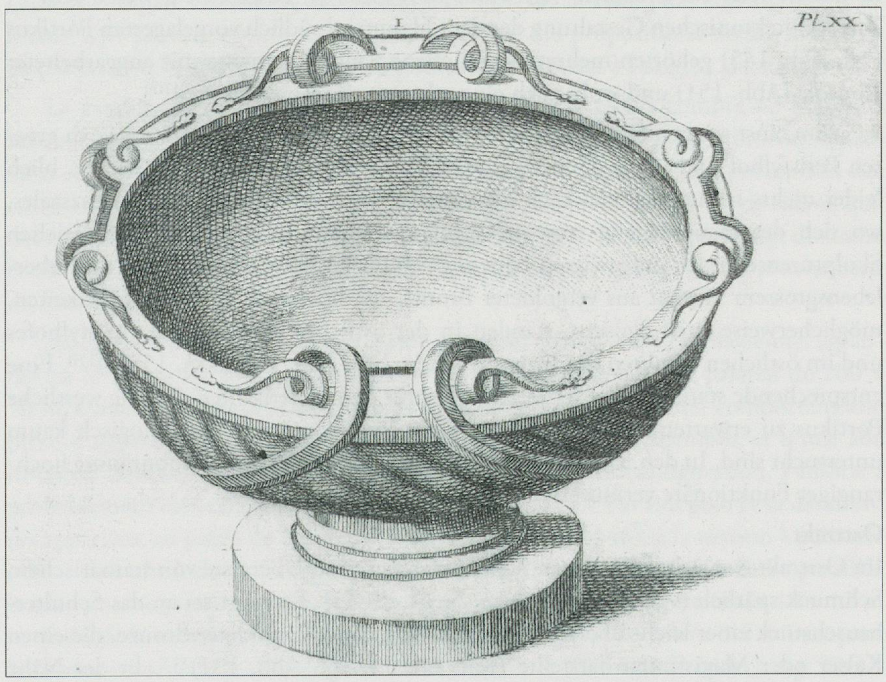

100 Zu Brunnen und Nymphäen in Italien vgl. N. Neuerburg, *L'architettura delle fontane e dei ninfei nell'Italia antica (Memorie dell'accademia di archeologia. Lettere e belle arti di Napoli* 5), 1965, *passim*, bes. S. 191, Nr. 129, Abb. 89 (Ostia); S. 131-132, Nr. 36, Abb. 123 (Pompeji, Casa di M. Lucrezio); S. 191-192, Nr. 130, Abb. 124 (Ostia); S. 132-133, Nr. 37, Abb. 129 (Pompeji, Casa in Vicolo di Tesmo); S. 125-126, Nr. 27, Abb. 132 (Pompeji, Casa dell'Ancora Nera).

101 Zur Casa di Apolline in Pompeji vgl. P. Zanker, Die Villa als Vorbild des späten pompejanischen Wohngeschmacks, *JdI* 94, 1979, S. 481-482, Abb. 12-13; s. auch Bossert 1998.1, S. 127. – Zur Deutung des Marmorbeckens als Stehwanne vgl. Ms. Schmidt 1749-51, S. 107-114; Bossert 1998.1, S. 100-101, Anm. 3 (weitere Lit.). – Der Brunnenlöwe (Kat. Nrn. 12, Abb. 127) ist nicht mit der Brunnenanlage zu verbinden, da er wahrscheinlich als Wasserspeier in den Thermen von Insula 16 West gedient hat und wie Kat. Nr. 7 ins frühe 3. Jh. n. Chr. gehören dürfte. Vgl. Anm. 67-69.

seit severischer Zeit üblich. Die erkennbaren neuerstellten Ausstattungsprogramme von Villen und Baukomplexen schrumpften auf ein Minimum zusammen. Dabei ist zu beobachten, dass die Idealplastik in grösserem Format meist aus dem 1.-2. Jh. n. Chr. stammt, während die Porträtplastik eher zeitgenössisch ist[102].

Mitteltrakt

Das monumentale Ehrenmonument, von dessen Dachbekrönung der Block mit dem Motiv der *Lupa Capitolina* stammt (Kat. Nr. 7, vgl. Abb. 111-115), wurde höchstwahrscheinlich für die palastartige Anlage severischer Zeit geschaffen. Das schätzungsweise etwa 3 m hohe Monument[103] wird an hervorgehobener Stelle gestanden haben. Nach dem Fundort bietet sich ein Standort im südlichen Hof des Mitteltraktes an. Allerdings konnten dort bisher keine Substruktionen für einen monumentalen Sockel (vermutete L 3,85 m) festgestellt werden. Das Monument könnte zu Ehren von bedeutenden Würdenträgern, d.h. für hochgestellte Beamte, die im Palast residierten, errichtet worden sein (vgl. Abb. 114). Auf einen hochoffiziellen Kontext deutet das Motiv der *Lupa Capitolina* hin, das insbesondere die Verbundenheit und Loyalität mit Rom und dem Kaiserhaus ausdrückte[104]. Von reichem statuarischem Schmuck des Mitteltraktes zeugen zahlreiche (nicht näher bestimmbare), z.T. vergoldete Bronzefragmente im Bereich der nördlichen Portikus und des Gebäudetraktes im Westteil des südlichen Hofes (vgl. Abb. 145, Nrn. 15-39). Vergoldung und teilweise überlebensgrosses Format weisen auf Statuen hoher Würdenträger, möglicherweise auch auf solche von Kaisern hin[105]. Von der Ausstattung des südlichen Hofes mit Marmorplastik sind lediglich ein verlorener Kinderfuss und möglicherweise auch der Finger einer überlebensgrossen Statue bekannt (vgl. Abb. 145, Nrn. 5 und 11, Abb. 123). Im nördlichen Hof könnte die Brunnenfigur in Form eines Putto gestanden haben (vgl. Nr. 3, Abb. 108).

Westtrakt

Im Westtrakt konzentriert sich die figürliche Steinplastik auf den 18 x 12 m grossen Audienzsaal mit dem Dionysos-Ariadne-Mosaik, wo offizielle Besuche empfangen wurden, sowie auf die unmittelbar südlich angrenzende Zone. Nach den Fundorten und Vergleichsbeispielen erscheint die folgende Aufstellung der Skulpturen plausibel (vgl. Abb. 145, Nrn. 1-2, 8, 10?): Die unterlebensgrossen Brunnenfiguren eines Bacchus und Putto(?) waren wohl zusammen mit anderen um das oktogonale Wasserbecken gruppiert[106]. Möglicherweise stand im Bassin eine Wasserschale mit Springbrunnen auf bikonischem Fuss (vgl. Kat. Nr. 8, Abb. 116-119). Diese Interpretation beruht auf dem Vergleich mit der Villa vom *Palat*, wo in das oktogonale Wasserbecken eine Wasserschale auf durchbohrter Auflagesäule gesetzt war (vgl. Abb. 148)[107]. Im Saal mit dem Dionysos-Ariadne-Mosaik könnte die antoninische Knabenbüste, möglicherweise ein Erbstück, (vgl. Abb. 145, Nr. 10?) aufgestellt gewesen sein[108]. Zur architektonischen Gestaltung der dem Hauptsaal südlich vorgelagerten Portikus (vgl. Abb. 145) gehörten mehrere verschollene Säulenfragmente mit angearbeiteter Konsole (Abb. 151) und wohl auch ein verlorenes Kompositkapitell[109].

Vom einst reichen Statuenschmuck im südlich anschliessenden, 69 x 42 m grossen Peristylhof und im Triclinium, das als Ess- und Diskussionsraum diente, blieb leider nichts mehr erhalten. Auch die Gartenanlage im Norden des Audienzsaales, wo sich der Hauptzugang zum palastartigen Baukomplex befand, muss reichen Skulpturenschmuck aufgewiesen haben. Etwa 20-25 Statuen in lebens- und überlebensgrossem Format aus vergoldeter Bronze von hochgestellten Persönlichkeiten, möglicherweise auch Kaisern, standen in der östlichen Portikus des Peristylhofes und im östlichen Risaliten des Hauptgebäudes (vgl. Abb. 145, Nrn. 15-25)[110]. Eine entsprechende statuarische Ausgestaltung ist für den Westrisaliten und die westliche Portikus zu erwarten, die symmetrisch dazu angeordnet und archäologisch kaum untersucht sind. In den Risaliten des Hauptgebäudes werden die Wohnräume hochrangiger Funktionäre vermutet.

Osttrakt

Im Osttrakt, wo sich die privaten Bäder befanden, sind Überreste von statuarischem Schmuck spärlich (vgl. Abb. 145, Nrn. 5. 14. 40-41). Erinnert sei an das Schulterbauschstück einer leicht überlebensgrossen Statue aus vergoldeter Bronze, die einen Kaiser oder Magistraten darstellte (Kat. Nr. 14, vgl. Abb. 131)[111]. In der Nähe

102 Zur Wiederverwendung älterer Statuen in Ensembles des 3.-4. Jh. n. Chr. vgl. D. Willers, Das Ende der antiken Idealstatue, *Museum Helveticum* 53, 1996, S. 176-178, 181, 185. Als Ursache für das Ende der grossformatigen Idealplastik wird eine Veränderung von Darstellungsformaten (kleinformatige Kunstwerke) und -inhalten angenommen; die Inhalte der Idealplastik wurden allegorisiert, vgl. *op. cit.*, S. 186: «*Vielmehr nimmt der Schritt von der traditionellen Symbolsprache zur umfassenden Allegorese von Bildinhalten, der im 3. Jh. erfolgt, der klassischen Idealstatue gleichsam ihre Existenzgrundlage*». Vgl. auch Neudecker 1988 (oben Anm. 12), S. 126-129; E. Hartmann, Skulpturenausstattung in Thermen, *in: Standorte, Kontext und Funktion antiker Skulpturen* (hrsg. von K. Stemmer), Berlin, 1995, S. 388-390 (Frage von Primär- und Sekundärverwendung). – Vgl. Palast des Generals der Praetorianergarde, Marcus Piavonius Victorinus (gallischer Gegenkaiser zwischen 269 und 271 n. Chr.). Trier, Hindenburgstrasse. Aus dem Atrium stammt der Marmorkopf einer freien Nachschöpfung der sog. Aphrodite vom Kapitol in Rom (urspr. H der Statuette ca. 1,05 m, Mitte des 2. Jh. n. Chr.). Die Aufstellung der älteren Skulptur war wohl programmatisch bedingt, man berief sich auf Venus als Stammmutter der Römer.

103 Zur Rekonstruktion vgl. Anm. 32-39.

104 Vgl. Anm. 34 und 41.

105 Zur Deutung vergoldeter Bronzestatuen vgl. Anm. 73. – Zur Ausstattung des vermutlich auch dem Kaiserkult dienenden *Cigognier*-Heiligtums, insbes. der Portiken, mit Bronzestatuen vgl. Bossert 1998.2, S. 86-87, Anm. 34. 39. In den Portiken des Augusteums von *Ferentum* waren 64 Statuen aufgestellt: *CIL* IX 2,2 (Add.), Nr. 7431.

106 Zu Aufstellung und Sinngehalt von Brunnenfiguren vgl. Kapossy 1969, S. 57-65, 69-85; Neudecker 1988 (oben Anm. 12), *passim*, bes. S. 105-114 (Pisonenvilla); Bossert 1998.1, S. 127, Anm. 13. – Zusammenstellung der wichtigsten Arbeiten zur Skulpturenausstattung von Villen und zum Kunstgeschmack der Besitzer *op. cit.*, S. 126, Anm. 8-10.

107 Vgl. Balmelle *et al.* 1980 (oben Anm. 97), S. 62, Abb. 2-3.

108 Vgl. Bossert 1998.1, S. 127, Anm. 24.

109 Zu den in Ms. Schmidt 1749-51 und Ms. Ritter 1786 erwähnten und abgebildeten Säulenschäften mit Konsolen vgl. Ms. Schmidt 1749-51, Abb. S. 80, S. 81; Ms. Ritter 1786, S. 30, Blatt 39 (A.VII.20); Bossert 1998.1, S. 127, Anm. 23. und Dübi, *Collectana*, Register IV: Unter «*DLT 1751*» aufgelistet: Marmorvase (*pyelos*, unsere Abb. 149), Säule mit kleinem Aufsatz, Kompositkapitell (fragmentiert); zwei Inschriftsfragmente (Bronze).

110 Vgl. Anm. 73 und 116.

111 Vgl. Anm. 73 und 78-79.

gefunden wurde das Bein einer ebenfalls überlebensgrossen und vergoldeten bronzenen Reiterstatue; sie gab einen Kaiser, vermutlich Marc Aurel, wieder (vgl. Kat. Nr. 13, Abb. 128). Sie könnte als Element einer früheren Skulpturenausstattung in einem der beiden Höfe (im nördlichen?) aufgestellt gewesen sein[112]. Dass dieser «gute Kaiser» in *Aventicum* besondere Verehrung genoss, belegt auch die Goldbüste dieses Herrschers. Sie wurde bei Prozessionen, möglicherweise auch in Zusammenhang mit dem Kaiserkult, im Areal des *Cigognier*-Heiligtums herumgetragen[113].

Insula 7

Mit der Erweiterung durch die Badeanlage nach Osten im frühen 3. Jh. n. Chr. wurde die Verbindung zwischen der unterschiedlich orientierten palastartigen Anlage von *Derrière la Tour* und dem Stadtnetz hergestellt. Neben zwei isolierten Bronzefragmenten (Kat. Nrn. 40-41, Abb. 141-142) ist hier lediglich ein fragmentierter Pinax (Abb. 145, Nr. 42) nachweisbar, der von einer Skulpturenausstattung der 2. Hälfte des 1. Jh. n. Chr. stammt[114].

Weit bedeutender als die neronisch-flavische Domus war die wesentlich grössere palastartige Anlage severischer Zeit (vgl. Abb. 145). Nebst den beträchtlichen Dimensionen und den dort gefundenen Inschriftfragmenten mit juristischen Texten zeugen das Ehrenmonument mit Motiv der *Lupa Capitolina* (Kat. Nr. 7), Statuen aus vergoldeter Bronze (Kat. Nrn. 13-41) sowie prunkvolle Mosaiken und Wandmalereien vom offiziell-repräsentativen Charakter der Anlage von *Derrière la Tour*[115].

Dass *Aventicum* in severischer Zeit höchst bedeutend gewesen sein muss, zeigt ein weiterer Baukomplex mit beträchtlichen Dimensionen. Die von M. Fuchs als *praetorium* (Legatenpalast) gedeutete Anlage befindet sich in Insula 40, wo wahrscheinlich das Nebenforum lag. Sie wurde am Ende des 2. oder zu Beginn des 3. Jh. n. Chr. monumental ausgestaltet. Dort fanden sich zu Statuenweihungen gehörige Ehreninschriften der Severer-Dynastie. Dass in diesem Baukomplex der Kaiserkult abgehalten wurde, ist naheliegend.

Die Anlagen von *Derrière la Tour* und in Insula 40 mit offiziell-repräsentativem Charakter werden als Residenzen hoher Funktionäre gedient haben[116].

IV. Résumé

La contribution de Martin Bossert consacrée aux sculptures de l'ensemble palatial de *Derrière la Tour* et de l'*insula* 7, qui le jouxte à l'est, dresse un catalogue détaillé des sculptures figurées de pierre et de bronze découvertes entre le milieu du XVIIIe siècle et 1995, y compris les pièces aujourd'hui disparues. Dans la synthèse, l'auteur compare l'ensemble architectural de *Derrière la Tour* à des établissements de même type plus ou moins contemporains et fait des propositions sur les différents emplacements supposés du palais où pouvaient se dresser à l'origine ces statues.

Le catalogue des sculptures en ronde-bosse et des reliefs compte 42 pièces, à savoir 13 pièces en pierre (n°s 1-12, 42) et 29 fragments de grands bronzes, dorés dans certains cas (n°s 13-41). On y trouve des statues idéalisées, des portraits et des animaux (n°s 1-3, 10, 14-18, 12), un monument honorifique (n° 7), de même que des ustensiles (n°s 6, 8) et des récipients. Dans trois cas – un buste, un doigt de statue et un lion de fontaine (n°s 10-12) –, il n'est pas certain que les pièces proviennent de *Derrière la Tour*.

Au début du IIIe siècle, ce qui était jusqu'alors une *domus* néro-flavienne, agrandie au IIe siècle ap. J.-C., se transforme en un complexe de type palatial de 200 x 90 m, constitué d'un corps central avec deux cours, d'une aile ouest comportant une pièce d'apparat et de réception, une cour à péristyle et un *triclinium*, et d'une aile orientale abritant les thermes (voir fig. 145). Dans cette configuration, l'édifice a probablement été le théâtre d'activités à caractère officiel. Par son plan et sa datation, il s'apparente au palais de Nennig près de Trèves D (fig. 146), à la maison à péristyle près de la cathédrale de Cologne D (fig. 147) et à la *villa* d'Haccourt B. Le parallèle le plus proche pour la grande salle de réception de l'aile ouest, mesurant 18 x 12 m et ornée de la mosaïque de Bacchus et Ariane, est la pièce de 9.46 x 9.8 m occupant le secteur central de la villa du *Palat* à Saint-Émilion (Gironde F) (vol. 1, fig. 226).

112 Vgl. Anm. 71-72, 74-76. Aus Abwasserkanal des 1. Jh. n. Chr. !, vgl. Bd. 1, S. 66-67 und Abb. 56.

113 Vgl. Anm. 77.

114 Zur vermuteten ursprünglichen Anbringung siehe Bossert 1998.1, S. 126-127.

115 Vgl. Anm. 93 und 105-106. J. Morel nimmt offiziellen Charakter zumindest in späterer Benützungszeit des Baukomplexes an. Vgl. Bd. 1, S. 254-262.

116 Zur Anlage in Insula 40 sowie den dort und im Baukomplex von DLT residierenden Persönlichkeiten vgl. Bossert 1998.1, S. 59-60, 129, bes. Anm. 45.

Il ne reste que peu de choses de la statuaire qui décorait à l'origine le complexe de *Derrière la Tour*. Il faut distinguer d'une part les statues en calcaire régional (nos 4, 6-7, 12) et celles en marbre, probablement en grande partie importées (nos 1-3, 5, 8-11). Les statues en bronze (nos 13-41) peuvent aussi bien être des productions régionales que des importations. Il n'est souvent plus possible de dire si les sculptures figurées – et particulièrement celles en pierre qui n'existent plus que sur des documents anciens ou dans des notices (nos 1-2, 5, 8) – proviennent de la décoration ancienne de la *domus*, fréquentée de l'époque néro-flavienne à la fin du IIe siècle ap. J.-C., ou s'il s'agit de pièces créées pour le palais sévérien. À partir du IIIe siècle, il était d'usage de remployer en particulier des éléments sculpturaux idéalisés de grand format des Ier et IIe siècles pour la réalisation d'ensembles statuaires.

États 2 et 3: *domus*, époque néro-flavienne à la fin du IIe siècle (fig. 145)

Les statues suivantes en pierre et en bronze sont probablement à mettre en relation avec la *domus* des états 2 et 3, constituée d'une maison de maître, d'un péristyle et d'un *triclinium* aménagé au sud de la cour;

- buste de garçon, vers 140 ap. J.-C. (no 10, fig. 121);
- pilon en forme de doigt (no 6, fig. 110);
- bassin en marbre (fig. 149);
- placage mural représentant un oiseau et une branche, 2e quart du Ier siècle ap. J.-C. (no 9, fig. 120);
- fragments architecturaux, chapiteau de pilastre (fig. 150), fragment de chapiteau corinthien (inv. 95/9928-13) et base de colonne (inv. 95/9841-4);
- jambe droite d'une statue équestre en bronze doré (no 13, fig. 128).

Le buste de garçon en marbre du début de l'époque antonine, attesté seulement sur une aquarelle, est proche du portrait de Marc Aurèle jeune (no 10, *cf.* fig. 121-122). Il s'agit d'une pièce de grande qualité, probablement importée d'Italie. On pourrait imaginer qu'elle ornait la maison de maître, correspondant à la pièce de réception ultérieure ornée de la mosaïque de Bacchus et Ariane. Le buste et le lion de fontaine (nos 10, 12) pourraient toutefois également provenir des thermes de l'*insula* 16 ouest. Sur la base de son lieu de découverte, le pilon digitiforme en calcaire (no 6, fig. 110) semble en rapport avec l'aile utilitaire de la *domus*.

Sur les socles des trois niches du nymphée, au sud de la maison du maître, il faut imaginer des statues comme il en existait autour des pièces d'eau des villes du pied du Vésuve. Il est peu probable que le lion de fontaine no 12 (fig. 124-127), qui provient plutôt des thermes de l'*insula* 16, ait été en relation avec ces niches. En revanche, un bassin en marbre aujourd'hui disparu, mesurant à l'origine 70 cm de diamètre (fig. 149), y était peut-être installé. De tels aménagements en marbre se rencontrent relativement fréquemment dans les fontaines des maisons pompéiennes. Stylistiquement daté du 2e quart du Ier siècle ap. J.-C., le placage en marbre représentant un oiseau et un rameau (no 9, fig. 120) constitue pour l'heure la sculpture figurée la plus ancienne trouvée dans le périmètre du complexe architectural de *Derrière la Tour*. On peut se demander si cette pièce, plus ancienne que la *domus* néro-flavienne, y a été utilisée en remploi. Trois fragments architecturaux en calcaire – un chapiteau de pilastre corinthien de la 1ère moitié du IIe siècle ap. J.-C. (fig. 150) et une base de colonne – utilisés en remploi dans l'établissement sévérien proviennent quant à eux de la décoration architectonique d'une phase antérieure.

La jambe droite en bronze doré (no 13, fig. 128) découverte dans un égout faisait partie d'une statue équestre haute d'environ 2.35 m. Ce format plus grand que nature et la dorure signale un dignitaire de haut rang, voire un empereur. En raison du type de chaussure, un *calceus patricius* à quatre lacets (*corrigiae*), presque exclusivement porté par les souverains, l'identification d'un empereur est des plus probables. Des similitudes stylistiques, iconographiques et qualitatives frappantes avec les chaussures de la statue équestre de Marc Aurèle sur le Capitole de Rome (*cf.* fig. 129-130) permettent de dire qu'à Avenches aussi se dressait selon toute vraisem-



Abb. 150

Korinthisches Pilasterkapitell, Kalkstein. H 31 cm (1. H. des 2. Jh. n. Chr.). Avenches, MRA, Inv. Nr. 95/9839-1.

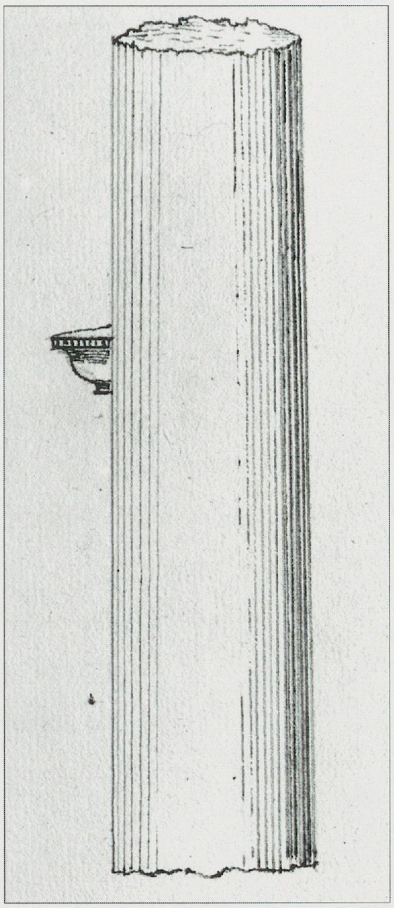

Abb. 151
Säulenmonolith mit angearbeiteter Konsole, verloren.
Ms. Schmidt 1749-51, Abb. S. 80.

blance une statue un peu plus petite du même empereur. Le buste en or découvert dans le sanctuaire du *Cigognier* témoigne de la vénération particulière dont Marc Aurèle faisait l'objet dans la capitale des Helvètes. On peut imaginer que la statue équestre, probablement réalisée dans le 3e quart du IIe siècle ap. J.-C., se dressait dans une cour ou sur une place.

État 4: établissement sévérien
(fig. 145)

Les statues figurées de pierre et de bronze proviennent aussi bien du corps central que des ailes est et ouest du palais construit au début du IIIe siècle ap. J.-C. L'absence totale de sculptures dans le *triclinium*, la cour à péristyle et les aménagements de jardin au nord de l'aile occidentale nous montre que nous n'avons plus là qu'une faible part des statues qui ornaient à l'origine le complexe. 27 fragments issus de 15-20 statues grandeur nature, voire plus grandes, en partie en bronze doré (*cf.* nos 15-41), évoquent encore la riche décoration des portiques des ailes ouest et centrale et de l'ensemble thermal de l'aile est. On ne connaît malheureusement aucune statue provenant des complexes de plan similaire plus ou moins contemporains – Nennig D, Cologne D, Haccourt B et la *villa* du *Palat* à Saint-Emilion (Gironde) (*cf.* fig. 146-148). Ce sont donc principalement les statues des maisons et jardins des villes aux alentours du Vésuve qui fournissent des indications sur l'ornementation statuaire du palais d'Avenches.

Corps central
Le monument honorifique à motif de *Lupa Capitolina* couronnant le toit a selon toute vraisemblance été créé pour le palais à l'époque sévérienne (*cf.* no 7, fig. 111-115). Cette datation est donnée par le contexte de fouille et par la thématique officielle; une datation stylistique ne peut être proposée. Faute de parallèles, la reconstitution du monument, attesté seulement par le bloc biseauté à motif de *Lupa Capitolina* reste en grande partie hypothétique. Pour les parallèles typologiques, il faut avant tout se référer à des monuments funéraires. La reconstitution (fig. 114) repose sur un fronton figurant une *Lupa Capitolina* provenant d'Arlon L, sur le monument funéraire à niches de Nickenich à Bonn D ainsi que sur deux autres monuments de Trêves D, le pilier funéraire d'Albinius Asper ainsi qu'un couvercle de sarcophage avec trois demi-figures dans la niche médiane. Le monument devait se présenter comme suit: au centre du couronnement faîtier, une niche au sommet arqué dominait les grands blocs latéraux. Sur la droite se trouvait probablement une autre scène de la légende de Rome, par exemple le mythe d'Enée, faisant un pendant thématique au motif de la *Lupa Capitolina*. Ce monument honorifique haut de 3 m environ et d'une longueur estimée à 3.85 m se trouvait peut-être dans la cour sud, en position dominante (*cf.* fig. 145). Jusqu'à présent, aucune base en relation n'a toutefois été mise au jour. On peut supposer que cette structure a été érigée pour des fonctionnaires de haut rang résidant dans le palais. La présence de la *Lupa Capitolina*, expression du rattachement et de la loyauté à la maison impériale, renvoie en effet à des hautes fonctions officielles.

De nombreux fragments de statues de bronze partiellement dorées, représentant de hauts dignitaires, voire des empereurs, témoignent de la richesse de la statuaire ornant le corps central (*cf.* nos 15-39, fig. 133-140).

Corps ouest
La statuaire de pierre y est concentrée dans la grande salle d'audience de 18 x 12 m qu'orne la mosaïque de Bacchus et Ariane (*cf.* fig. 145). Les statues plus petites que nature représentant un Bacchus et un *putto*(?) (nos 1-2, *cf.* fig. 101-106) étaient probablement groupées avec d'autres autour du bassin octogonal. La thématique bacchique faisait écho à celle de la mosaïque de Bacchus et Ariane. Des statues de fontaine entourant des bassins sont attestées dans les maisons et jardins des villes du pied du Vésuve (par ex. la maison des Amours Dorés ou celle des Vettii à Pompéi). Une vasque à pied biconique d'où jaillissait un jet d'eau ornait peut-être le centre du bassin (*cf.* no 8, fig. 116-119). La hauteur restituée complète, bassin compris, faisait environ 80 cm. Un aménagement similaire existe dans la pièce centrale I de la *villa*

du *Palat* (Saint-Emilion, Gironde F): une vasque se dressait au milieu d'un bassin octogonal au fond perforé, posé sur un pavement en mosaïque (*cf.* fig. 148). On peut principalement voir des bassins de ce type sur les peintures murales de Pompéi figurant des jardins. Plusieurs fragments de colonnes disparues à consoles ouvragées (fig. 151) et un chapiteau composite disparu faisaient partie de l'aménagement architectonique du portique situé au sud de la salle principale.

Corps est

C'est là que se trouvaient les bains privés, dont il n'existe plus que de rares éléments de la décoration statuaire. Un fragment de draperie ramassée en bronze doré provient de la statue plus grande que nature d'un haut dignitaire, peut-être même un empereur (n° 14, fig. 131). Une statue colossale d'Alexandre Sévère provenant de Naples constitue un bon élément de comparaison. On ignore si la statue de cavalier représentant probablement Marc Aurèle (n° 13, *cf.* fig. 128-130), qu'on suppose avoir été réalisée dans le 3e quart du IIe siècle ap. J.-C., a été reprise de la décoration de l'édifice précédent pour être réutilisée dans le palais sévérien.

***Insula* 7**

Il n'y a que très peu d'éléments de statuaire conservés dans l'*insula* 7, qui a été reliée au palais de *Derrière la Tour* – suivant une autre orientation –, au début du IIIe siècle ap. J.-C., à l'occasion de la construction de l'ensemble thermal de l'aile est. Outre les fragments de deux statues en bronze (nos 40-41, fig. 141-142), on connaît seulement un relief en marbre (*pinax*) fragmentaire représentant un Silène ou un satyre en marche, en train de faire un sacrifice(?) (n° 42, *cf.* fig. 143). Le placage en bas-relief remontant à la 2e moitié du Ier siècle de notre ère ornait probablement à l'origine le mur de fond d'un péristyle.

Les sculptures de pierre ornant le palais sévérien de *Derrière la Tour* étaient principalement en marbre précieux. Parmi elles se trouvaient probablement aussi des pièces importées provenant de l'ancienne *domus* (*cf.* nos 1-3, 8, 10). Lors de la mise en place de la décoration de l'établissement sévérien, on a également passé de grosses commandes à des ateliers locaux (*cf.* n° 7, fig. 111-115). Dans la somptueuse salle de réception ornée de la mosaïque de Bacchus et Ariane, on peut établir la présence de statues idéalisées (*cf.* nos 1-2, 8). La décoration de la cour sud du corps central devait avoir avant tout un caractère de représentation officielle, à l'image du monument honorifique représentant la *Lupa Capitolina* (n° 7). Érigées dans les portiques des corps occidental, central et oriental, 15-20 statues en bronze partiellement dorées représentant des hauts dignitaires (et en partie aussi des empereurs ?) faisaient peut-être également partie du même programme ornemental (*cf.* nos 13-41). On ne peut rien dire de la composition de la statuaire de pierre en ronde-bosse des corps central et oriental, extrêmement rare (*cf.* nos 3, 5, 11).

En plus de leurs dimensions considérables et des fragments d'inscriptions juridiques, les statues en bronze doré, le monument honorifique à la *Lupa Capitolina* et la décoration prestigieuse luxueuse de la salle d'audience de l'aile ouest témoignent du caractère officiel et représentatif du palais sévérien de *Derrière la Tour*.

Un autre édifice situé dans l'*insula* 40, identifié par Michel Fuchs comme un *praetorium* (palais du légat), montre bien la grande importance d'Avenches sous les Sévères. On y a trouvé des inscriptions honorifiques sévériennes rattachées à des statues offertes en dédicace. Les complexes de *Derrière la Tour* et de l'*insula* 40 ont ainsi servi de résidences à de hauts fonctionnaires.

Traduction: Catherine May Castella

XVIII La céramique

Marie-France Meylan Krause

Introduction

Cette étude[1] porte principalement sur le mobilier céramique des fouilles du palais de *Derrière la Tour* effectuées entre 1989 et 1991. La céramique mise au jour durant les investigations de 1995-1996 a fait l'objet d'un inventaire détaillé et figure dans les tableaux récapitulatifs présentés pour chacune des étapes du développement de la zone archéologique considérée, qu'il s'agisse de l'édifice résidentiel ou du secteur artisanal. Il n'a toutefois pas été dessiné, à l'exception de certaines formes ou estampilles rares ou peu connues. Le matériel des fouilles anciennes a été examiné et pris en compte pour la datation des différents états mais ne figure pas dans les statistiques. Enfin, la céramique issue des tranchées qui, en 2003-2004, ont permis de découvrir des vestiges de l'étage inférieur du palais, principalement l'avant-corps nord-ouest et la galerie de façade ainsi que certaines pièces de son corps principal, a été prise en considération uniquement pour dater les différentes phases, dans la mesure où elle apportait des modifications par rapport à la chronologie proposée sur la foi du mobilier des campagnes précédentes.

Stratigraphie et mobilier résiduel

Le palais de *Derrière la Tour* a fait l'objet de fouilles archéologiques ponctuelles depuis le XVIIIe siècle jusqu'à nos jours. Les excavations anciennes et modernes ont engendré une détérioration du sous-sol, qui a bien souvent compliqué les travaux des archéologues. Des perturbations ont également eu lieu à l'époque romaine: l'analyse stratigraphique ainsi que l'étude du mobilier ont révélé les nombreuses altérations des couches archéologiques dues au piétinement et remaniements antiques, principalement dans les zones à ciel ouvert. La mise en chantier des différents programmes architecturaux qui se sont succédé jusqu'au IVe siècle ap. J.-C. a de plus souvent dérangé les couches et les structures des phases précédentes. Ceci explique en partie la forte proportion de matériel résiduel retrouvé dans les remplissages des fossés de construction et à l'intérieur des remblais de mise à niveau. De plus, les niveaux de circulation étant rarement conservés, les ensembles archéologiques clos ou homogènes sont relativement rares.

Choix du matériel

Nous avons retenu pour cette étude uniquement la céramique issue de contextes qui ne présentaient pas ou peu de perturbations, ce qui représente à peine 50% de l'ensemble de la céramique mise au jour dans la zone du palais de *Derrière la Tour*. Le nombre total des fragments recueillis durant les fouilles de 1989-1991 et de 1995-1996, s'élève à près de 28'000, correspondant à quelque 6'500 vases.

Buts et limites

L'objectif principal de ce travail a été en premier lieu d'établir une chronologie, la plus fine possible, des différentes étapes de construction et de transformation du palais du Ier aux IIIe/IVe siècles et de la zone artisanale qui le jouxte aux Ier-IIe siècles.

1 Mes remerciements s'adressent à Stefanie Martin-Kilcher pour son aide concernant la détermination des amphores et la lecture du *graffito* sur Dressel 20 (n° 387), à Daniel Castella pour les discussions riches et constructives et à Richard Sylvestre qui a déchiffré l'ensemble des *graffiti* sur céramique.

Dans un deuxième temps, il nous a paru intéressant de dégager un faciès céramologique caractéristique, notamment pour le matériel issu de contextes archéologiques contemporains de l'édification du complexe palatial du début du IIIe siècle. Ces ensembles sont datés par leur insertion stratigraphique et surtout par la présence d'une monnaie frappée entre 204 et 212 ap. J.-C. recueillie dans les niveaux de circulation qui scellaient les remblais de construction du monument[2]. Même si le matériel résiduel est abondant, l'étude de ces ensembles nous a tout de même permis de préciser la typo-chronologie des céramiques communes notamment[3].

La pertinence de publier un tel mobilier découle en outre de la nature même du bâtiment dont il est issu, à savoir un palais. Cet important édifice, à usage à la fois privé et public, a certainement été fréquenté et habité par des gens au niveau de vie supérieur à la moyenne. Il était par conséquent intéressant d'analyser les traces matérielles laissées par ses occupants et de les comparer à celles retrouvées en d'autres lieux d'*Aventicum*, afin de voir si des différences évidentes apparaissaient, notamment dans le registre des amphores, qui représentent un bon indicateur des habitudes de consommation.

Précisons d'emblée que l'étude conjointe de la vaisselle et des céramiques de transport n'a pas donné les résultats escomptés; nous n'avons en effet relevé aucune différence significative par rapport à ce que nous connaissons de la vaisselle d'*Aventicum* et des denrées consommées sur l'ensemble du site.

L'étude des autres catégories de mobilier contredira peut-être cette information. Il faut toutefois garder à l'esprit que les objets précieux ne se retrouvent que rarement; ils sont en général récupérés ou recyclés. Ne subsiste le plus souvent que le mobilier de moindre valeur, usé ou cassé, retrouvé en général par les archéologues parmi les détritus des Anciens.

État 1

Première fréquentation du site

(fin du Ier siècle av. J.-C. - début du Ier siècle ap. J.-C.)

Fig. 152

Avenches, Derrière la Tour. *État 1. Localisation et contexte des ensembles.*

État	Ensembles	Événements				Date céram.	Nº cat.
		Zone ouest		Zone est			
1		Occupation	Traces éparses de la première fréquentation du site				
	7596		Restes d'un niveau d'occupation et de circulation aménagé			Fin Ier s. av. - début Ier s. ap. J.- C.	
				Occupation	Traces éparses de la première fréquentation du site		
	8250				Restes d'un niveau d'occupation et de circulation aménagé		1-2
	8096				Fosse/fond de cabane		

De rares traces d'un niveau de circulation et peut-être d'une fosse, ou fond de cabane, ont pu être observées ponctuellement. Les quelques tessons de céramique contenus dans les ensembles s'y rapportant peuvent être datés entre la fin du Ier siècle av. J.-C. et le début du Ier siècle ap. J.-C. Nous avons relevé en effet la présence de deux plats en terre sigillée du type Consp. 12.3-5 (Haltern 1c), l'un de production italique, l'autre d'origine helvétique (nº 1), d'un bol caréné en TSI de type Drack 21, au profil précoce, et d'un bol hémisphérique en céramique peinte (?) au décor ondé (nº 2). Par ailleurs, quelques fragments de pots à pâte grise, dont une panse ornée d'un décor digité et un fragment de bouteille décoré de bandeaux peints rouge-violacés, remontent à La Tène finale[4].

2 Inv. 89/7561-1.

3 Une partie de la céramique contemporaine de l'édification et de l'occupation du palais a été publiée en 1999 (Schucany *et al.* 1999, pl. 48-50) et de nombreuses pièces ont alimenté la typologie des céramiques communes d'Avenches (Castella/Meylan Krause 1994).

4 Plusieurs autres fragments de céramique à pâte grise appartenant à ce premier état ont été mis au jour dans les sondages réalisés en 2003-2004. Parmi eux, deux fragments de vases peuvent être datés de La Tène finale ou du tout début du Ier siècle de notre ère (ensembles 04/12792, 12897).

Fig. 153

Avenches, Derrière la Tour. *État 1. Répartition de la céramique par catégorie et par type.*

Groupe		Type	Total	NMI	N° cat.
TS italique	Plat	Consp. 12.3-5	1	1	
TSI	Bol	Drack 21	1	1	
	Plat	Drack 1	1	1	1
	Plat		1	1	
PEIN	Bouteille		1	1	
PEIN/PCL	Bol hémisphérique		3	1	2
PCL	Récipient		4	1	
PGR	Pot	divers	13	2	
	Récipient		4	1	
AMPH		non id.	1	1	
Total			30	11	

État 2

Construction d'un secteur artisanal à l'est et d'un premier édifice résidentiel à l'ouest

(dès 30/40-60 ap. J.-C.)

Les ensembles en relation avec le deuxième état se rapportent d'une part à la création d'une zone artisanale incluant notamment un atelier de verriers dans le secteur est, et d'autre part au premier édifice résidentiel sis à proximité.

Construction d'un secteur artisanal à l'est

Chronologie

Le mobilier céramique récolté dans les remblais de construction était peu abondant; il offre un *terminus post quem* pour l'aménagement de l'officine de verriers entre 30/40 et 50/60 (TS: Drag. 24-25/n° 3; TSI: Drack 3, Drack 21; pâte grise: n° 11; amphore: Dr. 20).

Les entrepôts, probablement liés à l'activité des verriers sur la terrasse inférieure, semblent contemporains. La céramique en relation avec les niveaux de construction de ces derniers était toutefois rare et peu datante. Le seul indice chronologique dont nous disposons est un fragment de gobelet gallo-belge à parois minces de type AV 92 qui peut être daté de la première moitié du Ier siècle de notre ère.

Vraisemblablement à la même époque, la terrasse inférieure est assainie et une canalisation desservant le secteur artisanal aménagée (St 252). Le mobilier céramique récolté est proche de celui des ensembles précédents: un bol en TS de type Drag. 24-25, un fond de plat comportant l'estampille du potier *Daribitus*, actif à la Graufesenque entre

Fig. 154

Avenches, Derrière la Tour. *État 2. Construction d'un secteur artisanal (est) et d'un premier édifice résidentiel (ouest). Localisation et contexte des ensembles.*

État	Ensembles	Événements				Date numism.	Date céram.	N° cat.
		Zone ouest		Zone est				
2				Construction	Création d'un secteur artisanal		30/40-60	
	8251				Installation d'un atelier de verriers: nivellement et mise en chantier d'un bâtiment à étages (a1-a2)			3, 11
	7316, 8097				Construction d'entrepôts (annexes verriers ?), sur la terrasse inf. (a3-a4)			
	8215, 8311				Assainissement de la terrasse inf. et implantation d'une canalisation desservant le secteur artisanal	16 av.-54		4-10, 12-17
		Construction	Implantation d'un édifice résidentiel					
	7517, 7521, **7556**, **7569**, 7580, **7599**, 7608, 7612, 9830, 10236		Corps de façade AB-BB': nivellement et mise en chantier				30/40-60	18-23

40 et 70 (n° 4), trois bols en TSI de type Drack 21 (n° 5), un fond de plat à engobe interne rouge, des pots et terrines à pâte grise (n°s 6-8 et 9-11), quelques fragments de cruches et d'amphores (n° 17).

Le fait de retrouver des «creusets» dans les niveaux d'aménagement de la canalisation desservant la zone des verriers (n°s 12-16) pourrait attester l'existence d'un artisanat du verre dans ce secteur avant même l'implantation des ateliers au cours de l'état 2[5], à moins que les fours de verriers n'aient précédé la construction de cette canalisation. Son installation aurait en effet pu engendrer des remaniements des niveaux contenant ces «creusets».

Le premier édifice résidentiel à l'ouest

Chronologie

La céramique ayant servi à dater l'implantation de la résidence primitive provient essentiellement des remblais de construction correspondant au nivellement et à la mise en chantier du corps de façade A et de ses pavillons B et B'. Elle fournit une fourchette chronologique de 30/40-60 pour l'édification de la demeure (TS: Drag. 29, Drag. 15/17/n° 18, gobelet lyonnais à parois fines).

Les ensembles céramiques relatifs à ces deux secteurs montrent quelques différences de faciès. La rareté du mobilier ne nous autorise pas cependant à proposer une antériorité de la zone artisanale par rapport à l'aménagement du premier édifice résidentiel, comme il serait logique de le supposer[6].

Importations

Les seules importations constatées sont les TS de Gaule méridionale, à l'exception d'un récipient italique ou issu d'une succursale gauloise, ainsi que quelques amphores à huile (Dressel 20) et à *garum* hispaniques (Bétique).

Groupe	Secteur artisanal		Edifice résidentiel	
	Total	NMI	Total	NMI
TS italique	0	0	1	1
TS gauloise	10	5	5	4
TSI	15	12	3	2
CRU, TSI	1	1	0	0
PFI	0	0	1	1
GB	1	1	0	0
EIR	1	1	1	1
PCL	34	3	21	6
CRU, PCL	4	1	62	4
PGR	83	19	30	11
CRU, PGR	0	0	1	1
PCL/PGR ?	22	6	0	0
AMPH	23	4	6	4
Total	194	53	131	35

Fig. 155

Avenches, Derrière la Tour. *État 2. Construction d'un secteur artisanal (est) et d'un premier édifice résidentiel (ouest). Répartition de la céramique par catégorie.*

Groupe	Forme	Type	Importation	Secteur artisanal		Edifice résidentiel		N° cat.
				Total	NMI	Total	NMI	
TS	Récipient		ital.	0	0	1	1	
	Bol	Drag. 29	GM	0	0	1	1	
	Coupe	Drag. 24-25	*idem*	4	3	0	0	3
	Coupe	Drag. 27	*idem*	1	1	0	0	
	Plat	Drag. 15/17	*idem*	0	0	1	1	18
	Plat		*idem*	5	1	2	1	4
	Récipient		*idem*	0	0	1	1	
Total				10	5	6	5	
TSI	Bol	Drack 21		8	6	0	0	5
	Plat	Drack 3		2	2	0	0	
	Plat			3	3	0	0	
	Cruche			1	1	0	0	
	Récipient			2	1	3	2	
Total				16	13	3	2	
Pâte claire	Pot			1	1	0	0	
	Cruche	AV 304		0	0	2	1	20
	Cruche	AV 341		0	0	1	1	19
	Cruche			4	1	59	2	
	Récipient			33	2	21	6	
Total				38	4	83	10	
Pâte grise	Pot			2	2	22	5	8
	Pot	AV 34		0	0	2	1	21
	Pot	AV 47		1	1	0	0	
	Pot	AV 63		7	2	0	0	6
	Pot	AV 56		0	0	1	1	
	Pot	AV 73-74		10	2	0	0	7
	Flacon			0	0	1	1	
	Bol	AV 177		0	0	1	1	23

Fig. 156

Avenches, Derrière la Tour. *État 2. Construction d'un secteur artisanal (est) et d'un premier édifice résidentiel (ouest). Répartition de la céramique par catégorie et par type.*

5 Amrein 2001. *Cf.* également vol. 1, p. 65.

6 *Cf.* vol. 1, p. 69-70.

Fig. 156 (suite)

Groupe	Forme	Type	Importation	Secteur artisanal		Edifice résidentiel		N° cat.
				Total	NMI	Total	NMI	
Pâte grise	Terrine	AV 235		1	1	0	0	10
	Terrine			1	1	0	0	9
	Écuelle			2	2	0	0	11
	Couvercle			1	1	0	0	
	Récipient			58	7	2	1	
Total				83	19	30	11	
Pâte claire / pâte grise ?	«Creuset»			22	6	0	0	12-16
Total				22	6	0	0	
Amphores		Dr. 20	Bétique	14	2	0	0	17
		à *garum* esp.	*idem*	0	0	2	1	
		divers	non id.	9	2	4	3	
Total				23	4	6	4	

Fig. 157

Avenches, Derrière la Tour. *État 2. Occupation/démolition du secteur artisanal (est) et de l'édifice résidentiel (ouest). Localisation et contexte des ensembles.*

État 2

Occupation/démolition du secteur artisanal à l'est

(fin du Ier siècle - début du IIe siècle ap. J.-C.)

et de l'édifice résidentiel à l'ouest

(début du IIe siècle ap. J.-C.)

État	Ensembles	Événements				Date numism.	Date céram.	N° cat.
		Zone ouest		Zone est				
				Occupation / démolition	Activités artisanales			
2	**8002**, 8253-**8256**, **8257**, **8259**-8261, 9973-9975, 9980, 10202-10204				Utilisation des fours de verriers, réfections, abandon		50/60-80/90	26, 32, 37, 39-41, 43, 45, 49-50, 55, 61, 68, 70-71, 74, 79, 92
	8036, **8042**, 8049, **8112**, **8113**, **8141**, **8177**, **8248**				Dépotoir de l'atelier de verriers			24, 28, 30-31, 35, 46-48, 51-53, 57, 60, 64-66, 69, 72-73, 75-76, 80-88, 91, 93-94, 98-101, 107-110
	7503, 7586, **7587**, **7606**, **7607**, **8010**, 8018, 8023, **8024**, 8025, 8030				Utilisation et abandon des bâtiments-entrepôts a3-a4			25, 27, 29, 33-34, 36, 38, 42, 44, 54, 56, 58-59, 62-63, 67, 78, 89-90, 95-97, 102-106, 111
	8213, **8214**, 8306				Comblement et abandon du collecteur	4 av. J.-C.		77
	71/4026				Comblement et abandon du puits du complexe bâti a5		50-70	estampille n° 8
	9923, 9924, 9930				Occupation/démolition du complexe bâti a5		Milieu IIe s.	
		Occupation / démolition	Occupation de l'édifice résidentiel				80-120	
	7571, 7577, 7598, 9834		Sols, niveaux de circulation					126, 134, 139
	7298, **7555**, 7557, 7570, **7572**, **7575**, **7576**, **7579**, 7590-**7592**, **7594**, 7604, 7613, 12782		Activités domestiques, premiers dépotoirs			15-10 av. J.-C.		112-125, 127-133, 135-138, 140-154

Occupation/démolition du secteur artisanal à l'est

La céramique recueillie dans les diverses couches d'utilisation, de réfection et d'abandon de l'atelier de verriers, ainsi que dans celles relatives au dépotoir et à l'utilisation/abandon des entrepôts, peut être datée de la seconde moitié du Ier siècle de notre ère. Cette chronologie est corroborée par celle obtenue par l'étude du verre[7].

Le bâtiment a5 de la terrasse supérieure semble quant à lui avoir été occupé un peu plus longtemps, probablement jusqu'au milieu du IIe siècle si l'on en croit la datation fournie par la rare céramique issue des couches d'occupation et de démolition de cet édifice[8].

Chronologie

Les pièces les plus tardives relevées dans les ensembles en relation avec les activités de verriers sont les types Drag. 36 et Drag. 37 en TS, les types Drack 19 (nos 34-36) et Drack 21 (no 39) en TSI, ainsi que les pots à revêtement argileux mat (nos 43-44) et les bols à marli à revêtement micacé (no 66), qui ne se rencontrent guère avant 70. Par ailleurs, l'estampille *Iulius Vassilius* sur une coupe en TS (no 28) fournit un *terminus post quem* de 80-110 pour l'utilisation du dépotoir.

Parmi les fabrications locales et régionales, signalons la coupe en TS du type Péniche 4, comportant l'estampille *Iuvenis* (no 33), issue des ateliers de *Lousonna* entre 50 et 70. Cette production se distingue par une pâte beige-orange pâle et un revêtement marron plus ou moins foncé, luisant et en général de bonne qualité.

Parmi les TSI, on relèvera la présence d'une marque inédite: *Crispinus* (no 32). L'estampille sur un bol à collerette à pâte grise (no 34) est de lecture incertaine.

Les types de cruches rencontrés se situent bien dans la chronologie proposée: les nos 54-57, à bord en corniche, sont caractéristiques des règnes de Tibère-Néron, les nos 59-62 se développent dès l'époque flavienne et perdurent au IIe s, tandis que les cruches à large col cylindrique (no 63) sont typiques du Ier siècle.

Plusieurs récipients ayant servi au travail du verre ont été mis au jour dans les couches d'utilisation des fours de verriers, ainsi que dans le dépotoir. Certains d'entre eux étaient fortement brûlés (modification de la couleur, fentes, vitrification, déformation) et recouverts par endroits d'une croûte argileuse externe; des gouttes de verre étaient visibles à l'extérieur et plus rarement à l'intérieur (nos 48-53)[9]. En plus de leur nombre élevé (105 exemplaires inventoriés), leur forme est récurrente et ne se rencontre pas habituellement dans l'habitat. Des analyses chimiques et pétrographiques ont été réalisées sur trois exemplaires, mais la fonction précise de ces récipients est l'objet de discussions, dans la mesure où les techniques utilisées par les verriers de cette période n'impliquent pas forcément l'utilisation de creusets[10].

On relève également dans le même secteur, dans une portion de terrain relativement restreinte, une concentration anormale de terrines à bord rentrant à pâte grise (plus de 140 individus: nos 89-97), de pots à bord triangulaire (une quarantaine d'exemplaires: nos 72-78), de pots à épaule (environ 25: nos 80-83), ainsi qu'une quarantaine de pots ovoïdes divers. De tels récipients, par ailleurs courants dans l'habitat à la même époque, ont probablement eu une utilisation liée à l'artisanat du verre[11]. Il en va certainement de même pour le godet à pâte claire (no 47), qui ne se rencontre que rarement dans les quartiers habités et qui contenait encore des traces de couleur rouge-lie-de-vin.

Enfin, le mobilier contenu dans les couches d'occupation et de démolition du secteur a5, daté de la première moitié du IIe siècle, se composait entre autres d'un bol en TS de type Curle 11, d'un pot à revêtement argileux mat de type AV 78, de cruches et de plats à revêtement micacé, ainsi que de deux gobelets à revêtement argileux brillant à bord en corniche.

Occupation/démolition de l'édifice résidentiel à l'ouest

C'est principalement la céramique recueillie dans les couches d'abandon des premiers dépotoirs de l'avant-corps nord-est, liés à des activités domestiques, qui situe la durée de ce deuxième état entre la fin du Ier siècle et le début du IIe siècle ap. J.-C.

7 Amrein 2001, p. 12. Les productions de l'atelier sont datées par l'auteur entre 40 et 70 ap. J.-C. *Cf.* vol. 1, p. 64 et 69.

8 Ensembles 96/9923, 9924, 9930.

9 Morel *et al.* 1992, p. 14-15, Amrein 2001, p. 82.

10 Analyses effectuées par M. Picon du Laboratoire de céramologie de Lyon (rapport du 19 septembre 1997). Sur cette question, *cf.* vol. 1, p. 63.

11 La composition de leur pâte exclut *a priori* une utilisation de ces récipients comme creusets (rapport inédit de M. Picon daté du 19 septembre 1997, p. 3).

Groupe	Secteur artisanal		Edifice résidentiel	
	Total	NMI	Total	NMI
TS italique	2	2	9	3
TS gauloise	267	132	89	33
TSI	198	95	77	27
CRU, TSI	1	1	0	0
EIR	14	11	3	2
PFI	17	11	11	5
PEIN	11	9	25	9
PCL	885	85	527	25
CRU, PCL	275	43	74	44
MOR, PCL	13	9	25	13
MIC	7	7	2	2
CRU, MIC	10	2	0	0
RA mat	12	7	8	6
RA brillant	5	2	0	0
PGR-TN	1112	368	182	65
CRU, PGR	3	2	1	1
PCL/PGR ?	850	105	0	0
AMPH	684	55	187	25
LAMPE	7	4	2	1
Total	4373	950	1222	261

Fig. 158

Avenches, Derrière la Tour. *État 2. Occupation/démolition du secteur artisanal (est) et de l'édifice résidentiel (ouest). Répartition de la céramique par catégorie.*

En effet, les datations céramologiques les plus tardives se situent entre 80 et 120 de notre ère et fournissent un *terminus post quem* pour les transformations opérées sur le bâtiment au cours de l'état 3.

Chronologie

Les principaux indices chronologiques sont fournis par les marques de potiers relevées sur deux récipients en TS de la Graufesenque: l'une sur le fond d'un Drag. 29: *Bassus* et *Coelus*, datée de l'époque flavienne (n° 113), l'autre sur un bol: *Vapuso* (n° 120), que l'on situe entre 35 et 60. Deux autres estampilles ont été repérées sur des récipients en TSI: *Diomedes* sur une assiette de type Drack 3 (n° 124) et *Sabinus* sur une coupe (n° 125) datées respectivement de l'époque Tibère-Claude (?) et de 20/30-50. Les céramiques les plus tardives sont des pots à revêtement argileux mat, du type AV 78, ainsi que les bols à marli à revêtement micacé et à pâte claire, caractéristiques de l'époque flavienne et du début du IIe siècle.

Une confrontation des faciès céramiques relevés dans les secteurs est et ouest ne révèle pas de grandes différences. Il semble que le secteur artisanal ait fonctionné, à un moment donné du moins, en même temps que la résidence primitive. Le complexe bâti a5 a probablement perduré un peu plus longtemps, peut-être jusque à l'extension de l'édifice résidentiel au cours de l'état 3.

Importations

Parmi les TS, deux récipients, résiduels, sont issus d'ateliers italiques, dont le plat n° 24 estampillé *Cn. Ateius Evhodus* qui provient de Pise. Les autres vases sont tous des productions de Gaule méridionale.

Les quelques coupes et gobelets à parois fines recueillies, d'Italie du Nord (?) (n° 40) et de la région lyonnaise (n° 41), s'insèrent bien dans un tel contexte. À noter la présence de cinq plats à engobe interne rouge originaires des régions volcaniques de la côte tyrrhénienne italique.

Compte tenu de l'importance du matériel résiduel, les provenances des amphores ne mettent en évidence que partiellement les différents courants commerciaux et les marchandises acheminées vers *Aventicum* à cette époque: vin de Méditerranée orientale (Dr. 2-4, Camulodunum 184), d'Italie (Dr. 2-4), de la Vallée du Rhône (Dr. 9-10), du sud de la Gaule (Gauloises 3-5/n° 108), d'Espagne (Dr. 28: Tarraconaise/n° 111)(vin cuit: Haltern 70, Bétique), fruits de Méditerranée orientale (Camulodunum 189), sauces de poissons (Dr. 7-11/n° 109) et huile d'olive (Dr. 20/n° 110) hispaniques (Bétique).

Enfin, quatre lampes à médaillon concave proviennent de Lyon et une lampe à canal, datée à partir de l'époque flavienne, de la région de Modène (nord de l'Italie).

Groupe	Forme	Type	Importation	Secteur artisanal		Edifice résidentiel		N° cat.
				Total	NMI	Total	NMI	
TS	Bol	Consp. 34	ital.	0	0	2	1	
	Bol		*idem*	0	0	1	1	
	Plat	Consp. 21	*idem*	0	0	6	1	112
	Plat		*idem*	1	1	0	0	24
	Récipient		*idem*	1	1	0	0	
	Bol	Drag. 29	GM	31	14	33	5	25, 113-116
	Bol	Drag. 37	*idem*	5	4	1	1	
	Gobelet		*idem*	1	1	0	0	
	Bol	Hofheim 12	*idem*	5	5	1	1	
	Bol	Curle 11	*idem*	1	1	0	0	
	Bol/coupe	divers	*idem*	10	5	5	3	28, 117
	Coupe	Hofheim 8	*idem*	1	1	0	0	
	Coupe	Hofheim 9	*idem*	17	6	2	2	26, 118
	Coupe	Drag. 22-23	*idem*	6	4	2	1	
	Coupe	Drag. 24-25	*idem*	8	7	1	1	27
	Coupe	Drag. 27	*idem*	24	15	0	0	

Fig. 159

Avenches, Derrière la Tour. *État 2. Occupation/démolition du secteur artisanal (est) et de l'édifice résidentiel (ouest). Répartition de la céramique par catégorie et par type.*

Fig. 159 (suite)

Groupe	Forme	Type	Importation	Secteur artisanal		Edifice résidentiel		N° cat.
				Total	NMI	Total	NMI	
TS	Coupe/plat	Drag. 35-36	GM	4	4	4	4	
	Plat	Hofheim 1	*idem*	4	1	0	0	
	Plat	Drag. 15/17	*idem*	28	14	11	4	
	Plat	Drag. 18	*idem*	23	14	9	4	29, 121-122
	Plat	Hermet 28	*idem*	0	0	2	1	
	Plat	divers	*idem*	19	16	13	2	30-31, 119
	Récipient		*idem*	80	20	5	4	120
Total				269	134	98	36	
TSI	Coupe	Drack 11-12		8	5	0	0	
	Coupe	Drack 13		1	1	1	1	123
	Coupe	Péniche 4		1	1	0	0	33
	Bol	Drack 19		21	8	5	2	34-36
	Bol	Drack 20		2	1	0	0	
	Bol	Drack 21		78	30	45	11	37-39, 127
	Bol	AV 171-172		10	5	4	1	126
	Bol	divers		8	5	1	1	
	Plat	Drack 2		1	1	0	0	
	Plat	Drack 3		24	13	3	3	124
	Plat	divers		8	5	0	0	
	Cruche			1	1	0	0	
	Récipient			36	20	18	8	32, 125
Total				199	96	77	99	
Parois fines	Gobelet	AV 91	Non id., Lyon	3	3	9	3	40-41
	Gobelet	divers	*idem*	7	4	1	1	
	Coupe	AV 192	*idem*	7	4	0	0	
	Récipient	non id.		0	0	1	1	
Total				17	11	11	5	
Peinte	Tonneau	AV 9		2	1	1	1	131
	Bouteille	AV 19		0	0	15	5	129-130
	Bol	AV 163		1	1	0	0	42
	Récipient	divers		8	7	9	3	
Total				11	9	25	9	
Eng. interne	Plat		Côte tyrrhén.	7	6	0	0	
	Plat	AV 278	*idem*	4	2	0	0	
	Plat	AV 274	locale	1	1	1	1	128
	Plat	AV 283	*idem*	1	1	0	0	
	Plat		*idem*	1	1	2	1	
Total				14	11	3	2	
Pâte claire	Pot	AV 21		3	3	2	2	46
	Pot	AV 60		4	1	0	0	45
	Pot	AV 63		1	1	0	0	
	Pot	divers		106	15	10	5	
	Gobelet			1	1	0	0	
	Bol à marli	AV 205		3	3	11	1	132
	Bol à marli	AV 209		1	1	0	0	
	Bol	AV 216		1	1	0	0	
	Terrine	AV 235		4	2	0	0	
	Écuelle			1	1	1	1	133
	Couvercle			7	6	2	2	
	Balsamaire	AV 400		2	2	0	0	
	Godet	AV 404		1	1	0	0	47
	Cruche	AV 301		0	0	1	1	134
	Cruche	AV 303		26	2	1	1	54-55, 135
	Cruche	AV 304		23	8	7	3	56-57, 136-138
	Cruche	AV 308		8	2	22	16	59-60, 141-143
	Cruche	AV 309		2	1	0	0	
	Cruche	AV 315		1	1	1	1	58, 139
	Cruche	AV 316		0	0	1	1	140
	Cruche	AV 333-335		11	3	0	0	61-62, 107
	Cruche	AV 341		5	1	0	0	63-64

Fig. 159 (suite)

Groupe	Forme	Type	Importation	Secteur artisanal		Edifice résidentiel		N° cat.
				Total	NMI	Total	NMI	
Pâte claire	Cruche	divers		199	25	41	21	
	Mortier	AV 375		13	9	25	13	65
	Récipient			750	47	501	14	
Total				1173	137	626	82	
R. micacé	Bol à marli	AV 205/209		2	2	1	1	66
	Écuelle	AV 283		3	3	0	0	
	Cruche			10	2	0	0	
	Récipient	divers		2	2	1	1	
Total				17	9	2	2	
RA mat	Pot	AV 78		10	5	8	6	43
	Pot	AV 56		1	1	0	0	44
	Gobelet			1	1	0	0	
Total				12	7	8	6	
RA brillant	Gobelet	AV 89		4	1	0	0	
	Gobelet			1	1	0	0	
Total				5	2	0	0	
Pâte grise	*Dolium*/pot			45	2	0	0	
	Tonneau	AV 6-8		16	4	0	0	68
	Tonneau	AV 9-10		6	3	1	1	67
	Tonneau	AV 14-15		10	2	0	0	
	Tonneau	AV 16		7	2	1	1	144
	Pot	AV 22		1	1	0	0	84
	Pot	AV 26		2	1	0	0	
	Pot	AV 32		0	0	1	1	146
	Pot	AV 34		6	5	15	5	69-70, 145
	Pot	AV 35		2	1	0	0	
	Pot	AV 63-65		39	39	1	1	74-78, 149
	Pot	AV 73-74		51	22	26	11	80-83, 147-148
	Pot	divers		192	49	119	32	71-73, 79
	Bol caréné			1	1	0	0	
	Bol	Hofheim 12		7	1	0	0	
	Terrine/bol	AV 136		1	1	0	0	103
	Terrine	AV 139		15	4	2	1	88
	Terrine	AV 142		9	6	0	0	85-87
	Terrine	AV 143		1	1	1	1	
	Terrine	AV 227-230		12	5	1	1	89-91
	Terrine	AV 232-235		180	138	3	3	92-97, 150-151
	Terrine	AV 236		2	2	0	0	
	Terrine	AV 237		1	1	0	0	
	Terrine	AV 239		1	1	0	0	
	Écuelle	AV 282-283		7	6	5	2	
	Écuelle	AV 286-287		4	4	0	0	98-101
	Écuelle trip.	AV 295		9	1	1	1	102
	Récipient tripode			5	5	0	0	
	Couvercle			11	6	1	1	104-106
	Cruche	AV 330		0	0	0	1	
	Cruche	AV 334		3	2	0	0	107
	Récipient			469	54	5	3	
Total				1115	370	183	66	
Pâte claire / pâte grise ?	«Creuset»			850	105	0	0	48-53
Total				850	105	0	0	
Amphores		Camul. 184	Médit. orient.	1	1	0	0	
		Camul. 189	*idem*	1	1	0	0	
		Dr. 2-4	Italie/région lyonnaise/ Médit. orient.	9	5	6	4	152
		Dr. 9-10	Vallée du Rhône	1	1	0	0	109

Groupe	Forme	Type	Importation	Secteur artisanal		Edifice résidentiel		N° cat.
				Total	NMI	Total	NMI	
Amphores		Gauloises	Gaule mérid.	17	5	3	1	
		Gauloise 3	*idem*	17	1	0	0	108
		Gauloise 4	*idem*	3	3	6	3	154
		G. 4/Dr. 2-4?	*idem* ?	1	1	0	0	
		Gauloise 5	*idem*	0	0	1	1	153
		Dr. 28	Tarraconaise	1	1	0	0	111
		Haltern 70	Bétique	2	1	2	1	
		Dr. 20	*idem*	202	13	8	3	110
		Dr. 7-11	*idem*	0	0	1	1	
		à *garum*	*idem*	8	3	0	0	
		divers	non id.	421	19	160	11	
Total				684	55	187	25	
Lampes	méd. concave		Lyon	7	4	0	0	
	à canal	Loesch. IX-X	Plaine du Po	0	0	2	1	
Total				7	4	2	1	

***Fig. 159** (suite)*

État 3

Réaffectation du secteur artisanal à l'est

(fin du Ier-début du IIe siècle ap. J.-C.)

et construction/réfection de l'édifice résidentiel à l'ouest

(première moitié du IIe siècle ap. J.-C.)

État	Ensembles	Événements				Date céram.	N° cat.
		Zone ouest		Zone est			
				Construction / réaménagement	Réaffectation du secteur artisanal		
	8252, 8258, 8262, 8263				Installation d'un foyer domestique sur les anciens fours de verriers	70/80-120	155, 157-159
	7335, **8079**, 8087, 8088, **8169**, 8171				Nivellement et implantation de constructions légères pour des activités domestiques (et artisanales ?) sur la terrasse inférieure	Fin Ier – début IIe s.	156, 160-165
3	9976				Implantation d'un mur de (galerie ?) rectiligne avec sol en terre battue pour un premier accès à l'édifice résidentiel à l'est ?	Ier s.	
		Construction / réfections	Extension du secteur résidentiel				
	7554, **7567**, **7568**, **7597**, 7600		Nivellement, réfections architecturales et adjonction d'une annexe à l'avant-corps B			70-120	166-178
	9945		*Triclinium* F: construction du vide sanitaire			100-150	
	9831		Cour centrale D: construction des niches E				
	10237		Cour centrale D: construction du péristyle			70-120	

Fig. 160

Avenches, Derrière la Tour. *État 3. Réaffectation du secteur artisanal (est) et construction/réfection de l'édifice résidentiel (ouest). Localisation et contexte des ensembles.*

Changement d'affectation du secteur artisanal à l'est

Entre la fin du Ier siècle et la première moitié du IIe siècle, dans le secteur des ateliers de verriers désaffectés, se développe une zone à vocation domestique et peut-être aussi artisanale.

Groupe	Secteur artisanal		Edifice résidentiel	
	Total	NMI	Total	NMI
TS italique	1	1	2	2
TS gauloise	113	55	30	18
TSI	55	19	32	17
PFI	12	4	3	3
PEIN	8	3	2	2
G-B	1	1	0	0
E. INT	1	1	1	1
PCL	263	19	189	16
CRU, PCL	21	8	37	11
MOR, PCL	25	12	2	1
MIC	7	3	0	0
CRU, MIC	0	0	6	2
RA mat	60	15	41	6
RA brillant	2	1	1	1
PGR-TN	103	30	99	29
AMPH	68	16	43	11
Total	740	188	488	120

Fig. 161

Avenches, Derrière la Tour. *État 3. Réaffectation du secteur artisanal (est) et construction/réfection de l'édifice résidentiel (ouest). Répartition de la céramique par catégorie.*

Chronologie

La céramique provenant des dépotoirs de verriers de l'état précédent, ainsi que des remblais de construction qui les scellent, fournit un *terminus post quem* de 90 pour les aménagements successifs réalisés dans le secteur artisanal.

L'implantation d'un foyer domestique à l'intérieur même de l'atelier de verriers peut être datée entre 90 et 120 environ, si l'on considère la présence dans les ensembles y relatifs, de trois bols du service C de la Graufesenque (n° 155), de plusieurs fragments de pots et bols à revêtement argileux mat (n°s 157-159), ainsi que de bols et écuelles à revêtement micacé.

Un mobilier comparable a été recueilli dans les niveaux d'implantation des constructions légères de la terrasse inférieure, parmi lequel figurait un mortier estampillé *Sabini*, daté dans la première moitié du IIe siècle (n° 160).

Extension de l'édifice résidentiel à l'ouest

Les ensembles étudiés correspondent aux transformations opérées sur les divers corps de façade du palais primitif, notamment à la construction d'un *triclinium* au sud et à l'adjonction de portiques délimitant la grande cour centrale D.

Le matériel ayant servi à dater cet état est essentiellement issu des niveaux liés à l'implantation du *triclinium* F, à celle du mur de fermeture de l'aile G', ainsi qu'à l'aménagement des niches E[12].

Chronologie

Le matériel en relation avec le nivellement, la réfection du corps de façade nord et de ses abords extérieurs, ainsi qu'avec l'adjonction d'une annexe à l'avant-corps, permet de situer ces travaux dans la première moitié du IIe siècle comme l'atteste la présence d'un récipient en TS de Gaule centrale, d'un plat du service C de la Graufesenque et de deux pots à revêtement argileux mat du type AV 78. Les ensembles en relation avec cet état contenait un abondant matériel résiduel comme en témoigne la céramique illustrée (n°s 166-178).

Le mobilier issu des niveaux en relation avec la construction du péristyle et de ses niches d'agrément fournit à peu près la même chronologie: on trouve en effet dans ces ensembles divers récipients à revêtement micacé, des pots à revêtement argileux mat de type AV 78, ainsi qu'un fragment de gobelet à revêtement argileux brillant.

La présence d'un pot de type AV 78 dans les remblais d'aménagement du vide sanitaire en relation avec le *triclinium* F fournit un *terminus post quem* de la fin du Ier ou du début du IIe siècle pour la construction de celui-ci. Cette datation est du reste corroborée par celle obtenue par l'étude de la mosaïque recouvrant le sol de ce *triclinium*[13].

Importations

La majorité des TS est importée de Gaule méridionale; seuls deux plats de type Consp. 12.3-5 (Haltern 1c) et Consp. 18.2 (Haltern 2), résiduels, proviennent d'Italie ou de succursales gauloises, tandis qu'un récipient est issu d'un atelier de Gaule centrale. Plusieurs gobelets à parois fines, également résiduels, sont des importations de Lyon (n° 169). Parmi les amphores identifiées figurent une Dr. 2-4 (vin) probablement de la Vallée du Rhône, deux Gauloises 4 (vin) du sud de la Gaule, cinq Dr. 20 (huile), ainsi que deux Dr. 7-11 (n° 178) (*garum*) de Bétique.

12 Respectivement 95/9945, 2004/12892, 95/9831.

13 *Cf. supra*, p. 117. La datation proposée pour la mosaïque couvre la première moitié du IIe siècle.

Groupe	Forme	Type	Importation	Secteur artisanal		Edifice résidentiel		N° cat.
				Total	NMI	Total	NMI	
TS	Plat	Consp.12.3-5	ital.	0	0	1	1	
	Plat	Consp.18.2	*idem*	1	1	1	1	
	Bol	Drag. 29	GM	10	4	5	2	
	Bol	Drag. 30	*idem*	0	0	1	1	
	Bol	Drag. 37	*idem*	7	5	0	0	
	Bol/coupe	divers	*idem*	38	18	2	1	
	Coupe	Hofheim 9	*idem*	0	0	4	3	
	Coupe	Drag. 22-23	*idem*	1	1	1	1	
	Coupe	Drag. 27	*idem*	3	2	4	2	
	Plat	Drag. 35-36	*idem*	6	4	5	3	
	Plat	Service C	*idem*	3	3	1	1	155
	Plat	Service E	*idem*	2	1	0	0	
	Plat	Hofheim 1	*idem*	1	1	0	0	
	Plat	Drag. 15/17	*idem*	3	3	0	0	
	Plat	Drag. 17	*idem*	3	1	0	0	
	Plat	Drag. 18	*idem*	26	4	2	1	
	Plat	divers	*idem*	1	1	0	0	
	Récipient		*idem*	9	7	4	2	166
	Récipient		GC	0	0	1	1	
Total				114	56	32	20	
TSI	Bol	Drack 19		1	1	0	0	
	Bol	Drack 21		47	15	14	7	167-168
	Bol	AV 172		1	1	0	0	156
	Coupe	Drack 11		0	0	1	1	
	Coupe	Drack 13-15		0	0	2	2	
	Plat	Drack 3		0	0	3	3	
	Récipient			6	2	12	4	
Total				55	19	32	17	
Parois fines	Gobelet	AV 91	Lyon, non id.	1	1	3	3	169
	Coupe	AV 192	Lyon	3	1	0	0	
	Coupe/ gobelet		*idem*	8	2	0	0	
Total				12	4	3	3	
Peinte	Bouteille	AV 19		3	1	1	1	
	Récipient	divers		5	2	1	1	
Total				8	3	2	2	
Gallo-belge	Gobelet			1	1	0	0	
Total				1	1	0	0	
Eng. interne	Plat			1	1	1	1	
Total				1	1	0	0	
Pâte claire	Tonneau	AV 8		0	0	4	1	
	Pot	AV 21		0	0	1	1	
	Pot	AV 78		1	1	0	0	
	Pots	divers		29	1	13	4	
	Bol à marli	AV 205		3	2	0	0	
	Couvercle			8	7	0	0	
	Cruche	AV 304		0	0	3	1	
	Cruche	AV 308		4	1	3	2	170
	Cruche	AV 315		1	1	0	0	
	Cruche	AV 334-335		2	1	0	0	
	Cruche	divers		14	5	31	8	
	Mortier	AV 375		25	12	2	1	160
	Récipient			222	8	171	10	
Total				309	39	228	28	
R. micacé	Pot	divers		1	1	0	0	
	Cruche	divers		0	0	6	2	
	Récipient			6	2	0	0	
Total				7	3	6	2	
RA mat	Pot	AV 78		50	10	41	6	157
	Bol à marli	AV 205/212		4	2	0	0	158-159
	Récipient	divers		6	3	0	0	
Total				60	15	41	6	

Fig. 162

Avenches, Derrière la Tour. *État 3. Réaffectation du secteur artisanal (est) et construction/réfection de l'édifice résidentiel (ouest). Répartition de la céramique par catégorie et par type.*

Fig. 162 (suite)

Groupe	Forme	Type	Importation	Secteur artisanal		Edifice résidentiel		N° cat.
				Total	NMI	Total	NMI	
RA brillant	Gobelet			0	0	1	1	
	Récipient			2	1	0	0	
Total				2	1	1	1	
Pâte grise	Tonneau	AV 8-16		1	1	1	1	
	Pot	AV 21		0	0	1	1	171
	Pot	AV 34		0	0	11	3	172
	Pot	AV 37		1	1	0	0	162
	Pot	AV 39-40		2	2	0	0	
	Pot	AV 63		0	0	2	2	173
	Pot	AV 73-74		1	1	7	6	174-175
	Pot	AV 100		1	1	0	0	
	Pot	divers		8	4	60	7	161
	Terrine carénée			1	1	0	0	
	Terrine	AV 227		0	0	1	1	176
	Terrine	AV 233-235		3	2	3	2	
	Terrine	AV 237		1	1	0	0	163
	Bol			1	1	0	0	
	Écuelle	AV 283-286		4	4	1	1	177
	Couvercle			5	3	0	0	
	Récipient			74	8	12	5	
Total				103	30	99	29	
Amphores		Dr. 2-4	vallée du Rhône ?	0	0	4	1	
		Gauloise 4	Gaule du Sud	9	2	0	0	
		Dr. 20	Bétique	11	4	2	2	164
		Dr. 7-11	Bétique	1	1	1	1	178
		divers	non id.	47	9	36	7	165
Total				68	16	43	11	

État 3

Désaffectation du secteur artisanal et domestique à l'est (IIe siècle ap. J.-C.)

et occupation/démolition de l'édifice résidentiel à l'ouest (seconde moitié du IIe siècle ap. J.-C.)

Désaffectation du secteur artisanal et domestique à l'est

Chronologie

L'assainissement de la cuvette orientale et de l'ancien dépotoir de verriers est plus ou moins contemporain de la création du foyer domestique qui vient s'implanter dans les ateliers de verriers, si l'on en croit la date – première moitié du IIe siècle – fournie par la céramique recueillie à l'intérieur des drains liés à ces travaux[14].

Les éléments les plus tardifs sont des plats en TS du service C de la Graufesenque, un bol Drag. 37 de Gaule centrale, quelques écuelles à revêtement argileux brillant, ainsi qu'un bol cylindrique revêtu à l'éponge analogue au type AV 124. Plusieurs récipients comportant des estampilles et des *graffiti*, pour la plupart résiduels, proviennent en outre de ces ensembles (nos 185-186, 188, 190-192, 203, 248-250, 269).

C'est vers le milieu du IIe siècle que sont abandonnées les constructions légères de la terrasse inférieure[15]. Parmi les éléments céramiques les plus significatifs, figurent des pots et gobelets à revêtement argileux mat (nos 210-211, 221), quelques fragments

14 Ensembles 90/8132, 8135, 8136, 8137.

15 D'après la datation fournie par la céramique des ensembles 88/7318, 7334, 7340, 89/8037, 8038, 90/8084, 8086, 8092, 8101, 8139.

État	Ensembles	Événements				Date numism.	Date céram.	N° cat.
		Zone ouest		Zone est				
				Occupation / démolition	Activités domestiques et artisanales près de l'édifice résidentiel			
	7502, 7504				Recharges des sols en terre battue de la terrasse inf.		IIe s.	
	9940				Utilisation des premiers niveaux de chaussée de la voirie amont sud-est		IIe s.	
	9959, **9967**				Comblement des fosses-dépotoirs de la terrasse sup.		IIe s.	200
	8026, 8031, 8057, 8067, **8249**				Occupation/abandon des activités domestiques du bâtiment a1/a2	72-73	Dès 70/80	281
	7318, 7334, 7340, **8037**, 8038, **8084**, **8086**, **8092**, 8101, 8139, **8140**, **8168**, 8175, 8176				Occupation/abandon des constructions légères de la terrasse inf.	20 av.-14 37-41 41-42	120/150	181-182, 184, 187, 193, 195-198, 202, 204, 209-211, 221, 232-234, 237-244, 246-247, 251, 253-255, 257, 260, 266, 273-276, 279-280, 282
3	7312, **8013**-**8017**, **8019**, 8020, **8022**, **8028**, 8032, 8033, 8066, 8078, 8117, 8118				Occupation/abandon des activités à ciel ouvert de la terrasse inf.	119-121	150-200	179-180, 183, 194, 199, 201, 205-208, 212-220, 222-231, 235-236, 245, 252, 256, 258-259, 261-265, 267-268, 270-272, 277-278
	8132, **8135**-**8137**				Utilisation et abandon du réseau de drainage en bas de pente	211-146 av., (10-3 av.), 7 av.-14, 22-37, c.65, 74, 75	80-120/150	185-186, 188, 190-192, 203, 248-250, 269
		Occupation / destruction	Occupation et démolition par incendie de l'édifice résidentiel					
	7601		Utilisation de la nouvelle annexe en façade				-	
	9840, 9841		Ornementation de la cour D				-	
	7293, 7303, 7518, **7523**, 7524, **7532**, **7551**, **7559**, 7562, **7563**, 7565, **7578**, **7603**		Utilisation et comblement de fosses, dépotoirs et drains; niveau de démolition				150-200	283-297
	7522, 7549, 7611		Couches de destruction par incendie comblant les locaux de façade et de l'avant-corps B-B' en sous-sol				Fin Ier-début IIe s.	

Fig. 163

Avenches, Derrière la Tour. *État 3. Désaffectation du secteur artisanal et domestique (est) et occupation/ démolition de l'édifice résidentiel (ouest). Localisation et contexte des ensembles.*

de gobelets non décorés à revêtement argileux brillant, des bols à marli à revêtement micacé (nos 255, 257, 260), ainsi qu'un fragment de bol Drag. 37 en *terra nigra* orné de guillochis, que l'on ne rencontre guère avant le milieu du IIe siècle (no 279).

Groupe	Secteur artisanal		Edifice résidentiel	
	Total	NMI	Total	NMI
TS italique	1	1	0	0
TS gauloise	670	335	20	7
TSI	452	179	11	10
PFI	32	10	1	1
PEIN	46	17	2	2
G-B	6	5	0	0
E. INT	21	15	5	3
E. BLANC	1	1	0	0
PCL	3294	267	206	31
CRU, PCL	364	139	9	7
MOR, PCL	151	64	5	2
MIC	243	124	41	11
CRU, MIC	59	16	13	3
RA mat	341	73	14	8
RA brillant	401	114	66	26
CRU, RA	26	8	2	2
MOR, RA	2	1	2	2
PGR-TN	1556	431	56	22
CRU, PGR	4	3	0	0
AMPH	2010	116	24	9
LAM	2	2	0	0
Total	9682	1921	477	146

Fig. 164

Avenches, Derrière la Tour. *État 3. Désaffectation du secteur artisanal et domestique (est) et occupation/ démolition de l'édifice résidentiel (ouest). Répartition de la céramique par catégorie.*

L'abandon des activités domestiques du bâtiment A-B semble intervenir un peu avant. On ne trouve pas en effet, dans les ensembles étudiés, de céramique à revêtement argileux mat, tout au plus a-t-on repéré un fragment de plat à revêtement micacé. Les types de TS sont caractéristiques du troisième quart du Ier s. (Drag. 37, Drag. 18, Drag. 22). Parmi les céramiques communes, on relèvera la présence du pot à épaule AV 73-74, du pot AV 45 à col cannelé, ainsi que du gobelet en *terra nigra* du type AV 57, probablement originaire de Gaule Belgique. Une monnaie frappée en 71 ap. J.-C. confirme cette chronologie[16].

C'est dans la zone-dépotoir de la terrasse inférieure que l'on trouve les ultimes aménagements de cette phase, dont l'activité et l'abandon peuvent être situés dans la seconde moitié du IIe siècle, si l'on en croit la datation fournie par le mobilier céramique recueilli[17]. Parmi les pièces datantes figurent différents récipients en TS de Gaule centrale: bols Drag. 37 attribués au potier *Censorinus* (n°s 179-180), coupe Drag. 33 estampillée *Macrinus* (n° 194), ainsi que deux plats de type Drag. 31. On trouve également, parmi la céramique à revêtement argileux, des écuelles (AV 282-283/n° 226), des gobelets à décor barbotiné et guilloché (AV 48-50, AV 89/n°s 212-217, AV 100/ n° 218), des mortiers (n° 227), des bols à décor barbotiné (AV 160), ainsi que des bols Drag. 37 à décor guilloché (n° 224). Les céramiques à pâte claire sont représentées par des cruches (AV 309/n° 245) et des mortiers de type AV 375, dont l'un porte l'estampille *Sabini* (n°s 252). Plusieurs plats (no 264) et bols à revêtement micacé (AV 209-210/nos 256, 258-259, 261-263), des tonneaux (n°s 270-272) et des pots à cuire globulaires (n° 278) à pâte grise figurent également à notre inventaire.

Du mobilier issu du remplissage des fosses-dépotoirs de la terrasse supérieure[18] date leur comblement dans le courant du IIe siècle. Les céramiques à revêtement argileux brillant (gobelet AV 89 et 100 ornés de cordons fendus), à pâte claire (mortier AV 376, cruches AV 310) et à pâte grise (pots AV 28) fournissent les indices chronologiques les plus pertinents.

Occupation/démolition de l'édifice résidentiel à l'ouest

Chronologie

Le mobilier céramique provenant des dépotoirs et des couches d'occupation et de démolition extérieurs, non loin du quartier d'entrée C et des annexes latérales H et I[19], permet de situer son abandon dans la seconde moitié du IIe siècle ap. J.-C. (présence d'un plat de type Walters 79 de Gaule du Centre/n° 283), de gobelets et d'écuelles à revêtement argileux brillant (n°s 287-288), et de pots de type AV 38-40/n°s 289-292).

Une datation légèrement antérieure, entre la fin du Ier et le début du IIe siècle, est obtenue pour la céramique contenue dans les couches de destruction par incendie, comblant les locaux de façade et de l'avant-corps B-B' en sous-sol[20]. Cette différence chronologique est due au fait que le mobilier récupéré, scellé par les aménagements liés à la restauration du complexe résidentiel (état 4A), correspond en fait à celui en utilisation durant les états 2 et 3. Il ne permet pas par conséquent de fixer la date de l'incendie.

Importations

Les TS du centre de la Gaule tendent à augmenter, même si celles de Gaule méridionale sont toujours majoritaires. On relève la présence de quelques plats à engobe interne rouge d'Italie et de Gaule centrale (n°s 203-204, 284). Les parois fines sont en majorité lyonnaises; un gobelet, à pâte rouge et revêtement noir, provient d'Italie du Nord (n° 201), tandis qu'un autre, à pâte blanche et revêtement noir est peut-être issu d'ateliers rhénans. Le bol n° 200 provient de la région de Cambrai en Gaule du Nord (province de Germanie inférieure)[21]. Deux autres récipients appartenant à cette même production sont connus à ce jour sur le site d'Avenches[22]. L'origine du gobelet n° 202 est à rechercher en Gaule Belgique.

Quant aux amphores, quatre exemplaires proviennent de Méditerranée orientale (vin: Camulodunum 184 et Kapitän 1(?); fruits: Camulodunum 189), quelques Dr. 2-4 (vin) sont importées d'Italie et de la région lyonnaise, une Dr. 9 sim. (*garum*)

16 Inv. 89/8026-2.

17 Ensembles 88/7312, 89/8013, 8014, 8015, 8016, 8017, 8019, 8020, 8022, 8028, 8032, 8033, 8066, 90/8078, 8117, 8118. Une monnaie de 119-121 fournit un *terminus post quem* (inv. 90/8117-2). *Cf. infra*, p. 361, n° 15.

18 Ensembles 96/9959, 9967.

19 Ensembles 88/7293, 7303; 89/7518, 7523, 7524, 7532, 7551, 7559, 7562, 7563, 7565, 7578, 7603.

20 Si les fouilles de 1989-1991 n'avaient livré que peu de matériel se rapportant à cet événement (ensembles 89/7522, 7549, 7611), celles de 2004 en revanche ont fourni un abondant mobilier.

21 Deru 2005.

22 Il s'agit de deux bols à large collerette publiés dans Castella/Meylan Krause 1994, n^os^ AV 221 (*cf.* Deru 2005, fig. 4, 4) et AV 229 (ce dernier est représenté de manière erronée: il s'agit en fait d'une collerette semblable à Deru 2005, fig. 4, 3). La pâte est gris-beige, orangée à cœur, sableuse et assez friable et la surface soigneusement lissée (Meylan Krause 2006).

de la Vallée du Rhône et au moins vingt-neuf exemplaires sont des importations de Gaule méridionale (vin). Les amphores d'Espagne se limitent aux types Ha 70 (vin cuit), Dr. 20 (huile), Dr. 7-11 et Beltran II (*garum*).

Un fragment de lampe résiduel à médaillon concave est issue d'un atelier lyonnais.

Groupe	Forme	Type	Importation	Secteur artisanal		Edifice résidentiel		N° cat.
				Total	NMI	Total	NMI	
TS	Plat	Consp. 18.2	ital.	1	1	0	0	
	Bol	Drag. 29	GM	48	15	0	0	
	Bol	Knorr 78	*idem*	1	1	0	0	
	Bol	Drag. 30	*idem*	1	1	0	0	
	Bol	Drag. 37	*idem*	40	22	0	0	
	Bol	Drag. 37	GC	6	3	0	0	179-180
	Gobelet	Déchel. 67	GM	2	2	0	0	
	Gobelet		*idem*	2	1	1	1	
	Gobelet	Herm. 90.5	*idem*	19	4	0	0	183
	Gobelet		GC	1	1	0	0	
	Bol	Hofheim 12	GM	11	9	0	0	
	Bol	Curle 23	GO?	1	1	0	0	
	Bol	divers	GM	20	16	0	0	193
	Bol	divers	GC	3	2	0	0	
	Coupe	Hofheim 8	GM	11	7	0	0	
	Coupe	Hofheim 9	*idem*	20	10	0	0	
	Coupe	Drag. 22-23	*idem*	22	18	0	0	
	Coupe	Drag. 24-25	*idem*	15	14	0	0	
	Coupe	Drag. 27	*idem*	40	23	0	0	184
	Coupe	Drag. 33	*idem*	25	12	0	0	185, 189
	Coupe	Drag. 33	GC	1	1	0	0	194
	Coupe/plat	Drag. 35-36	GM	51	32	1	1	181
	Coupe/plat	Drag. 35-36	GC	2	2	0	0	
	Coupe/plat	Service B	GM	2	2	0	0	
	Coupe/plat	Service C	*idem*	20	17	0	0	182
	Coupe/plat	Service C	GC	3	1	0	0	
	Coupe/plat	Service D	GM	9	5	0	0	
	Coupe/plat	Service E	*idem*	1	1	0	0	
	Coupe/plat	Service F	*idem*	2	1	0	0	
	Plat	Drag. 15/17	*idem*	39	23	0	0	
	Plat	Drag. 17	*idem*	1	1	0	0	
	Plat	Drag. 18	*idem*	24	15	1	1	
	Plat	Drag. 31	GC	3	2	0	0	
	Plat	Walters 79	*idem*	0	0	12	1	283
	Plat	divers	GM	30	23	0	0	186, 188, 190-192
	Plat	divers	GC	1	1	0	0	
	Encrier		GM	1	1	0	0	
	Mortier		GO?	0	0	1	1	
	Récipient		GM	186	41	4	2	187
	Récipient		GC	6	4	0	0	
Total				671	336	20	7	
TSI	Bol	Drack 19		23	16	0	0	
	Bol	Drack 20		1	1	0	0	
	Bol	Drack 21		277	87	4	4	195-197
	Bol	Drack 22		14	4	0	0	
	Bol	divers		8	4	0	0	
	Coupe	Drack 11-12		5	4	0	0	
	Bol/plat	Drack 16		5	2	0	0	
	Plat	Drack 2		4	4	0	0	
	Plat	Drack 3		21	16	0	0	
	Plat	Drack 4		5	4	1	1	
	Plat	AV 262		1	1	0	0	199
	Plat	divers		15	12	2	2	
	Plat	Drack 14		1	1	0	0	198
	Récipient			72	23	4	3	
Total				452	179	11	10	

Fig. 165

Avenches, Derrière la Tour. *État 3. Désaffectation du secteur artisanal et domestique (est) et occupation/ démolition de l'édifice résidentiel (ouest). Répartition de la céramique par catégorie et par type.*

Fig. 165 (suite)

Groupe	Forme	Type	Importation	Secteur artisanal		Edifice résidentiel		N° cat.
				Total	NMI	Total	NMI	
Parois fines	Gobelet	AV 91	Lyon, non id.	15	5	1	1	201
	Gobelet	AV 100	Italie du Nord	6	1	0	0	
	Gobelet		Rhénanie?	1	1	0	0	
	Coupe	AV 192	Italie?	6	1	0	0	
	Coupe	AV 192	Lyon	2	1	0	0	
	Récipient		*idem*	2	1	0	0	
Total				32	10	1	1	
Peinte	Bouteille	AV 19		33	13	1	1	
	Bol hémis.			2	1	0	0	
	Récipient	divers		11	3	1	1	
Total				46	17	2	2	
Gallo-belge	Gobelet	AV 57		5	4	0	0	
	Gobelet	AV 92		1	1	0	0	202
Total				6	5	0	0	
Eng. interne	Plat		Côte tyrrhén.	5	5	1	1	203
	Couvercle		*idem*	3	3	1	1	
	Plat		Gaule centrale	7	3	0	0	204
	Plat		locale	2	1	3	1	285
	Plat	divers	*idem*	4	3	0	0	205-208
Total				21	15	5	3	
Eng. blanc	Bol		Gaule du Nord	1	1	0	0	200
Total				1	1	0	0	
Pâte claire	*Dolium*			2	2	0	0	
	Pot	AV 21		4	2	1	1	231
	Pot	AV 24		1	1	0	0	
	Pot	AV 38-40		12	9	7	4	228-230, 289-292
	Pot	divers		308	53	28	8	232
	Terrine	AV 235		5	4	0	0	
	Terrine	AV 146		1	1	0	0	
	Bol à marli	AV 205-209		11	11	1	1	
	Bol à coll.			1	1	0	0	
	Écuelle			7	6	3	2	
	Réc. tripode			1	1	0	0	
	Calice			1	1	0	0	
	Balsamaire	AV 400-401		11	7	0	0	235-237
	Couvercle			41	34	1	1	233-234, 293
	«Creuset»			14	8	0	0	
	Cruche	AV 301		1	1	0	0	238
	Cruche	AV 303-304		10	9	0	0	
	Cruche	AV 307		8	2	0	0	
	Cruche	AV 308		24	16	0	0	243
	Cruche	AV 309		8	6	0	0	244-245
	Cruche	AV 310		14	8	1	1	
	Cruche	AV 315-316		16	14	0	0	239-242
	Cruche	AV 319		3	3	0	0	
	Cruche	AV 325		0	0	2	1	294
	Cruche	AV 334-335		7	4	1	1	
	Cruche	AV 341		7	5	0	0	246-247
	Cruche	AV 355		1	1	0	0	
	Cruche	divers		265	70	5	5	248-249
	Mortier	AV 374	Aoste F	1	1	0	0	250
	Mortier	AV 375		143	58	5	2	251-252
	Mortier	AV 376		2	1	0	0	
	Mortier	divers		5	4	0	0	
	Récipient	divers		2874	126	165	14	
Total				3809	470	220	41	
R. micacé	Pot	AV 25		1	1	0	0	253
	Pot			13	4	0	0	
	Pot cylindr.	AV 105		1	1	0	0	254

Fig. 165 (suite)

Groupe	Forme	Type	Importation	Secteur artisanal		Edifice résidentiel		N° cat.
				Total	NMI	Total	NMI	
R. micacé	Bol à marli	AV 205/209		92	51	9	5	255-262, 295-296
	Bol à marli	AV 210		1	1	0	0	263
	Bol à marli	AV 212		0	0	1	1	
	Bol à coll.			7	5	0	0	
	Écuelle	AV 282-283		46	23	8	4	264, 297
	Couvercle			3	2	0	0	
				243	106	28	11	
	Cruche	AV 316		0	0	8	2	
	Cruche	AV 319		3	3	0	0	265-266
	Cruche	divers		56	15	5	1	
	Récipient	divers		79	18	10	1	
Total				545	230	69	25	
RA mat	Pot	AV 78		304	58	13	7	209-211, 286
	Gobelet			24	7	0	0	
	Bol à marli	AV 209		1	1	0	0	
	Bol à coll.			1	1	0	0	
	Écuelle			5	3	1	1	288
	Couvercle			1	1	0	0	
	Récipient			5	2	0	0	
Total				341	73	14	8	
RA brillant	Pot/gobelet	AV 48		1	1	3	3	222
	Gobelet	AV 49/2		6	1	0	0	219
	Pot/gobelet	AV 50		12	3	0	0	220-221
	Pot/gobelet	AV 89		62	7	1	1	212-217, 287
	Pot/gobelet	AV 100		6	1	10	2	218
	Pot/gobelet	divers		132	37	38	10	223
	Pot cylindr.			23	1	0	0	
	Bol	AV 160		4	1	0	0	225
	Bol	AV 197		6	3	0	0	224
	Bol à marli	AV 205-209		12	3	1	1	
	Bol caréné			0	0	4	1	
	Écuelle	AV 282-283		123	49	8	7	226
	Couvercle			1	1	0	0	
	Biberon			1	1	0	0	
	Cruche	AV 307-308		1	1	0	0	
	Cruche	divers		25	7	2	2	
	Mortier	AV 376-377		2	1	1	1	227
	Mortier	AV 379		0	0	1	1	
	Récipient	divers		12	5	1	1	
Total				429	123	70	30	
Pâte grise	Tonneau/ *dolium*	AV 3		14	6	0	0	267-268
	Tonneau	AV 10		48	16	2	2	270-272
	Tonneau	AV 8-16		54	15	0	0	
	Pot	AV 21		1	1	0	0	
	Pot	AV 26-28		8	5	0	0	278
	Pot	AV 31		1	1	0	0	
	Pot	AV 35-36		13	4	0	0	273
	Pot	AV 40		17	3	0	0	274-275
	Pot	AV 45		5	3	0	0	277
	Pot	AV 47		1	1	1	1	276
	Pot	AV 63-65		17	16	0	0	
	Pot	AV 56		1	1	0	0	
	Pot	AV 73-74		55	31	4	2	
	Pot	divers		414	117	40	11	269
	Terrine	AV 139-143		8	8	0	0	
	Terrine	AV 197		1	1	0	0	
	Terrine	AV 228		3	2	0	0	
	Terrine	AV 233-235		40	38	0	0	

Fig. 165 (suite)

Groupe	Forme	Type	Importation	Secteur artisanal		Edifice résidentiel		N° cat.
				Total	NMI	Total	NMI	
	Bol	AV 197		2	1	0	0	279
	Bol à marli			2	2	0	0	
	Écuelle	AV 283-284		32	18	2	2	280
	Couvercle			17	16	0	0	
	Réc. tripode			9	9	0	0	
	Cruche			4	3	0	0	
	Récipient			793	116	7	4	
Total				1560	434	56	22	
Amphores		Camul. 184	Médit. orient.	4	1	0	0	
		Kapitän 1 ?	*idem*	2	1	0	0	
		Camul. 189	*idem*	7	5	0	0	
		Dr. 2-4	Italie/région lyonnaise	19	5	0	0	
		Dr. 9 sim.	Vallée du Rhône	10	1	0	0	
		Gauloises	Gaule mérid.	48	6	0	0	
		Gauloise 3	*idem*	1	1	0	0	
		Gauloise 4	*idem*	78	18	11	3	
		Gauloise 5	*idem*	1	1	0	0	
		Gauloise ?	Gaule mérid. ?	6	2	0	0	
		Haltern 70	Bétique	6	5	0	0	
		Dr. 20	*idem*	695	26	4	2	281
		Dr. 7-11	*idem*	21	4	0	0	
		Beltran II	*idem*	1	1	0	0	
		à *garum*	*idem*	65	5	0	0	
		divers	non id.	1046	34	9	4	
Total				2010	116	24	9	
Lampes		méd. concave	Lyon	1	1	0	0	
		AV 409	locale	1	1	0	0	282
Total				2	2	0	0	

État 4A

Extension de l'ensemble palatial à l'est

(fin du IIe-début du IIIe siècle ap. J.-C.)

et restauration du complexe résidentiel à l'ouest

(début du IIIe siècle ap. J.-C.)

Cet état regroupe des ensembles en rapport avec l'édification du complexe palatial proprement dit, à savoir la rénovation du noyau primitif d'une part et l'adjonction à l'est d'un nouveau groupe de bâtiments d'autre part.

Extension du palais à l'est: adjonction d'un nouveau groupe de bâtiments

Chronologie

Le matériel céramique issu des niveaux de construction de l'aile K, sur la terrasse supérieure, situe son aménagement dans la seconde moitié du IIe siècle (présence de céramiques à revêtement argileux: gobelets ornés de guillochis). Cependant, la rareté du mobilier, de même que la part importante de résidus issus des remblais des états précédents[23], nous incitent à la prudence. À relever dans ces ensembles la présence de plats et couvercles à engobe interne rouge de Gaule centrale (nos 318-319), et de deux mortiers portant l'un, une estampille assez rare à Avenches: *Cato* (no 342), l'autre inédite à ce jour (no 340).

23 TS italique et de Gaule méridionale (nos 305, 307), TSI (nos 309, 311-312), gallo-belge (no 317), céramique peinte, parois fines, pots à pâte grise AV 63, AV 73-74, lampe à médaillon concave.

État	Ensembles	Événements				Date numism.	Date céram.	N° cat.
		Zone ouest		Zone est				
		Construction / réfections	Création du complexe palatial: rénovation de l'édifice résidentiel primitif A à I					
	7285, 7286, 7297, 7299, 7301, 7308, **7309**, 7321, 7515, 7519, 7520, 7526, 7528, 7530, 7531, 7534, 7535, **7550**, **7553**, **7558**, **7561**, 7566, 7574, 7585, **7588**		Nivellement et remodelage des corps de façade ABB'C			(204-212)	Début IIIe s.	389-399
	9844		Réfection sous le portique est de la cour centrale D				150-200	
				Construction	Extension du palais vers l'est: implantation d'un nouveau groupe de bâtiments (J à V)			
					Terrasse supérieure			
	7614, **8003**, **8004**, 9971, 9972, 9979, 9983, 10205				Nivellement et aire de chantier de construction de l'aile K		150-200	305, 307, 309, 311-312, 317-320, 323, 340, 342, 361, 365, 367-371, 375-376, 378, 382-383
4A	9925, 9926, 9927, 9947, 9948, 9960, 9966, 9969				Implantation du bâtiment central S dans la cour O		Fin IIe-début IIIe s.	
	9812-9819, **9916**, 9935, 9939, 9963, 9964, 9968				Implantation du bâtiment d'angle mérid. R	128-132	Fin IIe-début IIIe s.	345, 387
					Terrasse inférieure			
	7314, 7315, **7317**, **7582**, 8005, 8011, 8021, **8029**, 8052, 8055, 8059-8062, **8063**-8065, 8073-8075				Aménagement de la cour-jardin nord T et construction d'un bâtiment nord U. Assainissement et mise en chantier des ailes K et L-M		(Fin IIe)-début IIIe s.	304, 321, 344, 350-351, 354-355, 359, 366
	7305, 7313, **7337**, 7339, 7346, 7476, 7479, 8039, **8046**, 8048, **8051**, **8054**, 8070, **8083**, **8085**, 8089, **8094**, 8095, **8100**, **8103**, 8104, 8106-**8107**, **8108**-8111, **8123**, 8125, 8126, 8138, **8157**-8160, 8162, **8163**, 8170, **8172**, **8173**, 8181-8183, 8188, 8189				Création de l'aile thermale L-M avec cour et locaux de service au niveau inf.			298-303, 306, 308, 310, 313-314, 322, 324-338, 341, 343, 346-349, 352-353, 356-358, 360, 362-364, 372-374, 377, 379-381, 384-386, 388
	8099, **8130**, 8133				Création d'un espace de transition V entre l'aile thermale L-M et l'*insula* 7			339

L'implantation du bâtiment central S intervient vraisemblablement entre la fin du IIe et le début du IIIe siècle, si l'on en croit la datation fournie par le mobilier contenu dans les remblais de construction et d'égalisation, ainsi que par celui qui provient du comblement des dépotoirs (TS de Gaule centrale et orientale: bols Drag. 37, plat Ludowici Tb, cruche AV 339, pots à pâte grise AV 26, 30, 34, gobelets à revêtement argileux ornés de guillochis ou de motifs barbotinés, bol AV 222).

Fig. 166

Avenches, Derrière la Tour. *État 4A. Extension de l'ensemble palatial (est) et restauration de l'édifice résidentiel (ouest). Localisation et contexte des ensembles.*

Groupe	Secteur artisanal		Edifice résidentiel	
	Total	NMI	Total	NMI
TS italique	5	5	0	0
TS gauloise	624	332	10	9
TSI	439	181	6	5
PFI	11	9	0	0
PEIN	69	21	0	0
G-B	40	5	0	0
E. INT	13	9	1	1
GLA	1	1	0	0
PCL	1914	230	116	26
CRU, PCL	496	142	3	3
MOR, PCL	175	91	1	1
MIC	215	121	2	2
CRU, MIC	87	29	0	0
RA mat	411	110	0	0
RA brillant	165	79	50	23
CRU, RA	23	14	2	1
MOR, RA	2	2	1	1
PGR-TN	1269	395	22	15
AMPH	1247	191	12	8
LAM	7	7	0	0
Total	7213	1974	226	95

Fig. 167

Avenches, Derrière la Tour. *État 4A. Extension de l'ensemble palatial (est) et restauration de l'édifice résidentiel (ouest). Répartition de la céramique par catégorie.*

Le bâtiment d'angle R vient s'implanter à peu près à la même époque. Parmi la céramique recueillie dans les remblais de construction se trouvaient en effet, entre autres, outre l'habituel mobilier résiduel, des bols en TS Drag. 37 de Gaule orientale, au décor moulé et guilloché, des gobelets à revêtement argileux au décor guilloché, barbotiné, rhétique, de cordons fendus, ainsi que des cruches de type AV 319. À relever l'estampille *Minno* sur un mortier à pâte claire, non encore répertoriée à Avenches (n° 345).

Sur la terrasse inférieure, une cour-jardin (T) est aménagée et les ailes K, L-M sont mises en chantier durant la première moitié du IIIe siècle (présence de bols Drag. 37 de Gaule centrale et orientale, cruches et gobelets à revêtement argileux au décor barbotiné et guilloché (n° 321), pots globulaire à pâte grise (n° 359). Trois mortiers portaient une estampille: *Comitialis* (n° 344), *Sabinus* (n° 350) et un grillage (n° 351).

Enfin, la création de l'aile thermale semble être contemporaine des adjonctions précédentes. Le mobilier en relation avec sa construction se composait entre autres de TS de Gaule centrale et orientale (Drag. 31, Drag. 32, Ludowici Tb, Drag. 37/ n° 300, Drag. 38, Drag. 44, Déchelette 72), des bols (AV 197, 216, 222/n° 325) et des gobelets à revêtement argileux brillant ornés de guillochis, de motifs barbotinés ou oculés, des pots à pâte grise (n°s 360, 362-363), des cruches à pâte claire du type AV 334/335 (n° 338), ainsi que deux amphores de type Augst 21 et Haltern 70 *similis* de la Vallée du Rhône.

Parmi les pièces rares, citons le gobelet au décor moulé n° 322, originaire de Gaule centrale, ainsi qu'une gourde à revêtement micacé (n° 353)[24].

En outre, plusieurs mortiers comportaient des estampilles: *Cato* (no 341), *Celer* (n° 343), *Postumus* (n° 347), *Ruscus* (n° 349) et un grillage (n° 352).

Deux amphores de type Dressel 20, timbrées des estampilles *LCFPCF* et *VIRGIN* (n°s 385-386), sont attribuables au IIe siècle.

Un espace de transition (V) entre l'aile thermale (L-M) et l'*insula* 7 est aménagé à la même période, comme le montre la céramique des ensembles en relation avec ces travaux (céramique à revêtement argileux: gobelets ornés de cordons fendus, de motifs oculés, de guillochis, écuelles, cruches, mortiers).

On peut conclure que cette nouvelle extension du palais se situe à peu près dans la même fourchette chronologique que la rénovation du noyau résidentiel primitif, à savoir entre la fin du IIe siècle et les premières décennies du IIIe siècle.

Groupe	Forme	Type	Importation	Palais zone est		Palais zone ouest		N° cat.
				Total	NMI	Total	NMI	
TS	Coupe	Consp. 14	ital.	1	1	0	0	298
	Coupe	Haltern 8	*idem*	1	1	0	0	
	Coupe		*idem*	2	2	0	0	
	Plat	Haltern 2	*idem*	1	1	0	0	
	Bol	Drag. 29	GM	41	19	0	0	
	Bol	Knorr 78	*idem*	5	2	0	0	
	Bol	Drag. 30	*idem*	4	3	0	0	
	Bol	Drag. 37	*idem*	49	27	0	0	299
	Bol	Drag. 37	*idem*	31	7	0	0	300
	Bol	Drag. 37	GC/GO?	2	2	0	0	
	Bol	Drag. 37	GO	2	1	0	0	
	Gobelet	Déchel. 67	GM	1	1	0	0	
	Gobelet	Déchel. 72	GC	2	2	0	0	
	Gobelet	Herm. 90.5	GM	2	1	0	0	

Fig. 168

Avenches, Derrière la Tour. *État 4A. Extension de l'ensemble palatial (est) et restauration de l'édifice résidentiel (ouest). Répartition de la céramique par catégorie et par type.*

24 Une gourde du même type était présente dans un dépotoir de potiers d'*Aventicum*, daté du IIIe siècle (Bosse 2004, pl. 17, 155).

Fig. 168 (suite)

Groupe	Forme	Type	Importation	Palais zone est		Palais zone ouest		N° cat.
				Total	NMI	Total	NMI	
TS	Gobelet		GM	2	2	0	0	
	Bol	Hofheim 12	GM	1	1	0	0	
	Bol	Curle 11	*idem*	3	3	0	0	
	Bol	Drag. 38	GC	1	1	0	0	
	Bol	Drag. 44	GO?	1	1	0	0	
	Bol/coupe	divers	GM	50	25	0	0	301-303, 305
	Bol	divers	GO	1	1	0	0	
	Coupe	Hofheim 8	GM	3	3	0	0	
	Coupe	Hofheim 9	*idem*	14	10	0	0	
	Coupe	Drag. 22-23	*idem*	13	7	0	0	
	Coupe	Drag. 22-23 ou Hof. 9 ?	*idem*	3	3	0	0	
	Coupe	Drag. 24-25	*idem*	7	7	0	0	
	Coupe	Drag. 27	*idem*	19	14	0	0	
	Coupe	Hofheim 10	*idem*	5	3	0	0	
	Coupe	Drag. 33	*idem*	10	6	0	0	
	Coupe/plat	Drag. 35-36	*idem*	109	63	1	1	306-307
	Coupe/plat	Drag. 35-36	GC	1	1	0	0	
	Coupe/plat	Service B	GM	1	1	0	0	
	Coupe/plat	Service C	*idem*	6	6	0	0	
	Coupe/plat	Service C	GC	1	1	0	0	
	Coupe/plat	Service D	GM	13	8	0	0	
	Coupe/plat	Service E	*idem*	3	3	0	0	
	Coupe/plat	Service E	GC	1	1	0	0	
	Coupe/plat	Service F	GM	5	4	0	0	
	Coupe/plat	Ludowici Tb	GO	3	1	0	0	
	Plat	Hofheim 1	GM	1	1	1	1	
	Plat	Drag. 15/17	*idem*	32	20	0	0	
	Plat	Drag. 18	*idem*	28	18	0	0	
	Plat	Drag. 31	*idem*	1	1	0	0	
	Plat	Drag. 31	GC	1	1	0	0	308
	Plat	Drag. 32	*idem*	1	1	0	0	
	Plat	divers	GM	13	7	1	1	304
	Encrier	Herm. 18	*idem*	4	4	0	0	
	Récipient		*idem*	124	34	7	6	
	Récipient		GC	2	2	0	0	
	Récipient		GC/GO?	1	1	0	0	
	Récipient		GO	1	1	0	0	
Total				629	337	10	9	
TSI	Coupe	Drack 9-10		3	2	0	0	
	Coupe	Drack 11-12		4	3	0	0	
	Bol	AV 169-171		6	6	0	0	309
	Bol	divers		12	4	1	1	
	Bol	Drack 19		10	3	0	0	
	Bol	AV 216		2	2	0	0	310
	Bol	Drack 21		313	117	0	0	311-315
	Bol/plat	Drack 14-15		5	3	1	1	389
	Bol/plat	AV 262		1	1	0	0	
	Plat	Drack 3		3	3	0	0	
	Plat	Drack 4		14	7	0	0	
	Plat	divers		12	11	0	0	
	Récipient			54	19	4	3	
Total				439	181	6	5	
P. fines	Gobelet	AV 91	Lyon	6	6	0	0	
	Gobelet		Gaule centrale?	2	1	0	0	
	Récipient		Lyon	3	2	0	0	
Total				11	9	0	0	
Peinte	Bouteille	*cf.* AV 19		47	11	0	0	
	Tonneau			2	1	0	0	
	Bol hémis.			3	3	0	0	

Fig. 168 (suite)

Groupe	Forme	Type	Importation	Palais zone est		Palais zone ouest		N° cat.
				Total	NMI	Total	NMI	
Peinte	Récipient	divers		17	6	0	0	
Total				69	21	0	0	
Gallo-belge	Gobelet	AV 57		5	1	0	0	317
	Gobelet	AV 92		7	3	0	0	316
	Bol caréné	AV 135		28	1	0	0	
Total				40	5	0	0	
Eng. interne	Plat		côte tyrrhén.	3	2	0	0	
	Couvercle		*idem*	1	1	0	0	
	Plat	AV 279	Gaule centrale	1	1	0	0	318
	Couvercle	AV 281	*idem*	3	2	0	0	319
	Plat		prod. locale	5	3	1	1	
Total				13	9	1	1	
Pâte claire	Tonneau	AV 16		2	1	0	0	
	Pot	AV 21		11	8	0	0	
	Pot	AV 37		3	2	0	0	327
	Pot	AV 38-40		9	6	1	1	
	Pot	AV 47		2	2	0	0	
	Pot	AV 73-74		1	1	0	0	
	Pot	AV 81		6	5	0	0	
	Pot	AV 100		6	6	5	3	
	Pot	divers		411	48	0	0	
	Bol à marli	AV 205-209		10	10	2	2	
	Bol	AV 216		1	1	0	0	
	Bol	AV 176-178		1	1	4	1	396
	Bol	divers		1	1	0	0	
	Terrine	AV 233-237		5	5	3	1	330, 395
	Écuelle	AV 282-283		6	5	10	6	
	Couvercle			49	41	0	0	331
	Godet	AV 404		1	1	0	0	
	Balsamaire	AV 400		6	5	0	0	
	Cruche	AV 303-304		8	4	0	0	
	Cruche	AV 308		15	7	0	0	332
	Cruche	AV 309		47	6	1	1	333
	Cruche	AV 310		3	3	0	0	334
	Cruche	AV 315-316		12	12	0	0	
	Cruche	AV 334-335		5	4	0	0	338
	Cruche	AV 339		3	3	0	0	
	Cruche	AV 341		4	4	0	0	335-337
	Cruche	divers		399	99	2	2	339
	Mortier	AV 369?		1	1	0	0	
	Mortier	AV 373		10	3	0	0	340
	Mortier	AV 374		1	1	0	0	342
	Mortier	AV 375		156	82	1	1	341, 343-352, 397
	Mortier	divers		7	4	0	0	
	Récipient	divers		1383	81	91	12	
Total				2585	463	120	30	
R. micacé	Pot	AV 47		1	1	0	0	
	Pot	AV 100		6	4	0	0	
	Bol caréné			9	5	0	0	
	Bol à marli	AV 205/209		69	40	2	2	398
	Bol à marli	AV 212		4	3	0	0	
	Bol	AV 216		1	1	0	0	
	Bol hémis.			6	4	0	0	
	Terrine	AV 238		1	1	0	0	
	Écuelle	AV 282-283		62	37	0	0	
	Gourde			4	1	0	0	353
	Couvercle			2	1	0	0	354
	Cruche	AV 308		1	1	0	0	
	Cruche	AV 319		7	2	0	0	
	Cruche	AV 345		1	1	0	0	

Fig. 168 (suite)

Groupe	Forme	Type	Importation	Palais zone est		Palais zone ouest		N° cat.
				Total	NMI	Total	NMI	
R. micacé	Cruche	divers		78	25	0	0	
	Récipient	divers		50	23	0	0	
Total				302	150	2	2	
RA mat	Pot	AV 78		382	88	0	0	320
	Gobelet			11	7	0	0	
	Bol à marli	AV 205-209		4	3	0	0	
	Écuelle			9	7	0	0	
	Récipient			5	5	0	0	
Total				411	110	0	0	
RA brillant	Pot/gobelet	AV 52		1	1	0	0	
	Pot/gobelet	AV 55		0	0	1	1	392
	Pot/gobelet	AV 89		5	1	0	0	321
	Pot/gobelet	AV 100		3	2	1	1	391
	Pot/gobelet	divers		100	46	22	9	322
	Bol	AV 197		2	2	0	0	
	Bol à marli	AV 205-209		2	2	1	1	323-324, 393
	Bol à marli	AV 212		1	1	0	0	
	Bol hémis.			3	1	0	0	
	Bol	AV 216		2	2	0	0	
	Bol	AV 222		10	2	0	0	325
	Terrine carénée			0	0	2	1	
	Bol/plat	AV 261		2	1	0	0	
	Écuelle	AV 282-283		12	12	11	7	394
	Cruche	b. entonnoir		1	1	0	0	
	Cruche	divers		22	13	2	1	326
	Mortier			2	2	1	1	
	Récipient	divers		22	6	12	3	
Total				190	95	53	25	
Pâte grise	*Dolium*	AV 3		53	10	0	0	355
	Tonneau	AV 9-10		21	9	2	2	356, 399
	Tonneau	AV 6-16		73	26	0	0	357-358
	Pot	AV 26-28		8	7	0	0	359-360
	Pot	AV 29/61		1	1	0	0	
	Pot	AV 30		1	1	0	0	
	Pot	AV 31		2	2	0	0	
	Pot	AV 34		2	2	0	0	
	Pot	AV 37-40		8	4	0	0	362-364
	Pot	AV 42		1	1	0	0	
	Pot	AV 45		2	2	0	0	365
	Pot	AV 47		7	3	0	0	
	Pot	AV 60		6	1	0	0	366
	Pot	AV 61		1	1	0	0	361
	Pot	AV 63-65		5	5	0	0	368
	Pot	AV 100		8	6	0	0	
	Pot	AV 73-74		100	30	0	0	
	Pot	divers		664	159	13	7	367
	Terrine	AV 139-143		8	7	0	0	
	Terrine carén.			2	2	1	1	
	Bol	AV 197		10	2	0	0	
	Bol	AV 205		1	1	0	0	372
	Terrine	AV 223-225		2	2	0	0	
	Terrine	AV 227		2	2	0	0	
	Terrine	AV 233-235		16	15	0	0	369-370
	Terrine	AV 238-240		3	3	0	0	371
	Bol/terrine			8	3	0	0	
	Écuelle	AV 282-283		9	9	0	0	
	Écuelle	AV 285		1	1	0	0	
	Écuelle	AV 286		5	3	0	0	373
	Écuelle	divers		9	7	0	0	

Fig. 168 (suite)

Groupe	Forme	Type	Importation	Palais zone est		Palais zone ouest		N° cat.
				Total	NMI	Total	NMI	
Pâte grise	Écuelle trip.	AV 295-296		6	2	0	0	
	Récip. trip.			1	1	0	0	
	Couvercle			20	18	0	0	374
	Récipient			203	47	6	5	
Total				1269	395	22	15	
Amphore		Camul. 184	Médit. orient.	2	1	0	0	
		Augst 44	*idem*	1	1	0	0	
		Augst 44/47?	*idem*	1	1	0	0	
		Dr. 2-4	Italie/région lyonn./Médit. orient./non id.	27	9	0	0	375
		Non id.		27	9	0	0	
		Dr. 9 sim.	vallée du Rhône	10	5	0	0	
		Augst 21	Gaule	1	1	0	0	
		Gauloises	Gaule mérid.	77	22	0	0	
		Gauloise 3	*idem*	1	1	0	0	376
		Gauloise 4	*idem.*	171	19	3	1	377-378
		Gauloise ?	Gaule mérid.?	17	3	0	0	
		Ha 70 sim.	Gaule/vallée du Rhône	6	2	0	0	
		Dr. 28	Tarraconaise	8	1	0	0	381
		Haltern 70	Bétique	2	2	0	0	
		Dr. 20	*idem*	334	53	0	0	382-387
		Dr. 7-11	*idem*	0	0	1	1	
		Beltran II	*idem*	7	3	0	0	379
		à *garum*	*idem*	11	9	1	1	380
		divers	non id.	571	58	7	5	
Total				1247	191	12	8	
Lampes	méd. concave		Lyon/non id.	2	2	0	0	
	méd. concave		Italie ?	1	1	0	0	388
	à canal	Loesch. IX	plaine du Po/non id.	3	3	0	0	
		AV 407		1	1	0	0	
Total				7	7	0	0	

Restauration du premier édifice résidentiel à l'ouest, dans le cadre de la création de l'ensemble palatial

Les travaux ont touché essentiellement les corps de façade AB-B'C, les deux ailes est et ouest G-G' et HH', les annexes I et W, ainsi que le portique nord de la cour centrale D.

La céramique ayant servi à dater ces travaux provient de remblais de mise à niveau, de tranchées de fondation pour de nouvelles constructions, ainsi que de fossés de récupération liés à diverses réfections.

Le mauvais état de la stratigraphie, souvent incomplète et maintes fois bouleversée au cours des siècles nous a poussée à laisser de côté de nombreux ensembles hétérogènes, altérés par des infiltrations provenant des couches supérieures remaniées. Si la céramique prise en compte à l'avantage de provenir des rares contextes homogènes existants, elle ne représente en revanche qu'un faible échantillonnage des productions de cette époque, vu la modeste quantité de mobilier pris en compte.

Nous relèverons au passage la présence d'une terrine à pâte grise qui contenait des résidus de peinture rouge foncé, témoin de la réalisation de peintures murales (n° 395).

Chronologie

Un *terminus post quem* du début du IIIe siècle ap. J.-C. pour la rénovation de ce premier édifice a tout de même pu être mis en évidence sur la foi du matériel céramique

recueilli: quelques fragments de gobelets à revêtement argileux de type Niederbieber 33 (nos 391-392), ainsi que des panses de gobelets aux décors de rectangles hachurés, barbotinés, guillochés, oculés ou encore excisés. Une monnaie datée de 204-212 ap. J.-C. retrouvée dans les remblais de nivellement en relation avec la rénovation de l'annexe I du pavillon d'angle B confirme cette datation[25].

Importations

Les importations ne varient guère par rapport à l'état précédent. Seule une lampe, résiduelle, est à signaler. Elle porte une estampille *in planta pedis* de *Myro* (no 388), potier actif en Italie centrale entre 50 et 90 ap. J.-C. Les lampes de production italique, hormis celles à canal de la région de Modène, sont très rares. Lyon demeure la principale source d'approvisionnement pour les lampes du Ier siècle, qui ont dû arriver à *Aventicum* avec d'autres marchandises comme les céramiques à parois fines par exemple.

État 4A

Occupation du nouveau complexe architectural à l'est et de l'édifice résidentiel principal à l'ouest

(dès le IIIe siècle ap. J.-C.)

Occupation du nouveau complexe architectural à l'est

Dans le secteur occupé par l'extension orientale du palais, des traces d'occupation ont été repérées principalement dans l'aile thermale et ses services[26], ainsi que dans la cour-jardin nord[27].

Chronologie

La céramique recueillie n'aide guère à préciser la chronologie puisqu'elle est en majeure partie résiduelle et ne semble guère dépasser le IIe siècle (TS de Gaule du Centre:

Fig. 169

Avenches, Derrière la Tour. *État 4A. Occupation du nouveau complexe architectural (est) et de l'édifice résidentiel (ouest). Localisation et contexte des ensembles.*

État	Ensembles	Événements				Date céram.	No cat.
		Zone ouest		Zone est			
4A				Occupation	Activités à l'intérieur du nouveau complexe architectural oriental.		
	8093, 8174, 8184-8187, 8190, 8411				Equipement du *balneum* L et utilisation des premières chaufferies dotées d'un chenal d'évacuation des cendres	2e moitié IIe-(début IIIe s.)	
	8124, 8178				Vidange des premières fournaises de la cour de service M du *balneum* L	2e moitié IIe-début IIIe s.	401-410, 412-413
	7294, 7323, **7506**, 7508, 7509, 8058, 8076, 8336				Circulation, occupation des aménagements de la cour-jardin nord T	IIe s.	411
	8212				Utilisation de l'espace de transition oriental V: recharges, épandage des vidanges des premières chaufferies de l'aile thermale LM	2e moitié IIe-(début IIIe s.)	400
		Occupation	Occupation de l'édifice résidentiel principal				
	7552, 7593		Activités dans l'avant-corps B et à son pourtour			Fin IIe - début IIIe s.	414-415

25 Inv. 89/7561-1. *Cf. infra*, p. 361, no 16.

26 Ensembles 90/8093, 8174, 8184 à 8187, 8190, 91/8411.

27 Ensembles 88/7294, 7323; 89/7506, 7508, 7509; 90/8058, 8076; 91/8336.

Groupe	Palais zone est		Palais zone ouest	
	Total	NMI	Total	NMI
TS gauloise	91	37	1	1
TSI	10	8	0	0
E. INT	5	4	0	0
PCL	364	54	33	2
CRU, PCL	11	8	0	0
MOR, PCL	8	5	0	0
MIC	41	19	1	1
CRU, MIC	19	7	0	0
RA mat	63	17	2	2
RA brillant	157	46	5	2
CRU, RA	30	5	0	0
PGR-TN	118	39	6	3
AMPH	71	11	1	1
LAM	1	1	0	0
Total	989	261	49	12

Fig. 170

Avenches, Derrière la Tour. *État 4A. Occupation du nouveau complexe architectural (est) et de l'édifice résidentiel (ouest). Répartition de la céramique par catégorie.*

gobelet Déchelette 72, gobelets à revêtement argileux ornés de guillochis et de cordons fendus). Une fourchette chronologique allant jusqu'au début du IIIe siècle est fournie par le mobilier issu de la vidange des premières fournaises de la cour de service du *balneum*[28]. On note la présence de plusieurs récipients en TS de Gaule orientale (n° 401, Drag. 31, Drag. 40) et de Gaule centrale (n°s 402-404), de gobelets à revêtement argileux ornés de de motifs incisés (n° 405), guillochés (n° 406), de cordons fendus, de fers à cheval ou d'animaux à la barbotine (n° 408), ainsi que de pots et couvercles à pâte grise et à pâte claire (n°s 409, 412-413).

La majeure partie du mobilier présent dans les recharges et épandages des vidanges des premières chaufferies de l'aile thermale LM peut être également daté de la seconde moitié du IIe et du début du IIIe siècle (TS de Gaule du Centre: Drag. 38; gobelets à revêtement argileux (types AV 48, AV 100, AV 125) ornés de motifs barbotinés, guillochés, oculés ou encore de rectangles hachurés).

Occupation de l'édifice résidentiel principal à l'ouest

La période d'occupation ne s'observe que ponctuellement à l'intérieur du palais, principalement dans l'avant-corps B et son pourtour.

Chronologie

Le matériel, très rare, fournit, tout comme pour le complexe oriental, une datation entre la fin du IIe et le début du IIIe siècle (présence d'un bol de type Drag. 37 de Gaule centrale, de deux gobelets à revêtement argileux brillant/n° 414, dont l'un orné de lignes verticales et obliques incisées et de pastilles barbotinées).

Le mobilier recueilli dans les ensembles relatifs à l'occupation du complexe résidentiel de l'état 4A contenait une forte proportion de résidus. Aucun élément véritablement caractéristique du IIIe siècle, n'a pu être mis en évidence, tels que les gobelets de type Niederbieber 33, les bols hémisphériques de type AV 176, AV 181, AV 197 au décor oculé, ou encore des bols hémisphériques en TS helvétique ornée par exemple. Aucun motifs excisé n'a en outre pu être mis en évidence.

Fig. 171

Avenches, Derrière la Tour. *État 4A. Occupation du nouveau complexe architectural (est) et de l'édifice résidentiel (ouest). Répartition de la céramique par catégorie et par type.*

Groupe	Forme	Type	Importation	Palais zone est		Palais zone ouest		N° cat.
				Total	NMI	Total	NMI	
TS	Bol	Drag. 29	GM	1	1	0	0	
	Bol	Knorr 78	*idem*	1	1	0	0	
	Bol	Drag. 30	*idem*	8	2	0	0	
	Bol	Drag. 37	*idem*	2	1	0	0	
	Bol	Drag. 37	GC	0	0	1	1	
	Bol	Drag. 37	GO	1	1	0	0	401
	Gobelet	Déchel. 72	GC	27	4	0	0	402-403
	Bol	Drag. 40	GM	3	1	0	0	
	Bol	Drag. 40 ?	GC/GO?	1	1	0	0	
	Bol	Drag. 38	GC	8	4	0	0	
	Coupe	Drag. 27	GM	1	1	0	0	
	Coupe/plat	Drag. 35-36	*idem*	6	3	0	0	
	Coupe/plat	Drag. 35-36	GC	2	2	0	0	
	Coupe/plat	Service D	GM	1	1	0	0	
	Coupe/plat	Service D	GC	1	1	0	0	
	Coupe/plat	Service E	*idem*	1	1	0	0	
	Plat	Drag. 18	GM	1	1	0	0	
	Plat	Drag. 31	GO	1	1	0	0	
	Plat	Walters 79	GC	3	1	0	0	404
	Plat	divers	GM	1	1	0	0	400
	Récipient		*idem*	15	7	0	0	
	Récipient		GC	6	1	0	0	
Total				91	37	1	1	
TSI	Bol	Drack 21		8	6	0	0	
	Récipient			2	2	0	0	
Total				10	8	0	0	

28 Ensembles 90/8124, 8178.

Fig. 171 (suite)

Groupe	Forme	Type	Importation	Palais zone est		Palais zone ouest		N° cat.
				Total	NMI	Total	NMI	
Eng. interne	Plat	AV 285		1	1	0	0	
	Couvercle		côte tyrrhén.	1	1	0	0	
	Plat		GC	3	2	0	0	
Total				5	4	0	0	
Pâte claire	Tonneau	AV 16		2	1	0	0	
	Pot	AV 38-40		7	7	0	0	409
	Pot	AV 81		3	3	0	0	
	Pot	AV 100		2	2	0	0	
	Pot	divers		20	3	0	0	
	Bol à marli	AV 205-209		4	4	0	0	
	Écuelle	AV 282-283		3	3	0	0	
	Couvercle			3	3	0	0	
	Balsamaire	AV 400		2	1	0	0	
	Récipient	divers		318	27	33	2	
	Cruche	AV 309		2	2	0	0	
	Cruche	divers		9	6	0	0	
	Mortier	AV 375		8	5	0	0	
Total				383	67	33	2	
R. micacé	Calice	AV 119-120		1	1	0	0	410
	Bol à marli	AV 205/209		5	5	0	0	411
	Bol	divers		1	1	0	0	
	Écuelle	AV 282-283		30	11	1	1	
	Récipient	divers		4	1	0	0	
	Cruche	AV 319		11	2	0	0	
	Cruche	divers		8	5	0	0	
Total				60	26	1	1	
RA mat	Pot	AV 78		24	9	1	1	
	Gobelet	AV 89		34	4	0	0	
	Écuelle	AV 282-283		2	1	1	1	
	Balsamaire	AV 400		1	1	0	0	
	Récipient			2	2	0	0	
Total				63	17	2	2	
RA brillant	Pot/gobelet	AV 48		15	2	0	0	405
	Pot/gobelet	AV 89		5	4	5	2	406-407, 414
	Pot/gobelet	AV 100		1	1	0	0	
	Pot/gobelet	divers		112	27	0	0	
	Bol à marli	AV 205-209		1	1	0	0	
	Bol cylindr.	AV 125-126		7	2	0	0	408
	Coupe			2	1	0	0	
	Écuelle	AV 282-283		13	7	0	0	
	Récipient	divers		1	1	0	0	
	Cruche	AV 316		1	1	0	0	
	Cruche	divers		29	4	0	0	
Total				187	51	5	2	
Pâte grise	*Dolium*	AV 3		0	0	1	1	415
	Tonneau	AV 9-10		4	1	1	1	
	Tonneau	AV 6-16		2	2	0	0	
	Pot	AV 26-28		2	2	0	0	412
	Pot	AV 73-74		1	1	0	0	
	Pot	divers		61	17	4	1	
	Terrine	AV 228/233		1	1	0	0	
	Écuelle	divers		3	3	0	0	
	Récipient			43	11	0	0	
	Couvercle			1	1	0	0	413
Total				118	39	6	3	
Amphores		Dr. 2-4	Italie	1	1	0	0	
		Gauloise 4	Gaule mérid.	2	1	0	0	
		Dr. 20	Bétique	22	4	0	0	
		divers	non id.	46	5	1	1	
Total				71	11	1	1	
Lampes	méd. concave		Lyon	1	1	0	0	
Total				1	1	0	0	

État 4B

Transformations ponctuelles des bâtiments de l'extension palatiale à l'est et réfections du complexe résidentiel à l'ouest (première moitié du IIIe siècle ap. J.-C.)

État	Ensembles	Événements				Date numism.	Date céram.	N° cat.
		Zone ouest		Zone est				
4B				Occupation / réfections	Transformations ponctuelles dans le nouveau complexe architectural			
					Bâtiment sud R			
	9919, 9937, 9954, 9958				Utilisation des nouvelles installations: défournement du foyer, comblement de la canalisation du vide sanitaire	231-235	1ère moitié du IIIe s.	
					Voirie au sud-ouest de la fermeture Z			
	9942				Recharge de la chaussée		1ère moitié du IIIe s.	416
					Aile thermale L-M			
	7306, 8127, **8128**, 8129, 8179				Réaménagement des chaufferies, recharges des sols, réfections d'entretien, du décor du *balneum* et du système de vidange du *frigidarium*		Fin IIe s.-début IIIe s.	417-419
	8180				Utilisation et démolition de certains aménagements de la cour de service M, épandages des vidanges de foyers	207	Début du IIIe s.	
		Occupation / réfections						
	9902		Réfection du portique oriental du péristyle D				-	
	9977		Suppression d'un *praefurnium* dans la salle chauffée du corps principal A				-	

Fig. 172

Avenches, Derrière la Tour. *État 4B. Transformations ponctuelles de l'extension palatiale (est) et réfections du complexe résidentiel (ouest). Localisation et contexte des ensembles.*

Transformations ponctuelles des bâtiments de l'extension palatiale à l'est

La céramique ayant servi à dater ces travaux provient en partie de niveaux liés aux réaménagements de la partie sud-ouest de l'annexe J et du bâtiment R, ainsi que de celui issu du comblement de la canalisation du vide sanitaire St 70[29].

Chronologie

La céramique la plus tardive recueillie dans ces ensembles consiste en des plats, bols et gobelets à revêtement argileux ornés de motifs rhétiques, guillochés, oculés ou excisés, que l'on peut situer dans la première moitié du IIIe siècle.

Les travaux qui ont touché la voirie Z au sud-ouest de la fermeture de la cour O peuvent être datés à peu près à la même époque, si l'on en croit le mobilier provenant d'une recharge de cette chaussée[30]. On relèvera notamment la présence d'un plat en TS de type Drag. 31 originaire de Gaule centrale, portant l'estampille *VAGIRV* (n° 416), de céramiques à revêtement argileux (gobelets et terrines AV 159-160 ornés de cordons fendus ou de motifs à la barbotine, bols AV 197 aux motifs excisés), ainsi que de pots à revêtement micacé ou à pâte claire (AV 40 et AV 47).

Les réfections relatives à l'aile thermale L-M (réaménagement des chaufferies, recharges de sols, réfections d'entretien du *balneum* et du système de vidange du *frigidarium*)[31], se situent entre la fin du IIe et le début du IIIe siècle. On recense dans

29 Ensemble 95/9919, 9937, 9958.

30 Ensemble 96/9942.

31 Ensembles 88/7306, 90/8127, 8128, 8129, 8179.

les divers ensembles relatifs à ces travaux plusieurs récipients en TS de Gaule centrale (types Déchelette 72, Drag. 37, Drag. 31, Drag. 40), ainsi que des céramiques à revêtement argileux (gobelets ornés de guillochis et de cordons fendus/n° 417, écuelles) et des pots à pâte grise caractéristiques de cette époque (AV 28, 37-40/n°s 418-419).

Les thermes étaient en usage durant la première décennie du IIIe siècle. Une monnaie datée de 207 a en effet été récoltée dans la couche d'utilisation du foyer St. 110a[32]. Celle-ci était accompagnée d'un gobelet et d'une écuelle à revêtement argileux, ainsi que d'une écuelle à revêtement micacé.

Réfections du complexe résidentiel à l'ouest

Les ensembles qui se rattachent à cette phase de transformations de l'édifice résidentiel occidental ne contenaient aucun mobilier céramique susceptible de fournir une quelconque datation pour ces travaux.

Groupe	Palais zone est	
	Total	NMI
TS gauloise	25	16
TSI	2	2
E. INT	3	3
PEIN	2	2
PCL	131	23
CRU, PCL	33	9
MOR, PCL	4	3
MIC	21	12
CRU, MIC	16	5
RA mat	9	5
RA brillant	104	31
CRU, RA	4	2
PGR-TN	85	28
AMPH	28	12
Total	467	153

Fig. 173 *(ci-dessus)*
Avenches, Derrière la Tour. *État 4B. Transformations ponctuelles de l'extension palatiale (est) et réfections du complexe résidentiel (ouest). Répartition de la céramique par catégorie.*

Groupe	Forme	Type	Importation	Palais zone est		N° cat.
				Total	NMI	
TS	Bol	Drag. 37	GC	3	2	
	Gobelet	Déchel. 72	*idem*	7	4	
	Gobelet	divers	GM	1	1	
	Bol hémis.	Divers	GC	2	1	
	Bol	Drag. 32/40	GC/GO ?	1	1	
	Coupe	Hofheim 10	GM	1	1	
	Coupe/plat	Drag. 35-36	GC	2	1	
	Plat	Drag. 18	GM	1	1	
	Plat	Drag. 31	GC	6	3	416
	Plat	divers	GM	1	1	
Total				25	16	
TSI	Bol	Drack 21		2	2	
Total				2	2	
Eng. Interne	Plat	AV 282-285		2	2	
	Couvercle	AV 281	GC	1	1	
Total				3	3	
Pâte claire	Pot	AV 21		1	1	
	Pot	AV 40		3	3	
	Pot	divers		81	11	
	Bol à marli	AV 205-209		2	1	
	Terrine	AV 235		1	1	
	Cruche	AV 308		1	1	
	Cruche	AV 309		10	3	
	Cruche	AV 341		1	1	
	Cruche	divers		21	4	
	Mortier	AV 375		4	3	
	Récipient	divers		43	6	
Total				168	35	
R. micacé	Pot	AV 47		1	1	
	Pot/gobelet	AV 100		1	1	
	Pot/gobelet	divers		5	2	
	Bol à marli	AV 205-209		7	4	
	Bol	divers		2	1	
	Écuelle	AV 282-283		5	3	
	Cruche	divers		16	5	
Total				37	17	
RA mat	Pot	AV 78		7	3	
	Écuelle	AV 282-283		2	2	
Total				9	5	
RA brillant	Tonnelet	AV 13		1	1	
	Pot/gobelet	AV 48		3	2	
	Pot/gobelet	AV 50		2	1	
	Pot/gobelet	AV 89		4	3	
	Pot/gobelet	AV 100		16	1	

Fig. 174
Avenches, Derrière la Tour. *État 4B. Transformations ponctuelles de l'extension palatiale (est) et réfections du complexe résidentiel (ouest). Répartition de la céramique par catégorie et par type.*

32 Inv. 90/8180-1. *Cf. infra*, p. 361, n° 18.

Fig. 174 (suite)

Groupe	Forme	Type	Importation	Palais zone est		N° cat.
				Total	NMI	
RA brillant	Pot/gobelet	divers		55	11	
	Bol cylindr.	AV 125-126		1	1	417
	Bol caréné	AV 159		6	2	
	Bol caréné	AV 160		2	1	
	Bol à marli	AV 205-209		1	1	
	Écuelle	AV 282-283		9	4	
	Cruche	divers		4	2	
	Récipient	divers		4	3	
Total				108	33	
Pâte grise	Tonneau	AV 9-10		1	1	
	Tonneau	AV 6-16		2	2	
	Pot	AV 28		3	3	418
	Pot	AV 31		2	1	
	Pot	AV 38-40		1	1	419
	Pot	AV 45		1	1	
	Pot	AV 73-74		1	1	
	Pot	divers		40	13	
	Bol	AV 197		1	1	
	Récipient			33	4	
Total				85	28	
Amphores		Gauloise 5	Gaule mérid.	2	1	
		Gauloise		16	3	
		Dr. 20	Bétique	3	2	
		divers	non id.	7	6	
Total				28	12	

Fig. 175

Avenches, Derrière la Tour. *État 4C. Ultimes réfections dans les locaux de service et premier abandon de l'aile thermale. Localisation et contexte des ensembles.*

État 4C

Ultimes réfections dans les locaux de service à l'est et premier abandon de l'aile thermale

(IIIe siècle ap. J.-C.)

État	Ensembles	Événements		Date num.	Date céram.	N° cat.
		Zone est				
4C		Occupation / réfections	Ultimes réfections d'entretien dans les locaux de service			
			Reconstruction d'un foyer, implantation d'une coulisse, niveaux de circulation rechargés			
	8082		Recharges de sols et démantèlement	134-138; 161-169; 270-273?	200-250/270	
	8027, **8041**, 8043-**8045**, 8047, 8056, 8069, **8102**		Épandages des derniers défournements des chaufferies	270-273?		421, 425, 427-428, 433, 435, 438
	8114-8116		Comblement des canalisations			420, 422, 424, 426, 429-432, 434, 436-437, 439-441
	8143		Démolition par incendie			423, 442

Tout comme pour l'état 4B, les rares événements qui caractérisent cette phase concernent des transformations observées uniquement dans la partie est du palais. Il s'agit de réfections d'entretien des divers locaux de services inférieurs de l'aile thermale, qui témoignent du réaménagement lié aux dernières transformations du *balneum* avant l'abandon de tout ou partie du complexe palatial.

La céramique en relation avec ces travaux provient essentiellement des couches d'occupation et de démolition des locaux de service et de leur couloir de distribution[33], du comblement qui marque l'abandon du réseau de canalisation du *balneum*[34], ainsi que des épandages des derniers défournements des chaufferies[35].

33 Ensembles 89/8044, 8047, 90/8069, 8082 et 8102.

34 Ensembles 90/8114, 8115, 8116.

35 Ensembles 89/8041, 8043, 8045: chaufferie L 119; 89/8027, 8056: canal de chauffe de l'hypocauste du *caldarium* L112.

Chronologie

La seule céramique fournit pour cet horizon une fourchette chronologique qui recouvre la première moitié du IIIe siècle et présente le même faciès que celui de l'état 4B. Toutefois, deux monnaies datées après 270 ap. J.-C.[36], permettent d'élargir cette datation au troisième quart du IIIe siècle. Elles fournissent de plus un *terminus post quem* pour la phase de réoccupation au pied du complexe thermal (état 5).

Parmi la céramique recueillie dans les épandages des derniers défournements de chaufferie, on relèvera la présence de divers récipients en TS de Gaule centrale (types Lezoux 8, Drag. 31, Drag. 38/n° 421) et orientale (Drag. 37), de céramique à revêtement argileux: bols (AV 197), écuelles, cruches, dont un exemplaire à décor d'animaux à la barbotine, gobelets à décor barbotiné et excisé, ainsi que divers pots à pâte claire (AV 39-40) et à pâte grise (n°s 435, 438) typiques pour cette époque.

Le matériel prélevé dans le comblement des canalisations se caractérise par des récipients en TS de Gaule centrale (Drag. 31, Drag. 38, Drag. 43), de Gaule orientale, des céramiques à revêtement argileux, tels que bols (n° 422), plats, écuelles (n° 424), cruches, mortiers et gobelets à décor barbotiné, oculé, guilloché, peigné et excisé, ainsi que des pots en céramique commune (n°s 431-432, 434, 436-437).

La couche d'incendie qui scelle le tout comportait du matériel de la même époque que les ensembles ci-dessus. L'étude céramologique ne fournit aucun indice allant au-delà du troisième quart du IIIe siècle. Les pièces les plus tardives consistent en un gobelet de type Niederbieber 33, au bord manquant, d'importation rhénane, et un Drag. 33 originaire de Gaule orientale.

À noter enfin que les quelques amphores en relation avec cet état sont pour la plupart résiduelles (n°s 441-442); leur étude n'apporte aucun élément nouveau concernant les échanges à cette époque.

Groupe	Palais zone est	
	Total	NMI
TS gauloise	49	25
MOR, TS	1	1
TSI	23	7
PEIN	4	2
PCL	728	39
CRU, PCL	58	11
MOR, PCL	5	5
MIC	32	12
CRU, MIC	15	6
RA mat	68	19
RA brillant	151	46
CRU, RA	4	3
MOR, RA	2	2
PGR-TN	175	49
AMPH	193	25
LAM	1	1
Total	1509	253

Fig. 176

Avenches, Derrière la Tour. *État 4C. Ultimes réfections dans les locaux de service et premier abandon de l'aile thermale. Répartition de la céramique par catégorie.*

Groupe	Forme	Type	Importation	Palais zone est		N° cat.
				Total	NMI	
TS	Bol	Drag. 37	GO	1	1	
	Bol hémis.	divers	GM	1	1	
	Bol hémis.	divers	GC	1	1	
	Bol	Lezoux 8	*idem*	1	1	
	Bol	Drag. 38	GC	10	2	421
	Coupe	Drag. 27	GM	2	1	
	Coupe	Drag. 33	*idem*	3	2	
	Coupe	Drag. 33	GO	1	1	
	Coupe/plat	Drag. 35-36	GM	5	2	
	Plat	Drag. 18	*idem*	2	2	
	Plat	Drag. 31	GC	1	1	
	Plat	divers	GM	3	1	
	Mortier	Drag. 43	GC	1	1	
	Encrier	Hermet 18	GC ?	1	1	
	Récipient	divers	GM	8	3	420
	Récipient	divers	GC	7	4	
	Récipient	divers	GO	2	1	
Total				50	26	
TSI	Bol	Drack 21		20	5	
	Plat	Drack 2		1	1	
	Récipient			2	1	
Total				23	7	
Peinte	Pot/bouteille			4	2	
Total				4	2	
Pâte claire	Tonneau	AV 26-28		1	1	
	Pot	AV 39-42		3	3	426
	Pot	AV 100		1	1	
	Pot	divers		15	5	425
	Bol à marli	AV 205-209		2	2	
	Terrine	AV 235		2	2	
	Écuelle	AV 282-283		5	4	
	Balsamaire	AV 400		3	2	427

Fig. 177

Avenches, Derrière la Tour. *État 4C. Ultimes réfections dans les locaux de service et premier abandon de l'aile thermale. Répartition de la céramique par catégorie et par type.*

36 L'une (inv. 89/8027-1) provient d'un dépôt cendreux du canal de chauffe de l'hypocauste L112, l'autre (inv. 90/8082-1) est issue de la démolition du sol nouvellement aménagé du local L121. *Cf. infra,* p. 362, n°s 22-23.

Fig. 177 (suite)

Groupe	Forme	Type	Importation	Palais zone est		N° cat.
				Total	NMI	
	Couvercle			1	1	
	Cruche	AV 310		1	1	
	Cruche	AV 316		24	2	
	Cruche	divers		33	8	
	Mortier	AV 375		5	5	
	Récipient	divers		695	18	
Total				791	55	
R. micacé	Bol à marli	AV 205-212		8	6	428-430
	Bol	AV 216		1	1	
	Cruche	AV 319		6	1	
	Cruche	AV 345		1	1	
	Cruche	divers		8	4	
	Récipient	divers		23	5	
Total				47	18	
RA mat	Gobelet	AV 50		5	1	
	Pot	AV 78		34	9	
	Pot/gobelet	divers		7	3	
	Bol à marli	AV 205-209		2	1	
	Écuelle	AV 282-283		2	1	
	Récipient	divers		18	4	
Total				68	19	
RA brillant	Pot/gobelet	AV 48		2	1	
	Gobelet	AV 55		1	1	
	Pot/gobelet	divers		95	13	
	Bol	AV 125-126		1	1	
	Bol	AV 197		5	3	
	Bol à marli	AV 205-212		3	3	422-423
	Bol	AV 216		1	1	
	Plat	AV 261		1	1	
	Écuelle	AV 282-283		40	20	424
	Cruche	divers		4	3	
	Mortier	divers		2	2	
	Récipient	divers		2	2	
Total				157	51	
Pâte grise	Tonneau	AV 6-16		15	2	
	Tonneau	AV 10/15		14	4	
	Pot	AV 26-28		7	4	434-436
	Pot	AV 39		1	1	432
	Pot	AV 45		2	2	433
	Pot	AV 56		2	1	
	Pot	AV 73-74		1	1	
	Pot/gobelet	divers		16	11	
	Gobelet cyl.	AV 103		2	2	437-438
	Bol hémis.	AV 197		1	1	
	Terrine	AV 235		1	1	439
	Couvercle			2	2	440
	Récipient			111	17	
Total				175	49	
Amphore		Dr. 2-4	Italie ?	2	2	
		Gauloise 4	Gaule mérid.	8	6	
		Gauloise?	divers	2	1	
		Dr. 20	Bétique	30	8	441-442
		divers	non id.	151	8	
Total				193	25	
Lampe		AV 409		1	1	
Total				1	1	

État 5

Réoccupation partielle du complexe architectural à l'est et de l'édifice résidentiel à l'ouest

(après 270-VIe siècle ap. J.-C.)

Le mobilier relatif à l'état 5 provient de divers ensembles se rapportant à des vestiges d'époque tardive, disséminés et de nature hétérogène. Il s'agit de traces témoignant d'une réoccupation ponctuelle de l'édifice résidentiel à l'ouest et du complexe architectural à l'est.

Fig. 178

Avenches, Derrière la Tour. *État 5. Réoccupation partielle du complexe architectural (est) et de l'édifice résidentiel (ouest). Localisation et contexte des ensembles.*

État	Ensembles	Événements				Date numism. / ^{14}C	Date céram.	N° cat.
		Zone ouest		Zone est				
5				Réoccup. partielle	Traces éparses d'une réoccupation du complexe architectural + sépultures			
					Aile thermale: réoccupation des locaux de service du *balneum*			
	8040				Réaménagement de sols		IIe s.	
	8153, **8156**				Implantation de deux amphores en remploi		Fin IIe-début IIIe s.	462
	8090, **8091**				Couches d'occupation partiellement remaniées		Milieu IIIe s.	443-461
	8142				Comblement d'une fosse (dépotoir ?)		-	
	8154, 8155				Comblement des amphores	302-303	Fin IIe-début IIIe s.	
					Bâtiment d'angle sud: restes d'une sépulture remaniée dans la couche de démolition			
	9822, 9957				Couche de démolition finale inférieure	81-96	Fin IIe-milieu IIIe s.	
	9950				Crâne humain	^{14}C: 250-550		
					Cour trapézoïdale O			
	9949				Portion d'une inhumation implantée dans les niveaux de démolition supérieurs	^{14}C: 225-540		
		Réoccupation partielle	Témoignages épars d'une réoccupation de l'édifice résidentiel A-H					
			Aile est					
	9839		Rétablissement du portique ? Implantation d'une coulisse avec mat. archit. en remploi				IIe s.?	
	9904		*Triclinium* F					
	9911		Comblement d'une fosse aménagée dans le portique au pied de l'escalier du *triclinium*				-	
			Annexe W					
	12886		Fosse St 118			10-14	50-200	

La céramique ayant livré le plus d'indices chronologiques provient de diverses couches d'occupation partiellement remaniées à l'intérieur des thermes[37]. Les éléments les plus significatifs sont: un bol Drag. 37 et un plat Drag. 31, tous deux de Gaule orientale (n° 444), un plat estampillé *Croesvs* de Lezoux, divers bols (nos 448-449) et gobelets à revêtement argileux (nos 446-447) ornés de motifs barbotinés, oculés, incisés, ou encore de cordons fendus. La présence d'un gobelet de type Niederbieber 33 (AV 55), ainsi que d'un bol Drag. 37 en TS helvétique ornée (n° 445) nous font opter pour une datation autour du milieu du IIIe s. Deux amphores de type Dressel 20, faisaient partie du réaménagement du local L 120[38]. Seule la partie inférieure est conservée, qui ne suggère pas une datation au-delà du IIIe siècle (n° 462). Elles sont ici réutilisées comme récipient de stockage; leur partie supérieure a en effet

37 Ensembles 90/8090, 8091.

38 Inv. 90/8153-1 et 90/8156-1.

Groupe	Palais zone est	
	Total	NMI
TS gauloise	6	6
TSI	2	2
TSO helv.	1	1
EINT	1	1
PEIN	2	2
PCL	105	15
CRU, PCL	12	3
MOR, PCL	13	6
MIC	11	4
CRU, MIC	3	2
RA mat	11	4
RA brillant	57	18
CRU, RA	5	5
MOR, RA	6	2
PGR-TN	68	19
AMPH	107	7
Total	410	97

Fig. 179 *(ci-dessus)*

Avenches, Derrière la Tour. *État 5. Réoccupation partielle du complexe architectural (est) et de l'édifice résidentiel (ouest). Répartition de la céramique par catégorie.*

été volontairement enlevée[39]. Elles contenaient quelques rares tessons de céramique de la seconde moitié du IIe ou du début du IIIe siècle[40], ainsi qu'une monnaie datée de 302-303[41] qui autorise ainsi à étendre la durée de la réoccupation du lieu au début du IVe siècle. Il est à relever qu'aucune céramique de cette époque, ni postérieure, n'a été décelée dans ces niveaux tardifs. Le matériel récolté provient pour l'essentiel des niveaux précédents remaniés.

Nous terminons ce tour d'horizon céramologique par la présentation de quelques pièces estampillées (n°s 462-466) issues d'ensembles altérés et qui, par conséquent, ne figurent pas parmi le matériel publié ici en relation avec les différentes étapes du développement de la zone artisanale et du palais de *Derrière la Tour*.

Groupe	Forme	Type	Importation	Palais zone est		N° cat.
				Total	NMI	
TS	Gobelet		GC ?	1	1	
	Plat	Drag. 31	GO	1	1	444
	Plat	Drag. 15/17	GM	1	1	
	Plat		GC	1	1	443
	Récipient	divers	GM	1	1	
	Récipient	divers	GC ?	1	1	
Total				6	6	
TSI	Bol	Drack 21		2	2	
Total						
TSO helv.	Bol	Drag. 37		1	1	445
Total				1	1	
Peinte	Pot/bouteille			2	2	
Total				2	2	
RA mat	Pot	AV 78		3	1	
	Pot/gobelet	divers		5	1	
	Récipient	divers		3	2	
Total				11	4	
RA brillant	Gobelet	AV 48		1	1	446
	Pot/gobelet	AV 52		3	1	
	Gobelet	AV 55		1	1	
	Pot/gobelet	divers		47	10	447
	Bol	AV 197		2	2	449
	Bol à marli	AV 212		1	1	448
	Bol caréné			1	1	
	Écuelle	AV 282-283		2	2	450
	Cruche	AV 316		1	1	
	Cruche	divers		4	4	
	Mortier	AV 376		6	2	451
Total				69	26	
R. micacé	Bol à marli	AV 212		1	1	
	Écuelle	AV 282-283		2	1	
	Cruche	divers		3	2	
	Récipient	divers		8	2	
Total				14	6	
Pâte claire	Pot	AV 21		1	1	
	Pot	AV 42		1	1	452
	Pot	divers		97	8	
	Bol à marli	AV 209		1	1	
	Terrine	AV 235		1	1	
	Balsamaire	AV 400		1	1	
	Cruche	divers		12	3	
	Mortier	AV 375		13	6	453
	Bassin?			1	1	
	Récipient	divers		2	1	
Total				130	24	
Pâte grise	Tonneau	AV 10		6	1	
	Pot	AV 26-28		3	3	454-456
	Pot	AV 74		1	1	
	Pot/gobelet	divers		52	8	457-458

Fig. 180

Avenches, Derrière la Tour. *État 5. Réoccupation partielle du complexe architectural (est) et de l'édifice résidentiel (ouest). Répartition de la céramique par catégorie et par type.*

39 *Cf.* Martin-Kilcher 1987, pl. 82-83.

40 Ensemble 90/8155.

41 Inv. 90/8154-3. *Cf. infra,* p. 362, n° 26.

Groupe	Forme	Type	Importation	Palais zone est		N° cat.
				Total	NMI	
Pâte grise	Gobelet cyl.	AV 103		1	1	459
	Terrine	AV 233		1	1	460
	Écuelle			2	2	461
	Récipient			2	2	
Total				68	19	
Amphore		Gauloise 4	Gaule mérid.	75	2	
		Gauloise		9	2	
		Dr. 20	Bétique	16	1	462
		divers	non id.	7	2	
Total				107	7	

***Fig. 180** (suite)*

Catalogue

État 1
Première fréquentation du site
Fin du Ier siècle av. J.-C. –début du Ier siècle ap. J.-C.

Imitation helvétique de terre sigillée

1 Plat (Drack 1, L. 1b, AV 253/2). Pâte beige-rosé, revêtement orange-marron, mince, luisant. Inv. 90/8250-2.

Peinte ?

2 Bol hémisphérique. Bord légèrement triangulaire. Zone supérieure de la panse ornée de lignes ondulées tracées au peigne. Pâte beige-orangé, revêtement externe orange-marron, mince, légèrement brillant. Pourrait appartenir au groupe des céramiques peintes comme à celui des imitations de terre sigillée. Inv. 90/8250-1.

État 2, secteur Est
Création d'une zone artisanale
30-40/60 ap. J.-C.

Terre sigillée gauloise

3 Coupe (Drag. 24-25). Pâte rose foncé contenant de nombreuses inclusions blanches; revêtement rouge-marron, brillant. Inv. 90/8251-7.

4 Plat. L'intérieur du fond comporte l'estampille [DARI]BITVS (*cf.* estampille n° 6). Pâte rose foncé contenant de nombreuses inclusions blanches; revêtement rouge-marron, brillant. Inv. 90/8215-9.

Imitations de terre sigillée

5 Bol caréné (Drack 21, L. 40b, AV 128). Deux bandeaux guillochés sur la paroi externe. Pâte orange, fine; revêtement externe orange, mince, peu adhérent. Inv. 90/8215-12.

Pâte grise

6 Pot à bord triangulaire (AV 63/5). Pâte gris clair, dure, contenant de fins dégraissants sableux. Inv. 90/8215-14.

7 Pot à épaule (AV 74/4). Pâte gris foncé à cœur, plus claire en surface; surface interne et externe noire avec quelques fines paillettes de mica; col lissé; panse ornée de godrons entre lesquels figurent des lignes obliques lissées disposées en chevrons. Inv. 91/8311-1.

8 Pot. Bord déversé horizontalement profilé d'une cannelure sommitale. Pâte gris-noir, dure, fine; surface légèrement rugueuse; traces de suie. Inv. 90/8215-17.

9 Terrine. Bord arrondi, séparé de la panse convexe par une gorge et profilé d'une cannelure sommitale peu marquée. Pâte gris-noir, dure, contenant de nombreuses particules de mica doré, bien visibles en surface; surface interne lissée; quelques stries à l'extérieur. Inv. 90/8215-15.

10 Terrine à bord rentrant (AV 235). Bord renflé dégagé de la paroi externe par une gorge. Inv. 90/8215-16.

11 Écuelle. Bord arrondi; panse oblique légèrement convexe. Pâte gris-marron, tendre, assez grossière, s'effritant facilement; stries sur la paroi externe. Inv. 90/8251-8.

Pâte claire/pâte grise ?

12 «Creuset». Bord à marli horizontal; panse cylindrique. Pâte orange-rougeâtre vers le bord, grise sur la panse, contenant de nombreuses inclusions blanches; des traces d'argile sont visibles sous le rebord externe ainsi qu'à l'intérieur (env. 2 mm d'épaisseur); des conglomérats de verre fondu sont perceptibles par endroits. Inv. 90/8215-19.

13 «Creuset». Bord à marli horizontal; panse cylindrique. Pâte grise homogène, dure, contenant quelques inclusions blanches; particules de mica également visibles en surface. Inv. 90/8215-20.

14 «Creuset». Bord à marli horizontal; panse cylindrique. Pâte grise homogène, dure, contenant quelques inclusions blanches; particules de mica également visibles en surface. Inv. 90/8215-22.

15 «Creuset». Court bord déversé horizontalement. Pâte grise, dure, friable, contenant de nombreuses inclusions blanches. Une goutte de verre fondu se trouve sur le rebord; l'intérieur comporte des traces argileuses d'env. 1/2 mm d'épaisseur. Inv. 90/8215-21.

16 «Creuset». Fond. Pâte violacée à cœur, grise en surface, très dure, contenant de nombreuses inclusions blanches. Pièce surcuite. Inv. 90/8215-23.

Amphores

17 Dressel 20 (Martin-Kilcher 1987, nos 224-225: resp. 30-50 et 50-70 ap. J.-C.). Espagne (Bétique). Inv. 90/8215-18.

État 2, secteur Ouest
Construction du premier édifice résidentiel
Dès 30/40-60 ap. J.-C.

Terre sigillée gauloise

18 Plat (Drag. 15/17). Pâte rose foncé, dure, contenant de nombreuses inclusions blanches; revêtement rouge-marron, luisant. La Graufesenque. Inv. 89/7569-1.

Pâte claire

19 Cruche (AV 341). Bord éversé souligné par une fine cannelure, large col cylindrique. Pâte beige-orange, fine, contenant de fines paillettes de mica; surface externe douce au toucher. Inv. 89/7569-2.

20 Cruche (AV 304, Roth-Rubi 1979, pl. 20, 30-33). Bord en corniche. Pâte rose-orange foncé, dure. Inv. 89/7599-1.

Pâte grise

21 Pot à cuire (AV 34). Bord éversé bien développé de section triangulaire; panse légèrement striée. Pâte dure contenant de nombreux dégraissants de petites dimensions; surface rugueuse. Traces de suie sur le rebord externe. Inv. 89/7556-2.

22 Terrine (AV 233). Bord fortement rentrant de section triangulaire. Pâte gris foncé, tendre, fine. Inv. 89/7517-1.

23 Bol hémisphérique (AV 177/1). Bord vertical biseauté à l'intérieur. Pâte gris-marron foncé, fine; surface externe et rebord interne lissés, conférant au récipient un aspect légèrement luisant. Inv. 89/7556-3.

État 2, secteur Est
Occupation/démolition du secteur artisanal
Fin du Ier - début du IIe siècle ap. J.-C.

Terre sigillée italique

24 Plat. Sur le fond, estampille sur deux lignes: CN. ATEI/ EVHODI (*cf.* estampille n° 2). Pâte beige, fine; revêtement marron, luisant. Inv 90/8177-2.

Terre sigillée gauloise

25 Bol (Drag. 29). Zone supérieure ornée d'un rinceau voluté-décurrent. Le centre de la volute est timbré d'une rosette. Dans la zone inférieure apparaît un appendice pédonculé timbré d'une rosette à chaque extrémité. Près de l'une d'elles, les pattes avant d'un animal sont visibles. Pâte rose foncé, contenant des inclusions blanches; revêtement rouge-marron, brillant. La Graufesenque. Inv. 89/7587-1.

26 Coupe (Hofheim 9). Pâte rose foncé, contenant des inclusions blanches; revêtement rouge-marron, brillant. La Graufesenque. Inv. 89/8002-5.

27 Coupe (Drag. 24-25). Pâte rose foncé, contenant des inclusions blanches; revêtement rouge-marron, brillant. La Graufesenque. Inv. 89/8010-3.

28 Coupe timbrée de l'estampille: IVL.VAS (*cf.* estampille n° 11). Pâte rose foncé, contenant des inclusions blanches; revêtement rouge-marron, luisant. La Graufesenque. Inv. 90/8177-3.

29 Plat (Drag. 18). Pâte rose foncé, contenant des inclusions blanches; revêtement rouge-marron, brillant. La Graufesenque. Inv. 89/7607-13.

30 Plat (Drag. 18) timbré de l'estampille: [A]QVITAN (*cf.* estampille n° 3). Pâte rose foncé, contenant des inclusions blanches; revêtement rouge-marron, brillant. La Graufesenque. Inv. 91/8248-5.

31 Plat timbré de l'estampille incomplète NE[ ] (*cf.* estampille n° 16). Pâte rose foncé, contenant des inclusions blanches; revêtement rouge-marron, brillant. La Graufesenque Inv. 90/8248-6.

Imitation helvétique de terre sigillée

32 Coupe, plat ? Fond portant l'estampille sur deux lignes CRISPI/NVS (*cf.* estampille n° 34). Pâte orange-marron, fine; revêtement marron, luisant, d'aspect satiné (pièce brûlée). Inv. 90/8259-3.

33 Coupe (Péniche 4, Drack pl. X, 8, L. 35, AV 201/2). Estampille sur le fond: IVEN (*cf.* estampille n° 36). Pâte beige-orange contenant de fines inclusions blanches; revêtement marron-orangé, adhérent, homogène, de bonne qualité, peu brillant, d'aspect légèrement satiné. *Lousonna*, atelier de la Péniche. Inv. 89/8010-1.

34 Bol à collerette (Drack 19, L. 49, AV 213). Estampille sur le fond interne, à l'intérieur d'un double cercle incisé MANNI[ ] (rétr.) ? (*cf.* estampille n° 37) Pâte gris-marron, à cœur noir par endroits, tendre, mal cuite; surface gris anthracite; quelques fines paillettes de mica sont visibles. Inv. 89/7606-11.

35 Bol à collerette (Drack 19, L. 49, AV 213). Courte collerette horizontale de section triangulaire. Pâte noire à cœur, plus claire en surface, fine, friable; revêtement noir, mince, à peine luisant. Inv. 90/8248-532.

36 Bol à collerette (Drack 19, L. 49, AV 213). Collerette légèrement incurvée. Pâte orange-marron à cœur, grise en surface, dure, contenant quelques dégraissants blancs; surface externe lissée. Inv. 89/8010-9.

37 Bol caréné (Drack 21, L. 40, AV 128). Bord peu déversé profilé de deux fines cannelures; panse ornée de plusieurs cannelures horizontales. Pâte orange, assez tendre, contenant quelques paillettes de mica; revêtement orange foncé, mince, brillant. Inv. 89/8002-11.

38 Bol caréné (Drack 21, L. 40, AV 128). Court bord éversé profilé de deux fines cannelures; bandeau guilloché au-dessus de la carène. Pâte beige-rosé, assez tendre, contenant de fines paillettes de mica visibles en surface; revêtement externe orange, mince et peu adhérent, mat, avec traces également à l'intérieur. Inv. 89/7606-14.

39 Bol caréné (Drack 21, L. 40, AV 128). Bord éversé profilé d'une seule cannelure. Une fine cannelure marque la partie supérieure de la carène. Pâte beige-orange, assez tendre; revêtement orange, brillant, ayant tendance à s'écailler. Inv. 89/8002-10.

Parois fines

40 Gobelet (AV 91). Bord interne légèrement concave, panse ovoïde sablée. Pâte rouge brique; revêtement rouge foncé avec quelques nuances grises. Production d'Italie du Nord? Inv. 89/8002-8.

41 Gobelet (AV 91). Bord interne légèrement concave souligné à l'extérieur par une cannelure (Grataloup 1988, type 33a, p. 65-67), panse ovoïde sablée. Pâte jaune-verdâtre, revêtement ocre-marron. Production lyonnaise. Inv. 89/8002-7.

Peinte

42 Bol hémisphérique (AV 163/1). Bord en bourrelet. Bandes blanches alternant avec des bandes orange foncé. Pâte orange, fine, tendre. Inv. 89/8010-10.

Revêtement argileux mat

43 Pot ovoïde sablé (AV 78). Pâte rouge brique, dure, sableuse, contenant quelques paillettes de mica visibles en surface; revêtement rouge foncé, mat, mince. Surface externe noircie par le feu. Inv. 90/8259-2.

44 Pot (AV 56). Bord vertical bien développé. Pâte orange, dure; revêtement orange-marron, mat avec quelques nuances plus foncées à l'extérieur. Inv. 89/7606-18.

Pâte claire

45 Pot (AV 60). Bord vertical légèrement épaissi. Pâte orange assez tendre contenant des dégraissants gris foncés parfois assez gros et blancs. Inv. 89/8002-12.

46 Pot à provisions (AV 21/3). Bord interne concave. Pâte beige, dure. Inv. 89/8036-1.

47 Godet (AV 404/2). Bord à peine biseauté à l'extérieur, panse cylindrique carénée, fond légèrement concave, coupé à la ficelle. Pâte orange clair, dure, contenant de fins dégraissants blancs. La surface interne comporte des traces d'utilisation et des restes de couleur lie-de-vin. Inv. 90/8248-7.

48 «Creuset». Marli horizontal légèrement incurvé profilé d'une cannelure peu marquée; panse cylindrique. Pâte grise et orange par endroits contenant de nombreux dégraissants apparaissant comme des points blancs. Au-dessous du bord, gouttes vitrifiées couleur lie-de-vin. Inv. 90/8248-520.

49 «Creuset». Bord à marli horizontal lisse, panse cylindrique. Pâte rose-orange avec quelques nuances plus foncées grises, contenant de nombreux dégraissants apparaissant comme des points blancs. La paroi est craquelée. La surface externe est recouverte par endroits d'un amalgame argileux et sableux d'environ 1 mm d'épaisseur. Inv. 90/8257-3.

50 «Creuset». Bord à marli horizontal lisse, panse cylindrique. Pâte rose-orange avec quelques nuances plus foncées grises, contenant de nombreux dégraissants apparaissant comme des points blancs. La paroi est craquelée. La surface externe est recouverte par endroits d'un amalgame argileux et sableux d'environ 1 mm d'épaisseur. Inv. 90/8257-20.

51 «Creuset». Bord à marli horizontal épaissi et légèrement incurvé, profilé d'une profonde cannelure sur la tranche; panse cylindrique comportant des stries horizontales. Pâte orange avec de nombreuses nuances grises vers le bord, contenant des dégraissants sableux et quartzeux. Inv. 90/8248-528.

52 «Creuset». Fond à paroi épaisse. Pâte orange avec des nuances violacées et grises, contenant de nombreux dégraissants apparaissant comme des points blancs; surface interne et externe granuleuse comportant par endroits un amalgame argileux. Inv. 90/8248-529.

53 «Creuset». Fond de petite dimension à paroi épaisse. Pâte orange avec des nuances violacées et grises, contenant de nombreux dégraissants apparaissant comme des points blancs; surface externe granuleuse comportant par endroits un amalgame argileux. L'intérieur est doux au toucher. Inv. 90/8248-527.

54 Cruche (AV 303/1, Roth-Rubi 1979, 26). Bord en corniche, légèrement pendant. Pâte rose-orange, fine assez tendre. Inv. 89/7607-14.

55 Cruche (AV 303/2; Roth-Rubi 1979, 27). Bord légèrement pendant, en corniche; anse en ruban profilé d'une cannelure médiane. Pâte orange, contenant de petites inclusions grises. Inv. 89/8002-13.

56 Cruche (AV 304). Bord en corniche peu développée. Pâte beige, tendre, fine. Inv. 89/7606-19.

57 Cruche (AV 304, Roth-Rubi 1979, 22). Bord en corniche fortement marquée. Pâte beige-rosé, tendre, fine. Inv. 90/8113-12.

58 Cruche (AV 315/1). Bord éversé de section triangulaire; anse en ruban profilé d'un sillon médian. Pâte orange contenant de fins dégraissants sableux. Inv. 89/7606-20.

59 Cruche (AV 308). Bord en bandeau nettement détaché du col, légèrement pendant, avec ressaut interne; anse en ruban profilé de deux sillons longitudinaux à peine visibles. Pâte orange, dure. Inv. 89/8010-8.

60 Cruche (cf. AV 308, Roth-Rubi 1979, 47). Bord en bandeau légèrement convexe; anse en ruban profilé d'une faible moulure médiane longitudinale. Pâte orange. Inv. 89/8113-13.

61 Cruche (AV 335, Roth-Rubi 1979, 122). Bord en bourrelet, embouchure en entonnoir profilée d'une cannelure vers le col. Pâte orange, fine. Inv. 89/8002-14.

62 Cruche (AV 333, Roth-Rubi 1979, 123). Bord éversé, embouchure en entonnoir. Pâte orange vif, assez tendre, orange foncé en surface. Inv. 89/7606-17.

63 Cruche (AV 341/5). Bord éversé de section triangulaire, large col cylindrique; anses légèrement remontantes en ruban profilées d'une cannelure médiane longitudinale. Pâte beige-orange, tendre, contenant quelques paillettes de mica. Inv. 89/7606-16.

64 Cruche (AV 341). Fragment de panse. *Graffito* après cuisson [ ] NON(A)[ ]. Pâte orange, fine tendre, légèrement plus claire en surface. Inv. 90/8248-4.

65 Mortier (AV 375). Estampille en forme de palme sur la collerette, près du déversoir (*cf.* estampille nº 60). Inv. 90/8141-2.

Revêtement micacé

66 Bol (AV 209). Pâte orange foncé, légèrement sableuse; surface noircie. Inv. 89/8042-1.

Pâte grise

67 Tonneau (AV 9). Bord non délimité, à peine épaissi et redressé verticalement. Pâte gris clair, tendre, fine; revêtement uniquement à l'extérieur, un peu plus foncé que l'argile, mince, peu adhérent, légèrement brillant. Inv. 89/8010-4.

68 Tonneau (AV 6). Court bord déversé de section triangulaire; épaulement marqué par une cannelure. Pâte grise, fine; revêtement noir, luisant, uniquement à l'extérieur. Inv. 89/8002-16.

69 Pot à cuire (AV 34). Bord éversé profilé d'une cannelure à son extrémité; panse finement striée. Pâte gris-marron à cœur, contenant de fins dégraissants blancs; surface gris-noir. Amalgame ferreux près du bord. Inv. 90/8113-11.

70 Pot à cuire (AV 34). Bord éversé profilé d'une cannelure externe; panse finement striée. Pâte contenant de fins dégraissants blancs, surface rugueuse. Traces de suie sur le rebord externe. Inv. 89/8002-15.

71 Pot à cuire. Bord éversé, arrondi à son extrémité, col court. Pâte dure contenant de nombreux dégraissants blancs et gris foncé; traces de suie sur le rebord externe. Inv. 89/8002-18.

72 Pot. Bord en bourrelet. Pâte gris clair, dure, contenant des inclusions blanches opaques; surface granuleuse. Inv. 90/8248-526.

73 Pot. Court bord éversé, aplati et légèrement triangulaire. Pâte gris clair, dure, contenant des inclusions blanches opaques; surface granuleuse. Inv. 90/8248-523.

74 Pot à bord triangulaire (AV 63). Pâte gris-bleu, dure, contenant de nombreuses inclusions blanches; surface rugueuse. Inv. 90/8256-3.

75 Pot à bord triangulaire (AV 63/5). Pâte gris clair avec des nuances orangées dues à l'action du feu, dure, contenant de petites inclusions blanches et quelques inclusions noires plus grandes; surface granuleuse. Inv. 90/8248-3.

76 Pot à bord triangulaire (AV 63/5). Pâte gris foncé à cœur, noire en surface, contenant de petites inclusions blanches, dure. Inv. 90/8113-9.

77 Pot à bord triangulaire (AV 63). Pâte gris-bleuté, dure, fine, contenant quelques inclusions blanches. Inv. 90/8214-2.

78 Pot à bord triangulaire (AV 65/1). Bord externe profilé d'une faible gorge et souligné par une cannelure interne. Pâte sableuse, surface rugueuse comportant par endroits des traces noirâtres dues au feu. Inv. 90/8010-5.

79 Pot à cuire. Bord épaissi à peine éversé. Pâte assez grossière, traces de suie sur le rebord externe. Inv. 89/8002-26.

80 Pot (AV 73). Panse ornée de lignes incisées obliques. Pâte gris clair, sableuse; surface rugueuse. Inv. 90/8248-524.

81 Pot (AV 74). Une moulure soulignée par une cannelure orne la jonction de l'épaule et de la panse. Pâte sableuse; col et bord externe lissés par endroits. Inv. 90/8248-525.

82 Pot (AV 74). Épaule marquée par une large cannelure; panse ornée de rectangles en creux. Pâte gris anthracite, fine; épaule lissée, d'aspect brillant. Inv. 89/8042-2.

83 Pot (AV 74). Pâte gris-marron à cœur, dure, contenant de nombreuses particules micacées visibles en surface; bord et col lissés; décor formé de fines lignes obliques lissées disposées en chevrons. Inv. 90/8248-533.

84 Pot à provisions (AV 22). Bord éversé de section triangulaire; deux anses. Pâte gris anthracite, contenant des dégraissants sableux ainsi que de fines paillettes de mica. Surface externe légèrement striée. Inv. 90/8112-2.

85 Marmite (AV 142/3). Épaule large. Pâte sableuse; traces de suie sur la panse externe. Inv. 90/8113-7.

86 Marmite (AV 142/3). Épaule large soulignée par une profonde cannelure. Pâte sableuse; traces de suie sur la panse externe Inv. 90/8113-8.

87 Marmite (AV 142/3). Épaule large soulignée par une profonde cannelure. Tenon de préhension. Pâte sableuse, grise à cœur tirant sur le rosé en surface, friable; surface gris anthracite avec particules de mica nettement visibles. Inv. 90/8248-531.

88 Terrine (AV 139). Pâte gris foncé à cœur, plus claire en surface, contenant quelques inclusions blanches et de fines particules de mica; revêtement gris anthracite, mince, luisant. Inv. 90/8248-534.

89 Terrine (AV 227). Bord rentrant arrondi à son extrémité. Pâte grise à cœur, plus beige vers la surface, tendre, se désagrégeant facilement, contenant de fines inclusions ainsi que des particules de mica. Surface externe plus foncée, douce au toucher. Inv. 89/7606-7.

90 Terrine (AV 227). Bord rentrant quadrangulaire. Pâte fine, contenant de petites inclusions; surface externe plus foncée, assez douce au toucher. Inv. 89/7607-3.

91 Terrine (AV 227). Bord arrondi et peu rentrant. Pâte gris foncé à cœur, plus claire en surface, tendre et assez fine; surface douce au toucher. Inv. 90/8248-521.

92 Terrine (AV 235). Bord épaissi souligné par un ressaut externe, profilé de deux fines cannelures sommitales. Pâte gris-beige avec de nombreuses nuances rose-orangé (pièce brûlée). Inv. 90/8256-16.

93 Terrine (AV 235). Bord rentrant souligné par une profonde cannelure externe. Pâte sableuse gris clair avec des nuances orange dues à l'action du feu; surface interne blanchâtre (pièce brûlée). Inv. 90/8248-512.

94 Terrine (AV 235). Bord rentrant souligné par une cannelure. Pâte contenant quelques inclusions blanches; traces rougeâtres à l'intérieur et par endroits sous le rebord (pièce en partie brûlée). Inv. 90/8248-522.

95 Terrine (AV 235). Bord rentrant souligné par une gorge. Pâte grise contenant de fins dégraissants, dure. Inv. 89/8024-2.

96 Terrine (AV 235). Bord bien développé formant une sorte de marli souligné par une gorge externe. Pâte gris anthracite, dure, contenant quelques inclusions blanches. Inv. 89/8010-7.

97 Terrine (AV 235). Bord peu développé souligné par une gorge. Pâte grossière, dure; surface externe recouverte de suie. Inv. 89/8010-6.

98 Écuelle (AV 286). Bord rentrant de section triangulaire souligné par une gorge externe à peine visible. Pâte gris clair contenant des inclusions blanches; surface granuleuse. Inv. 90/8248-514.

99 Écuelle (AV 286). Bord fortement rentrant, arrondi à son extrémité, souligné par une gorge externe à peine visible. Pâte gris clair à cœur, gris anthracite en surface, contenant des inclusions blanches; surface granuleuse. Inv. 90/8248-513.

100 Écuelle (AV 286). Bord fortement rentrant de section triangulaire. Pâte gris clair avec des nuances orangées dues à l'action du feu, assez tendre, contenant des inclusions blanches; surface granuleuse. Inv. 90/8248-519.

101 Écuelle (AV 286). Bord légèrement renflé et rentrant. Pâte gris clair contenant des inclusions blanches; surface granuleuse. Inv. 90/8248-517.

102 Écuelle tripode (AV 295). Bord légèrement rentrant. Pieds mi-hauts biseautés vers l'intérieur. Pâte grossière, grise à cœur, marron en surface, entièrement noircie. Inv. 89/7606-4.

103 Bol caréné (AV 136). Bord arrondi souligné par une profonde cannelure externe. Pâte marron foncé assez fine; revêtement externe et interne noir, brillant. Inv. 89/8024-1.

104 Couvercle. Bord arrondi légèrement rentrant. Pâte gris clair assez fine, sableuse. Inv. 89/7606-9.

105 Couvercle. Bord de section rectangulaire souligné par une gorge interne peu marquée. Pâte grossière, plus foncée à cœur, contenant des inclusions blanches parfois assez grandes; surface gris foncé. Inv. 89/7607-5.

106 Couvercle. Bord arrondi souligné par une cannelure interne. Pâte marron foncé, grise au centre, grossière; surface gris foncé. Inv. 89/7606-8.

107 Cruche (AV 334). Bord en bourrelet; embouchure en entonnoir faiblement évasée, soulignée par une moulure externe; anse en ruban profilé d'un large sillon médian longitudinal. Pâte grise. Inv. 90/8248-511.

Amphores

108 Type Gauloise 3 (Martin-Kilcher 1994, 2515 ou 2518). Pâte rose foncé contenant de nombreuses inclusions micacées nettement visibles en surface. Gaule (Marseille). Inv. 90/8248-507.

109 Type Dressel 9-10 (Martin-Kilcher 1994, 5218). Pâte beige sableuse, assez friable. Gaule (vallée du Rhône). Inv. 90/8248-510.

110 Type Dressel 20 (Martin-Kilcher 1987, 216: 30-50 ap. J.-C.). Estampille incomplète sur le sommet de l'anse: L[ ] (*cf.* estampille n° 62). Espagne (Bétique). Inv. 90/8113-3.

111 Type Dressel 28. Anse en ruban large profilée de deux profonds sillons longitudinaux (*cf.* Martin-Kilcher 1994, 2475: 0-50 ap. J.-C.). Pâte rose foncé contenant de nombreuses petites inclusions blanches; surface beige-crème. Espagne (Tarraconaise). Inv. 89/7606-12.

État 2, secteur Ouest
Occupation/démolition du premier édifice résidentiel
Début du IIe siècle ap. J.-C.

Terre sigillée italique

112 Plat (Consp. 21). Pâte rose, fine; revêtement marron, se détachant de la surface en de longues écailles. Italie ou succursale gauloise. Inv. 89/7575-4.

Terre sigillée gauloise

113 Bol caréné (Drag. 29). Zone inférieure ornée d'un grand rinceau avec imbrications verticales. Estampille sur le fond: OF BASSI.CO (*cf.* estampille nº 4). Pâte rose foncé, dure, contenant de nombreuses inclusions blanches; revêtement rouge-marron, très brillant. La Graufesenque. Inv. 89/7555-2.

114 Bol caréné (Drag. 29). Zone supérieure ornée d'un rinceau voluté-décurrent, avec dans la boucle inférieure, des imbrications verticales alternant avec un médaillon penné timbré en son centre d'un oiseau à gauche. La boucle supérieure comporte un motif floral à droite. La zone intermédiaire, soulignée par une ligne tremblée, est formée de trois rangées d'imbrications verticales. La zone inférieure est ornée d'un rinceau voluté-décurrent avec feuille palmée à six branches. Pâte rose foncé, dure, contenant de nombreuses inclusions blanches; revêtement rouge-marron, très brillant. La Graufesenque. Inv. 89/7576-6.

115 Bol caréné (Drag. 29). Zone supérieure ornée d'un rinceau voluté-décurrent. Le centre de la volute est timbré d'une rosette. La décurrente se termine par un gland, tandis que la boucle supérieure est timbrée de deux feuilles palmées. Dans la zone inférieure apparaît un grand rinceau dont la boucle inférieure est ornée d'imbrications verticales; grande feuille palmée et motif végétal en tortillons. Pâte rose foncé, dure, contenant de nombreuses inclusions blanches; revêtement rouge-marron, très brillant. La Graufesenque. Inv. 89/7576-17.

116 Bol caréné (Drag. 29). Zone supérieure ornée de festons volutés suspendus à des astragales. Le centre de la volute est timbré d'une rosette. Pendentifs tortillés se terminant par un motif floral. Pâte rose foncé, dure, contenant de nombreuses inclusions blanches; revêtement rouge-marron, très brillant. La Graufesenque. Inv. 89/7576-18.

117 Bol ? Petit bord arrondi souligné par une fine cannelure externe. Paroi légèrement oblique et rectiligne. Au-dessous du bord, deux bandeaux guillochés alternent avec un bandeau lisse. Plusieurs cannelures internes au niveau du bord. Gaule méridionale. Inv. 89/7592-2.

118 Coupe (Hofheim 9). Estampille à l'intérieur du fond: SEC[VNDI] (*cf.* estampille nº 21). Pâte rose foncé contenant des inclusions blanches; revêtement rouge-marron, luisant. La Graufesenque. Inv. 89/7572-3.

119 Plat. Sur le fond: estampille incomplète: SI[ ] (*cf.* estampille nº 24) Gaule méridionale. Inv. 89/7576-3.

120 Plat, bol ? Estampille sur le fond: VAPV[SV] (*cf.* estampille nº 25). Pâte rose foncé, contenant des inclusions blanches; revêtement rouge-marron, luisant. La Graufesenque. Inv. 89/7576-2.

121 Plat (Drag. 18). Pâte rose foncé, contenant des inclusions blanches; revêtement rouge-marron, luisant La Graufesenque. Inv. 89/7555-11.

122 Plat (Drag. 18). Panse profilée de deux fines cannelures externes. Pâte rose foncé, contenant des inclusions blanches; revêtement rouge-marron, luisant. La Graufesenque. Inv. 89/7575-8.

Imitation helvétique de terre sigillée

123 Coupe (Drack 13, L. 30, AV 202). Bord en bourrelet souligné à l'intérieur par une gorge. Pâte beige-orange, revêtement orange, légèrement brillant, d'aspect satiné. Inv. 89/7555-10.

124 Plat (Drack 3, L. 7b, AV 257). Estampille incomplète sur le fond: [DIO]MIIDI ? (*cf.* estampille nº 35). Pâte grise, dure; revêtement gris foncé, brillant et de bonne qualité. Le fond externe ne comporte pas de revêtement. Inv. 89/7579-2.

125 Plat ou bol. Estampille sur le fond interne, à l'intérieur d'un cercle incisé: SAB[INVS] (*cf.* estampille nº 38). Pâte beige-rosé, assez dure; revêtement orange foncé, mat, mince et peu adhérent. Inv. 89/7576-4.

126 Bol hémisphérique (AV 172/1). Bord vertical en double bourrelet souligné par une cannelure et un bandeau guilloché. Pâte rose-orange foncé; revêtement orange, de bonne qualité, luisant d'aspect légèrement satiné, uniquement à l'extérieur. Inv. 89/7571-2.

127 Bol caréné (Drack 21, L. 40, AV 128). Bord éversé profilé de deux cannelures; deux bandeaux guillochés surmontent la carène. Pâte orange; revêtement orange foncé, luisant, mince et peu adhérent. Inv. 89/7555-5.

Engobe interne

128 Plat (AV 274). Bord souligné par une gorge. Pâte orange; revêtement interne rouge foncé, luisant, mince et peu adhérent (il n'en reste que quelques traces). Production locale probable. Inv. 89/7555-14.

Céramique peinte

129 Bouteille (AV 19). Bord éversé et épaissi, col court. Bandes lissées, couleur de l'argile alternant avec des bandes blanches. Pâte orange foncé, dure, contenant de fines particules de mica visibles en surface. Inv. 89/7555-3.

130 Bouteille. Décor de bandes blanches et de lignes ondulées disposées verticalement; la peinture est mince et laisse entrevoir par endroits la couleur de l'argile. Pâte beige, dure, à la surface interne légèrement granuleuse, contenant quelques paillettes de mica. Inv. 89/7575-12.

131 Tonnelet (AV 9/3). Bord en bourrelet couleur de l'argile souligné par une bande rouge-violacé, puis fine bande couleur argile soulignée par une bande blanche au-dessous de laquelle sont peints des cercles rouges. Pâte orange-noisette, dure. Inv. 89/7576-5.

Pâte claire

132 Bol (AV 205), paroi verticale légèrement convexe, fond plat. Pâte orange contenant de petits dégraissants gris foncé et de plus gros grains de quartz; surface externe noircie par le feu. Inv. 89/7575-6.

133 Écuelle ou terrine. Bord biseauté à l'extérieur, paroi oblique à peine convexe. Pâte orange, assez dure, contenant de fines inclusions blanches ainsi que des particules de mica. Inv. 89/7594-2.

134 Cruche (AV 301). Bord pendant en corniche. Pâte beige, fine. Inv. 89/7571-4.

135 Cruche (AV 303). Bord en corniche légèrement pendant. Pâte beige, fine. Inv. 89/7576-14.

136 Cruche (AV 304, Roth-Rubi 1979, 24). Bord en corniche Anse en ruban profilée de trois profondes cannelures longitudinales. Pâte orange foncé contenant quelques fins dégraissants sableux. Inv. 89/7592-3.

137 Cruche (AV 304/2, Roth-Rubi 1979, 24). Pâte orange vif, dure, contenant de fines paillettes de mica. Inv. 89/7594-4.

138 Cruche (AV 304). Bord en corniche peu marquée. Pâte beige-orange, dure; surface légèrement plus foncée Inv. 89/7576-15.

139 Cruche (AV 315/2). Bord éversé, aplati. Pâte orange, fine; surface externe lissée, douce au toucher. Inv. 89/7571-3.

140 Cruche (AV 316). Bord en bourrelet. Pâte orange, contenant de fines paillettes de mica. Inv. 89/7555-13.

141 Cruche (AV 308, Roth-Rubi 1979, 50). Bord en bandeau détaché du col, légèrement pendant. Pâte beige, dure. Inv. 89/7579-3.

142 Cruche (AV 308, Roth-Rubi 1979, 58). Bord en bandeau détaché du col. Pâte orange, tendre. Inv. 89/7594-3.

143 Cruche (AV 308, Roth-Rubi 1979, 49). Bord en bandeau détaché du col. Pâte beige clair, tendre, légère. Inv. 89/7576-13.

Pâte grise

144 Pot (AV 16). Court bord horizontal, arrondi à son extrémité. Pâte gris clair, dure, assez fine. Inv. 89/7555-8.

145 Pot à cuire (AV 34). Bord éversé arrondi à son extrémité, profilé d'une cannelure interne peu marquée; panse finement striée. Pâte dure contenant des inclusions blanches parfois assez grosses (3 mm). Inv. 89/7576-10.

146 Pot à cuire (AV 32). Bord peu éversé. Pâte grossière marron-rouge à cœur, noire en surface; nombreux dégraissants blancs (jusqu'à 3 mm de longueur). Inv. 89/7576-9.

147 Pot (AV 73/2). Pâte gris anthracite, fine, dure, col lissé. Inv. 89/7555-6.

148 Pot (AV 74). Une cannelure souligne la jonction de l'épaule et de la panse ornée de lignes obliques incisées. Pâte gris clair, fine; revêtement noir uniquement à l'extérieur, mince, brillant. Inv. 89/7576-11.

149 Pot (AV 63). Bord vertical de section triangulaire Pâte gris foncé à cœur, noire en surface, contenant de petites inclusions blanches, dure. Inv. 89/7576-7.

150 Terrine (AV 235). Bord rentrant profilé d'une fine cannelure sommitale, délimité à l'extérieur par une gorge et orné d'impressions digitées. Pâte gris foncé ne contenant que peu de dégraissants. Inv. 89/7576-8.

151 Terrine (AV 235). Bord épaissi, souligné par une faible gorge externe. Pâte contenant de fins dégraissants, dure. Inv. 89/7555-9.

Amphore

152 Type Dressel 2-4 (Martin-Kilcher 1994, pl. 113-119). Pâte orange foncé à cœur, beige foncé en surface, contenant des inclusions noires brillantes ainsi que de nombreuses et très fines paillettes de mica. Provenance probable: Méditerranée orientale. Inv. 89/7594-5.

153 Type Gauloise 5 (*cf.* Martin-Kilcher 1994, pl. 136). Pâte beige contenant de petites inclusions blanches et micacées. Inv. 89/7575-13.

154 Type Gauloise 4 (*cf.* Martin-Kilcher 1994, 2741: 90-110 ap. J.-C.). Pâte rose-orange à l'intérieur, beige-rosé en surface. Inv. 89/7576-16.

État 3, secteur Est
Réaffectation du secteur artisanal
Fin du Ier-début du IIe siècle ap. J.-C.

Terre sigillée gauloise

155 Plat (service C). Bord arrondi peu développé. Pâte rose foncé contenant quelques inclusions blanches; revêtement rouge-marron, légèrement luisant. La Graufesenque. Inv. 90/8252-11.

Imitation helvétique de terre sigillée

156 Bol hémisphérique (AV 172/2). Bord en bourrelet, panse ornée d'un fin bandeau guilloché entre deux cannelures. Pâte orange pâle, fine, tendre; revêtement externe orange-marron, brillant. Inv. 90/8079-13.

Revêtement argileux mat

157 Gobelet (AV 78). Paroi mince; sablage sur la panse, fin et dense. Pâte orange, tendre; revêtement orange foncé, mat. Inv. 90/8252-10.

158 Bol (AV 205). Marli lisse légèrement descendant. Pâte orange, contenant des inclusions blanches, légèrement sableuse; revêtement orange, mince, mat, uniquement sur la surface interne et le marli. Inv. 90/8252-9.

159 Bol (AV 212). Marli court profilé de deux fines rainures sommitales ne se poursuivant pas sur tout le tour du vase. Pâte orange, contenant de petites inclusions blanches et micacées; surface externe légèrement noircie. Inv. 90/8252-8.

Pâte claire

160 Mortier (AV 375). Sur la collerette, près du déversoir, estampille: SABINI (*cf.* estampille nº 54). Pâte beige-orange avec des traces jaunâtres à cœur, contenant des inclusions de chamotte. Inv. 90/8079-7.

Pâte grise

161 Pot/gobelet. Bord déversé horizontalement, col court souligné par un léger ressaut; panse ornée de longs guillochis. Pâte contenant quelques fines inclusions blanches et noires parfois de grandes dimensions. Inv. 90/8079-6.

162 Pot (AV 37/3). Bord épaissi déversé, épaulement marqué. Pâte grossière, contenant des inclusions gris foncé d'assez grandes dimensions. Inv. 90/8169-1.

163 Terrine (AV 237). Bord rentrant, épaissi, souligné par une gorge externe et profilé d'une cannelure sommitale peu marquée. Pâte fine, contenant quelques petites inclusions blanches. Inv. 90/8079-5.

Amphores

164 Type Dressel 20 (Martin-Kilcher 1987, 334-335: resp. 50-130 et 70-110 ap. J.-C.). Espagne (Bétique). Inv. 90/8079-15.

165 Amphore ? Type indéterminé. Petit bord horizontal rectangulaire. Pâte rose à cœur, blanc-crème en surface, contenant d'innombrables inclusions blanches, noires, lie-de-vin, ainsi que du mica doré également visible en surface. Inv. 90/8079-8.

État 3, secteur Ouest
Construction/réfection de l'édifice résidentiel
Première moitié du IIe siècle ap. J.-C.

Terre sigillée gauloise

166 Bol ou plat timbré de l'estampille: VAP[VSO] (*cf.* estampille nº 26). La Graufesenque. Inv. 89/7597-2.

Imitation helvétique de terre sigillée

167 Bol (Drack 21, L. 40, AV 128). Petit bord peu éversé, profilé de deux moulures. Pâte orange, fine; revêtement externe orange, luisant. Inv. 89/7568-3.

168 Bol (Drack 21, L. 40, AV 128). Bord éversé profilé d'une profonde cannelure externe. Pâte orange; revêtement externe orange-marron, luisant. Inv. 89/7568-2.

Parois fines

169 Gobelet (AV 91). Panse ovoïde ornée de larges écailles barbotinées. Pâte beige, fine; revêtement marron foncé, brillant. Production lyonnaise. Inv. 89/7597-5.

Pâte claire

170 Cruche (AV 308, Roth-Rubi 1979, 59). Bord en bandeau détaché du col; anse en ruban lisse. Pâte orange pâle, fine, contenant quelques fines inclusions. Inv. 89/7597-7.

Pâte grise

171 Pot (AV 21). Bord interne concave. Pâte marron foncé, contenant de fines inclusions blanches (pièce brûlée ?). Inv. 89/7554-2.

172 Pot (AV 34). Bord profilé d'une fine cannelure à son extrémité interne et d'un petit ressaut externe. Pâte légèrement sableuse; traces de suie sur le bord externe. Inv. 89/7597-6.

173 Pot (AV 63/4). Bord triangulaire. Pâte sableuse; surface rugueuse au toucher. Inv. 89/7567-1.

174 Pot (AV 73). Pâte fine; revêtement externe noir, brillant, s'écaillant facilement. Inv. 89/7568-7.

175 Pot (AV 73). Col lissé d'aspect brillant. Pâte contenant quelques fines inclusions blanches et noires. Inv. 89/7554-1.

176 Terrine (AV 227). Bord rentrant. Pâte fine, contenant quelques petites inclusions noires; surface externe lissée et douce au toucher. Inv. 89/7567-2.

177 Écuelle (AV 286). Bord arrondi légèrement rentrant. Pâte assez grossière, marron-noir, contenant des dégraissants blancs et gris foncé; surface interne près du bord, fortement noircie. Inv. 89/7554-4.

Amphore

178 Type Dressel 7-11 (Martin-Kilcher 1994, pl. 187). Bord éversé épaissi à son extrémité, détaché du col par un ressaut. Pâte beige pâle, plus verdâtre sur la surface externe. Espagne (Bétique). Inv. 89/7597-9.

État 3, secteur Est
Désaffectation du secteur artisanal et domestique au voisinage de l'édifice résidentiel
IIe siècle ap. J.-C.

Terre sigillée gauloise

179 Bol (Drag. 37). Oves avec cœur et double arceau légèrement angulaire; dard à gauche en forme de T à l'envers, soulignés par une ligne d'astragales (Stanfield/Simpson 1958, p. 191, fig. 29, nº 1: *Censorinus*); décor en panneaux et panneaux coupés délimités par des lignes d'astragales. De g. à dr.: sautoir avec cercles et motif végétal (?), Apollon de face, la main gauche sur la tête, la main droite posée sur sa hanche (Oswald 1981, 91a: *Censorinus*), son carquois dépasse de son épaule droite; feston formé d'un filet simple suspendu à des astragales avec à l'intérieur, lion bondissant à gauche (Oswald 1981, 1424); au-dessous, panneau coupé avec une lignée de cercles à l'intérieur (Stanfield/Simpson 1958, p. 191, fig. 29, 5-6). Pâte rose foncé contenant de petites inclusions blanches et noires. Revêtement rouge-orange, luisant, d'aspect satiné. Manière de *Censorinus* (Karnitsch 1959, pl. 44, 4-5). Lezoux, Antonin le Pieux-Commode. Inv. 89/8028-2.

180 Bol (Drag. 37). Décor en panneaux formés de lignes striées timbrées d'une rosette à leur extrémité inférieure (Stanfield/Simpson 1958, p. 191, fig. 29 et pl. 101-102: *Censorinus*). De g. à dr.: cercles dans le champ (Stanfield/Simpson 1958, p. 191, fig. 29, 5: *Censorinus*), puis personnage marchant à gauche, jambes nues, incomplet (pourrait être p. ex. le personnage représenté dans Stanfield/Simpson 1958, pl. 101, 1), puis petit triton de face (Oswald 1981, 25: *Censorinus, Gratus*). Pâte rose foncé contenant de petites inclusions blanches et noires. Revêtement rouge-orange, luisant, d'aspect satiné. Manière de *Censorinus*. Lezoux, Antonin le Pieux-Commode. Inv. 89/8019-7.

181 Coupe (Drag. 35, service A); feuilles barbotinées sur le bord. Pâte rose foncé, contenant des inclusions blanches; revêtement rouge-marron, légèrement luisant. La Graufesenque. Inv. 90/8168-14.

182 Coupe (Service C). Bord bien développé, arrondi à son extrémité. Pâte rose foncé, contenant des inclusions blanches; revêtement rouge-marron, légèrement luisant. La Graufesenque. Inv. 90/8168-13.

183 Gobelet (Hermet 90.5). Panse profilée d'une fine cannelure et ornée de feuilles barbotinées. Pâte rose foncé, contenant des inclusions blanches; revêtement rouge-marron, légèrement luisant. La Graufesenque. Inv. 89/8014-5.

184 Coupe (prob. Drag. 27). Estampille sur le fond, [I]VCVND (*cf.* estampille nº 10). Pâte rose foncé, contenant des inclusions blanches; revêtement rouge-marron, luisant. La Graufesenque. Inv. 89/8037-6.

185 Coupe (Drag. 33). Estampille sur le fond: MER[CATOR] (*cf.* estampille nº 14). Pâte rose foncé, contenant des inclusions blanches; revêtement rouge-marron, luisant. La Graufesenque. Inv. 90/8136-1.

186 Plat. Estampille sur le fond: MVRA[NVS] (*cf.* estampille nº 15). Pâte rose foncé, contenant des inclusions blanches; revêtement rouge-marron, luisant. La Graufesenque. Inv. 90/8135-24.

187 Bol ou plat. Estampille incomplète: NOT[ ] (*cf.* estampille nº 17). Pâte rose foncé, contenant des inclusions blanches; revêtement rouge-marron, brillant. Gaule méridionale. Inv. 90/8140-10.

188 Plat. Estampille sur le fond: OF PRIM[VS] (*cf.* estampille nº 18) Pâte rose foncé, contenant des inclusions blanches; revêtement rouge-marron, brillant. La Graufesenque. Inv. 90/8132-13.

189 Coupe (Drag. 33). Estampille sur le fond: RVFINVS (*cf.* estampille nº 20) Pâte rose foncé, contenant des inclusions blanches; revêtement rouge-marron, brillant. La Graufesenque. Inv. 90/8136-5 et 8166-6.

190 Plat. Estampille sur le fond: SENOMA (*cf.* estampille nº 23). Pâte rose foncé, contenant des inclusions blanches; revêtement rouge-marron, brillant. La Graufesenque. Inv. 90/8135-25.

191 Plat. Estampille sur le fond: [V]IRTHVSFECIT (*cf.* estampille nº 27). Pâte rose foncé, contenant des inclusions blanches; revêtement rouge-marron, légèrement luisant. La Graufesenque. Inv. 90/8135-8.

192 Plat. Estampille sur le fond: [VIRT]HVSF[ECIT] (*cf.* estampille nº 28). Pâte rose foncé, contenant des inclusions blanches; revêtement rouge-marron, légèrement luisant. La Graufesenque. Inv. 90/8135-6.

193 Bol. Estampille incomplète sur le fond: [ ]VS.F (*cf.* estampille nº 29). Pâte rose foncé, contenant des inclusions blanches; revêtement rouge-marron, légèrement luisant. Gaule méridionale. Inv. 89/8037-5.

194 Coupe (Drag. 33, Lezoux 36). Estampille sur le fond interne, à l'intérieur d'un cercle tracé à main levée: MACRINVS (*cf.* estampille nº 32). Pâte orange foncé, dure, contenant quelques inclusions noires et micacées; revêtement rouge-marron, luisant, d'aspect satiné. Lezoux. Inv. 89/8019-3.

Imitation helvétique de terre sigillée

195 Bol (Drack 21, L. 40, AV 128). Bord profilé de deux profondes cannelures. Pâte orange, revêtement externe orange, brillant, proche du groupe des revêtements argileux, peu adhérent. Inv. 89/8037-22.

196 Bol (Drack 21, L. 40, AV 128). Récipient de petit gabarit; bord éversé profilé d'une très fine cannelure. Pâte beige-orange contenant de fines paillettes de mica; revêtement externe orange, avec traces de coulures plus foncées. Inv. 89/8037-19.

197 Bol (Drack 21, L. 40, AV 128). Bord éversé lisse. Pâte beige-orange; revêtement orange foncé, luisant, peu adhérent. Inv. 89/8037-21.

198 Plat (Drack 14, L. 11, AV 261). Marli incurvé et peu développé. Sur la panse, *graffito* après cuisson incomplet. Pâte grise à cœur, plus claire vers la surface, contenant des inclusions noires. Revêtement ou lissage de la surface interne présentant une couleur noire, légèrement luisante. Inv. 90/8037-8.

199 Plat (Drack 1945, pl. 10, 8, L. 14, AV 262). Marli profilé d'une gorge à son extrémité et d'une fine rainure sur la tranche; une cannelure souligne le bord interne. Pâte grise contenant de fines inclusions micacées; revêtement noir, brillant, peu adhérent. Inv. 89/8014-22.

Céramique blanche

200 Bol. Bord redressé verticalement se détachant nettement de la panse par un ressaut bien marqué. Pâte blanche, légèrement grisâtre à cœur contenant quelques petites inclusions gris foncé; la surface est blanche, soigneusement lissée; sous le bord, une fine bande orangée est encore visible. Importation du nord de la Gaule (Deru 2005, fig. 4, 7; Meylan Krause 2006). Inv. 96/9967-3.

Parois fines

201 Gobelet (AV 91). Petite lèvre éversée. Pâte marron-violacé à cœur, noire en surface, contenant quelques dégraissants blancs, très dure; surface mate avec quelques inclusions visibles. Provenance probable: Italie du Nord. Inv. 89/8013-15.

Gallo-belge

202 Gobelet (AV 92/3); Court bord déversé souligné par un léger renflement. Panse ornée de zones de guillochis entrecoupées de fines cannelures. Pâte beige-orange, dure, fine; surface externe lissée, douce au toucher. Inv. 90/8140-11.

Engobe interne

203 Plat. Pâte marron foncé, contenant des inclusions volcaniques; revêtement interne rouge foncé, assez épais. Traces de suie à l'extérieur. Sous le fond: *graffito* avant cuisson: SOC ou SCIC: S[.] CIC[.]. Italie, côte tyrrhénienne. Inv. 90/8135-21.

204 Plat (AV 279). Pâte beige, contenant de nombreuses paillettes de mica; engobe interne et sur le bord externe, rouge foncé. La surface externe est recouverte d'un revêtement orangé, dilué, mat. Gaule centrale. Inv. 90/8092-6.

205 Plat. Bord légèrement triangulaire. Pâte couleur noisette, contenant de fines inclusions blanches; revêtement interne et sur le bord externe, orange foncé, assez épais, peu luisant, de bonne qualité. Surface externe lissée et douce au toucher. Inv. 89/8022-2.

206 Plat (AV 283). Bord arrondi, paroi oblique à peine convexe, fond plat remontant. Pâte orange foncé, contenant de petites inclusions grises et blanches; revêtement interne et bord externe orange, mince, légèrement brillant; traces de suie sur le bord externe. Inv. 89/8013-7.

207 Plat (AV 282). Bord légèrement rentrant; pied dégagé par une rainure. Pâte orange foncé, tendre; revêtement interne et sur le bord externe orange-marron, brillant avec des reflets métallescents. Inv. 89/8014-11.

208 Plat (AV 282). Bord légèrement rentrant, pied formé d'un anneau plat; cercles incisés à l'intérieur du fond. Sur le bas de la panse, *graffito* incomplet exécuté après cuisson (illisible). Pâte beige orange, tendre, contenant de fines inclusions blanches et quelques paillettes de mica; revêtement interne et sur le bord externe rouge-orange, mince, mat. Traces de feu sous le fond. Inv. 89/8015-13.

Revêtement argileux mat

209 Pot (AV 78). Panse sablée. Pâte orange vif, contenant quelques inclusions blanches et des paillettes de mica; revêtement orange, mat, mince; traces de suie sur la paroi externe. Inv. 89/8037-18.

210 Pot (AV 78). Panse sablée. Pâte beige, contenant quelques inclusions blanches et des paillettes de mica; revêtement orange-marron, pâle, mat, mince et peu adhérent; traces de suie sur la paroi externe. Inv. 89/8037-20.

211 Pot ou gobelet (AV 78). Bord faiblement développé, panse sablée. Pâte orange foncé, dure, contenant de petites inclusions noires; revêtement orange foncé, légèrement luisant. Inv. 90/8086-6.

212 Gobelet (AV 89). Bord en corniche sous lequel figure un bandeau de guillochis souligné par deux cannelures; panse ornée de deux doubles lignes incisées obliques entrecroisées avec ponctuations barbotinées aux extrémités et aux intersections; ces croix sont séparées par une rangée verticale de fers à cheval barbotinés superposés; deux cannelures soulignent ce décor. Pâte beige-orange, fine, contenant quelques petites inclusions blanches; revêtement noir avec des nuances plus claires, mat. Inv. 89/8013-4.

213 Gobelet (AV 89). Bord en corniche; Même décor que le nº 212. Pâte beige-orange, fine; revêtement peu homogène variant du brun olivâtre au noir, mat; l'intérieur est noir. Inv. 89/8013-14.

Revêtement argileux brillant

214 Gobelet (AV 89). Petit bord en corniche; panse ornée d'un large bandeau guilloché. Au-dessus de celui-ci: *graffito* incisé après cuisson: MAN[. Pâte orange-marron, fine; revêtement orange foncé avec quelques nuances plus foncées sur le bord externe, luisant à l'extérieur, mat à l'intérieur. Inv. 89/8019-9.

215 Gobelet (AV 89). Petit bord en corniche souligné à l'intérieur par une cannelure. Pâte beige-rose, fine; revêtement orange-marron avec quelques reflets métallescents. Inv. 89/8013-8.

216 Gobelet (AV 100/1). Bord éversé, dégagé de la panse par un ressaut. Décor de panneaux et festons formés de ponctuations à la barbotine. Pâte orange vif, contenant de petites inclusions grises; revêtement orange vif, luisant. Inv. 89/8017-9.

217 Gobelet ovoïde (AV 89). Bord déversé horizontalement, de section presque triangulaire, en corniche peu développée. Sous le bord: étroit bandeau guilloché souligné par deux profondes cannelures; pied annulaire bas. Panse ornée d'un décor formé de trois lignes incisées obliques entrecroisées, avec ponctuations aux extrémités et aux intersections. Pâte beige-orange, dure, contenant quelques petites inclusions grises; revêtement externe noir, mat marron vers le pied; revêtement interne, marron, à peine luisant. Importation ? Inv. 89/8014-7.

218 Gobelet (AV 100/1). Petit bord éversé, panse tulipiforme. Pâte rose, contenant des inclusions grises parfois de grandes dimensions et couleur lie-de-vin; revêtement marron-bordeaux, avec quelques nuances plus claires vers le pied, mat. Inv. 89/8015-7.

219 Gobelet (AV 49/2). Bord éversé, col court, panse pluriconvexe. Pâte orange pâle, contenant quelques inclusions blanches; revêtement orange foncé, mat. Inv. 89/8015-8.

220 Gobelet à dépressions (AV 50/1). Bord éversé; épaule marquée par deux cannelures; panse grossièrement sablée. Pâte rose-orange, contenant quelques dégraissants blancs; revêtement marron clair avec des nuances plus foncées, mat et peu adhérent. Inv. 89/8015-6.

221 Gobelet à dépressions (AV 50/1). Bord éversé légèrement épaissi, épaulement marqué par un ressaut; surface externe sablée. Pâte rose-orange à l'intérieur, grise vers la surface externe, contenant quelques fins dégraissants blancs; revêtement noir, mat. Inv. 89/8037-1.

222 Gobelet (AV 48). Bord éversé, col court, épaulement marqué par une cannelure. Pâte beige-orange, fine; revêtement peu homogène orange pâle avec des nuances marron, légèrement brillant à l'extérieur, avec quelques reflets métallescents à l'intérieur. Inv. 89/8028-4.

223 Gobelet ovoïde. Panse ornée de feuilles et de ponctuations barbotinées. Motif peu courant. Pâte beige-orange, fine; revêtement externe orange, peu homogène, avec des nuances plus foncées, peu brillant; revêtement interne couleur ocre, mat. Importation probable. Inv. 89/8014-8.

224 Bol hémisphérique (AV 197, Lamboglia 2/37). Bord en bourrelet; panse ornée de guillochis. Pâte beige-orange, contenant quelques inclusions blanches et lie-de-vin; revêtement orange, mince, peu homogène, avec des nuances plus foncées, brillant. Inv. 89/8019-8.

225 Bol caréné (AV 160). Bord redressé verticalement souligné par une cannelure. Panse ornée d'un décor formé d'une double croix incisée avec ponctuations barbotinées aux extrémités et aux intersections; ces motifs sont séparés par des rangées verticales de fers à cheval barbotinés. Pâte orange foncé à cœur, marron en surface, contenant de fines inclusions blanches; revêtement brun foncé avec nuances plus orangées, légèrement luisant, avec, à l'intérieur, des reflets métallescents gris. Inv. 89/8013-5.

226 Écuelle (AV 283). Bord arrondi souligné par une cannelure externe, fond plat légèrement remontant. Pâte orange-marron, contenant de petites inclusions blanches et lie-de-vin; revêtement interne et externe orange, mince et peu adhérent; traces de suie à l'intérieur. Inv. 89/8014-10.

227 Mortier (AV 376). Collerette légèrement incurvée profilée à son extrémité d'une cannelure. Pâte fine, beige-orange; revêtement interne et externe orange-marron, mince, peu adhérent, légèrement brillant. Inv. 89/8017-6.

Pâte claire

228 Pot (AV 39). Bord éversé profilé d'une cannelure sommitale, col court. Pâte légèrement sableuse avec des paillettes de mica; traces de suie sur le bord. Inv. 89/8015-15.

229 Pot (AV 39). Bord éversé de section rectangulaire, profilé d'une cannelure sommitale, col court. Pâte orange, tendre, légèrement sableuse, contenant des paillettes de mica. Inv. 89/8017-8 et 89/8015-14.

230 Pot (AV 39). Bord éversé presque triangulaire profilé d'une cannelure à son extrémité interne, col court orné d'une cannelure. Pâte orange vif, légèrement sableuse; traces de suie sur le bord. Inv. 89/8017-7.

231 Pot à provisions (AV 21). Bord éversé profilé d'une cannelure interne à peine visible. Pâte beige, fine, tendre. Inv. 89/8015-11.

232 Pot à cuire. Panse ovoïde, fond plat. *Graffito* après cuisson sur la panse: DVNI IX (DVNI M ou A ?). Pâte friable orange foncé vers la surface interne, noire vers la surface externe, contenant de nombreuses inclusions blanches ainsi que quelques paillettes de mica. Inv. 88/7318-1.

233 Couvercle. Bord de section rectangulaire, dans le prolongement de la paroi. Pâte orange foncé, fine; traces de suie sur le bord. Inv. 89/8037-32.

234 Couvercle. Bord de section triangulaire souligné par une cannelure interne. Pâte orange vif, contenant de fines inclusions blanches et micacées. Inv. 89/8037-23.

235 Balsamaire (AV 401). Fond plat coupé à la ficelle. La surface externe ainsi que le pourtour du pied comportent de nombreuses irrégularités. Pâte orange, fine. Inv. 89/8013-1.

236 Balsamaire ? Fond plat de faible diamètre. Pâte grise à cœur, orange en surface, contenant de petites et nombreuses inclusions noires; surface rugueuse au toucher. Inv. 89/8013-2.

237 Balsamaire (AV 400). Pâte orange, plus foncée à cœur, contenant de très fines inclusions blanches. Inv. 90/8086-3.

238 Cruche (AV 301/3). Bord pendant profilé d'une large cannelure horizontale. Pâte orange foncé, fine, contenant quelques paillettes de mica; la surface intérieure est revêtue d'une sorte d'engobe mat couleur crème, peu épais. Inv. 90/8086-10.

239 Cruche (*cf.* AV 316; Roth-Rubi 1979, 8). Bord éversé, épaissi, angulaire. Pâte beige, tendre, contenant quelques fines inclusions noires. Inv. 90/8168-16.

240 Cruche (*cf.* AV 316). Bord éversé, épaissi retombant en gros bourrelet; une anse en ruban profilée de trois cannelures longitudinales. Pâte beige, fine. Inv. 89/8037-29.

241 Cruche (AV 316, Roth-Rubi 1979, 51). Bord éversé en bourrelet de section triangulaire. Pâte beige-orange, fine, tendre. Inv. 89/8037-31.

242 Cruche (AV 316). Bord éversé en bourrelet peu développé. Pâte beige, fine, contenant de minuscules inclusions blanches ainsi que quelques paillettes de mica; surface externe recouverte d'une sorte d'engobe orange pâle très dilué. Inv. 90/8086-9.

243 Cruche (AV 308, Roth-Rubi 1979, 60). Bord en bandeau détaché du col. Pâte beige-orange, fine. Inv. 90/8086-7.

244 Cruche (AV 309/1). Bord en bandeau rectangulaire. Pâte orange, dure, contenant quelques fines inclusions. Inv. 90/8086-8.

245 Cruche (AV 309). Bord en bandeau rectangulaire anse en ruban lisse. Pâte beige, tendre, contenant quelques fines inclusions. Inv. 89/8013-9.

246 Cruche (AV 341/3, Roth-Rubi 1979, 115). Bord en bourrelet, col cylindrique. Pâte orange à cœur, plus claire en surface, contenant des inclusions gris-blanc. Inv. 90/8092-2.

247 Cruche (AV 341). Bord en bourrelet, large col cylindrique profilé de deux cannelures au niveau des anses. Pâte orange-rouille, contenant de fines inclusions blanches, lie-de-vin et micacées. Inv. 90/8168-15.

248 Cruche. Sur la panse, *graffito* incomplet après cuisson: A B. Pâte beige, fine. Inv. 90/8137-5.

249 Cruche. Sur le col, *graffito* incomplet avant cuisson [ ]PON[ ]. Pâte beige, fine. Inv. 90/8137-13.

250 Mortier (AV 374). Sur la collerette, près du déversoir: estampille CRA[TVS] (*cf.* estampille n° 39). Pâte beige-orangé, assez fine. Aoste (Isère F). Inv. 90/8132-10.

251 Mortier (AV 375). Sur la collerette, près du déversoir, estampille: palme à cinq branches (*cf.* estampille nº 61). Pâte beige-orange, contenant des inclusions blanches; près du bord, empreintes digitales. Inv. 90/8168-4.

252 Mortier (AV 375). Bord peu développé. Sur la collerette, près du déversoir, estampille: SABINI (*cf.* estampille nº 53). Pâte rouge brique, plus claire en surface, contenant de nombreuses inclusions blanches; surface externe revêtue d'une sorte d'engobe couleur crème, peu épais. Inv. 89/8014-6.

Revêtement micacé

253 Pichet ou pot à provisions (AV 25/1). Bord horizontal profilé de deux cannelures sommitales; une (?) anse en ruban prend naissance sur le rebord. Pâte orange foncé, fine. Inv. 90/8092-1.

254 Gobelet (AV 105). Bord arrondi souligné par une cannelure; panse cylindrique légèrement tronconique profilée de deux cannelures. Pâte orange foncé, contenant quelques inclusions blanches; revêtement orange-marron. Inv. 90/8086-2.

255 Bol (AV 205). Pâte orange foncé, contenant quelques petites inclusions blanches; traces de suie sur la surface externe. Inv. 89/8037-17.

256 Bol (AV 209). Marli horizontal court; panse hémisphérique. Pâte orange foncé, contenant de petites inclusions blanches et grises; revêtement orange, mince, mat; le mica a presque entièrement disparu. Inv. 89/8015-12.

257 Bol (AV 209). Panse hémisphérique profilée d'une cannelure médiane. Pâte rouge brique, contenant quelques petites inclusions blanches; revêtement rouge brique, mince. Inv. 88/7318-2.

258 Bol (AV 209). Marli légèrement descendant, panse hémisphérique. Pâte orange foncé, contenant quelques inclusions grises; revêtement orange mat; mica doré épars; surface externe noircie par endroits. Inv.89/8014-13.

259 Bol (AV 209). Pâte gris-marron à cœur, plus orangée vers la surface; revêtement beige-noisette, mince; mica épars. Inv. 89/8022-1.

260 Bol (AV 209). Marli formant une sorte de collerette, petit gabarit. Pâte orange foncé, fine; surface interne entièrement noircie par le feu. Inv. 89/8037-24.

261 Bol (AV 209). Petit gabarit, panse hémisphérique. Sur la panse, juste au-dessous du bord, *graffito* après cuisson: H. Pâte beige-noisette, contenant quelques inclusions grises; revêtement couleur noisette, mince. Inv. 89/8014-16.

262 Bol (AV 209). Marli court et descendant. Pâte beige-noisette, fine, contenant de rares inclusions gris-noir; revêtement orange foncé, presque marron, mince et peu adhérent, mica épars; suie sur le bord externe. Inv. 89/8013-13.

263 Bol (AV 210). Marli court, concave à son sommet et à l'extérieur. Pâte orange, tendre, sableuse; le revêtement micacé a presque totalement disparu. Inv. 89/8019-10.

264 Plat à cuire (AV 283). Pâte orange-marron à cœur, contenant de nombreuses inclusions blanches et grises; surface externe noircie par le feu; surface interne orange pâle avec reflets métallescents. Inv. 89/8015-16.

265 Cruche (AV 319/1, Roth-Rubi 1979, 104). Bord éversé, col étroit renflé. Pâte orange-rouille, contenant de fines inclusions blanches; revêtement orange, mat, micacé. Inv. 89/8019-11.

266 Cruche (AV 319, Roth-Rubi 1979, 102). Bord éversé, col renflé profilé de deux cannelures. Pâte orange-rouille, contenant de fines inclusions blanches; revêtement micacé. Inv. 89/8037-30.

Pâte grise

267 *Dolium* (AV 3/1). Bord horizontal. Pâte contenant de nombreuses et fines inclusions blanches et noires. Inv. 89/8017-11.

268 Tonneau (AV 3). Panse profilée d'une moulure. Pâte grise, contenant de fines inclusions blanches. Inv. 89/8013-10.

269 Pot, tonneau. Sur la panse, *graffito* après cuisson: GIINIO ? Pâte grise assez fine; revêtement externe noir, luisant. Inv. 90/8135-14.

270 Tonnelet (AV 10/3). Bord légèrement épaissi à l'intérieur, souligné par une cannelure externe. Panse ornée de rectangles hachurés à la roulette. Pâte assez fine, légèrement sableuse; le bord et le bandeau lisse au-dessus du décor sont recouverts d'un revêtement noir, brillant. Inv. 89/8019-4.

271 Tonnelet (AV 10/3). Bord légèrement épaissi à l'intérieur, souligné par une cannelure externe. Panse ornée de rectangles hachurés à la roulette. Pâte assez fine, légèrement sableuse; le bord et le bandeau lisse au-dessus du décor sont recouverts d'un revêtement noir, brillant. Inv. 89/8013-6.

272 Tonnelet (AV 10). Bord peu renflé à l'intérieur. Panse ornée d'un décor à la roulette de lignes formées de courts zigzags verticaux. Pâte grise fine. Inv. 89/8015-10.

273 Pot (AV 36). Petit bord éversé; surface sablée à l'éponge. Pâte assez fine, dure. Inv. 90/8084-5.

274 Pot (AV 40). Bord épaissi, déversé, épaulement marqué. Pâte contenant quelques fines inclusions blanches; quelques traces de suie sur le bord externe. Inv. 89/8037-27.

275 Pot (AV 40). Bord épaissi, déversé, épaulement marqué. Pâte contenant quelques fines inclusions blanches. Inv. 89/8037-26.

276 Pot (AV 47). Bord épaissi, déversé; col légèrement tronconique profilé d'un profond sillon médian; épaulement marqué par un ressaut et une arête vive. Pâte dure contenant de nombreux et fins dégraissants sableux et quartzeux. Traces de suie à l'extérieur. Inv. 90/8085-8 et 8037-28.

277 Pot (AV 45/3). Bord déversé horizontalement, col court cannelé. Pâte légèrement sableuse; traces de suie sur le bord externe. Inv. 89/8016-3.

278 Pot à cuire (AV 26/1). Sur la panse, stries horizontales et traces de suie. Pâte contenant de nombreuses inclusions blanches et grises. Inv. 89/8014-21.

279 Bol hémisphérique (AV 197, Lamboglia 2/37). Panse ornée de guillochis disposés en lignes régulières. Pâte gris-marron, tendre, fine; revêtement noir, brillant. Inv. 90/8037-33.

280 Écuelle (AV 283). Bord arrondi légèrement rentrant. Pâte marron, contenant de fines inclusions blanches et micacées; surface interne lissée, présentant des bandes horizontales luisantes. Inv. 89/8037-25.

Amphore

281 Type Dressel 20 (*cf.* Martin-Kilcher 1987, 526, 547 (resp. 50-110 et 70-110 ap. J.-C.). Espagne (Bétique). Inv. 90/8249-3.

Lampe

282 Lampe à douille centrale (AV 409). Pâte orange, sableuse. Inv. 90/8140-14.

État 3, secteur Ouest
Occupation/démolition de l'édifice résidentiel
Seconde moitié du IIe siècle ap. J.-C.

Terre sigillée gauloise

283 Plat (Walters 79, Lezoux 32). Cercle guilloché à l'intérieur du fond. Pâte orange contenant quelques inclusions grises et micacées; revêtement orange-marron, luisant, d'aspect satiné. Lezoux. Inv. 89/7559-1.

Engobe interne

284 Couvercle (AV 280). Pâte marron foncé, dure, contenant de nombreuses inclusions volcaniques. Italie, côte tyrrhénienne. Inv. 89/7578-2.

285 Plat (AV 282-283). Paroi épaisse. Pâte orange-marron, tendre, contenant de petites inclusions blanches et d'autres plus foncées parfois de grandes dimensions; revêtement interne et sur le bord externe, marron-orangé, mince, mat. Inv. 89/7563-5.

Revêtement argileux mat

286 Pot (AV 78). Bord en bourrelet, panse sablée. Pâte rouille contenant quelques inclusions blanches et des paillettes de mica; revêtement orange-marron pâle, mat; traces de suie à l'extérieur et sur le bord interne. Inv. 89/7603-5.

287 Gobelet (AV 89). Bord en corniche; sous le bord: large bandeau guilloché souligné par trois cannelures. Pâte beige-orange, fine; revêtement peu homogène de couleur noire olivâtre avec des nuances orangées, surtout à l'intérieur. Inv. 89/7563-2.

288 Écuelle (AV 282-283). Pâte orange vif, contenant quelques inclusions blanches et de fines paillettes de mica; revêtement rouge-orange, plus foncé à l'extérieur, mat. Inv. 89/7523-2.

Pâte claire

289 Pot (AV 39). Bord éversé épaissi, profilé d'une cannelure sommitale, col délimité par une arête surmontée d'une fine moulure. Pâte orange sableuse; traces de suie sur le bord. Inv. 89/7551-3.

290 Pot (AV 39). Bord éversé profilé d'une cannelure sommitale, col court. Pâte orange-marron, dure, légèrement sableuse; traces de suie sur le bord. Inv. 89/7603-2.

291 Pot (AV 39). Bord éversé, profilé d'une cannelure sommitale, col assez allongé, épaulement marqué. Pâte beige-orange, contenant de fines inclusions blanches et des paillettes de mica; traces de suie sur le bord. Inv. 89/7603-4.

292 Pot (AV 39). Bord éversé épaissi, profilé d'une cannelure sommitale, col court peu détaché de la panse. Pâte orange foncé, légèrement sableuse, avec quelques paillettes de mica. Inv. 89/7603-3.

293 Couvercle assez plat. Bord légèrement épaissi. Pâte orange foncé, fine. Inv. 89/7563-6

294 Cruche (AV 325/2). Bord vertical, embouchure en entonnoir profilée de deux cannelures. Pâte beige contenant de fines inclusions blanc-gris. Inv. 89/7563-7.

Revêtement micacé

295 Bol (AV 209). Pâte rouge brique, contenant de petites inclusions grises et blanches; revêtement rouge, légèrement plus foncé que l'argile; rebord externe noirci. Inv. 89/7532-2.

296 Bol (AV 209). Marli légèrement descendant; panse hémisphérique. Pâte orange, contenant de fins dégraissants; revêtement orange-marron avec quelques traces plus foncées sur la surface externe, dues à une utilisation sur le feu. Inv. 89/7551-2.

297 Écuelle (AV 282-283). Pâte orange foncé, fine; revêtement beige orangé mat, mince. Inv. 89/7563-4.

État 4A, secteur Est
Extension de l'ensemble palatial
Fin du IIe – début du IIIe siècle ap. J.-C.

Terre sigillée italique

298 Coupe (prob. Consp. 14, Haltern 7). Estampille sur le fond: AT.EI (estampille nº 1). Pâte rose, fine; revêtement marron-orangé, luisant. Pise. Inv. 90/8163-4.

Terre sigillée gauloise

299 Bol (Drag. 37). Décor en panneaux et panneaux coupés formés de cordons tremblés, timbrés de rosettes au intersections. Zone supérieure: animal courant à gauche (cerf ?) au-dessus d'une touffe d'herbe (Vanderhoeven 1978, pl 92, 781); zone inférieure: une massue sépare deux figures: à gauche, Pan dansant (Oswald 1981, 722, Vanderhoeven 1978, pl. 90, 772), à droite, petit Satyre arrivant à gauche en dansant, de profil (Oswald 1981, 646, Vanderhoeven 1978, pl. 92, 781); pour les deux motifs associés: (Karnitsch 1959, pl. 20, nos 1 et 6; Vanderhoeven 1978, pl. 89, 751). Au-dessous de chacun d'eux figurent des touffes d'herbe. Style de Mascuus, Domitien-Nerva. Pâte rose foncé, comportant de nombreuses inclusions blanches; revêtement rouge-marron, luisant. La Graufesenque. Inv. 88/7305-1 et 88/7337-1.

300 Bol (Drag. 37). Oves avec cœur et double arceau, soulignés par une ligne pointillée; dard à gauche avec tête en forme d'étoile perforée au centre. Décor composé d'une croix formée de lignes tremblées et d'appendices pédonculés. Une feuille munie d'une longue tige est accrochée à l'angle gauche du panneau (*cf.* Stanfield/Simpson 1958, p. 2, fig. 2: potier X-1; p. 42, fig. 11: Donnaucus). Pâte orange pâle, fine, comportant quelques inclusions blanches, ainsi que de fines paillettes de mica. Revêtement orange foncé, adhérent, brillant, d'excellente qualité. Gaule du Centre. Inv. 90/8173-3.

301 Bol. Estampille sur le fond: ERRIMI (*cf.* estampille nº 7). Pâte rose foncé, dure, contenant des inclusions blanches; revêtement rouge-marron, luisant. La Graufesenque. Inv. 90/8157-2.

302 Coupe ? Estampille sur le fond: [O]FIOVI (*cf.* estampille nº 9). Pâte rose foncé, dure, contenant des inclusions blanches; revêtement rouge-marron, brillant. La Graufesenque. Inv. 89/8046-4.

303 Bol. Deux estampilles imprimées à l'intérieur du fond se chevauchent: OF PRIM (*cf.* estampille nº 19). Pâte rose foncé, dure, contenant des inclusions blanches; revêtement rouge-marron, brillant. La Graufesenque. Inv. 90/8085-3.

304 Plat. Estampille sur le fond: SECVNDI (*cf.* estampille nº 22). Pâte rose foncé, dure, contenant des inclusions blanches; revêtement rouge-marron, luisant. La Graufesenque. Inv. 90/8073-9.

305 Bol. Estampille anépigraphe sur le fond (*cf.* estampille nº 30). Pâte rose foncé, dure, contenant des inclusions blanches; revêtement rouge-marron, brillant. Gaule méridionale. Inv. 89/8003-1.

306 Coupe (Drag. 35, service A). Court marli incurvé, presque pendant, non orné. Bord interne souligné par un léger ressaut. Pâte rose foncé, dure, contenant des inclusions blanches; revêtement rouge-marron, brillant. La Graufesenque. Inv. 91/8123-5.

307 Plat (Drag. 36, service A). Marli légèrement incurvé orné d'une guirlande composée de trois petites feuilles d'eau barbotinées disposées côte à côte. Pâte rose foncé, dure, contenant des inclusions blanches; revêtement rouge-marron, brillant. La Graufesenque. Inv. 89/8004-14.

308 Plat (Drag. 31). Pâte orange vif, dure, contenant quelques inclusions micacées; revêtement orange-marron, luisant, d'aspect satiné. Prob. Gaule centrale. Inv. 90/8123-6.

Imitation helvétique de terre sigillée

309 Bol (L. 31, AV 169). Bord arrondi souligné par une cannelure; zone supérieure de la panse profilée également d'une profonde cannelure. Pâte orange, tendre, fine, contenant quelques paillettes de mica; revêtement orange-marron, mince, luisant, uniquement à l'extérieur. Inv. 89/8004-4.

310 Bol (imit. Curle 11; AV 216/5). Collerette courte légèrement incurvée et descendante. Pâte beige, fine; revêtement orange pâle, mince, à peine luisant. Inv. 90/8107-2.

311 Bol (Drack 21, L. 40, AV 128). Bord éversé profilé d'une large et profonde cannelure. Pâte orange, dure, fine; revêtement orange foncé, brillant, adhérent, de bonne qualité. Inv. 89/8003-9.

312 Bol (Drack 21, L. 40, AV 128). Bord éversé profilé d'une seule cannelure. Pâte orange, tendre, fine, contenant quelques fines paillettes de mica; revêtement orange-marron, mince, luisant, uniquement à l'extérieur. Inv. 89/8004-3.

313 Bol (Drack 21, L. 40, AV 128). Bord éversé non épaissi, profilé de deux petits ressauts. Pâte orange, dure, fine; revêtement orange foncé, très brillant, de bonne qualité. Inv. 90/8173-13.

314 Bol (Drack 21, L. 40, AV 128). Exemplaire de petit gabarit; bord lisse. Pâte orange foncé, tendre; revêtement orange, luisant, adhérent et de bonne qualité. Inv. 89/8054-1.

315 Bol (Drack 21, L. 40, AV 128). Bord bien développé, profilé de deux profondes cannelures. Pâte orange, tendre, fine, contenant quelques paillettes de mica; revêtement orange-marron, brillant, peu adhérent, de mauvaise qualité. Inv. 90/8100-5.

Gallo-belge

316 Gobelet (AV 92). Bord peu éversé souligné par une cannelure externe. Pâte beige-orange, fine, dure; surface marron, lissée, douce au toucher. Panse ornée de fins guillochis obliques. Inv. 90/8083-2.

317 Gobelet (AV 57). Col assez haut, faiblement cintré, épaulement marqué, paroi mince. Pâte marron foncé à cœur, noire en surface, tendre; surface lissée, luisante, douce au toucher. Inv. 89/8004-16.

Engobe interne

318 Plat (AV 279). Pâte beige contenant de nombreuses paillettes de mica; revêtement externe beige orangé, mince, mat; revêtement interne rouge foncé, épais, adhérent, à peine luisant, avec des paillettes de mica visibles en surface. Gaule du Centre. Inv. 89/8004-6.

319 Couvercle (AV 281). Petit bord en bourrelet légèrement triangulaire. Pâte beige très pâle, fine contenant de nombreuses paillettes de mica; revêtement homogène orange-marron, mat. Gaule du Centre. Inv. 89/8004-35.

Revêtement argileux mat

320 Pot (AV 78). Pâte orange vif, dure, contenant des dégraissants quartzeux; revêtement rouge-marron, mat. Inv. 89/8004-7.

321 Gobelet (AV 89). Pâte rouge-marron, dure; revêtement marron avec des nuances plus foncées, légèrement luisant. Inv. 90/8063-2.

Revêtement argileux brillant

322 Gobelet. Sur la panse, décor moulé: colonne torsadée se terminant par un masque à gauche dans la paume d'une main; Amours vendangeurs, raisins, paniers. Pâte beige, fine, contenant des paillettes de mica; revêtement noir, légèrement brillant. Importation de Gaule centrale (*cf.* Delage 2002, notice 31, p. 53-54). Inv. 90/8173-4.

323 Bol (AV 205). Marli légèrement descendant. Pâte orange vif contenant quelques dégraissants quartzeux; revêtement orange vif, épais et brillant. Inv. 89/8004-5.

324 Bol (AV 209). Court marli descendant, panse hémisphérique, fond plat. Pâte orange contenant de fins dégraissants quartzeux et micacés; revêtement orange foncé, peu adhérent, peu brillant. Traces de suie, par endroits, sur le rebord externe. Inv. 90/8108-2.

325 Bol (imit. Drag. 38, AV 222). Bord en bourrelet, collerette médiane repliée à angle droit. Sur la collerette et la panse, nombreuses incisions verticales et obliques. Pâte orange vif, dure, fine; revêtement orange foncé, épais, brillant. Inv. 89/8051-4.

326 Cruche. Embouchure en entonnoir. Pâte orange, dure, légèrement sableuse; revêtement orange-marron, peu adhérent, mat. Inv. 90/8108-3.

Pâte claire

327 Pot (AV 37/5-6). Col court, épaulement marqué. Pâte beige foncé, contenant quelques fines inclusions blanches, grises brillantes et micacées. Inv. 90/8107-12.

328 Pot (AV 37/5-6). Col court, épaulement légèrement marqué. Pâte gris foncé à cœur, rouge-orange en surface, contenant de nombreux dégraissants blancs, dure. Inv. 90/8172-6.

329 Pot (AV 39). Bord éversé profilé d'une cannelure sommitale. Pâte orange vif contenant des dégraissants sableux et micacés; suie sur le rebord externe. Inv. 90/8107-13.

330 Terrine (AV 235). Bord épaissi et rentrant souligné par une gorge externe. Pâte rose foncé orangé contenant des dégraissants quartzeux et micacés, dure. Inv. 90/8085-12.

331 Couvercle. Bord rectangulaire profilé d'une fine cannelure sur la tranche. Pâte orange-marron, tendre, contenant de fines inclusions blanches et micacées. Le bord est recouvert d'une large bande de suie à l'intérieur et à l'extérieur. Inv. 90/8085-16.

332 Cruche (AV 308). Pâte beige-orange, dure, contenant quelques inclusions blanches. Inv. 90/8085-7.

333 Cruche (AV 309). Pâte orange, dure, peu compacte, contenant quelques fines inclusions blanches. Inv. 90/8107-10.

334 Cruche (AV 310). Pâte orange, dure, peu compacte, contenant quelques fines inclusions blanches. Inv. 90/8123-3.

335 Cruche (AV 341). Pâte orange, fine, dure et compacte. Inv. 90/8085-11.

336 Cruche (AV 341). Pâte rose-orangé, dure, fine et compacte. Inv. 90/8085-10.

337 Cruche (AV 341). Pâte rouge brique, dure, compacte, contenant quelques petites inclusions noires. Inv. 90/8085-9.

338 Cruche (AV 335/1). Pâte orange-rosé, dure, compacte, contenant quelques inclusions grises et blanches. Inv. 90/8085-13.

339 Cruche. Panse avec *graffito* après cuisson: CVTERIS. Pâte beige, compacte, dure. Inv. 90/8130-2.

340 Mortier (AV 373/1). Large collerette incurvée sur laquelle figure une estampille: [ ]RRANFE (*cf.* estampille nº 40). Pâte beige, contenant des dégraissants quartzeux et micacés ainsi que quelques inclusions violacées. Semis interne. Importation italique probable. 89/8003-3.

341 Mortier (AV 375). Sur la collerette, près du déversoir, estampille CATO (*cf.* estampille nº 41). Pâte beige, dure, fine, compacte. Semis interne. Inv. 90/8173-6.

342 Mortier (AV 374). Sur la collerette, près du déversoir, estampille incomplète: CAT[O] (*cf.* estampille nº 42). Pâte beige rosé, sableuse, contenant de fines inclusions micacées. Inv. 89/8004-15.

343 Mortier (AV 375). Sur la collerette, près du déversoir, estampille: [CE]LER.F (*cf.* estampille nº 43). Pâte beige-rosé à cœur, dure et compacte, beige-verdâtre en surface. Semis interne. Inv. 90/8107-5.

344 Mortier (AV 375). Sur la collerette, ainsi que de chaque côté du déversoir, estampille: COMITIA[LIS] (*cf.* estampille nº 44). Pâte orange, dure, compacte. Semis interne. Inv. 88/7317-1.

345 Mortier (AV 375). Sur la collerette, deux fois l'estampille MINNO (*cf.* estampille nº 47). Pâte beige, dure, compacte, contenant quelques dégraissants gris et violacés de petites dimensions. Semis interne. Importation? Inv. 95/9916-3.

346 Mortier (AV 375). Sur la collerette, près du déversoir, estampille incomplète: [NIGRI][NVS]F ? se terminant par une rangée de lignes pointillées (*cf.* estampille nº 48). Pâte beige-rosé à cœur, plus beige en surface, dure, compacte. Semis interne. Inv. 90/8107-4.

347 Mortier (AV 375). Sur la collerette, près du déversoir, estampille: POST[M] (*cf.* estampille nº 50). Pâte beige-rosé à cœur, plus claire en surface, dure, compacte. Semis interne. Inv. 90/8085-5.

348 Mortier (AV 375). Collerette courte et épaisse, peu incurvée, portant l'estampille RVSCVS F (*cf.* estampille nº 51). Pâte beige-jaunâtre, dure, compacte. Semis interne. Inv. 90/8085-4.

349 Mortier (AV 375). Petit fragment de collerette sur laquelle figure l'estampille RVSCV[SF] (*cf.* estampille nº 52). Pâte beige-orangé, dure, compacte. Inv. 90/8100-4.

350 Mortier (AV 375). Sur la collerette, près du déversoir, estampille: SABINI (estampille nº 55). Pâte beige-rose à cœur, dure, compacte, contenant quelques inclusions violacées, plus claire en surface. Semis interne. Inv. 90/8073-5.

351 Mortier (AV 375). Sur la collerette, estampille représentant un grillage (estampille nº 59). Pâte beige, fine, contenant quelques rares inclusions grises. Semis interne. Inv. 90/8073-6.

352 Mortier (AV 375). Sur la collerette, près du déversoir, estampille représentant un grillage (estampille nº 57). Pâte beige à cœur, verdâtre en surface, dure, contenant des inclusions noires. Semis interne. Inv. 89/8054-5.

Revêtement micacé

353 Gourde. Embouchure cylindrique, courte, s'évasant à son extrémité. Pâte beige, fine, tendre; revêtement mince, mica abondant, aspect métallique. Inv. 90/8173-5.

354 Couvercle (AV 393). Pâte rose-orange, dure, fine, compacte; revêtement micacé dense. La surface interne du bord est noircie. Inv. 90/8073-4.

Pâte grise

355 *Dolium* (AV 3/1). Pâte gris clair contenant des dégraissants blancs (jusqu'à 2 cm). Inv. 89/8029-4.

356 Tonneau (AV 10). Panse ornée de rectangles hachurés à la roulette. Pâte gris anthracite à cœur, plus claire en surface, contenant de petites inclusions blanches et micacées. La surface externe du bord, jusqu'à la zone ornée, est lissée et présente un aspect brillant. Inv. 90/8107-15.

357 Tonneau (AV 16). Court bord horizontal. Pâte gris-bleu à cœur, fine compacte, dure, plus foncée en surface. Inv. 90/8173-10.

358 Tonneau (AV 16-17). Court bord vertical légèrement épaissi à son extrémité; stries horizontales sur la panse. Pâte dure contenant de nombreux et fins dégraissants sableux et quartzeux. Inv. 88/7305-2.

359 Pot (AV 26). Bord rentrant épaissi non délimité. Pâte sableuse contenant des paillettes de mica. Au-dessous du bord, *graffito* incomplet tracé légèrement: PRINVS ou ORIMS ou ORINS. Inv. 89/7582-3.

360 Pot (AV 28). Au-dessous du bord, décor digité de forme arrondie avec stries horizontales. Pâte sableuse, contenant des paillettes de mica. Inv. 90/8107-16.

361 Pot (proche de AV 61). Bord arrondi redressé verticalement souligné par une moulure. Panse ornée de godrons et de ponctuations à la barbotine. Pâte fine tendre, compacte; la surface externe du bord est lissée et présente un aspect brillant. Inv. 89/8004-10.

362 Pot (AV 37). Pâte dure contenant de nombreux et fins dégraissants sableux et quartzeux. Inv. 8085-14.

363 Pot (AV 37-40). Bord légèrement épaissi; épaulement marqué par un léger ressaut. Pâte dure contenant de nombreux et fins dégraissants sableux et quartzeux. Inv. 90/8173-9.

364 Pot (AV 37-39). Bord éversé profilé d'une cannelure à son extrémité interne, col court; stries horizontales sur la panse. Pâte dure contenant de nombreux et fins dégraissants sableux et quartzeux. Inv.90/8107-11.

365 Pot (AV 45). Col cannelé. Pâte gris-marron, fine, compacte; revêtement externe noir, brillant. Inv. 89/8004-11.

366 Pot (AV 60/3). Bord légèrement épaissi à l'intérieur. Pâte assez fine; revêtement externe gris anthracite, légèrement brillant. Inv. 89/8063-1.

367 Pot. Bord éversé, épaissi, profilé d'une cannelure externe. Une profonde rainure marque la jonction entre le col et la panse profilée de stries horizontales. Pâte dure contenant de nombreux et fins dégraissants sableux et quartzeux. Inv. 89/8004-9.

368 Pot (AV 63/7). Bord étiré verticalement au profil anguleux. Pâte gris-clair contenant des inclusions blanches calcaires et quartzeuses d'assez grandes dimensions. Inv. 89/8003-12.

369 Terrine (AV 233). Bord épaissi rentrant. Pâte sableuse. Inv. 89/8003-10.

370 Terrine (AV 235). Bord bien développé souligné à l'extérieur par une profonde gorge. Pâte sableuse plus claire à cœur qu'en surface. Inv. 89/8003-11.

371 Terrine (AV 240/1). Bord faiblement épaissi, légèrement rentrant, profilé d'une gorge externe et d'une cannelure sommitale. Pâte sableuse; surface rugueuse. Inv. 89/8004-33.

372 Bol (AV 205). Court marli horizontal. Au-dessous du bord, série de lignes obliques incisées. Pâte sableuse. Traces de suie sur le rebord externe. Inv. 90/8083-3.

373 Écuelle (AV 286). Bord arrondi légèrement renflé et rentrant. Pâte gris clair à cœur, dure, compacte, contenant quelques fines inclusions blanches. La surface interne comporte des lignes horizontales lissées. Inv. 90/8107-17.

374 Couvercle. Bord rectangulaire souligné par une cannelure interne; la tranche est profilée d'une cannelure. Pâte légèrement sableuse. Inv. 90/8085-15.

Amphores

375 Type Dressel 2-4 (Martin-Kilcher 1997, pl. 98-101). Pâte rouge brique, contenant de petites inclusions blanches et noires; surface externe beige noisette. Italie. Inv. 89/8003-7.

376 Type Gauloise 3 (Martin-Kilcher 1994, pl. 132-133). Pâte rose à cœur, beige en surface, contenant de nombreuses paillettes de mica. Origine probable: Marseille. Inv. 89/8003-5.

377 Type Gauloise 4 (Martin-Kilcher 1994, 2675-2676 (resp. 50-150 et 10-70 ap. J.-C.). Pâte rose à cœur, beige en surface. Inv. 90/8172-8.

378 Type Gauloise 4. Pâte rose à cœur, beige en surface. Inv. 89/8004-13.

379 Type Beltran II (*cf.* Martin-Kilcher 1994, 4229: 70-150 ap. J.-C.). Pâte rose à cœur, beige-noisette vers la surface; surface beige-verdâtre. Espagne (Bétique). Inv. 90/8173-12.

380 Amphore hispanique à *garum*. Pâte rose foncé à cœur, dure, compacte, contenant de nombreuses paillettes de mica; surface beige. Inv. 90/8173-11.

381 Type Dressel 28 (Martin-Kilcher 1994, p. 351, 2). Fond remontant au centre, pied annulaire. Pâte orange, plus beige en surface, dure, contenant des inclusions quartzeuses, sableuses et micacées. Espagne (Tarraconaise ?) Inv. 89/8054-6.

382 Type Dressel 20 (Martin-Kilcher 1987, pl. 19: env. 50-70 ap. J.-C.). Pâte beige noisette. Espagne (Bétique). Inv. 89/8003-6.

383 Type Dressel 20 (Martin-Kilcher 1987, 439; Beilage 1, C: 50-70 ap. J.-C.). Pâte beige noisette. Espagne (Bétique). Inv. 89/8004-12.

384 Type Dressel 20 (Martin-Kilcher 1987, 843; Beilage 2, F: 150-210 ap. J.-C.). Pâte rouge brique, très dure; surface beige-rosé. Espagne (Bétique). Inv. 90/8100-6.

385 Type Dressel 20. Sur le sommet de l'anse, estampille: L.C.F.P.C.E. (*cf.* estampille nº 63). Pâte beige noisette. Espagne (Bétique). Inv. 90/8094-2.

386 Type Dressel 20. Sur le sommet de l'anse, disposée légèrement en travers, estampille: VIRGIN (*cf.* estampille nº 64). Pâte beige noisette. Bétique. Inv. 90/8103-2.

387 Type Dressel 20. *Graffito* avant cuisson. On peut lire sur la première ligne en cursive: *Consulibus* [--] et sur la deuxième ligne probablement une date: *VI K(al) . IV* (?) (*cf. Il Monte Testaccio: ambiente, storia, materiali*, p. 257, fig. 91, 4). Pâte beige noisette. Espagne (Bétique). Inv. 9916-2.

Lampe

388 Lampe à médaillon concave; estampille en creux *in planta pedis*, rétrograde: MYRO (*cf.* estampille nº 65). Exemplaire publié: Tille 2003, pl. 12, 151. Pâte orange, fine revêtement marron. Italie? Inv. 90/8107-3.

État 4A, secteur Ouest
Restauration du complexe résidentiel
Début du IIIe siècle ap. J.-C.

Imitation helvétique de terre sigillée

389 Coupe (Drack 15a, L. 33, AV 200). Court marli fortement incurvé. Pâte orange, tendre, contenant de fines inclusions blanches et micacées; revêtement uniquement visible à l'extérieur, orange, mince, légèrement luisant. Inv. 89/7588-1.

Engobe interne

390 Écuelle (AV 283). Bord arrondi légèrement épaissi et rentrant. Pâte rose-orange contenant des dégraissants quartzeux et micacés; revêtement orange vif, peu adhérent, brillant, uniquement à l'intérieur et sur le rebord externe. Surface externe lissée. Inv. 89/7558-1.

Revêtement argileux

391 Gobelet (AV 100). Bord éversé épaissi souligné par une cannelure externe; panse ornée d'une ligne formée de ponctuations barbotinées (Kaenel 1974, pl. 37). Pâte orange foncé; revêtement orange, brillant. Inv. 89/7550-5.

392 Gobelet (AV 55, Niederbieber 33). Pied dégagé par une gorge et délimité par une cannelure dans la zone inférieure de la panse ornée d'une fine rangée de guillochis. Pâte beige, fine; revêtement noir, brillant, métallescent. Inv. 89/7561-5.

393 Bol (AV 209). Pâte orange contenant des dégraissants quartzeux; revêtement orange, brillant, peu adhérent. Inv. 89/7550-6.

394 Écuelle (AV 283). Bord arrondi légèrement rentrant. Pâte beige-orange contenant des dégraissants quartzeux et micacés; revêtement marron avec de nombreuses nuances plus claires et plus foncées, mince, peu adhérent, brillant. Traces de suie sur la surface externe. Inv. 89/7550-4.

Pâte claire

395 Terrine (AV 233). Pâte orange, contenant des dégraissants sableux et micacés; traces de poudre rouge foncé à l'intérieur. Inv. 89/7553-1.

396 Bol (AV 178). Bord arrondi légèrement biseauté à l'extérieur, panse faiblement carénée. Pâte orange vif, dure, contenant des dégraissants quartzeux. Inv. 89/7550-9.

397 Mortier (AV 375). Pâte rouge brique, dure, compacte, contenant quelques inclusions blanches. Semis interne. Inv. 89/7550-10.

Revêtement micacé

398 Bol (AV 209). Pâte orange contenant quelques dégraissants quartzeux; revêtement orange marron, mince, mat. Inv. 89/7550-8.

Pâte grise

399 Tonneau (AV 10/2-3). Une moulure sépare le col de la panse ornée de godrons. Pâte gris anthracite, fine, légèrement sableuse, contenant quelques paillettes de mica; revêtement externe noir, mince, peu adhérent et à peine brillant. Inv. 88/7309-1.

État 4A, secteur Est
Occupation du nouveau complexe architectural
Dès le IIIe siècle ap. J.-C.

Terre sigillée gauloise

400 Plat. Estampille MEDDILLVS (*cf.* estampille nº 13). Pâte rose foncé, dure, contenant des inclusions blanches; revêtement rouge-marron, brillant. Inv. 90/8212-4.

401 Bol (Drag. 37). Oves à double arceau sans cœur ni dard (Lutz 1968: O2), soulignés d'un cordon perlé et surmonté d'une profonde cannelure. Du décor, seule une rosette est visible. Pâte orange foncé, dure, contenant de fines inclusions grises; revêtement rouge rouge-marron, épais, luisant. Gaule orientale, Mittelbronn ou Ittenweiler. 150-190. Inv. 90/8124-21.

402 Gobelet (Déchelette 72, Lezoux 102). Col profilé de deux fines cannelures. Panse ornée d'un décor excisé. Pâte orange foncé, dure, contenant de fines inclusions blanches et quartzeuses. Lezoux. Inv. 90/8124-26.

403 Gobelet (Déchelette 72, Lezoux 102). Col profilé de deux fines cannelures. Panse ornée d'un décor excisé. Pâte orange foncé, dure, contenant de fines inclusions blanches et grises. Lezoux. Inv. 90/8124-32.

404 Plat (Walters 79, Lezoux 32). Pâte orange foncé, dure, contenant de fines inclusions blanches et grises; revêtement orange-marron, épais, luisant, d'aspect satiné. Lezoux. Inv. 90/8124-23.

Revêtement argileux

405 Gobelet (AV 48). Court col cintré. Un bandeau guilloché entre deux cannelures orne la zone supérieure de la panse, sur laquelle figurent deux lignes incisées entrecroisées avec des ponctuations barbotinées aux intersections (Kaenel 1974, pl. 22). Pâte gris-beige, dure; revêtement noir, brillant, avec quelques reflets métallescents. Inv. 90/8124-19.

406 Gobelet (AV 89). Panse ornée d'une large zone de guillochis alternant avec des zones lisses. Pâte orange, dure, assez fine; revêtement marron, mat. Inv. 90/8124-18.

407 Gobelet (AV 89). Corniche faiblement marquée. Pâte rose foncé, dure, contenant de fines inclusions blanches; revêtement marron-violacé, mat. Inv. 89/8124-24.

408 Bol cylindrique (AV 126). Panse ornée d'un cerf, de motifs végétaux et de ponctuations barbotinées; la carène est surmontée et soulignée par un bandeau guilloché délimité par une cannelure. Pâte orange, fine, dure; revêtement marron avec des nuances plus foncées, très brillant. Inv. 90/8124-20.

Pâte claire

409 Pot (AV 39). Bord épaissi profilé d'une cannelure sommitale, col court, épaulement marqué par une cannelure. Pâte orange contenant des dégraissants quartzeux et micacés, dure. Inv. 90/8124-27.

Revêtement micacé

410 Calice (*cf.* AV 119). Pied cylindrique s'évasant légèrement vers le bas, creux; la jonction entre la panse et le pied est marquée par un ressaut. Pâte rouille, plus rosé vers la surface; revêtement orange foncé, mince, mat. Mica clairsemé. Inv. 90/8124-8.

411 Bol (AV 209). Sur la panse, *graffito* incomplet: [ ]N[ ]. Pâte orange contenant quelques fins dégraissants quartzeux; revêtement orange-marron, mat. Inv. 89/7506-3.

Pâte grise

412 Pot (AV 26/2). Bord épaissi souligné par une gorge externe. Pâte sableuse contenant des paillettes de mica. Inv. 90/8124-25.

413 Couvercle. Bord arrondi délimité par une gorge interne. Pâte foncée, dure, compacte, comportant quelques inclusions micacées; surface interne lissée d'aspect brillant. Inv. 90/8124-28.

État 4A, secteur Ouest
Occupation de l'édifice résidentiel principal
Fin du IIe - début du IIIe siècle ap. J.-C.

Revêtement argileux

414 Gobelet (AV 89). Bord en corniche. Pâte beige-rosé, fine; revêtement noir, brillant. Inv. 89/7552-2.

Pâte grise

415 *Dolium* (AV 3). Court bord horizontal. Une moulure entre deux cannelures marque la jonction entre le col et la panse. Pâte marron, plus foncée en surface, dure, assez fine et compacte. Traces de feu à l'intérieur et à l'extérieur. Inv. 89/7552-1.

État 4B, secteur Est
Transformations ponctuelles des bâtiments de l'extension palatiale
Première moitié du IIIe siècle ap. J.-C.

Terre sigillée gauloise

416 Plat (Drag. 31). Estampille à l'intérieur du fond: VAGIRV (*cf.* estampille nº 33). Pâte orange foncé, dure, contenant de fines inclusions blanches et grises; revêtement orange-marron, luisant, d'aspect satiné par endroits. Lezoux. Inv. 96/9942-2.

Revêtement argileux

417 Bol cylindrique (AV 125). Panse ornée de cordons fendus entrecroisés (Kaenel 1974, pl. 24). Pâte orange vif, dure, fine; revêtement marron avec des nuances plus claires, adhérent, brillant avec de légers reflets métallescents à l'extérieur. Inv. 90/8128-1.

Pâte grise

418 Pot (AV 28). Au-dessous du bord, décor estampé composé d'une série de carrés et de rectangles en creux. Pâte gris clair à cœur, gris-noir en surface, dure, grossière. Récipient non tourné. Inv. 90/8128-3.

419 Pot (AV 40). Bord éversé; épaulement marqué par un ressaut. Pâte dure contenant de nombreux et fins dégraissants sableux et quartzeux. Inv. 90/8128-2.

État 4C, secteur Est
Ultimes réfections dans les locaux de service du nouveau complexe architectural
IIIe siècle ap. J.-C.

Terre sigillée gauloise

420 Récipient. Estampille sur le fond: [M]EDDILLV[S] (*cf.* estampille nº 12). Pâte rose foncé, dure, contenant de nombreuses inclusions blanches; revêtement rouge-marron, luisant. La Graufesenque. Inv. 90/8114-2.

421 Bol (Drag. 38, Lezoux 88). Pâte orange-foncé, dure, contenant de fines inclusions grises brillantes et blanches; revêtement orange-marron, brillant, d'aspect satiné. Gaule du Centre. Inv. 89/8041-6.

Revêtement argileux

422 Bol (AV 205). Court marli horizontal, panse profilée d'une cannelure médiane. Pâte rose-marron, dure, contenant de nombreuses inclusions blanches. Revêtement orange, brillant. Inv. 90/8114-7.

423 Bol (AV 212). Marli profilé de deux cannelures sommitales. Pâte orange-rouille, dure. Revêtement orange-rouille avec quelques nuances plus foncées, mince et légèrement brillant. Inv. 90/8143-10.

424 Écuelle (AV 283). Pâte orange foncé, fine; revêtement orange, mince, peu adhérent, brillant. Inv. 91/8114-12.

Pâte claire

425 Pot. Bord éversé, aplati, de section triangulaire profilé d'une gorge externe peu marquée. Pâte beige, tendre, fine, contenant des inclusions micacées. Inv. 90/8102-3.

426 Pot (AV 42). Bord légèrement épaissi, éversé, col court; épaulement marqué par une cannelure. Pâte beige contenant quelques petites inclusions blanches et micacées; particules de mica visibles en surface. Bord externe noirci par endroits. Inv. 90/8114-18.

427 Balsamaire (AV 400). Pâte beige, dure, contenant de petites inclusions blanches et micacées. Surface externe striée. Inv. 89/8041-5.

Revêtement micacé

428 Bol (AV 205). Pâte rouille, grise à cœur, dure, contenant des inclusions grises et blanches de petites dimensions; revêtement micacé dense, ayant l'aspect du bronze. Inv. 90/8102-2.

429 Bol (AV 209). Pâte orange, sableuse; revêtement orange, mince, mat, mica clairsemé. Inv. 90/8114-14.

430 Bol (AV 212). Marli horizontal profilé de deux cannelures. Pâte orange, sableuse; revêtement orange, mince, mat, mica clairsemé, probablement uniquement sur le bord et la surface interne. Inv. 90/8114-11.

Pâte grise

431 Pot. Bord éversé horizontalement. Pâte gris marron, compacte, contenant de fines inclusions blanches. Inv. 90/8114-16.

432 Pot (AV 39). Bord éversé profilé d'une rainure à son extrémité; épaulement marqué par une profonde cannelure. Pâte orange, contenant des dégraissants sableux et quartzeux. Bord externe noirci. Inv. 90/8114-13.

433 Pot (AV 45). Bord fortement éversé, col cannelé. Pâte sableuse et quartzeuse contenant quelques dégraissants blancs de grandes dimensions. Surface externe striée. Inv.90/8102-1.

434 Pot (AV 26/2). Bord à peine développé. Pâte rouille, friable, contenant de petites inclusions sableuses. Surfaces externe et interne en partie noircies. Inv. 90/8114-17.

435 Pot (AV 26). Bord souligné par une cannelure externe. Pâte marron comportant des inclusions sableuses et quartzeuses. Traces de suie sur la surface interne. Inv. 89/8045-1.

436 Pot (AV 26/1). Bord renflé à l'intérieur, non délimité à l'extérieur. Pâte sableuse; surface externe en partie recouverte de suie. Inv. 90/8114-8.

437 Gobelet (AV 103). Pâte gris foncé, dure, fine; revêtement noir légèrement luisant, à l'extérieur et sur le bord interne. Inv. 90/8114-9.

438 Gobelet (AV 103). Pâte gris anthracite, dure, très cuite. Surface externe recouverte d'un enduit noir, légèrement brillant. Inv. 89/8041-7.

439 Terrine (AV 235). Bord délimité par un ressaut externe, rentrant et légèrement épaissi. Pâte beige, fine. Inv. 90/8114-5.

440 Couvercle. Bord dégagé par une gorge. Pâte gris-marron contenant de fines inclusions blanches. Inv. 90/8114-10.

Amphores

441 Type Dressel 20 (Martin-Kilcher 1987, Beilage1, E: 110-150 ap. J.-C.). Espagne (Bétique). Pâte beige-noisette. Inv.90/8114-6.

442 Type Dressel 20 (Martin-Kilcher 1987, Beilage1, E: 110-150 ap. J.-C.). Espagne (Bétique). Pâte rouge-orange à cœur, beige-rosé en surface. Inv. 90/8143-11.

État 5, secteur Est
Réoccupation partielle du complexe architectural
Après 270 – VIe siècle ap. J.-C.

Terre sigillée gauloise

443 Plat. Estampille sur le fond: CROE[SVS] (*cf.* estampille n° 31). Pâte orange foncé, dure, contenant de fines inclusions grises brillantes; revêtement rouge-marron, brillant. Lezoux. Inv. 90/8091-3.

444 Plat (Drag. 31). Pâte orange-marron, contenant de rares inclusions blanches et noires; revêtement marron-orangé, mince, luisant. Gaule orientale. Inv. 90/8091-22.

Terre sigillée ornée de production helvétique

445 Bol (Drag. 37, AV 197/1). Oves avec cœur et double arceau, dard à droite avec tête renflée tournée légèrement vers la gauche (oves E1: Ettlinger/Roth-Rubi 1979, pl. 1), médaillon ou feston, rosette (O21: Ettlinger/Roth-Rubi 1979, pl. 1). Pâte beige-orange, fine; revêtement orange-marron avec des nuances plus foncées. Pièce brûlée. Origine probable: Berne-Enge. Première moitié du IIIe s. Inv. 90/8091-5.

Revêtement argileux

446 Gobelet (AV 48). Épaulement marqué par deux cannelures. Panse ornée de bandeaux verticaux striés. Pâte beige, fine; revêtement marron, presque mat. Inv. 90/8091-4.

447 Pot. Bord éversé profilé d'une cannelure sommitale et d'une fine gorge sur la tranche. Pâte rouge marron, dure, fine; revêtement de même couleur, brillant, métallescent par endroits. Inv. 90/8091-24.

448 Bol (AV 212). Marli profilé de deux cannelures sommitales. Pâte beige foncé, dure, contenant des paillettes de mica. Revêtement rouge marron, mince, brillant. Inv. 90/8091-18.

449 Bol (AV 197). Au-dessous du bord lisse, bandeau formé de courtes excisions verticales serrées. Pâte orange foncé, dure, fine, contenant quelques inclusions micacées. Revêtement orange, métallescent. Inv. 90/8091-23.

450 Écuelle (AV 282-283). Bord arrondi rentrant. Pâte orange rouille contenant de fines inclusions blanches; revêtement orange, brillant, avec quelques reflets métallescents. Inv. 90/8091-19.

451 Mortier (AV 376). Pâte orange foncé, dure et compacte; revêtement rouge marron, brillant avec des reflets métallescents. Inv. 90/8091-13.

Pâte claire

452 Pot (AV 42). Bord épaissi, col court. Pâte marron contenant de nombreux dégraissants blancs. Bord interne et externe recouverts de suie. Inv. 90/8091-17.

453 Mortier (AV 375). Sur la collerette, près du déversoir, grillage estampillé (*cf.* estampille n° 58). Pâte rouille, dure, gris foncé à cœur, contenant des inclusions blanches. Inv. 90/8091-9.

Pâte grise

454 Pot (AV 26/2). Pâte gris anthracite, sableuse. Inv. 90/8091-7.

455 Pot (AV 26). Bord peu renflé. Pâte sableuse, friable. Inv. 90/8091-6.

456 Pot (AV 28/1). Petit bord à peine développé; décor estampé composé d'une série de carrés et de rectangles en creux. Pâte grossière, marron vers l'intérieur, noir vers l'extérieur. Récipient non tourné. 90/8091-8.

457 Pot à cuire. Bord éversé profilé d'une cannelure sommitale; paroi épaisse. Pâte grossière; surface externe de la panse striée. Inv. 90/8091-15.

458 Pot. Bord éversé en corniche à peine accentuée. Pâte sableuse, assez fine. Inv. 90/8091-21.

459 Gobelet (AV 103). Pâte gris anthracite, friable, contenant des inclusions blanches; revêtement noir à l'extérieur et sur le bord interne, mince et à peine luisant. Inv. 90/8091-16.

460 Terrine (AV 233). Pâte fine, compacte; revêtement interne et externe noir, brillant par endroits. Inv. 90/8091-14.

461 Écuelle. Bord souligné par une gorge, panse oblique rectiligne. Pâte sableuse, dure. Inv. 90/8091-20.

Amphore

462 Type Dressel 20 (Martin-Kilcher 1987, fig. 33, Bodenform 5-6). Pâte beige-noisette, plus rouge au cœur. Espagne (Bétique). Inv. 90/8156-1.

Hors états

Terre sigillée gauloise

463 Plat. Fond estampillé: [CELA]DI.MAN (*cf.* estampille n° 5). Pâte rose foncé, contenant de nombreuses inclusions blanches; revêtement rouge-marron, brillant. Inv. 90/8161-3.

Pâte claire

464 Mortier (AV 375); près du déversoir, estampille: CVNAS (*cf.* estampille n° 45). Pâte beige noisette, dure, contenant quelques inclusions blanches d'assez grandes dimensions. Semis interne. Inv. 90/8105-18.

465 Mortier (AV 375); sur la collerette, estampille: DRIPVI + palme (*cf.* estampille n° 46). Pâte orange-rouille, dure. Inv. 90/8008-1.

466 Mortier (AV 375); près du déversoir, estampille: PEC[ ] (*cf.* estampille n° 49). Pâte rouille, dure, contenant des inclusions blanches et rouge foncées. Inv. 95/9842-1).

467 Mortier (AV 375); sur la collerette, estampille: TAM[ ] ? (*cf.* estampille n° 56). Pâte rouille, contenant des inclusions rouille et blanches. Inv. 90/8105-19.

Estampilles

Estampilles sur TS italique

1	*Ateius*. Lecture: AT.EI
Forme	coupe
Origine	Pise
Datation	5 av. J.-C - 15 ap. J.-C (OCK)
Comparaisons	OCK 268, 26; Ettlinger 1983, pl. 44, 1 et pl. 63, 62
Contexte de fouille	état 4A, secteur Est; extension de l'ensemble palatial (fin IIe-début IIIe siècle)
Date K	150-200/250 ap. J.-C.
Inv.	90/8163-4
N° cat.	298

2	*Cn. Ateius Evhodus*. Lecture: CN.ATEI/EVHODI
Forme	plat
Origine	Pise
Datation	5 av. J.-C - 15 ap. J.-C (OCK)
Comparaisons	OCK 292, 1; Paunier 1981, p. 201, n° 16
Contexte de fouille	état 2, secteur Est; occupation/démolition du secteur artisanal (fin Ier-début IIe siècle)
Date-K	40-70/100 ap. J.-C.
Inv.	90/8177-2
N° cat.	24

Estampilles sur TS de Gaule méridionale

3	*Aquitanus*; lecture: [A]QVITAN
Type	Drag. 18
Origine	La Graufesenque
Datation	40-65 ap. J.-C. (Mees 1995, p. 69-70)
Comparaisons	Polak 2000, A60; Castella 1999, p. 164, E9
Contexte de fouille	état 2, secteur Est; occupation/démolition du secteur artisanal (fin Ier-début IIe siècle)
Date-K	40-70/80 ap. J.-C.
Inv.	91/8248-5
N° cat.	30

4	*Bassus* et *Coelus*; lecture: OFBASSI.CO
Type	Drag. 29
Origine	La Graufesenque
Datation	ép. flavienne (Mees 1995, p. 71); 50-70 ap. J.-C. (Polak 2000, p. 182)
Comparaisons	Oswald, 1964, p. 39-40; 358; 424; Hofmann, n° 21, 17; Polak 2000, B47
Contexte de fouille	état 2, secteur Ouest; occupation/démolition du premier édifice résidentiel (début IIe siècle)
Date-K	40-70/80 ap. J.-C.
Inv.	89/7555-2
N° cat.	113

5 — *Celadus*; lecture: [CELA]DI.MAN
Forme — Plat
Origine — La Graufesenque
Datation — 50-75 ap. J.-C. (Mees 1995, p. 73, 19); 55-70 ap. J.-C. (Polak 2000, p. 202)
Comparaisons — Oswald 1964, p. 69-70; 370; 425; Hofmann, n° 21, 32.6; Polak 2000, C89
Contexte de fouille — hors états
Date-K — Ier-IIe s. ap. J.-C. + post-romain
Inv. — 90/8161-3
N° cat. — 463

6 — *Daribitus*; lecture: [DARI]BITVS
Forme — plat
Origine — La Graufesenque
Datation — 40-70 ap. J.-C. (Polak 2000, p. 219)
Comparaisons — Polak 2000, D 8
Contexte de fouille — état 2, secteur Est; création d'un secteur artisanal (30-40/60)
Date-K — 40-70 ap. J.-C.
Inv. — 91/8215-9
N° cat. — 4

7 — *Errimus*; lecture: ERRIMI
Forme — bol
Origine — Gaule méridionale
Datation — Ier s. ap. J.-C.
Comparaisons — Oswald 1964, p. 116; 384, Bechert/Vanderhoeven 1988, p. 51, 141
Contexte de fouille — état 4A, secteur Est; extension de l'ensemble palatial (fin IIe-début IIIe siècle)
Date-K — 60-100/120 ap. J.-C.
Inv. — 90/8157-2
N° cat. — 301

8 — *Firmo*; lecture: OF.FIRM[O]
Type — Drag. 27
Origine — La Graufesenque
Datation — 50-70 ap. J.-C. (Polak 2000, p. 227)
Publié — Bögli/Meylan 1980, p. 43, fig. 39
Comparaisons — Oswald 1964, p. 123; 386; 426; Hofmann, n° 21, 56; Luginbühl/Schneiter 1999, p. 166, 448; Polak 2000, F29
Contexte de fouille — état 2, secteur Est; occupation/démolition du secteur artisanal (fin Ier-début IIe siècle)
Date-K — 40-70 ap. J.-C.
Inv. — 71/361, K 4026
N° cat. — *non cataloguée*

9 — *Iovis*; lecture: [O]FIOVI
Forme — coupe?
Origine — La Graufesenque
Datation — ?
Comparaisons — Oswald 1964, p. 147, 427
Contexte de fouille — état 4A, secteur Est; extension de l'ensemble palatial (fin IIe-début IIIe siècle)
Date-K — 40-70/80 ap. J.-C.
Inv. — 90/8046-4
N° cat. — 302

10 — *Iucundus*; lecture: [I]VCVND
Type — Drag. 27 prob.
Origine — La Graufesenque
Datation — 40-90 ap. J.-C. (Mees 1995, p. 80, 31); 65-85 ap. J.-C. (Polak 2000, p. 244)
Comparaisons — Oswald 1964, p. 148-149; 393; Hofmann, n° 21, 71; Polak 2000, I19
Contexte de fouille — état 3, secteur Est; désaffectation du secteur artisanal et domestique (IIe s.)
Date-K — 80-120/150 ap. J.-C.
Inv. — 90/8037-6
N° cat. — 184

11 — *Iulius Vassilius* ?; lecture: IVL.VAS
Forme — coupe
Origine — La Graufesenque
Datation — 80-110 ap. J.-C. (Polak 2000, p. 346)
Comparaisons — Oswald 1964, p. 326
Contexte de fouille — état 2, secteur Est; occupation/démolition du secteur artisanal (fin Ier-début IIe siècle)
Date-K — 40-70/100 ap. J.-C.
Inv. — 90/8177-3
N° cat. — 28

12 — *Medillus*; lecture: [M]EDDILLV[S]
Forme — récipient
Origine — La Graufesenque
Datation — 60-80 (Mees 1995, p. 85, 43; Polak 2000, p. 267)
Comparaisons — Oswald 1964, p. 199, 405; Hofmann, n° 21, 104
Contexte de fouille — état 4C, secteur Est; ultimes réfections dans les locaux de service du nouveau complexe architectural (IIIe siècle)
Date-K — 150-200/250
Inv. — 90/8114-2
N° cat. — 420

13 — *Medillus*; lecture: MEDDILLVS
Forme — plat
Origine — La Graufesenque
Datation — 60-80 (Mees 1995, p. 85, 43; Polak 2000, p. 267)
Comparaisons — Oswald 1964, p. 199, 405; Hofmann, n° 21, 104
Contexte de fouille — état 4A, secteur Est; occupation du nouveau complexe architectural (dès le IIIe siècle)
Date-K — 150-200/250
Inv. — 90/8212-4
N° cat. — 400

14 — *Mercator*; lecture: MER[CATOR]
Forme — Drag. 33
Origine — La Graufesenque
Datation — 70-100 (Polak 2000, p. 270)
Comparaisons — Polak 2000, M73
Contexte de fouille — état 3, secteur Est; désaffectation du secteur artisanal et domestique (IIe s.)
Date-K — 100-150/200
Inv. — 90/8136-1
N° cat. — 185

15 — *Murranus*; lecture: MVRA[NVS]
Forme — plat
Origine — La Graufesenque
Datation — 50-65 ? (Mees 1995 p. 88, 48); 45-65 (Polak 2000, p. 278)
Comparaisons — Oswald 1964, p. 213; 408; Hofmann, n° 21, 114.7; Paunier 1981, p. 208, 143; Polak 2000, M131
Contexte de fouille — état 3, secteur Est; désaffectation du secteur artisanal et domestique (IIe s.)
Date-K — 40-120/150
Inv. — 90/8135-24
N° cat. — 186

16 — *Nestor*? lecture: NE[ ]
Forme — plat
Origine — La Graufesenque
Datation — 50-65 (Polak 2000, p. 279)
Comparaisons — Polak 2000, N3 ?
Contexte de fouille — état 2, secteur Est; occupation/démolition du secteur artisanal (fin Ier-début IIe siècle)
Date-K — 40-70/80
Inv. — 90/8248-6
N° cat. — 31

17 *Notus*; lecture: NOT[VS]
Forme bol ou plat
Origine La Graufesenque
Datation 55-80 (Hofmann, n° 21, 119); 60-80 (Polak 2000, p. 281)
Comparaisons Polak 2000, N13
Contexte de fouille état 3, secteur Est; désaffectation du secteur artisanal et domestique (IIe s.)
Date-K 70-120/150
Inv. 90/8140-10
N° cat. 187

18 *Primus*; lecture: OF PRIM
Forme plat
Origine La Graufesenque
Datation 40-80 (Hofmann, n° 21, 136)
Comparaisons Oswald 1964, p. 248, 414
Contexte de fouille état 3, secteur Est; désaffectation du secteur artisanal et domestique (IIe s.)
Date-K 70-100/150
Inv. 90/8132-13
N° cat. 188

19 *Primus*; lecture: [OF]PRI[M] 2x, se chevauchant
Forme bol
Origine La Graufesenque
Datation 55-75 (Polak 2000, p. 300)
Comparaisons Oswald 1964, p. 248, 414; Hofmann, n° 21, 136; Polak 2000, P113
Contexte de fouille état 4A, secteur Est; extension de l'ensemble palatial (fin IIe-début IIIe siècle)
Date-K 70-120/150
Inv. 90/8085-3
N° cat. 303

20 *Rufinus*; lecture: RVFINVS
Forme Drag. 33
Origine La Graufesenque
Datation 65-90 (Polak 2000, p. 308)
Comparaisons Oswald 1964, 1931, p. 270, 417.
Contexte de fouille état 3, secteur Est; désaffectation du secteur artisanal et domestique (IIe s.)
Date-K 100-150/200
Inv. 90/8136-5
N° cat. 189

21 *Secundus*; lecture: SEC[VNDI]
Forme Hofheim 9
Origine La Graufesenque
Datation 60-80 (Mees 1995 p. 94, 66); 65-90 (Polak 2000, p. 326)
Comparaisons Oswald 1964, p. 287; 418; Hofmann, n° 21, 159.16; Paunier 1981, p. 210, 180-184; Polak 2000, S97
Contexte de fouille état 2, secteur Ouest; occupation/démolition du premier édifice résidentiel (début IIe s.)
Date-K 40-70/80
Inv. 89/7572-3
N° cat. 118

22 *Secundus*; lecture: SECVNDI
Forme plat
Origine La Graufesenque
Datation 60-80 (Mees 1995 p. 94, 66); 80-110 (Polak 2000, p. 327)
Comparaisons Oswald 1964, p. 287; 418; Hofmann, n° 21, 159.16; Paunier 1981, p. 210, 180-184; *cf.* Polak 2000, S101)
Contexte de fouille état 4A, secteur Est; extension de l'ensemble palatial (fin IIe-début IIIe siècle)
Date-K 100-150/200
Inv. 90/8073-9
N° cat. 304

23 *Seno*; lecture: SENOMA
Forme plat
Origine La Graufesenque
Datation 45-65 (Polak 2000, p. 330)
Comparaisons Oswald 1964, p. 293, 419; Hofmann, n° 21, 163.5; Polak 2000, S118
Contexte de fouille état 3, secteur Est; désaffectation du secteur artisanal et domestique (IIe s.)
Date-K 40-120/150
Inv. 90/8135-25
N° cat. 190

24 *Si*[ ]; lecture: SI[ ]
Forme plat
Origine Gaule méridionale
Datation ?
Contexte de fouille état 2, secteur Ouest; occupation/démolition du premier édifice résidentiel (début IIe s.)
Date-K 40-70/80
Inv. 89/7576-3
N° cat. 119

25 *Vapuso*; lecture: VAPV[SV]
Forme plat, bol ?
Origine La Graufesenque
Datation 45-65 (Polak 2000, p. 345)
Comparaisons Oswald 1964, p. 324; Hofmann, n° 21, 174; Paunier 1981, p. 211, 201; Polak 2000, V6; Meyer-Freuler 2003, p. 502, 45-46
Contexte de fouille état 2, secteur Ouest; occupation/démolition du premier édifice résidentiel (début IIe s.)
Date-K 40-70/80
Inv. 89/7576-2
N° cat. 120

26 *Vapuso*; lecture: VAP[VSO]
Forme bol, plat ?
Origine La Graufesenque
Datation 25-55 (Polak 2000, p. 345)
Comparaisons Oswald 1964, p. 324; Hofmann, n° 21, 174; Paunier 1981, p. 211, 201; *cf.* Polak 2000, V3; Meyer-Freuler 2003, p. 502, 45-46
Contexte de fouille état 3, secteur Ouest; construction/réfection de l'édifice résidentiel (1ère moitié IIe s.)
Date-K 40-70/80
Inv. 89/7597-2
N° cat. 166

27 *Virthus*; lecture: [V]IRTHVS FECIT
Forme plat
Origine La Graufesenque
Datation 55-75 (Polak 2000, p. 352)
Comparaisons Oswald 1964, p. 339; 422; Hofmann, n° 21, 182.6; Polak 2000, V46)
Contexte de fouille état 3, secteur Est; désaffectation du secteur artisanal et domestique (IIe s.)
Date-K 40-120/150
Inv. 90/8135-8
N° cat. 191

28 *Virthus*; lecture: [VIRT]HVS[ ]
Forme bol
Origine La Graufesenque
Datation *cf.* n° précédent
Comparaisons *cf.* n° précédent
Contexte de fouille état 3, secteur Est; désaffectation du secteur artisanal et domestique (IIe s.)
Date-K 40-120/150
Inv. 90/8135-6
N° cat. 192

29 *Virthus*?; lecture: [ ]VS.F
Forme bol
Origine La Graufesenque
Datation *cf.* nº précédent
Comparaisons *cf.* nº précédent
Contexte de fouille état 3, secteur Est; désaffectation du secteur artisanal et domestique (IIe s.)
Date-K 80-120/150
Inv. 90/8037-5
Nº cat. 193

30 anépigraphe
Forme bol
Origine La Graufesenque
Datation ?
Contexte de fouille état 4A, secteur Est; extension de l'ensemble palatial (fin IIe-début IIIe siècle)
Date-K 70-120
Inv. 90/8003-1
Nº cat. 305

Estampilles sur TS de Gaule centrale

31 *Croesus*; lecture CROE[SVS]
Forme plat
Origine Lezoux
Datation ?
Comparaisons Oswald 1964, p. 98, 379
Contexte de fouille état 5, secteur Est; réoccupation partielle du complexe architectural (après 270)
Date-K 180-220/250
Inv. 90/8091-3
Nº cat. 443

32 *Macrinus*; lecture: MACRINVS
Forme Drag. 33
Origine Lezoux
Datation 140-190 (Hofmann, nº 21, 112); Antonin-Commode (Paunier 1981, p. 214, 251); 150-170 (Rogers 1999, p. 185)
Comparaisons Oswald 1964, p. 176, 399; Hofmann, nº 21, 112.2; Rogers 1999, p. 168; Castella 1999, E38
Contexte de fouille état 3, secteur Est; désaffectation du secteur artisanal et domestique (IIe s.)
Date-K 150-200/250
Inv. 90/8019-3
Nº cat. 194

33 *Vagirus*; lecture: VAGIRV
Forme Drag. 31
Origine Lezoux
Datation 140-190 (Hofmann, nº 21, 270)
Contexte de fouille état 4B, secteur Est; transformations ponctuelles des bâtiments de l'extension palatiale (1ère moitié IIIe s.)
Date-K milieu IIe-IIIe s.
Inv. 96/9942-2
Nº cat. 416

Estampilles sur imitations de terre sigillée

34 *Crispinus*; lecture: CRISPI/NAS
Forme coupe, plat ?
Origine ?
Datation ?
Contexte de fouille état 2, secteur Est; occupation/démolition du secteur artisanal (fin Ier-début IIe s.)
Date-K 40-70/100
Inv. 91/8259-3
Nº cat. 32

35 *Diomedes*; lecture: [DIO]MIIDI
Forme imit. Drag. 15/17 (Drack 3)
Origine Avenches ?
Datation Tibère-Claude ?
Comparaisons Drack 1945, p. 109, nº 19; pl. 17, nº 44; Luginbühl 2001, p. 200, Ib
Contexte de fouille état 2, secteur Ouest; occupation/démolition du premier édifice résidentiel (début IIe s.)
Date-K 40-70/80
Inv. 89/7579-2
Nº cat. 124

36 *Iuvenis*; lecture: IVEN
Forme Imit. serv. D (Péniche 4)
Origine *Lousonna*-Vidy
Datation 50-80
Comparaisons Laufer 1980, p. 35, fig. 26, 4; Luginbühl 2001, p. 203
Contexte de fouille état 2, secteur Est; occupation/démolition du secteur artisanal (fin Ier-début IIe s.)
Date-K 40-70/80
Inv. 89/8010-1
Nº cat. 33

37 ?; lecture: MANNI[ ] (rétr.) ?
Forme Imit. Hofheim 12, Drack 19, L. 49
Origine ?
Datation ?
Comparaisons *cf.* Luginbühl 2001, p. 213, 2
Contexte de fouille état 2, secteur Est; occupation/démolition du secteur artisanal (fin Ier-début IIe s.)
Date-K 40-70/80
Inv. 89/7606-11
Nº cat. 34

38 *Sabinus*; lecture: SAB[INVS]
Forme plat, bol ?
Origine *Lousonna*-Vidy ?
Datation Fin Tibère?-Claude (Luginbühl 2001, p. 206-208)
Comparaisons Drack 1945, p. 114, nº 39; pl. 18, nos 79-86; Luginbühl 2001, p. 208, XII
Contexte de fouille état 2, secteur Ouest; occupation/démolition du premier édifice résidentiel (début IIe s.)
Date-K 40-70/80
Inv. 89/7576-4
Nº cat. 125

Estampilles sur mortiers

39 *Gratus Atisius*; lecture: CRA[TVS]
Type AV 374
Origine Aoste (Isère F)
Datation seconde moitié du Ier s.- début du IIe s.
Comparaisons Rougier 1974, Laroche 1987; Guisan 1974, pl. 28, 1; Paunier 1981, 531
Contexte de fouille état 3, secteur Est; désaffectation du secteur artisanal et domestique (IIe s.)
Date-K 70-100/150
Inv. 90/8132-10
Nº cat. 250

40 *Birrantus* ? lecture: [ ]RRANFE
Type AV 373/1
Origine ?
Datation ?
Contexte de fouille état 4A, secteur Est; extension de l'ensemble palatial (fin IIe-début IIIe siècle)
Date-K 70-120
Inv. 90/8003-3
Nº cat. 340

41	*Cato* ?; lecture: CATO
Type	AV 375
Origine	Avenches ?
Datation	IIe s. ?
Comparaisons	Guisan 1974, pl. 28, 11, nos 15-17, Meylan Krause 1995.1, p. 66, fig. 39, 1; Fuchs/ Margueron 1998, p. 158, 93
Contexte de fouille	état 4A, secteur Est; extension de l'ensemble palatial (fin IIe-début IIIe siècle)
Date-K	100-150/200
Inv.	90/8173-6
N° cat.	341

42	*Cato* ? lecture: CAT[O]
Type	AV 374
Origine	?
Datation	?
Comparaisons	Castella 1999, 863 et 809 (cruche)
Contexte de fouille	état 4A, secteur Est; extension de l'ensemble palatial (fin IIe-début IIIe siècle)
Date-K:	80/100-150
Inv.	90/8004-15
N° cat.	342

43	*Celer*; lecture: [CE]LER.F
Type	AV 375
Origine	Avenches
Datation	IIe s.
Comparaisons	Guisan 1974, pl. 28, 12; nos 18-26; Meylan Krause 1995.1, p. 66, fig. 39, 2-4; Agustoni 1999, p. 180, 10
Contexte de fouille	état 4A, secteur Est; extension de l'ensemble palatial (fin IIe-début IIIe siècle)
Date-K	150-200/250
Inv.	90/8107-5
N° cat.	343

44	*Comitialis*; lecture: COMITIA[LIS]
Type	AV 375
Origine	Avenches
Datation	IIe s.
Comparaisons	Guisan 1974, pl. 28, 16, nos 43-48; Agustoni 1999, p. 180, 14-15
Contexte de fouille	état 4A, secteur Est; extension de l'ensemble palatial (fin IIe-début IIIe siècle)
Date-K	-
Inv.	89/7317-1
N° cat.	344

45	*Cunasius*; lecture: CVNAS
Type	AV 375
Origine	?
Datation	Fin Ier-début IIe s.
Comparaisons	Guisan 1974, pl. 31, 64 (dessin et lecture inexacts)
Contexte de fouille	hors états
Date-K	50-250 + post-romain
Inv.	90/8105-18
N° cat.	464

46	*D. Ripanus Vi* ? lecture: DRIPVI + palme
Type	AV 375
Origine	?
Datation	?
Contexte de fouille	hors états
Date-K	1-250 + post-romain
Inv.	90/8008-1
N° cat.	465

47	*Minno* ? lecture: MINNO
Type	AV 375
Origine	?
Datation	?
Contexte de fouille	état 4A, secteur Est; extension de l'ensemble palatial (fin IIe-début IIIe siècle)
Date-K	80/100-120
Inv.	2000/9916-3
N° cat.	345

48	*Nigrinus* ? lecture: [NIGRI][NVS]F ?
Type	AV 375
Origine	Avenches ?
Datation	IIe s.
Comparaisons	Guisan 1974, pl. 29, 27
Contexte de fouille	état 4A, secteur Est; extension de l'ensemble palatial (fin IIe-début IIIe siècle)
Date-K	150-200/250
Inv.	90/8107-4
N° cat.	346

49	*Pecu*[..] lecture PEC[V..]
Type	AV 375
Origine	?
Datation	?
Comparaisons	Guisan 1974, pl. 31, 52 (estampille mal venue, dédoublée; on distingue, en plus des trois lettres PEC, un V).
Contexte de fouille	hors états
Date-K	Ier-IIIe s.
Inv.	95/9842-1
N° cat.	466

50	*Postumus*; lecture: POST[M]
Type	AV 375
Origine	Avenches
Datation	?
Comparaisons	Guisan 1974, pl. 29, 30-31, nos 76-85
Contexte de fouille	état 4A, secteur Est; extension de l'ensemble palatial (fin IIe-début IIIe siècle)
Date-K	70-120/150
Inv.	90/8085-5
N° cat.	347

51	*Ruscus*; lecture: RVSCVSF
Type	AV 375
Origine	Avenches
Datation	IIe s.
Comparaisons	Guisan 1974, pl. 30, 35; nos 89-100; Meylan Krause 1995, p. 66, fig. 39, 8; Agustoni 1999, p. 180, 63-64
Contexte de fouille	état 4A, secteur Est; extension de l'ensemble palatial (fin IIe-début IIIe siècle)
Date-K	70/120-150
Inv.	90/8085-4
N° cat.	348

52	*Ruscus*; lecture: RVSCV[SF]
Type	AV 375
Origine	Avenches
Datation	IIe s.
Comparaisons	Guisan 1974, pl. 30, 35; nos 89-100; Meylan Krause 1995, p. 66, fig. 39, 8; Agustoni 1999, p. 180, 63-64
Contexte de fouille	état 4A, secteur Est; extension de l'ensemble palatial (fin IIe-début IIIe siècle)
Date-K	70/120-150
Inv.	90/8100-4
N° cat.	349

53 *Sabinus*; lecture: SABIN[I]
Type AV 375
Origine Avenches
Datation IIe s.
Comparaisons Guisan 1974, pl. 30, 38; Blanc *et al.* 1997, fig. 35, 16
Contexte de fouille état 3, secteur Est; désaffectation du secteur artisanal et domestique (IIe s.)
Date-K 150-200/250
Inv. 90/8014-6
N° cat. 252

54 *Sabinus*; lecture: SABINI
Type AV 375
Origine Avenches
Datation IIe s.
Comparaisons Guisan 1974, pl. 30, 38; Blanc *et al.* 1997, fig. 35, 16
Contexte de fouille état 3, secteur Est; réaffectation du secteur artisanal (fin Ier-début IIe s.)
Date-K 70/100-150
Inv. 90/8079-7
N° cat. 160

55 *Sabinus*; lecture: SABINI
Type AV 375
Origine Avenches
Datation IIe s.
Comparaisons Guisan 1974, pl. 30, 40; Agustoni 1999, p. 180, 66
Contexte de fouille état 4A, secteur Est; extension de l'ensemble palatial (fin IIe-début IIIe siècle)
Date-K 100-150/200
Inv. 90/8073-5
N° cat. 350

56 *Tam*[ ] ?; lecture: TAM[ ] ? (incertaine)
Type AV 375
Origine Avenches
Datation ?
Comparaisons *cf.* Agustoni 1999, p. 180, 73
Contexte de fouille hors états
Date-K 50-250 + post-romain
Inv. 90/8105-19
N° cat. 467

57 Grillage
Type AV 375
Datation milieu IIe-milieu IIIe s.
Contexte de fouille état 4A, secteur Est; extension de l'ensemble palatial (fin IIe-début IIIe siècle)
Date-K 100-150/200?
Inv. 90/8054-5
N° cat. 352

58 Grillage
Type AV 375
Datation milieu IIe-milieu IIIe s.
Comparaisons Guisan 1974, pl. 32, 71
Contexte de fouille état 5, secteur Est; réoccupation du complexe architectural (après 270)
Date-K 180-220/250
Inv. 90/8091-9
N° cat. 453

59 Grillage
Type AV 375
Datation milieu IIe-milieu IIIe s.
Comparaisons *cf.* Guisan 1974, pl. 32, 71
Contexte de fouille état 4A, secteur Est; extension de l'ensemble palatial (fin IIe-début IIIe siècle)
Date-K 100-150/200
Inv. 90/8073-6
N° cat. 351

60 Palme
Type AV 375
Datation ?
Comparaisons *cf.* Guisan 1974, pl. 30, 39 (en relation avec SABINVS)
Contexte de fouille état 2, secteur Est; occupation/démolition du secteur artisanal
Date-K 40-70/80
Inv. 90/8141-2
N° cat. 65

61 Palme
Type AV 375
Datation ?
Comparaisons *cf.* Guisan 1974, pl. 30, 39 (en relation avec SABINVS)
Contexte de fouille état 3, secteur Est; désaffectation du secteur artisanal et domestique (IIe s.)
Date-K 100-150/200
Inv. 90/8168-4
N° cat. 251

Estampilles sur amphores

62 ? lecture: L[ ]
Type Dressel 20
Origine Bétique
Datation ?
Contexte de fouille état 2, secteur Est; occupation/démolition du secteur artisanal (fin Ier-début IIe siècle)
Date-K 40-70/80
Inv. 90/8113-3
N° cat. 110

63 L()C()F() (et) P()C()E() ou selon Callender: L()C()F()(de) P(ortu) Ce(); lecture: L.C.F.P.C.E.
Type Dressel 20
Origine Bétique
Datation 90-130 (Callender); 2e moitié Ier s. (Lattes); 150-250 (Colchester)
Comparaisons Callender 823; Dressel 2746c; Amar/Liou 1984, p. 169, n° 139; Martin-Kilcher 1987, ST 26, fig. 56; Carreras Monfort/Funari 1998, 113, f. 6
Contexte de fouille état 4A, secteur Est; extension de l'ensemble palatial (fin IIe-début IIIe siècle)
Date-K 70-120/150
Inv. 90/8094-2
N° cat. 385

64 *Virginensia*; lecture VIRGIN
Type Dressel 20
Origine Bétique
Datation c. 150-180 (Callender)
Comparaisons Callender 1792; Amar/Liou 1984, p. 180, n° 217; Carreras Monfort/Funari 1998, 518
Contexte de fouille état 4A, secteur Est; extension de l'ensemble palatial (fin IIe-début IIIe siècle)
Date-K 70/100-150
Inv. 90/8103-2
N° cat. 386

Estampille sur lampe

65	*Myro*; lecture: retr. MYRO (publiée: Tille 2003, pl. 12, 151: dessin incomplet)
Forme/type	lampe à médaillon concave
Estampille	en creux, *in planta pedis*
Origine	Italie ? (analyses effectuées par G. Schneider du laboratoire de Berlin: correspondance du 9 octobre 1992)
Datation	50-90
Comparaisons	Bailey 1980, Q956, 972, 1095, p. 98; *Vindonissa*: *ASA* 24, 1932, p. 107, 18
Contexte de fouille	état 4A, secteur Est; extension de l'ensemble palatial (fin IIe-début IIIe siècle)
Date-K	150-200/250 ap. J.-C.
Inv.	90/8107-3
N° cat.	388

État 1. *Première fréquentation du site (fin Ier siècle av. J.-C.-début du Ier siècle ap. J.-C.)*

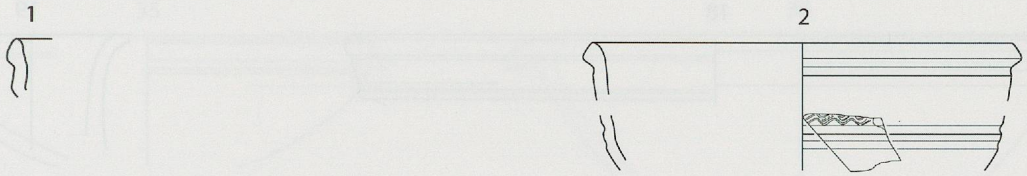

État 2. *Secteur Est. Construction du secteur artisanal (30-40/60 ap. J.-C.)*

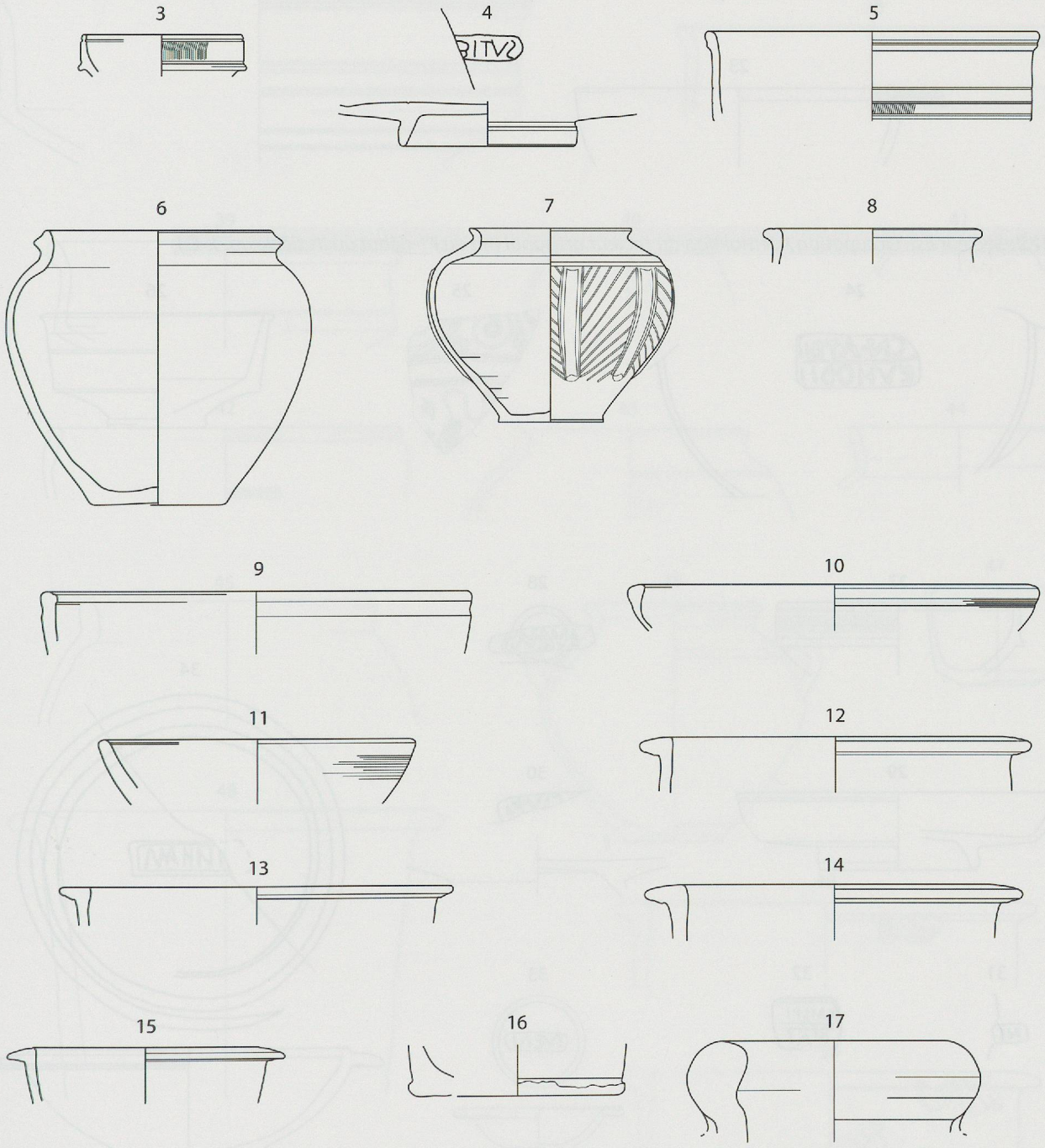

Fig. 181. *La céramique.*
1 : TSI ; 2 : peinte ? ; 3-4 : TS gauloise ; 5 : TSI ; 6-11 : pâte grise ; 12-16 : creusets ; 17 : amphore. *Échelle 1:3 (estampille : 1:1)*

État 2. *Secteur Ouest. Construction du premier édifice résidentiel (dès 30/40-60 ap. J.-C.)*

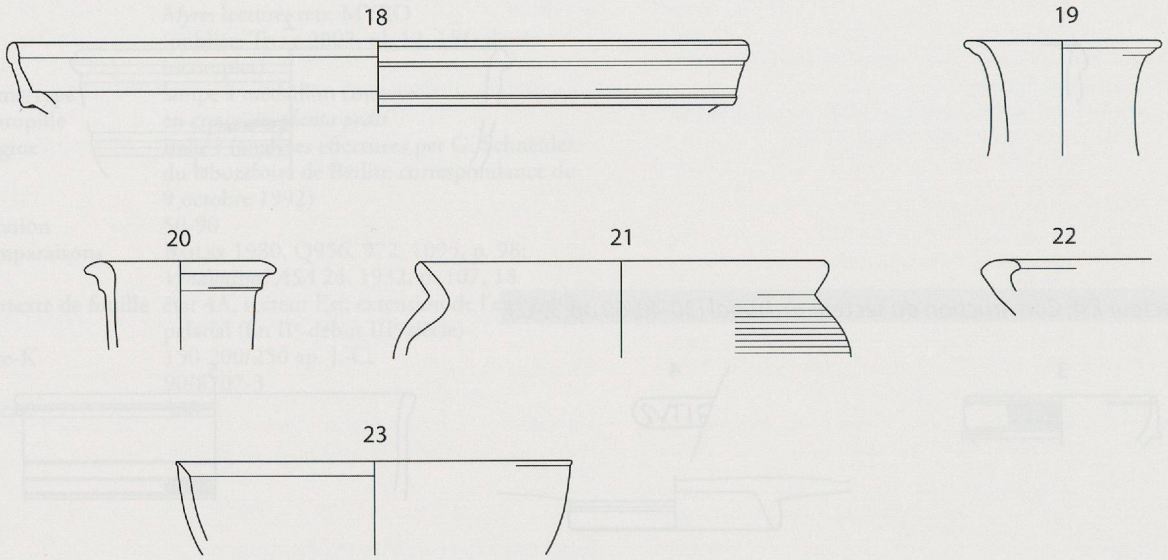

État 2. *Secteur Est. Occupation / démolition du secteur artisanal (fin du Ier-début du IIe siècle ap. J.-C.)*

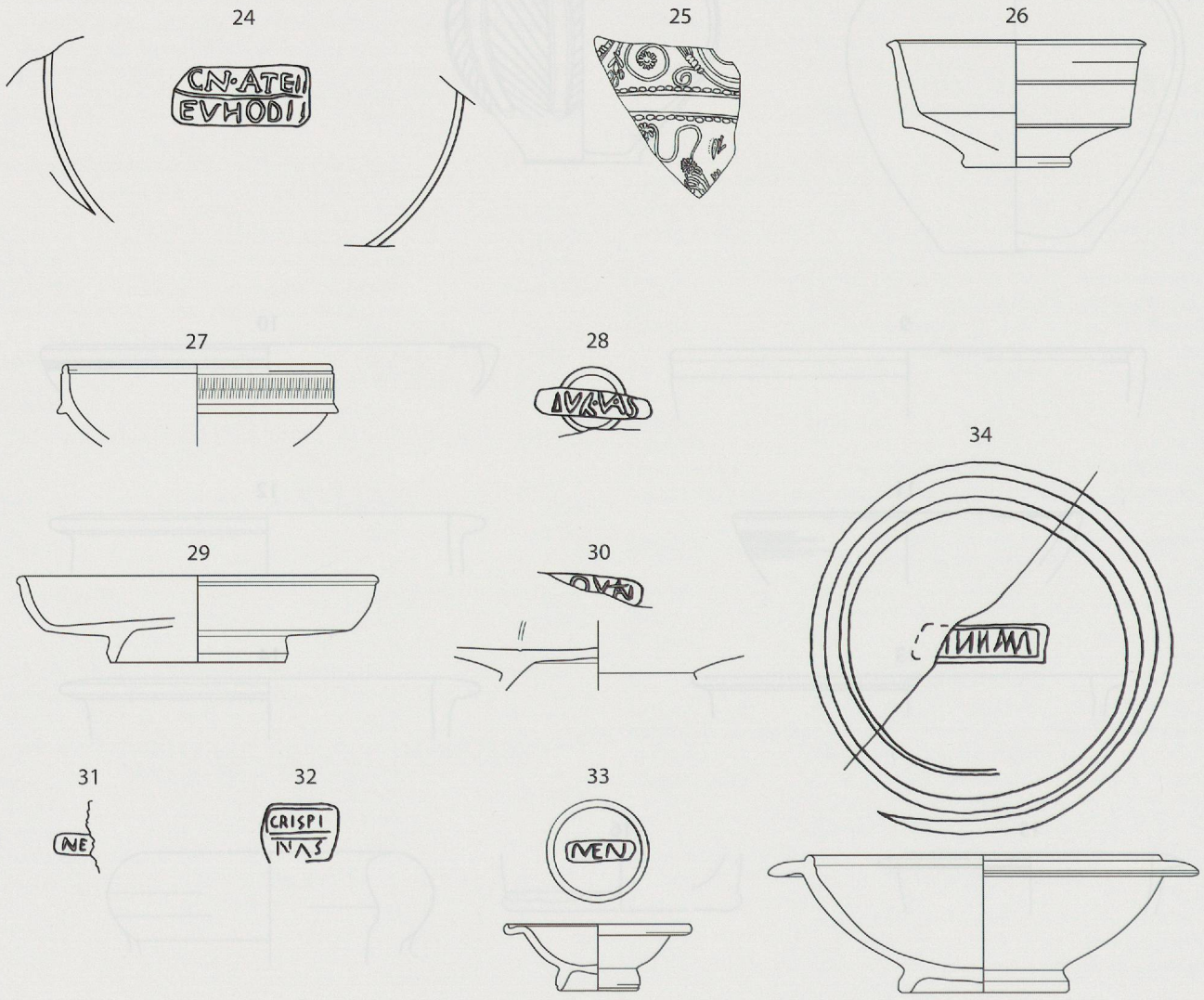

Fig. 182. *La céramique.* *Échelle 1:3 (estampilles : 1:1 ; nº 25 : 1:2)*

***18, 25-31** : TS gauloise ; **19-20** : pâte claire ; **21-23** : pâte grise ; **24** : TS italique ; **32-34** : TSI.*

État 2. *Secteur Est. Occupation / démolition du secteur artisanal (fin du Ier-début du IIe siècle ap. J.-C.) (suite)*

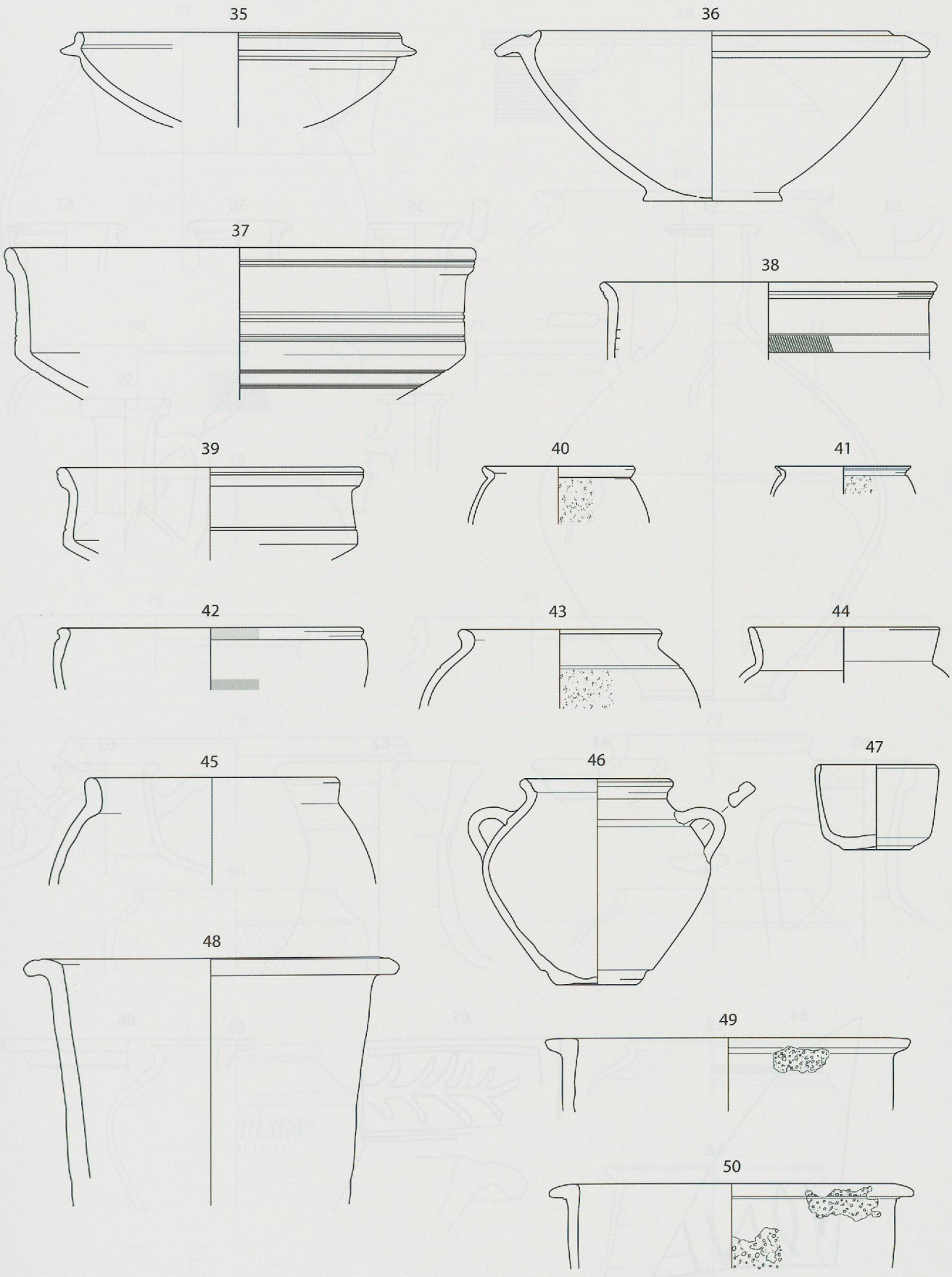

Fig. 183. ***La céramique.***

35-39 *: TSI ;* ***40-41*** *: parois fines ;* ***42*** *: peinte ;* ***43-44*** *: rev. argileux mat ;* ***45-47*** *: pâte claire ;* ***48-50*** *: creusets.* *Échelle 1:3*

État 2. *Secteur Est. Occupation / démolition du secteur artisanal (fin du Ier-début du IIe siècle ap. J.-C.) (suite)*

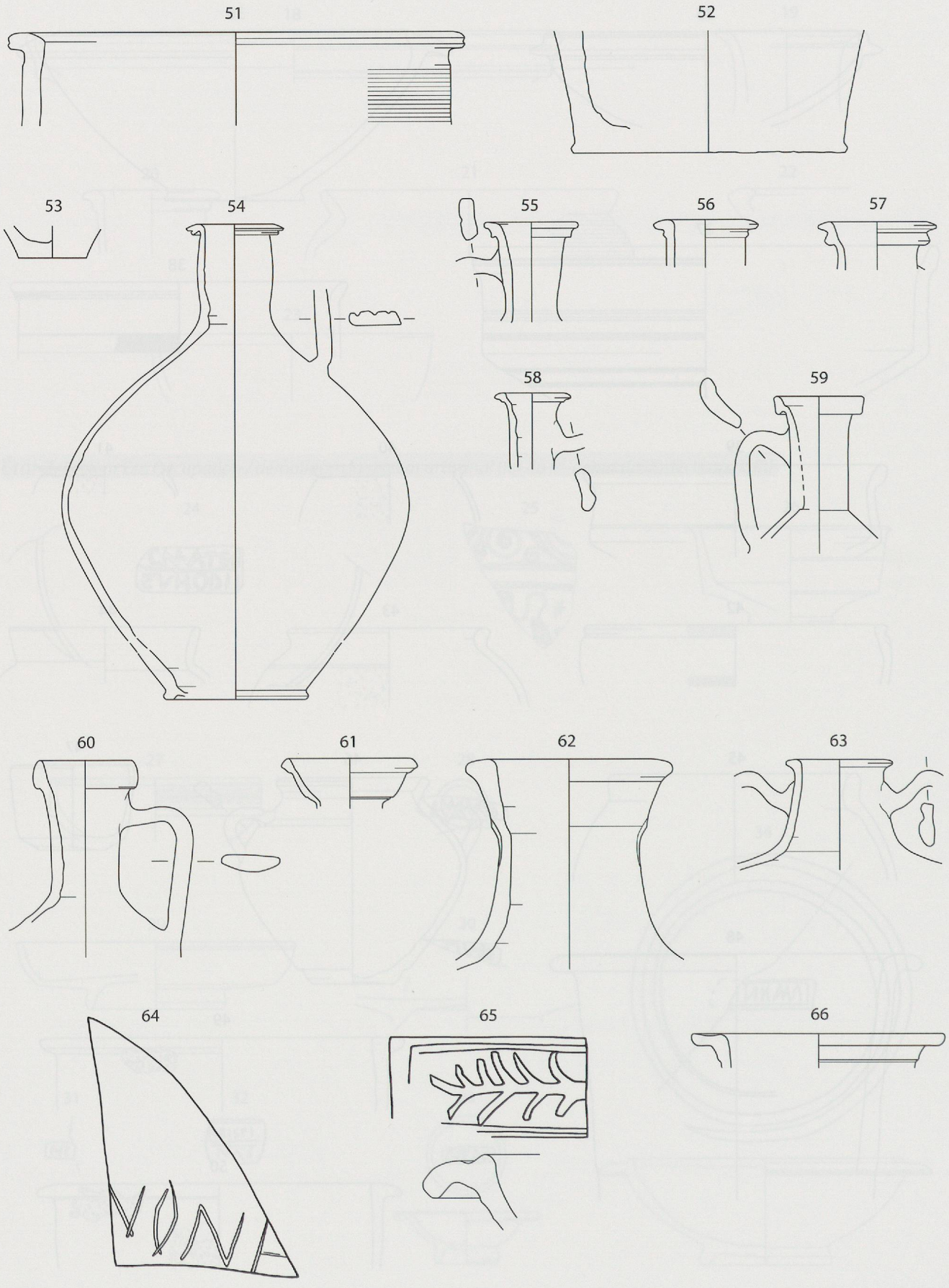

Fig. 184. *La céramique.*

51-53 *: creusets ;* ***54-65*** *: pâte claire ;* ***66*** *: rev. micacé.* *Échelle 1:3 (estampille et nº 64 : 1:1)*

État 2. *Secteur Est. Occupation / démolition du secteur artisanal (fin du Ier-début du IIe siècle ap. J.-C.) (suite)*

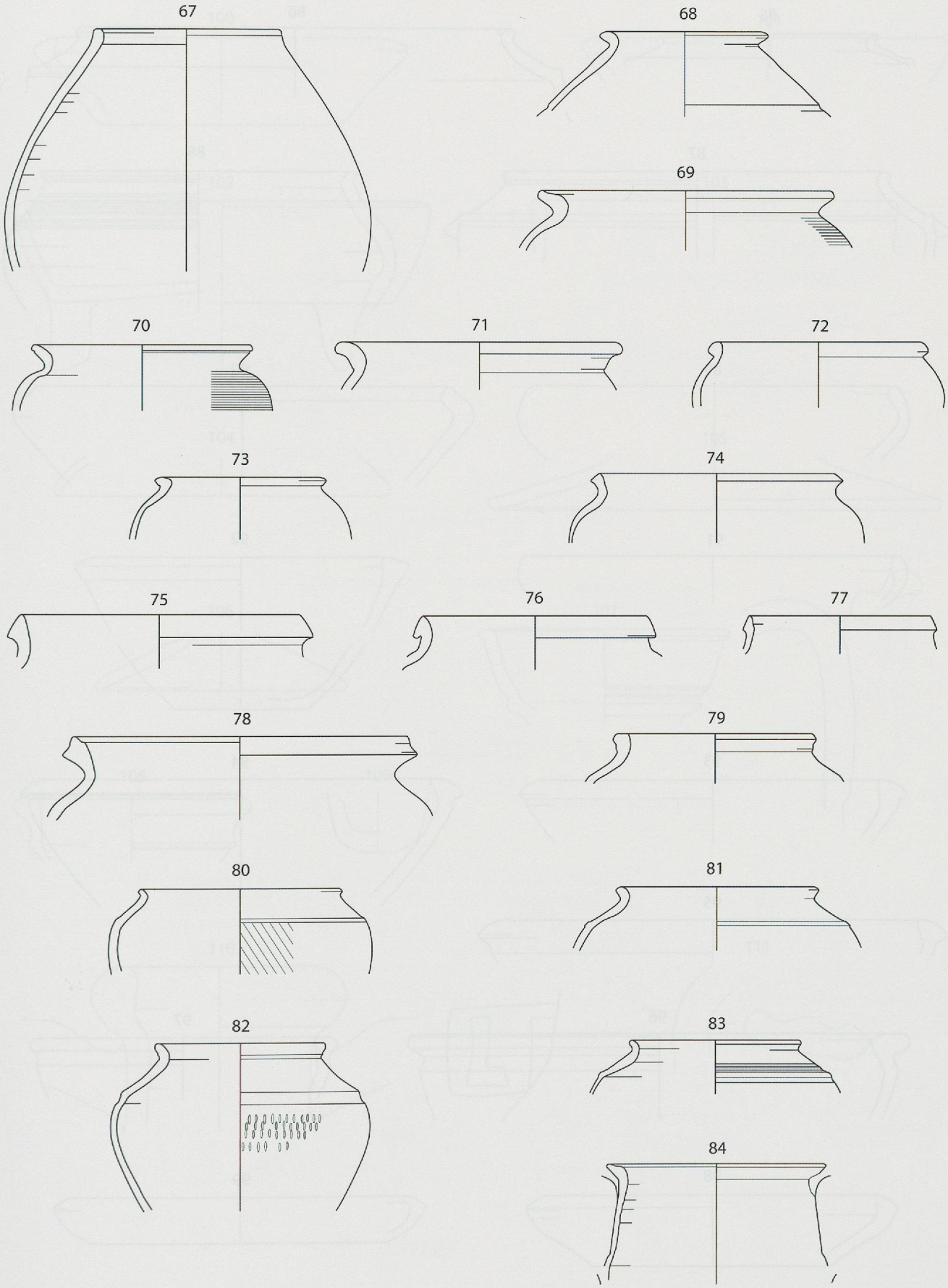

Fig. 185. ***La céramique.***
67-84 *: pâte grise.*

Échelle 1:3

État 2. *Secteur Est. Occupation / démolition du secteur artisanal (fin du Ier-début du IIe siècle ap. J.-C.) (suite)*

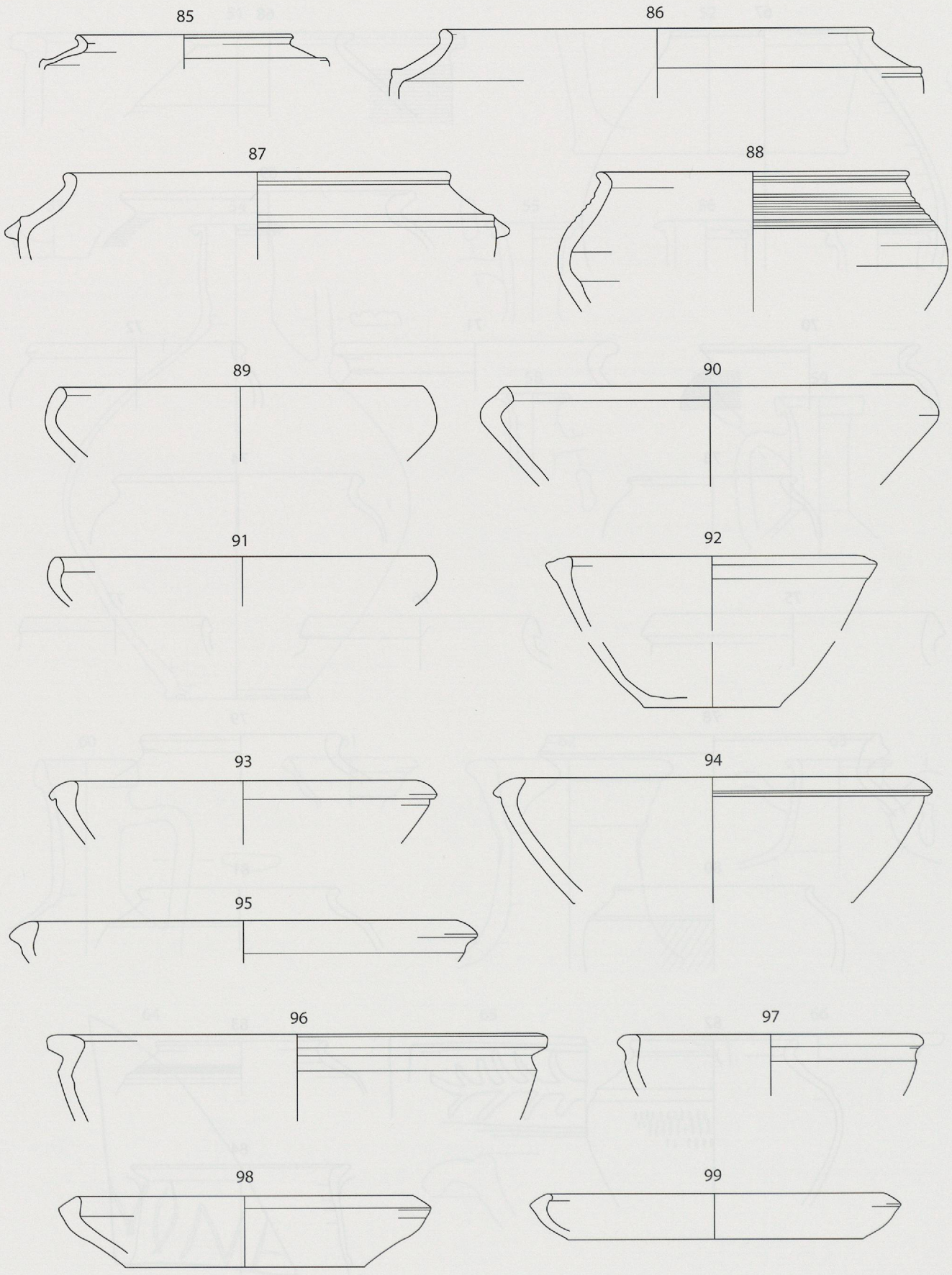

Fig. 186. *La céramique.*
85-99 *: pâte grise.* *Échelle 1:3*

État 2. *Secteur Est. Occupation / démolition du secteur artisanal (fin du Ier-début du IIe siècle ap. J.-C.) (suite)*

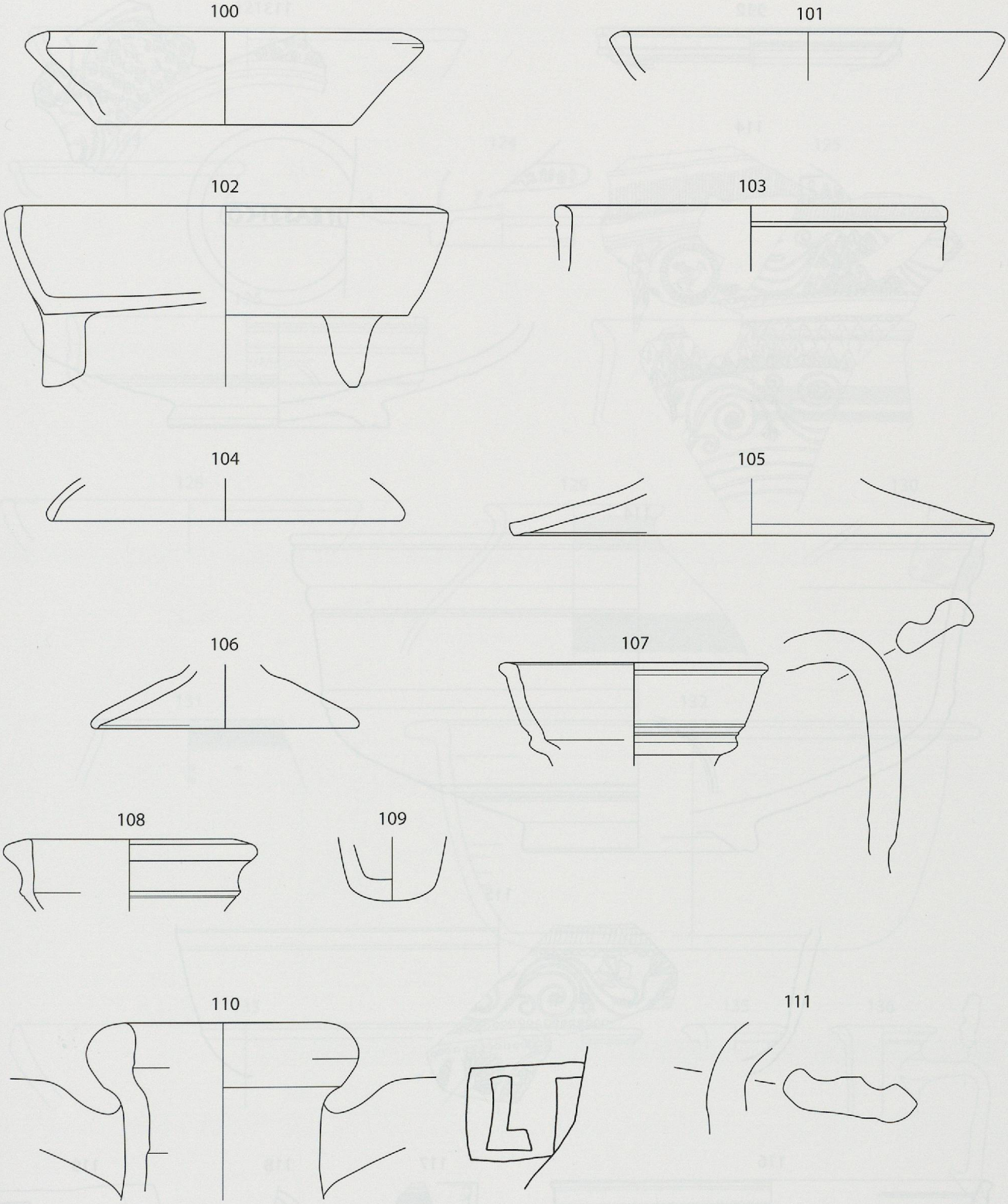

Fig. 187. ***La céramique.***
100-107 *: pâte grise ;* ***108-111*** *: amphores.*

Échelle 1:3 (estampille 1:1)

État 2. *Secteur Ouest. Occupation / démolition du premier édifice résidentiel (début du IIe siècle ap. J.-C.)*

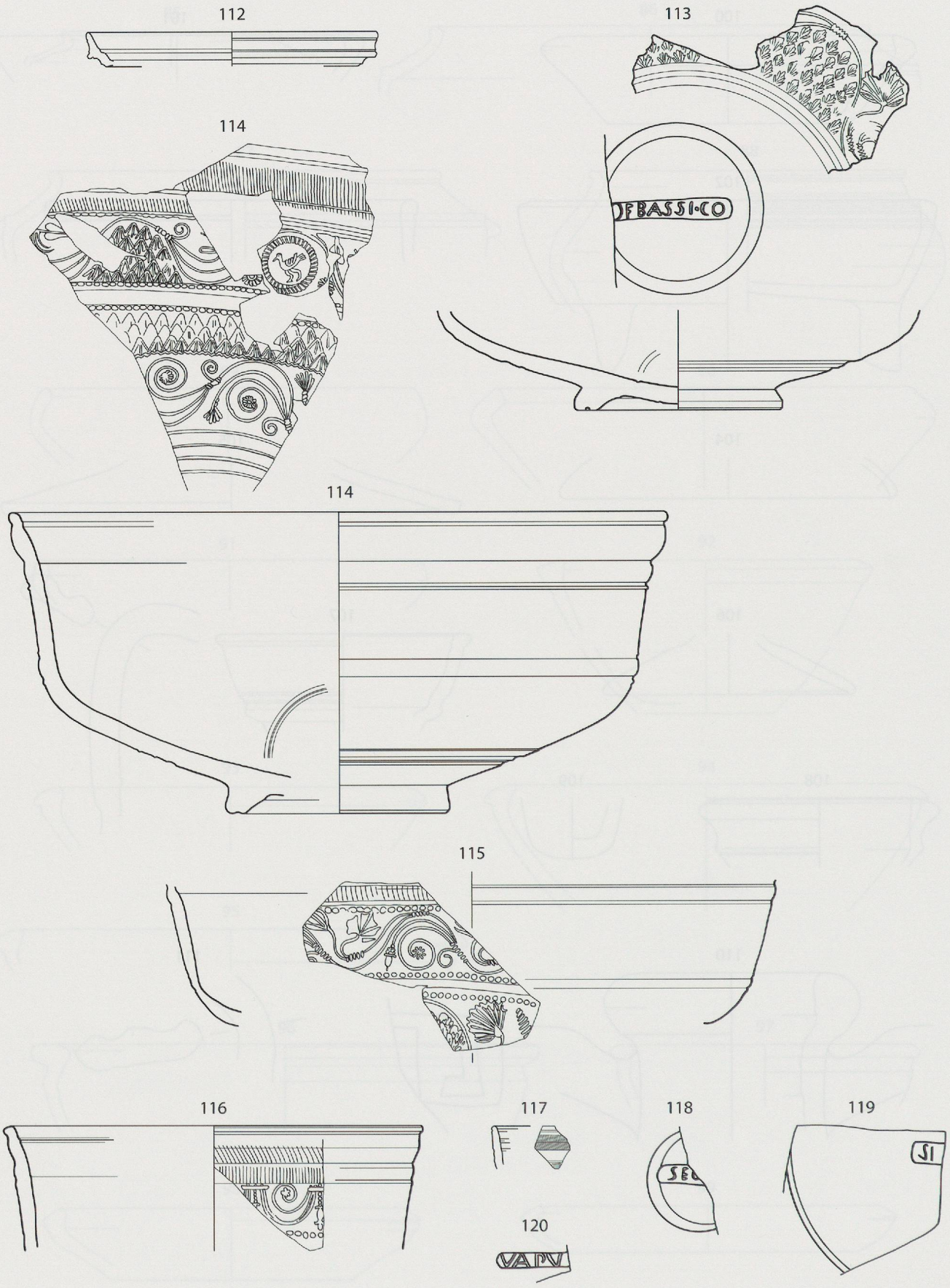

Fig. 188. *La céramique.*

112 *: TS italique ;* ***113-119*** *: TS gauloise.* *Échelle 1:3 (nos 113-116 : 1:2 ; estampilles 1:1)*

État 2. *Secteur Ouest. Occupation / démolition du premier édifice résidentiel (début du IIe siècle ap. J.-C.) (suite)*

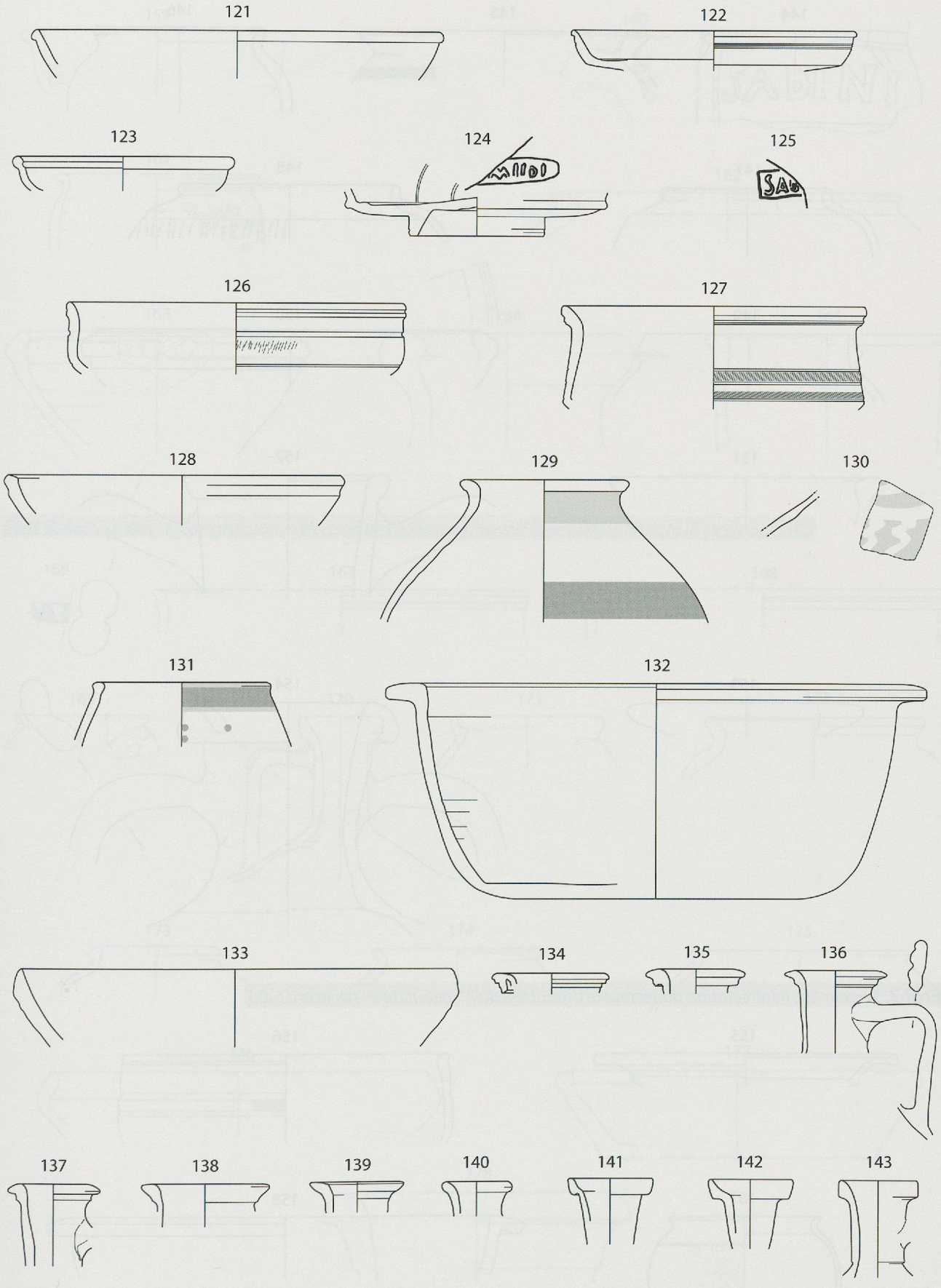

Fig. 189. *La céramique.*

121-122 *: TS gauloise ;* ***123-127*** *: TSI ;* ***128*** *: engobe interne ;* ***129-131*** *: peinte ;* ***132-143*** *: pâte claire.* *Échelle 1:3 (estampilles 1:1)*

État 2. *Secteur Ouest. Occupation / démolition du premier édifice résidentiel (début du IIe siècle ap. J.-C.) (suite)*

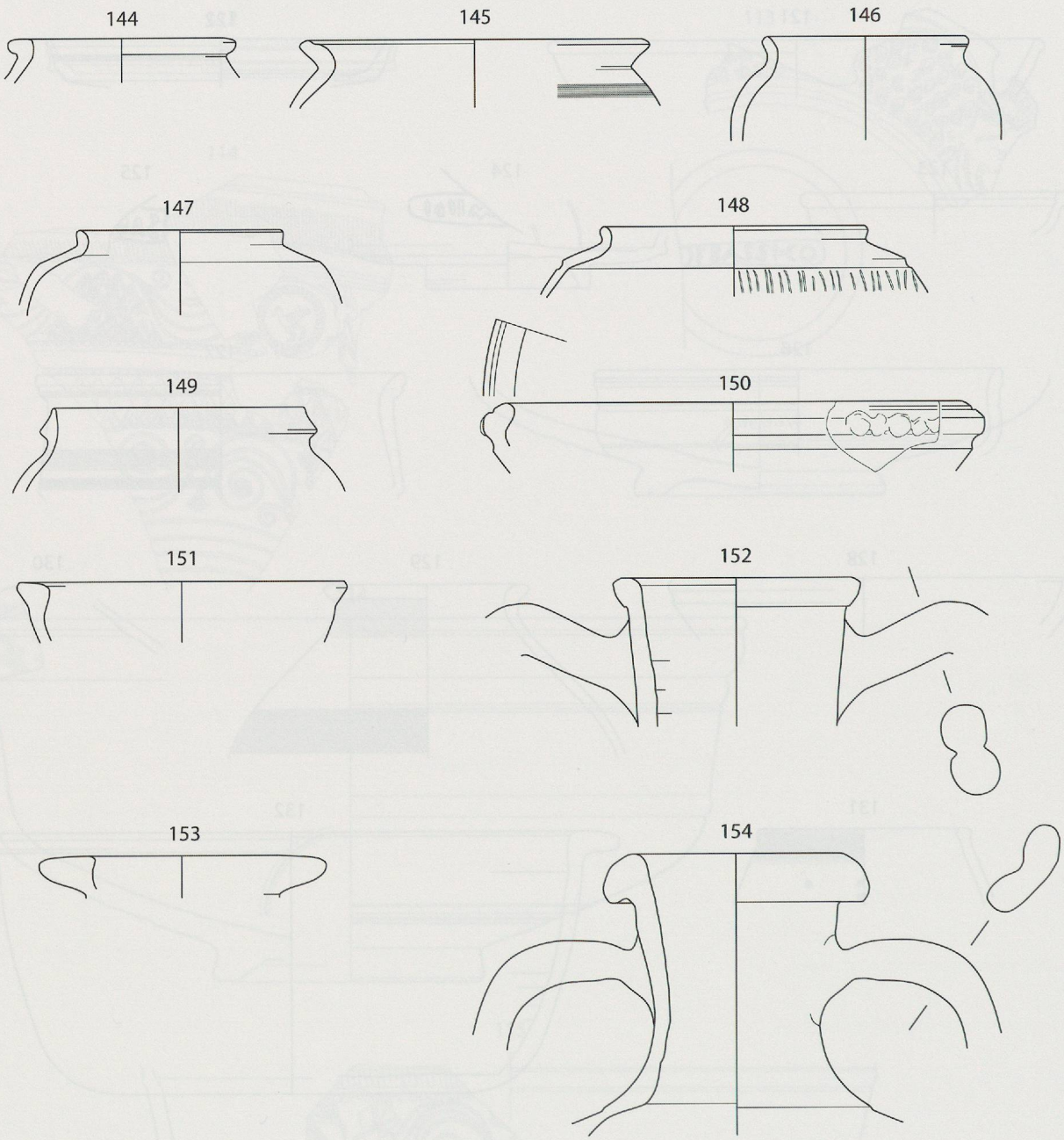

État 3. *Secteur Est. Réaffectation du secteur artisanal (fin du Ier-début du IIe siècle ap. J.-C.)*

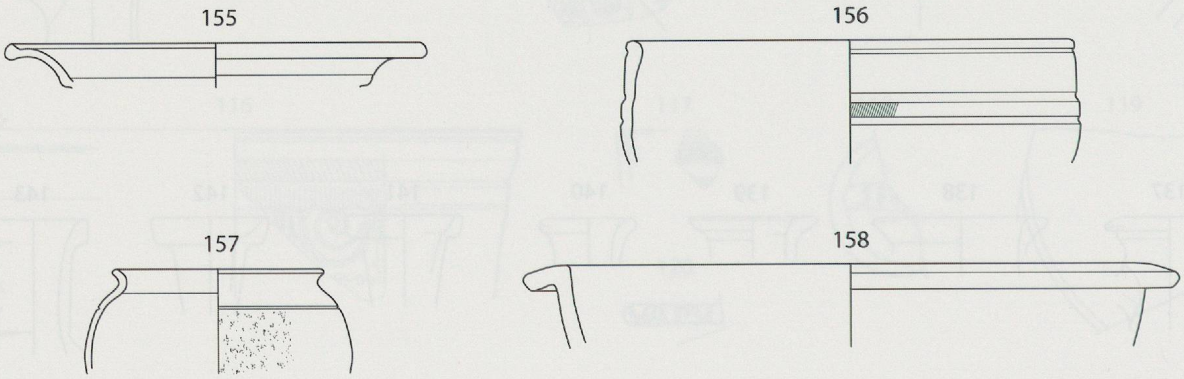

Fig. 190. *La céramique.*

***144-151** : pâte grise ; **152-154** : amphores ; **155** : TS gauloise ; **156** : TSI ; **157-158** : rev. argileux mat.* *Échelle 1:3*

État 3. *Secteur Est. Réaffectation du secteur artisanal (fin du Ier-début du IIe siècle ap. J.-C.) (suite)*

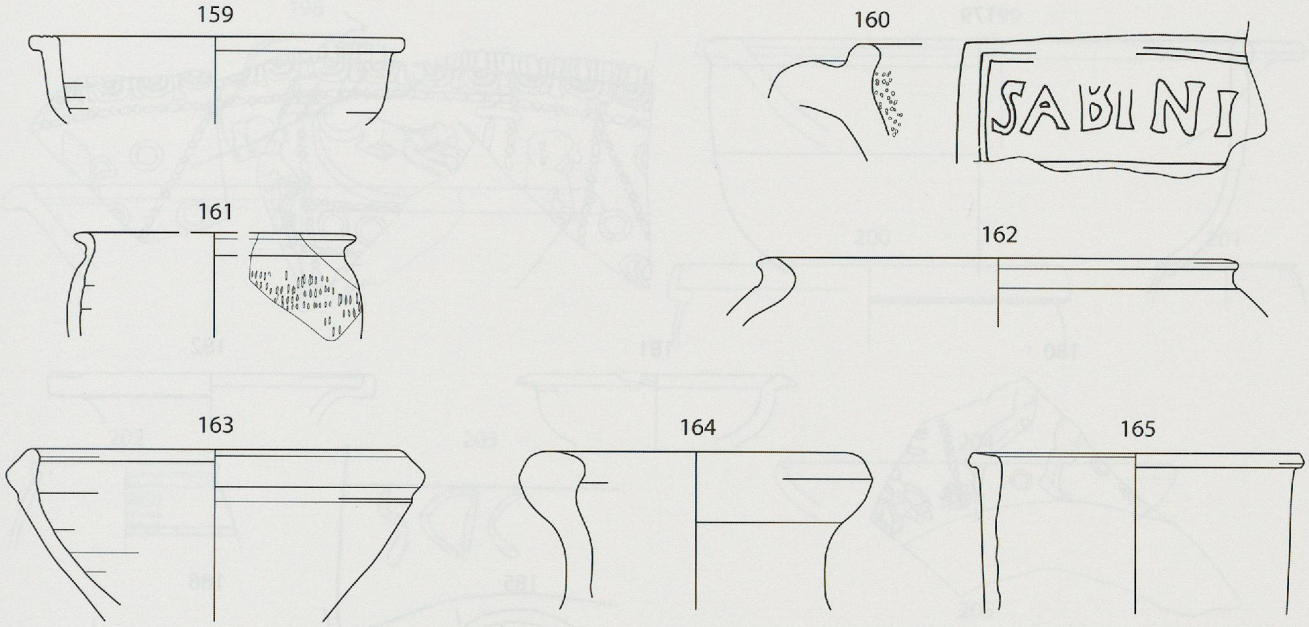

État 3. *Secteur Ouest. Construction / réfection de l'édifice résidentiel (première moitié du IIe siècle ap. J.-C.)*

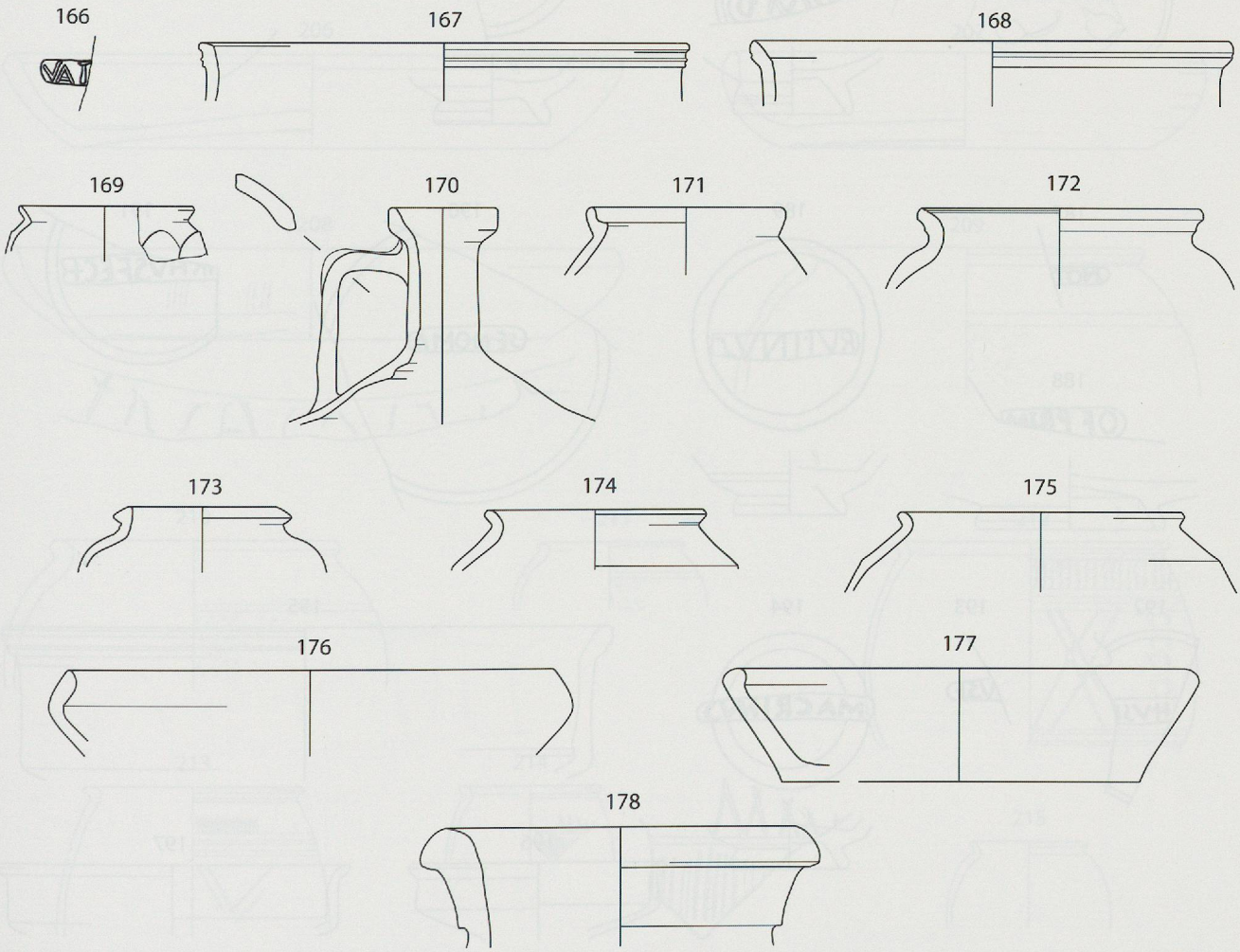

Fig. 191. *La céramique.*

159 : rev. argileux mat ; 160, 170 : pâte claire ; 161-163, 171-177 : pâte grise ; 164-165, 178 : amphores ; 166 : TS gauloise ; 167-168 : TSI ; 169 : parois fines.

Échelle 1:3 (estampilles : 1:1)

État 3. *Secteur Est. Désaffectation du secteur artisanal et domestique (IIe siècle ap. J.-C.)*

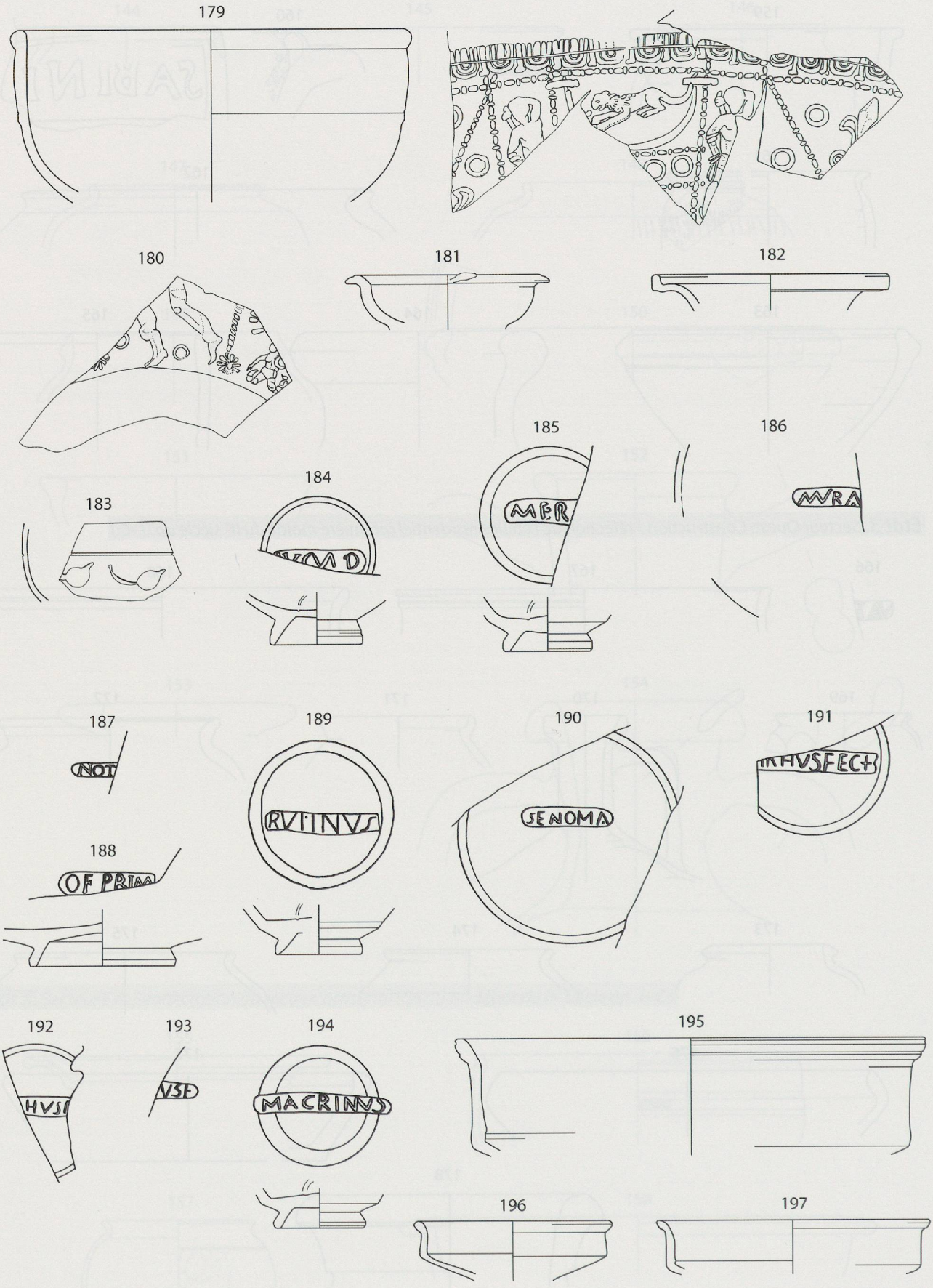

Fig. 192. *La céramique.*
***179-194** : TS gauloise ; **195-197** : TSI.* *Échelle 1:3 (estampilles : 1:1 ; nos 179-180 : 1:2)*

État 3. *Secteur Est. Désaffectation du secteur artisanal et domestique (IIe siècle ap. J.-C.) (suite)*

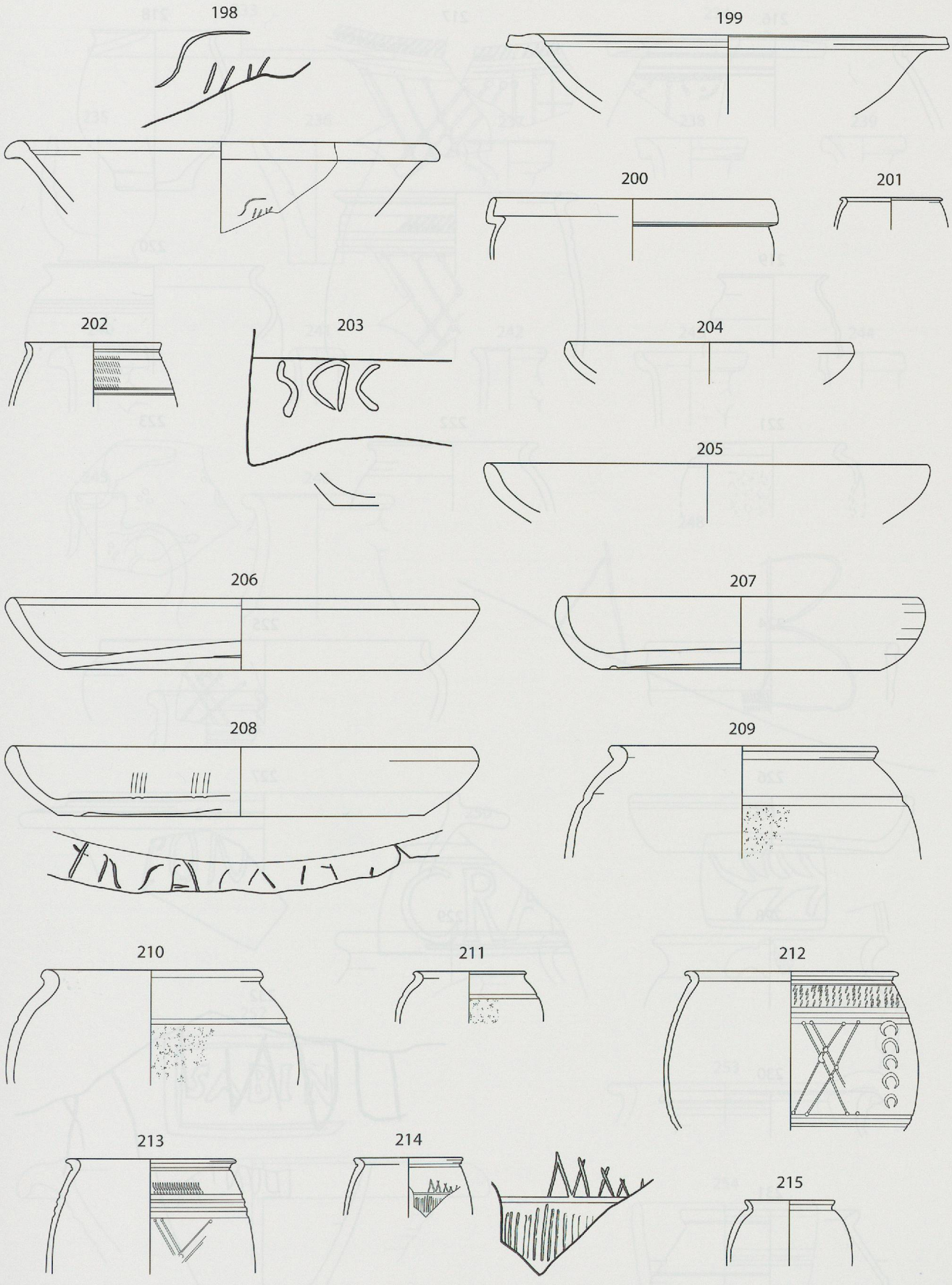

Fig. 193. *La céramique.*

***198-199** : TSI ; **200** : céramique blanche ; **201** : parois fines ; **202** : gallo-belge ; **203-208** : engobe interne ; **209-213** : rev. argileux mat ; **214-215** : rev. argileux.*

Échelle 1:3 (graffiti : 1:1)

État 3. *Secteur Est. Désaffectation du secteur artisanal et domestique (IIe siècle ap. J.-C.) (suite)*

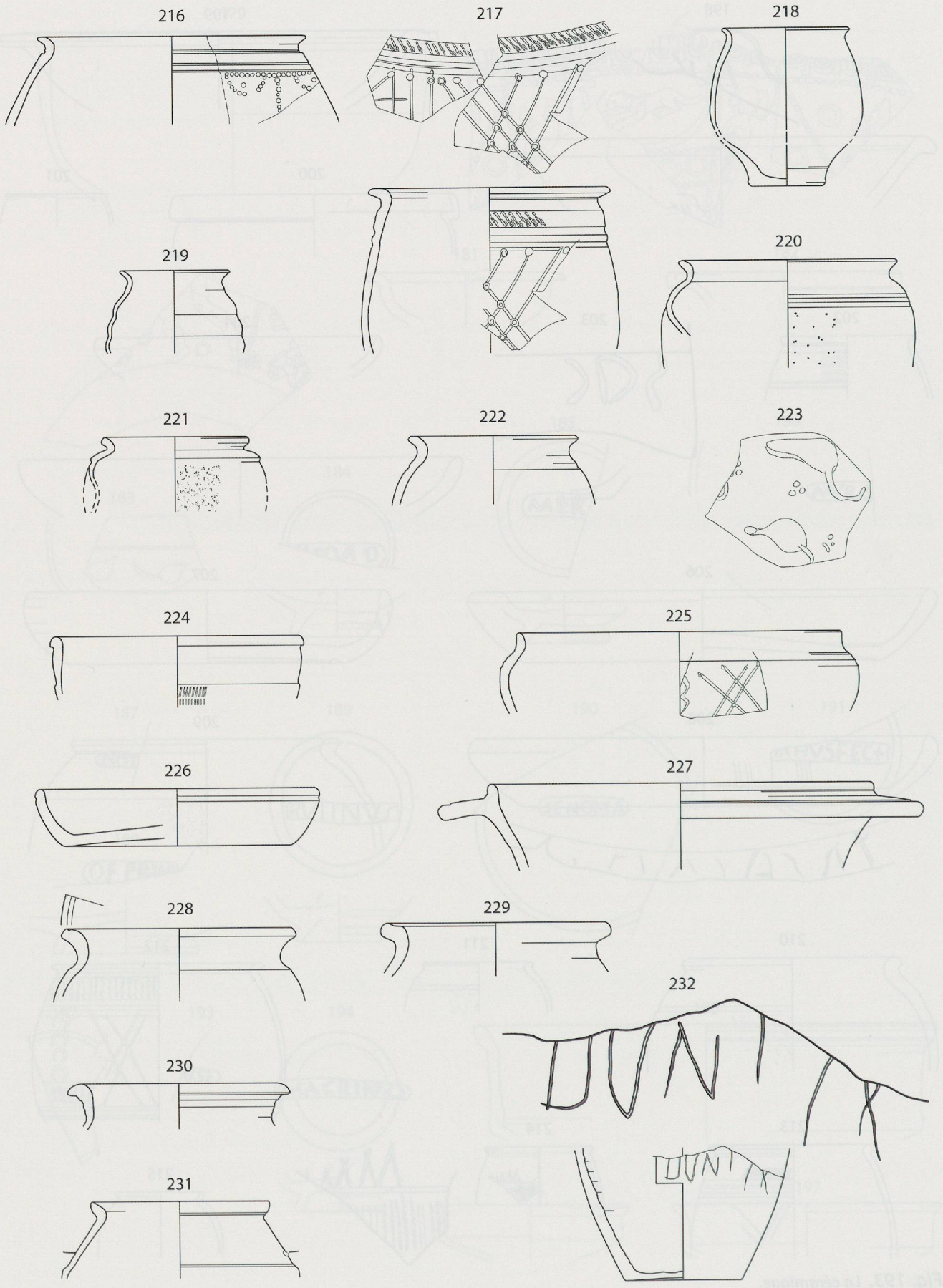

Fig. 194. *La céramique.*
***216-227** : rev. argileux ; **228-232** : pâte claire.*
Échelle 1:3 (graffito : 1:1 ; n° 223 : 1:2)

État 3. *Secteur Est. Désaffectation du secteur artisanal et domestique (IIe siècle ap. J.-C.) (suite)*

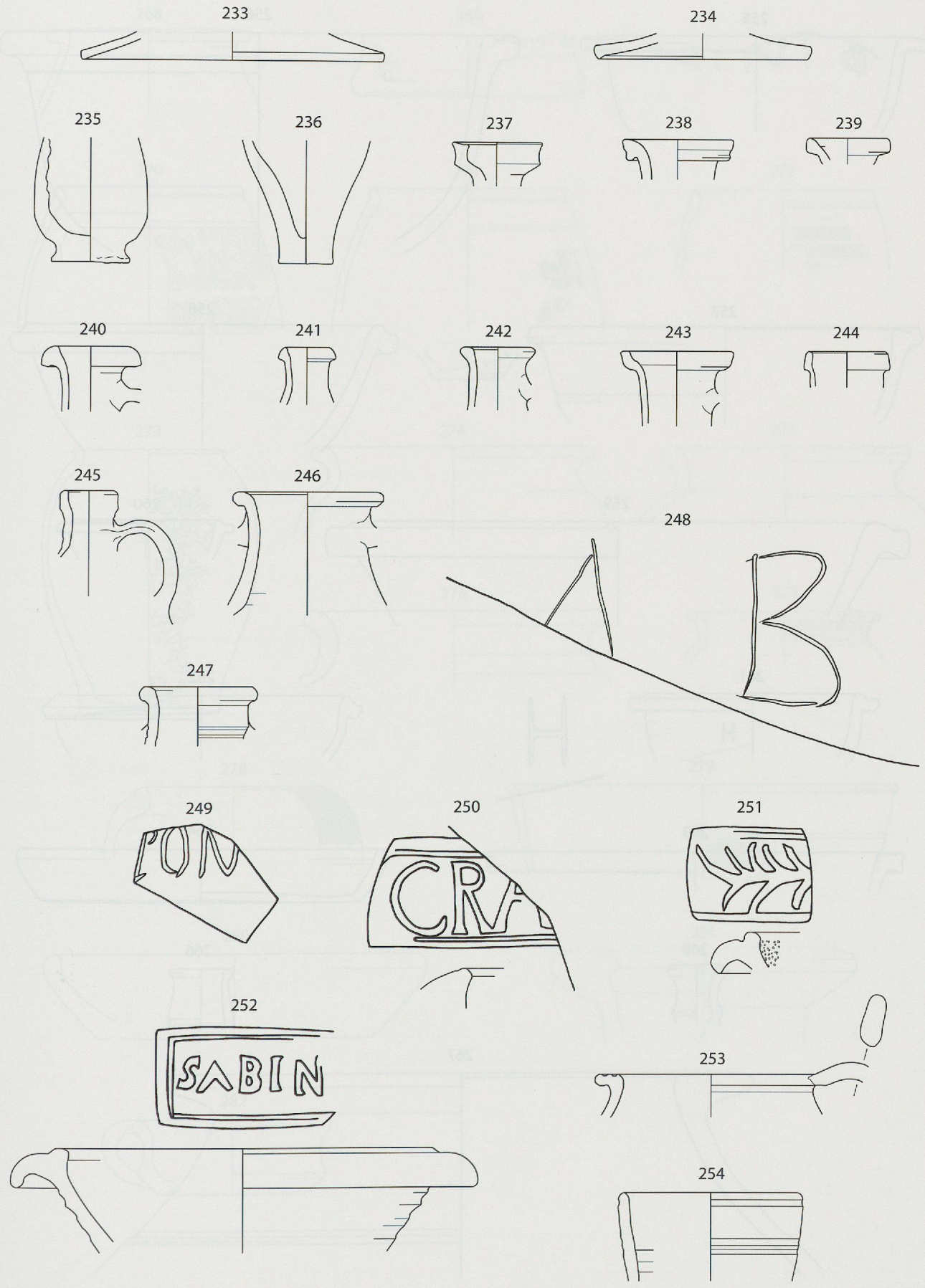

Fig. 195. ***La céramique.***
233-252 *: pâte claire ;* ***253-254*** *: rev. micacé.*

Échelle 1:3 (graffiti et estampilles : 1:1)

État 3. *Secteur Est. Désaffectation du secteur artisanal et domestique (IIe siècle ap. J.-C.) (suite)*

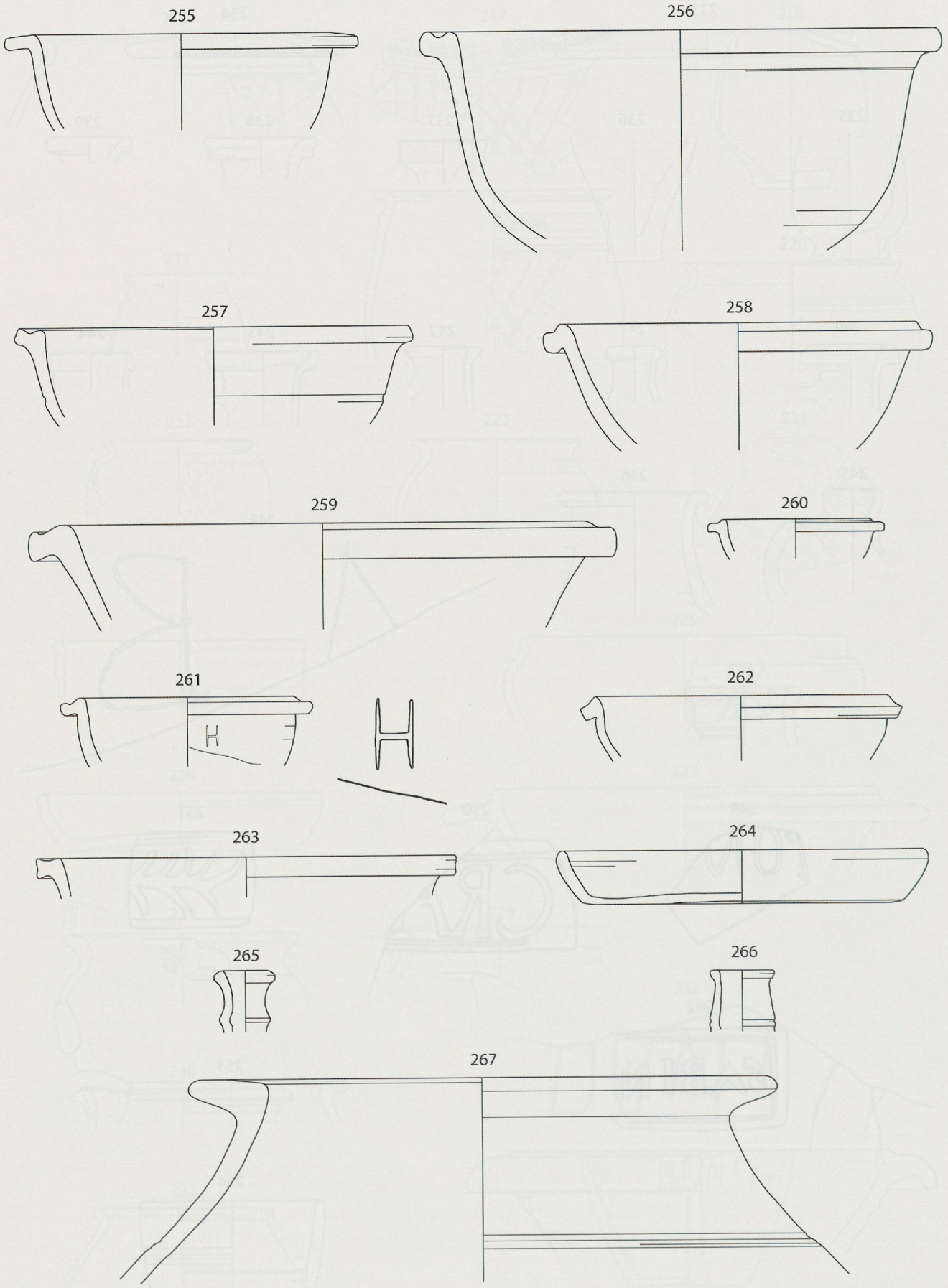

Fig. 196. *La céramique.*
***255-266** : rev. micacé ; **267** : pâte grise.*

Échelle 1:3 (graffito : 1:1)

État 3. *Secteur Est. Désaffectation du secteur artisanal et domestique (IIe siècle ap. J.-C.) (suite)*

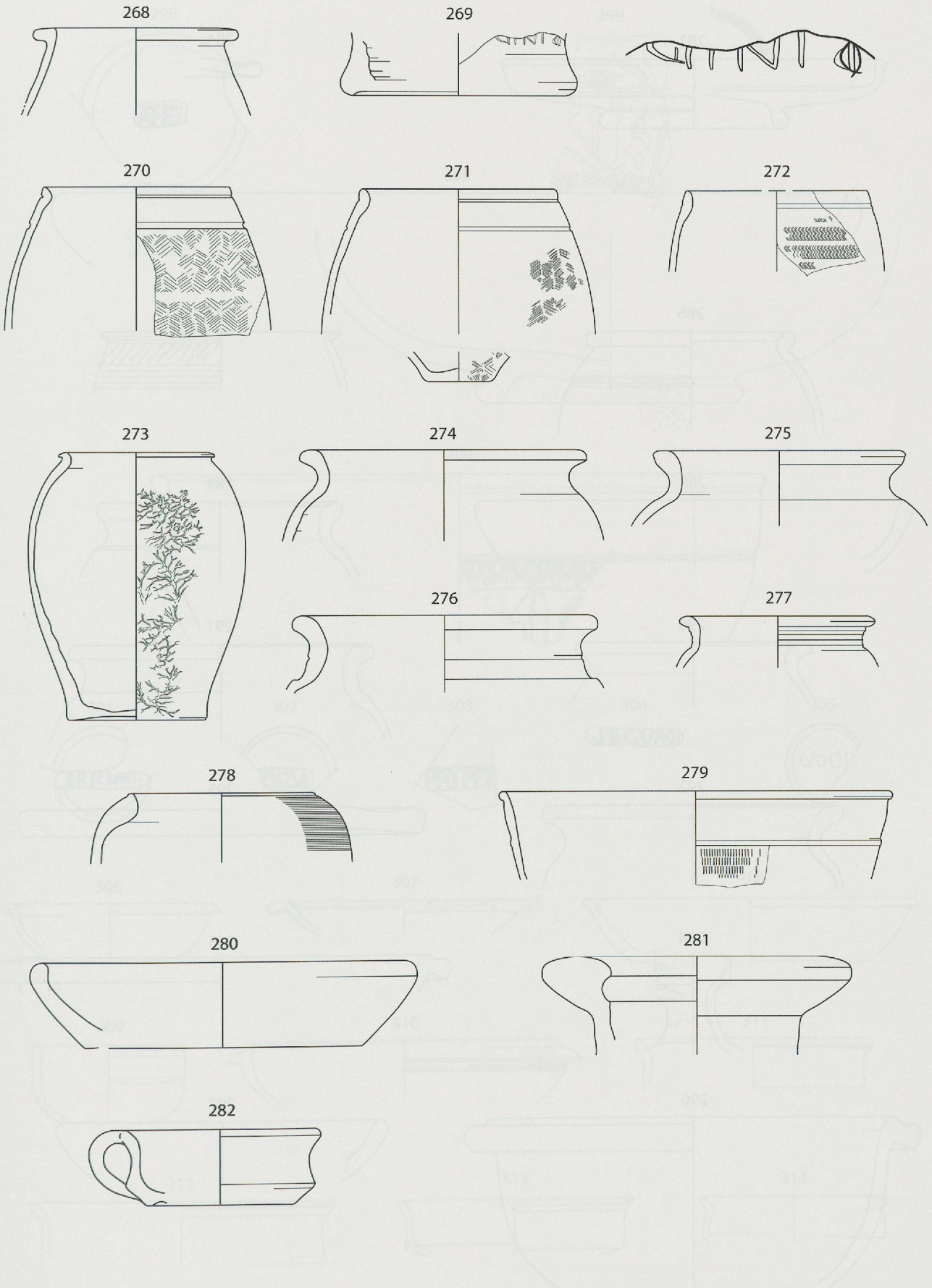

Fig. 197. ***La céramique.***
268-280 *: pâte grise ;* ***281*** *: amphore ;* ***282*** *: lampe.*

Échelle 1:3 (graffito : 1:1)

État 3. *Secteur Ouest. Occupation / démolition de l'édifice résidentiel (seconde moitié du IIe siècle ap. J.-C.)*

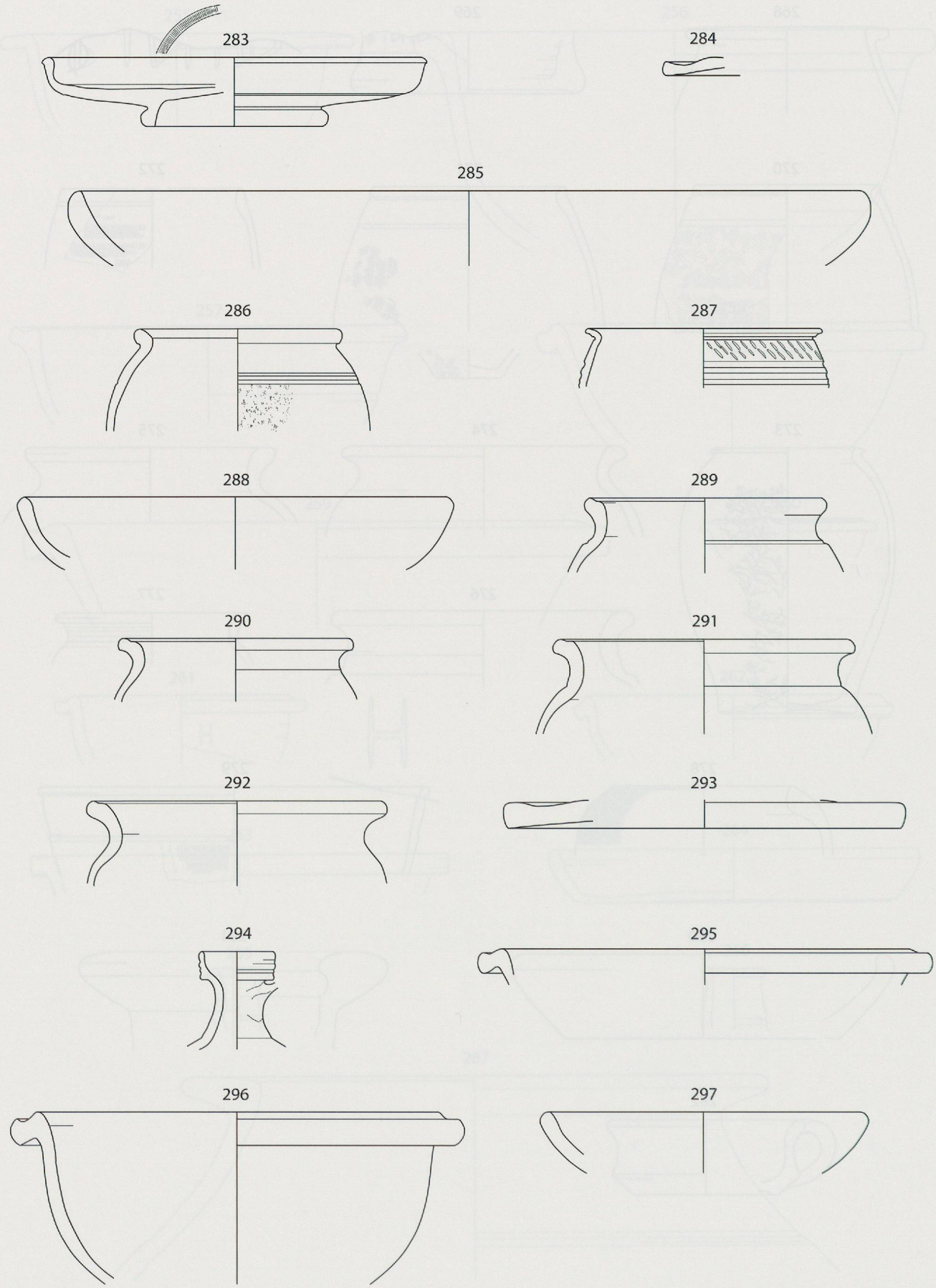

Fig. 198. *La céramique.*

***283** : TS gauloise ; **284-285** : engobe interne ; **286-288** : rev. argileux mat ; **289-294** : pâte claire ; **295-297** : rev. micacé.* *Échelle 1:3*

État 4A. *Secteur Est. Extension de l'ensemble palatial (fin du IIe-début du IIIe siècle ap. J.-C.)*

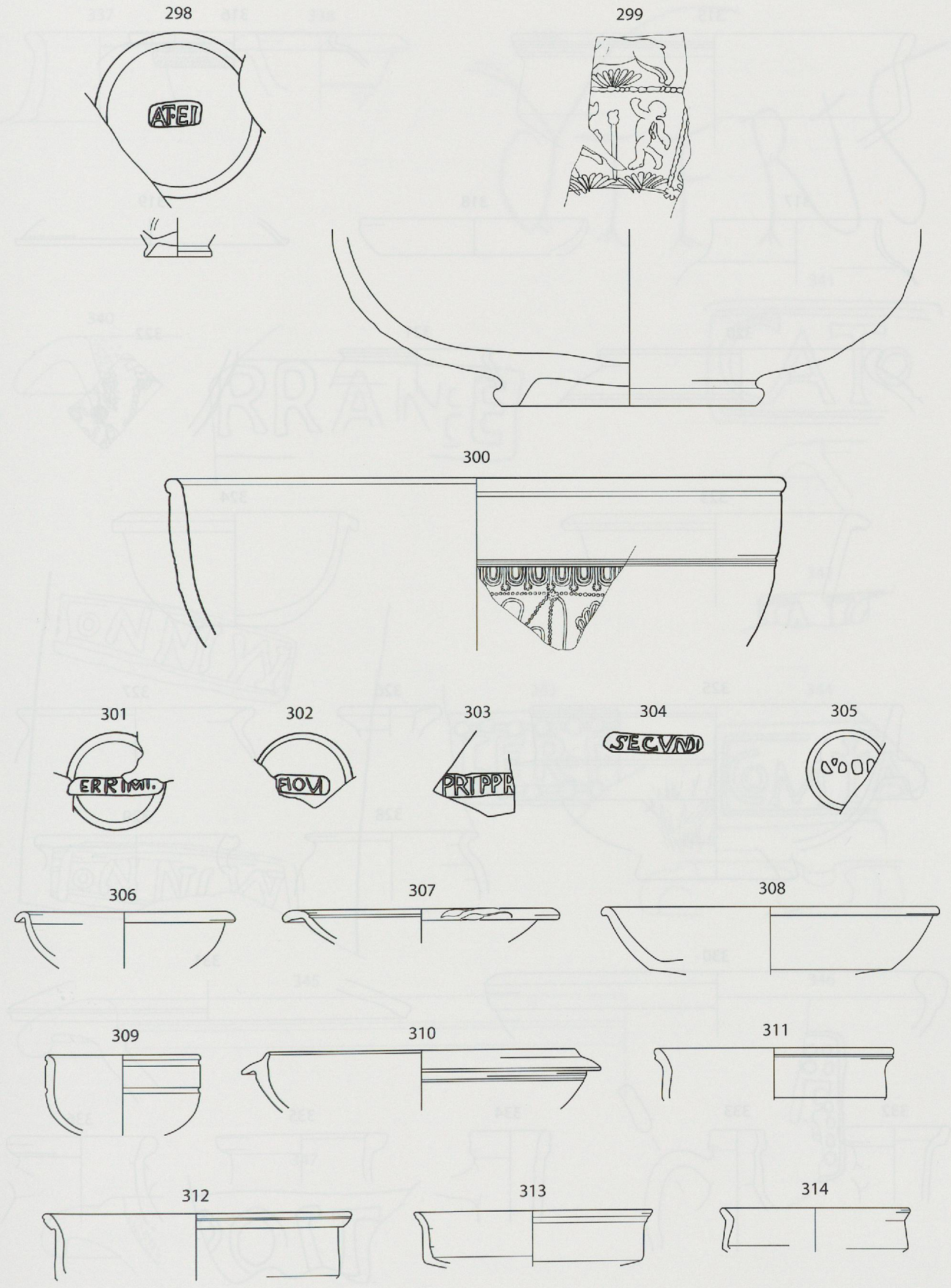

Fig. 199. *La céramique.*

298 *: TS italique ;* ***299-308*** *: TS gauloise ;* ***309-314*** *: TSI.*

Échelle 1:3 (estampilles : 1:1 ; nos 299-300 : 1:2)

État 4A. *Secteur Est. Extension de l'ensemble palatial (fin du IIe-début du IIIe siècle ap. J.-C.) (suite)*

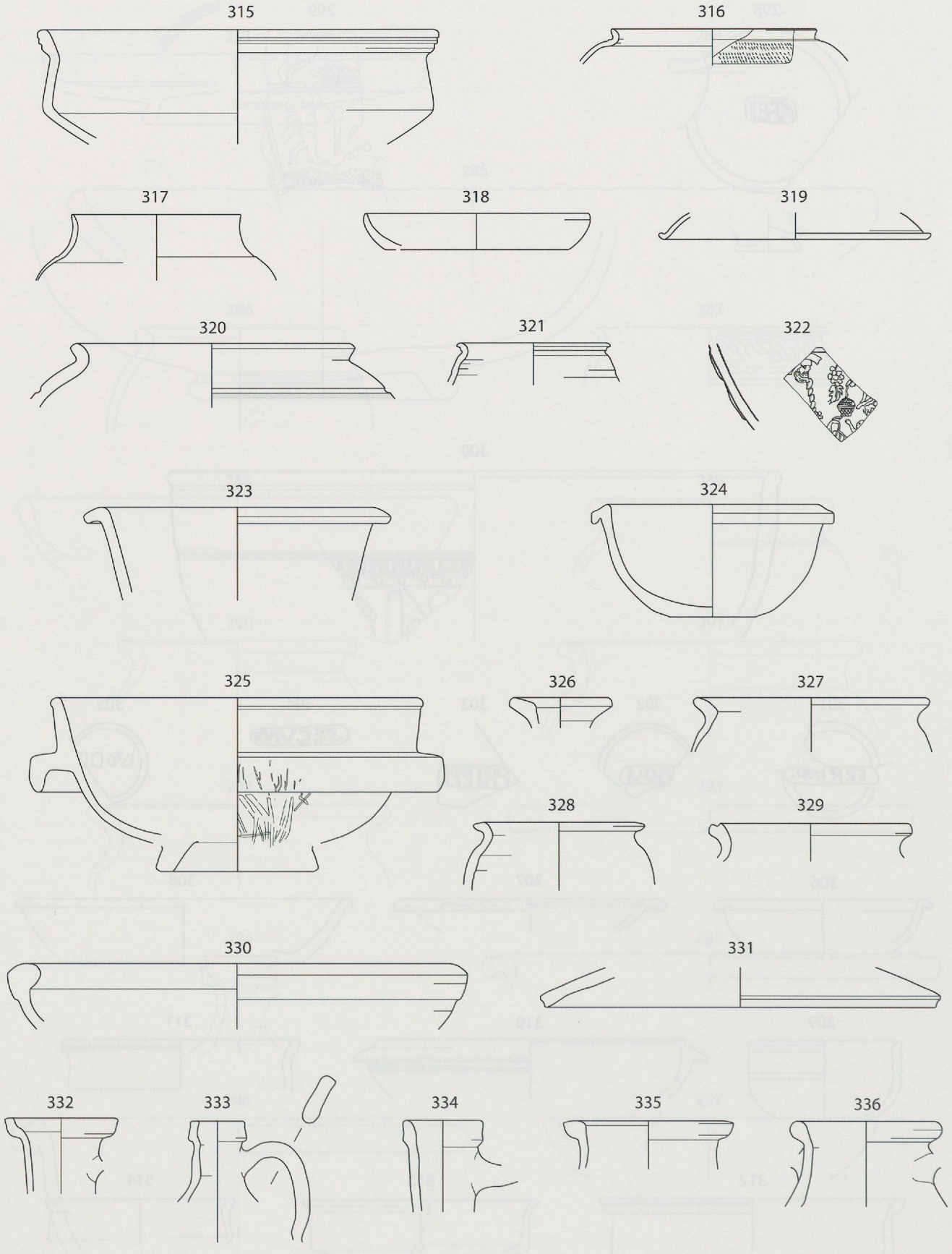

Fig. 200. *La céramique.*

315 *: TSI ;* ***316-317*** *: gallo-belge ;* ***318-319*** *: engobe interne ;* ***320-321*** *: rev. argileux mat ;*
322-326 *: rev. argileux ;* ***327-336*** *: pâte claire.*

Échelle 1:3 (nº 322 : 1:2)

État 4A. *Secteur Est. Extension de l'ensemble palatial (fin du IIe-début du IIIe siècle ap. J.-C.) (suite)*

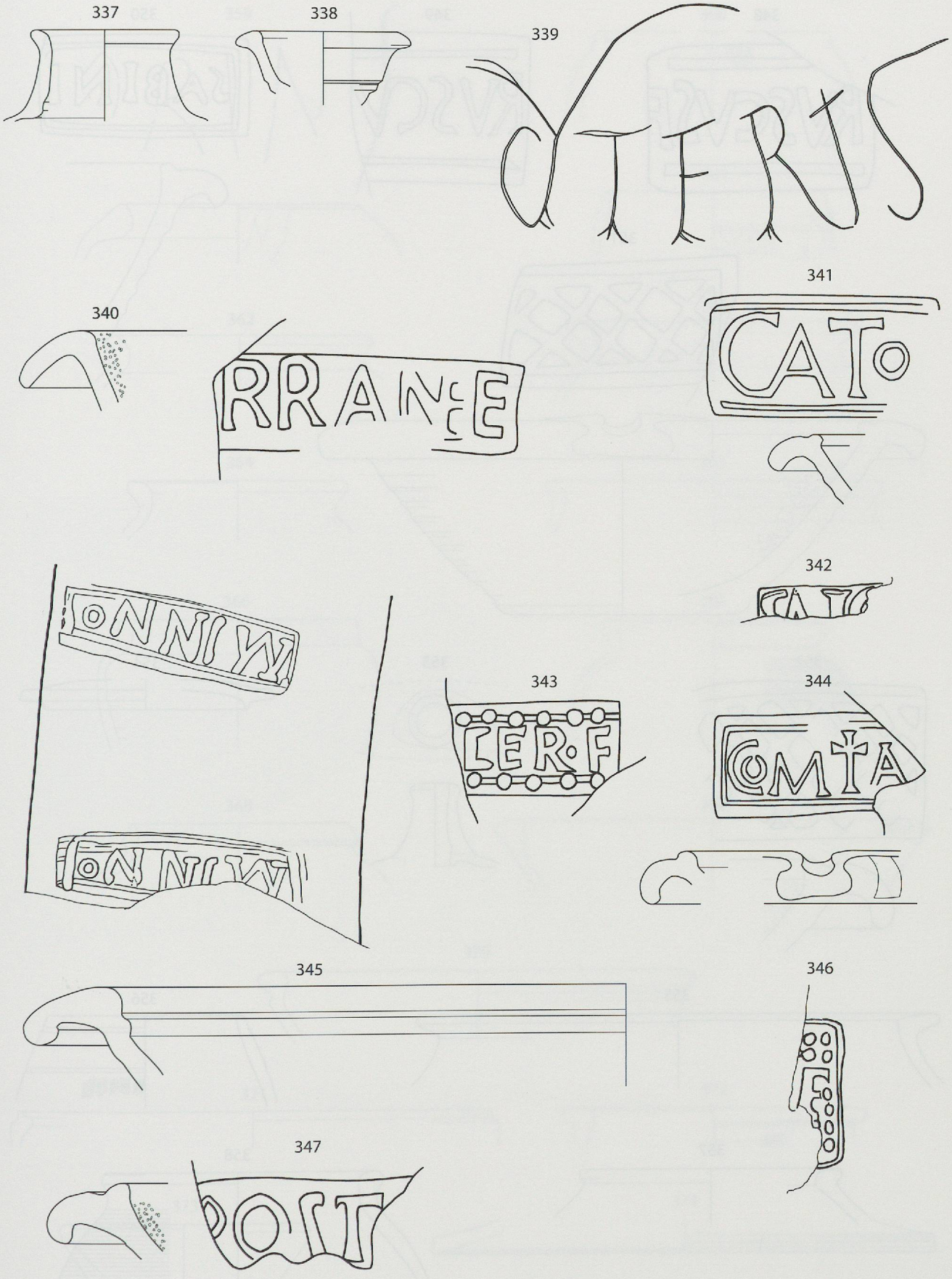

Fig. 201. *La céramique.*
337-347 *: pâte claire.*

Échelle 1:3 (estampilles : 1:1)

État 4A. *Secteur Est. Extension de l'ensemble palatial (fin du IIe-début du IIIe siècle ap. J.-C.) (suite)*

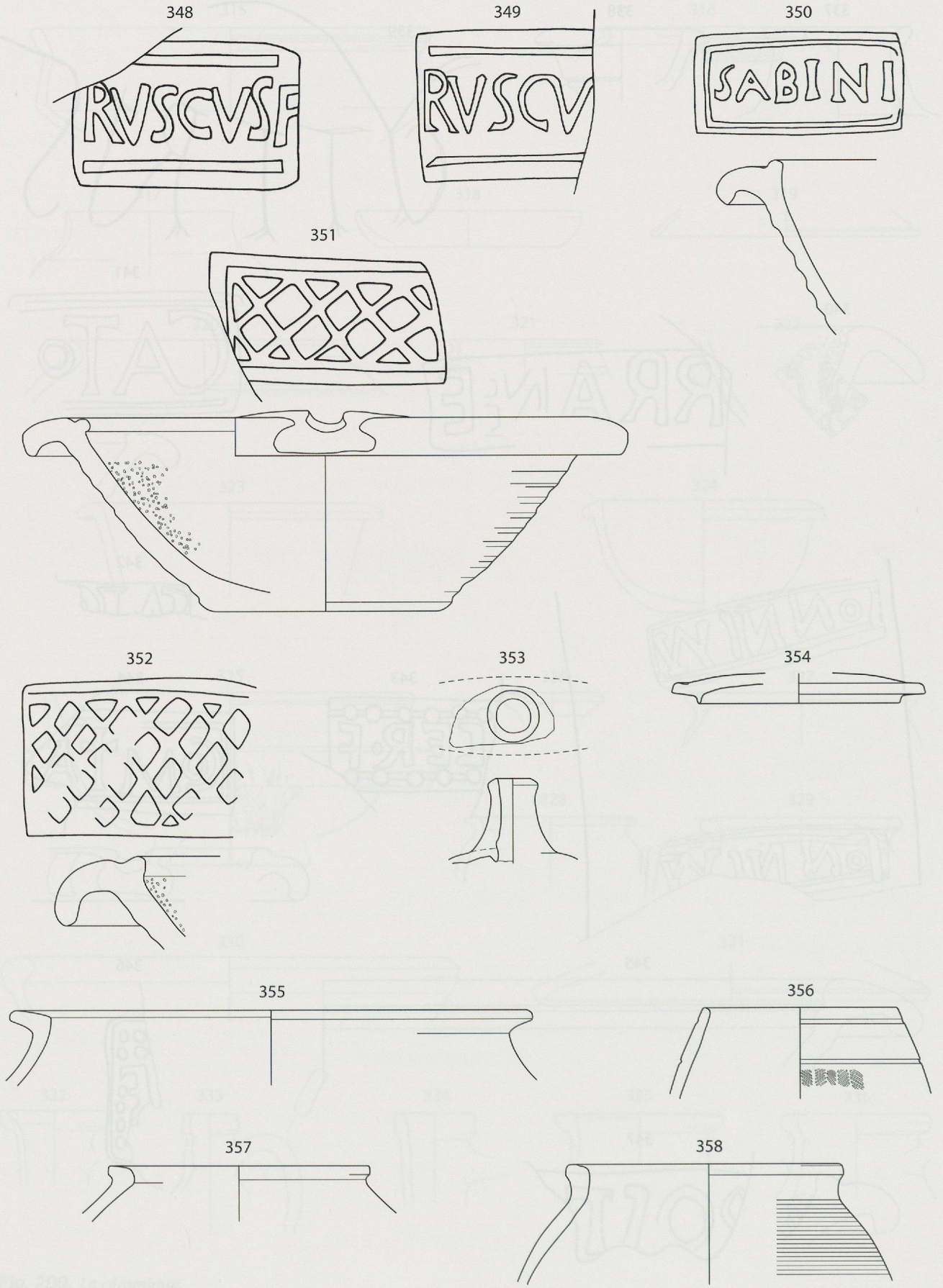

Fig. 202. *La céramique.*

348-352 *: pâte claire ;* ***353-354*** *: rev. micacé ;* ***355-358*** *: pâte grise.*

Échelle 1:3 (estampilles : 1:1 : n° 355 : 1:6)

État 4A. *Secteur Est. Extension de l'ensemble palatial (fin du IIe-début du IIIe siècle ap. J.-C.) (suite)*

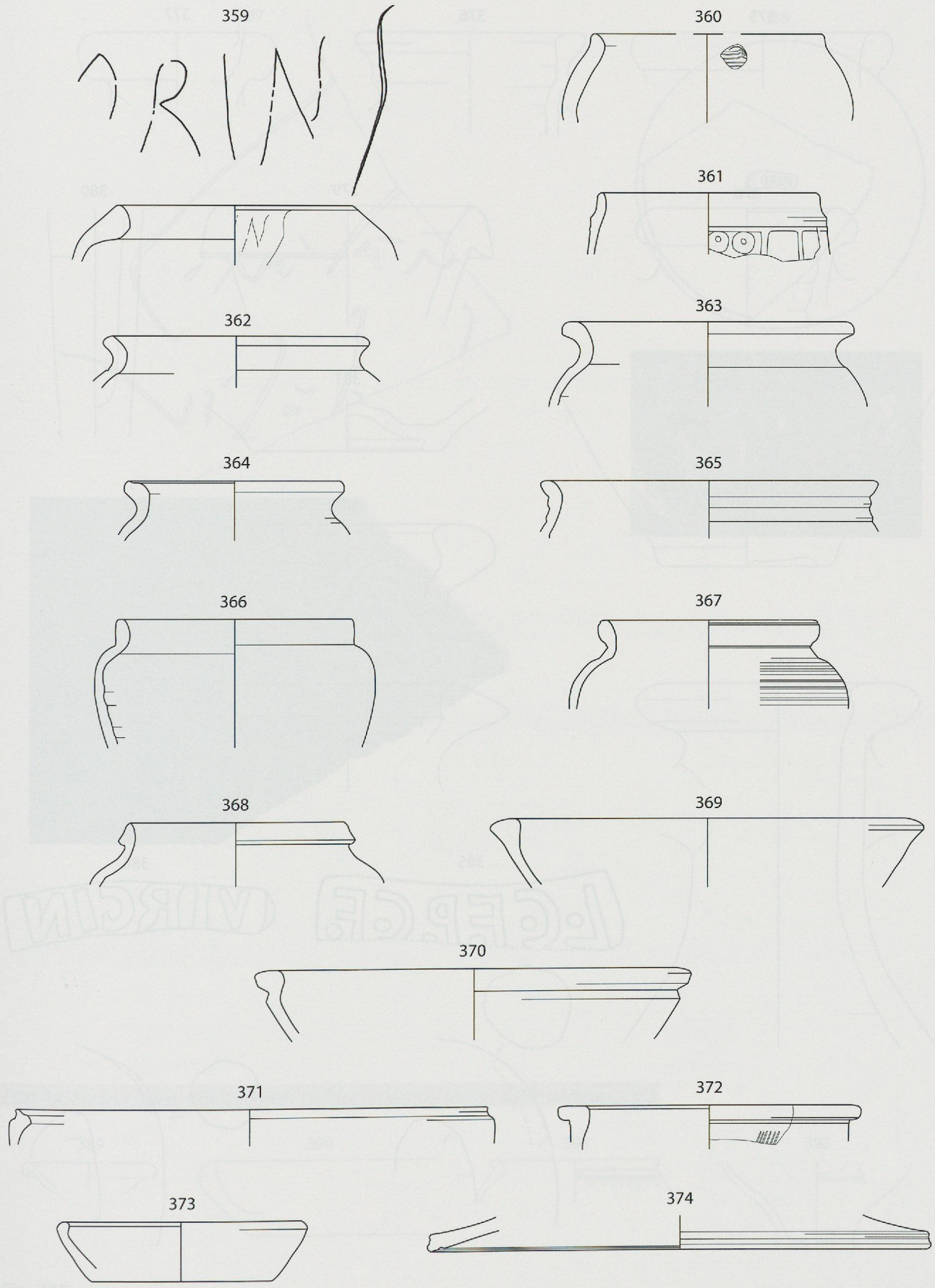

Fig. 203. *La céramique.*
359-374 *: pâte grise.*

Échelle 1:3 (graffito : 1:1)

État 4A. *Secteur Est. Extension de l'ensemble palatial (fin du IIe-début du IIIe siècle ap. J.-C.) (suite)*

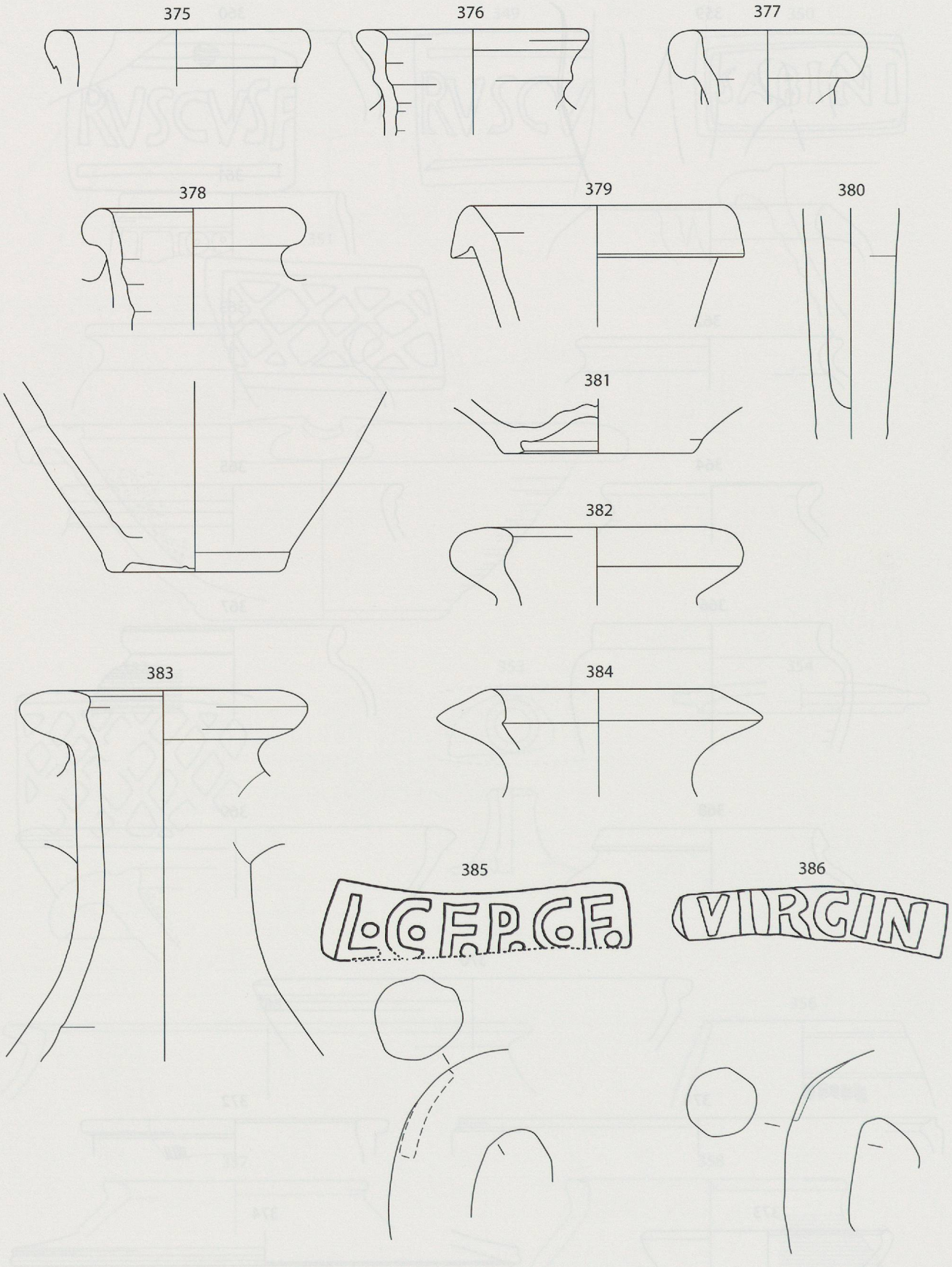

Fig. 204. *La céramique.*

375-386 *: amphores.* *Échelle 1:3 (estampilles : 1:1)*

État 4A. *Secteur Est. Extension de l'ensemble palatial (fin du IIe-début du IIIe siècle ap. J.-C.) (suite)*

387

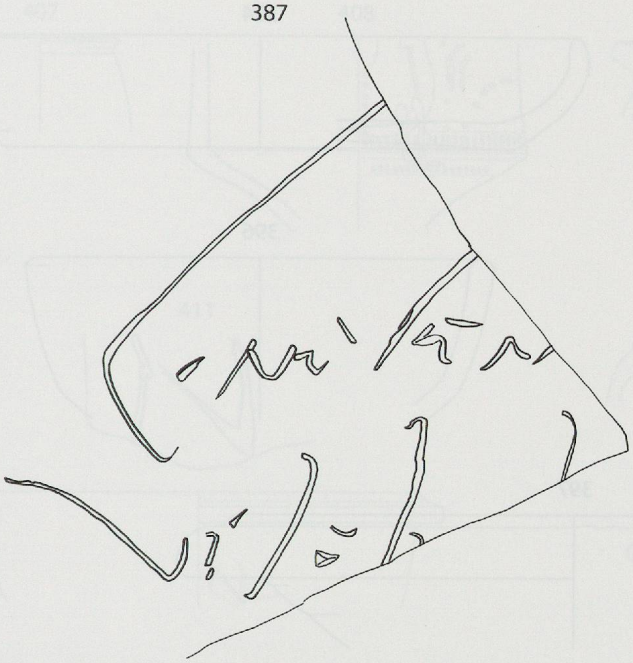

388

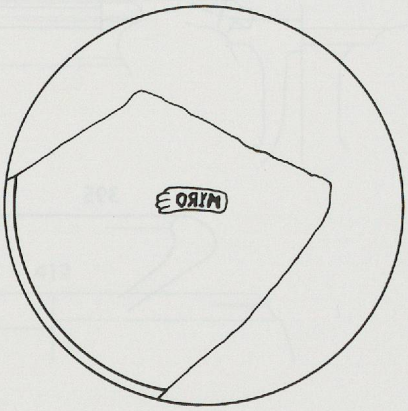





État 4A. *Secteur Ouest. Rénovation de l'édifice résidentiel (début du IIIe siècle ap. J.-C.)*

389

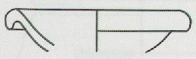

390

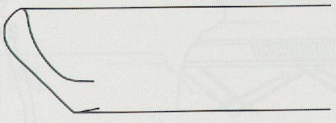

391

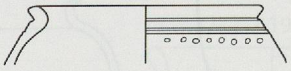

392

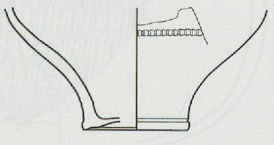

Fig. 205. ***La céramique.***

387 *: amphore ;* ***388*** *: lampe ;* ***389*** *: TSI ;* ***390*** *: engobe interne;* ***391-392*** *: rev. argileux.*

Échelle 1:3 (nos 387-388 : 1:1 ; photo no 388 : env. 5:1)

État 4A. *Secteur Ouest. Rénovation de l'édifice résidentiel (début du IIIe siècle ap. J.-C.) (suite)*

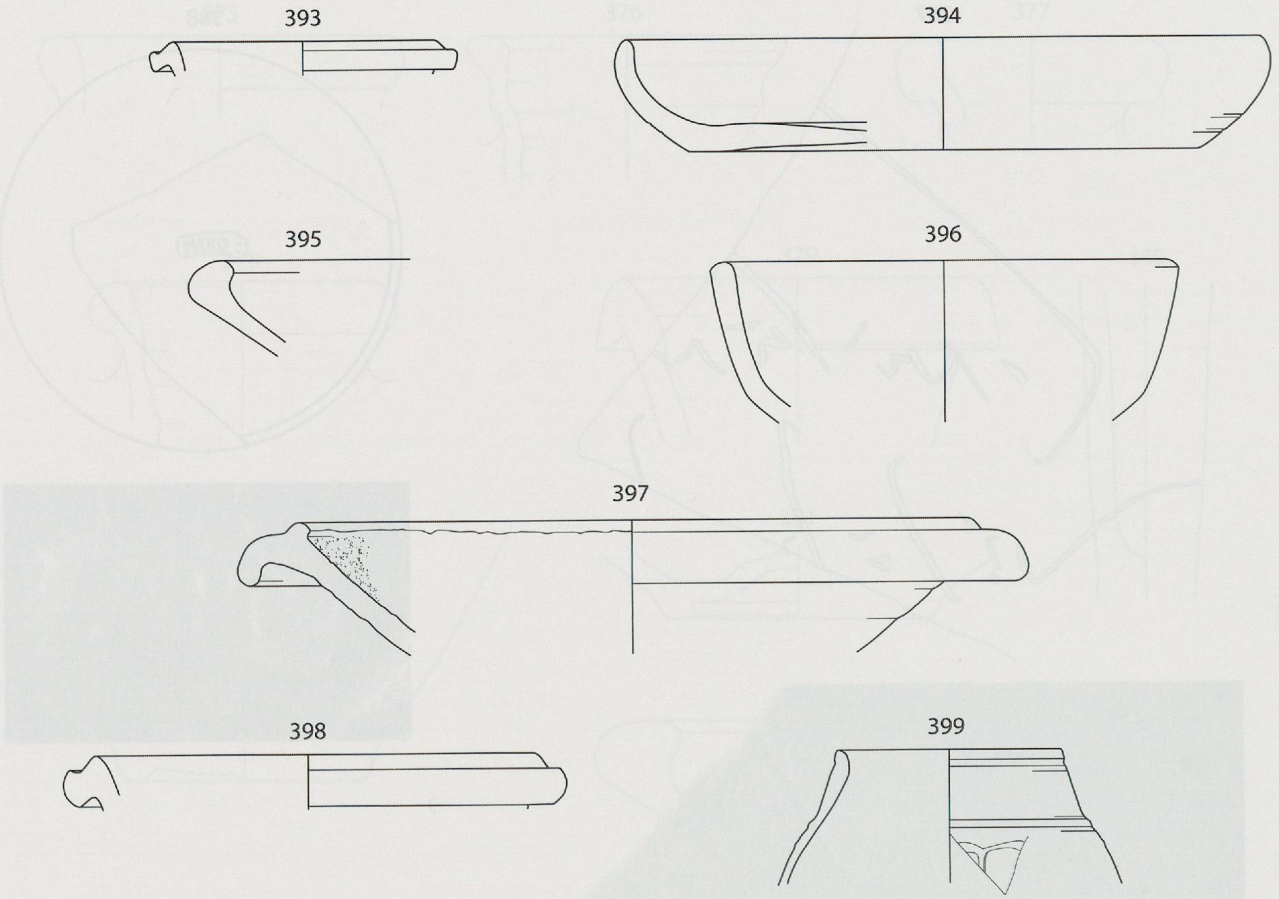

État 4A. *Secteur Est. Occupation du nouveau complexe architectural (dès le IIIe siècle ap. J.-C.)*

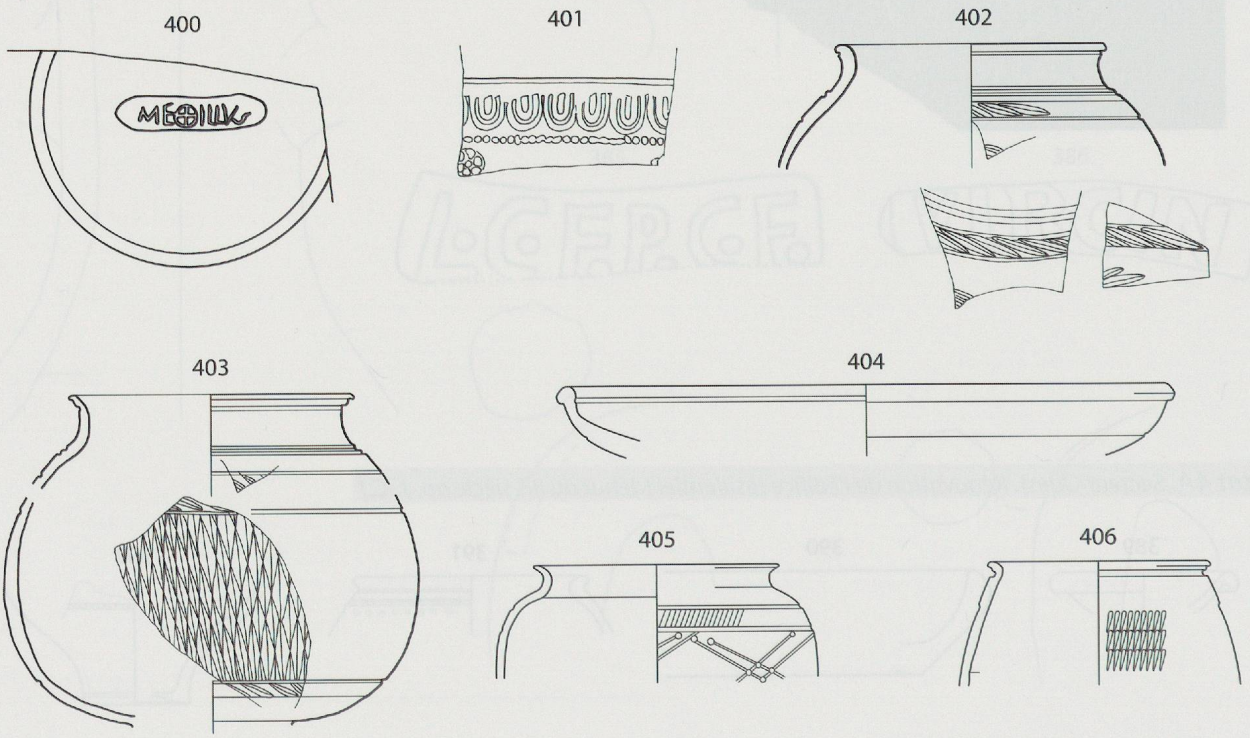

Fig. 206. *La céramique.*

393-394, 405-406 : *rev. argileux ;* ***395-397 :*** *pâte claire ;* ***398 :*** *rev. micacé ;*
399 : *pâte grise ;* ***400-404 :*** *TS gauloise.*

Échelle 1:3 (estampille : 1:1 ; nos 402-403 : 1:2)

État 4A. *Secteur Est. Occupation du nouveau complexe architectural (dès le IIIe siècle ap. J.-C.) (suite)*

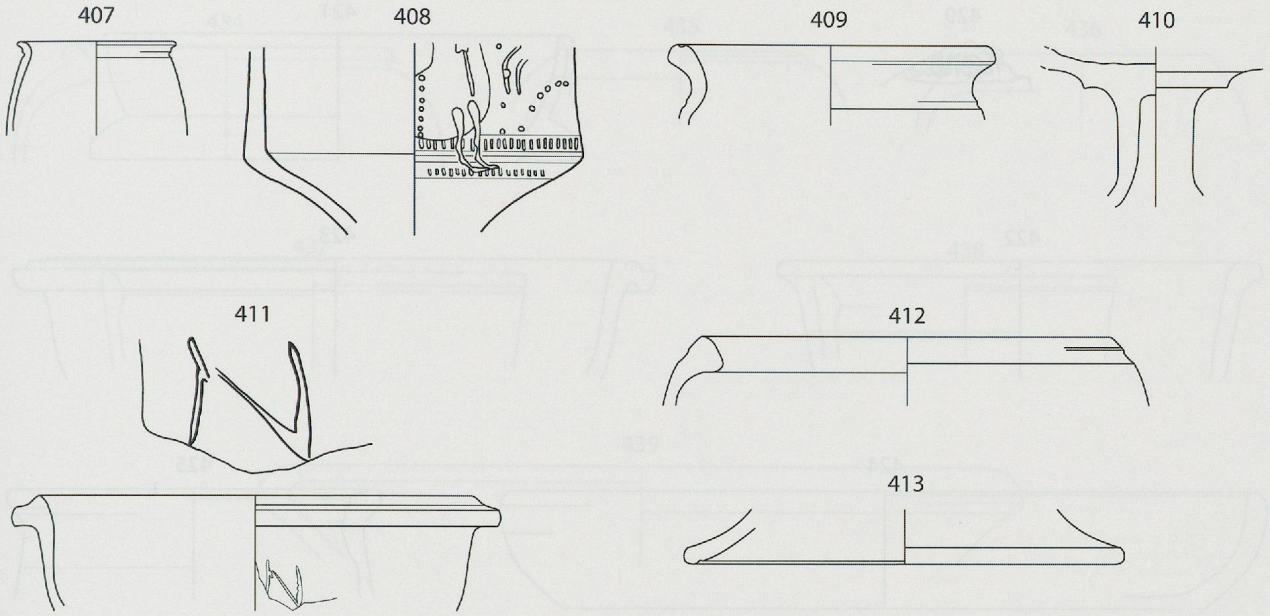

État 4A. *Secteur Ouest. Occupation de l'édifice résidentiel principal (fin du IIe-début du IIIe siècle ap. J.-C.)*

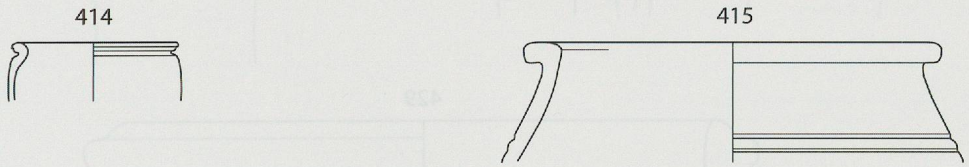

État 4B. *Secteur Est. Transformations ponctuelles de l'extension palatiale (première moitié du IIIe siècle ap. J.-C.)*



Fig. 207. *La céramique.*

***407-408, 414** : rev. argileux ; **409** : pâte claire ; **410-411** : rev. micacé ; **412-413, 415, 418-419** : pâte grise ; **416** : TS gauloise.*

Échelle 1:3 (graffito et estampille : 1:1)

État 4C. *Secteur Est. Ultimes réfections dans le nouveau complexe architectural (IIIe siècle ap. J.-C.)*

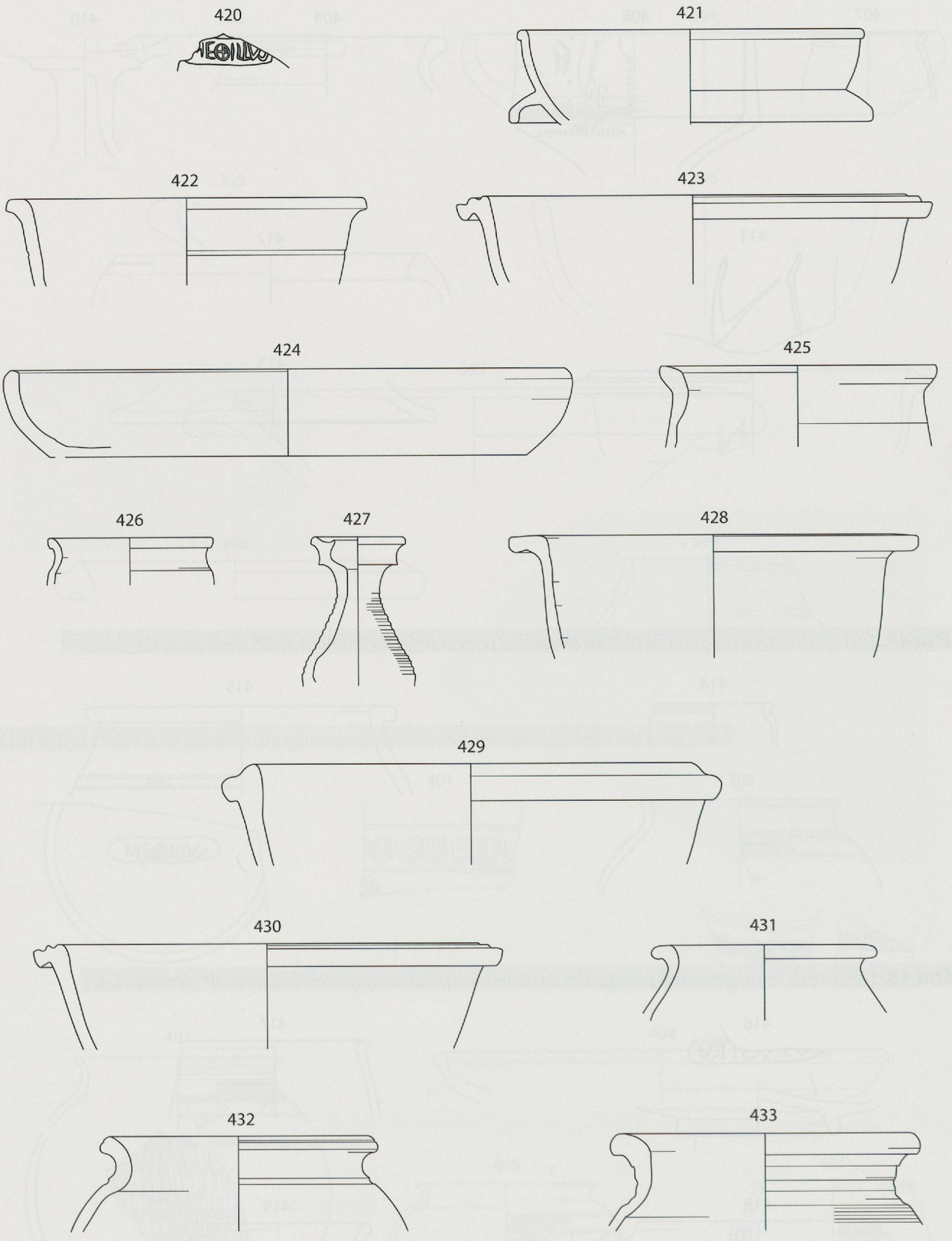

Fig. 208. *La céramique.*

***420-421** : TS gauloise ; **422-425** : rev. argileux ; **426-428** : pâte claire ; **429-431** : rev. micacé ; **432-433** : pâte grise.*

Échelle 1:3 (estampille : 1:1)

État 4C. *Secteur Est. Ultimes réfections dans le nouveau complexe architectural (IIIe siècle ap. J.-C.) (suite)*

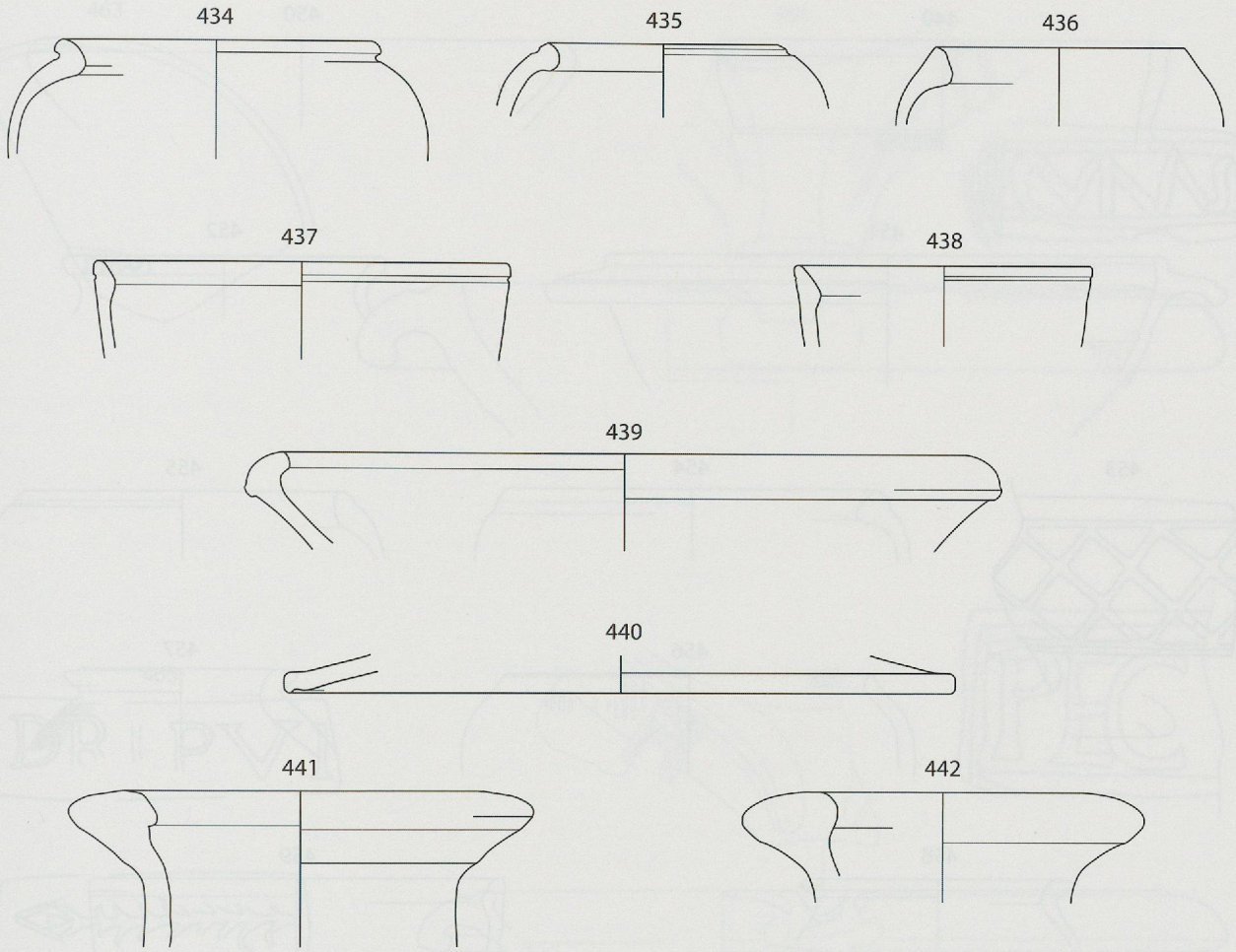

État 5. *Secteur Est. Réoccupation partielle du complexe architectural (après 270 ap. J.-C.)*

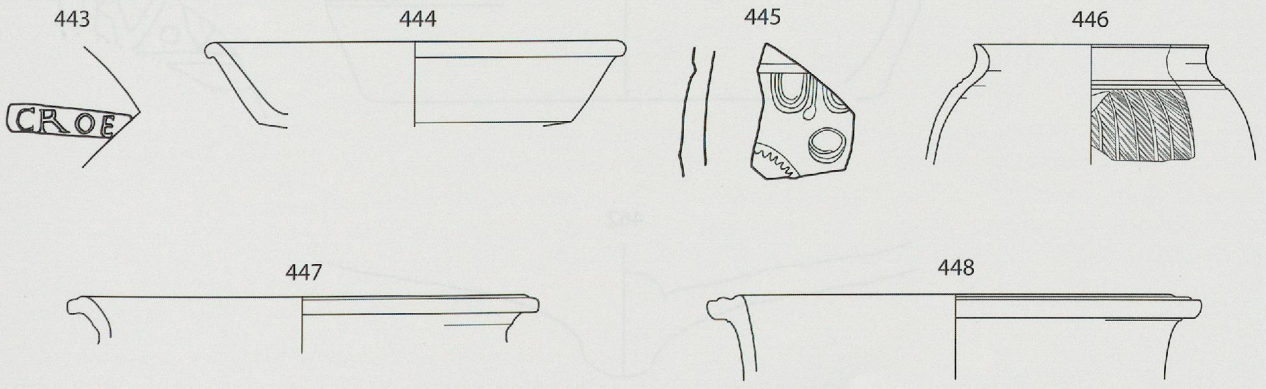

Fig. 209. *La céramique.*

***434-440** : pâte grise ; **441-442** : amphores ; **443-444** : TS gauloise ; **445** : TSO helvétique ; **446-448** : revêtement argileux.*

Échelle 1:3 (estampille : 1:1; nº 445 : 1:2)

État 5. *Secteur Est. Réoccupation partielle du complexe architectural (après 270 ap. J.-C.) (suite)*

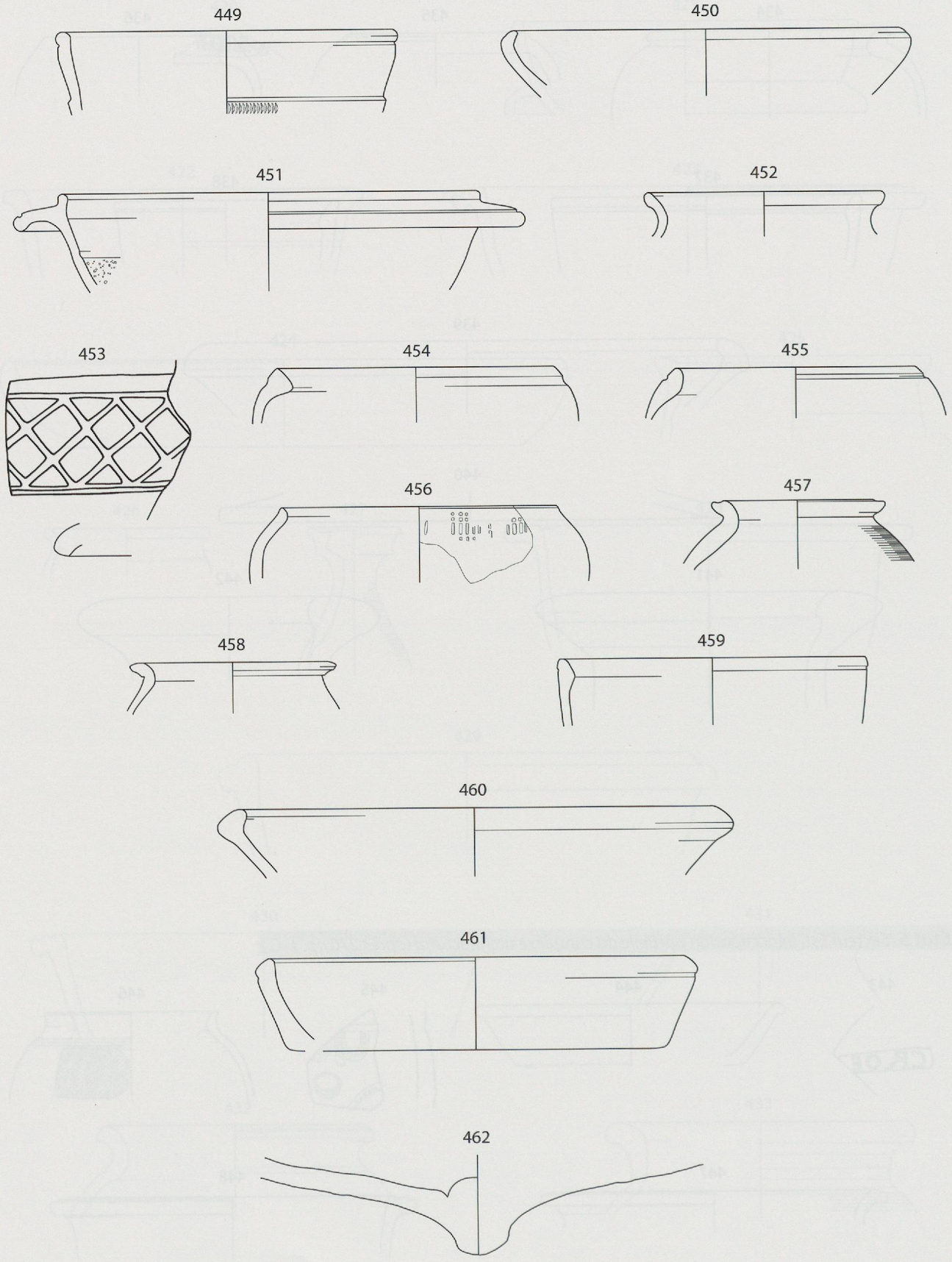

Fig. 210. *La céramique.*

449-451 *: rev. argileux ;* ***452-453*** *: pâte claire ;* ***454-461*** *: pâte grise ;* ***462*** *: amphore.*

Échelle 1:3 (estampille : 1:1)

Hors états

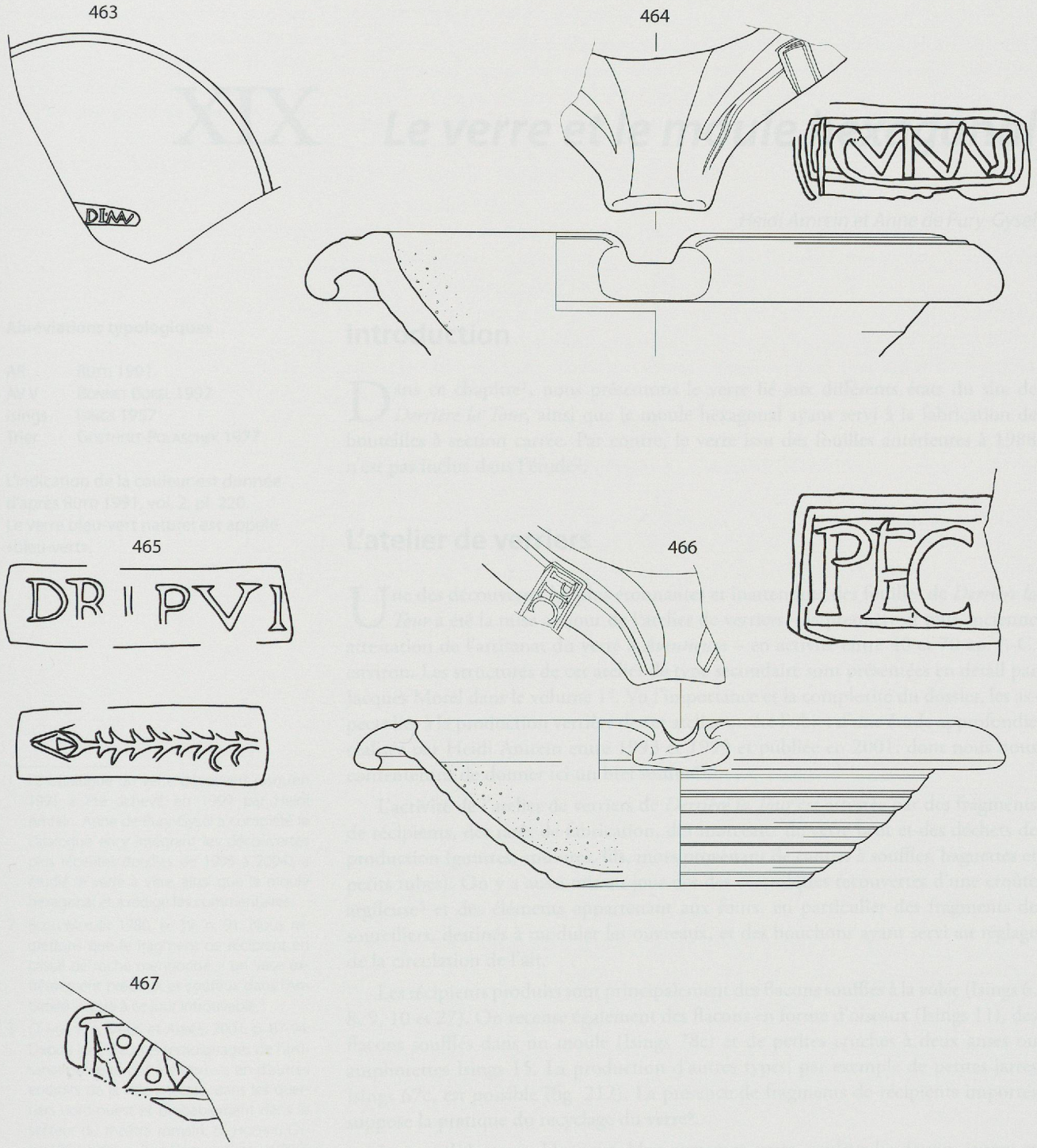

Fig. 211. *La céramique.*
***463** : TS gauloise ; **464-467** : pâte claire.*

Échelle 1:3 (estampilles : 1:1)

XIX Le verre et le moule hexagonal

Heidi Amrein et Anne de Pury-Gysel

Abréviations typologiques

AR	Rütti 1991
AV V	Bonnet Borel 1997
Isings	Isings 1957
Trier	Goethert-Polaschek 1977

L'indication de la couleur est donnée d'après Rütti 1991, vol. 2, pl. 220. Le verre bleu-vert naturel est appelé «bleu-vert».

Introduction

Dans ce chapitre[1], nous présentons le verre lié aux différents états du site de *Derrière la Tour*, ainsi que le moule hexagonal ayant servi à la fabrication de bouteilles à section carrée. Par contre, le verre issu des fouilles antérieures à 1988 n'est pas inclus dans l'étude[2].

L'atelier de verriers

Une des découvertes les plus étonnantes et inattendues des fouilles de *Derrière la Tour* a été la mise au jour de l'atelier de verriers – la première et plus ancienne attestation de l'artisanat du verre à *Aventicum* – en activité entre 40 et 70 ap. J.-C. environ. Les structures de cet atelier de type secondaire sont présentées en détail par Jacques Morel dans le volume 1[3]. Vu l'importance et la complexité du dossier, les aspects liés à la production verrière de cet atelier on été l'objet d'une étude approfondie réalisée par Heidi Amrein entre 1993 et 1999 et publiée en 2001, dont nous nous contenterons de donner ici un bref résumé[4].

L'activité de l'atelier de verriers de *Derrière la Tour* est attestée par des fragments de récipients, des ratés de fabrication, des morceaux de verre brut et des déchets de production (gouttes, coulures, fils, mors provenant de cannes à souffler, baguettes et petits tubes). On y a aussi mis au jour des des céramiques recouvertes d'une croûte argileuse[5] et des éléments appartenant aux fours, en particulier des fragments de sourciliers, destinés à moduler les ouvreaux, et des bouchons ayant servi au réglage de la circulation de l'air.

Les récipients produits sont principalement des flacons soufflés à la volée (Isings 6, 8, 9, 10 et 27). On recense également des flacons en forme d'oiseaux (Isings 11), des flacons soufflés dans un moule (Isings 78c) et de petites cruches à deux anses ou amphorettes Isings 15. La production d'autres types, par exemple de petites jarres Isings 67c, est possible (fig. 212). La présence de fragments de récipients importés suppose la pratique du recyclage du verre[6].

Le travail de verres bleu-vert, bleu outremer, verts, couleur lie-de-vin, jaunes et ambres est attesté aussi bien par la présence de verre brut que par des déchets de travail. Le verre coloré est légèrement majoritaire. Quatre techniques de décoration sont attestées: le décor appliqué (filets et cabochons), le verre marbré soufflé, le verre moucheté et l'application de petits «miroirs en plomb» sur la face interne du récipient[7].

Les caractéristiques du mobilier en verre

La majorité des fragments de verre découverts sont de petite, voire de très petite taille; ils sont même souvent trop insignifiants pour être déterminés. Malgré cette difficulté, 99 récipients peuvent être identifiés grâce à la couleur du matériau,

1 Le catalogue du verre découvert jusqu'en 1991 a été achevé en 1999 par Heidi Amrein. Anne de Pury-Gysel a complété le catalogue en y intégrant les découvertes plus récentes (fouilles de 1995 à 2004), a étudié le verre à vitre, ainsi que le moule hexagonal et a rédigé les commentaires.

2 Bögli/Meylan 1980, p. 39, n. 91. Nous regrettons que le fragment de récipient en cristal de roche mentionné – un vase extrêmement précieux et coûteux dans l'Antiquité – reste à ce jour introuvable.

3 *Cf.* vol. 1, p. 54-65 et Amrein 2001, p. 87-94. Depuis lors, d'autres témoignages de l'artisanat du verre ont été trouvés en d'autres endroits de la ville antique, dans les quartiers nord-ouest et probablement dans le secteur du théâtre romain: *cf.* Hochuli-Gysel 1997-1998, p. 2 et Hochuli-Gysel 1999.2, p. 191. Ces découvertes sont également mentionnées dans Amrein 2001, p. 121.

4 Amrein 2001. H. Amrein, Die Anfänge der Glasverarbeitung in der Schweiz, *Kunst und Architektur* 2007/4, p. 6-14, 33. H. Amrein, L'artisanat du verre à l'époque romaine sur le territoire helvétique dans le contexte des productions artisanales en général, *Annales du 17e Congrès de l'AIHV*, Anvers, 2006, Bruxelles, 2009, p. 63-69.

5 Pour l'interprétation de ces céramiques, *cf.* Amrein 2001, p. 81-85.

6 Amrein 2001, p. 70-75, 76, fig. 80,3.

7 Amrein 2001, pl. 15, fig. 42-45, pl. 17, fig. 52 et 55.

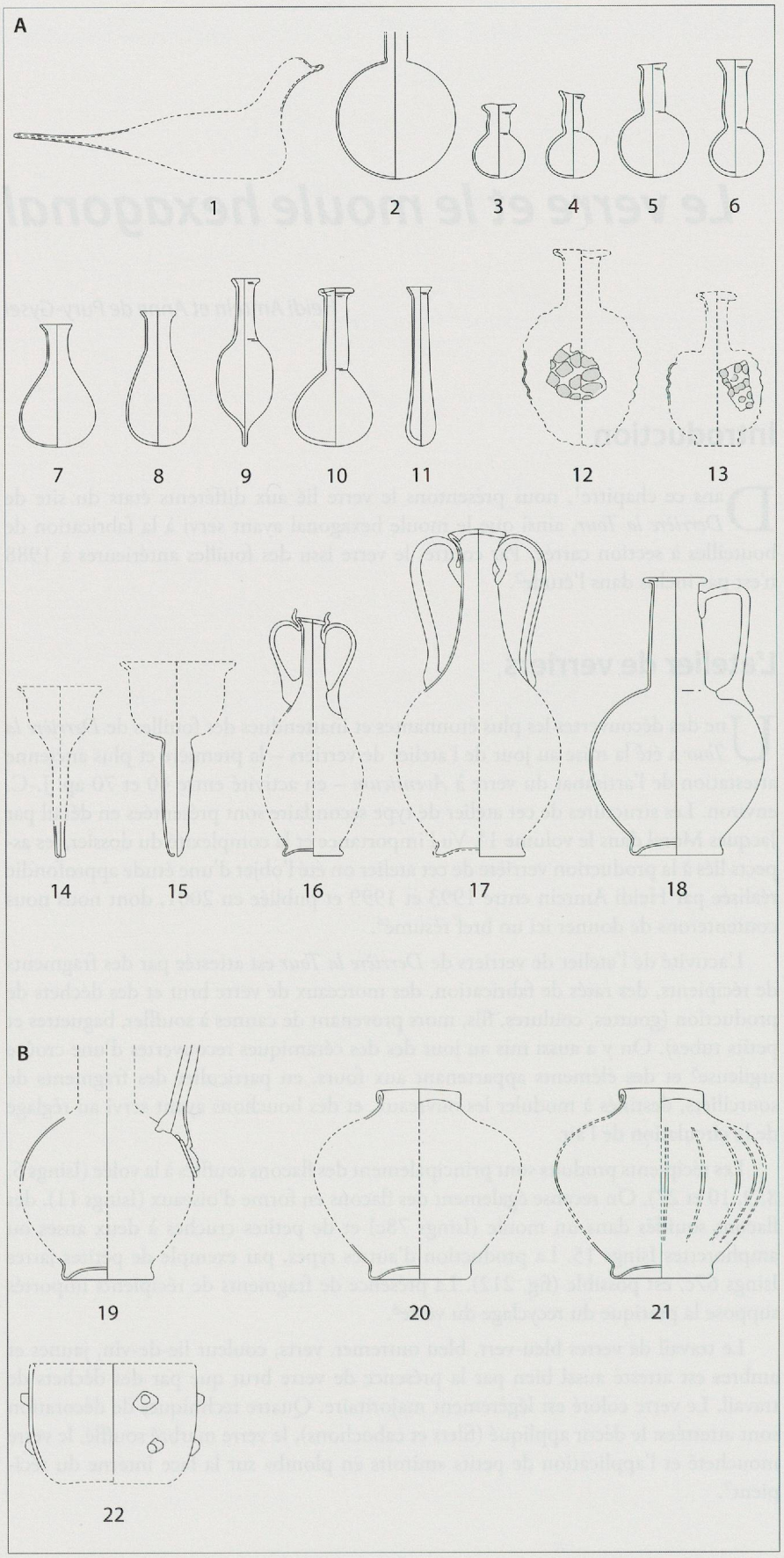

Fig. 212

Avenches, Derrière la Tour. *État 2. Les types de verres produits dans l'atelier de verriers entre 40 et 70 ap. J.-C. environ. Échelle 1:4.*

A *Verre soufflé de fabrication locale*

B *Verre soufflé de fabrication probablement locale*

D'après Amrein *2001, fig. 80.*

au décor ou à des particularités morphologiques. Ce nombre est modeste par rapport à la surface du palais et à la durée de son occupation, soit plus de 200 ans. Il s'explique probablement par le caractère de ce type d'habitat. On peut présumer que les sols de la résidence étaient régulièrement nettoyés, notamment dans sa partie

occidentale, sa partie représentative, qui n'a fourni que huit récipients en verre qui ne datent pas d'avant la fin du IIe siècle ! En effet, 91 des 99 pièces recensées proviennent de la zone orientale du palais.

Un certain nombre de fragments de panse et de fonds sans critères distinctifs, représentant à peu près le même poids de verre que celui des récipients déterminés, n'a pas été pris en compte dans cette étude, ni sous la forme d'un comptage des fragments, ni sous celle d'un classement par épaisseur, couleur ou décor. Leur appartenance aux récipients déterminés est vraisemblable, mais la petite taille des fragments ne permet aucune attribution sûre à des pièces identifiées.

Le catalogue de ce *corpus* est structuré selon les datations intrinsèques des états chronologiques du bâtiment, mais propose également pour chaque pièce une datation extrinsèque. La présence et la fréquence de chaque forme ailleurs à Avenches sont indiquées d'après les études de verre publiées.

Le texte général donne la liste des formes attestées, la répartition des verres selon les différents usages des récipients, mais également des commentaires relatifs à certaines techniques, à des décors spécifiques ou à des aspects particuliers de certaines formes, notamment les trois formes nouvelles attestées à *Aventicum*.

Localisation et insertion stratigraphique

Le verre se répartit en 16 groupes, correspondant aux séquences stratigraphiques et chronologiques mises en évidence dans les secteurs Ouest et Est du site. Le catalogue du verre est classé selon cette distribution. Le mobilier en verre n'est présent en quantité importante que dans quatre groupes, ainsi que dans la couche de démolition dans la zone Est. Dans les autres phases, le verre n'est représenté que par quelques rares fragments retenus dans le catalogue et il s'avère particulièrement rare dans la zone Ouest de la résidence.

Secteur Est

Secteur Est. État 2. Installation de la zone artisanale (atelier de verriers).
Env. 30-40/60 ap. J.-C. (nº 1)

Le seul récipient attesté, un verre à boire, est un type dont la chronologie extrinsèque correspond à celle de la stratigraphie. Les canthares font partie des verres à boire d'un standing supérieur; s'agit-il d'un fragment d'un vase brisé destiné au recyclage venu d'un habitat ailleurs à Avenches ?[8]

Nº 1 Canthare (Isings 38a, AR 92.1, AV V 80).

Secteur Est. État 2. Occupation et abandon de l'atelier de verrier.
Env. 40-70/80 ap. J.-C. (nos 2-5)

La datation extrinsèque des quatre verres correspond à la chronologie proposée pour l'état 2. S'agit-il de fragments de verres à boire recyclés dans l'atelier de verriers ? Les mêmes formes sont attestées parmi le matériel de l'atelier[9].

Nº 2 Coupelle (AR 1, Trier 2, AV V 6).
Nos 3-4 Bol (Isings 12, AR 34, Trier 30, AV V 42).
Nº 5 Fragment de panse avec côte verticale, soufflé dans un moule.

Secteur Est. État 3. Désaffectation de la zone artisanale.
Env. 50-IIe siècle ap. J.-C. (nos 6-41)

Il s'agit de la plus grande série de verres catalogués (36 pièces). Il est intéressant de constater que certains fragments de verre sont datables de manière extrinsèque de la période précédant le premier état de construction de la résidence. Il s'agit de fabrications augustéennes (nos 2, 6), de produits de la première moitié du Ier siècle (nos 3, 4, 7-10, 13-17) ou plus généralement pré-flaviens (nos 1, 5, 12). Comment interpréter leur présence dans ce contexte ? Deux explications peuvent être avancées. Nous avons vu que l'atelier de verriers, actif entre 40 et 70 environ[10], a également livré des fragment de verre plus anciens que les productions locales (verre mosaïqué, verres à

8 *Cf. infra* la discussion à propos d'autres fragments de datation similaire.

9 Amrein 2001, p. 76, fig. 80,3.

10 Amrein 2001, p. 12.

scènes de spectacles)[11]: ces fragments attesteraient la technique du recyclage de bris de verre, bien connue dans l'Antiquité romaine. Ces mêmes types de fragments, trouvés dans les niveaux de désaffectation de la zone artisanale, pourraient être interprétés de deux manières. Il peut s'agir de verre résiduel de l'atelier de verrier, destiné à l'origine au recyclage et arrivé tout comme certains éléments de la production elle-même (par exemple le n° 40 et d'autres petits fragments non catalogués) dans les couches supérieures de la stratigraphie. La seconde interprétation pourrait être l'utilisation de verres «anciens» durant la première période de la résidence proche. Puisqu'il s'agit en grande partie de verre assez précieux (verres moulés, formes dites céramiques ou verres mosaïqués), cette deuxième possibilité ne peut être exclue.

N° 6 Fragment mosaïquée *millefiori*.
N° 7 Coupe (Isings 1/18, AR 3.1, Trier 5/6, AV V 8).
N° 8 Assiette (Isings 2, AR 6.1, Trier 7/17).
N° 9 Fragment du fond d'un récipient moulé.
N° 10 Fragment de fond. Vase moulé.
N° 11 Disque ou couvercle proche du type AR 27. Moulé.
N° 12 Gobelet (Isings 33, AR 48/49/52, AV V 56-58).
N°s 13-17 Bols (Isings 12, AR 34, Trier 30, AV V 42).
N° 18 Coupe ou gobelet (Isings 3 ou AR 77 ?).
N° 19 Bol (AR 98.2, AV V 84.1).
N°s 20-21 Coupes (Isings 80, AR 20.2, AV V 7/17).
N° 22 Coupe (Isings 20, AR 8, Trier 18, AV V 14).
N° 23 Gobelet «*Zarter Rippenbecher*» (Isings 17, AR 28, Trier 4, AV V 37).
N° 24 Coupe (AR 98.2, AV V 84.1).
N°s 25-27 Coupes (AR 16.2, Trier 23, AV V 26).
N° 28 Vase ouvert à pied annulaire massif.
N° 29 Gobelet décoré de cabochons.
N° 30 Cruche avec bec verseur (AR 169, Trier 117a, AV V 148).
N° 31 Amphorisque (Isings 15, AR 165, Trier 133. AV V 145).
N°s 32-35 Bouteilles ou pots.
N° 36 Petit pot (Isings 67b, AR 118.1, Trier 146a, AV V 106).
N° 37 Pot (Isings 67b, AR 118.1, Trier 146a, AV V 106).
N° 38 Entonnoir (Isings 74/76, AR 105, AV V 96).
N° 39 Flacon (Isings 27, AR 138).
N° 40 Flacon (Isings 6, AR 125, AV V 115).
N° 41 Flacon (Isings 9).
N° 42 Pied massif d'un verre à boire.

Secteur Est. État 4A. Construction/réfections de l'ensemble palatial.
Env. 50-IIe siècle ap. J.-C. (n°s 43-68)

Dans cette couche, la composition du verre est hétérogène en ce qui concerne la datation des vases. Alors que la majorité des récipients (n°s 43-57) datent du milieu et de la 2e moitié du Ier siècle, les n°s 54, 58 et 64 correspondent plutôt à la fin de la fourchette chronologique définie, c'est-à-dire au milieu du IIe siècle.

N° 43 Coupe (Isings 1/18, AR 3.1, Trier 5/6, AV V 8).
N° 44 Coupe (Isings 3a, AR 2.1, AV V 1).
N° 45 Coupe (Isings 3b/c, AR 2.2, AV V 2.1).
N° 46 Coupe (Isings 3a, AR 2.1, AV V 1).
N°s 47-48 Vase soufflé dans un moule.
N° 49 Bol (Isings 12, AR 34A, Trier 30, AV V 42).
N°s 50-52 Canthares (Isings 38a, AR 91, AV V 80).
N° 53 Coupe (AR 9.2, Trier 20, AV V 16).
N° 54 Bol (Isings 85b, AR 98.1, AV V 83.1-3).
N° 55 Gobelet (Isings 21, AR 45.2, AV V 53-54).
N° 56 Gobelet (Isings 34, AR 37.1, AV V 44).
N° 57 Forme indéterminable, mouchetée.
N° 58 Gobelet à décor gravé.
N°s 59, 60, 62, 63, 65 Bouteilles, formes indéterminées.
N° 61 Bouteille Isings 50.
N° 64 Cruche (AR 169/170, AV V 148/150).
N°s 66-67 Flacons.

Secteur Est. État 4A. Occupation de l'ensemble palatial.
Env. 150-IIIe siècle ap. J.-C. (n° 68)

La datation extrinsèque du seul verre correspond à la période d'occupation de cet état.

N° 68 Coupe (AR 109.2, AV V 100).

11 Amrein 2001, p. 70-75, 76, fig. 80,3.

Secteur Est. État 4B. Transformations ponctuelles dans l'ensemble palatial.
Env. 150-IIIe siècle ap. J.-C. (n°s 69-72)

Le bol n° 70 est l'élément le plus récent: il s'agit d'une forme datée entre 250 et 400 ap. J.-C.

N° 69 Amphorisque (Isings 15, AR 165, Trier 133, AV V 145)
N° 70 Bol (Isings 96, AR 60.1)
N° 71 Assiette (AR 16, AV V 25).
N° 72 Assiette (AR 14/16/19, AV V 25/32).

Secteur Est. État 4C. Occupation/réfections dans l'ensemble palatial.
Env. 150-IIIe siècle ap. J.-C. (n°s 73-75)

N° 73 Assiette (Isings 2, AR 6.1, Trier 7/17).
N° 74 Bol (AR 98.2, AV V 84.1).
N° 75 Bouteille. Forme indéterminable.

Secteur Est. État 5. Réoccupation dans l'ensemble palatial.
Env. 180-IIIe siècle ap. J.-C. (n°s 76-77)

76 Coupe à marli, *millefiori* (AR 13.1 ou AR 14, AV V 19/20).
77 Coupe (Isings 42a, AR 80, AV V 72).

Secteur Est. Démolition générale remaniée.
Ier-IIIe siècle + post-romain (n°s 78-91)

N° 78 Gobelet (Isings 12, AR 63 AV V 42).
N° 79 Canthare (Isings 38a, AR 91, AV V 80).
N° 80 Coupe (AR 109.2, AV V 100).
N°s 81-82 Bols (Isings 85b, AR 98.1, Trier 47a, AV V 83.1-3).
N° 83 Gobelet (AR 38, Trier 39, AV V 47).
N° 84 Gobelet (Isings 87, AR 79, AV V 71).
N° 85 Pot (Isings 94, AR 104, Trier 38, AV V 91).
N° 86 Gobelet à décor meulé.
N° 87 Bouteille (AR 150, Trier 91, AV V 133).
N° 88 Fragment de pied annulaire massif.
N° 89 Bouteille (Isings 50, AR 156, Trier 114/119, AV V 140).
N°s 90-91 Aryballes (Isings 61, AR 151, Trier 135, AV V 125).

Secteur Ouest

Secteur Ouest. État 3. Occupation/démolition.
IIe siècle ap. J.-C. (n° 92)

N° 92 Gobelet (variante AR 44/45/47, AV V 55).

Secteur Ouest. État 4A. Construction/réfections de l'ensemble palatial.
Env. 150-IIIe siècle ap. J.-C. (n°s 93-95)

N° 93 Gobelet (AR 53.2, AV V 52).
N° 94 Coupe à pied annulaire tubulaire (*cf.* AR 109).
N° 95 Bouteille (Isings 50, AR 156, AV V 140).

Secteur Ouest. État 4. Occupation/abandon de l'ensemble palatial.
IIIe-IVe siècle ap. J.-C. (n°s 96-98)

Le verre issu de cet horizon hétérogène comprend majoritairement de très petits fragments datables du Ier siècle (par exemple des coupes à côtes Isings 3, dont un exemplaire de couleur bleu outremer) au IVe siècle, avec une prédominance du mobilier en verre du IIIe siècle. Les fragments du IVe siècle appartiennent à des verres à boire comparables à ceux découverts dans le secteur du théâtre romain[12]. Les trois pièces recensées dans le catalogue (n°s 96 à 98) sont des verres particuliers. La majorité des récipients appartient à la vaisselle de table (verre à boire et à verser à boire). Le vitrage est attesté aux Ier/IIe siècles par des fragments de verre à vitre coulé bleu-vert.

N° 96 Encrier (Isings 77, AR 177, AV V 111). Deuxième attestation du type à Avenches.
N° 97 Gobelet (AR 60.2). Nouvelle forme à Avenches.
N° 98 Bouteille à panse large et ramassée et anse delphiniforme. Nouvelle forme à Avenches.

12 Hochuli-Gysel 1999.1, p. 51-52 et Hochuli-Gysel 1999.2, p. 189-190.

Secteur Ouest. État 4A. Démolition générale supérieure, remaniée.
Env. 150-IIIe siècle ap. J.-C. (nº 99)
Nº 99 Coupe à marli (AR 16.2, Trier 23, AV V 26).

Les formes attestées

Comme on l'a relevé dans l'introduction, la médiocre conservation du verre découvert dans les fouilles de *Derrière la Tour* rend la détermination et le comptage difficiles. Dans la fig. 213, les verres sont classés selon leurs groupes morphologiques et non selon leurs contextes stratigraphiques, contrairement au catalogue et aux planches. Vu la modestie de l'échantillonnage, nous avons renoncé à subdiviser les groupes de formes en trois ou quatre périodes chronologiques principales. Ce tableau permet un survol rapide des attestations et des fréquences des formes. Trois formes apparaissent pour la première fois à Avenches.

Nbre	Forme / type	Datation extrinsèque	Nos
Assiettes, coupes			
2	Isings 1/18, AR 3.1, Trier 5/6, AV V 8	fin Ier s. av.-50 ap. J.-C.	7, 43
2	Isings 2, AR 6.1, Trier 7/17	20 av.-100 ap. J.-C.	8, 73
1	AR 14/16, AV V 25/37	70-250 ap. J.-C.	72
1	AR 16.1, AV V 25	c. 70-250 ap. J.-C.	71
2	Vases moulés		9, 10
Coupes			
2	Isings 3a, AR 2.1, AV V 1	20 av.-120 ap. J.-C.	44, 46
1	Isings 3b/c, AR 2.2, AV V 2.1	30 av.-120 ap. J.-C.	45
1	Isings 20, AR 8, Trier 18, AV V 14	20-70 ap. J.-C.	22
1	Isings 42a, AR 80, AV V 72	70-200 ap. J.-C.	77
2	Isings 80, AR 20.2, AV V 7/17	50-270 ap. J.-C.	20-21
1	AR 9.2, Trier 20, AV V 16	c. 0-80 ap. J.-C.	53
1	AR 13.1 ou AR 14, AV V 19/20	fin IIe-IIIe s. ap. J.-C.	76
4	AR 16.2, Trier 23, AV V 26	c. 50-250 ap. J.-C.	25-27, 58, 99
2	AR 109.2, AV V 100	60-IVe s. ap. J.-C.	68, 80
1	Forme indét., mosaïquée	IIe/IIIe s. ap. J.-C.	6
1	Forme indét., pied tubulaire		94
Coupelles			
1	AR 1, Trier 2, AV V 6	20 av.-50/70 ap. J.-C.	2
Bols et gobelets			
9	Isings 12, AR 34, Trier 30, AV V 42	Ier s. ap. J.-C.	3-4, 13-17, 49, 78
1	Isings 17, AR 28, Trier 4, AV V 37	20-70/80 ap. J.-C.	23
1	Isings 21, AR 45.2, AV V 53-54	70-140 ap. J.-C.	55
1	Isings 33, AR 48/49/52, AV V 56-58	époque flavienne	12
1	Isings 34, AR 37.1, AV V 44	50-IVe s. ap. J.-C.	56
1	AR 38, Trier 39, AV V 47	80-170 ap. J.-C.	83
5	Isings 38a/AR 92.1/AV V 80	40-100 ap. J.-C.	1, 50-52, 79
1	variante AR 44/45/47, AV V 55	c. 70-130 ap. J.-C.	92
1	AR 53.2/3, AV V 52	200-270 ap. J.-C.	93
1	Isings 96, AR 60.1	250-400 ap. J.-C.	70
1*	AR 60.2	fin IIIe-IVe s. ap. J.-C.	97
1	AR 77 ?	70-IIIe s. ap. J.-C.	18
3	Isings 85b, AR 98.1, AV V 83.1-3	130-300 ap. J.-C.	54, 81-82
1	Isings 87, AR 79, AV V 71	IIe s. ap. J.-C.	84
3	AR 98.2, AV V 84.1	130-270 ap. J.-C.	19, 24, 74
1	Décor à cabochons, forme indét.	40-70 ap. J.-C. (atelier?)	29
1	Bleu, moucheté blanc et jaune, forme indét.	20-70 ap. J.-C.	57
2	Décor meulé, forme indét.	fin IIe-IIIe s. ap. J.-C.	58, 85
3	Soufflés dans un moule, forme indét.		5, 47-48
3	Indét.		28, 88

Fig. 213

Formes de verres sur le site de Derrière la Tour. *Les trois nouvelles formes signalées à Avenches sont marquées par un astérisque (*). Les datations extrinsèques proposées se fondent sur celles fournies par* Rütti *1991, vol. 1, p. 41-57, fig. 35. Ces datations sont parfois simplifiées; pour plus de détails,* cf. infra, *catalogue, p. 265-271, où figurent également le contexte de découverte et sa datation.*

Fig. 213 (suite)

Nbre	Forme / type	Datation extrinsèque	Nos
Bouteilles, carafes			
2	Isings 15, AR 165, Trier 133. AV V 145	20-100 ap. J.-C.	31, 69
3	Isings 50 ou 90, AR 156, Trier 114/119, AV V 140	milieu Ier-IVe s. ap. J.-C.	61, 89, 95
1	AR 150, Trier 91, AV V 133	150-250 ap. J.-C.	87
2	AR 169, Trier 117a, AV V 148	c. 50-250 ap. J.-C.	30, 64
1*	Bouteille à anse delphiniforme	IIIe s. ap. J.-C. ?	98
1	Bouteille à anse striée, forme indét.	Ier s. ap. J.-C.	65
9	Indét.		32-35, 59-60, 62-63, 75
Flacons			
1	Isings 27, AR 138	50-400 ap. J.-C.	39
1	Isings 6, AR 125, AV V 115	20 av.-70 ap. J.-C.	40
1*	Isings 9	fin Ier s. av.- 50 ap. J.-C.	41
2	Isings 61, AR 151, Trier 135, AV V 125	Ier-IVe s. ap. J.-C.	90-91
2	Indét.		66-67
Pots, urnes			
2	Isings 67b, AR 118.1, Trier 146a, AV V 106	50-100 ap. J.-C.	36-37
1	Isings 94, AR 104, Trier 38, AV V 90	IIe s. ap. J.-C.	85
Divers			
1	Couvercle AR 27		11
1	Entonnoir Isings 74/76, AR 105, AV V 96	40/50-100 ap. J.-C.	38
1	Encrier Isings 77, AR 177, AV V 111	50-250 ap. J.-C.	96
1	Vase à pied massif		42
99	*43 formes dont 3 nouvelles formes à Avenches*		

Commentaires

La répartition du verre selon les grands groupes d'utilisation montre une prédominance du verre de table et notamment des verres à boire. Plusieurs sous-groupes se distinguent (fig. 214). De manière générale, on recense une verrerie de table de haut standing; il est difficile de dire si elle est de plus haute qualité que celle d'autres habitats à *Aventicum* dans la mesure où nous ne disposons pas d'ensembles publiés d'habitats qui couvriraient la même période.

Pour la première moitié et le milieu du Ier siècle, nous observons plusieurs verres moulés dont certains du groupe dit «à profil de terre sigillée» (fig. 215-216); à noter également la présence de coupes côtelées imitant l'onyx (fig. 217). À la même période appartiennent les fragments de gobelets Isings 79 (*zarte Rippenbecher*), attestés par un exemplaire (n° 23), en verre blanc opaque, décoré de filet bleus fondus dans la masse, une exécution rare mais présente ailleurs à Avenches, ainsi que plusieurs canthares en verre à deux couches, bleue et blanc opaque (fig. 218). Comme expliqué en introduction, il est difficile d'attribuer avec certitude ces verres à l'un ou l'autre des états du complexe en raison du caractère perturbé de la stratigraphie. En effet, il pourrait aussi s'agir de verres à boire de haut standing cassés, arrivés dans l'atelier de verriers pour être recyclés, mais rien ne permet d'exclure que certains de ces verres de fabrication pré-flavienne aient été encore utilisés à l'époque flavienne, pendant la première période de la résidence, ou même au-delà. De façon plus générale, on peut souligner la présence bien marquée à Avenches de ces groupes de verre aux techniques de fabrication complexes et variées, tels que les verres moulés monochromes ou mosaïqués (*millefiori*, réticulé, rubané, imitation d'agate et d'onyx) ou encore les verres à deux couches (nos 13, 50-52, 77) aussi bien dans le matériel de l'atelier et du complexe résidentiel de de *Derrière la Tour* que dans la plupart des quartiers d'habitat, ce qui témoigne de la romanisation avancée de certaines couches aisées de la population. Ces types de verre sont importés d'Italie – et peut-être même d'Orient – et attestent l'utilisation de verres de table précieux dès l'époque augustéenne[13]. Les verres mosaïqués réticulés, représentés ici par le n° 2, font partie des verres les plus anciens découverts à Avenches[14].

Groupe d'utilisation	NMI
Verres de table	68
Verres à boire	42
Assiettes, coupes et coupelles	26
Verres à verser à boire ou de stockage	21
Flacons	7
Formes spéciales	3
Total des verres	99

Fig. 214

Derrière la Tour. *Répartition des verres d'après les groupes d'utilisation.*

13 Une série d'analyses de fragments d'Avenches a été réalisée par Bernard Gratuze à Orléans dans le cadre d'une étude de Marie-Dominique Nenna; c'est sur la base de ce rapport inédit, conservé dans les archives du MRA, que nous nous prononçons; *cf.* aussi M.-D. Nenna, B. Gratuze, Étude diachronique des compositions de verres employés dans les vases mosaïqués antiques: résultats préliminaires, *Annales du 17e Congrès de l'AIHV*, Anvers, 2006, Bruxelles, 2009, p. 199-205.

14 Stern/Schlick-Nolte 1994, p. 272-275 (exemplaires hellénistiques); Grose 1989, p. 253 (exemplaires romains); Fontaine 2006, p. 311.



Fig. 215
Derrière la Tour. *Verre moulé. Les numéros renvoient au catalogue. Échelle env. 2:1.*



Fig. 216
Derrière la Tour. *Verre dit «à profil de terre sigillée». Les numéros renvoient au catalogue. Échelle env. 2:1.*



Fig. 217
Derrière la Tour. *Coupe côtelée mosaïquée marbrée (nº 46). Échelle env. 2:1.*

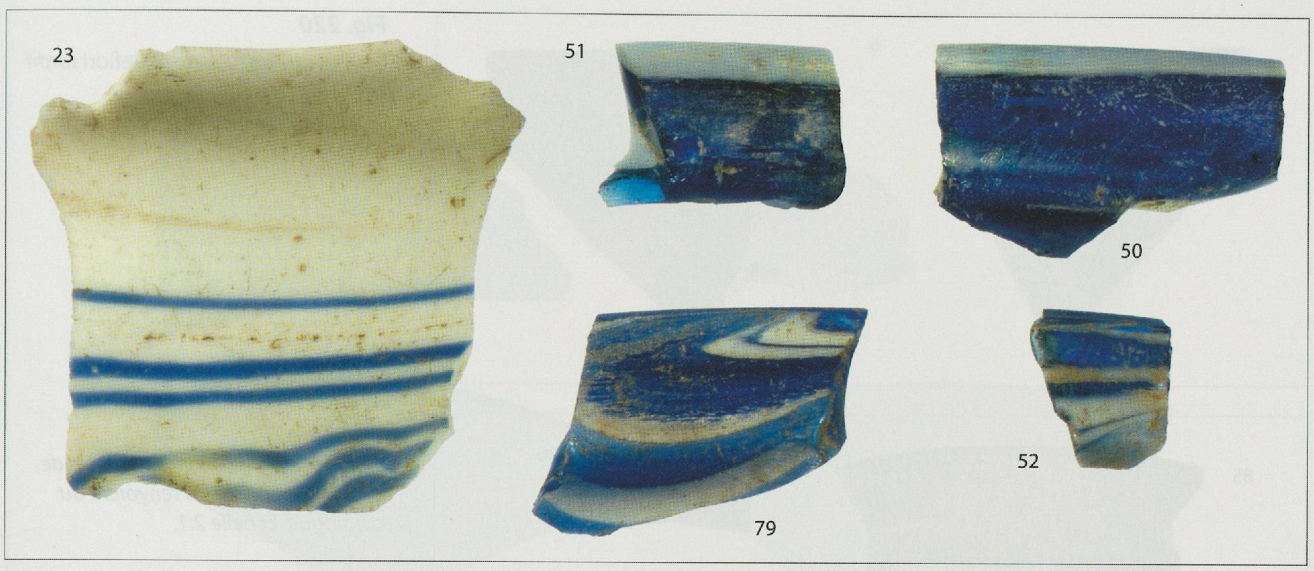

Fig. 218
Derrière la Tour. *Verre blanc opaque à filet fondu dans la masse (nº 23); canthares en verre bleu à couche blanche intérieure (nºs 51, 50, 78 et 52). Les numéros renvoient au catalogue. Échelle env. 2:1.*

Un autre groupe de verres de table remarquable réunit les coupes incolores, avec ou sans décor meulé, comprenant les formes AR 16.2, Isings 80 et des assiettes à pied haut. Il se divise en deux groupes selon leur qualité: les verres du premier groupe sont entièrement transparents et d'excellente facture (fig. 224), alors que ceux du deuxième sont translucides. Les pièces décorées appartiennent à ce dernier.

Relevons aussi les deux pièces en verre mosaïqué tardif, un groupe dont on note la présence ailleurs à Avenches[15].

Il est possible que les flacons en verre – contenant essences de toilette et parfums – aient été liés aux activités de l'aile thermale, en dépit du fait que leurs provenances exactes ne se limitent pas à ce secteur. On constate aussi la présence de flacons fabriqués dans l'atelier. On relève particulièrement la présence du type Isings 9 qui est nouveau pour Avenches (nº 41, *cf. infra*).

Fig. 219
Derrière la Tour. *Verre* millefiori *tardif (nº 76). Échelle env. 2:1.*

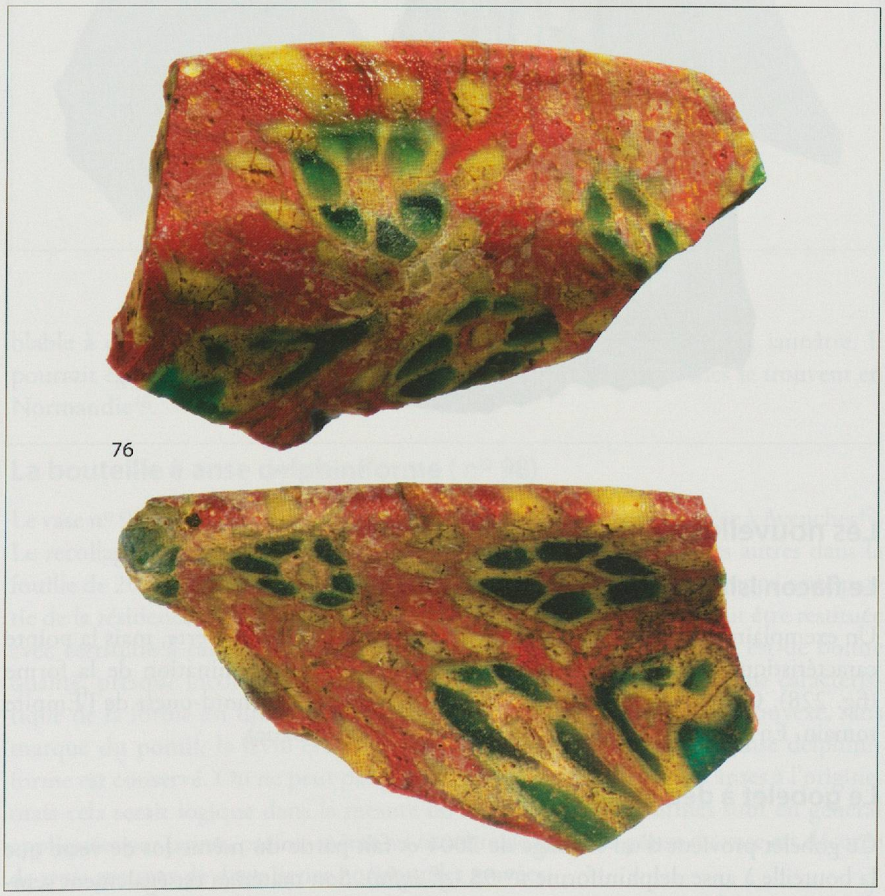

15 Bonnet Borel 1997, p. 23-24.



Fig. 220
Derrière la Tour. *Verre* millefiori *tardif (n° 6). Échelle 2:1.*

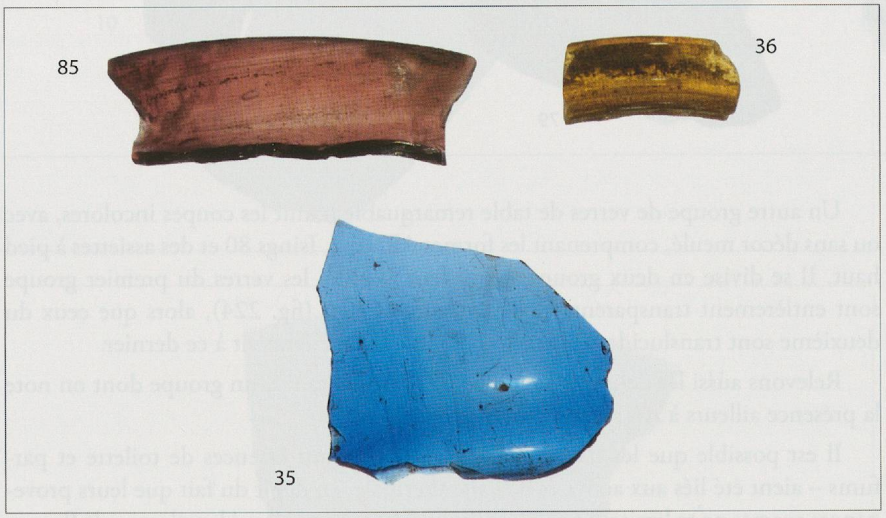

Fig. 221
Derrière la Tour. *Différents verres de couleur. Les numéros renvoient au catalogue. Échelle 2:1.*

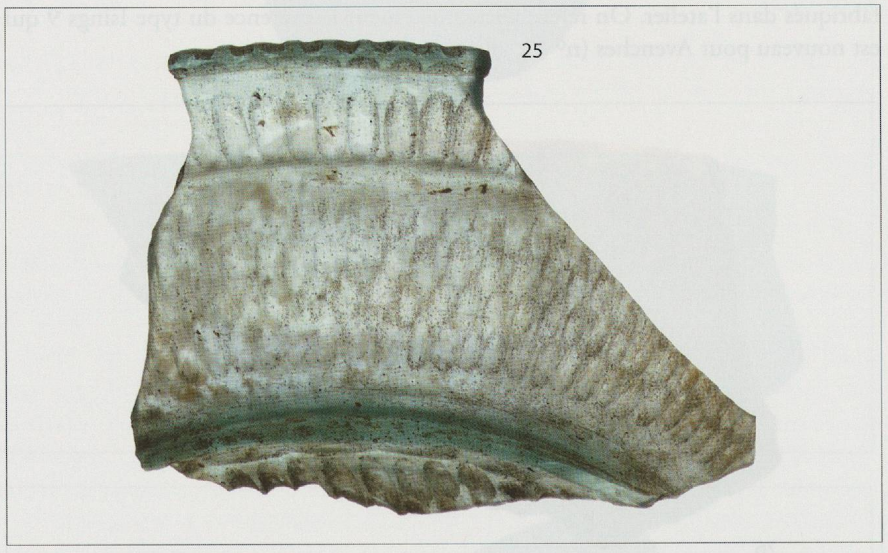



Fig. 222
Derrière la Tour. *Gobelet à décor meulé (n° 55). Échelle 2:1.*

Fig. 223
Derrière la Tour. *Coupe AR 16.2 (n° 25). Échelle 1:1.*

Les nouvelles formes attestées à Avenches

Le flacon Isings 9, Trier 67 a.b (n° 41)

Un exemplaire est attesté par un très petit fragment de couleur verte, mais la pointe caractéristique conservée ne laisse aucun doute sur la détermination de la forme (fig. 228). Ce type de flacon est rare dans les provinces du nord-ouest de l'Empire romain. En Suisse, il est aussi attesté au Tessin (*cf.* catalogue).

Le gobelet à dépressions (n° 97)

Ce gobelet provient d'un sondage de 2004 et fait partie du même lot de verre que la bouteille à anse delphiniforme n° 98 (*cf. infra*). Son matériau est également sem-

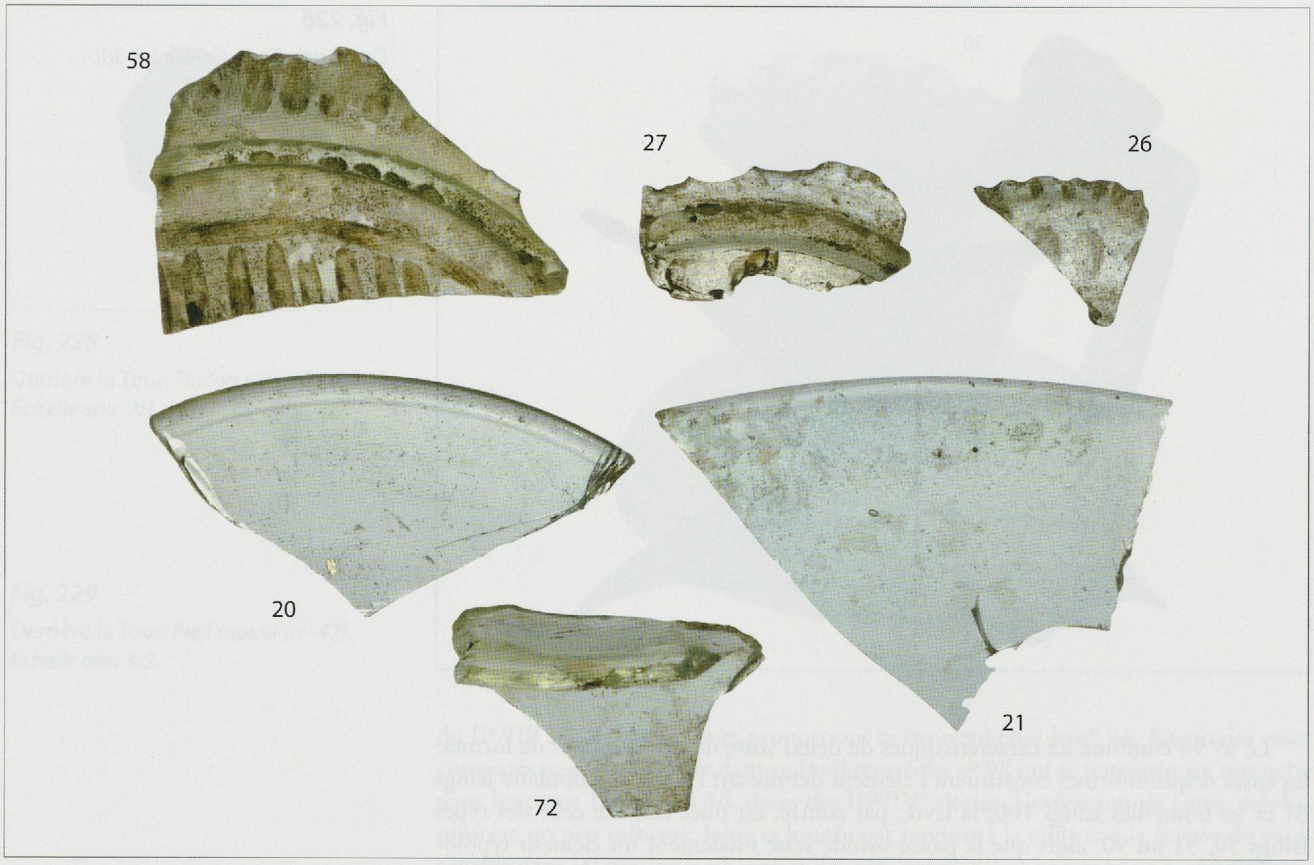

Fig. 224 *(ci-dessus)*
Derrière la Tour. *Verre incolore. Les numéros renvoient au catalogue. Échelle 1:1.*

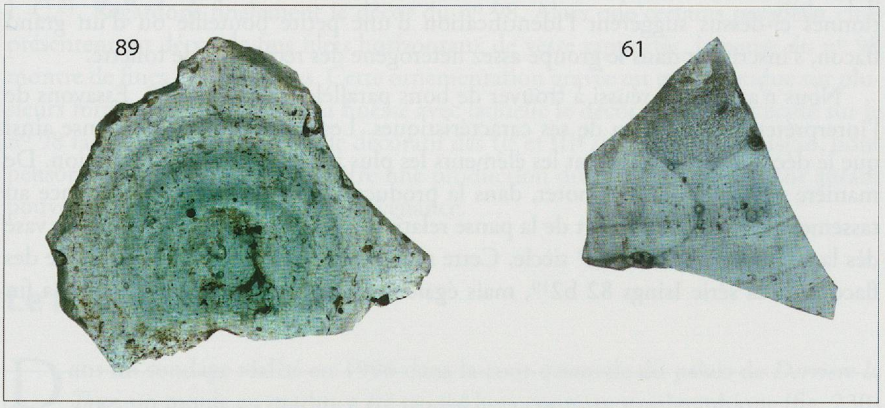

Fig. 225 *(ci-contre)*
Derrière la Tour. *Fragments de fonds de bouteilles Isings 50. Les numéros renvoient au catalogue. Échelle 1:1.*

blable à celui de cette dernière, un verre incolore, laiteux, légèrement jaunâtre. Il pourrait également dater du IIIe siècle. Les parallèles les plus proches se trouvent en Normandie[16].

La bouteille à anse delphiniforme (n° 98)

Le vase n° 98 est le premier exemplaire d'une forme non encore signalée à Avenches[17]. Le recollage de nombreux fragments trouvés à proximité les uns des autres dans la fouille de 2004[18] incite à penser qu'il a été brisé lors du sinistre qui a frappé cette partie de la résidence. La hauteur du vase est de 9 cm environ mais ne peut être restituée avec certitude à cause du caractère fragmentaire du col. Le matériau est de bonne qualité, presque incolore, de couleur légèrement olivâtre (fig. 227). Une caractéristique de la forme est une panse large, ovoïde et très ramassée, à fond convexe, sans marque du pontil; la lèvre est pliée vers l'intérieur. L'amorce d'une anse delphiniforme est conservé. On ne peut pas prouver que le vase a porté deux anses à l'origine, mais cela serait logique dans la mesure où les anses delphiniformes sont en général appliquées par paires, parfois même au nombre de trois. La panse du vase est décorée de trois groupes de deux lignes horizontales gravées.

16 Sennequier 1985, p. 33, n° 17 et p. 50-51, n° 17, avec les parallèles publiés antérieurement.

17 *Cf.* Bonnet Borel 1997 et Martin Pruvot 1999.

18 Local L8 (extrémité occidentale du corps principal). *Cf.* vol. 1, p. 164-165.



Fig. 226
Derrière la Tour. *Carafe (nº 30). Échelle env. 1:1.*

Le nº 98 combine les caractéristiques de deux, voire de trois groupes de formes: les anses delphiniformes constituent l'élément définissant l'aryballe globulaire Isings 61 et les bouteilles Isings 100; la lèvre, par contre, est pliée comme celle des types Isings 50, 51 ou 90, alors que la panse ovoïde reste finalement un élément typologique particulier à interpréter. Les dimensions et caractères morphologiques mentionnés ci-dessus suggèrent l'identification d'une petite bouteille ou d'un grand flacon, s'inscrivant dans le groupe assez hétérogène des récipients de toilette.

Nous n'avons pas réussi à trouver de bons parallèles pour le nº 98. Essayons de l'interpréter par l'examen de ses caractéristiques. Les proportions de la panse ainsi que le décor gravé constituent les éléments les plus importants pour sa datation. De manière générale, on peut noter, dans la production des flacons, une tendance au tassement et à l'élargissement de la panse relativement à la hauteur complète du vase dès la seconde moitié du IIIe siècle. Cette tendance se manifeste dans le groupe des flacons de la série Isings 82 b2[19], mais également sur certaines bouteilles de la fin



Fig. 227
Derrière la Tour. *Petite bouteille (nº 98). Échelle env. 2:3.*

19 Rütti 1991, vol. 1, p. 53, AR 136.

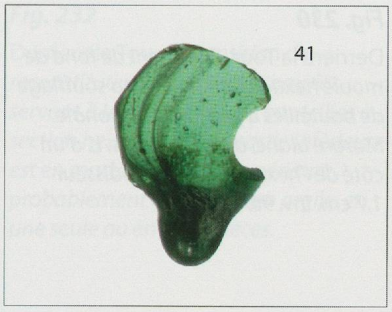

Fig. 228
Derrière la Tour. *Flacon Isings 9 (n° 41). Échelle env. 2:1.*



Fig. 229
Derrière la Tour. *Pied massif (n° 42). Échelle env. 3:2.*

du IIe/IIIe siècle[20]; les mêmes proportions se trouvent chez le n° 94. Aucun des vases comparés ne possède cependant ce fond rentré du n° 98 qui se rencontre en revanche dans les types Trier 15 et 16, datés des IIIe/IVe siècles. L'exécution de l'anse delphiniforme un peu informe, large et lourde par rapport à la taille et à la finesse du vase, s'insère dans les pratiques observées dans les productions postérieures à 150/200 ap. J.-C.[21]. Regardons finalement le décor du n° 98. Alors que certains parallèles cités présentent un décor de fins filets horizontaux de verre rapportés, la panse du n° 98 montre de fines lignes gravées. Cette ornementation gravée est très répandue sur plusieurs formes dès le Ier siècle; la finesse avec laquelle le décor gravé est exécuté sur le n° 98 fait plutôt penser au mode décoratif des IIe et IIIe siècles. En conclusion, nous pensons que ce flacon pourrait être une production du IIIe siècle, sans pour autant pouvoir en préciser la date ni la provenance.

Le moule hexagonal

Dans un sondage réalisé en 1996 dans la cour orientale du palais de *Derrière la Tour*, un moule en marbre a été trouvé hors contexte stratigraphique (fig. 230-231)[22]. Il s'agit d'un fragment de moule à fond hexagonal ayant servi à la production de bouteilles à section hexagonale du type AR 158/Trier 115/AV V 141[23]. Le moule est réalisé dans une plaque de revêtement mural réutilisé. Trois cercles concentriques concaves et un point central sont taillés sur sa face supérieure. Les côtés du moule sont légèrement obliques.

Aucun autre moule de fond servant à la production de bouteilles à section hexagonale n'a été décrit à ce jour. L'aspect général du façonnage de cette pièce est très proche de celui des moules servant à la fabrication de bouteilles à section carrée du type Isings 50[24].

Quel aspect avait la partie supérieure d'un tel moule ? Nous l'imaginons en forme de tube à section hexagonale qui se glissait par-dessus le moule du fond permettant d'obtenir une section hexagonale du récipient (fig. 232). Ce tube a pu être fait de plusieurs éléments assemblés, de la même manière par exemple que les moules de Hambach D, c'est-à-dire avec des boulons qui se glissaient dans les trous forés dans les parois du moule[25]. La forme légèrement évasée vers le haut de la partie supérieure du moule de base proviendrait de l'ajustement des parois aux côtés obliques du moule du fond et aurait servi en même temps à la fixation des deux parties et à faciliter l'extraction du vase soufflé hors du moule. On observe très souvent un élargissement de la panse des bouteilles hexagonales[26]. Il est probable que la partie supérieure du moule

20 Follmann-Schulz 1988, pl. 25, 221; pl. 26, 222 et 224.

21 Rütti 1991, vol. 1, p. 63, AR 155.

22 Hochuli-Gysel 1997-1998; F. M. A. van den Dries, *Breekbaar verleden. Romeins glas in de Lage Landen*, catalogue d'exposition, Utrecht, 2007, p. 35, fig. en bas de page; Cappucci (dir.) 2008, p. 16, fig. en bas de la page. Le moule est également publié dans: H. Amrein, M.-D. Nenna, Inventaire des moules destinés à la fabrication des contenants en verre, *in:* D. Foy, M.-D. Nenna (dir.), *Corpus des signatures et marques sur verres antiques*, Aix-en-Provence, 2006, vol. 2, p. 491-502, p. 493, CH-M4, fig. 2, et p. 502, pl. 5, CH-M4.

23 Rütti 1991, vol. 1, p. 55; Bonnet Borel 1997, p. 52-53.

24 A. Hochuli-Gysel, L'Aquitaine: importations et productions au Ier siècle av. J.-C. et au Ier siècle apr. J.-C., *in:* D. Foy, M.-D. Nenna (dir.), *Échanges et commerce du verre dans le monde antique. Actes du colloque de l'AFAV* (Aix-en-Provence et Marseille, 7-9 juin 2001) (*Monographies Instrumentum* 24), Montagnac, 2003, p. 189.

25 Nous remercions chaleureusement Anna-Barbara Follmann-Schulz de nous avoir montré ces moules en été 2008 dans les réserves du Rheinisches Landesmuseum à Bonn.

26 Sennequier 1985, n°s 233 et 236.



Fig. 230

Derrière la Tour. *Fragment de fond de moule hexagonal servant au soufflage de bouteilles à section hexagonale. Marbre blanc, à veines grises. L. d'un côté de l'hexagone 5 cm, épaisseur 1,7 cm. Inv. 96/9957-4.*

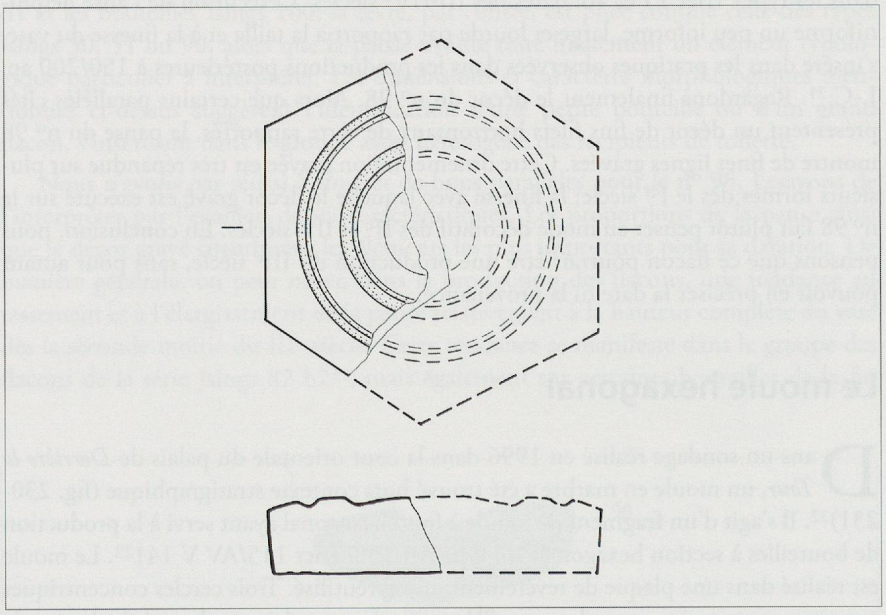

Fig. 231

Derrière la Tour. *Fragment de fond de moule hexagonal. Inv. 96/9957-4. Échelle 1:2.*

était en pierre comme on peut l'observer sur les exemplaires incomplets d'Augst, de Saintes F et de Hambach D. La version en argile existait aussi: elle est attestée à Aoste (Isère F) pour un moule destiné à la fabrication de bouteilles Isings 50[27].

Dans quel atelier le moule a-t-il servi ? Du point de vue chronologique, on ne peut exclure que les verriers des ateliers de *Derrière la Tour*, actifs entre 40 et 70 ap. J.-C., aient aussi réalisé des bouteilles hexagonales du type AR 158. Mais aucune autre attestation de la fabrication de ce type n'a été découverte parmi le matériel des ateliers ou dans la région même de *Derrière la Tour*. En revanche, la forme AR 158 apparaît ailleurs dans des contextes d'habitat à Avenches dès 30/40 ap. J.-C.[28]. Le moule possède par ailleurs les dimensions du fond de certaines des bouteilles à section hexagonale trouvées à Avenches[29]. On peut aussi se demander si le moule a vraiment été utilisé malgré l'absence d'un noircissement. Selon les observations faites par David Hill lors d'expérimentations de soufflage dans des moules en pierre, la surface ne noircit pas systématiquement lors de l'utilisation[30]. Pour l'heure, la question du lieu d'utilisation du moule hexagonal doit donc rester ouverte.

27 Cappucci (dir.) 2008, p. 16, fig. au milieu de la page.

28 Bonnet Borel 1997, p. 52; Martin Pruvot 2006, p. 283, fig. 278,8.

29 Bonnet Borel 1997, p. 53, forme 141.1.

30 Communication orale de David Hill à l'occasion d'une visite à Avenches en 2007.

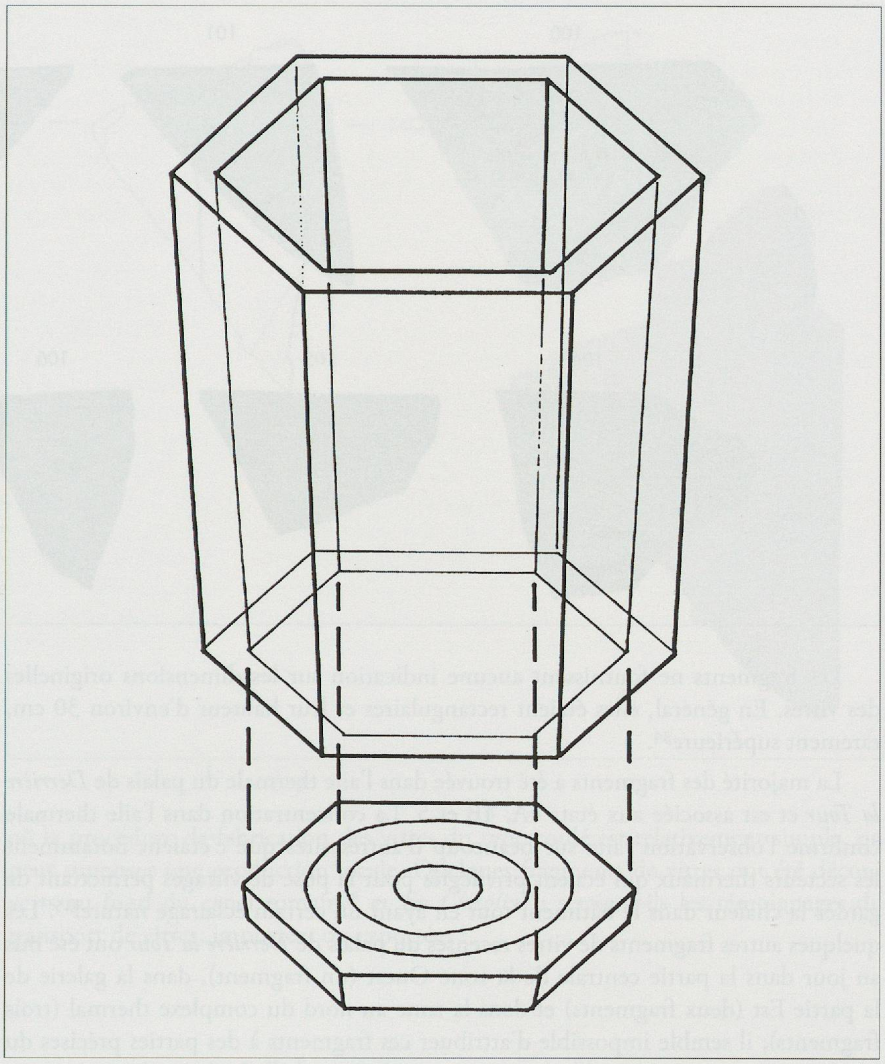

Fig. 232
Derrière la Tour. *Proposition de reconstitution d'un moule complet servant à la production de bouteilles à section hexagonale. La partie inférieure est en marbre, la partie supérieure probablement en bois ou en argile, en une seule ou en deux pièces.*

La datation de cet accessoire correspond à celle des bouteilles du type AR 158, comprise entre 30/40 et le IIIe siècle ap. J.-C. Les dimensions relativement modestes du moule indiquent plutôt une datation aux Ier/IIe siècles. Les exemplaires du type AR 158 datées du IIIe siècle, ainsi que le seul découvert dans une tombe de la nécropole d'Avenches-*En Chaplix*, sont plus grands[31].

Le verre à vitre

Seul le verre à vitre de type coulé est attesté parmi les trouvailles de *Derrière la Tour*[32]. D'ailleurs, le vitrage réalisé par soufflage dans un cylindre n'est pour l'instant pas signalé à Avenches. Le vitrage coulé est toujours translucide, procurant une lumière tamisée.

45 fragments sont recensés, dont une partie provenant de bords de vitres. Trois teintes sont représentées, soit le bleu-vert, le bleu-vert plutôt verdâtre et le vert très clair grisâtre (fig. 233). Le matériau est assez impur. L'épaisseur et la facture des trois variantes de vitres sont similaires. Le bord est toujours arrondi et épaissi, atteignant 4 à 5 mm d'épaisseur. La partie la plus mince de ces vitres et de 2 mm d'épaisseur environ. Les traces d'outils de préhension sont régulièrement imprimées près du bord, témoignant des manipulations des vitres à l'état malléable.

Les restes de mortier de tuileau rosâtre sur plusieurs fragments de bord témoignent de la fixation des vitres (fig. 234). En effet, on peut imaginer la fixation de la vitre avec du mortier sur un châssis en bois, ce que montre bien un fragment découvert hors contexte à Avenches (fig. 235)[33].

31 Rütti 1991, vol. 1, p. 55. Martin Pruvot 1999, n° 1393.

32 S. D. Fontaine, D. Foy, La modernité, le confort et les procédés de fabrication des vitrages antiques, *in:* Foy (dir.) 2005, p. 15-24.

33 P. Cosyns, Le verre plat romain en Belgique, *in:* Foy (dir.) 2005, p. 49-51, fig. 48; Martin Pruvot 2006, p. 282, suppose le même type de fixation pour les vitres des thermes de l'*insula* 19 à Avenches; quelques fragments montrent également des traces de mortier.

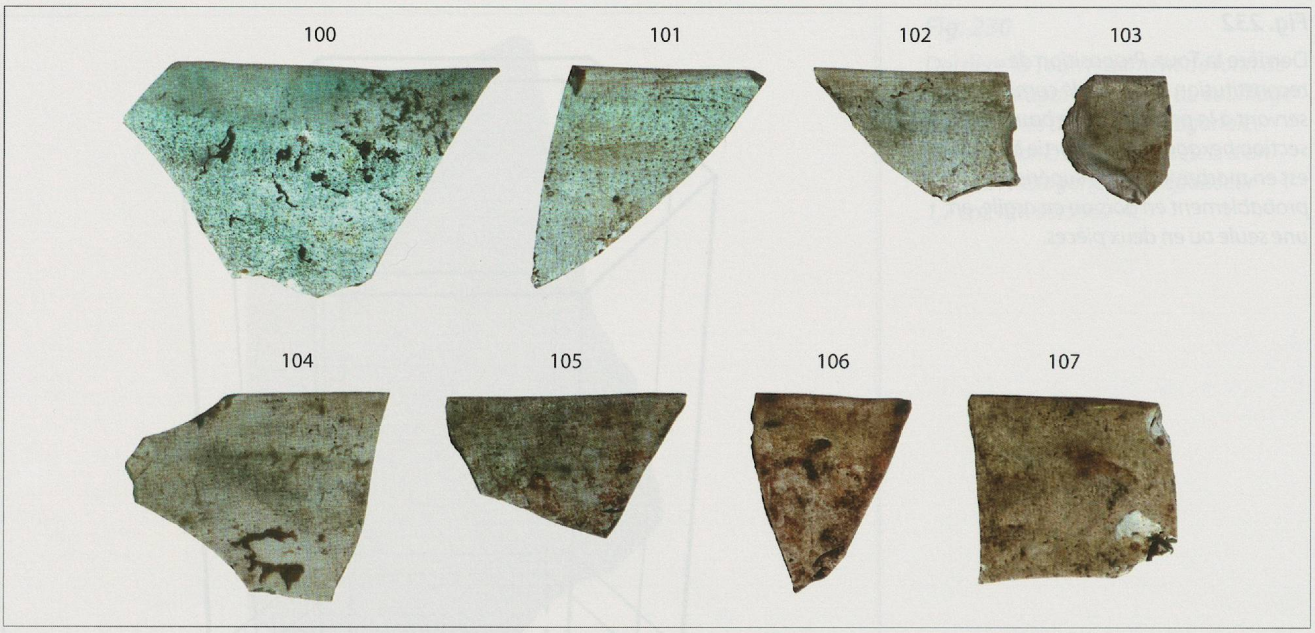

Fig. 233
Derrière la Tour. *Fragments de bords de vitres de différentes teintes. Les numéros renvoient au catalogue. Échelle env. 1:2.*

Les fragments ne fournissent aucune indication sur les dimensions originelles des vitres. En général, elles étaient rectangulaires et leur hauteur d'environ 30 cm, rarement supérieure[34].

La majorité des fragments a été trouvée dans l'aile thermale du palais de *Derrière la Tour* et est associée aux états 4A, 4B et 5. La concentration dans l'aile thermale confirme l'observation faite sur beaucoup d'autres sites que c'étaient notamment les secteurs thermaux qui étaient privilégiés pour la pose de vitrages permettant de garder la chaleur dans le bâtiment tout en ayant un certain éclairage naturel[35]. Les quelques autres fragments de vitres recensés du palais de *Derrière la Tour* ont été mis au jour dans la partie centrale de la zone Ouest (un fragment), dans la galerie de la partie Est (deux fragments) et dans la zone au nord du complexe thermal (trois fragments); il semble impossible d'attribuer ces fragments à des parties précises du bâtiment; il est probable qu'ils proviennent également de l'aile thermale.

Attesté dans plusieurs *insulae* et quartiers d'*Aventicum*[36], mais encore peu étudié[37], le vitrage reste un thème intriguant. Où les vitres d'Avenches ont-elles été fabriquées ? Quelles pièces dans quelles maisons ont été équipées d'un vitrage des fenêtres, et à quelle période ? La situation stratigraphique des fragments du palais de *Derrière la Tour* n'apporte aucune précision intrinsèque quant à la datation de la fabrication des vitres. Généralement, le verre à vitre coulé est daté des Ier et IIe siècles ap. J.-C. Vu l'existence de plusieurs ateliers de verriers à *Aventicum*, et dans la mesure

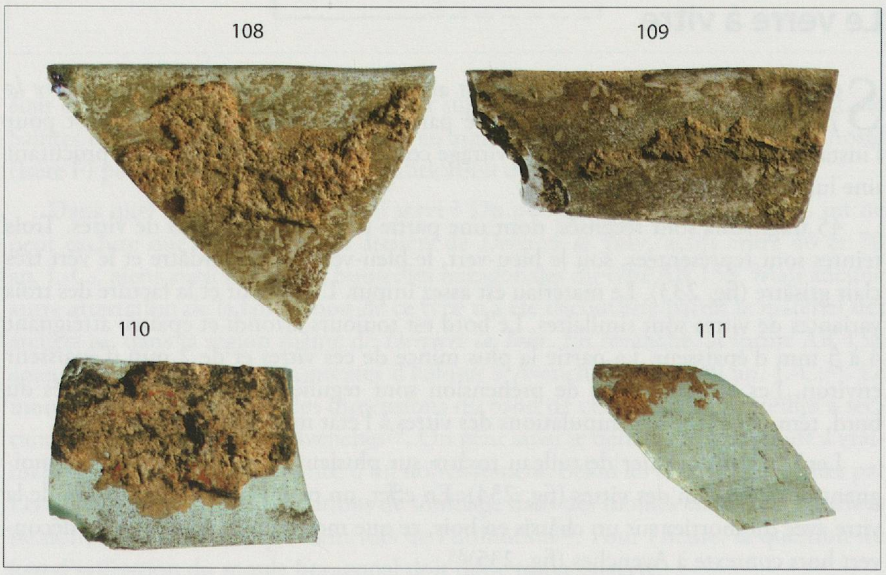

Fig. 234
Derrière la Tour. *Fragments de bords de vitres avec restes de mortier de tuileau. Les numéros renvoient au catalogue. Échelle env. 3:4.*

34 S. D. Fontaine, D. Foy, Une cargaison fragile: les vitres de l'épave ouest Embiez 1, *in:* Foy (dir.) 2005, p. 38-41. Il existe également des vitres carrées et hémisphériques: *ibidem*, p. 40-41, et carrées de 44 x 44 cm: Foy (dir.) 2005, p. 46, fig. 42 (Saragosse).

35 P. Broise 1991, Vitrages et volets de fenêtres thermales à l'époque impériale, *in: Les thermes romains, Actes de la table ronde organisée par l'École française de Rome* (11-12 novembre 1988) (*École française de Rome* 142), Rome, 1991, p. 61-78.

36 *En Chaplix*, *insulae* 4, 7, 10, 12/18, 13, 14, 16, 19, 20, 23, temple rond, *Conchettes*, parcelle Bardet, *En St-Martin* (liste incomplète). *Cf.* Amrein 2009 (*op. cit.* n. 4), p. 63-69.

37 Quartier du nord-ouest (Hochuli-Gysel 1995, p. 88, fig. 59: 44); *insula* 20 (Hochuli-Gysel 1997, p. 77, fig. 40,9); Martin Pruvot 2001, p. 231 et pl. 150,1508; Martin Pruvot 2006, p. 282 et fig. 278,12.

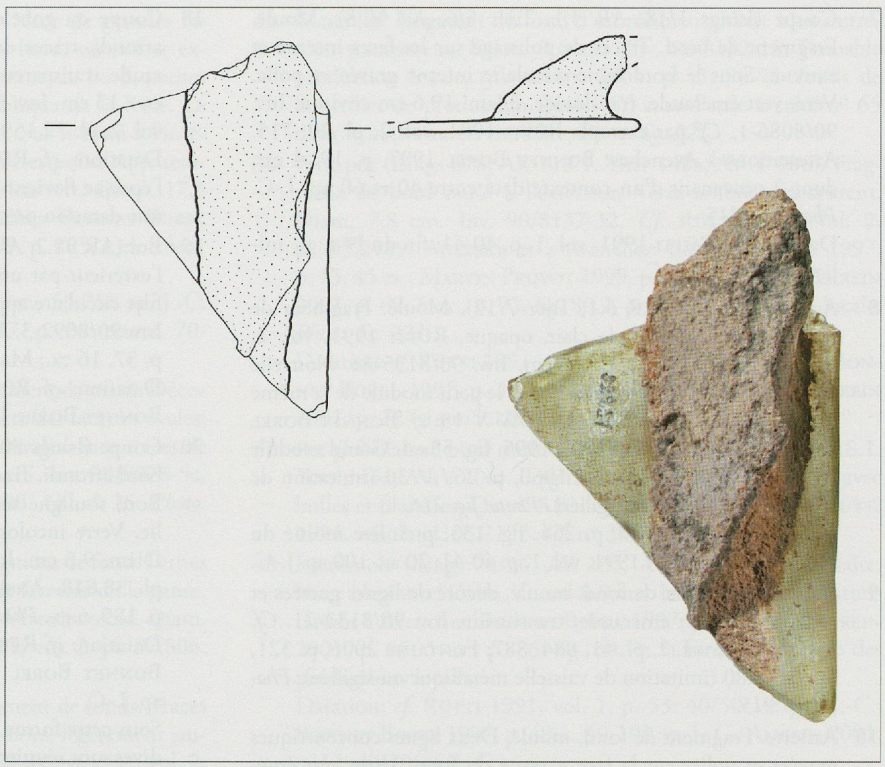

Fig. 235
Fragment de bord de vitre avec restes de mortier de tuileau (inv. 92251; trouvaille ancienne, sans contexte). Échelle 1:2 (dessin); env. 3:4 (photo).

où la procédure de fabrication des vitres du type coulé est relativement simple, on peut supposer une production locale. Quelques fragments de vitres ont été découverts au fond du canal romain[38] et *En Chaplix*[39]: seraient-ils les témoignages du transport de vitres, importées ou exportées ?

Catalogue

État 2, secteur Est
Installation du secteur artisanal (atelier de verriers)
Env. 30-40/60 ap. J.-C.

1 Canthare (Isings 38a/AR 92.1/AV V 80). Fragment de bord évasé à lèvre ourlée vers l'intérieur. Verre bleu-vert. Diam. 5 à 6 cm. Inv. 90/8251-6. *Cf.* Rütti 1991, vol. 2, pl. 76,1683. Attestations à Avenches: Bonnet Borel 1997, p. 36, 2 ex. Datation: *cf.* Rütti 1991, vol. 1, p. 40: 40-100 ap. J.-C.

État 2, secteur Est
Occupation/abandon du secteur artisanal (atelier de verriers)
Env. 40-70/80 ap. J.-C.

2 Coupelle (AR 1, Trier 2, AV V 6). Moulé. Fragment de bord. Verre réticulé incolore et blanc opaque, finition du bord par une bande torsadée en verre bleu transparent et blanc opaque. Diam. pas mesurable. Inv. 90/8213-9. Attestations à Avenches: Bonnet Borel 1997, p. 19, 5 ex. (1ère moitié Ier s.). Datation: *cf.* Rütti 1991, vol. 1, p. 40-41: 20 av.-50/70 ap. J.-C. Pour le verre réticulé, *cf.* aussi Harden *et al.* 1987, p. 39/15; Stern/Schlick-Nolte 1994, p. 272.

3 Bol (Isings 12, AR 34, Trier 30, AV V 42). Fragment de bord. Sous le bord ligne circulaire gravée et polie; au-dessous de cette ligne bande étroite polie. Verre bleu-vert. Diam. 7,5 cm. Inv. 89/7606-2. *Cf.* Rütti 1991, vol. 2, pl. 47,1052. Attestations à Avenches: Bonnet Borel 1997, p. 27, 51 ex.; Hochuli-Gysel 1997, p. 76, fig. 40,1; Martin Pruvot 1999, p. 187-188, 1 ex.; Martin Pruvot 2006, p. 283, fig. 278, 3. Datation: *cf.* Rütti 1991, vol. 1, p. 43: Ier s. ap. J.-C.; Bonnet Borel 1997, p. 27: 40-70 ap. J.-C.

4 Bol (Isings 12, AR 34, Trier 30, AV V 42). Fragment de bord. Sous le bord ligne circulaire gravée et polie, au-dessous fine ligne circulaire polie. Verre bleu-vert très peu teinté. Diam. pas mesurable. Inv. 90/8213-5. *Cf.* nº 3.

5 Fragment de panse à côte verticale, soufflé dans un moule. Verre bleu-vert. Inv. 90/8252-5.

État 3, secteur Est
Désaffectation du secteur artisanal
Env. 50-IIe siècle ap. J.-C.

6 Fragment de panse très fine réalisé en technique mosaïquée *millefiori*. Fleurs à milieu rouge opaque entouré de pétales en verre blanc opaque, entièrement visibles sur les deux faces, sur fond en verre vert émeraude translucide. Forme indéterminée. Inv. 90/8135-43. *Photo: fig. 220.*
Datation: plutôt production tardive des IIe/IIIe s. ap. J.-C.

38 Fragments inédits: inv. 88/6686-2; 90/7839-5.

39 *Cf.* Martin Pruvot 1999, nº 1508.

7 Coupe (Isings 1/18, AR 3.1, Trier 5/6, AV V 8). Moulé. Fragment de bord. Traces de polissage sur les faces interne et externe. Sous le bord ligne circulaire interne gravée et polie. Verre vert émeraude, translucide. Diam. 19,6 cm environ. Inv. 90/8086-1. *Cf.* par exemple Rütti 1991, vol. 2, pl. 29, 715. Attestations à Avenches: Bonnet Borel 1997, p. 19, 4 ex., dont 2 provenant d'un contexte daté entre 40 et 60 ap. J.-C. *Photo: fig. 215.*
Datation: *cf.* Rütti 1991, vol. 1, p. 40-41: fin du Ier s. av.-milieu du Ier s. ap. J.-C.

8 Assiette (Isings 2, AR 6.1, Trier 7/17). Moulé. Fragment de bord. Verre vert amande clair, opaque, Rütti 1991, vol. 2, pl. 220, 377/378. Diam. 18 cm. Inv. 90/8135-34. Nouvelle forme à Avenches, n'est attestée que le petit module de la même forme, Isings 2/AR 6.2/Trier 17/AV V 13: *cf.* Bonnet Borel 1997, p. 21; Hochuli-Gysel 1995, fig. 58a,4. Grand module comme le n° 8: *cf.* Berger 1960, p. 26, n° 30 (imitation de vaisselle métallique ou sigillée). *Photo: fig. 216.*
Datation: Grose 1989, p. 254, fig. 135, première moitié du Ier s. ap. J.-C.; Rütti 1991, vol. 1, p. 40-41: 20 av.-100 ap. J.-C.

9 Assiette. Fragment de fond, moulé, décoré de lignes gravées et polies. Verre vert émeraude, translucide. Inv. 90/8132-21. *Cf.* Rütti 1991, vol. 2, pl. 41, 884. 887; Fontaine 2006, p. 321, fig. 6, 78.80 (imitation de vaisselle métallique ou sigillée). *Photo: fig. 215.*

10 Assiette. Fragment de fond, moulé. Deux lignes concentriques gravées et polies sur la face externe du fond. Verre vert émeraude. *Cf.* Rütti 1991, vol. 2, pl. 220, 328. Inv. 90/8137-35. *Cf.* n° 9. *Photo: fig. 215.*

11 Disque ou couvercle proche du type AR 27. Moulé. Fragment de bord. Bord arrondi, épaissi légèrement vers le centre. Verre bleu clair opaque. Diam. 8,8 cm. Inv. 90/8118-1. *Photo: fig. 216.*

12 Gobelet (Isings 33, AR 48/49/52, AV V 56-58). Bord évasé coupé brut et poli sur la face externe. Panse ornée de côtes reliées en arceaux. Verre incolore, tendance verte, laiteux, translucide. Diam. 9,2 cm. Inv. 90/8249-1. *Cf.* Rütti 1991, vol. 2, pl. 52,1219. Attestations à Avenches: Bonnet Borel 1997, p. 31, 9 ex.; Hochuli-Gysel 1997, fig. 40,2.
Datation: *cf.* Rütti 1991, vol. 1, p. 45: époque flavienne; Bonnet Borel 1997, p. 31: 40-100 ap. J.-C.

13 Bol (Isings 12, AR 34, Trier 30, AV V 42). Fragment du bord. Sous le bord ligne circulaire gravée et polie. Verre stratifié: verre bleu outre-mer transparent couvert à l'intérieur d'une couche de verre blanc opaque. Diam. non mesurable. Inv. 90/8086-5. *Cf.* n° 3.

14 Bol (Isings 12, AR 34, Trier 30, AV V 42). Fragment de bord, coupé brut. Sous le bord ligne circulaire gravée et polie; sur la panse lignes circulaires polies, rapprochées. Verre incolore légèrement jaunâtre, avec quelques petites bulles. Très bonne qualité; transparent Diam. 5,8 cm. Inv. 90/8017-12. *Cf.* n° 13.

15 Bol (Isings 12, AR 34, Trier 30, AV V 42). Fragment de bord arrondi. Sous le bord deux lignes circulaires gravées et polies. Verre incolore jaunâtre, transparent. Diam. 7,8 cm. Inv. 90/8137-29. *Cf.* n° 3.

16 Bol (Isings 12, AR 34, Trier 30, AV V 42). Fragment de bord légèrement arrondi. Bande et ligne circulaires polies sous le bord, face externe. Verre bleu-vert. Diam. 7,9 cm. Inv. 90/8137-34. *Cf.* n° 3.

17 Bol (Isings 12, AR 34, Trier 30, AV V 42). Fragment de bord. Bord coupé et très légèrement arrondi. Sous le bord, lignes circulaires polies, rapprochées, ainsi qu'une ligne gravée et polie. Verre bleu-vert, transparent, bonne qualité. Diam. 10,8 cm. Inv. 90/8084-11. *Cf.* n° 3.

18 Coupe ou gobelet (Isings 3 ou AR 77?). Fragment de bord arrondi, traces de meule sur la face externe. Verre vert émeraude transparent, Rütti 1991, vol. 2, pl. 220,562. Diam. env. 13 cm. Inv. 90/8140-1. Forme et couleur: *cf.* Rütti 1991, vol. 2, pl. 72,1591.
Datation: *cf.* Rütti 1991, vol. 1, p. 48: forme datable de l'époque flavienne au IIIe s. ap. J.-C.; le coloris indique plutôt une datation précoce dans cette fourchette.

19 Bol (AR 98.2, AV V 84.1). Fragment de bord. Bord marqué à l'extérieur par une ligne circulaire gravée; panse décorée d'un filet circulaire appliqué. Verre incolore, laiteux. Diam. 8,0 cm. Inv. 90/8092-3. Attestations à Avenches: Bonnet Borel 1997, p. 37, 16 ex.; Martin Pruvot 1999, p. 196-197, 6 ex.
Datation: *cf.* Rütti 1991, vol. 1, p. 49: 130-270 ap. J.-C.; Bonnet Borel 1997, p. 37: 150-260 ap. J.-C.

20 Coupe (Isings 80, AR 20.2, AV V 7/17). Moulé. Fragment de bord arrondi. Traces de polissage sur les faces interne et externe. Bord souligné sur la face interne par une ligne gravée et polie. Verre incolore verdâtre, Transparent, d'excellente qualité. Diam. 9,6 cm. Inv. 89/8015-4. *Cf.* p. ex. Rütti 1991, vol. 2, pl. 38,818. Attestations à Avenches: Martin Pruvot 1999, p. 185, 6 ex. *Photo: fig. 224.*
Datation: *cf.* Rütti 1991, vol. 1, p. 42: 50-270 ap. J.-C. env.; Bonnet Borel 1997, p. 19, 1 ex., marbré, daté de 30-60 ap. J.-C.
Sous cette forme, des fabrications précoces et relativement tardives sont réunies. D'après son matériau, le n° 20 est plutôt une pièce du IIe s. ap. J.-C.

21 Coupe (Isings 80, AR 20.2, AV V 7/17). Moulé. Bord arrondi, souligné à l'intérieur par une ligne interne gravée et polie. Traces de polissage sur les faces interne et externe. Verre incolore, tendance verte, transparent, excellent qualité, même production que le n° 20. Diam. 26,2 cm. Inv. 90/8136-2. *Cf.* Rütti 1991, vol. 2, pl. 38,823. *Cf.* n° 20. *Photo: fig. 224.*

22 Coupe (Isings 20, AR 8, Trier 18, AV V 14). Moulé. Fragment de bord. Traces de polissage sur les faces interne et externe. Verre vert opaque, Rütti 1991, vol. 2, pl. 220, 562; Grose 1989, p. 224, n° 426. Diam. 6,8 cm. Inv. 90/8135-37. Attestations à Avenches: Bonnet Borel 1997, p. 21, 1 ex. *Photo: fig. 216.*
Datation: *cf.* Rütti 1991, vol. 1, p. 41: 20-70 ap. J.-C.

23 Gobelet *«Zarter Rippenbecher»* (Isings 17, AR 28, Trier 4, AV V 37). Fragment de bord. Verre blanc opaque, ornée de filets en verre bleu clair visibles uniquement sur la face externe. Diam. 8 cm. Inv. 90/8135-35. *Cf.* Rütti 1991, vol. 2, pl. 210,935. Attestations à Avenches: Bonnet Borel 1997, p. 26, 20 ex., même exécution pl. 31,14; forme attestée dans l'atelier de verriers de *Derrière la Tour*, *cf.* Amrein 2001, p. 76, fig. 80,3. *Photo: fig. 218.*
Datation: *cf.* Rütti 1991, vol. 1, p. 43: 20-70/80 ap. J.-C.; même datation, *cf.* Bonnet Borel 1997, p. 26. Hochuli-Gysel 1996, fig. 58b,9.
1 frgt. probablement du même vase dans un sondage de 1995 (inv. 95/9973).

24 Coupe (AR 98.2, AV V 84.1). Fragment du bord. L'ourlet du bord est à peine visible. Verre bleu-vert. Diam. 6,9 cm. Inv. 90/8117-9. *Cf.* Rütti 1991, vol. 2, pl. 83,1824. Attestations à Avenches: Bonnet Borel 1997, p. 37, 16 ex.
Datation: Rütti 1991, vol. 1, p. 49: 130/150-270 ap. J.-C. env.; Bonnet Borel 1997, p. 37: à Avenches, parfois en contexte plus précoce.

25 Coupe (AR 16.2, Trier 23, AV V 26). Décor de grandes facettes ovales meulées sur la panse, sous le bord, sur la face extérieure du fond ainsi que sur la face externe du bord; petites facettes ovales sur le pied et la partie oblique de la lèvre. Le dessus de la lèvre comporte des encoches. Sur le fond à l'intérieur du vase présence d'une bande gravée et polie. Apparemment pas de traces de polissage. Verre bleu-vert. Diam. 17,5 cm. Inv. 89/8037-4. Attestations à Avenches: Bonnet Borel 1997, p. 26, 39 ex.; Martin Pruvot 1999, p. 185, 1 ex. *Photo: fig. 223.*
Datation: *cf.* Rütti 1991, vol. 1, p. 42, env. 50-250 ap. J.-C. Même datation, *cf.* Bonnet Borel 1997, p. 24: essent. 70-150/170 ap. J.-C.

26 Coupe (AR 16.2, Trier 23, AV V 26). Fragment de marli. Décor meulé. La face inférieure du bord comporte des facettes ovales, la lèvre des encoches et de petites facettes ovales. Sans traces de polissage. Verre incolore. Diam. 12 à 14 cm. Inv. 90/8078-5a. Décor: *cf.* Rütti 1991, vol. 2, pl. 36,800. *Cf.* n° 25. *Photo: fig. 224.*

27 Coupe (AR 16.2, Trier 23, AV V 26). Fragment de fond. Petites facettes ovales gravées sur le pied. Restes de facettes sur la panse. Quelques traces de polissage à l'intérieur. Verre incolore. Diam. 9,2 cm. Inv. 90/8078-5b. *Cf.* Rütti 1991, vol. 2, pl. 37,806. *Cf.* n° 25. *Photo: fig. 224.*

28 Vase ouvert à pied annulaire massif. Fragment de fonds. Traces de polissage sur la face externe. Verre incolore, légèrement jaunâtre. Diam. 11,5 cm. Inv. 89/8017-3. *Cf.* Rütti 1991, vol. 2, pl. 42,907-908.

29 Fond. Panse évasée décorée de cabochons appliqués. Récipient et cabochons en verre bleu-vert. Inv. 90/8137-1. Probablement fabrication locale, *cf.* Amrein 2001, p. 58 et 76, fig. 80,2; Rütti 1991, vol. 2, pl. 62,1355-68.
Datation: si fabrication locale, *cf.* Amrein 2001, p. 12: 40-70 ap. J.-C.
Cf. A. Morin, La vaisselle en verre issue de contextes du IIIe siècle ap. J.-C. dans le Cher (France), *Annales du 17e Congrès de l'AIHV* (Anvers, 2006), Bruxelles, 2009, p. 189-198, fig. 3,6.7 et fig. 7,1.

30 Cruche à bec verseur (AR 169, Trier 117a, AV V 148). Fragment de bord ourlé vers l'intérieur remontant vers le bec verseur. Anse plate formant en haut un repli dépassant le bord de la cruche. Verre incolore; impuretés, grain d'argile. Traces d'outil (pince?) à l'extrémité du bec verseur. Inv. 89/8014-1. Attestations à Avenches: Bonnet Borel 1997, p. 54, 1 ex. découvert au port d'*Aventicum*; Martin Pruvot 1999, p. 225, 1 ex. *Photo: fig. 226.*
Datation: *cf.* Rütti 1991, vol. 1, p. 56-57: 50-250 ap. J.-C. env.; Bonnet Borel 1997, p. 54, mention du n° 30, avec indication de la provenance du dépotoir de l'atelier de verrier de *Derrière la Tour*: 40-70 ap. J.-C.

31 Amphorisque (Isings 15, AR 165, Trier 133. AV V 145). Fragment de bord à lèvre pliée légèrement vers le bas, puis vers le haut. Anse à trois rubans attachée sous le bord. Verre vert olive transparent. Diam. 4,6 cm. Inv. 90/8135-30. Attestations à Avenches: Bonnet Borel 1997, p. 54, 2 ex.; Amrein 2001, p. 65-69, fabrication locale.
Datation: *cf.* Rütti 1991, vol. 1, p. 56-57: 20-100 ap. J.-C.; Amrein 2001, p. 12 et 56-57: 40-70 ap. J.-C.

32 Bouteille. Fragment de bord plié vers l'intérieur. Verre bleu-vert verdâtre, avec bulles et filandres. Diam. 4 cm. Inv. 90/8137-31. *Cf.* Rütti 1991, vol. 2, pl. 148,3873.

33 Bouteille ou grande fiole. Fragment du bord évasé à lèvre ourlée vers l'intérieur. Verre bleu outremer, transparent. Diam. 3 cm. Inv. 90/8249-2. *Cf.* Rütti 1991, vol. 2, pl. 147,3754.

34 Bouteille, pot ou urne. Fragment de fond repoussé vers l'intérieur. Verre incolore avec filandres blanches. Diam. 6,5 cm. Inv. 89/8019-1.

35 Bouteille? Fragment du fond d'un récipient. Verre bleu outremer, transparent. Diam. 9,6 cm. Inv. 90/8132-15. Probable production locale, *cf.* Amrein 2001, pl. 5, 96-98, fonds de bouteilles de production locale. *Cf.* aussi l'anse à crête n° 65 dont le matériau est similaire. *Photo: fig. 221.*

36 Petit pot (Isings 67b, AR 118.1, Trier 146a, AV V 106). Fragment de bord ourlé à l'extérieur. Verre ambre, transparent. Diam. 7,8 cm. Inv. 90/8137-32. *Cf.* Rütti 1991, vol. 2, pl. 95,2189. Attestations à Avenches: Bonnet Borel 1997, p. 43, 45 ex.; Martin Pruvot 1999, p. 205-206, 7 ex.; Amrein 2001, p. 69, 5 ex., p. 72, fig. 80,2, probable production locale. *Photo: fig. 221.*
Datation: *cf.* Rütti 1991, vol. 1, p. 51: 50-100 ap. J.-C.; Bonnet Borel 1997, p. 43: 20-début du IIe s. ap. J.-C.; Amrein 2001, p. 12 (si production locale): 40-70 ap. J.-C.

37 Pot globulaire à bord ourlé à l'extérieur (Isings 67b, AR 118.1, Trier 146a, AV V 106). Fragment de bord. Verre bleu-vert avec bulles et filandres. Diam. 8,8. cm. Inv. 89/8037-10. *Cf.* Rütti 1991, vol. 2, pl. 95,2193. *Cf.* n° 36.

38 Entonnoir (Isings 74/76, AR 105, AV V 96). Fragmentaire. Verre bleu-vert. Diam. du col 0,9 cm. Inv. 90/8135-28. Attestations à Avenches: Bonnet Borel 1997, p. 40, 6 ex.; Amrein 2001, p. 65, 5 ex., p. 76, fig. 80, 1; la forme fait partie des productions locales.
Datation: *cf.* Rütti 1991, vol. 1, p. 53: 40/50-100 ap. J.-C.; Bonnet Borel 1997, p. 40: c. 40-100 ap. J.-C.; Amrein 2001, p. 12: 40-70 ap. J.-C.

39 Flacon (Isings 27, AR 138). Partie inférieure. Verre bleu-vert. Inv. 89/8017-2. *Cf.* Rütti 1991, vol. 2, pl. 102,2395. Attestations à Avenches: Martin Pruvot 1999, p. 210, 1 ex.
Datation: *cf.* Rütti 1991, vol. 1, p. 53: 50-400 ap. J.-C.

40 Flacon (Isings 6, AR 125, AV V 115). Fragmentaire. Verre vert peu transparent, avec impuretés et veines de verre opaque blanc fondu dans la masse. Inv. 90/8135-44. *Cf.* Bonnet Borel 1997, p. 45, 1 ex.; la forme fait partie des productions locales, *cf.* Amrein 2001, p. 76, fig. 80, 1; pl. 2, 29.38; 17, 53.
Datation: *cf.* Rütti 1991, vol. 1, p. 52: 20 av.-70 ap. J.-C.; Amrein 2001, p. 12: 30-70 ap. J.-C.

41 Flacon (Isings 9, Trier 67 a.b). Fragment de fond se terminant par une pointe peu éminente. Verre vert émeraude transparent. Inv. 90/8140-12. *Cf.* Arveiller-Dulong/Nenna 2005, p. 95, n° 179. Nouvelle forme à Avenches. *Photo: fig. 228.*
Datation: *cf.* Goethert-Polaschek 1977, p. 95: 1ère moitié du Ier s. ap. J.-C.; Biaggio Simona 1991, vol. 1, p. 138: contextes funéraires de la 1ère moitié du Ier s. ap. J.-C., pl. 19/176.2.061; Foy/Nenna (éd.) 2001, p. 154: n° 185, fin du Ier s. av. J.-C. au milieu du Ier s. ap. J.-C.

42 Pied massif en verre. Verre bleu-vert impur. Surface irrégulière. Marque du pontil. Inv. 95/9959-4. Ce verre n'est pas d'aspect romain usuel; le matériau très irrégulier et surtout la forme du pied évoquent plutôt les verres du haut Moyen Âge. *Photo: fig. 229.*
Datation: D. Whitehouse, *Roman Glass in the Corning Museum of Glass*, Corning N.Y., 1997, vol. 1, p. 104, n° 155: V^e-VIe s.

État 4A, secteur Est
Construction/réfections de l'ensemble palatial
Env. 50-IIe siècle ap. J.-C.

43 Coupe (Isings 1/18, AR 3.1, Trier 5/6, AV V 8). Fragment de bord. Moulé. Traces de polissage sur la face interne du récipient ainsi que sur une bande étroite sur la face externe du bord. Verre bleu-vert. Diam. 16 cm. Inv. 90/8094-1. *Cf.* Grose 1982, p. 27, fig. 7: verre moulé en verre bleu-vert. Attestations à Avenches: Bonnet Borel 1997, p. 19, 4 ex.
Datation: *cf.* Rütti 1991, vol. 1, p. 40-41: 25 av.-70 ap. J.-C., de rares pièces datent du IIIe s.

44 Coupe (Isings 3a, AR 2.1, AV V 1). Fragment de bord; côtes espacées. Traces de polissage sur les faces interne et externe du bord (traces d'outil). Verre bleu-vert. Diam. 13 cm. Inv. 90/8123-2. Attestations à Avenches: Bonnet Borel 1997, p. 17, forme fréquente à Avenches.
Datation: *cf.* Rütti 1991, vol. 1, p. 40-41: 20 av.-120 ap. J.-C.; Bonnet Borel 1997, p. 17: 0-70/80 ap. J.-C.

45 Coupe (Isings 3b/c, AR 2.2, AV V 2.1). Fragment de bord. Traces de polissage sur les faces interne et externe du bord, ainsi que sur la face interne de la panse. Verre vert clair transparent, surface légèrement irisée. Diam. 11,8 cm. Inv. 89/8003-16. Attestations à Avenches: Bonnet Borel 1997, p. 17, forme fréquente à Avenches; Martin Pruvot 1999, p.183-184, 9 ex.; Martin Pruvot 2006, p. 283, fig. 278,1.
Datation: *cf.* Rütti 1991, vol. 1, p. 40-41: 30 av.-120 ap. J.-C.; Bonnet Borel 1997, p. 17: 0-70/80 ap. J.-C.; Martin Pruvot 1999, p. 184: 150/160-200 ap. J.-C.

46 Coupe (Isings 3a, AR 2.1, AV V 1). Fragment de panse. Verre ambre translucide, marbré de verre blanc opaque, jaune opaque et bleu opaque. Imitation d'agate ou d'onyx. Surface fortement altérée. Inv. 89/8004-19. Attestations à Avenches: Bonnet Borel 1997, pl. 31,5; Hochuli-Gysel 1997, fig. 40,1. *Cf.* n° 44. *Photo: fig. 217.*

47 Fragment de paroi fine d'un vase décoré de côtes soufflé dans un moule(?). Verre bleu-vert, peu teinté. Inv. 90/8004-24.

48 Fragment de paroi fine d'un vase décoré de côtes soufflé dans un moule. Verre bleu-vert, verdâtre. Inv. 90/8004-25.

49 Bol (Isings 12, AR 34A, Trier 30, AV V 42). Fragment de bord arrondi. Sous le bord ligne circulaire gravée et polie. Verre incolore, jaunâtre, complètement transparent. Très bonne qualité. Diam. 11.8 cm. Inv. 90/8004-18. *Cf.* n° 3.

50 Canthare (Isings 38a, AR 91, AV V 80). Fragment de bord. Verre stratifié: verre bleu transparent couvert à l'intérieur d'une couche de verre blanc opaque, partiellement bleu ciel opaque. Diam. 14 cm. Inv. 90/8157-3. *Cf.* Rütti 1991, vol. 2, pl. 76,1679. Attestations à Avenches: Bonnet Borel 1997, p. 36, 2 ex.; forme attesté dans le verre résiduel de l'atelier de verriers de *Derrière la Tour*, Amrein 2001, p. 76, fig. 80,3. *Photo: fig. 218.*
Datation: *cf.* Rütti 1991, vol. 1, p. 48-49: 40-100 ap. J.-C.; Bonnet Borel 1997, p. 36: év. déjà avant 40 ap. J.-C.

51 Canthare (Isings 38a, AR 91, AV V 80). Fragment de bord. Verre stratifié: verre bleu transparent couvert à l'intérieur d'une couche de verre blanc opaque. Diam. env. 9,4 cm. Inv. 89/8004-20. *Cf.* n° 50. *Photo: fig. 218.*

52 Canthare (Isings 38a, AR 92, AV V 80). Fragment de bord plié. Verre bleu outremer marbré de verre blanc opaque sur la face externe. Diam. pas mesurable. Inv. 90/8073-11. *Cf.* Rütti 1991, vol. 2, pl. 76,1682-84. *Photo: fig. 218.*
Datation: *cf.* Rütti 1991, vol. 1, p. 49: 40-100 ap. J.-C.

53 Coupe (AR 9.2, Trier 20, AV V 16). Fragment de bord. Traces de polissage sur les faces interne et externe. Verre vert émeraude, transparent, Rütti 1991, vol. 2, pl. 220,329. Diam. 8 cm. Inv. 90/8130-6. Attestations à Avenches: Bonnet Borel 1997, p. 21, 1 ex. *Photo: fig. 215.*
Datation: *cf.* Rütti 1991, vol. 1, p. 41: 0-80 ap. J.-C. env.; Bonnet Borel 1997, 21: 50-80/100 ap. J.-C.

54 Bol (Isings 85b, AR 98.1, AV V 83.1-3). Fragment de bord. Verre incolore verdâtre, complètement transparent. Diam. 9,8 cm. Inv. 89/8021-1. *Cf.* Rütti 1991, vol. 2, pl. 80, 1768. Attestations à Avenches: Bonnet Borel 1997, 37, fréquent à Avenches; Martin Pruvot 1999, p. p. 195-196, 10 ex.
Datation: *cf.* Rütti 1991, vol. 1, p. 49: 130-300 ap. J.-C.; Bonnet Borel 1997, 21: 150-200 ap. J.-C.

55 Gobelet (Isings 21, AR 45.2, AV V 53-54). Fragment de panse décorée de facettes meulées. Les facettes inférieures se terminent en forme de goutte. Une moulure prononcée délimite le décor à facettes du pied. Verre incolore de qualité excellente. Diam. à la hauteur de la moulure 7,2 cm. Inv. 89/8054-2. *Cf.* Rütti 1991, vol. 2, pl. 52,1201. Attestations à Avenches: Bonnet Borel 1997, 30, 2 ex.; Hochuli-Gysel 1995, fig. 58b,11; Martin Pruvot 1999, p. 189, 6 ex. *Photo: fig. 222.*
Datation: *cf.* Rütti 1991, vol. 1, p. 45, Bonnet Borel 1997, p. 30, et Martin Pruvot 1999, p. 189: 70-140 ap. J.-C.

56 Gobelet (Isings 34, AR 37.1, AV V 44). Fragment du fond massif, presque plat; à l'intérieur bourrelet assez prononcé. Verre bleu-vert. Diam. 4,6 cm. Inv. 90/8160-4. *Cf.* Rütti 1991, vol. 2, pl. 49,1138. Attestations à Avenches: Bonnet Borel 1997, p. 28, 5 ex.
Datation: *cf.* Rütti 1991, vol. 1, p. 44: 50-IVe s. ap. J.-C.; Bonnet Borel 1997, p. 28: 20/40-IIe s. ap. J.-C.

57 Fragment de paroi fine. Forme indéterminable. Verre bleu outremer, transparent moucheté de verre blanc opaque et de jaune opaque sur la face externe. Inv. 90/8004-21. Probable production locale, *cf.* Amrein 2001, p. 54-57.
Datation: *cf.* Amrein 2001, p. 12: 40-70 ap. J.-C.

58 Fragment de fond d'un vase à décor gravé. Le fond et la panse présentent de grandes facettes ovales tandis que le pourtour du pied est orné de petites facettes ovales. Sans traces de polissage. Verre incolore, tendance verte. Diam. 10,2 cm. Inv. 90/8103-1. *Cf.* Rütti 1991, vol. 2, pl. 37,806. *Photo: fig. 224.*

59 Bouteille. Fragment de bord avec départ supérieur d'une anse. Verre bleu-vert, filandreux. Diam. 3,4 cm. Inv. 90/8100-1. *Cf.* Rütti 1991, vol. 2, pl. 145,3703.

60 Bouteille. Fragment de bord. Verre bleu-vert. Diam. 4,4 cm. Inv. 90/8160-1. *Cf.* Rütti 1991, vol. 2, pl. 150,3928.

61 Bouteille à section carrée ou rectangulaire (Isings 50 ou 90, AR 156, Trier 114/119, AV V 140). Fragment de fond. Verre bleu-vert. Diam. env. 3,4 cm. Inv. 89/8003-4. Les bouteilles de type Isings 90, à section rectangulaire, ne sont pas encore attestées. La bouteille à section carrée est en revanche très fréquente à Avenches, *cf.* Bonnet Borel 1997, p. 51-52; Hochuli-Gysel 1999.1, fig. 20,10; Martin Pruvot 1999, p. 215-219, 176 ex. (!); Martin Pruvot 2006, p. 283, fig. 278, 7. *Photo: fig. 225.*
Datation: *cf.* Rütti 1991, vol. 1, p. 54-55: milieu Ier-IVe s. ap. J.-C.

62 Bouteille ou pot. Fragment de fond. Verre légèrement vert olive, transparent. Diam. 7,2 cm. Inv. 90/8003-15. Probable fabrication locale, *cf.* Amrein 2001, pl. 159,93. 95.102.

63 Bouteille ou pot. Fragment de fond d'un récipient large. Verre bleu outremer transparent. Diam. env. 13 cm. Inv. 90/8003-14. Probable fabrication locale, *cf.* Amrein 2001, pl. 159,93, peut-être même matériau que le n° 65.

64 Cruche (AR 169/170, AV V 148/150). Fragment de col et d'épaule, avec amorce de bec verseur. Verre incolore, laiteux, translucide. Inv. 95/9913-1. Attestations et datation à Avenches: Bonnet Borel 1997, p. 54 et *supra*, n° 30, IIe-IIIe s. ap. J.-C.

65 Bouteille. Fragment d'une anse à plusieurs crêtes. Verre bleu outremer. Très bonne qualité. Inv. 96/10205. Ce type d'anse se rencontre notamment sur les bouteilles de type Isings 15, AR 165, Trier 133, AV V 145 et Isings 55a, AR 163, AV V 144. Il pourrait s'agir d'une production locale, *cf.* Amrein 2001, p. 68 et pl. 6, 115 (similaire); type d'anse absent chez Bonnet Borel 1997; Rütti 1991, vol. 2, pl. 167,4366 et 168, 4383. De beaux exemplaires sont publiés du Tessin, *cf.* Biaggio Simona 1991, vol. 1, pl. 40-41 et fig. 13; 19.

66 Flacon. Fragment de bord ourlé. Verre couleur lie de vin transparent. Raté de fabrication. Diam. 1,4 cm. Inv. 90/8004-22. De la même couche provient un fragment d'un autre flacon en verre bleu outremer, inv. 90/8004-23.

67 Flacon. Bord déformé, Raté de fabrication. Verre bleu-vert. Impuretés, filandres. Diam. env. 1,2 cm. Inv. 90/8004-26.

État 4A, secteur Est
Occupation de l'ensemble palatial
Env. 150-IIIe siècle ap. J.-C.

68 Coupe (AR 109.2, AV V 100). Fragment de bord, ourlé et ondulé. Verre bleu-vert, avec quelques bulles. Diam. 14,9 cm. Inv. 90/8124-1. *Cf.* Rütti 1991, vol. 2, pl. 92,2095. Attestations à Avenches: Bonnet Borel 1997, p. 41, 13 ex.; Martin Pruvot 1999, p. 201, 2 ex.
Datation: *cf.* Rütti 1991, vol. 1, p. 50: 60-IVe s. ap. J.-C.; Bonnet Borel 1997, p. 41: 150-200/250 ap. J.-C.

État 4B, secteur Est
Transformations ponctuelles dans l'ensemble palatial
Env. 150-IIIe siècle ap. J.-C.

69 Amphorisque (Isings 15, AR 165, Trier 133, AV V 145). Fragment de bord avec l'amorce d'une ou deux anses. Bord à lèvre ourlé vers le haut. Verre ambre transparent. Diam. 6 cm. Inv. 90/8127-1. *Cf.* Rütti 1991, vol. 2, pl. 146,3733. Attestations à Avenches: Bonnet Borel 1997, p. 54, 2 ex.; Amrein 2001, p. 76, fig. 80.1, à droite en bas et pl. 5,88; probable production locale. *Cf.* nº 31.

70 Bol (Isings 96; AR 60.1). Fragment de bord coupé. Verre complètement incolore, très fin, translucide. Diam. 8,2 cm. Inv. 95/9942-3. Attestations à Avenches: Hochuli-Gysel 1999.2, p. 192, fig. 35,4, découvert au théâtre; à noter qu'il s'agit là d'une production en verre vert clair à parois plus épaisse.
Datation: *cf.* Rütti 1991, vol. 1, p. 46: 250-400 ap. J.-C.

71 Assiette (AR 16.1, AV V 25). Frgt. de bord à marli. Moulé. Verre incolore, translucide. Diam. 25 cm. Inv. 95/9936-1. Attestations à Avenches: Martin Pruvot 1999, p. 185, 10 ex. (*cf.* aussi le nº 25 pour la variante décorée de la même forme).

72 Assiette (AR 14/16/19, AV V 25/32). Frgt de pied haut. Moulé. Verre incolore, légèrement jaunâtre, complètement transparent, d'excellente qualité. Inv. 95/9955-1. Attestations à Avenches: Martin Pruvot 1999, pl. 100,1173-1178. *Photo: fig. 224.*

État 4C, secteur Est
Occupation/réfections dans l'ensemble palatial
Env. 150-IIIe siècle ap. J.-C.

73 Assiette (Isings 2, AR 6.1, Trier 7/17). Fragment de bord. Traces de polissage sur les faces interne et externe. Verre vert translucide, petites bulles, irisé. *Cf.* Rütti 1991, vol. 2, pl. 220,555. Diam. 15,6 cm. Inv. 90/8047-1. *Cf.* Rütti 1991, vol. 2, pl. 30,728. Nouvelle forme à Avenches: *cf.* nº 8.

74 Bol (AR 98.2, AV V 84.1). Fragment de bord. Filet circulaire appliqué entre bord et panse. Verre incolore, légèrement irisé. Diam. 6,6 cm. Inv. 90/8041-3. *Cf.* nº 24.

75 Bouteille. Forme indéterminable. Fragment de bord, façonné de manière similaire aux bords à marli des plats et assiettes moulés de type AR 16 et similaires. Verre incolore, laiteux, translucide. Diam. 7 cm. Inv. 90/8041-2.

État 5, secteur Est
Réoccupation dans l'ensemble palatial
Env. 180-IIIe siècle ap. J.-C.

76 Coupe à marli (AR 13.1 ou AR 14, AV V 19/20). Fragment de bord. Verre *millefiori* tardif. Couche principale en verre rouge brunâtre opaque (*cf.* Rütti 1991, vol. 2, pl. 220,187), pétales en verre vert translucide, contours des pétales et inclusions en verre jaune opaque; le centre des fleurs est composé d'un point en verre jaune opaque entouré du même verre rouge que le fond. Diam. 19,8 cm. Inv. 90/8091-1. Attestations à Avenches: Bonnet Borel 1997, p. 22-23, plusieurs ex.; forme: Rütti 1991, vol. 2, pl. 33,765; décor: Rütti 1991, vol. 2, pl. 208, 699 et pl. 219, inv. 83.15779. Deux fragments de deux autres verres du même groupe sont signalés à Avenches, provenant des fouilles de 1992 dans le temple de la *Grange des Dîmes* (inv. 92/9110, avec couche principale en verre vert olivâtre, fleurs composées de pétales non attachées entre elles en verre opaque, dont la couleur apparaît jaunâtre, ce fragment possède une très forte couche d'irisation partiellement bleue et 92/9138, fragment de bord de type AR 3/18/19, couche de base vert olivâtre dans laquelle ont été posées verticalement des bandes de verre bleu outremer, dans lesquelles des fleurs à pétales jointes de couleur clair autour d'un milieu jaune ont été apposées). *Photo: fig. 219.*
Datation: Rütti 1991, vol. 1, p. 126-143, p. 129-131: fin IIe et IIIe s. ap. J.-C.

77 Coupe (Isings 42a, AR 80, AV V 72). Fragment de bord. Verre verre olive, *cf.* Rütti 1991, vol. 2, pl. 220,582. Sur la face externe, sous le bord, ligne circulaire incisée polie. Diam. 12 cm. Inv. 90/8090-1. *Cf.* Rütti 1991, vol. 2, pl. 73,1609; attestations à Avenches: Bonnet Borel 1997, p. 34, 10 ex.
Datation: Rütti 1991, vol. 1, p. 48: 70-200 ap. J.-C.

Secteur Est
Démolition générale remaniée
Ier-IIIe siècle ap. J.-C. + post-romain

78 Gobelet (Isings 12, AR 63 AV V 42). Fragment de bord. Sous le bord, à l'extérieur, ligne circulaire gravée et polie. Traces de polissage sur la face externe du bord. Verre stratifié: extérieur en verre bleu transparent, intérieur en verre blanc opaque. Diam. non mesurable. Inv. 90/8072-25. *Cf.* nº 3.

79 Canthare (Isings 38a, AR 91, AV V 80). Fragment de bord. Verre bleu outremer marbré de verre blanc opaque. Diam. 12 cm. Inv. 90/8072-16. *Cf.* nº 52: fragment du même vase? *Photo: fig. 218.*

80 Coupe (AR 109.2, AV V 100). Fragment de bord ourlé. Verre bleu-vert. Diam. 14 cm. Inv. 90/8012-23. *Cf.* Rütti 1991, vol. 2, pl. 92, 2101. Attestations à Avenches: Bonnet Borel 1997, p. 41, 3 ex.
Datation: Rütti 1991, vol. 1, p. 50: 70-IVe s. *Cf.* nº 68.

81 Bol (Isings 85b, AR 98.1, Trier 47a, AV V 83.1-3). Fragment de bord. Verre incolore, jaunâtre. Diam. 5,6 cm. Inv. 89/7609-1. *Cf.* Rütti 1991, vol. 2, pl. 77,1694. *Cf.* nº 54.

82 Bol (Isings 85b, AR 98.1, Trier 47a, AV V 83.1-3). Fragment de bord. Verre incolore, laiteux, bulleux, transparent. Diam. 10 cm. Inv. 90/8105-33. *Cf.* nº 54.

83 Gobelet (AR 38, Trier 39, AV V 47). Fragment de bord coupé brut et poli; sous le bord, deux lignes circulaires polies, rapprochées. Verre incolore, bulleux, transparent. Diam. 8 cm. Inv. 90/8105-36. Attestations à Avenches: Bonnet Borel 1997, p. 29, 5 ex.; Martin Pruvot 1999, p. 188, 2 ex.
Datation: Rütti 1991, vol. 1, p. 44: 60/70-270 ap. J.-C. env.; Bonnet Borel 1997, p. 29 et Martin Pruvot 1999, p. 188: 50/70-120 ap. J.-C. et 150/160-180 ap. J.-C.; Martin Pruvot 2006, p. 283, fig. 278,4.

84 Gobelet (Isings 87, AR 79, AV V 71). Détermination difficile en raison de la médiocre conservation du profil. Fragment de bord, arrondi. Verre incolore, verdâtre. Diam. 9,4 cm. Inv. 90/8105-34. *Cf.* Rütti 1991, vol. 2, pl. 73,1602. Attestations à Avenches: Bonnet Borel 1997, p. 34, 2 ex.
Datation: *cf.* Rütti 1991, vol. 1, p. 48: surtout IIe s. ap. J.-C.

85 Pot (Isings 94, AR 104, Trier 38, AV V 90). Fragment de bord. Verre de couleur lie de vin, transparent. Diam. 6,1 cm. Inv. 89/8071-8. *Cf.* Rütti 1991, vol. 2, pl. 89, 1999. Attestations à Avenches: Bonnet Borel 1997, p. 39; Martin Pruvot 1999, p. 199, 8 ex. *Photo: fig. 221.*
Datation: Rütti 1991, vol. 1, p. 50 et Bonnet Borel 1997, p. 39: IIe s. ap. J.-C.

86 Gobelet. Fragment de panse. Décor meulé en deux registres, séparés par une ligne gravée. Registre supérieur: facettes hautes séparées par des rayons. Registre inférieur: facettes hautes dont probablement chaque deuxième est entourée de rayons. Verre incolore, bleuâtre, irisé. Inv. 89/8009-5. *Cf.* Rütti 1991, vol. 2, pl. 60, 1336 (similaire pour le registre inférieur).
Datation: *cf.* Rütti 1991, vol. 2, p. 69: dès le IIIe s. ap. J.-C.

87 Bouteille (AR 150, Trier 91, AV V 133). Fragment de bord. Col orné d'un filet de verre appliqué en spirale. Verre incolore, laiteux, translucide. Diam. 4 cm. Inv. 90/8105-32. *Cf.* Rütti 1991, vol. 2, pl. 106,2462. Attestations à Avenches: Bonnet Borel 1997, p. 49-50, 4 ex.
Datation: *cf.* Rütti 1991, vol. 1, p. 54-55: 150-250 ap. J.-C.; Bonnet Borel 1997, p. 49: 50/70-120 ap. J.-C.; certaines pièces comme celle de la nécropole d'*En Chaplix* sont datées de la 2e moitié du IIe s. ap. J.-C.

88 Fragment de pied annulaire massif, avec marque du pontil. Verre incolore jaunâtre. Diam. 4,2 cm. Inv. 90/8105-1.

89 Bouteille (Isings 50, AR 156, Trier 114/119, AV V 140). Fragment de fond avec marque du pontil. Verre bleu-vert avec bulles et filandres. Décor: trois cercles concentriques en relief. Larg. 5 cm. Inv. 90/8072-15. Attestations à Avenches: Bonnet Borel 1997, p. 51-52, très fréquent (305 frgts. de fonds, 71 frgts. de bords). *Photo: fig. 225.*
Datation: *cf.* Rütti 1991, vol. 1, p. 54-55: Ier-IIe s. ap. J.-C.; Bonnet Borel 1997, p. 51: à Avenches, dès 50 ap. J.-C.

90 Aryballe (Isings 61, AR 151, Trier 135, AV V 125). Fragment de fond avec marque du pontil. Verre bleu-vert, bulleux, impuretés. Inv. 90/8105-30. *Cf.* Rütti 1991, vol. 2, pl. 109,2580. Attestations à Avenches: Bonnet Borel 1997, p. 48, 10 ex.; Martin Pruvot 1999, p. 214-215, 5 ex.; Martin Pruvot 2006, p. 283, fig. 278, 5.
Datation: *cf.* Rütti 1991, vol. 1, p. 54-55: Ier-IVe s. ap. J.-C.; Bonnet Borel 1997, p. 48: Ier et IIe s. ap. J.-C. (ex. de la nécropole d'*En Chaplix*).

91 Aryballe (Isings 61, AR 151, Trier 135, AV V 125). Fragment de fond. Fond très légèrement poussé vers l'intérieur. Panse presque globulaire. Verre bleu-vert. Bulles. Inv. 89/7292-2. *Cf.* no 89.

État 3, secteur Ouest
Occupation/démolition
IIe siècle ap. J.-C.

92 Gobelet (variante AR 44/45/47, AV V 55). Fragment de panse. Bas de paroi délimité par une moulure meulée. Traces de polissage sur la face externe. Verre incolore, pur, bonne qualité, transparent. Diam. à la hauteur de la bordure 10 cm. Inv. 89/7524-1. *Cf.* Rütti 1991, vol. 2, pl. 50,1180. Attestations à Avenches: Bonnet Borel 1997, p. 30, 1 ex.
Datation: *cf.* Rütti 1991, vol. 1, p. 45: env. 70-130 ap. J.-C.

État 4A, secteur Ouest
Construction/réfections de l'ensemble palatial
Env. 150-IIIe siècle ap. J.-C.

93 Gobelet (AR 53.2, AV V 52). Fragment de bord coupé brut. Verre incolore, légèrement verdâtre, de très faible épaisseur, complètement transparent, d'excellente qualité. Groupe de trois lignes horizontales gravées sur l'épaule, une ligne gravée plus bas. Diam. 8 cm. Inv. 03/12760-3. *Cf.* Follmann-Schulz 1988, p. 5-6, no 391. Attestations à Avenches: Bonnet Borel 1997, p. 30, 1 ex.; Hochuli-Gysel 1999.2, fig. 35,13 (sanctuaire *Au Lavoëx*).
Datation: *cf.* Rütti 1991, vol. 1, p. 45 et vol. 2, p. 62: 200-270 ap. J.-C.

94 Coupe à pied annulaire tubulaire (*cf.* AR 109). Verre incolore légèrement jaunâtre, translucide. Marque du pontil. Diam. 4,7 cm. Inv. 90/7561-4. *Cf.* Rütti 1991, vol. 2, pl. 179,4943.

95 Bouteille (Isings 50, AR 156, AV V 140). Col et épaule enfoncée, lèvre ourlée vers l'intérieur. Verre bleu-vert avec beaucoup de bulles et impuretés. Traces noirâtres dans la masse de verre de la lèvre, attestant une qualité de production plutôt médiocre. Diam. 3,7 cm. Inv. 90/7561-3. *Cf.* Rütti 1991, vol. 2, pl. 113, 2631.
Datation: *cf.* no 61.

État 4, secteur Ouest
Occupation/abandon de l'ensemble palatial
IIIe-IVe siècle ap. J.-C.

96 Encrier (Isings 77/AR 177/AV V 111). Verre bleu-vert. Fragment de bord. Inv. 04/12890-7. Attestations à Avenches: Bonnet Borel 1997, p. 30, 11 ex.
Datation: *cf.* Rütti 1991, vol. 1, p. 57: env. 50-250 ap. J.-C.

97 Gobelet (AR 60.2). Fragments de bord et de panse. Verre incolore très irisé; filet mince de verre rapporté au-dessous du bord. Paroi décorée de dépressions. Diam. 8,5 cm. Inv. 04/12900-9. *Cf.* Sennequier 1985, p. 33 et 59, no 38. *Cf.* Bonnet Borel 1997, p. 30, un seul autre exemplaire d'Avenches, sans dépressions. Première attestation de cette variante à Avenches; similaire: Hochuli-Gysel 1997, p. 77, fig. 40,5.
Datation: *cf.* Rütti 1991, vol. 1 p. 45: IIIe-IVe s. ap. J.-C.

98 Bouteille à panse large et tassée, avec anse de type delphiniforme. Col relativement haut avec lèvre pliée vers l'intérieur à la manière des bouteilles du type Isings 50. Type non identifié. De nombreux fragments. Verre légèrement olivâtre, de très bonne qualité, pur. Rainures gravées sur la partie inférieure de la panse. H. c. 9 cm. Inv. 04/12900-2. *Cf.* Simon-Hiernard 2000, p. 354, «bouteille» no 324, datée du IIIe s. Nouvelle forme à Avenches. *Photo: fig. 227.*

Secteur Ouest
Démolition générale remaniée
Env. 150-IIIe siècle ap. J.-C.

99 Coupe à marli (AR 16.2, Trier 23, AV V 26). Fragment de bord. Verre incolore, légèrement jaunâtre, irisé, translucide. Sans traces de polissage. Diam. 16 cm. Inv. 89/8008-2. *Cf.* Rütti 1991, vol. 2, pl. 35,790. Attestations à Avenches: Bonnet Borel 1997, p. 24, 39 ex.
Datation: *cf.* Rütti 1991, vol. 1, p. 42: 50-250 ap. J.-C.

Verre à vitre

100 Vitre. Fragment de bord. Verre bleu-vert. Traces d'outil. L. 8,7 cm. Épaisseur 2-4 mm. Inv. 89/8004-2. Secteur Est, aile transversale, état 4A, construction, 150-250 ap. J.-C. *Photo: fig. 233.*

101 Vitre. Fragment de bord. Verre bleu-vert. L. 5 cm. Épaisseur 2-5 mm. Inv. 90/8072-17. Secteur Est, au nord de l'aile thermale, état 4A altéré. 50-250 ap. J.-C. et post-romain. *Photo: fig. 233.*

102 Vitre. Fragment de bord. Verre bleu-vert. L. 5,1 cm. Épaisseur 2-4 mm. Inv. 90/8181-1. Secteur Est, aile thermale, état 4A, construction, 70-120/150 ap. J.-C. *Photo: fig. 233.*

103 Vitre. Fragment de bord. Verre vert très clair grisâtre. L. 3 cm. Épaisseur 3-5 mm. Inv. 90/8072-37. Secteur Est, au nord de l'aile thermale, état 4A altéré, 50-250 ap. J.-C. et post-romain. *Photo: fig. 233.*

104 Vitre. Fragment de bord. Verre bleu-vert verdâtre. Traces d'outil. L. 6,5 cm. Épaisseur 2-3 mm. Inv. 90/8080-8. Secteur Est, aile thermale, état 5 altéré, 50-250 ap. J.-C. et post-romain. *Photo: fig. 233.*

105 Vitre. Fragment de bord. Verre bleu-vert verdâtre. L. 6,3 cm. Épaisseur 2-4 mm. Traces d'outil. Inv. 90/8091-10. Secteur Est, aile thermale, état 5, réoccupation, 180-220/250 ap. J.-C. *Photo: fig. 233.*

106 Vitre. Fragment de bord. Verre vert très clair grisâtre. L. 4 cm. Épaisseur 2,5-4 mm. Inv. 90/8108-1. Secteur Est, aile thermale, état 4A, construction, 150-200/250 ap. J.-C. *Photo: fig. 233.*

107 Vitre Fragment de bord. Verre vert très clair grisâtre. L. 5 cm. Traces d'outil. Épaisseur 2-3,5 mm. Inv. 89/8012-28. Secteur Est, aile thermale, état 5, altéré, 50-250 ap. J.-C. et post-romain. *Photo: fig. 233.*

108 Vitre. Fragment de bord. Verre bleu-vert verdâtre. Traces de mortier de tuileau rose. L. 6,7 cm. Épaisseur 2-3,5 mm. Inv. 89/8012-29. Secteur Est, aile thermale, état 5, altéré, 50-250 ap. J.-C. et post-romain. *Photo: fig. 234.*

109 Vitre. Fragment de bord. Verre bleu-vert verdâtre. Traces de mortier de tuileau rose. L. 6,4 cm. Épaisseur 2,5-3 mm. Inv. 89/8053-1. Secteur Est, aile thermale, état 5, altéré, 50-250 ap. J.-C. et post-romain. *Photo: fig. 234.*

110 Vitre. Fragment de bord. Verre bleu-vert. Traces de mortier de tuileau rose. L. 4,5 cm. Épaisseur 2,5-3 mm. Inv. 90/8082-15. Secteur Est, aile thermale, état 4C, occupation réfection 150-270/300 ap. J.-C. *Photo: fig. 234.*

111 Vitre. Fragment de bord. Verre bleu-vert. Traces de mortier de tuileau rose. L. 2 cm. Épaisseur 2,5-4 mm. Inv. 89/8057-1. Secteur Est, aile transversale, état 3, désaffectation, 40-70/80 ap. J.-C. *Photo: fig. 234.*

État 2. *Secteur Est. Installation du secteur artisanal (30-40/60 ap. J.-C.)*

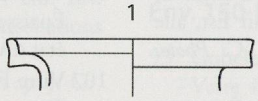

État 2. *Secteur Est. Occupation/abandon du secteur artisanal (atelier de verriers) (40-70/80 ap. J.-C.)*

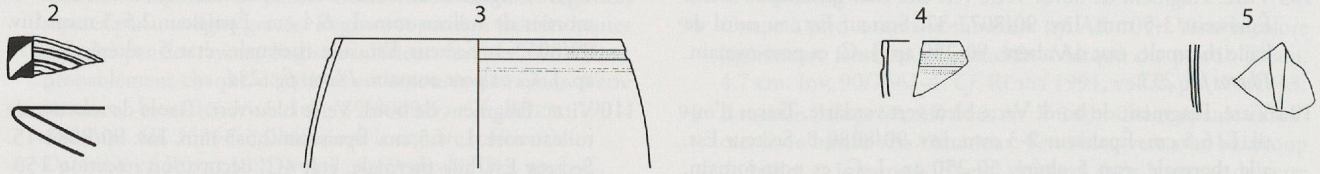

État 3. *Secteur Est. Désaffectation du secteur artisanal (env. 50-IIe siècle ap. J.-C.)*

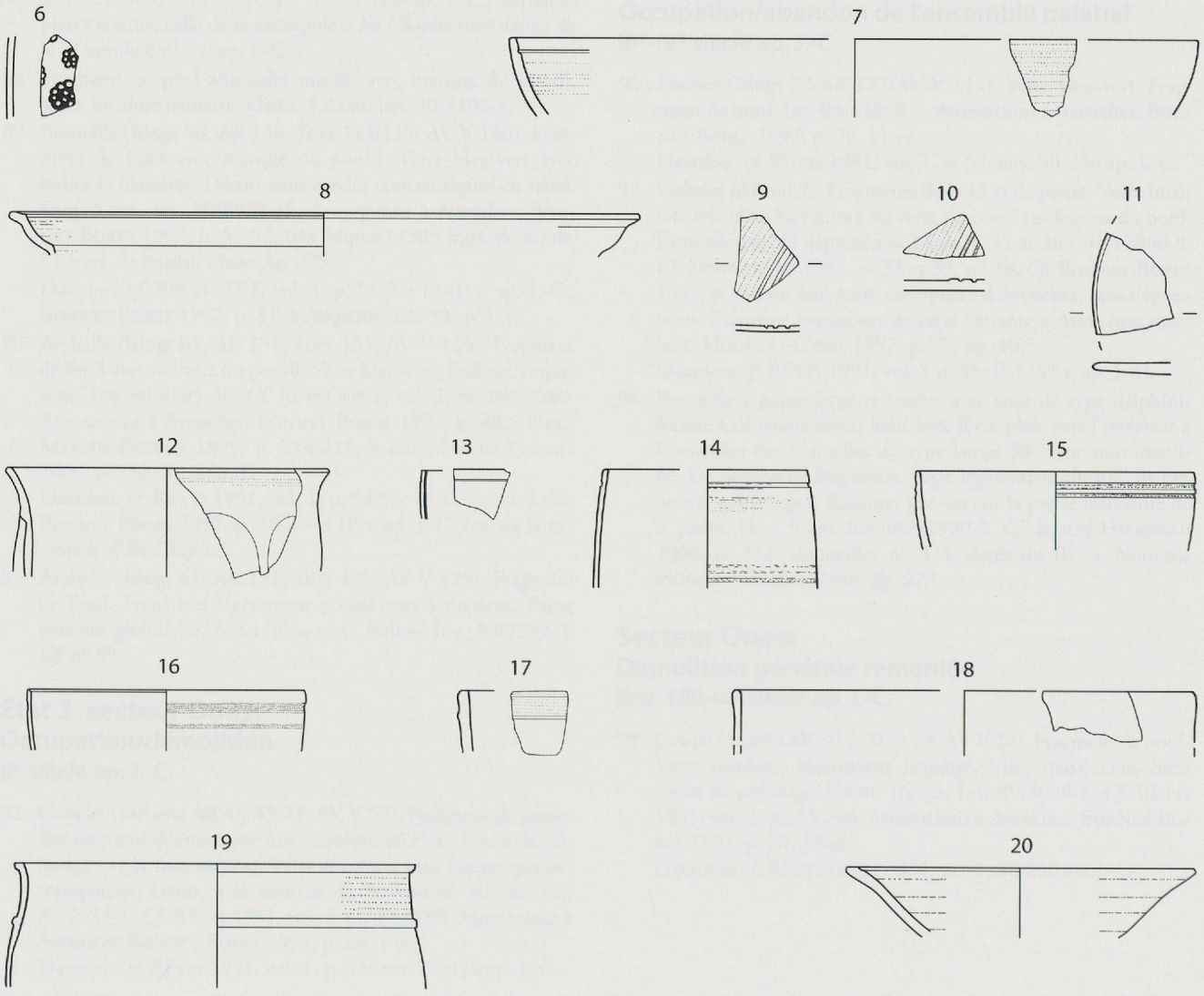

Fig. 236. *Le verre.*

Échelle 1:2 (nº 2: 1:1)

État 3. *Secteur Est. Désaffectation du secteur artisanal (env. 50-IIe siècle ap. J.-C.) (suite)*

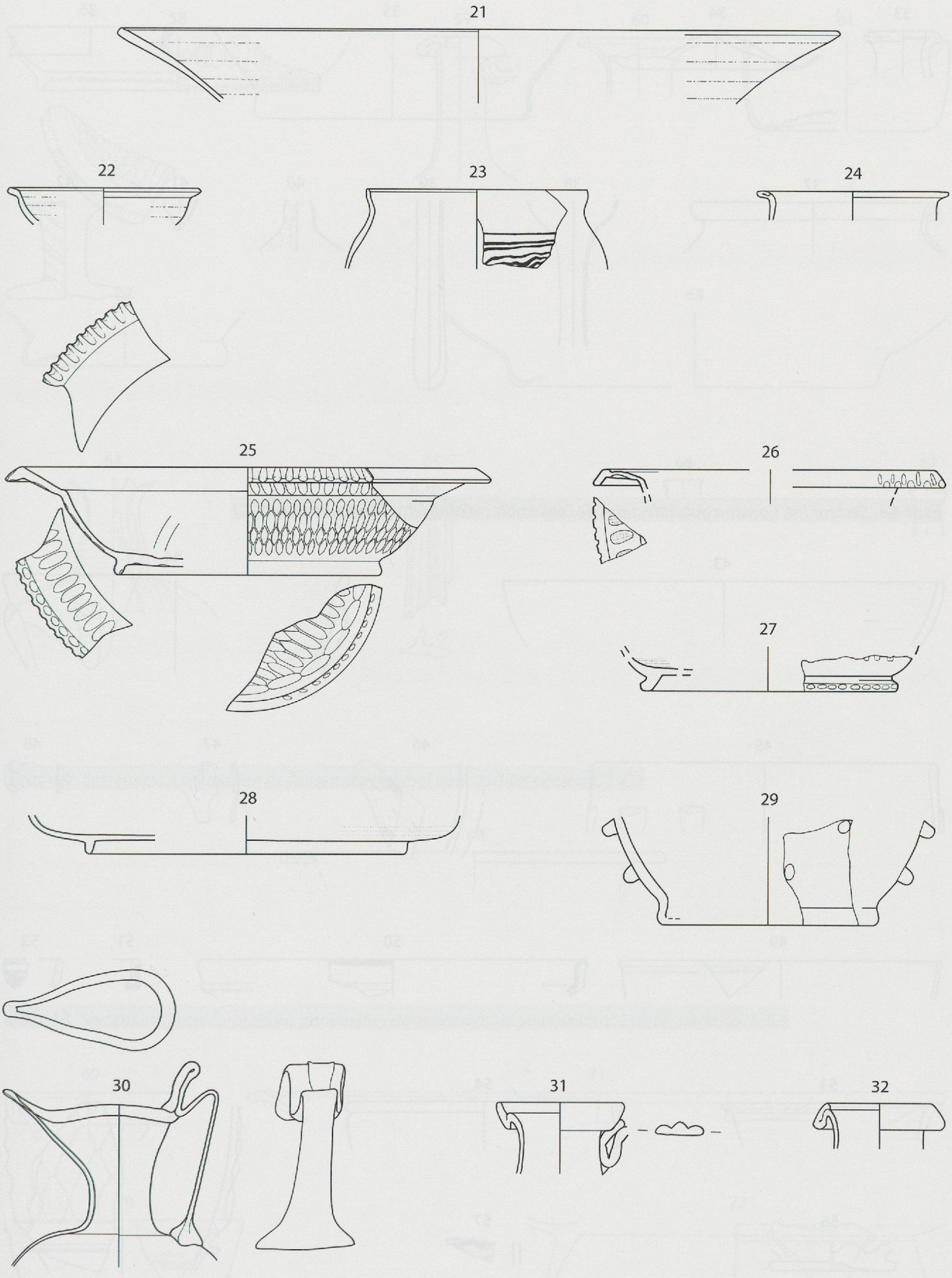

Fig. 237. *Le verre.*

Échelle 1:2

État 3. *Secteur Est. Désaffectation du secteur artisanal (env. 50-IIe siècle ap. J.-C.) (suite)*

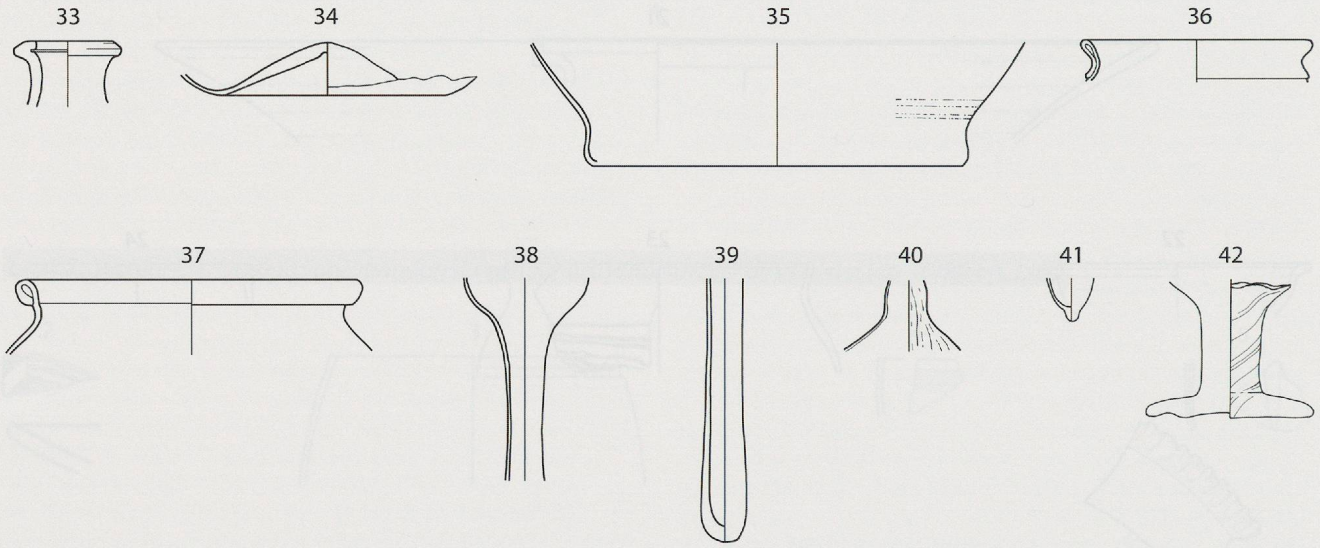

État 4A. *Secteur Est. Construction/réfections de l'ensemble palatial (env. 50-IIe siècle ap. J.-C.)*

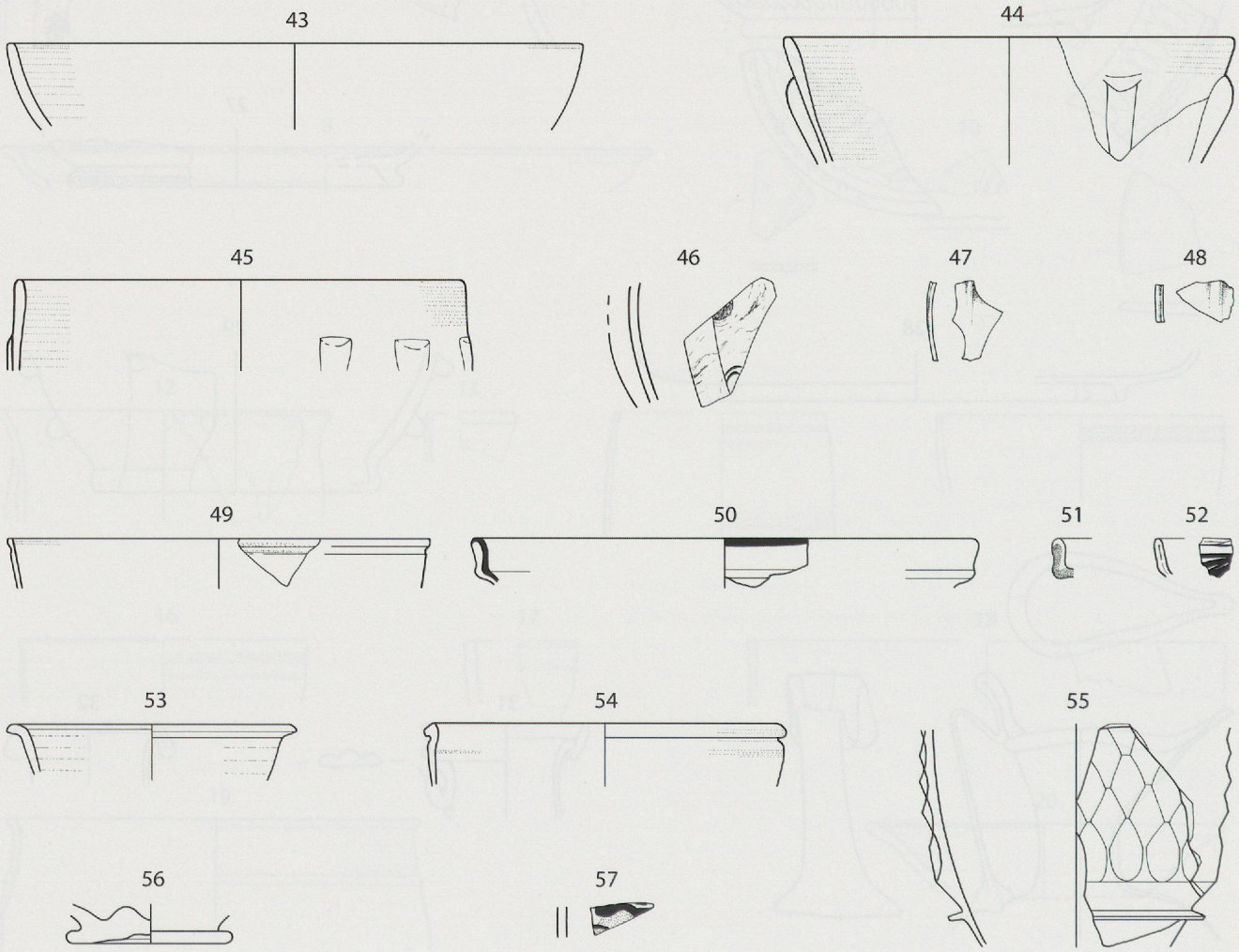

Fig. 238. *Le verre.* *Échelle 1:2*

État 4A. *Secteur Est. Construction/réfections de l'ensemble palatial (env. 50-IIe siècle ap. J.-C.) (suite)*

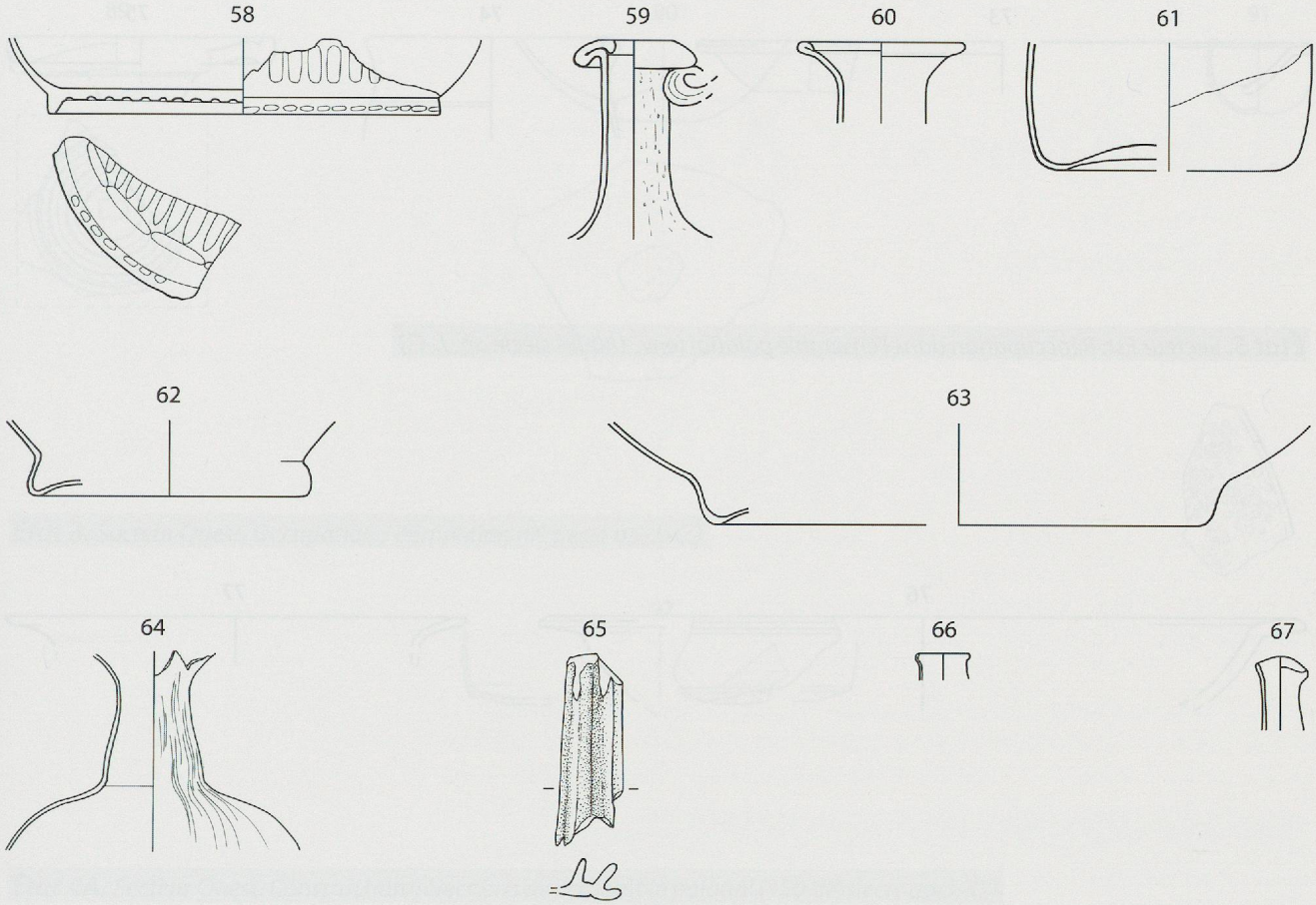

État 4A. *Secteur Est. Occupation de l'ensemble palatial (env. 150-IIIe siècle ap. J.-C.)*

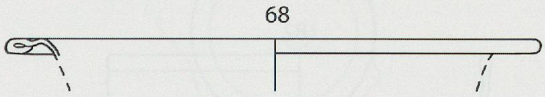

État 4B. *Secteur Est. Transformations ponctuelles dans l'ensemble palatial (env. 150-IIIe siècle ap. J.-C.)*

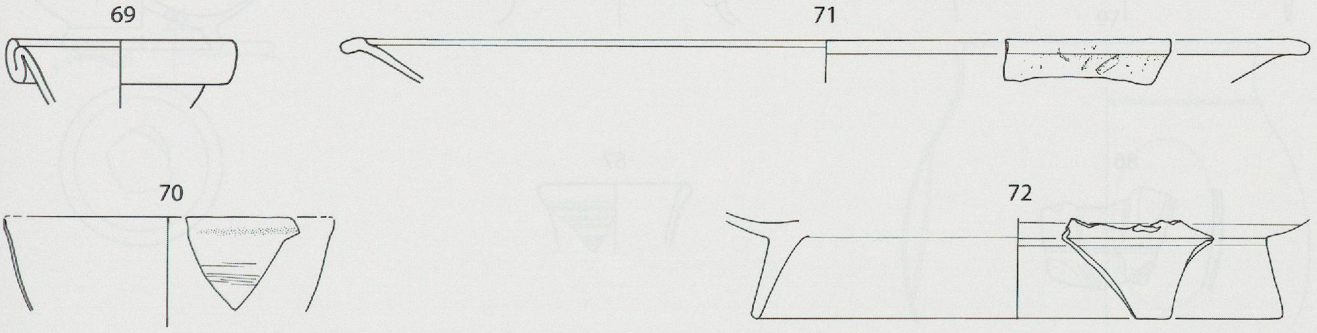

Fig. 239. *Le verre.* *Échelle 1:2*

État 4C. *Secteur Est. Occupation/réfections dans l'ensemble palatial (env. 150-IIIe siècle ap. J.-C.)*

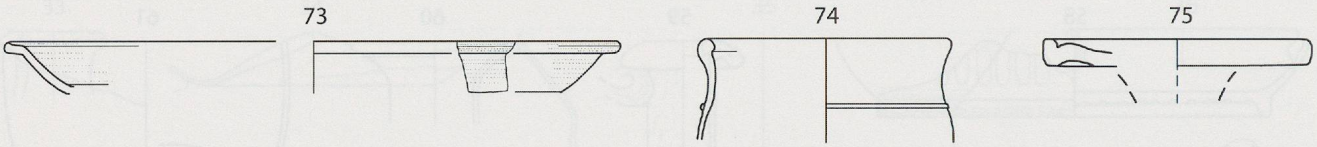

État 5. *Secteur Est. Réoccupation dans l'ensemble palatial (env. 180-IIIe siècle ap. J.-C.)*

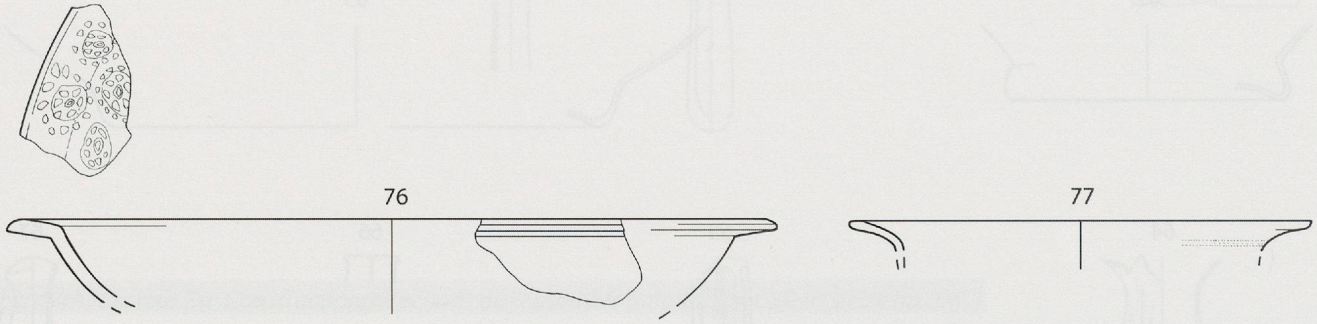

Secteur Est. Démolition générale remaniée (Ier-IIIe siècle ap. J.-C. + post-romain)

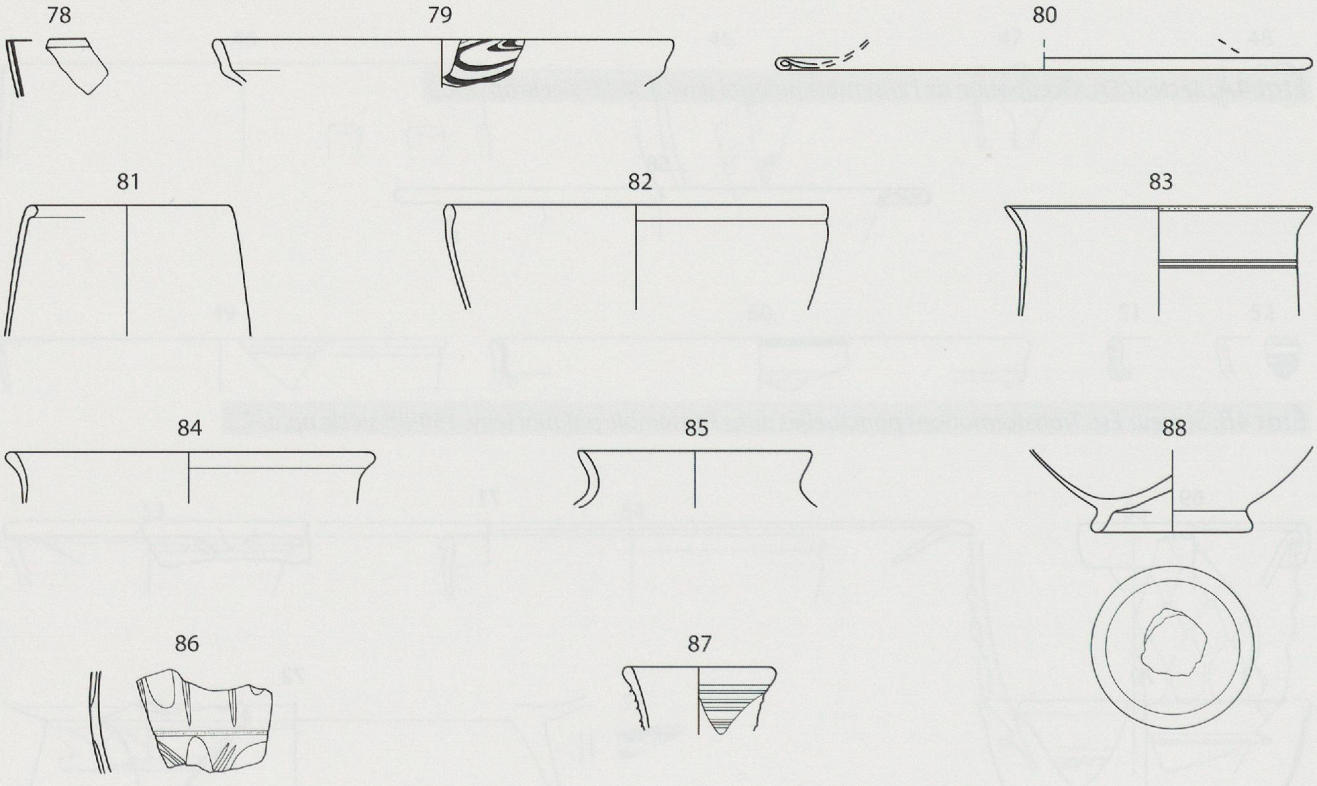

Fig. 240. *Le verre.* *Échelle 1:2*

Secteur Est. Démolition générale remaniée (Ier-IIIe siècle ap. J.-C. + post-romain) (suite)

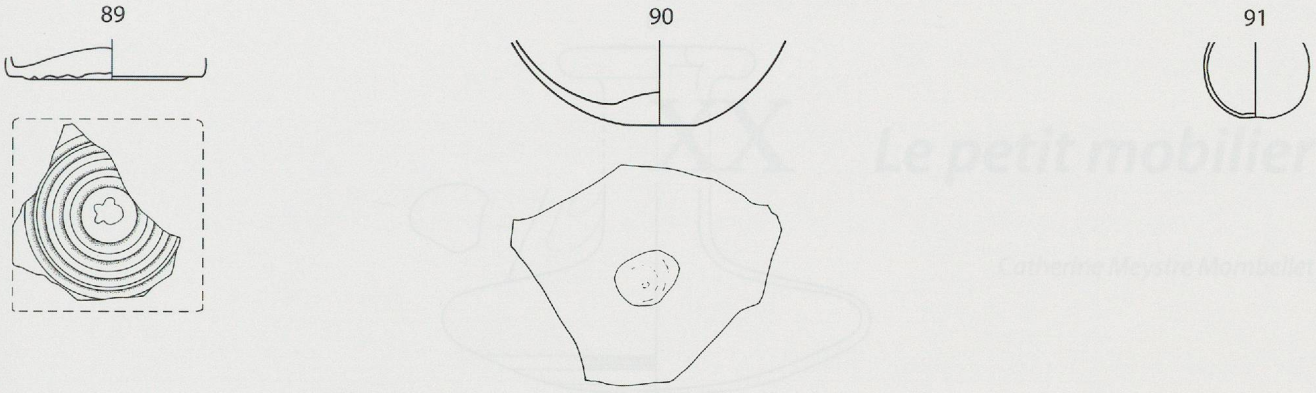

État 3. *Secteur Ouest. Occupation / démolition (IIe siècle ap. J.-C.)*

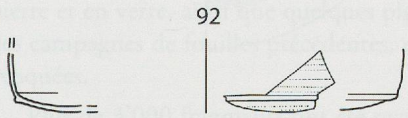

État 4A. *Secteur Ouest. Construction/réfections de l'ensemble palatial (150-IIIe siècle ap. J.-C.)*

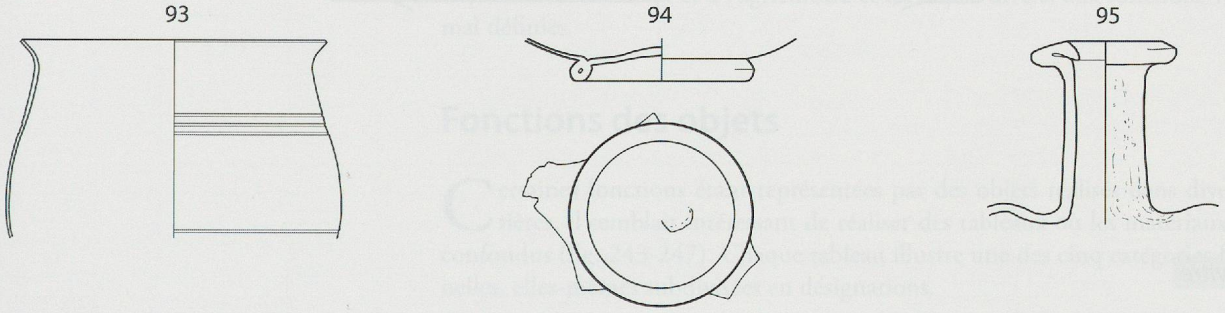

État 4. *Secteur Ouest. Occupation/abandon de l'ensemble palatial (IIIe siècle ap. J.-C.?)*

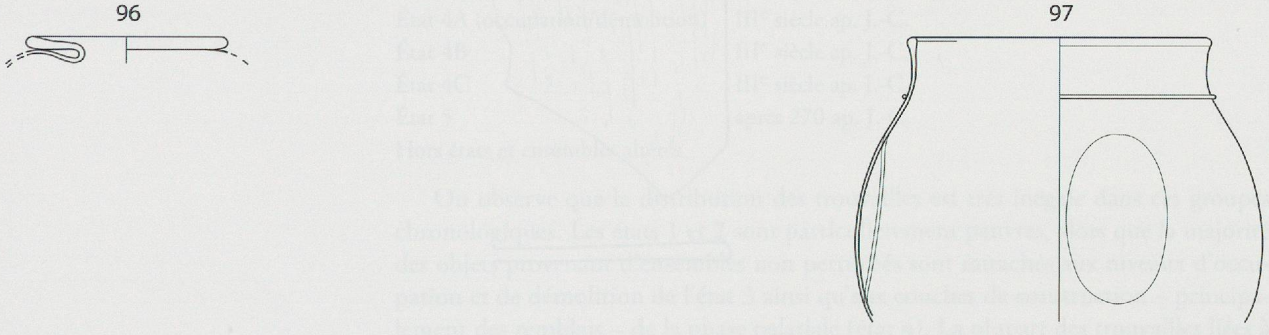

Fig. 241. *Le verre.* *Échelle 1:2*

État 4. *Secteur Ouest. Occupation/abandon de l'ensemble palatial (IIIe siècle ap. J.-C. ?) (suite)*

98

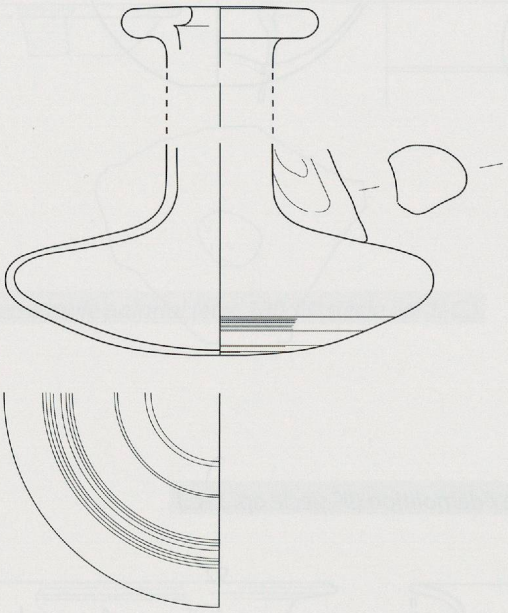

Secteur Ouest. Démolition générale remaniée (150-IIIe siècle ap. J.-C.)

99

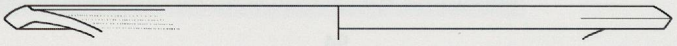

Verre à vitre

100

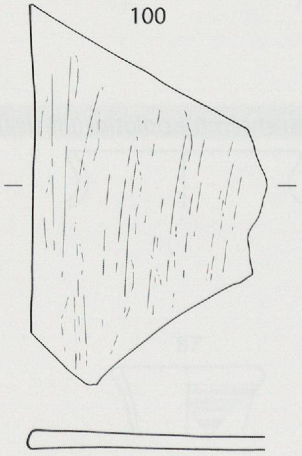

Fig. 242. *Le verre.* *Échelle 1:2*

XX Le petit mobilier

Catherine Meystre Mombellet

Introduction

Ce travail porte essentiellement sur les objets découverts lors des fouilles entreprises entre 1988 et 1991 sur le site de *Derrière la Tour*, ainsi que dans les sondages complémentaires effectués entre 1995 et 1997. Les pièces étudiées sont en os, en ivoire, en métal (argent, bronze, fer et plomb); s'ajoutent quelques objets en pierre et en verre, ainsi que quelques pigments. Quelques trouvailles faites au cours des campagnes de fouilles précédentes, entre le XIXe siècle et 1971, sont également évoquées.

Plus de 3'000 fragments ont été recensés; ils correspondent à environ 2'638 individus, se répartissant de la façon suivante: 58 individus en os, 1 en ivoire, 1 en argent, 387 en bronze, 1'981 en fer, 186 en plomb, 11 en pierre, 3 en verre, ainsi que 10 pigments.

Le catalogue suit l'ordre des matériaux énumérés ci-dessus. Les objets ont été répartis dans cinq grandes rubriques d'utilisation: les objets domestiques, les objets personnels, les objets liés à la sphère militaire, au harnachement et au transport, les objets liés à l'artisanat et à l'agriculture et les objets divers, aux fonctions variées ou mal définies.

Fonctions des objets

Certaines fonctions étant représentées par des objets réalisés dans diverses matières, il semblait intéressant de réaliser des tableaux où les matériaux seraient confondus (fig. 243-247). Chaque tableau illustre une des cinq catégories fonctionnelles, elles-mêmes subdivisées en désignations.

Les objets ont été distribués en fonction de leur attribution stratigraphique et chronologique:

État 1	fin du Ier siècle av. J.-C. – milieu du Ier siècle ap. J.-C.
État 2	milieu du Ier – fin du Ier/début du IIe siècle ap. J.-C.
État 3 (occupation/démolition)	IIe siècle ap. J.-C.
État 4A (construction)	début du IIIe siècle ap. J.-C.
État 4A (occupation/démolition)	IIIe siècle ap. J.-C.
État 4B	IIIe siècle ap. J.-C.
État 4C	IIIe siècle ap. J.-C.
État 5	après 270 ap. J.-C.
Hors états et ensembles altérés	-

On observe que la distribution des trouvailles est très inégale dans ces groupes chronologiques. Les états 1 et 2 sont particulièrement pauvres, alors que la majorité des objets provenant d'ensembles non perturbés sont rattachés aux niveaux d'occupation et de démolition de l'état 3 ainsi qu'aux couches de construction – principalement des remblais – de la phase palatiale (état 4). La plupart des trouvailles liées à l'établissement palatial du IIIe siècle sont issues de niveaux fortement altérés par les

fouilles anciennes et par les récupérations de matériaux antiques et postérieures. De manière générale, l'homogénéité chronologique des ensembles étudiés est faible, ce qui entrave les observations sur l'évolution diachronique du mobilier.

Les objets domestiques

NI	Fonction	NI	Désignation	Cat.	ETAT								
					1	2	3 occup./ démol.	4A constr.	4A occup./ démol.	4B	4C	5	hors états et altérés
27	Vaisselle	1	cuillère	1									1
		5	cruche	56-60					1			1	3
		5	pot ou cruche	61-65									5
		1	passoire	66		1							
		1	bassin ou gourde	67									1
		1	seau	68									1
		8	récipient	69-76			2	1					5
		4	couteau	216-219				1					3
		1	capsule	326									1
15	Mobilier	1	charnière (os)	2							1		
		2	élément décoratif	3, 220						1			1
		1	meuble ou braséro	77									1
		1	meuble	4									1
		3	applique	78-80			1						2
		2	clou décoratif	81-82									2
		1	socle de statuette	83					1				
		4	ferrure	221-224									4
4	Vaisselle ou mobilier	4	anse ou poignée	84-87					1				3
3	Eclairage	1	lanterne	88					1				
		1	candélabre	89									1
		1	lampe	225				1					
1	Foyer	1	pelle à feu	226									1
13	Serrurerie	2	plaque de serrure	90, 234						1			1
		7	clé	227-233			4	2					1
		4	pêne	235-238			1		1				2
12	Huisserie	8	charnière (fer)	239-246		1	1	1	1		1		3
		1	gond	247							1		
		1	penture	248					1				
		1	crapaudine	249									1
		1	mentonnet	250									1
2	Mesure	2	poids	91, 251					1				1
1	Hydraulique	1	tuyau	327							1		
2	Construction	2	scellement	328-329					1				1
5	Indéterminé	1	récipient?	92									1
		1	élém. décoratif	93									1
		1	applique de meuble?	94						1			
		1	boîte?	332			1						
		1	élém. décoratif ou bonde?	333							1		
85	*Total*	*85*			-	*2*	*10*	*6*	*9*	*3*	*5*	*1*	*49*

Fig. 243

Avenches, Derrière la Tour. *Les objets domestiques.*

Parmi les 85 objets classés dans cette rubrique, la fonction la mieux représentée est celle de la vaisselle avec 27 individus; suivent le mobilier avec 15 individus, la serrurerie avec 13 et l'huisserie avec 12; les autres fonctions comprennent entre 1 et 5 individus.

Une part significative des éléments de vaisselle et de mobilier provient d'ensembles altérés; ces objets paraissent néanmoins fréquents dans les niveaux associés à la phase palatiale du IIIe siècle et témoignent du standing élevé des habitants.

Les objets personnels

NI	Fonction	NI	Désignation	Cat.	ETAT								
					1	2	3 occup./ démol.	4A constr.	4A occup./ démol.	4B	4C	5	hors états et altérés
49	Parure	13	épingle	5-15, 120-121		1	1	1	2		3	1	4
		5	bague	16, 122-124, 333			1				1		3
		2	intaille	334, 340			1						1
		25	fibule	95-119		1	12	3	2		1	1	5
		3	bracelet	125-127							1		2
		1	indéterminé	128									1
24	Habillement	23	clou de soulier			2	4	7	1		8		1
		1	crochet	129		1							
13	Toilette et soins	1	boîte	17		1							
		1	sonde à œillet	55									1
		1	scalpel ou rasoir	130								1	
		2	cure-oreille	131-132					1				1
		1	crochet	133									1
		1	sonde	134				1					
		2	instr. indéterminé	135-136			2						
		4	miroir	137-140			2						2
41	Ecriture	41	stylet	242-292		1	7	7	3	1			22
33	Jeu	32	jeton	18-41, 335-336			22	5	2		2		1
		1	dé	42			1						
6	Divers	4	couteau pliable	43, 293-295				1					3
		1	couteau ou rasoir	296									1
		1	fourreau miniature	141			1						
166	*Total*	*166*				*7*	*54*	*25*	*11*	*1*	*16*	*3*	*49*

Fig. 244

Avenches, Derrière la Tour. *Les objets personnels.*

Le nombre d'individus de cette rubrique, soit 166, est deux fois plus important que celui des objets domestiques. Ce chiffre n'est pas étonnant, dans la mesure où ces objets de petites dimensions, que l'on avait sur soi, se perdaient facilement. 49 individus appartiennent à la parure, 41 à l'écriture et 33 au jeu, ce qui représente les trois quarts des objets de cette rubrique. Le dernier quart se rattache à l'habillement, à la toilette et aux soins ou à des fonctions diverses.

On peut relever que la majorité des fibules et des pièces de jeu en os provient d'ensembles liés à la phase pré-palatiale (état 3). On observe également une concentration d'objets liés à la parure, à l'habillement et à la toilette dans le secteur de l'aile thermale du palais du IIIe siècle (en particulier les n°s 5-12, 55, 123, 127-128 et 131-133).

Fig. 245

Avenches, Derrière la Tour. *Les objets en relation avec la sphère militaire, le harnachement et le transport.*

Les objets liés à la sphère militaire, au harnachement et au transport

NI	Fonction	NI	Désignation	Cat.	ETAT								
					1	2	3 occup./ démol.	4A constr.	4A occup./ démol.	4B	4C	5	hors états et altérés
1	Armement offensif	1	pointe de projectile	297				1					
4	Armement défensif	3	cuirasse segmentée	142-144			2	1					
		1	ceinture	145									1
11	Harnachement	1	phalère	146									1
		5	pendeloque	147-151		1	1	1			1		1
		1	applique	152									1
		2	bouton de harnais	153-154					1				1
		1	boucle de courroie	155									1
		1	bouton à rivet	156									1
4	Transport	1	élément de char	157									1
		1	boucle de courroie	298				1					
		1	élément de bride	299					1				
		1	hipposandale	300									1
20	*Total*	*20*			-	1	3	4	2	-	1	-	9

On recense une vingtaine d'objets en relation avec la sphère militaire. Les 11 pièces de harnachement ont pratiquement toutes été découvertes dans des espaces ouverts (cours, fossés, etc.): il s'agit là sans doute de pertes occasionnelles.

Les objets liés à l'artisanat et à l'agriculture

NI	Fonction	NI	Désignation	Cat.	ETAT								
					1	2	3 occup./ démol.	4A constr.	4A occup./ démol.	4B	4C	5	hors états et altérés
20	Travail du métal	1	cône de coulée	158									1
		5	coulure	159-163			2	1	1				1
		2	scorie bronze	164-165			2						
		2	chute	166-167			1						1
		1	raté de fabrication	168			1						
		2	marteau	301-302				1					1
		1	poinçon	303			1						
		1	modèle de statuette?	330									1
		4	canal de fonte	331				4					
		1	aiguisoir	337				1					
4	Travail du bois	1	scie	304									1
		1	ciseau droit?	305									1
		1	pointeau	306					1				
		1	doloire	307					1				
5	Travail de la pierre et des matériaux plastiques	2	pic	308-309				2					
		1	ciseau droit	310				1					
		2	spatule	311-312			1						1
1	Travail du cuir	1	alêne	313			1						
10	Travail du textile	8	aiguille (os)	44-51			3		1		1		3
		1	fusaïole	52									1
		1	peigne à carder	314									1
1	Travail du verre	1	moule	338								1	
12	Travail indéterminé	1	lime	315									1
		1	outil	316					1				
		7	pigment bleu	342-348		1	2	3					1
		1	pigment vert	349			1						
		2	pigment rose	350-351	1			1					
5	Agriculture	4	dent de râteau	317-320		1	2						1
		1	serfouette	321									1
58	*Total*	*58*			*1*	*2*	*17*	*14*	*5*	-	*1*	*1*	*17*

Fig. 246

Avenches, Derrière la Tour. *Les objets en relation avec l'artisanat et l'agriculture.*

On peut relever qu'une importante proportion des objets de cette catégorie provient d'ensembles de la phase pré-palatiale (état 3) et des niveaux de construction du palais du IIIe siècle. Les objets en relation avec la métallurgie témoignent des activités pratiquées dans le secteur oriental entre le milieu du Ier et le IIe siècle, avant l'extension vers l'est des bâtiments résidentiels[1].

Par ailleurs, on peut s'étonner que l'état 2, auquel se rattachent les fours de verriers, n'ait pas livré d'outil spécifique. Le seul objet de notre *corpus* en relation avec le travail du verre – un fond de moule en pierre (n° 338) – n'appartient pas à cette période[2].

Les pigments, rangés arbitrairement sous la fonction «artisanat», auraient aussi pu être utilisés dans le cadre de la toilette. Toutefois, lors de ces fouilles, la plupart ont été mis au jour dans des niveaux de chantier. Aux «boules de bleu» que l'on trouve régulièrement sur les sites romains, s'ajoutent ici deux fragments rose et vert.

Les objets de fonctions diverses

Plusieurs fragments d'inscriptions en bronze (n°s 169-172) proviennent de la cour trapézoïdale O ou de ses abords. Ces éléments sont présentés plus loin, avec d'autres, par Regula Frei-Stolba[3].

Les éléments attribués à un orgue hydraulique (dont les n°s 173-174) ont déjà fait l'objet d'études et de publications[4]. Quelques pages leur sont aussi consacrées plus loin dans ce volume[5].

1 *Cf.* vol. 1, p. 66.
2 *Cf. supra*, p. 261-263.
3 *Cf. infra*, p. 329 *sqq.*
4 Jakob *et al.* 2000; Jakob/Hochuli-Gysel 2001; Hochuli-Gysel/Jakob 2007.
5 *Cf. infra*, p. 319-327.

NI	Fonction	NI	Désignation	Cat.	ETAT								
					1	2	3 occup./ démol.	4A constr.	4A occup./ démol.	4B	4C	5	hors états et altérés
4	Inscriptions	1	plaque	169									1
		1	queue-d'aronde	170							1		
		2	cadre	171-172				1					1
1	Statuaire	1	œil de statuette?	341		1							
2	Musique	2	élém. d'orgue	173-174									2
6	Divers	5	cloche/clochette	175-177, 322-323			1				1		3
		1	grelot	178									1
1534	Quincaillerie	1	agrafe						1				
		4	agrafe à bois				2		1				1
		30	anneau	179-192		1	7	3	3	1	1	2	12
		5	chaîne	193-194		1	2		1				1
		1439	clou	195-210	*	*	*	*	*	*	*	*	*
		5	crampon			3							2
		12	crochet	211-212		1	1	2	1	1	1	1	4
		1	crochet de suspension					1					
		1	coin	324		1							
		1	ferrure conique	325			1						
		7	fiche			1	1	2			1		2
		5	fiche à boucle			1		3					1
		8	fiche en L				2	2	1	1			2
		13	fiche en T			1	3		3	3		2	1
		2	rivet										2
5	Indéterminé	1	jeton ou bouchon	53							1		
		1	objet en cours de fabric.?	54							1		
		1	bande	213				1					
		2	indéterminé	214-215			2						
1552	*Total*	*1552*			*1 **	*11 **	*22 **	*15 **	*11 **	*6 **	*7 **	*5 **	*36 **

Fig. 247

Avenches, Derrière la Tour. *Les objets de fonctions diverses.*

* *clous non comptabilisés*

Fig. 248

Avenches, Derrière la Tour. *Les objets en os et en ivoire.*

NI	Fonction	NI	Désignation	Cat.	ETAT								
					1	2	3 occup./ démol.	4A constr.	4A occup./ démol.	4B	4C	5	hors états et altérés
1	Vaisselle	1	cuillère	1									1
3	Mobilier	1	charnière	2							1		
		1	élém. décoratif	3						1			
		1	élém. de meuble	4									1
4	*Total objets domestiques*				-	-	-	-	-	*1*	*1*	-	*2*
12	Parure	11	épingle	5-15		1		1	1		3	1	4
		1	bague	16			1						
1	Toilette et soins	1	boîte	17		1							
25	Jeu	24	jeton	18-41			14	7			2		1
		1	dé	42			1						
1	Divers	1	couteau pliable	43									1
39	*Total objets personnels*				-	*2*	*16*	*8*	*1*	-	*5*	*1*	*6*
9	Travail du textile	8	aiguille	44-51			3		1		1		3
		1	fusaïole (ivoire)	52					1				
9	*Total artisanat*					*2*	*3*		*2*		*1*		*3*
2	Indéterminé	1	jeton ou bouchon	53							1		
		1	objet en cours de fabric.?	54							1		
2	*Total objets divers*				-	-	-	-	-	-	*2*	-	-
54	***Total objets en os/ivoire***				-	*2*	*19*	*8*	*3*	*1*	*9*	*1*	*11*

NI	Fonction	NI	Désignation	Cat.	ETAT								
					1	2	3 occup./ démol.	4A constr.	4A occup./ démol.	4B	4C	5	hors états et altérés
21	Vaisselle	5	cruche	56-60					1			1	3
		5	pot ou cruche	61-65									5
		1	passoire	66		1							
		1	bassin ou gourde	67									1
		1	seau	68									1
		8	récipient	69-76			2	1					5
7	Mobilier	1	meuble ou braséro	77									1
		3	applique	78-80			1						2
		2	clou décor.	81-82									2
		1	socle de statuette	83					1				
4	Vaisselle ou mobilier	4	anse ou poignée	84-87					1				3
2	Eclairage	1	lanterne	88					1				
		1	candélabre	89									1
1	Serrurerie	1	plaque de serrure	90									1
1	Mesure	1	poids	91									1
3	Indéterminé	1	récipient?	92									1
		1	élém. décoratif	93									1
		1	applique de meuble?	94						1			
39	*Total objets domestiques*				-	*1*	*3*	*1*	*4*	*1*		*1*	*28*
34	Parure	25	fibule	95-119		1	12	3	2		1	1	5
		2	épingle	120-121			1		1				
		3	bague	122-124									3
		3	bracelet	125-127							1		2
		1	indéterminé	128									1
1	Habillement	1	crochet	129		1							
11	Toilette et soins	1	scalpel ou rasoir	130								1	
		2	cure-oreille	131-132					1				1
		1	crochet	133									1
		1	sonde	134				1					
		2	instr. indéterminé	135-136			2						
		4	miroir	137-140			2						2
1	Divers	1	fourreau miniature	141			1						
47	*Total objets personnels*				-	*2*	*18*	*4*	*4*	-	*2*	*2*	*15*
4	Armement défensif	3	cuirasse segmentée	142-144			2	1					
		1	ceinture	145									1
11	Harnachement	1	phalère	146									1
		5	pendeloque	147-151		1	1	1			1		1
		1	applique	152									1
		2	bouton de harnais	153-154					1				1
		1	boucle de courroie	155									1
		1	bouton à rivet	156									1
1	Transport	1	élément de char	157									1
16	*Total objets en relation avec la sphère militaire, le harnachement et le transport*				-	*1*	*3*	*2*	*1*	-	*1*	-	*8*
11	Travail du métal	1	cône de coulée	158									1
		5	coulure	159-163			2	1	1				1
		2	scorie bronze	164-165			2						
		2	chute	166-167			1						1
		1	raté de fabrication	168			1						
11	*Total objets en relation avec l'artisanat*				-	-	*6*	*1*	*1*	-	-	-	*3*
4	Inscriptions	1	plaque	169									1
		1	queue-d'aronde	170							1		
		2	cadre	171-172				1					1
2	Musique	2	élém. d'orgue	173-174									2
4	Divers	3	cloche/clochette	175-177							1		2
		1	grelot	178									1
34	Quincaillerie	14	anneau	179-192			2		2		1		9
		2	chaîne	193-194					1				1
		16	clou	195-210			5	6	2	1		1	1
		2	crochet	211-212									2
3	Indéterminé	1	bande	213				1					
		2	indéterminé	214-215			2						
47	*Total objets divers*				-	-	*9*	*8*	*5*	*1*	*3*	*1*	*20*
54	***Total objets en bronze***				-	***4***	***39***	***16***	***15***	***2***	***6***	***4***	***74***

Fig. 249

Avenches, Derrière la Tour. *Les objets en bronze.*



Fig. 250
Avenches, Derrière la Tour. *Attache d'anse de récipient en bronze (nº 72). Hauteur 4,97 cm.*

Commentaires par matière

Les objets en os (nos 1-54; fig. 248)

Parmi les 58 objets fabriqués en os, la plupart sont relativement fréquents sur les sites romains comme les jetons, les épingles, les charnières, etc. et n'appellent pas un commentaire particulier[6].

Toutefois, une fusaïole en ivoire (nº 52) mérite une mention. En effet les objets réalisés dans cette matière sont rares sur le site d'Avenches qui n'en compte actuellement qu'une dizaine. De plus, sa forme est originale et ne connaît aucun parallèle[7].

Les objets en argent et en bronze (nos 55-215; fig. 249)

Parmi la vaisselle en bronze, on notera la présence dans un ensemble de l'état 2, d'une passoire probablement importée d'Italie (nº 66)[8]. Cet objet atteste le niveau de vie aisé des habitants de la résidence primitive.

Une attache d'anse en forme de tête de Bacchus (nº 72), d'une grande finesse d'exécution, ornait un récipient de type indéterminé. La qualité du travail en fait une pièce remarquable (fig. 250).

Un poids en bronze (nº 91) porte la marque «S»; il pèse 12,63 g; Il s'agit sans doute d'une *semuncia*, bien qu'il manque 1 g pour atteindre les 13,644 g qu'il devrait peser.

Parmi les objets de parure, on relèvera une bague ornée d'un appendice latéral (nº 123) dont la forme originale n'a trouvé aucun parallèle exact.

On s'arrêtera encore sur un fragment de fourreau miniature (nº 141): *«Cette pièce, qui ne présente pas de parallèle exact connu, intrigue par ses dimensions réduites. Plutôt que de l'attribuer au domaine des armes miniatures, il serait possible d'y voir un objet usuel, par exemple un fourreau pour un couteau de poche qui pourrait dater du Ier siècle ap. J.-C.»*[9].

Un ensemble (89/7539) renfermait un nombre élevé de fragments d'objets de luxe en bronze (fig. 252). Le remblai recelant ce mobilier partiellement incendié a été mis en place dans le sous-sol de l'avant corps nord-est B de l'édifice principal[10]. Ces niveaux ont été fortement remaniés à une époque récente, très probablement par les fouilles Schmidt de 1750-1751 dans le secteur de la mosaïque du Zodiaque. Bien que la réserve s'impose du fait du remaniement de cet ensemble, on peut avancer l'hypothèse que le matériel recueilli ait appartenu au mobilier de l'édifice résidentiel primitif avant sa démolition partielle par un incendie dans la deuxième moitié du IIe siècle ap. J.-C. En effet, la moitié des pièces de vaisselle trouvées lors des fouilles

Fig. 251
Avenches, Derrière la Tour. *Pied de meuble ou de braséro en bronze provenant de l'ensemble 89/7539. Objet brûlé (nº 77). Hauteur 10,9 cm.*

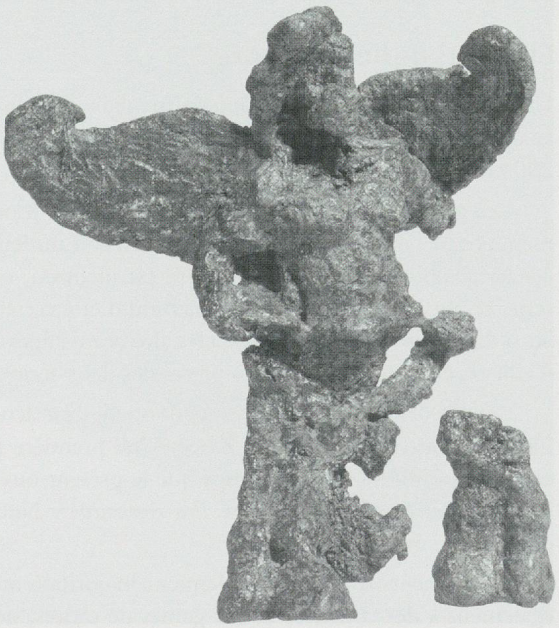

6 Pour toute information sur les objets en os, on se reportera à la publication récente des collections du Musée romain d'Avenches: Schenk 2008. Cet ouvrage recense en outre une série de trouvailles de *Derrière la Tour* qui ne sont pas prises en compte dans cette contribution, en particulier des objets des fouilles de 1910-1912 (*cf.* Schenk 2008, annexe 2, p. 322-323 et *passim*).

7 Schenk 2008, p. 61, nº 502.

8 Kapeller 2003, p. 88, nº 47. Anne Kapeller souligne que cette passoire est atypique et note qu'une pièce découverte à Pompéi présente un bassin d'une forme proche de la nôtre.

9 Pernet/Voirol Reymond 2004, p. 171-174.

10 Sur le contexte de découverte de cet ensemble, *cf.* vol. 1, p. 140-141.

NI	Fonction	NI	Désignation	Cat.
IVOIRE				
1	Travail du textile	1	fusaïole	52
BRONZE				
Objets domestiques				
9	Vaisselle	2	cruche	56-57
		4	pot ou cruche	62-65
		1	bassin ou gourde	67
		2	récipient	73, 75
1	Mobilier	1	meuble ou braséro	77
1	Eclairage	1	candélabre	89
2	Indéterminé	1	récipient?	92
		1	élément décoratif	93
Objets personnels				
1	Toilette et soins	1	miroir	140
Divers				
7	Art-décoration	7	fragment de statue	*cf.* contrib. M. Bossert
1	Quincaillerie	1	clou	195
110	Vrac	27	tôle	
		83	indéterminé	
FER				
Objets domestiques				
4	Mobilier	3	ferrure d'angle	221-223
		1	ferrure	224
1	Serrurerie	1	pêne	236
Divers				
29	Quincaillerie	1	agrafe	
		13	clou, Manning 1b petit	
		1	clou, Manning 1b moyen	
		12	clou à tête bombée	
		1	fiche en L	
		1	fiche en T	
2	Vrac			
PLOMB				
Divers				
6	Vrac			

Fig. 252

Avenches, Derrière la Tour. *Objets métalliques de l'ensemble 89/7539. Celui-ci comprend un riche ensemble endommagé par l'incendie ayant ravagé l'avant-corps B' de la résidence dans la seconde moitié du IIe siècle.*

provient de cet ensemble (n°s 56-57, 62-65, 67, 73, 75), de même que le seul pied anthropomorphe attesté sur le site d'*Aventicum* (n° 77; fig. 251) et l'un des rares fragments de candélabre (n° 89). Cet ensemble contenait également dix-huit fragments d'un objet probablement décoratif dont la fonction précise reste mystérieuse (n° 93), ainsi que sept fragments de statues[11]. Cet ensemble témoigne lui aussi de l'aisance des résidents avant même les grandes transformations sévériennes.

Éléments de lits en bronze

Un autre témoin de cet équipement luxueux provient d'un contexte stratigraphique analogue: il s'agit d'un lot de plus de 250 fragments de lits en bronze découverts en 2003 dans le pavillon nord-ouest B' (fig. 253)[12].

Ces éléments sont morphologiquement très proches d'une autre série de fragments entrée dans les collections du MRA au milieu du XIXe siècle à la suite d'un achat[13]. Son contexte de découverte est inconnu, mais la confrontation des deux séries et plusieurs remontages permettent d'être certain que le lot ancien provient lui aussi du site de *Derrière la Tour*. Des altérations dues à l'action de la chaleur peuvent d'ailleurs être observées sur des pièces des deux séries.

L'étude de ces trouvailles exceptionnelles est actuellement en cours par Sophie Delbarre-Bärtschi et Myriam Krieg. Une première présentation de ces recherches doit être publiée en même temps que le présent ouvrage sous la forme d'un article dans le *Bulletin de l'Association Pro Aventico*[14]. Nous nous contenterons donc ici d'une brève évocation.

Les éléments trouvés appartiennent majoritairement à des pieds moulurés, mais également à des cornières et des gaines de cadres, dont certaines portent un décor

11 *Cf. supra*, p. 142-149.

12 Ensembles 03/12751 et 12767. Sur le contexte de découverte de cet ensemble, *cf.* vol. 1, p. 142.

13 Inv. SA/501-521. *Cf.* vol. 1, p. 38-39 et 142.

14 Delbarre-Bärtschi *et al.* 2009.

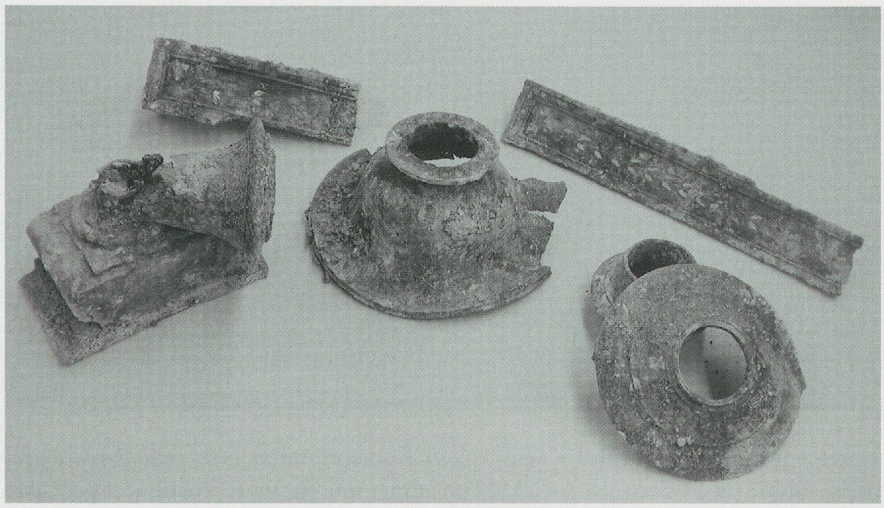

Fig. 253
Avenches, Derrière la Tour. *Sélection d'éléments de lit en bronze découverts en 2003.*

damasquiné (rameaux entre deux rubans de postes) (fig. 255). Les *fulcra*, garnitures latérales des sortes d'accoudoirs appartenant aux lits de ce type, ne sont attestés que par un probable petit fragment. Cette lacune est d'autant plus regrettable que la typochronologie des lits, très délicate, se fonde essentiellement sur l'évolution de ces éléments décorés.

Un certain nombre d'éléments des lits portent des marques de différents types exécutées au moyen d'outils variés. Le recensement et la lecture de ces marques, dont certaines sont constituées de lettres grecques, sont en cours, mais il semble que la majorité d'entre elles corresponde à des marques d'assemblage ou de montage. L'existence d'au moins deux lits est assurée, mais leur nombre pourrait même être supérieur.

Les découvertes d'Avenches présentent de nombreux points communs avec d'autres trouvailles, dont les plus fameuses sont celles de l'épave *Fourmigue C*[15] (Golfe-Juan, entre Cannes et Antibes) et celles de Mahdia[16] au large des côtes tunisiennes.

La datation des lits avenchois est énigmatique, alors même que le contexte de leur découverte semble très clair: en effet, les éléments découverts en 2003 proviennent, on l'a dit, des décombres de l'incendie ayant détruit le pavillon d'angle dans la deuxième moitié du IIe siècle. Ils pourraient ainsi avoir appartenu à l'équipement de la résidence primitive (état 2; Néron-Flaviens) ou être rattachés à la phase d'extension de la demeure (état 3; première moitié du IIe siècle ap. J.-C.). Mais de quand date leur fabrication? Cette question est plus délicate, mais les plus proches parallèles sont

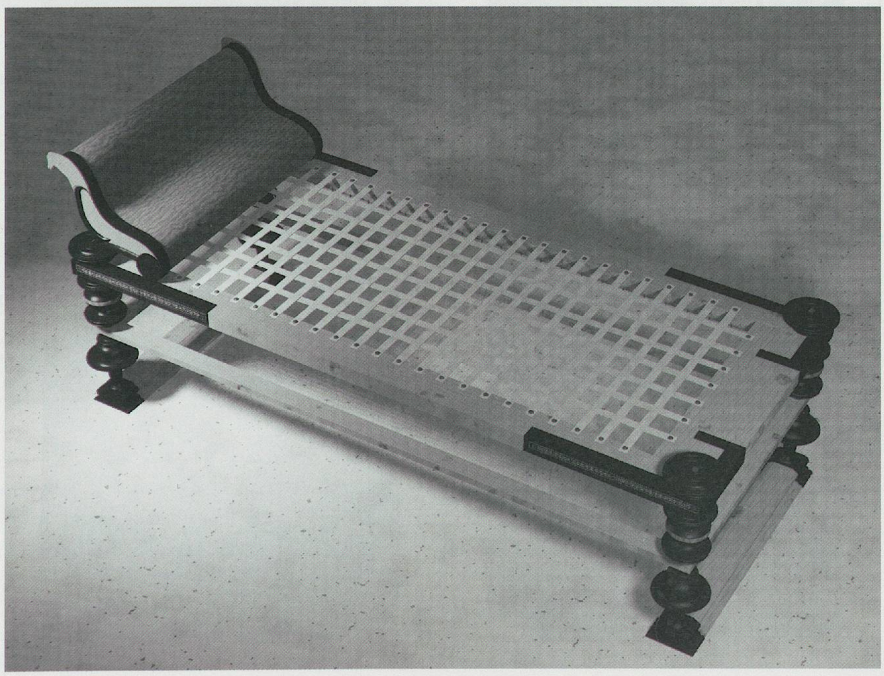

Fig. 254
Avenches, Derrière la Tour. *Tentative de modélisation d'un lit à garnitures de bronze.*

15 Baudoin *et al.* 1994.

16 Hellenkemper Salies *et al.* (dir.) 1994. *Cf.* en particulier les articles de S. Faust (p. 573-606) et de U. Sobottka-Braun (p. 999-1006).



Fig. 255

Avenches, Derrière la Tour. *Détail d'un décor damasquiné sur une gaine de cadre de lit.*

nettement antérieurs: ainsi, les deux épaves susmentionnées ont coulé dans la première moitié du Ier siècle av. J.-C. ! Si l'on admet une datation proche – et peut-être une origine identique (Délos?) – pour les lits d'Avenches, nous devons les considérer comme des «antiquités» et/ou peut-être des «meubles de famille», détruits accidentellement plus de deux siècles après leur fabrication.

Les objets en fer (n°s 216-325; fig. 257)

À l'exception des pièces de quincaillerie, presque tous les objets en fer ont été dégagés de leur corrosion, permettant notamment d'apprécier le travail de décoration effectué sur les 41 stylets découverts.



Fig. 256

Avenches, Derrière la Tour. *Élément décoratif en fer à motifs incrustés en laiton et en cuivre (n° 220). Longueur 17 cm.*

NI	Fonction	NI	Désignation	Cat.	ETAT								
					1	2	3 occup./ démol.	4A constr.	4A occup./ démol.	4B	4C	5	hors états et altérés
4	Vaisselle	4	couteau	216-219				1					3
5	Mobilier	1	élément décoratif	220									1
		4	ferrure	221-224									4
1	Éclairage	1	lampe	225				1					
1	Foyer	1	pelle à feu	226									1
7	Serrurerie	7	clé	227-233			4	2					1
		1	plaque de serrure	234						1			
		4	pêne	235-238			1		1				2
12	Huisserie	8	charnière	239-246		1	1	1	1		1		3
		1	gond	247							1		
		1	penture	248					1				
		1	crapaudine	249									1
		1	mentonnet	250									1
1	Mesure	1	poids	251					1				
36	*Total objets domestiques*				-	*1*	*6*	*5*	*4*	*1*	*2*	-	*17*
23	Habillement	23	clous de soulier			2	4	7	1		8		1
41	Écriture	41	stylet	252-292		1	7	7	3	1			22
4	Divers	3	couteau pliable	293-295				1					2
		1	couteau ou rasoir	296									1
68	*Total objets personnels*				-	*3*	*11*	*15*	*4*	*1*	*8*	-	*26*
1	Armement offensif	1	pointe de projectile	297				1					
3	Transport	1	boucle de courroie	298				1					
		1	élément de bride	299					1				
		1	hipposandale	300									1
4	*Total objets en relation avec la sphère militaire, le harnachement et le transport*				-	-	-	*2*	*1*	-	-	-	*1*
3	Travail du métal	2	marteau	301-302				1					1
		1	poinçon	303			1						
4	Travail du bois	1	scie	304									1
		1	ciseau droit?	305									1
		1	pointeau	306					1				
		1	doloire	307					1				
5	Travail de la pierre et des matériaux plastiques	2	pic	308-309				2					
		1	ciseau droit	310				1					
		2	spatule	311-312			1						1
1	Travail du cuir	1	alêne	313			1						
1	Travail du textile	1	peigne à carder	314									1
2	Travail indéterminé	1	lime	315									1
		1	outil	316					1				
5	Agriculture	4	dent de râteau	317-320		1	2						1
		1	serfouette	321									1
21	*Total objets en relation avec l'artisanat et l'agriculture*				-	*1*	*5*	*4*	*3*	-	-	-	*8*
2	Divers	2	cloche	322-323			1						1
1500	Quincaillerie	1	coin	324		1							
		1	ferrure conique	325			1						
		1	agrafe						1				
		4	agrafe à bois				2		1				1
		16	anneau			1	5	3	1	1		2	3
		3	chaîne			1	2						
		1423	clou		*	*	*	*	*	*	*	*	*
		5	crampon			3							2
		10	crochet			1	1	2	1	1	1	1	2
		1	crochet de suspension					1					
		7	fiche			1	1	2			1		2
		5	fiche à boucle			1		3					1
		8	fiche en L				2	2	1	1			2
		13	fiche en T			1	3		3	3		2	1
		2	rivet										2
1502	*Total objets divers **				*- **	*10 **	*18 **	*13 **	*8 **	*6 **	*2 **	*5 **	*17 **
1631	***Total objets en fer ****				***- ****	***15 ****	***40 ****	***39 ****	***20 ****	***8 ****	***12 ****	***5 ****	***69 ****

Fig. 257

Avenches, Derrière la Tour. *Les objets en fer.*

* *clous non comptabilisés*

NI	Fonction	NI	Désignation	Cat.	ETAT								
					1	2	3 occup./ démol.	4A constr.	4A occup./ démol.	4B	4C	5	hors états et altérés
1	Vaisselle	1	capsule	326									1
1	Hydraulique	1	tuyau	327							1		
2	Construction	2	scellement	328-329					1				1
4	*Total objets domestiques*				-	-	-	-	*1*	-	*1*	-	*2*
5	Travail du métal	1	modèle de statuette?	330									1
		4	canal de fonte	331				4					
5	*Total objets en relation avec l'artisanat*				-	-	-	*4*	-	-	-	-	-
2	Indéterminé	1	boîte	332			1						
		1	élém. décor. ou bonde	333							1		
2	*Total objets divers*				-	-	*1*	-	-	-	*1*	-	-
11	***Total objets en plomb***				-	-	***1***	***4***	***1***	-	***2***	-	***3***

On peut également évoquer ici une pièce exceptionnelle mise au jour en 1971 (n° 220). Il s'agit d'une plaque ornée d'incrustations de cuivre et de laiton (fig. 256). Le choix du fer comme matériau de support peut étonner en regard de la qualité du décor – une branche de chêne sortant d'un panier – et de la technique décorative utilisée. Il s'agit vraisemblablement d'un élément ornant un siège, peut-être le trône d'une statue, qui serait sans doute celle de Jupiter en raison des feuilles de chêne[17].

L'ensemble 89/7539 déjà mentionné pour ses objets en bronze (fig. 252) recelait aussi plusieurs éléments en fer de petites dimensions qui pourraient avoir appartenu à un coffret. Il s'agit d'abord d'un pêne de serrure (n° 236), de trois ferrures d'angle (nos 221-223), d'une ferrure simple (n° 224), auxquels s'ajoutent douze clous à tête bombée.

Les objets en plomb (nos 326-333; fig. 258)

Presque tous les éléments en plomb découverts dans la zone de *Derrière la Tour* sont des bandes, des tiges, des plaques, des boules, des coulures, sans forme particulière et dont la fonction n'a pas pu être déterminée. Les boules proviennent de couches de surface et sont probablement des balles de fusil.

Toutefois parmi les quelques objets identifiables, certains méritent une mention particulière. D'abord une fine plaque plus ou moins ronde marquée par une dépression circulaire (n° 326; fig. 259) a été interprétée comme une capsule fermant une cruche ou une bouteille. Une fermeture semblable a en effet été observée sur un récipient en verre exposé au Musée des antiquités nationales de St-Germain-en-Laye.

Une petite statuette d'une hauteur de 4,5 cm représentant peut-être Mercure (n° 330; fig. 260) est interprétée comme un modèle, un prototype. Cette hypothèse est étayée par la comparaison avec une pièce découverte à Bâle, interprétée comme un modèle de coquillage.

Fig. 258
Avenches, Derrière la Tour. *Les objets en plomb.*



Fig. 259 *(à gauche)*
Avenches, Derrière la Tour. *Capsule? en plomb (n° 326). Longueur 3,9 cm.*



Fig. 260 *(à droite)*
Avenches, Derrière la Tour. *Modèle de statuette? en plomb (n° 330). Hauteur 4,5 cm.*

17 La fonction et les parallèles proposés pour cet objet (dans le catalogue) nous ont été signalés par Ernst Künzl, à qui nous adressons nos remerciements.

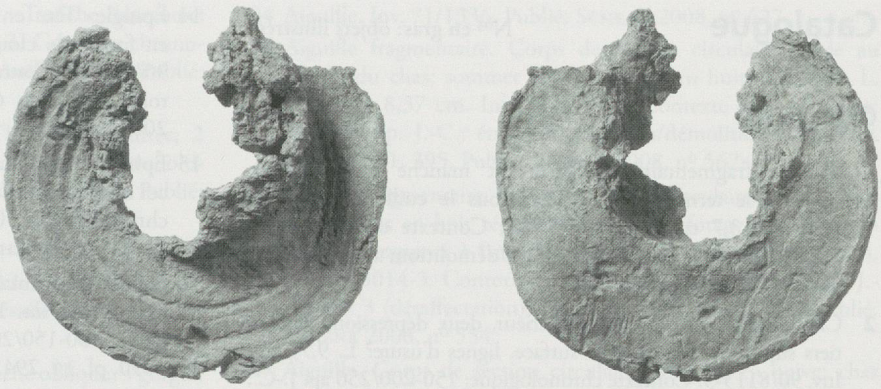

Fig. 261 *(ci-contre)*
Avenches, Derrière la Tour. *Élément décoratif? ou bonde en plomb (n° 333). Diamètre 5,2 cm.*

Fig. 262 *(ci-dessous)*
Avenches, Derrière la Tour. *Les objets en pierre.*

NI	Fonction	NI	Désignation	Cat.	ETAT								
					1	2	3 occup./ démol.	4A constr.	4A occup./ démol.	4B	4C	5	hors états et altérés
1	Parure	1	intaille	334			1						
8	Jeu	8	jeton	335-336			8						
9	*Total objets personnels*				-	-	*9*	-	-	-	-	-	-
1	Travail du métal	1	aiguisoir	337				1					
1	Travail du verre	1	moule	338								1	
2	*Total objets en relation avec l'artisanat*				-	-	-	*1*	-	-	-	*1*	-
11	***Total objets en pierre***				-	-	***9***	***1***	-	-	-	***1***	-

NI	Fonction	NI	Désignation	Cat.	ETAT								
					1	2	3 occup./ démol.	4A constr.	4A occup./ démol.	4B	4C	5	hors états et altérés
2	Parure	1	bague	339									1
		1	intaille	340									1
2	*Total objets personnels*				-	-	-	-	-	-	-	-	*2*
1	Statuaire	1	œil de statuette?	341		1							-
1	*Total objets divers*				-	*1*	-	-	-	-	-	-	-
3	***Total objets en verre***				-	***1***	-	-	-	-	-	-	***2***

Fig. 263
Avenches, Derrière la Tour. *Les objets en verre.*

Une pièce (n° 332) est à remarquer par le soin apporté à sa réalisation. Il s'agit d'une bande soudée pour former un cylindre et dont les bords d'une des extrémités sont rabattus sur le fond. La fonction de cet objet, qui porte en outre un *graffito* de lecture délicate, reste malheureusement inconnue.

Un autre objet (n° 333; fig. 261) présente également une facture soignée. Son utilisation comme élément décoratif semble vraisemblable; toutefois, sa forme parfaitement circulaire peut aussi évoquer une bonde pour obstruer l'écoulement d'un bassin.

Les objets en pierre (nos 334-338; fig. 262)

Parmi les rares objets de petites dimensions réalisés en pierre, un fond de moule de bouteilles hexagonales en verre (n° 338) s'avère particulièrement remarquable[18].

La découverte de sept petits galets (n° 336) d'environ 1,5 cm de long, accompagnés d'un jeton en os de forme rudimentaire (n° 19), témoigne de l'emploi de petits cailloux en tant que pièces de jeu.

Les objets en verre (nos 339-341; fig. 263)

L'objet catalogué sous le n° 341 a été interprété lors de sa découverte comme un chaton de bague. Sa forme suggère aussi une possible utilisation en tant qu'œil de statuette, bien qu'aucun parallèle ne vienne étayer cette hypothèse.

18 Hochuli-Gysel 1997-1998. *Cf. supra,* p. 261-263.

Catalogue

Nos en gras: objets illustrés

Os / ivoire

1 Cuillère fragmentaire. Cuilleron et manche fragmentaires. Manche se terminant en pointe sous le cuilleron rond. L. conservée 3,7 cm. Inv. 89/7570-6. Contexte chronologique: 50-150 ap. J.-C.; état 2 (occupation/démolition; altéré). Publié: Schenk 2008, nº 446.

2 Charnière fragmentaire. À l'intérieur, deux dépressions dans le tiers supérieur. Sur toute la surface, lignes d'usure? L. 9,75 cm. Inv. 90/8115-3. Contexte chronologique: 150-200/250 ap. J.-C.; état 4C (occupation/réfection). *Cf.* Béal 1983, pl. 21, 170. Publié: Schenk 2008, nº 1061.

3 Élément d'incrustation? Plaque carrée; les deux faces sont planes. Sur une face, cinq cercles oculés disposés aux angles et au centre. L. 2,9 cm. Inv. 96/9958-1. Contexte chronologique: 180-300 ap. J.-C.; état 4B (occupation/réfection). Publié: Schenk 2008, nº 1082.

4 Élément de meuble, pied; fragmentaire. Section en forme de D. Diam. 2,1 cm, h. 1,63 cm. Inv. 90/8105-6. Contexte chronologique: 200-250 ap. J.-C.; état 4A (altéré). *Cf.* Deschler-Erb 1998, pl. 52, 4470-4471. Publié: Schenk 2008, nº 1093.

5 Épingle. Sommet pyramidal. L. 12,3 cm. Inv. 89/8041-1. Contexte chronologique: 150-200/250 ap. J.-C.; état 4C (occupation/réfection). *Cf.* Béal 1983, pl. 33, 592 et 597. Publié: Schenk 2008, nº 28.

6 Épingle. Sommet pyramidal peu développé. Facettes de fabrication. L. 10,27 cm. Inv. 90/8091-2. Contexte chronologique: 180-220/250 ap. J.-C.; état 5 (réoccupation). *Cf.* Béal 1983, pl. 33, 592. Publié: Schenk 2008, nº 23.

7 Épingle. Sommet pyramidal peu développé. Facettes de fabrication visibles dans la partie supérieure. L. 11,41 cm. Inv. 90/8124-7. Contexte chronologique: 150-200/250 ap. J.-C.; état 4A (occupation). *Cf.* Béal 1983, pl. 33, 592. Publié: Schenk 2008, nº 24.

8 Épingle. Sommet légèrement arrondi. Facettes de fabrication. L. 8,4 cm. Inv. 90/8154-1. Contexte chronologique: indét.; état 5 (réoccupation). Publié: Schenk 2008, nº 1.

9 Épingle. Sommet pyramidal peu développé. Facettes de fabrication. L. 9,23 cm. Inv. 90/8154-2. Contexte chronologique: indét.; état 5 (réoccupation). Publié: Schenk 2008, nº 25.

10 Épingle fragmentaire. Pointe manque. Tête sphérique; renflement du corps au premier tiers. Facettes de fabrication. L. conservée 6,54 cm. Inv. 89/8051-5. Contexte chronologique: 100-200 ap. J.-C.; état 4A (construction). *Cf.* Béal 1983, pl. 34, 628. Publié: Schenk 2008, nº 84.

11 Épingle. Tête sphérique dressée par facettes irrégulières; corps épais; renflement au premier tiers. Facettes de fabrication. Pointe retravaillée après cassure. L. 6,9 cm. Inv. 90/8082-8. Contexte chronologique: 150-250 ap. J.-C.; état 4C (occupation/réfection). *Cf.* Béal 1983, pl. 35, 677. Publié: Schenk 2008, nº 60.

12 Épingle fragmentaire. Pointe manque. Tête ovale dressée par facettes irrégulières; renflement au premier tiers. Facettes de fabrication. L. conservée 9,6 cm. Inv. 90/8082-10. Contexte chronologique: 150-250 ap. J.-C.; état 4C (occupation/réfection). *Cf.* Béal 1983, pl. 34, 616. Publié: Schenk 2008, nº 196.

13 Épingle. Tête plus ou moins sphérique; renflement du corps au premier tiers de la longueur. Facettes de fabrication. L. 7,73 cm. Inv. 90/8105-3. Contexte chronologique: 200-250 ap. J.-C.; état 4A (altéré). Publié: Schenk 2008, nº 57.

14 Épingle. Tête en forme de disque légèrement bombé (tête en forme de clou). Facettes de fabrication. L. 8,13 cm. Inv. 90/8161-2. Contexte chronologique: 50-250 ap. J.-C. + post-rom.; hors état. *Cf.* Béal 1983, pl. 34, 605. Publié: Schenk 2008, nº 259.

15 Épingle fragmentaire à sommet profilé. Corps s'amincissant du col à la pointe. L. conservée 9,82 cm. Inv. 89/7575-2. Contexte chronologique: 40-70/80 ap. J.-C.; état 2 (occupation/démolition). Publié: Schenk 2008, nº 302.

16 Bague? fragmentaire. Anneau de section ovale particulièrement fine. Diam. int. 1,34 cm. Inv. 90/8168-3. Contexte chronologique: 100-150/200 ap. J.-C.; état 3 (désaffectation). *Cf.* Riha 1990, pl. 14, 294. Publié: Schenk 2008, nº 360.

17 Fond de pyxide fragmentaire. Circulaire; tranche arrondie; une face légèrement bombée et pointée, l'autre plane. Diam. 4,54 cm. Inv. 89/7575-3. Contexte chronologique: 40-70/80 ap. J.-C.; état 2 (occupation/démolition). Publié: Schenk 2008, nº 1179.

18 Jeton à gorges concentriques en escalier. Inv. 71/1304, K4027. Contexte chronologique: Ier-IIIe s. ap. J.-C. Publié: Schenk 2008, nº 959.

19 Jeton plat (Béal 2). Tranche biseautée. Sur une face traces de sciage, sur l'autre, traces de râpe? Découvert avec 7 petits cailloux plats (nº 336). Diam. 1,52 cm. Inv. 90/8252-4. Contexte chronologique: 60-120 ap. J.-C.; état 3 (réaffectation). Publié: Schenk 2008, nº 753.

20 Jeton plat à face supérieure pointée (Béal 3). Tranche biseautée. Diam. 1,62 cm. Inv. 89/7518-1. Contexte chronologique: indét.; état 3 (occupation/démolition). Publié: Schenk 2008, nº 705.

21 Jeton plat à face supérieure pointée (Béal 3). Tranche biseautée. Diam. 1,6 cm. Inv. 90/8117-16. Contexte chronologique: 100-150/200 ap. J.-C.; état 3 (désaffectation). Publié: Schenk 2008, nº 748.

22 Jeton plat à face supérieure pointée (Béal 3). Tranche oblique. Diam. 1,88 cm. Inv. 90/8124-2. Contexte chronologique: 150-200/250 ap. J.-C.; état 4A (occupation). Publié: Schenk 2008, nº 749.

23 Jeton plat à face supérieure pointée (Béal 3). Tranche biseautée. Diam. 1,57 cm. Inv. 90/8140-7. Contexte chronologique: 70-120/150 ap. J.-C.; état 3 (désaffectation). Publié: Schenk 2008, nº 750.

24 Jeton plat à face supérieure pointée (Béal 3). Tranche droite. Sur la face inférieure, structure de l'os visible. Diam. 1,63 cm. Inv. 90/8172-2. Contexte chronologique: 100-150/200 ap. J.-C.; état 4A (construction). Publié: Schenk 2008, nº 751.

25 Jeton plat à face supérieure pointée (Béal 3).Tranche biseautée. Diam. 1,8 cm. Inv. 95/9815-4. Contexte chronologique: 60-120 ap. J.-C.; état 4A (construction). Publié: Schenk 2008, nº 760.

26 Jeton à dépression en cuvette concave (Béal 5). Tranche biseautée; dépression désaxée. Diam. 2,31 cm. Inv. 90/8117-13. Contexte chronologique: 100-150/200 ap. J.-C.; état 3 (désaffectation). Publié: Schenk 2008, nº 806.

27 Jeton à dépression en cuvette concave (Béal 5). Tranche droite, dépression sur la face pointée. *Graffito*? Diam. 1,98 cm. Inv. 90/8137-2. Contexte chronologique: 40-120/150 ap. J.-C.; état 3 (désaffectation). *Cf.* Béal 1983, pl. 51, 1065. Publié: Schenk 2008, nº 807.

28 Jeton à gorges concentriques et encoches périphériques (Béal 7). Tranche marquée d'une rainure; guillochis obliques sur les bords; 3 gorges; au centre de la dépression un cylindre pointé. Diam. 2,24 cm. Inv. 88/7479-1. Contexte chronologique: indét.; état 4A (construction). *Cf.* Béal 1983, pl. 53, 1093. Publié: Schenk 2008, nº 992.

29 Jeton à gorges concentriques (Béal 8). Tranche biseautée; 3 gorges. Diam. 1,87 cm. Inv. 89/8037-3. Contexte chronologique: 80-120/150 ap. J.-C.; état 3 (désaffectation). Publié: Schenk 2008, nº 832.

30 Jeton à gorges concentriques (Béal 8). Tranche biseautée; 2 gorges. Diam. 1,74 cm. Inv. 90/8117-11. Contexte chronologique: 100-150/200 ap. J.-C.; état 3 (désaffectation). Publié: Schenk 2008, nº 1019.

31 Jeton à gorges concentriques (Béal 8). Tranche biseautée; 4 gorges. Diam. 1,77 cm. Inv. 90/8117-12. Contexte chronologique: 100-150/200 ap. J.-C.; état 3 (désaffectation). Publié: Schenk 2008, nº 885.

32 Jeton à gorges concentriques (Béal 8). Tranche oblique; 3 gorges; face inférieure bombée. Diam. 1,63 cm. Inv. 90/8117-14. Contexte chronologique: 100-150/200 ap. J.-C.; état 3 (désaffectation). Publié: Schenk 2008, nº 886.

33 Jeton à gorges concentriques (Béal 8). Tranche biseautée; 4 gorges. Diam. 1,58 cm. Inv. 90/8117-15. Contexte chronologique: 100-150/200 ap. J.-C.; état 3 (désaffectation). Publié: Schenk 2008, nº 833.

34 Jeton à gorges concentriques (Béal 8). Tranche biseautée; 4 gorges. Diam. 1,6 cm. Inv. 90/8117-17. Contexte chronologique: 100-150/200 ap. J.-C.; état 3 (désaffectation). Publié: Schenk 2008, nº 834.

35 Jeton à gorges concentriques (Béal 8). Tranche biseautée; 4 gorges. Diam. 1,97 cm. Inv. 90/8117-18. Contexte chronologique: 100-150/200 ap. J.-C.; état 3 (désaffectation). Publié: Schenk 2008, nº 835.

36 Jeton à gorges concentriques (Béal 8). Tranche biseautée; 4 gorges. Diam. 1,56 cm. Inv. 90/8117-19. Contexte chronologique: 100-150/200 ap. J.-C.; état 3 (désaffectation). Publié: Schenk 2008, nº 836.

37 Jeton à gorges concentriques (Béal 8). Tranche oblique; 5 gorges. Sur la face supérieure, structure de l'os visible. Diam. 1,78 cm. Inv. 90/8178-2. Contexte chronologique: 150-200/250 ap. J.-C.; état 4A (occupation). Publié: Schenk 2008, nº 837.

38 Jeton à gorges concentriques (Béal 8). Tranche oblique; 2 gorges. *Graffito* sur la face inférieure: *X*. Diam. 1,8 cm. Inv. 95/9813-2. Contexte chronologique: 50-300 ap. J.-C.; état 4A (construction). Publié: Schenk 2008, nº 844.

39 Jeton à gorges concentriques (Béal 8). Tranche oblique; 5 gorges. Diam. 1,6 cm. Inv. 95/9813-3. Contexte chronologique: 50-300 ap. J.-C.; état 4A (construction). Publié: Schenk 2008, nº 816.

40 Jeton à gorges concentriques en escalier (Béal 9). Tranche oblique; cinq gorges s'étageant progressivement; couronne cylindrique au centre; face inférieure bombée. *Graffito* sur la face inférieure: *I*. Diam. 2,35 cm. Inv. 90/8114-3. Contexte chronologique: 150-200/250 ap. J.-C.; état 4C (occupation/réfection). Publié: Schenk 2008, nº 905.

41 Jeton à gorges concentriques en escalier (Béal 9). Tranche oblique; cinq gorges s'étageant progressivement; couronne cylindrique au centre. Diam. 2,03 cm. Inv. 90/8115-2. Contexte chronologique: 150-200/250 ap. J.-C.; état 4C (occupation/réfection). Publié: Schenk 2008, nº 972.

42 Dé fragmentaire. Une arête manque. Plein; angles légèrement arrondis; chiffrage régulier marqué par des cercles pointés. Forte usure sur les faces 1, 2, 5 et 6. Larg. 1,44 cm. Inv. 90/8117-1. Contexte chronologique: 100-150/200 ap. J.-C.; état 3 (désaffectation). Publié: Schenk 2008, nº 1022.

43 Manche de couteau pliable. Intérieur entaillé sur la longueur pour permettre à la lame de s'emboîter dans le manche. Bois de cerf. L. conservée 9,3 cm. Inv. 89/7581-4. Contexte chronologique: 150-250 ap. J.-C. + post-rom.; état 4A (altéré). Publié: Schenk 2008, nº 403.

44 Aiguille. Inv. 71/1336. Publié: Schenk 2008, nº 627.

45 Aiguille fragmentaire. Corps de section circulaire, ovale au niveau du chas; sommet en ogive; chas en huit régularisé. L. conservée 8,37 cm. Inv. 89/7551-1. Contexte chronologique: 150-200 ap. J.-C.; état 3 (occupation/démolition). *Cf.* Béal 1983, pl. 31, 395. Publié: Schenk 2008, nº 562.

46 Aiguille fragmentaire. Corps de section circulaire; sommet conique; chas en huit régularisé d'un côté; forage des trous désaxés par rapport à l'axe longitudinal. L. conservée 6,95 cm. Inv. 89/8014-3. Contexte chronologique: 150-200/250 ap. J.-C.; état 3 (désaffectation). *Cf.* Béal 1983, pl. 31, 395. Publié: Schenk 2008, nº 554.

47 Aiguille. Corps de section circulaire; sommet en ogive; chas rectangulaire, rectifié d'un côté. L. 15,78 cm. Inv. 89/8017-1. Contexte chronologique: 150-200/250 ap. J.-C.; état 3 (désaffectation). Publié: Schenk 2008, nº 582.

48 Aiguille. Corps de section circulaire; sommet en ogive; chas en huit taillé pour devenir rectangulaire. Pointe retaillée en biseau. L. 7,47 cm. Inv. 89/8041-4. Contexte chronologique: 150-200/250 ap. J.-C.; état 4C (occupation/réfection). *Cf.* Béal 1984, pl. 7, 153. Publié: Schenk 2008, nº 585.

49 Aiguille fragmentaire. Corps de section circulaire; chas en huit. Facettes de fabrication. Teinte verte. L. conservée 4 cm. Inv. 90/8068-26. Contexte chronologique: Ier-IIIe s. ap. J.-C. + post-rom.; état 5 (altéré). Publié: Schenk 2008, nº 630.

50 Aiguille fragmentaire. Corps de section circulaire; chas en huit? L. conservée 4 cm. Inv. 90/8068-27. Contexte chronologique: Ier-IIIe s. ap. J.-C. + post-rom.; état 5 (altéré). Publié: Schenk 2008, nº 631.

51 Aiguille fragmentaire. Pointe manque. Corps de section circulaire; sommet pyramidal; chas en huit. L. conservée 9 cm. Inv. 90/8124-17. Contexte chronologique: 150-200/250 ap. J.-C.; état 4A (occupation). *Cf.* Béal 1983, pl. 31, 395. Publié: Schenk 2008, nº 555.

52 Épaisse fusaïole fragmentaire. Brûlée. Ép. 1.4 cm, diam. env. 4,7 cm. Ivoire. Inv. 89/7539-6. Contexte chronologique: 100-200 ap. J.-C. + post-rom.; état 4A (construction/réfection; altéré). Publié: Schenk 2008, nº 502.

53 Jeton ou bouchon? Tranche droite; une face bombée. Sur la face plate, traces de sciage. Diam. 1.22 cm. Inv. 89/8043-1. Contexte chronologique: 150-200/250 ap. J.-C.; état 4C (occupation/réfection). Publié: Schenk 2008, nº 1187.

54 Objet en cours de fabrication (fémur de petit ruminant). Cylindre creux, paroi légèrement oblique. Surface extérieure, stries obliques; traces de sciage aux extrémités. H. 1,34 cm, diam. extérieur 1,8-1,95 cm. Inv. 90/8069-2. Contexte chronologique: 150-200/250 ap. J.-C.; état 4C (occupation/réfection). Publié: Schenk 2008, nº 1388.

Vrac 4 tiges; un élément indéterminé.

Argent

55 Sonde à œillet. L. 13,8 cm. Inv. 1912/5194. Secteur nord-est du palais. Publié: Hirt 2000, nº 119.

Bronze

56 Anse de cruche à couvercle; fragmentaire. Partie supérieure conservée. Le col est enserré par deux tiges courtes; l'anse forme une courbure marquée, au départ de laquelle se situe la charnière. Le couvercle n'est pas conservé. Surface partiellement recouverte d'une couche grise. Diam. embouchure env. 5 cm. Inv. 89/7539-8. Contexte chronologique: 100-200 ap. J.-C. + post-rom.; état 4A (construction/réfection; altéré). *Cf.* Tassinari 1993, p. 79, 18782, p. 80, 4688 et 18786; Holliger 1986, fig. 5, pl. 11, 89-90; Baratte *et al.* 1984, pl. 42, 124; Boesterd 1956, pl. 11, 240 et 245. Publié: Kapeller 2003, n° 115.

57 Anse de cruche à couvercle; fragmentaire. Partie supérieure conservée. Présence d'un poucier sur l'anse. Surface partiellement recouverte d'une couche grise. L. conservée 3,8 cm. Inv. 89/7539-9. Contexte chronologique: 100-200 ap. J.-C. + post-rom.; état 4A (construction/réfection; altéré). *Cf.* Tassinari 1993, p. 79, 18782, p. 80, 4688 et 18786; Holliger 1986, fig. 5, pl. 11, 89-90; Baratte *et al.* 1984, pl. 42, 124; Boesterd 1956, pl. 11, 240 et 245. Publié: Kapeller 2003, n° 116.

58 Couvercle de cruche. La partie avant est carrée; présence d'un poucier massif près de la charnière. Déformé, surface inférieure brûlée; charnière fragmentaire. L. 5,7 cm, larg. 4,9 cm. Inv. 95/9911-1. Contexte chronologique: 150-250 ap. J.-C.; état 5 (réoccupation). Publié: Kapeller 2003, n° 132.

59 Couvercle de cruche. Poucier en forme de L. La surface inférieure est partiellement grise, restes de brasure? L. conservée 5,4 cm, larg. 4,55 cm. Inv. 95/9946-1. Contexte chronologique: 200-250 ap. J.-C.?; état 4A. Publié: Kapeller 2003, n° 129.

60 Poucier de couvercle de cruche. En forme de dauphin. H. 2,1 cm. Inv. 90/8068-11. Contexte chronologique: Ier-IIIe s. ap. J.-C. + post-rom.; état 5 (altéré). *Cf.* Paunier *et al.* 1987, p. 167, 217; Holliger 1986, 98-103. Publié: Kapeller 2003, n° 108.

61 Bord de cruche ou de pot? fragmentaire. Petit col droit; départ de la panse évasée. Diam. bord 7 cm. Inv. 90/8068-28. Contexte chronologique: Ier-IIIe s. ap. J.-C. + post-rom.; état 5 (altéré). Publié: Kapeller 2003, n° 199.

62 Anse de cruche ou de pot; fragmentaire. Partie inférieure conservée. Surface partiellement recouverte d'une couche grise. L. conservée 4,3 cm. Inv. 89/7539-10. Contexte chronologique: 100-200 ap. J.-C. + post-rom.; état 4A (construction/réfection; altéré). Publié: Kapeller 2003, n° 119.

63 Anse de cruche ou de pot; fragmentaire. Partie inférieure conservée. Surface partiellement recouverte d'une couche grise. L. conservée 3,6 cm. Inv. 89/7539-11. Contexte chronologique: 100-200 ap. J.-C. + post-rom.; état 4A (construction/réfection; altéré). Publié: Kapeller 2003, n° 120.

64 Anse de cruche ou de pot; fragmentaire. Partie inférieure conservée. Partiellement recouvert d'une couche grise. Brûlé? L. conservée 3,6 cm. Inv. 89/7539-12. Contexte chronologique: 100-200 ap. J.-C. + post-rom.; état 4A (construction/réfection; altéré). Publié: Kapeller 2003, n° 121.

65 Anse de cruche ou de pot; fragmentaire. Partie inférieure conservée. Surface partiellement recouverte d'une couche grise. Larg. conservée 2 cm. Inv. 89/7539-13. Contexte chronologique: 100-200 ap. J.-C. + post-rom.; état 4A (construction/réfection; altéré). Publié: Kapeller 2003, n° 135.

66 Passoire en forme de calotte. Deux rangées de trous soulignent le bord, suivis de demi-cercles concentriques. Le centre est marqué par un petit mamelon, entouré de deux cercles concentriques de trous. Elle a été découverte pliée. Diam. env. 15,9 cm. Inv. 89/7579-1. Contexte chronologique: 40-70/80 ap. J.-C.; état 2 (occupation/démolition). Publié: Kapeller 2003, n° 47.

67 Attache d'anse de bassin ou de gourde? La position de la boucle par rapport au récipient laisse supposer qu'un anneau devait y être passé; la légère courbure verticale incite à restituer un grand récipient. Sur la face intérieure, dépôt grisâtre, reste de soudure? H. 5,3 cm. Inv. 89/7539-4. Contexte chronologique: 100-200 ap. J.-C. + post-rom.; état 4A (construction/réfection; altéré). *Cf.* Feugère/Rolley 1991, p. 126, fig. 6 (gourde). Publié: Kapeller 2003, n° 86.

68 Attache d'anse mobile de seau. Bord épais découpé en forme de chapeau de gendarme; trou circulaire. H. conservée 1,7 cm. Inv. 90/8105-50. Contexte chronologique: 200-250 ap. J.-C.; état 4A (altéré). *Cf.* Tomasevic-Buck 1980, fig. 5, 7; Eggers 1966, fig. 56, Ramsgate. Publié: Kapeller 2003, n° 147.

69 Pied de récipient ou de seau. Diam. ext. env. 7 cm. Inv. 96/9982-2. Contexte chronologique: Ier-IIIe s. ap. J.-C.; état 4A (altéré). Publié: Kapeller 2003, n° 185.

70 Bord de récipient; fragmentaire. Diam. ouverture env. 12 cm. Inv. 89/7597-1. Contexte chronologique: 40-70/80 ap. J.-C.; état 3 (construction/réfection).

71 Bord de récipient? L. conservée 4,8 cm. Inv. 90/8132-34. Contexte chronologique: 70/100-150 ap. J.-C.; état 3 (désaffectation).

72 Attache d'anse de récipient en forme de tête de Bacchus avec des feuilles de lierre dans les cheveux. Inv. 89/7525-2. Contexte chronologique: 150-250 ap. J.-C. + post-rom.; état 4A (altéré). *Cf.* Tassinari 1993, p. 348, 8613; Primas *et al.* 1992, p. 66, 755; Holliger 1986, pl. 10, 81; Menzel 1986, pl. 180, 575; Boucher 1971, p. 157, 313; Rolland 1965, 328. H. 4,97 cm. Publié: Kapeller 2003, n° 192. Photo = fig. 250.

73 Couvercle de récipient; fragmentaire. Circulaire; petit bord. Diam. env. 30 cm. Inv. 89/7539-16. Contexte chronologique: 100-200 ap. J.-C. + post-rom.; état 4A (construction/réfection; altéré).

74 Fragment de récipient (couvercle?). L. conservée 3,3 cm. Inv. 90/8068-29. Contexte chronologique: Ier-IIIe s. ap. J.-C. + post-rom.; état 5 (altéré).

75 Réparation pour un fond de récipient? Plaque plate de forme plus ou moins ovale. Trous de fixation le long du bord, un clou en place. Six trous sont disposés régulièrement, deux autres «doublent» des trous existants. L. 5,6 cm, larg. 4,7 cm. Inv. 89/7539-14. Contexte chronologique: 100-200 ap. J.-C. + post-rom.; état 4A (construction/réfection; altéré). *Cf.* Holliger 1986, pl. 16, 20.

76 Tôle percée de nombreux trous en forme de losange. Réemploi pour créer une passoire ou un tamis? L. conservée 3,1 cm. Inv. 90/8130-3. Contexte chronologique: 70/100-150 ap. J.-C.?; état 4A (construction).

77 Pied de meuble ou de brasero? Partie supérieure en forme de femme ailée; partie inférieure en forme de patte d'animal; à l'arrière, languette. Brûlé. H. 10,9 cm. Inv. 89/7539-1. Contexte chronologique: 100-200 ap. J.-C. + post-rom.; état 4A (construction/réfection; altéré). *Cf.* Biroli Stefanelli *et al.* 1990, p. 232, 216 (brasero); Leibundgut 1980, pl. 142-143, 135; Boube-Piccot 1975, pl. 266, 612-613, pl. 267, 614-616 (meubles). Photo = fig. 251.

78 Applique de forme rectangulaire, fragmentaire. Bords descendants; trous de fixation dans chaque angle. Un angle manque. L. 2,6 cm, larg. 2,25 cm. Inv. 96/9965-6. Contexte chronologique: Ier-IIIe s. ap. J.-C. + post-rom.; état 5 (altéré).

79 Applique de forme rectangulaire. Bords descendants; trous de fixation dans chaque angle, deux clous en place de 1,3 cm de longueur. L. 2,6 cm, larg. 2,1 cm. Inv. 96/9965-7. Contexte chronologique: Ier-IIIe s. ap. J.-C. + post-rom.; état 5 (altéré).

80 Applique décorative. Tôle circulaire avec trou de fixation central. Cercles concentriques au repoussé. L. 2,9 cm. Inv. 90/8137-38. Contexte chronologique: 40-120/150 ap. J.-C.; état 3 (désaffectation). *Cf.* Gaspar 1986, pl. 100, 609.

81 Clou décoratif. Tête en forme de bobine; tige de section carrée en fer. Diam. 2,07 cm. Inv. 90/8098-3. Contexte chronologique: 50-250 ap. J.-C. + post-rom.; état 5 (altéré). *Cf.* Down (dir.) 1989, fig. 27.3, 46; Gaspar 1986, pl. 323, 1596; Frere 1984, fig. 20, 177.

82 Clou décoratif. Tête sphérique pleine; tige de section carrée en fer. L. 3,9 cm, diam. 1,6 cm. Inv. 90/8098-14. Contexte chronologique: 50-250 ap. J.-C. + post-rom.; état 5 (altéré).

83 Socle de statuette; fragmentaire. Circulaire. Diam. base 10 cm. Inv. 90/8212-3. Contexte chronologique: 150-200/250 ap. J.-C.; état 4A (occupation).

84 Anse de récipient ou poignée de meuble. Inv. 71/1085, K 4027. Contexte chronologique: Ier-IIIe s. ap. J.-C. Publié: Bögli/Meylan 1980, p. 45, fig. 49; Kapeller 2003, n° 77.

85 Anse mobile de récipient ou poignée de meuble. Forme semi-circulaire. Bord souligné par une ligne incisée. L. 7,22 cm. Inv. 89/8009-2. Contexte chronologique: 50-250 ap. J.-C.; état 4A. *Cf.* Boesterd 1956, pl. 6, 150 (récipient).

86 Anse mobile de récipient ou poignée de meuble; fragmentaire. Tige de section ronde, formant une boucle. L. 2,9 cm. Inv. 90/8105-62. Contexte chronologique: 200-250 ap. J.-C.; état 4A (altéré).

87 Poignée?; fragmentaire. Section triangulaire, trapézoïdale à son extrémité. Post-romain? L. conservée 5,42 cm. Inv. 90/8105-9. Contexte chronologique: 200-250 ap. J.-C.; état 4A (altéré).

88 Bouton de suspension d'une calotte de lanterne. H. conservée 1.6 cm. Inv. 89/7593-1. Contexte chronologique: 150-200/250 ap. J.-C.; état 4A (occupation). *Cf.* Fauduet 1992, p. 57, 236; Crummy *et al.* 1988, fig. 47, 1996; Tendille 1981, fig. 13, 172.

89 Bras de candélabre; fragmentaire. Section hexagonale. L. 10,2 cm. Inv. 89/7539-3. Contexte chronologique: 100-200 ap. J.-C. + post-rom.; état 4A (construction/réfection; altéré). *Cf.* Biroli Stefanelli *et al.* 1990, p. 24, fig. 22; Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Lausanne, inv. 145.

90 Balustre, élément décoratif de plaque de serrure. Creux, pas de traces d'un élément de fixation. H. 2,4 cm, diam. 2,3 cm. Inv. 89/7525-1. Contexte chronologique: 150-250 ap. J.-C. + post-rom.; état 4A (altéré). *Cf.* Meystre 1995, p. 95, 71.

91 Poids. Bord convexe. Marque S sur une face. Diam. 1,75 cm, h. 0,85 cm, poids 12,63 g. Inv. 90/8068-12. Contexte chronologique: Ier-IIIe s. ap. J.-C. + post-rom.; état 5 (altéré). *Cf.* Deschler-Erb 1996, pl. 11, 44.

92 Fragment de fond? d'un récipient de très grande dimension. Face intérieure plate et peu polie; extérieure série de moulures dont une, de forme carrée, a pu servir de pied. Diam. extérieur minimum 34 cm. Inv. 89/7539-15. Contexte chronologique: 100-200 ap. J.-C. + post-rom.; état 4A (construction/réfection; altéré).

93 Élément décoratif? Nombreux fragments. Constitué de pièces en forme de feuille formant une vague et terminée par une boule. Les dix boules conservées attestent au moins dix feuilles. L'attache carrée est percée pour passer un élément de fixation en fer. Partiellement recouvert d'une couche grise. Brûlé. Inv. 89/7539-5. Contexte chronologique: 100-200 ap. J.-C. + post-rom.; état 4A (construction/réfection; altéré). *Cf.* Biroli Stefanelli *et al.* 1990, p. 154, fig. 109.

94 Applique de meuble? Forme circulaire, massive, trou central rectangulaire couvert par un élément rapporté comportant un tenon; intérieur creux. Diam. ext. 4 cm, ép. 0,3 cm. Inv. 96/9977-1. Contexte chronologique: 200-250 ap. J.-C.; état 4B (occupation/réfection).

95 Fibule de type «Langton-Down», à arc rectiligne de largeur constante (Riha 4.4.4). Ardillon manque. Argentée. L. 7,03 cm. Inv. 88/7286-1. Contexte chronologique: indét.; 4A (construction/réfection). *Cf.* Feugère 1985, pl. 94, 1214; Rey-Vodoz 1986, pl. 6, 99; Riha 1979, pl. 19, 505. Type datable de 30 av. J.-C. à 100 ap. J.-C., *cf.* Riha 1994, p. 88.

96 Fibule à «queue de paon», à arc plat formant une seule pièce avec la gaine (Riha 4.7). Partie inférieure de l'arc manque. L. conservée 2,25 cm. Inv. 90/8098-2. Contexte chronologique: 50-250 ap. J.-C. + post-rom.; état 5 (altéré). Type datable du 1er au 3e quart du Ier s. ap. J.-C., fréquent pendant la première moitié du Ier s., *cf.* Riha 1994, p. 93.

97 Fibule à large pied (Riha 4.8). Ardillon manque et gaine fragmentaire. L. 3,91 cm. Inv. 90/8135-10. Contexte chronologique: 40-120/150 ap. J.-C.; état 3 (désaffectation). Type datable du 1er au 3e quart du Ier s. ap. J.-C., *cf.* Riha 1994, p. 95.

98 Fibule, variante du type dit «d'Aucissa» (Riha 5.4.1). Arc ajouré et boutons rivetés transversaux, arc formé de deux tiges L. 4,9 cm. Inv. 90/8258-1. Contexte chronologique: 70-120 ap. J.-C.; état 3 (réaffectation). *Cf.* Lerat 1957, pl. 4, 66. Type datable de la 1ère moitié du Ier s. ap. J.-C., *cf.* Riha 1994, p. 108.

99 Fibule à protubérances latérales, situées côté pied de la fibule et arc avec arête centrale (Riha 5.7.5). Arc fragmentaire, ardillon manque. Argentée. Inv. AV70/7169; L. conservée 6,25 cm. Inv. 90/8068-10. Contexte chronologique: Ier-IIIe s. ap. J.-C. + post-rom.; état 5 (altéré). *Cf.* Riha 1979, pl. 32, 870-871. Type datable de 40-80 ap. J.-C., *cf.* Riha 1994, p. 113.

100 Fibule à protubérances latérales, situées au milieu de l'arc (Riha 5.7.6). L. 5,62 cm. Inv. 89/7575-1. Contexte chronologique: 40-70/80 ap. J.-C.; état 2 (occupation/démolition). *Cf. Autun* 1987, p. 179, 329c. Type datable de 40-80 ap. J.-C., *cf.* Riha 1994, p. 113.

101 Fibule à protubérances latérales, situées au milieu de l'arc, moulures longitudinales (Riha 5.7.6). Les ailes sont repliées vers l'ardillon. L. 3,75 cm. Inv. 95/9814-2. Contexte chronologique: 70-200 ap. J.-C.; état 4A (construction). Type datable de 40-80 ap. J.-C., *cf.* Riha 1994, p. 113.

102 Fibule à arc interrompu et orné dans sa partie supérieure d'un décor longitudinal (Riha 5.12, variante, avec décor émaillé). L'ardillon manque. Email bleu foncé conservé dans une des loges. L. 5,86 cm. Inv. 89/8037-2. Contexte chronologique: 80-120/150 ap. J.-C.; état 3 (désaffectation). Type datable entre le 2e quart du Ier et le début du IIe s. ap. J.-C., fréquent dans la 2e moitié du Ier s. ap. J.-C., *cf.* Riha 1994, p. 123.

103 Fibule (Riha 5.12.1). Inv. 71/1103, K4034. Publié: Bögli/Meylan 1980, p. 45 fig. 45; Mazur 1998, pl. 14, 191.

104 Fibule à arc interrompu et orné en sa partie supérieure d'un décor longitudinal, arc à rainures verticales (Riha 5.12.2). Porte-ardillon fragmentaire et ardillon manque. Etamée. L. conservée 4,1 cm. Inv. 90/8137-23. Contexte chronologique: 40-120/150 ap. J.-C.; état 3 (désaffectation). Riha 1979, pl. 39, 1101. Type datable du 2e quart du Ier s. au début du IIe s. ap. J.-C., fréquent dans la 2e moitié du Ier s. ap. J.-C., *cf.* Riha 1994, p. 123.

105 Fibule à arc à double pente, de section quadrangulaire et orné d'incrustations de nielle ou d'un motif poinçonné (Riha 5.13.3). Charnière fragmentaire, l'ardillon manque. Argentée. L. 5,27 cm. Inv. 90/8116-4. Contexte chronologique: 100-250 ap. J.-C. + post-rom.; état 4C (occupation/réfection; altéré). Riha 1994, pl. 31, 2574. Type datable du milieu du Ier au début du IIe s. ap. J.-C., *cf.* Riha 1994, p. 129.

106 Fibule à arc partagé, décoré par des boutons latéraux rivetés, incrustations de nielle sur l'arc et deux à trois paires de boutons latéraux sur l'arc (Riha 5.14.1). Arc et porte-ardillon fragmentaires. Etamée? Motifs niellés. L. 4,2 cm. Inv. 90/8137-49. Contexte chronologique: 40-120/150 ap. J.-C.; état 3 (désaffectation). *Cf.* Riha 1979, pl. 41, 1206 et 1210. Type datable entre le milieu du Ier et le début du IIe siècle ap. J.-C., *cf.* Riha 1994, p. 132.

107 Fibule à plaque de tête semi-circulaire (Riha 7.1.1). Argentée. L. 3,9 cm. Inv. 89/7550-1. Contexte chronologique: 150/180-250 ap. J.-C.; état 4A (construction/réfection). *Cf.* Böhme 1972, pl. 6, 353; Riha 1979, pl. 57, 1498; Velay dir. 1989, fig. 20, 135; Neal *et al.* 1990, fig. 122, 44. Type datable entre 120 et 160 ap. J.-C., *cf.* Riha 1979, p. 179.

108 Fibule zoomorphe, dont le relief est souligné par des incrustations de nielle et représentant une hippocampe (Riha 7.23). Argentée L. 2,55 cm. Inv. 90/8252-2. Contexte chronologique: 60-120 ap. J.-C.; état 3 (réaffectation). *Cf.* Riha 1979, pl. 66, 1721. Type datable du Ier s. ap. J.-C., *cf.* Riha 1994, p. 171.

109 Fibule de forme rhomboïdale à ornement central (Riha 7.4.1). Ardillon manque, surface partiellement endommagée. L. 3,45 cm. Inv. 95/9815-2. Contexte chronologique: 60-120 ap. J.-C.; état 4A (construction). *Cf.* Riha 1979, pl. 58, 1528, 1532; Riha 1994, pl. 40, 2778; Corvi 1999, p. 351, 1575. Type datable du IIIe s. ap. J.-C., *cf.* Riha 1994, p. 154.

110 Fibule à plaque ajourée (Riha 7.4.2). Partie supérieure argentée. L. 2,5 cm, larg. 2,4 cm. Inv. 95/9815-3. Contexte chronologique: 60-120 ap. J.-C.; état 4A (construction). *Cf.* Riha 1994, pl. 40, 2786. Type datable du Ier s. ap. J.-C., *cf.* Riha 1994, p. 154.

111. Fibule à arc partagé, orné en longueur de moulures longitudinales (Riha 7.12.2). Ardillon manque, déformée. L. 4,3 cm. Inv. 95/9822-1. Contexte chronologique: 70-200 ap. J.-C.; état 5. Type daté 1ère moitié Ier-début IIe s. ap. J.-C., *cf.* Riha 1994, p. 161.

112 Fibule figurative à décor simple (Riha 7.22). Ardillon manque et porte-ardillon fragmentaire. Etamée. L. 2,8 cm. Inv. 90/8135-27. Contexte chronologique: 40-120/150 ap. J.-C.; état 3 (désaffectation). *Cf.* Mazur 1998, pl. 22, 335; Riha 1994, pl. 45, 2887 et 2894. Type datable entre 30 et 100 ap. J.-C., *cf.* Riha 1994, 170.

113 Fibule zoomorphe, représentant un oiseau (Riha 7). L. 2,03 cm. Inv. 90/8079-1. Contexte chronologique: 70-100/150 ap. J.-C.; état 3 (réaffectation).

114 Ressort et ardillon de fibule. L. conservée 5,4 cm. Inv. 90/8143-5. Contexte chronologique: 180-200/250 ap. J.-C.; état 4C (occupation/réfection).

115 Ressort et ardillon de fibule. Inv. 90/8140-2. Contexte chronologique: 70-120/150 ap. J.-C.; état 3 (désaffectation).

116 Ressort de fibule. Inv. 89/7544-1. Contexte chronologique: indét.; hors état.

117 Ressort de fibule fragmentaire. Inv. 90/8168-17. Contexte chronologique: 100-150/200 ap. J.-C.; état 3 (désaffectation).

118 Ressort et ardillon de fibule. Ressort fragmentaire. Inv. 90/8088-1. Contexte chronologique: indét.; état 3 (réaffectation).

119 Ardillon de fibule à charnière. Inv. 90/8078-3. Contexte chronologique: 70-100/150 ap. J.-C.; état 3 (désaffectation).

120 Épingle. Tige fine. Courbée. L. dépliée 11,6 cm. Inv. 89/7523-1. Contexte chronologique: 150-200 ap. J.-C.; état 3 (occupation/démolition).

121 Épingle. Tête ornée. L. 9,1 cm. Inv. 90/8212-2. Contexte chronologique: 150-200/250 ap. J.-C.; état 4A (occupation). *Cf.* Riha 1990, pl. 61, 2581; Ruprechtsberger 1978/1979, 377.

122 Bague à chaton. Animal à tête humaine, surmonté d'un croissant de lune. Inv. 71/984. Hors contexte. Publié: Guisan 1975, pl. 2, n° 1.20; Bögli/Meylan 1980, p. 50.

123 Bague (Guiraud type 5e). Anneau orné de deux loges, prolongé par un appendice latéral circulaire dans lequel s'inscrit une fleur formée de cinq cercles. Diam. int. 1,68 cm. Inv. 90/8090-3. Contexte chronologique: 150-250 ap. J.-C. + post-rom.; état 5 (altéré). *Cf.* Riha 1990, pl. 9, 167. Publié: Meystre 1993, p. 6, fig. 3, p. 9-10.

124 Bague-clé fragmentaire. Les dents manquent. Tige creuse. Diam. int. 1,82 cm. Inv. 90/8072-5. Contexte chronologique: 50-250 ap. J.-C. + post-rom.; état 4A (altéré). *Cf.* Riha 1990, pl. 10, 174. Publié: Meystre 1993, p. 7, fig. 4, p. 9.

125 Bracelet. Diam. int. 5,3 cm. Inv. 71/986. Publié: Guisan 1975, pl. 7, n° 2.2; Bögli/Meylan 1980, p. 50.

126 Bracelet fragmentaire. Post-romain. Fin bandeau avec fermeture à crochet. Etamé. Inscription]*GEORGIACOB*[...]*NORN III BERG*[. Larg. 0.24 cm. Inv. 89/7546-1. Contexte chronologique: 150-250 ap. J.-C. + post-rom.; état 4A (altéré).

127 Bracelet? Fil fermé par une torsade. L. conservée 6,8 cm. Inv. 90/8082-6. Contexte chronologique: 150-250 ap. J.-C.; état 4C (occupation/réfection).

128 Élément fragmentaire, émaillé. Fragment de fibule ou de bague? Circulaire, creux. Email turquoise. Diam. 0,95 cm. Inv. 90/8098-17. Contexte chronologique: 50-250 ap. J.-C. + post-rom.; état 5 (altéré). *Cf.* Riha 1979, pl. 63, 1649 et 1655 (fibules); Riha 1990, pl. 7, 110 (bague).

129 Crochet en forme de U, extrémités repliées. L. 2,9 cm. Inv. 90/8134-1. Contexte chronologique: 40-70/80 ap. J.-C.; état 2. *Cf.* Fouet 1969, fig. 79; Down/Magilton 1993, fig. 27.2, 9 (objet en fer).

130 Scalpel ou rasoir fragmentaire. Manche court avec entaille pour la lame. Fragment de lame en fer partiellement conservée. L. conservée 1,6 cm, larg. 1,8 cm. Inv. 96/9957-1. Contexte chronologique: 180-250 ap. J.-C.; état 5 (réoccupation).

131 Cure-oreille. L. 14,2 cm. Inv. 1911/5063. Secteur nord-est du palais. Publié: Hirt 2000, pl. 7, n° 114.

132 Cure-oreille. Spatule ronde et plate; tige fine. L. 13 cm. Inv. 90/8124-3. Contexte chronologique: 150-200/250 ap. J.-C.; état 4A (occupation). *Cf.* Riha 1986, pl. 36, 377. Publié: Hirt 2000, p. 127, n° 107.

133 Manche de crochet? L. 7,2 cm. Inv. 1912/5202. Secteur nord-est du palais. Publié: Hirt 2000, pl. 8, n° 170.

134 Sonde fragmentaire. Manche orné. L. conservée 12,6 cm. Inv. 90/8130-4. Contexte chronologique: 70/100-150 ap. J.-C.?; état 4A (construction). *Cf.* Riha 1986, pl. 41, 444, pl. 46, 500. Publié: Hirt 2000, p. 129, n° 150.

135 Manche d'un instrument de toilette; fragmentaire. Cannelé. L. conservée 10,5 cm. Inv. 90/8132-3. Contexte chronologique: 70/100-150 ap. J.-C.; état 3 (désaffectation). *Cf.* Riha 1986, pl. 59, 652. Publié: Hirt 2000, p. 129, n° 143.

136 Manche d'un instrument de toilette; fragmentaire. Orné de deux rainures spiralées. L. conservée 6 cm. Inv. 90/8137-17. Contexte chronologique: 40-120/150 ap. J.-C.; état 3 (désaffectation). Publié: Hirt 2000, p. 130, n° 162.

137 Miroir fragmentaire. Fragments de petite dimension. Inv. 89/8001-15. Contexte chronologique: 50-250 ap. J.-C. + post-rom.; état 4A (altéré).

138 Miroir fragmentaire. L. conservée 2,1 cm. Inv. 90/8132-35. Contexte chronologique: 70/100-150 ap. J.-C.; état 3 (désaffectation).

139 Miroir fragmentaire. Fragment de petite dimension. L. conservée 1,8 cm. Inv. 91/8137-43. Contexte chronologique: 40-120/150 ap. J.-C.; état 3 (désaffectation).

140 Miroir? fragmentaire. Forme circulaire, à bord biseauté. Alliage contenant beaucoup d'étain? Post-romain? Diam. 3,5 cm. Inv. 89/7539-2. Contexte chronologique: 100-200 ap. J.-C. + post-rom.; état 4A (construction/réfection; altéré).

141 Fourreau miniature pour couteau de poche? Deux tôles dont une est ajourée, enserrées dans une bande formant un anneau à une extrémité. L. conservé 11,2 cm. Inv. 90/8140-3. Contexte chronologique: 70-120/150 ap. J.-C.; état 3 (désaffectation). Publié: Pernet/Voirol Reymond 2004, p. 171-174.

142 Charnière de cuirasse segmentée; fragmentaire. Bande de tôle pliée en deux, deux trous dont un traversé par un rivet. Bords soulignés de deux lignes, trou ou rivet soulignés d'une ligne. L. conservée 2,3 cm, larg. 1,5 cm. Inv. 90/8132-37. Contexte chronologique: 70/100-150 ap. J.-C.; état 3 (désaffectation). *Cf.* Unz/Deschler-Erb 1997 (*Vindonissa*), pl. 32-34. Type datable entre 15 et 70, Deschler-Erb 1999 (Augst), p. 16, pl. 39, 13.

143 Charnière de cuirasse segmentée; fragmentaire. Bande de tôle pliée en deux, traversée par deux rivets; à la pliure présence d'une tige. L. conservée 2,5 cm. Inv. 90/8135-7. Contexte chronologique: 40-120/150 ap. J.-C.; état 3 (désaffectation). Type datable entre 40 et 120/150. *Cf.* Deschler-Erb 1999 (Augst), p. 16, pl. 39, 15; Deschler-Erb 1996 (*Vitudurum*), p. 83, pl. 22, 311; Unz/Deschler-Erb 1997 (*Vindonissa*), p. 30, pl. 34, 796. Publié: Voirol 2000, pl. 7, 48.

144 Rivet de cuirasse segmentée? Anneau en tôle de section semi-circulaire. Orné de cinq groupes de stries. Stries ou surface extérieur dorés? Diam. 1,26 cm. Inv. 95/9964-2. Contexte chronologique: 50-100 ap. J.-C.; état 4A (construction). *Cf.* Unz/Deschler-Erb 1997, pl. 31, 637 à 657 et plus particulièrement pour la forme n° 650.

145 Plaque de ceinture fragmentaire? ou applique de meuble. Fine plaque, de forme quadrangulaire, avec une perforation circulaire aux deux angles conservés? Bords légèrement repliés. Larg. 3,75 cm. Inv. 89/8001-1. Contexte chronologique: 50-250 ap. J.-C. + post-rom.; état 4A (altéré). *Cf.* Deschler-Erb 1999 (Augst), p. 40, pl. 18, 324, ceinture, type datable du Ier s. ap. J.-C. Publié: Voirol 2000, pl. 22, 256.

146 Phalère circulaire. Passant quadrangulaire sur la face postérieure. Passant tordu. Diam. 6,4 cm. Inv. 96/9965-4. Contexte chronologique: Ier-IIIe s. ap. J.-C. + post-rom.; état 5 (altéré). *Cf.* Bishop 1988, p. 94-95, fig. 41, type 1c, datable du Ier s. ap. J.-C. Publié: Voirol 2000, pl. 10, 86.

147 Pendeloque ailée, crochet en forme de tête d'oiseau conservé. Bouton de fermeture surmonté d'une barrette horizontale. Décor incisé formant un zigzag sur le pourtour de la face antérieure. Etamé/argenté. L. 5,2 cm. Inv. 89/8002-1. Contexte chronologique: 50-80 ap. J.-C.; état 2 (occupation/démolition). *Cf.* Unz/Deschler-Erb 1997 (*Vindonissa*), p. 39, pl. 49, 1336; Deschler-Erb 1999 (Augst), p. 49, pl. 22, 439. Bishop 1988, p. 98, fig. 46, type 7b, datable entre 40 et 70 ap. J.-C. Publié: Voirol 2000, pl. 10, 91.

148 Pendeloque en forme de pelte. Crochet de suspension redressé. Décor de cercles concentriques et deux ajours symétriques en forme de pelte au sommet, perforation circulaire à la base. Type daté du Ier s. ap. J.-C. Fragmentaire, partie inférieure non conservée. L. 7,3 cm. Inv. 90/8143-2. Contexte chronologique: 180-200/250 ap. J.-C.; état 4C (occupation/réfection). *Cf.* Unz 1972, p. 50, fig. 6, 58; Oldenstein 1977, p. 178, pl. 54, 654; Bishop 1988, p. 96, fig. 44, type 3c; Unz/Deschler-Erb 1997 (*Vindonissa*), p. 39, pl. 57, 1610; Deschler-Erb 1999 (Augst), p. 49, pl. 29, 579. Publié: Voirol 2000, pl. 12, 108.

149 Pendeloque en forme de cœur. Crochet de suspension replié. Extrémité inférieure terminée par un bouton de fermeture. Trois perforations circulaires au sommet de l'objet. Un rivet à tête fragmentaire au bas de la face postérieure. L. 11 cm. Inv. 95/9812-3. Contexte chronologique: 50-300 ap. J.-C.; état 4A (construction). Type daté du Ier s. ap. J.-C. Bishop 1988, p. 96, 98, fig. 45, type 5e; Unz/Deschler-Erb 1997 (*Vindonissa*), p. 39, pl. 54, 1483. Publié: Voirol 2000, pl. 13, 111.

150 Pendeloque. Bande à extrémité bouletée. L. 4,2 cm. Inv. 96/9965-5. Contexte chronologique: Ier-IIIe s. ap. J.-C. + post-rom.; état 5 (altéré). *Cf.* Unz/Deschler-Erb 1997 (*Vindonissa*), pl. 63, 1759-1790.

151 Pendeloque de harnais; fragmentaire. Partie inférieure conservée. Etamée. L. conservée 3,7 cm. Inv. 90/8135-11. Contexte chronologique: 40-120/150 ap. J.-C.; état 3 (désaffectation). Publié: Voirol 2000, pl. 13, 124.

152 Applique ovale. Larg. 3,7 cm. Inv. 96/9965-3. Contexte chronologique: Ier-IIIe s. ap. J.-C. + post-rom.; état 5 (altéré). Type daté milieu du IIe-début du IIIe s. ap. J.-C., *cf.* Sautot 1977, p. 298, pl. XXX, 9; Oldenstein 1977, p. 189, pl. 58, 716. Publié: Voirol 2000, pl. 16, 160.

153 Bouton de harnais à double tête circulaire. Large tige de section circulaire lie les deux têtes. Têtes à surface bombée. Type daté fin IIe-IIIe s. ap. J.-C. Diam. 2,1 cm. Inv. 95/9848-3. Contexte chronologique: Ier-IIIe s. ap. J.-C. + post-rom.; état 4A. Publié: Voirol 2000, pl.19, 192.

154 Bouton de harnais? Elément de fixation fragmentaire. Circulaire. Diam. 2,5 cm. Inv. 90/8098-5. Contexte chronologique: 50-250 ap. J.-C. + post-rom.; état 5 (altéré). Post-romain, *cf.* Hübener 1973, pl. 11, 1.

155 Boucle de courroie. Inv. 71/1087, K4027. Contexte chronologique: Ier-IIIe s. ap. J.-C. Publié: Voirol 2000, pl. 19, 193.

156 Bouton à rivet. Inv. 71/1079, K4024. Contexte chronologique: 50-100 ap. J.-C. Publié: Voirol 2000, pl. 20, 228.

157 Elément de char. Inv. 71/1350. Publié: Bögli/Meylan 1980, p. 49 fig. 65 (sous inv. erroné 71/1189).

158 Cône de coulée. Poids 27,33g. Inv. 71/1346. Publié: Bögli/Meylan 1980, p. 48 fig. 63 (sous inv. erroné 71/1185).

159 Coulure. Poids 15,57g. Inv. 71/1094, K4029.

160 Coulures. 4 coulures. Poids 150,56 g, 9,69 g, 4,13 g, 3 g. Inv. 90/8105-64. Contexte chronologique: 200-250 ap. J.-C.; état 4A (altéré).

161 Coulure. Poids 13,79 g. Inv. 90/8132-38. Contexte chronologique: 70/100-150 ap. J.-C.; état 3 (désaffectation).

162 Coulure. En forme de goutte plate; l'extrémité la plus fine est amincie et tordue, elle présente apparemment une trace de coupe. Poids 2,47g. Inv. 90/8187-2. Contexte chronologique: 100-200/250 ap. J.-C.; état 4A (occupation).

163 Coulure. Une face plus ou moins lisse, l'autre est très granuleuse avec des petits fragments de charbons de bois. Poids 201,51 g. Inv. 95/9935-1. Contexte chronologique: indét.; état 4A (construction).

164 Scorie. Poids 107,40 g. Inv. 90/8132-40. Contexte chronologique: 70/100-150 ap. J.-C.; état 3 (désaffectation).

165 5 scories. Poids 72,24 g, 41,08 g, 19,23 g, 15,57 g, 5,97 g. Inv. 90/8137-51. Contexte chronologique: 40-120/150 ap. J.-C.; état 3 (désaffectation).

166 Chute. Fine tôle de forme plus ou moins carrée avec 3 rivets aux angles, un angle découpé. L. 2,8 cm, poids 1,39 g. Inv. 90/8135-4. Contexte chronologique: 40-120/150 ap. J.-C.; état 3 (désaffectation).

167 Chute. Deux chutes, une grande tôle comportant un bord rectiligne avec découpe en arrondi, une petite tôle. L. grande 9,2 cm, poids 53,28 g, l. petite 3,9, poids petite 1,68 g. Inv. 90/8105-65. Contexte chronologique: 200-250 ap. J.-C.; état 4A (altéré).

168 Raté de fabrication? Anneau? fragmentaire. Arête centrale sur le pourtour extérieur. L. 2,6 cm. Inv. 90/8137-39. Contexte chronologique: 40-120/150 ap. J.-C.; état 3 (désaffectation).

169 Fragment d'inscription. Inv. 71/1106. Publié: Bögli/Meylan 1980, p. 47, fig. 59. *Cf. infra*, p. 333-334.

170 Queue d'aronde?, fragmentaire. Plaque épaisse, de forme triangulaire; deux trous de fixation; un clou en place. Une face étamée, sauf sur une bande suivant le bord. L. conservée 13,3 cm. Inv. 90/8082-5. Contexte chronologique: 150-250 ap. J.-C.; état 4C (occupation/réfection). *Cf. infra*, p. 332.

171 Cadre?, fragmentaire. Plaque avec moulure le long du bord; une face plane. Brûlé? L. conservée 2 cm. Inv. 89/8006-1. Contexte chronologique: 100-200 ap. J.-C. + post-rom.; état 4A (altéré). *Cf. infra*, p. 333.

172 Cadre?, fragmentaire. Plaque avec moulure le long du bord; une face plane. Brûlé? L. conservée 7,8 cm. Inv. 95/9926-1. Contexte chronologique: indét.; état 4A (construction). *Cf. infra*, p. 332.

173 Sommier d'orgue. L. conservée 21,7 cm. Inv. 1865/1225. Publié: Jakob *et al.* 2000, fig. 13, 14, 15. *Cf. infra*, p. 319-327 et fig. 279, 280 et 285.

174 Élément d'orgue. L. conservée 7,5 cm. Inv. 71/1105. Publié: Jakob *et al.* 2000, fig. 13, 16, 17. *Cf. infra*, p. 319-327 et fig. 279, 281, 282, 284 et 286a.

175 Clochette; fragmentaire. Battant manque. Légèrement pyramidale; appendice à la base; anneau de suspension hexagonal; attache en fer pour le battant. Intérieur et extérieur étamés. H. 5 cm. Inv. 90/8105-23. Contexte chronologique: 200-250 ap. J.-C.; état 4A (altéré). *Cf.* Velay dir. 1988, p. 121, 59; Boube-Piccot 1980, pl. 53, 311.

176 Clochette fragmentaire. Anneau de suspension et battant manquent. Forme pyramidale tronquée; angles et bord épaissis. H. conservée 3,2 cm. Inv. 90/8143-4. Contexte chronologique: 180-200/250 ap. J.-C.; état 4C (occupation/réfection). *Cf.* Velay dir. 1989, p. 123, 63, p. 124, 66.

177 Clochette. Battant manque. Base octogonale à appendice bouleté; anneau de suspension hexagonal. Au sommet de l'anneau, petite dépression circulaire. Etamée. H. 3 cm. *Cf.* Boube-Piccot 1980, pl. 58, 315-316. cm. Inv. 90/8105-26. Contexte chronologique: 200-250 ap. J.-C.; état 4A (altéré).

178 Grelot fragmentaire. Diam. 2,86 cm. Inv. 90/8098-13. Contexte chronologique: 50-250 ap. J.-C. + post-rom.; état 5 (altéré). Post-romain: *cf.* Neal *et al.* 1990, fig. 130, 352.

179 Anneau fragmentaire. Diam. ext. 2,5 cm. Inv. 71/1086, K4027. Contexte chronologique: Ier-IIIe s. ap. J.-C.

180 Anneau. Diam. ext. 2,5 cm. Inv. 71/1212, K4027. Contexte chronologique: Ier-IIIe s. ap. J.-C.

181 Anneau. Section rectangulaire à angles arrondis. Diam. intérieur 1,6 cm. Inv. 89/7561-2. Contexte chronologique: 150-250 ap. J.-C.; état 4A (construction/réfection).

182 Anneau; peut-être maillon de l'anse d'un récipient? L. 3,74 cm. Inv. 89/7578-1. Contexte chronologique: 50-100 ap. J.-C.; état 3 (occupation/démolition).

183 Anneau fragmentaire. Section en D; partiellement amincie. Diam. intérieur. 1,83 cm. Inv. 89/7605-2. Contexte chronologique: indét.; état 4A (altéré).

184 Anneau. Section carrée. Diam. intérieur. 2,1 cm. Inv. 90/8068-13. Contexte chronologique: Ier-IIIe s. ap. J.-C. + post-rom.; état 5 (altéré).

185 Anneau. Section rectangulaire aux angles arrondis. Diam. intérieur. 1,76 cm. Inv. 90/8082-2. Contexte chronologique: 150-250 ap. J.-C.; état 4C (occupation/réfection).

186 Anneau. Ouvert; section rectangulaire. Déformé. Diam. intérieur environ 1 cm. Inv. 90/8090-07. Contexte chronologique: 150-250 ap. J.-C. + post-rom.; état 5 (altéré).

187 Anneau. Ouvert; section rectangulaire. Diam. intérieur. 1,14 cm. Inv. 90/8098-15. Contexte chronologique: 50-250 ap. J.-C. + post-rom.; état 5 (altéré).

188 Anneau. Section ovale. Diam. intérieur 1,7 cm. Inv. 90/8105-2. Contexte chronologique: 200-250 ap. J.-C.; état 4A (altéré).

189 Anneau? tige courbe; fragmentaire. Section ronde. L. 3,2 cm, diam. 0,7 cm. Inv. 90/8105-60. Contexte chronologique: 200-250 ap. J.-C.; état 4A (altéré).

190 Anneau; fragmentaire. Fin. Diam. intérieur 1,6 cm. Inv. 90/8105-61. Contexte chronologique: 200-250 ap. J.-C.; état 4A (altéré).

191 Anneau. Section rhombique. Diam. env. 4 cm. Inv. 90/8137-50. Contexte chronologique: 40-120/150 ap. J.-C.; état 3 (désaffectation).

192 Anneau. Section ovale; sur le pourtour traces de la jointure du moule. Diam. intérieur. 1,95 cm. Inv. 95/9848-4. Contexte chronologique: Ier-IIIe s. ap. J.-C. + post-rom.; état 4A.

193 Chaîne; fragmentaire. Tressée. L. conservée 4,3 cm. Inv. 90/8105-42. Contexte chronologique: 200-250 ap. J.-C.; état 4A (altéré). *Cf. Autun* 1987, p. 197, 371.

194 Chaîne. Maillon en huit. L. conservée 10,7 cm. Inv. 90/8124-4. Contexte chronologique: 150-200/250 ap. J.-C.; état 4A (occupation). *Cf.* Sautot 1977, pl. 41, 4; Boube-Piccot 1975, pl. 215, 486.

195 Clou fragmentaire. Tige manque. Tête hémisphérique en tôle. Diam. 1,7 cm. Inv. 89/7539-25. Contexte chronologique: 100-200 ap. J.-C. + post-rom.; état 4A (construction/réfection; altéré).

196 Clou. Tête plate en tôle à bord descendant; tige de section carrée. Diam. conservé 1,3 cm. Inv. 89/8004-29. Contexte chronologique: 80/100-150 ap. J.-C.; état 4A (construction).

197 Clou. Tête circulaire plate en tôle; tige courte de section carrée, pointe écrasée. Diam. 2,05 cm, h. 0,75 cm. Inv. 90/8068-23. Contexte chronologique: Ier-IIIe s. ap. J.-C. + post-rom.; état 5 (altéré).

198 Clou. Tête circulaire bombée en tôle; tige de section carrée, courte. Diam. conservé 1,85 cm, l. 1 cm. Inv. 90/8085-2. Contexte chronologique: 70-120/150 ap. J.-C.; état 4A (construction).

199 Clou. Tête hémisphérique en tôle; tige de section circulaire à facettes, fine et courte. Tige courbée. Diam. 1,15 cm. Inv. 90/8124-6. Contexte chronologique: 150-200/250 ap. J.-C.; état 4A (occupation).

200 Clou; fragmentaire. Tête circulaire bombée, en tôle épaisse; tige courte de section circulaire. Tige pliée à angle droit. Diam. 1,3 cm. Inv. 90/8135-5. Contexte chronologique: 40-120/150 ap. J.-C.; état 3 (désaffectation).

201 Clou. Tête en tôle en forme de chapeau; tige de section carrée. Tige pliée à angle droit. Diam. 1,9 cm. Inv. 90/8140-4. Contexte chronologique: 70-120/150 ap. J.-C.; état 3 (désaffectation).

202 Clou. Tête hémisphérique en tôle. Tige pliée à angle droit. Diam. 0,8 cm. Inv. 90/8252-12. Contexte chronologique: 60-120 ap. J.-C.; état 3 (réaffectation).

203 Clou fragmentaire. Tête plate en tôle à bord descendant; tige de section carrée. Diam. 2,1 cm, h. 1,3 cm. Inv. 95/9938-1. Contexte chronologique: 80/100-200/250 ap. J.-C.; état 4B.

204 Clou fragmentaire. Tige manque. Tête en tôle en forme de chapeau, remplie de plomb. Diam. 1,8 cm. Inv. 90/8252-3. Contexte chronologique: 60-120 ap. J.-C.; état 3 (réaffectation).

205 Clou fragmentaire. Tige manque. Tête circulaire bombée en tôle remplie de plomb. Diam. conservé 1,7 cm. Inv. 90/8143-3. Contexte chronologique: 180-200/250 ap. J.-C.; état 4C (occupation/réfection).

206 Clou. Tête sphérique pleine; tige de section circulaire à facettes. L. 2,3 cm. Inv. 89/8004-30. Contexte chronologique: 80/100-150 ap. J.-C.; état 4A (construction).

207 Clou. Tête sphérique pleine; tige de section circulaire. L. 2,4 cm. Inv. 89/8015-17. Contexte chronologique: 150-200/250 ap. J.-C.; état 3 (désaffectation).

208 Clou. Tête sphérique pleine; tige de section circulaire à facettes. L. 1,9 cm. Inv. 90/8073-16. Contexte chronologique: 100-150/200 ap. J.-C.; état 4A (construction).

209 Clou. Tête plate à bord descendant vers la tige de section circulaire. L. 2,1 cm, diam. 0,6 cm. Inv. 89/8004-31. Contexte chronologique: 80/100-150 ap. J.-C.; état 4A (construction).

210 Clou fragmentaire. Tige manque. Tête circulaire plate, pleine. Diam. 2,03 cm. Inv. 89/8055-1. Contexte chronologique: 150-200/250 ap. J.-C.; état 4A (altéré).

211 Crochet?, fragmentaire. Section circulaire. L. conservée 4,8 cm. Inv. 90/8098-7. Contexte chronologique: 50-250 ap. J.-C. + post-rom.; état 5 (altéré).

212 Crochet? massif; plaque de fixation rectangulaire ajourée de deux demi-lunes; au centre trou de fixation; tige de section rectangulaire se recourbant vers l'extérieur. Post-romain? L. 8,2 cm. Inv. 90/8080-3. Contexte chronologique: 50-250 ap. J.-C. + post-rom.; état 5 (altéré).

213 Bande fragmentaire. Forme rectangulaire prolongée d'un côté par une tige de section carrée. Bande fragmentaire. Sur un côté, surface argentée. L. conservé 5,3 cm, larg. 1,15 cm. Inv. 96/9948-3. Contexte chronologique: fin IIe-IIIe s. ap. J.-C.; état 4A (construction).

214 Indéterminé. Tige de section carrée, formant un rectangle ouvert sur un côté; extrémités amincies. L. conservée 2,1 cm. Inv. 90/8135-61. Contexte chronologique: 40-120/150 ap. J.-C.; état 3 (désaffectation).

215 Indéterminé. Tige courte de section carrée, pointue à une extrémité, terminée par une tête carrée, dont les bords sont écrasés. L. 4,3 cm. Inv. 90/8137-16. Contexte chronologique: 40-120/150 ap. J.-C.; état 3 (désaffectation).

Vrac 98 fragments de tôle (dont 3 découverts en 1971); 9 tiges (dont 1 de 1971); 2 fragments de fil; 1 tube; 125 éléments indéterminés (dont 6 trouvés en 1971).

Fer

216 Couteau. L. conservée 16 cm. Inv. 1912/5180.

217 Lame de couteau fragmentaire. Dos droit; tranchant droit; soie carrée. L. conservée 10,8 cm. Inv. 90/8072-27. Contexte chronologique: 50-250 ap. J.-C. + post-rom.; état 4A (altéré). *Cf.* Schaltenbrand Obrecht 1991, pl. 62, 21; Fellmann 1990, pl. 38, 136.

218 Lame de couteau; fragmentaire. Petite dimension. Tranchant droit; dos descendant vers la pointe. L. conservée 6 cm. Inv. 90/8105-57. Contexte chronologique: 200-250 ap. J.-C.; état 4A (altéré).

219 Couteau. Forme de tradition celtique; manche terminé par un épaississement. L. 15,5 cm. Inv. 95/9812-1. Contexte chronologique: 50-300 ap. J.-C.; état 4A (construction).

220 Elément décoratif fragmentaire. Plaque décorant probablement le trône d'une statue, sans doute de Jupiter en raison des feuilles de chêne. Plaque rectangulaire, pourvue d'une tige rivetée au dos sur son petit côté supérieur. Bouton en bronze de section carrée traversant la plaque au tiers inférieur. Plaque ornée d'un panier duquel sort une branche de chêne porteuse de six feuilles et de cinq glands. Le motif central est encadré par un trait, suivi d'une rangée d'oves accolée à un double trait. Les motifs incrustés sont en laiton à l'exception des cupules des glands qui sont en cuivre. L. 17 cm, larg. 8,1 cm, l. conservée de la tige 7 cm. Inv. 71/1215. *Cf.* Richter 1966, fig. 480-481. Publié: Bögli/Meylan 1980, p. 49-50, fig. 67. Photo = fig. 255.

221 Ferrure d'angle? Tôle formant un angle droit; deux? trous de fixation; découpe carrée au centre. Brûlé. L. 4,1 cm, larg. 1,9 cm. Inv. 89/7539-30. Contexte chronologique: 100-200 ap. J.-C. + post-rom.; état 4A (construction/réfection; altéré).

222 Ferrure d'angle?, fragmentaire. Tôle formant un angle droit; deux trous de fixation. Brûlé. L. conservée 3,7 cm. Inv. 89/7539-31. Contexte chronologique: 100-200 ap. J.-C. + post-rom.; état 4A (construction/réfection; altéré).

223 Ferrure d'angle?, fragmentaire. Tôle formant un angle droit. Brûlé. Larg. conservée 3,2 cm. Inv. 89/7539-32. Contexte chronologique: 100-200 ap. J.-C. + post-rom.; état 4A (construction/réfection; altéré).

224 Ferrure fragmentaire. Rectangulaire. Brûlé. L. conservée 3,2 cm, larg. 1,8 cm. Inv. 89/7539-33. Contexte chronologique: 100-200 ap. J.-C. + post-rom.; état 4A (construction/réfection; altéré).

225 Crochet de suspension de lampe, fragmentaire. Partie supérieure conservée. L. conservée 9,2 cm. Inv. 95/9927-1. Contexte chronologique: 100-200 ap. J.-C.; état 4A (construction).

226 Pelle à feu?, fragmentaire. Rebord arrière prolongé par le manche de section carrée. Hofmann 1985, pl. 5, 16-17. Larg. conservée 15,5 cm. Inv. 89/8001-14. Contexte chronologique: 50-250 ap. J.-C. + post-rom.; état 4A (altéré).

227 Clé (Manning 2). L. conservée 9,4 cm. Inv. 71/1333. *Cf.* Manning 1985, fig. 25; p. 90.

228 Clé (Manning 2 et Masurel 3). Embase à bords divergents; deux dents. L. 8 cm. Inv. 90/8135-55. Contexte chronologique: 40-120/150 ap. J.-C.; état 3 (désaffectation). *Cf.* Manning 1985, fig. 25; p. 90; Masurel 1979, p. 229.

229 Clé (Manning 7 et Masurel 3). Embase à bords divergents; quatre dents. L. 6,9 cm. Inv. 90/8135-53. Contexte chronologique: 40-120/150 ap. J.-C.; état 3 (désaffectation). *Cf.* Manning 1985, fig. 25; p. 93; Masurel 1979, p. 229.

230 Clé (Manning 7 et Masurel 3). Embase à bords divergents; trois dents. L. 12,6 cm. Inv. 90/8137-19. Contexte chronologique: 40-120/150 ap. J.-C.; état 3 (désaffectation). *Cf.* Manning 1985, fig. 25; p. 93; Masurel 1979, p. 229.

231 Clé (Manning 7 et Masurel 3). Embase à bords légèrement divergents; six dents. L. 5,7 cm. Inv. 90/8157-4. Contexte chronologique: 60-100/120 ap. J.-C.; état 4A (construction). *Cf.* Manning 1985, fig. 25; p. 93; Masurel 1979, p. 229.

232 Clé (Manning 7 et Masurel 3). Embase à bords divergents; trois ou quatre dents. L. 5 cm. Inv. 89/8014-4. Contexte chronologique: 150-200/250 ap. J.-C.; état 3 (désaffectation). *Cf.* Manning 1985, fig. 25; p. 93; Masurel 1979, p. 229.

233 Clé (Manning 7); il n'est pas possible de donner le type Masurel, les dents n'étant pas dégagées. Embase à bords parallèles. L. 4,7 cm. Inv. 95/9964-1. Contexte chronologique: 50-100 ap. J.-C.; état 4A (construction). *Cf.* Manning 1985, fig. 25; p. 93.

234 Plaque de serrure fragmentaire. Bords cintrés. L. conservée 8,5 cm. Inv. 95/9943-1. Contexte chronologique: 50-150/200 ap. J.-C.; état 4B.

235 Pêne. L. conservée 5,6 cm. Inv. 71/1307, K 4033.

236 Pêne. Petite dimension. L. 5,5 cm. Inv. 89/7539-17. Contexte chronologique: 100-200 ap. J.-C. + post-rom.; état 4A (construction/réfection; altéré).

237 Pêne; fragmentaire. L. conservée 7,65 cm. Inv. 90/8136-4. Contexte chronologique: 100-150/200 ap. J.-C.; état 3 (désaffectation).

238 Pêne; fragmentaire. Cuivré. L. conservée 9 cm. Inv. 90/8212-8. Contexte chronologique: 150-200/250 ap. J.-C.; état 4A (occupation).

239 Charnière. Aile triangulaire; deux trous de fixation. Traces de bois. L. 10,8 cm. Inv. 89/7525-14. Contexte chronologique: 150-250 ap. J.-C. + post-rom.; état 4A (altéré).

240 Charnière fragmentaire. Aile triangulaire; deux? trous de fixation par aile. L. conservée 6,6 cm. Inv. 89/7548-18. Contexte chronologique: 150-250 ap. J.-C. + post-rom.; état 4A (altéré).

241 Charnière fragmentaire. Aile triangulaire et pointue. L. conservée 7,2 cm. Inv. 89/7575-18. Contexte chronologique: 40-70/80 ap. J.-C.; état 2 (occupation/démolition).

242 Charnière fragmentaire. Aile triangulaire, comportant deux trous de fixation. L. conservée 7,5 cm. Inv. 89/8037-14. Contexte chronologique: 80-120/150 ap. J.-C.; état 3 (désaffectation).

243 Charnière fragmentaire. Ailes à bords parallèles; un trou de fixation. L. conservée 3,5 cm, largeur 1,3 cm. Inv. 90/8069-4. Contexte chronologique: 150-200/250 ap. J.-C.; état 4C (occupation/réfection).

244 Charnière fragmentaire. Aile triangulaire; deux trous de fixation par aile. L. conservée 9,3 cm. Inv. 90/8072-21. Contexte chronologique: 50-250 ap. J.-C. + post-rom.; état 4A (altéré).

245 Charnière. Aile triangulaire, deux trous de fixation. L. conservée 7,9 cm. Inv. 90/8073-14. Contexte chronologique: 100-150/200 ap. J.-C.; état 4A (construction).

246 Charnière fragmentaire. Aile à bords convergeants, un trou de fixation. L. conservée 3,6 cm. Inv. 95/9910-1. Contexte chronologique: Ier-IIIe s. ap. J.-C. + post-rom.; état 4A.

247 Gond? H. 5 cm, l. 11,1 cm. Inv. 90/8082-12. Contexte chronologique: 150-250 ap. J.-C.; état 4C (occupation/réfection).

248 Penture?, fragmentaire. Bande formant une boucle. Larg. 4 cm. Inv. 89/7561-9. Contexte chronologique: 150-250 ap. J.-C.; état 4A (construction/réfection).

249 Crapaudine. Forme carrée. L. 7,4 cm. Inv. 81/804.

250 Mentonnet. Partie triangulaire prolongée par une tige pointue. L. 10,5 cm. Inv. 89/7546-8. Contexte chronologique: 150-250 ap. J.-C. + post-rom.; état 4A (altéré).

251 Poids de balance ou éventuellement de fil à plomb. Forme biconique. La bélière manque. H. conservée 6,8 cm, poids 560,54 g. Inv. 95/9905-1. Contexte chronologique: 50-250 ap. J.-C. + post-rom.; état 4A (altéré).

252 Stylet. L. conservée 12,9 cm. Inv. 71/1334.

253 Stylet. Spatule rectangulaire à bords concaves, longue et étroite; tige côté pointe légèrement épaissie. Orné. Plié. L. déplié 12,2 cm. Inv. 88/7297-1. Contexte chronologique: 150-250 ap. J.-C.; état 4A (construction/réfection).

254 Stylet fragmentaire. Pointe manque. Spatule en calice à bords concaves; tige côté pointe régulière. Plié. L. conservée 10,7 cm. Inv. 89/7550-12. Contexte chronologique: 150/180-250 ap. J.-C.; état 4A (construction/réfection).

255 Stylet. Spatule trapézoïdale à base large et à bords concaves; tige côté pointe épaissie. Orné. L. 14 cm. Inv. 89/7582-2. Contexte chronologique: 150-200/250 ap. J.-C.; état 4A (construction).

256 Stylet, fragmentaire. Pointe manque. Spatule rectangulaire; tige côté pointe épaissie. L. conservée 12,6 cm. Inv. 89/8012-32. Contexte chronologique: 50-250 ap. J.-C. + post-rom.; état 5 (altéré).

257 Stylet. Spatule fragmentaire. Tige à neuf facettes, épaissie côté pointe. Orné. L. 12 cm. Inv. 90/8068-5. Contexte chronologique: Ier-IIIe s. ap. J.-C. + post-rom.; état 5 (altéré).

258 Stylet, fragmentaire. Pointe manque. Spatule en calice; tige côté pointe épaissie. Orné. Plié. L. conservée déplié 9,9 cm. Inv. 90/8068-21. Contexte chronologique: Ier-IIIe s. ap. J.-C. + post-rom.; état 5 (altéré).

259 Stylet, fragmentaire. Pointe manque. Spatule trapézoïdale à base étroite et à bords concaves. Orné. L. conservée 12,7 cm. Inv. 90/8068-22. Contexte chronologique: Ier-IIIe s. ap. J.-C. + post-rom.; état 5 (altéré).

260 Stylet fragmentaire. Pointe manque. Spatule trapézoïdale à base étroite et à bords concaves; tige côté pointe épaissie. Orné. Plié. L. conservée 13,6 cm. Inv. 90/8071-2. Contexte chronologique: 50-250 ap. J.-C. + post-rom.; état 4A (altéré).

261 Stylet. Spatule trapézoïdale à base large; tige côté pointe épaissie. Orné. Pointe repliée. L. conservée 11,6 cm. Inv. 90/8072-3. Contexte chronologique: 50-250 ap. J.-C. + post-rom.; état 4A (altéré).

262 Stylet, fragmentaire. Pointe manque. Spatule trapézoïdale à base étroite et à bords concaves; tige côté pointe régulière. L. conservée 8,3 cm. Inv. 90/8072-22. Contexte chronologique: 50-250 ap. J.-C. + post-rom.; état 4A (altéré).

263 Stylet. Spatule en éventail; tige côté pointe épaissie. Orné. Plié. L. env. 9,8 cm. Inv. 90/8072-23. Contexte chronologique: 50-250 ap. J.-C. + post-rom.; état 4A (altéré).

264 Stylet, fragmentaire. Spatule manque. Tige côté pointe épaissie. Orné. Légèrement plié. L. conservée 11,6 cm. Inv. 90/8072-24. Contexte chronologique: 50-250 ap. J.-C. + post-rom.; état 4A (altéré).

265 Stylet, fragmentaire. Pointe manque. Spatule rectangulaire à bords légèrement concaves; tige côté pointe fortement épaissie. Orné. L. conservée 14,2 cm. Inv. 90/8073-15. Contexte chronologique: 100-150/200 ap. J.-C.; état 4A (construction).

266 Stylet fragmentaire. Pointe manque. Spatule rectangulaire à bords concaves; tige côté pointe épaissie. Orné. L. conservée 11,4 cm. Inv. 90/8080-6. Contexte chronologique: 50-250 ap. J.-C. + post-rom.; état 5 (altéré).

267 Stylet. Spatule trapézoïdale à base étroite et à bords concaves; tige côté pointe régulière. Orné. L. 14,7 cm. Inv. 90/8090-2. Contexte chronologique: 150-250 ap. J.-C. + post-rom.; état 5 (altéré).

268 Stylet; fragmentaire. Spatule trapézoïdale à base large; tige côté pointe légèrement épaissie. Orné. L. conservée 12,9 cm. Inv. 90/8105-20. Contexte chronologique: 200-250 ap. J.-C.; état 4A (altéré).

269 Stylet; fragmentaire. Pointe et spatule manquent. Tige côté pointe fortement épaissie. Orné. L. conservée 9 cm. Inv. 90/8105-45. Contexte chronologique: 200-250 ap. J.-C.; état 4A (altéré).

270 Stylet; fragmentaire. Pointe manque. Spatule rectangulaire à bords légèrement concaves; tige côté pointe épaissie. Orné. L. conservée 11 cm. Inv. 90/8105-47. Contexte chronologique: 200-250 ap. J.-C.; état 4A (altéré).

271 Stylet, fragmentaire. Pointe manque. Spatule rectangulaire; tige côté pointe épaissie. Orné. L. conservée 11 cm. Inv. 90/8108-4. Contexte chronologique: 150-200/250 ap. J.-C.; état 4A (construction).

272 Stylet. Spatule légèrement trapézoïdale à base large. Plié. L. env. 11,4 cm. Inv. 90/8113-6. Contexte chronologique: 40-70/80 ap. J.-C.; état 2 (occupation/démolition).

273 Stylet. Spatule trapézoïdale à base étroite et à bords concaves; tige côté pointe épaissie. Fines côtes sur toute la longueur, décor ou traces du procédé de fabrication? L. 15,8 cm. Inv. 90/8117-4. Contexte chronologique: 100-150/200 ap. J.-C.; état 3 (désaffectation).

274 Stylet fragmentaire. Pointe manque. Spatule rectangulaire à bords concaves; tige côté pointe légèrement épaissie. Orné. Plié. L. conservée déplié 9,2 cm. Inv. 90/8118-3. Contexte chronologique: 150-200 ap. J.-C.; état 3 (désaffectation).

275 Stylet fragmentaire. Pointe manque. Spatule trapézoïdale à base étroite et à bords légèrement concaves; pointe détachée de la tige. L. conservée 14 cm. Inv. 90/8124-14. Contexte chronologique: 150-200/250 ap. J.-C.; état 4A (occupation).

276 Stylet; fragmentaire. Spatule et pointe manquent. L. conservée 8,15 cm. Inv. 90/8132-31. Contexte chronologique: 70/100-150 ap. J.-C.; état 3 (désaffectation).

277 Stylet. Spatule en calice à bords convergents; tige côté pointe régulière. L. 11,1 cm. Inv. 90/8135-15. Contexte chronologique: 40-120/150 ap. J.-C.; état 3 (désaffectation).

278 Stylet; fragmentaire. Pointe manque. Spatule rectangulaire. Orné. Plié, formant un arrondi presque parfait. L. conservée 10,7 cm. Inv. 90/8135-54. Contexte chronologique: 40-120/150 ap. J.-C.; état 3 (désaffectation).

279 Stylet. Spatule trapézoïdale à base étroite, particulièrement courte; tige côté pointe fortement épaissie. Orné. Plié. L. déplié 11,7 cm. Inv. 90/8140-8. Contexte chronologique: 70-120/150 ap. J.-C.; état 3 (désaffectation).

280 Stylet fragmentaire. Pointe manque. Spatule rectangulaire très massive; tige côté pointe fortement épaissie. L. conservée 13.1 cm. Inv. 90/8172-4. Contexte chronologique: 100-150/200 ap. J.-C.; état 4A (construction).

281 Stylet fragmentaire. Spatule manque. Tige côté pointe légèrement épaissie. Orné. L. conservée 7,4 cm. Inv. 90/8172-5. Contexte chronologique: 100-150/200 ap. J.-C.; état 4A (construction).

282 Stylet. Spatule rectangulaire à bords légèrement concaves; pointe légèrement détachée de la tige. Orné? L. 13,5 cm. Inv. 90/8173-2. Contexte chronologique: 100-150/200 ap. J.-C.; état 4A (construction).

283 Stylet. Spatule fragmentaire. Spatule rectangulaire à bords concaves; tige côté pointe légèrement épaissie. Orné. L. 11,6 cm. Inv. 95/9813-1. Contexte chronologique: 50-300 ap. J.-C.; état 4A (construction).

284 Stylet, fragmentaire; non dégagé. Pointe manque. Spatule en calice à bords concaves; tige côté pointe légèrement épaissie. Orné. L. conservée 14,2 cm. Inv. 95/9914-1. Contexte chronologique: Ier-IIIe s. ap. J.-C.; état 5 (altéré).

285 Stylet. Pointe manquante. Spatule en calice large et courte; pointe rapportée; tige régulière. Orné. L. 10,1 cm. Inv. 95/9914-2. Contexte chronologique: Ier-IIIe s. ap. J.-C.; état 5 (altéré).

286 Stylet, fragmentaire, spatule manque, non dégagé. Tige d'épaisseur régulière. L. conservée 11,4 cm. Inv. 95/9922-1. Contexte chronologique: 100-300 ap. J.-C. + post-rom.; état 4A (altéré).

287 Stylet. Spatule rectangulaire à bords concaves, tige épaissie avant la pointe. Plié à deux endroits, pointe recourbée. L. conservée 6,7 cm. Inv. 95/9929-1. Contexte chronologique: 50-300 ap. J.-C. + post-rom.; état 4A (altéré).

288 Stylet, fragmentaire. Pointe manque. Spatule rectangulaire à bords concaves, pointe détachée, tige s'élargissant avant la pointe. Plié jusqu'à former une boucle. L. conservée 5,8 cm. Inv. 95/9942-1. Contexte chronologique: 150-300 ap. J.-C.; état 4B (occupation/réfection).

289 Stylet, fragmentaire. Côté spatule manque. Tige légèrement épaissie avant la pointe. L. conservée 11,2 cm. Inv. 96/9965-1. Contexte chronologique: Ier-IIIe s. ap. J.-C. + post-rom.; état 5 (altéré).

290 Stylet, fragmentaire. Côté spatule manque. Orné. L. conservée 5,7 cm. Inv. 96/9965-2. Contexte chronologique: Ier-IIIe s. ap. J.-C. + post-rom.; état 5 (altéré).

291 Stylet, fragmentaire. Côté spatule manque. Tige épaissie avant la pointe. L. conservée 8,1 cm. Inv. 95/9967-1. Contexte chronologique: 70-120/150 ap. J.-C.; état 3 (désaffectation).

292 Stylet. Spatule en calice de petites dimensions; tige fine. L. 9,8 cm. Inv. 95/9982-1. Contexte chronologique: Ier-IIIe s. ap. J.-C.; état 4A (altéré).

293 Lame de couteau pliable. Tranchant droit; dos descendant vers la pointe; clou en place. Post-romain? L. 10,2 cm. Inv. 90/8068-30. Contexte chronologique: Ier-IIIe s. ap. J.-C. + post-rom.; état 5 (altéré).

294 Lame de couteau pliable. Tranchant droit remontant vers la pointe; dos droit descendant vers la pointe; soie courte et carrée percée d'un trou. L. 8 cm. Inv. 90/8105-44. Contexte chronologique: 200-250 ap. J.-C.; état 4A (altéré).

295 Lame de couteau pliable. Dos droit descendant légèrement vers la pointe; tranchant droit formant une bosse avant de remonter vers la pointe; soie courte percée d'un trou et présentant une encoche. Manning 1985, pl. 55, Q57. L. conservée 9,2 cm. Inv. 90/8107-7. Contexte chronologique: 150-200/250 ap. J.-C.; état 4A (construction).

296 Couteau ou rasoir fragmentaire; lame et anneau fragmentaires. Soie plate terminée par un anneau, deux clous en bronze servant à tenir des appliques (en bois?) aujourd'hui disparues; lame étroite. L. conservée 6,6 cm. Inv. 95/9922-3. Contexte chronologique: 100-300 ap. J.-C. + post-rom.; état 4A (altéré).

297 Pointe de projectile d'artillerie. Forme pyramidale; section quadrangulaire et douille cylindrique. Bois conservé à l'intérieur de la douille. Douille légèrement fragmentaire. L. 8,3 cm. Inv. 95/9817-1. Contexte chronologique: 70-200 ap. J.-C.; état 4A (construction). *Cf.* Manning 1985, p. 171-175, pl. 82-84; Unz/Deschler-Erb 1997 (*Vindonissa*), p. 25, pl. 23, 459-510. Publié: Voirol 2000, pl. 1, 8.

298 Boucle de courroie. Anneau ovale prolongé par une boucle carrée. L. 5,55 cm, larg. 3,9 cm. Inv. 90/8126-1. Contexte chronologique: 150-200/250 ap. J.-C.; état 4A (construction).

299 Élément de bride? Petite dimension. Barre de section carrée à angles arrondis; extrémités comportant un resserrement. L. 7,2 cm. Inv. 89/8009-20. Contexte chronologique: 50-250 ap. J.-C.; état 4A. *Cf.* Kühlborn 1992, pl. 36, 93.

300 Hipposandale? fragmentaire. Boucle arrière conservée. L. conservée 7,5 cm. Inv. 90/8080-14. Contexte chronologique: 50-250 ap. J.-C. + post-rom.; état 5 (altéré).

301 Marteau. Petite dimension. Deux tables bombées, l'une rectangulaire, l'autre carrée; œil circulaire. L. 6,1 cm. Inv. 90/8085-18. Contexte chronologique: 70-120/150 ap. J.-C.; état 4A (construction). Publié: Duvauchelle 2005, p. 133, n° 10, pl. 3.

302 Marteau. Table carrée et panne arrondie; œil circulaire percé dans un renflement. L. 20,5 cm, larg. 5,5 cm. Inv. 90/8105-4. Contexte chronologique: 200-250 ap. J.-C.; état 4A (altéré). *Cf.* Pietsch 1983, pl. 6, 88. Publié: Duvauchelle 2005, p. 133, n° 8, pl. 2.

303 Poinçon à manche biconique; fragmentaire. Tête mycomorphe; fine tige de section carrée. Extrémité de la tige manque. L. conservée 12,9 cm. Inv. 90/8137-42. Contexte chronologique: 40-120/150 ap. J.-C.; état 3 (désaffectation). Publié: Duvauchelle 2005, p. 135, n° 43, pl. 6.

304 Scie; fragmentaire. Lame non avoyée, formée de triangles scalènes; largeur constante. L. conservée 5,05 cm, larg. 1,9 cm. Inv. 90/8105-58. Contexte chronologique: 200-250 ap. J.-C.; état 4A (altéré). Publié: Duvauchelle 2005, p. 137, n° 80, pl. 14.

305 Ciseau droit? Petite dimension. Longue soie de section rectangulaire; lame plus ou moins triangulaire; tranchant droit. L. 7,2 cm, larg. 2,2 cm. Inv. 90/8105-46. Contexte chronologique: 200-250 ap. J.-C.; état 4A (altéré). *Cf.* Pietsch 1983, pl. 20, 473; Manning 1976, fig. 15, 59. Publié: Duvauchelle 2005, p. 139, n° 116, pl. 22.

306 Pointeau? Tige de section circulaire, s'élargissant et devenant rectangulaire vers la pointe; à l'autre extrémité une double boucle assure une bonne préhension. L. 16,2 cm. Inv. 95/9912-1. Contexte chronologique: indét.; état 4A.

307 Doloire, fragmentaire. Dos droit. Cassure à la hauteur de l'œil, partie inférieure du tranchant manque. H. conservée 11,8 cm. Inv. 95/9905-2. Contexte chronologique: 50-250 ap. J.-C. + post-rom.; état 4A.

308 Pic. Pointe légèrement courbée vers le bas; parois reproduisant la forme de l'œil; tranchant courbé vers le bas. L. 23,8 cm. Inv. 89/8004-1. Contexte chronologique: 80/100-150 ap. J.-C.; état 4A (construction). *Cf.* Manning 1985, pl. 16, 66; Pietsch 1983, pl. 4, 56. Publié: Duvauchelle 2005, p. 141, n° 147, pl. 28.

309 Pic. Pointe robuste. L. 18,8 cm. Inv. 95/9812-2. Contexte chronologique: 50-300 ap. J.-C.; état 4A (construction). Publié: Duvauchelle 2005, p. 141, n° 146, pl. 28.

310 Ciseau droit. Manche de section carrée; tête plate; lame large, tranchant droit. L. 10,2 cm. Inv. 89/8011-8. Contexte chronologique: 150-250 ap. J.-C. + post-rom.; état 4A (altéré). *Cf.* Pietsch 1983, pl. 11, 198. Publié: Duvauchelle 2005, p. 142, n° 169, pl. 31.

311 Spatule. Tige de section rectangulaire terminée par une large spatule en éventail; tige côté pointe de section circulaire. L. 17,9 cm. Inv. 89/7609-2. Contexte chronologique: 1-250 ap. J.-C. + post-rom.; état 4A (altéré). Publié: Duvauchelle 2005, p. 139, no 114, pl. 22.

312 Spatule, fragmentaire. Manche de section carrée; spatule de forme triangulaire allongée. L. conservée 7,8 cm. Inv. 89/8037-34. Contexte chronologique: 80-120/150 ap. J.-C.; état 3 (désaffectation). *Cf.* Manning 1985, pl. 13, C5-7. Publié: Duvauchelle 2005, p. 142 n° 183, pl. 35.

313 Alêne?, fragmentaire. Soie fragmentaire de section carrée, prolongée après un renflement par une tige de section circulaire. L. conservée 11,7 cm. Inv. 90/8072-19. Contexte chronologique: 50-250 ap. J.-C. + post-rom.; état 4A (altéré). *Cf.* Duvauchelle 1990, p. 109, 164. Publié: Duvauchelle 2005, p. 145, n° 239, pl. 43.

314 Peigne à carder, fragmentaire. L. conservée 27,8 cm. Inv. 95/9931-2. Contexte chronologique: Ier-IIIe s. ap. J.-C. + post-rom.; état 5 (altéré). Publié: Duvauchelle 2005, p. 143, n° 198, pl. 36.

315 Lime? L. conservée 7,1 cm. Inv. 71/1321c, K4027. Contexte chronologique: Ier-IIIe s. ap. J.-C.

316 Outil? Bords convergents, extrémité en pointe avec un trou et entaille triangulaire. L. conservée 10,7 cm. Inv. 96/10207-2. Contexte chronologique: état 4A.

317 Dent de râteau; fragmentaire. Soie bifide? Pointe manque. L. conservée 11 cm. Inv. 90/8105-59. Contexte chronologique: 200-250 ap. J.-C.; état 4A (altéré). Publié: Duvauchelle 2005, p. 147, n° 282, pl. 53.

318 Dent de râteau, fragmentaire. Soie manque. L. conservée 10,3 cm. Inv. 89/8019-2. Contexte chronologique: 150-200/250 ap. J.-C.; état 3 (désaffectation). *Cf.* Duvauchelle 1990, p. 117, 185; Pietsch 1983, pl. 25, 553. Publié: Duvauchelle 2005, p. 147, n° 283, pl. 53.

319 Dent de râteau, fragmentaire. Extrémité de la soie manque. L. conservée 12 cm. Inv. 89/8010-17. Contexte chronologique: 40-70/80 ap. J.-C.; état 2 (occupation/démolition; altéré). *Cf.* Duvauchelle 1990, p. 117, 185; Pietsch 1983, pl. 25, 553. Publié: Duvauchelle 2005, p.148, n° 287, pl. 53.

320 Dent de râteau, fragmentaire. Extrémité de la soie manque. L. conservée 13 cm. Inv. 95/9967-2. Contexte chronologique: 70-120/150 ap. J.-C ap. J.-C.; état 3 (désaffectation).

321 Serfouette. Deux dents; quatre œillères arrondies, un clou en place dans un œil. L. 25,1 cm. Inv. 95/9931-1. Contexte chronologique: Ier-IIIe s. ap. J.-C. + post-rom.; état 5 (altéré). Publié: Duvauchelle 2005, p. 146, n° 252, pl. 47.

322 Battant de cloche. L. 10,1 cm. Inv. 90/8080-13. Contexte chronologique: 50-250 ap. J.-C. + post-rom.; état 5 (altéré).

323 Battant de cloche ou éventuellement poinçon fragmentaire. Tige de section ronde, prolongé par une partie de section carrée. L. conservée 6,1 cm. Inv. 89/8014-23. Contexte chronologique: 150-200/250 ap. J.-C.; état 3 (désaffectation).

324 Coin. Petite dimension. Flans droits, légèrement évasés vers la lame; angle environ 45°; tête bombée. L. 4,2 cm, larg. 2,3 cm. Inv. 90/8256-17. Contexte chronologique: 40-70/80 ap. J.-C.; état 2 (occupation/démolition).

325 Ferrure conique; fragmentaire. Creuse. Partie supérieure manque. L. conservée 9,5 cm. Inv. 90/8132-29. Contexte chronologique: 70/100-150 ap. J.-C.; état 3 (désaffectation).

Plomb

326 Capsule pour fermer une bouteille? Tôle avec dépression plus ou moins circulaire; fin trou. Le Musée des Antiquités nationales à St-Germain-en-Laye (France) expose une bouteille carrée en verre fermée de cette manière. L. 3,9 cm. Inv. 90/8142-1. Contexte chronologique: indét.; état 5 (altéré). Photo = fig. 258.

327 Tuyau?, fragmentaire. Surface externe striée. L. conservée 4,2 cm. Inv. 89/8044-1. Contexte chronologique: 100-200/250 ap. J.-C.; état 4C (occupation/réfection).

328 Scellement fragmentaire. Forme triangulaire; sommet écrasé. L. conservée 8 cm. Inv. 89/7561-10. Contexte chronologique: 150-250 ap. J.-C.; état 4A (construction/réfection).

329 Scellement fragmentaire. L. conservée 5,8 cm. Inv. 96/9965-20. Contexte chronologique: Ier-IIIe s. ap. J.-C. + post-rom.; état 5 (altéré).

330 Modèle de statuette? Personnage tenant quelque chose (une bourse?) dans la main gauche; le bras droit plié et relevé. Mercure? H. 4,5 cm. Inv. 90/8098-6. Contexte chronologique: 50-250 ap. J.-C. + post-rom.; état 5 (altéré). *Cf.* Furger-Gunti 1979, fig. 39, 8 (modèle de coquillage). Photo = fig. 259.

331 Canal de fonte? Quatre tiges dont la surface est granuleuse. Diam. entre 0,3 et 0,45 cm. Inv. 89/8005-3. Contexte chronologique: 100-200 ap. J.-C.; état 4A (construction).

332 Boîte? Bande roulée, soudée? formant un cylindre; le bord est rabattu et soudé/martelé? sur le fond. *Graffiti* de lecture difficile et incertaine: *MMM* / *MICAMAS* ? Diam. 5,78 cm, h. 4,36 cm. Inv. 90/8079-2. Contexte chronologique: 70-100/150 ap. J.-C.; état 3 (réaffectation).

333 Élément décoratif ou bonde? Fragmentaire. Pièce circulaire; au centre une protubérance hémisphérique creuse. Diam. 5,2 cm. Inv. 90/8082-7. Contexte chronologique: 150-250 ap. J.-C.; état 4C (occupation/réfection). Photo = fig. 260.

Vrac NI: 175

Pierre

334 Intaille en cornaline?; fragmentaire. Forme ovale; face supérieure et inférieure plates; bord biseauté vers l'intérieur. Représentation d'un homme, peut-être un satyre, assis sur un rocher; tenant dans la main gauche un canthare et de l'autre une amphore? Devant lui une colonne et dans le haut une branche d'arbre. Haut. 0,95 cm. Inv. 90/8137-20. Contexte chronologique: 40-120/150 ap. J.-C.; état 3 (désaffectation). *Cf.* Zazoff (éd.) 1970, pl. 12, 96, pl. 13, 97; Zazoff (éd.) 1975, pl. 113, 872; Zwierlein-Diehl 1979, pl. 77, 1065-1066; Maaskant-Kleibrink 1978, p. 68, 343.

335 Jeton. Tranche oblique arrondie. *Graffito*? Diam. 1,78 cm. Inv. 90/8117-20. Contexte chronologique: 100-150/200 ap. J.-C.; état 3 (désaffectation).

336 Jetons réalisés avec des petits galets; 7 pièces. Trouvés avec un jeton en os, n° 17. L. env. 1,5 cm. Inv. 90/8252-7. Contexte chronologique: 60-120 ap. J.-C.; état 3 (réaffectation).

337 Aiguisoir. Forme parallélépipédique; section carrée. Usures importantes sur les quatre longs côtés et sur un petit; traces de tranchants d'outils. L. 5,9 cm, larg. 4,1 cm. Inv. 95/9948-1. Contexte chronologique: fin IIe-IIIe s. ap. J.-C.; état 4A (construction).

338 Moule de fond servant à la production de bouteilles hexagonales. Inv. 96/9957-04. Contexte chronologique: 180-250 ap. J.-C.; état 5 (réoccupation). Publié: Hochuli-Gysel 1997-1998, p. 2-3. *Cf. supra*, p. 261-263 et fig. 230-232.

Verre

339 Bague. Verre noir opaque. Diam. int. 1,6 cm. Inv. 71/1013, K 4029.

340 Intaille. Verre incolore. Forme ovale; face supérieure, bombée. Eros et Psyché enlacés. Inv. 71/989. Publié: Bögli/Meylan 1980, p. 50, fig. 68; Guisan 1975, nº 1.9.

341 Œil de statuette ou chaton de bague? En forme d'amande; face supérieure convexe; face inférieure plane. Fond jaune orné au milieu d'une pastille bleue; petite dépression plus ou moins centrée sur la pastille. L. 1,2 cm, larg. 0,6 cm. Inv. 90/8177-1. Contexte chronologique: 40-70/100 ap. J.-C.; état 2 (occupation/démolition). *Cf.* Henkel 1913, pl. 65, 1756 (chaton).

Pigments

342 Pigment bleu, en forme de boule. Diam. 2,1 cm. Inv. 89/7591-1. Contexte chronologique: indét.; état 2 (occupation/démolition).

343 Pigment bleu, en forme de boule, fragmentaire. Diam. 1,5 cm. Inv. 89/8003-18. Contexte chronologique: 70-120 ap. J.-C.; état 4A (construction).

344 Pigment bleu, en forme de boule, fragmentaire. L. conservée 0,9 cm. Inv. 89/8046-2. Contexte chronologique: 40-70/80 ap. J.-C.; état 4A (construction).

345 Pigment bleu, en forme de boule, fragmentaire. L. conservée 1,7 cm. Inv. 90/8072-12. Contexte chronologique: 50-250 ap. J.-C. + post-rom.; état 4A (altéré).

346 Pigment bleu, en forme de boule, fragmentaire. L. conservée 1,5 cm. Inv. 90/8073-13. Contexte chronologique: 100-150/200 ap. J.-C.; état 4A (construction).

347 Pigment bleu, en forme de boule, fragmentaire. Diam. 1,5 cm. Inv. 90/8118-2. Contexte chronologique: 150-200 ap. J.-C.; état 3 (désaffectation).

348 Pigment bleu, en forme de boule; fragmentaire. L. conservée 0,8 cm. Inv. 90/8132-30. Contexte chronologique: 70/100-150 ap. J.-C.; état 3 (désaffectation).

349 Pigment vert; fragmentaire. L. conservée 1,6 cm. Inv. 90/8132-4. Contexte chronologique: 70/100-150 ap. J.-C.; état 3 (désaffectation).

350 Pigment rose, fragmentaire. Deux petits fragments. Inv. 90/8096-1. Contexte chronologique: indét.; état 1 (occupation).

351 Pigment rose, fragmentaire. Plusieurs petits fragments. Inv. 89/8003-4. Contexte chronologique: 70-120 ap. J.-C.; état 4A (construction).

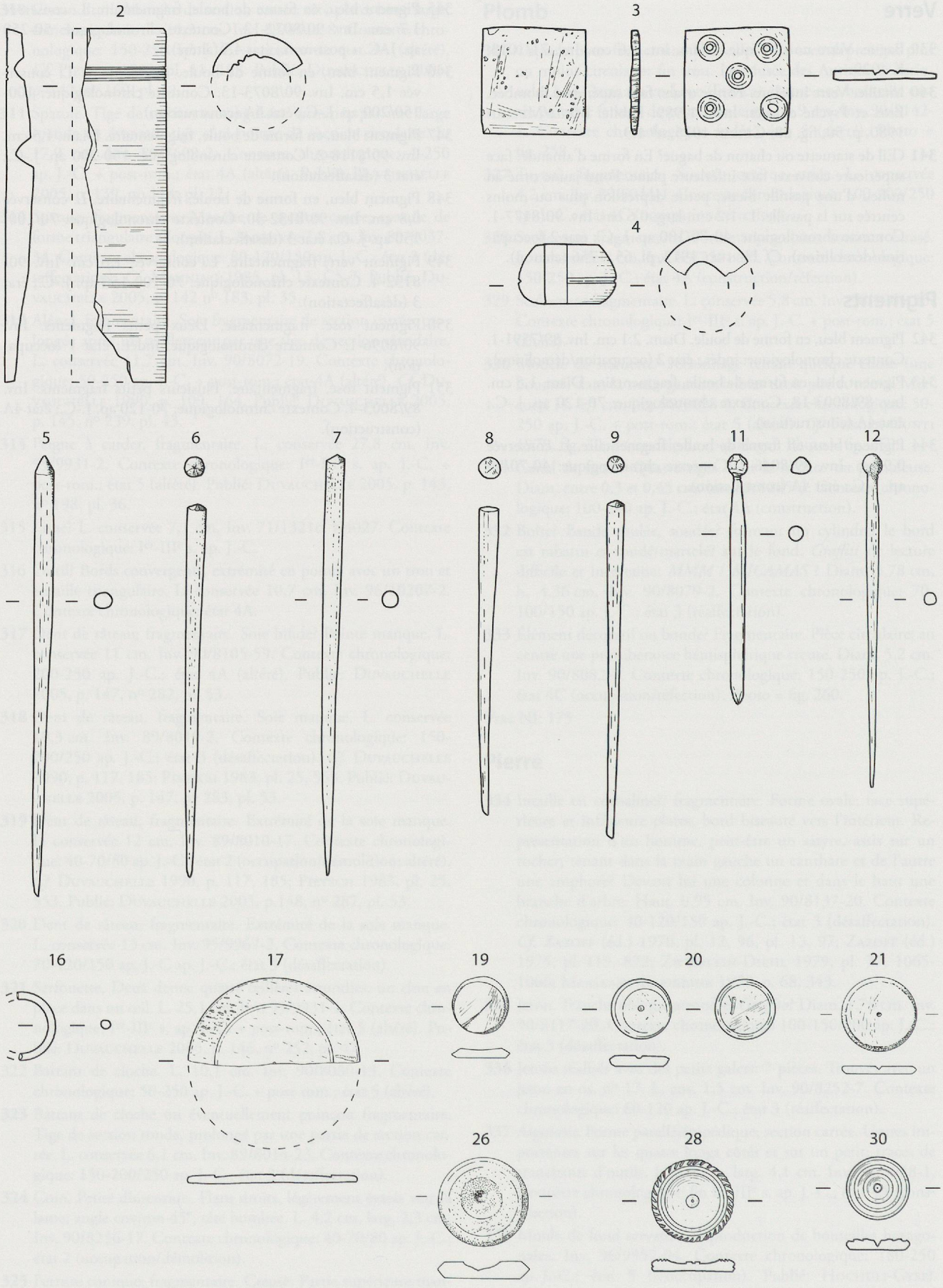

Fig. 264. *Le petit mobilier.*
2-30 : os.

Échelle 2:3

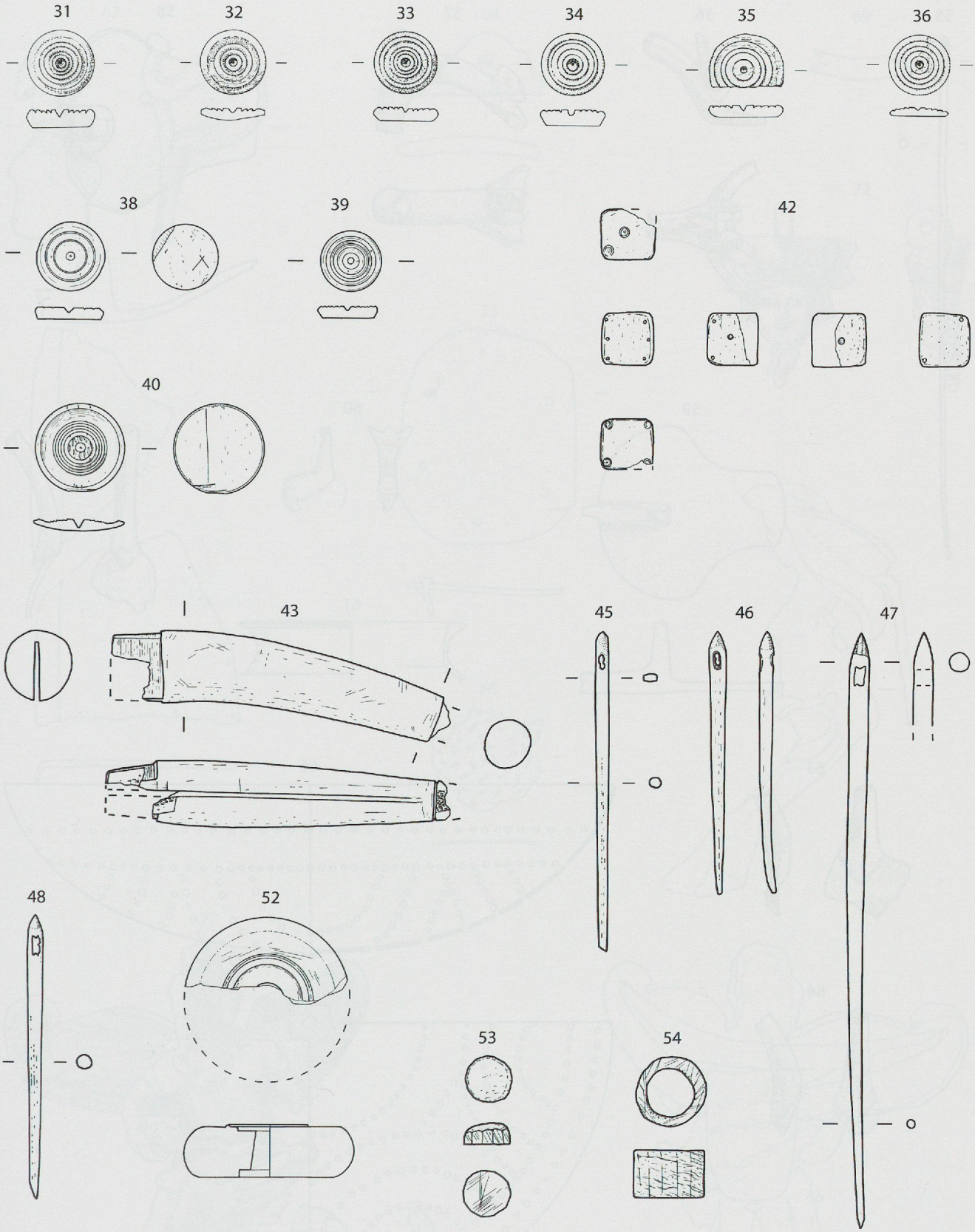

Fig. 265. *Le petit mobilier.*
31-48, 53-54 : os ; 52 : ivoire.

Échelle 2:3

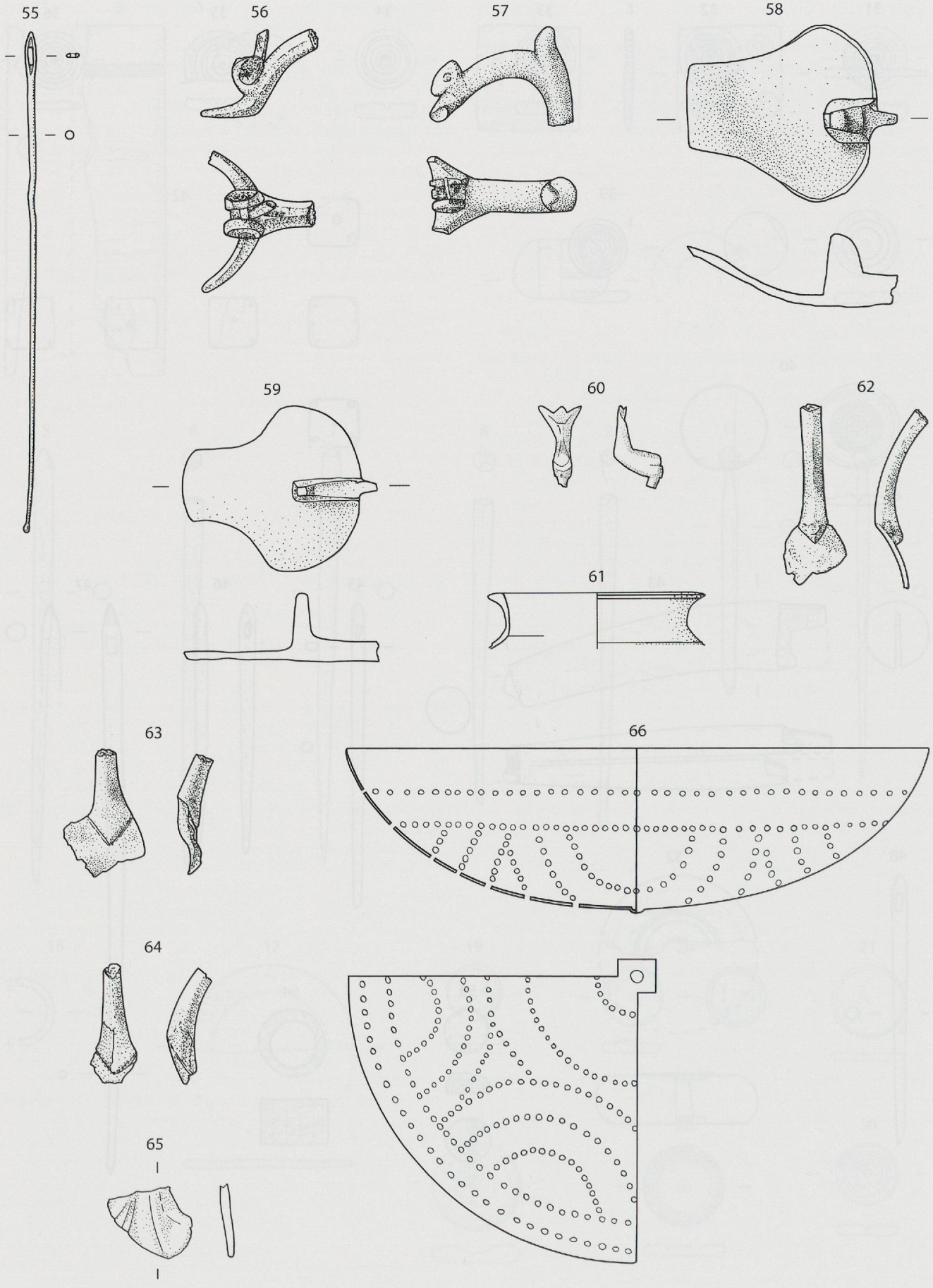

Fig. 266. *Le petit mobilier.*
***55** : argent ; **56-66** : bronze.*

Échelle 2:3

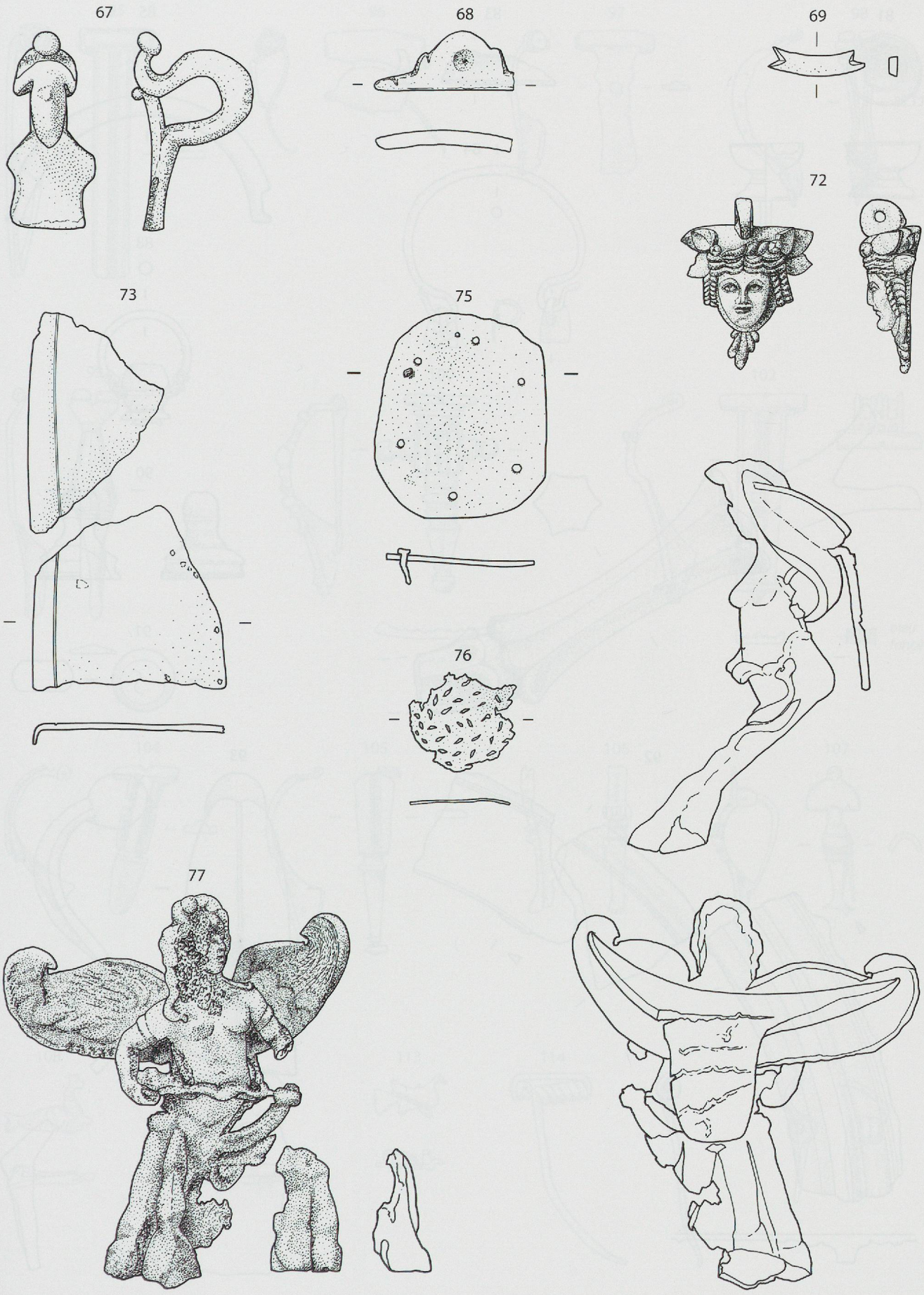

Fig. 267. *Le petit mobilier.*
67-77 : bronze.

Échelle 2:3

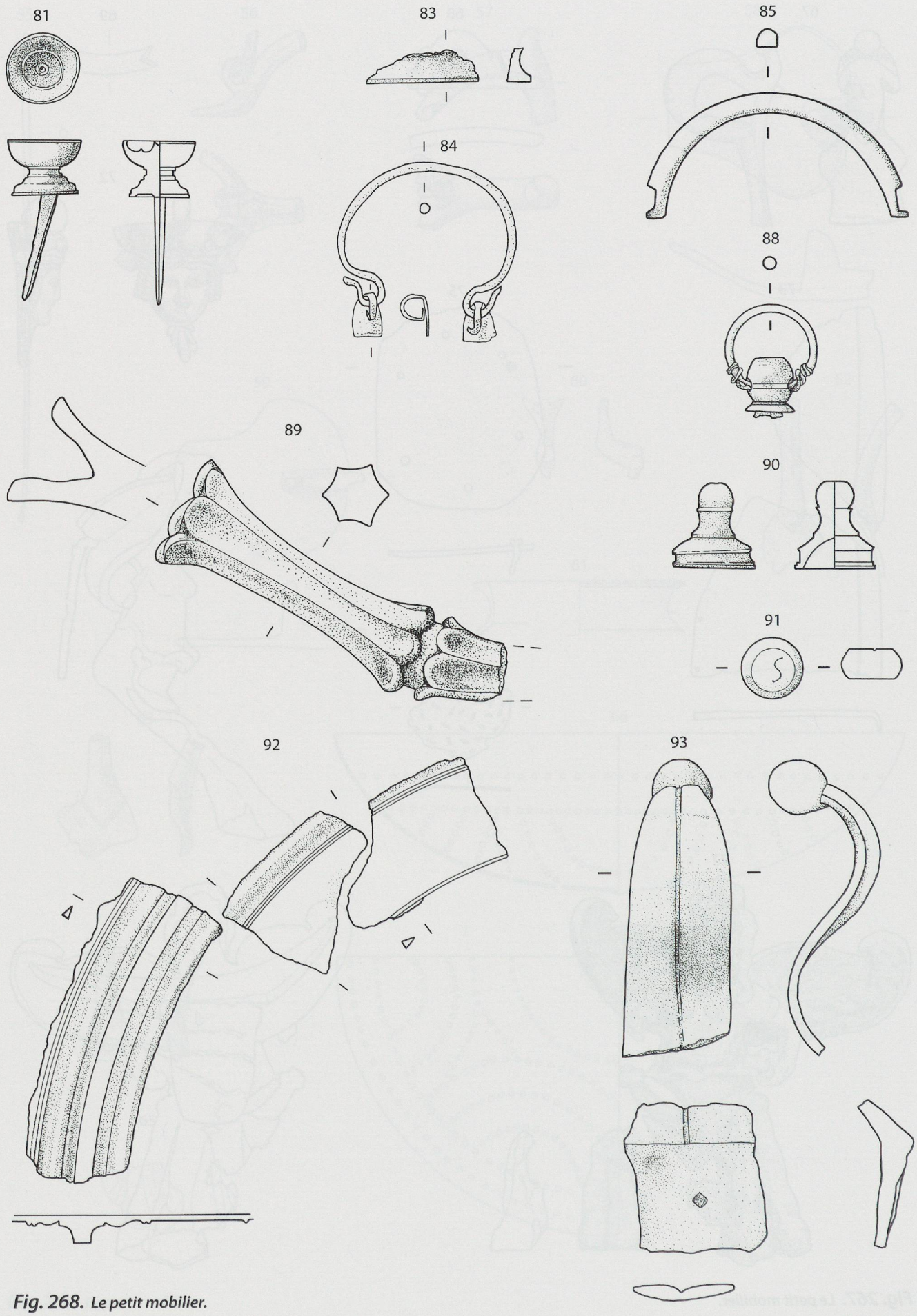

Fig. 268. *Le petit mobilier.*
***81-93** : bronze.*

Échelle 2:3

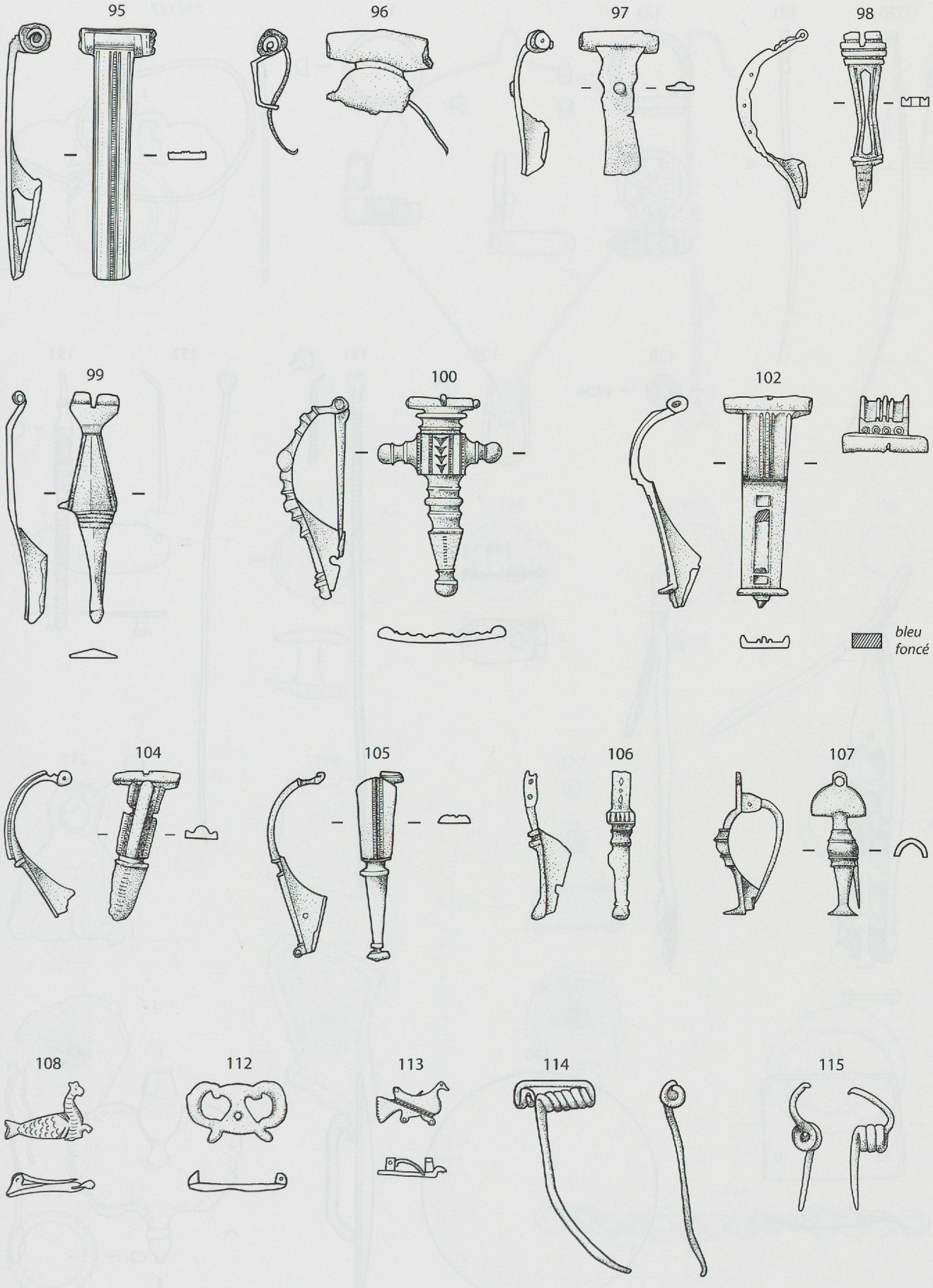

Fig. 269. *Le petit mobilier.*
95-115 : bronze.

Échelle 2:3

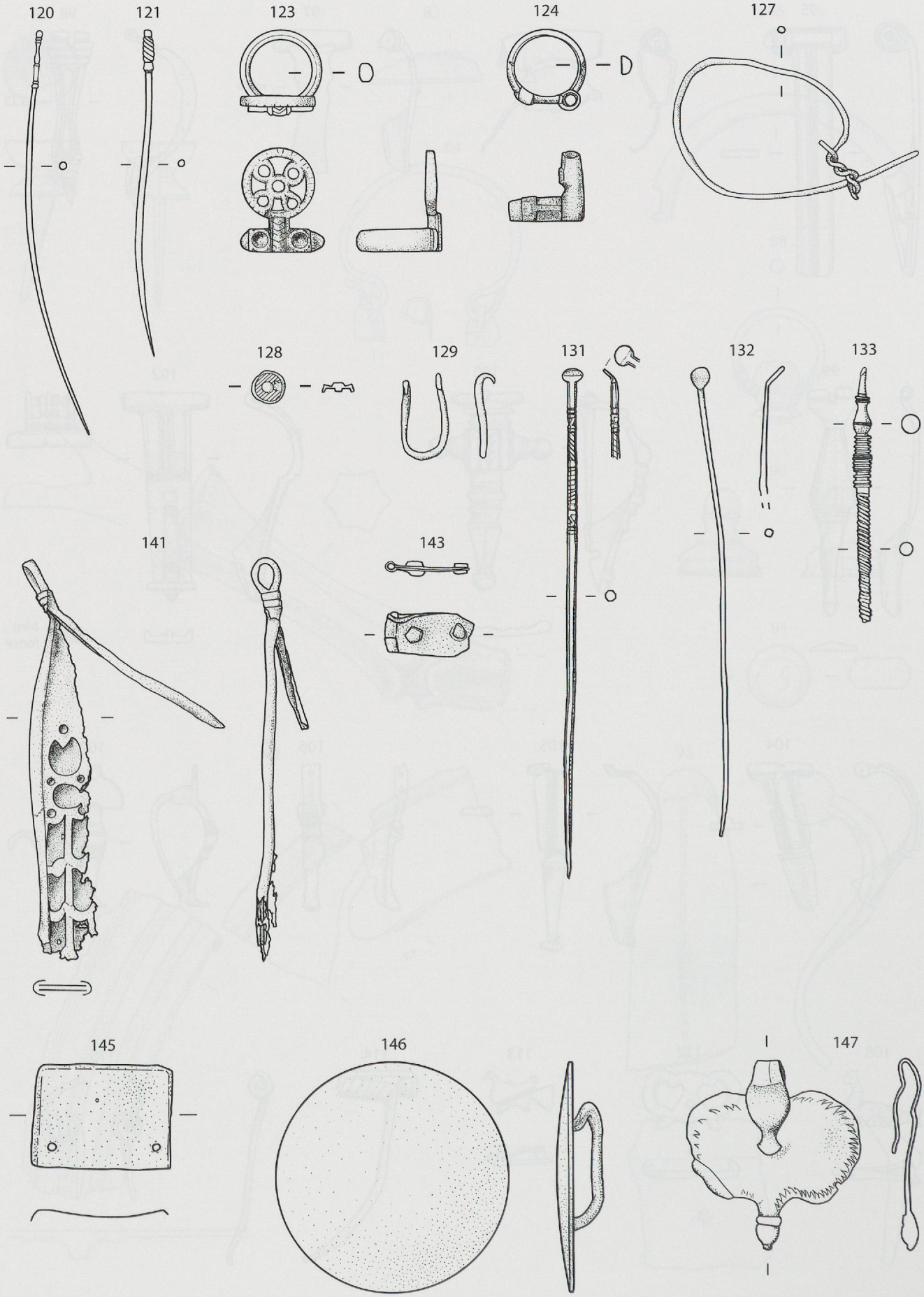

Fig. 270. **Le petit mobilier.**
120-147 : bronze.

Échelle 2:3

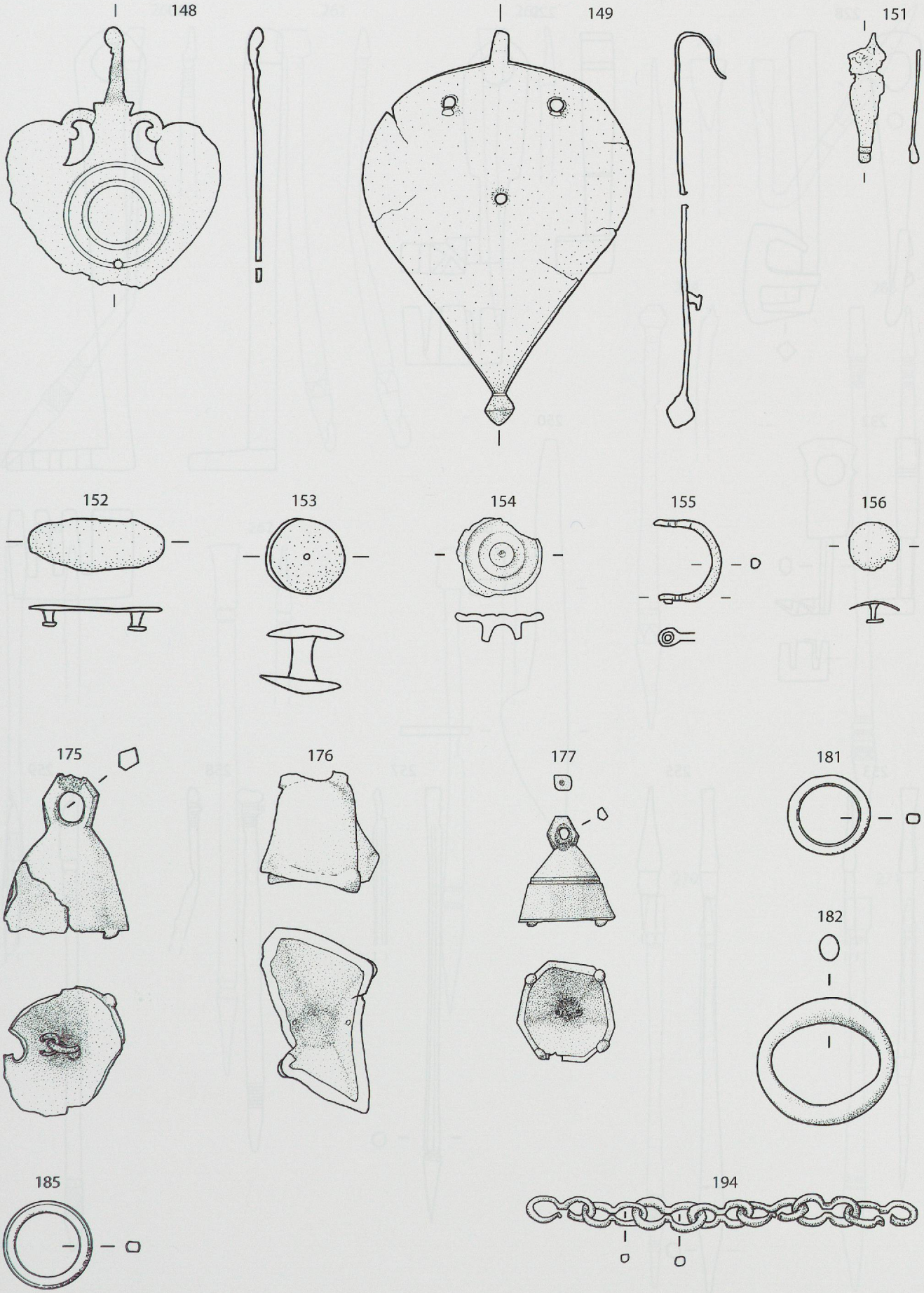

Fig. 271. *Le petit mobilier.*
***148-194** : bronze.*

Échelle 2:3

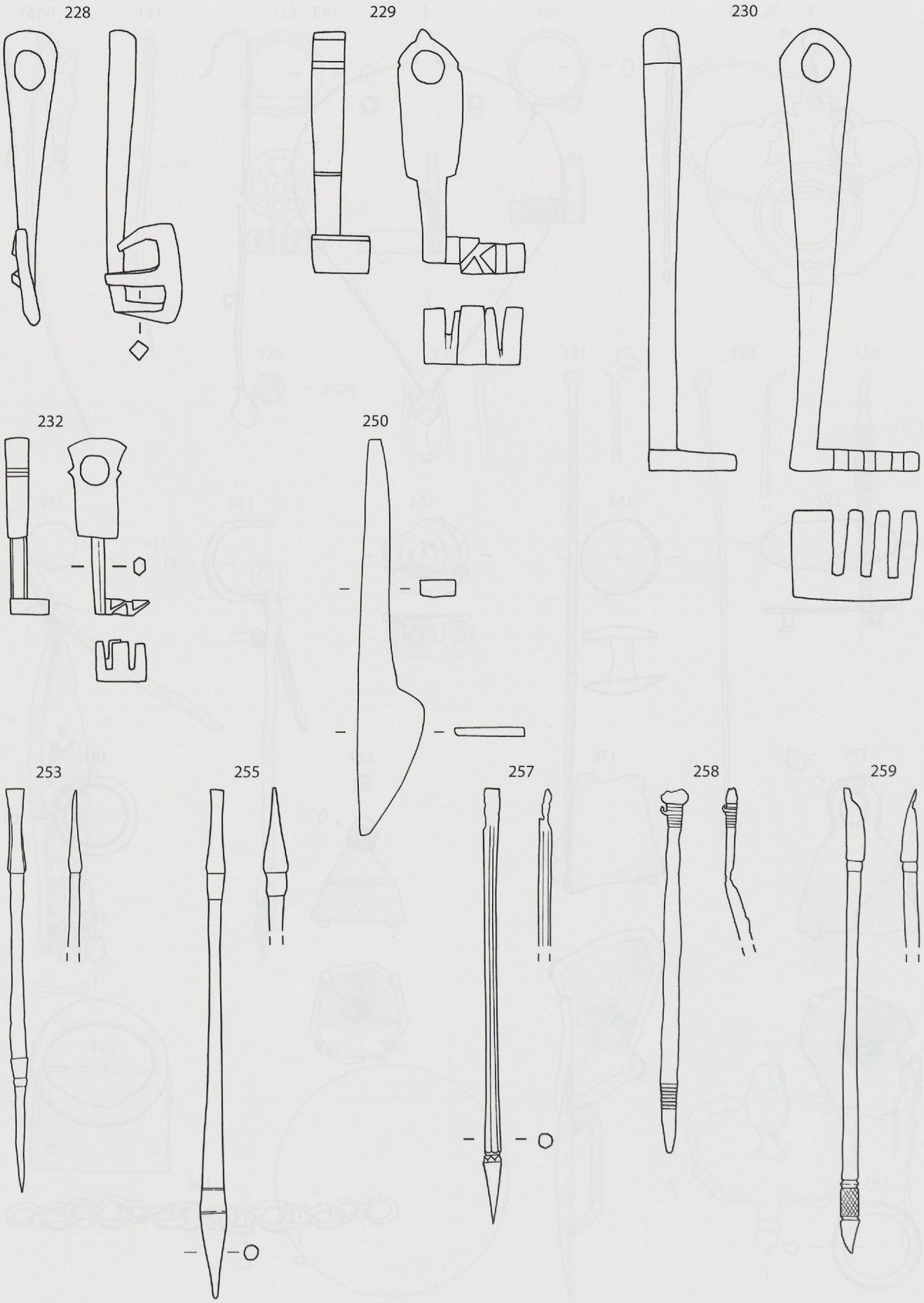

Fig. 272. ***Le petit mobilier.***
228-259 *: fer.*

Échelle 2:3

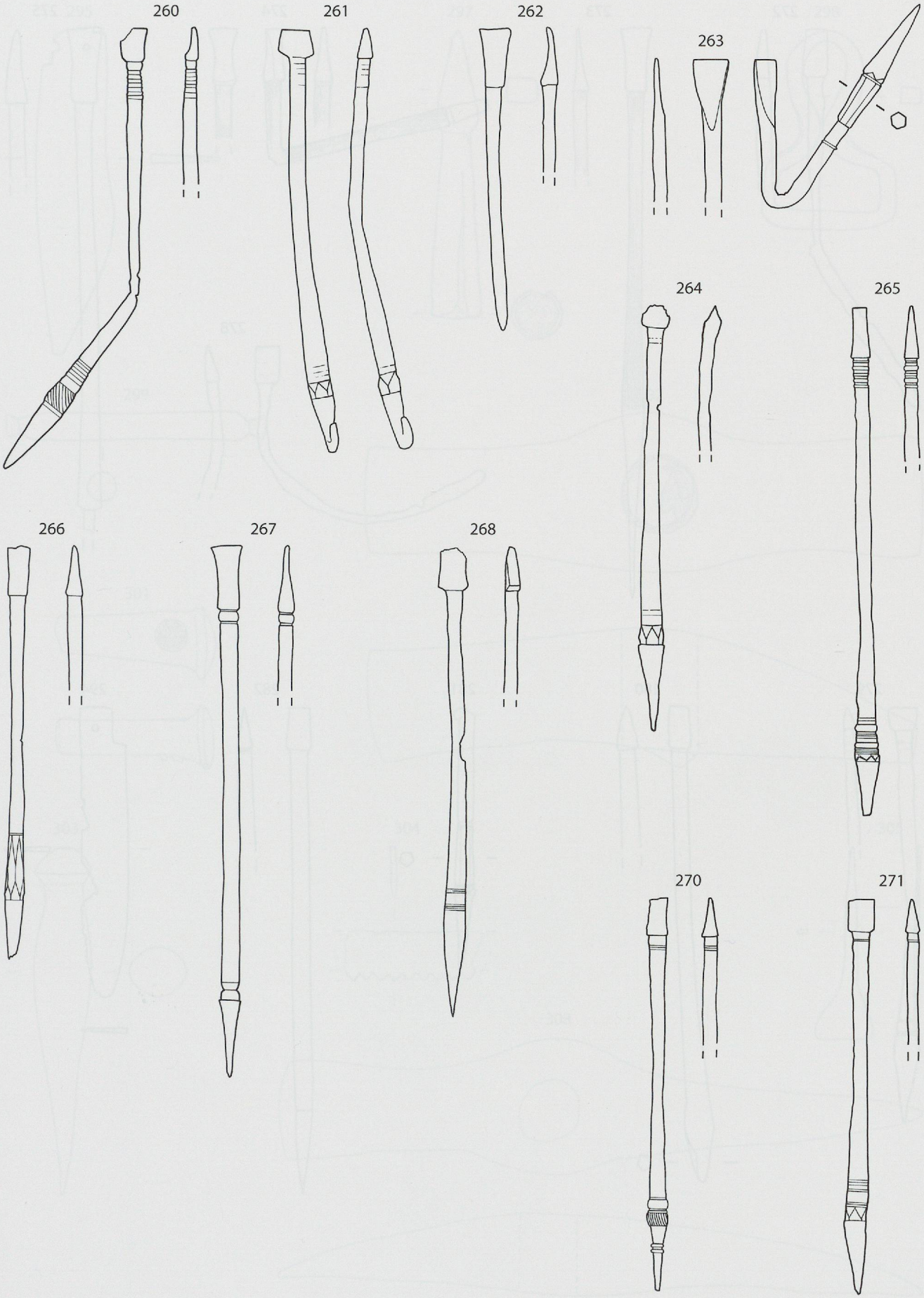

Fig. 273. *Le petit mobilier.*
***260-271** : fer.*

Échelle 2:3

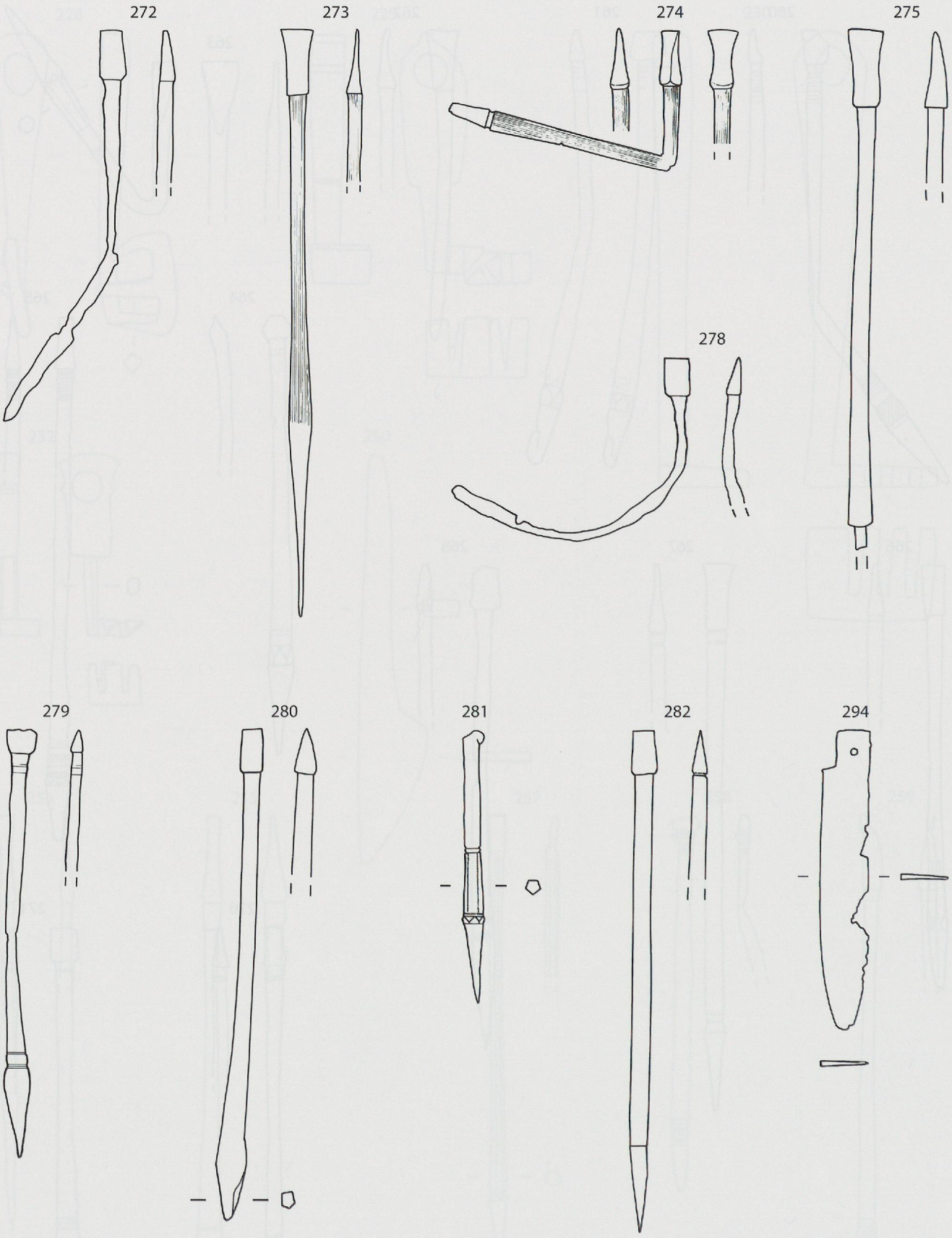

Fig. 274. *Le petit mobilier.*
***272-294** : fer.*

Échelle 2:3

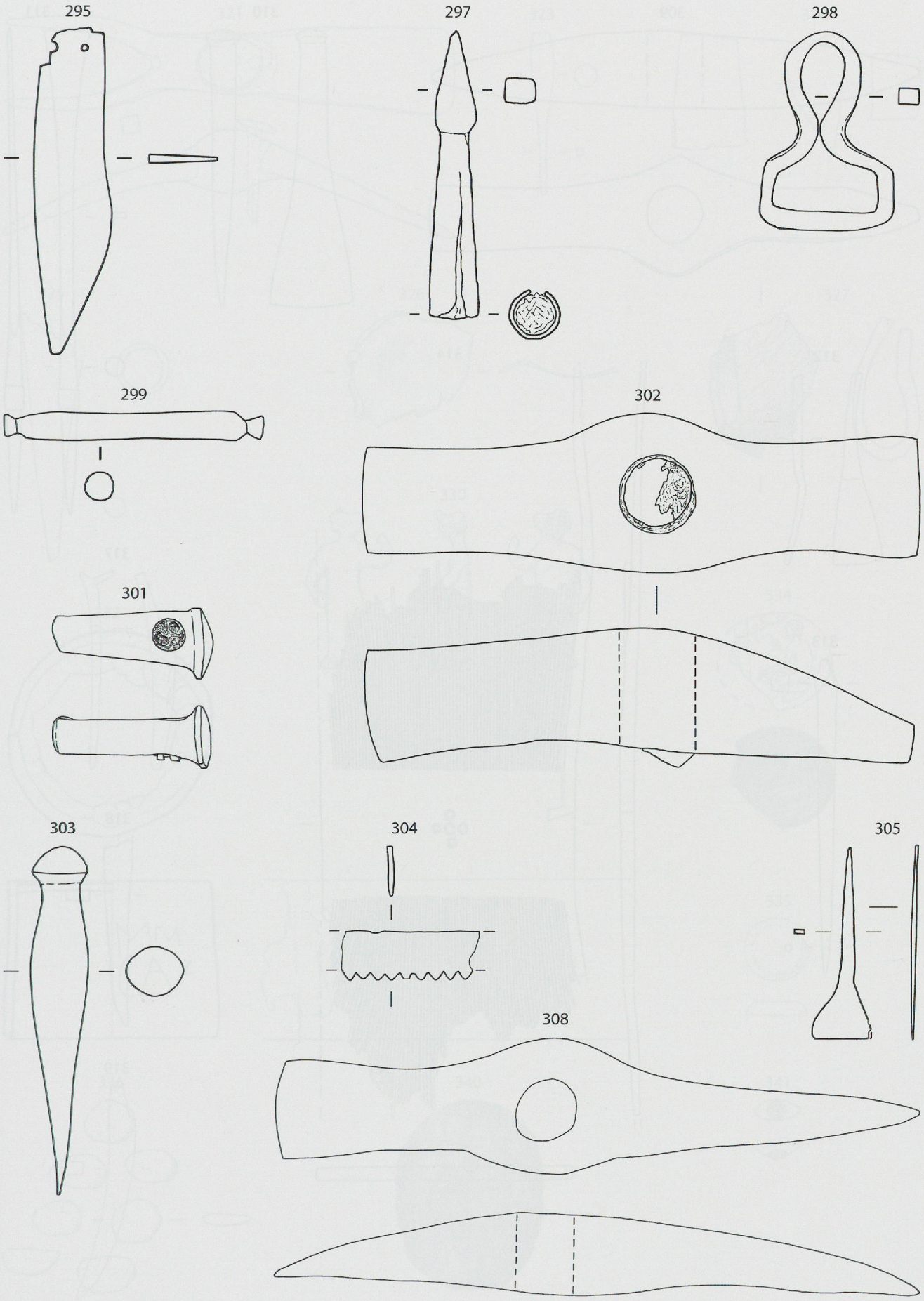

Fig. 275. *Le petit mobilier.*
***295-308** : fer.*

Échelle 2:3 (nos 301-308 : 1:2)

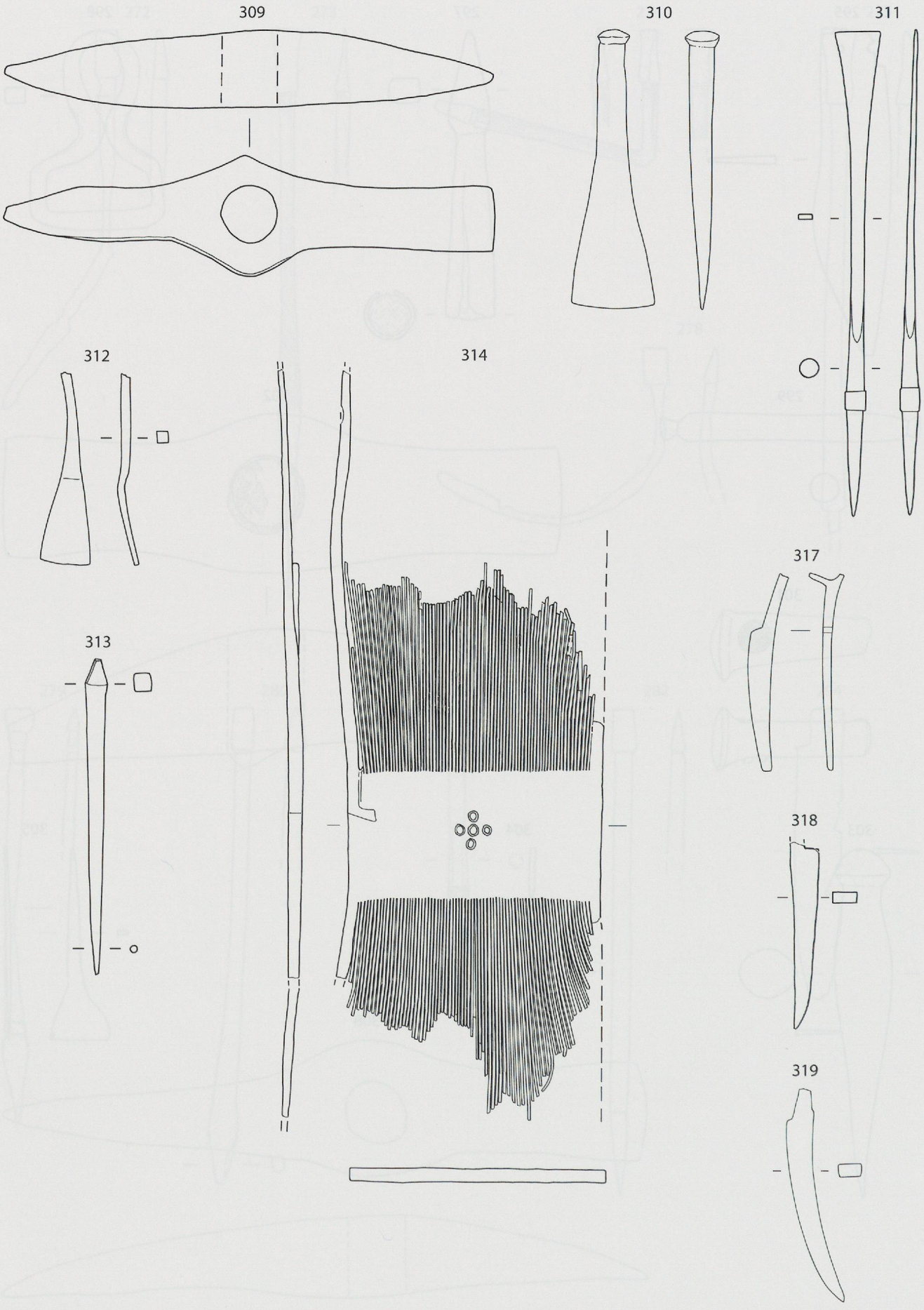

Fig. 276. *Le petit mobilier.*
***309-319** : fer.*

Échelle 1:2 (nos 317-319 : 1:3)

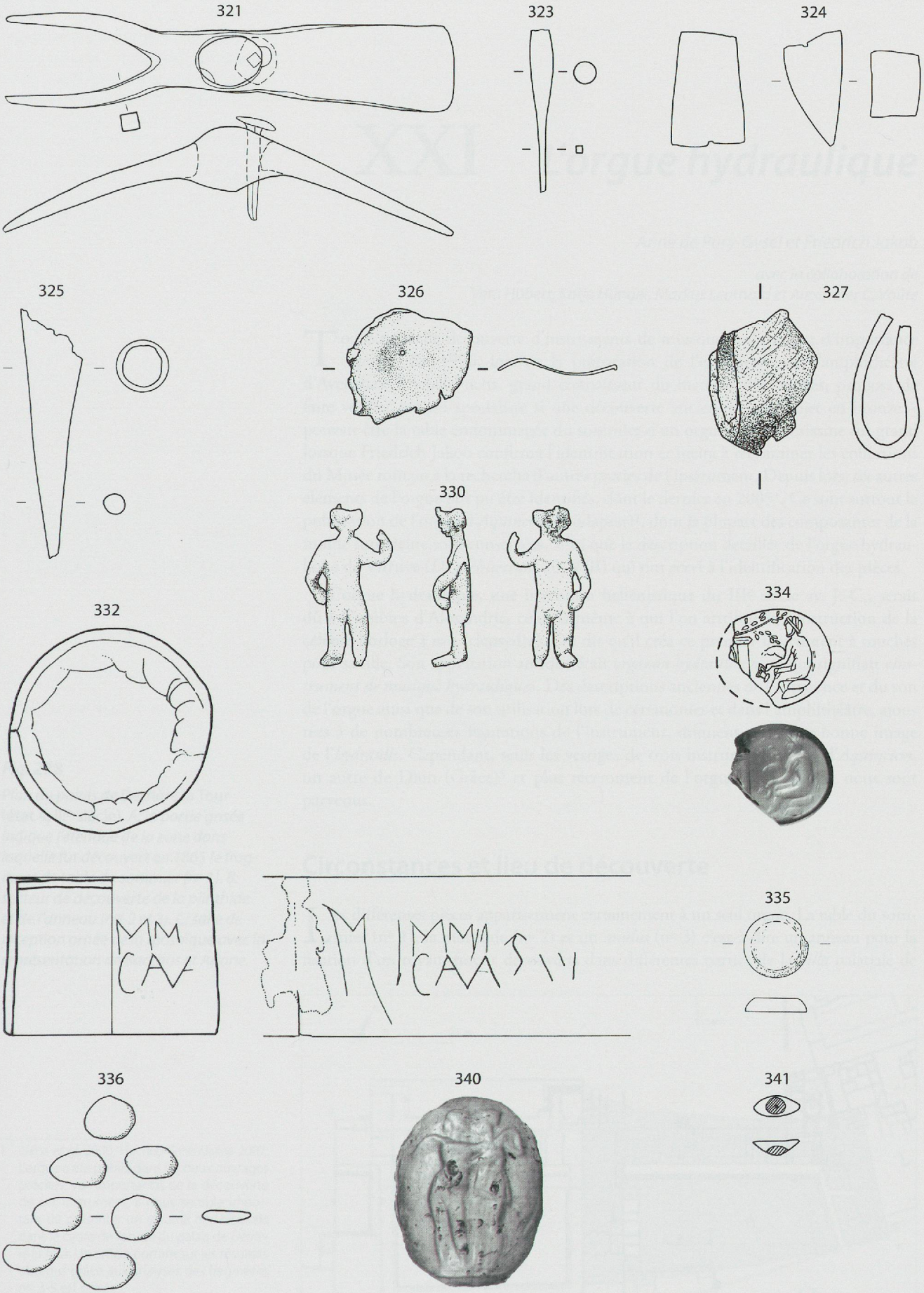

Fig. 277. *Le petit mobilier.*

***321-325** : fer ; **326-332** : plomb ; **334-336** : pierre ; **340-341** : verre.* *Échelle 2:3 (n° 321 : 1:3 ; nos 323-325 : 1:2 ; nos 334 et 340 : 2:1)*

XXI L'orgue hydraulique

Anne de Pury-Gysel et Friedrich Jakob

avec la collaboration de
Vera Hubert, Katja Hunger, Markus Leuthard et Alexander C. Voûte

Toute nouvelle découverte d'instruments de musique antiques est d'importance capitale. En 1996, lors de la préparation de l'exposition sur l'amphithéâtre d'Avenches, Michel Fuchs, grand connaisseur du matériel d'Avenches, proposa de faire vérifier par un spécialiste si une découverte ancienne – un objet en bronze – pouvait être la table endommagée du sommier d'un orgue. L'enthousiasme fut grand lorsque Friedrich Jakob confirma l'identification et incita à réexaminer les collections du Musée romain à la recherche d'autres parties de l'instrument. Depuis lors, six autres éléments de l'orgue ont pu être identifiés, dont le dernier en 2005[1]. Ce sont surtout la publication de l'orgue d'*Aquincum* (Budapest)[2], dont la plupart des composantes de la moitié supérieure sont conservées, ainsi que la description détaillée de l'orgue hydraulique de Vitruve (*De architectura* 10, VIII) qui ont servi à l'identification des pièces.

L'orgue hydraulique, une invention hellénistique du IIIe siècle av. J.-C., serait dû à Ctésibios d'Alexandrie, celui-là même à qui l'on attribue la construction de la célèbre horloge à eau (clepsydre). On dit qu'il créa ce premier instrument à touches pour sa fille. Son appellation antique était *organon hydraulikon*, ce qui signifiait *«instrument de musique hydraulique»*. Des descriptions anciennes de l'apparence et du son de l'orgue ainsi que de son utilisation lors de cérémonies et dans l'amphithéâtre, ajoutées à de nombreuses figurations de l'instrument, donnent une assez bonne image de l'*hydraulis*. Cependant, seuls les vestiges de trois instruments, celui d'*Aquincum*, un autre de Dion (Grèce)[3] et plus récemment de l'orgue d'*Aventicum*, nous sont parvenus.

Circonstances et lieu de découverte

Les différentes pièces appartiennent certainement à un seul orgue. La table du sommier (n° 1), la plinthide (n° 2) et un *anulus* (n° 3) c'est-à-dire un anneau pour la fixation d'un tuyau, furent découverts dans différentes parties de la *villa* palatiale de

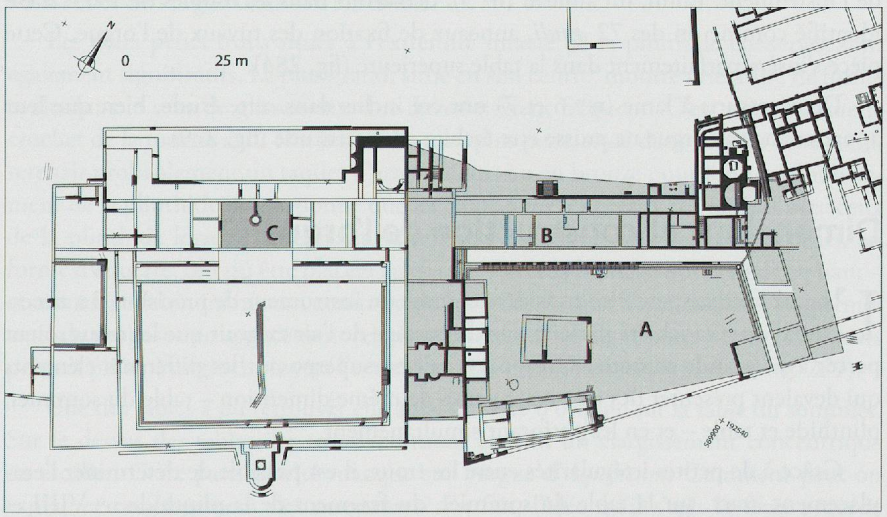

Fig. 278

Plan du palais de Derrière la Tour (état 4; IIIe siècle). *A: la partie grisée indique l'étendue de la zone dans laquelle fut découvert en 1865 le fragment de table du sommier (n° 1). B: secteur de découverte de la plinthide et de l'anneau (n°s 2 et 3). C: salle de réception ornée de la mosaïque avec la représentation de Bacchus et Ariane.*

1 Jakob *et al.* 2000; Hochuli-Gysel/Jakob 2007. L'orgue a été publié dans les deux ouvrages précités; vu l'importance de la découverte de cet instrument, il nous semble important de présenter un résumé des résultats dans le cadre de l'étude du palais de *Derrière la Tour*. Un article portant sur les résultats obtenus grâce aux analyses des fragments n°s 3-5 est prévu.

2 Nagy 1933; Kaba 2001.

3 D. Pandermalis, *Dion. Archäologische Stätte und Museum*, Athènes, 1997, p. 83-85.

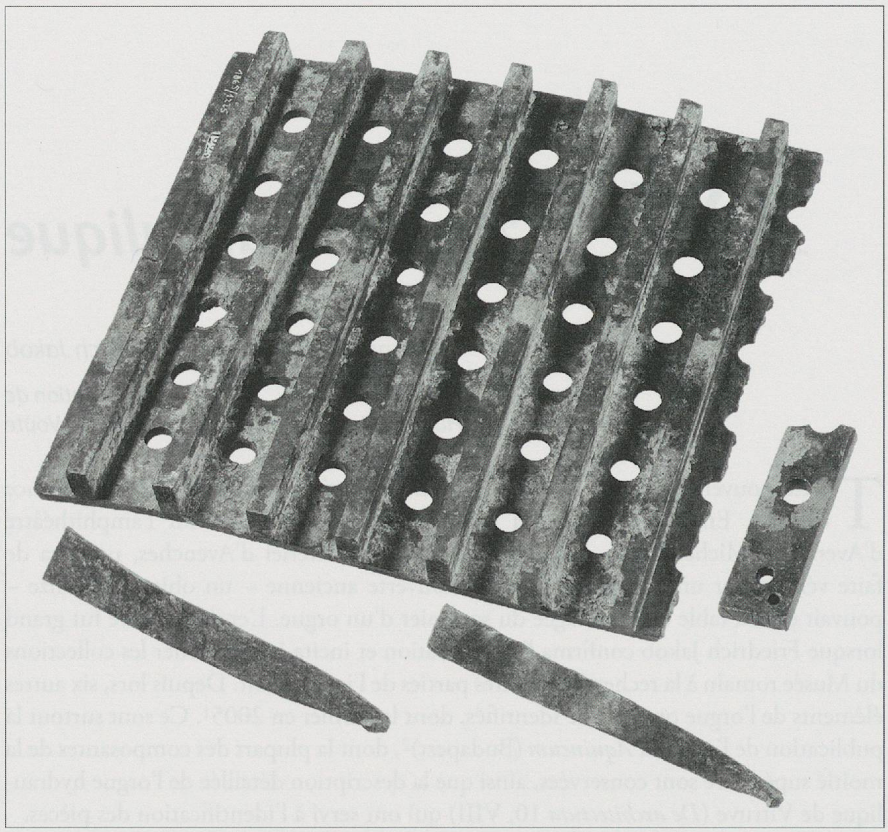

Fig. 279

Pièces de bronze conservées de l'orgue d'Avenches: en haut, partie des basses de la table du sommier (n° 1), à l'avant-plan, à droite, fragment côté clavier de la plinthide n° VIIII (n° 2), à gauche, deux ressorts (nos 6 et 7), dont l'appartenance à l'instrument n'est pas certaine.

Derrière la Tour en 1865 et dans les fouilles archéologiques de 1971 (fig. 278). Les fragments de la table supérieure (nos 4 et 5) ainsi que les ressorts (nos 6 et 7) sont de provenance inconnue. Ils ont été identifiés dans les collections du Musée romain d'Avenches.

Les éléments de l'orgue

Le plus gros fragment (n° 1; fig. 279, 280 et 285) se compose d'une plaque de base en bronze munie de sept barres transversales de section quadrangulaire solidement rivetées, appelées faux-registres (fig. 280 et 285a). Les espaces intermédiaires sont percés chacun de six trous, tandis que du côté brisé de la plaque, la cassure traverse une septième rangée de trous. Le deuxième fragment est la partie côté clavier d'une plinthide (fig. 281 et 286a). Sur la face de l'extrémité intacte de cette plinthide apparaît le chiffre romain VIIII, qui y a été martelé (fig. 282). Deux tables servant à la couverture des compartiments de plinthides (nos 4 et 5; fig. 283 et 286b), donc de la table supérieure, conservées à l'état fragmentaire, ont pu être attribuées sans aucun doute au même instrument grâce à des analyses du métal et à un mesurage précis de l'instrument. Enfin, un anneau (n° 3), découvert dans les fouilles de 1971, a été identifié comme un des 72 *anuli*, anneaux de fixation des tuyaux de l'orgue. Cette pièce s'insère parfaitement dans la table supérieure (fig. 284).

Deux ressorts à lame (nos 6 et 7) ont été inclus dans cette étude, bien que leur appartenance à l'orgue ne puisse être établie avec certitude (fig. 279).

Dimensions et construction de l'orgue

L'orgue antique peut être considéré comme un instrument de précision. La nécessité d'une étanchéité parfaite lors du passage de l'air exigeait que les trous soient percés avec grande minutie. On y parvenait en superposant les différents éléments qui devaient présenter des trous circulaires de même dimension – table du sommier, plinthide et table – et en les perforant simultanément.

Grâce à de petites irrégularités entre les trous, il est possible de déterminer l'emplacement exact, sur la table du sommier, du fragment de la plinthide n° VIIII et

Fig. 280
Table du sommier (nº 1). Vue du dessous avec les traces longitudinales de soudure des cloisons des gravures.

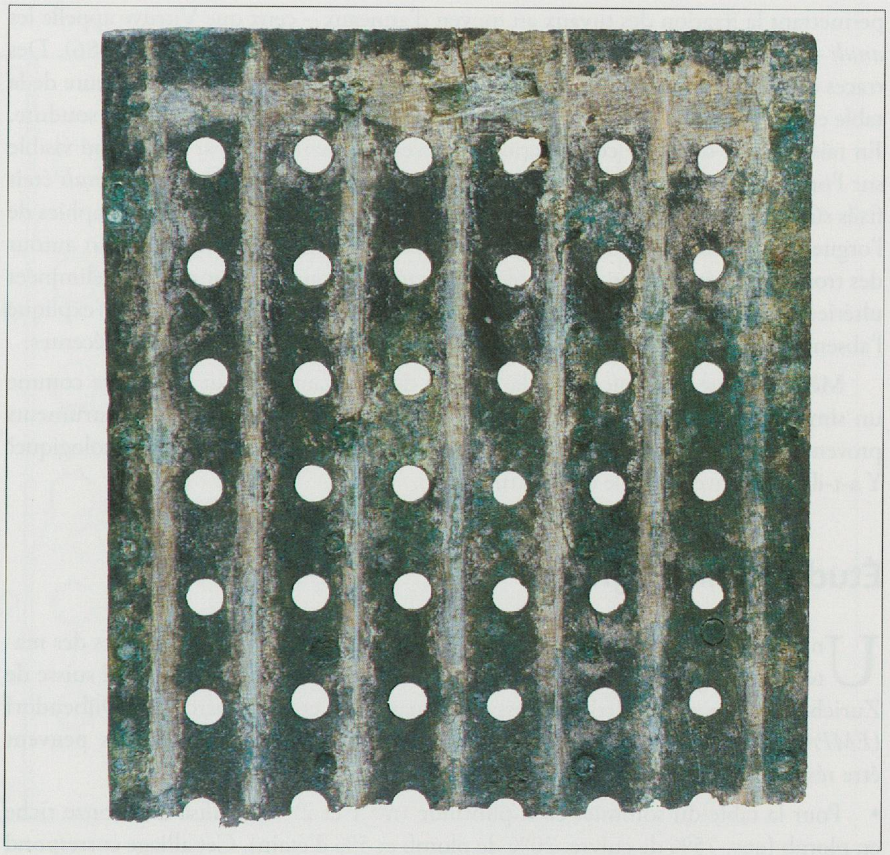

Fig. 281
Fragment de la plinthide n° VIIII, côté clavier (n° 2).

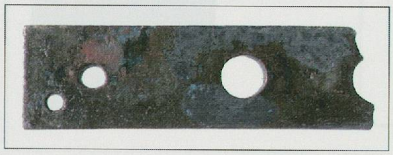

Fig. 282
Face intacte du fragment de plinthide montrant le chiffre VIIII qui y a été incisé (n° 2).



donc de la «touche 9» de l'instrument (fig. 284). Dans les gammes antiques, les notes s'échelonnaient toujours depuis l'aigu vers le grave; par conséquent, les touches et autres parties de l'orgue furent toujours numérotées en partant des aigus en direction des basses. Étant donné que la position de la plinthide VIIII est connue, on a pu conclure de manière irréfutable que la grande pièce de bronze conservée comprenait les basses de la table du sommier et que l'orgue comportait douze tons et six registres. En outre, à partir des mensurations dont on dispose, il a été possible d'évaluer les dimensions d'origine du sommier tout entier (40 x 20 cm) et approximativement aussi celles de l'orgue dans son ensemble.

Les deux petits trous situés à l'extrémité intacte de la plinthide conservée sont également significatifs. Le plus grand, situé en son centre, montre une usure de forme ovale dans le sens de glissement, due au va-et-vient fréquent. C'est donc ici que le crochet de la touche a dû être inséré. Le trou plus petit, situé dans le coin, resté rond, retenait probablement un taquet d'arrêt en bois ou en bronze pour limiter le mouvement de la plinthide. Étant donné que les trous pour les tuyaux coïncident avec ceux de la plinthide lorsque celle-ci est en position enfoncée, les touches du clavier, en forme d'équerre, ont dû être placées au-dessus – avec la branche horizontale en haut – et non en position inférieure, comme c'est le cas sur l'orgue d'*Aquincum*. Cela permet aussi de proposer un agencement relativement plausible des ressorts à lame, avec leurs pointes pliées à angle droit vers l'extérieur (voir dessin de reconstitution, fig. 289).

Une des tables a pu retrouver elle aussi sa place d'origine sur la table du sommier. Sur le dessus des tables, les trous montrent chacun un élargissement concentrique en escalier. Cette particularité manque sur l'orgue d'*Aquincum*. Comment peut-on expliquer cet étagement des ouvertures? En fait, l'idée qu'il s'agit là d'un procédé

permettant la fixation des tuyaux au moyen d'anneaux – ceux que Vitruve appelle les *anuli* – s'est confirmée. L'anneau n° 3 s'y insère parfaitement (fig. 283 et 286). Des traces d'étain dans la partie étagée et autour de l'ouverture sur la face supérieure de la table en question témoignent d'une fixation supplémentaire des anneaux par soudure. En raison de ce détail de construction, qui n'est ni mentionné par Vitruve ni visible sur l'orgue d'*Aquincum*, on s'est posé la question de savoir comment ces *anuli* était fixés sur cet instrument. En examinant avec attention les premières photographies de l'orgue d'*Aquincum* datant de 1931[4], on peut y distinguer des traces d'étain autour des trous – sans étagement – des tables, des traces qui ont apparemment été éliminées ultérieurement lors de la restauration[5]; c'est seulement de cette manière que s'explique l'absence de ces mêmes traces circulaires d'étain sur les photographies plus récentes.

Même si cette différence dans la fixation de la tuyauterie peut apparaître comme un simple détail, il s'agit là d'une différence de construction. S'agit-il d'instruments provenant de différents ateliers? D'une différence résultant d'un écart chronologique? Y a-t-il un lien avec la taille de l'instrument?

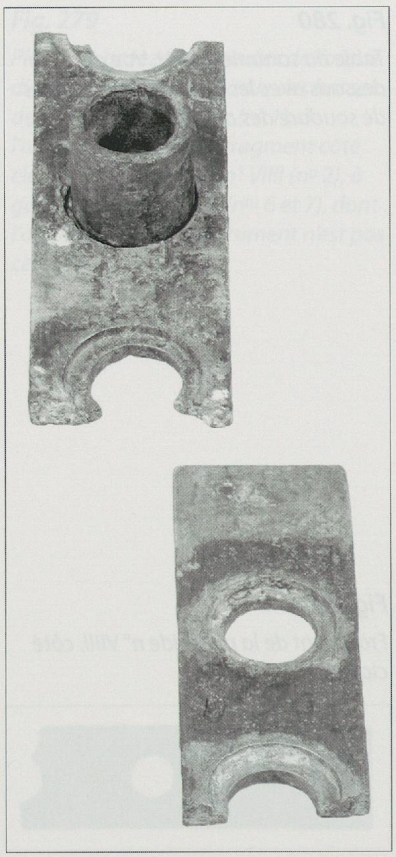

Fig. 283

*Nos 3, 4 et 5: fragments de la table supérieure et anneau de fixation d'un tuyau (*anulus*).*

Étude technologique[6]

Un grand nombre d'analyses métallurgiques et une étude des techniques des matériaux ont pu être effectuées en collaboration avec le Musée national suisse de Zurich et le Laboratoire fédéral d'essai des matériaux et de recherche de Dübendorf (*EMPA, Eidgenössisches Materialprüfungsanstalt*). Les principaux résultats peuvent être résumés comme suit:

- Pour la table du sommier et la plinthide (nos 1 et 2), on utilisa un bronze riche en plomb (env. 75% de cuivre, 20% de plomb et 5% d'étain). Cet alliage correspond plus ou moins au régule d'aujourd'hui et se distingue par ses bonnes qualités de glissement. En ce qui concerne les ressorts, le pourcentage de plomb diminue à 3% en faveur du cuivre, ce qui augmente l'effet de ressort.
- Pour les tables: en comparant la corrosion de surface des superficies intactes et des bords cassés, on a pu constater que ces éléments ont été abîmés déjà à l'époque romaine. Même la déformation de la table du sommier semble résulter d'une démolition par la force et non de l'enfouissement. Cela laisse penser que les parties de bronze d'un orgue désormais hors d'usage ont été destinées à la refonte afin de permettre la réutilisation du métal.
- Cinq réparations en tout présentes sur la partie de table conservée montrent que la fonte d'une plaque aussi grande (env. 40 x 20 x 0,4 cm) était laborieuse (fig. 285c). En effet, lorsque le métal se solidifie, des fissures se forment en partant des bords. Celles-ci furent comblées et stabilisées en y insérant et soudant de petits rectangles de métal. Étant donné que d'autres traces de travail du métal (traces de limage et de soudure) recouvrent ces zones réparées, il est clair qu'il ne peut s'agir de réparations plus tardives. Apparemment, on hésita à fondre et couler le métal une seconde fois en raison de l'importante quantité d'énergie nécessaire à cette fin (grande quantité

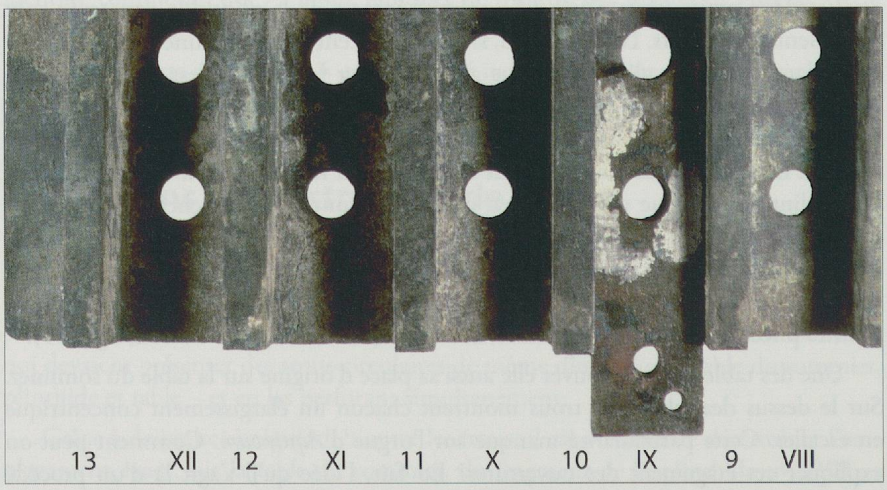

Fig. 284

Table du sommier avec plinthide VIIII en position originelle entre les faux-registres 9 et 10.

4 Nagy 1933, p. 17, fig. 4.

5 Kaba 2001, p. 126, pl. 10.

6 Pour ce paragraphe, *cf.* Jakob *et al.* 2000, p. 24-36. K. Hunger et V. Hubert, *Rapport des analyses réalisées sur les nos 3-5 de l'orgue d'Avenches*, Musée Suisse, Zurich, 2005, inédit.

Fig. 285

Table du sommier nº 1. a: vue du dessus avec les sept faux-registres; b: coupe longitudinale; c: vue du dessous avec les traces longitudinales de soudure des cloisons des gravures et emplacements des réparations antiques. Échelle 1:2.

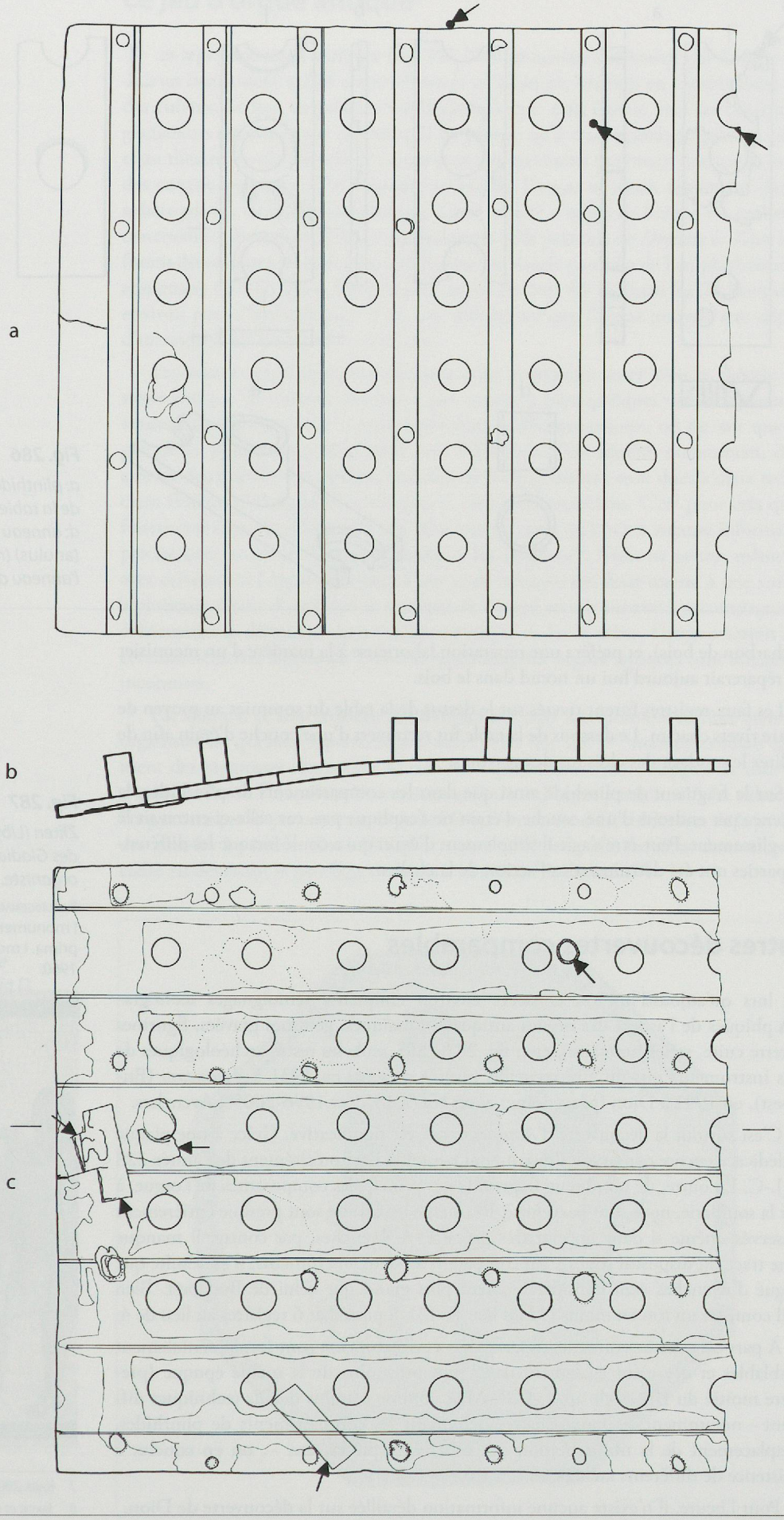

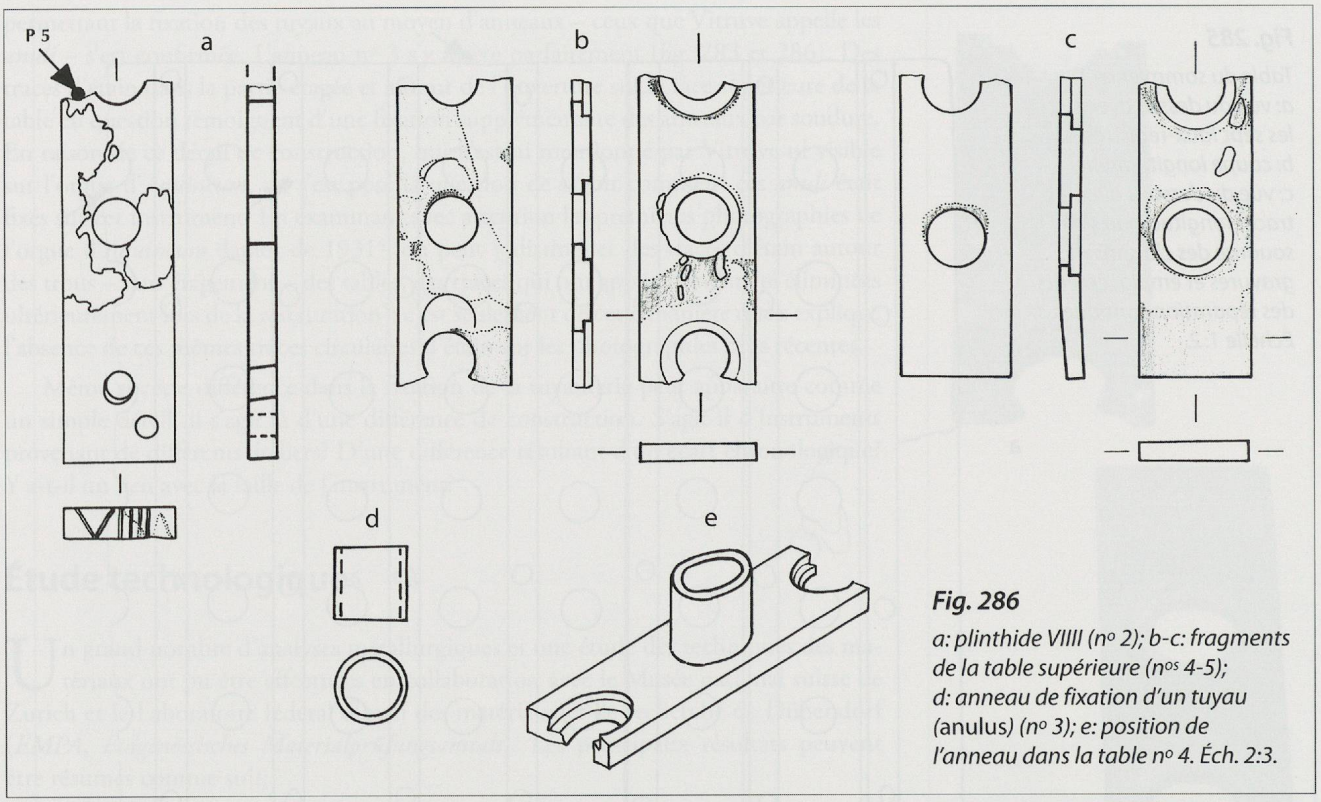

Fig. 286
a: plinthide VIIII (nº 2); b-c: fragments de la table supérieure (nºs 4-5); d: anneau de fixation d'un tuyau (anulus) (nº 3); e: position de l'anneau dans la table nº 4. Éch. 2:3.

de charbon de bois), et préféra une réparation laborieuse à la manière d'un menuisier qui réparerait aujourd'hui un nœud dans le bois.

- Les faux-registres furent rivetés sur le dessus de la table du sommier au moyen de quatre rivets chacun. Le dessous de la table fut recouvert d'une couche d'étain afin de faciliter le soudage des cloisons des gravures.
- Sur le fragment de plinthide ainsi que dans les compartiments de plinthides, la présence par endroits d'une couche d'étain ne s'explique pas, car celle-ci entravait le bon glissement. Peut-être s'agit-il simplement d'étain qui a coulé lorsque les différentes parties ont été détruites sous l'action de la chaleur.

Autres découvertes comparables

Alors qu'aujourd'hui on conserve environ cinquante témoignages iconographiques de l'aspect des orgues antiques (mosaïques, gemmes gravées, figurines en terre cuite, stèles funéraires, etc.; fig. 287-288), seuls les restes archéologiques de trois instruments ont pu être recueillis jusqu'à présent: en 1931 à *Aquincum* (Budapest), en 1992 à Dion (Macédoine) et en 1865, 1971 et 1996-2005 à Avenches.

C'est surtout la découverte d'*Aquincum* qui est significative. Grâce à une plaque de dédicace encore conservée, l'instrument peut être daté précisément de l'année 228 ap. J.-C. En outre, de nombreux fragments des principales composantes de l'orgue, à part la soufflerie, nous sont parvenus[7]. Ici, même les tuyaux sont presque entièrement conservés, même si dans un état très précaire. À Avenches, par contre, il manque toute trace du dispositif sonore. En comparant les deux instruments, il en résulte que l'orgue d'Avenches était considérablement plus grand que celui de Budapest. Bien qu'il comptât un ton en moins (12 au lieu de 13), il possédait 6 registres au lieu de 4.

À part cela, les instruments d'*Aventicum* et d'*Aquincum* sont fondamentalement semblables et devraient également dater plus ou moins de la même époque (première moitié du IIIe siècle ap. J.-C.)[8]. Mais comme certains détails techniques diffèrent – notamment les faux-registres délimitant les compartiments de plinthides, l'emplacement de la numérotation des différentes pièces, etc. –, on en conclut à l'existence de différents ateliers.

Pour l'heure, il n'existe aucune information détaillée sur la découverte de Dion.

Fig. 287
Zliten (Libye). Détail de la mosaïque des Gladiateurs, figurant une organiste.

S. Aurigemma, Tripolitania. Vol. I. I monumenti d'arte decorativa. Parte prima. I mosaici (L'Italia in Africa), *Roma, 1960.*



7 Kaba 2001, pl. 41-43.
8 Jakob *et al.* 2000, p. 76.

Le jeu d'orgue antique[9]

Les représentations antiques (fig. 287-288) montrent clairement que l'orgue était un instrument utilisé essentiellement en plein air, souvent en combinaison avec des cuivres. Le lieu de prédilection du jeu d'orgue était l'arène avec ses combats de gladiateurs et chasses aux animaux. Il est prouvé qu'il était également joué au cirque et au théâtre. À côté de cela, il y avait aussi des spectacles purement musicaux, même des concours d'orgue. Dès l'époque impériale, l'orgue se jouait également dans la sphère privée, en milieu domestique. Cette variété d'usage de l'orgue est également concevable à Avenches. Il faut rappeler que la *villa* palatiale de *Derrière la Tour*, là où furent découvertes les trois pièces de l'orgue, se situait non loin de l'amphithéâtre. En admettant qu'à l'origine, l'instrument pesait environ 80 kg (sans les 20 litres d'eau environ pour l'hydraulique), il est aisé d'imaginer que l'orgue pouvait être déplacé d'un endroit à l'autre pour y être joué.

Les auteurs et philosophes antiques nous enseignent assez bien la théorie musicale antique (la «*musica theorica*»); par contre, à part quelques rares fragments, la «*musica pratica*» nous est à peine parvenue. Malheureusement, on ne sait que très peu de la musique qui était jouée avec l'*hydraulis*. Cela résulte, notamment, de ce que les deux seules descriptions connues de l'orgue antique sont dues à deux techniciens (Héron d'Alexandrie et Vitruve) et non à des musiciens. C'est pour cela que le fonctionnement de «l'appareil» est bien connu, mais qu'il n'y a aucune information précise concernant les hauteurs tonales et les gammes[10]. Nous ne savons même pas avec certitude si l'orgue était joué d'une seule main ou des deux mains, à une voix ou à plusieurs. Étant donné que la musique de l'orgue servait surtout à accompagner les évènements se déroulant dans l'arène, au cirque et sur la scène, l'improvisation était certainement très fréquente. Des compositions pour orgues antiques sont totalement inconnues.

Par ailleurs, ce sont souvent des femmes qui sont mentionnées comme étant des organistes ou qui sont représentées comme telles (fig. 287)[11], mais on connaît également des organistes rémunérés au sein des légions romaines[12]. Rappelons aussi que d'après Suétone, l'empereur Néron était un joueur d'orgue passionné[13]. La culture de l'orgue antique disparut totalement de l'Empire romain d'Occident lors de la période des grandes invasions. Dans l'Empire romain d'Orient, elle survécut dans un autre cadre en devenant le privilège de la cour impériale de Byzance[14].



Fig. 288

Organiste figuré sur la grande mosaïque de la villa *de Nennig D.*

Museum Römische Villa Nennig.
Das Mosaik (Stiftung Saarländischer Kulturbesitz, Dudweiler, 1996[2]*.*

9 Jakob *et al.* 2000, p. 68-74.

10 Jakob *et al.* 2000, p. 70.

11 Jakob *et al.* 2000, p. 71-72. L'un des orgues représentés sur la mosaïque de la *villa* de Zliten en Libye est joué par une femme: *cf.* Jakob *et al.* 2000, p. 58, fig. 57. Une autre femme organiste, *Iulia Tyrannia*, est mentionnée sur un sarcophage découvert à Arles: *ibidem*, p. 65, fig. 65; Markovits 2003, p. 381.

12 Jakob *et al.* 2000, 71, *Titus Aelius Iustus*, organiste à *Aquincum*.

13 Suétone, *Vie des douze Césars, Néron*, LIV.

14 Markovits 2003, p. 327-368.

Catalogue

1 Table du sommier. Fragmentaire. Bronze. Partiellement étamé. Avec plusieurs réparations antiques. Sept faux-registres fixés sur la table. Sur l'autre face de la table, traces des soudures des cloisons des gravures. L. 21,7 cm; l. 19,7 cm; ép. 0,4 cm. Inv. 1865/1225. Fig. 279, 280 et 285. Jakob *et. al.* 2000, p. 22-23, fig. 14 et 15.

2 Plinthide. Fragmentaire. Deux trous, dont un fragmentaire, correspondant au diamètre intérieur de tuyaux, soit 1,05 cm. Deux trous (diam. 0,3 cm et l. 0,5 cm) ayant servi à la fixation de la plinthide par un ressort à une touche. Le chiffre VIIII est incisé sur le front conservé de la plinthide. Bronze. Reste de l'étamage. L. 7,5 cm. L. 2,2 cm; ép. 0,6 cm. 65,47 g. Inv. 71/1105. Fig. 279, 281, 282, 284 et 286a. Jakob *et. al.* 2000, p. 21-22, fig. 16 et 17.

3 Anneau de fixation (*anulus*) d'un tuyau. Bronze. H. cm. Diam. ext. 1,4 cm; H. 1,3 cm; ép. 0,15 cm. Inv. 71/1102. Fig. 283 et 286d. Bögli/Meylan 1980, p. 47, fig. 57.

4 Table supérieure. Fragmentaire. Trois trous étagés dont deux partiellement conservés, ayant servi à l'encastrement des anneaux de fixation des tuyaux. Bronze. Partiellement étamé autour des trous. L. 6 cm; l. 2,1 cm; ép. 0,4 cm. Inv. X/270b. Fig. 283 et 286b. Hochuli-Gysel/Jakob 2007, p. 14, fig. à gauche.

5 Table supérieure. Fragmentaire. Bout conservé. Deux trous étagés dont un partiellement conservé, ayant servi à l'encastrement des anneaux de fixation des tuyaux. Bronze. Partiellement étamé autour des trous. L. 5,9 cm; l. 2,1 cm; ép. 0,4 cm. Inv. X/270a. Fig. 283 et 286c. Hochuli-Gysel/Jakob 2007, p. 14, fig. à gauche.

6 Ressort à lame. Bronze. L. 13,6 cm. Inv. 1899/3132. L'appartenance à l'instrument n'est pas certaine. Fig. 279. Jakob *et al.* 2000, p. 23, fig. 18.

7 Ressort à lame. Bronze. L. 13,9 cm. Inv. X/390. L'appartenance à l'instrument n'est pas certaine. Fig. 279. Jakob *et al.* 2000, p. 23, fig. 18.

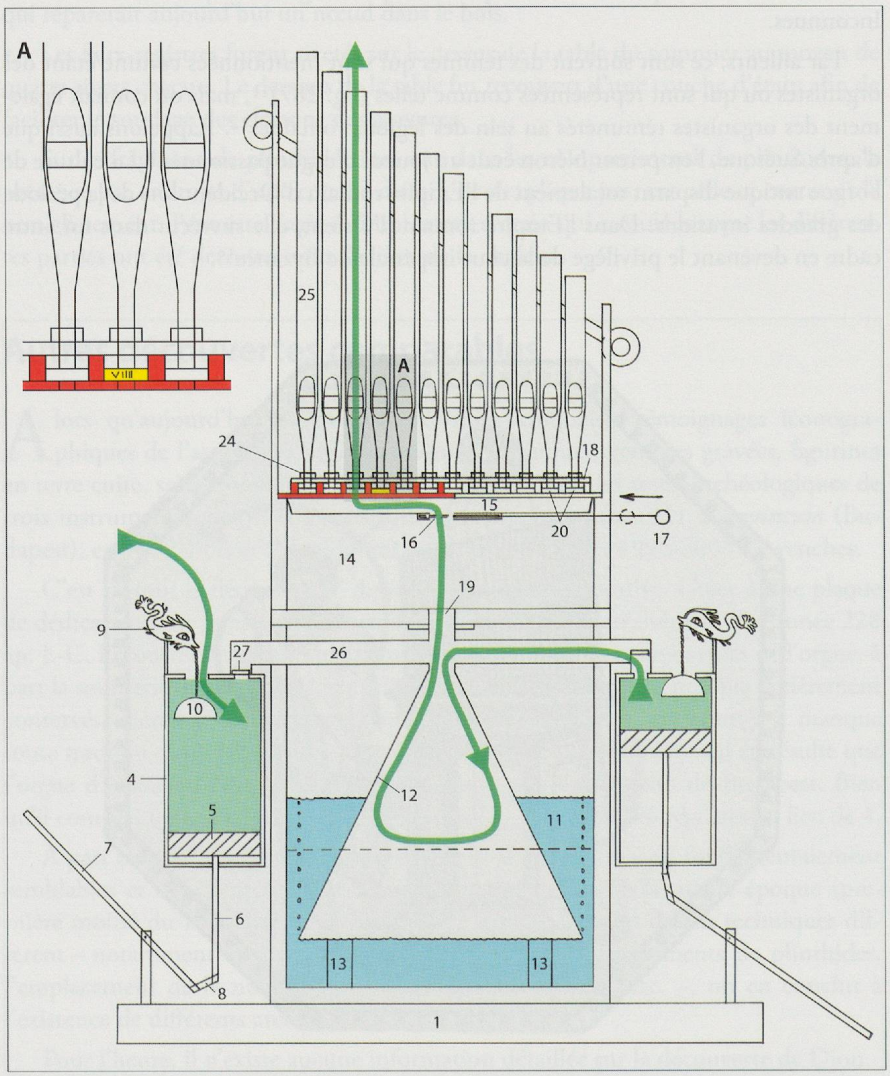

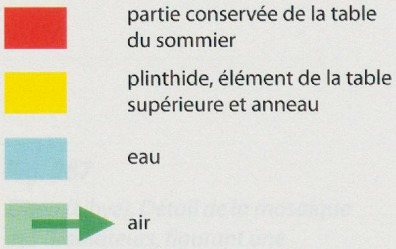

Fig. 289

Reconstitution de l'orgue d'Avenches avec indication des parties conservées. Les éléments récemment découverts – les tables et l'anneau – ne sont pas indiqués. Les termes latins sont tirés de la description de l'orgue par Vitruve datant de la fin du Ier siècle av. J.-C. (De architectura *10, VIII). Coupe longitudinale.*

Le fonctionnement de l'orgue

Actionnement d'un registre
La poignée (17) est tirée; la tige correspondante ouvre le robinet du registre (16), laissant passer l'air de la laye (14) dans la gravure du registre (15) sélectionné.

Actionnement d'un ton
La touche en forme d'équerre (23) est poussée vers le bas comme indiqué par la flèche. L'extrémité inférieure de la touche pousse la plinthide (20) vers l'intérieur au moyen d'un crochet jusqu'à ce que celle-ci soit arrêtée par le taquet. À ce moment précis, les trous de la table du sommier (partie en rouge dans la fig. 11), de la plinthide (20) et de la table (18) correspondent. Ils laissent maintenant la voie libre vers les six tuyaux (25) correspondant à cette touche et qui sont emboîtés dans les anneaux de fixation (24). Néanmoins, seuls peuvent résonner les tuyaux des registres dont les tiges (17/16) sont tirées.

Lorsque la touche (23) est relâchée, le ressort à lame (22) assure le retour automatique à la position initiale: la touche remonte et la plinthide obture à nouveau les six trous.

Entre l'air non compartimenté de la laye (14) et les différents tuyaux (25), il y a donc une double obturation de l'air, au moyen d'une part du robinet du registre (16), d'autre part de la plinthide (20).

À l'aide des tiges et des leviers (7/6), les pistons des pompes à air cylindriques (4) sont mis en mouvement alternativement. Ils poussent le vent à travers le clapet de retenue (27) et le conduit d'air (26) vers l'intérieur du pnigée (12). L'eau (11) régule la pression de l'air, c'est-à-dire qu'elle transforme les coups de vent de chacune des pompes à air en un flot d'air continu qui remplit la laye (14).

1	*Basis*	base (socle)
2	*Ara*	cuve «en forme d'autel»
3	*Regulae*	règles (barres, non visibles sur l'illustration)
4	*Modioli*	cylindres
5	*Fundi*	pistons
6	*Ancones*	tiges
7	*Vectis*	levier
8	*Verticula*	charnière
9	*Delphini*	dauphins (contrepoids)
10	*Cymbala*	cymbales (clapets)
11	*Aqua*	eau
12	*Pnigeus*	pnigée (régulateur de pression hydraulique, en forme d'entonnoir renversé)
13	*Taxilli*	tasseaux
14	*Arcula*	coffre (laye)
15	*Canales*	canaux (gravures de registres)
16	*Epistomia*	robinets (clapets de registres)
17	*Manubrium*	poignée (de registre)
18	*Pinax*	table supérieure (table)
19	*Naris*	ouverture, trou
20	*Plinthides*	plinthides
21	*Terebrationes*	trous (non visibles sur l'illustration)
22	*Choragia*	ressorts (à lame)
23	*Pinnae*	touches (en forme d'équerre)
24	*Anuli*	anneaux
25	*Organa*	tuyaux d'orgue
26	*Fistulae*	conduits (d'air)
27	*Asses*	clapets de retenue

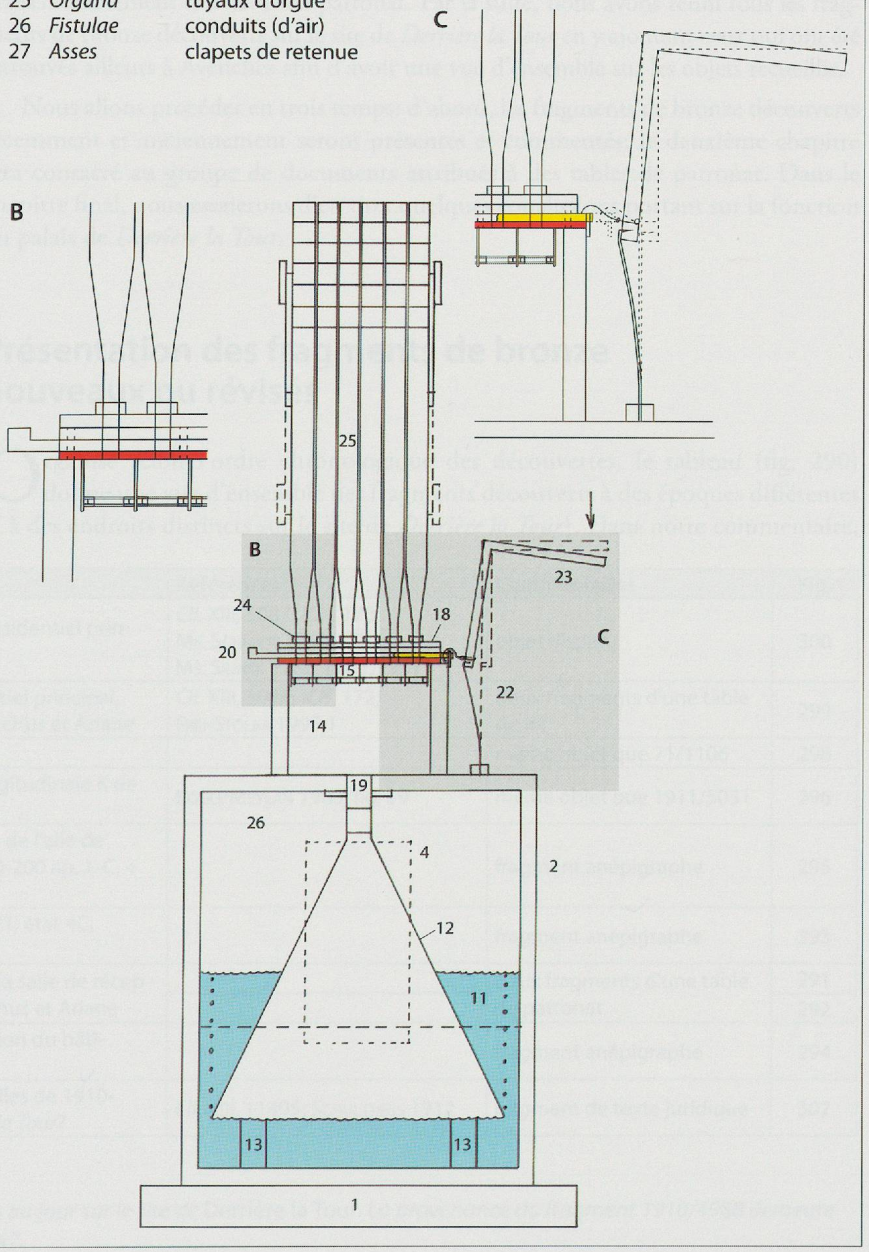

Fig. 289 *(suite)*
Coupe transversale.

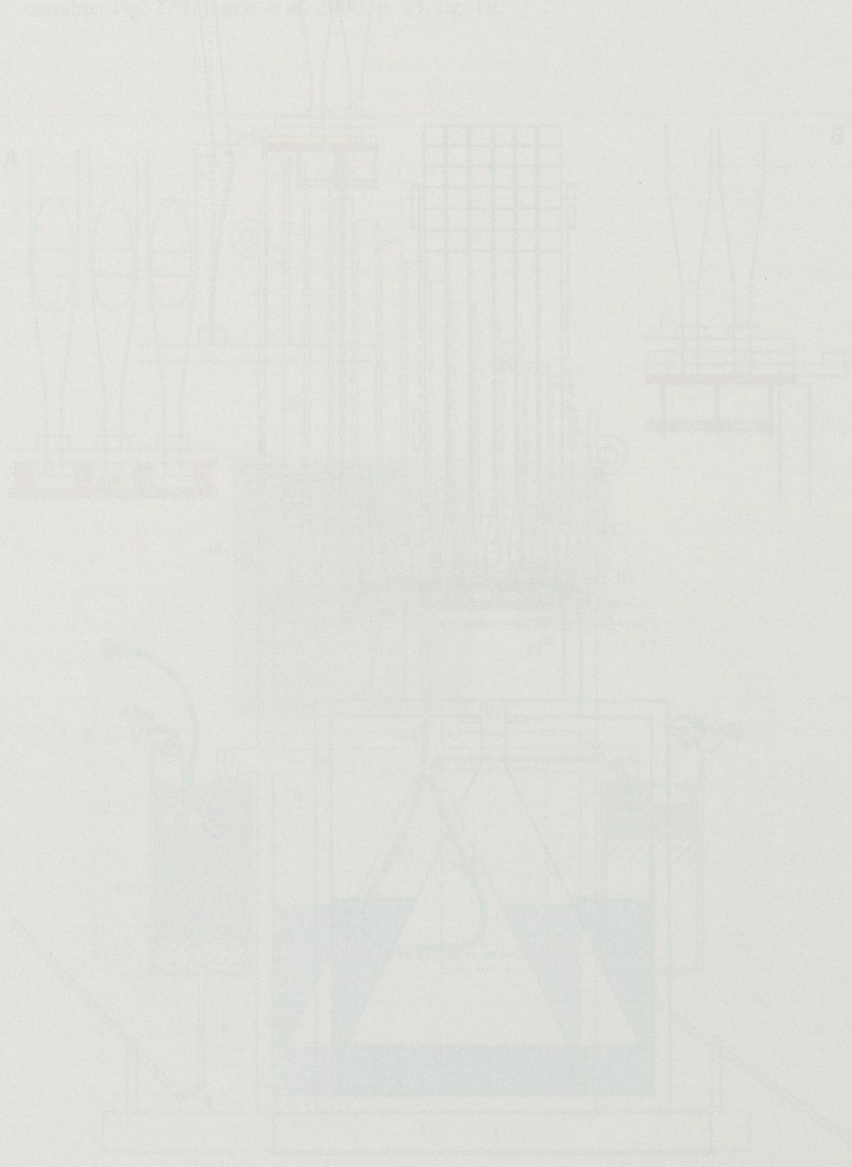

XXII Les fragments de tables en bronze

Regula Frei-Stolba,

avec la collaboration de Hans Lieb et Michel Aberson *

Les fouilles anciennes et récentes sur le site de *Derrière la Tour* ont permis de réunir une série importante de restes de tables en bronze. Il ne s'agit cependant que de débris de taille modeste, ne livrant que des débuts de mots, voire seulement des lettres isolées, et certains sont même anépigraphes. Il est donc difficile d'exploiter ces documents et d'identifier leur contenu. Pour nous, le point de départ de cette recherche fut la découverte récente et l'étude de deux fragments appartenant à une même table, vraisemblablement une table de patronat. Par la suite, nous avons réuni tous les fragments de bronze découverts sur le site de *Derrière la Tour* en y ajoutant ceux qui ont été retrouvés ailleurs à Avenches afin d'avoir une vue d'ensemble sur les objets recueillis.

Nous allons procéder en trois temps: d'abord, les fragments de bronze découverts récemment et anciennement seront présentés et commentés; le deuxième chapitre sera consacré au groupe de documents attribués à des tables de patronat. Dans le chapitre final, nous essaierons d'en tirer quelques conclusions portant sur la fonction du palais de *Derrière la Tour*.

Présentation des fragments de bronze nouveaux ou révisés

Organisé selon l'ordre chronologique des découvertes, le tableau (fig. 290) donne une vue d'ensemble des fragments découverts à des époques différentes et à des endroits distincts sur le site de *Derrière la Tour*[1]. Dans notre commentaire,

N°	Inv.	Fouilles / contexte	Références	Commentaires	Fig.
-	-	1750-1752; dans l'édifice résidentiel principal	*CIL* XIII, 5087; *ICH*, 173; Ms. Schmidt 1750-1752; Ms. Sinner 1760, Bd. 1, Taf. I	objet disparu	300
-	BHM 14259	1751; dans l'édifice résidentiel principal, près de la mosaïque de Bacchus et Ariane	*CIL* XIII, 5086; *ICH*, 172; Frei-Stolba 1995.1	deux fragments d'une table de loi	299
5a	1911/5031	1911; aile thermale LM		même objet que 71/1106	296
5b	71/1106	1971; portique de l'aile longitudinale K de l'extension orientale	Bögli/Meylan 1980, fig. 59	même objet que 1911/5031	296
4	89/8006-1	1989; démolition remaniée de l'aile de liaison K; état 4A altéré; 100-200 ap. J.-C. + post-romain		fragment anépigraphe	295
2	90/8082-5	1990; aile thermale LM; L121; état 4C; 150-250 ap. J.-C.		fragment anépigraphe	293
1a	95/9825-2	1995; fosse moderne dans la salle de réception à la mosaïque de Bacchus et Ariane		deux fragments d'une table de patronat	291
1b	95/9825-3				292
3	95/9926-1	1995; remblai de construction du bâtiment S de la cour orientale		fragment anépigraphe	294
-	1910/4988	provenance inconnue; fouilles de 1910-1911 sur le site de *Derrière la Tour*?	*CIL* XIII, 11495; Schulthess 1912	fragment de texte juridique	302

Fig. 290

Tableau des fragments de tables en bronze mis au jour sur le site de Derrière la Tour. *La provenance du fragment 1910/4988 demeure très incertaine. Situation:* cf. infra, *fig. 304, p. 347.*

* Nous remercions vivement Anne de Pury-Gysel, de nous avoir permis de publier les fragments de tables de bronze et de nous avoir apporté tout son soutien; nous remercions de même Philippe Bridel et Daniel Castella, Avenches, pour leurs suggestions et leur aide dans l'amélioration du texte français. Nos remerciements vont en outre à Hans Lieb, Schaffhouse, avec qui nous avons étudié maintes fois les bronzes; notre collègue nous a aidée à lire et, dans la mesure du possible, à compléter les documents. Notre gratitude s'adresse aussi à Michel Aberson, Genève, avec qui nous avons beaucoup discuté de la fonction du palais de *Derrière la Tour*. Michel Aberson est co-auteur de la dernière partie de cette contribution.

1 Virgine Brodard nous a fourni l'extrait du fichier des inscriptions en bronze, ce dont nous la remercions.

nous préférons commencer par les fragments recueillis en 1995, que nous avons vus en 2005 et dès lors étudiés (n° 1). Nous poursuivrons avec d'autres fragments attribués à des restes de tables de patronat (n°s 2-4) et avec deux fragments d'une table de bronze, également décorée d'un fronton, mais dont l'identification demeure incertaine (n° 5); suivra un fragment anépigraphe, découvert dans l'*insula* 18, qui pourrait appartenir à une table de patronat (n° 6), ainsi que deux objets inclassables (n°s 7 et 8). Nous terminerons par un rappel des fragments de trois textes juridiques déjà publiés en 1995[2] (n°s 9 et 10) et une évocation des fragments de trois textes juridiques provenant des abords du *forum* (*insulae* 27 et 33) (n°s 11-13). Enfin, d'autres fragments repérés ailleurs à Avenches seront encore mentionnés dans les notes.

1 Deux fragments inédits appartenant à une même table
(fig. 291-292)

1a. Inv. 95/9825-2. Fragment de forme irrégulière, étroite, plus longue que haute, brisé de tous les côtés. Dimensions: 1,8 cm (max.) x 5,3 cm (max.) x 0,35 cm. Lettres: *OT*: 1 cm; *AC* endommagées en bas. Lettres précisément gravées. Écriture majuscule capitale actuaire[3]. On distingue deux lignes de texte.

]LO II C+[
] OTAC[

- - - - - -]lo II co[(n)s(ulibus)--- | ---] Otac[il(-)-------

1b. Inv. 95/9825-3. Fragment de forme irrégulière, plutôt quadrangulaire, brisé de tous les côtés. Dimensions: 2,8 cm (max.) x 3,8 cm (max.) x 0,35 cm. Lettres: 2e ligne: 0,8 cm; 3e ligne: 1,3 cm conservées, 1,5 cm estimées. Même écriture, trois lignes de texte.

]+[
]+CEPI[
]RAIA[

------]+ | [---| ---]+cepi[t--- | ---T]raia[n(-)------

Apparat critique

Les fragments 1a et 1b appartiennent à la même table, mais ils ne sont pas jointifs. Toutefois, les fragments ont été retrouvés au même endroit et l'épaisseur des bronzes est la même; de plus, les lettres (*Otac–*) du fragment a et celles (*cepi*) du fragment b ont la même hauteur.

Fragment 1a: de la première ligne ne subsistent que les parties inférieures de quatre ou cinq lettres; cependant, les restes peuvent suffire à les préciser. On y voit le trait horizontal inférieur d'une lettre *–E–* ou *–L–*, puis la courbe inférieure d'une

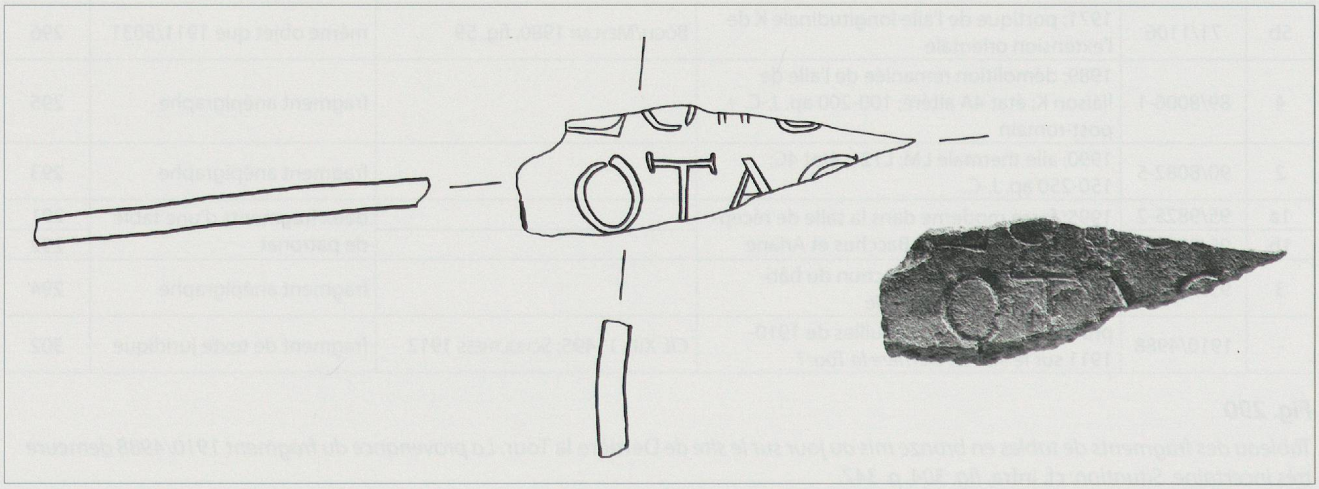

Fig. 291
Fragment n° 1a (inv. 95/9825-2). Échelle 1:1.

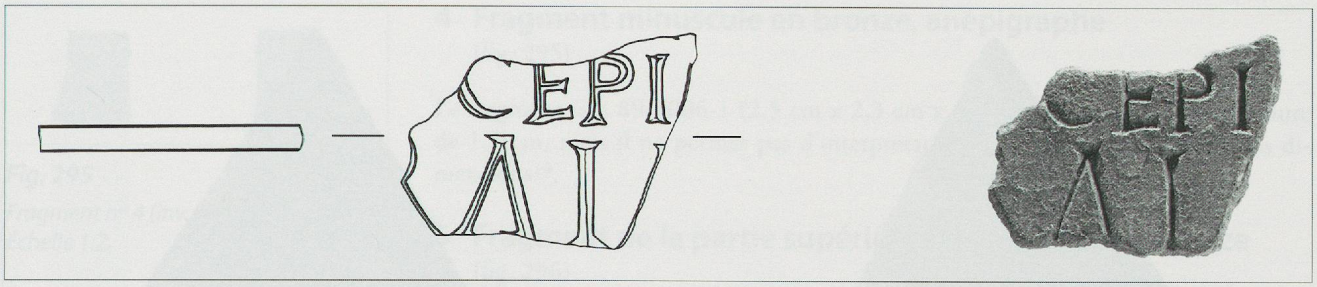

Fig. 292
Fragment nº 1b (inv. 95/9825-3). Échelle 1:1.

lettre qui se complète en un *–O–*; s'y ajoute le bas de deux hastes serrées que l'on ne peut lire que *–II–* et qui représentent le chiffre deux. On ne distingue qu'un petit bout de la courbe inférieure d'une quatrième lettre que l'on ose identifier comme un *–C–*.La cinquième lettre est perdue, mais on peut distinguer à la cassure le reste d'une courbe là où cette lettre a été incisée. À la deuxième ligne, on remarque un espace avant la lettre *–O–* ce qui signifie que la voyelle désigne le début d'un mot.

Fragment 1b: il s'agit d'un fragment de milieu de texte; de la première ligne, on ne peut distinguer que la fin de l'empattement d'une seule lettre non déchiffrable. En ce qui concerne la deuxième ligne, *cepi[---]* n'indique probablement pas le début du mot, car on est tenté de voir l'extrémité droite de l'empattement de la lettre précédente dans la cassure; nous supposons donc que *[---]+cepi[---]* est le milieu du mot concerné, même si aucune trace de la lettre précédente ni de la suivante n'est visible. À la troisième ligne, c'est la hauteur beaucoup plus grande des lettres qui étonne. Nous y lisons au milieu *–AIA–* et non pas *–MIA–*[4] en précisant que la cassure est exactement passée par la jambe de la troisième lettre *–A–*. La première lettre à gauche, également incisée dans la cassure, est *–R–*. En conclusion, nous lisons *---]raia[---*.

Commentaire

Les deux fragments ont été trouvés en 1995 dans la principale salle de réception du palais, ornée de la grande mosaïque de Bacchus et Ariane[5]. C'est en été 2005 que leur appartenance à une *tabula patronatus* a pu être reconnue à l'occasion d'une réunion à l'Institut d'Archéologie et des Sciences de l'Antiquité suivant la conférence de Patrick Le Roux, Paris, consacrée aux *tabulae patronatus*[6]. Mais c'est seulement beaucoup plus tard, en 2009, lors d'une visite commune à Avenches, que Hans Lieb et moi-même avons pu lire la première ligne du fragment 1a, contenant une date consulaire, ainsi que la troisième ligne du fragment 1b aux lettres beaucoup plus grandes. Quatre indices plaident en faveur de l'interprétation selon laquelle il s'agirait d'une table de patronat: la date consulaire, *Otac[---]*, le nom d'un membre de l'élite d'Avenches, le mot *---]cepi[---* et le fait qu'il s'agit d'une table en bronze.

Commençons la lecture suivant l'ordre des mots qui se trouvent sur les deux fragments. La première ligne du fragment 1a se lit: *------]E ou LO II C+[------*[7]. Comme Hans Lieb l'a finement remarqué, ces restes indiquent un second consulat: le chiffre *–II–*, sous la forme de deux hastes, est suivi de la lettre *–C–* qui est le début d'un mot. La lettre qui succède est probablement *–O–* et le tout indique que c'est le consul en seconde position (*consul posterior*) dont le *cognomen* se termine par *---]lo* ou par *–eo* que l'on s'efforcera de trouver, car la mention du consulat sous la forme de *co(n)s(ulibus)* suit les noms des deux consuls. Ce consul recherché a donc revêtu son second consulat et son *cognomen* se termine par *–eus* ou *–lus*. Nous laissons pour le moment l'analyse en suspens; les autres mots conservés sur les fragments pourraient indiquer une piste de recherche.

Le mot *Otac[---]* ne peut être lié qu'au gentilice *Otacilius*, les *Otacilii* ayant été une des grandes familles d'Avenches au IIe siècle ap. J.-C. Le mot *cepi[---]* du fragment 1b est une forme du verbe *capere* ou plutôt du verbe *recipere* car, comme nous l'avons dit plus haut, on distingue la trace d'une lettre précédant *+cepi[---]*, à lire selon toute vraisemblance *[re]cepi[t---]*[8]. Or, *recipere* en sa forme *recepit* est un des mots clé du vocabulaire employé dans les formules des *tabulae patronatus* dans la tournure *liberos posterosque eorum in fidem suam recepit*[9]; le sujet de la phrase est évidemment le *patronus*. Avant de tirer les conclusions de ces données, il faut se pencher sur la

2 Frei-Stolba 1995.1, p. 229-242.

3 Lassère 2005, p. 37-38.

4 Les hastes obliques des deux lettres que nous avons identifiées, Hans Lieb et moi-même, ne sont pas inclinées de la même manière: c'est pourquoi on ne peut lire *–M–*, la lettre *M* serait beaucoup trop large.

5 *Cf.* le plan fig. 304, p. 349. Les fragments se trouvaient dans le remplissage d'une fosse moderne à l'emplacement de la mosaïque. Pour la mosaïque, *cf. supra*, p. 87-105.

6 Patrick Le Roux, *«Les tabulae patronatus»*, dans le cadre d'EDOCSA (été 2005, Université de Lausanne), *La vie quotidienne sous l'Empire d'après les documents administratifs*, R. Frei-Stolba et C. Schmidt (dir.), conférence donnée le 22 avril 2005, à l'Institut d'Archéologie et des Sciences de l'Antiquité. Anne de Pury-Gysel a apporté ces deux fragments et d'autres bronzes encore comme objets de démonstration et de discussion. C'est ainsi que les participants, Hans Lieb, Patrick le Roux et moi-même avons pu examiner les bronzes et discuter de leur identification. Nous sommes tombés d'accord pour reconnaître les deux fragments d'une *tabula patronatus*. – Pour les *tabulae patronatus*, *cf.* Badel/Le Roux (à paraître). Nous remercions vivement Patrick Le Roux de nous avoir communiqué le texte de sa contribution sous forme de manuscrit.

7 Ou ------*]E* ou *LO II CO[*------.

8 On pourrait aussi lire *recepimus*, variante de la formule exprimée à la première personne du pluriel dans le discours direct; mais tous les documents qui contiennent la formule n'attestent que la troisième personne du singulier ou du pluriel.

9 *Cf. infra*, p. 340-341.

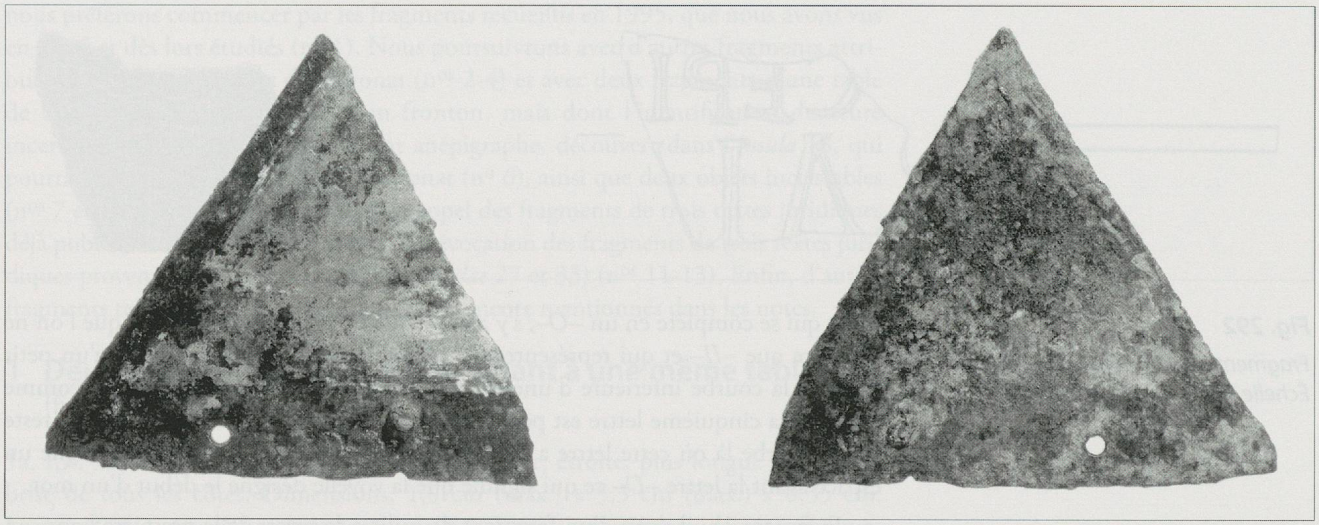

Fig. 293
Fragment nº 2 (inv. 90/8082-5). Échelle 1:2.

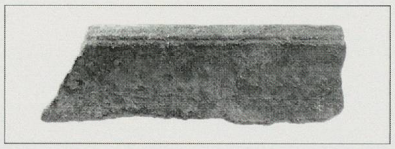

Fig. 294
Fragment nº 3 (inv. 95/9926-1). Échelle 1:2.

dernière ligne, assez énigmatique. On y lit quatre lettres que l'on ne peut compléter autrement que par le nom de *--- T]raia[n(-) ---*. On pense d'emblée à l'empereur Trajan. Or, cette restitution n'entraîne pas forcément la mention de l'empereur Trajan ou Hadrien; il peut s'agir aussi bien d'un nom d'une cité qui portait dans sa formule onomastique celui de Trajan[10].

Il n'est pas anodin que le texte ait été gravé sur une table de bronze. En effet, selon la coutume romaine, seuls certains textes ont été gravés sur un tel support: des documents à caractère officiel ou des copies de tels documents que l'on ne voulait pas seulement publier, mais dont on voulait garantir la pérennité[11]. Les tables de patronat entrent dans cette catégorie puisqu'elles représentent des contrats passés entre un particulier et une communauté engageant les deux parties sur plusieurs générations[12]. Ce n'est donc pas un hasard que les tables de patronat se présentent en Occident comme des plaquettes de bronze qu'on fixait à la paroi d'un portique ou d'une salle tandis qu'en Orient grec, c'est la pierre qui était le support du texte.

Nous supposons donc que les deux fragments ont fait partie d'une table de patronat. Avant d'approfondir l'interprétation proposée et avant de présenter plus en détail les éléments textuels d'une *tabula patronatus*, nous présentons les autres fragments de bronze trouvés également sur le site du palais, mais à des emplacements et à des moments différents; finalement, nous mentionnerons d'autres fragments de bronze de provenances diverses[13].

2 Fragment triangulaire anépigraphe
(fig. 293)

Le fragment inv. 90/8082-5[14] est une plaque de bronze de forme triangulaire (12,5 cm x 11,5 cm x 0,3 à 0,4 cm) dont deux trous de fixation sont conservés dans le bord inférieur; dans l'un, un clou est même encore en place. C'est un fragment du fronton qui mesurait à l'origine sans doute au moins le double. De plus, une face du bronze est argentée et on y distingue clairement les deux bords qui étaient peut-être recouverts par un cadre; il s'agit donc d'un objet noble et assez précieux. C'est la partie supérieure d'une table placardée, fort probablement une table de patronat, vu sa forme triangulaire[15]. En ce qui concerne la face argentée, on peut signaler une inscription de Turin dans laquelle une *tabula argentea* est mentionnée lors d'un contrat d'hospitalité[16]. De même, il ne faut pas oublier la table en argent offerte à T. Tertius Seuerus et qui est mentionnée dans une inscription avenchoise[17], sans vouloir prétendre qu'il s'agirait du même objet.

3 Fragment de cadre en bronze anépigraphe
(fig. 294)

Le fragment inv. 95/9926-1 peut être versé au même dossier, car il s'agit probablement d'un morceau de cadre d'une tablette en bronze (2,6 cm x 7,8 cm x 0,4 cm)[18].

10 *Colonia Ulpia Traiana* (Xanten); *colonia Marciana Traiana Thamugadi*; *colonia Ulpia Traiana Sarmizegetusa*; *cf. infra*, p. 342-343.

11 *Cf.* Eck 2008.2, lequel démontre, p. 111, que la pérennité de la publication du document était visée, non sa simple publication. – En Orient grec, les tables de bronze utilisées en tant que support d'un texte officiel sont rares, *cf.* Eck 2008.2 (deux petits fragments; Sagalassos, Pisidie) et *AE*, 2006, 1369 (stèle à fronton en bronze gravée d'une lettre d'Hadrien; le fronton est orné du buste d'Hadrien; Naryx, Achaïe); *cf.* aussi Eck 2009 et Aberson/Frei-Stolba 2010.

12 Pour les tables de patronat, *cf.* Badel/Le Roux (à paraître).

13 Nous remercions vivement Virgine Brodard de nous avoir fourni l'extrait du fichier des inscriptions en bronze.

14 Le fragment triangulaire anépigraphe inv. 90/8082-5 a été trouvé dans l'aile thermale LM du palais. *Cf. supra*, p. 297, nº 170.

15 La forme de la table de patronat était de préférence une table de bronze surmontée d'un fronton, *cf.* Badel/Le Roux (à paraître), et *infra*, p. 338.

16 *Cf. CIL* V, 7165 = *AE*, 2003, 776, Turin. Le *cursus honorum* sénatorial est fragmentaire; on peut y lire: *---ho]spitium cum leg(ione) V[--- | --- tab]ula argent(ea) ae[---]*|-------. Date: époque de Claude.

17 Selon l'énoncé de l'inscription, il ne s'agit pas d'une table de patronat; *CIL* XIII, 5072 = *HM*, 208 = Walser, *RIS*, 74 = Frei-Stolba/Bielman 1996, nº 17 = Oelschig 2009, nº 7051, p. 261: *... tabulam arg(enteam) p(ondo)[.]L* ou *pu[b]l(ice) posuer(unt)*.

18 Le fragment a été récolté dans le remblai d'égalisation lié à l'édification du bâtiment S de la cour O. *Cf. supra*, p. 298, nº 172.

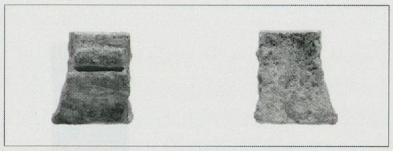

Fig. 295
Fragment n° 4 (inv. 89/8006-1). Échelle 1:2.

4 Fragment minuscule en bronze, anépigraphe
(fig. 295)

Le fragment inv. 89/8006-1 (2,5 cm x 2,3 cm x 0,7 cm) est décoré d'une moulure de 1,2 cm, mais il ne permet pas d'interprétation en raison de ses trop petites dimensions[19].

5 Fragment de la partie supérieure d'une table de bronze
(fig. 296)

Le dernier bronze provenant du palais de *Derrière la Tour* est beaucoup plus intéressant, mais il reste énigmatique. L'objet consiste en deux parties jointives du fronton d'une table de bronze. Le fragment 5a, plus grand, a été trouvé en 1911, mais il restait inédit bien qu'il fût gravé de quatre lettres. Le petit fragment 5b, repéré en 1971, a été mentionné dans la publication des fouilles[20]. On doit l'assemblage des deux fragments à Anne Kapeller qui a remarqué leur coïncidence en rangeant les objets de fouilles en 1993, en dépit du fait que les deux fragments proviennent de deux endroits différents du palais[21].

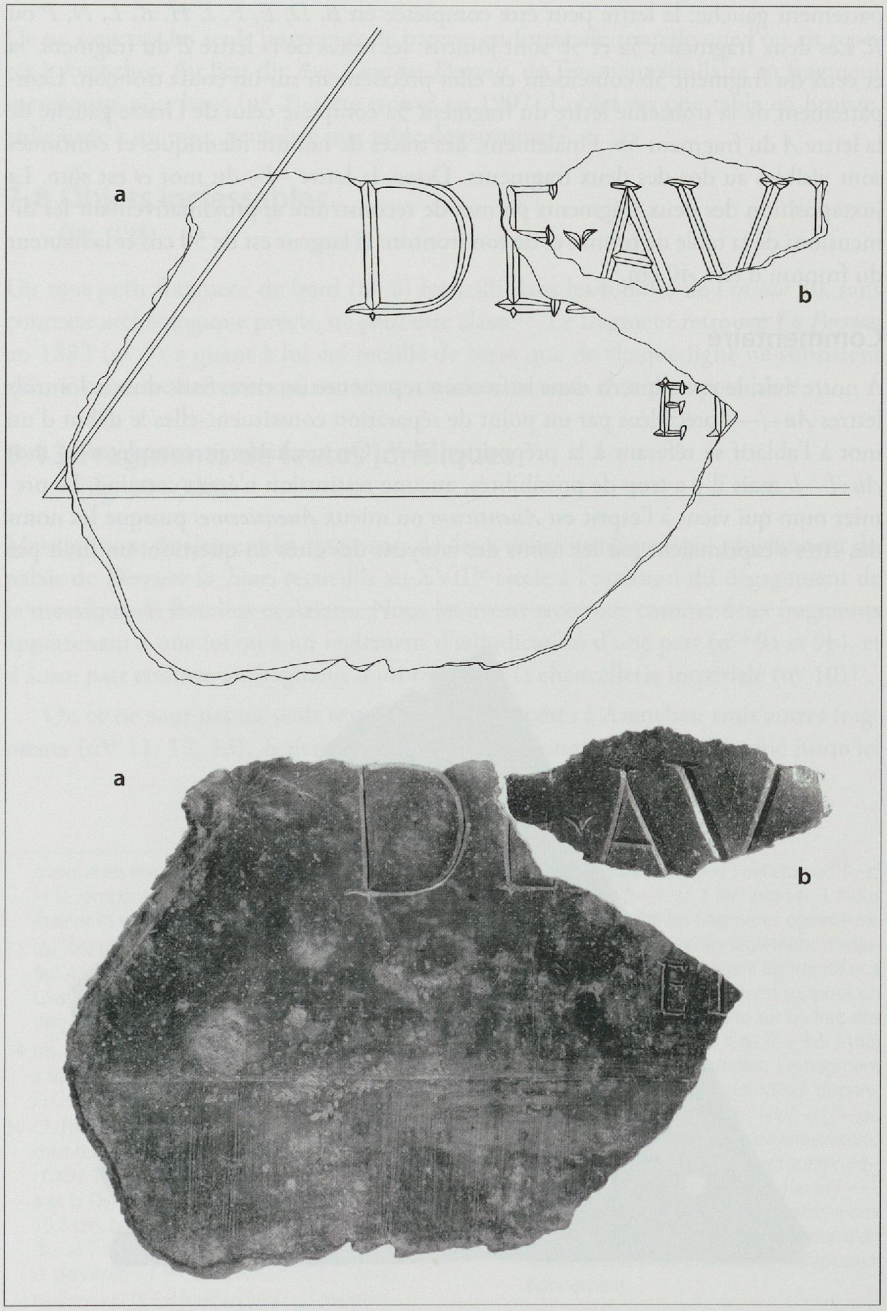

Fig. 296
Fragments n°s 5a (inv. 1911/5031) et 5b (inv. 71/1106). Échelle 1:2.

19 Ce fragment provient de la couche de démolition remaniée de l'aile de liaison K. *Cf. supra*, p. 298, n° 171.

20 Bögli/Meylan 1980, p. 47, fig. 59.

21 Le fragment a (inv. 1911/5031) a été découvert dans le secteur de l'aile thermale LM, tandis que le fragment b fut repéré en 1971 lors du dégagement du portique de l'aile longitudinale K.

5a. Inv. 1911/5031. Fragment brisé de tous côtés. Dimensions: max. 13 cm x max. 17 cm x 0,3 cm. Lettres: 3 cm (1ère l.); 1,3 cm (2e l.); avant la deuxième ligne et en bas, espaces vides[22]. Lettres: l. 1: *D*, *E* fragmentaire, restes de l'empattement gauche d'une troisième lettre; l. 2: *ET*. Interligne: 2,2 cm.

5b. Inv. 71/1106. Petit fragment d'un milieu de texte, brisé de tous les côtés. Dimensions: max. 3,9 cm x max. 8,1 cm x 0,25 à 0,3 cm. Lettres: 3 cm. Les deux lettres *AV* précédées par un triangle de séparation; dans la cassure droite, la trace d'une haste (*I*), dans la cassure située avant le triangle de séparation, traces d'une lettre *E* (ou *F*, mais *F* est exclu grâce à l'assemblage des deux fragments)[23]. Nous proposons la lecture suivante (a + b):

[---] | de · Au+[---] | et [------

Apparat critique

Le fragment 5a est de forme irrégulière, mais on peut restituer la morphologie d'une tablette à fronton définie par le bord incliné d'un triangle à gauche et par la partie inférieure du fragment. Le fragment 5b, beaucoup plus petit et de forme irrégulière, se distingue par le point de séparation triangulaire qui précède les trois lettres (*AV+*). La troisième lettre n'est qu'un trait vertical où l'on distingue en haut un peu de l'empattement gauche; la lettre peut être complétée en *B*, *D*, *E*, *F*, *I*, *H*, *K*, *L*, *N*, *P* ou *R*. Les deux fragments 5a et 5b sont jointifs; les restes de la lettre *E* du fragment 5a et ceux du fragment 5b coïncident en effet précisément sur un court tronçon. L'empattement de la troisième lettre du fragment 5a complète celui de l'haste gauche de la lettre *A* du fragment 5b. Finalement, des traces de rainure identiques et continues sont visibles au dos des deux fragments. Donc, la lettre *–E–* du mot *et* est sûre. La juxtaposition des deux fragments permet de reconstruire approximativement les dimensions de la table de bronze et de son fronton: la largeur est de 50 cm et la hauteur du fronton d'env. 40 cm.

Commentaire

À notre avis, le texte inscrit dans le fronton représente un titre. Sans doute, les trois lettres *Au+[---]* précédées par un point de séparation constituent-elles le début d'un mot à l'ablatif se référant à la préposition *de*[24]. On souhaiterait compléter ce mot *Au+[---]*, mais il y a trop de possibilités, aucune restitution n'étant certaine. Le premier nom qui vient à l'esprit est *Auenticum* ou mieux *Auenticenses* puisque les noms des cités s'exprimaient par les noms des citoyens des cités en question; on lirait par

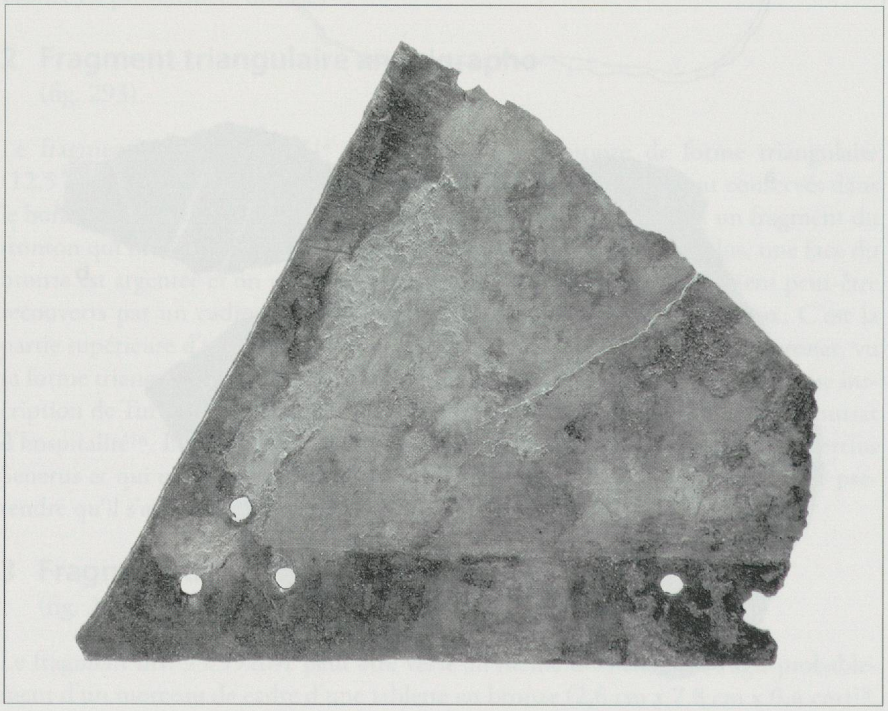

Fig. 297
Fragment nº 6 (inv. 92/8718-1). Échelle 1:2.

22 Les bords du fronton étaient sans doute couverts d'un cadre sur chaque côté à l'instar de la table en bronze, de patronat en l'occurrence, trouvée à Munigua par exemple, *cf. infra*, n. 47. L'espace vide, notamment en bas, se réduit ainsi considérablement.

23 Les traces de rainure visibles au dos des deux fragments se complètent parfaitement. Le fragment 5b est jointif sur une longueur de 0,8 cm.

24 Nous avons essayé toutes les combinaisons *Aub-*, *Aud-*, *Aue-*, *Auf*, *Aul-*, *Aun-*, *Aup-*, *Aur-*.

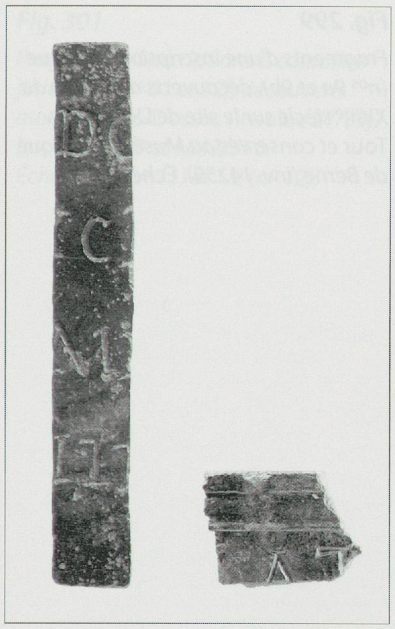

Fig. 298

Fragments nº 7 (inv. 1882/1941) et nº 8 (inv. 96/10065-16). Échelle 1:1.

conséquent *[---] | de Aue[nticens(ibus)] | et [---]*. Cependant, la prudence est de mise, car il y a plusieurs autres restitutions possibles, telle *de aur[o ---]* («de l'or») ou une forme du verbe *auferre* «emporter, enlever»[25]; seul le début d'un gentilice ou d'un *cognomen* semble être exclu puisque, dans ce contexte officiel, le nom en question incluait le prénom aussi[26]. La troisième ligne qui commence par et, doit contenir un mot ou un nom équivalant au mot discuté et qui est à ce jour impossible à compléter[27]. Finalement, nous suivons l'hypothèse avancée par Hans Lieb selon laquelle les deux lignes conservées étaient précédées par une ou même deux lignes. La préposition *de* n'occupait pas la première place, contrairement à notre première idée[28], mais elle était précédée par une introduction qui définissait le texte[29]. Cette table à fronton aurait donc présenté une copie d'un texte à caractère officiel concernant deux partenaires et non pas une table de patronat usuelle. Cette hypothèse n'est pas improbable, car même si les tables à fronton servent en général de support à des tables de patronat, de rares autres spécimens contiennent de textes différents à caractère officiel; c'est le cas d'une lettre d'Hadrien, d'un édit de Licinius[30] et d'une table, inclassable et beaucoup plus petite, signalant la délimitation entre deux provinces[31].

6 Le fragment de l'*insula* 18

(fig. 297)

Ce ne sont pas les seuls fragments de bronze en forme de triangle que l'on ait repérés à Avenches. Au lieu-dit *Aux Conches-Dessous*, un fragment similaire au fragment mentionné plus haut (nº 2) a été trouvé en 1992. L'objet est une table en bronze, jadis fixée à un mur, peut-être une table de patronat[32].

7-8 Objets inclassables

(fig. 298)

Un tout petit fragment de bord (nº 8) recueilli dans les fouilles de l'*insula* 20, sans contexte archéologique précis, ne peut être classé[33]. Le fragment retrouvé *En Perruet* en 1882 (nº 7) a quant à lui été retaillé de sorte que de chaque ligne ne subsistent qu'une ou deux lettres et qu'une reconstitution du texte n'est plus possible[34].

9-13 Fragments de textes juridiques

(fig. 299-302)

Mentionnons finalement les fragments de deux textes juridiques qui proviennent du palais de *Derrière la Tour*, recueillis au XVIIIe siècle à l'occasion du dégagement de la mosaïque de Bacchus et Ariane. Nous les avons reconnus comme deux fragments appartenant à une loi ou à un règlement d'adjudication d'une part (nºs 9a et 9b), et d'autre part comme un fragment d'un rescrit de la chancellerie impériale (nº 10)[35].

Or, ce ne sont pas les seuls textes juridiques repérés à Avenches: trois autres fragments (nºs 11, 12, 13), également publiés depuis longtemps, ont échappé jusqu'ici

25 Donc *de auf[erendo---] | et [---]* respectivement *de auf[erendis] | et [---]*.

26 *Cf.* le sénatus-consulte *de Cn. Pisone patre* dont le titre est: *S(enatus) c(onsultum) de Cn(aeo) Pisone patre propositum N(umerio) Vibio Sereno proco(n)s(ule)*, Eck *et al.* 1996, p. 38.

27 Nous lisons la particule *et*, car il y a très peu de mots commençant par *et[---]*; de plus, nous ne voyons aucun nom débutant par *Et[---]* qui pourrait être inséré ici.

28 Nous y avions vu un paragraphe d'un texte juridique introduit par la préposition *de*: *cf.* les rubriques de la *Lex Irnitana*, par exemple § 24: *R(ubrica). De praefecto imp(eratoris) Caesaris Domitiani Aug(usti)* («*Rubrique. Sur le préfet de l'empereur César Domitien Auguste*», *AE*, 1986, 333, p. 114, P. Le Roux).

29 Peut-être *Dec(retum) dec(urionum)* ?

30 *Cf. AE*, 2006, 1369 (*cf. supra*, n. 11) et la table de bronze à fronton bas, publiée par N. Sharankov, *Archaeologia Bulgarica* 13 (2), 2009, p. 61-67, une copie de la table de *Brigetio* du 10 juin 311; d'autres documents sont trop petits ou restent encore inédits.

31 *Cf. AE*, 1912, 200 = Gerov 1989, p. 90–91, nº 188 et photo; tablette en bronze (14 x 10,3 x 0,5 cm) trouvée à Bov au Mont Haemus, auj. au Musée de Sofia: *Caro et Carino uucc | Gaianus | preses finem | posuit inter du|[as D]acias dila|[psum---|------]*. L'éditeur développe *uucc* en *uictoribus*, mais on pourrait aussi bien lire *uiris clarissimis*. Date: 283 ap. J.-C. La table est couronnée d'un fronton et on y voit deux trous de fixation à g. et à dr. en-dessus du texte. Hans Lieb, à qui nous devons ces informations, suppose que la table était fixée à un poteau.

32 Inv. 92/8718-1 provenant du lieu-dit *Aux Conches-Dessous* (propriété «*Caravanes Treyvaud*», parcelle 2022; *insula* 18). Il est percé de trois trous à l'angle inférieur gauche et d'un trou le long du côté inférieur. Les dimensions sont plus grandes (12,2 cm x ca. 14 cm x 0,25 cm). On y remarque les traces de deux bords, l'inférieur et le rampant gauche: peut-être les bords étaient-ils également munis d'un cadre.

33 Inv. 96/10065-16, *cf.* Meystre 1997, p. 80 et fig. 43, 33. Dimensions: 1,4 x 2 x 0,4 cm. C'est un bord de table de bronze; on y distingue les bouts de deux lettres *[---]LV[---]*.

34 Inv. 1882/1941. Dimensions: 7 cm x 1 cm x 0,3 cm. Lettres: 0,5 cm: ------ | *---]DC[---|---]+C+[---|---]MI[---|---]ITT[------*.

35 *Cf.* Frei-Stolba 1995.1, p. 229–242. Le premier texte est constitué de deux fragments, *cf. ICH*, 172 = *CIL*, XIII, 5086 = *AE*, 1995, 1138 a et b. Dimensions: 9a) 9 x 16 cm et 9b) 9 x 10,2 cm. Lettres: 2,2 à 1,1 cm (a) et 1,2 cm (b): a) *[---]endis | [---]nt quique in | [---]nere et denume|[---]* vac. *{t}<e>orum (?) | [---]que ciui[------. et b) ---].[---]|[---] |aiu[---] | redieri[nt ---] | [---] quae broxu[---] | debeto vac. [---c] aussa extra [------*. L. 4 lire: *proxu[---]*. Nous avons interprété les fragments comme extraits d'une loi ou d'un règlement d'adjudication, mais sans arriver à les identifier à des textes connus; Mommsen supposa un extrait du sénatus-consulte sur les frais des jeux de gladiateurs (*CIL* II, 6278 = *ILS*, 5163) dont le texte est incomplet. Le fragment du second texte est aujourd'hui disparu, *cf. ICH*, 173 = *CIL* XIII, 5087: *---]ia[---] | [---]ad eum q[u(-)---] | [---] proui]nciae imper[ator(-)---] | [---] mittantur a| [---] | [---] erit aut is cui i[---] |[---] | [---]ae imperator[---] | [---]ser++[------*. L. 6: peut-être *[litter]ae imperatoriae*, index *CIL* XIII, 5, p. 70. Il s'agit probablement d'un rescrit se référant à un problème d'approvisionnement.

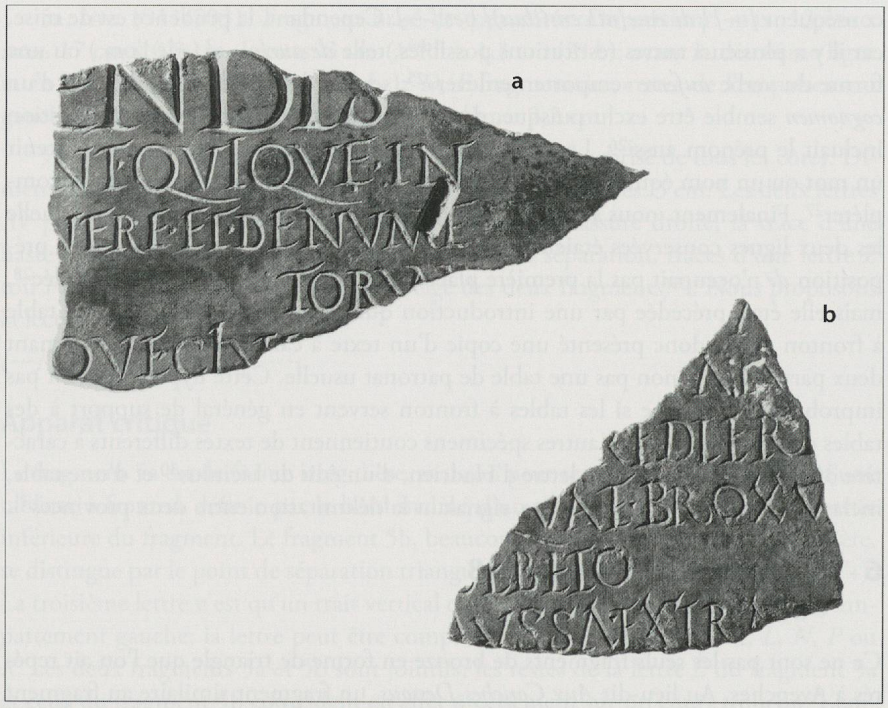

Fig. 299

Fragments d'une inscription juridique (nos 9a et 9b), découverts au milieu du XVIIIe siècle sur le site de Derrière la Tour *et conservés au Musée Historique de Berne (inv. 14259). Échelle 1:2.*

à une interprétation précise. Ce sont le fragment du milieu d'un texte qui contient trois mots lisibles[36] ainsi que le cadre attaché à une petite plaque fragmentaire de bronze gravée de la seule lettre *A* en tant que début d'un mot[37]; les deux documents (fig. 301, nos 11-12) ont été offerts en 1842 par Jules Rosset, qui les avait trouvés au lieu-dit *Conches-Dessus* (*insulae* 27 et 33). Le troisième fragment (fig. 302, no 13) a été découvert en été 1911 en un endroit inconnu; les mots fragmentaires de trois lignes du milieu d'un texte font penser à l'extrait d'un passage juridique[38].

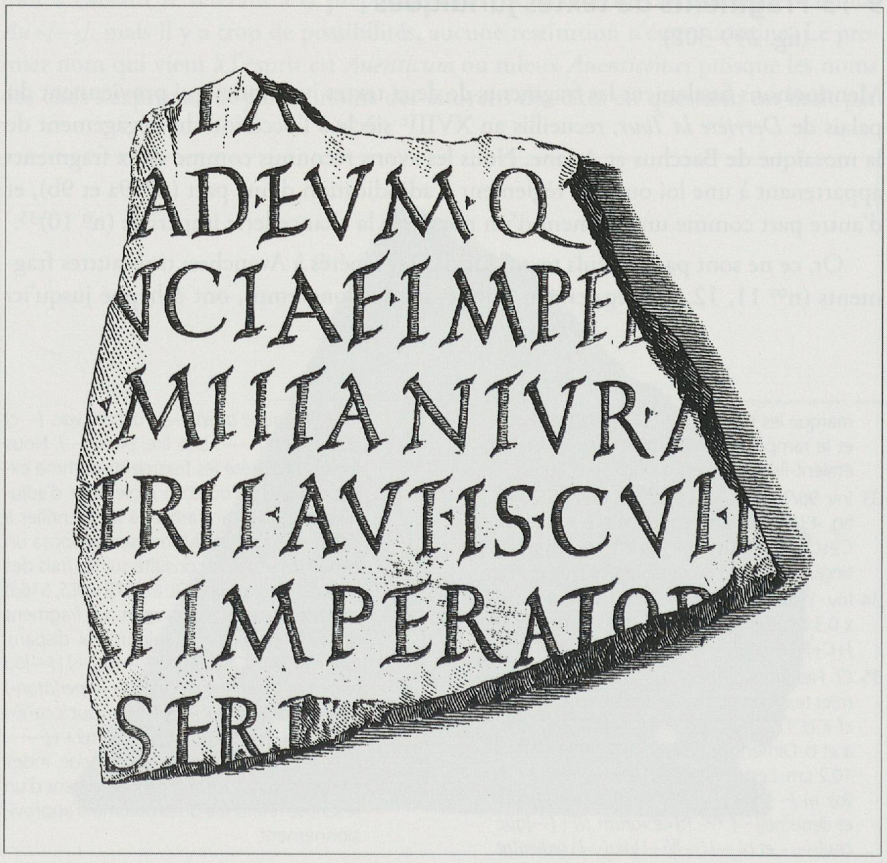

Fig. 300

Fragment d'une inscription à caractère juridique (no 10), découvert au milieu du XVIIIe siècle sur le site de Derrière la Tour *et aujourd'hui perdue.*

Ms. Sinner 1760, Bd. I, Taf. 1.

36 **11**: *ICH*, 174 = *CIL* XIII, 5088 = Hagen 1878, no 116 (une ligne est oubliée). Inv. 1842/550. Dimensions: 5,5 cm x max. 5,5 cm x 0,4 cm. Lettres: 1 cm. Belle écriture soignée: *--- o]mne tem[pus--- | --- quo] ndam[---| ---]rba[---| ---]u[------*.

37 **12**: *ICH*, 343, 9 = Hagen 1878, no 115. Inv. 1842/549. Dimensions: cadre de bronze: 20 cm x 3 cm; fragment de la table: 7 cm x 4 cm x 1,4 cm (moulure) et 0,3 cm (table). Lettre A: 3 cm.

38 **13**: *CIL* XIII, 11495; inv. 1910/4988. D'après Schulthess 1912, p. 498, le fragment a été découvert en été 1911. Des fouilles se déroulaient précisément à ce moment sur le site de *Derrière la Tour* (*cf.* vol. 1, p. 29-30). Mais rien ne permet d'assurer que le fragment ait été recueilli durant ces recherches. Dimensions: 6,5 cm max. x max. 5 cm x 0,5 cm. Lettres: 1,1 cm. Écriture soignée: *------ | --- icani---|---+cons[---|---]m sit Au[------*. Nous restituerions volontiers, d'après les propositions d'Otto Schulthess, le mot *---u]icani*, le subjonctif *sit* utilisé dans une subordonnée ainsi peut-être que *– Au[entic(-)---]*; les lettres *ica* ont été colorées en rouge à une époque moderne.

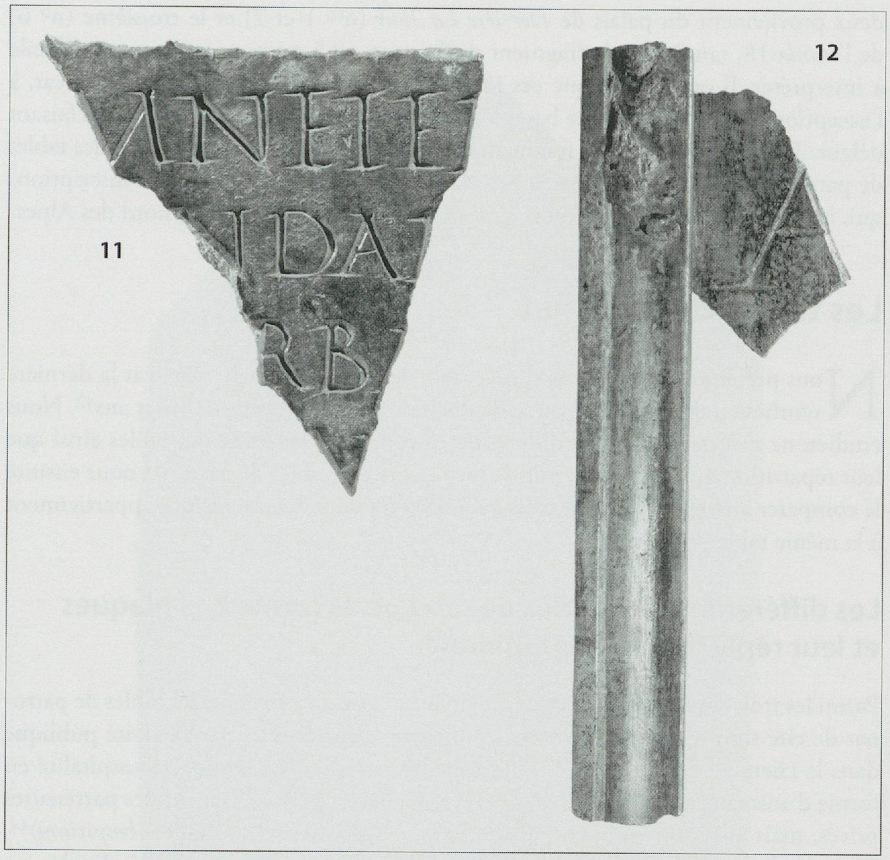

Fig. 301
Fragments d'inscriptions à caractère juridique (nos 11 et 12), découverts aux Conches-Dessus *(insulae 27/33). Inv. 1842/549 et 1842/550. Échelle 1:1 (no 11) et 1:2 (no 12).*

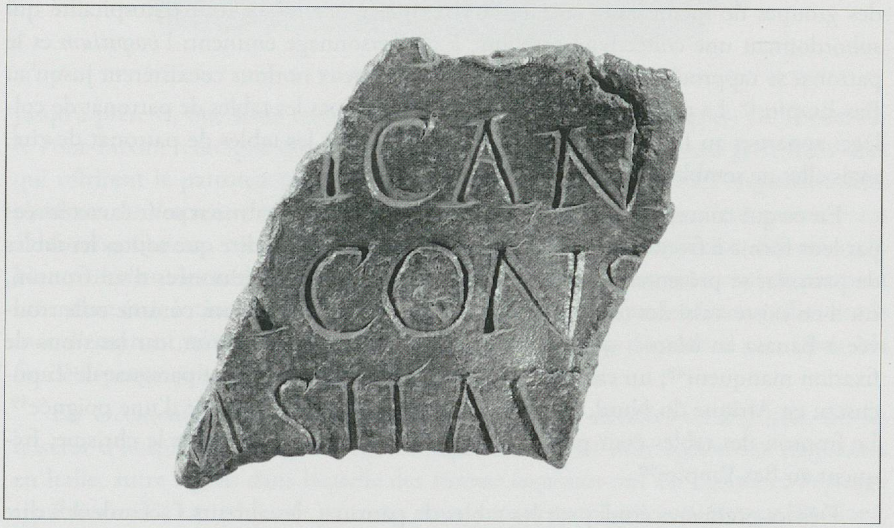

Fig. 302
Fragment d'inscription (no 13), de provenance incertaine (inv. 1910/4988). Échelle 1:1.

Autres fragments de bronze inscrits

Afin de compléter ce survol, mentionnons brièvement un très petit fragment de bronze d'origine inconnue et deux petits fragments de tables découverts au théâtre[39]. En revanche, la plaquette en argent dédiée à Mars Gradiuus, la petite tablette probablement attachée à une statue de Mars Caisiuus et la cloche consacrée à Deus Mercurius[40] n'entrent pas dans ce dossier qui ne comprend que des tables en bronze; les inscriptions énumérées sont d'ailleurs les seuls documents de métal dédiés à des divinités[41].

Ainsi, le site d'Avenches a livré un nombre considérable de fragments de bronze. Cela n'est pas étonnant, car il faut supposer que dans chaque cité un grand nombre de tables de métal – non seulement des tables de patronat ou des textes juridiques, mais aussi des tablettes votives fixées à des bases de statuettes – ont décoré des murs, des bases et des objets. Soulignons, à ce stade de la recherche et avec toute la prudence requise, l'identification possible de trois tables de patronat fragmentaires, dont

39 Inv. X/204, petit fragment du milieu, corrodé, de forme irrégulière: max. 6 x 5 cm. Lettres: 1,4 cm. Les lettres sont difficiles à lire: *-------]++[---|---] AB [---|---] INO [---|--- VO (?) [------*; le fragment est inclassable. Les deux fragments trouvés au théâtre sont: a) Inv. 99/10896.1, forme irrégulière (max. 3 cm x max. 3 cm x 0,9 cm; lettres: 1,2 cm; écriture majuscule capitale actuaire): *------]CV[--- | ---]TERV[------*; b) Inv. 99/10912.1, forme irrégulière (max. 2,8 cm x max. 2,8 cm x 0,9 cm): *-------]ME[------*. Nous remercions Georg Matter, Aarau, de ces informations.

40 La tablette en argent (inv. 70/6749) présente un petit poème, *cf.* Frei 1976. La petite tablette (3,7 cm x 6,7 cm x 0,2 cm), inv. 1980/4638; *CIL* XIII, 11475 = *AE*, 1996, 1121 est un remploi (au dos *–R-*); elle est dédiée à Mars Caisiuus: *Mart(i) Caisiu(o) | Pomp(eius ?) Optatus | fl(amen) Aug(usti) ex stip(e)*, *cf.* Bielman 1996. Pour la cloche inscrite, *cf.* Frei-Stolba/Hochuli-Gysel 1997 (= *AE*, 1999, 1114), identifiée par Martin-Kilcher 2000 (*AE*, 2003, 1289): *Deo Mercurio Iulius Sextus u(otum) s(oluit) l(ibens) m(erito)*.

41 *Cf.* le tableau de Nélis-Clément 2008, p. 91-94.

deux proviennent du palais de *Derrière La Tour* (nos 1 et 2) et le troisième (no 6) de l'*insula* 18, tandis que le fragment du fronton no 5 est pour le moment difficile à interpréter. Il est évident que ces identifications demeurent hypothétiques car, à l'exception du no 1, elles ne se basent que sur la forme du support, les textes faisant défaut. Toutefois, puisque les fragments de bronze pourraient appartenir à des tables de patronat, nous consacrerons le prochain chapitre à cette catégorie d'inscriptions qui, à une possible exception près, n'est pas représentée à ce jour au nord des Alpes.

Les tables de patronat

Nous présentons ici une vue d'ensemble de l'état de la recherche, car la dernière synthèse traitant de ce groupe de documents date de plus de vingt ans[42]. Nous étudierons successivement les différentes catégories et la forme des tables ainsi que leur répartition géographique, puis le formulaire des tables de patronat pour ensuite le comparer aux restes de texte conservés dans les deux fragments qui appartiennent à la même table.

Les différentes catégories de *tabulae*, la forme des plaques et leur répartition géographique

Parmi les trois catégories d'objets témoignant de contrats sociaux, les tables de patronat de cité sont les plus fréquentes, confirmant l'entrée d'une collectivité publique dans la clientèle d'un patron[43]. Elles sont très proches des tessères d'hospitalité en forme d'animaux qui, attestées dès les IIe et Ier siècles av. J.-C., liaient des partenaires privés, mais aussi des groupes, par des liens réciproques d'hospitalité (*hospitium*)[44]. Mais dès le Ier siècle ap. J.-C., le pacte d'hospitalité conclu entre des individus ou des groupes de même rang social a été remplacé par un contrat d'hospitalité qui subordonnait une collectivité publique à un personnage éminent; l'*hospitium* et le patronat se rapprochèrent beaucoup même si les deux notions coexistèrent jusqu'au Bas-Empire[45]. La troisième catégorie est constituée par les tables de patronat de collège: apparues au IIe siècle ap. J.-C.[46], elles imitaient les tables de patronat de cité, mais elles ne semblent avoir été gravées qu'en Italie.

En ce qui concerne leur aspect extérieur, les tables de patronat sont caractérisées par leur forme à fronton (fig. 303)[47]. On ne peut toutefois dire que toutes les tables de patronat se présentent comme des plaques de bronze couronnées d'un fronton, car il en existe aussi des rectangulaires sans décoration ni fronton, comme celle trouvée à Banasa au Maroc, qui était sans doute scellée dans un mur, car les trous de fixation manquent[48]; un cas unique est représenté par la table de patronat de Tupucusctu en Afrique du Nord, un modèle de bronze portable équipé d'une poignée[49]. Le fronton des tables était parfois décoré d'un dessin, notamment le chrisme, fréquent au Bas-Empire[50].

Dès les premières études sur les tables de patronat, les auteurs s'accordent à dire que ces tables représentent un phénomène occidental[51]. L'étude récente de Claude Eilers sur les patrons des collectivités en Orient grec[52] confirme cette spécificité, car,

42 Nicols 1980; l'auteur n'a pas pris en considération les tables de patronat du Bas-Empire, ce qui limite un peu les conclusions générales. En plus, après 1980, les tables de patronat suivantes, toutes époques confondues, ont été retrouvées ou révisées: *AE*, 1954, 27; *AE*, 1954, 260; *AE*, 1972, 282; *AE*, 1984, 280 = *AE*, 1937, 119-120 +121; *AE*, 1990, 211; *AE*, 1992, 562 = *CIL*, XI, 5749 = *ILS*, 7221; *AE*, 1997, 937; *AE*, 2000, 546 (tout petit fragment); *AE*, 2004, 443 = *AE*, 2006, 347; sans oublier *CIL*, V, 7185 = *AE*, 2003, 776, où une *tabula argentea* attestant un *hospitium* est mentionnée (*cf. supra*, n. 16). Badel/ Le Roux (à paraître) présentent eux aussi une vue d'ensemble axée sur les deux formes, les tessères et les tables de patronat. Nous n'énumérons les tessères d'hospitalité que si la formule utilisée contient également celle du patronat. Nicols 2006 étudie des problèmes particuliers.

43 *Cf.* Mommsen 1864, p. 335–336; Cagnat 1914, p. 333 et Harmand 1957, p. 332.

44 *Cf.* Frei-Stolba 1986 (renvoi aux publications antérieures) où nous avions publié à nouveau la tessère de Fondi, Italie (*CIL* I², 611) conservée au Musée de Coire. Cependant, nous ne sommes plus sûrs que l'objet conservé au Musée de Coire soit une authentique *tessera hospitalis*; ce pourrait être aussi bien une imitation fabriquée au XIXe siècle, car il y a des faux parmi les objets provenant de l'héritage de Rudolf von Planta.

45 Pour le vocabulaire propre à l'hospitalité en usage dans les tables de patronat, *cf. infra*, n. 65. Pour le rapprochement des tessères et des tables, mais aussi pour le maintien de la distinction entre les deux formes, on consultera notamment Badel/Le Roux (à paraître). La notion de *tessera* est attestée jusqu'au IVe siècle, *cf. CIL* VI, 1688 = *ILS*, 6111b: *tessera hospitalis*; *CIL* II, 2211 = *ILS*, 7222: *tessera pat(ronatus)*.

46 *Cf.* en dernier lieu Tran 2006, p. 327 et n. 109 (liste des documents); les tables ont été gravées entre 166 (*AE*, 1987, 464) et 261 (*CIL* XI, 5749 = *ILS*, 7221; *CIL* XI, 5750).

47 Table de patronat de 162 provenant de Banasa (*IAM*, 2, 125); *cf.* aussi Corbier 2006, p. 89. – Les tables de patronat de C. Silius Aviola (*infra*, n. 71 et 114-115) sont endommagées en haut et il n'est pas certain qu'elles aient été couronnées d'un fronton; *cf.* Gregori 1991 (photos). Les deux tables retrouvées à Munigua en Bétique mettent en évidence que la forme a joué un rôle dans la confection des tables en bronze: *AE*, 1962, 287, une table de patronat du début de l'Empire est une plaque de bronze à fronton (en forme de façade de maison, *cf.* Nesselhauf 1960, p. 142 et fig. 44a) tandis que la table contenant la lettre de l'empereur Titus (*AE*, 1962, 288) est rectangulaire, *cf.* Nesselhauf 1960, fig. 44b). *Cf.* pour la thématique aussi Badel/Le Roux (à paraître).

48 *IAM*, 2, 126 et photo; la table est datée de 75 ap. J.-C.

49 Cagnat 1914, pl. VIII, 1 (*CIL* VIII, 8837).

50 Tête de Minerve casquée: *CIL* XI, 6335 = *ILS*, 7218, Pesaro, Italie, 256 ap. J.-C. (nous remercions Hans Lieb de nous avoir signalé cette table). Tête de jeune homme: *CIL* X, 478 = *ILS*, 6114 (344, patronat d'*Helpidius*, cité cliente: *Paestum*). Chrisme, *cf.* en partic. Chastagnol 1995, *passim* et p. 40, fig. 1 à 5: *AE*, 1990, 211 (1er août 347, patronat d'*Aquilius Aper*, cité cliente: *Paestum*, *cf.* Sabbatini Tumolesi 1990); *AE*, 1913, 25 (entre 364 et 366, patronat d'*Aelius Iulianus*, cité cliente: Thamugadi, Numidie), *cf.* Chastagnol 1978, p. 44-48 et photo, pl. XIII); les patronats de *Claudius Lupicinus*: *CIL* XIII, 921 a = *ILS*, 6117 = *ILA, Nitiobroges*, 14 (entre 383 et 388, cité cliente: *ciuitas Senonum*); *CIL* XIII, 921 b = *ILS*, 6117 a = *ILA, Nitiobroges*, 15 (cité cliente: *Autessiodurensium ciuitas*); *CIL* XIII, 921 c = *ILS*, 6117 b = *ILA, Nitiobroges*, 16 (cité cliente: Orléans); *CIL* II, 2210 bis = *ILS*, 6116 (349-350, patronat de *Flauius Hyginus*, cité cliente: *Tipasa*; Maurétanie Césarienne). *IPRLugo*, 55, photo, tab. 20, constitue un cas à part: c'est une table d'hospitalité et de patronat, datée de 28 ap. J.-C., même si le mot *patronus* n'y apparaît pas; la plaque a la forme d'un temple au fronton décoré d'une tête d'homme en relief, *cf.* en particulier Badel/Le Roux (à paraître).

51 *Cf.* Nicols 1980, p. 538.

52 Eilers 2002.

Fig. 303

Table de patronat provenant de Banasa (Maroc). 162 ap. J.-C. Rabat, Musée des Antiquités.

Corbier 2006, fig. 45, p. 89.

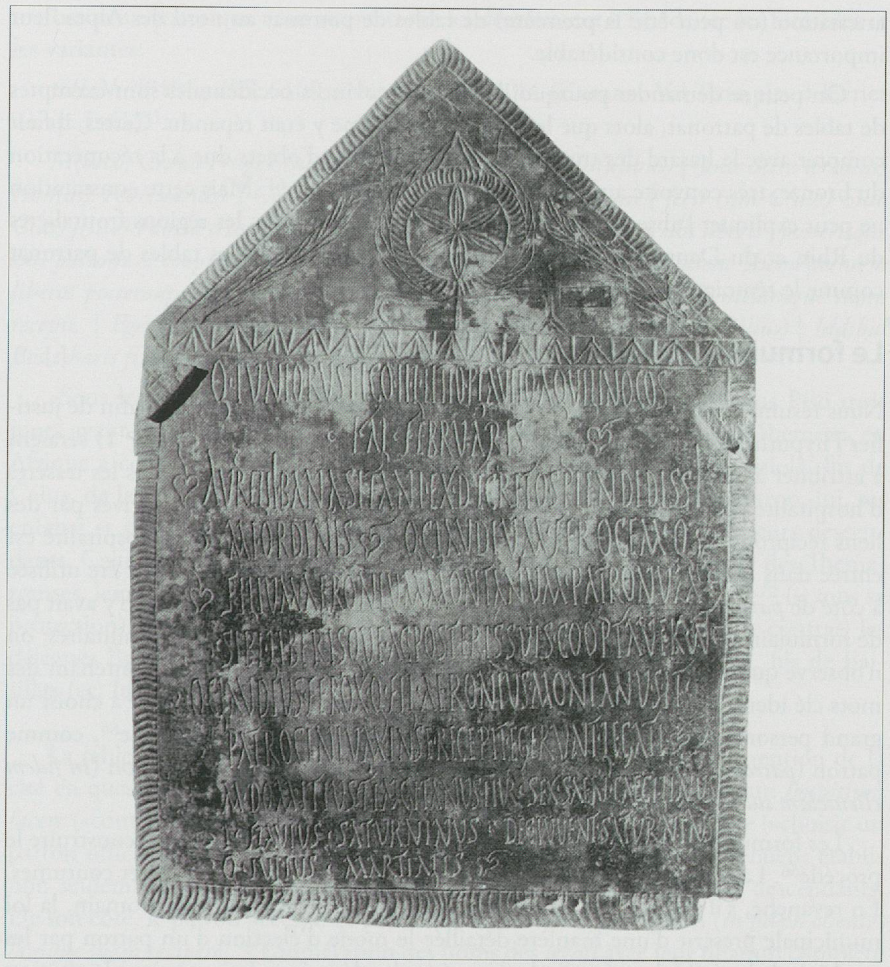

jusqu'à présent, une seule table, celle de *Deultum* (Debelt, Bulgarie), en Thrace sur le Pont-Euxin, témoigne du patronat exercé sur une cité de l'Orient grec; mais ceux qui offrirent le patronat en 82 étaient les vétérans de la *legio VIII Augusta*, fidèles partisans de Vespasien[53], installés dans la *colonia Flauia Deultum*, leur patron étant *T. Auidius Quietus*, commandant de la légion chargé de l'installation des colons[54]. Non seulement les tables de patronat n'existaient pas en milieu grec, mais le patronat lui-même était intimement lié au milieu romain, de sorte que les Grecs utilisèrent le mot d'emprunt πάτρων pour désigner le *patronus*[55]; aussi disparut-il peu à peu à la fin de l'époque julio-claudienne[56].

En Occident, les tables de patronat de cité sont attestées en Espagne, où les tessères d'hospitalité indigènes étaient répandues; elles sont également fréquentes en Italie, autre région dans laquelle des *tesserae hospitales* ont été utilisées à l'époque républicaine[57]. Les tables de patronat étaient aussi employées en Afrique du Nord, tandis que la Gaule du Sud n'a livré que trois tables de patronat du IVe siècle[57]. Quant aux autres provinces occidentales, les tables de patronat y font défaut, à une seule et probable exception près: se basant sur sa forme, Hans Lieb reconnaît dans un fragment trouvé à Bregenz un reste de table de patronat où est tout juste conservé le début de la date, exprimée par la titulature impériale de Vespasien[59]. En revanche, il n'est pas sûr que le fragment de bronze trouvé dans la région de l'Eifel ait constitué le coin droit inférieur d'une table de patronat, le texte métrique(?) plaidant plutôt contre cette interprétation[60]. Les fragments d'Avenches représentent donc la seconde

53 *ILS*, 6105 = *CIL* VI, 3828 = 31692 (*cf.* p. 3805) = *CIL* VI, 8.3, p. 4765 (texte: G. Alföldy): *Imp(eratore) Domitiano [Aug(usto) VIII] | T. Flauio Sab[ino co(n)s(ulibus)] | idibus Iun(iis) [---] | in colonia Flauia Pacis Deultensium in) [curia ?--- Roeme]|talca C. Occeius Niger Iluiri uerba fec[erunt decerni de Aui]dio Quieto leg(ato) Aug(usti) ornatissimo uiro [remunerando e re] | coloniae nostrae esse; q(uid) d(e) e(a) r(e) fier[i p(laceret), d(e) e(a) r(e) i(ta) c(ensuerunt):] | Cum militauerimus in leg(ione) VIII Aug(usta) et emer[itis XXV stipendiis] | a sacratissimo imp(eratore) in coloniam Deul|tum [deducti simus, peten]|dum est ab eo ut secundum summam human[itatem suam digne|tur pat]rocinium succipere coloniae n[ostrae, tabulamque de ea re con]scriptam in domo sua poni pe[rmittat, ut ita | ipse gaudeat] humanitate sua incrementi[que nostri status ita officia]que eius nota sint. | [Scri]bendo adfuerunt | [---] Modestus C. Sentilius Clemens | [---] us Valentinus | [---]tus Sentilius Cle[-------]*. Le texte n'est donc pas celui d'une table de patronat proprement dite, mais c'est l'extrait du décret des décurions contenant les considérations qui ont amené les décurions à offrir le *patrocinium* à *T. Auidius Quietus*.

54 *T. Auidius Quietus*: *PIR*², A 1410, *cos. suff.* 93 ap. J.-C. Le fragment a été trouvé à Rome, non pas dans la maison de *T. Auidius Quietus* qui se trouvait au Quirinal (une *fistula aquaria* portant son nom est connue, *cf.* Eck 1997, p. 261, *CIL* XV, 7400), mais dans le dépôt d'un quincaillier. *Cf. CIL* VI, 8.3, p. 4765, G. Alföldy.

55 Eilers 2002, p. 17-23. L'auteur suppose que le patronat romain comprenait une relation spécifique et il réfute les hypothèses selon lesquelles les rapports patron-clients seraient universels.

56 Eilers 2002, p. 161-165.

57 *Cf. ILLRP*, 1064–1069 (= *CIL* I2, 23; 828; 1764; 2825; 611; 755).

58 Pour les patronats d'Afrique du Nord dans l'Antiquité tardive, *cf.* Chausson 2004.

59 *CIL* III, 11881 = Vollmer 1915, n° 75 (Bregenz) est un fragment de table de bronze à fronton: *Imp(eratore) C[aesare | V]esp[asiano | ------*. Dimensions du fragment: 15 x (max.) 10,2 x 0,5 cm. *Cf.* Lieb 1986, p. 124, n. 28. L'épaisseur de 5 cm de l'édition Vollmer est tout simplement une erreur pour 5 mm de l'édition de Haug [*BJb* 69, 1880, p. 106], vérifié par Hans Lieb en autopsie. Notons que les éditeurs mettent le nom de l'empereur au nominatif; Hans Lieb le complète en revanche à l'ablatif, car c'est une date.

60 Sur le Barsberg, dans la commune de Bongard, district de Daun (dimensions: 6,6 x 8,6 x 0,18 cm; lettres: 0,5 cm): *AE*, 1991, 1246 b: *[---]re dignetur | [---]ae ei tabulae*, le premier texte est gravé sur une table plus grande, de 25 cm de largeur environ, qui a été ensuite réutilisée et brisée en plusieurs morceaux. Schwinden 1991, p. 38-39 avance l'hypothèse qu'il s'agirait d'une table de patronat en se basant sur les deux mots conservés, *dignari* et *tabula*. Il n'est pas exclu que ce texte parle d'un patronat, mais ce n'est pas une table de patronat utilisant les formulaires usuels. – Pour la *tabula argentea* offerte au patron à l'occasion de l'établissement d'un *hospitium* au sens d'hospitalité, *cf. supra*, n. 16.

attestation (ou peut-être la première) de tables de patronat au nord des Alpes: leur importance est donc considérable.

On peut se demander pourquoi les autres provinces occidentales sont exemptes de tables de patronat, alors que le patronat lui-même y était répandu. Certes, il faut compter avec le hasard des trouvailles et avec la perte d'objets due à la récupération du bronze, très convoité au Bas-Empire et au Moyen Âge[61]. Mais cette constatation ne peut expliquer l'absence complète de ces documents dans les régions frontalières du Rhin et du Danube[62]; peut-on interpréter la confection des tables de patronat comme le témoignage d'une romanisation plus accomplie ?

Le formulaire des tables de patronat

Nous résumons ici les formules les plus usuelles des tables de patronat, afin de justifier l'hypothèse selon laquelle les deux fragments de *Derrière la Tour* (n° 1) seraient à attribuer à un document de ce type. Cela dit, nous n'évoquerons plus les tessères d'hospitalité des IIe et Ier siècles av. J.-C. qui liaient des partenaires privés par des liens réciproques d'hospitalité (*hospitium*), ni comment la formule d'hospitalité est entrée dans le formulaire du patronat, la formule *hospitium facere* ayant été utilisée à côté de *patronum cooptare*[63]. Tout d'abord, force est de constater qu'il n'y avait pas de formulaires uniques et fixes à l'instar des formulaires des diplômes militaires; on n'observe que des tournures plus ou moins similaires qui se répètent, contenant des mots clé identiques. Dans toute table de patronat, il est noté que la cité a choisi un grand personnage, sénateur, chevalier ou membre de l'élite municipale[64], comme patron (*patronum cooptare*) et que celui-ci a pris la cité sous sa protection (*in fidem clientelam suam recipere*)[65].

Les formules utilisées ainsi que les lois municipales permettent de reconstruire le procédé[66]. La cité pérégrine choisissait son patron selon ses propres us et coutumes. En revanche, s'il s'agit d'une communauté de droit latin ou de droit romain, la loi municipale prescrit d'une manière détaillée le mode d'élection d'un patron par les autorités de la cité[67]: la présence de deux tiers des décurions était requise à la réunion de l'*ordo decurionum* et, sous peine d'importantes amendes, la majorité des voix était exigée afin que l'élection fût valide. Il fallait voter au scrutin secret et les décurions devaient prêter serment. Puis, une délégation de la cité pérégrine ou de l'ordre des décurions rencontrait le patron et les *legati* sollicitaient son accord[68]. Finalement, l'accord fait, deux tables de patronat identiques étaient confectionnées, selon l'hypothèse la plus répandue, l'une pour le patron, l'autre pour la collectivité publique[69]; cependant, aucune paire n'est attestée à ce jour[70].

61 Le fragment trouvé dans le *macellum* situé au S-O du forum de Volubilis a troublé les chercheurs, *cf. IAM*, 2, 418 (commentaire). L. Châtelain (*cf. AE*, 1942, 23) supposa d'abord que la cité concernée était Volubilis; mais après nettoyage du fragment, M. Euzennat a pu lire le texte qui parle de l'*hospitium* que *Licinius Iulianus* a conclu avec la cité d'Isturgi en Bétique (*cf. AE*, 1969/1970, 746); selon l'auteur le fragment a été apporté d'Espagne au Maroc pour y être remployé.

62 Les pays danubiens sont en revanche les régions où l'on trouve le plus grand nombre de diplômes militaires.

63 *Cf.* p. ex. *CIL* V, 4921 = *ILS*, 6099a; *CIL* V, 4922 = *ILS*, 6099; *CIL* V, 4919 = *ILS*, 6100. *Cf.* aussi Lassère 2005, p. 318–319 et Badel/Le Roux (à paraître).

64 Pour le profil social des *patroni*, *cf.* Duthoy 1984; Duthoy 1986, p. 133-135. Il y eut une évolution durant le Haut-Empire: si une majorité de sénateurs ont été choisis comme patrons au Ier siècle, on observe un recrutement plus varié des patrons aux IIe et IIIe siècles, les cités faisant de plus en plus appel à des notables locaux ou à des personnages éminents, mais d'origine. N'oublions pas que vers la fin du IIe et au IIIe siècle, de rares femmes ont été élues patronnes de cité en Italie et en Afrique du Nord, *cf.* Himelrijk 2004.1; Himelrijk 2004.2.

65 *Recepit* est le mot clé utilisé dans les tables suivantes (nous donnons les inscriptions d'après la numérotation de Nicols 1980, revoyant à une seule édition): n° 1 (*IAM*, 2, 125); n° 2 (*IAM*, 2, 126); n° 3 (*IAM*, 2, 128); n° 5 (*ILS*, 6103); n° 6 (*AE*, 1913, 40, restitution); n° 7 (*ILS*, 6099a, *cf. supra*, n. 63 et *infra*, n. 115); n° 8 (*ILS*, 6099); n° 9 (*ILS*, 6100); n° 10 (*CIL* V, 4920); n° 11 (*ILS*, 6095); n° 12 (*CIL* VIII, 69); n° 15 (*AE*, 1962, 287); n° 16 (*ILS*, 6097, restitution); n° 17 (*AE*, 1957, 317); n° 18 (*ILS*, 6098); n° 22 (*AE*, 1961, 96); n° 24 (*AE*, 1967, 239 B); n° 26 (*AE*, 1936, 66; n° 28 (*ILS*, 6107); n° 30 (*ILS*, 6110). En outre: *AE*, 1952, 88; *AE*, 1983, 530B = *AE*, 1985, 584b; les grands textes découverts dernièrement, *AE*, 1990, 211 (1er août 347) et *AE*, 2004, 443 = *AE*, 2006, 347 (23 mai 327), ne contiennent pas ce mot.

66 La comparaison entre la loi de la colonie d'*Urso* de l'époque césarienne (avec des ajouts postérieurs) et la loi municipale d'Irni de l'époque flavienne fait ressortir que le patronat a remplacé l'hospitalité: dans la loi de la colonie d'*Urso*, les deux formes, l'hospitalité et le patronat, sont encore distinguées (chap. 97, 130 et 131, *cf.* Crawford 1996, I, p. 393–454, n° 25), d'ailleurs sans faire mention des tables de bronze de patronat. En revanche, dans la loi municipale d'Irni, d'époque flavienne, seul le patronat est réglementé, *cf. Lex Irnitana*, cap. 61 (= *Lex Malacitana*, cap. 61), *cf.* Lamberti 1993.

67 *Lex Irnitana*, cap. 61 = *AE*, 1986, 333, traduction de Patrick Le Roux: «*R*(ubrique). *Sur le choix d'un patron. Que personne ne choisisse un patron officiellement aux citoyens du municipe flavien d'Irni ou n'accorde un patronage à quelqu'un si ce n'est par un décret de la majorité des décurions qui aura été élaboré lorsque deux tiers au moins des décurions seront présents et qu'après avoir prêté serment ils auront voté à bulletin secret* (per tabellam). *Que celui qui en infraction à ces règles ou d'une autre manière aura été choisi comme patron des citoyens du municipe flavien d'Irni officiellement ou aura accordé un patronage à quelqu'un, que celui-là soit condamné à verser 10'000 sesterces à la caisse publique des citoyens du municipe flavien d'Irni et que celui qui, contre ce règlement, aura été choisi comme patron ou aura accordé un patronage à quelqu'un ne soit pas à plus forte raison le patron des citoyens du municipe flavien d'Irni.*»

68 *Cf.* Mommsen 1864, I, p. 340 qui renvoie à *CIL* XI, 5749 = *ILS*, 7221.

69 Mommsen 1864, I, p. 340; Cagnat 1914, p. 330; Harmand 1957, p. 333–334; Nicols 1980, p. 537.

70 La table de patronat de Timgad (*AE*, 1913, 25) concerne le patronat d'*Aelius Iulianus*. Or, le même *Aelius Iulianus* figure sur l'*album* de Timgad parmi les *flamines perpetui* (col. 1, l. 36), *cf.* Chastagnol 1978, p. 44–48. Mais *Aelius Iulianus* n'accéda au rang des patrons de la cité que plus tard, après sa deuxième curatelle, comme Chastagnol 1978, p. 46, le démontre. Le bronze a été trouvé dans l'*atrium* du patron, *cf.* Chastagnol 1978, p. 46, n. 24 et il n'y a pas de second exemplaire (ainsi Harmand 1957, p. 334 à tort).

Les deux textes que nous soumettons ici démontrent à l'évidence les formules et les variantes:

CIL V, 4919 = *ILS*, 6100 = *Inscr. It.*, X, 1144 (Zanano, Val Trompia, 3 février 21 ap. J.-C.)[71]:

M(arco) Crasso Frugi L(ucio) Calpurnio | Pisone co(n)s(ulibus) | (ante diem tertium) Non(as) Febr(uarias) | Ciuitas Themetra ex Africa hospitium | fecit cum C(aio) Silio C(ai) f(ilio) Fab(ia tribu) Auiola; [eu]m | liberos posterosque eius sibi liberis | posterisque suis patronum cooptaue|runt. | C. Silius C(ai) f(ilius) Auiola ciuitatem Theme|trensem liberos posterosque eorum | sibi liberis posterisque suis in fidem | clientelamque suam recepit. | Egerunt Banno Himilis f(ilius), sufes; Azdrubal Baisillecis f(ilius) | Iddibal Bos[t]haris f(ilius) leg(ati).

«Sous le consulat de Marcus Crassus Frugi et de Lucius Calpurnius Piso trois jours avant les nones de février (le 3 février 21 ap. J.-C.). La cité des Themetra en Afrique a contracté des liens officiels d'hospitalité avec Caius Silius Auiola, fils de Caius, de la tribu Fabia. Ils l'ont choisi officiellement pour être leur patron, lui, ses enfants et ses descendants pour leur cité, pour leurs enfants et pour leurs descendants. Caius Silius Auiola, fils de Caius, de la tribu Fabia a reçu la cité des Themetrenses, leurs enfants et leurs descendants dans sa foi et dans sa clientèle[72] (= sous sa protection), celle de ses enfants et de leurs descendants. Ont conclu (le contrat) les délégués Banno, fils de Himilis, sufète (magistrat suprême), Azdrubal, fils de Baisillex (et) Iddibal, fils de Bosthar».

La table de patronat est introduite par la date précise[73] et par la mention de la cité en question. S'y joignent ensuite les tournures déjà citées plus haut: *hospitium facere* («contracter des liens officiels d'hospitalité») et *patronum cooptare* («choisir un patron officiellement») ainsi que la mention selon laquelle les liens seraient établis non seulement pour les personnages indiqués, mais aussi pour leurs descendants. De son côté, le patron accepte de prendre la cité sous sa protection (*in fidem clientelamque suam recipere*). L'énumération des noms des *legati* avec leur filiation complète conclut le texte[74].

La table de patronat découverte à *Banasa*, Maroc, illustre les formules du IIe s.[75]:

IAM, 2, 125 (1er février 162 ap. J.-C., *Banasa*, Maroc); *cf.* fig. 303:

Q(uinto) Iunio Rustico II, L(ucio) Titio Plautio Aquilino co(n)s(ulibus) | kal(endis) Februaris, | Aurelii Banasitani ex decreto splendidissi|mi ordinis Q(uintum) Claudium Ferocem, Q(uinti) | filium, Aeronium Montanum patronum | sibi liberisque ac posteris suis cooptauerunt. Q(uintus) Claudius Ferox, Q(uinti) fil(ius), Aeronius Montanus it | patrocinium in se recepit. Egerunt legati | M(arcus) Domitius Tingitanus IIuir, Sex(tus) Saen(ius) Caecilianus, | L(ucius) Flauius Saturninus, Dec(imus) Iuuent(ius) Saturninus, Q(uintus) Iulius Martialis.

Aux IIe et IIIe siècles, on a reproduit plus fréquemment un extrait du procès-verbal de la séance des décurions; les considérants qui ont amené les décurions à offrir le patronat à tel et tel personnage y jouent un grand rôle; le style est rhétorique et riche de compliments et louanges attribués au patron. Les tables de patronat de collège datant du IIe et du IIIe siècle contiennent notamment l'éloge du nouveau patron, prononcé en séance par des membres du collège. Le formulaire présente beaucoup de similitudes avec celui des tables de patronat de cité; mais il est moins rigide, semble-t-il. Le mot clé des tables de patronat de collège est *cooptare*[76]; tandis que la formule *in fidem suam recipere* y manque en général[77].

71 Table de bronze, sans fronton: 27 x 25 x 0,3 à 0,4 cm. Lettres: 0,6 à 0,8 cm, les plus grandes 1,7 cm (*LEG* dernier mot: 2,4 cm). La table de patronat a été trouvée à Zanano dans la Val Trompia, *cf. infra*, les détails, n. 114 et 115.

72 Ainsi Lassère 2005, p. 319, traduisant la table de patronat *CIL* VIII, 68.

73 Les tables de patronat sont datées à l'année et, si possible, au jour près, *cf.* comme exemples: *CIL* VIII, 68 = *ILS*, 6095 (table datée par les consuls) et *CIL* II, 3695 = *ILS*, 6098 (table datée par les consuls et le jour), *cf.* Nesselhauf 1960, p. 147; les copies des décrets des décurions sont quant à elles datées de manière précise, *cf. ILS*, 6098 = *CIL* II, 3695, l. 3; *ILS*, 6101 = *CIL* II, 2633, l. 3; *ILS*, 6112 = *CIL* X, 476, l. 2; *ILS*, 6113 = *CIL* IX, 40, l. 3.

74 *Cf.* Harmand 1957, p. 336–337, qui établit des sous-groupes; Nesselhauf 1960, p. 145–146; Nicols 1980, p. 549-553. Pour la série des tables qui contiennent le mot *recipere* dans la formule, *cf. supra*, n. 65.

75 «*Sous le consulat de Quintus Iunius Rusticus (consul pour la deuxième fois) et de Lucius Titius Plautius Aquilinus, aux calendes de février, les Aurelii de Banasa ont élu, par décret de l'ordre splendide, Quintus Claudius Ferox Aeronius Montanus, fils de Quintus, comme patron pour eux, pour leurs enfants et pour leurs descendants. Quintus Claudius Ferox Aeronius Montanus, fils de Quintus, a accepté ce patronat. Ont conclu ce contrat Marcus Domitius Tingitanus, Duumuir, Sextus Saenius Caecilianus, Lucius Flauius Saturninus, Decimus Iuuentius Saturninus et Quintus Iulius Martialis, les délégués*». – Le patron était procurateur de Maurétanie Tingitane en 158 ap. J.-C.; mais il ne l'était plus au moment de son élection. Les *Aurelii* de *Banasa*: *Banasa* a porté l'épithète honorifique d'*Aurelia*. *Marcus Domitius Tingitanus* était originaire de *Tingi* où il agit en tant que *duumuir* en ce moment.

76 *CIL* XI, 970 = *ILS*, 7216: *oportere nostri collegi patronum cooptare*. *CIL* XI, 2702 = *ILS*, 7217: *patronam collegi n(ostri) cooptemus*. *CIL* XI, 6335 = *ILS*, 7218: *Sentinam Iustam ... patronam nobis cooptare*. *CIL* IX, 1681 = *ILS*, 7219: *retulerunt patronum cooptandum ... ideo cooptamus Rutilium Viatorem patronum*. *CIL* XI, 5749 = *ILS*, 7221: *patronos per duplomum* (sic !) *a numero n(ostro) cooptatos*. [*numerus* au sens de groupe]. *CIL* XI, 5748 = *ILS*, 7220 se réfère à la même famille.

77 Toutefois, il y a des exceptions où la formule figure sur la table de patronat de collège, *cf. AE*, 1998, 282 texte IV le 17 août 228 et *AE*, 1985, 564b = *AE*, 1983, 530B, b de l'an 247 concernant le collège des *fabri subaediani* de Córdoba: ... | *collegium corporis fabro|rum subedianorum Patri|censium Cordubensium | Belium Licinianum se libe|rosq(ue) suos patronum coopta|uerunt; postea Belius Licinia|nus corpus fabror(um) subedianor(um)| Cordubensium Patricens(ium) in familiam clientelamque suam | recepit*. Selon les éditeurs, le texte de la table de patronat du collège contient des erreurs – au lieu de *fidem*, le graveur a gravé *familiam* – mais Michel Aberson suppose, à juste titre à notre avis, que l'emploi du mot *familia* pourrait répondre à une réalité inconnue de nous. Quoi que ce soit, on y découvre la volonté d'ajouter la formule d'une table de patronat.

Les tables de patronat et le fragment de bronze de *Derrière la Tour*: tentatives de reconstitution

Nous retenons de cette démonstration que le formulaire de la table de patronat contient quatre parties précises même si les détails pouvaient différer considérablement. Il convient donc de comparer les quatre parties aux restes du texte de la table de *Derrière la Tour*.

1 – La table de patronat est introduite par la date de l'année exprimée par la mention des consuls et précisée par le jour. Des éléments de date se lisent également sur le premier fragment. Hans Lieb a déchiffré *[---]lo II co[---]*, ce qui nous amène au problème des restitutions. Tout d'abord, on peut exclure un *cognomen* finissant en *–eus*, car il n'y en a pas[78]. Les surnoms de consuls en *–lus* ayant revêtu un second consulat et qui se retrouvent dans la formule consulaire en seconde position n'abondent pas non plus. Pour le Ier siècle, ce sont *T. Clodius Marcellus*, consul II suffect en mai 74 ainsi que *Cn. Domitius Tullus* qui a revêtu le second consulat suffect sous Trajan en 98[79]. Pour le IIe siècle, on ne peut mentionner que *L. Neratius Marcellus*, consul II ordinaire en 129 ainsi que *L. Sergius Paullus*, consul II ordinaire de 168; pour le IIIe siècle, le seul consul remplissant les conditions plus haut mentionnées fut *C. Aufidius Marcellus*, consul II ordinaire en 226 et collègue de l'empereur Sévère Alexandre au consulat[80]. Peut-on choisir parmi ces cinq consuls qui ont vécu de la fin du Ier siècle jusqu'au début du IIIe siècle? Considérant la présence des deux mots qui suivent, en effet *Otacili(-)* et *[---T]raia[n(-)---]*, on peut d'emblée exclure la date de 74. Restent donc les dates du IIe siècle et du début du IIIe siècle et on a le choix entre les restitutions suivantes: *Imp(eratore) Nerua Caesare Traiano II, Cn. Domitio Tullo II co[(n)s(ulibus)]* (du 13 janv. au 31 janv. 98); *P(ublio) Iuuentio Celso II M(arco) Neratio Marcel]lo II co[(n)s(ulibus)]*[81]; *L. Venuleio Aproniano II L. Sergio Paullo II co[(n)s(ulibus)]*[82]; *Imp(eratore) Seuero Alexandro II, C. Aufidio Marcello II co[(n)s(ulibus)]*.

2 – La deuxième partie comprend le choix du *patronus* parfois élargi par la mention de l'établissement de l'hospitalité (*hospitium*). Seul le gentilice *[---] Otac[il(-)---]* est conservé de toute cette partie; il est probablement mis à l'accusatif dans la tournure *patronum ... cooptare* comme il est dit dans la table de *Banasa*, reproduite plus haut: *Aurelii Banasitani ex decreto splendidissimi ordinis Q(uintum) Claudium Ferocem, Q(uinti) filium, Aeronium Montanum patronum sibi liberisque ac posteris suis cooptauerunt*[83]. Ainsi, on construirait volontiers: (sujet) *--- Otacilium --- patronum sibi liberisque ac posteris suis cooptauit ou cooptauerunt*[84].

3 – La troisième partie est réservée à la formule clé de la table de patronat: (*patronus*) *ciuitatem ... in fidem clientelamque suam recepit* («Le patron accueillit la cité ... sous sa protection»). Le mot clé *[---| ---]+cepi[t---]* est attesté sur le second fragment. La formule est largement répandue même s'il y a des variantes qui la résument[85]. Nous la restituons ici en laissant ouverte la question suivante faut-il insérer deux fois (dans la deuxième ainsi que dans la troisième partie du texte) le renvoi aux générations futures?[86]: *[--- in fidem clientelamque suam re]cepi[t]* ou *[eos, liberos posterosque eorum sibi liberis posterisque suis in fidem clientelamque suam re]cepi[t]*.

4 – Les tables de patronat se terminent par l'indication des délégués qui ont rencontré le futur patron pour le lui décerner. Les noms des délégués sont souvent précédés par la phrase *egerunt legati*, quoiqu'il y ait aussi d'autres locutions (*faciundum curauerunt*; *agente*; *agentibus legatis*; *per legatum*). Sur les fragments de *Derrière La Tour* il n'y a pas de traces de ces tournures usuelles. En revanche, on lit des lettres beaucoup plus grandes *[---T]raia[n(-)---]*. Pour le moment, il n'y a pas de solution claire de sorte que l'on ne peut qu'avancer des hypothèses. Comme nous l'avons dit, nous jugeons improbable que l'empereur en personne ait été mentionné, que ce soit Trajan ou Hadrien. Il faut donc chercher ailleurs et voir dans ce mot un adjectif, *i.e.* une épithète impériale. En explorant les cas dans lesquels ces épithètes étaient utilisées, on tombe sur les noms de colonies fondées par l'empereur en question. Une colonie fondée par l'empereur Trajan portait dans sa titulature le titre honorifique *Traiana*.

Or, Trajan suivit le modèle d'Auguste et fut un grand fondateur de colonies de droit romain. Il y installa des vétérans et, ce faisant, comme Michael Zahrnt l'a dé-

78 Un *cognomen* se terminant en *–eus* d'un nom d'un consul qui, de surcroît, fut deux fois consul n'est pas attesté à ce jour.

79 Pour *T. Clodius Marcellus* ou plutôt *T. Clodius Eprius Marcellus*, *cf. PIR²*, E 84 avec *CIL* XVI, 20; pour le polyonyme et richissime *Cn. Domitius Tullus* ou *Cn. Domitius Sex. f. Voltinia Afer Titius Marcellus Curuius Tullus*, *cf. PIR²*, D 167 et FO2.

80 *L. Neratius Marcellus*, *cf. PIR²*, N 55, est largement attesté; pour *L. Sergius Paullus*, *cf. PIR²*, S 530, et pour *C. Aufidius Marcellus*, *cf. PIR²*, A 1389.

81 Jusqu'au 17 février; le 18 février déjà, le collègue du grand juriste *P. Iuuentius Celsus* (nom complet: *P. Iuuentius Celsus T. Aufidius Hoenius Seuerianus*, *cf. PIR²*, I 882) fut *Q. Iulius Bassus*, *cf. CIL* XVI, 74 et 75. Toutefois, dans les provinces, les datations se firent au IIe siècle d'après les consuls ordinaires.

82 *CIL* VI, 859: *L(ucio) Venuleio Aproniano II | L(ucio) Sergio Paullo II co(n)s(ulibus) | (ante diem) V kal(endis) Octobr(ibus)*.

83 *Cf. supra*, p. 341 et n. 75.

84 Il est indispensable de mettre ici le renvoi aux générations futures (*sibi liberisque ac posteris suis*), car la prise en compte des générations futures des deux côtés – des enfants et des petits-enfants du patron ainsi que des enfants et des petits-enfants des citoyens de la cité cliente –, était une partie intégrante de ces contrats sociaux.

85 Table de *Banasa*, *cf. supra*, p. 341: *it patrocinium*.

86 Le renvoi pouvait être sous-entendu, *cf.* la n. précédente.

montré, visa à sécuriser les provinces frontalières (Germanie, Pannonie, Mésie supérieure et Dacie; Afrique du Nord). Les colonies s'appelaient par conséquent *colonia Ulpia Traiana* pour la plupart suivie de l'ancien toponyme[87]. La première et la plus fameuse colonie fut la *colonia Ulpia Traiana* (Xanten, Germanie inférieure) créée probablement tout au début de 98 pour commémorer l'investiture de l'empereur[88]. Puis suivirent la colonie *Marciana Traiana Thamugadi*, fondée en 100 par les soldats de la légion *II Augusta* en l'honneur de la sœur de Trajan, *Marciana*[89], et, en même temps que les autres colonies situées sur le Danube, la grande colonie de la Dacie, *colonia Ulpia Traiana Sarmizegetusa* dont la fondation marque la conquête du royaume dace datant de 106[90]. À ces colonies de droit romain créées par Trajan, s'ajoutent quelques municipes et cités pérégrines qui ont adopté le nom de Trajan tels le *Municipium Ulpium Traianum Augustum Thubursica* (Afrique du Nord), *Augusta Traiana* (Stara Zagora), *Forum Traiani* (en Sardaigne ou Adamklissi, Roumanie)[91]. Dans ce contexte, il faut se demander si *Auenticum*, la colonie elle-même, a pu entrer dans la catégorie des colonies au surnom honorifique de *Traiana*. Cependant, cette hypothèse, à première vue intéressante, est à rejeter sur la base des connaissances actuelles; en effet, une inscription datée de 113/114 ap. J.-C. atteste la série impressionnante des surnoms de la colonie helvète (*colonia Pia Flauia Constans Emerita [Helu]etio[r]um Foederata*)[92], mais celui de *Traiana* n'y figure pas.

Si l'on survole les noms des délégués, on peut constater que leur nom est parfois précisé par l'indication de leur fonction[93] ou de leur appartenance administrative[94]. Il se pourrait que le nom de la colonie ait été répété par une phrase comme *egerunt ---, Iluir coloniae Ulpiae Traianae, ---, dec(urio) coloniae Ulpiae Traianae* ou que le nom de la colonie soit apparu sous la forme *ciues Traianenses*[95], mais, à ce jour, il n'y a pas de modèle exact. Les dimensions des lettres accentuaient sans doute pour le public de l'époque l'importance de l'épithète impériale, qui flattait à la fois la colonie et le patron en question[96]. Or, si l'on cherche à identifier la colonie en question dont les décurions auraient – peut-être, répétons-le – choisi *Otacilius* comme patron, la *colonia Ulpia Traiana* (Xanten), la grande colonie de la Germanie inférieure aurait été une bonne candidate. C'était la colonie la plus fameuse, la plus proche d'Avenches et un centre commercial important.

Peut-on déterminer la date du contrat et le personnage honoré ? Les données fort rares ne permettent pas de faire émerger des certitudes. Si l'on admet l'hypothèse selon laquelle le dernier mot conservé *---T]raia[n(-)---* désigne l'épithète honorifique d'une colonie trajane, on peut au moins exclure l'an 98, car la fondation de la première colonie, la *colonia Ulpia Traiana*, est liée à l'investiture de Trajan le 28 janvier 98[97]. Or, *Cn. Domitius Tullus* ne revêtit son second consulat que du 13 au 31 janvier 98[98]. Ce laps de temps est beaucoup trop bref pour envisager l'établissement d'une relation entre la colonie et un Otacilius d'Avenches. La date du début du IIIe siècle (225) est certes possible, mais elle ne s'impose pas. Plus la table de patronat est tardive, plus volontiers elle reprend le décret des décurions, de sorte que le texte devient beaucoup plus prolixe; en outre, l'écriture est souvent moins soignée.

Restent donc les dates du IIe siècle (129 et 168). Si l'on choisit l'an 129, c'est évidemment *Q. Otacilius Pollinus Quinti Otacilii Cerialis filius* à qui l'on pense de prime abord et on identifie l'*Otacilius* de la table du patronat fragmentaire à ce personnage. En effet, *Q. Otacilius Pollinus*, fils de *Q. Otacilius Cerialis*, fut sans doute le plus éminent membre de la famille, à qui a été dédiée la plus grande inscription d'Avenches[99]. Patron des marchands d'esclaves et de deux corporations, élu *inquisitor* (responsable des finances) du Conseil des Trois Gaules à Lyon, il obtint trois fois de la part de l'empereur Hadrien (qu'il connaissait sans doute personnellement[100]) la

87 Zahrnt 2002; Eck 2008.1.

88 Eck 2008.1, p. 248 suppose que Trajan décida de fonder la *colonia Ulpia Traiana* à Xanten peu de temps après son *dies imperii* le 28 janvier 98.

89 *Cf.* Dupuis 1994.

90 *Cf.* en dernier lieu Piso (dir.) 2006, en partic. p. 214-217, n° 2 (nouvelle lecture de *CIL* III, 1443).

91 *Cf.* Galsterer-Kroll 1972, p.76-77.

92 Dans nos discussions avec Hans Lieb, nous avons évoqué cette idée; mais la titulature de la colonie à l'époque de Trajan est attestée d'une façon certaine comme *colonia Pia Flauia Constans Emerita [Helu]etio[r]um Foederata*, *cf. CIL*, XIII, 5089 = *ILS*, 1020 = *HM*, 198 = Walser, *RIS*, 82; aujourd'hui, seule la partie droite de la pierre est conservée; le texte de l'inscription est connu grâce à la copie manuscrite d'Aegidius (Gilg) Tschudi de 1536: *------] legato | Imp(eratoris) Caes(aris) Neruae Aug(usti) Germ(anici) leg(ionis) XVI | Flauiae Firmae, et legato Imp(eratoris) Neruae | Traiani Caesaris Aug(usti) German(ici) Dacici |5 leg(ionis) VI F[e]r[rat]ae, sodali Flauiali, praetori | aerari militaris, legato Imp(eratoris) Neruae | Traiani Caesaris Aug(usti) Germanici Dacici | prouinciae Lugdunensis, consuli, legato | Imp(eratoris) Neruae Traiani Caesaris Aug(usti) Germanic(i) | Dacici ad census accipiendos, | Colonia Pia Flauia Constans Emerita | [Helu]etio[r]um Foederata | patrono.* Pour ce personnage anonyme qui est peut-être identique au sénateur également anonyme de *IGR*, III, 558, *cf.* Speidel 1990 (= *AE*, 1992, 1270). L'inscription est datée d'après la titulature de Trajan et d'après la carrière du sénateur anonyme (113/114, avant la fin de 114, *cf.* Speidel 1990, p. 152).

93 Fonction: *CIL* II, 3695 = *ILS*, 6098: *praetores*; *CIL* V, 4022 = *ILS*, 6099: *agente ... sufete*; *AE*, 1962, 287: *L. Lucceius L(uci) f(ilius) mag(ister)*; *CIL* X, 7845 = *ILS*, 6107: *L. Fabriciu[s] Faustus Iluir q(uin)q(uennalis)*; *CIL* VI, 1454 = *ILS*, 6109: *per legatum Val(erium) Marcellum Cluniensem*; *AE*, 1948, 115 = *IAM*, 2, 125: *M(arcus) Domitius Tingitanus Iluir*; *AE*, 1967, 239 (B): *per mag(istratus)*.

94 *CIL* VI, 1454 = *ILS*, 6109: *per legatum Val(erium) Marcellum Cluniensem*. L'indication de l'origine est beaucoup plus rare car elle ressort du texte, les deux parties contractantes étant citées en toutes lettres.

95 L'expression *ciues Traianenses* est attestée, *cf. CIL* XIII, 8185 et 8626.

96 Le double emploi d'une inscription gravée sur pierre est un fait avéré, *cf.* Eck 1994.2.

97 Ainsi Eck 2008.1.

98 *Cf. FO*[2] et Eck 2007, 40. Le 1er février déjà, son successeur, *Sex. Iulius Frontinus* consul suffect II, est mentionné.

99 Frei-Stolba 1988; Frei-Stolba 1995.2, p. 41 = *AE*, 1995, 1136; Oelschig 1995 = *AE*, 1995, 1141 = Oelschig 2005, p. 238–240 = Oelschig 2009, p. 227-254, n° 7159. Nous donnons le texte d'après la dernière restitution d'Oelschig qui est encore un peu plus complète que celle reproduite dans *AE*, 1995, 1141: *Q(uinto) Otacil[io] Quir(ina tribu) Pollino Q(uinti) Otacil[ii] | Ceriali[s] filio omnibus honor[i]bus | apud suos functo ter immunit[ate] | a diuo [H]adr[ian(o)] donato inquis[it]or(i) | Il[i Gall]iar(um) pa[tro]no uenal(iciorum) [corporis] | Cisal[p]ino[rum] et Transalpinorum | item [n]autar(um) Ar[ari] cor(um) [Rho]danicor(um) | ob [e]g[re]gia eius erga re[m pub]l(icam) ergaq(ue) | sin[gu]los un[i]uerso[squ]e mer[i]ta | Helu[etii publ(ice) p]atrono [...3-5..]e[r]is et | [inscr]ibti[onib](us) qu[e .. 8-9 .. d]e su[o].*

100 Frei-Stolba 1988, p. 200.

rare faveur de l'*immunitas*, l'exemption des contributions; d'après la restitution de Stefan Oelschig, il était, de plus, patron des Helvètes[101]. Même si la date de 129 coïncide parfaitement avec la carrière de *Q. Otacilius Pollinus*, nous hésitons à restituer son nom dans la table de patronat et nous laissons la question ouverte. En effet, l'identification peut sembler trop hâtive: les postes et les distinctions de *Q. Otacilius Pollinus* sont étalés dans la grande inscription, mais pour ce qui est du patronat de cité, on est confronté à un dilemme: ou bien on admet l'hypothèse que l'épithète honorifique désigne une colonie fondée par Trajan, qui serait la colonie *Ulpia Traiana*, et alors ce patronat n'est pas mentionné dans la grande inscription dédiée à Pollinus; ou, si on identifie l'*Otacilius* du fragment de bronze comme le *Q. Otacilius Pollinus* de la grande inscription, il faudrait alors émettre l'hypothèse que la colonie d'Avenches elle-même ait porté l'épithète honorifique, une hypothèse contredite par la grande inscription elle-même[102]. Sans vouloir avancer d'autres hypothèses encore en retenant la date de 129, il est plus prudent de prendre aussi en considération la date de 168 et supposer qu'un autre membre de la famille des *Otacilii*[103], le fils ou le petit-fils de *Pollinus*, ait pu être choisi comme patron.

On ne peut cependant aller plus loin et avancer des noms. En l'état actuel de la recherche, il est impossible de dessiner l'arbre généalogique des *Otacilii* sur plus de deux générations, sans parler de ramifications, car il est mal connu faute d'inscriptions plus ou moins complètes[104]. La grande inscription que nous venons de citer fait connaître deux personnes, *Q. Otacilius Pollinus* et son père *Q. Otacilius Cerialis*, qui sont, de ce fait, datés approximativement[105]. Vient ensuite *Otacilius Sabinus*, qui est mentionné à côté de *Q. Otacilius Pollinus* dans une inscription avenchoise très fragmentaire[106]; *Otacilius Sabinus* pourrait être le fils (plutôt que le frère) de *Q. Otacilius Pollinus*[107]. Un autre membre de la famille *[.] Otacilius Seccius*, *duumuir*, est attesté à Berne-Engehalbinsel par une inscription datée du IIe siècle[108]. L'inscription fragmentaire du théâtre contient elle aussi le nom d'un *Otacilius* qui fut probablement un bienfaiteur, mais qui est par ailleurs inconnu[109].

Les tables de patronat et le palais de *Derrière la Tour*

Dans ce dernier chapitre, nous envisageons d'étudier les endroits où les tables de patronat étaient affichées pour ensuite en tirer des conclusions et réfléchir à la fonction du palais de *Derrière la Tour*.

L'affichage des tables de patronat

Nous avons évoqué plus haut la confection de deux exemplaires de la table de patronat, l'un pour le patron, l'autre pour la cité concernée. En ce qui concerne l'affichage dans la demeure du patron, on peut rappeler que les textes des tables mentionnent de façon claire la coutume d'exposer les tables *in domo sua* (*tabulam ... conscriptam in domo sua poni*[110]).

Nous nous intéresserons ici plus particulièrement aux demeures où, comme dans le palais de *Derrière la Tour*, plusieurs tables de patronat ont été repérées.

Les provenances des tables de patronat n'ont été que rarement étudiées; dans la majorité des cas, ces documents ont été trouvés par hasard et sans que l'on ait pu

101 *Cf. supra*, n. 99.

102 *Cf. supra*, n. 99. On peut difficilement admettre que cette grande inscription officielle n'ait pas mentionné la titulature complète de la colonie. Les raisonnements donnés dans le texte sont le reflet des discussions que nous avons menées avec Hans Lieb.

103 On pourrait penser à *Otacilius Sabinus* qui est cité à côté de *Q. Otacilius Pollinus* dans l'inscription très fragmentaire Oelschig 2009, nº 7002, *cf. infra*, n. 106.

104 Pour la famille des *Otacilii*, *cf.* Herzig 1972/1973; Herzig 1973/1974; Herzig 1974. Il faudrait revoir le dossier de la famille des *Otacilii* en y insérant les résultats de la publication des fragments par Oelschig 2009. C'est pourquoi nos remarques ne peuvent être que provisoires.

105 Nous supposons que *Q. Otacilius Pollinus* était né en 80 ap. J.-C. et que son père, le premier *Otacilius*, s'est installé à Avenches autour de 50 ap. J.-C. Les deux personnages, *Q. Otacilius Pollinus* et *Q. Otacilius Cerialis*, sont honorés également par l'inscription Oelschig 2009, p. 189-194, nº 7072 (*CIL* XIII 11482, donation de deux *scholae* inscrites à leur nom).

106 *CIL* XIII, 5106, nouvelle édition par Oelschig 2009, p. 86-96, nº 7002 qui a attribué aux fragments de *CIL* XIII, 5106 aussi des fragments de *CIL* XIII, 5124 et de 11484. Nous ne discutons que la partie centrale de l'inscription: ------ *Ot]acil(io) Pollin(o) pri[----| --- primo]q(ue) tempore eff[---| ---] li Otacil(io) Sabino scholam e[- - -| cum ins] cribtione me[ri]tor(um) Otacil(ii) Pol[lini ---| ---]sset quantis et munificentia[---| --Pol] linus r(em) p(ublicam) subinde fouisset[[---| ---] Ota[cil(io) Ce]riali p[a]t[ri ?] |[---s]ua p[ecunia sch]ola[m ?------*.

107 Herzig 1973/1974, p. 36 ne se prononce pas sur le degré de parenté d'*Otacilius Sabinus*. – L'inscription Oelschig 2009, nº 7002 (*cf.* la n. précédente) contient aussi le nom de *Saluius Pollinus*, probablement un parent très important, puisque son nom est mentionné sur une autre inscription monumentale (*cf.* Oelschig 2009, nºs 7068/7069). On peut l'exclure ici, ce parent n'ayant pas porté le gentilice d'*Otacilius*.

108 Herzig 1974 = *AE*, 1974, 566. Selon Herzig 1972/1973, p. 178 et p. 181, *Otacilius Seccius* aurait été *duumuir* entre 150 et 170 ap. J.-C. (datation d'après la formule écrite *in extenso*: *in honorem domus diuinae*).

109 Oelschig 2009, p. 194-199, nº 7081. Puisque les lettres *–tac–* sont inscrites dans la lettre *–O–* (à lire: *Otac[ilius ----]*), le fragment *CIL* XIII, 5141, qui fait partie de l'inscription du théâtre, a été interprété comme monogramme par Hagen 1878, 41 et le gentilice n'a pas été retenu dans l'index du *CIL* XIII, 5, p. 15; *cf.* aussi Herzig 1973/1974, p. 35, n. 11. Aujourd'hui, on ne peut plus parler d'un monogramme, car c'est le début du gentilice, *cf.* Oelschig 2009, p. 194, n. 800.

110 *Cf.* les tournures qui expriment la même idée: *ILS*, 6106 = *CIL* VI, 1492: *tabula hospitali incisa hoc decreto in domo sua posita*. *ILS*, 6110 = *CIL* IX, 3429: *tabulam aeneam huius decreti n(ostri) uerba continentem offerri ei*. *ILS*, 6112 = *CIL* X, 476: *tabulamque aeream subsecuturam polliciti sumus*. *ILS*, 6113 = *CIL* IX, 10: *tabulam aere incisam ei offerre deuere* (*scil. debere*). *ILS*, 6114 = *CIL* X, 478: *tabulam patronatus sic, uti parentibus eius, optulimus*. La première source littéraire qui existe sur la table de patronat est faussée par un malentendu de l'auteur: *Scholia in Iuuenal. ad Sat.*, 10, 57 (Wessner): *(Longa atque insignis honorum) pagina: aenea pagina, quae ante imaginem eorum stans omnes eorum gradus honorum inscriptos continet: quam nunc dicunt tabulam patronatus*. Le scholiaste de la fin du IVe siècle (*cf.* Göbel 2005, p. 110, n. 1) a visiblement confondu la *tabula patronatus* avec les tables contenant des *cursus honorum*, *cf.* Mommsen 1864, I, p. 340, n. 1. La seconde source est Augustin, *Contra Academicos*, I, 2: *municipales tabulae* (peut-être des tables de patronat).

effectuer des fouilles, nombre de découvertes remontant aux XVIIIe et XIXe siècles. Toutefois, même les lieux de trouvaille approximatifs peuvent indiquer si la table de patronat a été trouvée dans la cité même ou dans le palais, voire dans la maison de campagne du patron. Il n'est pas nécessaire de réunir toutes les tables de patronat connues à ce jour[111], car il suffit de répartir les données réunies par Hermann Dessau[112] selon les lieux de découverte pour distinguer les deux catégories de provenance mentionnées plus haut. C'est pourquoi nous ne nous attarderons pas non plus à énumérer toutes les provenances des tables de patronat; seuls les lieux d'affichage multiples alimenteront notre propos.

Parmi les résidences de patrons, deux grandes maisons de campagne ainsi que le palais des *Valerii* à Rome sortent du lot, car ces demeures se distinguent par la multitude des tables de patronat qui y ont été retrouvées. L'une des deux maisons de campagne[113] est la *uilla* de *C. Silius C. f. Fab(ia) Aviola*, située à Zanano dans la Val Trompia (commune de Sarezzo, au nord-est de Brescia)[114]. Ce ne sont pas moins de quatre tablettes en bronze qui y ont été découvertes en 1610, dont seules deux subsistent, exposées aujourd'hui au Musée de Brescia. Ces tables attestent toutes quatre les patronats établis sur des communautés pérégrines d'Afrique du Nord (*ciuitas Themetra*; le peuple de *Thimiliga*, *ciuitas Apisa Maius* ainsi que le peuple de *Siagu*[115]). Ces patronats remontent au séjour de *C. Silius Aviola* en Afrique du Nord de 27 à 28 ap. J.-C., alors qu'il y remplissait les fonctions de préfet des ouvriers (*praefectus fabrum*) auprès du proconsul de la province, à Carthage, puis celle de tribun militaire de la légion *III Augusta*[116]. Les tables ont été sans doute confectionnées en Afrique; à son retour, comme nous le supposons, *C. Silius Aviola* les emporta dans ses bagages et les fit afficher dans l'espace public de sa *uilla*[117], bien visibles pour tout visiteur. Le fait d'avoir été quatre fois choisi comme patron d'une collectivité constituait un grand honneur pour ce chevalier, fils d'un notable des *Trumplini*, ayant obtenu la citoyenneté romaine tout au début de l'Empire, certainement aidé par la famille des *Silii*, dont il portait le nom[118].

En dehors des *uillae*, il faut mentionner les palais sénatoriaux de Rome, en premier lieu la grande *domus* des *Valerii* située sur le *Caelius* fouillée de 1902 à 1904 lors de la construction de l'*Ospedale dell'Addolorata*, près de l'église de Santo Stefano Rotondo. Le palais était déjà fameux pour les objets précieux (statues, colonnes, bases inscrites et tables de bronze) qui y avaient été mis au jour durant les siècles précédents[119] et pour ses mosaïques de l'Antiquité tardive[120]. Selon la démonstration de Silvio Panciera[121], les deux frères *Aradii Valerii* habitèrent momentanément le palais des *Valerii* du *Caelius*; les *Aradii* occuperont plus tard leur grande demeure située dans la *regio II* (auj. Monte d'Oro). *Quintus Aradius Valerius Proculus*[122] est représenté par un lot de six tables de patronat à fronton, puisqu'il a été choisi comme patron de la colonie d'Hadrumète, de *Thaenae*, de la *ciuitas Faustiana* et de la colonie de *Zama Regia* ainsi que du *municipium Chullitanum* et de la *ciuitas Mididi*[123] durant son gouvernement de la province de *Valeria Byzacena* en Afrique du Nord en 321 et 322 ap. J.-C. Ces tables de patronat ornaient sans aucun doute la zone du palais qui était accessible au public. D'autres palais sénatoriaux n'ont livré qu'une table de patronat chacun, par exemple celle de *T. Pomponius Bassus* qui semble avoir été fixée à une colonne[124].

Les tables de bronze trouvées dans les cités mentionnées dans les textes respectifs suscitent également quelques remarques; le cas de *Paestum* notamment est à discuter, car il est le plus riche. Jusqu'à présent, trois bronzes gravés sont connus, témoignant de quatre patronats, car une table de patronat est doublement gravée, sur sa face et son dos[125]. La face de cette table se rapporte à l'établissement des rapports de patron et de client entre le perfectissime *Aurelius Gentianus* et la colonie de *Paestum* en

111 *Cf. supra*, n. 42, la liste des tables nouvelles.

112 *ILS*, 6093–6117b.

113 La seconde demeure de campagne dotée de tables de patronat est la grande *villa* de Lacaussade en Aquitaine, de l'Antiquité tardive; pour les trois tables de patronat qui y ont été retrouvées, *cf.* Chastagnol 1995 (= *AE*, 1995, 74).

114 *Cf. Inscr.It.*, X, 5, p. 579 et Condina/Foraboschi 2000.

115 *Inscr.It.*, X, 5, 1144 = *CIL* V, 4919 = *ILS*, 6100: *ciuitas Themetra*, 3 févr. 27 ap. J.-C.); *Inscr. It.*, X, 5, 1145 = *CIL* V, 4920 (*senatus populusque Thimiligensis*, 27 ap. J.-C.); *Inscr.It.*, X, 5, 1146 = *CIL* V, 4921 = *ILS*, 6099a (*ciuitas Apisa Maius*, 4 déc. 28 ap. J.-C.); *Inscr.It.*, X, 5, 1147 = *CIL* V, 4922 = *ILS*, 6099 (*senatus populusque Siagitanus*, 5 déc. 28 ap. J.-C.).

116 *Cf.* Le Bohec 1989, p. 140.

117 Condina/Foraboschi 2000, p. 1311. Mais on ignore l'endroit exact où les tables ont été trouvées en 1610. Pour les zones de la maison romaine accessibles au public, *cf.* Vitruve, *De l'architecture*, VI, 5, 10-17 qui énumère comme pièces ouvertes au public *uestibula*, *caua aedium* (la cour intérieure d'une maison), *peristylia*, pièces qui étaient agrandies et luxueuses selon le statut social du propriétaire; Pline l'Ancien, *L'histoire naturelle*, 34, 9, 17 (*atrium*). *Cf.* Zaccaria Ruggiu 1995, p. 370-377 (*atrium*), p. 383-393 (*atrium/tablinum*) et Niquet 2000, p. 25-33. Pour les zones d'affichage dans la *domus*, *cf.* Corbier 2006, p. 88.

118 *P. Silius Nerua*, consul en 20 av. J.-C. est connu pour ses campagnes victorieuses contre les peuplades alpestres, les *Trumplini* et les *Camunni*, *cf. PIR*[2], S 726; *cf.* en partic. Gregori 1991, p. 231-233.

119 *Cf. LTUR*, II, p. 207 et ill. 66, *s. u. Domus Valerii*, F. Guidobaldi. Les bases inscrites sont *CIL* VI, 1690 à 1695 = *CIL* VI, 8.3, p. 4735-4736.

120 Guidobaldi/Guiglio Guidobaldi 1983; pour la *domus Valeriorum* et les tables de patronat qui y étaient exposées, *cf.* aussi Niquet 2000, p. 28.

121 Panciera 2006, vol. II, p. 1119–1136; *cf. LTUR*, II, p. 36-37, *s. u. Domus Aradii*, F. Guidobaldi. Il s'agit de *Q. Aradius Rufinus Valerius Proculus s(igno) Populonius* et de son frère *L. Aradius Valerius Proculus s(igno) Populonius*.

122 *Cf. PLRE*, I, Proculus 12 et *CIL* VI, 8.3, p. 4733-4734, ad 1684, Alföldy/Schmidt/Witschl.

123 *ILS*, 6111 = *CIL* VI, 1687 (*cf.* p. 3173) = *CIL* VI, 8.3, p. 4734; *ILS*, 6111a = *CIL* VI, 1685 (*cf.* p. 3175) = *CIL* VI, 8.3, p. 4734; *ILS*, 6111b = *CIL* VI, 1688 = *CIL* VI, 8.3, p. 4734; *ILS*, 6111c = *CIL* VI, 1686 (*cf.* p. 3173) = *CIL* VI, 8.3, p. 4734; *CIL* VI, 1684 = *CIL* VI, 8.3, p. 4733-4734; *CIL* VI, 1689 = *CIL* VI, 8.3, p. 4734-4735; *cf.* Krause 1987, p. 60-61. Pour les cités de la Byzacène, *cf.* Lepelley 1981, p. 259-329.

124 *CIL* VI, 1492 (*cf.* p. 3142) = *ILS*, 6106 = *CIL* VI, 8.3, p. 4706, datée du 19 oct. 101. *LTUR*, II, p. 161-162, s. u. *Domus. T. Pomponius Atticus*, W. Eck. La table a été retrouvée en 1558 au Quirinal, dans le palais de *T. Pomponius Atticus*, plus tard de *T. Pomponius Bassus*. Pirro Ligorio (XVIe siècle) relate que «*la tavola di bronzo (era) intagliata e fitta in una colonna*».

125 *CIL* X, 476 = *ILS*, 6112 (face) et *CIL* X, 477 (dos); *AE*, 1990, 211; *CIL* X, 478 = *ILS*, 6114.

337 ap. J.-C.[126]. Comme il était de coutume au Bas-Empire, la table reproduit les mots du décret des décurions de l'année, mais, pour une raison inconnue, le nom d'*Aurelius Gentianus* ainsi que ceux d'un des consuls et d'un des duumvirs ont été ensuite martelés[127]. Au dos de cette table, le texte du patronat d'*Aquilius Nestorius* est gravé, datant du 1er août 347 ap. J.-C.[128]. Une deuxième table de patronat, publiée en 1990 par Patrizia Sabbatini Tumolesi, concerne le patronat de la même famille des *Aquilii*, mais cette fois c'est son fils *Aquilius Aper*, alors certainement un jeune garçon, qui a été élu patron le 1er août 347[129], soit le même jour que son père *Aquilius Nestorius*, selon la première table. Comme André Chastagnol l'a démontré[130], il est exclu que la colonie de *Paestum* ait offert à son patron une table de patronat opisthographe en remploi. Cette table, portant un texte non valable au dos et un texte valable à l'avers, ne peut être que la table de la colonie, car elle était affichée au mur d'un bâtiment public. La troisième table de patronat est une découverte plus ancienne remontant à 1829; elle est datée par son texte de l'an 344 et décorée d'une tête juvénile[131]; le patronat est offert à un certain *Helpidius*[132]. Contrairement à André Chastagnol, qui supposait que ces tables étaient exposées au palais du patron[133], nous nous demandons si nous ne sommes pas plutôt en présence d'un lot de tables de patronat affichées d'office par la cité en un lieu public facilement accessible. À notre connaissance, aucun exemplaire appartenant à la cité n'a été découvert *in situ*; ainsi, le problème de l'endroit exact où ces documents étaient affichés reste pour l'heure sans réponse.

Compte tenu de la discussion à mener sur la fonction du palais de *Derrière la Tour*, nous soulignons qu'aucune table de patronat n'a jamais été trouvée dans un palais impérial, ni dans un bâtiment de l'administration impériale; l'échange des deux tables de patronat ne regardait que les deux partenaires, le patron et la cité cliente, sans toucher à la sphère d'action de l'empereur ni à celle de l'administration impériale.

Résumons les résultats qui découlent de la discussion des lieux d'affichage de ces tables: le patron exposait les tables de patronat soit dans sa *uilla* de campagne, soit dans sa *domus* de ville ou dans son palais de Rome, exhibant ainsi aux visiteurs le grand prestige social dont il jouissait. Plus le patron était influent, plus souvent il était choisi comme patron. Pour être bien visibles pour tout visiteur, les tables de patronat étaient sans doute affichées dans l'*atrium* ou aux parois du *tablinum* situé derrière l'*atrium*[134], car l'espace accessible au public est devenu espace public, notamment dans le palais sénatorial: c'était également là, dans l'*atrium* ou dans le péristyle, que les monuments honorifiques dédiés aux membres de la famille du propriétaire étaient exposés[135]. Quant à la cité provinciale, elle présentait sans doute elle aussi les tables de patronat affichées au mur d'un bâtiment public afin de se targuer de la protection de grands patrons. Quant aux lieux d'affichage public, ceux de Rome sont mieux connus, notamment grâce aux diplômes militaires mentionnant les endroits où les constitutions impériales de licenciement de soldats étaient affichées[136]. Cependant, une synthèse sur les lieux d'affichage public des cités provinciales fait encore défaut.

Le lieu d'affichage et la fonction du palais de *Derrière la Tour*

Ainsi que nous l'avons dit plus haut, les deux fragments de la table de patronat d'*Otacilius* ont été retrouvés dans un endroit bien défini: une fosse creusée à l'époque moderne dans le sol de la salle abritant la mosaïque de Bacchus et Ariane (salle A). C'est donc vraisemblablement sur les murs de cette salle d'apparat qu'elle était affichée à l'origine (fig. 304)[137]. C'est la première fois que l'on semble pouvoir identifier d'une manière précise l'endroit où une table de patronat était exposée. En effet, dans le cas semblable de la *domus Valeriorum*, on a certes pu localiser la demeure du patron, mais non la pièce aux parois de laquelle les tables étaient affichées[138]. Or, s'ils proviennent bel et bien du lieu où ils ont été trouvés, la présence de ces multiples fragments de tables de patronat a des implications certaines sur l'identification du bâtiment qui les abritait à l'origine. En effet, comme nous l'avons vu, on s'attend à ce que de tels documents aient été affichés soit dans les demeures des patrons eux-mêmes, soit dans des espaces ressortissant au domaine des cités ou des collèges, mais en aucun cas dans des bâtiments de l'administration impériale.

126 *CIL* X, 476 = *ILS*, 6112.

127 Chastagnol 1995, p. 38, envisage une *damnatio memoriae*; *contra*, *PLRE*, I, p. 391(*Aur. Gentianus* 1) et p. 330 (*Fl. Felicianus* 5).

128 *CIL* X, 477; *cf.* Sabbatini Tumolesi 1990, p. 243–250 (photo). Cette table a été retrouvée en 1876 à *Paestum*, dans une zone centrale («*non lontana dai templi*») (auj. au Musée National de Naples). Dimensions: 45,5 x 31 x 0,6 cm.

129 Sabbatini Tumolesi 1990, p. 235: l'objet a été récupéré dans des conditions inconnues; lorsque l'information a été diffusée, il se trouvait déjà dans une maison privée de Rome. Dimensions: 57,5 x 38 x 0,5 cm. La table est décorée d'un fronton dans lequel un chrisme et deux colombes sont gravés. Le dernier mot – *feliciter* ! – est entouré de deux *hederae*.

130 Chastagnol 1995, p. 37-38, suivi par Badel/Le Roux (à paraître). Dessau (*cf. ILS*, 6100, commentaire) supposa que *ILS*, 6112 = *CIL* X, 476 et *ILS*, 6114 = *CIL* X, 478 provenaient du *tabularium* municipal de *Paestum*, la tablette décorée du chrisme n'étant pas encore connue à l'époque.

131 *Cf.* la description dans *ILS*, 6114; *cf.* aussi *supra*, n. 50.

132 Inconnu par ailleurs; il n'est pas retenu dans *PLRE*, I.

133 Chastagnol 1995, p. 38-39, se base sur le chrisme qui orne les deux tables, la table opisthographe et la nouvelle table (Sabbatini Tumolesi 1990, tab. I), la décoration religieuse ayant été adaptée au personnage concerné. – Nous devons l'hypothèse que ces tables proviennent de la colonie de *Paestum* à H. Dessau, *cf. supra*, n. 131; selon l'auteur, elles auraient été déposées dans les *tabularia*; mais les tables de bronze étaient confectionnées pour être exposées au public, et non pas conservées dans des archives.

134 Nous devons la suggestion d'inclure le *tablinum* dans nos réflexions à Michel Fuchs, Lausanne, ce dont nous le remercions vivement.

135 *Cf.* la discussion des dernières décennies Eck 1994.1, p. 363-366; Zaccaria Ruggiu 1995, p. 370-377; Niquet 2000, p. 25-33 qui renvoie à Pline l'Ancien, *L'histoire naturelle*, 34, 9,17. Pour le cas de l'*Atrium Vestae* et les statues y exposées, *cf.* Frei-Stolba 1998, p. 247-250; Frei-Stolba 2003, p. 294-295 et Mekacher 2006, p.140-147, p. 195.

136 *Cf.* notamment Corbier 1987, p. 43-46; Corbier 2006, p. 129-162.

137 *Cf. supra*, p. 329, fig. 290. On rappellera qu'en revanche les autres fragments de bronze qui, selon nous, proviennent également de tables de patronat ou que l'on peut rapprocher de tels documents (nos 2 à 4), ainsi que le fragment de table inscrite de nature indéterminée, ont tous été trouvés dans l'aile thermale LM et dans l'aile de liaison K du même palais; ils peuvent provenir de ce palais ou, peut-être, avoir été apportés d'ailleurs.

138 *Cf.* Niquet 2000, p. 28 et *supra*, les n. 119 à 122.

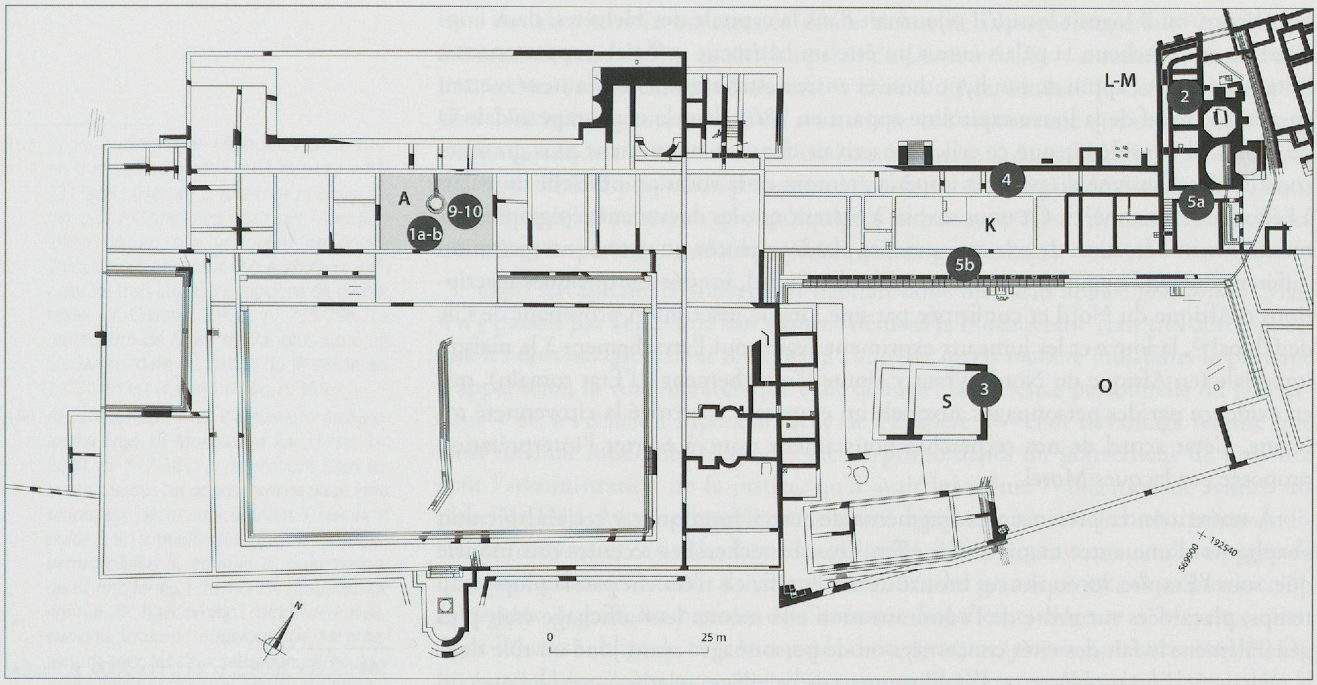

Fig. 304

Avenches, Derrière la Tour. *Plan de situation des fragments d'inscriptions en bronze et des corps de bâtiments mentionnés dans le texte. Les chiffres correspondent aux nos du catalogue des inscriptions, p. 329-336 et fig. 290.*

1a inv. 95/9825-2
1b inv. 95/9825-3
2 inv. 90/8082-5
3 inv. 95/9926-1
4 inv. 89/8006-1
5a inv. 1911/5031
5b inv. 71/1106
9 inv. BHM 14259
10 -

Revenons alors à la salle d'apparat. Comme nous l'avons démontré plus haut, l'entrée ou, en général, l'espace public des palais sénatoriaux étaient volontiers ornés non seulement de monuments honorifiques comportant des statues dont les bases portaient des inscriptions évoquant le *cursus honorum* du sénateur concerné, mais sans doute aussi des tables de patronat de collectivités ou de collèges, lesquelles étaient affichées au mur afin de rehausser le prestige de ce dernier aux yeux des visiteurs. Nous avons également vu dans les chapitres précédents que les sénateurs ne furent pas les seuls à procéder ainsi: les membres de l'ordre équestre et les décurions des différentes cités les imitèrent de manière croissante dans ce domaine. À cet égard, les sources archéologiques, littéraires et épigraphiques nous permettent toujours mieux de reconstruire l'agencement des palais sénatoriaux et de nous faire une idée du mode de vie de leurs occupants. Certes, la documentation nous manque pour étendre cette approche aux demeures de l'élite municipale; mais on observe, dans d'autres domaines où notre documentation est meilleure, que les ordres inférieurs imitent à chaque époque les modes de vie des ordres supérieurs[139]. Nous jugeons donc légitime de généraliser les résultats de la recherche effectuée sur les palais urbains et sur les demeures de campagne des sénateurs en les appliquant aux élites municipales, y compris celles d'Avenches. Ainsi, dans l'agencement du palais de *Derrière la Tour*, la grande salle à la mosaïque constituait sans aucun doute un splendide espace de réception qui répondait parfaitement aux critères que nous avons définis pour l'exposition des tables de patronat. Il serait donc logique d'identifier le palais de *Derrière la Tour* comme la demeure (*domus*) d'un très riche particulier, en l'occurrence un membre de la famille des *Otacilii*, lequel y avait fait afficher au moins une table de patronat, bien visible de tout visiteur, et sans doute plusieurs autres.

À y regarder de plus près, cependant, cette identification pourrait poser problème. En effet, on rappellera que deux autres fragments de bronze – le premier portant l'extrait d'un texte juridique au contenu indéterminé et le second, celui d'un rescrit de la chancellerie impériale – ont été trouvés au XVIIIe siècle dans cette même salle, hélas sans stratigraphie précise[140]. Se pose alors la question suivante: comment concilier la présence de tels textes juridiques[141] avec celle d'une ou plusieurs tables de patronat dans un même édifice, identifiable *a priori*, en raison de sa position topographique et de son agencement, comme la demeure d'un très riche particulier plutôt que comme un bâtiment officiel?

Réfléchissant à la nature et à la fonction du palais de *Derrière la Tour*, le regretté Jacques Morel – qui ne pouvait avoir connaissance du résultat de nos recherches récentes sur les lieux d'affichage des tables de patronat – avait il y a peu émis l'hypothèse que cet édifice avait pu être le palais du gouverneur de la province de Germanie

139 Les études portant sur ce thème sont rares en ce qui concerne la société de l'Empire romain. Nous ne citerons ici qu'Alföldy 1986, p. 162–209; l'auteur a démontré d'une façon convaincante que les chevaliers de l'époque impériale imitaient les comportements des sénateurs, se distinguant ainsi nettement des chevaliers de l'époque républicaine.

140 *Cf. supra*, p. 335-336, nos 9a, 9b et 10 et n. 34. *Cf.* aussi, vol. 1, p. 258-259.

141 Nous laissons donc de côté les fragments de textes juridiques mentionnés *supra*, p. 335-336 et n. 36 à 38, qui ont été trouvés aux abords du *forum* pour les uns, dans un endroit inconnu pour les autres; ces textes sont trop fragmentaires pour que l'on puisse identifier leur contenu.

Supérieure, où il logeait lorsqu'il séjournait dans la capitale des Helvètes; dans l'optique de ce chercheur, le palais aurait pu être un bâtiment «officiel», appartenant à l'État romain. À l'appui de son hypothèse et entre autres arguments, l'auteur mettait en avant le relief de la louve capitoline apparu en 1862 dans la cour trapézoïdale O du palais. Il considérait que ce relief s'inscrivait dans un monument plus grand et constituait un insigne du pouvoir impérial, témoin de la vocation officielle du palais à l'époque sévérienne[142]. Or nous savons à présent que les documents épigraphiques mentionnant l'érection de tels monuments plaident plutôt pour une interprétation différente: selon l'hypothèse de Gilbert-Charles Picard, fondée sur quelques inscriptions d'Afrique du Nord et confirmée par une longue inscription provenant de l'île de Chios[143], la louve et les jumeaux expriment avant tout l'attachement à la maison impériale (en Afrique du Nord, il faut y ajouter l'attachement à l'État romain), mis en évidence par des personnages auxquels un empereur a octroyé la citoyenneté romaine. L'état actuel de nos recherches nous amène donc à écarter l'interprétation proposée par Jacques Morel.

À notre avis, la présence des fragments de textes juridiques à cet endroit doit s'expliquer d'une autre manière. En effet, diverses recherches récentes ont montré que, sous l'Empire, les copies sur bronze de textes officiels n'étaient pas, la plupart du temps, placardées sur ordre de l'administration elle-même; leur affichage était plus généralement le fait des cités concernées ou de personnages ayant joué un rôle dans le règlement d'un problème ou l'établissement de privilèges relatifs à une cité ou à un groupe de particuliers[144]. Le caractère extrêmement fragmentaire des bribes de textes juridiques provenant de la salle d'apparat du palais ne nous permet pas de dire dans quelle mesure ceux-ci entrent dans ce cas de figure; mais ce type de pratique pourrait expliquer de manière satisfaisante l'affichage de tels documents dans la *domus* des *Otacilii* à Avenches[145].

En revanche, l'hypothèse formulée par Jacques Morel ouvre la voie à une réflexion sur les résidences permanentes et temporaires des gouverneurs de province. Or dans cette perspective – sans, d'ailleurs, que ces considérations soient forcément liées à la présence de ces fragments de textes juridiques – nous retenons comme possible que le palais de *Derrière la Tour* ait pu servir de résidence occasionnelle au légat de Germanie Supérieure lorsque ce dernier s'arrêtait dans la capitale des Helvètes. Et, sans approfondir ici toutes les questions liées à cette dernière problématique, nous nous permettons néanmoins de l'aborder brièvement, en relation avec les pratiques administratives provinciales.

Sous l'Empire, le gouverneur de province résidait dans une capitale permanente, où il habitait un palais appelé *praetorium*[146]. À l'origine, ce terme désigne le quartier général d'un commandant en chef[147]. Sous l'Empire, il couvre un champ sémantique plus vaste et correspond à plusieurs réalités, lesquelles ont de surcroît évolué jusqu'à l'Antiquité tardive: en premier lieu, il peut désigner la résidence temporaire de l'Empereur lorsque celui-ci séjourne dans l'un de ses domaines[148]; puis, comme Rudolf Egger l'a notamment montré, on emploie ce mot dans le sens de *«palais du gouverneur situé dans la capitale de la province»*[149]. Et Felix F. Schäfer a récemment présenté une étude typologique du palais du gouverneur, appelé *praetorium*[150]. Au Bas-Empire, *praetorium* a également été employé pour désigner les résidences rurales de grands propriétaires, mais cet aspect ne nous concerne pas dans le présent contexte[151].

C'est encore un autre emploi de ce mot qui semble plutôt avoir brouillé les pistes autour du problème qui nous occupe ici: en effet, on nommait également *praetoria* les auberges construites sur l'ordre de l'empereur ou du gouverneur le long des *uiae militares*[152]; donc, si l'on veut, un «prétoire» de ce genre pouvait aussi correspondre à la résidence occasionnelle d'un fonctionnaire impérial en déplacement. La construc-

142 Pour le relief, *cf. supra*, p. 127-132 (avec la bibliogr. antérieure). *Cf.* aussi vol. 1, p. 256.

143 Picard 1987. L'attachement à l'empereur est exprimé dans *ILAfr.* 16 (*CIL* VIII, 22699): *[Q. Seruaeus Q. f. Quir(ina)] / Macer, adlectus / in quinq(ue) dec(uriis) a / diuo Hadriano / lupam aeream / quam ad ornamen/[t]um municipii /[p]romiserat cum /[Ro]mulo et Remo de/[dit] idemq(ue) dedic(auit).* *Cf.* aussi *CIL* VIII, 958; 12220, ainsi que l'index du *CIL* VIII, sous *«Res municipalis, ciuitas Romana data»*, et *TLL*, VII, 19.., col. 1860, 17-25, *s. u. lupa*. Pour Chios, *cf.* Moretti 1980.

144 *Cf.* Eck 2008.2, p. 111; Eck 2009, p. 75; Caballos Rufino 2009; *cf.* aussi Aberson/Frei-Stolba 2010.

145 Nous ignorons notamment dans quelle mesure ces deux textes pouvaient être en rapport avec le maître des lieux lui-même.

146 Les études archéologiques, philologiques et historiques sur la notion de *praetorium* ont fait beaucoup de progrès ces derniers temps: *cf.* Martin 1989; Sfameni 2005; Alessio 2006. Pour les attestations littéraires, *cf. TLL*, X, 2, fasc. VII, 1993, col. 1071, 35-1071, 59, *s. u. praetorium*.

147 Anciennement appelé *praetor*. Mommsen 1900, p. 437; *DS*, IV, 1900, p. 641-642, *s. u. praetorium*, R. Cagnat; Martin 1989, 229; Sfameni 2005, p. 616-617; Alessio 2006, p. 680-683. Pour la différence qui s'est créée entre le *praetorium* et les *principia* du camp légionnaire, *cf. RGA*, 23, 2003, p. 354-358, *s. u. praetorium*, R. Fellmann.

148 C'est le cas de Claude lorsqu'il promulgua l'édit concernant les *Anauni*, *CIL* V, 5050: *Bais in praetorio, edictum Ti. Claudi Caesaris Augusti Germanici propositum fuit.* D'autres *praetoria* situés en Italie sont désignés sur des tessères d'immunité *CIL* VI, 37763a = *ILS*, 9024 et *CIL* VI, 37763b = *ILS*, 9025: *... proc(uratoris) praetori Fidenatium et Rubrensium et Gallinar(um)*; le dernier «prétoire» est identique à *Gallinae Albae*, la *uilla* de Livie située à Prima Porta, *cf.* Panciera 2006, p. 871-872.

149 Egger 1966, en partic. p. 22-27. Cette signification est attestée par un *graffito* sur céramique trouvé à Mayence ainsi que par une inscription de Cologne (*colonia Claudia Ara Agrippinensium*). Le *graffito* sur céramique, interprété par Egger 1966, p. 3-4, concerne le palais du gouverneur, situé à Mayence: *... ut adsit Mogontiaci ante pr(a)etorium Poblici M(a)rcelli...* . L'inscription *ILS*, 2298 concerne le palais du gouverneur à Cologne: *... cuius cura praeto[r]ium in ruina[m c]onlapsum ad [no]uam faciem restitut[um est].*

150 Schäfer 2005.

151 *Cf.* en partic. Sfameni 2005.

152 Pour les *uiae militares*, *cf.* Speidel 2004 et Kolb 2000, p. 53-61 et p. 206-208.

tion de tels *praetoria* est attestée dès le début de l'époque impériale[153], mais ces auberges ne ressemblent en rien au palais de *Derrière la Tour*, comme il ressort d'une inscription dernièrement découverte à Dion en Macédoine[154]. Ce texte décrit en effet avec soin l'agencement d'un *praetorium*; et l'on constate que ce «prétoire» correspondait en fait à une auberge d'un luxe très moyen. Ainsi, dans la ligne de ce que dit Anne Kolb à propos du *praetorium* de Murus de Bangius en Sardaigne[155], nous pensons que ces auberges, quoiqu'équipées de bains, servaient de quartiers aux fonctionnaires impériaux subalternes plutôt qu'aux gouverneurs.

Dans sa capitale, le gouverneur habitait donc un palais appelé *praetorium*. Mais il n'y passait pas l'entier de son temps. Même si la bureaucratie était très développée, que les dossiers circulaient d'un lieu à l'autre et qu'en matière judiciaire, le principe d'appel selon la voie hiérarchique était de règle, la présence personnelle du gouverneur – et, à l'échelon supérieur, celle de l'Empereur – était davantage requise que dans un État moderne. L'une des tâches primordiales du gouverneur de province était l'administration de la justice, qu'il avait lui-même l'obligation de rendre sur place[156]. Déjà Auguste semble avoir divisé les provinces en circonscriptions judiciaires (*conuentus*) et fixé les lieux des assises[157]. Ainsi, le gouverneur, accompagné de quelques assistants, visitait à intervalles réguliers les grands centres de sa province[158]. Le *legatus Augusti pro praetore* de Germanie Supérieure, siégeant à Mayence, était donc lui aussi obligé de faire la tournée de sa province (*prouinciam circumire*)[159]. Or, la *ciuitas Heluetiorum*, avec Avenches comme chef-lieu, constituait de loin la cité la plus grande et la plus importante au sud de la Germanie Supérieure; le gouverneur ne pouvait donc manquer de s'y rendre. Mais où y logeait-il? Dans ce domaine, les sources sont rares et dispersées, car les faits divers du quotidien n'y sont que rarement évoqués; toutefois, deux passages, l'un de Pline le Jeune[160], l'autre de Philostrate[161], nous éclairent quelque peu sur ce point: on y voit des gouverneurs loger dans la *domus* de nobles personnages. C'est pourquoi nous avançons l'hypothèse qu'à Avenches, comme dans d'autres villes de l'empire, les demeures de riches particuliers pouvaient fonctionner comme résidences occasionnelles des gouverneurs en tournée. Pour les propriétaires de ces *domus*, l'obligation de recevoir le gouverneur de province représentait même un grand honneur. Dans cette perspective, le palais de *Derrière la Tour* se prêtait donc particulièrement bien à cet usage; à Avenches, c'était même la seule résidence à présenter un tel faste.

Le gouverneur de Germanie Supérieure s'arrêtait dans le chef-lieu des Helvètes afin de répondre aux pétitions et d'y rendre justice soit en traitant lui-même l'affaire, soit en désignant un juge[162]. Nous supposons donc qu'il siégeait, assis sur la chaise curule, symbole de son autorité, dans la salle de réception du palais de son hôte[163]. L'endroit était spacieux et luxueusement décoré. Or, pour effectuer ces tâches entouré de ses aides, le gouverneur n'avait pas besoin de nombreuses installations fixes[164]. Ainsi, à la longue, de tournée en tournée, cette salle peut être devenue en quelque sorte la salle «officielle» du gouvernement provincial à Avenches.

153 *Cf.* les auberges de l'époque néronienne en Thrace, datées de 61: *CIL* III, 6123 = *ILS*, 231 add.: (Néron) ... *tabernas et praetoria per uias militares fieri iussit per Ti(berium) Iulium Vstum proc(uratorem) prouinciae Thraciae*; *cf.* en partic. Kolb 2000, p. 147; pour les trois autres inscriptions de même texte, *cf.* Christol 1998, p. 795-798. Le *praetorium* de Muru de Bangius situé en Sardaigne date du début du IIe siècle ap. J.-C.; il en est question *infra*, n. 155.

154 *AE*, 2000, 1295 = D. Pantermalis, *Archaiologiko Ergo sti Makedonia kai Thraki* 14, 2000, p. 377-381: ... *praetorium cum tabernis duabus | et apparatura ea quae infra scripta est: | lectis cubicularibus V, culcitis V, puluinis V, | subsel(l)is X, cathedris II, triclinio aerato cilci|tis III, emitulis III, puluinis longis III, foro ferreo, | mensis XX, grabattis XX, emitulis XX, haec omnia | colonis de sua pecunia faciendum curauerunt...* («(...) le praetorium *avec les deux* tabernae *et l'équipement décrit ci-dessous: lits de chambre à coucher: 5; matelas: 5; oreillers: 5; tabourets: 10; chaises: 2; pour le* triclinium *en bronze, matelas: 3;* (h)emitulia: *3; oreillers longs: 3; (un) brasero de fer; tables: 20; lits ordinaires: 20;* (h)emitulia: *20; tout cela, ils l'ont fait construire à leurs propres frais pour les colons*»). Les *(h)emitulia* sont des coussins moins rembourrés. L'inscription n'est pas datée.

155 *Cf.* l'inscription de Muru de Bangius en Sardaigne (Zucca 1992, p. 597-605 = *AE*, 1992, 892): *[---D]omini n(ostri) [M(arci) Au]reli [Antonini | --] propter compendium itiner[is | --] commeantiu[m -] Aurelius | [--- proc(urator) Au]g(usti) pra[ef(ectus) p]rou(inciae) Sard(iniae) praetorium | [---]so, pecunia publica | [---]e ciuitatis Forotr<aia>nensium | [re]stituit dedicauitque.* *Cf.* Kolb 2000, 137 et n. 1, mais aussi Alessio 2006, p. 682. Pour l'évolution du site durant l'Antiquité tardive, *cf.* Spanu/Zucca 2005, p. 675-690.

156 *Cf.* Ulpien, *Libro secundo de officio pròconsulis*, *Dig.* I, 16, 7, 2: *cum plenissimam autem iurisdictionem proconsul habeat, omnium partes, qui Romae uel quasi magistratus uel extra ordinem ius dicunt, ad ipsum pertinet.* – «Le proconsul a une juridiction absolue: ainsi, il instruit toutes les causes qui sont jugées, à Rome, ou par les magistrats ou extraordinairement (*extra ordinem*)», trad. par Bérenger-Badel 2003, p. 85, n. 50; Lefebvre 2008, p. 2017 et p. 2026-2037 (l'auteur distingue trois types d'intervention personnelle du gouverneur de la Maurétanie Césarienne: activité militaire (création de camp, victoires); travaux de construction ou de restauration; mission judiciaire); Meyer-Zwiffelhoffer 2002, p. 229-230 ajoute à ces activités du gouverneur la visite d'un grand sanctuaire.

157 Pour Auguste, *cf.* Le Roux 2004, p. 338-340; Bérenger-Badel 2003, p. 78. Les *conuentus* remontaient à la République. Nous laissons de côté l'étude du *conuentus ciuium Romanorum Helueticus* qui serait une thématique à part; cinq inscriptions mentionnent leurs *curatores*.

158 *Cf.* Meyer-Zwiffelhoffer 2002, p. 227-237; Bérenger-Badel 2003; Lefebvre 2008.

159 La locution fixe est attestée par Pline le Jeune, *Lettres*, X, 33, 1: *cum diuersam partem prouinciae circumirem, (...)* et par Apulée, *Florides*, 9, 37: *nam eo tempore quo prouinciam circumibas, (...)*.

160 Pline le Jeune, *Lettres*, X, 81, 1: *cum Prusae ad Olympum, domine, publicis negotiis intra hospitium eodem die exiturus uacarem (...)*. – «Maître, comme à Pruse de l'Olympe j'expédiais certaines affaires de service dans la maison où je logeais et devais partir le même jour ...»; le mot *hospitium* est interprété comme logement chez un notable de Pruse par Meyer-Zwiffelhoffer 2002, p. 288, n. 19 et par Bérenger-Badel 2003, p. 81-82.

161 Philostrate, *Vie des sophistes*, I, 25, 532 et 534 raconte une anecdote au sujet d'Antonin le Pieux et de *M. Antonius Polemo*, riche sophiste vivant à Smyrne; ce dernier, rentrant chez soi et y trouvant installé le futur empereur, alors proconsul de la province d'Asie, le mit à la porte.

162 Bérenger-Badel 2003, p. 78; Lefebvre 2008, p. 2017.

163 Le gouverneur agissait à l'instar de l'Empereur, lequel réunissait ses proches et ses amis là où il se trouvait afin de régler les affaires courantes; *cf.* chez Juvénal, *Satires*, 4, 72-82, la parodie d'une séance qui se déroula dans la maison de campagne (*Albanum*) de Domitien, *cf.* Eck 1997, p. 5-7.

164 *Cf.* en général Bablitz 2007. Aux p. 29-31, 51-70 et 199, cet auteur, se basant sur les sources littéraires et iconographiques, décrit notamment le tribunal du préteur et d'autres tribunaux et montre que les installations nécessaires étaient souvent très légères, en bois et amovibles. Le gouverneur était bien évidemment accompagné de ses aides.

En résumé, tout nous porte à croire que la plus grande *domus* d'*Auenticum* a été le palais d'un riche particulier. Les menus fragments de la petite plaque de bronze que nous identifions comme une table de patronat contiennent le début du nom d'un *Otacilius*; ils ont été retrouvés dans la salle de réception de ce palais et prouvent, selon toute vraisemblance, que les propriétaires du palais ont été les *Otacilii*; et, par ailleurs, il est possible que cette même demeure ait servi de résidence occasionnelle au gouverneur de la province lorsqu'il effectuait sa tournée dans la région.

XXIII Les trouvailles monétaires

Suzanne Frey-Kupper
avec la collaboration de Maryse Blet-Lemarquand
et la contribution de Franz E. Koenig †

Lors des fouilles archéologiques menées en 1989-1990, 1995-1996 et 2003-2004 dans la zone du palais de *Derrière la Tour*, 40 monnaies ont été découvertes dont 38 antiques (nos 1-38), deux modernes (nos 39-40) ainsi que deux objets monétiformes (nos 41-42) également d'époque moderne[1]. La plupart des monnaies antiques (nos 1-26) proviennent de couches archéologiques liées à différentes phases du bâtiment et de ses annexes (fig. 305). Notre commentaire sera consacré à la présence des monnaies dans les contextes stratigraphiques (fig. 306) et s'arrêtera sur quelques pièces particulières. Un chapitre à part donnera un survol des 35 pièces retrouvées à l'occasion des fouilles de 1971 et complétera les données des investigations récentes. Il en va de même pour les sept pièces identifiées dans les collections du Musée romain d'Avenches issues des fouilles de 1910 à 1912 ainsi que pour les 20 pièces découvertes au milieu du XVIIIe siècle.

La stratigraphie, la représentativité des monnaies et leur apport à la connaissance de l'ensemble architectural

Le nombre de monnaies découvertes dans le vaste complexe fouillé est modeste. La rareté des trouvailles monétaires s'explique en partie par une utilisation continue des structures existantes du palais, auxquelles se sont successivement rajoutées des annexes. Une fois construits, la plupart des bâtiments ne semblent pas avoir subi de transformations et s'il y en a eu, il s'agit souvent d'interventions ponctuelles qui ont laissé une stratigraphie contenant des matériaux résiduels[2]. Pour cette raison, la succession répétée de niveaux de construction, d'occupation et de destruction que l'on rencontre habituellement lors des fouilles d'un bâtiment fait défaut, alors que ce sont justement ces couches qui peuvent fournir des objets contemporains des phases observées. En outre, les monnaies, comme d'autres petits objets en métal, ont probablement été ramassées dès l'Antiquité et ont ainsi échappé à toute étude. Le revêtement des sols en matières dures (*terrazzo* ou mosaïques), dont une grande partie des salles est dotée, empêche la perte et l'accumulation de monnaies. Le bruit d'une pièce qui tombe par terre et l'entretien facile des sols attirent l'attention de l'utilisateur de l'époque qui aura hâte de la ramasser. Les remaniements antiques ainsi que les perturbations et fouilles d'époque moderne ont également favorisé les découvertes monétaires fortuites.

Étant donné le nombre restreint de monnaies à disposition et le caractère souvent résiduel des pièces au sein de la stratigraphie, il est presque étonnant que certaines d'entre elles aient permis de préciser le cadre chronologique de plusieurs phases tardives du palais. De plus, les monnaies provenant des fouilles anciennes fournissent des indices importants attestant des activités dans les zones annexes du palais jusqu'au Bas-Empire.

1 Les 29 monnaies issues des fouilles de 1989-1990 ont été étudiées par Franz E. Koenig †. Son catalogue a été revu et complété par celui des pièces des fouilles ultérieures. L'ensemble des monnaies est accompagné d'un commentaire. Mes remerciements vont à Isabella Liggi Asperoni pour la relecture du texte et ses conseils, à Jacques Morel † et à Daniel Castella pour la mise en phase des pièces et leur aide dans la compréhension de la stratigraphie, à Marie-France Meylan Krause pour la discussion des trouvailles céramiques dans leur contexte archéologique, à Jean-Noël Barrandon † pour l'analyse élémentaire de la monnaie no 16, déterminante pour la datation de l'état 4A, ainsi qu'à Maryse Blet-Lemarquand pour l'analyse LA-ICP-MS de la même monnaie et sa contribution. Nous remercions également Andreas Schneider pour les prises de vue photographiques des pièces.

2 *Cf. supra*, p. 159.

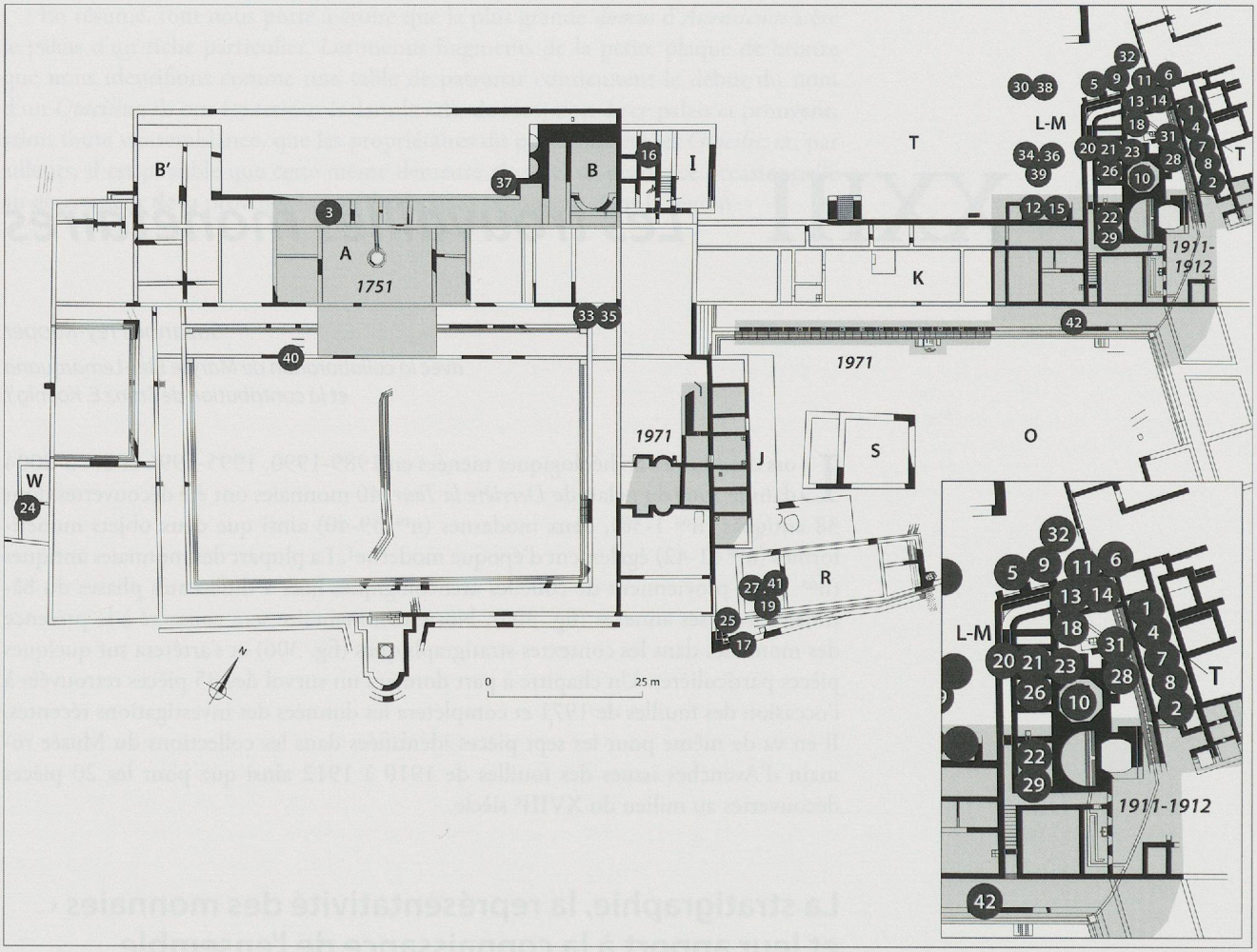

Fig. 305

Avenches, Derrière la Tour. *Plan de répartition des monnaies mises au jour entre 1989 et 2004 (nos 1-41) et localisation des fouilles de 1971 et de 1910-1912 ainsi que des découvertes de 1751 documentées par Samuel Schmidt. Les chiffres renvoient au tableau fig. 306 et au catalogue. Le plan est celui de l'état 4 (début du IIIe siècle ap. J.-C.)*

État 2
Construction (30/40-60 ap. J.-C.) et occupation/démolition (fin Ier – début IIe siècle ap. J.-C.) dans le secteur artisanal. Occupation de l'édifice résidentiel (début IIe siècle ap. J.-C.)

Les monnaies issues des couches liées aux états 2 (nos 1-3) et 3 (nos 4-15) du palais de *Derrière la Tour* sont généralement plus anciennes que la céramique qui y a été découverte (fig. 306). La plupart d'entre elles ne sont pas fortement usées et constituent des matériaux résiduels. Une exception se présente avec l'as de Vespasien no 12. Découvert dans une couche de l'état 3 en rapport avec les activités et l'abandon du bâtiment a1/a2 près de l'édifice résidentiel (future aile longitudinale K), il s'insère parfaitement dans le cadre chronologique (flavien, dès 70/80 ap. J.-C.) livré par la céramique associée aux mêmes contextes stratigraphiques (fig. 163, p. 172)[3]. La pièce donne un *terminus post quem* de 72 ap. J.-C. pour la phase en question, mais son état d'usure avancée montre que cet as a dû circuler pendant quelques années avant d'être perdu.

État 3
Désaffectation du secteur artisanal et domestique au voisinage du palais primitif (IIe siècle ap. J.-C.)

Pour l'état 3, une curieuse monnaie est à signaler. Il s'agit du *quadrans* no 6 du type *RIC* I[2] no 228, avec «tête d'Auguste à dr., nue / taureau cornupète à g.» (fig. 3, 1). Ce dernier type[4], de même que celui du *quadrans* no 3, avec «tête à dr., laurée / aigle, les ailes déployées»[5], précèdent la première série à l'autel de Lyon émise entre 7 et

3 *Cf. supra*, p. 171-173.

4 Pour le type, *cf. RPC* I, p. 149-150 et *CMRR*, p. 266. À *Vindonissa*, dans la troisième phase de construction en bois (qui remonte à la première décennie du Ier siècle ap. J.-C.), un exemplaire du type à l'aigle (FK 2146) côtoie une monnaie du type *Germanus Indutilli F*, *cf.* Doppler 2003, p. 459.

5 *Cf.* la n. précédente.

Nº	État	Zone	Événement	Observation terrain	Inv.	Autorité émettrice	Atelier	Dénomin.	Date numism.	Usure	Référence	Date céramique
État 2. Construction. Création d'un secteur artisanal à l'est, 30/40-60 ap. J.-C.												
1	2	Est; secteur artisanal	Création d'un secteur artisanal	Assainissement de la terrasse inf. et implantation d'une canalisation desservant le secteur artisanal	8215-2	Indét., Auguste à Claude	Indét.	As	16 av.-54 ap.	3/3		40-70
État 2. Occupation/démolition de la zone artisanale à l'est, fin du Ier – début du IIe s. ap. J.-C.												
2	2	Est; secteur artisanal	Activités artisanales	Comblement et abandon du collecteur	8213-2	Auguste	Rome	*Quadrans*	4 av.	2/2	*RIC* I², p. 78, nº 468	40-70/80
État 2. Occupation/démolition de l'édifice résidentiel à l'ouest, début du IIe s. ap. J.-C.												
3	2	Ouest; édifice principal	Occupation de l'édifice résidentiel	Activités domestiques, premiers dépotoirs	12782-1	Auguste	Atelier gaulois	*Quadrans?*	15-10 av.?	2/2	*RIC* I², p. 57, nº 227	Ier s.
État 3. Occupation/démolition. Activités domestiques et artisanales près de l'édifice résidentiel à l'est, dès 70/80 – 200 ap. J.-C.												
12	3	Est; future aile K	Activités domestiques et artisanales près de l'édifice résidentiel	Occupation/abandon des activités domestiques du bâtiment a1/a2	8026-1	Vespasien	Rome	As	72-73 ap.	3/3	*RIC* II², p. 86, nº 407	-
5	3	Est; future aile thermale LM	*Idem*	Occupation/abandon des constructions de la terrasse inf.	8140-5	Auguste	Nîmes	½ as	20 av.-14 ap.	4/4	*RIC* I², p. 51-52, nºs 155-161	70-120/150
9	3	*Ibidem*	*Idem*	*Idem*	8140-6	Caligula pour Germanicus	Rome	*Dupondius*	37-41 ap.	3/4	*RIC* I², p. 112, nº 57	70-120/150
10	3	*Ibidem*	*Idem*	*Idem*	8084-2	Claude	Lyon	*Dupondius*	41-42 ap.	1/1	*RIC* I², p. 127, nº 94	70-120/150
15	3	Est; futurs cour-jardin nord T et bâtiment U	*Idem*	Occupation/ abandon des activités à ciel ouvert de la terrasse inf.	8117-2	Hadrien	Rome	Sesterce	119-121 ap.	2/2	*RIC* II, p. 415, nº 587 b	100-150/200
4	3	Est; futur espace de transition V	*Idem*	Utilisation et abandon du réseau de drainage en bas de la pente	8137-8	Rome, République	Rome	½ as	211-146 av.	5/5		40-120/150
6	3	*Ibidem*	*Idem*	*Idem*	8136-3	(Auguste)	(Indét.)	(*Quadrans?*); imitation?	(15-10 av.)	2/2	*Cf. RIC* I², p. 57, nº 228 (var.); *RPC* I, p. 150, nº 509 (var.)	100-150/200
7	3	*Ibidem*	*Idem*	*Idem*	8137-4	Auguste ?	Lyon	½ as	7 av.-14 ap.	4/4	*RIC* I², p. 57-58	40-120/150
8	3	*Ibidem*	*Idem*	*Idem*	8137-3	Tibère pour Auguste divinisé	Indét.	As	22-30 ap.?	3/3	*RIC* I², p. 99, nº 81	40-120/150
11	3	*Ibidem*	*Idem*	*Idem*	8135-12	Néron	Lyon	*Semis*	env. 65 ap.	2/2	*RIC* I², p. 179, nº 487	40-120/150
13	3	*Ibidem*	*Idem*	*Idem*	8132-2	Vespasien	Rome	As	74 ap.	2/2	*RIC* II2, p. 111, nº 727	70/100-150
14	3	*Ibidem*	*Idem*	*Idem*	8135-13	Vespasien pour Domitien César	Rome	As	75 ap.	1/1	*RIC* II, p. 98, nº 713	40-120/150
État 4A. Construction/réfections. Restauration du complexe palatial à l'ouest, 1er/2e quart du IIIe s. ap. J.-C.												
16	4A	Ouest; édifice résidentiel principal	Création du complexe palatial: rénovation de l'édifice primitif A-I	Nivellement et remodelage de l'annexe I du pavillon B	7561-1	(Septime Sévère pour Caracalla César)	(Rome)	(Denier); faux d'époque, fourré d'*aes*; hybride	(204-212 ap.)	0/0	*Cf. RIC* IV, 1, p. 220-241	Début du IIIe s.
État 4A. Construction. Extension du complexe palatial à l'est, début du IIIe s. ap. J.-C.												
17	4A	Est; terrasse supérieure	Extension du palais vers l'est	Implantation du bâtiment R	9815-1	Hadrien	Rome	As	128-132 ap.	2/3	*RIC* II, p. 469, nº 975 (b)	60-120
État 4B. Occupation/réfections. Transformations ponctuelles des bâtiments de l'extension palatiale à l'est, 1ère moitié du IIIe s. ap. J.-C.												
18	4B	Est; aile thermale L-M	Transformations ponctuelles dans le nouveau complexe	Utilisation et démolition d'aménagements de la cour M, épandages de vidanges de foyers	8180-1	Septime Sévère	Rome	Denier	207 ap.	1/1	*RIC* IV, 1, p. 118, nº 211	Début du IIIe s.
19	4B	Est; bâtiment R	*Idem*	Utilisation des nouvelles installations: défournement du foyer, comblement de la canalisation du vide sanitaire	9954-1	Sévère Alexandre	Rome	Sesterce	231-235 ap.	2/2	*RIC* IV, 2, p. 120, nº 635 (d)	1ère moitié du IIIe s.

Fig. 306

Tableau des monnaies selon leurs contextes topographiques et stratigraphiques. Situation: fig. 305.

N°	État	Zone	Événement	Observation terrain	Inv.	Autorité émettrice	Atelier	Dénomin.	Date numism.	Usure	Référence	Date céramique
État 4C. Occupations/réfections. Ultimes réfections d'entretien dans les locaux de service à l'est (aile thermale), IIIe s. ap. J.-C.												
20	4C	Est; aile thermale LM	Ultimes réfections dans les locaux de service	Recharges de sols et démantèlement	8082-3	Hadrien	Rome	As	134-138 ap.	2/2	*RIC* II, p. 444, n° 825 (d)	200-250
21	4C	*Ibidem*	*Idem*	*Idem*	8082-4	Lucius Verus	Rome	*Dupondius*	161-169 ap.	4/4	*RIC* III, p. 316-333	200-250
23	4C	*Ibidem*	*Idem*	*Idem*	8082-1	Indét. pour Claude le Gothique divinisé	Indét.	Antoninien	270-273? ap.	1/1	*RIC* V, 1, p. 234, n° 266	200-250
22	4C	*Ibidem*	*Idem*	Épandages des derniers défournements des chaufferies	8027-1	*Idem*	Indét.	Antoninien	270-273? ap.	1/1	*RIC* V, 1, p. 234, n° 266	200-250
État 5. Réoccupation partielle du complexe architectural à l'est et sépultures, dès 270 (– VIe s.?) ap. J.-C.												
24	5	Ouest; fosse tardive (St 118) dans l'annexe W	Traces éparses de réoccupation + sépultures	Comblement de la fosse	12886-1	Auguste ou Auguste pour Tibère	Lyon	*Semis*	10-14 ap.	0/0	*RIC* I², p. 58, n° 234 ou 246	50-200
25	5	Est; bâtiment R	*Idem*	Niveau de démolition générale et de récupération de maçonneries	9822-2	Domitien	Rome	As	81-96 ap.	4/5		Fin du Ier-IIe s.
26	5	Est; aile thermale LM	*Idem*	Aménagement domestique ou artisanal (comblement de l'amphore 8153-1)	8154-3	Maximien Hercule pour Constance Chlore César	Trèves	*Aes* I	302-303 ap.	1/1	*RIC* VI, p. 196, n° 508 a	-
Démolition antique remaniée à l'époque moderne												
33	4A*	Ouest; édifice résidentiel principal A-H	Couches d'occupation et de démolition remaniées; remblais des fouilles du XVIIIe s.		9848-1	Hadrien	Rome	As	125-128 ap.	2/2	*RIC* II, p. 426, n° 662	Ier-IIIe s. + post-rom.
35	4A*	*Ibidem*	*Idem*		9848-2	(Philippe l'Arabe et Trébonien Galle ou Volusien)	(Indét.)	(Antoninien); faux, fourré d'*aes*; hybride	(251-253 ap.)	0/0	*Cf. RIC* IV, 3, p. 68-74 (av.); p. 164, n° 59 (type) (rv.)	Ier-IIIe s. + post-rom.
37	4A*	*Ibidem*	*Idem*		7511-1	Gallien (seul)	Rome	Antoninien	260-268 ap.	1/1	*RIC* V, 1, p. 144, n° 160 (K)	150-250 + post-rom.
30	4A*	Est; nouveau groupe de bâtiments I-V	Occupation et abandon de l'aile K: couches de démolition		8077-2	Tibère pour Auguste divinisé	Indét.	As	22-37 ap.?	3/4	*RIC* I², p. 99, n° 81	Ier s.?
38	4A*	*Ibidem*	*Idem*		8077-1	Constantin le Grand	Lyon	*Aes* II	309-310 ap.	1/1	*RIC* VI, p. 265, n° 310	Ier s.?
42	4A*	*Ibidem*	*Idem*		9982-4	Indét.	Indét.	Objet monétiforme (rondelle)	XIXe s.?	0/0		Ier-IIIe s.
28	4A*	*Ibidem*	Utilisation et abandon: recharges de sols, épandages vidanges chauffage		8105-8	(Auguste?)	(*Caesaraugusta*)	(Denier); faux, fourré d'*aes*	(19-18 av.)	2/0	*Cf. RIC* I², p. 44, n° 37 b	50-250 + post-rom.
31	4A*	*Ibidem*	*Idem*		8105-7	(Tibère pour Auguste divinisé)	(Rome)	(As); imitation?	(22-37 ap.?S)	3/3	*Cf. RIC* I², p. 99, n° 81	50-250 + post-rom.
32	5*	Est; aile thermale LM	Remaniement des couches archéologiques (fouilles anciennes)		8098-4	Indét., Auguste à Claude	Rome	As	16 av.-54 ap.	0/0		50-250 + post-rom.
29	5*	*Ibidem*	*Idem*		8012-1	(Tibère)	(Rome)	(As); imitation	(15-16 ap.)	3/3	*Cf. RIC* I², p. 96, n° 36	50-250 + post-rom.
34	5*	*Ibidem*	*Idem*		8068-2	(Philippe l'Arabe)	(Rome)	(Antoninien); faux, fourré d'*aes*	(244-247 ap.)	1/1	*Cf. RIC* IV, 3, p. 72, n° 38 (b)	IIe-IIIe s. + post-rom.
36	5*	*Ibidem*	*Idem*		8068-1	Trajan Dèce pour Hostilien César	Antioche	Antoninien	251 ap.?	1/1	*RIC* IV, 3, p. 146, n° 195	IIe-IIIe s. + post-rom.
39	5*	*Ibidem*	*Idem*		8068-4	Haldenstein, Baronnie; Gubert de Salis	Haldenstein	Blutzger	1726?	2/2	Divo/Tobler 1974, p. 359, n° 924 d ?	IIe-IIIe s. + post-rom.
40	5*	Ouest; édifice principal, bâtiment A	*Idem*		9836-1	Suisse, Confédération	Berne	1 centime	1912	1/1	Divo/Tobler 1967, p. 202-203, n° 326	-
27	5*	Est; bâtiment R	*Idem*		9965-9	Octavien	Vienne ou *Copia*?	«½ as»	40-36 av.?	5/5		IIIe s.
41	5*	*Ibidem*	*Idem*		9965-8	Indét.	Indét.	Objet monétiforme indét.	XIXe s.?	0/0		IIIe s.

* contexte altéré

***Fig. 306** (suite)*



Fig. 307

1 Imitation selon un quadrans*(?) d'Auguste, Lyon, 15-10 av. J.-C.?: n° 6;*

2 Prototype, AV96/10017-2, AE, 3,24 g 17,7-18,3 mm, 270°. Échelle 2:1.

3 av. J.-C. Ces deux types sont généralement datés entre 15 et 10 av. J.-C.[6] ou vers 10 av. J.-C.[7]. Traditionnellement attribués à l'atelier de Lyon, ils sont aujourd'hui considérés comme produits d'un atelier auxiliaire, puisque leur style diffère de celui des séries à l'autel[8]. Sur la pièce n° 6, les légendes de l'avers ont été inversées. Au lieu de lire IMP à gauche (de bas en haut) et CAESAR à droite (de haut en bas), on lit CAESAR à gauche et IMPERATO à droite tous deux de haut en bas (fig. 307, 1-2). Le style de la pièce semble *a priori* bon et les caractères de la légende sont fins. Cependant, sa forme longue et non canonique (se terminant par O) ainsi que la tête allongée d'Auguste, le taureau maigre et la frappe décentrée de l'avers suggèrent une imitation. La légende longue [I]MPERATO s'inspire-t-elle des monnaies de la deuxième série à l'autel de Lyon, produites aux environs de 8/10 à 12/14 ap. J.-C. (IMPERAT V à VII)? Si c'était le cas, le *terminus post quem* pour cette frappe serait reporté à une date postérieure à l'émission du prototype, mais cela semble impossible à confirmer pour l'instant.

États 4A – 4C
Construction, occupation et réfection dans différents secteurs du palais et des bâtiments adjacents au cours du IIIe siècle ap. J.-C.

Les contextes liés à la rénovation et à l'extension de l'ensemble palatial au cours des états 4A à 4C ont fourni huit monnaies (nos 16-23) qui contribuent à affiner le cadre chronologique des structures. Ces pièces montrent, en effet, que ces phases de construction ou de réfection se succèdent tout au long du IIIe siècle ap. J.-C., alors que la céramique ne semble pas dépasser le milieu du siècle[9].

Pour l'état 4A, les nombreux fragments de céramique datent de la fin du IIe, voire du début du IIIe siècle ap. J.-C. Deux monnaies ont été trouvées dans des couches liées à l'état 4 A. L'une provient du complexe résidentiel occidental (n° 16), l'autre de la zone des bâtiments construits à l'est de ce dernier (n° 17). La première est un faux denier, produit selon des prototypes de Septime Sévère (n° 16) et, en même temps, une monnaie hybride combinant un avers représentant la tête de Caracalla et un revers appartenant à Septime Sévère (fig. 308). Le revers n'apparaissant qu'en 204 ap. J.-C.[10], il fournit un *terminus post quem* pour la datation de la pièce.

6 *RIC* I², p. 57, pour les nos 227-228.

7 Zehnacker 1984, p. 37, pour les nos 216-223; *RPC* I, p. 149, pour les nos 508-509.

8 *RPC* I, *ibid.*, selon Jean-Baptiste Giard qui les excluait de *BNCMER* I.

9 *Cf. supra*, p. 185, 187 et 190.

10 *Cf.* les indications du catalogue.



Fig. 308

*Faux d'époque, denier fourré d'*aes *combinant un avers de Septime Sévère pour Caracalla attesté dès 201 av. J.-C. et un revers de Septime Sévère apparaissant en 204 seulement: nº 16. Échelle 2:1.*

Les contours flous du relief et la couleur noirâtre voire grise de la pièce ne rendent pas aisée la détermination de la technique de fabrication. Hésitant entre une monnaie coulée et l'âme d'une monnaie fourrée, nous avons proposé de la faire analyser. Le regretté Jean-Noël Barrandon, qui pendant de nombreuses années a généreusement analysé des trouvailles monétaires du site d'Avenches[11], s'est occupé également de cette pièce. L'analyse (fig. 309) a révélé les teneurs suivantes en métaux: 88,5% de cuivre, 1,4% d'étain et 2,5% de plomb, auxquels s'ajoutent 4,5% de zinc et 2,8% d'argent. Cette composition n'est pas propre à celle des pièces coulées, caractérisées généralement par environ 65-70% de cuivre et 30-35% d'étain et de plomb[12]. La question qui s'est posée alors a été de déterminer si le taux d'argent obtenu par l'analyse globale correspond aux restes d'une pellicule d'argent recouvrant une monnaie fourrée (invisible à l'œil nu) ou si cet élément était réparti de façon homogène dans toute la masse de la pièce. Si c'est la première possibilité qu'il faut envisager, l'hypothèse d'une monnaie fourrée est à examiner. Afin de résoudre ce point, un deuxième type d'analyse a été proposé par Maryse Blet-Lemarquand du Centre Ernest Babelon à Orléans. Elle présente la méthode d'analyse et commente les résultats obtenus dans une contribution séparée, figurant à la fin du chapitre numismatique. L'analyse a permis de démontrer un enrichissement d'argent à la surface de la pièce et d'affirmer que la monnaie nº 16 est bel et bien fourrée.

Éléments analysés		%
Cu	cuivre	88,5
Sn	étain	1,4
Zn	zinc	4,5
Pb	plomb	2,52
Sb	antimoine	
Au	or	0,013
Ag	argent	2,8
As	arsenic	0,055
Fe	fer	

Fig. 309

Analyse aux neutrons rapides de Cyclotron (ANRC): nº 16, denier de Septime Sévère pour Caracalla. CNRS, IRAMAT, Centre Ernest Babelon du CNRS, Orléans. Analyse: Jean-Noël Barrandon †.

Abstraction faite de l'argent qui enrobait le denier d'une couche visant à tromper l'utilisateur, le reste des métaux révélés par l'analyse sont ceux présents dans le noyau. L'alliage donne l'impression d'un mélange de récupération de vieux métaux. Le zinc pourrait résulter du recyclage de sesterces[13], même s'il faut probablement envisager l'utilisation d'autres objets pour la préparation du bouillon monétaire. Le taux de zinc – décroissant rapidement depuis Trajan (14% environ) – atteint 9% en moyenne sous Antonin le Pieux et Marc Aurèle et enfin 3% sous Commode, alors que cet élément est parfois absent dans les sesterces de Gordien III[14]. Pourtant il est impossible de tirer des conclusions quant aux types de sesterces utilisés. D'une part, le taux de zinc contenu dans les sesterces d'un même empereur varie d'une pièce à l'autre. D'autre part, les sources du métal utilisé peuvent être très diverses.

Contrairement aux monnaies coulées qui représentent un phénomène plutôt bien délimité dans l'espace et dans le temps[15] – l'apogée de leur fabrication s'inscrit dans la période entre 235 et 260 ap. J.-C.[16] –, on trouve des pièces fourrées à toutes les périodes et dans toutes les régions de l'Empire romain. Pour le deuxième quart du IIIe siècle ap. J.-C., on observe cependant un recul progressif de la production des monnaies fourrées, peut-être au profit de la fabrication coulée[17]. Cette évolution donne un indice pour la fourchette qu'il faut envisager pour la production de la monnaie nº 16, même si l'on ne peut exclure une date plus proche de celle des prototypes. Toujours est-il que la monnaie a tendance à repousser vers le bas la datation offerte par la céramique.

11 Pour les résultats, voir notamment Frey-Kupper/Liggi Asperoni 2006, p. 241-242 (avec une contribution de J.-N. Barrandon); Frey-Kupper 1999.1, p. 80-83 et Frey-Kupper 1999.2, p. 179-180.

12 Frey-Kupper 1999.1, p. 81 avec la n. 64. Corrodées au moment de leur découverte, elles devaient, par contre, briller et ressembler aux originaux en argent (*cf.* Peter 2004, p. 24; Pfisterer 2007, p. 642) au sortir des moules en terre cuite, qui avaient servi à leur fabrication (*cf.* Lallemand 1994, p. 147 et Aubin 2003, p. 144-145, fig. 5).

13 Pour ce phénomène, *cf.* Barrandon *et al.* 1981, en particulier p. 383-389.

14 Pour cette évolution et la composition des sesterces après Marc Aurèle plus particulièrement, *cf.* Caley 1964, en partic. p. 86-91; Riederer 1974, en partic. p. 78-82 et 94-97. Dungworth 1996; cf. également Cope *et al.* 1997, p. 4.

15 Plutôt rare avant l'époque sévérienne, cette pratique de production se situe en gros dans la première moitié du IIIe siècle ap. J.-C. et reflète une insuffisance de l'approvisionnement en monnaies d'argent qui, à cette époque, dépendait largement de Rome, *cf.* Peter 2000; Peter 2001, p. 239-240 et Peter 2004, p. 23-24. L'ouverture de l'atelier de *Viminiacum* en 238 ap. J.-C., est une réaction à ce même manque de monnaies en argent. La composition de la série monétaire du site de *Carnuntum*, montre que l'apport des monnaies de ce nouvel atelier était relativement modeste, même dans ce site géographiquement proche, *cf.* Vondrovec 2007, p. 135 avec le diagramme 2.30 (dans lequel la part de *Viminiacum* est toutefois sous-représentée puisqu'il recouvre la période entre 193 et 253 ap. J.-C., comme le souligne l'auteur à juste titre). Occasionnellement, les monnaies coulées sont attestées jusqu'à Aurélien, *cf.* Aubin 2003, p. 130-139.

16 Peter 2004, p. 24.

17 Peter 1990, p. 80.

La deuxième monnaie liée à l'état 4A (n° 17) provient de l'implantation du bâtiment R à l'Est du complexe résidentiel. Cet as d'Hadrien est usé et atteste la circulation prolongée de monnaies en *aes* du IIe jusqu'au IIIe siècle ap. J.-C.

Dans la phase 4B a été a mis au jour un sesterce de Sévère Alexandre (n° 19, 231-235 ap. J.-C.), provenant du défournement d'un foyer situé contre le bâtiment R. Légèrement usée, cette monnaie s'accorde bien avec la chronologie suggérée par la céramique, qui est de la première moitié du IIIe siècle[18]. Plus ancien de quelque deux décennies, un denier de Septime Sévère (n° 18, 207 ap. J.-C.) a été découvert dans la couche d'utilisation du foyer installé dans le bâtiment M des thermes, toujours dans le complexe oriental[19]. Seule une moitié de la pièce subsiste, mais la cassure ne présente, à notre avis, aucune preuve de l'utilisation d'un instrument, tel qu'un ciseau ou un burin pour une partition intentionnelle.

Les quatre monnaies découvertes dans les contextes de la phase 4C (n°s 20-23) proviennent toutes de l'aile thermale située à l'est du complexe résidentiel. Elles ont été récoltées dans des contextes résultant des ultimes réfections des locaux de service. Deux d'entre elles sont des antoniniens frappés pour Claude le Gothique divinisé (n°s 22-23); elles sont accompagnées de deux monnaies en *aes* du IIe siècle ap. J.-C. (n°s 20-21), dont un *dupondius* de Lucius Verus fortement usé. L'état 4C est suivi par l'état 5, qui a fourni un *aes* II de Maximien Hercule pour Constance Chlore César, daté de 302 à 303 ap. J.-C. (n° 26). Les monnaies associées à ces deux états permettent de proposer une fourchette chronologique assez précise pour la phase 4C. Elle oscille entre le *terminus post quem* fourni par les frappes pour Claude le Gothique divinisé, 270 ap. J.-C., et celui de l'*aes* II de Maximien Hercule qui est de 302 ap. J.-C. Grâce aux données numismatiques, la datation de la phase 4C peut être définie entre le dernier quart du IIIe et le début du IVe siècle ap. J.-C., alors que le faciès céramique est semblable à celui de la phase précédente[20].

Avec ses deux antoniniens émis pour Claude le Gothique divinisé, l'état 4C précède légèrement, peut-être d'une décennie ou de quelques années seulement, la phase 4a observée lors des fouilles de l'*insula* 56 à Avenches-*En Selley*[21]. Datée entre la fin du IIIe siècle et 320 ap. J.-C. env., celle-ci renfermait 26 antoniniens, dont la plupart provenaient d'une bourse, composée à 19 % de frappes pour Claude le Gothique divinisé[22]. Une proportion semblable caractérise le faciès des antoniniens du *Castrum Rauracense*[23], construit vers 300 ap. J.-C.[24], suite à l'abandon progressif du site fortifié de *Kastelen*[25]. La présence des deux antoniniens pour Claude le Gothique divinisé dans la phase 4C du palais de *Derrière la Tour* confirme leur circulation vers la fin du IIIe siècle ap. J.-C. voire au-delà. Ces deux exemplaires sont de fabrication locale, probablement de Gaule, tout comme la majorité de ceux de la phase 4a d'*En Selley*[26].

État 5
Réoccupation partielle. Traces éparses d'une réoccupation du complexe architectural et sépultures (début du IVe siècle ap. J.-C.)

L'état 5 révèle de traces de réoccupation éparses et de nature hétérogène, témoignant d'une période où le bâtiment est sur le déclin. Trois monnaies (n°s 24-26) y ont été recueillies. Deux résultent sans doute de niveaux précédents remaniés; il s'agit d'un *semis* d'Auguste ou d'Auguste pour Tibère (n° 24), issu d'une grande fosse tardive ayant perturbé l'annexe ouest de l'édifice principal, et d'un as de Domitien (n° 25), trouvé dans une sépulture à inhumation (probablement post-romaine). La monnaie de Maximien Hercule a été trouvée dans une des deux amphores de type Dressel 20, placées dans le local L 120 de l'aile thermale[27]. Elles servaient de récipient de stockage, leur partie supérieure a été volontairement enlevée. Pour ces amphores, une datation au-delà du IIIe siècle ap. J.-C. a été écartée; pour les quelques tessons contenus dans ces vases, la seconde moitié du IIe siècle/début IIIe siècle ap. J.-C. a été proposée[28]. La céramique des autres ensembles de l'état 5 ne dépasse pas en général le milieu du IIIe siècle ap. J.-C.[29].

18 *Cf. supra*, p. 187-188.

19 N° 19; Inv. 90/8180-1.

20 *Cf. supra*, p. 189-190.

21 Frey-Kupper 1999.1, p. 77-78.

22 *Ibid.*, avec le catalogue p. 87-88, n°s 24-50.

23 Peter 2001, p. 135-140.

24 Peter 2001, p. 155-161; pour la comparaison avec l'ensemble de la phase 4a d'*En Selley*, *cf.* Frey-Kupper 2009, p. 195-197, fig. 5/134 et 5/136.

25 *Cf.* Schwarz 2002, p. 210, Tab. 76 selon les déterminations de Markus Peter (le *t.p.q.* numismatique de l'abandon final est donné par un *aes* III de Constantin le Grand de Trèves (333-334 ap. J.-C.) recueilli dans la démolition du mur d'enceinte); *cf.* Frey-Kupper 2009, p. 195, n. 921.

26 Pour les antoniniens frappés pour Claude le Gothique, *cf.* Estiot 1999, p. 196-198.

27 La monnaie a été découverte dans l'amphore inv. 90/8153-1. *Cf.* vol. 1, p. 235-236.

28 *Cf. supra*, p. 192-193.

29 *Cf. supra*, p. 193.



Fig. 310
Imitation frappée d'un as de Tibère, Rome, 15-16 ap. J.-C.: nº 29. Échelle 2:1.

Démolition antique remaniée à l'époque moderne

Dans les couches de démolition antique, des monnaies allant d'Octavien jusqu'au du Bas-Empire (nos 27-38) jouxtent des pièces de l'époque moderne (nos 39-42). Parmi les douze monnaies antiques, on en dénombre sept en *aes*, qui s'échelonnent jusqu'au règne d'Hadrien (nos 27-33). Parmi celles-ci, se trouve une imitation frappée d'un as de Tibère (nº 29), dont le style graphique s'accompagne de défauts techniques (flan étroit, frappe décentrée et orientation irrégulière de l'axe) et d'une présentation à gauche du portrait de l'avers, extrêmement rare selon le *RIC* (fig. 310). De plus, la légende du revers n'est pas orthodoxe et se lit [PO]NII au lieu de PONTIF. Les cinq monnaies antiques restantes sont trois antoniniens de Philippe l'Arabe à Hostilien (nos 34-36), un antoninien de Gallien daté de son règne seul (nº 37) et enfin un *aes* II de Constantin le Grand des années 309 à 310 ap. J.-C. (nº 38), qui représente la pièce antique la plus récente des fouilles ici traitées.

Deux des trois antoniniens de la période antérieure à 260 ap. J.-C. sont fourrés (nos 34-35) et constituent donc des faux d'époque. Une particularité intéressante à signaler est l'épaisseur et la lourdeur de l'une de ces pièces (nº 34), qui pèse 6,45 g. Ce poids excessif devait sans doute rassurer l'utilisateur. Nous avons déjà pu observer le même phénomène sur un antoninien de Postume coulé en plomb, trouvé en 1999 dans le théâtre d'Avenches (4,69 g)[30]. Il semblerait même que certaines monnaies lourdes aient parfois été sélectionnées pour être thésaurisées[31]. L'antoninien nº 34, produit selon un prototype de Philippe l'Arabe, est une trouvaille isolée. Est-ce que cela veut dire que l'utilisateur antique a remarqué ce faux et a essayé de s'en débarrasser?

Coulé ou fourré ?
L'analyse du denier émis au nom de Septime Sévère pour Caracalla César (nº 16) par LA-ICP-MS

Maryse Blet-Lemarquand

Comment interpréter la teneur d'argent de 2,8% déterminée au moyen de l'analyse globale de la monnaie (fig. 309)? Deux hypothèses peuvent être avancées. L'argent est en solution solide dans le bronze, c'est-à-dire qu'il est uniformément réparti dans l'alliage cuivreux. Ou alors il forme une argenture en surface et sa teneur est négligeable dans le cœur de la pièce.

Pour répondre au problème posé, une analyse élémentaire de la proche surface a tout d'abord été réalisée[32]. La pièce comprend principalement à sa surface des phases de corrosion (la patine) mais des zones de petites dimensions, constituées d'une phase riche en argent, affleurent aussi. La concentration en argent dans ces zones atteint environ 93%. Un tel enrichissement en surface laisse penser que la monnaie a été argentée[33].

30 Frey-Kupper 1999.2, p. 179-180, fig. 28; p. 181, nº 4 (dans les niveaux d'occupation du théâtre, précédant la désaffectation du fossé défensif, datés du 3e tiers du IIIe siècle jusqu'au milieu du IVe siècle ap. J.-C.).

31 C'est le cas d'un antoninien de Postume pesant 5,78 g qui fait partie d'un groupe de monnaies d'argent représentant probablement les restes d'un trésor ou d'une bourse découverts dans l'aire de la villa romaine de Tschugg-*Mullen* dans le canton de Berne, *cf.* Bacher/Frey-Kupper 2005, p. 279-280, nº 4.

32 Spectrométrie des rayons X associée à un microscope électronique à balayage.

33 Cette affirmation est déduite de la structure de l'alliage argent-cuivre. Jusqu'à 8% environ, le cuivre forme une solution solide avec l'argent (c'est-à-dire que l'alliage n'est formé que d'une seule phase homogène) tandis qu'au-delà de ce seuil, l'alliage est constitué de différentes phases dont l'une est riche en argent. Par des traitements physico-chimiques, il est alors possible d'enrichir en argent la surface de la monnaie en éliminant la phase riche en cuivre. La pièce qui nous intéresse ne contenant en moyenne que 2,8%, il paraît impossible de produire un enrichissement de surface tel qu'il a été constaté.

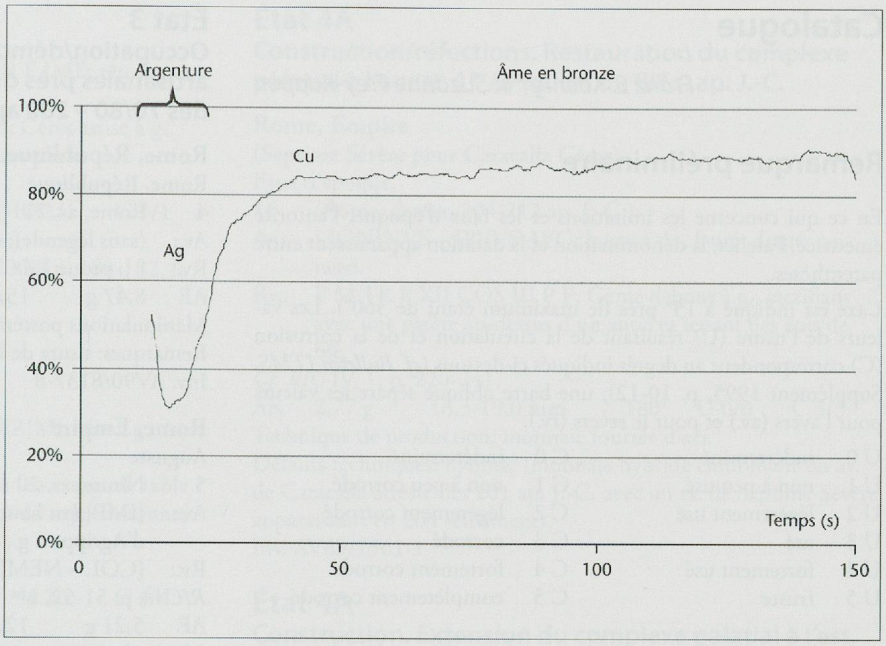

Fig. 311

Profil des teneurs en argent et en cuivre à partir de la surface, déterminé au moyen de la méthode LA-ICP-MS. L'échelle en abscisse correspond au temps de l'analyse, il n'est pas possible de la convertir en distance analysée à partir de la surface, mais au bout de 150 secondes la profondeur atteinte ne peut pas excéder 300 microns. CNRS, IRAMAT, Centre Ernest Babelon du CNRS, Orléans.

L'argenture de la monnaie nº 16 a été confirmée au moyen de la méthode LA-ICP-MS qui permet de déterminer un profil de composition en profondeur, à partir de la surface des pièces de monnaies (fig. 311)[34]. L'argent est présent uniquement en surface. À l'origine, la monnaie présentait un aspect argenté qui devait tromper l'utilisateur sur son réel contenu métallique.

Un bluzger de Gubert von Salis, Baron de Haldenstein (1722-1737)

Nous mentionnons enfin la découverte d'un bluzger émis par Gubert von Salis, Baron de la seigneurie de Haldenstein (1722-1737), localisée dans les Grisons actuels (nº 39)[35]. Ce bluzger fait partie d'un monnayage caractérisée par une fabrication hâtive et à bas titre, comme en témoignent archéologiquement les déchets de production retrouvés dans le château même de Haldenstein[36]. Le but de la mise en circulation de ces pièces de mauvaise qualité était de tirer profit de la différence entre la valeur nominale (plus élevée) et les frais de production (plus bas)[37]. On ne s'étonnera guère donc que les autorités environnantes aient tenté de freiner la diffusion de ces bluzgers, en les décriant dans de nombreux mandats monétaires. En effet, ils sont peu attestés en dehors des Grisons et des régions limitrophes[38]. Avec un exemplaire trouvé à St-Imier BE[39], Bevaix NE[40] et Engollon NE[41], la monnaie d'Avenches fait partie des quelques rares attestations en marge du plateau suisse occidental[42].

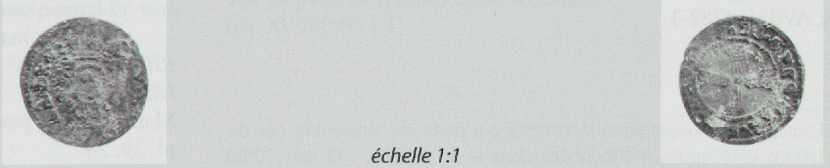

échelle 1:1

34 LA-ICP-MS, acronyme de *Laser Ablation Inductively Coupled Plasma Mass Spectrometry*. Pour une présentation générale de cette méthode d'analyse appliquée aux études numismatiques, *cf.* Gratuze *et al.* 2004. Le développement méthodologique pour les monnaies d'argent est détaillé dans Sarah *et al.* 2007, mais le lecteur intéressé en trouvera une description concise dans Sarah *et al.* 2008, p. 361-364.

35 Pour ce monnayage, *cf.* Ackermann 2009.

36 Clavadetscher 1992.

37 Pour ce monnayage, *cf.* Ackermann 2009.

38 Ackermann 2009, fig. 10 et 13 où figure notre pièce (elle n'est pas incluse dans la liste des découvertes, qui n'a pas pour but d'être exhaustive, mais de présenter un choix de monnaies).

39 Ancienne église de Saint-Martin: *cf.* Frey-Kupper/Koenig 1999, p. 110, nº 10 (bluzger 1725).

40 Brut: trouvaille de prospection 1995 (bluzger 1728); selon la banque de données de l'ITMS. Nous remercions Rahel C. Ackermann, Berne, de nous avoir signalé cette pièce.

41 Église: en cours d'étude par Gilles Perret, Neuchâtel (bluzger 1725). Nous remercions Rahel C. Ackermann et Gilles Perret pour cette information.

42 *Cf.* la n. 38.

Catalogue

Franz E. Koenig† et Suzanne Frey-Kupper

Remarque préliminaire

En ce qui concerne les imitations et les faux d'époque, l'autorité émettrice, l'atelier, la dénomination et la datation apparaissent entre parenthèses.

L'axe est indiqué à 15° près (le maximum étant de 360°). Les valeurs de l'usure (U) résultant de la circulation et de la corrosion (C) correspondent au degrés indiqués ci-dessous (*cf. Bulletin ITMS*, Supplément 1995, p. 10-12); une barre oblique sépare les valeurs pour l'avers (av.) et pour le revers (rv.).

U 0	indéterminé	C 0	indéterminé
U 1	non à peu usé	C 1	non à peu corrodé
U 2	légèrement usé	C 2	légèrement corrodé
U 3	usé	C 3	corrodé
U 4	fortement usé	C 4	fortement corrodé
U 5	fruste	C 5	complètement corrodé

État 2
Construction. Création d'un secteur artisanal à l'est, 30/40-60 ap. J.-C.

Rome, Empire
Autorité émettrice indéterminée, Auguste à Claude

1 Atelier indéterminé, as, 16 av.-54 ap. J.-C.
Av.: [ ]; tête à dr.
Rv.: [ ]; fruste.
AE 3,17 g 20,7-21,9 mm -° U 3/3 C 4/4
Défauts techniques: frappe décentrée (av.); flan trop étroit.
Inv. AV90/8215-2

État 2
Occupation/démolition de la zone artisanale à l'est, fin du Ier-début du IIe s. ap. J.-C.

Rome, Empire
Auguste

2 Rome, *quadrans*, 4 av. J.-C.
Av.: L [·] VALERIV[S C]A[TV]LLVS ·; grand S C au centre.
Rv.: [ ]; autel orné de guirlande, dont la partie supérieure est en forme de coupe.
RIC I², p. 78, n° 468.
AE 2,35 g 14,0-15,0 mm 210° U 2/2 C 4/3
Défauts techniques: défaut de flan (flan étroit).
Inv. AV90/8213-2

État 2
Occupation/démolition de l'édifice résidentiel à l'ouest, début du IIe s. ap. J.-C.

Rome, Empire
Auguste

3 Atelier gaulois, *quadrans* ?, 15-10 av. J.-C. ?
Av.: IMP – CAESAR; tête à dr. laurée.
Rv.: [AVGVSTVS] (en haut); aigle debout de face, tête à g.
RIC I², p. 57, n° 227.
AE 2,93 g 18,3-19,3 mm 270° U 2/2 C 2/2
Inv. AV03/12782-1

État 3
Occupation/démolition. Activités domestiques et artisanales près de l'édifice résidentiel à l'est, dès 70/80 – 200 ap. J.-C. *

Rome, République
Rome, République

4 Rome, as, 211-146 av. J.-C.
Av.: (sans légende); tête de Janus.
Rv.: [ ]; proue à dr.
AE 8,47 g 15,7-31,9 mm 270?° U 5/5 C 4/4
Manipulations postérieures: coupé en deux.
Remarques: usure de la tranche coupée U 2?
Inv. AV90/8137-8

Rome, Empire
Auguste

5 Nîmes, as, 20 av. – 14 ap. J.-C.
Av.: [IMP] (en haut), [P – P] ?, D[IVI F] (en exergue); tête d'Agrippa à g., (laurée, avec couronne rostrale).
Rv.: [COL – NEM]; crocodile attaché à dr. à un palmier.
RIC I², p. 51-52, n°s 155-161.
AE 5,21 g 12,6-26,3 mm 270° U 4/4 C 3/3
Manipulations postérieures: coupé en deux.
Remarques: usure de la tranche coupée U 1.
Inv. AV90/8140-5

6 (Atelier indéterminé, *quadrans* ?, 15-10 av. J.-C. ?). Imitation?
Av.: [C]AESAR, [I]MPERATO; tête à dr., nue.
Rv.: [A]VGVSTVS (en haut), [DI]VI F (en exergue); taureau à g.
Cf. RIC I², p. 57, n° 228 (var.); *RPC* I, p. 150, n°s 509 (var.)
AE 2,91 g 17,8-18,8 mm 150° U 2/2 C 3/3
Défauts techniques: frappe décentrée (av.).
Inv. AV90/8136-3

Auguste?

7 Lyon, as, 7 av.-14 ap. J.-C.
Av.: [ ]; tête à dr., nue ou laurée ?
Rv.: [ROM ET AVG] (en exergue); autel de Lyon.
RIC I², p. 57-58.
AE 2,65 g 12,4-26,3 mm 225° U 4/4 C 3/3
Manipulations postérieures: coupé en deux à partir du rv.
Remarques: usure de la tranche coupée U 2.
Inv. AV90/8137-4

Tibère pour Auguste divinisé

8 Atelier indéterminé, as, 22-30 ap. J.-C. ?
Av.: D[IVVS A]VGVSTVS P[ATER]; tête à g., radiée.
Rv.: [PROVIDENT] (en exergue), S – C; autel.
RIC I², p. 99, n° 81.
AE 4,37 g 27,8-30,7 mm 180° U 3/3 C 4/4
Détérioration: ébréché.
Manipulations postérieures: monnaie déformée (coup de marteau? depuis le rv.).
Inv. AV90/8137-3

Caligula pour Germanicus

9 Rome, *dupondius*, 37-41 ap. J.-C.
Av.: GERMANICVS / CAESAR; Germanicus debout à dr. dans un quadrige, tête nue, avec manteau, tenant un sceptre couronné par un aigle.
Rv.: [SIGNIS – RECEPT / DEVICTIS – GERM / S – C]; Germanicus debout à g., tête nue, avec tunique et cuirasse, levant la main dr. et tenant une aigle.
RIC I², p. 112, n° 57.
AE 11,34 g 27,4-29,4 mm 195° U 3/4 C 2/2
Manipulations postérieures: contremarque TI AV (rv.); *cf. ITMS* 3, pl. 29, 24.
Inv. AV90/8140-6

* Fourchette chronologique reconstituée à partir de l'ensemble des datations céramiques mentionnées dans la fig. 163, p. 172: dès 70/80, 120/150, 150-200 et 80 – 120/150 ap. J.-C.

Claude

10 Lyon, *dupondius*, 41-42 ap. J.-C.
Av.: TI CLAVDIVS CAESAR AVG P M TR P IMP; tête à g., nue.
Rv.: CERES – AVGVSTA, S C (en exergue); Cérès assise à g., tenant des épis de blé et une torche transversale.
RIC I², p. 127, nº 94.
AE 12,62 g 28,4-29,5 mm 180° U 1/1 C 1/1
Défauts techniques: frappe décentrée (av. et rv.).
Remarques: selon la typologie de Besombes 2000, p. 180-182, la monnaie fait partie du groupe *«à la grosse tête»*.
Inv. AV90/8084-2

Néron

11 Lyon, *semis*, env. 65 ap. J.-C.
Av.: [NERO CLA]VD C[AE]SAR AVG GER[M]; tête à g., nue, (globe à la pointe du cou).
Rv.: [CER QVINQ – R]OM [C]ON, [S C] (en exergue); table sur laquelle sont posés à g. une urne et à dr. une couronne, en bas un bouclier rond.
RIC I², p. 179, nº 487.
AE 2,95 g 19,0-20,5 mm 180° U 2/2 C 4/4
Inv. AV90/8135-12

Vespasien

12 Rome, as, 72-73 ap. J.-C.
Av.: IMP CAES VESPASIAN – AVG P P COS IIII; tête à dr., laurée.
Rv.: [VICTORIA] – NAVALIS, S – C; la Victoire debout à dr. sur une proue, tenant une couronne et une palme.
RIC II², p. 86, nº 407.
AE 9,89 g 25,9-27,4 mm 180° U 3/3 C 3/3
Inv. AV89/8026-1

13 Rome, as, 74 ap. J.-C.
Av.: IMP CAES VE[SP AVG P M T P] COS V CENS; tête à dr., laurée.
Rv.: [PA]X – AVGVST, S – C; la Paix debout à g. appuyée à une colonne, tenant un caducée et une branche.
RIC II², p. 111, nº 727.
AE 9,58 g 23,4-26,9 mm 180° U 2/2 C 3/3
Défauts techniques: frappe décentrée (rv.).
Inv. AV90/8132-2

Vespasien pour Domitien César

14 Rome, as, 76-77 ap. J.-C.
Av.: [C]AESAR AVG F DOMITIANVS COS III[I]; buste à dr., lauré, drapé.
Rv.: (sans légende), S – C; l'Espoir marchant à g., tenant une fleur et relevant un pan sa robe.
RIC II², p. 126, nº 932.
AE 9,81 g 26,2-27,3 mm 210° U 1/1 C 2/2
Défauts techniques: frappe décentrée (av. et rv.).
Rem.: À l'av., on devine le dernier I de COS IIII. Même si ce dernier I n'est pas clairement visible, il reste suffisamment de place pour le chiffre IIII avant le buste.
Inv. AV90/8135-13

Hadrien

15 Rome, sesterce, 119-121 ap. J.-C.
Av.: IMP CAESAR TRAIAN HADRIANV-S AVG P M TR P COS III; buste à dr., lauré, drapé.
Rv.: [P]IETAS – [AV]GVSTI, S – C; la Piété debout à dr., levant la main dr. et tenant une boîte à encens, à ses pieds à dr. un autel.
RIC II, p. 415, nº 587 b.
AE 25,35 g 32,4-33,6 mm 165° U 2/2 C 2/2
Inv. AV90/8117-2

État 4A

Construction/réfections. Restauration du complexe palatial à l'ouest, 1er/2e quart du IIIe s. ap. J.-C.

Rome, Empire
(Septime Sévère pour Caracalla César)

Faux d'époque.
16 (Rome, denier, 204-212 ap. J.-C.).
Av.: [ ]ONINVS – [PI]VS AVG; buste à dr., lauré, drapé, cuirassé.
Rv.: P M TR P XII COS III P P; Génie debout à g., sacrifiant avec une patère au-dessus d'un autel et tenant des épis de blé.
Cf. RIC IV, 1, p. 220-241.
AR 2,77 g 18,3-19,0 mm 180° U 0/0 C 3/3
Technique de production: monnaie fourrée d'*aes*.
Défauts techniques: hybride (monnaie hybride combinant un av. de Caracalla attesté dès 201 ap. J.-C. avec un rv. de Septime Sévère apparaissant en 204 seulement).
Inv. AV89/7561-1

État 4A

Construction. Extension du complexe palatial à l'est, début du IIIe s. ap. J.-C.

Rome, Empire
Hadrien

17 Rome, as, 128-132 ap. J.-C.
Av.: HADRIANVS – AVGVSTVS P P; tête à dr., laurée.
Rv.: COS III, S – C; la Santé debout à dr., tenant un serpent et le nourrissant avec une patère.
RIC II, p. 469, nº 975 (b).
AE 11,09 g 25,5-27,4 mm 180° U 2/3 C 2/3
Vue en plan: ovale.
Inv. AV95/9815-1

État 4B

Occupations/réfections. Transformations ponctuelles des bâtiments de l'extension palatiale à l'est, 1ère moitié du IIIe s. ap. J.-C.

Rome, Empire
Septime Sévère

18 Rome, denier, 207 ap. J.-C.
Av.: [S]EVERVS – P[IVS AVG]; tête à dr., laurée.
Rv.: [P M TR P X]V – COS III [P P]; la Victoire debout à dr., le pied g. sur un globe, inscrivant un bouclier fixé à un tronc de palmier.
RIC IV, 1, p. 118, nº 211.
AR 1,54 g 13,0-18,8 mm 30° U 1/1 C 1/2
Détérioration: fragment.
Manipulations postérieures: partition intentionnelle ?
Inv. AV90/8180-1

Sévère Alexandre

19 Rome, sesterce, 231-235 ap. J.-C.
Av.: IMP ALEXANDER PIVS AVG; buste à dr., lauré, drapé, cuirassé.
Rv.: MARS – VL[T]OR, S – C; Mars marchant à dr., tenant une lance et un bouclier.
RIC IV, 2, p. 120, nº 635 (d).
AE 17,91 g 26,3-28,6 mm 15° U 2/2 C 1/2
Vue en plan: carrée, aux coins arrondis.
Inv. AV96/9954-1

État 4C

Occupations/réfections. Ultimes réfections d'entretien dans les locaux de service à l'est, IIIe s. ap. J.-C.

Rome, Empire
Hadrien
20 Rome, as, 134-138 ap. J.-C.
Av.: HADRIANVS – AVG COS III P P; tête à dr., laurée.
Rv.: (sans légende), S – C; Diane debout à g., tenant une flèche et un arc.
RIC II, p. 444, nº 825 (d).
AE 11,35 g 22,8-27,5 mm 180° U 2/2 C 3/3
Vue en plan: ovale.
Inv. AV90/8082-3

Lucius Verus
21 Rome, *dupondius*, 161-169 ap. J.-C.
Av.: [ ]; tête à dr., radiée.
Rv.: [ ]; figure debout ?
RIC III, p. 316-333.
AE 13,07 g 24,0-26,1 mm -° U 4/4 C 3/4
Vue en plan: ovale.
Inv. AV90/8082-4

Autorité émettrice indéterminée pour Claude le Gothique divinisé
22 Atelier indéterminé antoninien, 270-273 ap. J.-C. ?
Av.: DIVO [CLAVDI]O; tête à dr., radiée.
Rv.: [CO]NSECRA[TIO]; aigle à g., tête à dr., les ailes déployées.
RIC V, 1, p. 234, nº 266.
AR 1,77 g 16,5-18,2 mm 180° U 1/1 C 2/2
Défauts techniques: frappe incomplète (flan trop mince).
Inv. AV89/8027-1

23 Atelier indéterminé, antoninien, 270-273 ap. J.-C. ?
Av.: DIVO C[LAV]D[I]O; tête à dr., radiée.
Rv.: CONSECRATIO; aigle à g., tête à dr., les ailes déployées.
RIC V, 1, p. 234, nº 266.
AR 1,51 g 16,3-17,8 mm 360° U 1/1 C 2/2
Défauts techniques: défaut de flan (reste du canal de fonte du flan).
Inv. AV90/8082-1

État 5

Réoccupation partielle du complexe architectural à l'est et sépultures, dès 270- VIe s. ap. J.-C.

Rome, Empire
Auguste ou Auguste pour Tibère
24 Lyon, *semis*, 10-14 ap. J.-C.
Av.: [ ]; tête à dr., laurée.
Rv.: [ROM ET AVG] (en exergue); autel de Lyon.
RIC I², p. 58, nºs 234 ou 246.
AE 3,13 g 18,6-19,5 mm 360° U 0/0 C 4/4
Inv. AV04/12886-1

Domitien
25 Rome, as, 81-96 ap. J.-C.
Av.: [ ]; tête à dr.
Rv.: [ ]; illisible.
AE 6,90 g 24,5-25,1 mm -° U 4/5 C 2/2
Inv. AV95/9822-2

Maximien Hercule pour Constance Chlore César
26 Trèves, *aes* I, 302-303 ap. J.-C.
Av.: CONSTANTIVS NOBIL C; buste à dr., lauré, cuirassé.
Rv.: GENIO POPV-LI ROMANI; Génie debout à g., coiffé d'un *modius*, nu avec un pan de chlamyde sur l'épaule g., tenant une patère et une corne d'abondance; S = F // I TR.
RIC VI, p. 196, nº 508 a.
AE 9,60 g 26,9-29,3 mm 360° U 1/1 C 1/1
Inv. AV90/8154-3

Démolition antique remaniée à l'époque moderne

Rome, République
Octavien
27 Vienne ou *Copia* ?, «as», 40-36 av. J.-C.?
Av.: [ ]; illisible.
Rv.: [ ]; proue?
AE 7,49 g 16,2-29,1 mm -° U 5/5 C 2/2
Manipulations postérieures: coupé en deux (monnaie coupée en deux à partir du rv. par un coup de ciseau de 8 mm de largeur env. au milieu de la pièce).
Remarques: usure de la tranche coupée U 2.
Inv. AV96/9965-9

Rome, Empire
(Auguste ?)
28 (*Caesaraugusta*, denier, 19-18 av. J.-C.).
Faux d'époque.
Av.: [CAESAR – AVGVSTVS]; tête à g., laurée.
Rv.: D[IVVS – IVLIVS]; comète à huit rayons avec une queue vers le haut.
Cf. RIC I², p. 44, nº 37 b.
AR 1,30 g 18,0-19,9 mm 45° U 2/0 C 4/4
Technique de production: monnaie fourrée d'*aes*.
Détérioration: ébréché et fragmenté.
Inv. AV90/8105-8

(Tibère)
29 (Rome, as, 15-16 ap. J.-C.).
Imitation.
Av.: TI · CAE[SAR DIVI AVG F A]VGVSTVS IMP · VII; tête à g., nue.
Rv.: [PO]NII (sic) MAXIM · TRIBV[N POTEST XVII], S – C; femme assise à dr., tenant une patère et un sceptre.
Cf. RIC I², p. 96, nº 36.
AE 10,33 g 25,5-26,6 mm 150° U 3/3 C 2/2
Défauts techniques: flan étroit, frappe décentrée (av. et rv.); flan étroit.
Inv. AV89/8012-1

Tibère pour Auguste divinisé
30 Atelier indéterminé, as, 22-30 ap. J.-C. ?
Av.: [DIVVS AVGV]STVS PATER; tête à g., radiée.
Rv.: [PROVIDE]N[T] (en exergue), S – C; autel.
RIC I², p. 99, nº 81.
AE 7,26 g 23,4-24,4 mm 225° U 3/4 C 3/4
Défauts techniques: défaut de flan (flan étroit).
Inv. AV90/8077-2

31 (Rome, as, 22-30 ap. J.-C. ?).
Imitation ?
Av.: [DIVV]S AVGVSTVS P[ATER]; tête à g., radiée.
Rv.: [PROVIDENT] (en exergue), S – C; autel.
Cf. RIC I², p. 99, nº 81.
AE 8,20 g 26,3-27,3 mm 330° U 3/3 C 3/3
Défauts techniques: frappe décentrée (av. et rv.); flan étroit.
Inv. AV90/8105-7

Autorité émettrice indéterminée, Auguste à Claude
32 Rome, as, 16 av.-54 ap. J.-C.
Av.: [ ]; fruste.
Rv.: [ ]; fruste
AE 3,07 g 21,4-25,5 mm -° U 0/0 C 4/4
Défauts techniques: frappe décentrée (rv.).
Inv. AV90/8098-4

Hadrien
33 Rome, as, 125-128 ap. J.-C.
Av.: HADRIANVS – AVGVSTVS; buste à dr., lauré, drapé sur l'épaule g.
Rv.: COS – [II]I, S – C; Janus debout de face, tenant un sceptre et posant la main dr. sur sa hanche.
RIC II, p. 426, n° 662.
AE 8,78 g 25,9-26,9 mm 195° U 2/2 C 3/3
Inv. AV95/9848-1

(Philippe l'Arabe)
34 (Rome, antoninien, 244-247 ap. J.-C.).
Faux d'époque.
Av.: IMP M IVL PHILIPPVS AVG; buste à dr. (vu de dos), radié, drapé, cuirassé.
Rv.: LIBERALITAS AVGG II; la Libéralité debout à g., tenant un abaque et une corne d'abondance.
Cf. RIC IV, 3, p. 72, n° 38 (b).
AR 6,45 g 21,9-22,9 mm 360° U 1/1 C 2/2
Technique de production: monnaie fourrée d'*aes* (le noyau en cuivre est visible en plusieurs endroits à l'av. et sur la tranche).
Défauts techniques: défaut de flan (reste du canal de fonte du flan?).
Remarques: la monnaie a une épaisseur double par rapport à celle normale d'un antoninien, d'où son poids aussi conséquent.
Inv. AV90/8068-2

(Philippe l'Arabe et Trébonien Galle ou Volusien)
35 (Atelier indéterminé, antoninien, 251-253 ap. J.-C.).
Faux d'époque.
Av.: IMP PHILIPPVS AVG; buste à dr., radié, drapé, cuirassé.
Rv.: FELICITAS PVBL; le Bonheur debout à g., tenant un long caducée et une corne d'abondance.
Cf. RIC IV, 3, p. 68-74 (av.); p. 164, n° 59 (rv.) (type).
AR 3,98 g 21,1-21,6 mm 360° U 0/0 C 2/2
Technique de production: monnaie fourrée d'*aes*.
Défauts techniques: hybride (antoninien combinant un av. de Philippe l'Arabe avec un rv. attesté chez Trébonien Galle et Volusien (*RIC* IV, 3, p. 164, n° 59; p. 167, n° 75; p. 168, n° 82; p. 181, n° 205; p. 183, n° 217) et qui semble apparaître déjà sous Pacatien (*RIC* IV, 3, p. 104, n° 2).
Inv. AV95/9848-2

Trajan Dèce pour Hostilien César
36 Antioche, antoninien, 251 ap. J.-C. ?
Av.: C VAL HOST MES QVINTVS CAESAR; buste à dr., radié, drapé, trois points sous le buste.
Rv.: PAN-NONIAE; la Pannonie debout de face, tête à dr., tenant un casque et une enseigne.
RIC IV, 3, p. 146, n° 195.
AR 4,77 g 22,2-23,1 mm 180° U 1/1 C 2/2
Défauts techniques: frappe décentrée (av.).
Inv. AV90/8068-1

Gallien (seul)
37 Rome, antoninien, 260-268 ap. J.-C.
Av.: GALLIENVS [AVG]; tête à dr., radiée.
Rv.: AETERNI[TA]S AVG; le Soleil debout à g., levant la main dr. et tenant un globe; Γ = .
RIC V, 1, p. 144, n° 160 (K).
AR 3,33 g 18,2-21,8 mm 150° U 1/1 C 2/2
Vue en plan: ovale.
Défauts techniques: défaut de flan (reste du canal de fonte du flan?).
Inv. AV89/7511-1

Constantin le Grand
38 Lyon, *aes* II, 309-310 ap. J.-C.
Av.: IMP CONSTANTINVS P F AVG; buste à dr. (vu de dos), lauré, drapé, cuirassé.
Rv.: SOLI INVICTO COMITI; le Soleil debout de face, tête à g., levant la main dr. et tenant un globe; F = T // PLC .
RIC VI, p. 265, n° 310.
AE 4,92 g 22,4-25,1 mm 15° U 1/1 C 2/2
Vue en plan: ovale.
Défauts techniques: frappe décentrée (av. et rv.); frappe partiellement faible au centre (flan mince).
Inv. AV90/8077-1

Haldenstein, Baronnie
Baron Gubert de Salis (1722-1737)
39 Haldenstein, blutzger, 1726
Av.: G · V · S [· D · I ·] HALDEN · ?; écusson aux armes de Haldenstein, dans un cercle de perles, sur une cartouche couronnée, cercle de perles extérieur.
Rv.: SPES · MEA · EST · DEVS · 1726 ? ·; croix de blutzger, dans un cercle de perles, cercle de perles extérieur.
Divo/Tobler 1974, p. 359, n° 924 d ?
BI 0,44 g 16,3-17,0 mm 360° U 2/2 C 2/2
Défauts techniques: frappe partiellement faible (av. et rv.).
Inv. AV90/8068-4

Suisse, Confédération
Suisse, Confédération
40 Berne, 1 centime, 1912.
Av.: HELVETIA (en haut), 1912 (en exergue); écusson suisse surmonté d'un chapeau à plumes, sur une branche de laurier à g. et de chêne à dr.
Rv.: 2; dans une couronne ouverte de laurier; // B .
Divo/Tobler, *19.-20. Jh.*, p. 202-203, n° 326.
BR 1,47 g 16,1-16,2 mm 360° U 1/1 C 1/1
Inv. AV95/9836-1

Producteur ou autorité émettrice indéterminés
41 Atelier indéterminé, objet monétiforme indéterminé, XIXe s. ?
Av.: (sans légende); lisse.
Rv.: (sans légende); lisse.
BR 1,57 g 15,0-15,0 mm -° U 0/0 C 2/2
Inv. AV96/9965-8

42 Atelier indéterminé, objet monétiforme (rondelle), XIXe s.?
Av.: (sans légende); lisse.
Rv.: (sans légende); lisse.
BR 0,98 g 20,4-20,5 mm -° U 0/0 C 2/2
Manipulations postérieures: marque de coup (rv.).
Inv. AV96/9982-4

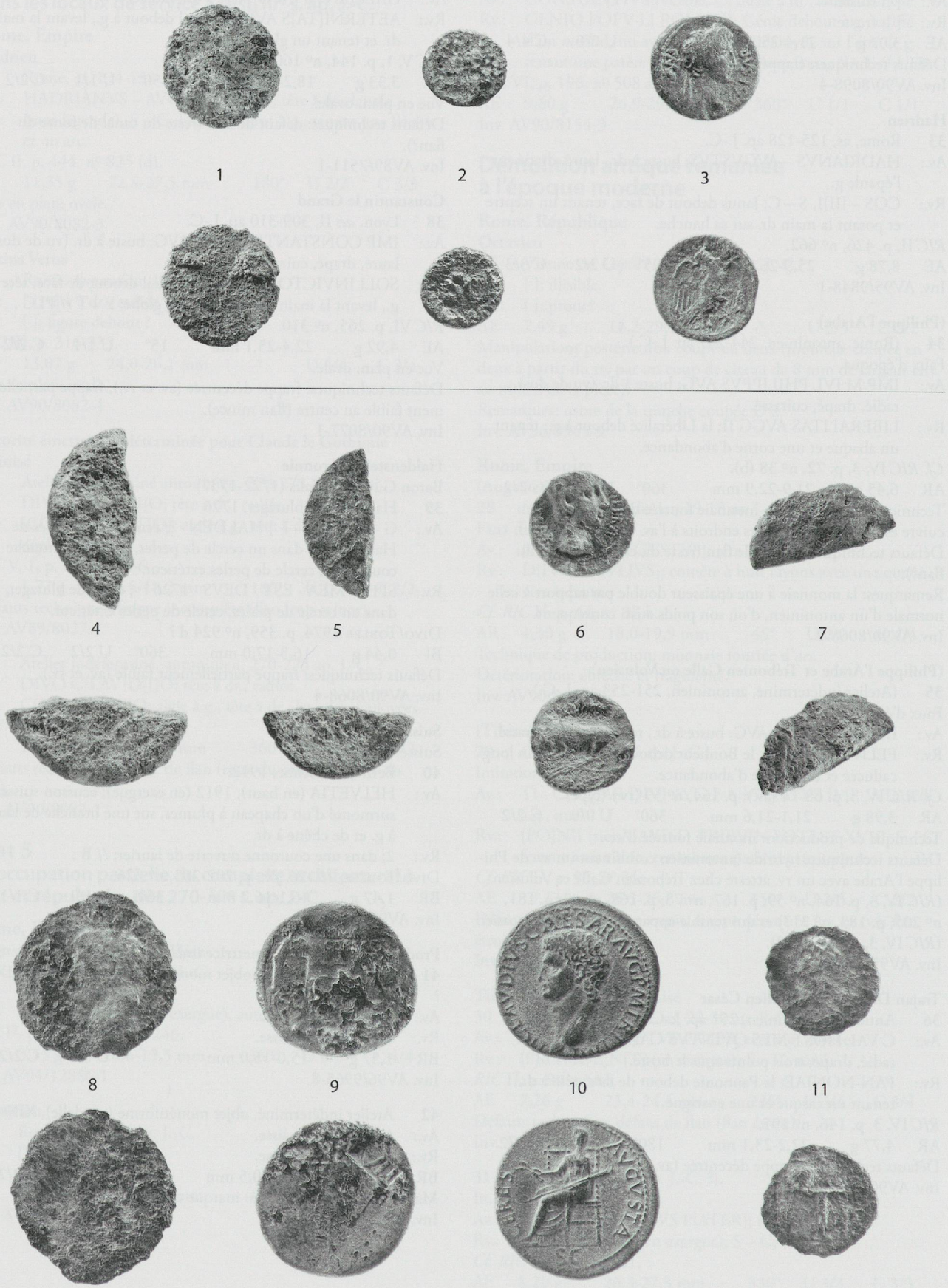

Fig. 312. Les monnaies.
***1-3**: état 2; **4-11**: état 3.*

Échelle 1:1

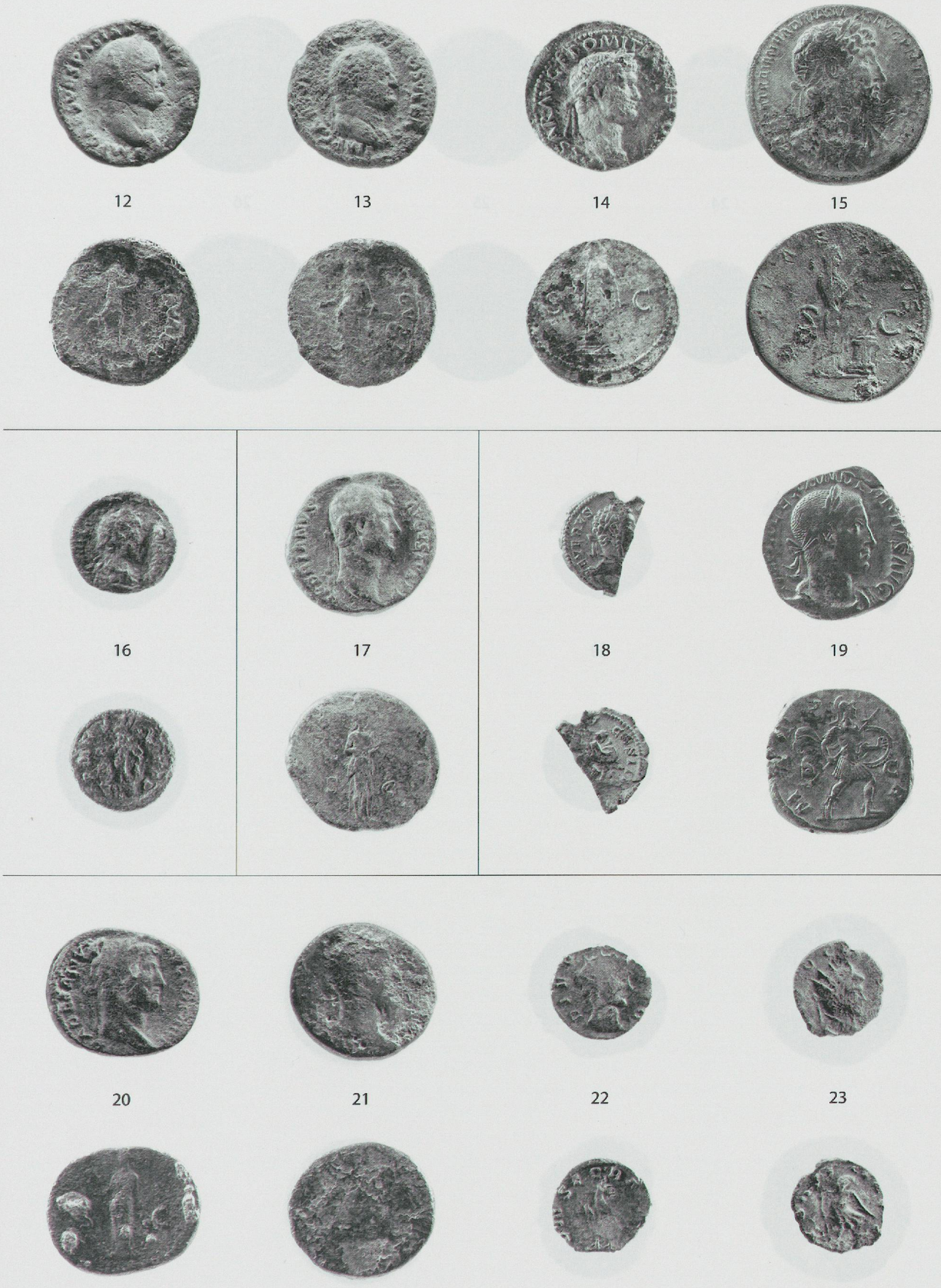

Fig. 313. Les monnaies.

***12-15**: état 3 (suite); **16-17**: état 4A; **18-19**: état 4B; **20-23**: état 4C.* *Échelle 1:1*

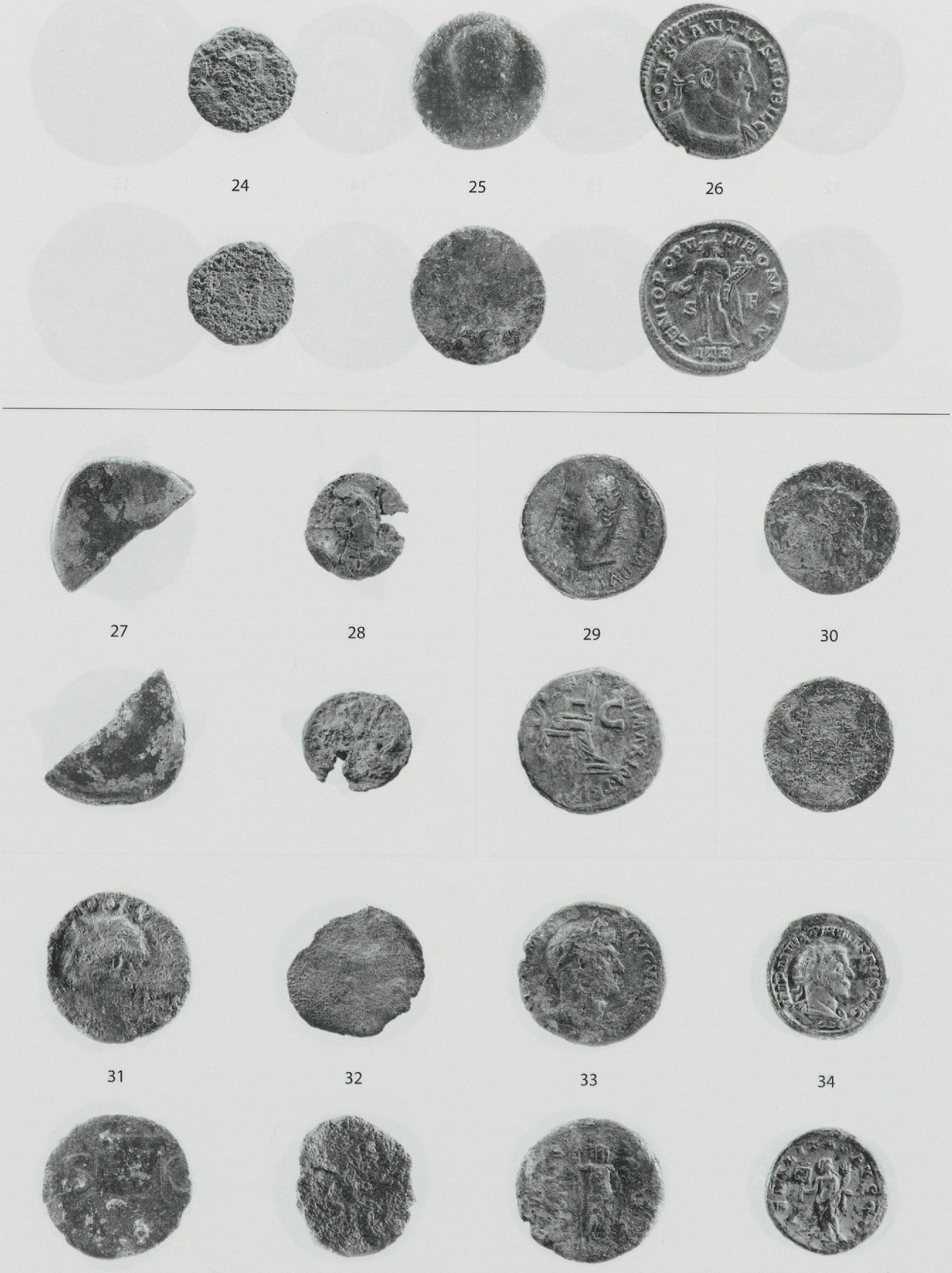

Fig. 314. Les monnaies.

***24-26**: état 5; **27-34**: démolition antique remaniée à l'époque moderne.* *Échelle 1:1*

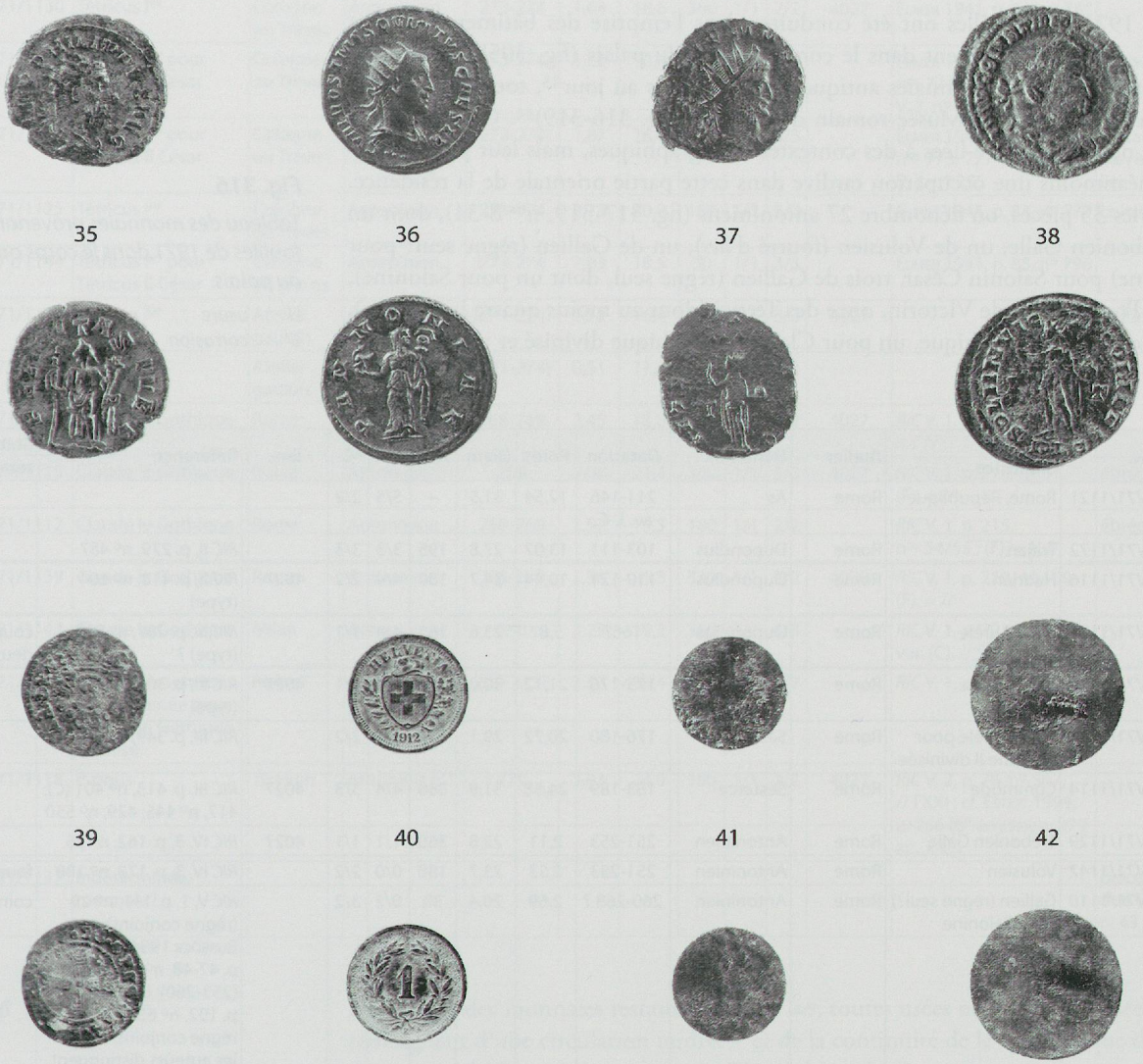

Fig. 315. Les monnaies.

35-42: démolition antique remaniée à l'époque moderne (suite).

Échelle 1:1

Les monnaies des fouilles de 1971 et de 1910-1912

En 1971, des fouilles ont été conduites dans l'emprise des bâtiments G, J et K, soit principalement dans le corps oriental du palais (fig. 305). À cette occasion, au moins 34 monnaies antiques ont été mises au jour[43], toutes conservées dans les collections du Musée romain d'Avenches (fig. 316-319)[44]. Ces monnaies, certes, ne peuvent être liées à des contextes stratigraphiques, mais leur présence atteste néanmoins une occupation tardive dans cette partie orientale de la résidence. Parmi les 35 pièces, on dénombre 27 antoniniens (fig. 317-319, nos 8-34), dont un de Trébonien Galle, un de Volusien (fourré d'*aes*), un de Gallien (règne seul? pour Salonine) pour Salonin César, trois de Gallien (règne seul, dont un pour Salonine), un de Postume, un de Victorin, onze des Tétrici (dont au moins quatre imitations), cinq de Claude le Gothique, un pour Claude le Gothique divinisé et un de Probus.

Fig. 316

Tableau des monnaies provenant des fouilles de 1971 dans le corps oriental du palais.

U usure
C corrosion

No	Inv.	Autorité émettrice	Atelier	Dénomin.	Datation	Poids	Diam.	Axe	U	C	Ens.	Référence	Statut / remarques
1	AV71/1121	Rome, République	Rome	As	211-146 av. J.-C.	12,54	31,5	–	5/5	2/2			
2	AV71/1172	Trajan	Rome	Dupondius	103-111	13,07	27,8	195	3/3	3/3		*RIC* II, p. 279, no 487	
3	AV71/1116	Hadrien	Rome	Dupondius	119-121	10,44	24,7	180	4/4	2/2	4027	*RIC* II, p. 418, no 604 (type)	
4	AV71/1132	Marc Aurèle	Rome	Dupondius	166?	5,87	23,6	165	4/4	1/1		*RIC* III, p. 287, no 937 (type) ?	coupé en deux
5	AV71/1120	Marc Aurèle	Rome	Sesterce	175-176	21,12	30,0	180	4/4	1/1	4027	*RIC* III, p. 305, no 1171 (type)	
6	AV71/1141	Marc Aurèle pour Faustine II divinisée	Rome	Sesterce	176-180	20,72	29,1	150	4/4	2/2		*RIC* III, p. 349, no 1706	
7	AV71/1114	Commode	Rome	Sesterce	183-189	24,58	31,9	360	4/4	3/3	4027	*RIC* III, p. 413, no 401 (C); 417, no 445; 429, no 550	
8	AV71/1129	Trébonien Galle	Rome	Antoninien	251-253	2,11	22,8	360	1/1	1/1	4027	*RIC* IV, 3, p. 162, no 36	
9	AV71/1142	Volusien	Rome	Antoninien	251-253	2,53	23,7	180	0/0	2/2		*RIC* IV, 3, p. 178, no 180	fourré AE
10	AV71/1110	Gallien (règne seul?) pour Salonine	Rome	Antoninien	260-268 ?	2,69	20,4	30	0/2	3/2		*RIC* V, 1, p. 111, no 29 (règne conjoint); Burböck 1984-1985, p. 47-48, nos 171-178 (253-260); Besley-Bland, p. 102, no 651 (p. 102; règne conjoint, mais les auteurs distinguent entre «*good fabric*» et «*poor fabric*»); Estiot 1999, p. 235, no 195-200 (règne seul: 262-263 ap. J.-C.). Notre pièce pourrait ce rattacher à une fabrication des années 260-268 ap. J.-C.	coin usé (av.)
11	AV71/1133	Gallien (règne conjoint) pour Salonin César	Cologne?	Antoninien	258	1,68	22,4	165	1/1	3/3	4027	*RIC* V, 1, p. 124, no 9	
12	AV71/1123	Gallien (seul)	Rome	Antoninien	266-267	1,82	19,8	360	1/1	3/3		*RIC* V, 1, p. 149, no 214 (K), XI = //	
13	AV71/1136	Gallien (seul)	Rome	Antoninien	265-266	1,20	17,4	180	1/1	3/3	4027	*RIC* V, 1, p. 151, no 236 (type de buste invisible), = //	ébréché
14	AV71/1122	Gallien (seul)	Rome	Antoninien	266-267	2,34	21,2	165	1/1	4/4		*RIC* V, 1, p. 152, no 249 (K) ; Z = //	
15	AV71/1138	Postume	Cologne ou Trèves	Antoninien	260-261	3,68	19,7	360	2/2	3/3	4030	Elmer 1941, p. 41, no 123	
16	AV71/1127	Victorin	Cologne ou Trèves	Antoninien	270-271	1,20	16,5	210	1/1	3/2		Elmer 1941, p. 69, no 699	ébréché
17	AV71/1135	Tetricus Ier	Cologne ou Trèves	Antoninien	272-273	1,75	18,6	210	0/0	4/4	4027	Elmer 1941, p. 82, no 764 ou 767	
18	AV71/1117	Tétricus Ier	(Cologne ou Trèves)	Antoninien	(272-273)	0,83	14,3	270	1/1	2/2	4027	Elmer 1941, p. 83, no 771 ou 775	imitation; petit flan
19	AV71/1126	Tétricus Ier	(Cologne ou Trèves)	Antoninien	(272-273)	1,16	16,4	270	1/1	3/2		Elmer 1941, p. 83, nos 771 ou 775	imitation?
20	AV71/1111	Tétricus Ier	Cologne ou Trèves	Antoninien	272-274	2,46	17,4	30	1/1	2/2		Elmer 1941, p. 84, nos 786 ou 787	

N°	Inv.	Autorité émettrice	Atelier	Dénomin.	Datation	Poids	Diam.	Axe	U	C	Ens.	Référence	Statut / remarques
21	AV71/1130	Tétricus Ier	Cologne ou Trèves	Antoninien	273-274	1,64	18,6	360	1/1	2/2	4027	Elmer 1941, p. 84, n° 787	
22	AV71/1145	Tétricus Ier pour Tétricus II César	Cologne ou Trèves	Antoninien	273-274	1,20	16,6	30	0/0	2/2		Elmer 1941, p. 83, nos 773, 777-778 ou *RIC* V, 2, n° 255	petit flan irrégulier
23	AV71/1146	Tétricus Ier pour Tétricus II César	Cologne ou Trèves	Antoninien	(273-274)	1,87	16,4	360	0/1	4/3		Elmer 1941, p. 83, nos 773, 777-778 ou *RIC* V, 2, n° 255	imitation; flan irrégulier
24	AV71/1125	Tétricus Ier	Cologne ou Trèves	Antoninien	273-274	2,73	20,0	180	1/1	3/2		Elmer 1941, p. 83, n° 779	coin usé (rv.)
25	AV71/1144	Tétricus Ier pour Tétricus II César	Cologne ou Trèves	Antoninien	273-274	2,03	18,5	30	1/1	3/3		Elmer 1941, p. 85, n° 796	
26	AV71/1134	Tétricus Ier	Atelier gaulois	Antoninien	(271-274)	1,72	16,4	360 ?	1/1	3/3	4027		imitation
27	AV71/1128	Tétricus Ier	Atelier gaulois	Antoninien	(271-274)	0,51	11,2	210	1/1	2/2			imitation; petit flan
28	AV71/1119	Claude le Gothique	Rome	Antoninien	268-269	2,45	18,8	150	1/1	2/2	4027	*RIC* V, 1, p. 215, n° 45 (K), = Γ //;	
29	AV71/1115	Claude le Gothique	Rome	Antoninien	269	2,08	21,4	360	1/1	3/3	4027	*RIC* V, 1, p. 215, n° 57 (F), = //	ébréché
30	AV71/1112	Claude le Gothique	Rome	Antoninien	268-269	1,57	19,5	180	1/1	2/2		*RIC* V, 1, p. 215, nos 54/55 ; (F), = N //	ébréché
31	AV71/1139	Claude le Gothique	Rome	Antoninien	268-269	1,36	21,3	330	1/1	2/2	4030	*RIC* V, 1, p. 219, n° 109 (F), = //	
32	AV71/1143	Claude le Gothique	Milan	Antoninien	260	2,25	19,2	360	1/1	3/3		*RIC* V, 1, p. 222, n° 137 var. (C), // S	
33	AV71/1124	autorité émettrice indéterminée pour Claude le Gothique divinisé	Rome?	Antoninien	270-273?	2,53	19,4	180	1/1	2/2		*RIC* V, 1, p. 234, n° 266	
34	AV71/1118	Probus	*Ticinum*	Antoninien	279	3,83	24,0	180	1/1	2/2	4027	*RIC* V, 2, p. 76, n° 567, // ΓXXI ; *cf.* Estiot 1999, p. 266 (6e émission: 279 ap. J.-C.)	
35	AV71/1137	Indéterminée, monnaie?											pièce perdue (?), *cf.* n. 43

Fig. 316 *(suite)*

La plupart des monnaies restantes sont en *aes*; toutes usées ou fortement usées, elles témoignent d'une circulation tardive[45] et de la continuité de la ville antique d'*Aventicum* au-delà du troisième quart du IIIe siècle ap. J.-C.

Un *dupondius* de Marc Aurèle coupé en deux (fig. 316-317, n° 4) semble indiquer une partition de la monnaie à une époque tardive, en raison d'une usure en surface beaucoup plus forte que sur la tranche coupée. Les refuges du *Gross Chastel* SO et de l'*Üetliberg* ZH, occupés dès le IIIe siècle ap. J.-C., ont fourni chacun un sesterce de Commode, coupé en deux[46]. L'occupation tardive de ces sites, de même que l'état de fraîcheur de la tranche coupée en comparaison de l'usure du relief, parlent également en faveur d'une division de ces *aes* dans le courant du IIIe siècle ap. J.-C. D'ailleurs, l'*Üetliberg* a fourni également un sesterce de Philippe l'Arabe coupé en deux[47]. Le fractionnement de ces monnaies à cette époque tardive est sans doute à mettre en rapport avec le manque de petites espèces en bronze. Rappelons que ces pièces étaient très appréciées, probablement même surévaluées, ce qui s'explique aisément dans le contexte de dévaluation progressive subie par l'antoninien au cours du IIIe siècle ap. J.-C. C'est un phénomène aussi attesté en Italie, à Rome[48], où l'approvisionnement en *aes* était meilleur que dans les régions au nord des Alpes.

43 Bögli/Meylan 1980, p. 44-45 avec n. 111-114 ne mentionnent que 32 pièces (inv. AV71/1110-1112, AV71/1114-1130, AV71/1133-1139 et AV71/1142-1146). L'une d'elles, portant le n° AV71/1137, n'apparaît pas dans les collections. Soit la pièce est perdue, soit elle s'est révélé être un objet non numismatique. Cependant, trois monnaies qui ne figurent pas dans la liste de Bögli/Meylan 1980 et qui proviennent apparemment des fouilles en question, ont pu être repérées dans les médaillers: AV71/1132, AV71/1141 et AV71/1172. À ces monnaies s'ajoute une pièce médiévale de Savoie, *cf.* Bögli/Meylan 1980, p. 44, n. 115: *«Louis IV (1402-1418)»*.

44 Le tableau de la fig. 316 est basé sur les déterminations de Franz E. Koenig, revues et complétées par les références selon Elmer 1941.

45 Pour ce phénomène, *cf.* Frey-Kupper 1999.1, p. 75 avec la n. 17 (données bibliographiques).

46 Frey-Kupper 1987, p. 90-91, n° M 2 et p. 127, n. 119; Hedinger 1991, p. 35, n° 1312 et p. 198, pl. 94.

47 Hedinger 1991, p. 35, n° 1314 et p. 198, pl. 94; p. 198 avec n. 613, où est mentionné un sesterce de Gordien III coupé en deux provenant de la *villa* romaine du *Galgenhügel* à Zürich, *Albisrieden*.

48 Cesano 1915, p. 27, nos 149-160, pl. I, 8 et 11 (*aes* coupé en deux d'Hadrien jusqu'à Caracalla).

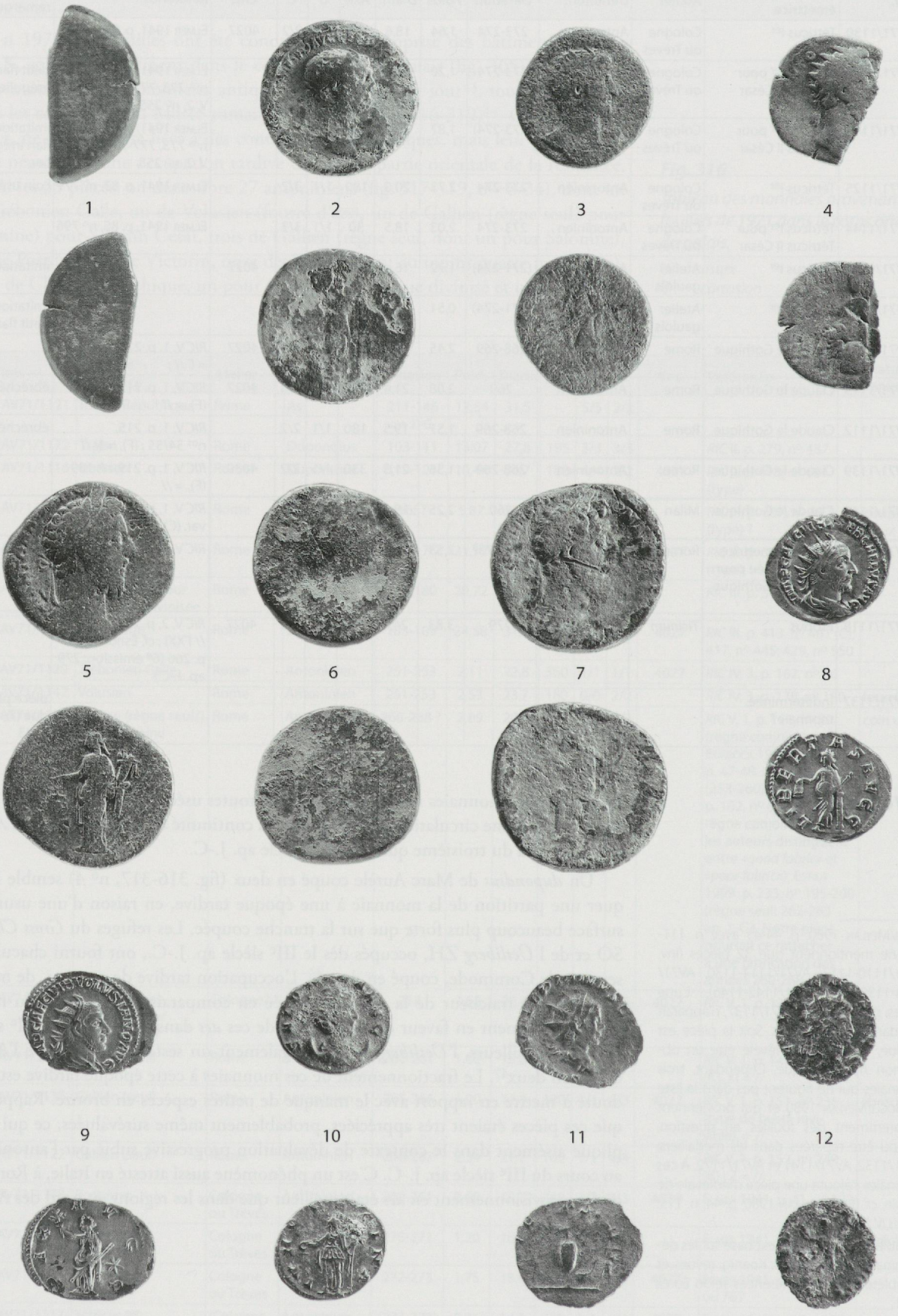

Fig. 317. *Les monnaies.*
Monnaies provenant des fouilles de 1971 dans le corps oriental du bâtiment. *Échelle 1:1*

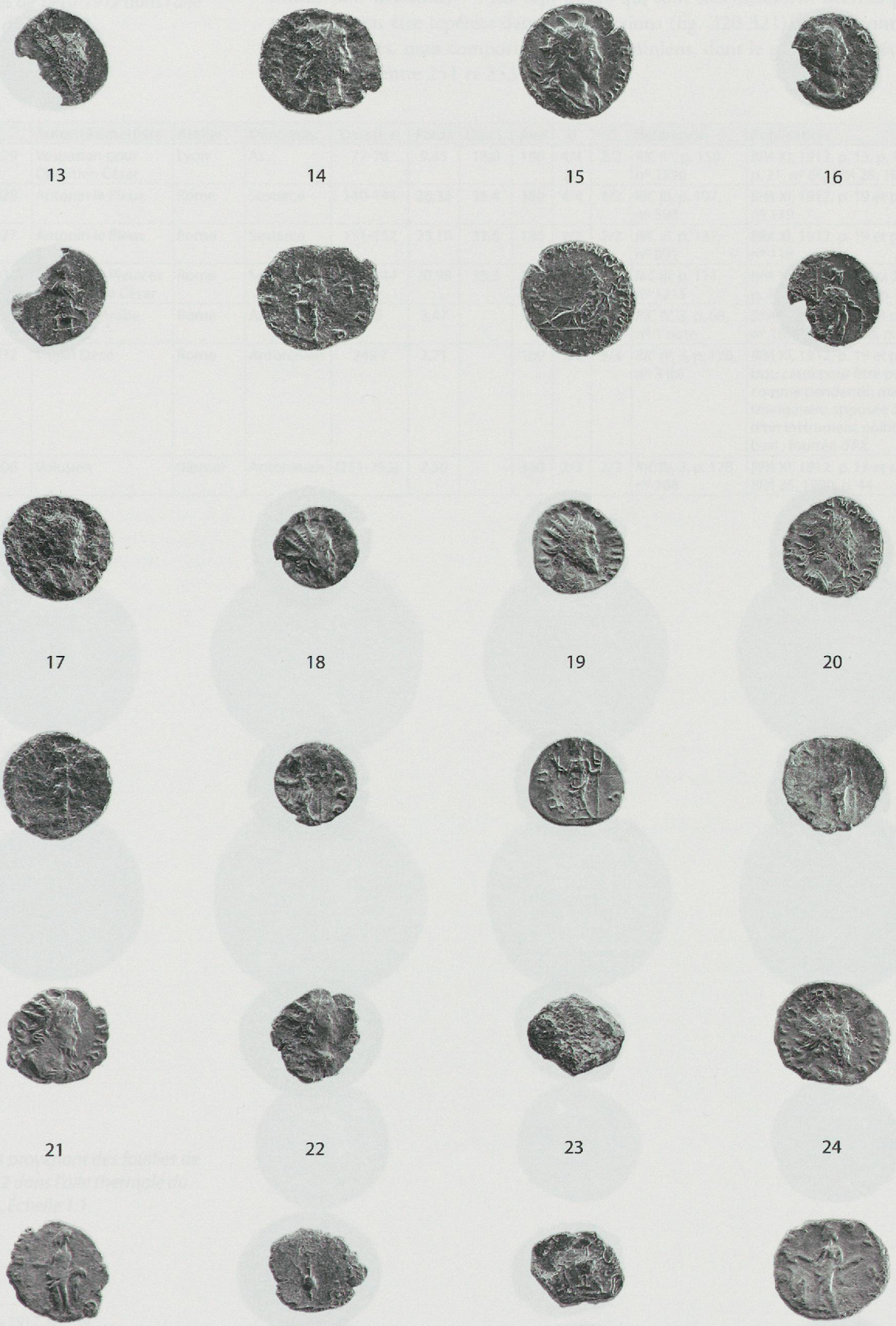

Fig. 318. ***Les monnaies.***
Monnaies provenant des fouilles de 1971 dans le corps oriental du bâtiment (suite). *Échelle 1:1*

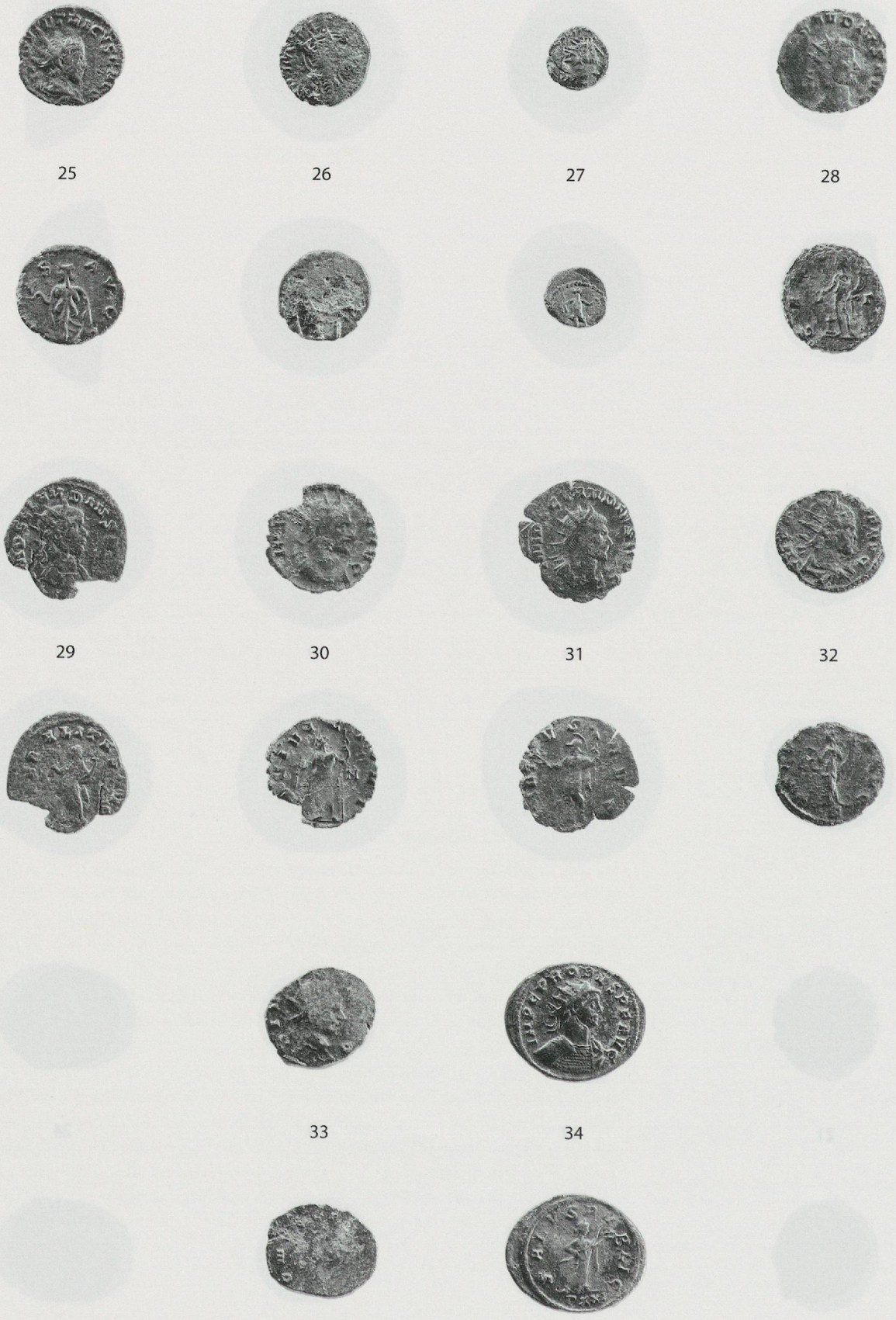

Fig. 319. ***Les monnaies.***
Monnaies provenant des fouilles de 1971 dans le corps oriental du bâtiment (suite). *Échelle 1:1*

Les fouilles de 1910-1912 se sont déroulées dans l'aile thermale LM (fig. 305)[49]. Selon Eugène Secretan, les monnaies découvertes à cette occasion sont *«peu nombreuses (une douzaine)»*[50]. Les sept pièces qui sont succinctement décrites par l'auteur[51] ont pu être repérées dans les collections (fig. 320-321)[52]. Elles sont un peu plus anciennes, mais comportent trois antoniniens, dont le plus récent a été frappé par Volusien entre 251 et 253 ap. J.-C.

Fig. 320

Tableau des monnaies provenant des fouilles de 1910-1912 dans l'aile thermale du palais.

U usure
C corrosion

N°	Inv.	Autorité émettrice	Atelier	Dénomin.	Datation	Poids	Diam.	Axe	U	C	Référence	Publication
1	M 2029	Vespasien pour Domitien César	Lyon	As	77-78	9,45	18,0	180	4/4	2/2	*RIC* II^2, p. 150, n° 1290	*BPA* XI, 1912, p. 13, p. 19 et p. 21, n° 66; *BPA* 25, 1980, p. 44
2	M 2028	Antonin le Pieux	Rome	Sesterce	140-144	26,38	35,4	360	4/4	3/2	*RIC* III, p. 107, n° 598	*BPA* XI, 1912, p. 19 et p. 22, n° 119
3	M 2027	Antonin le Pieux	Rome	Sesterce	151-152	23,10	31,6	180	2/2	2/2	*RIC* III, p. 137, n° 891	*BPA* XI, 1912, p. 19 et p. 22, n° 118
4	M 2031	Antonin le Pieux et Marc Aurèle César	Rome	Sesterce	140-144	20,98	33,3	345	2/2	3/2	*RIC* III, p. 171, n° 1215	*BPA* XI, 1912, p. 13, p. 22, n° 1 et p. 25; *BPA* 25, 1980, p. 44
5	M 2030	Philippe l'Arabe	Rome	Antoninien	245	3,47		360	1/1	2/2	*RIC* IV, 3, p. 68, n° 1 note	*BPA* XI, 1912, p. 13 et p. 23, n° 16; *BPA* 25, 1980, p. 44
6	M 2032	Trajan Dèce	Rome	Antoninien	249 ?	2,71		180	2/2	3/3	*RIC* IV, 3, p. 120, n° 3 (b)	*BPA* XI, 1912, p. 19 et p. 23, n° 7; trou carré pour être portée comme pendentif; marque triangulaire apposée à l'aide d'un instrument pointu (rv., en bas) ; fourrée d'AE
7	M 2006	Volusien	(Rome)	Antoninien	(251-253)	2,50		360	2/2	2/2	*RIC* IV, 3, p. 178, n° 168	*BPA* XI, 1912, p. 13 et p. 23, n° 4; *BPA* 25, 1980, p. 44



1 2 3 4

Fig. 321

Monnaies provenant des fouilles de 1910-1912 dans l'aile thermale du bâtiment. Échelle 1:1.



5 6 7



49 Secretan 1912, p. 7-14.

50 Secretan 1912, p. 14; Jomini 1912, p. 21-23 et p. 25.

51 *Ibid.*

52 Le tableau de la fig. 320 est basé sur les déterminations de Franz E. Koenig, revues et complétées.

Les monnaies illustrées par Samuel Schmidt au milieu du XVIIIe siècle

Enfin, Samuel Schmidt, dans son manuscrit dédié aux découvertes faites dans le corps du bâtiment principal entre 1750 et 1752, reproduit 20 monnaies dans les planches. Dans ces illustrations, elles apparaissent à côté d'autres objets archéologiques souvent extraordinaires, comme des vases entiers, des petits objets ou des récipients en métal, des plaques de fresques ou même à côté des fragments de la fameuse mosaïque du Zodiaque (fig. 322). Si pour la majorité de ce mobilier, la provenance est scrupuleusement notée, cette mention manque totalement pour les monnaies. Leur position en bas de page ne fait qu'accentuer l'impression qu'elles figurent avant tout pour meubler l'espace. Si d'une part, on manque donc d'indications précises quant aux lieux de découverte de ces pièces, il n'y a aucune raison de supposer que, lors des fouilles décrites, aucun mobilier numismatique n'a été découvert. Aussi, il semble assez naturel que les monnaies mises au jour aient été incluses dans les planches, tout comme d'autres objets archéologiques dont le lieu de découverte n'est pas non plus précisé. Il est d'ailleurs parfaitement compréhensible qu'à son époque, Samuel Schmidt, œuvrant en dilettante, ait porté plus de soin à la

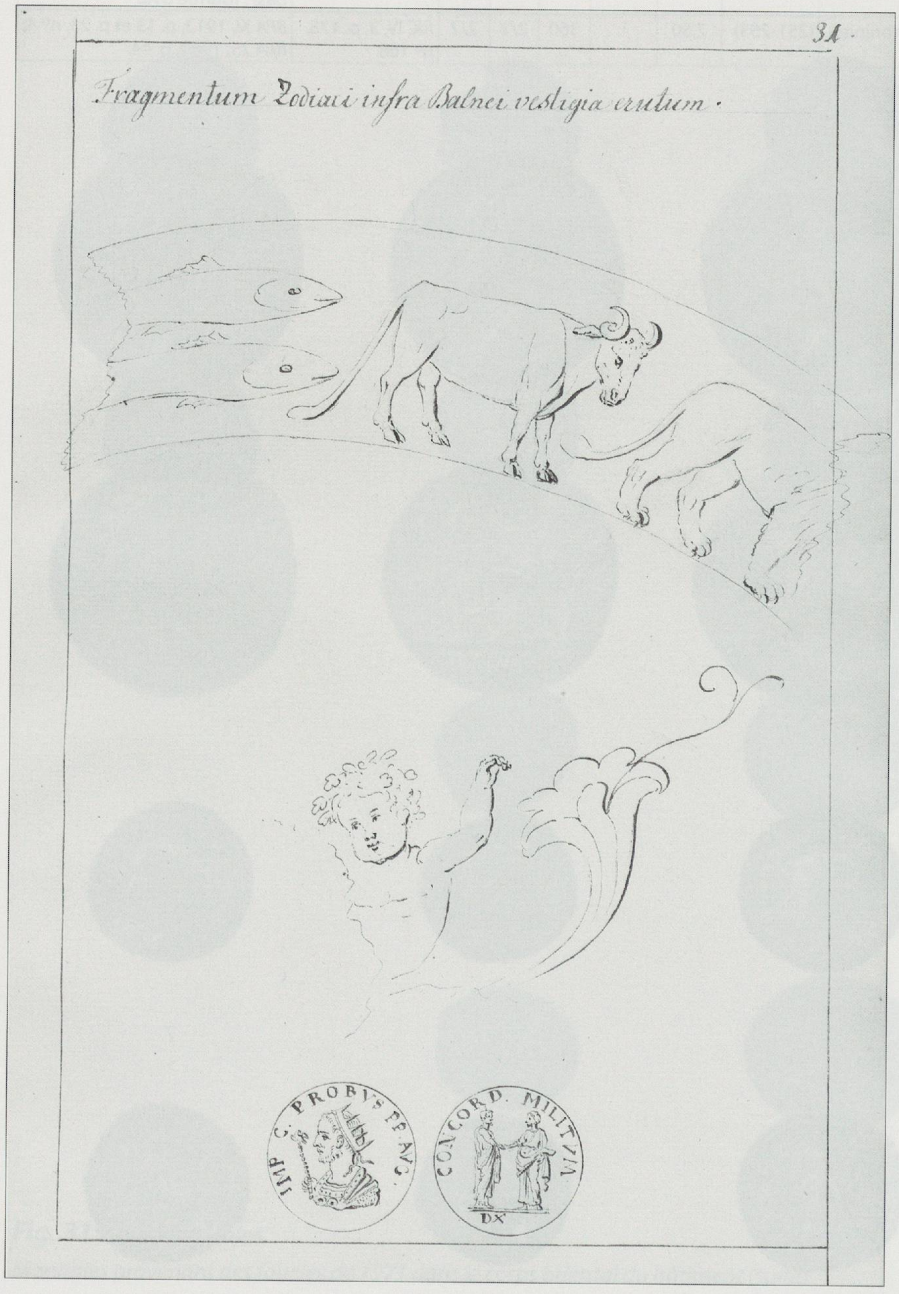

Fig. 322
Planche du manuscrit de Samuel Schmidt illustrant les fragments de la mosaïque du Zodiaque, une plaque de peinture murale et un antoninien de Probus.
Ms. Schmidt 1750-52, pl. 31.

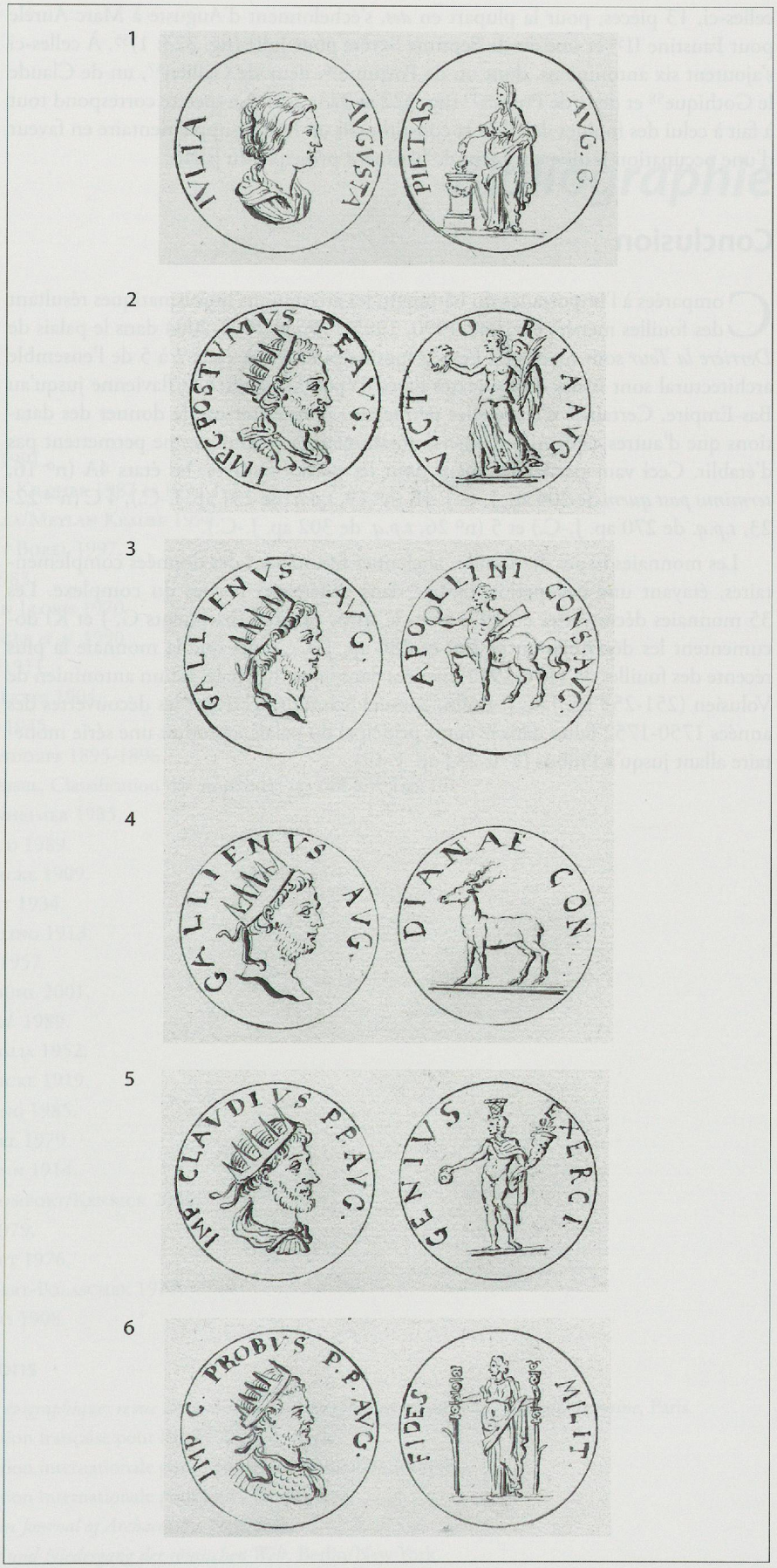

Fig. 323

Choix de monnaies découvertes entre 1750 et 1752 dans le corps principal du palais, reproduites par Samuel Schmidt. Échelles diverses.

Ms. Schmidt 1750-52, pl. 23, 28 (en haut), 29, 28 (en bas) et 25.

description de pièces particulières et ne se soit guère soucié d'objets aussi courants que les monnaies. Avec toutes les réserves nécessaires, il nous semble donc probable que les 20 exemplaires reproduits dans les planches se rapportent aux fouilles entreprises dans le bâtiment principal du palais de *Derrière la Tour* (fig. 305)[53]. Parmi

53 Les monnaies figurent *grosso modo* dans l'ordre chronologique. Elles ne sont pas rendues «à l'échelle», toutes sont à peu près de la même taille. La dénomination est donc souvent difficile à déterminer.

celles-ci, 13 pièces, pour la plupart en *aes*, s'échelonnent d'Auguste à Marc Aurèle pour Faustine II[54] et une est de Septime Sévère pour Julie (fig. 323: 1)[55]. À celles-ci s'ajoutent six antoniniens, dont un de Postume[56], deux de Gallien[57], un de Claude le Gothique[58] et deux de Probus[59] (fig. 322 et 323: 2-6). Ce spectre correspond tout à fait à celui des fouilles de 1971 et constituerait un indice supplémentaire en faveur d'une occupation tardive du corps de bâtiment principal du palais.

Conclusion

Comparées à l'importance du bâtiment, les attestations numismatiques résultant des fouilles menées en 1989-1990, 1995-1996 et 2003-2004 dans le palais de *Derrière la Tour* sont modestes. Les 26 monnaies liées aux états 2 à 5 de l'ensemble architectural sont issues de contextes datés d'époque claudienne/flavienne jusqu'au Bas-Empire. Certaines d'entre elles permettent de préciser ou de donner des datations que d'autres catégories d'objets, notamment la céramique, ne permettent pas d'établir. Ceci vaut particulièrement pour les phases tardives, les états 4A (n° 16, *terminus post quem* de 204 ap. J.-C.), 4B (n° 19, *t.p.q.* de 231 ap. J.-C.), 4 C (n°s 22-23, *t.p.q.* de 270 ap. J.-C.) et 5 (n° 26, *t.p.q.* de 302 ap. J.-C.).

Les monnaies issues des fouilles anciennes fournissent des données complémentaires, étayant une occupation tardive dans différentes parties du complexe. Les 35 monnaies découvertes en 1971 dans le corps oriental (bâtiments G, J et K) documentent les décennies entre 260 et 280 ap. J.-C., alors que la monnaie la plus récente des fouilles de 1910-1912, menées dans l'aile thermale, est un antoninien de Volusien (251-253 ap. J.-C.). Enfin, Samuel Schmidt décrivant les découvertes des années 1750-1752 faites dans le corps principal du palais reproduit une série monétaire allant jusqu'à Probus (276-282 ap. J.-C.).

54 Ms. Schmidt 1750-52, pl. 8, Tibère pour Auguste divinisé; pl. 9, Auguste, as de Nîmes; pl. 12, Tibère; pl. 16, Tibère pour Germanicus; pl. 17, Titus; pl. 18, Claude; pl. 19, Vespasien; pl. 20, Néron; pl. 22, Trajan; pl. 30, Hadrien (deux monnaies); pl. 33, Marc Aurèle pour Faustine II; pl. 34, Domitien. Celle de Marc Aurèle pour Faustine II est la plus récente (denier de Rome, *RIC* III, p. 269, n° 688 (s'il est correct que la monnaie ne porte pas la légende S – C au revers).

55 Ms. Schmidt 1750-52, pl. 23: denier de Rome, *RIC* IV, I, p. 170, n° 574 (s'il est correct que la monnaie ne porte pas l'abréviation S – C au revers).

56 Ms. Schmidt 1750-52, pl. 28, monnaie supérieure (sur la planche): Cologne ou Trèves, Elmer 1941, p. 41, n° 125 ou p. 42, n° 132 ou n° 188.

57 Ms. Schmidt 1750-52, pl. 29, monnaie supérieure (sur la planche): Rome, *RIC* V, 1, p. 145, n° 164 K (ce type existe avec différentes lettres à l'exergue dont aucune n'a été retenue sur l'illustration reproduite par Samuel Schmidt). Monnaie inférieure (sur la planche): Rome, *RIC* V, 1, p. 146, n° 179 K (ce type existe avec différents chiffres en exergue dont aucun n'est visible sur l'illustration reproduite par Samuel Schmidt).

58 Ms. Schmidt 1750-52, pl. 28, monnaie inférieure (sur la planche): Rome, *RIC* V, 1, p. 215, n° 49; la légende de l'avers figurant sur la planche, IMP. CLAVDIVS P. P. AVG, est une transcription erronée de la légende IMP C CLAVDIVS P F AVG.

59 Ms. Schmidt 1750-52, pl. 25: *Ticinum*, probablement *RIC* V, 2, p. 57, n° 371 C; la légende du revers FIDES MILIT. figurant sur la planche est probablement une transcription erronée de la légende FIDES MILITVM. Pl. 31: *Ticinum*, *RIC* V, 2, p. 54, n° 341 H; // PX[XT]; la légende du revers CONCORD MILITVM figurant sur la planche est probablement une transcription erronée de la légende CONCORD MILITV.

Bibliographie

Abréviations typologiques

AR	Rütti 1991.
Augst	Martin-Kilcher 1987 et 1994.1-2.
AV	Castella/Meylan Krause 1994.
AV V	Bonnet Borel 1997.
Béal	Béal 1983.
Beltrán	Beltrán Lloris 1970.
Conspectus/Consp.	Ettlinger *et al.* 1990.
Curle	Curle 1911.
Déchelette	Déchelette 1904.
Drack	Drack 1945.
Drag.	Dragendorff 1895-1896.
Dressel/Dr.	H. Dressel, Classification des amphores, *in: CIL* XV, Tab. II.
Gauloise	Laubenheimer 1985.
Guiraud	Guiraud 1989.
Haltern	Loeschcke 1909.
Hermet	Hermet 1934.
Hofheim	Ritterling 1913.
Isings	Isings 1957.
L.	Luginbühl 2001.
Lezoux	Bet *et al.* 1989.
Lamboglia	Lamboglia 1952.
Loeschcke	Loeschcke 1919.
Manning	Manning 1985.
Masurel	Masurel 1979.
Niederbieber	Oelmann 1914.
OCK	Oxé/Comfort/Kenrick 2000.
Riha	Riha 1979.
Services A-F	Vernhet 1976.
Trier	Goethert-Polaschek 1977.
Walters	Walters 1908.

Périodiques, collections, institutions

AE	*L'année épigraphique: revue des publications épigraphiques relatives à l'Antiquité romaine*, Paris.
AFAV	Association française pour l'archéologie du verre.
AIEMA	Association internationale pour l'étude de la mosaïque antique.
AIHV	Association internationale pour l'histoire du verre.
AJA	*American Journal of Archaeology*, New York.
ANRW	*Aufstieg und Niedergang der römischen Welt*, Berlin/New York.
AS	*Archéologie suisse – Archäologie der Schweiz*, Bâle.
ASSPA (= *JbSGUF*)	*Annuaire de la société suisse de préhistoire et d'archéologie*, Bâle.
AW	*Antike Welt*, Mainz am Rhein.
BAR	*British Archaeological Reports*, Oxford.

BCH	*Bulletin de correspondance hellénique*, Athènes/Paris.
Beiträge	*Beiträge zur Erschliessung hellenistischer und römischer Skulptur und Architektur*, Mainz.
Ber.RGK	*Berichte der römisch-germanischen Kommission in Mainz*, Mainz.
BJb	*Bonner Jahrbücher*, Bonn.
BMC	H. B. Mattingly, R. A. G. Carson, P. V. Hill, *Coins of the Roman Empire in the British Museum*, London, 1923-1970, 6 vol.
BNCMER	*Bibliothèque Nationale. Catalogue des monnaies de l'Empire romain*, Paris, 1976-.
BPA	*Bulletin de l'association Pro Aventico*, Avenches.
CAR	*Cahiers d'archéologie romande*, Lausanne.
CMRR	M. H. Crawford, *Coinage and Money under the Roman Republic*, London, 1985.
CSIR	*Corpus signorum imperii romani – Corpus der Skulpturen der römischen Welt.*
DAM	*Documents d'archéologie méridionale*, Lambesc.
Doc. MRA	*Documents du Musée romain d'Avenches*, Avenches.
DS	Ch. Daremberg, E. Saglio, *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines d'après les textes et les monuments*, Paris, 1877-1919.
Figlina	*Documents du laboratoire de céramologie de Lyon et publications de la SFECAG.*
GAS	*Guides archéologiques de la Suisse.*
ITMS	Inventaire des trouvailles monétaires suisses.
JbBHM	*Jahresbericht des Bernischen Historischen Museums in Bern*, Bern.
Jber.AK	*Jahresbericht aus Augst und Kaiseraugst*, Augst.
Jber.GPV	*Jahresbericht der Gesellschaft Pro Vindonissa*, Brugg.
JbRGZM	*Jahrbuch des Römisch-Germanischen Zentralmuseums Mainz*, Mainz.
JdI	*Jahrbuch des Deutschen Archäologischen Instituts*, Berlin.
LIMC	*Lexicon iconographicum mythologiae classicae*, Zürich/München/Düsseldorf, I-X, 1981-1999.
LTUR	E. M. Steinby (éd.), *Lexicon topographicum urbis Romae*, Roma, 1993-.
MonPiot	*Monuments et mémoires. Fondation Eugène Piot*, Paris.
MRA	Musée romain d'Avenches.
OPEL	A. Mócsy *et al.* (éd.), *Onomasticon provinciarum Europae latinarum*, Budapest/Wien, 1994-.
PIR	E. Klebs *et al.* (éd.), *Prosopographia imperii romani*, Berlin, 1897-.
PLRE	A. H. M. Jones *et al.* (ed.), *Prosopography of the Later Roman Empire*, Cambridge/London, 1987-.
RA	*Revue archéologique*, Paris.
RAE	*Revue archéologique de l'est et du centre-est*, Dijon.
RAN	*Revue archéologique de Narbonnaise*, Montpellier.
RCRF	*Rei cretariae romanae fautorum, Acta.*
RGA	J. Hoops *et al.* (éd.), *Reallexikon der Germanischen Altertumskunde*, Strasburg/Berlin/New York, 1911-1919, 1973-2007.
RHV	*Revue historique vaudoise*, Lausanne.
RIC	H. Mattingly *et al.*, *The Roman Imperial Coinage*, London, 1923-2007, 12 vol.
RM	*Mitteilungen des Deutschen Archäologischen Instituts, Römische Abteilung*, Rom.
RPC I	M. Amandry, A. Burnett, P. P. Ripollès, *Roman Provincial Coinage. Bd. I. From the Death of Cesar to the Death of Vitellius (44 BC - AD 69)*, London/Paris, 1992.
SFECAG	Société française d'étude de la céramique antique en Gaule, Marseille.
TLL	*Thesaurus linguae latinae*, Leipzig, 1900-.
TZ	*Trierer Zeitschrift*, Trier.
ZAK	*Zeitschrift für Archäologie und Kunstgeschichte*, Zürich.
ZPE	*Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik*, Bonn.

Sources

CIL	*Corpus inscriptionum latinarum consilio et auctoritate academiae litterarum regiae borussicae editum*, Berlin, 1863-.
FO^2	*Fasti Ostienses*, Pragae, 1982^2.
HM	E. Howald, E. Meyer, *Die römische Schweiz*, Zürich, 1940.
IAM	*Inscriptions antiques du Maroc*, Paris, 1966-.
ICH	Th. Mommsen (éd.), *Inscriptiones Confoederationis Helveticae latinae*, Zürich, 1854.
IGR	*Inscriptiones graecae ad res romanas pertinentes*, Paris, 1901-1927.
ILA Nitiobroges	B. Farges, L. Maurin, *Inscriptions latines d'Aquitaine, 1. Nitiobroges*, Agen/Bordeaux, 1991.
ILLRP	A. Degrassi (dir.), *Inscriptiones latinae liberae rei publicae*, Firenze, 1965-.
ILS	H. Dessau (éd.), *Inscriptiones latinae selectae*, Berlin, 1892-.

Inscr. It. *Inscriptiones Italiae*, Roma, 1981-.
IPRLugo *Inscripciones romanas de Galicia, vol. 2: Provincia de Lugo*, Santiago de Compostela, 1954.
RIS G. Walser, *Römische Inschriften in der Schweiz*, Bern, 1979-1980, 3 vol.

Monographies et articles

Aberson/Frei-Stolba 2010 M. Aberson, R. Frei-Stolba, Un fragment de table en bronze inscrite découvert dans l'église St-Sylvestre à Compesières (GE): indice d'un document officiel important?, *ZPE* 172, 2010, p. 267-270.

Ackermann 2009 R. C. Ackermann, Die Münzprägung der Herrschaft Haldenstein – ein Zwischenbericht, *Jahresbericht des Archäologischen Dienstes Graubünden und der Denkmalpflege Graubünden 2008*, 2009, p. 48-60.

Agustoni 1999 C. Agustoni, Les mortiers estampillés du canton de Fribourg, *in: SFECAG, Actes du congrès de Fribourg (13-16 mai 1999)*, Marseille, 1999, p. 175-182.

Alessio 2006 S. Alessio, *Praetorium* e *palatium* come residenze di imperatori e governatori, *Latomus* 65, 2006, p. 679-689.

Alföldy 1986 G. Alföldy, *Die römische Gesellschaft. Ausgewählte Beiträge*, Stuttgart, 1986.

Amar/Liou 1984 G. Amar, B. Liou, Les estampilles sur amphores du golfe de Fos, *Archaeonautica* 4, 1984, p.145-211.

Amrein 2001 H. Amrein, *L'atelier de verriers d'Avenches. L'artisanat du verre au milieu du Ier s. ap. J.-C.* (*CAR* 87, *Aventicum* XI), Lausanne, 2001.

Arveiller-Dulong/Nenna 2005 V. Arveiller-Dulong, M.-D. Nenna, *Les verres antiques* du *Musée du Louvre (Département des antiquités grecques, étrusques et romaines), vol. 2. Vaisselle et contenants du Ier siècle au début du VIIe siècle après J.-C.*, Paris, 2005.

Aubin 2003 G. Aubin, Les moules monétaires en terre cuite du IIIe siècle: chronologie et géographie, *Revue numismatique* 159, 2003, p. 125-162.

Autun 1987 Collectif, *Autun-Augustodunum. Capitale des Éduens*, catalogue d'exposition du Musée Rolin d'Autun (mars-octobre 1985), Autun, 1987.

Bablitz 2007 L. Bablitz, *Actors and Audience in the Roman Courtroom*, London/New York, 2007.

Bacher/Frey-Kupper 2005 R. Bacher, S. Frey-Kupper, Tschugg, Mullen. Lesefunde 2000: römischer Gutshof, *in: Archäologie im Kanton Bern* 6A (*Schriften der Erziehungsdirektion des Kantons Bern*), Bern, 2006, p. 277-281.

Badel/Le Roux (à paraître) Ch. Badel, P. Le Roux, Tessères et *tabulae* dans l'espace domestique, *in:* M. Corbier, J.-P. Guilhembet (éd.), *L'écriture dans la maison romaine,* Actes du colloque international sous le patronage de l'AIEGL (Paris, 11-13 mars 2004), Paris (à paraître).

Bailey 1980 D. M. Bailey, *A Catalogue of the Lamps in the British Museum, 2. Roman Lamps Made in Italy*, London, 1980.

Balmelle/Neiss 2003 A. Balmelle, R. Neiss, *Les maisons de l'élite à* Durocortorum (*Bulletin de la société archéologique champenoise* 96.4; *Archéologie urbaine à Reims* 5), Reims, 2003.

Balmelle *et al.* 1980 C. Balmelle, M. Gauthier, R. Monturet, Mosaïques de la *villa* du Palat à Saint-Émilion (Gironde), *Gallia* 38.1, 1980, p. 56-96.

Baratte *et al.* 1984 F. Baratte *et al.*, *Vases antiques de métal au Musée de Chalon-sur-Saône* (*RAE*, suppl. 5), Dijon, 1984.

Barbet/Gandel 1997 G. Barbet, Ph. Gandel, *Chassey-lès-Montbozon (Haute-Saône), un établissement rural gallo-romain*, (*Annales littéraires de l'Université de Franche-Comté* 627), Paris, 1997.

Barrandon *et al.* 1981 J.-N. Barrandon, C. Brenot, M. Christol, S. Melky, De la dévaluation de l'*antoninianus* à la disparition du sesterce: essai de modélisation d'un phénomène monétaire, *in:* Ch. Carcassonne, T. Hackens (éd.), *Statistique et numismatique,* Table ronde organisée par le Centre de mathématique sociale de l'École des hautes études en sciences sociales de Paris et le Séminaire de numismatique Marcel Hoc de l'Université catholique de Louvain, Paris, 17-19 sept. 1979 (*PACT* 5), Strasbourg, 1981, p. 381-390.

Baudoin *et al.* 1994 C. Baudoin, B. Liou, L. Long, *Une cargaison de bronzes hellénistiques. L'épave Fourmigue C à Golf-Juan* (*Archaeonautica* 12), Paris, 1994.

Béal 1983 J.-Cl. Béal, *Catalogue des objets de tabletterie du Musée de la civilisation gallo-romaine de Lyon*, Lyon, 1983.

Béal 1984 J.-Cl. Béal, *Les objets de tabletterie antique du Musée archéologique de Nîmes* (*Cahiers des musées et monuments de Nîmes* 2), Nîmes, 1984.

Bechert/Vanderhoeven 1988 T. Bechert, M. Vanderhoeven, *Töpferstempel aus Südgallien* (*Funde aus Asciburgium* 9), Duisburg, 1988.

Beltrán Lloris 1970 M. Beltrán Lloris, *Las anforas romanas en España*, Saragoza, 1970.

Bérenger-Badel 2003 A. Bérenger-Badel, Le voyage des gouverneurs à l'époque impériale, *in:* H. Duchêne (éd.), *Voyageurs et Antiquité classique*, Dijon, 2003, p. 73-86.

Bergemann 1990 J. Bergemann, *Römische Reiterstatuen. Ehrendenkmäler im öffentlichen Bereich* (*Beiträge*, Bd. 11), Mainz, 1990.

Berger 1960 L. Berger, *Römische Gläser aus Vindonissa* (*Veröff. der Gesellschaft Pro Vindonissa* 4), Basel, 1960.

Besly/Bland 1983 E. M. Besly, R. F. Bland, *The Cunetio Treasure. Roman Coinage of the Third Century AD*, London, 1983.

Bessac 1986	J.-C. Bessac, *L'outillage traditionnel du tailleur de pierre de l'Antiquité à nos jours* (*RAN, suppl.* 14), Paris, 1986.
Bet *et al.* 1989	Ph. Bet, A. Fenet, D. Counord-Montineri, La typologie de la sigillée lisse de Lezoux, Ier-IIIème s. Considérations générales et formes inédites, *SFECAG, Actes du Congrès de Lezoux (4-7 mai 1989)*, Marseille, 1989, p. 37-54.
Biaggio Simona 1991	S. Biaggio Simona, *I vetri romani provenienti dale terre dell'attuale cantone Ticino*, Locarno, 1997, 2 vol.
Bielman 1996	A. Bielman, Un nouveau *flamen* chez les Helvètes, *BPA* 38, 1996, p. 53-58.
Biroli Stefanelli *et al.* 1990	L. P. Biroli Stefanelli *et al.*, *Il bronzo dei Romani: arredo e suppellettile*, Roma, 1990.
Bishop 1988	M. C. Bishop, Cavalry Equipment of the Roman Army in the First Century A. D., *in:* J. C. N. Coulston (éd.), *Military Equipment and the Identity of Roman Soldiers: Proceedings of the Fourth Roman Military Equipment Conference* (*BAR Intern. Series* 394), Oxford, 1988, p. 67-195.
Blanc *et al.* 1995	P. Blanc, A. Hochuli-Gysel, M.-F. Meylan Krause, C. Meystre, Recherches sur les quartiers nord-est d'*Aventicum*. Fouilles 1991-1995, *BPA* 37, 1995, p. 5-112.
Blanc *et al.* 1997	P. Blanc, M.-F. Meylan Krause *et al.*, Nouvelles données sur les origines d'*Aventicum*: les fouilles de l'*insula* 20 en 1996, *BPA* 39, 1997, p. 29-100.
Boesterd 1956	M. H. P. Boesterd, *The Bronze Vessels in the Rijksmuseum G. M. Kam at Nijmegen*, Nijmegen, 1956.
Bögli 1989^2	H. Bögli, *Aventicum. La ville romaine et le musée* (*GAS* 19), Avenches, 1989^2.
Bögli/Hochuli-Gysel 1996^3	H. Bögli, A. Hochuli-Gysel, *Aventicum. La ville romaine et le musée* (*GAS* 19), Avenches, 1996^3.
Bögli/Meylan 1980	H. Bögli, Ch. Meylan, Les fouilles de la région «Derrière la Tour» à Avenches (1704-1977), *BPA* 25, 1980, p. 5-52.
Böhme 1972	A. Böhme, Die Fibeln der Kastelle Saalburg und Zugmantel, *Saalburg Jahrbuch* 29, 1972.
Bonanni 1998	A. Bonanni, Interraso marmore (Plin., N. H., 35, 2): esempi della tecnica decorativa a intarsio in età romana, *Studi miscellani* 31/2, Roma, 1998.
Bonnet Borel 1997	F. Bonnet Borel, *Le verre d'époque romaine à Avenches-Aventicum, typologie générale* (*Doc. MRA* 3), Avenches, 1997.
Borghini *et al.* 1997	G. Borghini *et al.*, *Marmi antichi*, Roma, 1998.
Bosse 2004	S. Bosse, avec la collab. de N. Vuichard Pigueron et J. Morel, Un dépotoir de céramique du IIIe s. ap. J.-C. à *Aventicum*, *BPA* 46, 2004, p. 67-114.
Bossert 1983	M. Bossert, *Die Rundskulpturen von Aventicum* (*Acta Bernensia* 9), Bern, 1983.
Bossert 1998.1	M. Bossert, *Die figürlichen Reliefs von Aventicum* (*CSIR Schweiz*, Bd. I/1; *CAR* 69; *Aventicum* VII), Lausanne, 1998.
Bossert 1998.2	M. Bossert, *Die figürlichen Baureliefs des Cigognier-Heiligtums in Avenches* (*CSIR Schweiz*, Bd. I/2; *CAR* 70; *Aventicum* VIII), Lausanne, 1998.
Bossert 2002	M. Bossert, *Die figürlichen Skulpturen der Nekropole von Avenches-En Chaplix: nördlicher und südlicher Grabbezirk* (*CSIR Schweiz*, Bd. I/3; *CAR* 91; *Aventicum* XII), Lausanne, 2002.
Boube-Piccot 1975	Ch. Boube-Piccot, *Les bronzes antiques du Maroc. II. Le mobilier* (*Études et travaux d'archéologie marocaine* 5), Rabat, 1975.
Boube-Piccot 1980	Ch. Boube-Piccot, *Les bronzes antiques du Maroc. III. Les chars et l'attelage* (*Études et travaux d'archéologie marocaine* 8), Paris, 1980.
Boucher 1971	S. Boucher, *Vienne. Bronzes antiques* (*Inventaire des collections publiques françaises* 17), Paris, 1971.
Boucher 1982	S. Boucher, Les lits grecs en bronze de Bourgoin-Jallieu (Isère), *Gallia* 10, 1982, p.171-193.
Bouet 2003	A. Bouet, *Les thermes privés et publics en Gaule Narbonnaise* (*Collection de l'École française de Rome* 320), Rome, 2003, 2 vol.
Braemer 1976	F. Braemer, Les marbres des Alpes occidentales dans l'Antiquité, *in: Archéologie occitane*, Actes du 96e Congrès national des Sociétés savantes (Toulouse, 1971), Section d'archéologie et d'histoire de l'art, Paris, 1976, vol. 1, p. 273-286.
Braemer 1986	F. Braemer, Répertoire des gisements de pierres ayant exporté leur production à l'époque romaine, *in:* F. Braemer (éd.), *Les ressources minérales et l'histoire de leur exploitation*, Colloque du Comité des travaux historiques et scientifiques 2 (1983), Paris, 1986, p. 287-328.
Bridel 1982	Ph. Bridel, *Le sanctuaire du Cigognier* (*CAR* 22; *Aventicum* III), Lausanne, 1982.
Bridel 2004	Ph. Bridel, *L'amphithéâtre d'Avenches* (*CAR* 96; *Aventicum* XIII), Lausanne, 2004.
Bruto/Vannicola 1974	M. L. Bruto, C. Vannicola, Strumenti e tecniche di lavorazione dei marmi antichi, *Archeologia classica* 26, 1974, p. 289-324.
Burböck 1984-1985	O. Burböck, *Ein römerzeitlicher Münzfund aus Judenburg-Strettweg* (*Schild von Steier*, Beiheft 2), Graz, 1984-1985.
Bursian 1867	C. Bursian, *Aventicum Helvetiorum* (*Mittheilungen der antiquarischen Gesellschaft in Zürich*, Bd.16, Abt. 1, Heft 1), Zürich, 1867.
Caballos Rufino 2009	A. Caballos Rufino, Publicación de documentos públicos en las ciudades del Occidente romano: el ejemplo de la Bética, *in:* R. Haensch (éd.), *Selbstdarstellung und Kommunikation. Die Veröffentlichung staatlicher Urkunden auf Stein und Bronze in der römischen Welt* (*Vestigia. Beiträge zur alten Geschichte* 61), München, 2009, p. 131-172.

Cagnat 1914	R. Cagnat, *Cours d'épigraphie latine*, Paris, 1914[4] (réimpr. Paris, 2002).
Caley 1964	E. R. Caley, *Oricalcum and Related Ancient Alloys. Origin, Composition and Manufacture with Special Reference to the Coinage of the Roman Empire*, New York, 1964.
Callender 1965	M. H. Callender, *Roman Amphorae*, London, 1965.
Canivet/Darmon 1990	P. Canivet, J.-P. Darmon, Dionysos et Ariane, deux nouveaux chefs-d'oeuvre inédits en mosaïque, dont un signé, au Proche-Orient ancien (IIIe-IVe siècle apr. J.-C.), *MonPiot*, tome 70, 1990, p. 2-28.
Capucci (dir.) 2008	C. Capucci (dir.), *À bout de souffle. Le verre soufflé-moulé, des origines au Val Saint-Lambert*, catalogue d'exposition, Namur, 2008.
Carreras Monfort/Funari 1998	C. Carreras Monfort, P. A. Funari, *Britannia y el Mediterráneo: estudios sobre el abastecimiento de aceite bético y africano en Britannia*, Barcelona, 1998.
Castella 1999	D. Castella, La céramique, *in:* Castella *et al.* 1999, vol. 2, p. 9-166.
Castella 2008	D. Castella, Le palais de Derrière la Tour. Splendeurs et misères d'une grande demeure avenchoise, *AS* 31.1, 2008, p. 22-29.
Castella/Meylan Krause 1994	D. Castella, M.-F. Meylan Krause, La céramique gallo-romaine d'Avenches et de sa région. Esquisse d'une typologie, *BPA* 36, 1994, p. 1-126.
Castella/ Meylan Krause (dir.) 2008	D. Castella, M.-F. Meylan Krause (dir.), *Topographie sacrée et rituels. Le cas d'Aventicum, capitale des Helvètes*, Actes du colloque international d'Avenches (2-4 novembre 2006) (*Antiqua* 43), Bâle, 2008.
Castella *et al.* 1999	D. Castella *et al.*, *La nécropole gallo-romaine d'Avenches "En Chaplix". Fouilles 1987-1992* (*CAR* 77-78; *Aventicum* IX-X), Lausanne, 1999, 2 vol.
Cesano 1915	L. Cesano, Contributo allo studio delle monete antiche dimezzate, *Rivista italiana de numismatica e scienze affini* 28, 1915, p. 11-38, Pl. I.
Chastagnol 1978	A. Chastagnol, *L'album municipal de Timgad*, Bonn, 1978.
Chastagnol 1995	A. Chastagnol, Le chrisme des tables de patronat, *in:* F. Baratte *et al.* (éd.), *Orbis Romanus Christianusque ab Diocletiani aetate usque ad Heraclium. Travaux sur l'Antiquité tardive rassemblés autour des recherches de Noël Duval*, Paris, 1995.
Chausson 2004	F. Chausson, Les patronats familiaux en Afrique et en Italie aux IVe-Ve siècles, *Rendiconti della classe di scienze morali, storiche e filologiche dell'Accademia dei Lincei*, ser. 9a, 15, 2004, p. 71-120.
Christol 1998	M. Christol, De la Thrace et de la Sardaigne au territoire de la cité de Vienne, deux chevaliers romains au service de Rome: Titus Iulius Ustus et Titus Iulius Pollio, *Latomus* 57, 1998, p. 794-815.
Clavadetscher 1992	U. Clavadetscher, Die ehemalige Münzstätte im Schloss Haldenstein (Haldenstein / GR), *AS* 15, 1992, p. 152-156.
Condina/Foraboschi 2000	F. Condina, D. Foraboschi, Africa-Brescia: andata e ritorno? Ancora su Silio Aviola, *in:* M. Khanoussi *et al.* (éd.), *L'Africa romana*, Atti del XIII convegno di studio (Djerba, 10-13 dicembre 1998), Roma, 2000, p. 1309-1319.
Cope *et al.* 1997	L. H. Cope, C. E. King, T. Clay, Cope's Analyses, *in:* L. H. Cope, C. E. King, J. P. Northover, T. Clay, *Metal Analyses of Roman Coins Minted under the Empire* (*British Museum, Occasional Papers* 120), p. 1-66.
Corbier 1987	M. Corbier, L'écriture dans l'espace public romain, *in: L'Urbs. Espace urbain et histoire, Ier siècle avant J.-C.-IIIe siècle après J.-C.*, Actes du colloque international organisé par le Centre national de la recherche scientifique et l'École française de Rome (Rome, 8-12 mai 1985) (*Collection de l'École française de Rome* 98), Rome, 1987, p. 27-60.
Corbier 2006	M. Corbier, *Donner à voir, donner à lire. Mémoire et communication dans la Rome ancienne*, Paris, 2006.
Corsi 1845	F. Corsi, *Delle pietre antiche con notabile aggiunta al III libro*, Roma, 1845.
Corvi 1999	E. Corvi, Les fibules, *in:* T. Luginbühl, A. Schneiter, *La fouille de Vidy «Chavannes 11» 1989-1990. Trois siècles d'histoire à Lousonna. Le mobilier archéologique*, sous la dir. de S. Berti Rossi et C. May Castella (*CAR* 74; *Lousonna* 9), Lausanne, 1999, p. 327-359.
Crawford 1996	M. H. Crawford, *Roman Statutes*, London, 1996, 2 vol.
Crummy *et al.* 1988	N. Crummy *et al.*, *The Post-Roman Small Finds from Excavations in Colchester 1971-1985* (*Colchester Archaeological Report* 5), Colchester, 1988.
Curle 1911	J. Curle, *A Roman Frontier Post and its People. The Fort of Newstead in the Parish of Melrose*, Glasgow, 1911.
De Boe 1971/1974/1975/1976	G. de Boe, Haccourt, *Archaeologia Belgica* 132, 1971; 168, 1974, p. 174; 169, 1975, p. 182; 170, 1976.
Déchelette 1904	J. Déchelette, *Les vases céramiques ornés de la Gaule romaine*, Paris, 1904.
Décor géométrique I	C. Balmelle, M. Blanchard-Lémée, J. Christophe, J.-P. Darmon, A.-M. Guimier-Sorbets, H. Lavagne, R. Prudhomme, H. Stern, *Le décor géométrique de la mosaïque romaine, Répertoire graphique et descriptif des compositions linéaires et isotropes*, Paris, 1985.
Décor géométrique II	C. Balmelle, M. Blanchard-Lémée, J.-P. Darmon, S. Gozlan, M.-P. Raynaud, *Le décor géométrique de la mosaïque romaine II, Répertoire graphique et descriptif des décors centrés*, Paris, 2002.

Decrouez *et al.* 1992	D. Decrouez *et al.*, Cathodoluminescence of White Marbles: an Overview, *Archaeometry* 34, 2, 1992, p. 175-183.
Delage 2002	R. Delage, *Céramiques du quotidien en usage dans le centre de la Gaule aux trois premiers siècles de notre ère* (*Documents du Musée de la céramique* 1), Clermont-Ferrand, 2002.
De Quervain 1949 (1969[3])	F. de Quervain, *Die nutzbaren Gesteine der Schweiz*, Bern, 1949 (1969[3]).
Delbarre-Bärtschi *et al.* 2009	S. Delbarre-Bärtschi, V. Fischbacher, M. Krieg, Lits en bronze à Avenches: état de la question et pistes de recherche, *BPA* 51, 2009, à paraître.
Deru 2005	X. Deru, Les productions de l'atelier de potiers des «Quatre bornes» aux Rues-des-Vignes (Nord), *SFECAG, Actes du Congrès de Blois (2005)*, Marseille, 2005, p. 469-478.
Deschler-Erb 1996	E. Deschler-Erb, Die Kleinfunde aus Edelmetall, Bronze und Blei, *in:* E. Deschler-Erb (réd.), *Ausgrabungen im Unteren Bühl. Die Funde aus Metall. Ein Schrank mit Lararium des 3. Jahrhunderts* (*Beiträge zum Römischen Oberwinterthur-Vitudurum* 7, *Monographien der Kantonsarchäologie Zürich* 27), Zürich/Egg, 1996, p. 13-139.
Deschler-Erb 1998	S. Deschler-Erb, *Römische Beinartefakte aus Augusta Raurica: Rohmaterial, Technologie, Typologie und Chronologie* (*Forschungen in Augst* 27), Augst, 1998.
Deschler-Erb 1999	E. Deschler-Erb, *Ad Arma! Römisches Militär des 1. Jahrhunderts n. Chr. in Augusta Raurica* (*Forschungen in Augst 28*), Augst, 1999.
De Villefosse 1907	H. de Villefosse, s. v. *Pes*, *in: DS*, vol. 4, part. 1, Paris, 1907, p. 419-421.
Divo/Tobler 1967	J.-P. Divo, E. Tobler, *Die Münzen der Schweiz im 19. und 20. Jahrhundert*, Zürich/Luzern, 1967.
Divo/Tobler 1974	J.-P. Divo, E. Tobler, *Die Münzen der Schweiz im 18. Jahrhundert*, Zürich, 1974.
Doppler 2003	H. W. Doppler, Die Münzen, *in:* A. Hagendorn, *Zur Frühzeit von Vindonissa* (*Veröff. der Gesellschaft Pro Vindonissa* XVIII/1-2), Brugg, 2003, p. 458-462 et p. 516-521.
Down (dir.) 1989	A. Down (dir.), *Chichester Excavations VI*, Chichester, 1989.
Down/Magilton 1993	A. Down, J. Magilton, *Chichester Excavations VIII*, Chichester, 1993.
Drack 1945	W. Drack, *Die helvetische Terra sigillata-Imitation des I. Jahrhunderts n. Chr.* (*Schriften des Instituts für Ur- und Frühgeschichte der Schweiz* 2), Basel, 1945.
Dragendorff 1895-1896	H. Dragendorff, Terra sigillata, *BJb* 96, 1895, p. 18-155; 97, 1986, p. 54-163.
Dübi 1888	H. Dübi, *Die alten Berner und die römischen Altertümer* (*Wissenschaftl. Beil. zum Jahresber. des städt. Gymnasiums in Bern*), Bern, 1888.
Dübi 1891	H. Dübi, *Studien zur Geschichte der römischen Altertümer in der Schweiz*, Bern, 1891.
Dübi, *Collectana*	*Collectana. Studien zur Geschichte der römischen Altertümer in der Schweiz* (Nachlass H. Dübi). Burgerbibl. Bern, Mss. Hist. Helv. XLII 41 (56).
Dulière 1979	C. Dulière, *Lupa Capitolina. Recherches d'iconographie et essai d'interprétation*, Bruxelles, 1979, 2 vol.
Dunant 1900	E. Dunant, *Guide illustré du Musée d'Avenches*, Genève, 1900.
Dunbabin 1999	K. M. D. Dunbabin, *Mosaics of the Greek and Roman World*, Cambridge, 1999.
Dungworth 1996	D. Dungworth, Caley's Zinc Decline Reconsidered, *Numismatic Chronicle* 156, 1996, p. 228-234.
Dupuis 1994	X. Dupuis, Trajan, Marciana et Timgad, *in:* Y. Le Bohec *et al.* (éd.), *L'Afrique, la Gaule, la religion à l'époque romaine. Mélanges à la mémoire de Marcel Le Glay*, Bruxelles, 1994, p. 220-225.
Duthoy 1984	R. Duthoy, Scénarios de cooptation de patrons municipaux en Italie, *Epigraphica* 46, 1984, p. 23-48.
Duthoy 1986	R. Duthoy, Le profil social des patrons municipaux en Italie sous le Haut-Empire, *Ancient Society* 15/17, 1984/1986, p.121-154.
Duvauchelle 1990	A. Duvauchelle, Les outils en fer du Musée romain d'Avenches, *BPA* 32, 1990.
Duvauchelle 2005	A. Duvauchelle, *Les outils en fer du Musée romain d'Avenches* (*Doc. MRA* 11), Avenches, 2005.
Eck 1994.1	W. Eck, Ehrungen für Personen hohen soziopolitischen Ranges im öffentlichen und privaten Bereich, *in:* H.-J. Schalles *et al.* (éd.), *Eine römische Stadt im 2. Jh. n. Chr.*, Kolloquium Xanten (2.-4. Mai 1990), Köln, 1994, p. 359-376.
Eck 1994.2	W. Eck, Statuendedikanten und Selbstdarstellung in römischen Städten, *in:* Y. Le Bohec *et al.* (éd.), *L'Afrique, la Gaule, la religion à l'époque romaine. Mélanges à la mémoire de Marcel Le Glay*, Bruxelles, 1994, p. 650-662.
Eck 1997	W. Eck, *Die Verwaltung des römischen Reiches in der hohen Kaiserzeit. Ausgewählte und erweiterte Beiträge*, Bd. II, Basel, 1997.
Eck 2007	W. Eck, *La romanisation de la Germanie*, Paris, 2007.
Eck 2008.1	W. Eck, Die Gründung der Colonia Ulpia Traiana in ihrem politischen Kontext, *in:* M. Müller *et al.* (éd.), *Colonia Ulpia Traiana. Xanten und sein Umland in römischer Zeit*, Mainz, 2008.
Eck 2008.2	W. Eck, Epigraphische Texte auf Bronze aus dem Osten des Imperium Romanum. Zwei neue Inschriftenfragmente aus Sagalassos in Pisidien, *in:* Homenaje al Dr. Armin U. Stylow, *Anejos de Archivo Español de Arqueología* 47, 2008, p. 109-115.
Eck 2009	W. Eck, Öffentlichkeit, Politik und Administration. Epigraphische Dokumente von Kaisern, Senat und Amtsträgern in Rom, *in:* R. Haensch (éd.), *Selbstdarstellung und Kommunikation. Die Veröffentlichung staatlicher Urkunden auf Stein und Bronze in der römischen Welt* (*Vestigia. Beiträge zur alten Geschichte* 61), München, 2009, p. 75-96.

ECK *et al.* 1996 — W. ECK, A. CABALLOS, F. FERNÀNDEZ, *Das* Senatus consultum de Cn. Pisone patre (*Vestigia* 48), München, 1996.

EGGER 1966 — R. EGGER, *Das Praetorium als Amtssitz und als Quartier römischer Spitzenfunktionäre* (*Österreichische Akademie der Wissenschaften. Phil.-hist. Klasse, Sitzungsberichte*, Bd. 250, Abh. 4), Wien, 1966.

EGGERS 1966 — H. J. EGGERS, Römische Bronzegefässe in Britannien, *JbRGZM* 13, 1966, p. 67-164.

EILERS 2002 — C. EILERS, *Roman Patrons of Greek Cities*, Oxford, 2002.

ELMER 1941 — G. ELMER, Die Münzprägung der gallischen Kaiser von Köln, Trier und Mailand, *BJb* 146, 1941, p. 1-106.

ESPÉRANDIEU 1-15 — É. ESPÉRANDIEU, *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule Romaine*, Paris, 1907-1966. Bde 12-15 bearb. von R. LANTIER.

ESTIOT 1999 — S. ESTIOT, Le trésor de Troussey (Meuse): 5864 antoniniens et *nummi*, 303 AD, *Trésors monétaires* 17, 1999, p. 181-304.

ETTLINGER 1968 — E. ETTLINGER, Pilasterkapitelle aus Avenches, *in: Provincialia, Festschrift für Rudolf Laur-Belart*, Basel, 1968, p. 278-290.

ETTLINGER 1983 — E. ETTLINGER, *Die italische Sigillata von Novaesium* (*Novaesium* IX; *Limesforschungen* 21), Berlin, 1983.

ETTLINGER/ROTH-RUBI 1979 — E. ETTLINGER, K. ROTH-RUBI, *Helvetische Reliefsigillaten und die Rolle der Werkstatt Bern-Enge* (*Acta Berniensa* 8), Bern, 1979.

ETTLINGER *et al.* 1990 — E. ETTLINGER *et al.*, *Conspectus formarum terrae sigillatae italico modo confectae* (*Materialien zur Römisch-Germanischen Keramik* 10), Bonn, 1990.

FACCANI 2001 — G. FACCANI, Römische, spätantike und frühmittelalterliche Pilasterfragmente. Ein 1823 in Avenches entdecktes Fundensemble, *BPA* 43, 2001, p. 197-243.

FAUDUET 1992 — I. FAUDUET, *Bronzes gallo-romains: instrumentum*, Evreux, 1992.

FELLMANN 1990 — R. FELLMANN, Kleinfunde aus Eisen, Bronze und Bein, *in:* W. DRACK *et al.*, *Der römische Gutshof bei Seeb, Gem. Winkel. Ausgrabungen 1958-1969* (*Berichte der Zürcher Denkmalpflege, Archäologische Monographien* 8), Zürich, 1990, p. 198-218, pl. 27-67.

FEUGÈRE 1985 — M. FEUGÈRE, *Les fibules de la Gaule méridionale de la conquête à la fin du Ve siècle après J.-C.* (*RAN*, suppl. 12), Paris, 1985.

FEUGÈRE/ROLLEY 1991 — M. FEUGÈRE, C. ROLLEY, *La vaisselle tardo-républicaine en bronze* (*Université de Bourgogne, Centre de recherches sur les techniques gréco-romaines* 13), Dijon, 1991.

FLUTSCH *et al.* 1997 — L. FLUTSCH, C. MAY CASTELLA, C.-A. PARATTE, *La villa gallo-romaine d'Orbe-Boscéaz et ses mosaïques* (*GAS* 5), Orbe, 1997.

FOLLMANN-SCHULZ 1988 — A. B. FOLLMANN-SCHULZ, *Die römischen Gläser aus Bonn* (*BJb*, Beiheft 66), Bonn, 1988.

FONTAINE 2006 — S. D. FONTAINE, Le verre, *in:* M. BATS (dir.), *Olbia de Provence à l'époque romaine* (*Études massaliètes* 9), Aix-en-Provence, 2006, p. 307-382.

FOUET 1969 (rééd. 1983) — G. FOUET, *La villa gallo-romaine de Montmaurin (Haute-Garonne)* (*Gallia*, suppl. 20), Paris, 1969 (rééd. 1983).

FOY (dir.) 2005 — D. FOY (dir.), *De transparentes spéculations. Vitres de l'Antiquité et du Haut Moyen Âge (Occident-Orient)*, catalogue d'exposition organisée en liaison avec les 20es rencontres de l'AFAV, Bavay, 2005.

FOY/NENNA (éd.) 2001 — D. FOY, M.-D. NENNA (éd.), *Tout feu, tout sable: mille ans de verre antique dans le Midi de la France*, Marseille/Aix-en-Provence, 2001.

FREI 1976 — P. FREI, Mars Gradivus in Aventicum, *BPA* 24, 1976, p. 15-30.

FREI-STOLBA 1986 — R. FREI-STOLBA, Zur *'tessera hospitalis'* aus Fundi (CIL I2 611), *ZPE* 63, 1986, p. 193-196.

FREI-STOLBA 1988 — R. FREI-STOLBA, Q. Otacilius Pollinus: Inquisitor III Galliarum, *in:* P. KNEISSL, V. LOSEMANN (éd.), *Alte Geschichte und Wissenschaftsgeschichte. Festschrift für Karl Christ zum 65. Geburtstag*, Darmstadt, 1988, p. 186-201.

FREI-STOLBA 1995.1 — R. FREI-STOLBA, Rechtstexte auf Bronzefragmenten aus Augst, Avenches und Genf, *in:* R. FREI-STOLBA, M. SPEIDEL (éd.) *Römische Inschriften: Neufunde, Neulesungen und Neuinterpretationen, Festschrift für H. Lieb*, Basel, 1995, p. 217-246.

FREI-STOLBA 1995.2 — R. FREI-STOLBA, Die Patroni von *Aventicum*, *in:* F. E. KOENIG, S. REBETEZ (éd.), *Arculiana. Recueil d'hommages offerts à Hans Bögli*, Avenches, 1995, p. 33-46.

FREI-STOLBA 1998 — R. FREI-STOLBA, *Flavia Publicia, virgo Vestalis maxima*, Zu den Inschriften des *Atrium Vestae*, *in:* P. KNEISSL, V. LOSSMANN (éd.), *Imperium Romanum. Studien zu Geschichte und Rezeption. Festschrift für Karl Christ zum 75. Geburtstag*, Stuttgart, 1998, p. 233-251.

FREI-STOLBA 2003 — R. FREI-STOLBA, Coelia Concordia, la dernière grande vierge Vestale et la participation des femmes au discours politique du IVe s. apr. J.-C., *in:* R. FREI-STOLBA *et al.* (éd.), *Les femmes antiques entre sphère privée et sphère publique*, Actes du diplôme d'études avancées, Universités de Lausanne et Neuchâtel, 2000-2002, Berne, 2003, p. 281-315.

FREI-STOLBA/BIELMAN 1996 — R. FREI-STOLBA, A. BIELMAN, *Musée romain d'Avenches. Les inscriptions. Textes, traductions et commentaire* (*Doc. MRA* 1), Lausanne, 1996.

FREI-STOLBA/HOCHULI-GYSEL 1997 — R. FREI-STOLBA, A. HOCHULI-GYSEL, Une nouvelle dédicace à Deus Mercurius par un habitant d'*Aventicum*, *BPA* 39, 1997, p. 193-197.

FRERE 1984 — S. FRERE, *Verulamium Excavations III* (*Oxford University Committee for Archaeology Monograph* 1), Oxford, 1984.

FREY-KUPPER 1987 — S. FREY-KUPPER, Die Fundmünzen, *in:* Ch. P. MATT, Der Grosse Chastel bei Lostorf, ein spätrömisches Refugium im Solothurner Jura, *Archäologie des Kantons Solothurn* 5, 1987, p. 87-101.

FREY-KUPPER 1999.1 — S. FREY-KUPPER, Les trouvailles monétaires d'Avenches *En Selley*, fouilles 1997: une séquence d'ensembles du Bas-Empire, *BPA* 41, 1999, p. 71-109.

FREY-KUPPER 1999.2 — S. FREY-KUPPER, Les trouvailles monétaires provenant des contextes du Bas-Empire [théâtre d'Avenches], *BPA* 41, 1999, p. 175-184.

FREY-KUPPER 2009 — S. FREY-KUPPER, Münzen, *in:* S. MARTIN-KILCHER, R. SCHATZMANN (éd.), *Das römische Heiligtum von Thun-Allmendingen, die Regio Lindensis und die Alpen* (*Schriften des Bernischen Historischen Museums* 9), Bern, 2009, p. 183-200.

FREY-KUPPER/KOENIG 1999 — S. FREY-KUPPER, F. E. KOENIG, Trouvailles monétaires, *in:* L. AUBERSON, P. EGGENBERGER, S. FREY-KUPPER, *Saint-Imier. Ancienne église Saint-Martin*, Berne, 1999, p. 103-112.

FREY-KUPPER/LIGGI ASPERONI 2006 — S. FREY-KUPPER, I. LIGGI ASPERONI, Les monnaies, avec une contribution de J.-N. BARRANDON, *in:* MARTIN PRUVOT 2006, p. 237-257.

FUCHS 1987 — M. FUCHS, La peinture murale sous les Sévères, *in: Pictores per provincias*, Actes du 3e colloque international sur la peinture murale romaine (Avenches, 28-31 août 1986) (*CAR* 43; *Aventicum* V), Avenches, 1987, p. 67-77.

FUCHS 2000 — M. FUCHS, *Vallon. Musée et mosaïques romaines* (*GAS* 30), Fribourg, 2000.

FUCHS 2001 — M. FUCHS, La mosaïque dite de Bacchus et d'Ariane à Vallon, *in:* D. PAUNIER, C. SCHMIDT (éd.), *La mosaïque gréco-romaine VIII,* Actes du VIIIe colloque international pour l'étude de la mosaïque antique et médiévale (Lausanne, 6-11 octobre 1997) (*CAR* 85-86), Lausanne, 2001, vol. II, p. 190-204.

FUCHS/MARGUERON 1998 — M. FUCHS, G. MARGUERON, Les estampilles sur tuiles d'Avenches. Afranius, la légion XXI, Cornelius, Camillius et les autres, *BPA* 40, 1998, p. 105-172.

FURGER-GUNTI 1979 — A. FURGER-GUNTI, *Die Ausgrabungen im Basler Münster I: Die spätkeltische und augusteische Zeit (1. Jahrhundert v. Chr.)* (*Basler Beiträge zur Ur- und Frühgeschichte* 6), Derendingen/Solothurn, 1979.

GALSTERER-KRÖLL 1972 — B. GALSTERER-KRÖLL, Untersuchungen zu den Beinamen der Städte des Imperium Romanum, *Epigraphische Studien* 9, 1972, p. 44-145.

GASPAR 1986 — D. GASPAR, *Römische Kästchen aus Pannonien* (*Antaeus* 15), Budapest, 1986.

GEROV 1989 — B. GEROV, *Inscriptiones latinae Bulgaria repertae*, Sofia, 1989.

GINOUVÈS/MARTIN 1985-1992 — R. GINOUVÈS, R. MARTIN, *Dictionnaire méthodique de l'architecture grecque et romaine*, Athènes/Rome, 1985-1992, 3 vol.

GNOLI 1988² — R. GNOLI, *Marmora romana*, Roma, 1988².

GÖBEL 2005 — J. GÖBEL, Beobachtungen zum Umgang mit Vergil in den Juvenalscholien, *Philologus* 149, 2005, p. 110-132.

GOETHERT-POLASCHEK 1977 — K. GOETHERT-POLASCHEK, *Katalog der römischen Gläser des Rheinischen Landesmuseums Trier* (*Trierer Grabungen und Forschungen* 9), Mainz, 1977.

GRATALOUP 1988 — C. GRATALOUP, *Les céramiques à parois fines: Rue des Farges à Lyon* (*BAR Intern. Ser.* 457), Oxford, 1988.

GRATUZE *et al.* 2004 — B. GRATUZE, M. BLET-LEMARQUAND, J.-N. BARRANDON, Caractérisation des alliages monétaires à base d'or, *Bulletin de la Société française de numismatique* 59, 2004, p. 163-169.

GREGORI 1991 — G. L. GREGORI, Gaio Silvio Aviola, patrono di Apisa Maius, Siagu, Themetra e Thimiliga, *in:* A. MASTINO (éd.), *L'Africa romana*, Atti del VIII convegno di studio (Cagliari, 14-16 dicembre 1990), Sassari, 1991, p. 229-237.

GROSE 1982 — D. F. GROSE, The Hellenistic and Early Roman Glass from Morgantina, *Journal of Glass Studies* 24, p. 20-29.

GROSE 1989 — D. F. GROSE, *The Toledo Museum of Fine Arts. Early Ancient Glass. Core-formed, Rod-formed and Cast Vessels and Objects from the Late Bronze Age to the Early Roman Empire, 1600 B.C. to A.D. 50*, New York, 1989.

GUIDOBALDI 1985 — F. GUIDOBALDI, Pavimenti in opus sectile di Roma e dell'area romana. Proposte per una classificazione e criteri di datazione, *in:* P. PENSABENE (éd.), Marmi antichi 1, *Studi miscellanei* 26, 1985, p. 171-233.

GUIDOBALDI/GUIGLIA GUIDOBALDI 1983 — F. GUIDOBALDI, A. GUIGLIA GUIDOBALDI, *Pavimenti marmorei di Roma dal IV al IX secolo*, Roma, Città del Vaticano, 1983.

GUISAN 1974 — M. GUISAN, Les mortiers estampillés d'Avenches, *BPA* 22, 1974, p. 27-63.

GUISAN 1975 — M. GUISAN, Bijoux romains d'Avenches, *BPA* 23, 1975, p. 5-64.

GUIRAUD 1989 — H. GUIRAUD, Bagues et anneaux à l'époque romaine en Gaule, *Gallia* 46, 1989, p. 173-211.

GUNDEL 1992 — H. G. GUNDEL, *Zodiakos. Tierkreisbilder im Altertum*, Mainz, 1992.

GURY 1994 — F. GURY, Principes de composition de l'image zodiacale, *Latomus* 53, 1994, p. 528-542.

HAGEN 1878 — H. HAGEN, *Prodromus novae inscriptionum latinarum helveticarum sylloges titulos aventicenses et vicinos continens*, Bern, 1878.

HARDEN *et al.* 1987 — D. HARDEN, H. HELLENKEMPER *et al.*, *Glass of the Caesars*, Milan, 1987.

HARMAND 1957 — L. HARMAND, *Le patronat sur des collectivités publiques des origines au Bas-Empire*, Paris, 1957.

Hedinger 1991	B. Hedinger, Münzen, *in:* I. Bauer, L. Frascoli, H. Pantli *et al.*, *Üetliberg, Uto-Kulm. Ausgrabungen 1980-1989*, Zürich 1991, p. 35-38, 194-204, pl. 94-95.
Hellenkemper Salies *et al.* 1994	G. Hellenkemper Salies *et al.* (dir.), *Das Wrack. Der antike Schiffsfund von Mahdia*, Köln, 1994.
Henkel 1913	F. Henkel, *Die römischen Fingerringe der Rheinlande und der benachbarten Gebiete*, Berlin, 1913, 2 vol.
Hermet 1934	F. Hermet, *La Graufesenque*, Paris, 1934.
Herzig 1972/1973	H. E. Herzig, Eine neue Otacilier-Inschrift auf der Engehalbinsel Bern, *ASSPA* 57, 1972/1973, p. 175-182.
Herzig 1973/1974	H. E. Herzig, Die Familie der Otacilier in *Aventicum*, *JbBHM* 53/54, 1973/1974, p. 35-41.
Herzig 1974	H. E. Herzig, Otacilius Seccius Duovir, *BPA* 22, 1974, p. 67-68.
Himelrijk 2004.1	E. Himelrijk, City Patroness in the Roman Empire, *Historia* 53, 2004, p. 127-135.
Himelrijk 2004.2	E. Himelrijk, Patronage of Cities: the Role of Women, in: L. de Ligt *et al.* (éd.), *Roman Rule and Civic Life: Local and Regional Perspectives*, Amsterdam, 2004, p. 415-427.
Hirt 2000	M. Hirt, Les médecins à Avenches/*Aventicum*. Étude basée sur l'ensemble du matériel relatif aux médecins, *BPA* 42, 2000, p. 93-133.
Hochuli-Gysel 1995	A. Hochuli-Gysel, Le verre, *in:* Blanc *et al.* 1995, p. 81-88.
Hochuli-Gysel 1997	A. Hochuli-Gysel, Le verre, *in:* Blanc *et al.* 1997, p. 75-79.
Hochuli-Gysel 1997-1998	A. Hochuli-Gysel, Nouvelles attestations de la production de verres soufflés à Avenches/*Aventicum*, *Bulletin de l'AFAV*, 1997-1998, p. 2-3.
Hochuli-Gysel 1999.1	A. Hochuli-Gysel, Le verre, *in:* P. Blanc *et al.*, Avenches/En Selley, investigations 1997: quelques repères sur l'occupation tardive d'un quartier périphérique d'*Aventicum* (*insula* 56). Structures et mobilier des IIIe et IVe s. ap. J.-C., *BPA* 41, 1999, p. 51-54.
Hochuli-Gysel 1999.2	A. Hochuli-Gysel, Le verre provenant des contextes tardifs, *in:* G. Matter *et al.*, Die Sondierungen am römischen Theater, En Selley, Avenches 1989/99, *BPA* 41, 1999, p. 188-193.
Hochuli-Gysel/Jakob 2007	A. Hochuli-Gysel, F. Jakob, avec la collaboration de V. Hubert, K. Hunger, M. Leuthard, A. C. Voute, L'orgue romain d'Avenches/*Aventicum*. *Les Dossiers d'archéologie* 320, 2007, p. 10-17.
Hoffmann *et al.* 1999	P. Hoffmann, J. Hupe, K. Goethert, *Katalog der römischen Mosaiken aus Trier und dem Umland* (*Trierer Grabungen und Forschungen* 16), Trier, 1999.
Hofmann 1985	B. Hofmann, *Inventaire de quincaillerie antique* (*Centre de recherches archéologiques du Vexin français, cahier archéologique* 5), Guiry-en-Vexin, 1985.
Hofmann s. d.	B. Hofmann, *Catalogue des estampilles sur vaisselle sigillée, Groupe «Archéologie antique» du Touring club de France. Notices techniques* 21-23, Paris, s. d.
Holliger 1986	Ch. et C. Holliger, Bronzegefässe aus Vindonissa, Teil 2, *Jber. GPV* 1985, Brugg, 1986, p. 5-44.
Hübener 1973	W. Hübener, *Die römischen Metalfunde von Augsburg-Oberhausen. Ein Katalog* (*Materialhefte zur Bayerische Vorgeschichtblätter* 28), Kallmünz, 1973.
Inventaire I, 2	A. Blanchet, *Inventaire des mosaïques de la Gaule et de l'Afrique, tome premier (Gaule), vol. 2: Lugdunaise, Belgique et Germanie*, Paris, 1909.
Isings 1957	C. Isings, *Roman Glass from Dated Finds*, Groningen/Djakarta, 1957.
Jakob *et al.* 2000	F. Jakob, M. Leuthard, A. C. Voute, A. Hochuli-Gysel, *Die römische Orgel aus Avenches/Aventicum* (*Doc. MRA* 8), Avenches, 2000.
Jakob/Hochuli-Gysel 2001	F. Jakob, A. Hochuli-Gysel, Die römische Orgel aus Avenches/*Aventicum*, *AS* 24, 2001.1, p. 31-38.
Jomini 1912	F. Jomini, Supplément au catalogue du Médailler, *BPA* 9, 1912, p. 21-24 [et p. 25 avec un commentaire succinct de E. Secretan].
Kaba 2001	M. Kaba, *Az Aquincum orgona (Kr. u. 228)*, Budapest, 2001.
Kaenel 1974	G. Kaenel, *Céramiques gallo-romaines décorées: production locale des 2e-3e siècles* (*CAR* 1; *Aventicum* I), Avenches, 1974.
Kapeller 2003	A. Kapeller, La vaisselle en bronze d'Avenches/*Aventicum*, *BPA* 45, 2003, p. 83-146.
Kapossy 1969	B. Kapossy, *Brunnenfiguren hellenistischer und römischer Zeit*, Diss. Bern, Zürich, 1969.
Karnitsch 1959	P. Karnitsch, *Die Reliefsigillata von Ovilava (Wels, Oberösterreich)* (*Schriftenreihe des Instituts für Landeskunde von Oberösterreich* 12), Linz, 1959.
Koenig 1982	F. E. Koenig, *Katalog der Fundmünzen von Avenches*, Dissertation der Universität Bern, 1982 (inédit).
Kolb 2000	A. Kolb, *Transport und Nachrichtentransfer im römischen Reich*, Berlin, 2000.
Krause 1987	J.-U. Krause, *Spätantike Patronatsformen im Westen des römischen Reiches* (*Vestigia*, Bd. 38), München, 1987.
Kühlborn 1992	J. B. Kühlborn, *Das Römerlager in Oberaden* III (*Bodenaltertümer Westfalens* 27), Münster, 1992.
Lallemand 1994	J. Lallemand, *Les moules monétaires de Saint-Mard (Virton, Belgique) et les moules de monnaies impériales romaines en Europe. Essai de répertoire* (*Études et documents, série fouilles* 1), Namur, 1994, p. 141-177.
Lamberti 1993	F. Lamberti, *«Tabulae Irnitanae». Municipalità e «ius Romanorum»*, Napoli, 1993.
Lamboglia 1952	N. Lamboglia, Per una classificazione preliminare della ceramica campana, *in: Atti del I^{o} Congresso internazionale di studi liguri*, Bordighera, 1952, p. 139-206.

Lancha 1977	J. Lancha, *Mosaïques géométriques: les ateliers de Vienne (Isère)*, Rome, 1977.
Laroche 1987	C. Laroche, Aoste (Isère). Un centre de production de céramiques (fin du Ier siècle avant J.-C. – fin du Ier siècle après J.-C.). Fouilles récentes (1983-1984), *RAN* 20, 1987, p. 281-348.
Lassère 2005	J.-M. Lassère, *Manuel d'épigraphie romaine*, Paris, 2005, 2 vol.
Laubenheimer 1985	F. Laubenheimer, *La production des amphores en Gaule Narbonnaise* (*Annales littéraires de l'Université de Besançon* 327), Paris, 1985.
Laufer 1980	A. Laufer, *La Péniche. Un atelier de céramique à Lousonna* (*CAR* 20; *Lousonna* 4), Lausanne, 1980.
Lazzarini 1990.1	L. Lazzarini, Recensione a *Marmi antichi*, a cura di G. Borghini, Roma, 1989, *Bollettino di archeologia del ministero per i beni culturali e ambientali* 5/6, agosto-dicembre 1990, p. 257-268.
Lazzarini 1990.2	L. Lazzarini, Rosso Antico and Other Red Marbles Used in Antiquity: a Characterization Study, *in: Marble. Art Historical and Scientific Perspectives on Ancient Sculpture*, Malibu, 1990, p. 237-252.
Lazzarini 1999	L. Lazzarini, Nuove cave antichi di Sciro, *Recupero e conservazione* V, 27, aprile/maggio 1999.
Lazzarini 2004	L. Lazzarini, *Marmor Taenarium* (Rosso Antico). Fortuna e diffusione, cavatura e lavorazione. Caratterizzazione scientifica e provenenzia di suoi manufatti, *in:* M. Fano Santi (a cura di), *Studi di archeologia in onore di Gustavo Traversari* (*Archaeologica 141*), Roma, vol. 2, p. 585-599.
Lazzarini *et al.* 1995	L. Lazzarini, U. Masi, P. Tucci, Petrographic and Geochemical Features of the Carystian Marble, «Cipollino verde», from the Ancient Quarries of Southern Euboea (Greece), *in:* Y. Maniatis (éd.) *The Study of Marble and Other Stones Used in Antiquity. Asmosia III Athens (1993)*, Transactions of the Third International Symposium of the Association for the Study of Marble and Other Stones Used in Antiquity, London, 1995, p. 161-169.
Lazzarini *et al.* 2002	L. Lazzarini, F. Antonelli, S. Cancelliere *et al.*, *Marmor Chalcidicum* (Fior di Pesco). Source, History of Use and Scientific Characterisation, *in:* L. Lazzarini (éd.) *The Study of Marble and Other Stones Used in Antiquity: Asmosia VI Venice (2000)*, Proceedings of the Sixth International Conference of Interdisciplinary Studies on Ancient Stone, Padova, 2002, p. 233-240.
Le Bohec 1989	Y. Le Bohec, *La Troisième Légion Auguste* (*Études d'antiquités africaines*), Paris, 1989.
Lefebvre 2008	S. Lefebvre, La tournée du procurateur-gouverneur en Maurétanine Césarienne, *in:* J. González *et al.* (éd.), *L'Africa romana. Le richezze dell'Africa. Risorse, produzioni, scambi*, Atti del XVII convegno di studio (Sevilla, 14-17 dicembre 2006), Roma, 2008, vol. III, p. 2017-2036.
Le Glay 1981	M. Le Glay, s. v. *Aiôn*, *in: LIMC*, vol. I. 1, Zurich/Munich, 1981, p. 399-410.
Leibundgut 1976	A. Leibundgut, *Die römischen Bronzen in der Schweiz II: Avenches*, Mainz, 1976.
Leibundgut 1980	A. Leibundgut, *Die römischen Bronzen in der Schweiz III: Westschweiz, Bern und Wallis*, Mainz, 1980.
Lepelley 1981	C. Lepelley, *Les cités de l'Afrique romaine au Bas-Empire*, Paris, 1981, 2 vol.
Lerat 1957	L. Lerat, *Catalogue des collections archéologiques de Montbéliard. Les fibules gallo-romaines de Mandeure* (*Annales littéraires de l'Université de Besançon* 16), Paris, 1957.
Le Roux 2004	P. Le Roux, La question des *conventus* dans la péninsule ibérique d'époque romaine, *in: Au Jardin des Hespérides. Histoire, société et épigraphie des mondes anciens. Mélanges offerts à Alain Tranoy*, Rennes, 2004, p. 337-356.
Lieb 1986	H. Lieb, Die Bistümer der *Raetia prima* und *secunda*, *Montfort* 38, 1986, p. 121-125.
Loeschcke 1909	S. Loeschcke, Keramische Funde in Haltern: ein Beitrag zur Geschichte der augusteischen Kultur in Deutschland, *Mitteilungen der Altertumskommission für Westfalen* 5, 1909, p. 101-322.
Loeschcke 1919	S. Loeschcke, *Lampen aus Vindonissa. Ein Beitrag zur Geschichte von Vindonissa und des antiken Beleuchtungswesens*, Zürich, 1919.
Luginbühl 2001	Th. Luginbühl, *Imitations de sigillée et potiers du Haut-Empire en Suisse occidentale* (*CAR* 83), Lausanne, 2001.
Luginbühl/Schneiter 1999	Th. Luginbühl, A. Schneiter, Le mobilier céramique, *in:* T. Luginbühl, A. Schneiter, *La fouille de Vidy «Chavannes 11» 1989-1990. Trois siècles d'histoire à Lousonna. Le mobilier archéologique*, sous la dir. de S. Berti Rossi et C. May Castella (*CAR* 74; *Lousonna* 9), Lausanne, 1999.
Luginbühl *et al.* 2001	Th. Luginbühl, J. Monnier, Y. Dubois, *Vie de palais et travail d'esclave. La villa romaine d'Orbe-Boscéaz* (*Document du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire*), Lausanne, 2001.
Lutz 1968	M. Lutz, Catalogue des poinçons employés par le potier Cibisus, *Gallia* 26, 1968, p. 55-117.
Maaskant-Kleibrink 1978	M. Maaskant-Kleibrink, *Catalogue of the Engraved Gems in the Royal Coin Cabinet The Hague*, The Hague, 1976.
McKay 1975 (1980)	A. G. McKay, *Römische Häuser, Villen und Paläste*, London, 1975 (deutsche Ausgabe, bearb. von R. Fellmann, Freiburg i/Br., 1980).
Manning 1976	W. H. Manning, *Catalogue of Romano-British Ironwork in the Museum of Antiquities Newcastle upon Tyne*, Newcastle upon Tyne, 1976.
Manning 1985	W. H. Manning, *Catalogue of the Romano-British Iron Tools, Fittings and Weapons in the British Museum*, London, 1985.
Markovits 2003	M. Markovits, *Die Orgel im Altertum*, Leyde/Boston, 2003.
Martin 1891	L. Martin, Catalogue-guide du Musée d'Avenches, *BPA* 4, 1891.

Martin 1989 — A. Martin, *Praetoria* as Provincial Governors' Palaces, *in:* M. Piérart, O. Curty (éd.), *Historia Testis. Mélanges d'épigraphie, d'histoire ancienne et de philologie offerts à Tadeusz Zawadzki*, Fribourg, 1989, p. 229-240.

Martin-Kilcher 1987 — S. Martin-Kilcher, *Die römischen Amphoren aus Augst und Kaiseraugst. Die südspanischen Ölamphoren (Gruppe 1)* (*Forschungen in Augst* 7.1), Augst, 1987.

Martin-Kilcher 1994.1 — S. Martin-Kilcher, *Die römischen Amphoren aus Augst und Kaiseraugst. Die Amphoren für Wein, Fischsauce, Südfrüchte (Gruppen 2-24)* (*Forschungen in Augst* 7.2), Augst, 1994.

Martin-Kilcher 1994.2 — S. Martin-Kilcher, *Die römischen Amphoren aus Augst und Kaiseraugst. Archäologische und naturwissenschaftliche Tonbestimmungen. Katalog und Tafeln (Gruppen 2-24)* (*Forschungen in Augst* 7.3), Augst, 1994.

Martin-Kilcher 2000 — S. Martin-Kilcher, Eine Glocke mit Votivinschrift an Deus Mercurius, *BPA* 42, 2000, p. 135-142.

Martin Pruvot 1999 — Ch. Martin Pruvot, Le verre, *in:* Castella *et al.* 1999, vol. 2, p. 167-295.

Martin Pruvot 2001 — Ch. Martin Pruvot, Les thermes publics, *in:* Avenches, capitale des Helvètes, *AS* 24.2, 2001, p. 32-39.

Martin Pruvot 2006 — Ch. Martin Pruvot, avec des contributions de M. Bossert, Ph. Bridel *et al.*, *L'insula 19 à Avenches. De l'édifice tibérien aux thermes du IIe siècle* (*CAR* 103; *Aventicum* XIV), Lausanne, 2006.

Masurel 1979 — H. Masurel, *Contribution à l'étude de la serrurerie gallo-romaine*, Mémoire de l'École du Louvre, non publié, 1979.

Mazur 1998 — A. Mazur, Les fibules romaines d'Avenches I, *BPA* 40, 1998, p. 5-104.

Mees 1995 — A. W. Mees, *Modelsignierte Dekorationen auf südgallischer Terra sigillata* (*Forschungen und Berichte zur Vor- und Frühgeschichte in Baden-Württemberg* 54), Stuttgart, 1995.

Mekacher 2006 — N. Mekacher, *Die vestalischen Jungfrauen in der römischen Kaiserzeit* (*Palilia* 15), Wiesbaden, 2006.

Menzel 1986 — H. Menzel, *Die Römischen Bronzen aus Deutschland*, vol. 3, Bonn, 1986.

Merkelbach 1988 — R. Merkelbach, *Die Hirten des Dionysos. Die Dionysos-Mysterien der römischen Kaiserzeit und der bukolische Roman des Longus*, Stuttgart, 1988.

Metzler *et al.* 1981 — J. Metzler, J. Zimmer, L. Bakker, *Ausgrabungen in Echternach*, Luxembourg, 1981.

Meyer-Freuler 2003 — Ch. Meyer-Freuler, Stempel, Graffiti und Grubenkatalog, *in:* A. Hagendorn, *Zur Frühzeit von Vindonissa* (*Veröff. der Gesellschaft Pro Vindonissa* 18), Brugg, 2003, p. 500-515.

Meyer-Zwiffelhofer 2002 — E. Meyer-Zwiffelhofer, Πολιτικῶς ἄρχειν. *Zum Regierungsstil der senatorischen Statthalter in den kaiserzeitlichen griechischen Provinzen*, Stuttgart, 2002.

Meylan Krause 1995 — M.-F. Meylan Krause, La céramique, *in:* Blanc *et al.* 1995, p. 37-79.

Meylan Krause 2004 — M.-F. Meylan Krause, *Aventicum, ville en vues* (*Doc. MRA* 10), Avenches, 2004.

Meylan Krause 2006 — M.-F. Meylan Krause, Céramiques de Gaule Narbonnaise et de Gaule Belgique en territoire helvète, *in: SFECAG, Actes du congrès de Pézenas (25-28 mai 2006)*, Marseille, 2006, p. 461-464.

Meystre 1993 — C. Meystre, Considérations sur une bague d'Avenches et sur les bagues métalliques gallo-romaines, *Aventicum* 1993.4, p. 3-11.

Meystre 1995 — C. Meystre, Le mobilier en os et en métal, *in:* Blanc *et al.* 1995, p. 89-104.

Meystre 1997 — C. Meystre, Les objets en argent, bronze, plomb, os et pierre, *in:* Blanc *et al.* 1997, p. 78-84.

Mielsch 1985 — H. Mielsch, *Buntmarmore aus Rom im Antikenmuseum Berlin*, Berlin, 1985.

Mladenova 1991 — J. Mladenova, *The Ancient Villa «Armira» near Ivailovgrad*, Sofia, 1991.

Mommsen 1864 — Th. Mommsen, *Römische Forschungen*, Berlin, 1864, 2 vol.

Mommsen 1900 — Th. Mommsen, Praetorium, *Hermes* 35, 1900, p. 437-442.

Morel 1991 — J. Morel, Avenches VD Derrière la Tour et *insula* 7: fouilles 1989/1990. Bilan provisoire, *ASSPA* 74, 1991, p. 214-220.

Morel 1995 — J. Morel, Chronique archéologique 1995: 1-2. Avenches / Derrière la Tour et Palais de Derrière-la-Tour, *BPA* 37, 1995, p. 204-209.

Morel *et al.* 1992 — J. Morel, H. Amrein *et al.*, Un atelier de verrier du milieu du Ier siècle apr. J.-C. à Avenches, *AS* 15.1, 1992, p. 2-17.

Moretti 1980 — L. Moretti, Chio e la lupa Capitolina, *Rivista di filologia classica e di istruzione classica* 108, 1980, p. 33-54.

Morier-Genoud 1999 — C. Morier-Genoud, *Les placages de marbre de la villa d'Orbe-Boscéaz. Étude pluridisciplinaire d'un matériau de décoration*, mémoire de licence de l'Université de Lausanne, mars 1999.

Morier-Genoud 2004 — C. Morier-Genoud, Les placages de marbre au sein de la décoration de quelques édifices résidentiels en Suisse romaine, *in:* P. Chardron-Picault *et al.* (dir.), *Les roches décoratives dans l'architecture antique et du Haut Moyen Âge*, Actes du colloque d'Autun, Paris, 2004, p. 293-309.

Morier-Genoud 2006 — C. Morier-Genoud, Les placages de marbre, *in:* Martin Pruvot 2006, p. 206-226.

Ms. Cart 1912 — W. Cart, *Rapport présenté à M. le Dr. Naef, président du Comité des monuments historiques sur les travaux de l'Association Pro Aventico, juin 1912*, conservé aux Archives de la Commission fédérale des monuments historiques à Berne, sous «Kanton Waadt, Ur- und Frühgeschichte, Avenches», Akten 40, n° 1649, 1.

Ms. Curty 1783-86	*Recueil des antiquités trouvées à Avenches en 1783-86. Dessinées d'après nature par (Émanuel) Curty, peintre de Fribourg en Helvétie.* Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg, Mss. Bibl. Soc. Jésu. Frib. Helv. 1834.
Ms. Curty 1786	*Recueil des antiquités découvertes l'an 1786 par le Comte de Northampton & Lord Compton, son fils, dans l'enceinte de l'ancienne ville d'Avenche... Dessiné d'après nature par Émanuel Curty, peintre de Fribourg en Suisse.* Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg.
Ms. Ritter 1786	E. Ritter, *Antiquités de la Suisse, Bildatlas*, ca. 1786. Burgerbibl. Bern, Mss. Hist. Helv. XXIa. 91. 2.
Ms. Schmidt 1749-51	S. und F. S. Schmidt (Herren von Rossan), *Monumenta Aventicensia annis 1749-51 eruta. Delineata et brevissimis animadversionibus illustrata* (...). Burgerbibl. Bern. Mss. Hist. Helv. III. 168.
Ms. Schmidt 1750-52	*Monumenta Aventicensia annis 1750, 1751 et 1752 eruta. Delineavit et brevissimis animadversionibus illustravit S. Schmidt VDM.* Ms. MRA, Fol. 35.
Ms. Schmidt/Gruner 1751/1-2	J. R. Gruner, *Aventicum Romanorum sive Antiquitatis Romanae Vestigia in Ruinis Aventici inclytae olim Helvetiorum Metropolis Collecta* (bis 1751, nach Schmidt). Burgerbibl. Bern, Mss. Hist. Helv. XI,2 (15) und Abschrift im MRA.
Ms. Sinner 1760	J. R. Sinner, *Catalogus Codicum Mss. Bibliothecae Bernensis* , vol. I, Berne, 1760.
Ms. Zoller 1713-1737	J. H. Zoller, *Miscellanea von allerhand Alt Jüdischen und Römischen, so wie auch von Ettwelchen in dem Schweitzerland* (...), Zürich, 1713-1737. Zentralbibl. Luzern, Handschriftenabzeilung.
Nagy 1933	L. Nagy, *Az Aquincum Organa (Die Orgel von Aquincum)*, Budapest, 1933 (avec résumé en allemand).
Neal *et al.* 1990	D. S. Neal *et al.*, *Excavations of Iron Age, Roman and Medieval Settlement at Gorhambury St-Alban*, London, 1990.
Nélis-Clément 2008	J. Nélis-Clément, Les dédicaces religieuses d'Avenches, *in:* Castella/Meylan Krause (dir.) 2008, p. 81-101.
Nesselhauf 1960	H. Nesselhauf, Zwei römische Bronzetafeln, *Madrider Mitteilungen* 1, 1960, p. 142-154.
Nicols 1980	J. Nicols, *Tabulae Patronatus.* A Study of the Agreement between Patron and Client-Community, *ANRW* II, 13, 1980, p. 535-561.
Nicols 2006	J. Nicols, Civic Rituals and Civic Patronage, *in:* L. de Blois *et al.* (éd.), *The Impact of Imperial Rome on Religions, Ritual and Religious Life in the Roman Empire.* Proceedings of the Fifth Workshop of the International Network Impact of Empire (Roman Empire, 200 B.C.-A.D. 476), Munster, June 30-July 4, 2004, Leyde, 2006, p. 36-50.
Niquet 2000	H. Niquet, Monumenta virtutum titulique. *Senatorische Selbstdarstellung im spätantiken Rom im Spiegel der epigraphischen Denkmäler*, Stuttgart, 2000.
Noelke 1976	P. Noelke, Aeneasdarstellungen in der römischen Plastik der Rheinzone, *Germania* 54, 1976, p. 409-439.
Oelmann 1914	F. Oelmann, *Die Keramik des Kastells Niederbieber* (*Materialien zur Römisch-Germanischen Keramik*, Heft 1), Frankfurt a. M., 1914.
Oelschig 1995	S. Oelschig, Methode und Geschichte: Variationen zur Inschrift CIL XIII 11480, *in:* F. E. Koenig, S. Rebetez (éd.), *Arculiana. Recueil d'hommages offerts à Hans Bögli*, Avenches, 1995, p. 47-60.
Oelschig 2001	S. Oelschig, *Katalog und Rekonstruktion der römischen Steininschriften von Avenches/Aventicum (CH)*, thèse de doctorat soutenue à l'Université d'Osnabrück, Osnabrück, 2001, 7 vol.
Oelschig 2005	S. Oelschig, *Helvetii publice.* Zu den epigraphischen Überresten des Ethnikons der Helvetier in *Aventicum*/Avenches (CH), *in:* W. Spickermann *et al.* (éd.), *Rom, Germanien und das Reich. Festschrift zu Ehren von Rainer Wiegels anlässlich seines 65. Geburtstages*, St. Katharinen, 2005, p. 224-255.
Oelschig 2009	S. Oelschig, *Kaleidoskop der Epigraphik. Katalog und Rekonstruktion der römischen Steininschriften von Avenches*/Aventicum (*Doc. MRA* 16), Avenches, 2009.
Oldenstein 1977	J. Oldenstein, Zur Ausrüstung römischer Auxiliareinheit, *Ber.RGK* 57, 1977, p. 51-284.
Oswald 1964	F. Oswald, *Index of Potters' Stamps on Terra Sigillata «Samian Ware», with a Supplement of Stamps Obtained (...)*, London, 1964.
Oswald 1981	F. Oswald, *Index des types figurés sur céramique sigillée: description de motifs de J. Déchelette* (*Revue archéologique Sites*, hors-série 9), Le Blanc-Mesnil, 1981.
Oxé/Comfort/Kenrick 2000	A. Oxé, H. Comfort, Ph. Kenrick, *Corpus Vasorum Arretinorum. A Catalogue of the Signatures, Shapes and Chronology of Italian Sigillata*, Bonn, 2000.
Panciera 2006	S. Panciera, III, 36 – *Procurator praetorii Fidenatium, in: Epigrafi, epigrafia, epigrafisti: scritti vari editi e inediti (1956-2005), con note complementari e indici* (*Vetera* 16), Roma, 2006, 3 vol., p. 863-874 (éd. orig. 1990).
Paratte 2005	C.-A. Paratte, Les mosaïques de la *villa* gallo-romaine d'Orbe-*Boscéaz* (canton de Vaud, Suisse), *in:* H. Morlier (éd.), *La mosaïque gréco-romaine IX*, Actes du IXe colloque international pour l'étude de la mosaïque antique et médiévale (Rome, novembre 2001) (*Collection de l'École française de Rome* 352), Rome, 2005, vol. 1, p. 209-225.
Parlasca 1959	K. Parlasca, *Die römischen Mosaiken in Deutschland*, Berlin, 1959.
Parrish 1981	D. Parrish, s. v. *Annus, in: LIMC*, vol. 1. 1, Zurich-Munich, 1981, p. 799-800.

Paunier 1981	D. Paunier, *La céramique gallo-romaine de Genève. De La Tène finale au royaume burgonde (Ier s. av. J.-C.-Ve s. apr. J.-C.)* (*Mémoires et documents de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, série in-4, 9), Genève/Paris, 1981.
Paunier *et al.* 1987	D. Paunier *et al.*, *Le vicus gallo-romain de Lousonna-Vidy. Rapport préliminaire sur la campagne de fouilles 1984* (*CAR* 40; *Lousonna* 6), Lausanne, 1987.
Pensabene 1994	P. Pensabene, *Le vie del marmo* (*Itinerari ostiensi* VII), Roma, 1994.
Pensabene *et al.* 1998	P. Pensabene *et al.*, *Il marmo e il colore, guida fotografica. I marmi della collezione Podesti*, Roma, 1998.
Pernet/Voirol Reymond 2004	L. Pernet, A. Voirol Reymond, Fourreau miniature découvert à Avenches *Derrière la Tour*, *BPA* 46, 2004, p. 171-174.
Peter 1990	M. Peter, *Eine Werkstätte zur Herstellung von subæraten Denaren in Augusta Raurica* (*Studien zu Fundmünzen der Antike* 17), Berlin, 1990.
Peter 2000	M. Peter, Die «Falschmünzerförmchen»: ein Vorbericht, *Jber.AK* 21, 2000, p. 61.
Peter 2001	M. Peter, *Untersuchungen zu den Fundmünzen aus Augst und Kaiseraugst* (*Studien zu Fundmünzen der Antike* 17), Berlin, 2001.
Peter 2004	M. Peter, Imitation und Fälschung in römischer Zeit, *in:* A.-F. Auberson *et al.* (éd.), *Faux – contrefaçons – imitations*, Actes du 4e colloque international du Groupe suisse pour l'étude des trouvailles monétaires (Martigny, 3-4 mars 2002) (*Études de numismatique et d'histoire monétaire* 5), Lausanne, 2004, p. 19-30.
Pfisterer 2007	M. Pfisterer, Falschgeld und Beischläge der Prinzipatszeit in Carnuntum - ein Überblick, *in:* M. Alram, F. Schmidt-Dick (éd.), *Numismata Carnuntina. Forschungen und Material* (*Österreichische Akademie der Wissenschaften, Philosophisch-historische Klasse, Denkschriften*, 353. Band. *Veröff. der Numismatischen Kommission* 44) (= *Die Fundmünzen der römischen Zeit in Österreich*. Abteilung III. Niederösterreich, Band 2), Wien, 2007, p. 635-642.
Picard 1987	G.-Ch. Picard, La louve romaine, du mythe au symbole, *RA* 1987, p. 251-263.
Pietsch 1983	M. Pietsch, Die römische Eisenwerkzeuge von Saalburg, Feldberg und Zugmantel, *Saalburg-Jahrbuch* 39, 1983, p. 5-132.
Piso (dir.) 2006	I. Piso (dir.), *Le* forum vetus *de Sarmizegetusa*, vol. 1 (*Colonia Dacica Sarmizegetusa* 1), Bucuresti, 2006.
Polak 2000	M. Polak, *South Gaulish Terra Sigillata with Potter's Stamps from Vechten* (*RCRF acta suppl.* 9), Nijmegen, 2000.
Poupard 1997	L. Poupard, *Marbres et marbreries du Jura* (*Images du patrimoine* 169), Paris, 1997.
Primas *et al.* 1992	M. Primas, Ph. Della Casa, B. Schmid-Sikimic, *Archäologie zwischen Vierwaldstättersee und Gotthard*, Bonn, 1992.
Rebetez 1989	S. Rebetez, *Avenches, insula 13: la mosaïque Schwertfeger/Bardet*, rapport préliminaire inédit, déposé aux archives du Musée romain d'Avenches, Avenches, 1989.
Rebetez 1990	S. Rebetez, Nouvelles tesselles avenchoises, *ASSPA* 73, 1990, p. 149-154.
Rebetez 1992.1	S. Rebetez, Zwei figürlich verzierte Mosaiken und ein Lararium aus Vallon (Schweiz), *AW* 13, 1992.1, p. 3-29.
Rebetez 1992.2	S. Rebetez, Rendons à César ou une mosaïque perdue d'Avenches, *Aventicum*, 1992.3, p. 2-15.
Rebetez 1997	S. Rebetez, *Mosaïques. Guide-complément à l'exposition réalisée par le Musée Romain d'Avenches, 17 mai-26 octobre 1997* (*Doc. MRA* 2), Avenches, 1997.
Recueil I, 1	H. Stern, *Recueil général des mosaïques de la Gaule I: province de Belgique 1 (partie ouest)* (*Gallia*, suppl. X), Paris, 1957.
Recueil I, 2	H. Stern, *Recueil général des mosaïques de la Gaule I: province de Belgique 2 (partie est)* (*Gallia*, suppl. X), Paris, 1960.
Recueil I, 3	H. Stern, *Recueil général des mosaïques de la Gaule I: province de Belgique 3 (partie sud)* (*Gallia*, suppl. X), Paris, 1963.
Recueil II, 2	H. Stern, M. Blanchard-Lémée, *Recueil général des mosaïques de la Gaule II: province de Lyonnaise 2 (partie sud est)* (*Gallia*, suppl. X), Paris, 1975.
Recueil III, 1	H. Lavagne, *Recueil général des mosaïques de la Gaule III: province de Narbonnaise 1 (partie centrale)* (*Gallia*, suppl. X), Paris, 1979.
Recueil III, 2	J. Lancha, *Recueil général des mosaïques de la Gaule III: province de Narbonnaise 2 (Vienne)* (*Gallia*, suppl. X), Paris, 1981.
Recueil III, 3	H. Lavagne, *Recueil général des mosaïques de la Gaule III: province de Narbonnaise 3 (partie sud-est)* (*Gallia*, suppl. X), Paris, 2000.
Recueil IV, 1	C. Balmelle, *Recueil général des mosaïques de la Gaule IV: province d'Aquitaine 1 (partie méridionale, Piémont pyrénéen)* (*Gallia*, suppl. X), Paris, 1980.
Reinach, *RSt* I-VI	S. Reinach, *Répertoire de la statuaire grecque et romaine*, vol. I-VI, Paris, 1904-1930.
Répertoire 1973	M. Blanchard, J. Christophe, J.-P. Darmon, H. Lavagne, R. Prudhomme, H. Stern, *Répertoire graphique du décor géométrique dans la mosaïque antique* (*Bulletin de l'AIEMA*, 4e fascicule), Paris, 1973.

Rey-Vodoz 1986 — V. Rey-Vodoz, Les fibules gallo-romaines de Martigny VS, *ASSPA* 69, 1986, p. 149-198.

Ricciardi 1998 — M. A. Ricciardi, *La civilità dell'acqua in Ostia antica*, Roma, 1998, 2 vol.

Richter 1966 — G. M. A. Richter, *The Furniture of the Greeks, Etruscans and Romans*, London, 1966.

Riederer 1974 — J. Riederer, Metallanalysen römischer Sesterzen, *Jahrbuch für Numismatik und Geldgeschichte* 24, 1974, p. 73-98.

Riha 1979 — E. Riha, *Die römischen Fibeln aus Augst und Kaiseraugst* (*Forschungen in Augst* 3), Augst, 1979.

Riha 1986 — E. Riha, *Römisches Toilettgerät und medizinische Instrumente aus Augst und Kaiseraugst* (*Forschungen in Augst* 6), Augst, 1986.

Riha 1990 — E. Riha, *Der römische Schmuck aus Augst und Kaiseraugst* (*Forschungen in Augst* 10), Augst, 1990.

Riha 1994 — E. Riha, *Die römischen Fibeln aus Augst und Kaiseraugst. Die Neufunde seit 1975* (*Forschungen in Augst* 18), Augst, 1994.

Ritter 1788 — E. Ritter, *Mémoire abrégé et recueil de quelques antiquités de la Suisse avec des desseins levés sur les lieux depuis 1783*, Berne, 1788.

Ritterling 1913 — E. Ritterling, *Das frührömische Lager bei Hofheim im Taunus* (*Annalen des Vereins für Nassauische Altertumskunde* 40, 1912), Wiesbaden, 1913.

Rogers 1999 — G. B. Rogers, *Poteries sigillées de la Gaule centrale, II. Les potiers*, vol. 1 et 2 (*Premier cahier du Centre archéologique de Lezoux*), Lezoux, 1999.

Rolland 1965 — H. Rolland, *Les bronzes antiques de Haute-Provence* (*Gallia*, suppl. 18), Paris, 1965.

Roth-Rubi 1979 — K. Roth-Rubi, *Untersuchungen an den Krügen von Avenches* (*RCRF*, suppl. 3), Augst/Kaiseraugst, 1979.

Rougier 1974 — J. Rougier, A propos des jattes et pelves de la région lyonnaise, *RAE* 25, 1974, p. 147-153.

Rouquette/Sintès 1989 — J.-M. Rouquette, C. Sintès, *Arles antique* (*Guides archéologiques de la France* 17), Paris, 1989.

Ruprechtsberger 1978/1979 — E. M. Ruprechtsberger, *Die römischen Bein- und Bronzenadeln aus den Museen Enns und Linz* (*Linzer archäologische Forschungen* 8-9), Linz, 1978-1979.

Rütti 1991 — B. Rütti, *Die römischen Gläser aus Augst und Kaiseraugst* (*Forschungen in Augst* 13/1-2), Augst, 1991, 2 vol.

Sabbatini Tumolesi 1990 — P. Sabbatini Tumolesi, Una nuova *tabula patronatus* da Paestum, *Miscellanea greca e romana* 15, 1990, p. 235-256.

Sarah *et al.* 2007 — G. Sarah, B. Gratuze, J.-N. Barrandon, Application of Laser Ablation Inductively Coupled Plasma Mass Spectrometry (LA-ICP-MS) for the Investigation of Ancient Silver Coins, *Journal of Analytical and Atomic Spectrometry* 22, 2007, p. 1163-1167.

Sarah *et al.* 2008 — G. Sarah, M. Bompaire, M. McCormick, A. Rovelli, C. Guerrot, Analyses élémentaires de monnaies de Charlemagne et Louis le Pieux du Cabinet des Médailles: l'Italie carolingienne et Venise, *Revue numismatique* 164, 2008, p. 355-406.

Sautot 1977 — M.-Ch. Sautot, Une collection d'objets de bronze provenant des Bolards, *RAE* 28.3-4, 1977.

Schäfer 2005 — F. F. Schäfer, *Das Praetorium in Köln und weitere Statthalterpaläste im Imperium Romanum. Eine baugeschichtliche Untersuchung und vergleichende Studie zu Typus und Funktion*, thèse de doctorat, Cologne, 2005 (manuscrit accessible sur le site Internet de l'Université de Cologne).

Schaltenbrand Obrecht 1991 — V. Schaltenbrand Obrecht, Eisen, *in:* A. Hochuli-Gysel, A. Siegfried-Weiss *et al., Chur in römischer Zeit, Bd. II: A. Ausgrabungen Areal Markthallenplatz. B. Historischer Überblick* (*Antiqua* 19), Basel, 1991, p. 154-195 et p. 334-351, pl. 62-75.

Schenk 2008 — A. Schenk, *Regard sur la tabletterie antique. Les objets en os, bois de cerf et ivoire du Musée romain d'Avenches* (*Doc. MRA* 15), Avenches, 2008.

Schindler s.d. — B. Schindler, *Das römische Mosaik von Nennig (La mosaïque romaine de Nennig)* (*Führungsblatt des staatlichen Konservatoramts*), Saarbrücken, s. d.

Schmid 1993 — D. Schmid, *Die römischen Mosaiken aus Augst und Kaiseraugst* (*Forschungen in Augst* 17), Augst, 1993.

Schmidt 1760 (1771²) — F. S. Schmidt, *Recueil d'antiquités trouvées à Avenches, à Culm et en d'autres lieux de la Suisse*, Berne, 1760 (1771²).

Schucany *et al.* 1999 — C. Schucany, S. Martin-Kilcher, L. Berger, D. Paunier (dir.), *Céramique romaine en Suisse* (*Antiqua* 31), Bâle, 1999.

Schulthess 1912 — O. Schulthess, Archäologische Funde im Jahre 1912 in der Schweiz, *Archäologischer Anzeiger* 1912, p. 496-525.

Schwarz 1964 — G. Th. Schwarz, *Die Kaiserstadt Aventicum*, Bern/München, 1964.

Schwarz 2002 — P. A. Schwarz, *Kastelen 4. Die Nordmauer und Überreste der Innenbebauung der spätrömischen Befestigung auf Kastelen. Die Ergebnisse der Grabung 1991-1993.51 im Areal der Insulae 1 und 2 von Augusta Raurica* (*Forschungen in Augst* 24), Augst, 2002.

Schwinden 1991 — L. Schwinden, Zwei römische Bronzeinschriften vom Barsberg, Kr. Daum. Weihung und Patronatstafel (?), *Kurtrierisches Jahrbuch* 31, 1991, p. 33*-43*.

Secretan 1888 — E. Secretan, Le plan d'*Aventicum*, *BPA* 2, 1888.

Secretan 1912 — E. Secretan, Fouilles et réfections du Pro Aventico, *BPA* 11, 1912, p. 5-23.

Secretan 1919[3] — E. Secretan, *Aventicum. Son passé et ses ruines*, Lausanne, 1919[3].

Sennequier 1985 — G. Sennequier, *Verrerie d'époque romaine* (*Collections des musées départementaux de Seine-Maritime*), Rouen, 1985.

Sfameni 2005 — C. Sfameni, Le *villae-praetoria*: i casi di San Giovanni di Ruoti e di Quote San Francesco, *in:* G. Volpe, M. Turchiano (éd.), *Paesaggi e insediamenti rurali in Italia meridionale fra Tardoantico e Altomedioevo,* Atti del primo Seminario sul Tardoantico e l'Altomedioevo in Italia meridionale (Foggia, 12-14 febbraio 2004), Bari, 2005, p. 609-622.

Simon-Hiernard 2000 — D. Simon-Hiernard, *Verres d'époque romaine* (*Collection des musées de Poitiers*), Poitiers, 2000.

Spanu/Zucca 2005 — P. G. Spanu, R. Zucca, Il *cursus publicus* nella Sardinia tardoantica: l'esempio di Muru de Bangius, *in:* G. Volpe, M. Turchiano (éd.), *Paesaggi e insediamenti rurali in Italia meridionale fra Tardoantico e Altomedioevo,* Atti del primo Seminario sul Tardoantico e l'Altomedioevo in Italia meridionale (Foggia, 12-14 febbraio 2004), Bari, 2005, p. 675-690.

Speidel 1990 — M. Speidel, Ein unbekannter Patronus der Helvetier-Stadt *Aventicum*: Überlegungen zu *CIL* XIII, 5089, *Museum Helveticum* 47, 1990, p. 149–162.

Speidel 2004 — M. A. Speidel, Heer und Strassen – *Militares viae*, *in:* R. Frei-Stolba (éd.), *Siedlung und Verkehr im römischen Reich. Römerstrassen zwischen Herrschaftssicherung und Landschaftsprägung,* Akten des Kolloquiums zu Ehren von Prof. H. E. Herzig (28.-29. Juni 2001, Bern), Bern, 2004, p. 331-344.

Stanfield/Simpson 1958 — J. A. Stanfield, G. Simpson, *Central Gaulish Potters*, London/New York/Oxford, 1958.

Stern/Schlick-Nolte 1994 — E. M. Stern, B. Schlick-Nolte, *Frühes Glas der alten Welt. 1600 v.Chr. - 50 n. Chr. Sammlung E. Wolf*, Stuttgart, 1994.

Tassinari 1993 — S. Tassinari, *Il vasellame bronzeo di Pompei* (*Ministero per i beni culturali ed ambientali; sopritendenza archeologica di Pompei* 5), Roma, 1993.

Tendille 1981 — C. Tendille, Mobiliers métalliques protohistoriques de la région nîmoise: instruments de toilette et vaisselle, *DAM* 4, 1981, p. 61-82.

Tille 2003 — M. Tille, Les lampes en terre cuite d'Avenches/*Aventicum*, *BPA* 45, 2003, 7-82.

Tomasevic-Buck 1980 — T. Tomasevic-Buck, *Ein Depotfund in Augusta Raurica: Insula 42* (*Forschungen in Augst* 4), Augst, 1980.

Tran 2006 — N. Tran, *Les membres des associations romaines. Le rang social des* collegiati *en Italie et en Gaule sous le Haut-Empire* (*Collection de l'École française de Rome* 367), Rome, 2006.

Unz 1972 — Ch. Unz, Römische Militärfunde aus Baden-Aquae Helveticae, *Jber. GPV* 1971, Brugg 1972, p. 41-58.

Unz/Deschler-Erb 1997 — Ch. Unz, E. Deschler-Erb, *Katalog der Militaria aus Vindonissa. Militärische Funde, Pferdgeschirr und Jochteile bis 1976* (*Veröff. der Gesellschaft Pro Vindonissa* 14), Brugg 1997.

Vanderhoeven 1975-1978 — M. Vanderhoeven, *Terra sigillata aus Südgallien: die reliefverzierten Gefässe* (*Funde aus Asciburgium* 5-7), Duisburg, 1975-1978, 3 vol.

Vanhove 1996 — D. Vanhove, *Roman Marble Quarries in Southern Euboea and the Associated Road Networks*, Leiden/New-York/Köln, 1996.

Velay (dir.) 1989 — Ph. Velay (dir.), *Les bronzes antiques de Paris* (*Catalogue des collections du Musée Carnavalet*), Paris, 1989.

Vernhet 1976 — A. Vernhet, Création flavienne de six services de vaisselle à la Graufesenque, *Figlina* 1, 1976, p. 13-27.

Voirol 2000 — A. Voirol, «États d'armes». Les *militaria* d'Avenches/*Aventicum*, *BPA* 42, 2000, p. 7-92.

Vollmer 1915 — F. Vollmer, *Inscriptiones Bavariae Romanae, sive inscriptiones provinciae Raetiae adiectis aliquot Noricis Italicisve*, München, 1915.

Vondrovec 2007 — K. Vondrovec, Gesamtdarstellung und Auswertung des antiken Fundmünzenmaterials im Museum Carnuntinum, *in:* M. Alram, F. Schmidt-Dick (éd.), *Numismata Carnuntina. Forschungen und Material* (*Österreichische Akademie der Wissenschaften, Philosophisch-historische Klasse, Denkschriften*, 353. Band. *Veröffe. der Numismatischen Kommission* 44) (= *Die Fundmünzen der römischen Zeit in Österreich.* Abteilung III. Niederösterreich, Band 2), Wien, 2007, p. 55-340.

von Gonzenbach 1961 — V. von Gonzenbach, *Die römischen Mosaiken der Schweiz* (*Monographien zur Ur- und Frühgeschichte der Schweiz* XIII), Basel, 1961.

Walters 1908 — H. B. Walters, *Catalogue of Roman Pottery in the Department of Antiquities in the British Museum*, London, 1908.

Wightman 1970 — E. Wightman, *Roman Trier and the Treveri*, London, 1970.

Wild 1710 — M. Wild, *Apologie Pour la vieille cité d'Avenche ou Aventicum en Suisse, au Canton de Berne & située dans une des quatre contrées, ou départements de l'Helvétie appelée Urbigène Opposé A un Nouveau Traitté, Mis au jour par l'Autheur de la découverte de la ville d'Antre, qui par une Hétérodoxie En fait d'histoire toute pure, & contre la foi historique tant anciène, que moderne, place & établit ledit AVENTICUM, sur les ruines de la Ville d'Antre en Franche Comté, prétendant par là, & par une interprétation entierement fausse de Ptolomé, D'avoir trouvé la machine pour transporter des Villes entières d'une Province à l'autre par un seul trait de plume*, Berne, 1710.

Zaccaria Ruggiu 1995 — A. Zaccaria Ruggiu, *Spazio privato e spazio pubblico nella città romana* (*Collection de l'École française de Rome* 210), Roma, 1995.

ZAHRNT 2002 — M. ZAHRNT, *urbanitas* gleich *romanitas*. Die Städtepolitik des Kaisers Traian, *in*: A. NÜNNERICH-ASMUS (éd.), *Traian. Ein Kaiser der Superlative am Beginn einer Umbruchzeit*, Mainz, 2002, p. 51-72.

ZAZOFF (éd.) 1970 — P. ZAZOFF (éd.), *Antike Gemmen in deutschen Sammlungen, Braunschweig, Göttingen, Kassel*, Band 3, Wiesbaden, 1970.

ZAZOFF (éd.) 1975 — P. ZAZOFF (éd.), *Antike Gemmen in deutschen Sammlungen, Hannover Kestner Museum, Hamburg Museum für Kunst und Gewebe*, Band 4, Wiesbaden, 1975.

ZEHNACKER 1984 — H. ZEHNACKER, La trouvaille de la Villeneuve-au-Châtelot (Aube), *Trésors monétaires* VI, 1984, p. 9-92.

ZUCCA 1992 — R. ZUCCA, Un'iscrizione monumentale dell'Oristanese, *in:* A. MASTINO (éd.), *L'Africa Romana*, Atti del IX convegno di studio (Nuoro, 13-15 dicembre 1991), Sassari, 1992, p. 595-636.

ZWIERLEIN-DIEHL 1979 — E. ZWIERLEIN-DIEHL, *Die antiken Gemmen des Kunsthistorischen Museums in Wien, Band 2: Die Glasgemmen. Die Glaskameen. Nachträge zu Band 1. Die Gemmen der späteren römischen Kaiserzeit, Teil 1*, München, 1979.

Crédit des illustrations

Sauf mention particulière, les photographies et documents illustrés ont été réalisés par les auteurs, par les collaborateurs de Site et Musée romains d'Avenches et/ou sont déposés aux archives du Musée romain d'Avenches.

Dessins d'objets
Heidi Amrein, Madeleine Aubert-Bornand, Laurent Francey, Mireille Gerber, Eva Gutscher, Iwona Jaworowska, Regula Jordi, Liberale Maroelli†, Cécile Matthey, Catherine Mettraux, Marie-France Meylan Krause, Esther Schmid.

Photos d'objets
Hugo Amoroso, Claude Michel, Ariane Pantet, Andreas Schneider, Alain Wagner, Jürg Zbinden.
Sauf mention particulière, les plans ont été dessinés par Jean-Paul Dal Bianco.

Les abréviations ci-après renvoient à la bibliographie, p. 377-392.

Fig. 1, 8: 2-5	Bursian 1867.
Fig. 20-21, 68	MRA, Daniel Castella.
Fig. 22	Extraits de photos tirées de F. Corsi, *Delle pietre antiche*, Roma, 1845 (rééd. C. Napoleone, Milano, 2001).
Fig. 23	Bessac 1986, fig. 51/1-2, p. 222.
Fig. 24	J.-C. Bessac, L'apogée antique de la pierre taillée, *Pour la science*, juillet 1987, fig. 8.
Fig. 25-27, 29, 31, 32, 35, 37, 38, 44, 46-48, 91	MRA, Corinne Morier-Genoud.
Fig. 28	L'identification des marbres. Sa nécessité, ses méthodes, ses limites, *Studi Miscellanei* 26, p. 32, Tav. 2, n° 2.
Fig. 30	Pensabene 1994, p. 384, fig. 408.
Fig. 33, 102, 119	Ms. Schmidt/Grüner 1751.
Fig. 34, 36, 41	MRA, Eva Gutscher.
Fig. 39	Rey et Vietty, *Monuments romains et gothiques de Vienne*, Paris, 1831, IIe partie, pl. XXIII-XXIV, reproduit par Metzler *et al.* 1981, Abb. 107-108, p. 140-141.
Fig. 40	Mladenova 1991, reconstitution n° 8.
Fig. 43	Ginouvès/Martin 1985-1992, t. 2, pl. 7, n° 3 (photo J.-P. Adam).
Fig. 45	*Scavi di Ostia* R. V., Is. X, 3, Terme del Nuotatore.
Fig. 64, 69: 1	Ms. Zoller 1713-1737.
Fig. 65, 69-76, 78, 79	Burgerbibliothek Berne, inv. Mss. H. H. XXIa 94.
Fig. 66, 69:3	Musée Historique de Berne, inv. 18521.
Fig. 67, 69-79, 88, 103, 106, 118, 149	Schmidt 1760.
Fig. 82	Archéologie Cantonale, État de Vaud.
Fig. 83	Fibbi-Aeppli, Grandson.
Fig. 84, 85	Service archéologique de l'État de Fribourg.
Fig. 86, 92, 98	Parlasca 1959, resp. Taf. 66, 86.2-87.2 et 16.2.
Fig. 87, 288	*Museum Römische Villa Nennig. Das Mosaik* (*Stiftung Saarländischer Kulturbesitz*), Dudweiler, 1996[2].
Fig. 90, 95	MRA, Madeleine Aubert-Bornand et Eva Gutscher.
Fig. 96	Balmelle/Neiss 2003, p. 68 et 16.

Fig. 97	*Recueil* III, 3, pl. XXXIV.
Fig. 100	Archives des Monuments Historiques, cote B. 1429.
Fig. 101, 105, 116, 151	Ms. Schmidt 1749-51.
Fig. 104	A. Adriani, *Notizie degli Scavi* 1938, p. 167, fig. 4.
Fig. 107	G. Lippold, *Die Skulpturen des Vatikanischen Museums*, vol. III, 2 (1956), Nr. 37, Taf. 171.
Fig. 109, 120, 123, 127, 133, 134, 136, 137, 138	MRA, René Bersier, Fribourg.
Fig. 111, 113, 131, 135, 138, 139-142, 215-230, 233-235, 250-251, 256, 259-261, 279	MRA, Jürg Zbinden, Berne.
Fig. 114	MRA, Eva Gutscher, d'après Martin Bossert.
Fig. 117, 322, 323	Ms. Schmidt 1750-52.
Fig. 121, 125	Ms. Curty 1786.
Fig. 122	R. Calza, *Ostia* V 1, Roma, 1964, nº 152, pl. 90.
Fig. 124	Ms. Curty 1783-86.
Fig. 126	Ms. Ritter 1786.
Fig. 129, 130	Bergemann 1990, Taf. 78.
Fig. 132	H. G. Niemeyer, *Monumenta Artis Romanae*, Bd. 7, Berlin, 1968, Taf. 44, 2.
Fig. 144	W. Jashemski, *The Gardens of Pompeji and Herculaneum and the Villas destroyed by Vesuvius*, New Rochelle/New York, 1979, fig. 61.
Fig. 146	McKay 1980, p. 188, fig. 167.
Fig. 147	McKay 1980, p. 191, fig. 173.
Fig. 148	Balmelle *et al.* 1980, p. 64, fig. 4.
Fig. 212	D'après Amrein 2001, fig. 80.
Fig. 231, 232, 285, 286	MRA, Madeleine Aubert-Bornand.
Fig. 235	MRA, Cécile Matthey.
Fig. 254	MRA, Laurent Francey.
Fig. 280-282, 284	Musée National Suisse, Section Archéologie.
Fig. 283, 291-298, 307, 301, 302, 308, 312-315, 317-319, 321	MRA, Andreas Schneider.
Fig. 287	S. Aurigemma, *Tripolitania. Vol. I. I monumenti d'arte decorativa. Parte prima. I mosaici* (*L'Italia in Africa*), Roma, 1960.
Fig. 289	MRA, Friedrich Jakob, Madeleine Aubert-Bornand, Daniel Castella.
Fig. 299	Musée Historique de Berne.
Fig. 300	Ms. Sinner 1760.
Fig. 303	Corbier 2006, p. 89, fig. 45. Rabat, Musée des Antiquités. Cliché Centre Camille Jullian, CNRS, Aix-en-Provence.

Ouvrages sur Avenches, parus dans la série *Aventicum* des *Cahiers d'Archéologie Romande*, Lausanne

N° 1 Gilbert Kaenel, *Céramiques gallo-romaines décorées. Aventicum I.* 1974. ISBN 2-88028-001-X. *Épuisé.*

N° 12 Monika Verzàr, *Un temple du culte impérial. Aventicum II.* 1977. ISBN 2-88028-012-5. Fr. 65.–

N° 22 Philippe Bridel, *Le sanctuaire du Cigognier. Aventicum III.* 1982. ISBN 2-88028-022-2. Fr. 100.–

N° 41 Daniel Castella, *La nécropole du Port d'Avenches. Aventicum IV.* 1987. ISBN 2-88028-041-9. *Épuisé.*

N° 43 Hans Bögli, Michel Fuchs (dir.), *Pictores per provincias. Actes du 3e colloque international sur la peinture murale romaine, Avenches, 28-31 août 1986. Aventicum V.* 1987. ISBN 2-88028-043-5. Fr. 80.–

N° 62 Daniel Castella, *Le moulin hydraulique gallo-romain d'Avenches «En Chaplix». Aventicum VI.* 1994. ISBN 2-88028-062. Fr. 60.–

N° 69 Martin Bossert, *Die figürlichen Reliefs von Aventicum. Mit einem Nachtrag zu «Rundskulpturen von Aventicum». Aventicum VII.* 1998. ISBN 2-88028-069-9. ISSN 1021-1713. Fr. 75.–

N° 70 Martin Bossert, *Die figürlichen Baureliefs des Cigognier-Tempels in Avenches. Kunsthistorische und ikonologische Einordnung. Aventicum VIII.* 1998. ISBN 2-88028-070-2. ISSN 1021-1713. Fr. 65.–

N°s 77–78 Daniel Castella, Chantal Martin Pruvot *et al.*, *La nécropole gallo-romaine d'Avenches «En Chaplix». Fouilles 1987-1992. Vol. 1: étude des sépultures, vol. 2: étude du mobilier. Aventicum IX/X.* 1999. ISBN 2-88028-077-X/078-8. ISSN 1021-1713. Fr. 115.–

N° 87 Heidi Amrein, *L'atelier de verriers d'Avenches: l'artisanat du verre au milieu du 1er siècle après J.-C. Aventicum XI.* 2001. ISBN 2-88028-087-7. ISSN 1021-1713. *Épuisé.*

N° 91 Martin Bossert, *Die figürlichen Skulpturen der Nekropole von Avenches - En Chaplix (VD): nördlicher und südlicher Grabbezirk. Aventicum XII. Corpus Signorum Imperii Romani (CSIR). Corpus der Skulpturen der Römischen Welt. Schweiz,* Bd. I,3. 2002. ISBN 2-88028-091-5. Fr. 50.–

N° 96 Philippe Bridel, *L'amphithéâtre d'Avenches. Aventicum XIII.* 2004. ISBN 2-88028-096-6. ISSN 1021-1713. Fr. 100.–

N° 103 Chantal Martin Pruvot *et al.*, *L'insula 19 à Avenches. De l'édifice tibérien aux thermes du IIe siècle. Aventicum XIV.* 2006. ISBN 2-88028-103-2. ISSN 1021-1713. Fr. 75.–

N° 114 Georg Matter, *Das römische Theater von Avenches/Aventicum. Architektur, Baugeschichte, kulturhistorische Aspekte. Aventicum XV.* 2009. ISBN 2-88028-114-4. ISSN 1021-1713. Fr. 85.-

Dernières parutions des *Cahiers d'Archéologie Romande*

N° 60 Paul-Louis Pelet, *Une industrie reconnue. Fer Charbon Acier dans le Pays de Vaud.* 1993. ISBN 2-88028-060-5. Fr. 80.–

N° 61 Vincent Serneels, *Archéométrie des scories de fer. Recherches sur la sidérurgie ancienne en Suisse occidentale.* 1993. ISBN 2-88028-061-3. Fr. 90.–

N°s 63–64 Valentin Rychner, Niklaus Kläntschi, *Arsenic, nickel et antimoine. Une approche de la métallurgie du Bronze moyen et final en Suisse par l'analyse spectrométrique. T. I et II.* 1995. ISBN 2-88028-063-X et ISBN 2-88028-064-8. Fr. 90.–

N° 65 Laurent Auberson, Gabriele Keck *et al.*, *Notre-Dame d'Oujon (vers 1146-1537). Une chartreuse exemplaire?* 1999. ISBN 2-88028-065-6. Fr. 68.–

N° 66 Frédéric Rossi, *L'area sacra du forum de Nyon et ses abords: fouilles 1988-1990. Noviodunum III.* 1995. ISBN 2-88028-066-4. Fr. 60.–

N° 67 Michèle Grote, *Les tuiles anciennes du Canton de Vaud.* 1996. ISBN 2-88028-067-2. Fr. 60.–

N° 68 Peter Eggenberger, Philippe Jaton, Marcel Grandjean, *L'église et l'ancien couvent dominicain de Coppet.* 1996. ISBN 2-88028-068-0. Fr. 65.–

N° 71 François Christe, Colette Grand, *Prangins: de la forteresse au château de plaisance – 1985-1995: 10 ans de recherches, 3000 ans d'histoire.* 1997. ISBN 2-88028-071-0. ISSN 1021-1713. Fr. 65.–

N° 72 Gervaise Pignat, Ariane Winiger, *Les occupations mésolithiques de l'abri du Mollendruz (Abri Freymond, Mont-la-Ville VD, Suisse).* 1998. ISBN 2-88028-072-9. ISSN 1021-1713. Fr. 65.–

N° 73 Claire Huguenin, Ulrich Doeppler, Olivier Feihl, *L'église Saint-François de Lausanne: genèse d'un monument historique.* 1998. ISBN 2-88028-073-7. ISSN 1021-1713. Fr. 60.–

N° 74 Thierry Luginbühl, Annick Schneiter *et al.*, *La fouille de Vidy «Chavannes 11» 1989-1990. Le mobilier archéologique. Trois siècles d'histoire à Lousonna. Lousonna 9.* 1999. ISBN 2-88028-074-5. ISSN 1021-1713. Fr. 85.–

N°s 75–76 Lucie Steiner, François Menna, *La nécropole du Pré de la Cure à Yverdon-les-Bains (IVe-VIIe s. ap. J.-C.). Vol. 1: texte; vol. 2: études complémentaires, catalogue, planches.* 2000. ISBN 2-88028-075-1/076-1. ISSN 1021-1713. Fr. 115.–

N° 79 Daniel de Raemy, Olivier Feihl *et al.*, *Chillon: La Chapelle.* 1999. ISBN 2-88028-079-6 ISSN 1021-1713. *Épuisé.*

N° 80 Mireille David-Elbiali, *La Suisse occidentale au IIe millénaire av. J.-C. Chronologie, culture, intégration européenne.* 2000. ISBN 2-88028-080-X. ISSN 1021-1713. *Épuisé.*

N° 81 Pierre Crotti (éd.), *MESO '97.* Actes de la Table ronde. «Épipaléolithique et Mésolithique». 2000. ISBN 2-88028-081-8. ISSN 1021-1713. Fr. 60.–

N° 82 Pascal Nuoffer, François Menna *et al.*, *Le vallon de Pomy et Cuarny (VD) de l'âge du Bronze au haut Moyen Âge.* 2001. ISBN 2-88028-082-6. Fr. 60.–

N° 83 Thierry Luginbühl, *Imitations de sigillée et potiers du Haut-Empire en Suisse occidentale.* 2001. ISBN 2-88028-083-4. ISSN 1021-1713. Fr. 80.–

N° 84 Werner Leitz, *Das Gräberfeld von Bel-Air bei Lausanne. Frédéric Troyon (1815-1866) und die Anfänge der Frühmittelalterarchäologie / La nécropole de Bel-Air près de Lausanne. Frédéric Troyon (1815-1866) et les débuts de l'archéologie du haut Moyen Âge.* 2002. ISBN 2-88028-084-2. ISSN 1021-1713. Fr. 60.–

N°s 85-86 Daniel Paunier, Christophe Schmidt (éd.), *La mosaïque gréco-romaine VIII.* Actes du VIIIe colloque international pour l'étude de la mosaïque antique et médiévale (Lausanne, 6-11-octobre 1997). 2 vol. 2001. ISBN 2-88028-085-0 et ISBN 2-88028-086-9. ISSN 1021-1713. Fr. 140.–

N° 88 Ludwig Eschenlohr, *Recherches archéologiques sur le district sidérurgique du Jura central suisse.* 2001. ISBN 2-88028-088-5. ISSN 1021-1713. Fr. 60.–

N° 89 Alessandra Antonini, *Sion, Sous-le-Scex (VS). Ein spätantik-frühmittelalterlicher Bestattungsplatz: Gräber und Bauten. Résultats des recherches sur le site funéraire du Haut Moyen-Âge de Sion, Sous-le-Scex. Archaeologia Vallesiana 1.* 2002. ISBN 2-88028-089-3. ISSN 1021-1713. Fr. 70.–

N° 90 Mireille David-Elbiali, Daniel Paunier, *L'éperon barré de Châtel d'Arruffens (Montricher, Vaud): Âge du Bronze et Bas-Empire (Fouilles Jean-Pierre Gadina 1966-1973).* 2002. ISBN 2-88028-090-7. ISSN 1021-1713. Fr. 60.–

N° 92 Martin Bossert, *Die figürlichen Skulpturen von Colonia Iulia Equestris. Corpus Signorum Imperii Romani (CSIR). Corpus der Skulpturen der Römischen Welt. Schweiz,* Bd. I,4. 2002. ISBN 2-88028-092-3. Fr. 50.–

N° 93 Patrick Moinat, Mireille David-Elbiali, *Défunts, bûchers et céramiques: la nécropole de Lausanne-Vidy (VD) et les pratiques funéraires sur le Plateau suisse du XIe au VIIIe s. av. J.-C.* 2003. ISBN 2-88028-093-1. ISSN 1021-1713. Fr. 70.–

N° 94 Marie Besse, *L'Europe du 3e millénaire avant notre ère: les céramiques communes au Campaniforme.* 2003. ISBN 2-88028-094-X. ISSN 1021-1713. Fr. 55.–

N° 95 Marie Besse, Laurence-Isaline Stahl Gretsch, Philippe Curdy (dir.), *ConstellaSion. Hommage à Alain Gallay.* 2003. ISBN 2-88028-095-8. ISSN 1021-1713. Fr. 65.–

N° 97 Guido Faccani, *L'église paroissiale Notre-Dame de Martigny: synthèse de l'évolution architecturale, de l'édifice romain à la cathédrale paléochrétienne et du sanctuaire du Moyen-Âge à l'église baroque. Archaeologia Vallesiana 2.* 2004. ISBN 2-88028-097-4. ISSN 1021-1713. Fr. 20.–

N°s 98-99 Daniel de Raemy, *Châteaux, donjons et grandes tours dans les Etats de Savoie (1230-1330). Un modèle: le château d'Yverdon. Vol. 1: Le Moyen Âge: genèse et création.* ISBN 2-88028-098-2. *Vol. 2: Époques moderne et contemporaine: transformations, adaptations.* 2004. ISBN 2-88028-099-0. ISSN 1021-1713. Fr. 190.– (les 2 vol.)

N° 100 François Mariéthoz, *Enquête autour d'un tumulus de l'âge du Bronze: Vufflens-la-Ville, En Sency (VD, Suisse).* 2005. ISBN 2-88028-100-8. ISSN 1021-1713. Fr. 50.–

N° 101 Gilbert Kaenel, Stefanie Martin-Kilcher, Dölf Wild (éd.), *Colloquium Turicense. Siedlungen, Baustrukturen und Funde im 1. Jh. v. Chr. Zwischen Donau und mittlerer Rhone. Kolloquium Zürich, 17./18. Januar 2003.* 2005. ISBN 2-88028-101-6. Fr. 60.–

N° 102 Sylvie Berti Rossi, Catherine May Castella, *La fouille de Vidy "Chavannes 11" 1989-1990. Trois siècles d'histoire à Lousonna. Archéologie, architecture et urbanisme. Lousonna 8.* 2005. ISBN 2-88028-102-4. ISSN 1021-1713. Fr. 85.–

N° 104 Claire Huguenin, Gaëtan Cassina, Dave Lüthi (dir.), *Destins de pierre. Le patrimoine funéraire de la cathédrale de Lausanne.* 2006. ISBN 2-88028-104-0. ISSN 1021-1713. Fr. 70.–

N° 105 Laurence-Isaline Stahl Gretsch, *Les occupations magdaléniennes de Veyrier: histoire des abris-sous-roches.* 2006. ISBN 2-88028-105-9. ISSN 1021-1713. Fr. 68.–

N° 106 Emmanuel Abetel, *La gigantomachie de Lousonna-Vidy suivie de considérations sur la transmission du motif de l'anguipède. Lousonna 10.* 2007. ISBN 978-2-88028-106-9. ISSN 1021-1713. Fr. 60.–

N° 107 Caroline Brunetti, *Yverdon-les-Bains et Sermuz à la fin de l'Âge du Fer.* 2007. ISBN 978-2-88028-107-6. ISSN 1021-1713. Fr. 80.–

N° 108 Marie Besse (dir.), *Sociétés néolithiques, des faits archéologiques aux fonctionnements socio-économiques.* Colloque interrégional sur le Néolithique (27; 1 et 2 octobre 2005; Neuchâtel). 2007. ISBN 978-2-88028-108-3. ISSN 1021-1713. Fr. 65.–

N° 109 Elena Burri, *La céramique du Néolithique moyen: analyse spatiale et histoire des peuplements. La station lacustre de Concise 2.* 2007. ISBN 978-2-88028-109-0. ISSN 1021-1713. Fr. 60.–

N° 110 Patrick Moinat, Philippe Chambon (éd.), *Les cistes de Chamblandes et la place des coffres dans les pratiques funéraires du Néolithique moyen occidental.* 2007. ISBN 978-2-88028-110-6. ISSN 1021-1713. Fr. 65.–

N° 111 Ariane Winiger, *Stratigraphie, datations et contexte environnemental. La station lacustre de Concise 1.* 2008. ISBN 978-2-88028-111-3. ISSN 1021-1713. Fr. 55.–

N° 112 Philippe Curdy, François Mariéthoz, Lionet Pernet, Antoinette Rast-Eicher, *Rituels funéraires chez les Sédunes. Les nécropoles du second âge du Fer en Valais central (IVe - Ier siècle av. J.-C.). Archaeologia Vallesiana 3.* 2009. ISBN 978-2-88028-112-0. ISSN 1021-1713. Fr. 65.–

N° 113 Ariane Winiger, *Le mobilier du Néolithique moyen de Saint-Léonard Sur-le-Grand-Pré (Valais, Suisse). Fouilles Sauter 1956-1962.* 2009. ISBN 978-2-88028113-7. ISSN 1021-1713. Fr. 60.–

N° 115 Sandrine Reymond (dir.), François Eschbach, Sébastien Perret, *La villa romaine du Buy et sa forge. Dernières découvertes à Cheseaux, Morrens et Étagnières (canton de Vaud, Suisse).* 2009. ISBN 978-2-88028-115-6. ISSN 1021-1713. Fr. 45.–

N° 116 Catherine Kulling, avec une contribution de Valentine Chaudet, *Catelles et poêles du Pays de Vaud du XIVe au début du XVIIIe siècle. Château de Chillon et autres provenances.* 2010. ISBN 978-2-88028-116-8. ISSN 1021-1713. Fr. 65.–